

Titre général : Descriptions des arts et métiers

Auteur : Académie des sciences (France), éd.

Bertrand, Jean-Elie, éd.

Titre du volume : Tome V. Les trois premières sections du traité des pêches & l'histoire des poissons.

Mots-clés : Pêches - 18e siècle ; Poissons - 18e siècle

Description : [4]-755-[1] : 28 pl., gr. s. c. ; 25 cm

Adresse : A Neuchâtel : de l'imprimerie de la Société typographique, 1776

Cote de l'exemplaire : CNAM 4° Ky 58.5

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redirect?4KY58.5>

DESCRIPTIONS

DES ARTS ET MÉTIERS,

FAITES OU APPROUVÉES

PAR MESSIEURS DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES DE PARIS.

AVEC FIGURES EN TAILLE-DOUCE.

NOUVELLE ÉDITION

Publiée avec des observations, & augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur ces matieres, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie.

Par J. E. BERTRAND, Professeur en Belles-Lettres à Neuchatel, Membre de l'Académie des Sciences de Munich.

T O M E V.

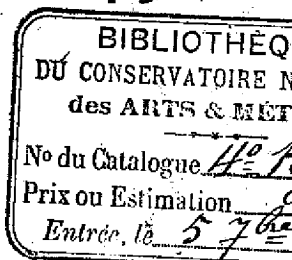
Contenant les trois premières sections du traité des pêches & l'histoire des poissons.



A NEUCHATEL,

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVI.



A V A N T - P R O P O S.

*J*E réunis dans ce cinquième volume les trois premières sections du traité des pêches. Cet ouvrage est sans contredit du petit nombre de ceux qui font honneur à notre siècle. La difficulté du travail, & les obstacles sans nombre, qu'il était aisé de prévoir, n'ont pas rebuté M. Duhamel. Il les a bravés avec courage, & il en a triomphé avec gloire. Toutes les pêches connues sont rangées sous trois classes générales : la pêche aux hamçons, celle aux filets, & celles qui se font par divers autres moyens, moins usités & moins utiles. Les sections suivantes, dont plusieurs ont déjà paru, décrivent l'histoire naturelle des principales espèces de poissons, & les détails des grandes pêches, qui forment une branche de commerce très-considérable pour les nations maritimes, qui fournissent une occupation lucrative à tant de milliers d'hommes, une nourriture salubre & nécessaire à la plupart des habitans de l'Europe.

EN commentant le travail de l'illustre académicien, j'ai tâché, 1°. de décrire quelques méthodes sur lesquelles il n'a point eu de mémoires ; 2°. de comparer tous les procédés de la pêche connus en France, avec ceux qui sont pratiqués en Allemagne, dans le Nord, en Italie & en Suisse ; 3°. de déterminer plus précisément la nomenclature des poissons, encore fort incertaine, en rapportant les dénominations étrangères, comparées entr'elles & avec celles de M. de Linné ; 4°. de rectifier quelques idées qui m'ont paru contraires à l'expérience, & opposées à des découvertes bien constatées, inconnues à notre auteur. Ce sont des doutes plutôt que des décisions : ceux qui voudront s'occuper de ces objets, sauront les appliquer ou les corriger. 5°. Enfin, la table raisonnée, dans laquelle j'ai réuni les matières traitées dans mes notes, avec celles du célèbre académicien, montre plus en détail la nature & l'étendue de mon travail. Outre les auteurs originaux, cités au bas des pages, j'ai eu sous les yeux les notes du savant M. Schreber, éditeur de la traduction allemande des cahiers des arts, à qui je rends hommage d'une multitude de choses qui seront très-utiles à tous ceux entre les mains de qui tombera cet ouvrage. C'est ainsi que M. Schreber atteindra le but de tous les vrais savans.

ILS sont assez récompensés, s'ils ont pu faire du bien aux hommes sans distinction de peuples, sans aucun préjugé d'incérêt ni de vaine gloire. Quels immenses progrès n'auraient pas fait les connaissances humaines, si cette façon de penser si naturelle & si simple, avait été, depuis la renaissance des lettres, celle du plus grand nombre des littérateurs !

ATHÉNÉE (*) cite plusieurs écrivains grecs qui ont décrit les pêches & l'histoire des poissons ; mais leurs ouvrages sont perdus, & leurs noms sont tout ce qui nous reste. Oppien (***) a donné en grec un poëme en cinq chants sur la pêche. Sozomène rapporte que l'empereur Severe donna à l'auteur une pièce d'or pour chaque vers. Parmi les modernes, M. Schreber rapporte les auteurs suivans, qui ne sont pas tous également connus en France.

(*) *Deipnosoph.* liv. I, pag. 17, ed. CA. SAUBON.

(**) La première édition que je connaisse

de ce poëme, est celle de Florence, 1515, in-8°. On en a une autre de Paris, de 1555, in-4°. & une troisième d'Anvers, de 1597.

UN petit ouvrage, imprimé à Zurich au commencement du seizieme siecle, sous ce titre: wie man Fisch und Vögel fangen soll, nebst MANGOLDS Fischbuche, &c.

JANUS DUBRAVIUS, de piscinis, 1547. *Cet ouvrage a été réimprimé avec une préface de CONRING.*

CONR. HERESBACHII de venatione, aucupio & piscatione compendium, Colon. 1573, 8°.

FREDER. BRUCKMANNI tractatus de venatione, piscatione & aucupio, Spira, 1505.

WALTEN and COTTONS univerval Angler, Lond. 1676.

ANDRÆAS LEOP. STENZL VON CRONFELS, Teichordnung, Ollmütz, 1680, 8°.

NICOL. PARTHENII piscatoria & nautica, Neap. 1686, 8°.

The whole art of fishing, Lond. 1715, 8°.

L. D. B. traité des étangs, viviers, fossés, &c. Paris, 1717, 8°.

FRIED. VON FLEMMING, teutscher Fischer, Leipzig, 1724, in folio.

The gentlemen Fischer, or the whole art of angling, London, 1727, 8°.

JOH. LUDEWIG HEGERS Teich-und Weiherlust, Franckfurt 1727, 8°.

E. FRID. VON STEINBOCK Kunst der edlen Fischerey, Nürnberg, 1730, 8°.

DESLANDES, recueil de différens traités de physique & d'histoire naturelle, &c. Paris, 1736, 8°. *Il y est parlé de la pêche du saumon.*

ANDR. CELSII dissertatio de novo in fluviis Norlandorum piscandi modo. Resp. AND. HALLAND, Upsal, 1738, 4°.

WILLIAMSON'S britisch Angler. London, 1740, 8°.

FRONDII dissertatio de piscatura harengorum in Roslagia, resp. NIC. HUMLE. Upsal, 1745, 4°.

Wohlbewahrte Fischergeheimnisse, &c. Nürnberg, 1758, 8°.

D. GOTTL. HENR. KANNEGIESSER, de cura piscium per Slesvici & Holfatiæ ducatum usitata, Kilon. 1750, 8°.

GOTTFR. JAC. WAGNERS vollkommener Fischer. Bresl. 1762, 8°.

HEINR. WILH. DOBEL, von der Fischerey, dans l'ouvrage intitulé: der Jäger-practick, pag. 62.

JOH. HEINR. ESCHER VON DER BERG, Abhandlung von der Teichwirthschaft; dans les dissertations de la société de physique de Zurich, part. II, 1764, 8°.

NIC. GISLER, von der Sackfischerey in Nordland: dans les mémoires de l'académie de Suede, part. XV, pag. 198.

ZAC. WESTBECKS, Beschreibung der Skotspieggfischerey, *ibid.* part. XV, pag. 265.

Réponse à cette question: quelle est la meilleure maniere de former & d'entretenir des étangs? dans les mémoires de Suede, part. XXX, pag. 182.

Des grands avantages des étangs, & de la maniere de les construire, de les peupler & de les entretenir: dans les nouvelles économiques de Leipsic, part. II, pag. 12.

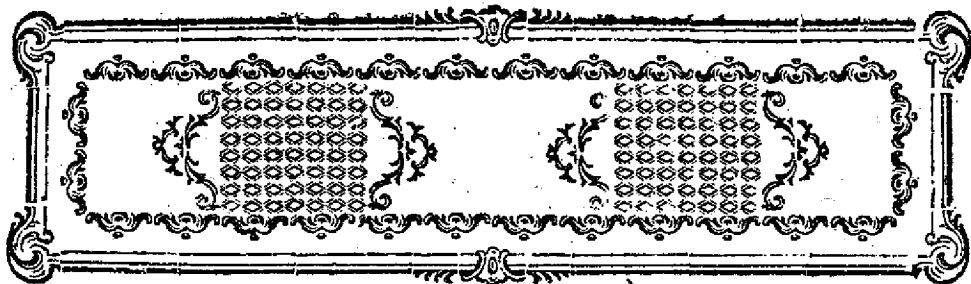
Nutzbahre Einrichtung und Bestellung der Teichfischerey. SCHREBER Buzowische Sammlung Oecon. Schriften, part. II, pag. 323.

T R A I T É

D E S P Ê C H E S ,

E T

HISTOIRE DES POISSONS.



T R A I T É
D E S P Ê C H E S,
E T
H I S T O I R E D E S P O I S S O N S,
O U
D E S A N I M A U X Q U I V I V E N T D A N S L ' E A U .

I N T R O D U C T I O N . (1)

1. I L serait superflu de s'étendre beaucoup sur l'utilité du travail que nous entreprenons. Tout le monde fait que la pêche occupe & fait subsister un grand nombre d'hommes robustes & utiles à l'état.

2. C E métier pénible forme les bons matelots ; les pêcheurs s'accoutument à supporter les fatigues qu'offre sans cesse l'élément sur lequel ils passent la plus grande partie de leur vie. Ils s'enhardissent jusqu'à la témérité, & au point de braver les vents & les flots.

3. U N adulte peut en quelques campagnes devenir bon soldat : mais pour faire un vrai matelot , il faut qu'il ait fréquenté la mer dès son enfance , pour former son tempérament à un élément qui ne lui est pas naturel ; il faut qu'il

(1) Cette première section du *traité des pêches* parut à Paris en 1769. Elle fut publiée en allemand en 1772 , & elle fait partie du onzième volume de la traduction

allemande. M. le docteur Schreber a joint à son travail une foule de recherches utiles & d'observations importantes , dont je ferai part à mes lecteurs.

acquiere une agilité qui dans certaines circonstances est supérieure à celle de ces gens qui gagnent leur vie à faire des tours de force : aussi ne peut-il parvenir à savoir bien son métier, que quand il l'a pratiqué la moitié de sa vie. L'émulation lui fait surmonter toutes ces difficultés.

4. LE fils d'un pêcheur veut dès son enfance suivre son pere ; il s'embarque dans de frêles bateaux, & se familiarise peu à peu avec un élément qui doit lui fournir sa subsistance : à mesure que son tempérament se fortifie, il quitte des fonctions peu pénibles, pour en prendre qui exigent plus de forces ; il les desire même par goût pour son état. Après avoir bravé les dangers de la mer, les matelots ne sont point effrayés par l'ennemi : de là vient qu'ils sont presque tous intrépides dans les combats. C'est ainsi que les pêcheurs, après avoir fait leur premier apprentissage sur des barques, passent au service du commerce en qualité de matelots, & parviennent par degrés à servir avec honneur sur les vaisseaux du roi.

5. TOUT ce que nous venons de dire regarde les grandes pêches ; car ce serait envisager le métier de pêcheur sous un point de vue qui lui serait peu avantageux, que de ne prêter attention qu'à celles qui se pratiquent dans les rivières & aux bords de la mer. Il faut pour les grandes pêches, telles que celles du hareng, de la morue, de la baleine, &c. faire de longues & pénibles navigations ; & pour d'autres moins considérables, s'éloigner plus ou moins des côtes, & tenir la mer la nuit comme le jour. C'est ce qui met les pêcheurs en état de devenir d'excellens pilotes-côtiers. Entrons à ce sujet dans quelques détails.

6. LES bords de la mer présentent bien des objets différens. Ici, ce sont des rochers fort élevés & escarpés : là, les rochers ont moins d'élévation, & sont quelquefois recouverts par l'eau des hautes marées : ailleurs, ce sont des dunes ou grandes montagnes de sable : quelques côtes sont formées par des terres plus ou moins dures, mêlées de pierres qui, tombant à la mer, s'arrondissent par les frottemens qu'occasionne le mouvement de l'eau ; en cet état elles forment ce qu'on nomme *le galet* (2). On trouve aussi des plages très-étendues, formées de vase ou de galet, qui étant peu inclinées, sont recouvertes à une grande distance par l'eau de la marée. Çà & là se trouvent, soit les embouchures des fleuves, soit des crics, des anses, des ports qui servent d'asyle aux pêcheurs quand ils sont pris de gros tems. En s'écarr-

(2) M. Schreber assure que la côte près de Doberau, que l'on nomme dans le pays *der heilige Damm* (la sainte digue) dans le Mecklenbourg, est toute formée de pierres de différentes especes, arrondies par le frottement. V. *Sammlung, œconomischer Schrif-*

ten, tom. V, pag. 491. *Butzow*. La digue de corail, *Corallendamn*, dans la Gothie, province de Suede, n'est composée que de corails arrondis & polis. V. LINN. *Gothländische Reise*, pag. 207, 251, & 302.

tant des côtes, on trouve les mêmes variétés, des rochers, des islots qui, s'élevant au-dessus de la surface de la mer, forment comme des archipels, où les pêcheurs peuvent mettre pied à terre. D'autres, étant à une petite profondeur sous l'eau, occasionnent des brisans qui annoncent des écueils très-dangereux.

7. LES fonds de la mer sont de roche, de galet, de gravier, de sable, de fragmens de coquilles, d'argille, de vase, de plantes marines, &c. Il est très-essentiel aux pêcheurs de connaître toutes ces variétés, ainsi que la profondeur de l'eau, pour savoir si l'ancrage y est bon, quels sont les poissons qui s'y trouvent le plus abondamment, quelle espèce de pêche on peut y pratiquer, & quelle route ils peuvent suivre la nuit, soit pour faire leur pêche, soit pour gagner la côte.

8. CE sont ces connaissances, qu'ils doivent à une longue & continuelle pratique, qui les ont mis en état de former des espèces de cartes qu'ils n'ont point tracées sur le papier, mais qu'ils ont dans la tête. Chaque endroit porte un nom connu de tous les pêcheurs d'une côte. Pour en donner une idée, je choisis les fonds & les ridaïns que les pêcheurs de Haute Normandie fréquentent entre les côtes de France & d'Angleterre par le travers de Dieppe; ce seul exemple suffira pour donner une idée de ce qui se pratique entre les pêcheurs sur les autres côtes, tant de l'Océan que de la Méditerranée. Au moyen de ces cartes qu'ils ont toujours présentes à la mémoire, les pêcheurs connaissent dans le plus grand détail les fonds de leur côte, & ils savent ceux qui sont fréquentés par différentes espèces de poissons.

9. LE port de Dieppe à la côte de France dans la Haute Normandie, pays de Caux, est établi S S E, eu égard à la petite ville d'Hastings de la côte méridionale d'Angleterre, dans le comté de Suffex, qui lui reste au N N O. Partant de cet établissement, voici les différens fonds que rencontrent les pêcheurs qui exercent leur métier par le travers des côtes de France à celles d'Angleterre.

10. LE premier fond qu'ils trouvent en traversant le canal, se nomme le *blanc fond d'Erangue*: il commence à environ deux lieues de la côte; il a demi-lieue de large, fond de sable, par douze brasses d'eau. Le terrain qui suit est de roche, par dix-huit brasses: il peut avoir un quart de lieue de large; les pêcheurs le nomment *le Larron*.

11. ON rencontre ensuite *le heu de limon*, sur quatorze brasses, lequel a environ un quart de lieue de largeur: puis le fort fond dit *P'Estellande*, sur quinze brasses; celui-ci est des plus rudes & des plus mauvais; il est aussi étroit que les autres.

12. QUAND on l'a traversé, on se trouve par 13 à 14 brasses sur *le fond blanc d'Estellande*, qui est un des meilleurs & des plus sains qu'on puisse ren-

contrer aux côtes de France ; il a environ une demi-lieue de large. Tous ces fonds ne passent guere au N O les roches d'Ailly ; mais ils s'étendent fort avant à l'est vers les côtes de Picardie.

13. APRÈS le fond d'Etellande on trouve le *roquet de Saint-Michel*, fond de roche, par 18 brasses, mais fort doux ; il n'a guere qu'un quart de lieue. Ensuite est le *Bonival blanc*, fond de sable sur 18 brasses, qui a environ une demi-lieue de largeur.

14. LE *roquet S. Laurent* commence environ à cinq lieues de terre ; il est mêlé de roche, de blanc fond & de gravier, sur 20 à 22 brasses. Puis vient le blanc fond de *Caddeville*, qui est un des meilleurs qui se trouvent à la vue des côtes de France ; ce banc a une lieue de large, fond de sable, sur 22 brasses.

15. A trois lieues de distance de Caddeville, par 30 ou 32 brasses d'eau, on rencontre un fond dur & de roches, qui a une lieue de largeur ; ensuite, sur la même profondeur d'eau, le fond qu'on nomme *de parmi mer*, qui est d'abord de sable, & devient ensuite de roche : il a environ deux lieues & demie de largeur. On y pêchait autrefois beaucoup de vives ; elles y sont maintenant fort rares.

16. PAR 26 à 27 brasses se trouve un fond de petites roches assez douces, qu'on nomme les *roquets de Feulague* ; & ensuite le *petit Feulague*, qui était autrefois très-abondant en vives.

17. EN suivant, on se trouve sur les *petits roquets* par 30 brasses ; ce fond n'a qu'un quart de lieue de large, & est contigu à un petit blanc fond d'une demi-lieue de large sur 24 brasses, fond de sable.

18. PLUS loin est le *roquet d'Eleppe*, par 28 jusqu'à 35 brasses d'eau, fond de roche assez doux, qui peut avoir deux lieues de large.

19. PLUS on s'approche ensuite des côtes d'Angleterre, plus le fond s'éleve, jusqu'à n'avoir plus que deux brasses d'eau.

20. CE petit détail, que nous ne donnons que d'après un mémoire de pêcheur, offre une idée des plans que les pêcheurs se forment du fond de la mer. Ce n'est cependant pas tout. Comme sur les fonds de sable & de coquillage, il se forme des especes de butes que les pêcheurs nomment *ridains*, *rideaux*, quelquefois *ridelles*, & où les poissons se plaisent plus qu'ailleurs, on en tient compte. On fait, par exemple, qu'il y en a un fort grand sur le fond de Caddeville ; trois sur le roquet de S. Laurent, nommés *poignans* ou *rideaux devers l'eau* ; sur le roquet de S. Michel, deux grands rideaux que les pêcheurs appellent *bourbeaux* ; sur le fond du Larron, un qu'on nomme *de S. Martin* ; sur le fond blanc d'Erangue, trois que les pêcheurs appellent *les masses* ; &c.

21. IL est évident que des pêcheurs qui connaissent dans un aussi grand

détail les parages qu'ils fréquentent, & qui de plus ont eu lieu d'étudier la force & la direction des courans, sont les meilleurs pilotes-côtiers. La sonde, dont le dessous frotté de suif leur indique la profondeur & la nature du fond, leur suffit pour connaître leur position: ils savent, par exemple, que par tant de brasses, fond de roche, de sable, de coquillage, de vase, &c. ils sont à tel endroit; & au moyen de la boussole, ils connaissent encore pendant la nuit la route qu'ils doivent tenir pour gagner le port ou la côte, comme s'ils appercevaient les balises, les amers, ou les signaux qui les guident pendant le jour.

22. C'EST pour ces raisons qu'à Dunkerque, ainsi que dans les autres ports où les grandes pêches sont établies, les chambres du commerce fournissent avec la plus grande confiance pour pilotes aux vaisseaux du roi qui vont dans le nord, les doyens des pêcheurs; la grande pratique qu'ils ont leur faisant connaître tous les bancs & les écueils: au lieu que les pêcheurs qui ne sont pas assez anciens pour avoir passé par les charges qu'on peut regarder comme des preuves de leur capacité, sont obligés d'aller toujours en tâtonnant & la sonde à la main.

23. IL y a, dans les départemens, des hydrographes nommés & payés par le roi pour enseigner la théorie de la navigation aux élèves, qui, après avoir subi un examen, & sur l'attestation de l'hydrographe, sont reçus pilotes par les amirautés. Ces écoles sont de la plus grande utilité, sur-tout pour former les pilotes-hauturiers qu'on emploie dans les grandes navigations. Quelques principes de pilotage sont même utiles aux pilotes-côtiers qu'on prend pour les atterrages: mais c'est la pratique de la pêche, qui donne à ces derniers une connaissance parfaite des fonds, des sondes & des courans.

24. CES considérations, jointes à la grande utilité de la pêche, ont engagé à établir sur presque toutes les côtes une espece de juridiction consulaire, composée de pêcheurs qui sont choisis & élus par tous leurs camarades. Ces juges, qu'on a coutume de nommer *prud'hommes*, *anciens*, ou *jurés-pêcheurs*, sont presque toujours irréprochables dans leurs mœurs & leur conduite, & très-experts dans leur métier.

25. IL a paru nécessaire de confier la police des pêches à ces prud'hommes, parce que les jugemens sur le fait des pêches dépendent d'une infinité de combinaisons qui ne peuvent être connues que par ceux qui ont long-tems pratiqué toutes les différentes especes de pêches. Ces raisons ont déterminé nos rois à conserver les prud'hommes des pêcheurs dans le droit de donner des réglemens de police sur la pêche, ainsi que de juger définitivement & sans appel toutes les contestations qui s'éleveraient entre les pêcheurs relativement à l'exercice de leur métier. C'est ce qui est expressément porté dans les lettres-patentes qui leur ont été accordées. Leurs loix, ou, si l'on veut, leurs cou-

tumes, font religieusement observées, quoiqu'elles ne soient point rédigées par écrit ; & leurs formes judiciaires sont très-simples. Pour en donner une idée , je vais rapporter celle qui s'observe à Marseille.

26. QUAND quelque pêcheur croit avoir droit de se plaindre d'un autre , il donne deux sols à la boîte du luminaire de S. Pierre , & il déclare que c'est pour appeller un tel en jugement. Le sommé est obligé de comparaitre devant les prud'hommes. Chacun y expose ses raisons. L'équipage des deux patrons est appelé & interrogé , & sur leur déposition le jugement est sur-le-champ prononcé & exécuté ; car si le condamné refuse de se soumettre à ce qui a été ordonné , on arrête son bateau , & il ne peut aller à la pêche que quand il a satisfait au jugement. Tous les frais se réduisent aux deux sols qu'on a donnés pour le luminaire de S. Pierre.

27. QUAND tout se passe en regle , les prud'hommes n'étant choisis par les pêcheurs que lorsqu'ils ont donné des preuves de leur intégrité , & que par une conduite irréprochable ils se sont attiré l'estime des autres pêcheurs , ils méritent d'être protégés & soutenus contre la mutinerie de quelques particuliers qui veulent s'écarter de la regle. Il serait même à souhaiter qu'on essayât de faire de plus en plus respecter cette juridiction subalterne , qui est établie entre les pêcheurs conformément à la simple nature , & qu'on les engageât à réprimer les abus qui tendent à la destruction du poisson. En un mot , il paraît essentiel de conserver aux prud'hommes les petits droits qu'on leur a accordés , & qui sont l'unique récompense honorable de leurs pénibles travaux. Je vais rapporter un fait qui fera connaître comment la juridiction des prud'hommes peut influer sur la conservation du poisson.

28. COMME les prud'hommes de Marseille veillent également à ce qui peut rendre la pêche abondante & à la conservation du petit poisson , ils jugerent qu'il fallait empêcher que pour certaines pêches on se servit de trop petits ains , afin qu'en employant de plus gros , les petits poissons ne pussent pas s'y prendre.

29. DANS cette vue ils rangerent par classes , sous divers numéros , tous les ains ou hameçons de différentes grandeurs ; enforte que chaque numéro spécifiait la force , la hauteur & l'ouverture des ains qui devaient servir pour telle ou telle pêche , & ils s'étaient prohibé l'usage de ceux qui étaient plus petits , & qui pouvaient prendre des poissons trop jeunes pour être exposés en vente. Cette loi , quoique non écrite , fut exactement observée , jusqu'à ce que des Catalans étant venus pêcher dans les mers de Marseille avec de trop petits ains , les prud'hommes s'appercurent du tort que cette dérogation à la regle produisait sur l'abondance du poisson. Ils renouvelèrent la défense , & contraignirent tous les pêcheurs de se mettre en regle : ce qui fut exécuté , tant par les pêcheurs Provençaux , que par les étrangers.

30. Nous avons prouvé que la pêche à la mer fournit à l'état de bons matelots & d'excellens pilotes-côtiers : mais la pêche, considérée en général, présente encore une utilité bien sensible, quand on la regarde du côté des alimens qu'elle procure. Combien de bons poissons s'élevont dans les étangs & les rivières : les carpes (3), les brochets (4), les perches (5), les truites (6), les barbots (7), les tanches (8), les lottes (9), les anguilles (10), &c. Plusieurs excellens poissons sortent de l'eau salée, remontent dans les rivières, & fournissent par-là à ceux qui habitent le continent, une partie des productions de la mer. Les esturgeons (11), les faumons (12), les alofes (13), les plies (14), les éperlans (15), &c. remontent dans les fleuves, quelquefois très-loin de la mer, qui est sans contredit le réservoir le plus abondant d'une infinité d'especes différentes de poissons. Ses productions en ce genre sont si variées, que personne ne peut espérer de savoir les distinguer toutes. Les pêcheurs les plus anciens & les plus laborieux en prennent de tems en tems qui leur sont inconnus, & il y a tout lieu de soupçonner que la mer en nourrit beaucoup d'autres dont on n'a aucune idée.

31. ON distingue le produit des pêches en poissons frais, qu'on mange tels qu'ils sortent de l'eau ; & en poissons salés, marinés ou boucanés, qu'on peut conserver long-tems sans qu'ils se gâtent.

32. ENTRE les poissons frais, les uns très-déliçats ne peuvent être transportés loin de la mer ; il faut les consommer dans les provinces maritimes. D'autres, dont la chair est moins sujette à se corrompre, sont distribués par les chasses-marée à des distances assez considérables dans les terres. La délicatesse & la rareté de quelques poissons font qu'ils ne paraissent que sur les tables des gens riches ; les pêcheurs les appellent la *grande marée*. D'autres, qui sont de très-bon goût, mais plus abondans, sont à portée des gens qui n'ont qu'une fortune médiocre ; & ceux-là forment ce qu'on appelle la *petite marée*. D'où il suit que, quand une espece de poisson se montre en grande quantité sur une

(3) *CYPRINUS carpio* ; LINN. S. N. 525, note 2. en allemand *Karpen*.

(4) *ESOX Lucius* ; L. S. N. 516, 5. en all. *Hecht*.

(5) *PERCA fluviatilis* ; L. S. N. 481, 1. en all. *Barsche*.

(6) *SALMO Furio* ; L. S. N. 509, 4. en all. *Forellen*.

(7) *CYPRINUS Barbus* ; L. S. N. 525, en all. *Rothbart*.

(8) *CYPRINUS Tinca* ; L. S. N. 526, 4. en all. *Schleyen*.

(9) *GADUS Lota* ; L. S. N. 440, 14. en

all. *Aalraupen*.

(10) *MURÆNA Anguilla* ; L. S. N. 426, 4. en all. *Aale*.

(11) *ACCIPPENSER Sturio* ; L. S. N. 403, 1. en all. *Stöhr*.

(12) *SALMO Salar* ; L. S. N. 509, 1. en all. *Lachs*.

(13) *CLUPEA Alofa* ; L. S. N. 523, 1. en all. *Else*.

(14) *PLEURONECTES Plateffa* ; L. S. N. 456, 6. en all. *Plateisen*.

(15) *SALMO Eperlanus* ; L. S. N. 511, 13. en all. *Stint*.

côte, il peut, après avoir été compris dans la grande marée, être rangé dans la petite. Enfin, d'autres très-abondans & peu délicats, ne méritant pas d'être transportés, sont consommés au bord de la mer par les gens peu aisés, & on ne les comprend point dans les marées.

33. POUR donner une idée superficielle (16) des poissons que la mer fournit, nous les distinguerons, 1^o. en poissons ronds, dont les uns remontent dans les rivières; & de ce genre sont, comme nous l'avons dit, le faumon l'esturgeon, l'aloë, la lamproie, l'éperlan, &c : les autres remontent point dans les rivières; tels sont la dorée (17), la dorade (18), la vive (19), le merlan (20), le colin (21), le rouget (22), le bar (23), l'égreffin (24), le célan (25), le lieu (26), les chiens de mer (27), les marfouins (28), l'anguille (29), le mulot (30), la fardine (31), le maquereau (32), l'orphie (33), le surmulet (34); en Provence, la pélamide (35), le

(16) La distinction que l'auteur donne ici n'est ni scientifique, ni exacte. Il dit lui-même qu'il ne veut donner qu'une idée superficielle des poissons. Les naturalistes ont distingué cette nombreuse classe d'animaux, en *poissons proprement ainsi nommés*, qui n'ont point de poumons, & qui respirent par les ouïes; & les *poissons improprement ainsi nommés*, qui ont la forme extérieure de ces animaux, mais dont la structure intérieure est très-différente. Telle est la baleine, dont l'organisation interne est plus approchante de celle des quadrupèdes; tels sont encore les serpens, &c. qui appartiennent à la classe des insectes.

(17) ZEUS *Faber*; L. S. N. 454, 1. en all. *Petersfisch*.

(18) SPARUS *aurata*; L. S. N. 467, 1. en all. *Goldforelle*. A Marseille, le poisson qu'on appelle *dorade* est le SCIÆNA *umbra*; BRUNNICH, *Ichth.* 60.

(19) TRACHINUS *Draco*; L. S. N. 474, 1. en all. *der Seedrache*.

(20) GADUS *Merluccius*; L. S. N. 439, 11. en all. *der Seehecht*.

(21) Il faut que ce soit une dénomination particulière à quelque province de France.

(22) TRIGLA *Lyra*; L. S. N. 496. BRUNNICH, *Ichth.* note 71. MULLUS *barbatus*; en all. *Rothfeder*.

(23) Autre dénomination provinciale, que je ne trouve point dans les dictionnaires.

(24) GADUS *Eglefinus*; L. S. N. 433, 1. en all. *Schelfisch*.

(25) Je ne trouve point ce nom dans les dictionnaires & autres ouvrages, que je suis à portée de consulter.

(26) Serait-ce une espèce de cabelliau ?

(27) SQUALUS *Carcharias*; L. S. N. 400, 12. en all. *Seehund*.

(28) DELPHINUS *Delphis*; L. S. N. en all. *Delphin*.

(29) En allemand, *der Seeaal*.

(30) MUGIL *Cephalus*; L. 520, 1. en all. *Seebarbe*.

(31) CLUPEA *Sprattus*; L. 529, 2. en all. *Sardelle*.

(32) SCOMBER *Scombrus*; L. 492, 1. en all. *Makrel*.

(33) ESOX *Belone*; L. 517, 6. en all. *der Hornfisch*.

(34) MULLUS *Surmuletus*; L. 406. M. Schreber, qui est ici mon meilleur guide, ne fait point de nom allemand qui distingue ce poisson. Il y en a un grand nombre qui n'ont point de nom français.

(35) SCOMBER *Pelamis*; L. 492, 2. en all. *Pelamide*.

thon (36), la bonite (37), &c. Plusieurs de ces poissons ne font que de passage.

34. LA seconde classe est celle des poissons plats à arête, ou cartilagineux, ce qui comprend les raies (38) de différentes especes, la sole (39), le carrelet (40), la limande (41), la limandelle (42), la barbue (43), la poule de mer (44), le turbot (45), &c ; & la plie, qui remonte dans les rivières.

35. JOIGNONS à cela les crustacées, les écrevisses dans les ruisseaux; à la mer, les crabes (46) de bien des especes différentes, les homards (47), les langoustes (48), les chevrettes (49), &c.

36. A l'égard des testacées, on ne transporte guere dans les grandes villes que les huîtres & les moules; mais on en trouve au bord de la mer une infinité d'autres, dont les pauvres gens font leur nourriture.

37. CE tableau des productions de la mer, quoique représenté fort en raccourci, montre aux pêcheurs de quoi faire une ample moisson: mais il faut qu'ils sachent où ils doivent aller les chercher; car chaque espece de poisson choisit pour son habitation le lieu qui lui convient le mieux: celui-ci se retire dans les rochers, cet autre se plaît & s'enfuit dans le sable, plusieurs cherchent les herbiers & les fonds de vase. Si quelques-uns se tiennent dans les endroits où l'eau est peu agitée, d'autres se plaisent dans les courans occasionnés par les rivières ou l'agitation de la marée. Quand il fait chaud, beaucoup de poissons s'approchent de la côte, à des endroits où il y a peu d'eau, où ils trouvent leur nourriture en abondance. Lorsqu'aux approches de l'hiver le froid se fait sentir, ils se retirent dans la grande eau, où se tenant à une grande profondeur, ils trouvent une eau plus tempérée.

38. UN phénomène bien singulier est celui des poissons de passage, qui, venant dans les saisons réglées, nous offrent des pêches tout autrement abon-

(36) SCOMBER *Thynnus*; L. 498, 3. en all. *Thunfisch*.

(37) SCOMBER *Pelamis*; L. 492. en all. *Bonite*.

(38) En allemand, *Rochen*.

(39) PLEURONECTES *Solea*; L. 457, 9. en all. *Sole*.

(40) PLEURONECTES *Platessa*; L. 457, 9. en all. *Scholle*.

(41) PLEURONECTES *Limanda*; L. 457, 9. en all. *Limande*.

(42) Autre espece de raies que Linné n'a pas dessinée.

(43) PLEURONECTES *Hippoglossus*; L. 456, 4. en all. *die Merrbutte*.

(44) La poule de mer est un oiseau. Je

ne fais s'il y a un poisson auquel on ait donné ce nom.

(45) En allemand *Buttfisch*.

(46) CANCER *Manar*; L. en allemand *Krabbe*.

(47) CANCER *Gammarus*; L. en allemand *Hummer*.

(48) LOCUSTA *marina*. On a confondu sous une même dénomination, la *fauterelle de mer*, le *petit cheval de mer*, & une espece d'écrevisse ou cancre. Voyez BOMARRE, *dict. d'hist. nat.* au mot *langouste*. C'est le CANCER *Locusta* LINN. en allemand, *Seeheuschrecken*.

(49) CANCER *Crangon*; LINN. en all. *Garneelen*.

dantes que celles que peuvent fournir les poissons qui restent sur nos côtes, & qu'on peut regarder en quelque façon comme domiciliés. Quelle richesse en effet que celle que nous fournissent dans certaines saisons les maquereaux, les harengs, les sardines, les morues, les saumons, les thons, &c ! Quoique ces poissons soient excellens à manger frais, ils sont si abondans dans les saisons où ils donnent à certaines côtes, que la plus grande partie serait perdue, si on ne savait pas les préparer de différentes façons pour les mettre en état d'être conservés & transportés fort loin. Ces poissons salés, marinés, desséchés ou boucanés, mettent les pays les plus éloignés de la mer en état de profiter de ses richesses, & forment des branches de commerce très-considérables, qui sont que ces pêches sont d'une utilité supérieure à celles des poissons frais.

39. IL faut que les pêcheurs soient instruits fort en détail de tout ce que nous venons d'indiquer, pour savoir dans quelle saison & en quel lieu ils doivent aller chercher le poisson, dans quelle circonstance ils peuvent l'attaquer avec avantage, & quelle façon de pêcher ils ont à choisir pour prendre telle ou telle espèce; car il y a beaucoup de différentes pêches: & un point de notre ouvrage qui sera bien digne de l'attention des personnes qui se plaisent à réfléchir, est l'exposé clair & détaillé de toutes les industries que les hommes ont imaginées pour saisir leur proie, allant la chercher jusqu'au fond des eaux, dans un élément qui leur est absolument étranger: industries bien au-dessus de celles de la chasse, où les lacs, les pièges, les filets se tendent à la main dans un élément qui nous convient essentiellement. En effet, il n'est pas plus singulier de voir des poissons en poursuivre & en prendre d'autres dans l'eau, que de voir un quadrupède vorace, ou un oiseau de proie, suivre, chasser & se saisir des animaux dont ils sont leur nourriture. Mais il le serait beaucoup de voir des poissons qui ne peuvent sortir de l'eau, parvenir à s'approprier des animaux qui habitent les forêts, ou ceux qui se soutiennent dans l'air sans jamais se reposer sur l'eau.

40. L'HOMME, qui peut tout au plus subsister quelques instans dans l'eau, a réussi, par une infinité de moyens ingénieux, à devenir possesseur de poissons qui habitent un élément si opposé à sa nature. Le gibier essaie de se dérober à la vue du chasseur qui le poursuit, & sa principale ressource est de fuir son ennemi; mais il semble que les poissons soient séparés du pêcheur par une barrière impénétrable, & que retirés au fond des eaux ils soient à l'abri de toute insulte: on verra que l'homme a cependant imaginé une infinité de moyens pour surmonter toutes les difficultés. C'est le détail de ces différentes industries, que nous nous proposons de décrire le plus clairement qu'il nous sera possible.

41. LES arts ne parviennent pas tout d'un coup à leur perfection; les

choses les plus simples se présentent d'abord à l'esprit, & elles conduisent aux plus compliquées, qui elles-mêmes préparent à de nouvelles découvertes. D'abord sans doute ceux qui habitent les bords de l'Océan, ont été ramasser sur le sable les poissons qui y restaient quand la mer était retirée. Les voyageurs nous apprennent que dans des parages peu habités, où le poisson est fort abondant, on en prend facilement à la main, ou presque à la main. Nos côtes ne sont pas assez poissonneuses pour faire usage de cette façon de pêcher. On la pratique néanmoins dans certains bassins entre des rochers, où il reste un peu d'eau à la marée basse; car les poissons qui n'ont pas suivi le retour de l'eau, y sont très-aisés à prendre, & on forme artificiellement de ces sortes de réservoirs, en pratiquant des enceintes à claire-voie avec des filets, ou des claies, des pieux, &c. C'est ce qu'on nomme des *parcs* (50). En faisant ces pêches on s'aperçut que plusieurs especes de poissons s'enfonçaient dans le sable comme pour se dérober à la vue des pêcheurs, & on n'aura pas tardé à trouver des moyens pour les y aller chercher. D'un autre côté, il a paru plus commode, au lieu de prendre les poissons à la main, de les piquer avec des harpons; & ces premières tentatives ont conduit à faire de grandes pêches, qu'on nomme *la fichure* ou *le harponage* (51); ou bien on a saisi les poissons dans une petite poche de filet qu'on ajustait entre les branches d'une fourche. On se sert quelquefois de ces filets, qu'on nomme *trubles* (52), pour prendre grande quantité de poissons, lorsque dans certaines saisons ils entrent, pour ainsi dire, en foule dans les rivières. C'est encore avec la même facilité qu'on prend le poisson des étangs lorsqu'on en a fait écouler l'eau.

42. CEUX qui habitent les bords de l'Océan, observant que dans le flux la mer couvre beaucoup de terrain qu'elle abandonne lors du reflux, & qu'il y avait beaucoup de poissons qui montaient avec l'eau de la marée & se retiraient avec elle, ils ont imaginé une infinité de moyens pour les arrêter à leur retour; des hameçons garnis d'appâts, des chausses ou manches, des filets verticaux, des tramails, &c.

43. PEU à peu les pêcheurs se sont enhardis, & sont devenus plus industrieux; ils ont abandonné les bords de la mer; s'étant mis dans des barques, ils se sont portés assez avant au large, & ont imaginé des moyens d'aller chercher le poisson à une grande profondeur sous l'eau, tantôt avec des dragues (53) qui labourent le fond de la mer, tantôt avec des filets d'une grandeur énorme pour arrêter les poissons qui nagent entre deux eaux; ils ont encore distribué dans la mer une multitude immense d'hameçons, au moyen desquels on prend les poissons, qui sont naturellement voraces.

(50) En allemand, *Fischzaun*.

(51) En allemand, *Fischstechen*.

(52) En allemand, *Hamen*.

(53) En allemand, *Wurfgarnen*. On s'en sert aussi sur la Méditerranée. Voyez *Donati*, *histoire de la mer Adriatique*.

44. Au reste, ce système sur l'origine & les progrès des différentes manières de pêcher, est purement conjectural, & nous n'avons pas cru devoir le suivre pour la division de notre ouvrage (54). Cette marche, commode pour donner une idée générale & superficielle, ne conviendrait pas à un traité complet des pêches. Nous avons jugé à propos de travailler sur un autre plan, que nous allons exposer.

45. LE poisson est naturellement très-vorace; il ne vit presque que de poissons. Ces animaux sont continuellement occupés à se faire la chasse les uns aux autres; les gros mangent les petits, & sont la proie d'autres plus gros (55). Accoutumés à vivre de rapine, ils se jettent avec avidité sur ce qu'on leur présente; & cette voracité a fourni aux pêcheurs divers moyens d'en prendre beaucoup en les attirant par des appâts, soit dans des filets ou des nasses, soit en cachant dans l'appât un crochet fort pointu, qui tient à une corde ou à un fil de métal; ce crochet bien engagé dans le gosier ou le palais du poisson, permet de le tirer hors de l'eau & de se l'approprier. Cette pêche, qu'on nomme *à l'hameçon* (56), se pratique de bien des façons différentes que nous détaillerons dans la suite.

46. LES filets sont des espèces de filtres, au travers desquels l'eau passe aisément, & qui retiennent le poisson. On emploie quelquefois des appâts pour l'attirer; mais le plus communément on se contente de tendre des filets dans des courans d'eau, pour retenir les poissons qui en suivent le cours: ou bien en promenant le filet dans l'eau, on prend ceux qui se rencontrent à son passage.

47. IL y a des filets de bien des espèces & de bien des formes différentes, suivant les lieux où l'on se propose de pêcher, & l'espèce de poisson que l'on chasse. Nous essaierons de les décrire tous, & de faire connaître les circonstances où il convient d'employer les uns plutôt que les autres.

48. DANS l'énumération des filets on doit comprendre les dragues qui servent pour la pêche des coquillages, & les nasses qui, à proprement parler, sont des filets d'osier; ainsi que les bourdigues, qui sont des espèces

(54) Ce système sur l'origine des différentes manières de pêcher, semble trop conjectural. On peut même objecter diverses choses aux principes sur lesquels on le fonde. Si l'Auteur de la nature a donné à l'homme l'empire sur les poissons, il a dû lui donner l'entendement pour les prendre. Toutes les nations connues ont des méthodes de pêcher qui leur sont propres. L'écriture-sainte parle des hameçons avant le

siècle de Moïse. Job XL. 21. Il est fait mention de la truble, Eccl. IX, 12. Voyez là-dessus les recherches de RICHTER, *Ichthyo-théologie*, p. 349.

(55) Il y a des poissons qui se nourrissent de la chair de certaines espèces de poissons; mais il y en a aussi qui ne mangent que des herbes; d'autres vivent dans la fange, & y cherchent leurs alimens.

(56) En allemand, *Angeln*.

d'entonnoirs qu'on fait avec des cannes, & qui conduisent le poisson dans des labyrinthes d'où il ne peut fortir que très-difficilement.

49. ON prend encore des poissons en les attirant avec le feu, ou en les perçant avec des gaffes, des harpons, des fouines, des tridents; & par ces moyens, qu'on nomme *la fichure ou le harponage*, on parvient à se rendre maître des plus gros poissons.

50. CET exposé sommaire des différentes pêches présente ce qui fera l'objet de la première partie de notre ouvrage: dans la seconde, qui sera pour le moins aussi intéressante, nous donnerons la description & l'histoire des poissons. Ainsi les naturalistes y trouveront une ichthyologie, que nous essaierons de rendre la plus complète qu'il nous sera possible, tant par l'exactitude des descriptions, que par la correction des figures; mais que nous bornerons aux espèces de poissons dont nous aurons pu avoir une parfaite connaissance.

51. CE tableau présente un travail bien étendu. Voici l'ordre que nous avons suivi dans son exécution.

52. TOUT l'ouvrage est divisé en deux parties. La première, comme nous venons de le dire, comprend l'histoire des pêches; la seconde, celle des poissons qui en font le fruit.

53. NOUS avons distingué les pêches en trois sections principales, qui seront divisées en plusieurs chapitres & articles.

54. LA pêche aux hameçons forme la première section.

55. NOUS exposons dans la seconde les pêches qu'on fait avec toutes sortes de filets.

56. ON trouvera dans la troisième différentes façons de pêcher, qui n'ont pas pu se ranger avec celles des deux premières sections.

57. IL s'agira dans la seconde partie, de faire connaître les poissons qui font le produit de la pêche. Chaque genre de poisson formera un chapitre, & chaque espèce un article. Nous aurons soin de rapporter, dans l'article où il s'agira d'une espèce de poisson, la façon de le prendre, lorsqu'elle exigera des précautions que nous n'aurons pas suffisamment détaillées dans la première partie. Ainsi, par exemple, comme nous nous ferons bornés dans la 1^{re} partie à dire que la plupart des morues se prennent avec des hameçons, & de représenter ceux qu'on emploie pour cette pêche; nous ferons remarquer dans le chapitre particulier de la morue, qu'il y a plusieurs espèces de ce genre, & différentes façons de les prendre. Nous indiquerons les parages où l'on fait cette pêche: nous détaillerons aussi la manière de saler ou sécher ces poissons, pour les mettre en état d'être transportés dans des lieux fort éloignés sans se corrompre.

58. NOUS traiterons de même ce qui regarde le hareng, la fardine, le maquereau, le saumon, &c.

59. DE semblables détails, qui sont nécessairement très-variés, rempliront la seconde partie; ils ont en eux-mêmes assez d'agrément pour intéresser les naturalistes, & occuper les personnes curieuses. D'un autre côté, l'utilité qui en résulte, est une raison de plus pour nous faire espérer que notre ouvrage sera reçu favorablement du public.

P R E M I E R E S E C T I O N.

DE LA PÊCHE AUX HAMEÇONS. CONJECTURES SUR L'INVENTION DE CETTE PÊCHE.

60. IL est probable, comme nous l'avons déjà dit, que la voracité des poissons a fait imaginer cette façon de pêcher. Effectivement, si l'on jette à l'eau un morceau, soit de viande, soit de chair de poisson, dans un endroit un peu poissonneux, on voit un grand nombre de ces animaux se jeter dessus avec avidité, & se disputer la proie qu'on leur présente. Cette remarque a pu donner l'idée d'attacher l'appât au bout d'une corde; & le poisson l'ayant avalé goulument avec une partie de la corde, on est parvenu, en la tirant à soi, à en amener quelques-uns à terre.

61. AU moins est-il certain que sans aucun autre appareil on peut prendre ainsi quantité de grenouilles & d'écrevisses.

62. ON dit même que, dans des endroits où il y a beaucoup d'anguilles, on en prend avec une baguette de bois tendre, dont on fourre le bout apointi dans un gros ver; les anguilles s'y attachent si opiniâtrément, qu'on peut les tirer de l'eau sans qu'elles lâchent la baguette. (57).

63. J'AI lu quelque part, qu'à la côte de Valence en Espagne, on pêche des anguilles depuis le mois de juin jusqu'en novembre, avec des ficelles au bout desquelles on met un petit morceau de nerf de bœuf; apparemment que les dents des anguilles s'engagent dans le nerf, qui a de la fermeté.

(57) Il ne paraît pas que la pêche dût être excellente, si on la fait de cette manière. On réussira mieux avec des hameçons de nuit. On attache au bout d'une ficelle un paquet de roseau; à l'autre bout, un hameçon, avec l'appât, un petit poisson, un gros ver, &c. Vers le soir on jette dans l'eau un grand nombre de ces hame-

çons. Le roseau nage sur la surface de l'eau. Le lendemain le pêcheur tire la ficelle avec précaution, pour que le poisson ne se dégage pas. Si la pêche est bonne, vous avez autant d'anguilles que de hameçons. On en prend aussi dans des nasses, où on les pique avec des tridents: les Allemands appellent cette sorte de nasses, *Strohmkörbe*.

64. SANS doute que s'étant apperçu que souvent le poisson lâchait sa proie avant d'être à terre, on a imaginé de mettre dans l'appât un crochet fort pointu, qui entrant dans le palais ou le gosier du poisson, empêchait qu'il ne l'abandonnât.

65. IL est probable que ces premiers crochets étaient des épines d'arbre; d'autant qu'on s'en sert encore à quelques-unes de nos côtes: & des voyageurs rapportent que les naturels du Brésil se servent d'épines quand ils n'ont point de crochets de métal.

66. ON lit aussi dans l'*histoire naturelle d'Islande*, que les hameçons dont se servaient les Islandais, étaient anciennement faits avec des os. Dans la suite nous parlerons plus en détail de toutes ces choses: il suffit d'avoir fait appercevoir comment il nous paraît que la pêche aux hameçons s'est perfectionnée peu à peu.

CH A P I T R E P R E M I E R.

Considérations générales sur la pêche aux hameçons.

67. IL nous a paru convenable, avant que d'entrer dans les détails sur la pêche aux hameçons, de présenter des idées générales qui serviront en quelque sorte d'introduction à ce que nous avons à dire dans cette première section. Ce premier chapitre ne contiendra donc que des généralités, ou plutôt des connaissances préliminaires, que nous discuterons dans autant d'articles séparés.

A R T I C L E P R E M I E R.

Des avantages qui sont particuliers à la pêche aux hameçons.

68. LA pêche aux hameçons mérite d'autant plus d'être décrite avec soin, qu'on peut la faire sur toutes sortes de fonds, même au milieu des roches: Elle est praticable dans toutes les saisons de l'année, & presque par toute sorte de tems; car il faut que la mer soit bien grosse pour être obligé de suspendre cette pêche.

69. DE plus, elle est à portée des plus petits pêcheurs, quoiqu'elle puisse s'étendre jusqu'à former une des grandes pêches qu'on fasse à la mer.

70. AJOUTONS qu'elle est sans contredit celle qui contribue le moins à la destruction du poisson; elle ne bouleverse & ne gâte pas les fonds & les herbiers où les poissons déposent leur frai, & où se retirent les plus petits pour

se tenir à l'abri des courans , & à couvert des gros poissons qui leur donnent la chasse : ainsi cette pêche ne porte aucun préjudice aux endroits qui facilitent l'empoisonnement de la mer & des rivières.

71. IL est certain que , si l'on ne pratiquait que cette pêche , on aurait toujours du poisson en abondance ; aussi est-ce presque la seule façon de pêcher usitée au Mexique , où la mer est toujours très-poissonneuse : & à Cadix , c'est celle qu'on pratique principalement en été pour la pêche du poisson frais.

72. QUANTITÉ d'autres façons de pêcher blessent & meurtrissent une infinité de poissons , qui dans cet état ne peuvent être transportés aux lieux où l'on en fait la consommation. Ainsi il en résulte une destruction énorme , qui ne tourne ni au profit des pêcheurs , ni à l'avantage du public.

73. AU contraire , quand on pêche avec les hameçons , le poisson qui mord aux appâts est presque toujours assez grand pour entrer dans la vente ; il est très-frais & , pour ainsi dire , encore vivant , quand on le débarque , parce que souvent les hameçons ne restent que quelques heures à la mer ; & la plupart des pêcheurs ne se servant que de petites barques , s'échouent fréquemment à la côte pour y décharger leur poisson , & recommencer aussi-tôt leur pêche. Les chasse-marées qui en sont prévenus , s'y rendent ; ils chargent le poisson , & peuvent le transporter fort loin dans l'intérieur du royaume.

74. IL n'en est pas de même de celui qui a été meurtri & fatigué par les filets ; il est souvent mort & oyé quand on le retire de la mer ; & s'il y a resté trop long-tems dans les filets , il est presque gâté avant qu'on puisse l'exposer en vente.

75. LES poissons les mieux conditionnés sont donc ceux que fournit la pêche aux hameçons ; c'est pourquoi les chasse-marées les paient beaucoup plus cher que ceux qui ont été pris aux filets.

76. S'IL y a un reproche à faire à cette pêche aux hameçons , c'est qu'elle consomme une grande quantité de poissons pour les appâts. Quand on emploie à cet usage de petits poissons de toute espèce , comme il en faut quelquefois jusqu'à six pour un seul hameçon , c'est un grand préjudice pour l'empoisonnement de la côte : & attendu qu'il arrive souvent que les pêcheurs sont obligés d'en acheter de gros , ce sont des frais considérables , dont quelquefois le produit de la pêche ne les dédommage pas.

77. MAIS on peut dire à l'avantage de cette pêche , qu'on y prend de presque toutes les espèces de poisson. Dans les eaux douces , outre les goujons (58) , les ablettes (59) , les éperlans de rivière (60) , les loches , les gardons , on

(58) *COTTUS Gobio*, LINN. S. N. note 542, 6. en allemand, *Grundlingen*.

(59) *CYPRINUS alburnus*, LINN. S. N. 531, 24. en all. *Blicken* ; en suédois, *Löja*.

(60) Petit poisson de mer , qui remonte dans les rivières. On en prend beaucoup dans la Seine. Sa chair est de très-bon goût ; & on lui trouve l'odeur de la violette. Il

prend des brèmes, des barbeaux, des lottes, des anguilles, des perches, des tanches, des brochets, des carpes, des truites, des faumons, quelquefois des esturgeons.

78. ON prend aussi à la mer toutes sortes de poissons plats, des soles, plies, barbues (61), limandes, carrelots, turbots, raies, &c. & de presque toutes les espèces de poissons ronds, tels que merlans, maquereaux, vives, bars, mulets (62), morues, quelquefois des thons, des esturgeons, des marfouins, & encore des crustacées de plusieurs genres. Ainsi on peut dire qu'on prend avec les hameçons des poissons de tous les genres, & des espèces les plus estimées.

A R T I C L E S E C O N D.

Explication de quelques termes qui sont particuliers à la pêche aux hameçons.

79. COMME nous serons obligés d'employer différens termes qui sont propres à la sorte de pêche qui nous occupe présentement, & qui sont peu connus des ceux qui n'ont pas fait une étude des pêches, il est nécessaire, pour nous rendre intelligibles, de les définir, & d'entrer dans quelques détails qui forment, pour ainsi dire, les principes fondamentaux de la pêche aux hameçons. Ce que nous aurons à dire dans la suite, en deviendra plus clair.

80. IL est à propos de prévenir qu'on ne doit pas être surpris de voir donner quantité de noms différens aux mêmes objets, sur-tout quand ils appartiennent à la marine, puisqu'on parle différentes langues ou différens patois dans plusieurs des provinces de France qui bordent la mer. D'ailleurs il n'y a point de petit port où les pêcheurs n'aient adopté des expressions qui leur sont particulières, & qui souvent ne sont que celles des ports voisins défigurées. A notre égard nous avons employé les termes qui nous ont paru être d'un plus commun usage, sans prétendre qu'ils soient meilleurs que les autres.

81. IL est assez ordinaire de dire différemment *pêcher à la ligne*, ou à *l'hameçon*: cependant ces termes ne sont point synonymes; & pour prendre une juste idée de leur signification, il faut être prévenu que les marins appellent *ligne* une corde menue: c'est dans ce sens qu'ils disent *une ligne de pêche*, *une ligne de loc* (63), *une ligne de sonde*, *une ligne d'amarrage*, &c. Ainsi, exacte-

semble qu'il ne vaud pas la peine de prendre à l'hameçon de petits poissons, tels que le goujon, l'éperlan & d'autres.

(61) PLEURONECTES *Hippoglossus*; L. 456, 4. En allemand *Meerbutten*.

(62) MUGIL *Cephalus*, LINN. En allemand, *See-oder Meerbarbe*.

(63) Petite corde attachée à un morceau de bois de huit à neuf pouces de long, qu'on charge d'un peu de plomb, afin qu'il demeure sur l'eau dans l'endroit où on le jette. Par le moyen de cette corde on estime le chemin d'un vaisseau, en mesurant le bout de corde qu'on a dévidé

ment parlant, la ligne est la corde ou ficelle, à laquelle on attache le crochet qu'on a coutume à'appeller *hameçon*: & c'est pour cela qu'on dit *pêcher à la ligne*, lorsqu'on pêche avec un hameçon; prenant dans ce cas la ligne pour la partie principale de cette pêche. Mais pour que cette expression fût exacte, il ne faudrait l'employer que quand on tient à la main une corde simple, au bout de laquelle est un hameçon.

82. SI l'on tient à la main une perche à laquelle est attachée une ligne garnie d'un hameçon, cette manière de pêcher se nomme à *la canne*, ou *cannette*, en Italie *canna* ou *cannaccia*, parce que l'on compare la perche à une canne, d'autant que cette perche est souvent faite avec un roseau, qui s'appelle en latin *canna*.

83. QUELQUEFOIS, sans se servir de perche, on tient à la main une ligne garnie d'un hameçon: c'est ce qu'on peut appeller exactement *pêcher à la ligne*. Les pêcheurs de rivière nomment *bricolle* cette même ligne, lorsqu'elle est amarrée à un pieu dans une rivière.

84. QUAND on attache plusieurs lignes à un corps pesant qu'on laisse tomber au fond de l'eau, cette façon de pêcher s'appelle *pêcher par fond* (64), & elle prend différens noms suivant qu'on dispose différemment les hameçons, ou au bord d'un panier qu'on appelle en Provence *couffe* (65) *de palangre*; ou à une croix de fer que les Provençaux nomment *fourquette*; ou à une baguette recourbée & chargée d'un plomb, qu'on nomme *l'archet*; ou de plusieurs autres façons qui reviennent à peu près à la même, & dont nous parlerons dans la suite.

85. DES lignes garnies d'hameçons, qui sont attachées à une pierre au bord de la mer, s'appellent *petites cablières*, dans l'Océan; parce que les pierres dont on se sert pour faire caler les cordes, se nomment aussi *cablières*.

86. A l'égard de la *pêche aux grosses cablières*, elle consiste en une corde qui répond à deux grosses pierres, & qui dans sa longueur est garnie de cordes menues, auxquelles sont attachés les hameçons.

87. QUAND ces cordes menues garnies d'hameçons se trouvent distribuées en nombre sur une corde principale, cette corde s'appelle dans l'Océan *bauffe* ou *maîtresse corde*, & dans la Méditerranée *maître de palangre* (66), parce que ce qu'on nomme dans l'Océan *pêcher aux cordes*, s'appelle dans la Méditerranée *palangrer*: dans l'Océan on dit un *pêcheur cordier*, & dans la Méditerranée

pendant un certain tems, ordinairement une demi-minute, pendant lequel le vaisseau poussé par le vent, s'est écarté du *loke*.

(64) Les Allemands nomment cette sorte de pêche, *Nachtangeln*.

(65) *Couffe*, mot provençal qui signifie *corbeille*.

(66) La palangre est un bateau plat, de grandeur médiocre, dont on se sert pour pêcher dans la Méditerranée.

un pêcheur palangrier. Les Génois appellent *paramitte* ce que les Provençaux nomment *palangre*.

88. ASSEZ souvent, au lieu de tendre les bauffes sur le sable avec des cablières aux bouts, on les attache sur des piquets; c'est ce qu'on nomme *tendre sur palots*.

89. A l'égard des lignes fines qui partent de la maîtresse corde, on les nomme dans l'Océan *lignes* ou *lannes*, quelquefois *semelles*. C'est au bout de ces lignes latérales que sont attachées celles qui portent les hameçons: & celles-ci se nomment *piles* ou *empiles* dans l'Océan, & *bresseaux* dans la Méditerranée. Il est assez ordinaire d'attacher les hameçons immédiatement aux lignes qui partent de la maîtresse corde; en ce cas elles tiennent lieu de piles, & en portent quelquefois le nom.

90. UNE pièce de cordes, garnie d'empiles & d'hameçons, se nomme souvent dans l'Océan une *pièce d'appelet*: & un nombre de pièces d'appelets ajoutés bout à bout, forme ce qu'on nomme une *teffure*. Cette dénomination conviendrait mieux aux filets; mais les pêcheurs-cordiers se la sont appropriée. C'est par un semblable abus de dénomination, que les pêcheurs-cordiers disent qu'ils *tendent leurs rets*, lorsqu'ils mettent une teffure à la mer.

91. ON varie encore de plusieurs autres manières la disposition des cordes: d'où résultent différentes façons de pêcher, auxquelles on donne des noms particuliers, comme quand on dit *pêcher par fond* ou *à corde flottante*, qu'on nomme la *bêlée* ou *au libouret*, &c.

92. NOUS aurons souvent occasion de parler de ces diverses pêches; mais nous nous contenterons présentement d'en donner une légère idée. Il faut donc savoir que certains poissons ne quittent guère le fond de l'eau, & qu'on ne peut les prendre qu'avec une teffure étendue sur le fond. Pour cela, on la charge de corps pesans; c'est ce qu'on nomme *pêcher par fond*.

93. D'AUTRES poissons se tiennent entre deux eaux, & pour les prendre on met quelques cailloux sur la maîtresse corde, que l'on empêche d'aller au fond, en la soutenant de distance en distance par des lignes garnies de flottes de liege qui nagent sur l'eau. Il est sensible qu'en tenant les lignes plus ou moins longues, on fait enforte que la teffure soit plus ou moins éloignée de la superficie. Quelquefois encore on met les flottes de liege sur la maîtresse corde, & on charge les empiles de petits morceaux de plomb: c'est ce qu'on pratique dans les chaleurs de l'été, quand les poissons s'approchent de la surface de l'eau, y étant attirés par des insectes qui s'y trouvent quelquefois en grande quantité. Ces pêches se nomment *entre deux eaux* (67), ou la *bêlée*.

94. LES crochets de métal qu'on attache au bout des lignes ou des piles,

(67) En allemand, *zu halben grunde ffchen*.

se nomment communément des *hameçons* ; mais c'est improprement : les pêcheurs de l'Océan les appellent des *hains*, & les Provençaux *moufcleaux*. Nos pêcheurs réservent le terme d'*hameçon* pour un hain garni de son appât. Dans ce sens on peut dire exactement *pêcher à l'hameçon*, puisque pour prendre du poisson il faut que l'hain ait son appât. Voilà les généralités : reprenons plus en détail ces différens objets.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

Des cordes, bauffes, lignes, empiles.

95. ON fait pour de petites pêches, comme à la canne, des lignes fines avec du crin ou de la soie ; mais pour les grandes pêches, les maîtresses cordes, de même que les lignes & les empiles, sont faites avec de bon chanvre, premier brin, filé plus ou moins fin, suivant la grosseur que doivent avoir les lignes. On commet ordinairement ces fils en aussière (68), & rarement en grelin (69) : les aussières sont faites de deux ou trois fils, ou trois faisceaux de fils simplement commis les uns avec les autres ; & les grelins sont faits avec trois aussières commises ensemble (*). Au reste, on proportionne la grosseur des cordes & celle des lignes à l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

96. LORSQUE les piles ou les empiles doivent être grosses, on les travaille ordinairement comme la maîtresse corde, avec la seule différence qu'elles sont plus menues, comme on le voit en GIH (*fig. 1, pl. II*). Mais quand les hains sont petits, on les attache immédiatement à la ligne qui est faite d'un fil retors, formé de deux bons brins de fil à coudre, (*pl. IV, fig. 3*) ; alors la ligne sert d'empile : c'est ce fil double qu'on appelle du *bitord* : nous dirons dans la suite comment on le fait.

97. QUAND on se propose de prendre des poissons qui couperaient les empiles avec leurs dents, on fait les piles avec du crin (*pl. IV, fig. 3*). Quelques personnes trouvent plus avantageux de tordre les fils de crin pour en former un cordonnet, comme nous l'expliquerons dans la suite en parlant de la pêche à la canne. Mais il vaut mieux faire ces empiles avec du fil de laiton (70), tantôt simple, tantôt double, ou encore roulé en forme de cordonnet (*pl. I, fig. 9*). Quelquefois aussi, comme nous le dirons dans la suite, on fait avec ce fil une espece de chaînette.

(68) En allemand, *gezwirnt*.

(69) En allemand, *ungezwirnt*.

(*) Voyez le *traité de la fabrique des manœuvres des vaisseaux, ou l'art de la corderie perfectionné*, publié à Paris en 1747,

& réimprimé en 1769, avec des additions considérables.

(70) En Allemagne, on ne se sert pas de fil de laiton ; mais les pêcheurs font une espece de petite chaîne.

98. SUR la maîtresse corde AB (*pl. II, fig. 1*) sont attachées par un noeud qu'on nomme une *double clef* (70), des cordes latérales semblables à CC, que nous avons dit qu'on nommait *lannes, semelles*, & en Provence *breffeaux*. C'est à l'extrémité de ces lannes que sont attachées les piles ou empiles CH. On donne aussi le nom de *lanne* aux cordes qui attachent les cailloux à la maîtresse corde.

99. C'EST aux piles GHI qui sont attachés les ains K.

100. IL y a des piles ou empiles simples, d'autres doubles, BDG; on les nomme *piles ovales*, & quelquefois *estropes*.

101. NOUS avons représenté sur la *pl. II, fig. 1*, un caillou E attaché à la maîtresse corde AB par une lanne D, au moyen d'un noeud qu'on nomme *demi-clef*.

102. QUELQUEFOIS le caillou est amarré à la maîtresse corde par une *lanne double*.

103. QUAND la maîtresse corde n'est pas fort grosse, les cailloux y sont souvent attachés immédiatement, comme on le voit en *aaa* (*planche V, fig. 1.*)

104. LA plupart des lignes ou cordes qui sont faites de chanvre, sont tannées, quelquefois même gaudronnées: ce n'est pas seulement pour les faire durer plus long-tems, mais encore pour que le poisson trompé par la couleur, prenne la ligne pour du varec, & en soit moins effarouché. C'est pareillement dans cette vue qu'on les teint quelquefois en verd. Nous décrirons ces différentes préparations dans la suite.

105. ON prétend que les Groenlandais empilent leurs hains avec des lames fines & longues, prises des barbes de baleine (71), dont ils savent aussi faire des filets.

106. AU Brésil & dans plusieurs isles de l'Amérique, on fait de très-bonnes lignes avec du fil de pitte: on fait que ce sont des filamens qu'on retire des feuilles d'une espece d'aloës ou aloïdes. (73)

107. LES voyageurs disent qu'en Guinée à la Côte-d'or, on fait les cordes pour la pêche avec des écorces d'arbres.

108. SUIVANT un mémoire du Canada, on se sert indistinctement pour la pêche, ou de cordes de chanvre tirées d'Europe, ou de celles qu'on fait dans le pays avec de l'écorce d'un bois blanc, qui étant bien préparées, sont aussi

(71) En allemand, *Kreutzknoten*.

(72) Les barbes de la baleine ne sont pas propres à cet usage, à moins que l'auteur n'entende par-là l'os de la mâchoire supérieure de ce grand poisson. On trouvera plus bas le même objet appelé *os de pois-*

son, & cette expression est beaucoup plus juste. Voyez *Zorgdrager grönländische Fischerey*, pag. 130, 453.

(73) L'aloës pitte est l'*aloes americana major*.

régulières que celles de chanvre. Ainsi elles reviennent à peu près aux cordes qu'on fait en France avec l'écorce de tilleul ou celle de mûrier.

109. SUR la Méditerranée on fait quelquefois les maîtres de palangre avec une espèce de jonc qui vient du Levant, & qu'on nomme *auffo*, *auffe* ou *sparte*. Cette plante croît abondamment en Espagne & à Malthe, où on en fait différens ouvrages, comme paniers ou couffes, nattes, cordages, filets (74). Il y en a de deux espèces; favoir :

110. 1°. *Spartum herba Plinii*, qui est le *spartum primum Clusii*, que M. Von-Linné (Sp. Plant. 116) a nommé *stipa tenacissima*, seu *stipa aristis basi pilosis, panicula spicata, foliis filiformibus*.

111. 2°. *Spartum alterum Clusii*, que M. Von-Linné a nommé (Sp. Plant. 78) *lygeum*, & *spartium* proprement dit: celui-ci se trouve en Espagne, dans des champs argilleux.

112. EN conséquence le numéro 1. qui vient dans le fable, est plus fin & plus propre à faire de bons ouvrages que le numéro 2. On trouve dans Clusius une énumération exacte de toutes les propriétés du sparte.

113. DANS quelques endroits on fait de gros cordages pour la pêche avec des sarments de vigne, ou avec de jeunes branches pliantes de différens arbres, comme le saule, le peuplier, l'osier, &c.

ARTICLE QUATRIEME.

De la façon de fabriquer les cordes, lignes & empiles pour la pêche.

114. LES principales cordes ou les empiles pour les gros hains sont faites par les cordiers, qui choisissent le meilleur chanvre, & le travaillent avec tout le soin dont ils sont capables; ainsi nous renvoyons pour ce point à l'art de la corderie, que nous avons déjà cité. Nous parlerons dans la suite des petits métiers qui servent à faire les lignes de soie & de crin; mais il nous a paru convenable de donner ici la connaissance d'un métier qu'on emploie sur les côtes de Picardie & de Normandie, pour faire les lignes & empiles fines de chanvre. Nous en sommes redevables à M. de Fourcroy, ingénieur en chef à Calais, qui nous en a envoyé le dessin que nous avons fait graver.

115. LES *peilles*, *piles* ou *peies*, auxquelles pendent les hains des pêcheurs-cordiers, ne sont autre chose que des bouts de bitord. Rien ne ferait plus aisé que de retordre & doubler ces bouts de fil à la main, pour en faire du bitord propre à empiler les ains, comme font les charretiers pour mettre des touches

(74) On en fait aussi des fouliers. Voyez *Descript. des arts* in - 4°. Tome III, p. 504, note 4.

à leurs fouets. Mais à la quantité qu'il en faut aux pêcheurs-cordiers, cette opération serait fort longue; au lieu qu'elle devient très-courte au moyen d'une machine assez simple, dont se servent quelques femmes (75) qui vendent les peilles toutes faites aux pêcheurs. Cette machine, qu'elles nomment un *quarré*, peut former dix-huit à vingt peilles à la fois en huit ou dix minutes.

116. LE *quarré* (*pl. III*) est composé d'une piece de bois ABCD, évidée dans le milieu de sa hauteur depuis B jusqu'en C, & soutenue plus ou moins haut, suivant la longueur des peilles que l'on veut faire, par ses tenons A & D, au moyen des chevilles mobiles E, E, sur deux pendans évidés de même, qui sont fixés à quelque soliveau du plancher. Dans le vuide BC est un rang de plusieurs poulies de bois, faites en maniere de bobines, & nommées en Picardie *toulettes*. Elles sont fixées par de l'étaupe, chacune à leur broche verticale qui porte un crochet 1. 2. 3. 4. 5. &c. Ces broches peuvent tourner librement dans les trous haut & bas, qu'elles enfilent dans la piece de bois ABCD. En F & G sont deux autres *toulettes* qui tournent librement autour de leurs axes fixés horizontalement dans la même piece de bois, & qui sont uniquement l'office de poulies de renvoi.

117. SI partant de H on passe un fil sans fin sur la poulie F, faisant ensuite faire à ce fil une révolution autour de chaque *toulette*, toujours d'un même sens, pour revenir par la poulie G en I & H, il est évident qu'en tirant continuellement ce fil de GI vers H, toutes les *toulettes* 1. 2. 3. 4. 5. &c. tourneront continuellement sur leurs centres, d'un même sens; & avec elles, leurs axes ou broches à crochets. Elles feront ici l'office des *molettes* des rouets dont se servent les cordiers.

118. ON donne à ce *quarré* plusieurs autres formes qui ne changent rien à son usage. On observe plusieurs attentions sur le choix du bois des *toulettes*, sur la façon de les faire porter pour qu'elles tournent librement, &c. Il faut remarquer que la première *toulette* vers B n'est point non plus fixée sur son axe; c'est son axe qui est fixé par de l'étaupe dans la piece de support. Cette *toulette* ne fait que l'office de poulie pour maintenir le fil dans la direction du milieu des autres qui ont des broches à crochets, & qui doivent être en nombre pair.

119. *a, b, c, d, e, f*, &c. sont des poids de plomb, plus ou moins lourds suivant la grosseur du fil à retordre, qui portent chacun une broche à crochet, & sont rangés à terre sous les *toulettes*, en nombre qui soit moitié de celui des *toulettes*.

120. KL est une règle de bois léger, nommée *la solette*, sur l'épaisseur

(75) En Allemagne, ce sont les femmes des pêcheurs qui fabriquent & raccommoient la plupart des filets de leurs maris.

de laquelle on a ménagé des appendices m, m, m , à rainure en demi-cylindre, c'est-à-dire, figurées comme des demi-poulies, & qui doivent être espacées entre elles proportionnellement aux toulettes du carré, comme on le voit à la figure & à la coupe n .

121. L'OUVRIERE ayant sa pelotte de fil ou de ficelle auprès du quarré, dans un petit baquet avec de l'eau, attache le bout de ce fil par un noeud au crochet 1 de la première toulette à broche; de là le fait passer dans le crochet a du premier plomb qui est à terre, le ramène au crochet 2 de la seconde toulette, où elle le noue, & tout de suite le passe au crochet suivant 3; de là au crochet b du second plomb; le ramène & le noue au crochet 4; puis le passe au crochet c , &c. jusqu'au bout du quarré. Ensuite avec un couteau elle coupe le fil dans les intervalles des toulettes, de 2 à 3, de 4 à 5, de 6 à 7, de 8 à 9, &c. & alors, en termes de corderie, *les bitords sont ourdis*. Le crochet du plomb pendu au pli d'en-bas de chaque fil va servir d'*émérillon*; & le poids en s'élevant de terre à mesure que le fil se raccourcira, servira de ce qu'on appelle le *quarré* dans les corderies. Mais afin que les deux parties de ce même fil qui doivent former chaque brin de bitord, comme 1 a 2 premier brin, 3 b 4 second brin, &c. ne se réunissent pas trop tôt, il faut mettre un *toupin* entre deux: c'est à quoi servira la *folette*.

122. L'OUVRIERE la prend par une de ses oreilles K ou L; la présente auprès des crochets des toulettes en n, o , pour faire entrer aisément chaque appendice m, m, m , dans l'un des intervalles entre les deux parties de chaque brin 1 a 2, 3 b 4, 5 c 6, &c; puis abaisse en même tems la folette jusqu'à quelques pouces des crochets des plombs en K L.

123. TOUT étant ainsi disposé, elle tire le fil sans fin dans le sens de G I en-bas, pour faire tourner les toulettes. Alors les deux portions de chaque brin de fil, comme 1 a & 2 a , ou 19 k & 20 k , se retordant fortement, & se raccourcissant à proportion, commencent à se doubler au-dessous de la folette, en faisant tourner le plomb dès qu'il perd terre. Il arrive en même tems que chaque appendice m, m, m , de la folette se trouve par la duplication du fil plus comprimée dans le bas de sa rainure que dans le haut; ce qui fait glisser la folette, & la repousse vers les toulettes sans que l'on y touche. Quand la folette parvient en remontant, à quelques pouces des toulettes, vers $n o$, l'ouvrière l'enlève d'entre les fils, cesse de tirer le fil I H, décroche les plombs, & les peilles sont faites. Elle les décroche des toulettes, & recharge son quarré de nouveau fil pour en faire d'autres.



ARTICLE CINQUIÈME.

Des différentes manières d'empiler les hains.

124. ON attache de différentes façons les hains aux lignes ou aux piles ; suivant la différente grosseur de ces lignes ou piles.

125. EN général, si la ligne est fine & que l'hain soit terminé par un anneau (*pl. I, fig. 1, 2, 3, 4, 6, 7, 10 & 11*), on passe deux fois dans cet anneau l'extrémité de la ligne, & on l'arrête par un nœud : ou bien, sans faire ce nœud, on approche l'un de l'autre les deux bouts de la ligne, & on les joint ensemble par plusieurs révolutions d'un fil retors, dont la grosseur est proportionnée à celle de la ligne & de l'hain.

126. QUAND l'hain est terminé par un applatissement, on tourne autour de l'hain l'extrémité de la ligne pliée en deux, & on passe les deux bouts dans la boucle que forme la duplicature. Plus on tire la ligne, plus le nœud se serre. Ce nœud suffit pour assujettir les petits hains à des lignes fines. Mais quand les lignes sont plus grosses & les hains plus forts, on assujettit encore le nœud par des révolutions d'un fil retors.

127. QUELQUEFOIS, pour la pêche de la morue, une ligne assez grosse est suffisamment arrêtée par un simple nœud.

128. ON a coutume d'attacher les hains un peu gros à des piles doubles, qu'on nomme aussi *empilage ovale*. Tels sont les hains, *pl. I, fig. 12, 13 & 14*. Pour les faire, on plie en deux la corde qui doit former la pile ; on en détord les deux bouts, on les éfiloché pour qu'ils s'appliquent plus exactement sur le corps de l'hain, au-dessous de l'évasement qui le termine, & on assujettit ces deux bouts sur le corps de l'hain par des révolutions d'un fil retors, ciré ou poissé, qui doivent s'étendre non seulement sur le corps de l'hain depuis E jusqu'en D (*pl. II, fig. 1 & autres*), mais encore sur les branches de l'empile jusques vers H.

129. LES Anglais font leurs empiles en forme de cadenette : elles en sont plus souples, ce qui est avantageux.

130. COMME la partie applatie de l'hain est souvent un peu tranchante, elle pourrait blesser les pêcheurs lorsqu'ils fourrent leur main dans le gosier de certains gros poissons pour en retirer l'hain ; sur-tout quand on fait la pêche de la morue, où il faut opérer fort vite : on prévient cet accident en couvrant la partie tranchante avec une bande de cuir ou d'étoffe D (*pl. I, fig. 12, 13 & 14*), qu'on retient par les mêmes révolutions de fil qui arrêtent l'empilage. Cette petite bandelette se nomme *atiché*.

131. ON fait aussi un empilage avec une espee d'écheveau de fil qui est

lié de distance en distance par des fils de travers, comme un bout de tabac. Le mérite de cet empilage est d'être fort souple.

132. NOUS avons déjà dit que, quand on pêche des poissons qui ont de fortes dents, on fait les empilages en crin. Quelquefois à l'extrémité de l'empilage de crin il y a un petit bout de fil de laiton, qui résiste mieux que le crin aux dents des poissons : cependant il vaut mieux faire tout l'empilage avec un seul fil de laiton, ou faire avec le même fil un empilage double *fgk* (*pl. II, fig. 2*). Dans l'un & l'autre cas, on attache le bout de l'empilage à l'hain avec des révolutions d'un fil de laiton fin & recuit.

133. POUR les poissons moins gros, comme sont les brochets, on roule l'un sur l'autre deux fils fins de laiton (*pl. I, fig. 9*) d'un pied de longueur, plus ou moins ; ou bien en joignant les uns aux autres plusieurs pareils cordonnets, on en forme une chaîne qui a l'avantage d'être plus souple que l'empilage qui est d'un seul morceau.

134. LES empiles de corde ou de métal sont attachés aux lannes C (*pl. II, fig. 1*) par un nœud qui forme une demi-clef G : ou sur la même *planche*, à la lanne *i* (*fig. 2*) par le nœud *h*. Souvent l'empilage G est simple ; ce n'est qu'une lanne attachée à la maîtresse corde.

135. AU reste, on voit assez sensiblement sur les *planches* les différentes manières d'attacher les hains aux empiles ou aux lannes, & les empiles aux cordes. Tous ces objets étant représentés dans la grosseur qu'ils ont effectivement, on a coupé les cordes & lignes qui étoient trop longues pour être représentées sur les *planches*. Les lignes ponctuées marquent les endroits coupés, & on y a mis des chiffres qui indiquent combien on en a retranché.

A R T I C L E S I X I E M E.

Des hains dont on se sert pour prendre différentes especes de poissons. ()*

136. IL s'agit ici de crochets qu'on attache à l'extrémité des lignes, & qu'on a coutume d'appeler *hameçons*, quoique, comme nous en avons déjà averti, ce terme soit impropre ; car les pêcheurs nomment *hain* ces fortes de crochets, terme qui peut venir de *hamus* ; & ils appellent *hameçon* un hain qui est amorcé ou garni de son appât.

137. LES pêcheurs de quelques côtes, particulièrement depuis S. Vallery en Somme jusqu'à Etaples, se servent assez communément d'hains de bois,

(*) On dit *hain*, *ain*, ou *ein*, ou *inge*. Les pêcheurs Normands & Picards disent *acq*, *acque* ou *eiche* : les Bretons, *cla-*

veaux : les Provençaux, *moufcléau* ou *fer d'arc* : du côté de l'Italie, *hammo* ; & en Allemagne, *Angelhucken*, *Hacken*.

qu'ils font avec des épines, auxquelles ils conservent un peu du bois de la branche; ce qui a fait nommer la pêche qu'ils font avec ces hains, *pêche à l'épinette*.

138. COMME ces pêcheurs s'établissent sur des fonds de vase, ils prétendent que les hains de métal s'y enfonceraient au point de n'être pas aperçus par le poisson; ce qui n'arrive point aux épines qui sont plus légères que le volume d'eau qu'elles déplacent. Comme ces épines n'ont pas de barbillon, il doit s'échapper beaucoup de poisson; ainsi il paraîtrait préférable de rendre les hains de métal suffisamment légers, au moyen d'un petit morceau de liège. Mais les hains d'épine coûtent moins que ceux de métal; & c'est chez les pêcheurs une raison décisive pour leur donner la préférence. (76)

139. NOUS avons déjà dit que les Groënländais se servaient anciennement d'hains faits avec des os de poissons (77); mais ils n'en font plus d'usage depuis que les Hollandais & les Danois leur en ont fourni de métal.

140. LES hains que nos pêcheurs emploient, sont faits, comme nous l'expliquerons ailleurs, d'un bout de fil de fer ou d'acier, plus ou moins gros, qui a à l'une de ses extrémités un petit anneau (*pl. I, fig. 1, 2 & 3*); ou bien, comme on le pratique ordinairement, ce bout étant aplati forme un évasement *a* (*fig. 8*), qui sert, ainsi que l'anneau, à attacher l'hain à la ligne ou à son empile. Il n'y a guère que les petits hains qui aient des anneaux. Les autres ont le bout qui répond à la ligne, aplati. Cependant l'hain (*fig. 9*) qui sert pour la pêche des gros brochets, a un anneau en *a*. A l'autre bout *b*, le fil de métal qui forme l'hain, est aiguisé en pointe déliée; & à une petite distance de cette pointe, on a détaché une languette *c* piquante, qu'on nomme *barbillon* ou *dardillon*. Sa pointe doit avoir une direction opposée à celle qui termine le bout de l'hain, afin que quand celle-ci *b* a piqué dans la chair, l'autre *c* s'oppose à ce qu'elle en sorte. Tout cela s'aperçoit sensiblement en jetant les yeux sur les figures de la planche I.

141. LA partie *edb* du fil de métal qui est du côté de la pointe, est recourbée de sorte que quand l'hain pend à une ligne, comme dans la *fig. 9*, le bout *a* qui tient à la ligne, & celui *b* où est la pointe, soient en-haut: au contraire, la pointe *c* du barbillon est tournée en-bas; mais l'extrémité *bd* de la branche pointue ne doit répondre qu'au tiers de la longueur de l'autre branche *ae*. La forme & l'ouverture de ce crochet varient beaucoup suivant le caprice ou l'idée des ouvriers ou des pêcheurs, les uns voulant que les crochets soient fort ouverts, & d'autres peu. Plusieurs donnent au pli qui fait

(76) Une autre raison de rejeter cette espèce d'hameçons, c'est qu'ils laissent échapper un grand nombre de poissons mortellement blessés, qui périssent à pure perte.

(77) Cette dénomination vaut mieux que celle de *barbe de baleine*, dont l'auteur s'est servi plus haut.

le crochet, une forme arrondie (*fig. 14 ou 13*) : d'autres veulent que toute la courbure soit en-bas, & que l'extrémité où est la pointe, se relève parallèlement à la longue branche (*fig. 5, 9 & 12*).

142. IL convient pour certaines pêches, que les hains aient deux crochets, quelquefois tournés à peu près d'un même côté (*pl. II, fig. 2, a a*) ; & d'autres fois dans des sens opposés (*pl. I, fig. 10 & 11*) : ce qu'on peut faire soit en liant ensemble deux hains adossés l'un à l'autre (*pl. I, fig. 11*), soit en se servant d'un même morceau de fil de fer appointi par les deux bouts, qui portent chacun un barbillon & un crochet. En ployant ce fil de fer par le milieu, de façon que les deux crochets aient la disposition qu'on desire, on a un hain à double croc (*pl. I, fig. 10, ou pl. II, fig. 2*).

143. IL est sensible qu'on doit proportionner la force des hains à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre : c'est pourquoi, comme on l'aperçoit à l'inspection des *planches*, il y a des hains de bien des grandeurs différentes, depuis la grosseur d'une aiguille à coudre, & qui n'ont que huit à dix lignes de longueur, jusqu'à la grosseur d'une plume à écrire, ayant quelquefois huit pouces de longueur. C'est pour donner une idée plus juste des hains, que nous les avons fait graver, ainsi que les cordes, dans leur grandeur effective.

144. NOUS allons indiquer à peu près quels sont les usages qu'on fait des différens hains que nous avons représentés ; nous réservant à en parler plus positivement quand nous traiterons en particulier des différentes façons de pêcher avec les hains, & encore plus lorsqu'il s'agira des pêches propres à chaque espèce de poisson.

145. LA *planche I* est presque toute occupée par les hains dont se servent les pêcheurs dans les eaux douces ; il y en a deux de chaque espèce, qui sont représentés dans des points de vue différens.

146. LES hains (*fig. 1 & 2*) servent à prendre les plus petits poissons ; ils ont des anneaux.

147. Ceux des *fig. 3 & 4* sont destinés à la pêche des menues blanchailles, ou poissons blancs qui ne sont pas fort gros. Ces hains sont toujours à anneaux, parce qu'ils sont faits avec du fil de fer trop fin pour être applati par le bout.

148. LES hains 5, 6, 7 & 8, servent à prendre les gros poissons blancs & des tanches : les uns sont à anneaux, & les autres applatis par le bout.

149. L'HAIN (*fig. 9*) est employé pour de gros brochets & de grosses anguilles ; l'empile A B est faite de deux fils de laiton roulés l'un sur l'autre, parce que ces poissons couperaient avec leurs dents les empiles de crin ou de chanvre.

150. LA *fig. 10* est un hain double, fait d'un seul fil de fer plié en deux & terminé à chaque bout par un croc.

151. LA *fig. 11* représente un hain double, fait de deux hains adossés, & dont les anneaux sont appliqués l'un sur l'autre.

152. LES *fig. 12, 13 & 14* représentent de gros hains, dont on se sert sur le Grand-Banc pour la pêche de la morue.

153. ON fait usage des plus forts hains sur le Grand-Banc, parce que c'est en cet endroit qu'on prend les plus grosses morues.

154. LES empilages & les lignes de ces trois hains sont, à fort peu de chose près, semblables, & tous suivant l'usage le plus ordinaire des pêcheurs Français.

155. NOUS avons déjà averti que la courbure des hains est arbitraire, & que chaque pêcheur en affecte une qu'il croit la meilleure; cependant on prend aussi bien les morues avec les hains des *fig. 13 & 14*, qu'avec ceux de la *fig. 12*.

156. Tous les hains dont on se sert sur le Grand-Banc, sont de fer étamé; parce que, comme il y a beaucoup de pierres au fond de la mer, ceux d'acier seraient sujets à se rompre. A l'ouest de l'isle de Terre-Neuve, on se sert volontiers des hains (*fig. 13 & 14*) qui sont d'acier; parce que n'y ayant point de roches, on ne craint pas qu'ils se rompent.

157. LES lignes ont environ huit à neuf lignes de circonférence, & 90 à 95 brasses de longueur. Les cordes de l'empilage ont six à sept lignes de circonférence.

158. QUELQUES pêcheurs mettent entre l'empilage B & la ligne C (*pl. I, fig. 12, 13 & 14*) une corde à peu près de la grosseur de celle qui forme l'empile; ils la nomment *apéc*. Elle paraît assez inutile.

159. ON voit sur la *pl. II, fig. 1*, une grosse corde A B garnie d'un fort hain K & d'un caillou E. La ligne C C, qui est coupée en *a*, doit avoir une brasse de longueur, y compris celle de l'empile G H, qui est coupée en *b*. On les distribue de brasses en brasses dans toute l'étendue de la corde A B, qui a environ 33 brasses de longueur, & 12 à 13 lignes de circonférence: & les cordes qui forment les empiles ont 6 à 7 lignes. Une tessure entière porte environ 180 ou 1000 brasses de longueur. Comme ces appelets (78) servent principalement à prendre des raies, il faut les établir au fond de l'eau: pour cela on met au bout une cabliere ou grosse pierre qui pèse 40 à 50 livres, &

(78) Ce mot désigne toute la tessure avec ses hameçons & tout son attirail. Ces instrumens servent aussi sur les rivières en Allemagne; mais on n'y a pas multiplié à l'infini les différens noms; la corde & tout son attirail s'appelle simplement *Nachtangeln*. Dans les petites rivières on les laisse suivre

le fil de l'eau; sur les grands fleuves, on les met en travers. Chaque corde porte deux cents hameçons; l'appât se fait avec de gros vers. Les réglemens portent qu'on ne pourra pêcher de la sorte que depuis pâques jusqu'à la Saint-Michel.

on distribue dans la longueur de la corde des cailloux E, qui sont attachés à la maitresse corde par des lannes D.

160. LES bâtimens qui vont à Terre-Neuve faire la pêche, embarquent ordinairement quelques hains semblables à celui qu'on voit dans la même *planche*, *fig. 2*, pour prendre des thons, quand ils en rencontrent dans leur traversée ou auprès de l'isle. Cet hain est fait d'un seul morceau de fer plié en *b*, & recourbé en *aa*, de façon que les crochets soient tournés d'un même côté. On met entre les deux branches de cet hain un leurre de liege *c* (*fig. 2 & 3*), qu'on couvre d'une peau de poisson, ou d'une toile blanche sur laquelle on fait une raie bleue ou noire: d'autres mettent, au lieu de liege une chandelle, où l'on marque deux yeux avec de petits morceaux d'étoffe rouge. Il faut toujours que le leurre descende de trois à quatre pouces plus bas que les crochets des hains. Enfin on accompagne ce leurre de quelques plumes *e e*.

161. COMME le thon a des dents assez fortes pour couper les empiles qui seraient de corde, on fait l'empilage *fgh* avec un double fil de laiton, qu'on attache à l'hain par un bout en *b*, & par l'autre à la ligne *i*, qui a environ six lignes de circonférence. Cette empile a environ 20 pouces de longueur.

162. LES hains pour la pêche des morues & des raies, diffèrent en grosseur de ceux qu'on emploie à une autre pêche.

163. ON les empile à la française, ou à l'anglaise. Quand les morues sont rares, & qu'elles se tiennent enfoncées dans l'eau, les pêcheurs se servent de plus petits hains, parce qu'étant entièrement recouverts par l'appât, la pointe exceptée, les morues y mordent plus volontiers.

164. POUR pêcher des raies & d'autres gros poissons, on se sert d'une bausse dont la maitresse corde a pour chaque pièce environ 23 brasses de longueur, & 11 à 12 lignes de circonférence. Ces pièces portent ordinairement 12 hains, & 5 à 6 cailloux du poids de 6 à 7 livres. Les lignes latérales ou lannes ont 6 à 7 lignes de circonférence & une grande brasse de longueur. Les hains sont attachés immédiatement sur la ligne par un nœud.

165. LE nœud pour attacher un caillou se voit en F (*pl. II, fig. 1*).

166. L'APPELET (*fig. 1*) sert à prendre des raies, des congres & d'autres gros poissons.

167. ON voit encore des appelets dont la maitresse corde a au plus quatre lignes de circonférence; & les lannes ou lignes latérales ne sont qu'un gros fil retors. Ces appelets qui sont chargés de cailloux, ne diffèrent de ceux dont nous avons parlé, que par la grosseur des cordes, des lannes & des hains: ils servent à prendre des soles, des limandes, des carrelets, & quantité d'autres poissons.

168. ON embarque dans les traversées de l'Amérique, des hains avec une empile de laiton, pour prendre des bonites.

169. POUR prendre des congres, des merlans, des limandes, vives, rougets & autres petits poissons, on a des appelets plus petits. Chaque piece est de 64 brasses; la maîtresse corde a six lignes de circonférence; elle est chargée de cinq à six cailloux du poids d'environ une livre. Elle porte 70 hains qui tiennent à des lannes d'environ une brasse de longueur, espacées sur la maîtresse corde à environ une brasse les unes des autres. Les cailloux font poser la maîtresse corde sur le fond, & les lannes s'en détachent à cause des corcecons de liege.

170. CETTE pêche se fait quelquefois avec 14 ou 15 hommes, qui fournissent chacun dix pieces d'appelets de 30 brasses, qu'on met bout à bout; ce qui forme une tessure d'une grande longueur.

171. L'APPELET qui sert à prendre des maquereaux, des merlans & d'autres petits poissons, est composé d'une corde qui a au plus trois lignes de circonférence, & dont la longueur est déterminée par la profondeur de l'eau où l'on se propose de pêcher: on attache le long de cette corde des baguettes menues à environ deux brasses les unes des autres. Ces baguettes, qu'on nomme *baluettes*, sont faites d'un bois léger, appelé en Normandie *vergandier*, qui est le *ruscus myrtifolius aculeatus*. Inst. (79) en français, le *houx frelon*.

172. CES baluettes ont à peu près six à sept pouces de longueur; elles sont toutes attachées à la corde, d'un même côté. Au bout *e* de ces baluettes sont placées les lignes *f*, qui ont deux ou trois brasses de longueur, & qui n'ont de grosseur que celle d'un fil retors assez menu, mais très-bien travaillé. On attache à l'extrémité de ces lignes un hain *g*, qu'on tient un peu plus gros quand on se propose de prendre le maquereau, que pour pêcher le merlan.

173. ON met au bout de la maîtresse corde un boulet ou une balle de plomb, du poids de sept à huit livres. On appelle cette pêche *trainer la balle*, parce qu'elle se fait en bateau sous voile: & l'appelet se nomme *balle*. C'est pourquoi on dit qu'on jette à la mer une balle *bas-bord*; une, *stribord*. Cette pêche approche beaucoup de celle qu'on nomme *au libouret*. Nous allons en parler.

174. LE *libouret* sert, comme la balle, à prendre des maquereaux, des merlans, mais plus communément des limandes, des carrelets, &c. Les hains sont d'une bonne grandeur pour les maquereaux; mais la grosseur des hains varie beaucoup suivant les différens ports.

175. LES hains sont attachés aux empiles, lesquelles sont jointes à la lanne; & celle-ci est amarrée au bout d'un morceau de bois, qu'on nomme *avalette*. Le bout de cette *avalette* est percé d'un trou où passe librement la

(79) TOURNEFORT *Ruscus myrtifolius*, myrte sauvage. *Ruscus aculeatus*, le houx frelon, ou épineux.

maitresse corde. Cette corde a environ quarante brasses de longueur , & trois à quatre lignes de circonférence,

176. L'AVALETTE qui a sept pouces de longueur , étant traversée à son extrémité par la maitresse corde , y est retenue entre deux nœuds qui permettent à l'avalette de tourner , la corde lui servant d'axe. A l'extrémité de la maitresse corde est attaché un plomb du poids de deux à trois livres.

177. IL n'y a qu'une avalette au bas de la maitresse corde , environ quatre à cinq pouces au-dessus du plomb. Mais au lieu des trois hains on en met quelquefois huit ou neuf ; ayant attention de les attacher à des empiles de différentes longueurs , pour qu'ils ne se rencontrent point dans la mer vis-à-vis les uns des autres. Quelquefois même on fait la lanne fort longue , & l'on attache à environ trois pieds les unes des autres huit à neuf empiles , qui peuvent avoir trois pieds de longueur : elles sont faites de gros fil retors , & chacune porte un hain.

178. ON conçoit qu'au moyen de l'avalette les hains se dirigent suivant le cours de l'eau ; qu'ainsi ils ne s'emmêlent point ; & que comme ils sont à une petite distance du fond , les poissons aperçoivent bien les appâts.

179. ON a une autre espèce de libouret , qui sert à prendre les poissons qui nagent entre deux eaux : on le nomme *le grand couple* sur la côte des Basques. Voici en quoi il consiste. On prend un fil de fer de deux pieds & demi de longueur , & d'une ligne de circonférence ; on attache au milieu , par plusieurs révolutions d'un fil à voile , deux petites jumelles de bois , & l'on forme à cet endroit deux anses de corde : une longue , au dehors de la courbe ; elle sert à attacher la corde ou ligne qui répond à la chaloupe : au dessus de celle-là , en dedans de la courbe , on forme une petite anse ronde , à laquelle on attache un plomb.

180. ON applatit les deux bouts du fil de fer comme on fait la queue des hains , & on attache à l'un & l'autre bout de ce fil de fer une ligne ou lanne d'une brasse de longueur , & qui est de la grosseur d'un fil retors. On amarre à cette ligne une ou plusieurs empiles , garnies d'hains. Ces empiles sont assez déliées ; & quand on en met plusieurs , on a soin qu'elles soient de différentes longueurs.

181. NOUS avons dit que ce couple était attaché par l'anse à une ligne menue qui répondait à la chaloupe de pêche. Comme on met à la mer un nombre de ces couples , il faut que les lignes qui les soutiennent soient les unes plus longues , les autres plus courtes ; non seulement pour que les empiles soient moins sujettes à s'entre-mêler , mais encore pour que les hains étant à différentes profondeurs , ils se présentent aux poissons , qui sont les uns plus avant dans l'eau , & les autres moins.

182. CETTE pêche se fait ordinairement à l'ancre , ou le bâtiment déri-

vant seulement au gré des courans. On verra que cet appelet qui se développe comme un éventail, tient dans la mer une étendue considérable en largeur. Les Basques en font un grand usage ; & elle est aussi pratiquée dans la Manche pendant la nuit, lorsque le poisson se tient entre deux eaux.

183. LA pêche aux anguilles est un peu différente. Comme elles couperaient avec leurs dents les empilages de chanvre, on les fait en crin : & même l'on met quelquefois au bout de l'empile un petit bout de fil de laiton.

184. L'EXTRÉMITÉ de ces empilages est attachée à une ligne qui a quarante ou quarante-cinq brasses de longueur. On met à l'extrémité du fil un petit plomb pour faire caler la ligne ; mais point d'avalette.

185. LES navigateurs qui font de grandes traversées jettent à la mer, quand ils rencontrent un banc de poisson, les hains pour prendre les pilotins (80) & d'autres petits poissons.

186. ON embarque aussi des hains pour prendre des bonites & des tazars.

187. ON se sert, auprès de Caen, d'hains à peu près semblables à celui qui est représenté par la *fig. 3, pl. I*, pour prendre des raies, des congres (81), des rougets, &c.

188. IL y a des appelets qui n'ont point de corceron de liege sur les lignes. On peut s'en servir à l'ancre sur les fonds de sable pour prendre des poissons plats, & quelquefois sous voile pour pêcher toutes sortes de poissons, presque comme avec la balle ; mais les hains sont plus exposés à s'emmêler.

189. La *fig. 3, pl. I*, représente un hain, avec sa ligne d'une brasse de longueur. Au bout opposé à l'hain est amarré un caillou qu'on enfouit dans le sable au bord de la mer à la marée montante, afin, que quand la marée se retire, le courant de l'eau n'emporte pas l'hain à la mer. Cette pêche s'appelle *petite cabliere*. On met quelquefois un petit corceron de liege auprès de l'hain, pour qu'il se détache du sable, & qu'il soit mieux apperçu par le poisson.

190. POUR prendre une juste idée des hains qui servent à la pêche de la morue, on doit être prévenu qu'il arrive assez souvent qu'étant rendu au lieu de la pêche, on manque d'appâts : en ce cas, ou lorsque la morue rassasiée refuse de mordre à ceux qu'on lui présente, on se sert des hains qui portent un leurre en guise d'appât. Ce leurre est une espece de poisson figuré en plomb, ou en étain. Quelquefois l'hain est formé de deux hains adossés l'un à l'autre, & réunis par une masse de plomb. On a soin de tenir ce leurre brillant ; il en attire mieux le poisson. Je crois pour cette raison, qu'on ferait bien d'étamer ceux de plomb ; ce qui n'occasionnerait qu'une légère dépense.

(80) *GASTEROSTEUS duffor* LINN. En allemand, *Pilotfische* ou *Sangfische*.

(81) *MURÆNA Conger* LINN.

191. ON ne fait guere usage de ces leurres que quand la morue donne en abondance, & lorsqu'elle se trouve tout au plus à quinze ou vingt pieds sous l'eau.

192. QUAND on peut se servir de leurre, le service est bien plus prompt que quand on est obligé d'amorcer.

193. TOUS les hains de métal que nous avons été à portée de voir, étaient d'acier ou de fer étamé; on nous a cependant assuré qu'il y en avait de cuivre.

194. VOILA une idée générale de toutes les especes d'hains qu'on emploie pour les différentes pêches. Nous aurons beaucoup d'autres choses à dire sur cette matiere, ou quand nous parlerons du détail des pêches, ou lorsque nous traiterons des pêches particulieres à chaque espece de poissons. Mais ce que nous venons d'exposer, présente des généralités qui préparent à l'intelligence de ce que nous dirons dans la suite.

ARTICLE SEPTIEME.

De la fabrication des hains.

195. IL n'est pas douteux que ce que nous avons dit des hains fasse desirer de savoir comment on les fait; & n'ayant sur cela que des notions imparfaites: que j'avais prises dans de petits ports, où l'on fait fort mal les hains, j'ai eu recours à M. Fourcroy de Ramcours, correspondant de l'académie, brigadier dans le corps du génie, & ingénieur en chef à Calais, qui a bien voulu me faire part des mémoires que je vais rapporter.

196. LES ustensiles pour la fabrication des hains consistent en un établi pour chaque ouvrier; trois différens blocs, qui peuvent suffire à plusieurs ouvriers; chacune de ces pieces garnie de ses outils; & d'autres ustensiles pour l'étamage.

197. L'ÉTABLI est une table épaisse, basse & fort solide, arrangée de façon que l'on peut y travailler des deux côtés: la figure 15, pl. I, en représente l'élévation. Près de l'un des bords est le *barbelet* (82) A, & son chevalet B. Le milieu de l'établi est occupé par un carré F, formé par quatre tringles de bois qui sont clouées sur la table; elles ont un pouce de hauteur. Près de l'autre bord est ce qu'on appelle l'*étau* C (83). Chaque côté de l'établi est garni d'un tablier de cuir G, cloué contre le bord, & que l'ouvrier attache devant lui quand il travaille. Je vais représenter ces différentes pieces, pour les faire mieux connaître.

(82) En allemand, *Stockambos*.

(83) En allemand, *Steckholz*.

198. LE *barbelet* est une piece de fer (*planche I, fig. 16*), qui entre dans l'établi par ses deux pointes *pp*, & y est arrêtée ferme. Le dessus du barbelet est à deux étages. La partie basse *ab*, que j'appelle *le plat*, est entaillée d'une petite rainure *ab*, qui aboutit en *b*, & se prolonge par un trou de foret *bc*, qui entre de quelques lignes dans l'épaisseur du fer. La partie supérieure *bd*, ou la tête du barbelet, sert de tas, sur lequel on redresse au marteau les fils de fer qui en ont besoin. Cette tête du barbelet, qui sert d'enclume, est couverte d'une table d'acier. Il faut que la rainure *ab* & le trou *bc* soient proportionnés à la grosseur des hains qu'on se propose de faire. On a donc plusieurs barbelets de rechange.

199. LE *chevalet* (84) (*pl. I, fig. 16*) que l'on nomme aussi le *rencontre du barbelet*, est une autre piece de fer B, fixée de même sur la table par ses deux pointes à quatre pouces à gauche du barbelet.

200. LE barbelet est accompagné de plusieurs *planes* (85) (*pl. I, fig. 19*). La plane est une espece de couteau de 22 pouces de longueur totale, dont la lamé est toute plate par le dessous, & taillée en biseau par le dessus D du tranchant. Elle a huit à neuf lignes de largeur au tranchant, seulement quatre lignes dans le reste de sa longueur *m*, & trois lignes d'épaisseur : son manche E a onze pouces de longueur, & est rond.

201. L'*ÉTAU*, dont il s'agit ici, n'est qu'un morceau brut de bois dur, ou une bûche de hêtre, qui sert à supporter les fils de fer que l'on travaille à la lime. Il est planté debout & bien assujetti contre la table, comme on le voit en C (*fig. 15*). Sa tête est entaillée de plusieurs crans ou étages, dont le supérieur porte en *f* une pointe de fer sans tête, contre laquelle on appuie latéralement le fil de fer que l'on façonne. Il faut, outre cet étau, une tenaille à boucle, ou pince à coulant, & plusieurs limes plates ordinaires, solidement assujetties dans des manches de bois de treize pouces de longueur.

202. CHEZ les ouvriers bien fournis d'outils, le barbelet & l'étau ont un peu plus de façon que je n'en décris ici; mais la plupart n'y regardent pas de si près. On se sert aussi, pour les gros hains à morue, d'un médiocre étau de fer, à mâchoires, semblable à celui des ferruriers : il est fixé sur l'établi.

203. IL faut encore sur l'établi plusieurs *pleteux* à main (*pl. I, fig. 20*) ou fourchettes (86). Cet outil a une poignée ou manche de bois H, dans lequel on chasse un morceau de fer I qui excède le manche d'environ un pouce, & refendu d'une profondeur & largeur convenables pour courber les petits & moyens hains. Pour les gros hains on se sert d'un autre pleteu tout de fer L; j'en parlerai dans la suite.

(84) En allemand, *der Steg*.

(85) En allemand, *Schritzmesser*.

(86) En allemand, *Gabeln*.

204. LES trois différens blocs font , 1°. celui à couper (*planche I, fig. 17*). C'est un peloton , ou une foughe d'arbre , monté sur trois ou quatre pieds , sur la surface duquel font chassés à force plusieurs assortimens *ab* , composés chacun de deux pièces : l'une *a* , qui se nomme *la tranche* ou *le coupeur* (87), est d'acier trempé & un peu coupant par le sommet ; cette tranche a deux pouces de largeur , un pouce & demi de hauteur , & trois lignes d'épaisseur par le pied auprès du bloc. L'autre pièce *b* , qui se nomme *le rencontre* , est de cinq à six lignes d'épaisseur , deux pouces de largeur & autant de hauteur. Ces deux pièces sont plus ou moins éloignées l'une de l'autre , suivant la longueur des hains que l'on veut faire. Il faut en outre avoir une petite masse ou marteau , dont la tête soit de fer doux sans acier. (88)

205. L'AUTRE bloc qu'on nomme *à palletter* , est de même une foughe d'arbre , qui porte un tas d'acier de trois pouces de hauteur au dessus du bloc , autant de large , & neuf lignes d'épaisseur. Ce bloc est garni d'un tablier de cuir , & d'un marteau ordinaire , à tête acérée.

206. LE bloc aux gros hains n'est qu'une forte bûche de quartier couchée de plat , que l'ouvrier enfourche , & sur le dos de laquelle il fixe solidement le *grand barbelet B* (*fig. 16*) , & le *pletou* de fer *L* (*fig. 20*) , lorsqu'il fait de gros hains.

207. LES hains pour la mer sont presque tous de fil de fer. On ne le choisit qu'à sa netteté & clarté ; il doit être conforme , pour les grosseurs , à des jauges que l'ouvrier porte avec lui chez le marchand (89). Il faut que ce fil soit ferme & élastique , sans être aigre ou cassant : mais c'est ce que l'on ne peut reconnaître qu'en l'employant ; & ce défaut occasionne souvent un grand déchet sur le fil , principalement quand il est de gros échantillon. Le plus cher n'est pas toujours de bonne qualité , comme je le dirai dans la suite.

208. LA fabrique des hains consiste en six opérations successives , savoir , 1°. couper ce fil de longueur ; 2°. le barbillonner ; 3°. l'appointer ; 4°. le courber ; 5°. palletter les hains , ce qui n'a pas lieu pour les gros ; 6°. les étamer (90).

209. LE fil , tel que l'ouvrier l'achète , gros ou menu , ne reçoit de lui

(87) Les ferruriers Allemands nomment cette pièce *Abschrote* , ou *Nagelschrote*.

(88) L'épinglier coupe son fil avec les ciseaux ; ce qui est beaucoup plus prompt & plus commode.

(89) Les différentes espèces de fil de fer ont des numéros qui en indiquent la grosseur , & suivant lesquels on les achète.

(90) Et enfin 7°. les tremper. Les petits

hameçons seraient trop flexibles , si on ne leur faisait pas subir cette opération. On les trempe précisément comme les aiguilles à coudre. Il paraît par ce que l'auteur dit ici , que l'on se sert en France de petits hameçons très-mauvais ; & que l'on croit suppléer par l'étamage à la trempe , qui est généralement adoptée en Allemagne & en Angleterre.

aucune préparation. Il ne faut ni le tirer, ni le recuire, ni le redresser : c'est sans doute pour épargner ces manœuvres, que l'ouvrier en hains n'en coupe pas plusieurs ensemble au moule avec des cisailles, comme les épingliers coupent leurs hains. Le faiseur d'hains tient le paquet de fil délié sur lui ; il appuie le bout du fil contre le rencontre *b* (fig. 17), il le pose sur le coupeur *a* ; & d'un seul coup de la masse, il tranche le fil à la longueur déterminée, par l'intervalle qui est entre le coupeur & le rencontre.

210. LES gros hains étant d'un fil de près de huit lignes de circonférence, & douze pouces de longueur, ils se coupent avec un ciseau à froid.

211. POUR barbillonner les hains à une distance convenable de la pointe, l'ouvrier qui les a tous placés dans le quarré F de l'établi (fig. 15), en prend dans sa main gauche une poignée bien arrangée en faisceau, & avec le pouce il en fait glisser un sur le plat du *barbelet* A, dans la rainure *ab* (fig. 16), à ce destinée. Ce fil entre de quelques lignes au fond du trou de foret *bc*, & se trouve par ce moyen très-bien assujetti, ayant un tiers de son épaisseur au dessus du plat du *barbelet*. Alors l'ouvrier engage le bout de la plane dans le talon du chevalet, couche de plât le tranchant de la plane sur le fil à façonner ; puis appuyant obliquement ce tranchant sur le fil, en conduisant la plane de la main droite, il y fait une entaille dont le biseau de la plane relève un peu l'ébarbure. C'est là la seule opération de tout le métier qui demande de l'habitude & un tour de main pour être bien faite, sans gâter ni le fil ni la plane. Cette entaille & son ébarbure font ce que l'on nomme le *barbillon de l'hain*. L'ouvrier laisse alors tomber son fil dans son tablier, & sur-le-champ son pouce en assujettit un autre sur le *barbelet* ; manœuvre qui va beaucoup plus vite qu'on ne peut la décrire.

212. LORSQUE les hains sont plus gros que ceux qui servent aux grosses raies, la plane n'a plus assez de force pour y lever le barbillon. Alors l'ouvrier enfourche le bloc aux gros hains ; il y plante deyant lui le grand (91) *barbelet* (fig. 16), dans la rainure & le trou duquel il couche son gros fil *abc*. Il prend un ciseau à froid *f*, qu'il pose obliquement sur le fil, & frappe sur cet outil avec un marteau, jusqu'à ce qu'il ait fait lever en barbillon le tiers de l'épaisseur du fil ; & comme alors ce gros fil se gauchit, il le redresse à coups de marteau sur la tête *bd* du *barbelet*, qui, comme nous l'avons dit, est acérée & sert d'enclume.

213. QUAND les hains sont barbillonnés & remis dans le quarré F de l'établi (fig. 15), l'ouvrier passe du côté de l'étau C, il prend ces fils l'un après l'autre dans sa pince à coulant (92), par le bout opposé à celui du barbillon ;

(91) Il ne diffère du petit *barbelet*, que parce qu'il est plus fort.

(92) En allemand, *Schiebekloben*.

il les couche sur le cran d'en-bas C de son étau ; il y applatit la pointe à la lime , tenant le barbillon en-haut ; puis sur le cran supérieur de l'étau il l'appointit , l'arrondit , & le diminue de grosseur depuis cette pointe jusqu'au barbillon , auquel il a grand soin de ne point toucher ; la plane le forme toujours assez aigu. Il faut que la pointe de l'hain soit bien nette , sans qu'il y reste aucune bavure ou morfil. Les épingliers forment la pointe sur une meule ; mais de cette façon elle est toujours courte : au lieu que pour les hains , ainsi que pour les aiguilles , elle doit être amenée de loin , ce qui fait qu'on les forme avec une lime.

214. POUR tenir ferme le long manche de la lime qui a treize pouces de longueur , l'ouvrier passe dans son bras une courroie un peu ferrée , dans laquelle il fait passer ce manche , & l'assujettit parallèle à l'avant-bras ; ce qui soulage la main du poids de la lime.

215. SI ce sont de gros hains qu'il veut appointir , il les fait dans un étau à mâchoires , semblable à celui de ferruriers , & fait agir la lime à deux mains , tant pour la pointe que pour le barbillon , qui est fort mouffe lorsqu'il a été levé à coups de ciseau.

216. IL est à propos de remarquer que quand on forme le barbillon , le coup de plane ou les coups du ciseau à froid élèvent assez considérablement ce barbillon au-dessus de la surface du fil ; en sorte que ce barbillon forme un arrêt qui s'oppose à l'entrée de l'appât jusqu'à la courbure de l'hain , & qui est très-propre à le déchirer. Quelques pêcheurs prétendent que c'est pour diminuer cet arrêt , que l'on jette toujours la pointe en arrière , en la formant le plus en-dehors qu'il est possible.

217. POUR courber les petits hains & les moyens , l'ouvrier prend d'une main le pleteu à manche H (*pl. I, fig. 20*) ; il passe dans l'ouverture du fer I le fil qu'il tient de l'autre main dans sa pince à coulant , laissant sortir la pointe & le barbillon , & d'un demi-tour de main il lui donne sa courbure. Il lâche ensuite le coulant de la pince , & laisse tomber l'hain dans son tablier , pour en appointir un autre. Un seul ouvrier peut en appointir & courber dans sa journée deux mille des plus petits à limandes ou merlans , ou deux cents de ceux à grosses raies.

218. LES hains plus gros que ces derniers ne peuvent se courber avec le même pleteu. Alors on se sert de celui qui est tout de fer L (*pl. I, fig. 20*) , que l'ouvrier enfonce bien ferme dans le bloc aux gros hains ; & passant son gros fil dans la fente de ce pleteu , il le saisit par la tige , & lui donne à plusieurs reprises la courbure qu'il juge convenable.

219. Nous avons déjà dit que cette courbure des hains , & sur-tout des gros , varie suivant les idées ou les préjugés de chaque pêcheur. Les uns les veulent fermés à deux doigts d'ouverture entre la pointe *b* & la tige *f d* ,
(*pl.*

(*pl. I, fig. 12*), les autres à trois, d'autres à quatre doigts. Il se trouve aussi des pêcheurs qui veulent les avoir tantôt plus & tantôt moins fermés; & d'autres encore qui achètent de ces gros hains tout droits, c'est-à-dire, appointis & barbillonnés, mais sans courbure ni étamage, pour les courber eux-mêmes à leur gré pendant la pêche. En ce cas, ils plantent dans un bloc plusieurs pointes de clous, décrivants entre elles la figure qu'ils veulent donner à leurs hains; & en engageant la pointe de l'hain entre deux clous, ils le contraignent fort aisément à prendre la forme qu'ils ont donnée aux clous. Mais quelques pêcheurs, plus raisonnables qu'ils ne le sont pour la plupart, conviennent que le contour de cette courbure fait très-peu de chose au succès de leur travail, & que l'on casse la plus grande partie des hains que l'on veut courber ainsi soi-même.

220. COMME je ne voyais pas ce qui pouvait faire casser si facilement ces gros hains entre les mains des pêcheurs, un fabricant d'hains me l'expliqua très-clairement. Il me fit voir que le gros fil de fer ayant été tiré à la tenaille, en est mordu à tous les trois ou quatre pouces. V. *l'art de la tréfilerie*, p. 14, 19, où l'auteur remarque que les mâchoires sont capables d'endommager le fil fin; elles détériorent de même celui de gros échantillon. Les ferres ou mâchoires de cette tenaille, soit qu'elles entament le fil, soit qu'en le comprimant elles le rendent plus aigre, sont visiblement cause qu'il se casse beaucoup plus aisément en ces endroits qu'ailleurs. C'est ce qui arrive infailliblement s'il se trouve une de ces mâchoires de la tenaille à l'endroit c (*pl. I, fig. 12*) du plus grand pli de la courbure. Le fabricant doit donc avoir grand soin d'éviter autant qu'il le peut les machures à ce pli, à peine de perdre autant d'hains qu'il en veut courber. Mais quand quelques pêcheurs veulent avoir des hains tout droits pour les courber eux-mêmes, on a grand soin de leur fournir tous ceux qui ont été mis à part à cause de ce défaut; & c'est autant de cassés entre leurs mains. Malgré ces précautions du fabricant, il en casse aussi lui-même; & ces ouvriers souhaiteraient fort que le fil de fer fût toujours tiré autrement que par les fréquentes reprises de la tenaille des tréfileurs.

221. ON voit des hains dont la tête est terminée en anneau, ce qui donne beaucoup de facilité à les *empiler*, c'est-à-dire, à les attacher aux lignes. Mais cet usage n'est point reçu par les pêcheurs de Flandre, gens très-fermes dans leurs opinions, & qui ne souffriraient pas tranquillement la moindre nouveauté. Tous les gros hains de cette côte ont la tête droite & ronde, comme est le fil de fer. Les moyens & les petits sont aplatis par la tête; c'est ce que l'on appelle *les palletes*. Pour y faire cette *palle*, *pelle* ou *palleté*; après qu'ils ont été barbillonnés, appointis & courbés; on les met sur le bloc (*fig. 11*), où l'ouvrier les présente d'une ligne de long l'un après l'autre, sur le tas d'acier L, tenant en-haut le côté de la pointe & du barbillon: puis d'un seul

coup de marteau, si l'hain est petit, sa palette est faite; s'il est plus gros, il y faut trois, quatre, ou cinq coups. On les met alors dans des têtes de chapeau. C'est à cette épreuve que l'on reconnaît le mieux la qualité du fer. S'il est bon, la palette est unie comme si c'était du plomb; mais le plus souvent on la voit toute fendue en fibres qui ne tiennent presque plus ensemble, & quelquefois au point de rendre l'hain hors de service. On prévient cet accident, en donnant un peu de recuit seulement à l'endroit qu'on veut applatir, ce qui ne serait sujet à aucun inconvénient.

222. A la plupart des autres côtes on l'on fait des hains, tous sont pallétés, même les plus gros.

De l'étamage des hains.

223. LES hains seraient bientôt détruits par la rouille, si l'on ne prenait la précaution de les étamer. Ce n'est pas que l'étamage puisse les en défendre absolument, ni pendant long-tems: mais il prolonge leur durée suffisamment pour qu'il y ait une économie certaine à en faire usage. C'est pour cette raison que ceux qu'on fait pour la mer sont étamés.

224. IL se rencontre quelquefois dans les ports de mer, des épingliers coureurs qui étament les hains par le procédé dont on se sert pour les épingles de fer; & que l'on m'a dit être celui décrit dans l'*art de l'épinglier*, p. 48 (93). Mais les ouvriers en hains prétendent que cet étamage n'est point solide à la mer: ils m'ont dit l'avoir essayé, & que les hains étamés à leur façon durent beaucoup plus long-tems.

225. ON fait que l'étamage ne peut prendre que sur les métaux avivés; & comme les hains ont passé nombre de fois par les mains fort sales des ouvriers, il faut commencer par les dégraisser. On les met donc dans un long sac de toile forte & ferrée, avec du sable fin: deux hommes tiennent ce sac chacun par un bout, & fassent les hains pendant dix à douze minutes, comme on le voit dans l'*art de l'épinglier*. Le sable mord suffisamment par cette manœuvre sur le fer pour le bien décapier, & le rendre parfaitement clair.

226. ON met pendant ce tems sur le feu le pot à étamer. C'est une marmite de fer coulé, à anse, montée sur trois pieds, de douze pouces de diamètre intérieur, & d'environ huit pouces de profondeur, dans laquelle on entretient toujours environ un pouce de hauteur d'étain le plus fin, couvert d'environ cinq pouces de hauteur de suif. Ce même pot sert très-long-tems à cet usage, & de pere en fils: ainsi le suif qu'il contient, à force d'aller sur le feu, est totalement noir, & en partie brûlé, comme celui dont parle M. de Réaumur dans

son mémoire sur le fer blanc (94), & n'en est que meilleur pour faciliter l'étamage. On entretient un feu de bois clair sous ce pot pendant tout le tems du travail de l'étamage, mais en évitant soigneusement que la flamme ne s'en élève au point d'allumer le suif, qui jette beaucoup de fumées. Si cet accident arrive, faute d'attention de la part des ouvriers, il suffit ordinairement de souffler sur le pot avec la bouche (95) pour éteindre le feu, couvrir le pot, & diminuer le feu. L'excès du feu fait aussi quelquefois monter la graisse comme du lait prêt à bouillir : à quoi il faut apporter le même remède, ou retirer promptement le pot du feu.

227. AU BOUT d'une heure d'un feu médiocre, l'étain du pot est bien fondu & le suif assez chaud. On s'en assure au moyen de la fourche à étamer. Comme cette fourche qui est de fer, a ses dents étamées à force de servir ; lorsqu'en la retirant du pot ses dents sont luisantes, & ne conservent plus le noir de la graisse, c'est preuve que l'étain est bien chaud, & rend le suif trop coulant pour qu'il s'attache à la surface de l'étain.

228. CETTE fourche est de vingt-quatre pouces de longueur, développée ; elle a pour manche une garniture de ficelle : ses trois dents, qui ont deux pouces de longueur, sont recourbées ; elles sont ensemble une largeur de trois pouces.

229. QUAND la fourche sort brillante du suif, on verse doucement dans le pot une portion des hains à étamer, & un peu d'étain neuf. Pour ne point faire rejaillir le suif, on met les hains sur une espece de gouttiere de tôle, d'où on les fait tomber doucement dans le suif ; ce qu'on nomme *couler*. On y tourne & retourne ces hains en tout sens avec la fourche, on les fait par ce moyen passer de l'étain dans le suif, & du suif dans l'étain ; ce qui leur fait prendre le degré de chaleur le plus convenable pour se charger de l'étain. Il faut environ quinze minutes aux plus petits hains pour être bien étamés : cependant l'ouvrier fait à chaque potée, des essais ; il tire avec sa fourche trois ou quatre hains qu'il jette à terre ; il les ramasse, & en essuie la palette entre ses doigts. Comme cette partie a été comprimée par le marteau, c'est l'endroit de l'hain où le fer est le plus dur & le plus difficile à étamer. Quand il voit donc les palettes en bon état, il est tems de *jetter* les hains, c'est-à-dire, de les tirer du pot, & de les étendre promptement sur le plancher, pour que l'étain ne les soude pas ensemble.

230. L'ÉTAMEUR ramasse alors dans le pot sur sa fourche autant d'hains qu'elle en peut porter ; il les égoutte un instant sur le bord du pot ; & tenant

(94) *Mém. de l'Acad.* 1725, pag. 123.

(95) Cette maniere d'étamer n'est pas bonne ; les hameçons doivent se fausser en les faisant, & l'étain en émouffé la pointe.

de l'autre main un bâton, il lance les hains contre le mur de la chambre, en frappant du bâton le manche de sa fourche, afin que ce coup les fasse heurter plus rudement le mur & se séparer davantage sur le plancher. Ceux qui demeurent foudés ensemble malgré cette manœuvre, sont ramassés & remis dans le pot. Chez les ouvriers bien outillés, & où l'on ne veut pas que les murailles & le plancher soient enduits de ce suif noir & très-puant, on dresse exprès une grande table formée de planches bien jointes, avec des joues ou ailes aux deux bouts; & l'on seme sur le plancher entre ces deux ailes une couche de son d'une ou deux lignes d'épaisseur. L'étameur jette les hains contre ces planches; & comme ils ne peuvent rebondir en tombant sur le son, un autre ouvrier se tient là tout prêt avec un bâton; & dès que les hains arrivent à terre, il les disperse à droite & à gauche, en faisant aller & venir son bâton de plat, & le plus vite qu'il peut, sur le plancher: ce qui en effet les sépare presque tous les uns des autres. Pendant ce tems l'étameur en prend une autre fourchée, & recommence la même opération tant que le pot lui fournit des hains: puis il recharge le pot d'une nouvelle quantité d'hains & d'un peu d'étain.

231. PENDANT que ceux-ci chauffent, on ramasse les hains jetés de la première potée; on les balaie en tas avec le son; on passe le tout dans un crible, ou cuvier de bois à fond percé, pour en séparer le plus gros son. On étame de suite tous les hains faits; & l'ouvrier a eu soin d'en préparer assez pour fournir à l'étamage pendant toute une matinée, afin de ne pas répéter trop souvent les frais du feu. Quand la matière est chaude, 18 à 20 minutes suffisent pour étamer une potée de trois mille à trois mille & demi des plus petits hains; enforte qu'en quatre heures de tems on peut en étamer 28 à 30 mille en huit potées. Comme il n'y a qu'un pouce de hauteur d'étain dans le pot, plus les hains sont gros, moins on peut y en étamer à la fois; parce qu'un plus grand nombre ne tremperait pas totalement dans l'étain: enforte que si les hains sont des plus gros, comme celui de la *fig. 12, pl. I*, on ne peut en étamer ensemble que six ou sept. Du reste, il n'y a aucune différence entre l'étamage des uns & des autres.

232. LORSQUE les hains sont étamés, il faut les dégraisser. Pour cela, on met au feu sur un trépied une marmite de fer, qui contient du son. Quand ce son, que l'on retourne avec un bâton, est parfaitement sec, au point de ne plus s'attacher à la main en le maniant; on y jette les hains, en volume à peu près égal à celui du son; puis avec une plaque de tôle, on mêle & retourne le tout ensemble pendant quelques minutes. L'étameur qui fait cette opération est assis bas, tout auprès de la marmite: un autre ouvrier lui présente l'orifice du sac à passer; alors il prend la marmite par les deux oreilles, & verse dans le sac les hains & le son tout chauds. Deux ouvriers les font pen-

dant quelques minutes, & les passent au crible. L'étameur remet d'autre son dans la marmite; on y rejette les mêmes hains, que l'on chauffe, fesse & crible encore une fois: & alors ils sont finis. Il ne reste plus qu'à les compter, pour mettre les petits par paquets de cent, de cinquante, ou d'une douzaine, pour les débiter aux pêcheurs.

233. ON réserve ce son gras pour fumer sur le plancher quand on veut jeter les hains; après qu'il a servi à cet usage, il n'est plus bon même à brûler, à cause de sa puanteur. On prétend cependant qu'il fournit le meilleur moyen de préserver le fer de la rouille, à laquelle ce métal est si sujet sur les bords de la mer. Les ferrures polies ou autres que l'on y met, se conservent, dit-on, plusieurs années sans en être attaquées; au lieu qu'en paquets dans les boutiques elles sont bientôt rongées, quelqu'autre précaution que l'on puisse y employer.

234. PLUSIEURS fabricans d'hains m'ont dit avoir étamé des mors de brides précisément de la même façon que leurs hains; que ce procédé leur avait parfaitement réussi; & que cet étamage était beaucoup plus solide que celui des éperonniers.

235. IL arrive quelquefois que les hains qui sont dans le pot, au lieu de s'étamer & de blanchir, deviennent noirs. Plusieurs de ces fabricans m'ont dit qu'alors ils jetaient ces hains comme hors de service & impossibles à étamer. Mais il y a grande apparence que cet accident doit venir de quelque paquet de suie tombé par hasard de la cheminée dans le pot à étamer, sans que les ouvriers s'en apperçoivent. On voit dans le mémoire déjà cité de M. de Réaumur, que la suie à une certaine dose, en s'attachant sur le fer, est capable d'empêcher l'étain de s'y appliquer; mais qu'en écumant le suif, on peut en ôter ce trop de suie qui nuit à l'étamage. J'ai trouvé un bon ouvrier en hains, qui m'a en effet avoué qu'en pareil cas il laissait refroidir son pot, séparait le suif de l'étain; & faisant fondre le suif seul, il le passait à travers un gros linge, & le rendait d'aussi bon service qu'auparavant. A l'égard des hains manqués à cause de la suie, il est évident qu'en les faisant au sable, on peut les décaper de nouveau, & les remettre à l'étamage. Peut-être tous ces ouvriers le font-ils: mais ils sont en général très-jaloux du prétendu secret de leur étamage: ce n'a été que par de petites ruses, que j'ai pu réussir à en connaître tous les détails.

236. IL n'y a guère de pêcheurs de morue à Dunkerque, qui n'embarquent une douzaine d'hains à leurres, ou faux appâts de plomb ou d'étain. Rien n'est plus facile que d'ajouter cette figure de poisson aux hains, soit étamés ou non; cette addition se fait comme les potiers d'étain coureurs coulent les cuillers & fourchettes dans les villages. Le moule de fonte porte en creux sur chaque moitié la demi-épaisseur du poisson qu'on veut figurer; l'ou-

vrier y place la tige de l'hain. Chaque moitié du moule est emmanchée d'une poignée de bois, dont l'ouvrier se sert pour appuyer entre ses genoux les deux moitiés l'une contre l'autre, en sorte que ses deux mains soient libres. Il bouche d'une main le bas du moule avec de l'étope, pour empêcher qu'il ne s'écoule un peu d'étain; il verse de l'autre main dans le jet du moule l'étain qu'on a fait fondre dans une cuiller, & en un instant la figure est moulée. Un autre ouvrier prend l'hain encore tout chaud, coupe les bavures formées par le jet & l'évent, & repare la figure avec un couteau.

237. LES prix courans sont actuellement, à Calais & à Dunkerque, cinq sols le cent des plus petits; quarante à cinquante sols le cent pour ceux qui servent à la pêche des raies; six livres la douzaine de gros hains sans étain ni courbure; neuf livres livres la douzaine des mêmes, étamés & courbés; quatorze livres les mêmes avec le leurre d'étain.

238. NOUS avons déjà dit qu'on se servait quelquefois d'hains d'acier: on les fait à peu près comme ceux de fer; mais on ne peut pas les étamer, parce qu'il faut les tremper. En ce cas on les fait revenir au bleu, & ils ont ce qu'on appelle la *couleur d'eau*.

A R T I C L E H U I T I E M E.

Des différens ustensiles dont se servent les pêcheurs-cordiers.

239. CE que nous avons dit jusqu'à présent relativement à la pêche, fait appercevoir que les pêcheurs-cordiers doivent être approvisionnés de quantité d'hains qui soient de formes & de grandeurs différentes. Ils doivent aussi avoir beaucoup de cordes de différentes grandeurs & de toutes les grosseurs, depuis douze à quatorze lignes de circonférence, jusqu'à celle d'un fil retors assez fin. Tout cela est sensible par les détails où nous sommes entrés. Mais pour donner une idée plus juste de cette façon de pêcher, il nous a paru convenable de décrire quelques pièces d'appelets entiers, autant qu'il nous a été possible de le faire dans l'étendue de nos *planches*.

240. LA figure I, pl. V, représente cette pièce d'appelet qu'on nomme *grosse corde*. On charge la maîtresse corde de cailloux *a*, qui y sont attachés de distance en distance; & on la garnit de longues lignes ou piles *b*, au bout desquelles sont des hains de différentes forces, suivant la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre. Chaque pièce d'appelet a ordinairement 32 ou 33 brasses de longueur; & quand toutes les pièces sont mises bout à bout, il en résulte une tessure qui a mille brasses & plus de longueur: ce qui nous a obligé, pour donner une idée de sa longueur, d'en lever les deux extrémités à bas en *cc*, & le milieu sur le piquet *d*. On a coutume de mettre les lignes sur la

maitresse corde, à des distances presque égales à la longueur des lignes, qui assez fréquemment est un peu plus d'une brassé.

241. LA figure 2 représente une corde un peu moins grosse, & qu'on ne voit qu'en partie. Les lignes latérales sont plus menues & moins longues; elles sont plus près à près, & portent des hains moins forts: elles servent à prendre des poissons plus petits que la corde. (fig. 1).

242. LA corde (fig. 3) est encore plus menue. Les lignes latérales sont plus courtes, plus fines, plus près à près, & portent de très-petits hains. Quelquefois au lieu de cailloux on la garnit de flottes de liege *cc.* (une partie de cette tessure est lovée en *ff*). Ces fortes de cordes servent communément pour pêcher à la béléé ou entre deux eaux.

243. COMME plusieurs especes de poissons ne quittent guere le fond de la mer, & qu'il y en a d'autres qui nagent entre deux eaux, & qui, suivant que l'eau est chaude ou froide, s'approchent plus ou moins de la surface; les pêcheurs sont obligés de disposer différemment leurs cordes pour aller chercher le poisson à la profondeur où il se tient. Et cette seule circonstance fait que certains pêcheurs font des pêches abondantes, pendant que d'autres ne prennent presque rien.

244. LES articles précédens ayant donné lieu d'entrer dans des détails concernant les cordes, leur grosseur, la longueur des pieces, la distance qu'on met entre les lignes, leur longueur, le nombre de cailloux qu'on attache aux maitresses cordes, la quantité de pieces qu'on joint bout à bout pour former une tessure complete; je n'insisterai pas davantage sur ce qui regarde les cordes. Mais il faut que les pêcheurs - cordiers aient plusieurs autres ustensiles, dont il est bon de dire quelque chose.

245. ILS doivent avoir une ancre. Les bras de celle qui est représentée fig. 4, se terminent en pointé. Quelques pêcheurs s'en contentent, parce qu'elles leur coûtent moins, & qu'elles tiennent suffisamment quand les bateaux sont petits. Mais les ancres qui ont des pattes sont plus sûres, & les bons pêcheurs leur donnent la préférence.

246. ILS doivent aussi avoir des cailloux, qu'on choisit de forme alongée, pour pouvoit les attacher plus fermement à la maitresse corde.

247. LA figure 6 représente deux bouées: une en barril avec son cordage, qu'on appelle *drofme* ou *orin*; l'autre formée de plaques de liege liées les unes aux autres avec du bitord. On en fait d'autres formes, dont nous parlerons quand l'occasion se présentera.

248. LA figure 7 est une grosse pierre percée, avec un anse de corde, qu'on nomme *estrope*. Cette pierre, en terme de pêcheur, est une *cabliere*. Après est un *plemb*, tel qu'on en met au bas du libouret, ou qui sert de fonde.

249. LES pêcheurs à la corde se servent encore dans certaines circonstances, de différens crocs & harpons (*fig. 8*), mais qui conviennent mieux à la fichure, dont nous parlerons dans la suite. Ordinairement ils n'embarquent que celui qui est marqué A, lequel leur sert à tirer à bord un gros poisson, dont la pesanteur pourrait rompre les lignes au sortir de l'eau. Le *gaffean* B est encore nécessaire, sur-tout aux atterrages. Celui marqué C se nomme en quelques endroits *halle-croc*.

250. LA *figure 4* représente une suite de grapins enfilés par un chaîne: cet instrument s'appelle *cateniere* ou *catoniere*, du latin *catena*. On l'attache au bord d'un cordage, & elle sert à retrouver une piece d'appelet qui est restée au fond de la mer lorsque la tessure a rompu à quelque endroit de sa longueur. En ce cas, les pêcheurs traînent au fond de la mer la *cateniere* dans une direction perpendiculaire à la route qu'ils tenaient lorsque la tessure a rompu; & quand la *cateniere* a saisi l'appelet, on le tire à bord.

251. ASSEZ souvent les pêcheurs se servent, pour retrouver leurs appelets, d'un instrument (*fig. 11*) qu'ils nomment *chat*. C'est une espece de grapin qui peut avoir quatre à cinq branches; mais ordinairement il n'en a que trois.

252. LA *figure 12* représente un *corceron de liege*. On leur donne des formes différentes, quelquefois rondes, d'autres fois quarrées; ce qui est fort indifférent. Quelquefois encore on substitue au liege des morceaux de quelque bois léger & fort sec.

253. ILS ont aussi une *manne* semblable à celles dont on se sert pour ranger ou lover les pieces d'appelet quand on va à la pêche.

254. LA *figure 14* est un *croissant* pareil à ceux dont se servent les jardiniers, & dont les pêcheurs d'eau douce font usage pour couper les herbes au bord des étangs.

255. ENFIN la *figure 15* représente une *serpe* ou volin, qui sert à appointir les piquets, & à couper les branches d'arbres qui pourraient incommoder.

256. VOILA une énumération sommaire des principaux instrumens qui servent à la pêche aux cordes. Sans doute qu'il y manque bien des ustensiles: nous les rapporterons à mesure que l'occasion s'en présentera.

ARTICLE NEUVIEME.

Des appâts dont se servent les pêcheurs pour garnir leurs hains. ()*

257. CE qui détermine le poisson à se prendre aux hains, est le desir de

(*) Les pêcheurs Bretons donnent aux appâts le nom de *bouette* ou *boïte*; les Anglois, celui de *bait*, d'où est peut-être venu le terme d'*abaïter*. On se sert aussi du terme

dévorant les appâts qu'on leur présente. Mais toutes sortes d'appâts ne leur sont pas indifférens ; il y en a qui leur plaisent beaucoup plus que d'autres , & certains appâts conviennent particulièrement à des especes particulieres de poissons. Nous ne nous proposerons de parler présentement que des appâts considérés en général ; nous réservant de traiter de ceux qui sont propres à quelques poissons , dans les articles dont ces poissons feront spécialement l'objet.

258. LES pêcheurs d'eau douce amorcent pendant l'été avec du fromage ; quelques-uns donnent la préférence à celui qui est le plus affiné ; souvent ils font usage de celui de Gruyere. Ils emploient aussi la chair de toutes sortes d'animaux , & plusieurs prétendent qu'on doit choisir celle de chat & de lapin , plutôt que toute autre , & que le foie est préférable à la chair. Les vers de toute espece sont un des meilleurs appâts : on emploie entre autres , ceux qui deviennent scarabées , & ceux qui se forment dans la viande pourrie & dans les fruits. On estime beaucoup les vers de terre qu'on nomme spécialement *achées* , terme qui a du rapport avec celui d'*aiche* , que beaucoup de pêcheurs emploient au lieu d'*appâts*.

259. ON trouve entre les fibres qui sortent des racines d'iris aquatique , de petites loges dans lesquelles sont renfermés des vers blancs ou jaunes pâles , longuets , menus , à tête rouge , les jambes distribuées le long du corps. Suivant Walton , c'est un excellent appât pour plusieurs especes de truites , pour la tanche , la brème , la carpe , &c.

260. QUELQUE espece de vers qu'on emploie pour pêcher , il vaut toujours mieux leur avoir laissé le tems de se vider , que d'en faire usage sans cela. Dans le cas où on n'en a point qui aient été suffisamment gardés , on peut faire qu'ils se vident promptement , en les laissant dans l'eau pendant une nuit , si ce sont des vers de pré ou de terre de jardin , & les mettant ensuite avec du fenouil dans le sac qui sert à les transporter au lieu de la pêche.

261. QUANT AUX vers , soit de tannée (96) , soit du dessous des tas de fumier , on doit ne les laisser qu'une heure dans l'eau , puis les mettre dans le sac avec du fenouil , pour les employer tout de suite.

de boîte sur les côtes de Normandie : on y dit encore *abait* , & en conséquence *abaiter* ; soit par analogie avec l'expression anglaise , soit par corruption d'*abecquer* ou *embecquer* , terme dont se servent beaucoup de pêcheurs quand ils mettent à la pointe d'un hain quelque appât friand. Quelques-uns emploient le terme d'*aiche* ou *eche* , & disent *écher*. Les Provençaux nomment l'ap-

pât *esca*. Ailleurs on dit *acque* , d'où vient *acquier*. On dit encore *attrait* , *amorce*. Toutes ces dénominations sont usitées dans différentes provinces. Nous emploierons par préférence les termes d'*appât* & *amorce* , sans nous interdire absolument l'usage de quelques autres.

(96) En allemand , *Pfützmadel*.

262. Si on a le tems & la volonté de garder davantage les vers, le meilleur moyen pour les conserver est de les mettre dans un pot de terre garni de mouffe, qu'il faudra renouveler tous les trois ou quatre jours en été, & toutes les semaines en hiver; ou du moins il faudra à ces termes retirer la mouffe, la bien laver, la presser entre les mains jusqu'à ce qu'elle ait rendu son eau, & la remettre sur les vers. Quand ils commencent à devenir malades & à maigrir, sur-tout ceux de l'espece qui vient dans la tannée ou sous les tas de fumier, on peut les rétablir en versant chaque jour environ une cuillerée de lait ou de crème, goutte à goutte, sur la mouffe parmi laquelle ils sont; & en ajoutant à la crème un œuf battu qu'on fera bouillir avec elle, on réussira à les engraisser & à les conserver long-tems. Lorsque le nœud qui se rencontre environ à la moitié du ver de tannée, commence à se renfler, c'est signe que le ver est malade, & qu'il ne tardera pas à mourir, si on ne le secourt comme nous venons de dire.

263. LA meilleure mouffe pour cet usage est le lichen, qui représente exactement une corne de daim. On pourrait lui en préférer une autre espece, blanche & mollette, qui vient dans quelques bruyeres, mais qu'on trouve difficilement.

264. UN autre excellent moyen pour garder les vers, est de bien laver un morceau de grosse toile à sacs, & l'ayant laissé sécher, le tremper dans du bouillon où l'on a fait cuire du bœuf frais; le bœuf salé ferait mourir les vers: puis on tord cette toile sans la rendre absolument sèche: après quoi on y met les vers, & on les dépose dans un vaisseau de terre. Au bout de douze heures on les en retire, pour donner à la toile les mêmes préparations; & de même les jours suivans. On peut ainsi conserver des vers de terre en parfaite santé, pendant près d'un mois.

265. AU reste, s'il arrive qu'on ait des vers malades, ou en quelque autre mauvais état, on peut essayer ce que certaines personnes avancent, que du camphre mis dans le sac où l'on porte à la pêche la mouffe & les vers, leur donne une odeur forte & si attrayante, que les poissons deviennent avides des plus mauvais vers.

266. QUAND on veut se procurer des vers de terre, on les cherche sous les pots de jardin où il y a de l'humidité; ou bien on se transporte dans un pré un peu frais, & ayant enfoncé un piquet en terre, on le remue de sorte que l'on fasse décrire un cercle au bout qui est en haut & qu'on tient dans la main; la pression qu'on occasionne à la terre, engage les vers à en sortir. Pour la même raison, ils sortent quand on foule la terre avec les pieds, ou quand on la frappe avec une batte. On réussit encore à faire sortir les vers assez promptement, en répandant sur la terre, soit de l'eau salée, soit une forte décoction de feuilles de noyer, principalement aux endroits où de petits trous indiquent que les vers ont coutume de sortir pendant la nuit.

267. POUR se procurer des vers de viande, on prend du foie de quelque quadrupede, & on le suspend avec un bâton en croix, au-dessus d'un pot ou d'un barril à demi plein d'argille seche. A mesure que les vers grossissent dans le foie, ils tombent sur la terre; & il s'en produit de la sorte successivement pendant assez long-tems.

268. POUR avoir des vers toute l'année, il faut prendre un chat ou un oiseau de proie qui soit mort, le laisser se gâter étant exposé aux mouches; & quand les vers y sont bien vivans & en bonne quantité, on enfouit le tout dans de la terre humide, autant à l'abri de la gelée qu'il est possible. On les en retire à mesure qu'on en a besoin. Comme ces vers se métamorphosent en mouches au mois de mars, il faut alors avoir recours à d'autres animaux pareils (*).

269. ON fait beaucoup de cas d'un appât qu'on nomme assez souvent *chautouille*, espece de petite lamproie, grosse seulement comme un tuyau de plume à écrire, & qui se trouve dans la vase.

270. LES moules de riviere, tirées de leurs écailles; les limas, les fauterelles, différentes especes de scarabées, les fourmis ailées, plusieurs mouches & papillons, les grenouilles, les petits poissons de toute espece, qu'on nomme *blanchaille*, même les perchettes quand on leur a coupé l'aile de dessus le dos, sont de bons appâts. Les poissons les plus estimés en ce genre sont la loche & le carpeau; mais la tanche est réputée un appât fort médiocre.

271. LES pêcheurs prennent eux-mêmes ces appâts; & souvent pendant que le pere pêche de gros poissons, les enfans s'occupent à en prendre de petits pour faire des appâts.

272. ON amorce aussi quelquefois avec de grosses fèves, qu'on nomme à Paris *fèves de marais* (97): nous dirons ailleurs comment on les prépare pour cet usage.

273. ON peut dire en général, que l'*assa-fetida* & les autres drogues dont l'odeur est forte, rendent plus sûr l'appât qu'on présente aux brochets & autres poissons d'eau douce.

274. NOUS voyons dans un mémoire d'Alicante, qu'à cette côte, les pêcheurs à la canne amorcent leurs hains avec des boulettes de son pour prendre des oblades (98).

275. WALTON dit que, pour prendre le chabot (99), on fait une pâte composée de fromage bien fort, que l'on pile dans un mortier, avec un peu

(*) Une grande partie de ce que nous venons de dire sur les vers, est tirée de Walton, auteur anglais, qui a fait sur la pêche à la canne un ouvrage très-estimé.

(97) En allemand, *Saubohnen*.

(98) SPARUS *Melanurus*; LINN. BRUNNICH, *Ichth.* p. 41.

(99) COTTUS *Gobio*; LINN. en allemand, *Kappe*.

de beurre & de safran, jusqu'à ce que le tout forme une masse de couleur citronnée. Il ajoute que pour l'hiver quelques-uns préparent une pâte de fromage & de térébenthine.

276. POUR les grandes pêches à la mer, quoique les femmes & les enfans se donnent bien de la peine pour prendre des appâts, les pêcheurs ne peuvent se dispenser d'en acheter; & c'est ordinairement pour eux un objet de dépense considérable. Chaque fois que ceux de Calais & de Dunkerque sortent pour aller à la pêche des merlans & des raies, il leur en coûte 40 à 50 livres pour amorcer leurs hains; & nous ferons voir ailleurs que pour d'autres pêches la dépense est encore plus considérable.

277. LES pêcheurs de Basse-Normandie prétendent que la chair de toutes fortes de poissons est bonne pour amorcer les hains, & ils s'en servent indistinctement, pourvu qu'elle soit fraîche. A l'égard des Bretons, souvent ils coupent un petit morceau au bas du dos des poissons qu'ils ont pris, & ils s'en servent pour amorcer. Ces poissons ainsi mutilés n'en font pas moins de vente dans les poissonneries de la province; mais les chasse-marées qui vont dans les grandes villes, ne s'en chargent pas volontiers.

278. LES pêcheurs de Flandre, de Picardie & de Haute-Normandie font plus de choix dans leurs appâts; ils prétendent qu'il en faut de différens, suivant les saisons & l'espece de poisson qu'ils se proposent de prendre.

279. Ils estiment que l'appât qui mérite la préférence sur tous les autres, est le *hareng* frais, de toutes les especes; & les Provençaux pensent aussi avantageusement des *sardines*.

280. ILS mettent après ces appâts les *blanches*, qu'on nomme aussi *blanquettes*, *aillets*, *orillets*, ou *mélis*; en Normandie, *saumonelle*; & en Provence, *nonnat*. Tous ces termes sont synonymes, & signifient de petits poissons du premier âge & de toute espece, qui se rencontrent au pied des parcs dans les manches, & au bas des filets quand la mer est retirée.

281. LES poissons qu'on emploie communément pour amorcer, sont les harengs blaquets; les sardines; les lançons, lançons ou alançons (100); les éguilles ou aiguilles, qu'on nomme en Normandie *quilles*, *équilles* ou *équillettes* (101); les crados ou grados, qu'on appelle *prêtres* en Normandie, & *pretras* ou *éperlans bâtards* en Bretagne (102); enfin toutes les especes de petits poissons ronds.

282. SUR le Grand-Banc, les entrailles des morues qu'on a prises servent, au défaut de meilleurs appâts, pour en prendre d'autres. Nous traiterons cet article fort en détail lorsqu'il s'agira expressément de la pêche de la morue.

(100) AMODYTES *Tobianus*, LINN. en allemand, *Hornfische*, *Meernadeln*.
 allemand, *Sandalen*, *Tobiasfische*. (102) *Uranoscopus*, RICHTER Icht-
 (101) ESOX *Belone*, LINN. en alle- thyot. p. 676; en all. *Meerpfaffen*.

283. ENFIN les vers marins qu'on trouve dans le sable & les rochers à la laisse de basse mer, les seches (103), les *pitots* (104) ou vers à coquilles, aussi nommés *polades*, *pélorides*, ou *grandes palourdes*, les *cornets* ou *calamars* (105), divers petits crustacés, la chair des poissons salés, la viande de différens animaux, fraîche ou salée : voilà en gros toutes les substances dont on fait des appâts, & qui servent à amorcer les hains. Nous allons les reprendre plus en détail, pour mieux expliquer l'usage qu'en on doit faire.

284. NOUS avons déjà dit que les harengs frais doivent être mis au nombre des meilleurs appâts. Quelquefois, en pêchant les harengs à la fin d'avril & durant le mois de mai, on prend des *celans*, & des *sardines* qu'on nomme *galices* en Gascogne. Ces poissons font des appâts presque aussi bons que les harengs même.

285. LES pêcheurs-palangriers de Provence estiment autant pour cet usage la sardine, que les Pontonais estiment le hareng.

286. ON ne peut amorcer avec un hareng que quatre ou cinq hains pour la raie, huit à dix pour le merlan & les autres poissons de même grosseur.

287. QUAND on aura l'idée des grandes pêches aux cordes, on concevra quelle consommation elles doivent faire de harengs ; car il est de fait que chacun des pêcheurs de la côte de Dieppe a besoin, à chaque démarrage, de sept ou huit cents harengs pour garnir sa tessure ; & tous ces pêcheurs font plusieurs démarrages par semaine, lorsque le tems y est propre.

288. IL faut se rappeler ce que nous avons dit plus haut, de ce qu'il en coûte aux Calaisiens & Dunkerquois pour leurs appâts.

289. COMME le hareng est un bon poisson, soit frais, soit salé, on aurait désiré d'empêcher cette consommation : mais ayant eu de bonnes preuves qu'on ne pouvait s'en passer pour la pêche du poisson frais, le gouvernement s'est déterminé à ne point gêner sur cela les pêcheurs.

290. VERS la fin de la pêche du hareng, ce poisson n'étant plus bon ni à manger frais, ni à en faire des salaisons, la police a défendu d'en pêcher alors.

291. Cependant, vu l'avantage de se procurer du poisson frais pour Paris, on a permis aux pêcheurs de la côte de Normandie de mettre à la mer quelques bateaux pour prendre telle quantité de hareng qui serait nécessaire pour faire leur pêche. Il est vrai qu'autorisés par ce prétexte, ils en pêchent plus qu'il ne leur en faut, & qu'ils en salent & en vendent aux chasse-marées. Mais, comme le hareng est un poisson de passage, qui commence à disparaître à la fin de mars, & qui ne se trouve presque plus sur les côtes de France à la fin d'avril, il

(103) *SEPIA officinalis* ; LINN. en allemand, *Kuttelfische*.

(104) *PHOLAS Dactylus* ; LINN. en allemand, *Meerdatteln*.

(105) *SEPIA Loligo* ; LINN. en allemand, *Dintenfische*.

faut toujours se pourvoir d'autres appâts qui suppléent à son défaut. D'ailleurs, la folle ne paraît jamais bien friande de ce poisson.

292. LA petite *blanche* ou *blanquette*, que nous avons dit être un amas de toute sortes de petits poissons pris au fond des parcs & au bas des filets, dans les mois de mai, juin & juillet, est un fort bon appât, pourvu qu'elle soit bien fraîche, & qu'on en garnisse suffisamment les hains proportionnellement à leur grandeur; car il en faut quelquefois huit à dix pour un hain. On les *broque* par les yeux ou les ouïes, & je soupçonne que c'est pour cela qu'on les a nommés *aïlets* ou *orillets*; & *mélis*, parce que c'est un mélange de toutes sortes de poissons.

293. IL est vrai que ces poissons grossissant à mesure que la saison avance, deux ou trois peuvent alors suffire pour amorcer un hain; mais on conçoit quelle énorme consommation cette pêche fait de petits poissons qui deviendraient gros si on les laissait subsister; une douzaine est sacrifiée à la prise d'un poisson qui n'est quelquefois pas fort gros. Tant de poissons qui devraient peupler les côtes, sont sans doute une perte considérable. Au reste, il faut avouer que cet appât est très-bon, & bien capable de suppléer au défaut du hareng.

294. LES *vers marins* fournissent un très-bon appât, & en quelque façon le meilleur de tous pour les folles. Mais il y en a de plusieurs espèces, & les uns sont plus estimés que les autres.

295. LES *vers noirs*, qu'on nomme *francs*, sont très-estimés sur la côte de Haute-Normandie & de Picardie. On assure que la folle en est singulièrement friande. Il faut qu'un de ces vers soit gros, pour pouvoir amorcer deux hains. On les pêche dans le sable, quand la marée s'est entièrement retirée. On connaît les endroits où sont ces vers, à des traces qu'ils forment sur le sable.

296. LES *vers rouges*, qu'on nomme *bâtards* ou *vérotis*, se tiennent dans de petits rochers qui, s'étendant le long du rivage, ne s'élevent guere au-dessus du sable: on les y découvre en détachant avec un pic les pierres dont l'assemblage forme le rocher. Ces vers se trouvent dans les delits, au milieu d'une vase noire qui s'y rencontre ordinairement: ils parcourent ces delits, & laissent après eux une trace rougeâtre: les pêcheurs la suivent, & trouvent enfin le ver.

297. LE ver rouge ne differe pas du ver noir seulement par la couleur; sa forme est aussi différente: le ver noir est rond, & le rouge applati. Les pêcheurs de Grandville-estiment beaucoup ces vers rouges, prétendant qu'ils luisent davantage dans l'eau, & que pour cette raison ils sont mieux appercus par le poisson.

298. LES *vers blancs*, qu'on nomme *bourlottes* en Bretagne, sont les moins estimés.

299. LES *vers de terre* servent pour pêcher des anguilles.

300. C'EST depuis pâques jusqu'à la S. Michel qu'on fait principalement usage de ces fortes d'appâts, qui ne détruisent pas le poisson comme fait la blanchaille. Malheureusement les vers marins sont chers & rares aux côtes vaufeuses & de galet, où il n'y a ni fable, ni roches; car, comme nous l'avons dit, les noirs se trouvent dans le fable, & les rouges dans les roches.

301. LES pêcheurs de S. Valery en fournissent beaucoup aux Poletais & aux pêcheurs du bourg d'Ault, parce que leurs greves fableuses en sont abondamment pourvues. Comme les folles ne mordent aux vers que quand ils sont frais & même vivans, les enfans & les jeunes gens en apportent de S. Valery à Dieppe dans des gamelles de bois avec de l'eau de mer, courant toujours dans le chemin; enforte qu'ils font, à ce qu'on prétend, deux lieues par heure. La longue habitude les rend d'excellens coureurs.

302. QUAND les pêcheurs manquent de bons appâts, ils se servent de coquillages, comme de moules, de brelins (*bredins*, *bernicles*, *cuvettes*, *lampottes*) qu'on appelle aussi *yeux-de-bouc*. On leur apporte ces coquillages vivans; ils en ôtent l'écaille, & se servent de la chair pour embecquer les hains qu'ils ont auparavant garnis de hareng salé. Mais ils ne prennent guere avec ces appâts que des merlans & des limandes. Quelquefois aussi les pêcheurs amorcent avec des brelins seuls: & alors il en faut trois ou quatre pour un hain, suivant sa grosseur. C'est communément au mois de décembre qu'on se sert de cet appât.

303. ON amorce encore avec le *pitot*, qui est ordinairement assez gros pour garnir un hain; mais cet appât n'est guere estimé.

304. LES *seches*, qu'on nomme *marquettes* en Bretagne, *sepie* en Gascogne, *seppie* à Naples, ainsi que les *cornets* ou *calamars* (106), *sepia loligo magna*, & les petites seches qu'on nomme *cafferons* en Saintonge & Aunis, sont des appâts très-médiocres, dont néanmoins on fait usage dans les chaleurs quand les autres manquent. On ne se sert que du corps de ces poissons, & quelquefois, mais rarement, des pieds des cornets.

305. ON ne prend guere avec ces fortes d'appâts que des raies & un peu de merlan; de sorte que ce n'est que la disette des autres appâts qui engage à s'en servir; sur-tout de la seche, qui est le moindre de tous ceux que nous venons de nommer.

306. LES *cornets* entiers sont beaucoup meilleurs; ils conviennent à toutes fortes de poissons, excepté à ceux du genre des plats. On prétend que les morues en sont très-friandes; de sorte que, si l'on en avait beaucoup sur le Grand-Banc, on aurait bientôt fait une excellente pêche.

307. ON amorce encore depuis le mois de mars jusqu'en septembre avec

(106) Ou plus communément *calmar*.

quelques crustacées, comme font, 1°. les *grosses chevrettes*, qu'on nomme *sali-cots* en Haute-Normandie, *barbeaux* ou *sanctés* en Saintonge & Aunis, *grosses creviches* en Guyenne & Gascogne; 2°. la *petite chevette*, appelée *crevette* & *grenade* à Dunkerque, *sauterelle de mer* en Picardie, *petite creviche* en Guyenne, *esquine* en Gascogne, *chevron*, *maniguette* en Bretagne. On prend avec ces appâts, des maquereaux & des raies de toutes les especes.

308. 3°. A l'égard des chevrettes de la plus petite especes, qu'on nomme *sauterelles* ou *caranates*, cinq à six suffisent à peine pour un hain; & il ne s'y prend guere que des raies grises.

309. 4°. ON peut mettre encore au nombre des appâts que fournissent les crustacées, les crabes de toutes les especes, sur-tout lorsqu'ils sont près de quitter leur robe (alors on les nomme *poltrons*); ou quand l'ayant quittée, leur envelope est encore tendre & membraneuse, état dans lequel on les nomme *craquelins* ou *craquelots*. On coupe ou l'on déchire ces crabes par morceaux pour en amorcer plusieurs hains. Le congre (107) est le poisson qu'on prend le plus ordinairement avec ces appâts; & les pêcheurs au libouret prennent ainsi des merlans & des limandes.

310. LES petits pêcheurs de la côte amorcent aussi, faute d'autre chose, avec des *loches* de mer, quoique ce soit un très-mauvais appât.

311. LES voyageurs disent qu'à la côte de Guinée, les naturels garnissent leurs hains avec des morceaux de *canne à sucre*, pour prendre le poisson qu'ils nomment *korcofado*.

312. ON est quelquefois réduit à se servir d'*appâts salés*, tels que les harengs & le foie de bœuf, ayant attention qu'il ne soient pas corrompus. En ce cas on *embecque* ou on garnit l'extrémité de l'hain avec un petit morceau d'un des meilleurs appâts qu'on peut se procurer. Un peu de viande fraîche, bœuf, vache, cheval, âne, chien, &c. vaut encore mieux: mais il ne faut pas que ces chairs aient contracté de mauvaise odeur; & les foies, ainsi que les poulmons de ces animaux, sont préférables à leur chair.

313. ON ne prend guere que des merlans avec ces appâts, dont l'usage est borné aux petites pêches qu'on fait à l'entrée des ports.

314. AU reste, outre les cas de disette, il y en a encore où la chair salée devient, pour ainsi dire, nécessaire. Ayant remarqué, par exemple, aux côtes de Flandre, que vers le carême le merlan est dégoûté, enforte qu'il refuse de mordre à différens appâts qu'on lui présente, on a réussi à l'attirer en amorçant les hains avec du foie de cochon, même salé. Cet appât réussit encore quand le froid fait retirer le poisson au fond de l'eau. En conséquence le foie de cochon frais est très-recherché par les pêcheurs-cordiers de Dunkerque

& des environs : ce qui fait qu'ils l'achètent communément quarante sols la piece, & que les femmes vont en chercher jusqu'à sept & huit lieues dans les terres ; & les chasse-marées en apportent de vingt à vingt-cinq lieues. Outre cela, les pêcheurs un peu aisés en font des salaisons vers la S. Michel, pour s'en servir dans les circonstances que nous avons indiquées.

315. QUAND nous disons que les chairs dont on fait des appâts, doivent être exemptes de mauvaise odeur, nous n'entendons parler que des pêches dont il est ici question ; car tous les poissons ne fuient pas ces odeurs qui nous déplaisent. Indépendamment du goût que témoignent plusieurs poissons d'eau douce pour les chairs qui ont quelque degré de corruption, les Russes nous assurent que l'odeur de charogne est un appât fort attrayant pour le bélouga, le cétera, quelques chiens marins, & autres.

316. LA *résure*, dont nous parlerons dans peu, est dans le même cas pour les sardines.

317. Il semble qu'en général les poissons soient plus friands de ceux de leur espèce que de tout autre ; car les pêcheurs prétendent que, quand on amorce avec de la blanche, où il y a des poissons de toutes les espèces, on trouve ordinairement prises aux hains les mêmes espèces de poissons qui ont servi d'appât ; & il est certain que les morues se prennent à des hains amorcés avec les intestins ou autres parties des morues : il en est de même du bélouga, du loup marin (108) & d'autres poissons.

318. Il pourrait cependant se faire que cette règle ne fût pas générale ; car dans les quadrupèdes il y a des animaux carnaciers qui ne mangent point la chair de leurs semblables, pendant que d'autres s'accoutument de tout : de même les oiseaux de proie ne se dévorent point les uns les autres ; au lieu que les canards mangent très-bien la chair des autres canards.

319. QUAND on amorce avec des poissons un peu gros, il faut les couper en biais, afin de ménager l'appât : car l'hain doit en être entièrement couvert, excepté à la pointe & à celle du barbillon (109) : si ces pointes étaient entièrement couvertes, le poisson rejeterait souvent l'appât dès qu'il sentirait que la pointe de l'hain lui chatouillerait le gosier.

320. ON doit encore mettre au nombre des appâts la *résure*, *rave*, ou *rogue*, que les pêcheurs de sardines emploient pour *bouetter*, *affaner* ou *affamer* ; c'est-

(108) On trouve trois sortes de poissons qui portent le nom de loup marin. 1°. *PROCA vitulina* ; LINN. nommée par les Allemands, *Seelund*. 2°. *ANARRICHAS Lupus* ; LINN. 3°. *PERCA Labrax* ; LINN. Je crois que c'est de ce dernier dont l'auteur fait mention.

(109) Cela peut être vrai pour les grandes pêches de mer ; mais pour pêcher dans les rivières, il faut que la pointe de l'hameçon & celle du barbillon soient entièrement couvertes de l'appât : sans cela, le poisson n'y mordrait pas.

à-dire, pour engager les sardines à s'élever du fond de la mer & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau. Cette ruse est faite d'œufs de morues & de maquereaux qu'on sale; ceux de morue le font sur le banc de Terre-Neuve, ou ailleurs, & il en vient plusieurs cargaisons de Norwege. A l'égard de la ruse des maquereaux, elle vient sur-tout de l'isle de Bas; & quand les maquereaux donnent abondamment à quelques côtes, des marchands en font saler. Les pêcheurs Bretons font même quelquefois une espece de ruse; en émiant de la chair de maquereau cuite.

321. IL est défendu de se servir, en guise de ruse, pour la pêche des sardines, de ces petites chevrettes qu'on nomme *fauterelles de mer*. Cette prohibition est fondée sur ce qu'on détruit beaucoup de frai de poisson en pêchant les fauterelles avec des sacs; & de plus, parce qu'on prétend que les sardines qui ont mangé de ces chevrettes, ne sont pas propres à être salées, & qu'elles se corrompent très-promptement.

322. CE qu'on nomme en Bretagne *gueldre*, *guildille*, *guildive*, ou encore *guildre*, se fait avec des chevrettes, des cancre & de menu fretin de toutes sortes de poissons, qu'on pile pour en former une pâte. Les observations de la société d'agriculture & de commerce de Bretagne (année 1757) attestent que cet appât corrompt les sardines en moins de trois heures, & qu'il les fait tellement fermenter qu'elles s'entr'ouvrent par le ventre. Cette société, si zélée pour le bien public, insiste en outre sur le préjudice que fait au poisson de toute espece un appât dont la composition est si destructrice. Elle observe même que dans quelques endroits on prépare un appât semblable, nommé *menue*; où il n'entre que des poissons assez jeunes pour avoir seulement la grosseur d'une lentille: quoique ce dernier appât coûte fort cher, on en consomme cependant assez pour que dans les seuls environs du Port-Louis on emplisse tous les ans pour cette destination plus de 400 barrils d'un si petit frai de poisson; d'où il résulte une destruction énorme.

323. QUELQUES navigateurs mettent à leurs hains un morceau de *lard*, qui attire par sa blancheur les requins (110) & d'autres gros poissons.

324. IL nous reste à parler des *leurre* & *appâts factices*, dont on fait usage pour prendre différens poissons.

325. ON attire des crabes dans des nasses avec des *pierres blanches* taillées en forme de poissons.

326. NOUS avons déjà dit qu'on prend des morues avec des morceaux de plomb auxquels on donne la forme de poissons. Nous les avons représentés *pl. VI*. Nous parlerons ailleurs d'une semblable ruse pour la pêche des harengs.

(110) *CANIS Carcharius*; LINN. en allemand, *Haye*, ou *Meerwolf*. On emploie sa peau à différens ouvrages.

327. LES gros poissons se laissent encore tromper par un morceau de liege taillé en forme de poisson, qu'on couvre d'une peau de poisson, ou d'une toile blanche, à laquelle on fait une raie bleue sur le dos. Les Basques y ajoutent quelques plumes, pour prendre des thons. Ce leurre est représenté sur la *pl. II*. Nous avons dit qu'on substituait quelquefois une chandelle au morceau de liege.

328. TOUT le monde fait qu'on prend des grenouilles avec un petit morceau de *drap rouge*. Ce morceau d'étoffe fournit un leurre excellent pour prendre des maquereaux pendant le jour. Lorsque les matelots de Calais & de Dunkerque traversent la Manche durant la saison de ce poisson, ils en prennent beaucoup avec des hains leurrés de cette manière. En jetant ces hains dans le remou du vaisseau qui file, non seulement ils prennent assez de maquereaux pour se nourrir, mais encore souvent pour en vendre de frais, & même en saler.

329. LES pêcheurs de Grandville se servent aussi d'un morceau de drap rouge pour prendre du maquereau; mais ce n'est que faute d'autres appâts, car ils savent que la chair de poisson a un effet encore plus sûr.

330. LES voyageurs disent que, dans l'isle de Ternate, les pêcheurs lient en paquet une *mousse* dont on se sert pour calfater les coutures des bateaux; & que mettant ce paquet au bout d'une corde assez longue, ils le jettent le plus loin qu'ils peuvent à la mer. Les poissons saisissent ce leurre, & leurs dents s'embarrassent dans la mousse, de façon que les pêcheurs, qui sont fort habiles à le retirer, ne leur laissent pas le tems de s'en dégager. Ceux qui parlent de cette pêche, auraient dû dire quel poisson l'on prend ainsi: & peut-être n'ont-ils pas remarqué qu'on met dans la mousse quelque appât; car nous dirons dans la suite, qu'on prend des écrevisses avec un petit fagot de menues branches, ou un paquet de filasse, dans lequel on a mis des entrailles de quelques animaux.

331. NOUS expliquerons ailleurs comment les Anglais font des insectes factices, avec lesquels ils prennent différens poissons, particulièrement des truites.

332. NOUS ne parlerons point des appâts dangereux qui enivrent ou tuent les poissons, tels que la coque du Levant (III), la noix vomique, &c. Il serait avantageux que ces moyens qui détruisent les poissons, fussent ignorés: les ordonnances les défendent sous des peines rigoureuses. Heureusement les Pontais n'en font pas usage; mais on s'en sert trop fréquemment dans les étangs, soit d'eau douce, soit d'eau salée.

333. CE que nous venons de dire suffit pour cet article, où [il ne s'agit

(III) MENISPERMUM *Cocculus*; LINN, en allemand, *Kokelkörner*.

que de généralités. Nous aurons plusieurs choses à y ajouter, lorsque nous parlerons des poissons en particulier, quelques-uns exigeant des appâts qu'ils affectent plus que d'autres.

A R T I C L E D I X I E M E.

Des saisons les plus favorables pour la pêche aux hains ; de celles qui sont particulières à quelques especes de poissons ; & des tems les plus propres pour faire une bonne pêche.

334. TOUTES les saisons, tous les tems ne sont pas également favorables à la pêche aux hains. Les pêcheurs des rivières l'abandonnent presque entièrement pendant l'hiver, pour ne plus pêcher qu'aux filets : & quand les fraîcheurs de l'automne commencent à se faire sentir, ils sont obligés d'amorcer leurs hains avec des poissons frais, ou même de vivans ; au lieu que durant l'été, les poissons mordant plus volontiers, les pêcheurs se contentent d'amorcer avec de la viande, ou même du fromage.

335. A la mer, ainsi que dans les rivières, la pêche est rarement abondante quand le ciel est clair & serein.

336. LORSQU'IL neige & qu'il fait un vent froid de nord, les poissons de rivière se retirent dans les crônes (112) ; & ceux de mer gagnent la grande eau, où la fraîcheur de l'air pénètre difficilement.

337. LA pêche n'est presque jamais aussi bonne quand les eaux sont claires & pures, que lorsqu'elles sont troubles ; comme cela arrive quand le tems est disposé à l'orage par les vents de sud-est, ou à la mer après une petite moture. Dans ces circonstances, les poissons qui sont agités, rencontrent les appâts, & ils se jettent dessus. Pour ces mêmes raisons, les tems sombres & les petites pluies douces sont très-avantageuses, sur-tout pour la pêche en mer.

338. LE froid engage d'abord les petits poissons à quitter le rivage de la mer : bientôt les gros sont obligés de se porter au large pour y trouver leur subsistance. Ces remarques indiquent aux pêcheurs où ils doivent aller chercher leurs proies ; de sorte que, quand il fait froid, les petits pêcheurs sont obligés de dérader, & de prendre des bateaux assez forts pour pouvoir tenir le large & pêcher dans les grands fonds.

339. ON remarque encore que les poissons mordent peu quand ils fraient ; & dans cette circonstance leur chair étant molle & de mauvais goût, il ferait

(112) Ce sont des trous de quelque profondeur sur les bords des rivières. A mesure que les froids de l'hiver viennent, les poissons de rivière cherchent les endroits profonds.

à propos de n'en prendre aucun. Mais après que les poissons ont jeté leur frai, ils sont affamés, & courent avec avidité aux appâts qu'on leur présente.

340. IL est naturel qu'il y ait des saisons affectées pour prendre les poissons de passage, puisqu'ils ne paraissent sur certaines côtes que dans des saisons déterminées; nous les indiquerons dans la suite. Mais il y a aussi des tems affectés pour la pêche des *poissons domiciliés*: j'entends par ce nom ceux qui se trouvent à peu près toute l'année sur les mêmes côtes. La vraie saison, par exemple, pour prendre les vives avec les hains, est en août, septembre & octobre, jusqu'à ce que le froid se fasse sentir à une certaine profondeur dans l'eau. On n'en prend plus alors avec les hains, & les pêcheurs croient qu'elles se retirent dans la grande eau, & qu'elles s'y enlèvent pour tout l'hiver; ce qui paraît justifié par ce qu'on ne prend les vives avec les hains que pendant l'été, au lieu que durant l'hiver on en pêche avec les filets qui draguent le fond de la mer.

341. ON prend des merlans sur nos côtes durant toute l'année: cependant la vraie saison de cette pêche est depuis le mois de septembre jusqu'en février; non-seulement eu égard à l'abondance de ce poisson, mais encore à cause de sa qualité: car, comme il commence à frayer à la fin de février, sa chair est molle, fade & d'un goût désagréable. Le merlan devient un peu meilleur vers la fin de mars. Il prend plus de qualité dans les mois de mai & juin. Néanmoins il n'est jamais aussi bon que dans ceux de septembre, octobre & novembre. Sa chair est encore de bon goût en décembre & janvier: mais ce poisson est alors ordinairement si rempli de foie & d'œufs, que son ventre en devient extrêmement gros; ce qui a fait croire que les merlans étaient *hermaphrodites*, prenant le foie pour de la laite. On se défabusera aisément de ce préjugé, en observant que le foie du merlan, ainsi que celui des morues & des autres poissons, rend de l'huile; au lieu que les laitues sont sèches & sans onctuosité ni graisse: ce qui fait qu'on la rejette de tous les poissons dont on retire l'huile. Cette remarque peut servir à distinguer dans tous les poissons le foie d'avec la laite.

342.-A. P'égard des morues, des linguets (113), des aigrefins, des merlus (114), ainsi que des poissons plats, comme plies, carrelets (115), & surtout des folles, on en pêche dans presque toutes les saisons; observant ce que nous avons dit du froid & de la saison du frai. Ajoutons que la nuit est plus favorable que le jour pour rendre leur pêche abondante, à moins que le ciel ne soit couvert, ou l'eau troublée par quelque moture.

343. LES pêcheurs travaillent avec plus de succès pendant les vives eaux

(113) PLEURONECTES *Linguatula*; LINN. en allemand, *Zungen*.

(114) GADUS *Merluccius*; en allemand, *Seehecht*.

(115) *Quadratulus*; en allemand, *Scharde*.

que lors des petites marées ; parce que les courans , alors plus rapides , font faire plus de chemin au poisson , qui , rencontrant les appâts , y mord , & se prend.

344. LES gros vents empêchent moins les pêcheurs de tendre leur tessure que de la relever ; & la circonstance la plus fâcheuse pour les grands pêcheurs-cordiers , est lorsque le vent change subitement de direction : par exemple , s'ils ont tendu d'un vent de sud , & qu'il faute tout d'un coup au nord , les pêcheurs courent risque de perdre leurs appelets , parce qu'ils ne peuvent appareiller pour relever leur tessure.

345. LES pêcheurs redoutent encore les *poissons voraces* , tels que les chiens de mer (116) , les seches (117) , &c. qui attaquent les poissons pris aux hains , les fatiguent , les blessent , & , pour me servir de l'expression des pêcheurs , les rendent *hoyes* : pour lors ces poissons ne font plus de vente. C'est donc un grand malheur pour les pêcheurs aux cordes , que de se trouver dans un banc de poissons voraces.

346. COMME il y a toujours pendant le cours de l'année quelque poisson à prendre , les grands pêcheurs n'interrompent la pêche aux hains que pour faire celle du maquereau , & les pêcheurs Picards pour aller à celle du hareng.

347. A Dunkerque , où l'on s'occupe beaucoup de la pêche des merlans en décembre & janvier , les grands pêcheurs la quittent au commencement de février , pour aller à quarante lieues vers le nord prendre des cabilleaux & des raies , jusqu'au 15 de mai. Quelques-uns même s'occupent de la pêche des raies pendant les mois de juin & juillet. La plupart se tiennent à pêcher à l'entrée du port pendant le mois d'août. Quelques-uns vont au nord pour la pêche du hareng & de la morue , jusques vers le 6 de septembre , que commence ordinairement la grande pêche du hareng. (118)

348. AU Havre , sans exclure plusieurs autres pêches , on fait pendant toute l'année celle où l'on se fert du libouret.

349. NOUS ne répéterons pas ici ce que nous disons ailleurs des pêches au libouret & au grand couple , qui occupent quelques-uns de nos pêcheurs de la Manche & ceux de Bayonne. La même raison d'économie nous dispense de prévenir les détails où nous entrerons concernant la pêche qui se fait des différentes especes de morue en Amérique , une ou plusieurs fois chaque

(116) Les chiens de mer n'appartiennent pas à la classe des poissons.

(117) *SEPIA officinalis* , LINN. en allemand , *Kuttelfisch*.

(118) Cela se fait ainsi sur les côtes de Flandre & dans le canal qui sépare l'Angleterre & la France. Sur les côtes d'Angle-

terre & d'Ecosse , la pêche commence à la Saint-Jean & dure jusqu'au mois de septembre. Quelquefois le hareng change sa route , suivant qu'il trouve plus ou moins de ces petits poissons & de ces vers , qu'il poursuit , & dont il fait sa nourriture.

année, par les Dieppois, Grandvillois, Malouins, Olonnais & Bayonnais. On verra encore dans l'article des morues, les côtes où ces poissons & d'autres de leur genre se pêchent, soit toute l'année, soit seulement en certains tems. Ces faits, dont l'exposé pourrait moins intéresser en cet endroit, plairont davantage au lecteur dans les articles particuliers à chaque poisson, où nous nous proposons de les placer. Ainsi nous allons passer succinctement en revue les côtes étrangères qui appartiennent à l'Océan, & ensuite nous donnerons un coup-d'œil sur la Méditerranée.

350. DANS le royaume de Valence, la pêche au palangre commence en septembre, & finit en mai.

351. LES pêcheurs - palangriers du royaume de Grenade font ce métier toute l'année.

352. SUIVANT les voyageurs, on pêche aussi pendant toute l'année à Malaga avec les hains; & l'on y prend de bon poisson, particulièrement des bonites.

353. A Cette, la pêche au palangre se fait depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre.

354. A la Ciotat, on pêche pendant toute l'année aux hains, lorsque le tems le permet, & l'on y prend de gros ou de petits poissons, suivant les hains dont on se sert & les appâts dont on les amorce.

355. LES palangriers de S. Tropez & de Fréjus commencent leur pêche en octobre, & la finissent en mars, travaillant de nuit & de jour.

356. EN général on pêche en Provence dans les étangs avec de petits palangres durant tout l'hiver jusqu'au carême, lorsque le tems est beau.

357. CETTE énumération, qu'il ne nous était guere possible d'abrèger davantage, ne comprend pas, à beaucoup près, tous les endroits où l'on pêche avec les hains. Ce que nous venons de dire ne regarde presque que les grands pêcheurs; car il y en a beaucoup de petits qui sont continuellement occupés de cette pêche.

358. VOILA une idée sommaire des saisons où l'on pêche aux cordes dans les différens parages, ainsi que des tems les plus favorables à cette pêche; & des attentions qu'il faut avoir pour aller, suivant les circonstances que nous avons indiquées, chercher les poissons dans les endroits qu'ils fréquentent. Nous rendrons ailleurs ces idées plus précises.

ARTICLE ONZIEME.

Des barques, bateaux, chaloupes, &c. qu'on emploie pour la pêche aux cordes & aux hains; & de ceux qu'on appelle palangriers sur la Méditerranée.

359. NOUS avons déjà fait appercevoir, & on le verra encore mieux par ce que nous dirons dans la suite, qu'on fait au bord des eaux, avec des hains

& des lignes ; des pêches qui n'exigent aucune espece de bateau. Mais il y a des pêches aux hains qui se font sur les rivieres & à la mer, quelquefois assez loin des côtes. En ce cas, on ne peut se passer de bateaux ou de chaloupes, en un mot, de quelque espece de bâtiment qui puisse tenir la mer : & il en faut de plus ou moins grands, suivant l'espece de pêche qu'on se propose. Il nous a paru convenable, pour rendre plus complets les préliminaires dont nous nous occupons présentement, d'en donner une idée. Je dis simplement une idée ; car s'il s'agissait d'en faire une histoire complete, nous serions obligés de faire graver & de décrire presque tous les bâtimens de mer, excepté les vaisseaux de guerre & les gros navires marchands ; puisque les heux, les gribannes, les pinques, les dogres, les caravelles ou crevelles, &c. servent pour les grandes pêches. Je conviens qu'en parlant de ces pêches nous pourrions être obligés de dire quelque chose de ces diverses especes de navires. Mais pour le présent nous nous renfermerons à traiter des petits bâtimens qui sont principalement destinés aux pêches qu'on nomme dans l'Océan *aux cordes*, & dans la Méditerranée *aux palangres*.

360. CE n'est pas que quelques-uns de ceux dont nous allons parler ne soient employés pour certaines pêches aux filets. Mais quand nous aurons à traiter de ces sortes de pêches, nous renverrons aux descriptions & aux gravures que nous aurons données à l'occasion des pêches aux cordes. Ainsi, quoiqu'on puisse dire en général que tous les bâtimens qui peuvent tenir la mer sont propres pour la pêche, il ne s'agira ici que de ceux qui sont particulièrement destinés à la pêche aux cordes. Encore, pour ne point multiplier les gravures, & dans la vue de nous restreindre au pur nécessaire, nous nous abstiendrons d'insister sur des différences peu considérables qui se rencontrent entre les bateaux construits dans les différens ports d'une même côte ; car il n'y a point de port qui n'ait ses charpentiers ; & chaque charpentier adopte, pour les bâtimens qu'il construit, des formes qui lui sont particulieres, & qui ne sont pas toujours aussi essentielles ou aussi avantageuses que ces ouvriers se l'imaginent.

361. QUOIQUE notre intention ne soit point de faire des descriptions très-détaillées des bâtimens de mer, telles qu'on les trouve dans le *traité d'architecture navale*, que nous avons publié en 1758 ; nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'indiquer les noms des principales pieces qui forment les barques dont nous nous proposons de parler ; afin d'être entendus de ceux qui n'ont point été à portée de fréquenter les ports de mer : & nous choisissons, pour indiquer les parties du bâtiment que nous voulons faire connoître, un petit bateau pêcheur dont on se sert sur les côtes de Picardie (*pl. V, fig. 16*).

362. LA partie du bateau qui est comprise depuis 1 jusqu'à 1, est ce qu'on appelle *le corps*, ou, en terme de pêcheur, *la cosse* du bateau ; les parties comprises

prises depuis 4 jusqu'à 1 & 1, sont presque semblables ou symétriques; l'avant & l'arrière se ressemblent en ces endroits. On peut appeler les *couples de balancement* (119) ceux qui répondent aux numeros 1 & 1 : & les façons, tant de l'avant que de l'arrière, commencent à ces couples. La *quille* (120) s'étend depuis le pied de l'étambot (121) 5 à l'arrière, jusqu'à la naissance de l'étrave (122) 6 à l'avant.

363. LE *tirant d'eau* de ce bateau chargé est désigné par l'extrémité des lignes 3, 3. Si l'on suppose donc une ligne tirée par l'extrémité de ces deux lignes, on aura ce qu'on appelle la *ligne d'eau en charge*. Ainsi la partie submergée, qu'on nomme l'*œuvre vive* ou la *carene* (123), s'étend depuis cette ligne d'eau jusqu'au-dessous de la quille.

364. L'EXTRÉMITÉ des lignes 11, 2, 2 & 4, indique ce qu'on nomme le *vibord* ou le *plat-bord* (124) : c'est véritablement le bord du bateau : & toute la partie comprise depuis la ligne d'eau en charge jusqu'au plat-bord, ou la partie qui est hors de l'eau, se nomme l'*œuvre morte* (125).

365. L'ŒUVRE vive & l'œuvre morte étant couvertes de planches qu'on appelle *bordages*, les pêcheurs nomment toute cette partie la *bordée*.

366. ENTRE la ligne d'eau en charge & le plat-bord, sur l'œuvre morte, on met ordinairement une *virure* ou une ceinture de bordages plus épais que les autres; c'est ce qu'on appelle la *préceinte* (126), & parmi les pêcheurs la *ceinte* : elle est indiquée par l'extrémité des lignes 5, 6; & elle forme une courbe parallèle à celle du plat-bord. L'extrémité de la ligne 5 indique encore le *gouvernail*, & l'*étambot* (127), sur lequel il est attaché.

367. LA partie arrondie qu'on voit au bout de la ligne 6, est l'*étrave*.

368. LES portions de la carene qui se relevent, & qui forment avec la quille un angle curviligne, tant du côté de l'avant que du côté de l'arrière, se nomment les *façons*. Celles de l'avant s'étendent depuis 1 jusqu'à 6, ou jusqu'à l'étrave; & les façons de l'arrière s'étendent depuis 1 jusqu'à 5, ou jusqu'à l'étambot.

369. ON voit que l'étrave se porte en avant par une portion arrondie; c'est ce qu'on appelle son *élançement*. L'étambot qui termine l'arrière est droit, mais incliné à la quille; c'est ce qu'on nomme sa *quète*. Pour avoir la longueur totale du bateau, il faut ajouter à la longueur de la quille la quantité de la quète & de l'élançement.

(119) En allemand, *Koppelhöcker*.

(120) En allemand, *der Kiel*.

(121) En allemand, *Hinterstevens*.

(122) En allemand, *Vorderstevens*.

(123) En allemand, *der auswendige Schiffsboden*.

(124) En allemand, *das Dalbord*.

(125) En allemand, *das Obertheil über dem Wasser*.

(126) En allemand, *Barkholz*.

(127) En allemand, *Steuerruder*.

370. ON voit dans cette *figure* l'intérieur du bateau qui n'est pas ponté. Le pont s'établit à différentes hauteurs, suivant l'espece de pêche qu'on se propose de faire.

371. LA plupart des bateaux destinés pour la pêche aux cordes ne sont pas entièrement pontés : mais presque tous ont à l'avant & à l'arrière un coffre ou soute, dont la longueur est tout au plus le quart de celle du bateau. Les pêcheurs nomment ces coffres *tilles*, comme qui diroit un petit tillac.

372. LE chiffre 7 indique le pied du grand mât qui se prolonge dans l'intérieur du bâtiment jusques sur la quille. Ce mât est quelquefois assez long pour porter, en 8, une petite voile; ou bien il est surmonté d'un petit mât qu'on nomme de *hune*.

373. SOUVENT il y a encore vers l'avant un petit mât qui représente celui de misaine. On ajoute aussi quelquefois à l'avant un *bout-dehors* qui excède l'étrave, & qui étant presque horizontal, représente le mât de beaupré. D'autres fois, mais rarement, on met à l'arrière une espece de bâton de pavillon, qui tient lieu d'un petit artimon.

374. LE chiffre 9 dénote la grande voile, qui est quarrée : elle est quelquefois surmontée d'une petite, qu'on nomme la *voile de hune*. Des bateaux, même ceux qui n'ont point cette voile au-dessus de la grande, ont souvent à l'avant une voile quarrée plus petite que la grande.

375. ON verra dans la suite, des bateaux qui portent des voiles d'étails ou des fokes; d'autres qui ont une espece de civadiere que les pêcheurs nomment *diablot*. Nous ferons remarquer toutes ces singularités, quand l'occasion s'en présentera : c'est pourquoi nous ne nous étendrons pas ici sur ces détails; le peu que nous venons de dire, nous paroissant suffisant pour l'intelligence de ce que nous rapporterons au sujet des bâtimens pêcheurs.

376. ON voit au-dessus du chiffre 10 un bateau qui amène sa vergue & sa voile; & dans le lointain, au-dessus de 11, de semblables bateaux à la voile.

377. LES bateaux qu'on emploie dans les ports de l'Océan pour la pêche sont, comme nous l'avons dit, de différentes constructions, suivant les différens ports où les pêcheurs font leur résidence. Les plus grands bateaux cordiers sont les barques longues de Dunkerque, les grands Poletais, les gros cordiers de Dieppe, les clinquards de S. Valery & du Boulonais; & entre ceux-là il n'y en a point qui passent pour mieux tenir la mer que les Dunkerquois & les Poletais. Ces pêcheurs font leur métier par toute sorte de tems, & ils tiennent la mer quand les autres n'osent quitter le bord. Si la foiblesse de leur équipage ne leur permet pas d'amener leur grand mât, ils amènent les vergues & le mâtreau; alors ils ne craignent rien, tant que leur ancre & leur cable tiennent bon : ainsi ils supportent les gros tems sur leur ancre, comme les gros bâtimens le font à la cappe.

Des barques longues de Dunkerque.

378. IL y en a de différentes grandeurs. Je vais donner les dimensions d'une des plus grandes. Celles-là fervent à beaucoup d'autres usages qu'à pêcher, & on les emploie pour les plus grandes pêches. Autrefois elles étaient à cul quarré; maintenant on les fait toutes à cul rond.

379. ELLES ont 45 à 50 pieds de quille. L'étambot a 3 pieds de quête, & l'étrave 4 pieds d'élançement: ainsi leur longueur totale est de 52 à 57 pieds.

380. ELLES ont 16 à 18 pieds de bau, 8 à 9 pieds de plate varangue, 11 à 12 pieds de bordée; l'élévation des façons à l'arrière est de 5 à 6 pieds, & celle de l'avant est de 2 pieds & demi à 3 pieds. La préceinte est placée aux deux tiers du creux, qui est de 7 à 8 pieds sous le maître bau.

381. ELLES ont un demi-pont qui s'étend jusqu'au pied du grand mât. Quand on les destine pour le commerce, elles sont entièrement pontées; en ce cas on leur donne trois mâts: mais pour l'ordinaire elles n'ont point d'artimon. Leur mât de hune est d'une même pièce que le grand mât. Quand elles sont appareillées en brigantin, leur voile est beaucoup plus large par le bas que par le haut, où elles ont une corne de dix pieds de long, & par le bas une baume qui est accrochée au grand mât, & dépasse de deux pieds l'arcaste du bâtiment.

Des bateaux pêcheurs de Boulogne.

382. LES Boulonnais pêchent avec des bateaux assez semblables à ceux du Tréport: ils sont moins allongés & plus ronds que les crevelles des côtes de Haute-Normandie: ils sont à cul rond sous la lisse d'hourdy, & à cul quarré au-dessus. Ces bateaux ne peuvent porter au plus que dix tonneaux. Ils n'ont que 27 pieds de quille. Leur longueur totale est de 32 pieds. Ils sont matés comme les cordiers du Tréport, & portent trois voiles, mais la mâture est plus haute; le grand mât & le hunier sont d'une pièce, au lieu qu'au Tréport le hunier est enté sur le grand mât.

Des bateaux des pêcheurs cordiers de la rivière de Somme.

383. LES pêcheurs cordiers de la Somme ont de fort petits bateaux; les uns de 15, les autres de 18 pieds de longueur totale. Tous n'ont qu'un petit mât & une seule voile. Mais ces bateaux ne forment guère de la rivière.

Des bateaux cordiers d'Abbeville.

384. CES bateaux sont montés par huit hommes, au moyen de quoi ils

se rendent au lieu de la pêche en voguant quand le vent leur manque : & pour vendre leur poisson plus frais , ils échouent à la côte , la mer montante. Quand ils ont renouvelé leurs appelets & déchargé leur poisson , ils recommencent la pêche sans attendre que la marée soit assez haute pour mettre leurs bateaux à flot : pour cela ils les poussent à l'eau sur des rouleaux ; ce qui se pratique de même à d'autres côtes de l'Océan.

Des bateaux pêcheurs de Cayeux.

385. ON se sert à ce petit port , de bateaux qui sont d'une fabrique singulière , ayant un grand plat de varangue. Ils sont encore plus taillés de l'avant que les cordiers du Tréport , dont nous parlerons bientôt. Leur arriere a quelque ressemblance avec les grandes quenouilles du Polet ; cependant ils ne sont à cul rond qu'au-dessous de la préceinte qui aboutit sur l'étambot ; au-dessus de cette préceinte , ils se terminent quarrément à l'arriere.

386. ILS ont 32 pieds de quille , 3 pieds de creux sous le maître bau , & 2 pieds 5 pouces de vibord. Ils n'ont qu'un pied six pouces de quète , & autant d'élanement : l'étrave étant presque droite , ils ont 4 pieds 10 pouces de plate varangue ; & les genoux de fond si tords , qu'une de leurs extrémités forme une partie des varangues , & l'autre une portion des alonges. Ils ont 9 pieds de bau & peu de rentrée , au contraire des cordiers du Tréport ; de sorte qu'il y a , dans la partie la plus large , d'un plat-bord à l'autre 8 pieds 5 pouces. La préceinte est placée entre la ligne d'eau en charge & le vibord.

387. LA hauteur perpendiculaire de l'étrave & celle de l'étambot sont de huit pieds ; la lisse d'hourdi a 4 pieds 11 pouces de longueur. La longueur totale de ces bateaux est de 35 pieds ; leur port , de huit tonneaux. Comme ces bateaux vont fréquemment à la rame , leur équipage est de dix à onze hommes.

388. ILS ont deux mâts , & deux voiles quarrées ; le grand mât a 35 ou 36 pieds de longueur ; le petit , 20 à 22.

389. ON donne beaucoup de plate varangue à ces bateaux , non seulement pour qu'ils tirent moins d'eau , à cause des bancs qui se trouvent au débouché de la Somme ; mais encore afin qu'ils échouent plus aisément , y étant fréquemment exposés.

Des bateaux cordiers , dits grands clinquarts , de S. Valery.

390. A. S. Valery en Caux , on se sert de bateaux cordiers , qu'on peut comparer aux quenouilles du Polet. On les nomme *clinquarts*.

391. CES bateaux sont à cul rond , au moins sous la préceinte ; car quelques-uns ont le cul quarré au-dessus.

392. ILS ont 27 pieds de quille, 7 à 8 pieds de bau hors les membres, & autant de creux. Comme ces bateaux font fort courts, ils ne peuvent porter que huit à dix tonneaux. Ils ont une petite tille à l'avant, & une à l'arrière. Leur longueur totale est de 30 pieds ou environ.

393. ILS portent deux mâts : le grand a, du pied au chouquet, 33 pieds ; il est surmonté d'un petit mât de hune, de 10 pieds, qui s'assemble avec le grand au moyen de collets & de tenons de fer.

394. LE matériau a 24 pieds de longueur, & il porte un bourfet. Outre les trois voiles principales, on met quelquefois à l'arrière une voile triangulaire fort étroite, qu'on nomme *couzelas*, dont la pointe est frappée sur le bout de la vergue, & le bas sur une espèce de bout-dehors. Ce bâtiment porte encore en avant une espèce de beaupré, sur lequel on établit une sorte de civadière, qu'ils nomment *diablot*.

395. CES bateaux cordiers vont à la pêche du hareng quand il s'approche de la côte.

396. LES *gondoles* de S. Valery ressemblent assez aux batelets du Polet.

Des bateaux du Tréport & du bourg d'Ault.

397. ON se sert, dans ces petits ports, de bateaux cordiers assez semblables aux petits Poletais : quelques-uns cependant ont une forme un peu différente ; ils font à cul rond au-dessous de la préceinte, & à cul carré au-dessus, & fort taillés de l'avant : ils ont 27 pieds de quille, 8 pieds 4 pouces de bau hors les membres ; 5 pieds 5 pouces de bordée, savoir, 2 pieds 11 pouces sous le maître bau, & 2 pieds 6 pouces de vibord ; 4 pieds 2 pouces de plate varangue, beaucoup de rentrée : & ils sont tellement ferrés par le haut, que leur plus grande largeur au plat-bord n'est que de 4 pieds 10 pouces. Ils ont une tille à l'avant, & une à l'arrière.

398. L'ÉTAMBOT a 2 pieds de quète, & l'étrave 2 pieds 6 pouces d'élançement. L'élévation des façons est de 2 pieds 2 pouces à l'arrière, & la moitié à l'avant. La longueur de la hisse d'hourdi est de 4 pieds 4 pouces. La longueur totale est de 32 pieds. Ils portent deux mâts : le grand a 33 pieds de longueur, & est surmonté d'un mât de hune de 10 pieds, qui s'assemble avec le grand mât au moyen de collets & de tenons de fer. Le tirant d'eau chargé est de trois pieds. Le port de ces bateaux est de cinq à six tonneaux. Ils vont à la mer avec six matelots & un mouffe.

Les dogres. (128)

399. LES dogres qui servent pour les grandes pêches, & qu'il ne faut pas

(128) En allemand, *Dogerboots*.

confondre avec les grands qui servent pour le commerce, différent des barques dont nous venons de parler, en ce qu'ils sont fort plats par-dessous, ce qui les rend très-propres à remonter les rivières. On en construit de bien des grandeurs différentes. Ceux dont il s'agit, ont 7 à 8 pieds de plate varangue, 30 à 35 pieds de quille, 14 à 16 pieds de bau, 10 à 11 pieds de bordée; la préceinte est à deux pieds du vibord. Leur longueur totale est de 35 à 40 pieds. Ils sont entièrement pontés; on établit même une chambre sur le pont, quand on va à la pêche de la morue. Quelques-uns portent une grande voile carrée: d'autres sont appareillés en brigantin, avec des voiles latines. Il y en a qui portent jusqu'à cent tonneaux; le port des petits dont il s'agit, est de vingt à vingt-cinq tonneaux.

Des gondoles ou grands drogueurs.

400. CE sont les plus grands bâtimens qui soient employés aux pêches de la morue au Nord, du hareng à Jermuth, & des maquereaux à l'Isle de Bas & aux côtes d'Irlande.

401. ELLES ont 43 à 46 pieds de quille, 15 à 16 pieds de bau hors les membres, 7 à 8 pieds de plate varangue, 11 à 12 pieds de bordée, 50 à 52 pieds de longueur totale. La préceinte est quelquefois placée plus bas que les deux tiers du creux. Elles ont vis-à-vis du maître bau 7 à 8 pieds de cale, & environ 4 pieds de vibord. Elles sont entièrement pontées, & ont au pied du mât une petite cabane, où les matelots se retirent quand ils font la pêche au Nord. Elles ont un grand mât qui porte une grande voile, & au-dessus une petite de hune: à l'avant est un petit mât & une voile de misaine; quelquefois à l'arrière, au-dessus du gouvernail, un bâton qui porte une petite voile d'artimon.

402. LE grand mât a 56 à 60 pieds de long; le petit, 38 à 40; & le bâton de l'arrière, 17 à 18. Leur port est de 75 à 80 tonneaux.

Des crevelles ou caravelles.

403. CES bâtimens, qu'on peut véritablement regarder comme de vrais bateaux pêcheurs, sont employés sur la côte de Haute-Normandie durant toute l'année, pour faire la pêche. Ils ont 34 à 36 pieds de quille, 12 à 13 pieds de bau hors les membres, 6 à 7 pieds de plate varangue, 9 à 10 pieds de bordée, 5 à 6 pieds de creux sous le maître bau. Leur longueur totale est de 35 à 40 pieds. Ces crevelles sont pontées fort bas; elles n'ont que deux mâts: le grand porte la grande voile carrée & un hunier; sa hauteur est de 50 à 55 pieds: le mât de l'avant a 30 ou 32 pieds de hauteur, & il porte la petite voile qu'on nomme *borset* ou *boursset*. Quelquefois on met à l'avant

ou à l'arrière un bout-dehors, qui sert à amarrer les voiles d'étais. Leur port est de 25 à 30 tonneaux. Ces bateaux font les grandes pêches dans les saisons convenables. Il y a de petites crevelles qui ont seulement un grand mât & un mât de misaine; & d'autres beaucoup plus grandes, qui servent pour le commerce, & quelquefois pour les grandes pêches.

Des bateaux pêcheurs du Polet, de Dieppe & des environs.

404. NOUS insisterons particulièrement sur les bateaux Poletais, parce que les pêcheurs de ce port se font occupés de la pêche aux cordes de tems immémorial. Ils n'ont cessé de la faire pendant toute l'année, que depuis que quelques grands pêcheurs ont trouvé un avantage à la pêche du maquereau & du hareng, qu'ils font avec leurs bateaux cordiers, auxquels ils ajoutent ce qu'ils nomment un *gibet*, qui est une espèce de chandelier qu'on établit à poupe pour recevoir leur mât quand ils l'abattent.

405. LA description assez exacte que nous allons faire des bateaux cordiers du Polet; mettra en état de prendre une idée suffisante de plusieurs autres bateaux que nous ne présenterons que fort sommairement.

406. CES pêcheurs ont principalement quatre espèces de bateaux; savoir, les grands culs ronds, les grandes quenouilles, les petites quenouilles, & les batelets.

Des grands bateaux pêcheurs du Polet, nommés culs ronds ou à queue d'oïson.

407. LES grands culs ronds, qui servent pendant toute l'année à faire la pêche aux cordes, & dans la saison à faire celle du hareng & du maquereau, forment des gondoles dont les façons de l'avant & de l'arrière se ressemblent assez; & leur forme symétrique ne change considérablement qu'aux extrémités, où l'étrave prend son arrondissement, & l'étambot sa quète.

408. CES bateaux ont depuis 32 jusqu'à 34 pieds de quille, 12 pieds de bau hors les membres, où est la plus grande largeur; 5 à 6 pieds de plate varangue, 8 à 9 pieds de bordée, 5 pieds de cale, étant pontés fort bas, pour avoir un grand coffre sur le pont; trois à trois pieds & demi de quète & d'é-lancement. Leur longueur totale est de 36 à 38 pieds. La préceinte est placée à quatre pieds du vibord. Leur port est au plus de vingt à vingt-cinq tonneaux, parce qu'ils ont beaucoup de façons. Leur tirant d'eau *lege* est de six à six pieds & demi; & étant *chargé*, de huit à huit pieds & demi.

409. ILS portent deux mâts & deux voiles quarrées: la grande est surmontée d'une petite voile de hune. Pour faire la grande, il faut 36 à 37 aunes de toile, & huit pour la petite.

410. LE grand mât a 45 pieds de longueur ; favoir , 34 pour la chute de la grande voile , & 11 pieds pour la voile de hune.

411. LA grande vergue a 21 pieds de longueur ; celle du hunier , 13 pieds. Le petit mât de misaine a 26 pieds de longueur , & sa vergue 15 pieds & demi. Ces bateaux vont à la pêche du hareng.

412. IL y a des culs ronds de différentes grandeurs. Ceux qu'ils nomment *petits culs ronds* , n'ont que 22 à 24 pieds de quille , 34 ou 35 pieds de longueur totale : ils ne peuvent porter que douze à quatorze tonneaux. A la grandeur près , ils ressemblent aux grands culs ronds.

Des grandes quenouilles ou bateaux bâtards du Polet.

413. LA seconde espece de bateaux Poletais , qui tient le milieu entre les grands & les petits culs ronds , se nomme *bateau bâtard* , ou *grande quenouille*. On s'en sert toute l'année pour faire la pêche aux cordes. Ces bateaux font à cul rond , & n'ont point de voûte.

414. ILS ont depuis 24 jusqu'à 26 pieds de quille , 28 à 30 pieds de longueur totale , neuf à neuf pieds & demi de largeur au maître bau , 18 pouces de façons à l'arrière , & neuf pouces à l'avant , quatre pieds de creux sous le maître bau. Les uns sont entièrement pontés , & d'autres n'ont qu'une soute en forme de tille à l'arrière , & une petite à l'avant. La préceinte est au milieu , à trois pieds & demi du vibord. Le grand mât a 34 pieds de longueur pour la chute de la grande voile , & de plus huit pieds & demi pour la voile de hune. La grande vergue a dix-sept pieds de longueur , & la vergue de hune a dix pieds. Le petit mât a vingt pieds de hauteur au-dessus du pont ; sa vergue est longue de onze pieds. Leur port est de huit à dix tonneaux. Ils vont à la pêche avec sept à huit hommes.

415. IL y a de ces quenouilles plus *petites* , qui ont 26 pieds de longueur totale. Leur port est de sept à huit tonneaux. Leur tirant d'eau en charge est au plus de six à sept pieds. A la grandeur près , elles ressemblent aux grandes quenouilles.

416. ON donne encore le nom de *petites quenouilles* à des *batelets* qui font la troisième espece de ceux du Polet. On les emploie à quantité d'usages : on s'en sert dans les beaux tems , pour faire la pêche aux cordes , ainsi que celle du libouret. Dans les grandes pêches , elles font le batelage ; alors elles sont comme les chaloupes des grands bateaux. Elles leur portent à la mer des appelets ; & quand la marée n'est pas assez haute pour permettre aux grands bateaux d'entrer dans les ports , ces batelets prennent le poisson , & le portent à la vente , pendant que les pêcheurs continuent leur métier.

417. CES batelets ont quinze à seize pieds de longueur totale , quatre à cinq pieds

pieds de largeur, autant de creux. La préceinte est à un pied du vibord. Ils ne peuvent guere porter qu'un tonneau. Ils n'ont que deux petites voiles, quelquefois une seule. Ils ont quatre ou six avirons, & quelquefois un à l'arrière pour tenir lieu de gouvernail. Quatre à cinq hommes suffisent à ces batelets, qui ont cependant une petite tillé à l'avant.

Des warneteurs du petit Veulle.

418. LES bateaux qu'on nomme, au petit Veulle, fauxbourg de Dieppe, *warneteurs*, sont à cul quarré, & mâtés comme les grandes quenouilles du Polet. Ils servent pour la pêche des grosses cordes, à la côte d'Angleterre, & à prendre du hareng lorsque ce poisson s'approche de nos côtes.

Des yolles ou biscayennes.

419. CES petits bâtimens sont proprement les chaloupes lamaneuses qui servent dans les ports à faire entrer & fortir les vaisseaux. Elles sont construites en gondoles, fort légères de membres, sans pont, n'ayant que des bancs ou tires pour les rameurs. Elles ont dix-huit à vingt pieds de long, & cinq à six pieds de large. On s'en sert pour faire le batelage par les beaux tems, & aussi pour pêcher au libouret près de la côte. Ces chaloupes vont plus fréquemment à rames qu'à voiles : cependant on leur met quelquefois un petit mât & une petite voile.

Des bateaux pêcheurs du Havre.

420. AU Havre, ainsi que dans la plupart des ports que je viens de nommer, on fait durant l'été la pêche au libouret avec de très-petits bateaux, où se mettent deux ou trois hommes : & en hiver six à sept hommes font cette pêche avec des chaloupes lamaneuses, que les habitans du Havre, comme à Dieppe, nomment *yolles*, ou *biscayennes*. On les emploie aussi pour faire le batelage : mais leur vraie destination est d'aller au-devant des bâtimens pour les entrer dans les ports.

Des bateaux pêcheurs de la Hogue. (129)

421. LA plupart des bateaux pêcheurs de la Hogue sont ronds par-derrière, & point pontés. Ils portent deux voiles quarrées, point de hunier. Leur port est depuis quatre jusqu'à trente tonneaux, & au-dessus. Les grands sont em-

(129) Petit port de mer sur les côtes de Normandie.

ployés à la pêche du maquereau entre Ouessant & les Sorlingues , & à celle des huitres dans la baie de Cancale (130). Ceux au-dessous de trente tonneaux jusqu'à dix-huit font , outre les deux pêches dont nous venons de parler, celle du poisson frais. Les plus petits ne servent qu'à faire cette pêche à une petite distance de la côte. L'équipage est, suivant la grandeur des bateaux, depuis quatre jusqu'à huit hommes.

De la pêche à Dinan.

422. LES ouvriers qui manquent d'ouvrage , aidés de quelques invalides , se mettent au nombre de quatre ou cinq hommes dans des chaloupes de deux à trois tonneaux. Mais ils ne vont guere plus loin que S. Malo.

De la pêche à Lanion.

423. LA plupart des pêcheurs ont chacun un petit bateau du port d'un tonneau , dont ils se servent pour pêcher à la ligne avec leurs enfans.

De la pêche sur la Garonne.

424. IL y a sur la Garonne des bateaux qu'on nomme *filadières* , *couraux* ou *gabarets*. Il y en a de différentes grandeurs : ceux qui portent vingt pieds de l'étrave à l'étambot, ont ordinairement quinze à seize pieds de quille, six pieds de largeur au milieu, deux pieds & demi ou trois pieds de creux : ils n'ont que trois varangues, & six bordages placés à clin, qui font le corps du bâtiment. L'étrave & l'étambot ont beaucoup d'élévation. Ainsi ces bâtimens sont très-gondolés ; & comme ils sont fort pincés de l'avant & de l'arrière, ils ont assez la forme d'une navette. Le grand mât est placé un peu vers l'avant ; & on le met au tiers, quand on veut ajouter en arrière un mâtériau en forme d'artimon. Les principales voiles sont quarrées. Ces bâtimens ne sortent guere de la riviere. Quelquefois cependant par les beaux tems ils vont jusqu'à la tour de Cordouan : en ce cas il faut que les matelots soient toujours sur leurs gardes, pour ne point couler bas ; & ils ôtent le gouvernail, afin de décharger l'arrière.

425. LES petits bateaux qui servent pour la pêche dans le bassin d'Arcachon, formé par les paroisses du Médoc & de la Tête-de-Buch, se nomment *pinasses*, & ressemblent beaucoup aux filadières ; ils ont la forme d'une gondole, mais sont pointus par les deux bouts, ayant dix-huit pieds de long & quatre de large, un petit mât de quatorze pieds de hauteur, & une voile de

(130) Petit havre près de S. Malo.

douze pieds en quarré; point de gouvernail. L'équipage de ces bateaux est ordinairement de deux hommes, ainsi que pour les filadières.

Des bâtimens dont on se sert sur la Méditerranée.

426. CES bâtimens different beaucoup de ceux de l'Océan par leur grément & leur forme. Nous nous bornerons à ce qui est absolument nécessaire pour en présenter une juste idée. Ainsi nous ne parlerons que des petits bateaux palangriers. La description des tartanes & des autres grands bâtimens sera réservée pour les endroits où il s'agira de plus grandes pêches.

427. ON se souviendra que les Provençaux appellent *pêche aux palangres* ce que les Ponentais nomment *pêche aux cordes*: d'où il suit que les *bateaux* qui sont destinés pour cette pêche s'appellent *palangriers*. Les pêcheurs prennent aussi le nom de *palangriers*, & appellent l'action de pêcher *palangrer*.

428. COMME ils vont souvent à la rame, ces bateaux sont longs & pincés de l'avant. On les tient aussi fort ras; & afin d'empêcher l'eau d'y entrer, on met au-dessus du plat-bord, des planches, lesquelles entrent à coulisse dans des rainures qui portent les extrémités de quelques membres qui s'élevent plus haut que le plat-bord. On ôte ces planches pour ramer, lorsqu'il y a de la lame; & quand on va à la voile, on les met en place. Ces bateaux n'ont qu'un mât ou arbre, & une grande vergue ou antenne. Les voiles sont triangulaires, de celles qu'on nomme *latines*. A l'arrière du bateau qui est sur le devant, on voit une tente pour mettre les matelots à couvert.

429. LES grandes barques qu'on nomme *leyts*, ont deux mâts, l'arbre de maître & la trinquette, deux antennes & deux voiles latines. Il y a des tartanes qui en ont trois. Nous aurons occasion de parler ailleurs plus en détail de ces différens bâtimens.

430. QUAND les Provençaux sont pris de mauvais tems, ils carguent leurs voiles latines, amènent leurs antennes sur le bord, & parent sur l'arbre de maître une petite voile quarrée, pour se soutenir contre la lame.

431. DANS les quartiers de S. Tropez & de Fréjus (131), les pêcheurs palangriers se servent de petits bateaux qu'ils nomment *frégatons*, qui ont environ vingt-quatre pieds de longueur, huit de largeur, une tille à l'avant & une à l'arrière. Trois ou quatre hommes pêchent ainsi nuit & jour.

432. A Narbonne les bateaux palangriers sont les mêmes que ceux qui servent pour une pêche au filet qu'on nomme *gangui*: ce qui a fait donner le même nom à ces petites barques, dont nous parlerons dans peu.

433. LES pêcheurs palangriers d'Agde font leur métier avec des bateaux

qu'ils nomment *sardinayes*, appellés ailleurs *aiffaugues*, qui ont 22 pieds de long sur six de larges. Cinq à six hommes y vont à rames ou à voiles, chercher les basses propres à leur pêche, jusqu'à huit lieues au large. Enfin chacun se sert, pour palangrer, indifféremment des bateaux qui lui appartiennent. Ainsi quelques-uns font cette pêche avec de petites barques, qu'ils nomment *corallieres*, parce qu'elles servent aussi à la pêche du corail.

Différens petits bateaux qui servent à la pêche.

434. ON appelle *tillotte* ou *tillote* une espèce de petit bateau pour la pêche, qui est d'une construction singulière. Il n'a ni quille, ni gouvernail, & cependant il est si solide qu'on s'en sert de chaloupe lamaneuse pour faire entrer les bâtimens dans le port de Bayonne. Il n'y a point de meilleures chaloupes pour naviguer dans l'Adour, où les courans sont fort rapides; & elles vont ainsi quelquefois assez avant en mer, quand elle n'est pas très-grosse.

435. IL y en a de différentes grandeurs, mais voici les dimensions les plus ordinaires.

436. LONGUEUR totale de quatorze à seize pieds; au milieu, la largeur au plat-bord est de quatre pieds; sur le fond, cinq pieds; creux, deux pieds cinq pouces. La grande voile ne s'élevé qu'aux deux tiers du mât. Les grandes chaloupes *tillotieres*, outre la grande voile, en portent quelquefois une triangulaire à l'avant.

437. IL y a encore dans la rivière de l'Adour de petits bateaux qu'on nomme *chalands*, qui ressemblent assez aux pirogues de la Martinique; ils n'ont que deux antennes, sont fort gondolés & pointus par l'avant; l'arrière est un peu quarré. Il y en a de dix-neuf pieds de longueur sur un peu moins de trois pieds de largeur. Ces bateaux sont montés de deux hommes.

438. LES *barges* de la Loire sont de fort petits bateaux, du port de six à huit barriques, dont le fond est plat, & qui portent un mât & une voile.

439. LES Canadiens font des canots très-légers avec de l'écorce de bouleau, appliquée sur des lattes minces & courbes qui tiennent lieu de membres. On en met quelques-unes de plates qui sont aussi minces, entre ces espèces de membres & l'écorce, pour empêcher que les pieds ne crevent l'écorce. Ces canots se terminent en pointe par les deux bouts; & la partie la plus large est au milieu. Le franc-bord est formé par deux perches de bois léger, qui se réunissant par les bouts, ont la forme d'une navette. C'est sur ce franc-bord que sont cousues les lattes qui forment les membres, & aussi les morceaux d'écorce qui tiennent lieu de bordage. Il y a de distance en distance des morceaux de bois minces & légers, qui traversent le canot, & sont cousus par les deux bouts aux perches dont est formé le vibord. Ces espèces de baus servent à maintenir l'ouverture du canot dans la forme qu'il doit avoir.

440. QUOIQU'ON leve l'écorce sur une espèce de bouleau que nous cultivons dans nos jardins, qui est plus grand & plus gros que nos bouleaux de France, on ne trouve point de morceaux d'écorce qui soient assez grands pour couvrir entièrement un canot; il en faut coudre plusieurs les uns avec les autres. Toutes ces coutures, qui sont très-propres, sont faites, à ce qu'on prétend, avec des racines fibreuses du sapin ou de l'épicia, qu'on a dépouillées de leur écorce. Enfin, pour fermer entièrement le passage à l'eau, on calfaté toutes les coutures avec de la résine tirée des épicias ou sapins. Les Canadiens conduisent ces canots en nageant avec des *pagayes*, petits avirons très-légers, qu'ils tiennent à deux mains, & qu'ils manient comme on fait un balai, sans les appuyer sur les bords du canot. Deux hommes nagent, un de chaque bord; & un troisième, qui est à l'arrière, gouverne avec une pagaye plus grande que les autres. Quoique ces canots soient toujours prêts à chavirer, les sauvages, ainsi que les Canadiens, s'en servent dans des endroits où il y a des courans, & même de la lame. Les sauvages réussissent mieux que les Canadiens à faire ces canots; mais les Canadiens les conduisent au moins aussi bien que les sauvages.

441. LES Groënländais se servent pour différens usages, particulièrement pour leur pêche à la baleine, de canots qui sont formés de membres très-légers, liés avec des barbes de baleine, & couverts de peaux de poissons cousues avec des nerfs au lieu de fil; & les coutures sont recouvertes de graisse de poisson, ou de marc d'huile, qui dureit & résiste bien à l'eau. Il y en a de deux espèces: les petits, qui ont la forme d'une navette, ont vingt pieds six pouces de longueur, un pied neuf pouces de largeur; le creux au milieu est de quinze pouces; ils sont couverts de peaux par-dessus comme par-dessous; il y a au milieu un trou dont le diamètre égale la largeur du canot, à un pouce ou deux près. Le Groënländais passant ses jambes dans ce trou, s'affied sur le fond, & ferme l'ouverture avec une peau qu'il lie autour de son corps: il nage avec une pagaye de quatre pieds six pouces de longueur, qui a une palle à chaque bout.

442. LES Esquimaux se servent de canots à peu près semblables: ces canots ne peuvent tenir qu'un homme.

443. LES Groënländais en font dans lesquels ils embarquent leurs femmes & toute leur famille. Ils ont assez la forme de nos bateaux de rivière; mais leurs membres sont pareillement des perches liées ensemble avec des barbes de baleine: les peaux de poissons (132) cousues, leur tiennent lieu de bordage;

(132) Ce sont des peaux de chiens marins. Voyez *Anderson, descript. de l'Islande*. Vous y trouverez une description plus exacte, & un dessin très-bien fait de

ces bateaux Groënländais. Ils ont des canots pour hommes, & des canots pour femmes. Ceux-là, beaucoup plus petits, ne servent qu'à une seule personne. Ceux-ci pour

mais ils ne sont point pontés. Leur longueur est de soixante pieds, leur largeur est de cinq pieds six pouces, leur creux est de trente pouces. Ils portent à l'avant un petit mât, & une voile faite de boyaux de baleine fendus & scés, qui sont cousus les uns avec les autres avec des nerfs ou boyaux de daim : cette voile n'a que six à huit pieds de largeur ; & comme ces canots n'ont point de stabilité, ils ne peuvent aller à la voile que vent arrière. Ceci est tiré de l'*histoire naturelle de Groëlande*, d'Anderfon.

444. Des voyageurs rapportent qu'en Egypte on pêche dans les lacs avec des bateaux plats en-dessous, pointus par les deux bouts, & qui ont tout au plus vingt pieds de long sur cinq de large. Ainsi ils ressemblent beaucoup aux bateaux pêcheurs de la rivière de Seine.

445. EN Angleterre, sur une rivière qu'on appelle la *Wye*, on se sert fréquemment d'une petite corbeille à peu près figurée comme une coquille de noix, qui est revêtue par-dehors de cuir de cheval. Il y a au milieu un banc, & cette corbeille ne peut tenir qu'une seule personne. Cette corbeille est si légère, que les payfans la suspendent à leur tête, comme un chaperon, & ils voyagent ainsi, tenant à la main en guise de canne un petit aviron. Quand ils sont au bord de la rivière, ils mettent leur corbeille à l'eau. Mais on ne s'y embarque pas sans difficulté ; car elle s'éloigne dès qu'on y touche avec le pied ; & lorsqu'on est dedans, elle culbute si on ne conserve pas bien l'équilibre. Il est divertissant de voir un homme adroit dans ces corbeilles, & sur-tout de remarquer les précautions qu'il prend pour jeter à l'eau une pierre qui lui sert d'encre ; & il n'en faut pas moins pour tirer à bord cette pierre, quand il faut changer de place.

446. Il y a aussi des endroits où l'on pêche avec de petits *radeaux*, quelquefois même sur une simple pièce de bois. Les différens articles de la pêche particulière à chaque espèce de poisson, nous donneront occasion d'entrer dans quelques détails sur ces bateaux, & sur plusieurs autres qui leur sont, pour ainsi dire, spécialement affectés.

A R T I C L E D O U Z I E M E.

Des conventions que les pêcheurs font entre eux lorsqu'ils pêchent en commun.

447. A l'égard des petites pêches qui se font au bord de l'eau, il n'est pas besoin d'association ; les peres, les meres & les enfans ont leurs hains diffé-

raient contenir vingt personnes & plus, avec leurs tentes & leur bagage ; & si la pêche est bonne, une quantité considérable

de graisse de baleine. Ils sont avec ces deux fortes de canots, dix à douze milles par jour.

remment ajustés, & ils les tendent pour leur compte. La famille fait tout le travail, & elle recueille tout le profit qui en revient.

448. Si deux familles se réunissent, elles partagent entre elles le fruit de leurs travaux. Mais il n'en est pas de même pour les pêches qui exigent des bateaux, & qui ne peuvent être faites que par des gens exercés à la manœuvre & à la pêche.

449. PRESQUE par-tout les matelots qui montent un bateau font à la part; & voici ce qui s'y pratique le plus ordinairement, suivant une coutume établie entre eux, qui a force de loi sans avoir besoin d'être écrite, ni revêtue des formalités judiciaires.

450. TOUS les matelots qui pêchent à la part, fournissent plusieurs piéces d'appelets. Si ce sont de grandes pêches, chacun en fournit quatre, six piéces, plus ou moins; & le maître, le double des autres; bien entendu que les hains sont garnis de bons appâts.

451. TOUTES les piéces d'appelets jointes bout à bout, sont quelquefois une tessure de plusieurs mille brasses, plus ou moins, suivant la grandeur des bateaux & le nombre des matelots qui les montent; de sorte qu'il y a des tessures pour de grands bateaux, qui occupent près de deux lieues de longueur dans la mer. Les tessures pour les petits bateaux sont beaucoup moindres; trois ou quatre hommes ne pouvant pas fournir autant d'appelets que huit, dix, quinze.

452. QUAND les matelots fournissent de vieux appelets, on les jette à la mer avant tous les autres. Si l'on faisait autrement, & qu'une de ces vieilles piéces vint à rompre, toutes celles qui l'auraient devancée, courraient risque d'être perdues. D'ailleurs, les cordes qui sont près du bateau fatiguent toujours plus que les autres.

453. LORSQUE les pêcheurs sont arrivés sur le lieu où ils se proposent de faire leur pêche, ils séparent les vieux appelets, & tirent au fort le *rumb* des autres, c'est-à-dire, l'ordre dans lequel ils doivent être jetés à la mer: attendu que c'est un avantage d'avoir ses appelets près du bateau, sur-tout quand il survient du gros tems; car, quoiqu'il soit vrai que l'équipage paie en commun les piéces d'appelets qui sont perdues, celui à qui elles appartiennent est toujours le plus lésé, ces piéces étant pour l'ordinaire estimées au-dessous de leur valeur.

454. QUAND un matelot est propriétaire du bateau, qu'il le fournit en état avec tous les agrès & appareaux, & qu'il fait la vente du poisson, il retient un lot double.

455. ASSEZ souvent, les pêcheurs ne sont pas suffisamment en fonds pour se fournir de tout ce qui est nécessaire pour leur pêche. En ce cas ils ont recours à des bourgeois qu'ils nomment leurs hôtes, qui font toutes les avances.

Cet hôte, au retour, fait conjointement avec le maître la vente du poisson, & il se rembourse peu à peu, en retirant le sol pour livre du produit de la pêche. De plus il a à chaque vente un poisson qu'il choisit le plus beau après celui qu'on nomme *de la coutume*. Cette redevance sera expliquée ailleurs.

456. QUAND les pêcheurs font la pêche des folles, comme les pieces d'appelets ne sont pas alors fort longues, chaque matelot en fournit un plus grand nombre, tel que sept ou huit, quand ils peuvent s'approvisionner d'alez de vers pour amorcer cette quantité d'hains.

457. Si un pêcheur n'a pu fournir que quatre pieces d'appelets, pendant que les autres en auront fourni huit, il n'a, lors de la vente, qu'une demi-part.

458. CHAQUE pêcheur ne peut se dispenser d'avoir trois garnitures d'appelets, parce qu'à chaque démarrage, il faut laver les appelets qui viennent de servir, les étendre pour les faire sécher, remettre des lignes & des hains où il en manque, & regarnir les hains de nouveaux appâts. Pendant que les pêcheurs se servent de la seconde garniture, les femmes préparent la troisième pour la remettre aux pêcheurs à leur arrivée, afin qu'ils puissent pêcher sans interruption. De cette manière, quand le tems est propre à la pêche, tandis que les hommes sont à la mer, les femmes, qu'on nomme *aqueresses*, travaillent jour & nuit, soit pour chercher des vers & des poissons dans les sables & les rochers, comme nous l'expliquerons dans la suite; soit à nettoyer, faire sécher & raccommoder les appelets; soit enfin à amorcer les hains: ce qui leur fournit un travail continuel, presque aussi pénible que celui des hommes.

459. ON a vu, dans l'article où nous avons parlé des appâts, qu'on en emploie de salés, ou des viandes fraîches, ou des poissons frais, que les cordiers achètent des autres pêcheurs. L'approvisionnement de ces différens appâts ne regarde point les femmes; mais ce sont elles qui pêchent les petites chevrettes, qui fouillent le sable pour en tirer des vers & différens insectes; en un mot, qui fournissent de bons appâts: & quand nous parlerons de cette espèce de pêche, on verra qu'elle est très-pénible.

460. D'AILLEURS, le soin de laver les appelets, de les étendre pour sécher, de les visiter pour remplacer les lignes & les hains qui leur manquent, & d'amorcer les hains, fait un travail qui donne beaucoup d'occupation aux aqueresses, lorsque le tems permet aux hommes de faire leur pêche sans interruption.

461. CHAQUE pêcheur devant fournir ses appelets bien amorcés, ceux qui ont une nombreuse famille, ont pour cela un grand avantage sur les autres.

462. LES pêcheurs portent aussi chacun leurs vivres, ainsi que les boissons dont ils ont besoin; enforte que rien n'est commun entre eux que certaines avances qui se prélevent sur le produit de la pêche.

463. LES conventions dont nous venons de parler, sont, à quelques différences

rences près, adoptées par tous les pêcheurs. Cependant on conçoit bien qu'ils sont les maîtres d'y faire les changemens qu'ils estiment convenables : il y en a, par exemple, qui embarquent le pain à frais communs.

A R T I C L E T R E I Z I E M E.

Récapitulation de ce qui a été traité dans ce premier chapitre.

464. NOUS avons fait connaître dans ce chapitre les avantages qui sont propres à la pêche aux hains, & indiqué la vraie signification de plusieurs termes qui appartiennent à cette façon de pêcher.

465. IL nous a paru nécessaire d'insister particulièrement sur les différentes especes de cordes & de lignes dont les pêcheurs cordiers, palangriers, & autres, font usage; & encore plus sur le nombre considérable d'especes d'hains qu'on emploie pour prendre toutes sortes de poissons; ainsi que sur leurs empilages de chanvre, de crin, de soie, ou de métal, simples, ou doubles, &c. & nous avons expliqué la fabrique des lignes & des hains de toutes grosseurs.

466. EN donnant l'énumération des différentes sortes d'appâts dont on garnit les hains, nous avons fait remarquer les avantages que les uns ont sur les autres.

467. IL ne nous a pas paru superflu de dire quelque chose des circonstances météoriques qui sont avantageuses ou contraires aux pêches qu'on fait avec les hains, & de donner une description sommaire des bâtimens qu'on emploie pour ces sortes de pêches.

468. ENFIN, nous avons parlé des conventions que les pêcheurs font entre eux pour partager équitablement le profit de leurs travaux.

469. MAIS toutes ces choses ont été traitées d'une façon bien générale. Ce ne sont, qu'on me permette cette expression, que les *prolegomenes* de la pêche aux hains. Les détails se trouveront dans le chapitre suivant.

C H A P I T R E S E C O N D.

Détail des différentes especes de pêches qu'on fait avec les hains.

470. LES notions générales que nous avons données dans le premier chapitre, ne peuvent servir qu'à faciliter l'intelligence des différentes pêches qui se font avec les hains, & dont nous allons traiter dans celui-ci. Telles sont les pêches à la perche ou à la canne, celles à la ligne ou aux cordes simples,

celles aux cordes chargées de piles ; les unes sédentaires au fond de l'eau , & les autres flottantes entre deux eaux ou tout près de la surface , ainsi que les pêches au libouret , à la balle , au grand couple , &c. Nous allons suivre ces différentes façons de pêcher dans autant d'articles particuliers.

A R T I C L E P R E M I E R.

De la pêche à la perche ou à la canne. (133)

471. LA méthode la plus lumineuse dans la description de tous les arts , est de commencer par les choses les plus simples avant de passer à celles qui sont plus composées. Ayant donc à décrire les différentes façons de pêcher avec les hains , nous donnerons d'abord celle qu'on nomme à la canne ou à la perche ; non seulement parce qu'elle est la plus simple , mais encore parce qu'il est commun de la voir pratiquer au bord des rivières , des fossés , des étangs , & même de la mer.

472. EN général , cette pêche consiste à attacher au bout d'une perche une ligne garnie d'un hain ; & quand le poisson a mordu à l'appât , on le tire promptement de l'eau en soulevant la perche.

473. ON donne différens noms à cette façon de pêcher. Les uns la nomment à la perche , parce qu'ils attachent leurs lignes à l'extrémité d'une perche légère & pliante. D'autres la nomment à la canne , parce qu'au lieu de perche , ils ajustent des roseaux les uns au bout des autres ; & ces roseaux se nomment *canna* en latin. Le terme *canne* peut venir encore de ce qu'on dispose quelquefois les gaules ou perches de façon que , lorsqu'on ne pêche pas , elles forment des cannes pour la promenade. Je vais entrer à ce sujet dans quelques détails.

Des différentes manières de faire les perches pour cette pêche.

474. LES pêcheurs ont coutume de faire leurs perches avec un bois léger & élastique. Pour cela ils choisissent une gaule de coudrier , de faule , de peuplier , ou de sapin. Le bois de celtis ou micocoulier , qu'on tire de Perpignan (où on l'appelle *ladonier*) , pour en faire des baguettes de fusil , des manches de fouet & des bâtons pour la promenade , serait très-propre à cet usage , parce qu'il est léger & qu'il ploie beaucoup sans se rompre.

475. Il faut que ces perches (*pl. IV, fig. 3, a b*) aient quatre à cinq pouces

(133) En allemand , *Angelruthe* , & si la perche est plus forte , *Angelstabe*. La perche est communément deux parties ; l'inférieure , que nous appellons aussi le bâton ; & la supérieure , qui est une perche légère & pliante.

de circonférence au bout *a* qu'on tient dans la main, & pas tout-à-fait un pouce à l'autre extrémité *b*. Leur longueur doit être de 10 à 12 pieds, plus ou moins, suivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on se propose de pêcher.

476. ON a soin qu'il ne se rencontre pas de nœuds, qui trancheraient le bois de la perche, & qu'elle soit bien droite. On a même l'attention, pour qu'elle ne se courbe pas en se desséchant, de la lier sur une forte règle de bois bien dressée à la varlope. On peut encore les rendre plus propres, en les colorant, comme nous l'expliquerons dans la suite.

477. VOICI, suivant Walton, les précautions qu'il faut prendre pour se procurer de bonnes perches. On doit couper, entre la S. Michel & la chandeleur, un beau brin de faule (134), de coudrier, ou de tremble, qui ait neuf pieds de longueur, & à peu près quatre pouces de circonférence; le coucher à plat dans un four chaud, & l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit refroidi; le tenir ensuite dans un lieu sec pendant un mois; puis le lier bien ferme sur une forte pièce de bois carré. Après quoi, pour le percer dans toute sa longueur, on prend un gros fil de fer de chauderonnier, qu'on appointit par un bout; on fait chauffer ce bout dans un feu de charbon jusqu'à ce qu'il soit rougi au blanc, & on s'en sert pour percer la gaule en l'enfonçant dans l'axe, le tenant toujours droit, perçant tantôt par un bout, & tantôt par l'autre, jusqu'à ce que les deux trous se rencontrent. Pour augmenter ce trou on se sert de broches de fer de plus en plus grosses, qu'on fait, ainsi que le fil de métal, rougir jusqu'au blanc: mais il faut faire en sorte que le diamètre du trou aille par degrés en diminuant, & qu'il soit plus étroit à l'extrémité menue de la perche qu'à son gros bout.

478. CETTE première canne étant ainsi préparée, mise de grosseur par le dehors, & travaillée proprement, on la fait tremper dans l'eau pendant deux jours; puis on la transporte dans un lieu couvert, l'exposant à la fumée jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement sèche. Cette canne doit faire environ la moitié de la longueur de la perche; & le trou dont nous venons de parler, sert à recevoir deux baguettes, car la perche entière est formée de trois morceaux qui s'ajustent les uns au bout des autres.

479. POUR faire la baguette qu'on doit ajouter au bout de la canne creuse, on cueille dans la même saison que la canne un beau jet de coudrier, & on le fait sécher comme la canne; ensuite on dresse cette baguette; on la réduit à une grosseur convenable pour qu'elle entre dans le trou qu'on a fait à la canne; & en l'introduisant du côté du gros bout, elle doit entrer dans l'axe de la canne jusques vers la moitié de sa longueur.

(134) La faule n'est pas bonne à faire pliante, c'est le noisetier; & une forte perche de sapin fait la partie inférieure.

480. POUR compléter la perche, on choisit des bourgeons ou nouvelles pousses, droites & déliées, d'épine noire, de pommier sauvage, de néflier ou de geneyrier; on dépouille ces houffines de leur écorce; on les fait sécher, en ayant rassemblé un nombre en faisceau, qu'on lie bien ferré avec une forte ficelle, & on diminue assez de leur grosseur pour qu'elles puissent entrer dans le trou formé dans l'axe de la canne, du côté de son bout qui est le moins gros. On joint les unes au bout des autres ces trois pieces, au moyen d'écrous & de vis, de sorte que les trois morceaux ne fassent qu'une perche. De cette façon les deux alonges, quand on ne pêche pas, peuvent être renfermées dans la canne creuse, qui alors est en état de servir pour la promenade comme une canne ordinaire.

481. CES perches sont encore meilleures quand, au lieu de coudrier, on se sert, pour faire la canne, de jet ou roseau des Indes; & on s'épargne bien de la peine lorsqu'on renonce à mettre les alonges dans la première canne: alors on ne perce point la canne; on met les trois parties qui doivent composer la perche, dans un sac, d'où on les tire quand on veut pêcher; & on les joint les unes au bout des autres, sans employer de vis de métal, se contentant de faire entrer l'extrémité des unes dans un trou qu'on a fait au bout de celle à laquelle elles doivent s'ajuster: ensuite on les arrête avec des goupilles (135), pour qu'elles ne se séparent pas lorsqu'un gros poisson tire fortement la ligne.

482. ON fait encore des perches très-propres & très-commodes, de trois, quatre, ou six morceaux, qui s'assemblent les uns au bout des autres à mi-bois. Pour cela on taille en flûte les deux bouts qui doivent se joindre, & l'on ménage à l'une des perches une petite dent qui entre dans une coche qui est à l'autre; il faut que ces deux parties taillées en flûte se touchent exactement dans une longueur de quatre à cinq pouces. On frotte les faces qui doivent s'appliquer l'une sur l'autre, avec de la cire grasse de cordonnier, & on les lie par des révolutions d'un bon fil retors ciré ou enduit de poix grasse. Lorsqu'on veut que la perche soit propre, on se sert, au lieu de fil, d'un cordonnet de soie verte, frotté d'un peu de cire blanche.

483. DANS la vue d'avoir des perches très-propres, on peut faire le premier morceau qu'on tient dans la main, avec quelque bois des isles, n'étant pas important que cette partie soit légère. Les autres peuvent être faites avec du bambou, du cedre, du cyprès, du micocoulier, ou d'autres bois légers & plians, qu'on colore, si l'on veut, en les frottant avec de l'eau-forte faible, dans laquelle on a fait dissoudre de la limaille de fer, & qu'on polit ensuite

(135) Ces perches ainsi ajustées ne sont pas assez fortes. La goupille saute fort aisément, au moment où le poisson sort de

l'eau. En général, une perche en trois pieces est peu solide. On peut avec deux pieces atteindre aussi loin que l'on veut.

avec de la prêle. Il faut mettre plusieurs couches de cet acide, & polir à chaque fois.

484. LORSQU'ON se propose de pêcher avec des lignes amorcées d'insectes vrais ou factices, comme il faut que les perches soient très-légères, on les fait avec des cannes ou roseaux de Provence, qu'on termine par une baguette de baleine; ou, pour le mieux, avec des houffines d'épine noire, de néflier, de coudrier, de genévrier, de cyprès, &c. qu'on fait sécher, comme nous l'avons dit plus haut, en les liant en faisceau, pour qu'elles soient toujours bien droites.

485. Il est évident qu'on doit proportionner la force des perches à la grosseur des poissons qu'on veut prendre; mais quand on pêche avec des insectes, il faut sur-tout que les perches soient très-légères, afin de pouvoir faire sautiller l'hain à fleur d'eau, comme nous l'expliquerons lorsque nous parlerons des truites.

486. POUR bien assujettir les unes avec les autres les pièces entaillées à mi-bois, au moyen d'un cordonnet de soie ou d'un fil retors ciré, & arrêter l'extrémité du fil; il faut, quand il ne reste plus que cinq ou six révolutions à faire, coucher le bout du fil sur la perche, mettre par-dessus le doigt étendu, & faire les six dernières révolutions en enveloppant le fil & le doigt. Ces révolutions étant faites, on retire le doigt, & on serre le plus que l'on peut ces dernières révolutions les unes après les autres. On finit par tirer le bout du fil qui excède. De cette façon il est très-bien arrêté, & on le coupe avec des ciseaux tout près des révolutions du fil.

487. QUELQUES-UNS forment une anse de huit à dix brins de crin, qu'ils assujettissent au bout le plus menu des perches par des révolutions de fil ciré, semblables à celles dont nous venons de parler. Mais cette pratique n'est point généralement approuvée. Nous en parlerons dans la suite.

Des lignes.

488. APRÈS avoir suffisamment parlé des perches ou cannes, il faut dire quelque chose des lignes qu'on attache au bout des perches, & qui portent à leur extrémité un hain. On peut ici d'abord se rappeler ce que nous avons rapporté dans le premier chapitre, où nous avons traité des lignes & des empiles, quoique nous ayons dit fort peu de chose sur les lignes très-fines.

489. BEAUCOUP de pêcheurs qui n'y prennent pas garde de fort près, font ces lignes avec un fil retors bien travaillé, formé de trois ou quatre bons fils à coudre. Quelques-uns, un peu plus attentifs, mettent au bout de cette ligne un empilage de crin. Mais les lignes sont meilleures & plus propres, si on les fait dans toute leur longueur avec un cordonnet de soie ou de crin.

490. ON a vu qu'il y a des pêcheurs qui font des empilages de crin en arrangeant les brins simplement les uns à côté des autres en maniere de faisceau, sans les *commettre*. Mais cela ne se pratique guere que pour les pêches à la mer, sur-tout lorsqu'on se propose de prendre de gros poissons.

491. LES pêcheurs de riviere font pour leur usage des lignes avec des crins, qu'ils commettent ou tordent les uns avec les autres : pour cela, ils choisissent les crins les plus longs de la queue d'un cheval. Ces crins doivent être ronds, clairs, exempts de lentes, galles, & autres semblables maladies ; car un seul crin bien choisi est aussi fort que le feraient trois qui auraient les défauts que nous venons d'indiquer. Les crins blancs sont plus sujets que les noirs à avoir ces défauts. Cependant plusieurs leur donnent la préférence, prétendant qu'ils paraissent moins dans l'eau. Il faut encore faire tout son possible pour les assortir d'égale grosseur, afin qu'ils se roulent plus régulièrement les uns sur les autres, & qu'ils résistent de concert : ce qui ne ferait pas, s'ils différaient sensiblement de grosseur.

492. CERTAINS pêcheurs prétendent, comme nous venons de le dire, que les crins blancs paraissent moins dans l'eau : d'autres soutiennent que les noirs n'y paraissent pas plus que les blancs (136). Quoi qu'il en soit, cette raison fait qu'on en teint quelquefois ; & voici ce que Walton dit à ce sujet.

493. IL faut prendre une chopine de bonne biere, mesure de Paris, une demi-livre de suie, une petite quantité de jus de feuilles de noyer, & un peu d'alun. On met le tout ensemble dans un pot de terre, & on le fait bouillir pendant une demi-heure ; ensuite on retire le pot du feu ; & quand il est refroidi, on y met le crin, qu'on laisse dans cette liqueur jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur verte. Plus il reste dans la teinture, plus il verdit : & il faut éviter qu'il ne devienne trop verd.

494. QUELQUES-UNS cependant desirent que le crin soit fort verd, pour qu'il imite la couleur de l'herbe. En ce cas, il faut prendre une pinte, mesure de Paris, de petite biere, & une demi-livre d'alun ; mettre l'un & l'autre avec les crins dans un pot de terre, qu'on fera bouillir doucement pendant une demi-heure ; après quoi on retirera le crin pour le laisser sécher. On mettra ensuite deux poignées de fleurs de souci dans deux pintes d'eau, on couvrira le pot, & on le fera bouillir doucement pendant une demi-heure : il s'y formera une écume jaune, & alors on ajoutera une demi-livre de cope-rose concassée, avec le crin qu'on veut teindre ; on entretiendra la liqueur bouillante doucement jusqu'à ce qu'elle soit réduite à moitié. Enfin on ôtera

(136) On ne se sert plus guere de lignes de crin. La soie bien vernissée est plus forte. Après avoir tordu les fils bien également,

on les tend, pour les passer au vernis ; & on les laisse dans cette situation, jusqu'à ce que le vernis soit bien sec.

le pot du feu , & trois à quatre heures après on en retirera le crin , que l'on trouvera bien verd. Plus on met de couperose , plus la teinture est forte ; mais le verd-pâle est préférable.

495. QUELQUES-UNS poussent l'attention jusqu'à vouloir que le crin soit jaune , dans la saison où les herbes des eaux douces se fanent & se dessèchent. Pour lui donner cette couleur , on augmentera la dose du fouci , & l'on diminuera considérablement celle de la couperose.

496. ON apporte des isles de l'Amérique des filamens qu'on retire d'une espece d'aloës ou aloïdes , rapportée par M. Von-Linné au genre qu'il nomme *agave*. On appelle ces filamens *fil de pite*. Il y a de ces fils qui sont longs & très-fins. Quand ceux-là sont bien préparés , comme nous allons l'expliquer , ils sont préférables aux crins , & on s'en sert principalement pour empiler les hains.

497. ON choisit ces fils très-fins. Etant pliés par pieces , on les met dans un pot , & on verse dessus de l'écume d'un pot où l'on a fait bouillir de la viande fraîche , & non pas salée : au bout de trois ou quatre heures , on tire les pieces de pite les unes après les autres , & on les passe entre le ponce & l'index pour ôter la graisse qui pourrait y être restée adhérente ; mais on ne les essuie point autrement. Ensuite on étend chaque piece de toute sa longueur ; & quand ces fils sont secs , on en forme de petits écheveaux. Par cette préparation , ils deviennent presque aussi fins , aussi ronds & plus forts que les crins les mieux choisis. Pour les conserver souples , on les roule dans un morceau de vessie huilée ; & avant d'en faire des lignes , il faut , ainsi que les crins , les mettre tremper dans de l'eau environ une demi-heure.

498. LA grosseur des lignes doit être proportionnée à celle du poisson que l'on pêche ; mais il est toujours avantageux qu'elles soient fines , sur-tout au bout qui tient à l'hain. C'est pourquoi ceux qui pêchent avec des insectes & des hains très-déliés , font l'empilage avec un seul crin. Mais en ce cas il faut être bien adroit pêcheur pour ne pas le rompre. Ainsi il est mieux de faire de deux crins cette partie de la ligne : & Cotton , auteur anglais , dit que celui qui ne peut pas prendre avec deux crins une truite de vingt pouces de longueur dans une riviere où il n'y a ni bois ni herbes , ne mérite point le nom de pêcheur. Ainsi il y a beaucoup d'adresse à ménager sa ligne , lorsqu'on a pris un poisson d'une grosseur un peu considérable.

499. IL est sensible qu'on ne peut pas trouver de crins assez longs pour faire une ligne qui doit quelquefois avoir cinq ou six brasses de longueur. Il faut donc faire des pieces séparées , qu'on noue les unes au bout des autres , pour en former une ligne suffisamment longue. Pour cela , on met deux de ces pieces de façon qu'elles entament un peu l'une sur l'autre , comme on le voit en *d e* (*pl. IV* , *fig. 3*). On les unit par un nœud *f* , en faisant faire deux révolutions

aux bouts des crins. Quand on a ferré le nœud, les crins ne peuvent plus se séparer : & l'on coupe alors avec des ciseaux ce qui excède le nœud. On en réunit ainsi un nombre suffisant pour faire une ligne de la longueur qu'on desire.

500. IL y a des pêcheurs qui prétendent que, pour la piece qui fait le bout de la ligne du côté de l'hain, il ne faut pas commettre les crins ; qu'il vaut mieux se contenter de les tendre à côté l'un de l'autre : disant qu'alors les crins paraissent moins dans l'eau, & qu'ils n'effarouchent pas les poissons. Mais l'usage le plus commun est de les tordre l'un sur l'autre, comme nous l'expliquerons dans un instant.

501. LES lignes doivent toujours diminuer de grosseur depuis l'extrémité de la perche jusqu'à l'hain ; & pour certaines pêches, les dernières pieces sont seulement formées par un crin, ou un fil de pite très-délié, ou même un simple fil de soie (137).

502. POUR les pêches ordinaires, il faut que les deux pieces les plus près de l'hain soient faites seulement de deux crins ; les trois pieces au-dessus, de trois crins : on en met quatre aux trois suivantes, & ainsi cinq, six, sept, & même huit, jusqu'au bout de la ligne qui tient à la perche ; de sorte que la ligne diminue uniformément de grosseur depuis la perche jusqu'à l'hain.

503. QUAND on veut allonger une ligne, il faut que ce soit par le gros bout qui tient à la perche. Cependant, lorsqu'on pêche avec des insectes, on peut ajouter une ou deux pieces fines au-dessus de celle qui porte l'hain ; car il est important que la ligne soit fine auprès de l'hain, d'autant qu'un pêcheur adroit peut avec une ligne bien faite faire tomber l'hain juste à l'endroit qu'il desire, sans former sur l'eau de petites vagues circulaires qui effaroucheraient le poisson (138).

504. LES pêcheurs qui font des lignes pour leur usage, choisissent les brins de crin les plus longs, pour que leurs pieces aient plus d'étendue, & qu'il en faille moins pour faire la longueur entière de la ligne. Ils les mettent tremper quelques heures dans de l'eau ; puis en tenant deux, quatre, ou six rassemblés en faisceau, ils les lient d'un simple nœud auprès d'un des bouts *g* (*pl. IV, fig. 3*). Puis les séparant un à un, deux à deux, ou trois à trois, ils placent une pointe entre ces fils, tout auprès du nœud. Ensuite tenant chaque deux ou chaque trois crins entre le pouce & le doigt index de chaque main, ils les tordent sur eux-mêmes. Ces crins ainsi tortillés étant rapprochés,

(137) Dans certains endroits on veut que les lignes soient d'égale force, depuis un bout jusqu'à l'autre.

(138) Les petites vagues circulaires n'effarouchent pas les poissons. Au contraire, le

brochet, la truite, la carpe & d'autres espèces accourent vers l'endroit où ils voient tomber quelque chose dans l'eau. C'est ce qu'il est facile de connaître par l'expérience.

ils

ils se roulent les uns sur les autres, & forment une petite ficelle. On noue bout à bout ces petites pièces jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour faire la longueur de la ligne. Puis on met la ligne entière tremper pendant quelques heures dans de l'eau chaude, & on la tend en la tirant par les deux bouts, pour qu'elle ne fasse point de plis, & qu'elle reste droite quand elle sera sèche.

505. CEUX qui font des lignes pour les vendre aux pêcheurs, se servent d'une machine dont nous allons donner la description (*pl. VI, fig. 23*). Elle consiste en une poulie horizontale A, & trois molettes traversées par une broche de fer qui porte à un de ses bouts un crochet B. Cette broche, ou axe, est reçue par deux platines de cuivre, écartées l'une de l'autre d'environ un demi-pouce. Les crochets qui terminent les broches des molettes, excèdent de quelque chose la platine de dessous.

506. ON fait tourner la grande poulie par une manivelle C, placée au-dessus de la platine supérieure; & cette poulie communique son mouvement aux molettes, ou par un engrenage, ou au moyen d'une courroie, comme dans les rouets des fileuses.

507. POUR faire le cordonnet, on prend le nombre de crins qui doivent le former; on les partage en deux ou en trois faisceaux; on lie chaque faisceau à un bout de fil retors D, plié en deux, long d'environ six pouces; on passe les crochets dans la duplication de ces fils; ensuite on réunit par en-bas, au moyen d'un nœud, les faisceaux de crin, & on les attache à un morceau de plomb E, qui pèse environ deux livres, & qui est terminé par un crochet. On fait, avec un bouchon de liège, un petit toupin F, qui a autant de rainures qu'il doit y avoir de faisceaux, de façon que chaque faisceau entre dans une rainure du toupin. Quand on tourne la manivelle, les crochets tordent les faisceaux; & ceux-ci faisant effort pour se détordre, font tourner le plomb, & se roulent les uns sur les autres au-dessous du liège. Lorsqu'on juge que le cordon est suffisamment tors, on remonte le toupin: lorsqu'il est arrivé auprès des crochets, la pièce est commise, & on la termine par un nœud. Il dépend de l'adresse de l'ouvrier que tous les brins de crin soient également tendus, & que le cordonnet soit tors régulièrement dans toute sa longueur. Cette pièce étant finie, on en fait une autre; & on a soin de retrancher des brins à mesure qu'on veut qu'elles soient moins grosses.

508. ON voit que cette machine est en petit celle que nous avons représentée *pl. III*, pour faire les empiles de chanvre. Quand les pièces sont treffées, on les met tremper dans l'eau, & on les tend jusqu'à ce qu'elles soient sèches. Sans cette précaution, il y aurait des crins qui se retireraient plus que les autres, & la ligne en serait affaiblie d'autant.

509. IL est sensible qu'on peut faire de pareils cordonnets avec de la soie & du fil; mais on peut se dispenser de prendre cette peine, parce qu'on trouve

chez les marchands des fils retors & de petits cordonnets de soie.

510. LA ligne étant faite, il faut l'attacher au bout de la perche. Pour cela, quelques-uns font une entaille à l'extrémité de la perche, & ils y amarrent un bout de ligne composé de six crins, qu'on double pour former une anse qui s'attache au bout de la perche par des révolutions de soie cirée. Cette anse est destinée à recevoir l'extrémité de la ligne.

511. MAIS par cette entaille on affaiblit le bout de la perche, qui doit être menu. C'est pourquoi nous pensons que ce n'est pas à l'extrémité la plus menue *b* (*pl. IV, fig. 3*) qu'il convient de l'attacher, mais quelque part vers *i*. Ensuite en la roulant en hélice autour de la perche depuis *i* jusqu'à *b*, on lui fait ainsi gagner l'extrémité de la perche, où on l'arrête par un nœud coulant.

512. ON trouve deux avantages à attacher ainsi la ligne : le premier est, qu'on peut l'allonger ou la raccourcir à volonté, en lui faisant faire plus ou moins de révolutions autour de la perche : le second est, que par cette disposition de la ligne non seulement le bout de la perche est moins exposé à se rompre, mais encore les révolutions de la ligne fortifient la partie menue de cette perche.

513. IL y a des pêcheurs qui veulent avoir des lignes fort longues ; d'autres prétendent qu'il ne faut pas qu'elles excèdent la longueur de la perche, sur-tout pour pêcher avec des insectes ; & enfin il y en a qui, suivant différentes circonstances, tiennent les lignes tantôt plus longues, & tantôt plus courtes (139).

514. QUOI qu'il en soit, avant d'attacher la ligne à la perche, on la fait passer dans un petit morceau de plomb. Les uns prennent tout simplement une chevrotine fendue, dans laquelle ils passent la ligne, & resserrent la fente pour que le plomb reste à l'endroit où on l'a placé ; d'autres passent la ligne dans une balle de plomb percée ; & d'autres, au lieu d'une balle assez grosse, en mettent plusieurs petites qui sont arrêtées sur la ligne à un pouce les unes des autres. Tout cela est assez indifférent ; mais il faut que le plomb soit attaché à la ligne à environ six pouces au-dessus de l'hain ; & il est important que ce poids soit assez précisément ce qu'il faut pour que la ligne gagne le fond de l'eau, afin que la moindre force l'en détache : mais il doit être plus considérable dans les eaux courantes que dans les dormantes.

515. QUELQUES pêcheurs attachent à la ligne un tuyau de plume couvert de soie cirée, & bouché par les deux bouts ; mais plus ordinairement on passe

(139) Le mieux est de faire la ligne d'environ sept à huit pouces plus courte que la perche. On a plus de force pour tirer le

poisson lorsqu'il a mordu. D'ailleurs, on voit mieux si l'hameçon est encore couvert de l'appât.

la ligne dans un morceau de liege : quelques-uns se servent tout simplement d'un bouchon de bouteille *l* (*pl. IV, fig 3*) : d'autres donnent à ce liege une figure conique ; & d'autres, ce qui est un peu mieux, font ce liege sphérique. De quelque forme que soit le liege, on le perce pour recevoir la ligne ; & comme il faut le fixer à la ligne plus près ou plus loin de l'hain, suivant la profondeur de l'eau où l'on pêche, on fourre dans le même trou où passe la ligne, un petit morceau de bois appointi, ou encore mieux, un tuyau de plume, qu'on peut retirer aisément, & qui fait l'office d'un coin pour empêcher que la ligne ne coule dans le trou, afin que le liege reste à l'endroit qu'on juge convenable. Il importe que le liege n'ait que la grosseur nécessaire pour se soutenir sur l'eau : car un morceau de liege trop gros effaroucherait le poisson. Pour les pêches où l'on fait sautiller l'hain à la surface de l'eau, il ne faut ni plomb, ni liege. Quand on pêche certains poissons, comme la carpe, l'hain doit traîner sur le fond : pour d'autres poissons, il faut que l'hain soit entre deux eaux ; & généralement parlant, il convient qu'il soit plus près de la surface de l'eau durant les chaleurs que par le froid. On doit régler sur ces considérations la distance qu'il faut mettre entre le liege, le plomb & l'hain.

§ 16. IL ne reste plus qu'à attacher l'hain à l'extrémité de la ligne : ce qui peut se faire de différentes façons. Pour les fort petits hains qui sont terminés par un anneau, on passe deux fois le bout de la ligne dans l'anneau ; on le couche sur le corps de l'hain, auquel on le joint par plusieurs tours d'une soie cirée : ensuite on relève le bout de la ligne vers l'anneau, & on continue les révolutions du fil de soie. Pour en arrêter le bout, on fait quatre ou cinq révolutions de soie sur une aiguille un peu grosse, dans l'œil de laquelle on a enfilé la soie ; on retire cette aiguille vers le crochet de l'hain, & ainsi la soie se trouve engagée dans les révolutions qu'on a faites en dernier lieu ; on serre l'une après l'autre ces révolutions ; & enfin on tire le bout de soie, qui se trouve engagé entre l'hain & les révolutions qu'on a faites sur l'aiguille. De cette façon l'extrémité de la soie est arrêtée fort proprement & solidement.

§ 17. QUAND les hains sont terminés par un aplatissement, & qu'ils ne sont pas très-fins, on peut les arrêter par le nœud *n* (*pl. IV, fig. 3*). Pour éviter les répétitions, nous renvoyons à ce que nous avons dit au chapitre premier sur les différentes façons d'empiler les hains.

Différentes manières d'amorcer les hains pour pêcher à la ligne.

§ 18. QUAND on amorce avec de petits insectes, il faut les traverser jusqu'à ce qu'ils aient passé le barbillon : quelquefois un seul, enfilé suivant sa longueur, suffit ; car les hains que l'on emploie pour cette pêche sont fort

déliés. Lorsque les insectes sont bien petits, on les pique par le travers, & on en met plusieurs ensemble.

§ 19. POUR pêcher durant la nuit, comme il faut que l'appât soit plus apparent, on pique presque toujours deux vers de terre par le travers du corps; ils s'agitent alors beaucoup, & la moindre clarté suffit pour les faire apercevoir par les poissons.

§ 20. IL y a une infinité de vers qui peuvent servir d'appâts, principalement ceux qui se trouvent dans les fumiers de vache & de cochon, ou dans la tanée. En général, on estime pour la pêche ceux qui vivent long-tems dans l'eau. A l'égard des gros vers de fumier, on fait entrer la pointe de l'hain du côté de la queue, & on la fait sortir auprès de la tête.

§ 21. POUR expliquer les différentes façons d'amorcer quand on se sert de petits poissons, je suppose qu'un des poissons de la *planche IV, fig. 3*, doive servir d'appât: on les a représentés plus grands qu'il ne conviendrait relativement aux autres objets, afin de rendre la démonstration plus sensible.

§ 22. SI l'on pêche dans un endroit où il y ait de gros poissons, & que pour cette raison on emploie de forts hains, il faut que le poisson qui doit servir d'appât, ait deux travers de doigt de largeur.

§ 23. LORSQUE l'hain a deux crochets A (*planche IV, fig. 3*), on fait passer la tête de l'hain dans la bouche du poisson, & on la fait sortir par-dessous une des ouies: on lie ensuite la queue du poisson sur la ligne, ayant soin que les deux crochets de l'hain soient tout près de la bouche du poisson: enfin on attache l'hain à la ligne.

§ 24. L'HAIN B à simple crochet, s'amorce de même que l'autre, excepté qu'on peut y employer de petits poissons; & cela se pratique quand on pêche dans des endroits où il n'y en a pas de gros: en ce cas on fait passer l'hain par la bouche, & on le fait sortir par-dessous l'ouie; ou bien, comme en C, on fait passer la queue de l'hain par-dessous l'ouie, & on le fait sortir par la bouche; ou bien on se contente, comme en D, de faire entrer l'hain par la bouche, & le faire sortir par l'anus; alors on est dispensé de lier le poisson sur la ligne: mais comme on le blesse davantage, il ne vit que quatre ou cinq heures; ce qui est un grand inconvénient, car la plupart des poissons ne mordent point aux appâts corrompus, & même ils ne se jettent jamais avec autant d'avidité sur les poissons morts que sur ceux qui sont vivans.

§ 25. QUAND on a passé l'hain par les ouies, comme le poisson vit douze à quinze heures, on en retire un grand avantage, sur-tout pour pêcher à la ligne dormante; vu que quand les poissons n'ont pas mordu le soir, il y a lieu d'espérer qu'ils mordront le lendemain matin.

§ 26. QUELQUES pêcheurs font une petite ouverture entre la tête du poisson & le premier aileron du dos; au moyen de cette incision, ils passent un

fil de métal entre la peau & l'épine du dos du poisson, & ils le font sortir un peu au-dessus de la queue; puis ayant attaché l'hain à ce fil de métal qui doit servir d'aiguille, ils retirent le fil pour que la tige de l'hain se trouve sous la peau; & de crainte que la peau du poisson ne se déchire, ils assurent l'hain par une couple de liens de soie ou de fil. De cette manière le poisson vit long-tems.

§27. WALTON, dans la même intention de conserver long-tems les poissons en vie, conseille de mettre entre les deux crochets d'un hain double un fil de laiton qui porte un petit morceau de plomb de forme ovale. Il veut qu'on mette ce plomb dans la bouche du poisson qui doit servir d'appât, & qu'on la coufe, pour qu'il ne puisse rejeter le plomb. Le poisson qui n'est pas blessé, vit ainsi long-tems, & il nage presque comme s'il était libre, ce qui engage les autres poissons à mordre l'appât & l'hain.

§28. POUR faire que le poisson fretille davantage, cet auteur conseille encore de couper une nageoire tout près des ouies; alors ne pouvant nager que d'un côté, ce poisson ne fera que pirouetter, & ce mouvement attirera les poissons.

§29. CE que nous venons de dire, prouve combien il est important de se ménager un réservoir où l'on puisse conserver de petits poissons en vie, pour en avoir sous la main quand on veut pêcher.

§30. POUR amorcer avec une grenouille, on peut piquer la grenouille au col, & conduire la tige de l'hain entre la peau & la chair le long de l'épine du dos. En mettant une brassé de distance entre la flotte de liege & l'hain, cette grenouille nagera librement, & elle vivra long-tems. Mais cette amorcée ne convient que pour les gros poissons voraces.

§31. QUELQUES-UNS prétendent qu'on engage les poissons à mordre beaucoup mieux, si l'on met auprès des appâts un fort petit morceau d'écarlate qu'on ait frotté d'huile de pétrole.

§32. D'AUTRES assurent que, quand on a mis les vers, ou autres appâts vivans, dans une boîte frottée de miel, les poissons y mordent plus sûrement.

§33. ON veut encore que toute espèce d'appât qu'on a frotté de moëlle tirée de l'os de la cuisse d'un héron, attire puissamment les poissons. Nous n'avons pas eu occasion d'éprouver l'effet de cette moëlle, non plus que de ce que les pêcheurs appellent l'*huile de héron*: mais comme ils en font un cas singulier pour attirer toutes sortes de poissons, nous n'avons pas cru devoir nous dispenser de dire comment elle se fait; quoiqu'il y ait lieu de soupçonner que, comme le héron en vie fait un grand dégât de poisson, l'on aura imaginé que par représailles les poissons cherchent à se nourrir de sa chair, lorsqu'étant mort il ne peut plus leur faire de mal. Quoiqu'il en soit, voici comment on fait cette prétendue huile. On hache menu, on pile même dans un mortier, de la chair d'un héron mâle; on entonne cette chair hachée dans une bouteille à

large col , que l'on bouche exactement , & qu'on tient pendant quinze jours ou trois semaines dans un lieu chaud. La chair , en se pourrissant , se réduit en une substance qui approche de l'huile , qu'on mêle avec un tourteau de che-nevi , ou de la mie de pain , du miel & un peu de musc. On prétend que la plu-part des poissons , & particulièrement les carpes , sont très-friands de cet appât.

§ 34. NOUS nous garderons bien de rapporter ici toutes les sortes de *pâtes* qu'on dit être propres pour amorcer les hains ; nous nous bornerons à en décrire quelques-unes , dont Walton fait grand cas.

§ 35. IL faut , dit-il , hacher menu de la chair de lapin ou de chat , la piler dans un mortier avec de la farine de fèves , ou autre , y ajouter du sucre ou du miel , & en la pétrissant bien dans tous les sens , y mêler un peu de laine blanche hachée , ce qu'il en faut pour former des boules assez solides pour tenir aux hains.

§ 36. WALTON conseille encore de mettre sur un plateau de bois du sang de mouton , jusqu'à ce qu'il soit à demi desséché ; & quand il sera assez durci , le couper par morceaux d'une grandeur proportionnée à celle de l'hain , où on l'attachera pour appât. Il ajoute qu'un peu de sel empêche le sang de se noircir , & fait que l'appât n'en est que meilleur.

§ 37. WALTON vante de plus l'appât suivant , comme convenant à toutes sortes de poissons. Il faut prendre une ou deux poignées du plus beau & du plus gros froment , le faire bouillir dans du lait , jusqu'à ce que ce grain soit bien attendri : alors on le fricassera à petit feu avec du miel & un peu de safran délayé dans du lait. On se servira de ces grains pour amorcer de petits hains : & on peut en faire usage pour les appâts de fond , dont nous parlerons bientôt.

§ 38. ON peut aussi faire de bons appâts avec des œufs de toutes sortes de poissons , pour pêcher en eau douce. On donne cependant la préférence à ceux des saumons & des grosses truites. La façon de les préparer est de les faire un peu durcir sur une tuile chaude : quand on veut s'en servir , on en coupe des morceaux d'une grosseur convenable.

§ 39. QUELQUES-UNS , au lieu de les faire durcir comme nous venons de le dire , en mettent gros comme une noisette à un petit hain. Cet appât peut rester huit jours à un hain : quand on veut s'en servir plus long-tems , on le suspend pour qu'il se dessèche ; & on le trempe un peu dans l'eau pour l'attendrir , lorsqu'on veut en faire usage.

§ 40. IL y en a qui , pour conserver long-tems ces œufs , mettent un lit de laine au fond d'un pot , les œufs dessus , saupoudrés d'un peu de sel , & continuent à mettre un lit de laine , une couche d'œufs & du sel , jusqu'à ce que le pot soit plein.

§ 41. NOUS rapportons ces différens appâts d'après Walton , auteur anglais

d'une grande célébrité pour la pêche à l'hameçon ; & nous avertissons que nous ne parlons point d'après nos propres observations.

Des insectes naturels ou artificiels qu'on emploie en Angleterre pour pêcher à la canne.

§42. LES Anglais prenant un singulier plaisir à pêcher à la canne, le grand usage qu'ils ont fait de cette pêche, les a mis à portée d'essayer quels étaient les insectes qui pouvaient leur fournir les meilleurs appâts : & comme ces insectes ne paraissent qu'en certains mois de l'année, ils se sont attachés à imiter la forme & la couleur de ceux qu'ils ont reconnu être les plus propres à attirer le poisson.

§43. CES insectes factices, que nous avons tirés d'Angleterre, sont exécutés avec une adresse admirable ; cependant nous ne voudrions pas répondre qu'ils imitassent parfaitement les naturels : & peut-être cette condition n'est-elle pas nécessaire, puisqu'on a déjà vu qu'il y a des poissons qui mordent à des leurres qui sont bien éloignés d'imiter les poissons qu'on croit propres à attirer les autres. On peut même se rappeler qu'on prend quelques espèces de poissons avec un petit morceau de drap rouge. Quoi qu'il en soit, comme Walton & Cotton, qui passent en Angleterre pour d'excellens pêcheurs à la canne, ont décrit fort en détail l'art d'imiter différentes espèces d'insectes, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de leurs principaux procédés. Je dis des principaux ; car il y a apparence qu'on nous saura gré d'abréger beaucoup les détails minutieux qui se trouvent dans les ouvrages des auteurs que nous venons de nommer.

§44. LES figures 24, 25, 26, de la pl. VI représentent des hains garnis de leurs empilages & de leurs appâts factices, tels qu'ils nous ont été envoyés d'Angleterre. Il paraît qu'on a voulu imiter, par la figure 25, des chenilles velues ; & par la figure 24, des insectes ailés, mais que nous avons peine à rapporter à aucun des insectes que nous connaissons, quoiqu'ils soient tous industrieusement travaillés.

§45. WALTON dit que les insectes ailés, naturels ou factices, sont très-avantageux pour la pêche des truites, de l'ombre (140), des perches, des faumons, &c. & que les plus petits sont ordinairement préférables aux gros : il ajoute que, par les tems sombres, il est à propos de faire usage des insectes qui sont d'une couleur claire ; & que par les tems fereins, lorsque le soleil luit, il vaut mieux se servir de ceux qui sont de couleur obscure : d'où il conclut qu'il faut avoir des uns & des autres, pour s'en servir suivant les circonstances que nous venons d'indiquer.

(140) SALMO *Thymallus* ; LINN. S. N. En allemand, *Afchen*.

546. CONTRE le sentiment de ce célèbre pêcheur à la canne, d'autres qui se plaisent à mettre de la complication dans tout ce qu'ils font, prétendent qu'il faut employer des insectes différens dans tous les mois de l'année : sans faire attention que, suivant que les saisons sont chaudes ou froides, les mêmes insectes naturels paraissent trois semaines ou un mois plus tôt dans des années que dans d'autres.

547. WALTON, qui évite de multiplier les difficultés, dit expressément que trois ou quatre insectes bien faits & d'une grosseur moyenne, fussent pour pêcher pendant toute l'année dans la plupart des rivières (141), excepté pendant les grands froids de l'hiver. Cotton prétend qu'avec les insectes qu'il indique, on peut prendre de truites dans le mois de janvier, à plus forte raison dans celui de février, lorsque la température de l'air est douce. Au moyen de cette condition, il se rapproche du sentiment de Walton; mais Cotton prétend qu'il faut une grande variété d'insectes, & il veut qu'on prenne beaucoup de précautions pour en faire d'artificiels. La grande réputation que les Anglais se sont faite à l'égard de la pêche à la canne, nous engage donc à ne pas priver ceux qui ont un goût particulier pour cette pêche, d'une partie des détails qu'on trouve dans les ouvrages anglais, tant sur le choix des insectes que sur la façon de les imiter. Mais nous croyons qu'on nous saura gré de nous borner aux objets principaux; la multiplicité des détails où sont entrés les Anglais, nous ayant paru, ainsi qu'à Walton, fort inutile.

548. COTTON conseille, à ce qui nous paraît, très-judicieusement de choisir pour appâts les insectes qui fréquentent les rivières où l'on se propose de pêcher; disant que les poissons de ces rivières sont toujours plus disposés à s'en saisir, que de ceux qui leur sont, pour ainsi dire, étrangers.

549. IL pense en général, que certaines chenilles & les papillons qui en viennent, ainsi que les teignes aquatiques (142) & les insectes ailés qui sont le terme de leur métamorphose, sont des appâts qui méritent la préférence sur beaucoup d'autres; & que c'est ceux-là qu'il faut principalement imiter, pour s'en servir dans les saisons où les insectes naturels ne se trouvent pas. Comme il y a bien des endroits où l'on ne trouve point d'ouvriers qui s'adonnent à faire des insectes artificiels, nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient gré de leur mettre sous les yeux une partie des instructions qu'on trouve dans

(141) Les vers de terre, qui se trouvent tout l'été au bord des rivières, sont les meilleurs appâts qu'on puisse employer. On peut croire que le but que s'est principalement proposé l'inventeur de ces insectes artificiels, c'est d'épargner à un grand nombre d'animaux un genre de mort long &

douloureux; mais il y a bien peu d'endroits où l'on ne puisse se procurer des appâts naturels, que les pêcheurs préféreront toujours.

(142) PHRYGANEA; LINN. en allemand, *Wasserotten*.

les ouvrages anglais, nous bornant à ce qui nous a paru de plus intéressant.

550. VOICI d'abord les différentes substances qu'emploient ceux qui prétendent qu'il faut beaucoup varier la forme & la couleur des insectes.

551. POUR les empiles, de la soie, du crin, du fil de pite, des boyaux de vers à soie (143) qu'on tire de la Chine, & à leur défaut, des boyaux de chat. On peut, en outre, consulter ce que nous avons dit à l'article des empiles.

552. POUR le corps des insectes, du camelot, de la moire, & d'autres étoffes fines de différentes couleurs. Nous en disons autant de la laine filée & de la soie torse ou plate, qu'on frotte assez souvent de cire de différentes couleurs, enfin des fils d'or & d'argent.

553. POUR former le velu dont certains insectes sont couverts, ou les antennes, on prend quelquefois de la laine qu'on tire des vieux tapis de Turquie, les poils pris à différens endroits sur différentes especes d'animaux, tels qu'écureuils, chiens, chats, renards, lievres, ours, veaux marins, même des cochons qui ont des poils fins sous la gorge, ou à une tache noire auprès des yeux, &c.

554. A l'égard des ailes, on en fait quelquefois avec des membranes minces, mais le plus souvent avec des plumes étroites qui garnissent le col & le dessus de la tête des chapons & des coqs. Les canards, les faisans, les pluviers, les paons, & beaucoup d'autres oiseaux fournissent aussi des plumes propres à ces usages : on leur donne avec des ciseaux la forme qu'elles doivent avoir. Cependant Walton qui, comme nous l'avons dit, réduit les insectes factices à un fort petit nombre, dit qu'on peut faire de très-bons insectes pour la truite & d'autres poissons, avec du poil d'ours mélangé de poils bruns pris sur différens animaux. Il avertit seulement que, pour bien juger de la couleur des poils ou d'une plume, il les faut placer entre l'œil & le soleil.

555. LE talent de ceux qui s'adonnent à ces sortes de petits ouvrages, consiste à choisir entre toutes les matieres que nous venons d'indiquer, & beaucoup d'autres, celles qui sont les plus propres par leur couleur, leur force & leur tissu, à imiter les insectes naturels : mais Walton remarque qu'il faut essayer de mêler avec des poils fins ceux de veau marin, qu'on peut teindre ; ceux d'ours, & certains poils qu'on trouve sous la gorge des cochons : parce que ces poils qui ont de la roideur, soutiennent les autres qui se couchent & s'affaissent sur eux-mêmes quand ils sont mouillés.

556. WALTON remarque encore que, comme il faut proportionner la grosseur des insectes factices à celle des naturels qu'on veut imiter, on peut se

(143) Je ne pense pas que les Chinois aient fait, des boyaux de vers à soie, une branche de commerce. Il est probable que l'auteur veut parler ici d'une plante de la

Chine, nommée par Linné *Fucus Tendo*, dont les Anglais se servent aussi pour faire des lignes à pêcher.

conformer à peu près à la *figure 25*, pour la grosseur des chenilles velues; à la *figure 13*, pour un éphémère; à la *figure 27*, pour les insectes qu'on ne dit pas expressément devoir être gros; & que quand on avertit qu'ils doivent être petits, on peut se conformer à la *figure 28*. On voit par-là, que Walton juge que des à peu près sont suffisans.

557. POUR former un insecte artificiel, on tient la tige de l'hain entre le pouce & le doigt index, la pointe de l'hain en-bas, l'anneau en-dehors, & la courbure du côté de la paume de la main: puis, si l'insecte a le corps un peu gros, on le forme avec une petite bandelette d'une étoffe mince, qu'on assujettit avec des révolutions d'un fil de soie. Lorsque le corps doit être menu, on le forme uniquement par des révolutions d'une soie torse ou plate, qu'on choisit d'une couleur convenable: & on y mêle un fil d'or ou d'argent, quand l'insecte a la couleur & le brillant d'un de ces métaux.

558. Si l'insecte doit être velu, on se sert de ces mêmes fils pour assujettir les poils ou le duvet, que l'on coupe ensuite avec des ciseaux; ou on en brûle l'extrémité à la flamme d'une bougie, pour les réduire à une longueur convenable.

559. Si l'insecte doit être ailé, on forme ces parties avec des plumes qui soient fermes & étroites, qu'on taille avec des ciseaux, pour leur donner la grandeur & la forme des ailes de l'insecte qu'on se propose d'imiter. Afin qu'elles soient assujetties fermement au corps, on fait auprès de l'articulation ou de l'attache des ailes au corps, plusieurs révolutions de soie. Pour leur faire prendre la position qu'elles doivent avoir, on est souvent obligé de faire plusieurs révolutions qui se croisent. On continue ensuite à former la partie postérieure, tantôt rasée, tantôt velue, ayant eu soin auparavant d'ajouter plusieurs grands poils s'il est nécessaire, comme on le voit à la *figure 26*. Mais il faut avoir attention que le corps de l'insecte ne garnisse pas toute la longueur de l'hain. Il convient même qu'il ne s'étende pas jusqu'au barbillon, ainsi qu'on le voit dans les *figures*.

560. Nous avons déjà dit qu'il ne nous avait pas été possible de connaître exactement à quels insectes naturels se devaient rapporter les insectes factices que nous avons tirés d'Angleterre. Nous avons été à peu près dans le même embarras pour les insectes qui sont dessinés dans les ouvrages de Walton & de Cotton. Ce n'est pas tout, il ne nous a pas été possible de découvrir les noms français ou latins des insectes qui sont nommés en anglais dans ces ouvrages; on y emploie des noms populaires, comme qui dirait *l'insecte à feu* (144), le *tournoyant*, &c. qui n'ont aucun rapport avec ceux que les naturalistes emploient, & qui n'indiquent aucune marque véritablement

caractéristique ; & les détails où ils entrent pour imiter artificiellement ces insectes , n'indiquent les formes que d'une façon vague , qui n'imprime à l'esprit rien de précis. Puis donc que ces insectes paraissent avoir des noms & des figures assez arbitraires , ce serait inutilement que nous nous attacherions à rapporter fort en détail ce qu'en disent les écrivains anglais. Il paraît que ceux qui s'occupent d'imiter plusieurs insectes naturels , suivent chacun leur goût , & réussissent d'autant mieux qu'ils ont plus d'adresse & de patience : car nous avons fait venir d'Angleterre , de ces insectes factices , qui sont travaillés avec tant d'art & d'adresse , qu'on ne peut s'empêcher de les admirer ; & on fera bien de les examiner avec attention , pour essayer de les imiter. C'est ce qui nous a engagés à en faire graver quelques-uns ; & pour donner à nos lecteurs la satisfaction de prendre une idée des instructions qu'on trouve dans les livres anglais , nous en inférerons ici quelques-unes.

§ 61. ON voit représenté par la *figure 28* , ce qu'ils nomment *ant-fly* , c'est-à-dire , *fourmi ailée*. Une telle fourmi , suivant nos naturalistes , devrait avoir deux antennes , une tête large , un col étroit , six jambes & quatre ailes ; ce qui ne ressemble point à l'insecte de la *fig. 28*. Cependant Swammerdam dit comme Walton , qu'en général les fourmis ailées ont le ventre gros & arrondi comme une bouteille. Walton prétend qu'au mois de juin le corps de ces insectes doit être formé par un camelot brun & rouge , avec des ailes gris-clair ; mais qu'il faut que ceux du mois d'août aient leurs ailes de couleur obscure , & le corps fait avec du poil d'une vache bien noire , nué d'un peu de rouge , sur-tout à l'extrémité du ventre. Il en fait beaucoup de cas pour la pêche.

§ 62. Nous ne connaissons point de fourmis dont le ventre soit terminé par du rouge , mais il peut y en avoir en Angleterre : d'autant que Ray dit en avoir observé dans ce royaume deux petites espèces , l'une d'un roux noir , & l'autre rougeâtre ; & deux de grosseur moyenne , qui brillaient , l'une par du rouge , & l'autre par un beau noir.

§ 63. ON donne en anglais le nom de *hawthorn-fly* , ce qui signifie *mouche d'aubépine* , à l'insecte *fig. 24* , disant qu'on le rencontre sur tous les buissons d'aubépine après la pousse des feuilles. On se contente d'ajouter qu'il est fort petit , entièrement noir , & que plus il est petit , meilleur il est pour prendre des truites. Les instructions qu'on donne pour l'imiter , sont aussi peu circonstanciées ; elles se bornent à dire qu'on y emploie de la plume noire , prise sur le col d'un coq , ou bien le poil roux d'un cochon.

§ 64. IL plaît aux Anglais d'appeler *dun-cat* , c'est peut-être à dire , *poil de couleur tannée & rogné* , l'insecte *fig. 29*. C'est un de ceux qu'on dit pouvoir servir dans toutes sortes d'eaux pour pêcher des truites. On le recommande principalement pendant le mois de mai. Les uns en forment le corps avec du poil d'ours , qui soit court & de couleur tannée , y mêlant un peu de lilas &

de jaune. Ils lui donnent de larges ailes, faites avec le même poil que le corps, mais de couleur tannée, & sans mélange. A l'égard des antennes, elles sont faites de poils qu'on prend à la queue d'un écureuil. D'autres forment le corps de cet insecte avec du poil d'un jeune ours & un peu de laine filée, jaune & verte; & ils sont sur le tout un liséré verd ou jaune, & forment les ailes avec des plumes d'un râle de terre.

565. SUIVANT nos naturalistes, l'insecte *fig. 13*, devrait être un éphémère, comme étant le seul genre qu'on connaisse avoir l'extrémité postérieure terminée par trois poils : les douze appendices ou nageoires, que l'insecte agite perpétuellement avec beaucoup de vivacité, & qui sont vers le haut du ventre, sont encore un caractère de cet insecte. Nous ne lui connaissons pas d'étui formé à la manière de ceux des teignes aquatiques, comme le prétendent Cotton & quelques autres Anglais. Les vers ou larves de nos éphémères se logent dans des trous pratiqués à fleur d'eau.

566. COMME l'insecte *fig. 26*, est jaune, nué de verd, plus ou moins apparent, les Anglais en établissent deux variétés, l'une verte & l'autre grise; ils les nomment *green-drake* & *grey-drake*. Ces deux variétés sont également estimées pour la pêche de la truite; aussi est-ce un des principaux insectes que les pêcheurs anglais décorent du nom de *may-fly*, ou *mouche de mai*.

567. NE pouvant les rapporter exactement à aucun des insectes que nous connaissons, nous allons en donner la description anglaise. Le corps est d'un jaune, tantôt pâle, tantôt foncé, rayé de verd, alongé, menu, & se termine en pointe vers la queue, à l'extrémité de laquelle sont trois longues soies fines & presque noires; la queue se relève souvent en-haut. Cet insecte s'élève ordinairement dans l'air à une hauteur assez considérable. On le trouve principalement au bord de l'eau dans le mois de mai, sur tout quand le tems est disposé à la pluie; & il y est quelquefois en si grande quantité, qu'on en ferait effrayé, si l'on ne savait pas qu'il n'est point mal-faisant. Par un tems calme, lorsque les eaux sont tranquilles, on les voit couvertes de petites vagues en forme de cercle, qui sont produites par les poissons qui s'élèvent pour se rassasier de ces insectes, & ils s'en gorgent quelquefois au point de les rendre par la bouche : ce qui arrive de même à nos éphémères que les pêcheurs nomment *la manne des poissons*.

568. COTTON dit que cet insecte paraît vers la mi-mai, qu'il disparaît dans le courant du mois de juin, & que la vraie saison pour s'en servir utilement à la pêche, est la fin de mai & le commencement de juin.

569. IL y a, comme nous l'avons dit, une variété du même insecte, qui est d'un jaune livide tirant sur le verd, & rayé de noir dans toute la longueur de son corps. Ses ailes sont d'un noir vif, presque aussi délicates qu'une toile d'araignée, & bien diaphanes; ce qui fait que cet insecte naturel ne peut ser-

vir à pêcher avec la ligne à la surface de l'eau. Mais on l'imité bien, & en cet état il est fort utile, sur-tout lorsque les naturels ne paraissent plus. Pour les imiter, on en forme le corps avec la racine des poils de cochon & du poil d'épagneul : puis on fait les raies avec de la soie noire, & les grands filets de la queue avec les poils de la barbe d'un chat noir. A l'égard des ailes, qui sont d'un gris noir, elles sont prises dans des plumes de canard.

570. LA variété du même insecte, que les Anglais nomment *green-drake*, sert étant vivant, à faire de bonnes pêches. Pour cela, les pêcheurs en ramassent une provision, qu'ils mettent dans une boîte dont le couvercle soit percé de plusieurs trous ; avec cette précaution, ils peuvent se conserver vivans toute une nuit. Quand on veut s'en servir pour appât, on les tire en les prenant par les ailes ; & comme l'usage est d'en mettre deux sur un hain, on en pique un au-dessous de l'aile avec la pointe de l'hain, qui le traverse à l'endroit le plus gros de son corps ; on pique de même le second, observant de mettre la tête de celui-ci en sens contraire de celle du premier. Ils vivent & battent des ailes pendant un bon quart-d'heure : mais il est important d'avoir soin que leurs ailes soient bien sèches ; enforte que non seulement on prévient qu'elles ne trempent dans l'eau, mais on a de plus l'attention de n'avoir pas les doigts humides quand on prend l'insecte pour amorcer l'hain.

571. LES Anglais regardent cet insecte comme propre à pêcher dans les eaux courantes ainsi que dans les dormantes, & à toute heure de la journée. Ils l'imitent assez parfaitement pour s'en servir, sur-tout lorsque par les mauvais tems ces insectes vivans ne se montrent point sur l'eau, ni auprès de ses bords.

572. COMME nous avons promis de dire quelque chose des manœuvres des Anglais pour imiter les insectes naturels, nous croyons devoir encore rapporter ici que Walton veut qu'on fasse le corps avec de la laine filée, verdâtre, ou de couleur de saule, qu'on brunira en plusieurs endroits avec de la soie cirée ; ou bien on y formera des raies avec du crin noir, mêlé de quelques fils d'argent.

573. LA pratique de Cotton est plus compliquée. Il dit qu'il faut former le corps de l'insecte sur un gros hain, avec du poil de chameau, du poil luisant d'ours, & du duvet mollet qu'on aura levé sur les poils d'un cochon. On les mêlangerá sur du camelot jaune ; puis on passera sur toute la longueur du corps, de la soie jaune frottée de cire verte ; & on fera les longs poils de la queue avec ceux de martre ou de fouine ; enfin, on formera les ailes avec des plumes de couleur gris-blanc, qu'on trouve sur les canards, lesquels on aura soin de teindre en jaune.

574. ON voit que ceux qui passent pour les plus habiles en ce genre, suivent des procédés très-différens : d'où l'on peut conclure qu'il ne s'agit que

de chercher à imiter à peu près les insectes. Il importe peu par quel moyen on y parvienne. Il est vrai que les uns réussissent mieux que d'autres à cette imitation.

575. LA figure 25 représente une chenille velue, que les Anglais nomment *palmer* ou *great-hackle*. Suivant Ray, c'est une longue chenille de couleur fauve, très-velue, qui dévore les feuilles de la ronce commune, & qui passant tout l'hiver dans l'état de chenille sans manger, se fabrique au printemps une coque, où elle se transforme en nymphe; puis au commencement de l'été, elle devient une grande phalène, dont la forme & les couleurs ne sont pas bien constantes; mais elle tire sur un verd cendré & sale, qu'on ne peut guère définir. Les ailes extérieures de la phalène sont de cette même couleur par en-haut; & en approchant du corps, elles deviennent d'un cendré rougeâtre, qui est traversé par deux lignes fort rouges, &c.

576. ON se sert de cette chenille pour pêcher des truites dans le mois de février, quand il n'y a pas trop de glace ou de neige.

577. NOUS omettons plusieurs autres insectes que Cotton rapporte sous la dénomination générique de *hackle*: terme qui vient de ce que, pour les imiter, on emploie des plumes longues & étroites, qu'on trouve sur la tête & le col des coqs & des chapons, & qui se nomment *hackle* en anglais.

578. ON trouve dans Cotton un insecte qu'il nomme *harry-long-legs*, qu'on pourrait traduire par *henri-grandes-jambes*. Il nous paraît être de ces espèces de punaises qui courent légèrement avec leurs longues jambes sur des eaux dormantes (145), comme si c'était sur un corps solide: on les trouve même souvent accouplées sur les eaux. M. Geoffroy en décrit deux qui sont noires ou brunes, avec un faible mélange de blanc; celle des Anglais est de couleur tannée, légèrement nuée de bleu. On s'en sert particulièrement dans le mois d'août; & quelquefois on pêche avec succès en attachant seulement la tête de l'insecte au bout d'une longue ligne.

579. ON peut voir dans M. de Réaumur (146), des fourreaux d'insectes aquatiques, qui deviennent ailés. M. de Réaumur les nomme *teignes*. D'autres naturalistes les mettent dans le genre des *phryganea*; & leur nom anglais est *cadews* (147). Leurs fourreaux sont intérieurement de soie, & recouverts à l'extérieur de différentes substances, telles que de petits morceaux de bois, ou de roseau, des lentilles d'eau, des brins de paille, des fragmens de coquilles, du gravier, du sable, &c. La plupart de ces matériaux très-légers donnent de la solidité aux tuyaux, sans rendre leur poids supérieur au volume d'eau qu'ils déplacent; en sorte que l'insecte qui y est renfermé, se traîne facilement sur le fond, & grimpe aux herbes aquatiques.

(145) CIMEX *Lacustris*, & CIMEX *Stagnorum*; LINN.

(146) *Hist. des insectes*, tom. III, pl. 12.

(147) M. Schæfer, auteur allemand,

très-versé dans ce genre de connaissances, les appelle *Frülingstieger*. D'autres naturalistes leur donnent le nom d'*Afferschmetterlinge*.

580. IL arrive quelquefois que la teigne attache à son fourreau des coquilles entières, dans lesquels sont des animaux vivans, qu'elle transporte avec elle.

581. PARMI les insectes de ce genre, on en trouve encore qui sont seulement logés entre deux morceaux de bois; d'autres, entre des feuilles roulées. Le plus souvent, l'insecte est sans son fourreau: car nous ne dissimulons pas qu'il y en a de plusieurs especes, mais dont il nous paraît assez inutile de parler ici en détail.

582. CES teignes aquatiques, après s'être métamorphosées en chrysalides, deviennent des insectes volans, que M. de Réaumur nomme *mouches papillonnées*, parce qu'au premier coup-d'œil, cet insecte ressemble à un papillon; mais ses quatre ailes ne sont point couvertes de poussière comme celles des papillons, & elles sont membraneuses comme celles des mouches.

583. SUIVANT nos auteurs anglais, on se sert pour appât, non seulement de l'insecte volant, mais encore de la teigne, sur-tout de celles qui sont d'une grosseur un peu considérable.

584. NOUS avons dit comment on piquait avec l'hain l'insecte volant pour en faire un appât. A l'égard de la teigne, nos auteurs recommandent de la tenir pendant quelques jours dans un sac de laine, au fond duquel il y ait du sable, d'humecter ce sac une fois par jour, & avant de garnir l'hain, arracher la tête de la teigne avec un boyau qui y reste attaché; puis enfile le corps suivant la longueur dans un très-petit hain, en ménageant l'insecte le plus qu'il est possible. Une circonstance que nous ne devons pas omettre, est qu'il faut attacher un petit morceau de plomb sur la tige de l'hain, pour qu'il entraîne l'insecte dans l'eau; car il est important qu'il y entre avant la ligne.

585. IL ne fera peut-être pas inutile, pour ceux qui voudraient conserver de ces insectes en vie, de les avertir, d'après M. de Réaumur, qu'ils périssent plus promptement dans de l'eau corrompue, que s'ils étaient dans l'air; mais qu'ils vivent assez bien dans de l'eau claire & pure.

586. COTTON parle encore d'un insecte de la classe des scarabés, dont les ailes sont reconvertes d'étuis écailleux, qu'on voit courir & tourner rapidement à la surface de l'eau, où il décrit des cercles. Cette propriété lui a fait donner par quelques naturalistes le nom latin de *gyrinus*, auquel répond la dénomination anglaise *whirling-dun*. M. Geoffroy en a rapporté un au genre des *altises*; & un autre aux *gyrinus*, qu'il nomme en français *tournoquets* (148).

587. COTTON dit qu'il y en a un fort petit qui paraît en mars, & qui sert alors pour la pêche des truites. Un second, qu'il prétend être celui auquel ce

(148) GYRINUS, LINN. C'est le plus petit hanneton d'eau, qui a des pieds fort courts. Les insectes que Geoffroy appelle *altice*, sont des pucerons d'eau. CHRYSOMELÆ *saltatoria*, LINN.

nom convient proprement , commence à paraître sur l'eau vers le 12 d'avril. Tous deux sont bruns , & ont leurs étuis mêlés de gris. On en emploie de naturels & d'artificiels , parce qu'on en fait beaucoup de cas pour la pêche des truites depuis la mi-avril jusqu'à la fin de juin.

588. LA troisième espèce est plus grosse que les précédentes , auxquelles elle ressemble d'ailleurs ; ses étuis sont de couleur orangé-pale. On voit ce scarabé durant presque tout l'été sortir d'entre le jonc , dans la plupart des rivières qui abondent en truites , & cela presque toujours le soir assez tard , rarement avant le coucher du soleil. On en fait principalement usage depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juillet.

589. DE plus, les Anglais emploient dans les mois de juin & juillet plusieurs espèces de cigales factices.

590. ILS ont aussi pour le même usage , des *tipules* artificielles , que les Anglais appellent ainsi que les cousins *gnats* ; & ils font sur-tout usage dans le mois de janvier , lorsqu'il fait un beau soleil & assez chaud pour la saison , d'une fort petite espèce qui est de couleur tannée , mais brillante. D'autres tipules servent d'appâts dans les mois de mars , mai & juin.

591. LES Anglais font encore usage de beaucoup d'autres insectes ; mais nous croyons devoir nous abstenir d'entrer dans de plus grands détails. La célébrité des ouvrages anglais qui ont été cités , nous a engagés dans une digression qu'il est tems de terminer , pour passer à d'autres objets qui sont plus intéressans.

Choix du lieu pour la pêche.

592. VOILA les perches préparées & les hains amorcés : il s'agit maintenant de choisir un lieu propre pour cette pêche. Il est bon qu'il y ait une profondeur d'eau assez considérable ; que le fond soit uni , sans pierres , bois , ni herbiers , & point vaseux ; non seulement pour que le poisson puisse appercevoir l'appât , mais encore pour que se sentant piqué il ne se retire point dans des endroits d'où on aurait bien de la peine à le tirer.

593. IL est encore nécessaire que l'eau soit abordable , & les bords point trop escarpés. Le mieux ferait que la terre & l'eau fussent de même hauteur , ou en pente douce , comme ferait un abreuvoir ; car , comme le poisson rassemble toutes ses forces & fait les plus grands efforts pour s'échapper quand on le tire hors de l'eau , il faut être habile pêcheur pour ne pas perdre sa proie ; & les gros s'échapperaient toujours , si on négligeait de prendre les précautions dont nous allons parler , sur-tout si la berge était escarpée & considérablement élevée au-dessus de l'eau.

594. COMME il est rare de trouver l'eau de niveau avec la terre , on peut y suppléer au moyen d'une grande table , qui est encore utile dans plusieurs autres

autres circonstances. On couvre la table de l'épaisseur d'un pouce & demi ou deux pouces, de terre à potier; on enfonce un bout de cette table dans l'eau, & on retient l'autre bout sur le bord du terrain: ce qui forme un plan incliné, sur lequel on conduit le poisson pour le tirer doucement hors de l'eau.

595. CETTE même table peut servir encore dans les terrains vaseux, pour se procurer un endroit où l'on puisse poser l'hameçon. Mais pour que le poisson ne s'en effarouche pas, on la mettra en place quelques jours à l'avance, & on posera dessus quelque appât qui attire le poisson. En général, c'est une très-bonne précaution que d'attirer le poisson dans les endroits où l'on se propose de pêcher, par des appâts qui le font venir, ainsi que nous allons l'expliquer.

Des appâts de fond.

596. POUR déterminer les poissons à fréquenter les endroits où l'on se propose de pêcher, on leur présente des alimens dont ils sont friands. Pour cela, on mêle quelquefois avec de la vase différentes especes de grains, dont on remplit un panier ou un barril qui soit ouvert par les deux bouts, & on le coule au fond de l'eau. Différentes especes de poissons, & particulièrement les carpes, se plaisent à chercher les grains dans cette vase.

597. POUR faire un autre appât de fond, qu'on estime très-bon, on met tremper pendant une nuit des feves grosses & moëlleuses; ensuite on les fait cuire à demi dans de l'eau, où l'on fait que les légumes cuisent bien. Quand elles sont à ce point de cuisson, si l'on a employé un quart de boisseau de feves, on y met un quarteron de miel avec une couple de grains de musc, & on retire le pot du feu avant que les feves soient entièrement cuites. Pour faire usage de cet appât, on en met de petits tas sur la terre qui couvre la table, & on les appuie avec la main, afin que les feves s'y attachent; ou bien on en forme des mottes qu'on serre entre les mains, & qu'on jette sur le fond s'il n'est pas vaseux.

598. ON peut conserver quelques-unes des plus grosses feves pour amorcer des hains.

599. LA mie de pain mâchée fait un assez bon appât de fond. On peut encore se servir d'une pâte faite avec de la chair de chat & de lapin, dont nous avons parlé ci-dessus. Pour l'employer à cet usage, on la pétrit avec de la cire vierge & du miel, & on en fait des boules qu'on jette dans l'eau.

600. L'APPÂT de fond le plus aisé à faire, est une pâte faite avec de la mie de pain, du miel & un peu d'*assa-fœtida* (149).

(149) Les pêcheurs estiment que les vers dont on puisse faire usage. La courge est d'eau hachés sont le meilleur appât de fond pour les carpes un mets délicat.

601. ON attire encore le poisson, sur-tout les carpes, à l'endroit où l'on veut pêcher, en y jetant du fumier de vache, ou du son mêlé avec du sang, de l'avoine germée, des entrailles d'animaux, &c.

602. ON fait aussi un bon appât de fond avec un ou deux picotins d'orge germée & grossièrement moulue; on lui fait jeter un ou deux bouillons dans une chaudière, & ensuite on le passe par une chauffe. On peut donner aux chevaux la liqueur qui passe par la chauffe. Quand le marc qui est dans la chauffe est refroidi, on le porte au bord de l'eau sur les huit à neuf heures du soir; on le presse entre les mains, on en forme des mottes qu'on jette dans l'eau. A moins que le courant ne soit rapide, ces mottes tombent au fond, & y restent. On peut aller pêcher le lendemain à la pointe du jour. Cet appât convient particulièrement pour les brèmes.

603. QUELQUES pêcheurs encore plus attentifs levent dans l'eau des touffes de glayeur, & cousent sur les feuilles quantité de vers de toutes les espèces. Les poissons ne manquent pas d'aller s'en repaître, & par-là ils sont engagés à mordre à l'appât qu'on leur présente ensuite avec un hain.

604. QUAND on a mis à un endroit quelqu'un de ces appâts, on va examiner soir & matin s'il est mangé. S'il l'est effectivement, on est certain qu'il y a du poisson, & on peut espérer de faire une bonne pêche. Mais si l'appât n'a point été attaqué, on perdrait son tems à pêcher en cet endroit.

Précautions que les pêcheurs doivent prendre pour engager les poissons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu.

605. COMME presque tous les poissons vivent de rapine, ils sont naturellement curieux d'examiner les objets qui leur paraissent nouveaux; & cette inclination tourne à l'avantage des pêcheurs, quand ils savent en profiter: car les poissons se portant d'eux-mêmes à examiner les appâts qu'on leur offre, ils sont ainsi engagés à s'en saisir. Mais le bruit les effraie, ainsi que les mouvemens que se donnerait le pêcheur. C'est pourquoi, quand on a jeté la ligne, il faut rester immobile, comme le pêcheur E (*pl. IV, fig. 1*), ayant toujours l'œil fixé sur le liege; car ce sont les mouvemens de ce liege qui indiquent que le poisson a mordu. Quand on s'en aperçoit, il ne faut pas se presser de tirer la ligne; on doit donner au poisson le tems d'avaler l'appât. Mais quand on voit qu'il traîne le liege, on peut juger qu'il cherche à se retirer dans un crône, une sous-rive, ou quelques herbiers: alors il faut donner une secouffe à la ligne pour piquer le poisson (150), & faire entrer la pointe de l'hain dans:

(150) En allemand, *den Fisch anhalten*. Il faut observer de quel côté le poisson paraît aller. Il faut tirer la perche en arrière,

pour ne pas retirer l'hameçon de la bouche du poisson.

son gosier. C'est le moment où les gros poissons se tourmentent beaucoup : & bien loin de tirer la ligne, il faut la leur lâcher peu à peu, pour les laisser se promener de côté & d'autre, jusqu'à ce que, appercevant qu'ils sont fatigués & que les forces leur manquent, on les tire doucement à bord.

606. QUAND ce sont de petits poissons, la force de la ligne est suffisante pour résister à leurs mouvemens. Mais il faut beaucoup de précautions & d'adresse, pour ne pas perdre les gros poissons qui ont mordu aux appâts.

607. QUELQUES pêcheurs qui emploient de gros hains & des lignes très-fortes, saisissent la ligne avec la main ; & tenant la tête du poisson soulevée, ils lui font avaler de l'eau : il perd ainsi peu à peu ses forces. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, les forts hains & les grosses lignes effarouchent le poisson ; il n'y a que ceux qui sont très-affamés qui y mordent.

608. AFIN de ne point perdre sa proie en pêchant avec une ligne fine, lorsqu'on a pris de gros poissons qui font de violens efforts quand ils se sentent piqués, & encore plus lorsqu'on les tire de l'eau, il faut avoir une ligne de cinq à six toises de longueur, & la rouler pour la plus grande partie sur un petit morceau de bois léger O (*pl. IV, fig. 3*). On devide donc & on roule une partie de la ligne sur ce morceau de bois jusqu'à ce qu'il n'en reste que la longueur qu'il faut pour pêcher commodément, & on arrête la ligne en l'enfonçant dans une fente qu'on a eu soin de faire au fond de l'échancrure qui termine ce morceau de bois. Cette ligne ne se déroulera point, jusqu'à ce que le poisson soit piqué : mais quand, sentant la pointe de l'hain, il fera effort pour s'enfuir, la ligne se dégagera de l'entaille, elle se déroulera de dessus le morceau de bois, & devenant fort longue, elle laissera au poisson la liberté de se débattre & se tourmenter ; il avalera de l'eau, qu'il ne pourra pas rendre par les ouies ; il se fatiguera, il s'affaiblira peu à peu : alors, en tirant la ligne avec ménagement, on l'amènera au bord de l'eau.

609. UN autre ajustement qui revient au même, est de mettre au bout menu b (*pl. IV, fig. 3*) de la canne un petit anneau de cuivre, dans lequel on passera la ligne, qui viendra se rouler en partie sur une bobine assujettie à la perche vers son gros bout à peu près en c. Quand le poisson fait effort, on permet à la bobine de tourner, & la ligne devient ainsi fort longue.

610. COMME il faut laisser long-tems le poisson s'agiter, on peut se dispenser de tenir continuellement la perche, soit en l'enfonçant dans une douille qu'on a fourrée en terre, soit en fichant dans le terrain une pointe de fer qui s'ajuste à vis au gros bout de la perche : par ce moyen on peut, quand le poisson est fatigué, le saisir de ses deux mains pour le prendre.

611. LE poisson étant amené au bord de l'eau, il y a d'habiles pêcheurs qui, couchés sur le ventre, le saisissent par les yeux ou les ouies ; & même, si ce sont des carpes, ils ont l'adresse de leur fourrer le doigt index dans la

bouche, & de s'en rendre maîtres. Mais comme les poissons raffemblent toutes leurs forces pour s'échapper lorsqu'ils se sentent tirer de l'eau, le plus sûr est d'avoir un *trubleau*, petit filet en forme de poche, tendu comme sur la monture d'une raquette *p* (fig. 3), & le faire passer dessous les poissons quand ils commencent à fortir de l'eau. (151)

612. PLUSIEURS poissons s'écartent beaucoup quand ils se sentent piqués, & quelquefois ils se retirent dans des herbiers, dont on a bien de la peine à les débarrasser. En ce cas, il faut se donner de garde de tirer la ligne; il vaut mieux laisser long-tems les poissons se mouvoir & s'affaiblir: alors en tirant la ligne suivant différentes directions, & toujours fort doucement, on parvient quelquefois à les dégager des herbiers ou des crônes. Mais si la chose ne paraît pas possible, on peut passer la ligne dans un anneau de fer un peu pesant, & qui soit fermement attaché à une forte ligne. En soulevant la ligne qui porte l'hain, on fait couler l'anneau tout auprès de la tête du poisson qui a mordu; quelquefois même l'anneau saisit la tête: alors on tire sur la forte ligne qui tient l'anneau, en différens sens, mais jamais dans la direction de la ligne de pêche. Ce moyen réussit assez ordinairement, & on parvient à dégager un poisson qui sans cela aurait été perdu. (152)

613. DANS certains cas, on peut se porter avec un batelet sur les herbiers, ou à l'embouchure des crônes. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

Manière de pêcher en se promenant.

614. LES pêches que nous venons de décrire, exigent beaucoup de patience; il faut garder un silence profond, & rester immobile en attendant le poisson, qui est quelquefois long-tems avant de se jeter sur l'appât qu'on lui présente. Nous allons, en faveur des personnes vives & impatientes, rapporter quelques façons de pêcher qui permettent de se promener. Il faut avoir une perche *a b* (pl. IV, fig. 3) légère, longue de 12 à 15 pieds, plus ou moins, suivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on doit pêcher. On y attache, comme nous l'avons suffisamment expliqué, une ligne qui pend d'environ trois toises, & au bout de laquelle est ajusté un hain garni d'un appât léger, comme peuvent être une sauterelle à qui on a arraché une articulation de ses grandes pattes, un limas noir dont on ouvre le ventre pour laisser appercevoir la partie blanche des intestins qui attire le poisson, différentes especes de vers ou de mouches, des bourdons, des cerfs-volans, ou autres scarabés, à qui on a

(151) Un gros poisson est assez fort pour sauter hors du troubleau.

(152) Rien de mieux qu'un crochet à

long manche, avec lequel on saisit le poisson par les ouies, ou par quelque endroit du corps.

coupé les cornes, les pattes & les ailes écailleuses, &c. Tous ces appâts sont fort bons. En automne, on peut amorcer avec une pâte jaune, composée de fromage bien fort qu'on pile dans un mortier avec un peu de beurre & assez de safran pour la rendre de couleur de citron; & on peut, durant l'hiver, amorcer avec du fromage & un peu de térébenthine, mêlés ensemble en consistance de pâte.

615. IL y a de l'adresse à placer l'hain dans l'eau d'une façon convenable. Quand il fait chaud, on doit le tenir vers la surface ou à la moitié de la profondeur de l'eau; mais durant le froid, il faut le tenir près du fond. Indépendamment de la température de l'air, il y a des espèces de poissons qui occupent toujours le fond de l'eau, & d'autres qui se tiennent plus près de la surface.

616. MAIS de plus il y a des pêcheurs qui manient la perche avec assez d'adresse pour imprimer aux appâts morts des mouvemens qui imitent ceux des poissons vivans.

617. LORS même qu'on pêche avec de petits insectes ou des insectes factices, il y a certains poissons qu'on attire en tenant l'hain à une petite distance au-dessus de la surface de l'eau; de sorte que ces poissons s'élancent hors de l'eau pour saisir l'hain. Nous avons parlé de la façon de faire ces insectes factices, & nous expliquerons en détail la manière de s'en servir, dans le chapitre où il s'agira de la truite.

618. QUOI qu'il en soit, tout étant disposé comme nous venons de l'expliquer, on prend la perche à deux mains, & se promenant le long de l'eau G. (*pl. IV, fig. 1*), on jette la ligne le plus loin qu'il est possible, faisant faire une vive révolution à la perche. L'hameçon tombe dans l'eau à certaine profondeur; & prenant la perche d'une main, on lui donne de petites secousses pour faire sautiller l'appât dans l'eau, de sorte qu'il semble fuir le poisson qui le poursuit: ce qui l'engage à s'élaner & à avaler l'appât & l'hain.

619. QUAND le poisson a mordu, il ne faut pas, comme nous l'avons déjà dit, tirer la ligne trop tôt; il convient de donner au poisson le tems d'avalier l'appât. Alors on donne une secousse à la perche pour enfoncer la pointe de l'hain dans le gosier du poisson; ce qu'on appelle le *piquer*. Si le poisson est petit, on le fait sauter à terre, mais s'il est gros, on le tire au bord de l'eau avec plus ou moins de précaution, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut.

620. QUOIQU'ON puisse faire cette pêche toute la journée, les heures les plus favorables sont deux heures après le soleil levé, & deux heures avant son coucher. (153)

(153) Il reste certain qu'on gagnera peu, ou rien, en pêchant à l'hameçon de cette manière. Il faut s'asseoir dans un endroit poissonneux, où le cours de l'eau fasse un coude.

Maniere de pêcher à la canne avec des lignes dormantes , tendues au bord de l'eau.

621. ON peut rendre la pêche à la perche plus intéressante , si on y emploie en même tems trois , quatre , ou un plus grand nombre de perches (*pl. IV* , *fig. 1* , *F*). Mais il faut qu'elles soient assez proche les unes des autres , & assez près du bord de l'eau , pour que le pêcheur puisse , sans sortir de sa place , les appercevoir toutes.

622. QUAND on veut pêcher de cette façon , on pique en terre le gros bout de chaque perche , non pas perpendiculairement , mais assez incliné pour qu'il n'y ait que deux à trois pieds de distance entre la surface de l'eau & le bout menu de la perche. Quand on a tendu ainsi toutes les perches , on se tient tranquille , & assez éloigné de l'eau pour n'être point apperçu du poisson ; mais de façon cependant qu'on voie les lieges de toutes les cannes , afin de savoir quand il y a un poisson de pris.

623. S'IL se prenait un gros poisson , il pourrait , en se débattant , entraîner à l'eau la ligne & la perche. Pour prévenir cet accident , on attache à la perche vers son gros bout une petite fourchette de bois , qui est enfoncée dans le terrain , & qui étant un peu inclinée forme relativement à la perche un petit arc-boutant , lequel entre d'autant plus dans le terrain , que le poisson tire la perche avec plus de force.

Pêche à peu près semblable à la précédente , & qu'on pratique au bord des étangs salés.

624. A Cette en Languedoc , on met au bout d'une canne une ligne avec un hain amorcé ; & à un pied & demi ou deux pieds de l'hain , on attache à la ligne une pierre ou un plomb. On tend le soir ces cannes au bord des étangs salés , à un endroit où il n'y ait que deux pieds & demi ou trois pieds d'eau , à peu près comme on le voit *pl. IV* , *fig. 1* , *F*. Le lendemain matin , on va les relever.

625. ON fait aussi cette pêche dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer , lorsque les loups & les dorades veulent retourner dans la grande eau ; & on y prend quelquefois jusqu'à 200 livres de poisson en une nuit. Mais aussi les pêcheurs tendent des centaines de ces lignes à côté les unes des autres.

De la pêche à la perche au bord de la mer.

626. ON pêche à la perche au bord de la mer entre les rochers , à peu près

comme nous venons de l'expliquer, excepté que les perches & les lignes sont plus longues & plus fortes. Pour cette raison, les pêcheurs les tiennent ordinairement comme nous l'avons représenté *pl. IV, fig. 2*. L'indication de cette *planche* peut nous dispenser d'entrer ici dans de plus grands détails. Nous ferons seulement remarquer qu'on la pratique plus volontiers aux bords de la Méditerranée, où il n'y a pas de marée, que dans l'Océan.

Pêche à la perche dans des bateaux.

627. POUR pêcher en mer avec la canne ou une petite perche, trois ou quatre matelots se mettent dans une fort petite voile; & quand ils rencontrent un banc de poissons, ils font des pêches avantageuses. Leurs perches sont petites. On prend ainsi dans la Manche beaucoup de merlans & de maquereaux.

628. DANS les quartiers de S. Tropez & de Fréjus, on pêche des maquereaux avec des lignes menues, mais faites d'excellent fil, qui ont ordinairement trois brasses de longueur. On ajuste au bout de ces lignes trois empiles de crin qui ont seulement un pied de long; chacune de ces empiles porte un hain amorcé, & l'on met un petit morceau de plomb au nœud qui attache les empiles avec la ligne, afin que les hains descendent dans l'eau. L'autre extrémité de la ligne est attachée à une perche légère, qui a environ quinze ou dix-huit pieds de longueur. On jette les lignes à la mer, en tenant la canne dans la main; & presque toujours aussitôt que l'hain est entré dans la mer, il est saisi par un maquereau. Le pêcheur s'en aperçoit par un petit mouvement que le poisson fait faire à la canne. Alors il relève promptement la ligne par le moyen de la perche, & il prend les poissons qui y restent attachés.

629. Il y a des pêcheurs si adroits que, tenant une perche de chaque main, ils les retirent souvent toutes les deux à la fois avec deux ou trois maquereaux qui y sont pris.

630. CETTE pêche attire fréquemment vingt-cinq à trente bateaux de toutes espèces au fond du golfe de Naples, dans la saison des maquereaux, dont ils prennent abondamment.

Pêche sur la côte de Guinée.

631. LES voyageurs disent qu'à la côte de Guinée on pêche des sardines avec une ligne longue, dont l'extrémité est chargée d'un petit morceau de plomb pour pouvoir la lancer plus facilement. Au-dessus du plomb cette ligne est garnie de plusieurs piles qui portent des hains. Quand les pêcheurs, qui sont dans un petit bateau, aperçoivent du poisson, ils jettent la ligne à la

mer, & les fardines mordent bientôt aux appâts ; car ces poissons sont voraces, & vont ensemble en grand nombre. Lorsque ces pêcheurs vont chercher un banc de poissons, ils tiennent leurs perches sur l'épaule, pour être toujours prêts à jeter leurs lignes lorsqu'ils en aperçoivent. (154)

(154) Il y a encore une infinité d'autres pêches à la ligne, dans les différens pays. Je citerai celles-ci :

Maniere de pêcher la truite & l'ombre dans la riviere de Wiffent, en Franconie, & dans les rivieres de Suisse.

Pour bien entendre cette pêche, il faut observer que la truite, SALMO Furio, L. S. N. en allemand, *Forellen*, & l'ombre, SALMO *Thymallus* LINN. en allemand, *Äschen*, se nourrissent de certaines sortes de petits poissons ; mais ils mangent aussi divers insectes de l'espece des éphémères, EPHEMERA LINN. & des phryganes, que l'on nomme dans le pays *Schnacken*, & en français *mouches papillonacées*. Le poisson attrape ces insectes en sautant quelquefois à plus de deux pieds au-dessus de la surface de l'eau. Si on lui présente un corps ressemblant à l'insecte par la forme & par la couleur, on lui voit faire le même manège. C'est ce qui a fait imaginer la pêche dont il s'agit ici, qu'on appelle la *pêche au bond*, ou la pêche à la ligne volante, *Sprungfischerey*. L'hameçon est entortillé de fils & garni de différens poils qui imitent la couleur de l'insecte, à peu près comme les appâts à l'anglaise, dont on trouve la description ci-dessus, §. 542 & suiv. Si l'on attrape bien la ressemblance, en sorte que le poisson y soit trompé, on est sûr de faire une bonne pêche. Celui qui manque ce point principal, éprouve le sort de celui dont Pétrone dit quelque part : *fac spe prædæ moratur in scopulo*.

On distingue cette pêche en pêche au petit saut, & au grand saut.

La pêche au petit saut dure toute l'année, excepté en hiver. Dès le commence-

ment du printems, jusqu'en automne, on voit voler différentes sortes d'insectes. Les éphémères portent les ailes hautes, & les phryganes les replient sur le dos. Ces animaux servent de nourriture aux truites & aux ombres. Dans les mois d'avril & de mai, on voit paraître une espece que Roefel appelle *l'insecte aquatique avec quatorze pointes latérales*. Voyez *Insecten-Belustigung*, part. II ; des *insectes aquatiques*, cl. II, p. 61, tab. 13. M. Schaefer, célèbre naturaliste, en fait aussi mention, *Regensburgerische Insecten*, tab. 37, fig. 2. Linné l'appelle mal-à-propos *HEMEROBIUS lutarius*. Un autre insecte fort ressemblant au premier, c'est celui que M. Schaefer a représenté dans l'ouvrage que je viens de citer, pl. 37, fig. 4, 5. Linné le nomme *PHRYGANEA bicaudata*, phrygane à double queue. Cet animal, dont la truite est extrêmement friande ; est d'un brun foncé par tout le corps ; ses ailes noirâtres sont repliées sur le dos. Il y en a encore une espece d'un rouge brun, & une autre dont l'extrémité des ailes est brune ; ces deux sortes sont presque aussi bonnes que les précédentes. On tâche de les imiter.

La pêche au grand saut ne dure que quelques semaines, dans les quinze premiers jours de juin. C'est alors que l'on voit en foule sur la surface de l'eau deux especes de grands insectes éphémères.

La première espece est destinée par M. Schaefer, dans son ouvrage déjà cité, planche 175, fig. 1, 2, & par Roefel, *Insecten-Belustigung*, part. II. *Insect. aquat.* part. II, p. 57, tab. 12, fig. 6. Ce petit animal a le corps de couleur jaune, & les ailes d'un blanc grisâtre, avec des points & des veines noires ; il les porte élevées sur le dos. S'il lui arrive de les plonger par hasard dans

ARTICLE SECON D.

Des différentes pêches qu'on fait avec des lignes simples sédentaires, tant dans les rivières & les étangs, qu'à la mer.

632. IL faut se souvenir qu'on ne doit point confondre la pêche à la ligne simple, avec celle à la perche.

L'eau, il ne peut plus se relever, à moins qu'il ne rencontre quelque corps solide, sur lequel il puisse s'aider de ses pieds. Si une truite le manque du premier saut, il lui suffit de le renverser dans l'eau, elle l'attrape à coup sûr au second élan. La pluie le fait tomber dans l'eau, & c'est alors que les poissons font la plus riche capture. Si les insectes peuvent réussir à nager sans mauvaise rencontre, ils s'élèvent en l'air & vont assez loin; mais ils reviennent toujours se poser sur l'eau.

La seconde espèce est aussi destinée par M. Schaefer, pl. IX, fig. 5 & 6. Linné l'appelle *EPHEMERA vulgata*. Elle ressemble beaucoup à la première pour la forme & pour la grosseur; le corps est d'un jaune un peu plus pâle; & au lieu de veines noires sur les ailes, elles sont rouges. Cet insecte ne nage pas de suite, il voltige en s'élevant & en se rapprochant de la surface de l'eau. Le poisson ne peut en faire sa proie, que lorsqu'il tombe sans pouvoir se relever.

La troisième espèce, plus grande que les deux précédentes, se voit aussi dans l'ouvrage de M. Schaefer, pl. IX, fig. 2 & 3. La grosseur de ces petits animaux varie beaucoup plus que celle des deux autres espèces dont je viens de faire mention. Il y en a de grands, & d'autres qui sont plus petits de moitié. Leur corps n'est pas aussi long, mais beaucoup épais; la tête aussi est infiniment plus grosse. Les ailes, de couleur rouge, sont plus longues que le corps. Ils volent peu; mais on les trouve par milliers au bord de l'eau, sur les buissons de saules. Avant que de jeter l'hameçon dans un en-

droit, il est bon de battre les buissons, pour en déloger les insectes, qui se jettent à l'eau, où ils sont saisis par les truites. C'est de toutes les espèces, celle que le poisson aime le mieux.

Des instrumens de cette pêche.

On fait cette pêche avec une perche ordinaire. La ligne est faite la moitié de fil & la moitié de crin. La partie inférieure a deux bouts, dont l'un est plus court que l'autre.

Pour la pêche au petit saut, on prend du crin blanc, ou mieux encore gris; on unit huit brins par un nœud, & on les tortille en deux petites cordes de quatre brins chacune. On fait de cette manière deux cordes que l'on joint ensemble, de manière que la partie inférieure ait deux bouts inégaux, comme je viens de le dire.

C'est à ces deux bouts qu'on attache les hameçons, qu'on entortille ensuite, jusques vers le milieu, de ritte blanche ou jaunâtre. Cela sert à lier plus fort les hameçons, & sur-tout à former le corps, ou le ventre de l'insecte qu'on veut imiter.

Comme il y a des insectes qui ont à peu près la couleur jaunâtre de la ritte, celle-ci, quand elle est bien choisie, suffit pour les imiter; les jaunes & les brunes doivent être entortillées de soie assortissante, en laissant passer çà & là quelques brins de la ritte qui est par-dessous. On ajoute par-dessus le tout des plumes ressemblantes aux ailes du papillon.

Pour la pêche au petit saut, on préfère

633. LA ligne simple ne s'attache point au bout d'une perche, mais à des corps fixes, ou qui en font l'effet. Ou bien on tient la ligne immédiatement

les plumes d'un coq rouge, prises près de la crête & sur les deux cuissés : on les ébarbe par en-bas autant qu'il est nécessaire, & on les attache sur l'hameçon. Les plumes de perdrix ont aussi une couleur semblable à celle de quelques especes d'éphémères. On observe d'attacher au long fil une plume rouge, & au court une plume de perdrix.

La pêche au *grand saut* exige de plus grands hameçons, parce que les insectes qu'on y emploie sont plus grands. Les lignes ont quatre brins de plus, parce que l'on prend quelquefois de très-grosses truites.

Pour imiter les insectes à long poil, qui servent à cette pêche, on choisit parmi les plumes d'un canard sauvage, ou à son défaut, d'un canard domestique, celles qui croissent sous le ventre ; on les attache avec de la soie d'un jaune pâle. On y ajoute quelquefois une plume verte de pinçon.

Pour les insectes rouges, que la truite poursuit avec tant d'avidité, il n'y a que les plumes de coucou. Quand on a de la soie d'un beau jaune paille, on s'en sert avec succès ; quand on n'en a pas, on lui substitue du beau lin. Les plumes de coucou sont bonnes pour l'hameçon supérieur, & celles de canard pour l'inférieur.

La perche est le plus souvent de noisetier, ou de bouleau, dont on enlève l'écorce jusqu'à la longueur d'un pied & demi. On a grand soin de conserver la pointe, quand elle n'aurait que l'épaisseur d'une bûche de paille. C'est par cette extrémité qu'on la pend au soleil, afin de la rendre légère, pour qu'on puisse la manier aisément d'une main. Il est bon qu'elle soit d'une certaine longueur, pour pouvoir atteindre le fil de l'eau dans les grandes rivières. On y supplée en liant fortement deux pièces l'une à l'autre.

La partie inférieure de la ligne est decrin : l'autre moitié, qu'on a soin de ne pas faire trop grosse, peut être de bon fil. Sa

longueur totale est déterminée par celle de la ligne. On entortille la perche dans le tiers de sa longueur avec la ligne, & on l'arrête fortement, afin que si le bout de la ligne venait à se rompre, le poisson ne se perdît pas avec la ligne & l'hameçon.

Pour pêcher au *petit saut*, on choisit les endroits où le courant est le plus fort ; on préfère aussi les lieux où il y a de l'ombre, ceux où l'eau est trouble, ceux où quelques petits brisans agitent la surface de l'eau. On n'observe point toutes ces précautions pour pêcher au *grand saut*.

L'heure est indifférente pour cette sorte de pêche ; mais pour celle au *petit saut*, il faut préférer le matin & le soir. Le pêcheur placé sur le bord de l'eau, jette l'hameçon contre le courant, aussi légèrement qu'il peut ; & le laissant descendre suivant le fil de l'eau, il a soin que l'amorce soit à moitié dans l'eau, comme le ferait l'insecte qu'elle représente.

Si le poisson mord, on ne doit pas être surpris de le sentir se jeter avec impétuosité sur l'hameçon, comme sur sa proie. Ce sera le moment de tirer ; mais il ne faudra pas tirer trop fort, sans quoi il arrive que le fer reste & se perd avec le poisson, ou qu'il saute en l'air & retombe dans l'eau. Si la truite est grosse, il faut la fatiguer dans l'eau, & l'entraîner ensuite insensiblement vers le rivage.

Si le poisson a manqué l'hameçon, & que le pêcheur ait été trompé par le mouvement qui s'est fait dans l'eau, il faut tout de suite rejeter l'hameçon vers le même endroit. Si le poisson n'est pas blessé, il reviendra infailliblement ; mais s'il a reçu quelque blessure, comme cela arrive très-souvent, alors :

*Qui semel est lassus fallaci piscis ab amo,
Omnibus unca cibis era subesse putat.*

OVIDIUS.

dans la main; & c'est mal-à-propos que certains pêcheurs nomment *canattes* ou *canettes*, quelques-unes de ces façons de pêcher.

634. IL y en a qu'on nomme *sédentaires*; & d'autres qu'on appelle *flottantes*, parce que les hains sont attachés à des corps flottans. Nous nous proposons de parler des unes & des autres, & nous allons commencer par les pêches qu'on nomme *sédentaires*.

Des bricoles tendues au bord des rivières & des étangs.

635. LES bricoles sont de longues lignes terminées par un hain amorcé, & qui, au lieu d'être attachées à une perche, le sont au bord de l'eau à une branche d'arbre, ou à un pieu qu'on enfonce à portée des endroits où l'on juge que le poisson fréquente.

636. QUAND on veut tendre des bricoles (*pl. IV, fig. 1, H*), on évite de les placer trop près des forts herbiers, ainsi que des arbres dont les branches tombent dans l'eau; car le poisson qui se sent piqué s'agite; & tournant de côté & d'autre, il pourrait s'y engager de telle sorte qu'on romprait la corde & l'hain plutôt que de l'en retirer. Ainsi on perdrait la ligne & le poisson, sur-tout si c'était une anguille.

637. ON amorce les hains pour cette pêche comme pour celle à la perche.

638. LORSQU'ON a reconnu l'endroit où l'on veut tendre, on attache un liege à la ligne *H*, à trois ou quatre pieds de l'hain, plus ou moins, suivant la profondeur de l'eau; & ayant ployé la ligne en entrelas *q* (*fig. 3*) autour du pouce & du petit doigt, on la pose ainsi ployée sur le plat de la main droite, & on met par-dessus le liege & l'hain garni de son appât; puis retenant avec la main gauche le bout de la ligne opposé à l'hain, on jette de toute sa force l'hain & la ligne, pour que l'appât se trouve à l'endroit qu'on juge être le plus favorable. Alors on attache le bout de la ligne, qu'on avait retenu dans la main gauche, à quelque branche d'arbre, ou à un piquet qui se rencontre au bord de l'eau.

639. J'AI déjà averti qu'on peut en beaucoup d'occasions se servir, au lieu de liege, d'un morceau de bois bien sec, ou d'un petit fagot de roseaux pliés en plusieurs doubles (*pl. IV, fig. 3 r*); & des raisons d'économie engagent souvent les pêcheurs à substituer ces choses communes à du liege, qui forme un objet de dépense quand on en fait un grand usage.

640. ON tend quelquefois le long d'une rivière, ou au bord d'un étang, vingt ou trente bricoles semblables à celle dont nous venons de parler; & on tient les lignes de différentes longueurs, pour que les hains ne se rassemblent pas en un même endroit.

641. L'HEURE la plus convenable pour tendre les bricoles, varie suivant les

différentes saisons. En été, c'est entre trois ou quatre heures après midi ; & durant l'hiver, entre deux ou trois heures. On les relève le lendemain matin sur les huit à neuf heures. Plusieurs poissons mordent aussi bien le matin que le soir.

642. CE que nous venons de dire convient pour tendre les bricoles dans les eaux dormantes, ou dans celles qui ont peu de courant : mais dans les rivières un peu rapides, il faut d'autres précautions, parce que le courant rapprochant les hains le long du bord, ils se trouveraient dans un endroit où le poisson ne fréquente guère, sur-tout quand il y a peu d'eau. En ce cas on attache à la ligne, à sept ou huit piéds de l'hain, une pierre grosse comme un œuf de dinde, enforte que le liege soit entre l'hain & la pierre. Il est sensible que cette pierre qui tombe au fond de l'eau, empêche la ligne de s'approcher du bord, & que le liege qui s'éleve, soutient l'hain entre deux eaux.

643. AU reste, on trouve un grand avantage à se servir d'un bateau pour tendre les bricoles dans les eaux courantes ; car il serait difficile, en jetant la ligne, de placer convenablement l'appât, le liege & la pierre. On doit néanmoins compter que, s'il y avait beaucoup d'eau auprès des bords d'une rivière, on pourra très-bien placer des bricoles à portée des crônes & des herbiers : car plusieurs poissons fréquentent ces endroits. En ce cas, on ne tient pas les lignes fort longues ; mais pour que les poissons puissent s'éloigner des herbiers quand ils se sentent piqués, il faut avoir autant de petites fourchettes de bois S (*pl. IV, fig. 3*) qu'on a de bricoles à tendre. Il suffit que les branches de ces fourchettes aient quatre à cinq pouces de longueur ; & la partie d'où elles partent, trois à quatre. On entrelace une grande partie de la ligne autour des branches de la fourchette : après la dernière révolution, on passe la ligne dans une fente qui est au bout des branches ; enfin on arrête cette fourchette à quelque pieu. Quand un poisson qui se sent piqué veut s'enfuir, il fait effort sur la ligne, il la dégage de la fente, les entrelas de la ligne se défont ; & le poisson pouvant faire bien du chemin, s'écarte ordinairement des crônes & des herbiers. Si cependant il s'y engageait de sorte que l'on crût ne pouvoir pas le tirer à terre, il faudrait essayer de lever la ligne avec un batelet ; & en suivant au travers des herbiers la direction de la ligne, on tâcherait de prendre le poisson avec une fouine, ou avec un trubleau (*pl. IV, fig. 3*).

644. MAIS il faut avoir eu soin de bien attacher la ligne à la fourchette ; & la fourchette au pieu, qu'on suppose au bord de l'eau : sans quoi, on courrait risque de perdre le poisson & les bricoles.

645. DANS la Méditerranée, où il n'y a point de marée, quelques pêcheurs posent des bricoles au bord de la mer ; mais sur l'Océan, le flux & le reflux mettent en état d'employer d'autres moyens : nous en parlerons dans la suite.

Des lignes simples & dormantes, attachées à la circonférence d'un cerceau.

646. ON varie beaucoup la façon de tendre des hains & des lignes dormantes.

647. LES pêcheurs dans les eaux douces attachent quelquefois autour d'un cerceau (*pl. VI, fig. 6*) un nombre de lignes ou de piles, qui portent des hains amorcés; ils mettent sur ces lignes, à une petite distance des hains, de petits morceaux de plomb pour les faire entrer dans l'eau; & ils attachent au cerceau des flottes de liege *b*, pour qu'il se tienne sur l'eau. On place aussi à la circonférence de ce cercle trois cordes *c*, qui se réunissent en *d*, comme les cordons qui soutiennent un plateau de balance. Il y a encore à ce point de réunion une flotte de liege. Enfin on met quelque part à la circonférence du cerceau une corde *e*, qu'on attache au bord de l'eau à un piquet *g*; pour que le cerceau reste à la place où on l'a posé, à portée des herbiers ou des crônes; en un mot, dans les endroits où l'on fait que le poisson fréquente.

648. LES pêcheurs tendent leur cerceau le soir, & ils le visitent le lendemain un peu après le soleil levé. S'ils apperçoivent du poisson qui soit pris, ils approchent le cerceau du bord, en tirant la corde *e* qui est attachée au piquet *g*; & avec une gaffe *f*, ils le soulèvent par les cordes *d*, pour le porter tout-à-fait à terre. Ils détachent ensuite le poisson; observant, selon sa grosseur, les précautions que nous avons rapportées en parlant de la pêche à la perche. Enfin ils remplacent les appâts qui manquent, & ils remettent le cerceau à l'eau pour continuer leur pêche.

Des lignes dormantes, attachés à un plomb.

649. CES lignes sédentaires, au lieu d'être attachées à un corps flottant, sont amarrées à un corps pesant qui tombe au fond de l'eau.

650. LES pêcheurs ont un plomb (*pl. VI, fig. 7*) qui est percé à sa pointe, ou qui a en cet endroit un anneau, auquel on attache une ligne *b* qui porte au bout opposé au plomb une flotte de liege *c*, ou un petit fagot de roseaux secs. Ce signal sert à trouver la corde, au moyen de laquelle on retire le plomb. Autour de ce plomb sont des lignes de crin ou des empiles *e*, qui portent des hains *d*; & l'on ajuste à chaque ligne un petit morceau de liege, pour que les hains n'entrent pas dans la vase. Il est bon que les lignes soient de différentes longueurs.

651. LE soir, deux heures avant le soleil couché, on cale le plomb au fond de l'eau, & on le retire le lendemain deux heures après le soleil levé.

652. ON voit que le plomb fournit un point fixe qui résiste au courant, & qui retient toutes les lignes, qu'il ne faut pas mettre en aussi grand nombre.

qu'elles sont représentées dans la *figure 7*, sur-tout quand on tend dans une eau courante, afin que les hains ne s'em mêlent point les uns avec les autres.

D'une pêche avec des lignes dormantes, qui se pratique en Bretagne, & de celle que les Provençaux appellent à la fourquette.

653. ON fait à la mer des pêches assez approchantes de celle dont nous venons de parler.

654. SUR les côtes de Bretagne, quelques pêcheurs attachent au bout d'une corde AB (*pl. VI, fig. 12*) un morceau de plomb C, qui a une forme allongée & un trou à chaque bout. Un de ces trous sert à attacher le plomb à l'extrémité de la ligne AB, qui a vingt ou trente brasses de longueur, plus ou moins, suivant la profondeur de l'eau. En D, environ une brasse au-dessus du plomb, est attachée quelquefois une pile E, longue à peu près d'une brasse; & au trou qui est à l'autre bout du plomb C, on amarre deux ou un plus grand nombre de piles F, qui sont de différentes longueurs. On pêche avec ce plomb entre les roches; & les poissons qu'on prend le plus communément, sont des congres, des crabes, des homards (155), & d'autres poissons saxatiles.

655. LA ligne qu'on appelle dans la Méditerranée à fourchette (*pl. VI, fig. 9*), est une croix de fer ou de cuivre *a*, qu'on attache au bout d'une longue ligne ou corde *b*, à l'extrémité de laquelle est une bouée *c*; & aux bouts de chaque bras de la croix, sont attachées nombre de piles *d*, garnies d'hains. On descend cette croix au fond de la mer. La bouée *c*, qui est au bout de la corde opposé à celui qui tient à la croix, sert à reconnaître où elle est, quand on veut la retirer de l'eau pour prendre les poissons qui ont mordu aux appâts. Ce sont ordinairement des poissons plats.

Pêche peu différente des précédentes, & que les Provençaux nomment couffe de palangre.

656. DANS le fond de la Provence, du côté de Nice, il y a des pêcheurs qui ajustent des hains & lignes *d* au bord d'un panier *a*, qu'ils nomment *couffe* (*pl. VI, fig. 8*). Ils suspendent ce panier comme un plateau de balance, par trois cordes *b*, qui se réunissent à une seule *c*, laquelle a vingt-cinq ou trente brasses de longueur, & qui est terminée par une bouée. Ils remplissent de pierres ce panier, & le descendent à une grande profondeur en mer. Ils le retirent de tems en tems pour prendre le poisson, qui est des mêmes especes que celles qu'on prend avec la fourquette.

(155) Les crabes & les homards ne sont pas des poissons.

De la pêche avec l'archet.

657. ON fait entre les roches, sur les côtes de Poitou, une pêche que l'on nomme *l'archet*, & qui est peu différente de celles dont nous venons de parler. Ces pêcheurs prennent (*pl. VI, fig. 13*) une baleine ou un rotin, qu'ils plient comme *GIH*. La ligne *MN* dépasse la partie circulaire, & porte à son extrémité un plomb *I*, qui pèse deux ou trois livres. A chaque bout *GH* de l'archet sont frappées une ou deux piles *KL*, dont chacune porte un hain.

658. ON attache au bout *N* de la ligne, un signal fait avec un fagot de roseaux, qui sert à la trouver quand on veut tirer de l'eau l'archet.

De la pêche dite potera.

659. A la côte de Valence, depuis le mois de septembre jusqu'en janvier, on pêche les talamars avec une ligne qui est singulièrement ajustée, & qu'on nomme *potera*. Deux ou trois hommes vont avec un bateau à demi-quart de lieue en mer, se portant à un endroit où il y ait au moins six ou sept brasses d'eau. Ils ont une ligne (*pl. VI, fig. 10*) d'environ vingt brasses de longueur, au bout de laquelle est une baguette longue de huit à dix pouces. Ces pêcheurs enfilent dans la baguette un petit poisson qu'on nomme *bogue*, ou un leurre d'étain. Au-dessous est un morceau de plomb pour faire caler la ligne, & ils attachent à la baguette, au-dessus du poisson, des piles de différentes longueurs, où tiennent de petits hains sans appât. Les calamars qui viennent pour manger l'appât, s'embarassent les jambes dans les hains; & aussitôt que le pêcheur qui tient la ligne s'aperçoit qu'il y a quelque chose de pris, il retire la ligne, détache le calamar, & remet la ligne à l'eau. Cette pêche se fait la nuit.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

Des pêches qu'on fait au bord de la mer sur les greves ou le sable, avec des lignes sédentaires.

660. LES pêches dont nous venons de parler, ne sont guère d'usage que dans les endroits où il n'y a point de marée. On ne les pratique sur les côtes de l'Océan qu'entre les roches. Les pêcheurs de ces côtes préfèrent de tendre des lignes sur les sables & les greves, dans les endroits où ils savent que la marée montera. Ainsi, au lieu de porter les lignes dans l'eau, on les tend à sec au bord de la mer; & c'est l'eau qui vient les chercher, & qui y amène le poisson.

661. AVANT d'entrer dans le détail des différentes façons de pêcher sur les greves ou le sable, nous ferons remarquer qu'à certaines côtes vaseuses, les

pêcheurs se fervent d'épines (156) au lieu d'hains de métal, prétendant que le poids du métal les ferait entrer dans la vase, au lieu que la légéreté des épines fait que les appâts restent exposés à la vue du poisson. Nous avons déjà fait remarquer qu'un petit corceron de liege rendrait les hains de métal assez légers pour les soutenir au-dessus de la vase. La vraie saison de cueillir les épines est l'automne, lorsqu'il a fait quelques petites gelées. Si on les prend plus tôt, le bois n'étant pas mûr, elles sont trop molles; après les grandes gelées, elles sont seches & cassantes. Au reste, comme la pêche aux épines, qu'on appelle *épinette*, se pratique de même que celle avec les hains de métal, j'entre en matiere.

De la pêche sur les sables & greves, nommée petite cabliere.

662. Nous commençons par la pêche qu'on nomme *étente à la petite cabliere*, parce qu'elle est des plus simples.

663. LES femmes & les enfans, après s'être approvisionnés d'appâts, ajustent un hain au bout d'une ligne qui a environ une brassé de longueur; & quelquefois ils mettent, à six pouces de cet hain, un petit corceron de liege. Ils ajoutent encore à l'autre extrémité de la ligne, un caillou gros comme un œuf de dinde, ainsi qu'on le voit à la main de la *figure 1, pl. VI*. Ils amorcent les hains avec des vers marins, ou des loches, ou des crabes poltrons, qu'ils déchirent en plusieurs morceaux pour en faire une moindre consommation. Les peres, les meres & les enfans portent sur la greve ou le sable, un grand nombre de lignes ainsi disposées, qu'on nomme *petites cablieres*, parce que les pêcheurs appellent *cablieres* les pierres qu'ils emploient pour faire caler leurs cordes ou leurs filets.

664. A mesure qu'on apporte les lignes au bord de la mer, les femmes âgées & faibles (*fig. 5*), mettent des cailloux aux hains qui en manquent; & les hommes (*fig. 1*), ainsi que les femmes robustes, font avec des louchets ou des pellots de fer, de petits trous dans le sable pour recevoir les cailloux qu'on a mis à un des bouts des lignes. Celui qui tient le louchet, les recouvre de sable, qu'il affermit avec son pied, de sorte que la ligne & l'appât restent couchés sur le sable.

665. ON en tend ainsi une grande quantité le plus près que l'on peut de la laisse de basse mer.

666. A mesure que la marée monte, l'eau couvre toute la greve; quantité de

(156) J'ai déjà observé que les hains d'épine ne sont guere propres à l'usage qu'on en attend. Les poissons les brisent

aisément, & se fauvent, portant dans leur corps l'épine qui les fait périr.

poissons

poissons suivent son courant, étant attirés par une grande quantité de petits poissons & d'insectes qui se trouvent à ces endroits. Les poissons qui rencontrent les appâts qu'on leur a préparés en abondance, se jettent dessus, se prennent aux hains; & la mer étant retirée, on les trouve sur le sable (fig. 4).

667. CETTE pêche se fait toute l'année sur les greves & les sables fort étendus : mais elle ne se pratique point sur les vases molles.

668. LES demi-vives eaux sont plus favorables pour les pêches qu'on fait sur les greves, que les grandes vives eaux; parce qu'alors l'eau de la marée ayant un courant fort rapide, le poisson qui est venu à la côte n'y peut tenir : au lieu que quand les marées sont plus faibles, le poisson qui *atterrit* (pour parler comme les pêcheurs), ayant monté avec le flot, séjourne quelque tems sur les greves, & ne retourne à la grande eau qu'à la fin du jusant; ce qui lui donne le tems de mordre aux appâts.

Des cordes dormantes & sédentaires, chargées de lignes ou de piles, & tendues sur le sable ou greve au bord de la mer.

669. NOUS avons hésité si nous mettrions ici cette façon de pêcher, parce qu'étant faite avec une maîtresse corde chargée de lignes, il semble qu'il aurait été à propos de la renvoyer à l'endroit où nous parlerons des grandes pêches à la mer : mais comme cette pêche se fait au bord de la mer sur les sables & sans bateaux, nous avons pris le parti d'en parler ici, d'autant qu'elle diffère très-peu de la petite cablière; car ce n'est que pour multiplier les hains, & abrégér le tems de les tendre sur les sables & greves, qu'on a imaginé d'attacher les lignes de distance en distance, sur des cordes plus ou moins grosses & plus ou moins longues, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

670. LA principale corde AB (pl. VI, fig. II) se nomme dans l'Océan *maîtresse corde*, & dans la Méditerranée le *mestre de palangre*. Dans l'Océan, les cordes latérales CD, se nomment *lignes* ou *lanes*, & quelquefois *piles* ou *empiles*, quand les hains y sont immédiatement attachés, comme E: car les termes de *piles* ou *empiles* conviennent particulièrement à la ligne qui attache l'hain, & qui est différente de la ligne qui tient à la maîtresse corde. Mais les hains sont souvent immédiatement attachés aux lignes latérales, qui alors font l'office d'empiles, & en prennent souvent le nom. Les empiles sont doubles ou ovales, & quelquefois simples. Les lignes latérales se nomment *bresseaux* dans la Méditerranée. Une maîtresse corde, garnie de lignes latérales, se nomme en quelques endroits *bauffe*; ailleurs, *appelet*; en Provence, *palangre*.

671. POUR certaines pêches, on charge la maîtresse corde de cailloux &

(*pl. VI, fig. 11.*), qu'on met de distance en distance. Pour d'autres pêches, on met sur cette corde des flottés de liege. Enfin on attache quelquefois au bout de la maîtresse corde A B de grosses pierres percées H, qu'on nomme *cablières*. Nous rappelons ces différens noms que nous avons déjà définis ailleurs, pour que ces différentes dénominations ne causent aucun embarras. Je vais maintenant en faire usage.

Des pêches qu'on fait sur les greves avec des bauffes enfouies dans le sable.

672. LA pêche dont nous parlons, differe peu de celle qui est dite à la *petite cablière*. Au lieu d'amarrer au bout de chaque ligne un caillou qu'on enfonce dans le sable, les pêcheurs attachent à environ une brassée les unes des autres, des lignes ou des piles sur une maîtresse corde, comme on le voit, *pl. VI, fig. 2.* Ils portent au bord de la mer ces bauffes avec les hains amorcés; puis avec un louchet ou pelot de fer, ils font dans le sable ou la greve un fillon seulement de trois ou quatre pouces de profondeur, dans lequel ils couchent & étendent la maîtresse corde, en remplissant le fillon avec le sable qu'ils en ont tiré; de sorte qu'il n'y a que les lignes & les hains amorcés qui restent couchés sur le sable.

673. POUR cette façon de pêcher, il en coûte aux pêcheurs la maîtresse corde, qui est ordinairement mauvaise. Mais la tente des lignes se fait plus promptement; c'est le seul avantage qu'elle ait sur la *petite cablière*.

De la pêche à la bauffe sédentaire, qu'on tend au bord de la mer avec de grosses cablières.

674. QUELQUES pêcheurs tendent encore plus promptement leurs cordes chargées d'empiles, qu'en suivant la méthode dont nous venons de parler dans les paragraphes 672, 673. Pour cela, au lieu d'enfouir la maîtresse corde dans le sable, ils attachent à chaque bout de cette corde une grosse pierre ou cablière, & ils étendent sur la greve cette corde chargée de lignes. Les cablières suffisent pour empêcher que le courant de la marée n'entraîne la corde, sur-tout quand la greve est peu inclinée.

Pêche appelée arondelle, ou harouelle, aux environs de Saint-Brieuc.

675. CETTE pêche se fait avec une corde pas tout-à-fait grosse comme le petit doigt, & d'environ vingt-quatre brasses de longueur, à laquelle on attache de deux en deux brasses un fil à voile ou gros fil retors, qui excédant également la maîtresse corde des deux côtés, produit une espèce de croix,

dont les bras qui sont formés par les lignes, ont à peu près une brassée de longueur. A chaque extrémité de ces lignes fines, sont attachés de petits hains.

676. LES pêcheurs tendent ces cordes sur le sable; & au lieu de les arrêter par des cabrières, ils amarrent les deux bouts de la principale corde à deux piquets qu'ils enfoncent dans le sable.

677. TOUTES ces façons de pêcher reviennent au même. Lorsque la mer est retirée, on trouve sur le sable le poisson qui a mordu aux appâts (fig. 4).

De la pêche qu'on nomme tente sur palots ou piquets, & qu'on fait au bord de la mer sur les sables & greves.

678. PAR toutes les façons de pêcher dont nous avons parlé dans les paragraphes précédens, ainsi que par toutes celles où l'on assujettit les hains au fond de la mer, on ne prend guere que des poissons plats & des crustacés, qui ne quittent presque pas le fond. Lorsque les pêcheurs veulent prendre les poissons ronds qui nagent entre deux eaux, au lieu d'assujettir leur corde au fond de l'eau, ils la tendent sur des piquets ou palots. Pour cela, les pêcheurs portent au bord de la mer, ou peu à peu sur leur dos, ou avec des chevaux, de longues cordes garnies de piles & d'hains, avec des piquets de trois, quatre ou cinq pieds de longueur. A coups de maillet, ou de masse, ils enfoncent les piquets dans le sable ou le tuf même, entre de petites roches, seulement à la profondeur nécessaire pour qu'ils soient bien assujettis; car ils doivent s'élever de dix-huit à vingt pouces sur le sable, & quelquefois de trois à quatre pieds, suivant l'épaisseur de la nappe d'eau que la marée rapporte.

679. LORSQUE le fond est dur, on prépare les trous avec un barreau de fer pointu, que l'on appelle *pince*. Quelquefois, pour mieux assujettir les piquets, on enfonce à leur pied des chevilles; ou quand les sables sont mouvans, on garnit la pointe des piquets avec de petites torches de paille ou d'herbe seche, qu'on entortille autour de la partie pointue, & qu'on arrête avec de la ficelle: alors il faut préparer le trou dans le sable avec un louchet; & lorsqu'on a comprimé le sable au pied des palots, ils sont suffisamment assujettis.

680. LES piquets ou palots étant fermement assujettis dans le terrain, les pêcheurs tendent leur corde en faisant une demi clef sur la tête des palots, de façon que les hains pendent en-bas (fig. 11), jusqu'à ce que la mer ait assez monté pour les faire flotter.

681. ON fait donc cette tente, de mer basse; & l'on détache le poisson à mesure que la mer se retire. On se met pour cela dans l'eau jusqu'au genou, afin de prévenir que les crabes, les homards & autres poissons voraces ne dérobent le fruit de la pêche. Cette précaution est sur-tout importante pour les pêches qu'on fait en été, parce qu'alors les crustacés s'approchent beaucoup de la terre.

682. DANS les fonds de roche ou de tuf dur, on fait ordinairement les piquets plus forts; on les enfonce avec une masse, & on les affermit avec des chevilles. Au moyen de ces précautions, le propriétaire jouit plusieurs années de ses palots, si on ne les vole pas. Quand on tend les cordes sur des palots élevés, on craint moins la rapine des crustacés. Aux côtes de Valence, les pêcheurs sont obligés de tendre leurs cordes sur des piquets assez longs; 1°. parce qu'ils ne peuvent pas les tendre sur les vases; 2°. parce que les poissons qui resteraient sur les vases, feraient bientôt dévorés par les crabes, les araignées, &c.

683. L'ÉTÉ est la saison la plus favorable pour faire les pêches au bord de la mer, attendu qu'en hiver, lorsque l'eau devient froide, les poissons se retirent dans la grande eau. Mais aussi c'est pendant l'été que les pêcheurs redoutent le plus les poissons voraces.

Cordes qu'on nomme de pied, dans le Boulonois.

684. CE sont des bauffes chargées de lignes semblables à celles dont nous avons parlé. On les tend sur le sable au pied des salaises. Chaque pièce a cinq ou six brasses de longueur, & les lignes latérales sont à une brasse les unes des autres. On enfouit la maîtresse corde dans le sable à la profondeur de trois ou quatre pouces. Comme les piles portent un petit corceçon de liege, l'eau de la marée soulève les piles & les fait voltiger de côté & d'autre. Quoiqu'il soit à présumer que l'on prendrait à cette pêche plus de poisson dans les tems de chaleur que par le froid, on ne la pratique point durant l'été, parce que tout le poisson qu'on aurait pris, serait dévoré par les crabes, les araignées, les bourbes, qui dans cette saison se portent en grande quantité à la côte. On voit que cette pêche diffère très-peu de celle dont nous avons parlé au paragraphe 669 & suiv.

A R T I C L E Q U A T R I E M E.

Des pêches qu'on fait avec des lignes simples qui ne sont pas sédentaires.

685. LES pêches dont nous venons de parler dans l'article précédent, ne conviennent véritablement que sur les sables & les greves; & l'on ne peut les pratiquer que dans les ports de l'Océan, où la marée monte. Il faut, dans la Méditerranée & dans les étangs qui communiquent avec elle, se servir de bateaux pour tendre les lignes dans l'eau. C'est de ces différentes façons de pêcher que nous allons parler maintenant.

686. LES pêches, qu'on nomme à la couffe de palangre, à l'archet, à la fourchette, la potera, &c. dont nous avons traité plus haut, sont à peu près du

genre de celles dont il s'agit ici. On pourra donc consulter ce que nous en avons dit dans l'article second.

De la pêche qu'on appelle en quelques endroits au doigt, & qui se fait avec une ligne simple & sans canne.

687. IL est bon de remarquer que la principale différence qu'il y a entre cette façon de pêcher & celle qu'on fait avec des perches dans un petit bateau, consiste en ce que, quand la ligne est attachée à une canne, elle ne peut avoir qu'une longueur médiocre; au lieu que la ligne qu'on tient à la main, peut avoir douze, quinze ou vingt brasses de longueur.

688. IL y a des ports de mer, & notamment à la côte de Valence, où l'on pêche avec une ligne simple sans employer de canne. Pour cela, deux hommes s'embarquent dans un petit bateau la nuit au clair de la lune, tenant chacun à la main une ligne, au bout de laquelle sont des hains amorcés. Ils tirent la ligne à bord, quand ils sentent qu'il y a quelque chose de pris. Cette pêche se fait depuis le mois d'avril jusqu'à celui de septembre, lorsque la mer est calme. Ils y prennent particulièrement des oblades. Ces bateaux s'écartent peu de la côte.

689. ON fait à la côte de Guinée une pêche à peu près semblable. Sa principale différence consiste en ce qu'au lieu de tenir la ligne à la main, les pêcheurs en entourent leur front; au moyen de quoi ils s'aperçoivent bientôt lorsqu'il y a du poisson pris. Ils ont les deux mains libres, pour s'en servir à conduire leurs bateaux.

Pêche nommée bolantin, à la côte de Valence.

690. TROIS ou quatre hommes se mettent dans un petit bateau, & vont jusqu'à quatre lieues au large chercher quarante brasses d'eau, tenant chacun à la main une ligne de cinquante brasses de longueur, au bout de laquelle sont attachés avec des empiles trois ou quatre hains amorcés de chevrettes, avec un plomb pour faire caler la ligne. Ils font cette pêche toute l'année, par toutes sortes de tems, pourvu qu'ils puissent tenir la mer. Elle se fait de jour, & les poissons qu'ils prennent le plus communément, sont des pajets (157). Cette pêche diffère peu du libouret, dont nous parlerons dans la suite.

(157) SPARUS *Erythrinus*; LINN. J'ignore le nom allemand, & je ne le trouve pas dans les auteurs que je suis à portée de consulter.



De la pêche du germon (158) avec une ligne simple.

691. ON fait à l'Isle-Dieu la pêche du germon avec des lignes simples de vingt-cinq à trente brasses de longueur, & de six lignes de circonférence, faites de bon fil fin. Au bout de cette ligne, on attache avec une empile un hain de fer étamé, presque de la même grosseur que la ligne. On va à cette pêche dans des bateaux.

Pêche de la morue avec des lignes simples.

692. LA pêche de la morue est une des plus grandes & des plus intéressantes qui se fassent à la mer : c'est pourquoi nous nous proposons de la traiter fort en détail dans un article particulier. Mais comme elle se fait avec des hains & des lignes simples, nous avons cru ne pouvoir pas nous dispenser d'en dire un mot présentement.

693. QUAND un vaisseau est rendu au lieu où le capitaine se propose de s'établir pour la pêche de la morue destinée à être *séchée*, on mouille l'ancre dans une anse qui forme, autant qu'il est possible, un bon abri. On établit à terre l'échafaud pour la préparation du poisson ; puis on arme des chaloupes, dont le nombre est proportionné à la force de l'équipage. Toutes partent le matin pour leur pêche, qui se fait avec une ligne simple qu'on tient à la main. Cette ligne est chargée d'un plomb, & elle porte au bout un hain amorcé.

694. QUELQUES chaloupes, armées aussi de quatre ou six hommes, ne pêchent point : elles sont destinées à faire le *butelage* ; c'est-à-dire, à prendre le poisson des chaloupes pêcheuses, pour le porter à l'échafaud, & à fournir des hains & des appâts aux pêcheurs qui en manquent.

695. LA pêche de la morue qu'on nomme *verte* (159), se fait aussi avec des lignes simples, mais presque toujours hors la vue de terre : & les pêcheurs sont dans leur navire qu'ils ont dégréé, ne conservant qu'un petit mât & une seule voile pour se soutenir contre la lame. Nous avons déjà prévenu que nous parlerions ailleurs de toutes ces choses fort en détail.

De la pêche du thon à la ligne simple.

696. LES pêcheurs de Biarritz & de Bidor, entre Bayonne & Andaye, vont jusqu'à dix lieues en mer, avec des hains de forme particulière & des empiles de métal. Au reste, leurs lignes sont simples, & à peu près disposées comme celles qu'on emploie pour la pêche de la morue.

(158) Espece de bonite.

☞ (159) C'est la plus grosse espece de morue.

De la pêche à la ligne simple, dans de fort petits batelets.

697. SUR les marais salés de Cette en Languedoc, tandis qu'un homme entre dans un petit bateau qu'ils nomment *barquette*, son compagnon, ou ses compagnons, s'il y en a plusieurs, tiennent à la main une ligne garnie de plusieurs hains; ils la retirent quand ils sentent que quelque poisson a mordu.

698. DE même à la Guadeloupe, trois hommes se mettent dans un petit canot fort court; deux nagent; le troisième gouverne, & tient en même tems une ligne qui a quarante ou cinquante brasses de longueur, au bout de laquelle sont plusieurs hains empilés avec du fil d'archal. Cette pêche se fait depuis la pointe du jour jusqu'à dix heures du matin. Ils prennent communément des tazars; des bonites, &c.

699. LA même pêche se fait encore dans la baie de Kolá (160). Deux ou trois Russes vont dans un petit bateau à la pêche du cabillaud, avec des lignes simples de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, au bout de chacune desquelles est un hain garni de son appât.

700. COMME cette façon de pêcher est fort simple, il ne faut pas être surpris de la voir pratiquée en beaucoup de différens endroits.

Pêche aux lignes simples avec de petits radeaux.

701. LES voyageurs rapportent qu'en Chypre les payfans voisins de la mer rassemblent des brins de fenouil bien secs, de cinq à six pieds de longueur, qu'ils lient les uns aux autres pour en former des especes de petits radeaux qu'un homme seul conduit le long de la côte, ayant attaché des lignes autour de ce radeau; & qu'ils prennent ainsi quantité de petits poissons.

Pêche dite au catimaran, avec des lignes simples.

702. NOUS lisons dans des livres de voyages, que depuis Masulipatan jusqu'à Madras, les pêcheurs prennent des raies, des muets & d'autres poissons, avec des lignes simples qu'ils attachent à un catimaran, qui est une espece de radeau fait avec trois pieces de bois léger, qui sont assemblées en triangle. Deux hommes nus les conduisent avec des pagayes. Pour peu que la mer soit grosse, ces pêcheurs sont presque toujours dans l'eau.

703. NOS mers sont trop agitées & l'air trop froid, pour qu'on puisse s'y servir de pareils radeaux. On y supplée par de fort petits bateaux.

(160) Dans la Laponie Russe.

Pêche sur des étangs avec des corps flottans.

704. QUAND on pêche dans un étang où il y a beaucoup de poisson, & sur-tout du brochet, on peut, lorsqu'il fait du vent, attacher à une vessie remplie d'air, ou à un fagot de roseaux secs, ou à une bouée de liege, une ligne garnie d'hains amorcés. On attache de plus une ficelle, ou corde menue, à ces corps flottans; on les met sur l'eau; le vent les porte au large avec les lignes qui y sont attachées, & on file la corde. Quand on s'aperçoit que les poissons sont pris, ce qu'on reconnoît aux mouvemens de la vessie, ou des autres corps légers nommés ci-dessus, on tire la ficelle, & on amène les poissons à terre.

Pêche du même genre, qu'on fait pour se divertir.

705. ON attache des hains amorcés aux pattes d'un canard ou d'une oie, qui nageant sur l'étang, les présente aux poissons: & s'il se rencontre un gros brochet qui morde aux appâts, on voit un combat amusant entre l'oiseau & le poisson. Mais, pour ne pas perdre l'un & l'autre, il faut avoir passé sous les ailes du canard une ficelle dont on conserve le bout à terre.

 C H A P I T R E T R O I S I E M E.
Des grandes pêches aux cordes garnies de lignes & d'hains, qu'on fait dans les rivières, les étangs & à la mer.

706. NOUS avons déjà parlé, dans le chapitre second, des bauffes ou cordes garnies de lignes, à l'occasion des pêches qu'on fait au bord de la mer sur les sables & greves.

707. Nos lecteurs se rappelleront que, pour tendre à la fois une grande quantité d'hains, on a imaginé d'attacher à une longue & principale corde un nombre de lignes qui portent chacune un hain. Mais jusqu'à présent on n'a vu faire usage de ces bauffes que pour de petites pêches qu'on fait presque sans bateaux sur les sables au bord de la mer. Nous nous proposons maintenant d'expliquer comment on est parvenu à faire avec ces bauffes des pêches plus considérables, soit dans les eaux douces, soit en mer; & pour mettre en état de mieux comprendre les détails où nous allons entrer dans les articles suivans, nous commencerons par prévenir qu'il y a en général trois
façons

façons de tendre ces cordes; savoir, en les établissant sur le fond de la mer, ce qu'on nomme *tendre par fond*; en faisant enforte que les bauffes flottent entre deux eaux, plus ou moins près de la superficie de la mer; enfin, en les établissant de façon qu'elles décrivent une ligne oblique depuis le fond de la mer jusqu'à la surface.

708. POUR la premiere méthode, qu'on nomme *pêcher par fond*, on met à la corde une suffisante quantité de pierres pour la faire caler. On prend à cette pêche particulièrement des poissons plats, & différentes especes de crustacés qui ne quittent guere le fond de l'eau.

709. POUR les poissons ronds qui nagent entre deux eaux, on emploie la seconde méthode, qu'on nomme dans quelques provinces *la béele*. Afin de soutenir la corde entre deux eaux, on attache de distance en distance à la maitresse corde, des flottes de liege; & en ce cas les hains n'entrent dans l'eau que dépendamment de la longueur des lignes ou piles qui les portent. Si l'on veut que les piles enfoncent davantage, on attache les flottes à des lignes ou lanes, dont l'autre bout est amarré à la maitresse corde; & l'on tient ces lanes plus ou moins longues, suivant qu'on veut que la corde entre plus ou moins dans l'eau.

710. QUELQUEFOIS aussi, pour que les lanes soient tendues, on attache à la maitresse corde quelques petits cailloux qui augmentent un peu son poids, mais pas assez pour faire entrer les flottes dans l'eau.

711. LES industries dont nous parlons sont importantes; car, comme nous l'avons déjà dit, non seulement il y a des especes de poissons qui se tiennent plus ou moins profondément dans l'eau que d'autres, mais de plus, suivant différentes circonstances, les mêmes poissons se trouvent tantôt plus près & tantôt plus éloignés de la surface. Par exemple, quand il fait froid, ils s'enfoncent dans l'eau, pour y chercher une température plus douce; & durant le chaud, ils sont déterminés à s'approcher de la surface, pour y attraper des insectes & de petits poissons qui sont alors en grande abondance à fleur d'eau.

712. LES pêcheurs les plus expérimentés sont souvent embarrassés pour savoir à quelle profondeur ils doivent aller chercher leur proie. C'est le cas où il convient de tendre la tessure obliquement, afin qu'elle se prolonge depuis la surface de l'eau jusqu'au fond. De cette maniere les appâts se présentent aux poissons qui sont distribués dans cette grande épaisseur d'eau; & quand on est assez heureux pour rencontrer un banc de poissons, on fait une pêche très-abondante. C'est un des principaux avantages de l'espece de pêche qu'on nomme *traîner la balle*.

713. NOUS nous proposons d'expliquer fort en détail dans les articles suivants, ces différentes façons de pêcher.

A R T I C L E P R E M I E R.

De la pêche aux cordes, qui se fait dans les eaux douces & en mer, à une petite distance de la côte.

714. POUR les pêches dont nous allons maintenant parler, on ne peut se passer de bateaux. Mais afin de ne point interrompre l'ordre que nous avons suivi jusqu'à présent, il faut, après avoir parlé des pêches qu'on fait sur le sable, traiter de celles qui se font dans les eaux douces & à la mer, assez près du rivage.

Des cordes chargées de lignes, qu'on tend dans les rivières ou les étangs, & qu'on nomme lignes dormantes.

715. SUR une maîtresse corde qu'on tient plus ou moins longue, suivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on se propose de pêcher, on attache des lignes d'environ deux ou trois pieds de longueur, & qui sont distribuées dans toute l'étendue de la corde de trois en trois pieds. Ces lignes portent des hains qu'on amorce comme ceux des bricoles. Autant qu'on le peut, on emploie pour apâts, des vers de terre, & des chatouilles que nous avons dit ailleurs être des espèces de petites lamproies.

716. ON prend dans un petit bateau cette corde garnie de lignes & d'hains amorcés, & l'on va en attacher un bout à un pieu qu'on a enfoncé dans le fond, à un endroit où l'on juge que le poisson fréquente, soit dans les rivières, soit dans les étangs.

717. ON s'éloigne du pieu par degrés, en jetant successivement à l'eau toute la longueur de la corde. Quand on est au bout, on y attache une pierre du poids de cinq à six livres, & on la jette à l'eau.

718. ON tend ces cordes le soir, deux heures avant le soleil couché; & on les relève le lendemain matin, deux heures après le soleil levé: mais il faut tendre ces lignes dormantes dans des endroits qui ne soient point embarrassés de pierres, d'arbres, ni de forts herbiers, pour qu'on puisse relever & prendre le poisson avec plus de facilité.

719. ON voit que cette façon de pêcher ne diffère des bricoles, dont nous avons parlé, qu'en ce qu'il y a un nombre d'empiles & d'hains distribués le long de la corde; au lieu que les bricoles ne portent qu'un ou au plus deux hains à l'extrémité de la corde.

720. ON prend à cette pêche, des barbeaux, des chevannes, des perches, &c. Si l'on tendait ces cordes dans un endroit où il y eût beaucoup d'anguilles, il faudrait faire les empilages avec du erin: & si on se proposait de prendre des

brochets, il conviendrait de les faire avec du laiton (*pl. I, fig. 8*).

721. AUPRÈS de Ploufac en Bretagne, on prend ainsi dans la rivière de Tréguier, des flans, des guilleaumes (161), &c. & dans d'autres endroits les différentes espèces de poissons qui s'y rencontrent.

Des pêches par fond, que l'on pratique à une petite distance des côtes.

722. ON fait à une petite distance des côtes, tant de la Méditerranée que de l'Océan, des pêches presque semblables à celle dont nous venons de parler. Pour cela on prend une corde de vingt-cinq à trente brasses de longueur, plus ou moins, qui est garnie de lignes longues de quatre à cinq pieds, & distribuées sur la maîtresse corde à des intervalles à peu près pareils.

723. DE distance en distance & dans toute sa longueur, on attache à cette maîtresse corde des cailloux, & à un de ces bouts une grosse cablière.

724. LES pêcheurs qui sont dans un petit bateau, commencent par jeter la grosse cablière à la mer; puis ils nagent doucement; & à mesure qu'ils s'éloignent de la cablière, ils jettent peu à peu la corde; jusqu'à ce qu'ils soient au bout: alors ils y amarrent une petite cablière avec un orin, ou une corde qui est plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau: cette corde aboutit à une bouée, qui sert de signal pour trouver la bauffe quand on la veut retirer. Lorsque cette bauffe a resté quelques heures à la mer, on va chercher la bouée; & saisissant la corde qui y aboutit, ou l'orin, on la tire à bord; puis successivement toute la longueur de la bauffe, finissant par la grosse cablière. On détache les poissons à mesure qu'ils se présentent, on remet des appâts où il en manque, & on recommence la pêche.

725. ON prend à cette pêche différentes espèces de poissons, suivant la profondeur des hains, l'espèce d'appât qu'on a employé, & la nature du fond où l'on s'est établi. Mais ce sont plus communément des poissons plats & des crustacés, ce qui est commun à toutes les pêches par fond.

De la pêche aux cordes & par fond entre les rochers.

726. QUAND on pratique entre des roches la pêche dont nous venons de faire la description, les pêcheurs étant munis d'une bauffe semblable à celle dont nous venons de parler, & qui n'est pas ordinairement fort longue, pour qu'elle s'ajuste mieux aux replis que font les rochers, se mettent dans de très-

(161) Ce sont là des dénominations locales, qui ne servent pas à faire connaître les poissons hors du pays où l'on en fait usage. C'est ce qui me persuade qu'il aurait

été plus naturel de commencer par l'histoire des poissons, & de décrire ensuite les différentes manières de les prendre.

petits bateaux, & vont chercher une route entre les roches. Ils jettent à la mer une cabliere ; puis revenant par la même route qu'ils ont tenue en allant, ils jettent à l'eau leur bauffe, & finissent par attacher à son extrémité un menu cordage dont ils confervent le bout dans leur bateau : ils s'en servent pour retirer la bauffe & le poisson à bord.

Diverses manieres de pratiquer dans différens pays les pêches dont nous venons de parler.

727. A Lisbonne, les pêcheurs attachent à une maitresse corde, fort près à près, quantité de petites lignes qui ont seulement un pied de longueur ; de forte que, dans une étendue de seize à dix-huit brasses, il y ait cinquante à soixante lignes, & autant de petits hains. Une cabliere qu'ils mettent à un bout, & des cailloux qu'ils distribuent dans la longueur, font que cette corde tombe au fond. Quand elle a resté quelque tems dans l'eau, on la retire garnie de beaucoup d'anguilles.

728. ON pratique durant toute l'année, dans la riviere de Saint-Brieuc, autour de l'isle de Brehat (162), la pêche dont nous venons de parler. Ceux de Brehat ne s'éloignent de la côte que d'une portée de fusil, & ils ne prennent guere que des lieux & des vieilles (163). Dans le quartier de Peinpol, outre les vieilles & les lieux, on prend des congres, des muets & d'autres poissons.

729. A l'isle de Noirmoutier (164), on pêche avec des bauffes de trente brasses de longueur, chargées de cablieres & de cailloux, & garnies de lignes d'une brasse de longueur, qui sont distribuées de brasse en brasse dans toute la longueur de la maitresse corde. On y prend des raies, des congres, &c. Pour cela, on tient les lignes plus grosses & les hains plus forts que quand on se propose de prendre de petits poissons.

730. C'EST encore avec des cordes garnies de lignes de fil de pite & d'hains, qu'on prend à la Guadeloupe des rouges (165), des capitaines (166), &c. Mais on y est exposé à voir souvent la proie enlevée par de gros requins au moment qu'on la tire dans la chaloupe.

731. LES Italiens, pour faire une pêche à peu près pareille, se mettent

(162) Sur les côtes de Bretagne.

(163) Ce nom est donné à deux sortes de poissons, que les Anglais nomment tous les deux *Old-Wife*. C'est le *LABRUS Tizna* ; LINN. & le *BALISTER Vetula* ; LINN. Il y a de ces vieilles qui pèsent jusqu'à deux cents livres. On en prend beaucoup sur les côtes de Guinée. Leur chair est blanche, délicate & grasse.

(164) Aussi sur la côte de Bretagne, vers le Poitou.

(165) *LYRA Trigla* ; LINN. Suivant M. de Bomarre, ce poisson s'appelle *galliere* à Marseille.

(166) Poisson d'Amérique, dont les écailles forment une espece de hausse-col, d'où vient son nom.

trois dans une petite pirogue, avec une bauffe ou palangre de cent à deux cents brasses de longueur, garnie de deux à trois cents hains. Ils amarrent un bout de la palangre à un pieu; & nageant doucement pour se porter au large, ils mettent peu à peu leur corde à la mer. Ils relevent de tems en tems leur corde pour prendre le poisson qui a mordu, & sur-le-champ ils recommencent la même manœuvre.

A R T I C L E S E C O N D.

Des grandes pêches aux cordes ou palangres, qu'on fait au large.

732. COMME les pêches dont il s'agissait dans l'article précédent n'exigent pas de grands frais, & qu'elles peuvent se faire avec peu de monde, on les pratique dans une infinité d'endroits, avec quelques différences sur la grosseur des cordes & des lignes, ou sur la force des hains. Celles dont nous allons parler, n'en diffèrent pas essentiellement; on emploie seulement des cordes beaucoup plus étendues. Il faut, pour les pratiquer, des bateaux plus grands, des équipages plus nombreux; ainsi elles forment de très-grandes pêches dispendieuses, qui pour cette raison ne peuvent être pratiquées que par certains ordres de pêcheurs.

733. ELLES deviennent sur-tout nécessaires en hiver, quand les eaux sont froides, parce qu'alors les poissons s'écartent des côtes pour chercher la grande eau. On pêche avec ces grandes cordes, ou par fond, ou entre deux eaux, comme on le verra par les détails où nous allons entrer.

Des grandes pêches par fond.

734. CEUX qui pratiquent ces pêches ont leur maîtresse corde de six à neuf lignes de circonférence, & chaque piece porte environ soixante & dix brasses de longueur. Elle est garnie de cinq à six cailloux du poids d'une livre, & de soixante & dix lignes qui sont attachées de brasse en brasse, & qui ont une brasse de longueur.

735. POUR porter à la mer ces pieces, on les roule ou love dans une manne ou panier.

736. EN Provence, ce panier qu'ils nomment *canesteau*, est bordé par en-haut d'un listel de liege qu'ils appellent *garlande*, & dans lequel ils piquent la pointe des hains ou *claveaux*, qui tiennent aux lignes ou *brasseaux*.

737. LES pêcheurs se mettent sept à huit dans un bateau (*pl. VII, fig. 1*). Chacun fournit deux ou un plus grand nombre de corbeilles ou pieces de corde, garnies d'appâts. Ils se rendent au lieu de la pêche, à voile ou à rame, &

à mesure qu'ils ont mis à la mer une piece, ils y en ajoutent une autre. Quand les quatorze ou seize pieces, &c. sont ainsi ajoutées bout à bout, la tessure est complete.

738. COMME les cordes ne sont pas toutes aussi neuves les unes que les autres, on commence par mettre à l'eau les plus usées, non seulement parce que dans cette position elles ne fatiguent pas autant que les autres, mais encore parce que, si elles venaient à rompre, on ne perdrait pas une aussi grande portion de la tessure.

739. IL est vrai que les pieces qui sont perdues doivent être payées en commun par l'équipage; mais c'est suivant l'estimation que les pêcheurs en font, & le propriétaire souffre toujours une plus grande perte que les autres.

740. POUR tendre la tessure, on commence, comme nous l'avons dit en parlant des petites pêches qui se font à peu de distance des côtes, par attacher une cabliere ou *baude* (c'est le terme provençal) au bout de la piece qui doit être mise à l'eau la premiere.

741. ON prend, dans l'Océan, le tems de la mer montante pour jeter la tessure à l'eau contre le vent, afin que le bateau sillant doucement à petite voile, ou à la rame, on puisse fournir aisément de la corde, & encore pour qu'il soit plus aisé de la relever.

742. LA corde étant chargée d'une grosse cabliere & de cailloux, tombe au fond de l'eau; & quand on a filé la premiere piece, on y attache une seconde piece qui est dans un autre panier. On la met à l'eau comme la premiere, puis on en ajoute une troisieme, une quatrieme; ce qu'on continue jusqu'à ce que toutes les pieces soient mises à la mer: & on finit par attacher au bout de la dernière piece une petite cabliere, & un orin qui porte une bouée, ordinairement surmontée d'un petit pavillon, pour qu'on puisse l'apercevoir plus aisément. Quand nous avons dit qu'on jetait les seize pieces à la mer, c'est parce que nous avons supposé qu'il y avait huit hommes dans le bateau, & que chacun fournissait deux pieces. En supposant encore que chaque piece fût de soixante brasses de longueur, celle de la tessure entiere serait de 960 brasses. Elle est quelquefois plus considerable, soit que les pieces aient plus de longueur, soit que les matelots en fournissent trois ou quatre au lieu de deux, ou que l'équipage soit plus nombreux: d'où il résulte que certaines tessures ont plus d'une lieue de longueur.

743. LE tems le plus favorable pour cette pêche est un demi calme.

744. LA plupart des pêcheurs de la Méditerranée mettent une bouée sur chaque piece, pour retrouver ces pieces quand quelqu'une vient à se rompre. C'est une très-bonne précaution. Ceux qui ne la prennent pas, perdent quelquefois bien du tems à chercher leur tessure au fond de la mer avec une cateniere, ou un grapin. Nous avons expliqué plus haut cette manœuvre.

745. CES pêcheurs à la grosse corde par fond vont quelquefois chercher le fond de la mer jusqu'à cent brasses de profondeur.

746. ON conçoit bien qu'il faut des précautions pour mettre à la mer une aussi grande étendue de cordes chargées de lignes & d'hains, de façon que rien ne se mêle. Pour les comprendre, il faut se rappeler qu'une tessure est formée par un nombre de pieces qui sont ajoutées bout à bout. Les lignes (*pl. VII, fig. 2*) se dispersent de côté & d'autre sur le fond B D, & l'on voit en F des poissons qui sont pris.

747. QUAND toutes les pieces qui forment une tessure sont mises à l'eau, on attache au bout, comme nous l'avons déjà dit, une petite cabliere, & une corde ou orin, qu'on tient plus ou moins longue, suivant que la mer a plus ou moins de profondeur. Au bout de ce cordage, est attachée une bouée qui sert à indiquer où est le bout de la tessure.

748. IL est certain que tous les pêcheurs ne suivent pas des regles uniformes pour la grosseur de leur maitresse corde, non plus que sur leur longueur, le nombre de piles dont elles sont chargées, &c. Mais pour donner une idée assez précise de cette façon de pêcher, nous dirons qu'aux environs du Havre les cordes sont communément appelettées de 500 piles, qu'on met à deux brasses de distance les unes des autres. On proportionne la grosseur de la maitresse corde, ainsi que celle des piles & des hains, à l'espece de poisson qu'on se propose de prendre; enforte qu'il y a quelquefois des hains fort petits, & pour d'autres pêches ils sont presque aussi gros que pour la morue.

749. ESSAYONS d'expliquer plus en détail que nous ne l'avons fait ci-devant, comment on s'y prend pour embarquer les pieces de corde, comment on les jette à la mer, & comment on les en tire sans qu'il se fasse de confusion dans ces grandes cordes & dans le grand nombre de lignes dont elles sont chargées. Nous insistons volontiers sur ce point, au risque de faire quelques répétitions, parce que les détails où nous allons entrer à l'occasion des grosses cordes, auront leur application aux autres especes de tessures dont nous parlerons dans la suite.

750. ON a déjà vu que les aquereffes roulent ou lovent dans des paniers ou corbeilles chaque piece qu'elles ont préparée, de telle sorte que la maitresse corde décrive dans le panier des révolutions circulaires. Les empiles avec les hains & leurs appâts sont arrangées à côté les unes des autres, de façon que la pointe des hains soit en-haut, & le dos appuyé contre les parois intérieures des corbeilles: enfin les piles sont lovées dans le milieu. En Provence, la plupart des piles pendent en dehors, & les hains sont piqués dans le boutlet de liege qui borde l'ouverture de la corbeille.

751. CHAQUE corbeille porte une marque qui indique à qui elle appar-

tient; & chaque matelot marque ses pieces par un certain nombre de nœuds : ce qui est nécessaire pour prévenir toute contestation, sur-tout dans les cas d'avaries.

752. ON porte à la barque les pieces ainsi disposées; & quand elle est rendue au lieu de la pêche, on attache au bout de la maîtresse corde la grosse cabliere dont nous avons parlé, qui pèse quarante à cinquante livres; on y amarre aussi un orin lequel répond à une bouée qui porte ordinairement un petit pavillon.

753. LE maître de la barque *a* (*pl. VII, fig. 1*) se place à l'arrière, ayant auprès de lui un panier & un matelot *b*.

754. CE maître *a* jette à la mer la cabliere, l'orin & la bouée, comme s'il voulait mouiller une ancre. Son second *b* tire de la corbeille avec précaution la maîtresse corde ainsi que les piles, & il présente cette corde au maître, qui la coule doucement à la mer. Pendant tout ce tems l'équipage nage doucement. A mesure qu'on met ainsi à la mer la premiere piece, on y attache de tems en tems quelques cailloux. Ayant apporté une autre corbeille, on lie le bout de la corde qu'elle contient au bout de celle qu'on vient de jeter à la mer; on en ajoute de même une troisieme, une quatrieme, &c. jusqu'à ce que toute la tessure soit à l'eau: & quand on est à la fin de la derniere piece, on y attache une petite cabliere & un orin qui porte une bouée. Alors l'équipage se repose, restant sur cette bouée une couple d'heures; puis il travaille à relever la tessure, en halant d'abord sur l'orin, puis sur la maîtresse corde. C'est le maître qui est chargé de ce soin; son second détache le poisson & les cailloux à mesure qu'ils se présentent. Quelquefois un troisieme matelot remet chaque piece dans la corbeille d'où on l'a tirée; & cette opération se fait à peu près dans un ordre renversé de celui qu'on avait suivi pour mettre la tessure à la mer; c'est-à-dire, que l'équipage nage lentement, en suivant à peu près la direction que la tessure a prise au fond de la mer.

755. QUAND on a tiré à bord toute la tessure, on rentre dans le port avec le poisson qu'on a pris. Ce sont communément des raies, des grondins (167), des chiens, &c. Cependant, si les grands pêcheurs sont suivis par un batelet, ils lui donnent les pieces qui ont fervi, pour les rendre aux aquereffes, qui sur-le-champ les lavent, les étendent pour les sécher, restituent des lignes & des hains où il en manque, & les garnissent de nouveaux appâts.

756. LE batelet remet aux pêcheurs une nouvelle tessure, pour qu'ils continuent leur travail lorsque le tems le permet. Enfin, ce batelet prend le poisson pour le porter à la vente, quand il aura regagné la côte ou le port.

(167) Autre dénomination provinciale, pour laquelle nous aurions besoin de l'histoire des poissons.

757. IL suit de ce que nous venons de dire , que pour bien faire cette pêche , il faut que chaque matelot ait trois assortimens d'appelets ; afin que , tandis qu'il y en a un à la mer , le second soit prêt à être fourni aux pêcheurs , & que le troisieme soit entre les mains des aquereffes.

758. DANS certains parages , on ajuste aux lignes des corcerons de liege , pour que les hains se détachent du fond de la mer ; & cet ajustement est surtout nécessaire , quand on pêche sur des fonds un peu vaseux : alors , outre les poissons plats , on prend quelques poissons ronds.

Pêche à peu près semblable , qu'on fait sur les côtes de l'Etat ecclésiastique , & qui est nommée piélagó.

759. DANS la Méditerranée , & particulièrement sur les côtes d'Italie , on fait avec des tartanes une pêche considérable , peu différente de celle que nous venons de décrire : on l'y nomme *piélagó*.

760. LA tessure est formée par une longue corde appelée *parafina*. C'est une *palangre* ou corde chargée de piles & d'hains. On commence à la jeter quand on est éloigné de la côte au moins de trente brasses ; elle s'étend jusqu'à vingt milles en mer , & elle porte dix à douze mille hains. On amarre une cabliere au bout de la corde qui doit être jeté le premier à la mer. On attache de distance en distance des signaux de liege qui tiennent à des lignes assez longues pour ne point empêcher la corde de gagner le fond.

761. PENDANT qu'on la tend , la tartane dérive doucement au gré du vent ou des courans. On laisse la *parafina* quelques heures à la mer , puis on la releve. La grande longueur de cette tessure fait qu'il faut au moins vingt-quatre heures pour la tendre & la relever.

762. Ils prennent avec la *parafina* quantité de raies , de chiens & d'autres poissons , dont quelques-uns pesent plus de mille livres. Pour tirer ceux-ci à bord , on les harponne avec un croc de fer qui est au bout d'une perche ; & même on les assomme à mesure qu'ils sortent de l'eau , comme on le verra représenté à la pêche de l'esturgeon.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

De la pêche aux cordes flottantes , dérivantes à la marée , qu'on nomme en quelques endroits béléc.

763. ON ne prend guere avec les grosses cordes tendues par fond , que des poissons plats. On se sert , pour prendre les poissons qui nagent entre deux eaux , ou qui s'approchent de la surface , de cordes flottantes. Ces cordes

sont moins grosses que celles qui servent à pêcher par fond ; & elles en diffèrent principalement en ce qu'au lieu de la cabliere & des cailloux dont on chargé les grosses cordes, on met de deux en deux brasses sur celles de la béléé, des corcerons de liege qui la font flotter quelquefois entièrement à la surface de l'eau : & alors il n'y a que les lignes & les hains qui entrent dans l'eau. D'autres fois, quand les pêcheurs soupçonnent que le poisson est à deux ou trois brasses sous l'eau, ils établissent la corde à cette profondeur. Pour cela, au lieu d'amarrer les flottes de liege immédiatement sur la maîtresse corde, ils les attachent à des lignes qui répondent à cette corde, qu'ils tiennent plus ou moins longues, suivant qu'ils jugent à propos que les hains soient à une plus grande ou à une moindre profondeur dans l'eau. Quelquefois ils mettent çà & là de petits cailloux, afin que les lignes qui répondent aux flottes soient tendues ; mais ces cailloux doivent être assez légers pour ne point faire entrer les flottes dans l'eau. Quoi qu'il en soit, on met une grosse flotte aux deux bouts de chaque piece de béléé, & une bouée avec un signal de roseau sec aux deux extrémités de la tessure ; enfin on attache une corde à l'extrémité de la tessure, & on en retient le bout dans la barque où sont les pêcheurs.

764. CETTE tessure, ainsi que celles qui sont destinées à pêcher par fond, est composée d'un nombre de pieces qu'on met les unes au bout des autres ; & toutes ensemble font une longueur de cinq à six cents brasses, & plus.

765. POUR mettre la tessure à la mer, les pêcheurs prennent un peu de voile, ou ils parent quelques avirons : mais quand ils ont tendu, ils carguent leurs voiles, & se laissent dériver, traînant lentement la tessure pendant une ou deux heures. Lorsqu'ils veulent relever, ils emploient quelques avirons pour maintenir le bateau contre l'effort que font les matelots en tirant la tessure à bord. Du reste, on manœuvre comme quand on pêche par fond.

766. ON prend à cette pêche, des merlans, des maquereaux, & d'autres poissons ronds ; rarement des poissons plats.

De la pêche qu'on fait entre les roches avec des cordes flottantes.

767. CETTE façon de pêcher ne diffère de celles que nous venons de décrire, que parce que les cordes sont beaucoup plus courtes. Au reste, nous avons dit comment on parvient à tendre des cordes de fond entre les roches ; & l'on conçoit comment les pêcheurs tendent les cordes flottantes dans les mêmes fonds. On met quelquefois de petits plombs sur les cordes pour faire caler les lignes qui répondent aux hains. Après ce que nous avons dit de la béléé, il serait inutile de nous étendre sur cette façon de pêcher, puisqu'elle n'en est qu'un diminutif.

767. ON n'emploie pour cette pêche, ni cabrière, ni bouée; les pêcheurs retiennent dans leur bateau une corde qui répond au bout de la tessure; & ils nagent mollement, pour faire que le poisson coure à l'appât, & pour dégager les lignes d'entre les rochers sans rien rompre.

De la pêche que les Napolitains appellent paranchuso.

768. CETTE pêche approche autant de la béléé que le *piélagò* des pêches par fond.

769. LES Napolitains vont à cette pêche dans de petites felouques qu'ils mènent à la rame. Ils les nomment *cartanelles*. Elles sont montées de six hommes.

770. LA circonférence de la maîtresse corde est d'environ un quart de pouce. Cette corde est fort longue, garnie de quantité de lignes très-fines & d'un nombre suffisant de corcerons de liege pour la faire flotter. Les pêcheurs la laissent dériver au gré des courans, & de tems en tems ils la relevent pour prendre le poisson qui a mordu aux appâts. Cette pêche differe donc peu de la béléé.

A R T I C L E Q U A T R I E M E.

Des pêches où les cordes s'étendent depuis la superficie de l'eau jusqu'au fond de la mer, en décrivant une diagonale dans le fluide.

771. ON peut remarquer que, dans les pêches dont nous venons de parler, les cordes sont fort longues pour multiplier le nombre des hains; car on ne jette à la fois qu'une corde à la mer. D'ailleurs, on met au moins autant d'intervalle entre les lignes qu'elles ont de longueur. Cette condition est nécessaire, afin que les hains ne s'embarassent pas les uns avec les autres. Pour les pêches dont nous allons parler, les lignes même ne sont point attachées sur une maîtresse corde; elles sont détachées les unes des autres, tantôt par de petites baguettes qu'on nomme *baluettes*, tantôt par un morceau de bois qui s'appelle *avalotte*; & quelquefois elles tiennent aux extrémités d'un bout de fil de fer.

772. UN des avantages de quelques-unes de ces pêches, est de distribuer les hains dans toute l'épaisseur de l'eau, & de les mettre à portée d'être aperçus par les différentes sortes de poissons, à quelque distance qu'ils soient de la surface. Une de ces pêches se nomme *trainer la balle*; une autre, *le libouret*; & une troisième, *le grand couple*. Nous allons en parler dans les paragraphes suivans.

De la pêche qu'on nomme traîner la balle.

773. POUR cette pêche, la maîtresse corde ne doit pas être tout-à-fait aussi longue que la profondeur de l'eau où l'on se propose de pêcher. On amarre à l'extrémité un boulet, ou quelque autre poids, qui doit être éloigné du fond d'environ une brassé. On attache, à une brassé les unes des autres sur toute la longueur de cette corde, de petites baguettes de houx-frelon, qu'on nomme en Normandie *vergandier*. Ces baguettes, appelées *baluettes*, ont seulement quatre à cinq pouces de longueur; & c'est à leur extrémité qu'on attache des lignes fort déliées, qui sont longues d'environ deux brassés.

774. IL est sensible que les lignes étant écartées de la corde par les baluettes; où elles sont attachées, les hains sont moins exposés à s'embarrasser les uns dans les autres.

775. UN des avantages de cette façon de pêcher est, qu'au lieu de faire les maîtresses cordes d'une grande longueur, on met à la mer plusieurs de ces cordes, qui présentent aux poissons un assez grand nombre d'hains, quoique chacune ne soit pas fort longue.

776. ON conçoit que le poids ou la balle qui est au bout de la maîtresse corde, tend à la tenir dans une position verticale; & elle l'est effectivement, quand la barque est immobile, & qu'il n'y a pas de courant. Mais elle prend une position oblique lorsque la barque avance; & l'obliquité augmente proportionnellement à la vitesse du fillage. Au reste tous les hains flottent entre deux eaux sans confusion, comme on le voit dans la *planche VII, fig. 3*. Il est vrai que ces cordes ne portent pas une grande quantité d'hains; mais on y supplée en mouillant trois cordes ordinairement d'un même bord. Cependant cette pêche n'est jamais aussi fatigante ni aussi dispendieuse que les pêches à la grosse corde ou à la béléé: pour cette raison, elle n'exige pas autant de monde, & elle peut être pratiquée par des pêcheurs qui ne seroient pas en état de fournir aux dépenses des grandes pêches. On ne laisse pas cependant que d'y prendre beaucoup de merlans, de maquereaux, & d'autres poissons, tant de ceux qui ne s'écartent pas beaucoup du fond de la mer, que de ceux qui s'approchent de la surface de l'eau, parce qu'il se présente des hains à toutes ces profondeurs. Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, que quand le bateau est en repos, les hains sont distribués depuis la surface de l'eau jusqu'au fond; & quand il fait route, la corde décrit une diagonale qui, à la vérité, est beaucoup moins considérable que la *figure* ne la représente, mais qui ne laisse pas de faire que les hains sont distribués dans toute l'épaisseur de l'eau.

777. ON pêche ordinairement sous voile, quand on se sert de la balle & d'une corde garnie de baluettes. On a seulement l'attention de proportionner

la grosseur du poids à la vitesse du bateau : on l'augmente quand il vente bon frais, & on le diminue quand le vent est faible. C'est pour cette raison qu'on nomme cette pêche *trainer la balle*.

778. POUR mettre dehors ou jeter à la mer les balles, trois pêcheurs sont arrangés sur le bord de leur barque, chacun ayant à côté de lui un banc de la chaloupe; ils donnent à ce banc le nom de *tire*. Ils lovent sur ce banc par petites glanes la corde qui porte les baluettes. Le matelot qui est le plus vers l'arrière, jette le premier sa balle à l'eau le plus loin qu'il peut, & toujours vers l'arrière de la barque. Il y en a d'assez forts pour la jeter à cinq ou six brasses d'eux. Il laisse aller au gré du courant la corde & les piles qui sont garnies d'hains & d'appâts.

779. LE second pêcheur, placé vers le milieu de la barque, jette sa balle devant lui moins loin, & il ne file pas une aussi grande longueur de corde, pour que les hains ne se mêlent pas avec ceux de la première balle.

780. LE troisième pêcheur laisse aller son plomb à pic, & il file encore moins de corde que le second.

781. CE n'est pas tout; on doit avoir attention que le poids du premier matelot soit moins lourd que celui du matelot qui est au milieu, & que celui de l'avant soit le plus pesant de tous: toujours pour éviter que les hains ne se mêlent les uns avec les autres.

782. QUAND on tient en main la maîtresse corde, on sent, malgré le poids de la balle, les secousses que les poissons font sur les piles lorsqu'il y en a de pris. Chaque homme tire sa corde à petites brasses, il la love sur le banc qui est à sa portée; & à mesure qu'il se présente des hains, il en détache le poisson, qu'il jette dans une corbeille. Quand la balle est à bord, on remet des appâts où il en manque, & on recommence la pêche, comme nous l'avons expliqué.

De la pêche au vrai libouret.

783. LA balle dont nous venons de parler, est une espèce de libouret: mais l'appellet qui porte particulièrement ce nom, consiste en une maîtresse corde qui a quatre lignes & demie ou cinq lignes de circonférence. On attache au bout de cette corde un plomb du poids d'environ deux livres. A quatre ou cinq pouces au-dessus, on ajuste sur la corde un morceau de bois, long de six à sept pouces, qu'on nomme *avalette*. Une de ses extrémités a un trou dans lequel passe librement la corde; & les deux nœuds tiennent l'avalette à une distance convenable du plomb, sans cependant empêcher qu'il ne tourne autour de la corde, laquelle dans ce cas forme un axe. A l'autre bout de l'avalette, est amarrée une ligne qui n'a que deux lignes de circonférence: elle a environ une brasse de longueur, & elle porte les empiles, qui sont fort fines,

auxquelles sont attachés les hains. L'ajustement de ces empiles varie suivant le goût des pêcheurs ; car quelques-uns font la ligne assez longue pour y attacher huit ou neuf empiles à trois pieds les unes des autres. De quelque façon qu'on les ajuste, il faut que les hains ne soient pas à égales distances du bout de l'avalette.

784. A l'égard des hains, ils ne sont jamais fort gros ; mais ils le sont plus ou moins, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre, comme merlans, carrelets, limandes, folles, petits grondins. Ceux que nous avons cottés *h* dans la *figure 3*, seraient de bonne grosseur pour les merlans ; & communément on en prend d'un peu plus forts pour la pêche du maquereau.

785. ON conçoit que quand la maîtresse corde est tendue par le plomb, l'avalette a la liberté de se mouvoir librement autour de cette corde ; & les piles, où sont attachés les hains, se dirigent sans confusion suivant le cours de l'eau. Il se peut donc prendre autant de poissons qu'il y a d'hains ; parce que les piles étant de différentes longueurs, les hains ne se rencontrent point les uns vis-à-vis des autres.

786. AVEC cette espece de libouret, la pêche se fait à l'ancre (*pl. VII, fig. 3*). E, est la barque dégréée ; F, le cable de l'ancre ; G, la corde du libouret. Le poids doit porter sur le fond. Ainsi c'est une pêche sédentaire. Ce sont les poissons plats qui s'y prennent le plus ordinairement.

787. POUR mettre à la mer ce libouret, les trois pêcheurs se rangent sur un bord, comme nous l'avons dit en parlant de la balle. Une partie de la maîtresse corde est lovée auprès d'eux sur un banc, où elle est enroulée sur une espece de chaffis que les pêcheurs nomment *traillet*.

788. ILS ne jettent point le plomb à la mer, comme font ceux qui pêchent à la balle ; ils mettent d'abord les piles à la mer, en les posant doucement avec les mains : on met aussi tout doucement le plomb & l'avalette, & on file la corde jusqu'à ce qu'on sente que le plomb repose sur le fond.

789. SI l'on voulait faire cette pêche du bord d'un bateau qui fût fort élevé au-dessus de l'eau, on courrait risque que la maîtresse corde venant à se détordre, les lignes se mêlassent les unes avec les autres ; & on ne ferait qu'une mauvaise pêche.

790. EN amorçant les hains du libouret, on a soin que les appâts pendent aux hains, afin qu'ils fretillent dans l'eau : ce qui est avantageux pour attirer le poisson, sur-tout quand on fait une pêche sédentaire, comme l'est celle-ci.

791. POUR relever le libouret, chaque homme tire sa maîtresse corde à petites brâsses ; & quand l'avalette est à fleur d'eau, le matelot qui est auprès de lui, tire le plus promptement qu'il peut la ligne, les empiles & le poisson, tandis que l'autre continue à amener la maîtresse corde. Quand on a mis dans

une corbeille le poisson qui est pris, chaque matelot remet des appâts à son ayalette; & il tend de nouveau, avec les précautions que nous avons rapportées.

De la pêche au grand couple.

792. ON fait encore une pêche qui approche du libouret, & que les Basques qui la pratiquent en grand, ont nommée le *grand couple* (*pl. VII, fig. 3*). Pour faire cet appelet, on attache au bout d'une ligne fine un morceau de fil d'archal, qui peut avoir une ligne de diametre, & deux pieds ou deux pieds & demi de longueur. Ce fil est un peu courbé en arc. Son milieu est fortifié par deux petites jumelles de bois, qu'on y assujettit avec des révolutions d'un fil retors. Au milieu de l'intérieur de la courbe, on forme une petite anse ronde, de corde, à laquelle s'attache un poids d'une demi livre: & au même point dans la partie convexe, on forme une autre anse ovale, qui sert à attacher la ligne qui porte le couple.

793. LES deux bouts de ce fil d'archal sont applatis comme l'extrémité du corps des hains, & on y attache plusieurs piles qui sont de différentes longueurs; mais les plus courtes ont presque une brasse.

794. SUR la côte de Normandie, les pêcheurs qui se servent de cet appelet, se mettent dans une chaloupe. Mais les Basques, qui font plus en grand la pêche dont nous parlons, se mettent huit ou dix hommes dans une barque; chacun jette son couple à la mer, & le retire quand il juge qu'il y a quelque chose de pris.

795. COMME on tient les lignes qui répondent aux couples les unes plus longues que les autres, les hains occupent une grande étendue dans la mer, où ces lignes se développent comme un éventail, de sorte qu'il se présente toujours des hains aux poissons qui sont à différentes profondeurs dans l'eau (*pl. VII, fig. 3*).

796. CETTE pêche se fait tantôt à l'ancre, & tantôt en portant peu de voile.

797. POUR prendre des vives, quinze ou seize hommes se réunissent dans un grand bateau, & ils calent leur couple très-près du fond.



RECAPITULATION de ce qui a été dit dans cette première section , dont l'objet est la pêche aux hameçons.

798. APRÈS un court exposé de ce qui doit faire l'objet du traité général des pêches, nous entrons en matière. Le chapitre premier est destiné à donner des connoissances générales sur la pêche aux hameçons, & des conjectures sur l'origine de cette pêche.

799. ON sait qu'elle consiste à présenter aux poissons un appât dans lequel est caché un crochet de fer très-pointu qui tient à une corde. Le poisson ayant saisi l'appât, la pointe du crochet entre dans sa bouche; & le pêcheur tirant à lui la corde, il se rend maître du poisson.

800. APRÈS avoir donné une idée générale de cette pêche, nous faisons voir dans l'article I, les avantages qui lui sont propres (168). Les principaux sont que les poissons qu'on prend de cette manière, ne sont pas fatigués; ils sont, en quelque façon tout vivans, & peuvent se conserver très-long-tems: un autre avantage aussi précieux, est que cette pêche détruit beaucoup moins de poisson que la plupart des autres. Tous ceux qu'on y prend, sont propres pour la vente; au lieu que par quantité d'autres pêches on bouleverse les herbiers où est le frai, & on prend une quantité prodigieuse de petits poissons qui ne sont bons à rien. Les pêcheurs n'en tirent aucun profit, & il en résulte une énorme destruction de poissons qui peupleraient la mer.

801. DANS l'article II, nous donnons l'explication de quelques termes qui sont propres à cette pêche; & nous déterminons ce qu'on doit entendre par *ligne*, par *hain* & par *hameçon*. On verra que très-souvent on abuse de ces termes. Nous commençons aussi en cet endroit à donner une idée générale de plusieurs dispositions qu'on donne aux lignes & aux hains pour faire différentes pêches.

802. ENSUITE, reprenant ces mêmes choses plus en détail, nous parcourons

(168) Autant la pêche à l'hameçon, comme on la fait sur mer, est préférable à l'usage des filets, autant y a-t-il d'inconvéniens à pêcher à l'hameçon dans les eaux courantes. Il ne doit pas être permis à tout le monde de pêcher par-tout à la ligne; cela détruit le poisson. Lorsqu'on n'en a pas l'habitude, il est rare que l'on réussisse à tirer les gros poissons hors de l'eau; ces animaux se dégagent, en emportant l'hame-

çon qui les fait périr. Pour les petits poissons, ils ne valent guere la peine d'être ainsi pêchés pièce à pièce; d'ailleurs ces petits poissons doivent un jour peupler la rivière. On a cherché dans plusieurs endroits à réprimer ces abus. Il importe d'observer que les divers réglemens à faire sur ce sujet doivent être conformes à la loi naturelle, à moins qu'on n'y ait expressément dérogé d'une manière légitime.

dans l'article III, toutes les différentes especes de lignes, cordes & empiles : car il y en a de soie, de erin, de chanvre ; d'autres d'écorce de bois, même de métal. On fait usage des unes ou des autres, suivant que les circonstances l'exigent.

803. DANS l'article IV, nous expliquons comment on fait les cordes, lignes & empiles pour la pêche. Nous traitons expressément, dans l'article V, des différentes manieres d'empiler les hains.

804. DANS l'article VI, nous entrons dans de fort grands détails au sujet des hains. Il est sensible qu'il en faut de bien des especes différentes, suivant les poissons qu'on se propose de prendre, & qu'on doit les empiler de différentes façons.

805. DANS l'article VII, nous traitons de la fabrication des hains, depuis les plus petits jusqu'aux plus gros, & de la façon de les étamer. Nous en sommes redevables à M. Fourcroi, ingénieur en chef à Calais.

806. DANS l'article VIII, nous donnons une idée des différens ustensiles dont se servent les pêcheurs cordiers. Ils ne sont pas en grand nombre, si l'on en excepte les lignes & les hains ; mais enfin il est bon de les connaître.

807. UN objet très-important, sont les appâts : c'est ce dont il s'agit dans l'article IX. Ces appâts occasionnent de grands frais aux pêcheurs, & consomment beaucoup de poissons : aussi est-ce la seule chose sur laquelle on puisse faire un reproche légitime à la pêche aux cordes, car effectivement les pêcheurs emploient à cet usage presque la sixieme partie du poisson qu'ils peuvent vendre. Ce n'est cependant pas le plus grand inconvénient ; il consiste en ce qu'ils font une énorme consommation de petits poissons qui se trouvent aux pieds des parcs, & que les pêcheurs au filet cherchent à prendre pour les vendre aux cordiers. Il y a des appâts bien meilleurs les uns que les autres, & nous avons eu soin d'en faire la distinction.

808. IL est bon d'être prévenu que ce que nous disons dans l'article X, sur les saisons & les tems les plus favorables pour la pêche, ne doit être regardé, ainsi que tout ce qui est rapporté dans tout le premier chapitre, que comme des idées générales, qui seront étendues, particularisées, & même quelquefois modifiées, dans les endroits où nous traiterons des pêches particulieres aux différens poissons.

809. Nous prévenons, dans l'article XI, que nous ne nous sommes pas proposé de faire une énumération exacte de tous les bâtimens qui servent pour la pêche ; mais il nous a paru convenable d'en représenter un certain nombre, principalement de ceux qu'emploient plus communément les pêcheurs cordiers. Malgré les omissions que nous avons faites à dessein, cet article est considérable.

810. Nous devons encore faire l'aveu que nous avons souvent été obligés de

nous en rapporter à des charpentiers , même à des pêcheurs , pour les dimensions des bâtimens , barques & bateaux qui servent pour la pêche. Ainsi , quelques soins que nous ayons pris pour ne donner que des choses exactes , nous pourrions bien avoir commis quelques erreurs ; mais nous pouvons assurer qu'elles ne porteront point sur des choses importantes.

811. IL s'agit, dans l'article XII, des conventions que les pêcheurs font entr'eux. Il se fait de petites pêches où chacun travaille pour son compte : mais quand il s'agit des grandes pêches, il faut que plusieurs pêcheurs se réunissent , & que chacun fournisse une partie des ustensiles , ainsi que les bateaux. Presque toujours ces pêcheurs sont *à la part* ; c'est-à-dire , qu'entrant dans les frais ils partagent le profit suivant certaines conventions. Nous avons rapporté dans cet article celles qui sont les plus ordinaires.

812. VOILA ce que nous avons à dire dans le chapitre premier , où nous nous étions proposé de donner une idée générale de la pêche aux hains : on a déjà vu qu'elle se pratique de bien des façons différentes. Notre intention a été de les considérer en détail dans le chapitre second , page 81.

813. L'ORDRE le plus naturel que nous pouvions suivre dans ces détails, étoit de commencer par les manières de pêcher les plus communes. C'est pourquoi nous avons traité, dans l'article I, de la pêche à la ligne volante , qu'on appelle *à la canne* , parce qu'on attache la ligne au bout d'un bâton ou d'une perche , qui souvent est faite d'un roseau qu'on nomme en latin *canna* ; & aussi parce que quelquefois on ajuste cette perche de sorte qu'on peut s'en servir comme de canne pour la promenade.

814. NOUS avons expliqué fort en détail comment cette pêche se pratique dans les étangs , les rivières , au bord de la mer , & même en mer dans de petits bateaux. Nous avons aussi expliqué comment on tend au bord de l'eau ces fortes de cannes , en piquant en terre le bout de la perche , au lieu de la tenir à la main.

815. NOUS expliquons fort en détail , au §. 474 , comment on fait les perches & les cannes qui sont destinées pour cette pêche. Quoique nous ayons déjà dit beaucoup de choses sur les lignes dans le chapitre premier , on trouvera dans le §. 488 , des détails intéressans sur les lignes qu'on fait pour la pêche à la canne. Après ce que nous avons dit dans le chapitre premier sur les appâts & la façon d'amorcer les hains , il semblerait que la matière serait épuisée ; cependant on trouvera , dans le §. 518 , beaucoup de choses qui ont un rapport direct à la pêche à la canne, entr'autres sur les insectes factices, dont les Anglais font un grand usage.

816. TOUT étant ainsi disposé pour la pêche , il faut choisir un lieu commode , ou se le procurer ; c'est ce dont il s'agit dans le §. 592. Il est bon d'ex-

engager par des appâts qu'on nomme *appâts de fond*, les poissons à fréquenter les lieux où l'on se propose de pêcher. Nous en traitons dans le §. 596.

817. IL s'agit, dans le §. 605, d'indiquer les précautions que les pêcheurs peuvent prendre pour engager les poissons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu. Nous indiquons, dans le §. 614, comment on peut pêcher en se promenant.

818. DANS le §. 621 & suiv. nous indiquons la manière de pêcher à la canne avec des lignes dormantes, tendues au bord de l'eau. On pratique aussi la pêche à la perche au bord de la mer, comme nous l'indiquons §. 626. Et dans le §. 627, il s'agit de la pêche à la canne dans des bateaux.

819. NOUS avons indiqué dans l'article II les différentes façons de pêcher avec des lignes simples, sédentaires, ou dormantes, tant dans les rivières & les étangs, qu'à la mer; & cela a donné lieu à plusieurs paragraphes. Dans le §. 635, il s'agit des *bricoles*. Ce sont des lignes simples, plus ou moins longues, dont on attache un des bouts à un pieu, & l'autre porte un hain garni de son appât.

820. DANS le §. 646, nous disons comment on attache un nombre de petites lignes à la circonférence d'un cerceau.

821. DANS le §. 649, ces lignes sont attachées à un plomb qui reste fixe au fond de l'eau.

822. DANS le §. 653, ces lignes sont attachées aux branches d'une croix de fer qu'on descend au fond de la mer. Les Provençaux nomment cette pêche *la fourquette*.

823. DANS le §. 656, ces mêmes lignes sont attachées au bord d'un panier qu'on remplit de pierres, & qu'on descend à une grande profondeur en mer.

824. DANS le §. 657, nous avons décrit la pêche à l'archet; & dans le §. 659, une pêche singulière, qu'on nomme *potera* sur les côtes de Valence: elle sert à prendre des calamars avec des hains qui entourent un appât; les poissons qui veulent mordre à l'appât, se prennent aux hains qui n'en ont point.

825. ON fait en Provence cette même pêche pour les sèches, avec quelque différence. Le bas d'un cylindre de plomb est entouré d'hains, sur un ou deux rangs; & il y a une ligne au haut du cylindre. L'ayant rendu bien clair, on le frotte de quelque graisse, & on le jette dans un endroit que l'on présume être abondant en sèches. Attirées par la graisse, peut-être aussi par le leurre qui brille comme un poisson, elles vont fucer l'appât; & comme les pêcheurs tirent la ligne continuellement en haut & par secouffes, les hains entrent dans les jambes ou dans le corps des sèches, dont on devient ainsi maître sans beaucoup de peine.

326. SUIVANT toutes ces façons de pêcher, qui ont beaucoup de ressemblance entr'elles, on fait caler les hains au moyen d'un poids, & on les établit sur le fond. La pêche dont il s'agit dans l'article III, page 119, a cela de diffé-

rent, qu'on tend les hains à terre sur le sable, & l'on attend que l'eau de la marée les recouvre, & y conduise les poissons.

827. DANS le §. 662, on explique la manière de pêcher à la *petite cabliere*, qui consiste en une ligne simple, dont un bout porte un hain amorcé, & à l'autre est un caillou qu'on enfouit dans le sable.

828. DANS le §. 669, il s'agit des cordes dormantes & sédentaires, chargées de lignes ou de piles, & tendues sur le sable ou la greve.

829. DANS le §. 672, la maîtresse corde est enfouie dans le sable à la basse mer, & les lignes latérales sont seules apparentes; ainsi cette façon de pêcher produit le même effet que la *petite cabliere*.

830. DANS le §. 674, on n'enfouit point la maîtresse corde dans le sable; mais on attache à ses deux bouts deux grosses pierres: c'est pourquoi on la nomme *pêche à la grosse cabliere*.

831. DANS le §. 675, il s'agit d'une pêche qui ne diffère de la précédente, qu'en ce que la maîtresse corde est arrêtée sur la greve par de petits piquets qui font le même effet que les grosses cablières.

832. A toutes ces pêches, les hains sont posés sur le fond; & ce sont principalement les poissons plats que l'on y prend. Pour pêcher des poissons ronds, qui s'élevent davantage dans l'eau, on tend les cordes sur des piquets, comme nous l'expliquons dans le §. 678. Les pêcheurs nomment cette façon de pêcher, *la tente sur palots*.

833. NOUS parlons, dans le §. 684, d'une pêche usitée dans le Boulonnais, & qu'on nomme *corde de pied*; elle diffère peu des précédentes.

834. JUSQUES-LA nous n'avons parlé que des lignes sédentaires qu'on pose sur le rivage, ou qu'on tient fixes au fond de l'eau au moyen de plombs ou de cablières. Dans l'article IV, page 24, il s'agit des pêches qu'on fait avec des lignes qui sont chargées d'un plomb pour les faire entrer dans l'eau, mais qui ne restent point fixes en un endroit. Ces pêches peuvent se pratiquer également dans la Méditerranée & dans l'Océan. Cet article est divisé en plusieurs paragraphes.

835. DANS le §. 685, il s'agit de la pêche qui se fait avec une ligne simple, qu'on tient immédiatement à la main, & que pour cette raison l'on appelle en quelques endroits *pêche au doigt*.

836. NOUS décrivons, dans le §. 690, la pêche qu'on nomme *bolantin*, à la côte de Valence. Elle diffère peu de la précédente.

837. IL s'agit, dans le §. 691, de la pêche du germon, près de l'Isle-Dieu. Cette pêche diffère peu de celle de la morue, dont nous disons quelque chose dans le §. 692.

838. DANS le §. 696, nous parlons d'une pêche à peu près semblable, qu'on

pratique en plusieurs endroits, & particulièrement auprès de Bayonne, pour prendre des thons.

839. NOUS rapportons dans le §. 697, des pêches peu différentes, qui sont d'usage à Cette en Languedoc, à la Guadeloupe, & en Russie.

840. L'OBJET du §. 701, est une pêche que font les paysans voisins de la mer, en Chypre, avec de petits radeaux formés de tiges seches de fenouil, autour desquels ils attachent des lignes simples & des hains.

841. NOUS donnons, dans le §. 702, une pêche peu différente, qu'on pratique depuis Masulipatan jusqu'à Madras, avec des especes de ratz qu'on y nomme *catimarians*.

842. IL s'agit, dans le §. 704, de différentes petites pêches usitées dans les étangs de Cette en Languedoc, avec des corps flottans que le vent ou le courant portent au large.

843. DANS les endroits où il y a beaucoup de brochets, certains pêcheurs mettent un hain à l'extrémité d'une ligne; & à l'autre bout, ils attachent un morceau de bois qui flotte sur l'eau, & qu'ils nomment *quille*, parce qu'il est effectivement en cône comme une quille. On jette dans le lac de Joux, situé en Franche-Comté, au bord de la Suisse, & qui est très-spacieux, quelquefois une cinquantaine de ces hains, que l'on laisse flotter au gré du vent & du courant: après quoi l'on va avec un batelet chercher les quilles qui servent alors de signal; & on tire à bord celles dont la situation, plus ou moins perpendiculaire, dénote qu'il y a un poisson pris à l'appât; au lieu que les autres quilles flottent horizontalement.

844. ENFIN nous disons un mot, dans le §. 705, d'une pêche qu'on fait quelquefois pour se divertir, en occasionnant une espee de combat entre des canards & des brochets.

845. DANS le chapitre III, page 128, il est question des grandes pêches qu'on fait dans les rivières, les étangs, & à la mer, avec des cordes garnies de lignes & d'hains.

846. NOUS commençons par y donner une idée de la différence dont ces pêches sont susceptibles relativement à la profondeur où l'on établit les hains; car il y en a qu'on destine à prendre les poissons qui parcourent le fond de la mer; d'autres se tiennent constamment près de la superficie; enfin beaucoup plus nagent à divers degrés de profondeur. C'est une partie de notre art que de régler la pêche suivant les circonstances que nous détaillons en cet endroit. Attendu que l'on s'y conforme, soit le long des côtes, soit au large, & dans les eaux douces, comme à la mer, nous distribuons cette matière en plusieurs articles.

847. L'ARTICLE premier, page 130, concerne la pêche aux cordes, tant dans les eaux douces qu'en mer, à une petite distance des côtes. Nous le divi-

Tous en quatre parties, dont la première, page 130, traite de cette pêche, telle qu'on la fait avec des lignes dormantes dans les étangs ou dans les rivières.

848. LA seconde & la troisième parties regardent ces mêmes pêches par rapport à la mer; soit à une petite distance des côtes, soit entre les rochers.

849. ON voit, dans la quatrième partie, la manière dont elle se pratique dans quelques parages particuliers.

850. NOUS considérons, dans l'article II, page 133, les grandes pêches que l'on fait au large avec des cordes tendues ou par fond ou entre deux eaux. C'est pourquoi l'objet du §. 732 est la pêche où les cordes sont calées au fond de la mer. Outre les détails qui appartiennent à la distribution des cablières & des bouées, on y trouve la manière d'arranger les cordes dans des paniers pour les porter à la mer, & les attentions avec lesquelles les matelots tendent leurs cordes & les relevent.

851. DANS le §. 759, nous décrivons une grande pêche qu'on fait sur les côtes de l'Etat ecclésiastique, & que l'on y nomme *piélago*. Elle diffère peu de la pêche qu'on appelle *aux palangres* en Provence, & *pêche aux cordes* dans l'Océan; sur-tout de celle qu'on appelle *petite corde*.

852. DANS toutes les pêches dont nous venons de parler, la maîtresse corde est chargée de cailloux pour la faire caler à fond. Mais quand on veut prendre les poissons qui quittent le fond & qui s'approchent quelquefois de la surface de l'eau, on fait flotter les cordes, en y attachant, au lieu de cailloux & de cablières, des corcerons de liege. Cette pêche se nomme dans l'Océan, *la bélé*. Nous l'avons décrite dans l'article III, page 137.

853. ATTENDU que, quand on pêche ainsi entre des roches, on doit le faire avec certaines précautions, nous en avons traité expressément dans le §. 766 & suiv.

854. L'OBJET du §. 768 & suiv. est une pêche napolitaine, nommée *paranchuso*, qui a du rapport à la bélé, à peu près comme le piélago en a aux pêches par fond.

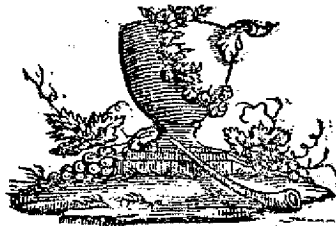
855. L'ARTICLE IV, page 139, concerne les pêches dans lesquelles on se sert de cordes qui s'étendent comme en diagonale depuis la surface de la mer jusqu'à son fond. Les empiles, au lieu de tenir à la maîtresse corde, n'ont de liaison avec elle que par le moyen, soit de morceaux de bois, soit de cercles de fil d'archal, auxquels elles sont attachées. C'est ce que nous détaillons dans trois parties. La première est occupée par la pêche qu'on nomme *trainer la balle*. On y voit des morceaux de bois appelés *baluettes*, distribués à plusieurs distances sur une maîtresse corde, & à l'extrémité de chacun desquels est une empile. Tout au bas de la maîtresse corde est un corps pesant, tel

qu'un boulet, destiné à la tenir toujours tendue. Cette pêche se fait sous voile : c'est pourquoi on la désigne par le terme de *traîner la balle*.

856. LE libouret est décrit dans la seconde partie. Dans cette pêche, la corde est terminée par un plomb qui porte sur le fond. Il n'y a qu'un morceau de bois qu'on nomme *avalette*, & qui est placé quatre à cinq pouces au-dessus du plomb. On attache à son extrémité plusieurs empiles. Cette pêche se fait à l'ancre.

857. DANS la troisième partie, nous parlons d'une pêche que les Basques appellent *le grand couple*. Ils attachent à l'extrémité de leur corde un morceau de fil de fer courbé en arc, qui porte un plomb : & aux deux bouts de ce fil de fer ils mettent plusieurs lignes fines, où sont attachés des hains. Comme on jette à la mer beaucoup de ces lignes qui sont de différentes longueurs, il en résulte de même que quand on pêche avec la balle, qu'il se présente des appâts aux poissons qui se trouvent à différentes profondeurs dans l'eau.

858. TEL est l'exposé sommaire de ce qui est traité dans le chapitre premier, où nous nous étions proposé de rapporter ce qui regarde la pêche aux hains. On voudra bien se rappeler que nous avons réservé pour l'histoire particulière des poissons, nombre de détails qui appartiennent aux diverses manières dont on les pêche.



EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA PREMIERE SECTION DU TRAITÉ GÉNÉRAL DES PÊCHES.

P L A N C H E I.

FIGURES 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, hains de différentes grandeurs, pour pêcher différentes espèces de poissons dans les rivières.

Figure 9, hain pour prendre de gros brochets, avec un empilage de laiton.

Figure 10, pièce de fil de fer, qui étant pliée, forme deux hains.

Figure 11, deux hains adossés l'un à l'autre.

Figure 12, gros hain dont on se sert sur le Grand-Banc pour la pêche de la morue. On y a joint son empilage & une portion de sa ligne.

Figures 13 & 14, deux sortes de hains usitées pour la pêche de la morue à l'isle de Terre-Neuve : les empilages sont à la française.

Figure 15, établi de l'ouvrier qui fabrique les hains.

A, le barbelet.

B, le chevalet, autrement nommé le rencontre du barbelet.

C, étau.

F, quarré formé par quatre tringles.

G, tablier cloué au bord de la table.

Figure 16, le barbelet vu plus en grand.

Figure 17, bloc à couper.

Figure 18, barbelet plus petit.

Figure 19, plane.

Figure 20, pléteux à main.

P L A N C H E II.

Figure 1, portion de bauffe, ou corde garnie d'un caillou qui la fait caler, pour la pêche des grosses raies.

Figure 2, hain à deux crocs, avec un empilage de cuivre & un leurre, pour la pêche du thon, lorsqu'on en rencontre dans les traversées, en allant à Terre-Neuve.

Figure 3, morceau de bois pour former le leurre.



P L A N C H E I I I.

Figure 1. AAKL, petit métier nommé *quarré*, qui sert à commettre des lignes ou piles, pour empiler les petits hains.

P L A N C H E I V.

Figure 1. E, pêcheur à la canne.

F, pêcheur qui a tendu des cannes au bord de l'eau, & qui va visiter s'il n'y a rien de pris.

G, pêcheur qui fait fautiller sa ligne à la surface de l'eau.

H, poisson pris à des lignes simples.

Figure 2., pêcheurs à la perche entre les rochers, au bord de la mer.

Figure 3. *a b*, perche longue de dix à douze pieds, & de quatre à cinq pouces de circonférence au bout *a*, & pas tout-à-fait un pouce à l'autre extrémité *b*.

u x, canne, ou perche plus propre, faite de bois des Indes, pour l'usage de la pêche.

d e, deux pièces d'une ligne, qu'il s'agit de réunir en une.

g h, plusieurs brins de fil de soie ou de crin, qu'il faut réunir pour former la ligne.

k k, morceau de plomb.

l l, flotte de liege.

m n, hains.

o, morceau de bois, sur lequel on peut divider la ligne, pour lui donner une longueur convenable.

p, trubleau, petit filet en forme de poche, pour faire passer dessous les poissons, quand ils commencent à sortir de l'eau.

q, maniere de ployer la ligne en entrelas, autour du pouce & du petit doigt, pour jeter l'hain lorsqu'on veut tendre des bricoles.

r, petit paquet de roseaux tenant lieu de liege.

s, petites fourchettes de bois pour tendre des bricoles.

A, poisson servant d'appât amorcé à un hain à deux crochets.

B, poisson amorcé par l'ouïe, à un hain à simple crochet.

C, la queue de l'hain passant par-dessous l'ouïe, & sortant par la bouche.

D, l'hain entrant par la bouche & sortant par l'anus.

P L A N C H E V.

Figures 1, 2, 3. Pièces de cordes, ou appelets de différentes grosseurs, garnies de lignes, hains, cailloux, empiles & corcerons de liege.

Figure 4, une ancre,

Figure 6, bouées de liege, faites en barriques, avec leurs cordes.

Figure 7, cablière & plomb de fonde.

Figure 8. A, B, C, D, E, différens crocs & harpons.

Figure 9, Cateniere que l'on traîne pour trouver au fond de l'eau un appelet qui y est resté.

Figure 11, grapin pour le même usage.

Figure 12, flotte de liege.

Figure 14, croissant qui sert à couper les longues herbes qui pourraient incommoder.

Figure 15, serpe pour couper les branches d'arbre, le long des étangs & rivières.

Figure 16, bateau picard, mis ici pour faire connaître le nom & les différentes parties de ces petits bâtimens.

P L A N C H E V I.

Figures 1, 2, 3, 4, 5, pêcheurs qui tendent, de basse mer, sur le sable, des petites cablières & des bauffes chargées d'hains.

Figure 6, manière d'ajuster des hains à la circonférence d'un cercle.

Figure 7, hains ajustés à un plomb.

Figure 8, hains ajustés à un panier.

Figure 9, hains ajustés à une croix.

Figure 10, hains ajustés à un leurre.

Figure 11,

Figure 12,

Figure 13,

Figure 21, cylindre de plomb, simple leurre.

Figure 22, quille de bois destinée à flotter sur l'eau.

Figure 23, petit métier pour commettre les fils d'une ligne.

Figures 24, 25, 26, trois lignes avec des appâts factices à l'anglaise.

Figures 27, 28, 29, 30, appâts factices à l'anglaise.

P L A N C H E V I I.

Figure 1, pêcheurs qui mettent à l'eau leurs appelets, cordés ou palangres.

Figure 2, pêcheurs qui retirent leurs appelets, & les rangent dans des paniers.

Figure 3, pêche au grand couple. On voit dans l'épaisseur de l'eau, comment les appelets s'y distribuent.

S E C O N D E S E C T I O N.

*DES FILETS, ET DES DIFFÉRENTES FAÇONS DE LES
EMPLOYER POUR PLUSIEURS SORTES DE PÊCHES.*

I N T R O D U C T I O N.

1. **O**N a pu appercevoir dans la section précédente, & on le sentira encore mieux par ce que nous rapporterons dans la suite, que les pêcheurs se livrent à des travaux très-pénibles, & qu'ils s'exposent à de grands dangers, pour fournir des alimens à ceux qui, occupés d'autres objets, se nourrissent en partie des produits de la pêche, sans avoir presque aucune idée des peines qu'il faut se donner pour prendre les poissons qu'on sert sur leurs tables. Mais d'un autre côté, ce sont les consommateurs qui subviennent, par l'achat du poisson, à la subsistance des pêcheurs & aux grands frais de la pêche; car celles qui se font aux filets, exigent sur-tout des dépenses considérables. Le luxe des gens opulens tourne donc très-efficacement au profit des pêcheurs, puisque de beaux turbots, des poules de mer, des rougets, que l'on paie fort cher, se prennent aussi aisément que des chiens de mer qui se vendent un très-vil prix.

2. **N**OUS avons fait voir, dans la première section, comment les pêcheurs ont su profiter de la voracité des poissons pour les engager par des appâts à saisir un crochet de fer, dont ils ne pouvaient ensuite se débarrasser. La sorte de pêche dont nous allons parler, a eu probablement une autre origine.

3. **I**L est assez naturel de croire que ceux qui habitaient les bords des rivières & de la mer, appercevant un nombre de poissons rassemblés en un endroit, ont essayé de les couvrir avec des paniers, pour les empêcher de se disperser; ou bien ils ont essayé de passer ces paniers en-dessous, afin d'enlever les poissons hors de l'eau; ou encore ils ont tenté de les renfermer par des toiles, ou d'autres tissus équivalens, pour les tirer à terre. Il paraît assez probable que ces industries, fort grossières dans leur origine, & qui se présentent assez naturellement à l'esprit, ont pu faire naître l'idée des différentes espèces de filets qu'on emploie pour la pêche: car on se fera bientôt apperçu que l'eau passant difficilement par des tissus serrés, il fallait en avoir d'autres plus lâches, & dont les fils fussent plus ou moins écartés. Cette idée a dû conduire à celle des filets. Une fois que les rets ont été imaginés, on en a fait de bien des formes diffé-

rentes. Les uns, en maniere de chausse, font propres à arrêter les poissons qui suivent le cours de l'eau ; d'autres en nappe retiennent le poisson, de ce genre sont les *saines* ; d'autres aussi en nappe sont formés de mailles tellement proportionnées à la grosseur des poissons, qu'une fois engagés par la tête, ils ne peuvent s'échapper ; tels sont les *manets* (1) : d'autres qu'on nomme *tramaux*, sont formés de trois nappes, dont les mailles ont différentes ouvertures ; & ceux-ci prennent tous les poissons qui se présentent, de quelque grosseur qu'ils soient. On a ensuite imaginé de former avec ces différentes especes de filets, de grandes encôintes, lesquelles retiennent le poisson qui y est entré avec l'eau de la mer : c'est ce qu'on appelle des *parcs*. Non content de pratiquer ces industries au bord de l'eau, on a imaginé des moyens d'aller chercher les poissons avec des rets fort loin de la côte, & même à une grande profondeur.

(1) Il paraît que l'auteur ne détermine pas assez la différence qu'il y a entre les *saines* & les *manets*. L'introduction qui est à la tête du chapitre IV de cette section, semble supposer que cette différence ne consiste que dans la grandeur des mailles. Les *saines* ont des mailles d'une forme arbitraire, mais plus serrées. Les *manets* ont des mailles proportionnées à la grosseur des poissons que l'on peut attraper par ce moyen. Les uns & les autres appartiennent à la classe des grands filets que l'on traîne. On s'en sert aussi sur les côtes, & dans les parcs, où ils sont fixés.

Dans le nord & sur les mers & les grands fleuves d'Allemagne, on connaît trois sortes de grands filets qui se traînent : 1°. *Garn*, en français *saines* & *manets*. 2°. *Wathen*, en français *sainettes*. 3°. *Schleppfacke*, en français *dragues*.

On appelle *Garn*, toutes les sortes de grands filets qui se traînent dans l'eau, & qui sont faits en forme de sacs. Leur grandeur varie beaucoup. Il y en a qui ont 50, 60, 80 aunes de large, & au-delà. Les *saines*, *Fliesgarnen*, dont on se sert sur le Rhin, sont très-grands. On y réunit six à huit filets de 50 aunes chacun, dont les mailles sont fort larges.

Les filets, *Garn*, portent à chaque extrémité une *masse*, en allemand, *Keule*. C'est une piece de bois, au milieu de la

quelle on a attaché une brique. Au moyen d'une corde, on traîne ce filet dans les courans les plus profonds des grands fleuves. Douze ou seize hommes, partagés en deux bateaux, le font avancer, & l'on y peut trouver à la fois au-delà 120 quintaux de poisson. Ordinairement ces filets n'ont pas de sac vers le milieu, parce que cette partie serait bientôt déchirée, & que d'ailleurs elle épouvante le poisson. Cependant on en voit qui ont cette figure. Quelle que soit cette différence entre les filets appelés en français *saines* & *manets*, il est certain, suivant M. Schreber, que les Allemands n'ont que le mot de *Garn* pour les désigner.

La *sainette*, *Wathen*, est en Allemagne un petit filet de douze à quinze aunes de Drefde, garni de perches par les deux bouts. Les pêcheurs le traînent dans les petites rivieres & dans les étangs, sans avoir besoin pour cela de bateaux.

Les *dragues*, *Schleppfacke*, ont un long sac, qui se termine en pointe. Deux hommes, placés de part & d'autre sur les bords du fleuve, les traînent au moyen d'une corde. Si la riviere est trop large, on attache les cordes aux deux bouts d'un bateau, que l'on fait avancer obliquement. On les emploie pour pêcher dans les endroits profonds ; & pour que le sac aille au fond, il porte une pierre par en-bas.

4. NOUS n'insisterons pas davantage sur toutes les industries, plus ingénieuses les unes que les autres, qui ont successivement été imaginées pour étendre la pêche avec les filets. Le peu que nous venons d'indiquer offre un vaste tableau & des objets très-intéressans, qui doivent faire le sujet de cette seconde section, laquelle sera divisée en plusieurs chapitres.

5. DANS le premier, nous traiterons de la fabrique des filets. Nous y détaillerons les différentes especes qui sont en usage, & les préparations qu'on leur donne pour en prolonger la durée.

6. ON verra décrites dans le second toutes (2) les pêches qui se font au bord des rivières, des étangs & de la mer, ou à une petite distance du rivage.

7. DANS le troisieme (3), il s'agira des pêches en pleine mer, & à une grande profondeur dans l'eau.

8. CETTE marche nous mettra en état de commencer par les pêches les plus simples, qui serviront en quelque sorte d'introduction aux pêches plus composées & plus considérables.

C H A P I T R E P R E M I E R.

Des filets, de leur fabrique, de leur entretien, & leurs différentes especes.

9. LES filets qu'on emploie dans nos mers sont faits généralement avec de bon fil retors, du meilleur brin de chanvre ou de lin. Cependant on fait en

(2) Le titre de ce second chapitre promet moins que ce que l'auteur dit ici. Il traite de *plusieurs pêches au filet, qui se font sur le rivage, ou dans un bateau, à une petite distance du bord de l'eau.*

(3) L'auteur s'est aperçu, dans la suite de son travail, qu'il ne devait pas s'astreindre à renfermer dans trois chapitres tout ce qu'il avait à dire sur les pêches au filet. Il a donc changé l'ordre qu'il avait d'abord adopté. Le troisieme chapitre traite des pêches qu'on fait sur le rivage, ou à une petite distance du rivage; avec des filets scendants, en forme de manche, qu'on nomme *guideaux, verveux, &c.*

CHAPITRE IV. Des tentes, ou étentes, à la basse eau sur piquets.

CHAPITRE V. Pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées parcs, au moyen desquels on retient le poisson qui, après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.

CHAPITRE VI. Des pêches que l'on fait au bord de la mer, ou à une distance plus ou moins grande du rivage, avec des filets flottés & lestés.

CHAPITRE VII. Des pêches qui se font à la traîne, avec des filets à manche, & qu'on peut comprendre sous le terme générale de *drogue.*

CHAPITRE VIII. De quelques pêches qui se pratiquent sur les bords de la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, tendus à la mer.

Provence quelques gros filets avec de l'auffe (4), & les Groënländais avec des barbes de baleine (5), ou des nerfs de daim. Lionel Wafer dit auffi que les Indiens de l'iftme de l'Amérique pêchent avec de grands filets d'écorce de mahot, &c. Nous aurons occasion de parler ailleurs de ces cas particuliers. Il ne s'agit ici que de ce qui se pratique le plus communément.

10. QUELQUES pêcheurs établis dans les villages, sement un champ en chanvre : ils font la récolte du chanvre ; ils le rouiffent , le teillent, le fêracent eux-mêmes , & se difpenfent par-là d'en acheter. Mais ces travaux s'associent difficilement avec les occupations continuelles de la pêche , & ils font absolument impraticables pour les pêcheurs qui habitent les villes. Ainfi les pêcheurs fort occupés de leur métier achètent au marché la filaffe toute préparée ; & quand ils ont une nombreufe famille, les femmes & les filles s'occupent à la filer. Mais comme la fabrique des filets exige beaucoup de main-d'œuvre , & qu'on peut pour un écu de fil faire une étendue de filets qui coûterait 12 livres , les pêcheurs , pour peu que leur famille foit nombreufe , travaillent eux-mêmes leurs filets ; les femmes & les filles retordent le fil , & même aident aux hommes à lacer ou mailler les filets , étant au moins auffi habiles qu'eux à cette forte de travail.

11. CEUX qui n'ont point de famille font obligés d'acheter leurs filets , & c'est pour eux une dépense confidérable. Ceux même qui la fupportent , ne font pas difpensés de favoir mailler , ne fût-ce que pour rétablir les filets qui ont fouffert quelques dommages ; car ils seraient épuifés en frais , s'ils étaient perpétuellement obligés de payer ces fortes de r'habillages , que les pêcheurs qui favent mailler font , ainfi que leurs femmes , dans les intervalles de tems qui ne font pas propres à la pêche.

12. QUOIQUE nous ayons prouvé , dans *l'art de la corderie* (6) , que les chanvres du nord bien choifis font des cordes plus fortes que la plupart de ceux du royaume, les pêcheurs préfèrent ceux de France (7) , & je crois qu'ils ont raifon , parce que nos chanvres font durs & ligneux. Cette qualité , qui eft un défaut pour des cordes , fait qu'en général ils pourriffent moins promptement que les chanvres doux du nord , qui font des cordes plus fortes.

(4) *STIPA tenaciffima* ; LINN. Voyez ce que j'en ai dit dans le troifieme volume de cette édition , p. 504 , *art du cordonnier* , note 4.

(5) Cette forte de filets vaut mieux que ceux de chanvre. On les fait avec de longues bandes de barbes de baleine , coupées

fort étroites & fort minces. Voyez Anderson , *mémoires fur l'Islande*.

(6) Il n'est pas encore publié dans cette édition augmentée.

(7) En Allemagne , les pêcheurs préfèrent les chanvres du Rhin.



ARTICLE PREMIER.

Idee générale des diverses especes de filets.

13. LES pêcheurs ne font point les cordages qui leur sont nécessaires ; ils les achètent des cordiers, qui les leur vendent au poids.

14. LA filasse & le fil s'achètent aux marchés, à la livre, & à différens prix, suivant la finesse & la qualité de l'un & de l'autre. Il y a des pêcheurs âgés ou infirmes, qui s'occupent avec leur famille à faire des filets qu'ils vendent à l'aune, & dont le prix varie suivant la nature du fil, la grandeur des mailles, & la chute du filet. Par exemple, les saines pour le hareng sont les plus chères, non seulement à cause de leur hauteur, mais encore parce que les mailles sont fort serrées & en grand nombre (8) ; ce qui fait qu'un habile laceur ne peut en faire par jour que huit à neuf aunes. Au contraire, un bon ouvrier peut faire douze à quinze aunes de manets qui servent pour la pêche du maquereau, dont cependant les pièces ont quarante-deux à quarante-quatre mailles de chute.

15. LES rets dont nous venons de parler, & plusieurs dont il sera question dans la suite, sont de simples nappes (9), mais qui diffèrent assez considérablement entr'elles. Les unes, ayant les mailles fort petites, retiennent le poisson à peu près comme le ferait une toile claire ; d'autres, qui sont destinées à prendre spécialement une espèce de poisson, doivent avoir leurs mailles tellement proportionnées à la grosseur ordinaire de cette espèce de poisson, que la tête qui est plus menue que le corps entre dans les mailles pendant que le corps n'y peut passer : alors le poisson qui a engagé sa tête dans une maille, ne peut la franchir, à cause de la grosseur de son corps ; & il ne lui est pas possible de se dégager en reculant, parce que les fils du rets s'engagent dans ses ouïes. Si les mailles de ces filets sont trop petites, les poissons rebrouffent chemin avant que d'avoir engagé leur tête jusqu'au-delà des ouïes ; & si elles étaient trop larges, les poissons les franchiraient & passeraient au travers.

16. IL y a des filets plus composés, qu'on nomme *tremails* ou *tramaux* (*pl. I, fig. 1*), parce qu'ils sont formés de trois nappes ou rets posés les uns sur les autres ; ce qui forme trois mailles qui se recouvrent.

17. LES deux rets A (*pl. I, fig. 3*), qui renferment le troisième B, qu'on voit placé entre deux, sont formés de gros fils très-forts, & les mailles en sont grandes ; on les appelle volontiers *hamaux* ou *aumés*. Les mailles des

(8) On les fait, pour la plupart, de grosse soie de Perse, parce qu'ils sont plus forts & qu'ils peuvent durer trois ans. Anderson, *mémoires sur l'Islande*.

(9) En allemand, *Wände*, parois. On les nomme ainsi, parce qu'on les étend devant ces poissons qui marchent par troupes.

hamaux, de la drege, par exemple, ont de grandeur neuf pouces en quaré (10). Comme les hamaux qu'on emploie en mer n'ont souvent que quatre mailles de châte, un bon laceur en peut faire 150 aunes par jour.

18. LE rets qu'on voit entre les deux hamaux (*pl. I, fig. 1*), se nomme la *nappe* ou la *toile*, ou encore la *flue*. Il est fait avec du fil très-délié, ce qui n'est sujet à aucun inconvénient, parce que la flue est soutenue par les fils des hamaux qui, comme nous l'avons dit, sont très-forts, ainsi qu'on le voit dans la *planche I, figure 1*.

19. LES pièces de flue ont les mailles beaucoup plus ferrées que les hamaux, puisqu'au lieu de quatre mailles de châte, elles en ont quarante-deux; & pour cette raison, le meilleur ouvrier n'en peut faire que douze à quinze aunes par jour. Il est vrai que la flue doit avoir un peu plus d'étendue que les hamaux, pour qu'elle soit toujours flottante entre deux: on en appercevra la raison, si l'on fait attention que quand on se sert de ce filet, les poissons ne s'y maillent point comme quand on emploie les manets; ceux qui donnent dans la flue lui font faire une bourse entre les grandes mailles des hamaux; en se débattant ils tombent dans cette bourse, ils s'enveloppent du filet, & ne peuvent s'échapper. L'avantage de ce filet est, qu'il s'y prend des poissons de grosseurs fort différentes, & qu'ils sont également arrêtés, de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

20. OUTRE les deux especes de filets dont je viens de parler, qui sont en nappe, il y en a qui forment un sac conique: on leur donne sur les rivières plusieurs noms, entr'autres, celui de *verveux* (11). Ceux qui servent à la mer s'appellent *sacs* ou *caches*, *queues*, *manches* (12), &c. Je donne pour exemple un verveux: ces filets, à la forme près, sont maillés comme les *saines*.

21. IL y a bien des sortes de filets dans les trois genres dont nous venons de donner une idée; & nous comptons en parler fort en détail, lorsque nous traiterons des pêchés où l'on en fait usage. Mais il faut présentement passer à la fabrique des filets.

A R T I C L E S E C O N D.

De la fabrication des filets.

22. QUOIQU'ON fasse certains filets avec des fils très-fins, on n'y emploie

(10) Ces filets à trois nappes sont inconnus en Saxe; mais sur le Rhin on en fait usage, & ils s'appellent *Salmgarne*, parce qu'on s'en sert pour la pêche du saumon. Les nappes extérieures sont appelées *Le-dermaschen*. Il est assez ordinaire que les saumons, qui y sont arrêtés par les ouies,

soient étouffés, enforte qu'on les en retire morts.

(11) En allemand, *Garnsäcke*.

(12) Les sacs, en Allemagne, *Säcke*, n'ont pas toutes les dénominations que leur donnent les pêcheurs français.

presque

presque jamais des fils simples : pour que ces filets se soutiennent & qu'ils durent, ils doivent être faits avec du fil retors. Il faut donc que les fileuses achètent de bonne filasse, bien fine, bien épurée de chenévottes, qui soit forte, bien mûre, & point trop rouie : elles doivent la filer de différentes grosseurs, suivant l'espece de filet qu'on se propose de faire. Que la filasse soit filée au fuseau, ou au rouet, il n'importe, pourvu que le fil soit bien uni, & suffisamment tors, sans l'être trop ; car un fil trop tors n'a presque pas de force. Ce sont aussi les femmes qui retordent & doublent le fil qui doit être employé pour le corps du filet. Mais les pêcheurs ont besoin de lignes, ou petites cordes de huit pouces, ou d'un pied de longueur au plus, pour lesquelles le fil doit être retors en quatre. Ces petites ficelles, que sur plusieurs côtes les pêcheurs nomment *ainards* (13), leur servent à attacher la tête du filet sur une corde qui forme une bordure, ou, en terme de marine, une *ralingue* (14). Les saines & les manets en ont sur-tout besoin.

23. CE sont ordinairement les hommes qui font ces ainards, avec une espece de rouet, à peu près le même, mais plus grand que celui que nous avons décrit dans la premiere édition. Ce rouet (*pl. I, fig. 2*) est formé par une roue A, qui est fixée solidement & horizontalement dans un mur par un fort étrier de fer *bb*. Une petite manivelle *c*, sert à faire tourner cette roue, dont la circonférence est enveloppée de deux cordes : chacune fait tourner une molette ; on attache au crochet de chaque molette un fil retors ; & les deux fils *e* s'unissent à un crochet qui tient au plomb *f*. A mesure qu'on tord les fils *e*, ils se roulent l'un sur l'autre, & le plomb *f* monte proportionnellement.

24. IL n'est pas hors de propos de faire remarquer qu'il y a une grande différence entre les fils simplement doublés & retors par les femmes, & ceux qui sont commis par l'homme (*pl. I, fig. 2*). Les femmes roulent l'un sur l'autre les deux fils qu'elles ont soin de tenir mouillés, les deux pelottes étant dans un vase rempli d'eau. Ces deux fils venant à se dessécher dans cette position, restent un peu adhérens entre eux, quoiqu'il n'y ait point de force expresse qui les engage à se rouler l'un sur l'autre.

25. IL n'en est pas de même des fils que commet l'homme (*fig. 2*). Comme il imprime un tortillement à chaque fil *e*, ils font effort pour se détordre : en conséquence ils se roulent l'un sur l'autre ; & il faut une force plus considérable pour désunir ces fils commis, que ceux qui ont été simplement retors.

26. LE carré représenté sur la *planche III* de la premiere section, les rouets des cordiers, & ceux qu'emploient les ouvrières qui font des cordon-

(13) En allemand, *Schnuren*.

(14) En allemand, *Saumtau*.

nets de soie, fournissent des moyens bien plus expéditifs de commettre ensemble plusieurs fils, que la petite machine que je viens de décrire ; mais j'ai cru ne devoir pas négliger d'en parler, d'autant que dans plusieurs ports elle est d'un usage assez commun.

27. LES pêcheurs ont encore besoin de ganse fine, qu'on nomme sur la côte de Normandie *warretée*, pour joindre ensemble plusieurs pieces de rets qui doivent former par leur réunion une piece complete de faine ou de manet. Mais ils n'ont pas coutume de les faire ; ils les achètent des cordiers.

28. IL faut donc que ceux qui veulent faire des filets, soient pourvus de fil retors de différentes grosseurs, ainsi que de plusieurs sortes de lignes ou ficelles : il leur faut de plus quelques outils ; nous en parlerons dans un instant.

De la meilleure maniere de constater la grandeur des mailles.

29. LES filets ne doivent pas avoir tous une même grandeur de maille. Nos lecteurs en ont déjà apperçu quelques raisons dans le peu que nous avons dit des saines, des manets, & des traux. Mais on a jugé qu'il était important à la conservation du poisson qui peuple la mer, de fixer l'ouverture des mailles que devait avoir chaque espece de filet. Il n'est pas aisé de mesurer exactement en pouces & lignes l'ouverture des mailles : aussi les pêcheurs ne suivent-ils pas cette méthode. Ceux des ports du Ponant comptent combien il y a de nœuds au pied, ou à la brassé : & ceux de la Méditerranée disent qu'il y a tant d'*ourdes* au pan ou à la brassé ; ce qui revient au même. La différence consiste dans la diversité des mesures & des expressions. Dans les ports de l'Océan, le *pied* est de douze pouces, & la *brassé* est de cinq pieds. Dans les ports de la Méditerranée, le *pan* est de neuf pouces, & la *brassé* de sept pans & demi. Ainsi, par exemple (*pl. I, fig. 5*), un filet de huit ourdes au pan, est celui dont huit nœuds font la longueur d'un pan, ou de neuf pouces.

30. CETTE façon de mesurer la grandeur des mailles par le nombre des nœuds ou ourdes, est commode : mais elle n'est pas sûre ; car en supposant que la grandeur soit telle qu'on l'exige au sortir des mains de l'ouvrier, elle change considérablement lorsque le filet a servi, ou même quand il sort de la teinture ou du tan : les fils se détordent, ils se crispent, ils augmentent de grosseur ; ce qui diminue considérablement l'ouverture des mailles. Cette réflexion a fait proposer d'établir la grandeur des mailles sur le diamètre des moules qui servent à les travailler. On verra dans la suite, que les moules pour les petites mailles sont des morceaux de bois arrondis, & qu'il y en a de plats pour les grandes mailles.

31. L'ORDONNANCE de 1681 a fixé la grandeur des mailles pour toutes les especes de filets, & a ordonné qu'il serait déposé au greffe, des amirautés, des échantillons de toutes ces especes, pour avoir sous les yeux un objet de com-

paraïsson. Mais cette ordonnance mettrait les juges en droit de faire brûler tous les filets ; car en supposant qu'un filet neuf aurait été conforme à l'ordonnance, il ne se ferait plus trouvé tel après avoir servi, pour les raisons qui ont été rapportées plus haut. Quelques-uns ont cru qu'il eût été mieux de fixer les dimensions des moules, & d'en conserver aux greffes des amirautés, non-seulement des modeles exacts, mais de plus des étalons, qui seraient des trous percés dans des plaques de cuivre, au moyen desquels on connaîtrait exactement & facilement si les moules qu'emploient les mailleurs sont conformes à l'ordonnance. Mais ce moyen ne mettrait en état d'exercer la police que chez les ouvriers mailleurs, puisque les mailles changent d'étendue par le service. Ce n'est pas tout : la diminution des mailles devient encore plus ou moins considérable, suivant la grosseur du fil qu'on a employé pour les faire ; d'où l'on peut conclure que, quelques précautions qu'on prenne pour fixer les dimensions des moules, les pêcheurs mal intentionnés auront un moyen d'é luder la loi : car si l'on veut mesurer les mailles d'un filet qui aura servi, les pêcheurs crieront avec fondement à l'injustice, assurant que leur filet neuf était conforme à l'ordonnance ; & si l'on fixe la grandeur des mailles par la grosseur des moules, ils parviendront à rendre en peu de tems les mailles plus serrées, en employant du fil un peu plus gros. D'où il suit que, si l'on prenait le parti de fixer la grandeur des mailles par les moules, il faudrait en même tems spécifier de quel fil on se servirait : ce qui n'est pas aisé à vérifier, d'autant qu'il y a des fils qui se gonflent plus à l'eau que d'autres.

32. ON s'est donc beaucoup attaché, dans les différens réglemens qu'on a faits relativement aux pêches, à fixer la grandeur des mailles des diverses especes de filets. Mais entre les inconvéniens dont nous venons de parler, je ne fais pas si l'on a fait attention que, quand on traîne le filet obliquement au courant, ou sur le sable, les fils se rapprochent, les mailles s'allongent, & elles diminuent tellement, que celles sur-tout des chauffes se ferment presque entièrement : en ce cas, l'exacte dimension des mailles ne serait utile que pour les filets qui seraient bien tendus, & qu'on opposerait perpendiculairement au courant ; & ces circonstances sont assez rares. Quoi qu'il en soit, en détaillant les divers ustensiles dont se servent les mailleurs, nous donnerons à peu près les dimensions des moules qu'on emploie pour les différentes sortes de filets.

Des différens petits instrumens qui servent à lacer ou mailler les filets.

33. LES filets sont d'un tissu trop lâche pour que les fils puissent se maintenir dans la situation réciproque qu'ils doivent avoir par leur seul entrelacement ; il a été nécessaire d'arrêter les fils les uns aux autres, en faisant des nœuds dans tous les endroits où ils se croisent ; & il faut que toutes les mailles d'un

filet soient d'une grandeur déterminée. Voici les outils qui sont nécessaires pour ce travail.

34. DES *ciseaux* de moyenne grandeur. Ordinairement les pêcheurs les prennent ronds par l'extrémité des lames, afin de pouvoir les porter dans leurs poches sans étui, & sans courir risque de se blesser.

35. DES *aiguilles* de différentes grandeurs (*pl. I*). Celle de la *figure 3* a neuf pouces de long sur deux lignes d'épaisseur. Quelques-unes sont longues de treize à quatorze pouces. Cette aiguille (*figure 3*) sert pour lacer. L'autre (*fig. 4*), qui n'a que six à sept pouces de longueur, sert pour réparer ou ramender les filets fins, & aussi pour travailler les filets qu'on fait avec du fil très-délié. On fait ordinairement les uns & les autres, d'un bois léger; tel que le coudrier, le fusain, le saule, le peuplier. Elles se terminent en pointe par un bout *g*, où elles forment un angle aigu: il faut que sa pointe soit mouffée, & que toutes les parties de l'aiguille soient arrondies, pour qu'il n'y ait point d'arêtes qui endommagent le fil. Ces aiguilles sont évuidées à jour en *ig*, dans une longueur de deux pouces & demi ou trois pouces, suivant la grandeur des aiguilles; & l'on ménage au milieu de cette partie évuidée, une baguette *cd*, qui ne s'étend pas jusqu'au haut. Beaucoup de pêcheurs la nomment *languette* (15). Quelquefois on la forme avec une broche de fer.

36. L'EXTRÉMITÉ *b* de l'aiguille, opposée à la pointe, est fourchue ou entaillée d'environ un quart de pouce: cette partie *b* s'appelle la *coche* ou le *talon*.

37. ON charge, emplit ou couvre les aiguilles avec du fil: tous ces termes sont synonymes. Pour cela, on prend un peloton, ou, en terme de laceur, un *lisseau* de fil *g* (*fig. 5*): on met un bout *F* du fil sur l'aiguille (*fig. 3*); on pose le pouce dessus; & tenant le reste du fil *h* avec la main droite, on le passe par-dessus la pointe de la languette dans l'espace *CD*, pour lui faire faire deux tours au pied de la languette; puis on conduit le fil dans la coche *B*, on le remonte sur la partie antérieure de l'aiguille, on le fait passer autour de la languette, de là dans l'entaille du talon; & on le remonte le long de la face postérieure de l'aiguille: ce que l'on continue jusqu'à ce que l'aiguille soit entièrement chargée, comme l'est celle *BE* (*fig. 5*).

38. POUR faire passer aisément le fil autour de la languette, on appuie avec le pouce sur cette languette, afin qu'elle déborde l'aiguille par-derrrière; ensuite on appuie avec le doigt index sur la même aiguille, pour la faire sortir

(15) Les pêcheurs allemands la nomment aussi *Zunge*. Elle est faite du même morceau de bois que le reste de l'instrument. Le meilleur bois est le fusain, en allemand, *Spillbaum*, en lat. *evonymus*. La coche ou

le talon de l'aiguille s'appelle en allemand *die Gabel*. Charger l'aiguille, c'est, en termes de pêcheurs allemands, *die Nadel auffäden*. Le lisseau s'appelle *Knaut*.

du côté de la face antérieure (16) : & de cette façon , lorsqu'on en a contracté l'habitude , on charge l'aiguille très-promptement & avec facilité.

39. QUELQUES-UNS trouvent plus commode de tourner l'aiguille dans la main gauche , plutôt que de remonter le fil tantôt par-devant & tantôt par-derrrière l'aiguille (17).

40. LA *figure 6* est une autre sorte d'aiguille , qui sert ordinairement pour r'habiller (18). On introduit le fil entre les ferres *a* & *b* ; & ces aiguilles servent comme les autres , qui cependant sont préférables , parce que l'extrémité *g* (*fig. 3*) est moins sujette à s'accrocher dans les fils , que les ferres *a b* de l'aiguille (*fig. 6*).

41. LA *figure 7* est un morceau de bois qui porte à chacun de ses bouts *a* & *b* un crochet : on le nomme *valet*. Quelques mailleurs s'en servent pour tenir le filet tendu. Pour cela , on passe un des crochets dans une maille ; & l'autre , ou dans quelqu'autre maille du filet , ou dans quelque crochet ou corde qui se trouve à portée de celui qui travaille.

42. AFIN que les mailles soient d'une grandeur uniforme , on les travaille sur un morceau de bois rond ou plat , qu'on appelle *moule* (19).

43. POUR faire les mailles qui ont peu d'ouverture , on se sert de moules cylindriques (*fig. 8*) , ou d'une petite regle de bois (*fig. 9*). Si les mailles sont grandes , comme celles des hamaux , par exemple , les moules cylindriques seraient trop gros pour être tenus entre les doigts : c'est pourquoi on les fait avec une petite planche (*fig. 16* ou *17*) , qui a aux bouts *a* & *b* un ou deux petits talons pour empêcher le fil de couler sur le bout de ces moules : car le fil qui doit faire la maille enveloppe ici le moule suivant la longueur , ainsi que l'indiquent les lignes ponctuées. Ces sortes de moules ne doivent avoir que trois à quatre lignes d'épaisseur , & être faits d'un bois fort léger , parce qu'il faut les tenir entre le pouce & le doigt index de la main gauche.

44. LES moules les plus grands , sur les côtes de Normandie & de Picardie , sont destinés à faire les hamaux de la drege ; ils ont neuf pouces de longueur , non compris les talons. On verra dans la suite , qu'il y en a de beaucoup plus grands. Les moules pour les soles ont sept pouces de longueur totale , & six pouces un quart sans comprendre les talons. Si l'on a une idée de ces moules & de leur usage , on concevra que le pourtour du moule donne l'ouverture de la maille de ces sortes de filets , qui est égale à deux fois la longueur du moule.

(16) Dans bien des provinces du nord , les pêcheurs se servent du pouce , pour appuyer sur l'aiguille & la faire sortir du côté de la face antérieure.

(17) C'est la méthode des Allemands.

(18) En allemand , *ausbüßcn*. Les aiguil-

les à r'habiller , en allemand , *Ausbüß-Nadeln* , ne sont que des morceaux de bois , larges comme la main , avec une fente dans le milieu , pour y passer le fil.

(19) En allemand , *Strickestock* , ou *Strickeholz*.

45. LE moule cylindrique (*fig. 8*) qui sert pour faire les mailles de la flue de la drege, a sept ou huit lignes de diametre; celui pour les mailles des manets hors la manche, dont le fil est plus gros que dans la manche, a douze lignes de diametre. Celui qui sert pour les manets dans la manche, a onze lignes de diametre. Celui qui fixe les mailles pour la drege de la vive, qui est permise en Normandie pendant le carême, & dont le tissu est très-délié, a huit lignes deux tiers de diametre. Celui qui sert à faire les mailles pour la pêche du hareng à Yermuth, & dont le fil est plus gros que pour la pêche dans la Manche, a huit lignes un tiers de diametre. Celui qui sert pour faire les filets destinés à la même pêche auprès des côtes, a huit lignes de diametre: & celui qui sert pour faire de petites saines très-légères, dont les mailles sont fort petites, & qu'on nomme *warnettes* en Normandie, n'a que sept lignes ou sept lignes & demie de diametre.

46. LES bouteux sont du nombre des rets les plus ferrés. Leurs mailles sont faites sur un moule qui n'a que trois lignes de diametre, plus ou moins; car les bouteux n'ont pas exactement leurs mailles d'une même grandeur.

47. LA circonférence des mailles d'un filet est le tour de son moule, dont le quart donne la grandeur d'un des côtés de la maille. Pour rendre la chose plus sensible, donnons un exemple. On suppose que la maille d'une saine doit être d'un pouce en carré; c'est-à-dire, que chacun des quatre fils qui en forment le contour, a un pouce de longueur d'un nœud à un autre. Le moule ayant seize lignes de diametre, sa circonférence est de quarante-huit lignes, dont le quart est douze, qui est, suivant notre supposition, la longueur que doit avoir chacun des côtés de la maille de la saine: bien entendu qu'il ne s'agit pas ici d'une précision géométrique.

48. POUR se dispenser d'employer de gros moules qui sont difficiles à manier, & cependant ne pas laisser de faire de grandes mailles, on fait quelquefois deux tours de fil sur le moule pour chaque maille.

Explication de quelques termes qu'emploient les mailleurs, & qui sont peu connus de ceux qui ne font point de filets.

49. COMME nous serons obligés d'employer quelques termes qui sont propres à l'art qui nous occupe, il est bon de commencer par les définir.

50. QUAND un filet est tendu verticalement, le bord d'en-haut se nomme la *tête* (20); & le bas s'appelle le *piéd*. Souvent la tête du filet est bordée d'une

(20) La plupart de ces termes d'art sont inconnus en Allemagne. Les pêcheurs disent, *die obere, und die untere Leine, oder Reif*, en parlant des bords supérieurs & in-

férieurs de leurs filets. Le bord d'en-haut s'appelle quelquefois *das Haupt*, & par corruption *Höt*.

corde garnie de morceaux de liege qu'on nomme *flottes* (21); & le pied est pareillement bordé d'une autre corde garnie de bagues de plomb: c'est ce qu'on nomme *la plombée* (22).

51. LA *levure* d'un filet est le premier rang de mailles ou de demi-mailles par lesquelles on le commence (23). Ainsi, quand on dit, *lever* un filet, c'est le commencer, ou former la levure. Et quand on dit, *pour suivre* un filet, c'est continuer à former les mailles.

52. ON nomme *accrues* (24), des boucles qu'on fait servir de mailles pour augmenter l'étendue d'un filet. Comme cet article est important, nous en donnerons un détail particulier.

53. LES *mailles doubles* se font en mettant sur l'aiguille deux fils au lieu d'un; ce qui fournit le moyen de détacher un filet d'un autre, comme quand on veut faire un goulet dans un verveux. On verra dans la suite, que cette pratique a de grands avantages.

54. *Enlarger* un filet, c'est le border d'une espece de lisiere formée de grandes mailles qu'on fait avec de la ficelle. Il y a de ces lisieres qui ont assez de largeur, & qui sont faites de mailles une fois plus grandes que celles du filet: elles ne servent que pour fortifier le filet. D'autres lisieres sont étroites, & formées de très-grandes mailles; elles servent à recevoir une corde qui y étant passée, tient lieu comme d'une tringle de rideau; & en ce cas les mailles servent d'anneaux.

55. EN Provence, on appelle *chappe* une espece de galon dont les mailles sont d'un fil plus fort que celui de ce filet, & ont quinze lignes en quarré.

56. *BORDER* un filet (25), c'est l'entourer d'une corde qu'on attache au filet, de trois en trois pouces, avec des révolutions d'un bon fil retors. Cette corde, qu'on peut appeller en termes de marine, une *ralingue*, sert à fortifier le filet. Ceux qu'on traîne en ont sur-tout besoin.

57. *COUDRE* un filet, c'est joindre plusieurs filets ensemble pour en faire un grand.

58. NOUS expliquerons ailleurs comment cela se fait.

59. *MONTÉ* un filet, c'est le garnir des cordes & appareux qui le mettent en état de servir.

60. NOUS remarquerons en passant, qu'on nomme *corde en aussiere* celle qui est formée de plusieurs faisceaux de fils commis les uns avec les autres; & *corde cablée* ou *en grelin*, celle qui est formée de plusieurs aussieres commises ensemble.

(21) En allemand, *Flößen*.

(22) En allemand, *Bleyreif*. Cette corde est de crin, qui dure plus long-tems que le chanvre.

(23) En allemand, *Anfangs-Maschen*.

(24) En allemand, *Fliegende Maschen*, ou en termes d'art, *Einhänge-Maschen*.

(25) En allemand, *Einfassen*.

61. ON appelle *goulet* (26) l'embouchure, en forme d'entonnoir, des filets en verveux; laquelle fait que le poisson y entre aisément, & ne peut presque jamais en sortir.

62. IL y a sans doute plusieurs termes qui ne sont point expliqués ici, mais qui le seront, lorsque l'occasion se présentera d'en faire usage.

De la différente forme des mailles.

63. ON fait deux sortes de mailles: les unes sont carrées, les autres en losange (27) (*pl. I, fig. 1*). Quand les filets à mailles carrées sont tendus, tous les fils qui forment les mailles sont parallèles entre eux, & encore parallèles à la tête du filet; de sorte que toutes représentent comme un damier. On peut faire les hamaux des traux en mailles carrées. Il y a cependant des hamaux en losange, comme on en voit à la *figure 1*.

64. A l'égard des filets qui sont à mailles en losange, lorsque les filets sont tendus, les fils, quoique parallèles entre eux, forment des lignes obliques, eu égard à la tête du filet; de sorte que les angles aigus des mailles sont haut & bas. Les mailles des flues, des manets, des saines & de la plupart des filets, sont en losange.

65. CES deux sortes de filets se travaillent bien différemment: ce qui nous obligera d'en traiter particulièrement; mais il faut auparavant expliquer les différentes façons de faire les nœuds. C'est un préliminaire nécessaire pour l'intelligence de ce que nous avons à dire sur la façon de mailler.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

De la manière dont se font les différens nœuds qui joignent les fils les uns avec les autres.

66. IL y a deux façons d'exécuter les nœuds. L'une se nomme *dessus le pouce*; elle sert principalement pour les grandes mailles des hamaux, ainsi que pour les r'habillages; & dans certaines circonstances, ce nœud est fort commode.

67. L'AUTRE sorte de nœud se nomme *sous le petit doigt*. Ce nœud est d'usage pour toutes les espèces de filets. Il a l'avantage d'être expéditif, fort assuré, & de former des mailles bien régulières.

68. COMME il faut varier la grandeur des mailles suivant l'espèce de filet

(26) En allemand, *Einkehle*.

(27) En allemand, *Spiegellicht*.

qu'on se propose de faire, il est nécessaire de choisir un moule proportionné à la grandeur qu'on veut donner aux mailles, & avoir une aiguille chargée d'un fil plus ou moins gros, suivant l'espece de filet qu'on se propose de travailler. Ces préparatifs sont nécessaires, de quelque espece de nœuds qu'on veuille faire usage.

Maniere de faire le nœud sur le pouce.

69. POUR faire le nœud sur le pouce (*pl. II, fig. 1*), il faut passer dans un clou à crochet &, un bout de ficelle, qu'on noue pour en former une anse Z. On passe dans cette anse le fil avec lequel on veut faire le filet; on forme avec ce fil un nœud simple C, qu'on ne serre pas jusqu'auprès de la corde, mais on s'arrête à une distance proportionnée à la grandeur qu'on veut donner aux demi-mailles par lesquelles doit commencer le filet.

70. VOICI une des manieres dont peut être fait le nœud simple (*fig. 2*). Je suppose ici que les fils A & B sont ceux qui étant rapprochés formeroient l'anse & de la *fig. 1*. On pose le moule *qr* sous l'angle qui est formé par la réunion de ces deux fils; on serre le bout du fil qu'on a passé dans l'anse entre le doigt index & le moule; on entoure le moule par la révolution *k, l, m*; puis on le passe autour de la branche *n*, pour le conduire par-dessus elle en *o* & en *m*, par-dessous le fil en *p*. Tirant ensuite le bout *p*, le nœud simple est fait; mais il n'est pas capable d'arrêter la maille; il faut, comme disent les laceurs, l'*assurer* par un second nœud: & voici comme l'on fait celui qu'on nomme *sur le pouce*.

71. ON saisit le nœud simple entre le pouce & l'index de la main gauche, comme on le voit auprès de C (*fig. 1*); on prend de la main droite le reste du fil ou l'aiguille qui en est chargée, & on le jette par-dessus le pouce de la main gauche, lui faisant décrire une révolution DEF, qui passe par-dessus l'anse de corde Z; on le ramene ensuite vers C, à l'extrémité du pouce de la main gauche; puis on passe l'aiguille par-dessous les deux branches C de la demi-maille, & on l'introduit dans l'anse EBF, de sorte que la partie B du fil qui forme cette anse se trouve sous l'aiguille. Alors tenant toujours le nœud bien ferme entre le pouce & le doigt index de la main gauche, ainsi que la portion D du fil qui y répond, & faisant en sorte que l'anse Z & les deux branches de la demi-maille C soient tendues, on finit le nœud en tirant l'aiguille vers soi. Pour que le nœud soit bien arrêté, il faut que ce nœud, dit *sur le pouce*, s'arrête sur le nœud simple; car s'il se formait au-dessous, comme cela arrive quand on ne serre pas fortement le nœud simple avec le pouce, le nœud ne serait pas arrêté & ne vaudrait rien.

72. ON verra, dans l'article du raccommodage des filets, un autre procédé pour faire le nœud simple.

73. SOUVENT les laceurs font les demi-maïlles qui forment la tête du filet, comme nous venons de l'expliquer, sans se servir de moule; & l'habitude qu'ils ont contractée par un long usage, fait qu'ils leur donnent une grandeur assez uniforme. Mais le mieux est de les faire sur un moule, que nous n'avons pas représenté, pour éviter de rendre la *figure* trop confuse, mais dont nous aurons soin de parler amplement dans la suite. Il suffira qu'on sache présentement qu'on forme le nœud simple sur le moule (*fig. 2*), & qu'on n'abandonne pas le moule en assurant ce nœud simple par le nœud sur le pouce, que nous venons de décrire (*fig. 1*).

74. ESSAYONS maintenant d'expliquer, le plus clairement qu'il nous sera possible, la manière de faire le nœud qu'on nomme *sous le petit doigt*.

Manière de faire le nœud sous le petit doigt.

75. APRÈS ce que nous avons dit, on conçoit que le nœud sur le pouce prend en partie cette dénomination de la grande révolution D, E, B, F (*fig. 1*), qui enveloppe le pouce.

76. POUR détailler l'art de faire le nœud sous le petit doigt, supposons (*pl. II, fig. 3*) qu'il y ait des demi-maïlles A A B de faites. On tient le moule CD entre le pouce E, & le doigt index F; de sorte qu'un des bouts C du moule s'appuie contre le pli que le pouce fait en s'articulant avec la main, & que l'autre bout D du moule excède un peu le doigt index F.

77. QUE le moule soit rond, ou qu'il soit applati, sa longueur doit être placée fort près des nœuds des demi-maïlles ou des maïlles qu'on a formées en premier lieu.

78. SUPPOSANT le moule saisi comme nous venons de le dire, & comme on le voit à la *fig. 3*, on passe d'abord le fil par-dessus le moule; on le rabat sous l'extrémité du pouce en G; ensuite, ayant détaché le quatrième doigt H des autres doigts, en le portant un peu en avant, on descend le fil vers L pour le passer par-dessous & derrière le quatrième doigt H: & continuant la révolution du fil, on le remonte derrière le moule, entre le moule & l'index; puis on le rabat sur le moule pour l'engager entre le moule & le pouce à l'endroit G. Après quoi l'on fait décrire à ce fil la ligne circulaire C K F, passant par-dessus l'anse de corde Z, ou les demi-maïlles A A B. Quand le fil est arrivé en F, on le descend derrière tous les doigts pour le passer derrière & sous le petit doigt L.

79. LA *figure 4* est destinée à faire concevoir le reste de ce nœud. Nous avons cependant tracé sur la *figure 3*, par une ligne ponctuée, la route que le fil doit tenir pour achever le nœud. Comme nous avons omis exprès de représenter l'aiguille dans cette *figure 3*, on aperçoit mieux les différens contours

du fil ; & l'on voit que la ligne ponctuée, en remontant, passe en M sous la branche du fil qui est près de cette lettre, en N sur l'autre branche de ce fil, ensuite par-derrière l'index, & va traverser la demi-maille B. Alors, en tirant le bout O du fil, & conduisant le nœud tout près du moule par le petit doigt L sans discontinuer de tirer le bout O du fil, on dégage enfin le petit doigt ; on serre fortement le nœud sur le bord supérieur du moule ; & l'opération est ainsi achevée.

80. POUR rendre encore plus clair ce que nous venons de dire, nous distinguons en trois opérations ce qui regarde le nœud sous le petit doigt.

81. A la première, qui est représentée par la *figure 3*, on passe le fil entre le moule & l'extrémité du pouce, en G ; & pour le tourner autour du quatrième doigt H, on lui fait faire la révolution G N M : après l'avoir conduit derrière le moule, on le rabat vers G sous le pouce, qui doit le tenir ferme ; de là on le mène entre le pouce & le moule, vers C ; ensuite on lui fait décrire, par-dessus l'anse de corde Z, ou les demi-mailles AA, la grande révolution CKF ; puis il descend derrière le moule & tous les doigts, pour embrasser le petit doigt L, laissant le quatrième doigt H engagé dans l'anse MN. Mais quand le fil est arrivé sous le petit doigt L, la première opération est finie.

82. POUR la seconde, qui est désignée dans la même *figure* par une ligne ponctuée, & qu'on a marquée par des traits, ainsi que l'aiguille dans la *figure 4* ; supposant le fil passé sous le petit doigt L, on le remonte par-dessous le fil M pour le passer sur l'autre branche N du même fil, ce qui est très-sensible dans la *figure 3* ; puis derrière l'index, & au travers de la demi-maille B, qui se rencontre directement près la pointe de l'aiguille. On conçoit que l'aiguille qui est représentée dans la *figure 4*, est nécessaire pour faire passer le fil par la route que nous venons d'indiquer, & qui est désignée par les mêmes lettres dans les *figures 3 & 4*.

83. LA troisième & dernière opération est représentée par la *figure 5*, qui fait appercevoir comment tous les doigts ayant été promptement dégagés de l'anse MN (*fig. 3, 4*) aussi-tôt que l'aiguille a fortit tout-à-fait hors de la demi-maille B, & le pouce ne servant plus qu'à contenir le moule & à peser dessus pour bien tendre toute la partie supérieure ; le petit doigt L, qui demeure seul entouré du fil, s'élève avec lui peu à peu jusqu'au moule, & ne se dégage de ce fil que quand on est près de serrer le nœud. Alors, si l'on tire fortement le bout O du fil (*fig. 3*), qu'on doit toujours supposer tenir l'aiguille, le nœud est fini.

84. IL est bon de remarquer, à l'occasion de la *figure 5*, qu'on a dégagé tous les doigts des révolutions du fil, excepté le petit doigt L. A l'égard du pouce & de l'index, ils ne servent plus qu'à tenir le moule en état, & à tendre la demi-maille B ; condition nécessaire pour que le nœud se forme bien. On

voit en F, le nœud qui commence à se former sur le bord supérieur du moule par le rapprochement des parties de l'anse CKF (fig. 4); & en O (fig. 5), le fil qui est rabattu comme il convient pour ferrer le nœud; enfin en L (fig. 4 & 5) le petit doigt qui est prêt à se dégager du fil.

85. NOUS ferons encore observer, au sujet de la figure 4, que pour donner la liberté de passer l'aiguille dans les révolutions du fil, on tient l'anse P fort longue, comme la représente la ligne ponctuée Q; & elle ne joint le dessous du petit doigt, que quand l'aiguille est entièrement passée, comme on le suppose dans la figure 5.

A R T I C L E Q U A T R I E M E.

Maniere de travailler les filets.

86. IL ne suffit pas de savoir faire les nœuds : cette connaissance serait inutile, si l'on ignorait comment on forme les mailles. Nous avons déjà dit qu'il y en a de deux sortes; celles qui forment des losanges, & celles qui sont carrées. Nous allons expliquer séparément la maniere de les faire.

Maniere de travailler les filets dont les mailles sont en losange.

87. IL faut commencer par faire ce qu'on nomme la *levure*, qui est composée d'un nombre de demi-mailles qui forment la tête du filet. A cet égard, la pratique des mailleurs n'est pas uniforme.

88. LES uns ayant fait une anse de ficelle G (pl. I, fig. 10), la passent dans un crochet F, & y attachent par un nœud simple le fil dont ils doivent faire le filet; puis plaçant le moule sous le nœud qui est au-bas de l'anse G, ils font la maille H; ils retirent le moule de cette maille, le posent dessous, & font la maille I, dont les branches sont d'inégale longueur, ainsi que toutes les autres, jusqu'au bout de la levure; ils tirent ensuite le moule de la maille I, pour le placer dessous, & faire la maille K. Ils font de même & successivement les mailles LMNO, &c. Comme le mailleur doit tirer fortement sur les mailles qu'il a faites, elles sont fermées & les fils sont rapprochés tout près les uns des autres; cependant nous les avons représentés un peu écartés, pour qu'on pût se former une idée de la forme que les mailles prennent: d'ailleurs, on ne fait usage de cette levure, qu'en ouvrant les mailles, & passant une ficelle dans celles qui sont cottées HKMO; ce qui est représenté par la ligne ponctuée P Q. Mais comme la levure qu'on vient de faire, se raccourcit à peu près de moitié, lorsqu'on ouvre les mailles, il faut la faire une fois plus longue que ne doit être la tête du filet. Si cette tête doit avoir quatre pieds de longueur, il faut que la longueur de la levure soit de huit pieds.

89. C'EST sur les mailles I L N, &c. qu'on attache les mailles qui doivent former le filet.

90. IL y a des mailleurs qui commencent leurs filets par certaines anses qu'ils nomment des *pigeons*. Cette levure a, dans quelques circonstances, des avantages sur les autres.

91. CES pigeons *aaa*, &c. (*pl. I, fig. II*) sont de grandes anses, arrêtées en *b* par un nœud sur le pouce. On doit avoir l'attention d'écarter les nœuds *b* de la valeur d'une demi-maille *cp*; parce que, comme on le voit dans la *figure*, les demi-mailles *ce*, &c. qu'on fera dans la fuite, s'attacheront en *d* au milieu des espaces *cb*. On ne se sert point de moule pour faire les pigeons, non plus que les demi-mailles; pour les tenir d'une longueur pareille, & que les intervalles *cb* soient égaux entr'eux, on passe les doigts de la main gauche entre les pigeons; & appuyant dessus, on fait enforte que tous les nœuds soient à une même hauteur.

92. LES demi-mailles *d* étant faites, on continue à travailler le filet sur un moule, comme nous l'avons expliqué plus haut.

93. D'AUTRES mailleurs font d'abord une anse de corde AB (*pl. I, fig. 12*) qui est formée de trois branches, dont deux servent à arrêter cette anse dans le crochet C; & c'est sur la troisième branche D qu'ils font les demi-mailles E en assez grand nombre pour en garnir toute la longueur de la tête du filet. Ainsi, supposant que la tête du filet doive avoir deux pieds, & que les mailles aient un pouce d'ouverture, il faudra mettre dans l'anse de corde AB, vingt-quatre demi-mailles.

94. C'EST ainsi que les mailleurs ont coutume de travailler. Mais pour rendre plus sensible l'opération que nous avons à décrire, nous supposons qu'on forme toutes les demi-mailles qui doivent faire la levure, sur une corde AB (*pl. I, fig. 13*) qui est tendue sur une règle de bois CD, qu'on suspend en équilibre par les cordes FG au crochet E, afin de pouvoir aisément tourner le filet à toutes les rangées; ce que nous prouverons être nécessaire.

95. AYANT fait la fausse maille H, dans laquelle passe une cheville, & qui sert à arrêter les demi-mailles qu'on fera dans la fuite sur toute la longueur de la corde AB, comme sont celles numérotées 1, 2, 3, &c. on garnit ces demi-mailles depuis A jusqu'à B.

96. CES demi-mailles, qui sont faites sur un moule, paraissent arrondies par en-bas; mais on verra bientôt que quand on fera les mailles du premier rang, semblables à 13, 14, 15, &c. qui s'attachent au milieu des demi-mailles 4, 5, 6, ces demi-mailles qui étaient arrondies, comme celles 1, 2 & 3, seront devenues triangulaires, ainsi que toutes les suivantes depuis 4 jusqu'à 12. De même les mailles 13, 14, 15, qui sont arrondies par en-bas, deviendront anguleuses, & formeront des losanges semblables à 16,

17, 18, quand on aura fait le second rang de mailles, que nous ne marquons ici que depuis 21 jusqu'à 25. Il est clair qu'en continuant de travailler les autres rangs de mailles, comme nous venons de l'expliquer, on fera toute l'étendue du filet en mailles losangées.

97. MAIS il est bon de faire remarquer qu'on fait toujours les filets de mailles, de gauche à droite. Ainsi, quand une rangée est faite dans toute la largeur du filet, on doit le retourner pour revenir sur ses pas, & faire la seconde rangée, toujours de gauche à droite, & les suivantes de même, jusqu'à ce que le filet soit achevé.

98. POUR exécuter le travail que nous venons d'exposer d'une façon générale, il faut, quand on a fait la levure ou le premier rang de demi-mailles dans toute l'étendue que doit avoir la tête du filet depuis A jusqu'à B, ou depuis 1 jusqu'à 12, il faut, dis-je, retourner le filet, de sorte que A soit du côté de la main droite, & B du côté de la gauche, pour faire le premier rang de mailles; commençant ce rang par le bout I, qui alors est du côté de la main gauche, & le finissant par le bout K, qui, lorsque le filet est retourné, se trouve du côté de la main droite. Quand cette rangée I K sera finie, on retournera le filet pour commencer la troisième rangée par le bout L, qui alors sera du côté de la main gauche, & le finir par le bout M qui répondra à la main droite.

99. LES chiffres qu'on voit dans les mailles de la *figure 13* indiquent l'ordre qu'on a suivi pour les faire. Quand on a fait les mailles depuis le n° 1 jusqu'à 12, on retourne le filet, & on fait les mailles depuis 20 jusqu'à l'extrémité du filet: on retourne encore le filet, & on fait les mailles depuis l'extrémité du côté gauche jusqu'à l'autre bout: ce que l'on continue jusqu'à ce que le filet soit achevé. Nous allons encore rendre ceci plus clair par les *figures 14, 15, 16, 17*.

100. A la *figure 14*, les demi-mailles qui forment la levure, sont faites suivant l'ordre des chiffres 1, 2, 3, 4. En *a* est le bout du fil qui servira à faire la seconde rangée, représentée par la *figure 15*, où le filet ayant été retourné, le n° 4 est du côté de la gauche. Avec le fil *a* de la *figure 14*, on fait la maille 5, qui a deux branches inégales; ensuite les mailles 6, 7 & 8. *b* indique le fil qui reste pour faire la rangée suivante, & on apperçoit que les mailles 1, 2, 3 & 4, qui étaient rondes par en-bas, sont devenues triangulaires.

101. LA *figure 16* représente le filet retourné pour faire la maille 9, qui a ses deux branches inégales, ensuite les mailles 10, 11. & 12. *c* est le fil qui reste pour faire la rangée suivante, quand on aura retourné le filet; & l'on peut remarquer que les mailles 5, 6, 7 & 8, qui étaient arrondies par en-bas à la *figure 15*, sont anguleuses dans la *figure 16*, & qu'elles forment des losanges réguliers. Quand on a retourné le filet, comme on le voit dans la *figure 17*,

on fait la maille 13, qui a les branches inégales, & ensuite les mailles 14, 15 & 16 : le fil qui reste est indiqué par *d*.

102. NOUS ne pourrions pas plus long-tems le filet : ce que nous venons de dire, fera comprendre où sont les attaches des différentes mailles ; comment les mailles qui sont arrondies au sortir du moule, deviennent losanges ; & comment, à cause des attaches, il y a au bord du filet des mailles longues, & des demi-mailles qui forment une espece de bordure.

103. LA plupart des laceurs arrêtent la premiere fausse maille H (*fig. 13*), par un nœud sur le pouce, & ils font toutes les autres avec le nœud sous le petit doigt. Cela ne doit point faire une regle générale ; chacun est maître d'employer un nœud, ou un autre ; & comme nous avons expliqué très en détail la façon de faire ces deux sortes de nœuds, nous devons nous dispenser d'insister sur ce point.

Comment on bride un filet à mailles en losange, pour qu'il ne puisse s'allonger aux dépens de sa largeur.

104. UN inconvénient des filets à mailles en losange, est qu'ils changent beaucoup de forme, suivant qu'on les tire dans un sens ou dans un autre. Si l'on tire le filet (*pl. II, fig. 9*) suivant la direction O P, ou suivant celle Q R, les mailles s'étendront beaucoup dans cette direction ; elles deviendront si étroites que les fils se toucheront presque, & les mailles perdront presque toute leur ouverture. Ce ferait, en beaucoup de circonstances, un inconvénient considérable.

105. ON pourrait le prévenir & faire enforte que les mailles conservassent leur forme régulière, en passant une corde S T (*fig. 9*) dans toutes les mailles, & les assujettissant sur cette corde avec un bon fil retors, aux endroits V V V. C'est ce qu'on appelle *border* un filet. Mais les mailleurs produisent le même effet d'une façon plus expéditive, & qui leur coûte moins : pour cela, quand on a fait le dernier rang de mailles comme *a, b, c, d, A, B, C, D* (*fig. 9*), on pose sous les dernières mailles un moule E F qui doit être beaucoup plus menu que celui qui a servi à faire les mailles. On fait au milieu du bas de la maille A une petite maille E qui ne sert qu'à assujettir le moule ; ensuite on passe le fil par-devant le moule, & opérant à l'ordinaire pour mailler sous le petit doigt, on se trouve obligé de faire une révolution allongée, afin de gagner le milieu de la maille B, où l'on fait un nœud ; puis, sans changer la position du moule, & y conservant les nouvelles mailles, on fait les révolutions & les nœuds qu'on voit à la *figure 9*, depuis E jusqu'à F. Dans cette *figure*, on a trop écarté le moule des mailles, & l'on a fait les révolutions du fil très-lâches, pour laisser mieux appercevoir les détails de l'opération. Quand on a ôté le

moule, il doit rester un fil tel que M L K, qui assujettit les demi-maïlles dans l'ouverture qu'elles doivent avoir.

106. SI l'on employait un moule trop gros, ou si en faisant les nœuds on tenait les maïlles trop ouvertes, comme on l'a fait à dessein dans la partie E F de la *figure 9*; les fils M L K, au lieu de former une ligne droite d'un nœud à l'autre, feraient une courbe en dehors: ce serait un défaut; les maïlles ne seraient pas bien assujetties. Si le moule était trop menu, ou qu'en travaillant on tint les maïlles trop près les unes des autres, les bords du filet seraient froncés, & le filet serait bourfé. Pour que le filet soit bien bridé, il faut, quand on a ôté le moule, que les fils M L K étant tendus aient la même longueur que la ligne ponctuée N. Lorsqu'on aura ainsi formé des maïlles tout au pourtour du filet, il ne pourra plus changer de forme.

Maniere de joindre ensemble deux filets, au moyen des maïlles dont nous venons de parler ci-dessus.

107. IL est évident que, si l'on met l'un sur l'autre deux filets de même grandeur & qui aient des maïlles pareilles, on pourra, en suivant exactement ce que nous venons de dire ci-dessus, réunir très-exactement ces deux filets, pourvu que l'on comprenne dans chaque nœud deux fils, un de chaque filet.

A R T I C L E C I N Q U I E M E.

Ce que c'est qu'enlarmier un filet.

108. NOUS avons dit plus haut, qu'*enlarmier un filet* (28) c'est le border de grandes & fortes maïlles faites avec de la ficelle, ou au moins avec un fil retors beaucoup plus fort que celui qui forme le filet. La principale utilité de cette lisière est de fortifier le filet, & d'empêcher qu'il ne rompe quand on le traîne.

109. QUELQUEFOIS, mais cela arrive rarement, on passe une corde dans les maïlles de l'enlarmure; & cette corde tendue faisant l'office d'une tringle de rideau pendant que les maïlles servent d'anneaux, on peut plier le filet sur lui-même comme l'on fait un rideau: en ce cas, nous croirions préférable de garnir les bords du filet avec des anneaux de métal, ce qu'on appelle des *boucles*. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il est bien rare qu'on fasse usage de filets ainsi montés.

110. POUR enlarmier un filet, il faut avoir du fil retors ou de la ficelle

(28) En allemand, *ein Netz säumen*.

deux, trois, ou quatre fois grosse comme le fil qui a servi à faire le filet; on en charge une grosse aiguille. Si la ficelle est assez fine, on peut s'en servir pour faire deux rangs de mailles au bord du filet, la passant dans toutes les mailles inférieures, & l'assujettissant dans chacune par un nœud. Mais communément, la ficelle qui sert pour enlarmier est grosse, & on fait les mailles fort grandes. Pour cela, on ne prend dans la ficelle les mailles que de deux en deux, 1, 3, 5, 7, 9, 11; assez souvent même on passe deux mailles, & en ce cas on n'attache la ficelle qu'aux mailles 1, 4, 7, 10, &c. A la grosseur près de la ficelle, ces mailles ressemblent assez à celles qui sont cotées K, L, M (fig. 18).

111. ON forme des anses ou œillets aux angles du filet qui servent à attacher les cordes pour le tendre ou le traîner.

112. POUR faire commodément les mailles de l'enlarmure, ainsi que les brides de la figure 18, on passe dans les mailles du bord opposé à celui où l'on va travailler, une corde qu'on attache à deux crochets, ou dont on réunit les bouts par un nœud, pour faire une anse qu'on passe dans un crochet. Quand l'enlarmure est faite, on retire cette corde. Si l'on voulait border le filet de ce côté-là, on lierait cette corde à toutes les mailles *a, b, c, d*, avec un fil, comme on a fait la corde S T dans la figure 18, en V V V.

A R T I C L E S I X I È M E.

Des accrues.

113. LES mailliers font, en plusieurs circonstances, des boucles, fausses mailles, ou mailles volantes C (pl. I, fig. 19) qu'ils nomment *accrues*, parce qu'elles leur servent à augmenter l'étendue de leur filet dans un sens ou dans un autre, à volonté (29). Nous croyons devoir expliquer ici la façon de les faire, parce que les *accrues* sont absolument nécessaires pour faire les filets à mailles quarrées, que nous avons promis de décrire.

114. NOUS choisissons, pour expliquer comment on fait des *accrues*, un filet à mailles quarrées (pl. I, fig. 19), parce que la démonstration en sera plus sensible. Cependant on jette des *accrues* aux filets à mailles en l'sange, comme à ceux à mailles quarrées; & nous avertissons que la figure 19 est uniquement destinée à faire appercevoir comment on fait les *accrues*, & qu'elle n'a aucun rapport avec la façon de faire les filets.

115. QUAND on a fait la levure & le premier rang de mailles, n° 1, fig. 19,

(29) Le terme des pêcheurs allemands, c'est *Zunehmen*; & les mailles ainsi ajoutées s'appellent *Einhänge-Maschen*.

si l'on veut faire une accrue A à la rangée n° II, après avoir fait le nœud B qui assure la maille C, on continue de mailler, mais en passant encore le fil dans la maille B, pour former à l'angle de cette maille un second nœud. Lorsqu'on aura bien ferré le nœud & retiré le moule, on aura l'anse ponctuée A, qu'on nomme une *accrue*.

116. DANS le tems qu'on fera la file de mailles n° III, les mailles se termineraient en D, s'il n'y avait point d'accrue; mais attendu que l'on passera le fil dans l'accrue comme dans une maille, & qu'on fera le nœud en E, la rangée de mailles sera prolongée jusqu'à E; & la file n° III fera de huit mailles, au lieu que la file n° I n'était que de sept.

117. Si l'on ménage une pareille accrue en F, la file de mailles n° V fera de neuf, au lieu que celle n° I n'était que de sept; & la largeur du filet sera augmentée de deux mailles.

118. ON peut maintenant concevoir comment, au moyen des accrues, on peut élargir un filet, tant qu'on veut; car on peut former plusieurs accrues, comme C, dans une file de mailles, & augmenter le nombre des mailles proportionnellement à celui des accrues. Il est évident que si, en formant la file de nœuds F H on avait passé l'aiguille dans l'accrue 4, & qu'on l'eût arrêtée par un nœud, la file de mailles aurait eu neuf mailles au lieu de huit.

119. IL y a une autre façon de faire des accrues, au moyen de laquelle on augmente le nombre des mailles, & par conséquent la largeur du filet, à la rangée même où l'on forme l'accrue. Pour cela, on fait à l'ordinaire les mailles *a b* (pl. I, fig. 20). Si l'on suivait la marche commune, on irait faire un nœud en *d*. Au lieu de cela, & pour former l'accrue, on porte le fil qui part de *b* jusqu'au nœud d'une maille du rang plus haut *e*; on n'y fait point de nœud, on passe seulement le fil dans une des jambes de la maille *e*; on le descend jusqu'en *f*, où l'on fait un nœud sur le pouce; & ensuite le même fil va s'attacher en *d*. Les autres mailles *g h* se font à l'ordinaire. On voit que la file de mailles A B est augmentée d'une maille, ainsi que tous les rangs qui suivront.

A R T I C L E S E P T I E M E.

Comment on diminue la largeur des filets. (30)

120. IL est bien plus aisé de diminuer la largeur des filets que de l'augmenter, puisque le rétrécissement se fait (pl. I, fig. 20) en comprenant deux mailles dans un même nœud; par exemple, l'angle M de la maille, avec l'angle N de la maille suivante. La largeur du filet sera ainsi diminuée de la

(30) En allemand, *Abnehmen*.

quantité M N. Alors les fils de ces mailles seront doubles ; ce qui n'est sujet à aucun inconvénient. Mais le nombre des mailles de la file où l'on aura réuni deux mailles , sera diminué d'un. Il est clair qu'on parviendra ainsi à diminuer peu à peu la largeur d'un filet , sans faire de difformité sensible ; car on peut réunir des mailles au milieu des rangées comme sur les bords.

A R T I C L E H U I T I E M E.

Façon de travailler les filets à mailles quarrées.

121. QUOIQ'ON fasse beaucoup plus de filets à mailles en losanges qu'à mailles quarrées , il y a des ouvriers accoutumés à travailler les mailles quarrées , qui prétendent que ces filets coûtent moins , & qu'ils sont plus aisés à travailler.

122. CES filets ne se commencent pas comme ceux à mailles en losange ; on ne fait point une levure qui ait toute la largeur du filet , ainsi qu'on le voit dans la *planche I, fig. 13*. On commence les filets à mailles quarrées par un angle.

123. AINSI , ayant une aiguille chargée de fil & un moule proportionné à la grandeur que doivent avoir les mailles , on tourne une ou deux fois le fil autour du moule ; on noue ensemble les deux bouts ; & ayant retiré le moule ; on a une anse de fil , qui servira si l'on veut à faire la premiere maille A (*pl. I, fig. 21, 22, 23*) , & qu'on passera dans le clou à crochet & ; ensuite on posera le moule sous cette maille pour en faire une autre B , qui sera la premiere maille du second rang : & sans l'ôter du moule , on fera une accrue C , comme nous l'avons expliqué plus haut. Cette accrue tiendra lieu d'une seconde maille au second rang. *d* (*fig. 21*) est le fil qui servira à faire les mailles du troisieme rang.

124. ON tire le moule de ces deux mailles , & on retourne le filet pour faire le troisieme rang ; on pose le moule sous l'accrue C , & on forme une maille D qui a deux branches fort inégales (*fig. 22*) , attendu que , partant du nœud qui est au-dessus de l'accrue , & ayant enveloppé le moule , le fil remonte & forme la branche courte qui va s'attacher par un nœud au-dessous de l'accrue C. Sans changer la position du moule , on procede à une autre maille E , qui va s'attacher au bas de la maille B du second rang : & le moule restant toujours dans la même position , on fait ensuite une accrue F. Au-delà on voit en *e* le bout du fil qui doit former les mailles suivantes.

125. AYANT retiré le moule de ces mailles , on retourne le filet ; & pour former les mailles du quatrieme rang , on pose le moule sous l'accrue F (*fig. 23*) ; on y fait une maille G , à branches inégales ; plus une seconde H.

une troisieme I, & une accrue K. *f* est le fil qui servira pour faire les mailles suivantes.

126. ON continue de faire les mailles dans le même ordre, terminant toutes les rangées par une accrue sur la droite; ce qui augmente d'une maille la largeur du filet. Quand on est parvenu à la moitié de toute la largeur que le filet doit avoir, au lieu d'augmenter la largeur du filet, il faut la diminuer; ce qu'on fait en comprenant à la fin de chaque rangée deux mailles dans un même nœud. Lorsqu'on aura fait en rétrécissant autant de rangées qu'on en avait fait en élargissant, le filet sera réduit à une maille, qui sera à un angle opposé à celui de la première maille par laquelle on avait commencé le filet, & qui est accrochée dans le clou.

127. JUSQU'À présent cette pièce de filet, qui doit être quarrée, a une forme losange; & les mailles qui doivent être quarrées, ont aussi cette même forme. Mais quand on le tendra par ses angles, de sorte qu'un des côtés soit horizontal, la pièce entière, ainsi que ses mailles, auront la forme quarrée qu'on desire.

128. POUR rendre plus précises & plus claires les idées générales que nous venons de présenter, il faut suivre pied-à-pied la façon de travailler ces sortes de filets.

129. ON commence par entourer le moule d'une ou deux révolutions du fil dont on veut faire le filet; & ayant arrêté ce fil par un nœud, on a une anse ou une maille A, qu'on passe dans un clou à crochet. On pose le moule sous cette maille A; on passe le fil sur le moule & dans la maille A, pour faire une maille B; on passe encore le fil dans la même maille A pour faire à la droite une accrue C: elle est un peu moins longue que la maille B.

130. ON dégage le moule de ces deux mailles, qui forment le second rang, ainsi qu'on le voit dans la *figure 21*, où *d* indique le fil qui reste pour faire une autre rangée quand on aura retourné le filet.

131. POUR faire le troisieme rang de mailles, on retourne le filet. Alors l'accrue C, qui était du côté droit, se trouve du côté gauche (*fig. 22*): on pose le moule sous cette accrue C; & avec le fil *d*, qui part du bas de la première maille A, on fait une maille D qui s'attache au bas de l'accrue C. Les branches de cette maille D sont inégales, puisqu'elle part du dessus de l'accrue C, & qu'elle va s'attacher au-dessous de cette même accrue. Tenant le moule dans la même position, on fait la maille E, qui part du dessous de l'accrue C, & va s'attacher au-dessous de la maille B. Enfin on fait l'accrue F. Le troisieme rang de mailles étant fini, on tire le moule des mailles. La lettre *e* indique le bout du fil qui doit servir pour faire le quatrieme rang.

132. POUR faire la quatrieme rangée des mailles (*fig. 23*), on retourne le filet, de sorte que l'accrue F, qui était à droite, se trouve à gauche. On pose

le moule sous cette accrue F; & avec le fil *e* on fait la maille G qui a deux branches inégales; puis, sans changer la position du moule, on fait la maille H, qui part de dessous l'accrue F, & va s'attacher au-dessous de la maille E; tout de suite on fait la maille I, qui part du bas de la maille E, & va s'attacher au bas de la maille D. Enfin on forme l'accrue K, & le fil *f* servira pour faire la cinquième rangée de mailles. Il serait inutile de suivre dans un aussi grand détail toutes les autres rangées; il en résulterait des répétitions ennuyeuses: il suffit de dire que jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la partie du filet la plus large, on commence toutes les rangées par une maille longue, & on les termine par une accrue.

133. QUAND on est parvenu au plus large, c'est tout le contraire; car pour achever la portion inférieure du filet, il faut le rétrécir: ainsi, au lieu de faire des accrues au bout de toutes les rangées de mailles, on comprend les deux dernières mailles du rang supérieur dans un même nœud. Par ce moyen, la longueur de chaque rangée est diminuée d'une maille: & enfin le filet est terminé par une maille, comme il avait été commencé par une maille.

134. EN jetant les yeux sur les figures 21, 22, 23 de la planche I, on apperçoit des mailles ovales de figures fort irrégulières, & mal disposées les unes à l'égard des autres. Les anses ou mailles DG sont très-longues, & formées de branches d'inégale longueur; d'autres, telles que EHI, ont leurs attaches au bas de deux mailles différentes, pendant que les deux branches des accrues CFK répondent au bas d'une maille où aboutit déjà une branche des autres mailles BEI. On aura peine à concevoir que d'un tas de mailles, de formes si irrégulières & si bizarrement arrangées les unes à l'égard des autres, il puisse résulter un filet composé de mailles en losange d'une forme régulière, & qui soient régulièrement arrangées.

135. A l'égard de la forme ovale des-mailles que nous avons représentées dans les figures 21, 22, 23 de la planche I, elle dépend de ce que ces mailles ont été destinées comme elles se montrent au sortir de dessus le moule. Et de même que les mailles de la figure 13, planche I, ne prennent la forme de losange qu'elles doivent avoir, que quand on les a affujetties par les mailles qu'on a faites au-dessous, celles des figures 21, 22, 23, prendront aussi naturellement la forme qu'elles doivent avoir. Il ne nous a pas même été possible de les représenter d'une façon plus avantageuse; parce que tant qu'on travaille ce filet, on n'apperçoit aucune maille; tous les fils rapprochés les uns des autres n'offrent qu'un faisceau. Mais afin de donner une idée de la forme & de l'attache des mailles, nous les avons représentées dans les figures 21, 22, 23, un peu ouvertes & à peu près comme elles sont lorsqu'elles sortent de dessus le moule.

136. A l'égard des mailles longues DG, ainsi que des accrues CFK, elles

ne paraissent point dans le filet; elles restent fermées au bord du filet, où elles forment une bordure, ou une espèce d'enlarmure, qu'on aperçoit en A D (fig. 23). Les mailles que l'on réunit à un seul nœud pour diminuer la largeur du filet, font une bordure à peu près pareille, en A D & en B D.

137. MAIS jusqu'à présent les mailles paraissent losanges, & nous nous sommes proposé qu'elles fussent carrées. Elles le deviendront en effet, quand on tendra le filet dans un sens différent.

Comment on fait un filet à mailles carrées, qui soit plus long que large.

138. ON est souvent dans le cas de faire à mailles carrées, des filets qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur. Pour y parvenir, on prend d'abord avec une ficelle la mesure de la longueur & de la largeur qu'on se propose de donner au hamau qu'on va travailler.

139. IL est clair que la partie A B D (pl. I, fig. 24) est égale à la partie A C D, ou que la ligne AB est égale à la largeur A C du filet; puisque, si l'on plie le filet par la ligne AD, le point C se portera sur B.

140. IL faut commencer par former la première maille en A, & continuer à former les mailles comme nous l'avons dit, jetant une accrue du côté de la droite à toutes les rangées, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la ligne BD: alors, pour faire la partie B E D F, on continuera à jeter des accrues à toutes les rangées, du côté de la droite; mais aussi à toutes ces mêmes rangées, on rassemblera dans un même nœud deux mailles du côté de la gauche; c'est-à-dire, qu'au bout de chaque rangée de mailles, du côté D F, on jettera une accrue, & à l'autre bout B E, on réunira deux mailles dans un même nœud.

141. ON continuera ainsi jusqu'à ce qu'on soit parvenu à E F: alors, comme il faut terminer le filet en pointe, on ne jettera plus d'accrue, mais on continuera à prendre à toutes les rangées deux mailles dans un même nœud, jusqu'à ce que le filet soit réduit à n'avoir plus qu'une maille en G, & cette maille le terminera comme il a été commencé par la maille A. Quand ce filet sera tendu, il sera carré-long, & ses mailles carrées.

A R T I C L E N E U V I E M E.

Maniere de faire un trémail, tramail (31), ou filet contre-maillé.

142. NOUS avons déjà dit quelque chose des filets contre-maillés, qu'on appelle *trémails* ou *tramaills*, & souvent parmi les pêcheurs *tramaux*. Il nous reste à exposer la maniere de les faire.

(31) En allemand, *dreymaschigtes Garn*.

143. CETTE espece de filet (*pl. I, fig. 1*) est formée de trois rets posés les uns devant les autres. Les deux rets extérieurs A, qui sont à grandes mailles, se nomment les *aumées* ou les *hamaux*; & celui B, qui est renfermé entre deux, s'appelle la *nappe*, la *toile*, ou la *flue*.

144. ON fait les aumées fort souvent en mailles quarrées: cependant on peut, sans inconvénient, les faire en mailles à losanges (*figure 1*), & beaucoup de maillieurs suivent cet usage. Comme il faut que ces aumées soient fortes, on y emploie de la ficelle faite de quatre fils forts & bien travaillés. On doit choisir de la ficelle plus grosse pour les grands filets, que pour les petits: mais il est toujours important qu'elle soit faite de bon fil bien fort. Les mailles des aumées sont toujours grandes, & on en voit qui ont depuis six pouces en quarré jusqu'à presque un pied. Il faut qu'elles soient assez grandes pour que les poissons qu'on se propose de prendre, puissent passer à travers; car ce ne sont point les aumées qui doivent les arrêter, mais la flue, qui doit prêter à l'action du poisson, & faire une bourse dans laquelle le poisson se trouve embarrassé. Les aumées servent à soutenir la flue: & elles le font mieux quand leurs mailles sont moins ouvertes, que lorsqu'elles ont beaucoup d'ouverture.

145. LA *toile* ou la *flue* se fait toujours en mailles à losanges, qui ont depuis un pouce jusqu'à deux pouces & demi d'ouverture, avec du fil retors en deux, qu'on choisit plus ou moins fin, suivant l'espece de pêche qu'on se propose de faire.

146. CE rets doit avoir deux fois ou deux fois & demie, l'étendue des aumées, afin qu'il soit toujours flottant entre elles, & qu'il puisse aisément faire les bourses où le poisson s'engage.

147. NOUS ne dirons rien sur la façon de mailler ces deux fortes de rets, parce que nous n'aurions rien à ajouter à ce que nous avons dit plus haut. Mais supposant ces trois rets maillés, il faut expliquer comment on doit les monter pour faire le filet qu'on nomme *tramail*.

148. ON s'établit dans une grande place bien unie, & nette de feuilles, de brins de bois, de pierres & de grandes herbes. On étend une des aumées, & on l'attache bien tendue par les quatre coins, au moyen de piquets qu'on passe dans les boucles des angles. Ensuite on passe dans le dernier rang de mailles de la flue, en suivant tout son pourtour, une ficelle bien travaillée & qui n'ait point de nœuds.

149. ON attache cette ficelle, ainsi qu'on les angles de la flue, aux mêmes piquets où l'on a attaché précédemment l'aumée: les ficelles doivent être bien tendues; mais la flue ne l'est pas, étant beaucoup plus grande que l'aumée. Ainsi, en conduisant la corde de la flue avec les bords de l'aumée dans les mains, pour que cette corde & le bord se suivent exactement, on attache la corde aux mêmes piquets qu'on a passés dans les anses qui sont au coin de l'aumée.

150. COMME la flue est beaucoup plus étendue en tous sens que l'aumée, il faut lui faire faire des plis sur sa corde; de façon cependant qu'ils soient répartis le plus régulièrement qu'il est possible, afin qu'elle fronce & fasse poche assez uniformément dans toute l'étendue du filet.

151. TOUT étant ainsi disposé, on met par-dessus la flue la seconde aumée, & on la tend comme la première par les boucles des angles, qu'on passe dans les mêmes piquets.

152. LES trois rets étant ainsi placés bien régulièrement les uns sur les autres; pour empêcher qu'ils ne se dérangent, on forme quelques révolutions d'un fil retors, qui comprend les bords des deux aumées & la corde de la flue, & on fait un nœud à chaque endroit où l'on rencontre les mailles des aumées. Il faut encore, environ de trois en trois pieds dans toute l'étendue du filet, auprès des angles des aumées, lier les deux aumées l'une avec l'autre par un fil retors, afin de maintenir la flue en état, & empêcher que, quand on tendra verticalement le tramail, la flue ne se porte toute d'un côté. Alors le tramail est en état de servir; il ne s'agit plus que de le fortifier, en le bordant avec une corde grosse comme le doigt, ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus. Cependant il est encore fréquemment nécessaire de garnir de flottes de liege le tramail, & de le plomber; ce que nous détaillerons dans la suite.

A R T I C L E D I X I E M E.

Comment on fait les filets ronds, soit cylindriques, soit coniques.

153. IL s'agit ici des filets qui, étant tendus, ont une forme arrondie sur leur longueur. Dans les uns, cette forme répond à celle du corps d'un bluteau ou d'une barrique. Nous les nommons *cylindriques*. Ceux que nous appelons *coniques* ont plus de diamètre par un bout que par l'autre: de ce genre est le verveux. La suite de cette section offrira plusieurs espèces de l'un & l'autre genre de filets ronds.

154. ON se rappellera qu'en faisant un filet en nappe, il faut à chaque rangée de mailles retourner le filet pour former une autre rangée en revenant sur ses pas; tout cela a été clairement expliqué à l'occasion de la *figure 13, pl. I.* Pour faire un filet rond, il faut joindre les mailles 12 & 1 de la *figure 13*, par une maille intermédiaire, qui doit former la première du second rang. Il est évident que cela ne pourrait pas s'exécuter, si on avait fait la levure sur une corde tendue AB (*fig. 13*): mais la réunion devient possible, quand on a fait la levure en paquet dans une anse de corde (*fig. 12*). C'est aussi ce que font les mailleurs.

155. POUR rendre cette opération plus sensible, nous supposons qu'on ait fait

Fait la levure sur la circonférence d'un cerceau (*fig. 25*), & que la première maille soit *b*. Quand on aura parcouru toute la circonférence du cerceau, la dernière maille de cette rangée sera *a*. Il s'agira de joindre les deux mailles *a* & *b*; ce qu'on fera par une maille intermédiaire, laquelle doit commencer la seconde rangée, qu'on poursuivra en tournant toujours de la gauche vers la droite. Le fil, après avoir formé le nœud qui réunit par en-haut les mailles *a b*, descend entr'elles pour continuer à l'ordinaire le moule placé sous la maille *b*, & y faire un nœud en *i*; d'où résulte une maille alongée, qui, tenant à la maille *b* par le haut & par le nœud *i*, reste pendante en *k*, jusqu'au moment où la dernière maille du second rang, après s'être attachée au bas de la maille *a*, laissera le fil former sur le moule une nouvelle maille, laquelle aura son attache en *k*, & ainsi rendra cet endroit anguleux. Après quoi le fil, descendant du nœud *k*, & allant s'attacher en *c*, produira une autre maille qui commencera le troisième rang. On continuera ainsi de *c* en *fg*, &c. au moyen du fil *h*. Cet embranchement d'une rangée à l'autre ne produit aucune difformité.

156. IL est évident que les filets *cylindriques* peuvent être commencés indifféremment par un bout ou par un autre, puisque les deux bouts sont semblables.

157. ON est maître aussi de commencer les filets *coniques* par le bout qu'on veut; car si l'on commence par le bout étroit, on élargit le filet au moyen des accrues; & si l'on commence par le bout le plus large, on étrécit le filet en joignant deux mailles dans un même nœud. Ordinairement on commence par le bout étroit, & l'on jette des accrues.

A R T I C L E O N Z I E M E.

Maniere de travailler un filet rond, qui ait une ou plusieurs entrées semblables à celle d'un verveux, & que quelques-uns nomment des goulets.

158. JE prends pour exemple le verveux (*pl. III, fig. 1*), qui a dans son intérieur une entrée ou goulet *fga*. Nous ferons observer que le goulet, qui commence en *fg*, pourrait ne commencer qu'en *ih*.

159. IL faut commencer le filet en rond, comme nous l'avons expliqué à l'article précédent, & le poursuivre de même, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'endroit où l'on veut commencer le goulet. Alors, comme il faut faire deux filets distincts, un pour le corps du filet, l'autre pour le goulet; ou plutôt, comme il faut, à l'endroit où doit commencer le goulet, détacher un filet dans l'intérieur de celui qui forme le corps du verveux: cela se fait aisément & d'une façon très-ingénieuse, au moyen des *mailles doubles*, pareilles à celles que nous avons représentées au bas du filet (*fig. 2*). On travaille donc le filet

tout en rond & en mailles simples, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'endroit nm (pl. III, fig. 1), où doit commencer l'ouverture du goulet. Alors on charge une aiguille avec deux fils qu'on prend sur deux pelotons; & l'on fait avec cette aiguille un rang de mailles qui se trouvent doubles, comme on le voit à la rangée AB (fig. 2), où, pour mieux distinguer ces deux mailles, nous en avons représenté une ponctuée. Lorsque cette rangée sera faite, on coupera les deux fils, & on recommencera à travailler avec une aiguille chargée d'un fil simple: mais à chaque maille il faudra avoir l'attention de ne prendre qu'un des deux fils de la maille double; par exemple, celui qui est marqué d'un trait plein, si c'est pour le corps du filet, réservant pour le goulet le fil ou la maille qui est marquée par des points; c'est-à-dire, qu'il faudra à chaque maille double ne prendre qu'un fil pour former le corps du filet, & réserver l'autre pour la tête du goulet qu'on fera ensuite.

160. Si l'on veut ménager dans l'intérieur du filet plusieurs goulets. les uns au-dessus des autres, comme cela se pratique quelquefois, il faudra faire autant de rangées de mailles doubles qu'il y aura de goulets (32).

161. Il y a des mailleurs qui travaillent différemment les verveux; ils les commencent par la pointe a du goulet, où ils font des pigeons qui serviront à attacher cette pointe au bout e du verveux, au moyen de plusieurs lignes déliées. Quand ils ont fait les pigeons & la levure, ils augmentent continuellement le diamètre du filet en jetant des accrues, & ils donnent à la partie qui doit faire le goulet la forme d'un entonnoir, qui doit ne s'étendre que jusqu'aux bords du goulet $n b m$: il faut que le reste aille un peu en rétrécissant, pour faire le corps du filet $z l m n$. Quand on a poursuivi ce travail jusqu'à la longueur du corps du verveux $l n$, on replie en dedans la partie $m n a$, ce qui forme le goulet; & la partie $z l m n$ fait le corps du verveux, qu'on ferme par une pointe $l e z$: & on forme en e une anse de corde, laquelle tient tendues des lignes assez fines qui communiquent avec la pointe a . Dans l'endroit du pli $n m$, on passe entre les mailles une baguette menue & pliante, dont on fait un cerceau $n m b$ qu'on nomme *trouelle* (33). Elle sert à tenir le verveux ouvert. Quelquefois on en met une petite $h i$, dans le goulet; & il y en a d'autres $d c, p q, l z$, en différens endroits de la longueur du verveux.

162. COMME les endroits où sont les trouelles fatiguent plus que le reste du filet, on y fait deux rangs de mailles doubles, entre lesquelles on passe les baguettes qui doivent former les trouelles.

(32) Dans le nord, on ménage deux goulets, dont le second a des mailles plus étroites; afin que, si le poisson échappe aux premières mailles, il soit arrêté par les secondes. M. Schreber assure qu'en 1760, un pêcheur saxon prit deux loutres dans un

filet de cette forme. Elles étaient mortes avant qu'on les tirât de l'eau, ce qui prouve que ces animaux ne peuvent pas vivre longtemps au fond de l'eau.

(33) En allemand, *Biegel*. On les fait d'épine blanche ou noire.

153. VOILA le verveux fini. Cependant, pour engager le poisson à entrer dans le goulet, on fait en grandes mailles, au-devant de son embouchure, un évatement *rst*, qu'on nomme la *coëffe*, & que l'on soutient par une portion de cercle que les pêcheurs appellent *l'archet*. Ses deux bouts *s* & *t* sont tenus écartés, pour faire une ouverture convenable, par une corde tendue de *s* en *t*, laquelle est lacée dans les mailles du bord d'en-bas de la coëffe, depuis le bord du verveux *m*, jusqu'à l'archet *st*.

A R T I C L E D O U Z I E M E.

Raccommodage des filets.

164. BIEN des gens qui savent faire des filets, ignorent la manière de les raccommoder. Cependant, comme nous l'avons dit, il est plus important aux pêcheurs de *raccommoder* (34), *radouber* ou *ramender* par eux-mêmes leurs filets, que de savoir en faire de neufs, puisque l'entretien des filets en prolonge la durée de plus de moitié. Un filet qui a quelques mailles rompues, aura bientôt un grand trou, si on ne le raccommode pas au plus tôt. (34)

165. POUR expliquer, le plus clairement qu'il nous sera possible, comment on doit raccommoder un filet, nous supposons que le filet (*pl. III, fig. 3*) a un trou au milieu de l'espace où les mailles sont marquées par des points. Il faut commencer, comme disent les r'habilleurs, par *couper le filet*; c'est-à-dire, qu'il faut augmenter le trou, non seulement en coupant ou retranchant tout ce qui est endommagé, mais de plus en entamant sur ce qui ne l'est pas; de façon que toute la circonférence du trou soit terminée par des angles de maille, à la pointe desquels on ménage le nœud qui retient la maille du vieux filet. Tout cela est représenté dans la *figure 1*. Les endroits qu'on doit couper sont indiqués par de petites lignes transversales, au-dessus desquelles on voit le nœud du vieux filet, qu'il est important de ménager. On y conserve tant soit peu des branches qui en formaient, pour former une autre maille: c'est pourquoi la barre est à quelque distance du nœud.

166. AUX endroits marqués B C D E O M &c. les deux jambes des mailles sont coupées, & l'on n'a coupé qu'une jambe en deux endroits marqués A K Q. La suite du discours fera voir la raison de cette différence.

167. IL faut donc concevoir que, quand on a coupé le filet, toutes les

(34) En allemand, *aufbüßsen*. L'art de raccommoder un filet est le chef-d'œuvre qu'on exige dans quelques provinces d'Allemagne de ceux qui veulent devenir maîtres pêcheurs. On coupe les mailles d'un

filet neuf, dans un espace à peu près de la grandeur de la main; & on le remet au candidat, qui doit rétablir le tout, de manière que l'on n'aperçoive pas l'endroit où il y a eu du dommage.

mailles ponctuées n'existent pas; elles indiquent seulement les mailles qui ont été détruites, & qu'il faut remplacer par de nouvelles.

168. IL est évident que cet endroit ne peut être bien rétabli, sans que les mailles qu'on formera ressemblent, le plus parfaitement qu'il sera possible, à celles qui sont représentées par les lignes ponctuées.

169. POUR comprendre l'ordre qu'il faut suivre en formant ces mailles, il suffit de jeter les yeux sur la *figure 4, pl. III.* Supposons que l'on commence à droite, on arrête d'abord le fil à l'endroit A, au-dessus du nœud de l'une des mailles qu'on a coupées. Ensuite on fait la maille A B, puis la maille B C & la maille C D.

170. A tous les angles A B C D, il y a pour lors deux nœuds, dont l'un est celui qui formait la maille du vieux filet; & par-dessus, est celui qu'on a fait pour la nouvelle maille. Cela doit être de même à tous les angles de celles qui aboutissent à la circonférence du trou. Il n'en fera pas ainsi pour les mailles qu'on formera au milieu; celles-ci n'auront qu'un nœud, comme les mailles ordinaires de tous les filets.

171. TOUTES les mailles qu'on vient de faire A B, B C, C D, sont rondes dans la *figure 4.* Mais après ce que nous avons dit, on doit concevoir que quand on aura fait au-dessous un autre rang de mailles, ces premières deviendront anguleuses, comme l'indiquent les lignes ponctuées A H B, B G C, C F D. C'est pourquoi, en parlant du second rang de mailles, nous ne les ferons pas aboutir en *h g f*, qui sont les points où répondra le nœud; mais en H G F, à cause que les mailles prendront cette forme. Ayant prévenu de ceci, reprenons la suite des mailles.

172. Nous sommes restés en D; il faut descendre en E, pour gagner le niveau du second rang de mailles.

173. POUR cela, on fait la simple *jambe* qui s'étend de D en E. Ensuite, revenant sur ses pas, ou de la gauche à la droite, parce qu'on ne peut pas retourner le filet, on fait la maille E P F, puis la maille F N G, la maille G L H; enfin la *jambe* H I, comme on a fait à gauche la *jambe* D E. Si le trou avait plus de largeur que celui qui est représenté sur les *figures 3 & 4*, on ferait un troisième rang de mailles de droite à gauche, puis une *jambe*, un quatrième rang de mailles de la gauche à la droite, & ainsi toujours alternativement jusqu'à ce que toute l'étendue du trou fût remplie de mailles. Dans l'un & l'autre cas, il s'agit de fermer ensuite le trou par en-bas, & y joindre les nouvelles mailles qu'on vient de faire, avec celles du vieux filet. Pour cela on fait une *jambe* I K en descendant; puis une autre K L, en montant, qui s'attache au milieu *l* de la maille H L G, & on continue à joindre les nouvelles mailles aux anciennes, par des *jambes* semblables à L M, M N, N O, O P, P Q, où se termine le fil.

174. LE trou qui était au filet, & que nous avons marqué par des lignes ponctuées, se trouve ainsi fermé par des mailles régulières, comme l'indiquent les lignes ponctuées.

175. IL est sensible que, s'il ne manquait à un filet qu'un brin R S (*fig. 4*) qui fût rompu, on le rétablirait en remplaçant le fil par une jambe qui s'étendrait de R en S. S'il y avait deux fils rompus, comme V T, V X, on rétablirait ce petit accident en faisant une jambe de T en V, & une autre de X en V. Ces exemples suffisent pour faire appercevoir qu'il n'est pas toujours nécessaire de couper le filet & d'augmenter le trou, comme nous l'avons dit plus haut. Quelques mailleurs, qui trouvent de la difficulté à bien couper d'abord le filet, commencent par former des mailles; & à mesure qu'ils sentent avoir besoin d'un nœud pour former les autres mailles, ils coupent du filet ce qui les embarrasse.

176. COMME on ne se sert point de moule pour r'habiller, on fait tous les nœuds sur le pouce; & afin que les mailles soient d'une égale grandeur, on passe deux doigts de la main gauche dans les mailles qui sont faites, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait actuellement, appuyant avec les doigts dans l'intérieur des mailles. Celle qu'on fait devient de la grandeur des autres, quand les trois doigts forment une ligne droite & horizontale; & pour peu qu'on soit habitué à ce travail, toutes les mailles sont régulières.

177. VOILA en gros la marche qu'on doit suivre pour r'habiller les filets. Mais ces idées générales ne suffisent pas; nous devons entrer dans quelques détails sur la pratique usitée dans l'art de faire les nœuds, tant pour les mailles que pour les jambes: c'est à quoi nous allons essayer de satisfaire. On appelle *jambe* un fil qui, étant seul & dans une direction oblique, suffit pour établir la liaison que doivent avoir réciproquement deux nœuds qui ne sont pas sur une même ligne, tel que E D & I K (*fig. 4*).

178. NOUS avons dit qu'il fallait commencer par arrêter le fil en A (*fig. 4*). Quelques-uns y font un nœud simple, & ensuite celui qui forme la maille; mais d'autres (*fig. 3*) passent l'extrémité de la ficelle ou du fil entre les deux branches *c d*, par-dessus le nœud A du vieux filet. Cette extrémité de la ficelle ou du fil se voit en *b*. On fait entre le pouce & l'index les deux branches *d c* & le nœud A; puis on fait avec le fil *e* un nœud sur le pouce, comme nous l'avons expliqué. L'extrémité du fil ou de la ficelle est alors arrêtée en A, ainsi qu'on le voit dans les *fig. 3* & 4. Pour former la maille A H B (*fig. 4*), on porte le fil *e* (*fig. 3*) au nœud B; on le passe par-dessous le fil *f*, & par-dessus le fil *g*. Comme on n'emploie point de moule pour régler l'ouverture des mailles, on passe les deux derniers doigts de la main gauche dans les anciennes mailles, & le doigt du milieu dans l'anse *h*; on l'appuie suffisamment pour donner à la maille une ouverture convenable. Alors, sans déplacer le doigt

du milieu, on pince avec le pouce & l'index de la même main le nœud du vieux filet & l'extrémité des branches *fg*: on fait le nœud sur le pouce; & afin qu'il se place immédiatement au-dessus du nœud du vieux filet, il faut toujours tenir bien ferme le nœud & l'extrémité des deux branches *fg* jusqu'à ce que le nouveau nœud soit entièrement ferré. Les nœuds C & D (*fig. 3*) se font précisément de même.

179. IL s'agit ensuite de faire la *jambe* D E, & c'est le nœud E qui mérite quelqu'attention. Le fil qui doit faire cette jambe, part de D; il passe sous la branche *h*, puis sur la branche *i*, & contourne le nœud: on met l'index dessous ce nœud, & le pouce dessus, pour serrer entre eux le fil D E, l'extrémité des branches *h i*, & le nœud du vieux filet; on tient le tout bien ferme, jusqu'à ce que le nœud sur le pouce soit ferré. Mais, à cause de la position de la maille, il faudra conduire de *i* en *h* par-dessous les deux branches *i h*, l'aiguille qui doit entrer dans la grande anse qu'on aura projetée sur la main gauche.

180. ON conçoit que, pour faire régulièrement la maille, il faut que la jambe D E ne soit ni trop longue ni trop courte: & cela s'exécute aisément, en portant d'abord le nœud E du vieux filet à la hauteur où il doit être pour répondre à l'angle F de la maille C F D.

181. ON procède ensuite au travail des mailles P, N, L. Cette rangée de mailles se fait à l'ordinaire; excepté que, quand il faut les travailler de droite à gauche, il est nécessaire de changer la position de la main gauche. Pour le rang des mailles qu'on fait de gauche à droite, le dessus de la main doit être en-haut; les deux derniers doigts sont passés au côté gauche, dans deux anciennes mailles, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait; ce qui règle la grandeur de celle-ci, comme il a été dit plus haut. Au contraire, pour les mailles qu'on fait de droite à gauche dans le second rang & dans les suivans, le dehors de la main gauche étant tourné vers le bas, il faut passer les doigts sous le filet, mettre les deux derniers doigts dans les mailles qui sont faites, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait actuellement, fermant un peu les doigts pour tendre les mailles & égaliser la maille que l'on fait avec les autres. Alors on pince entre le pouce & l'index le nœud & les fils de la maille supérieure, par le côté, de sorte qu'il faut que le pouce & l'index soient posés comme horizontalement; & on fait le nœud sur le pouce, précisément de même qu'on a fait pour le rang de mailles qui allait de gauche à droite; c'est-à-dire, que la projection de l'anse & la marche de l'aiguille pour former le nœud, se portent toujours au côté gauche. L'habitude fait qu'on exécute sans aucune gêne ces divers mouvemens, que l'on croirait volontiers occasionner de la contrainte.

182. NOUS voilà arrivés au nœud H: il s'agit de faire la jambe H I, pour

descendre au rang inférieur d'anciennes mailles. On passe d'abord le fil qui part du nœud H, sous le fil *m* & sur le fil *n*; on introduit le doigt index renversé, dans la maille, entre le fil *m* & le fil *n*; on le pose sous le nœud I, & le pouce en-dessus, afin de ferrer entre ces deux doigts le fil de la jambe HI, ces deux fils *m* & *n*, & le nœud du vieux filet. Pour finir le nœud qui doit arrêter cette jambe, on mène l'aiguille sous le fil HI, ensuite seulement sous le fil *m*, puis dans la grande anse destinée à former le nœud sur le pouce.

183. POUR faire la jambe IK, le fil qui part de I, passe sous la branche O; ensuite on saisit entre le pouce & l'index le fil de la branche en K, observant de lui donner la longueur convenable pour former régulièrement la maille IKL: car, comme le nœud K n'est soutenu par rien, il faut le supporter en l'air par le pouce & l'index en même tems que le fil IK, pour que le nouveau nœud se trouve dans une position relative à celle des branches qui forment les mailles voisines. Conservant donc cette attitude, au lieu de projeter la grande anse sur le pouce, on la forme en devant de soi; c'est-à-dire, qu'on la porte en-bas vers le dedans du bras gauche, comme on le voit en *q*: on remonte ensuite le fil vers *sp*; on contourne l'ancien nœud K & la branche *o*; & tenant l'aiguille dans un sens contraire à celui de la position où elle était pour les autres mailles, on la passe sous le fil *r*, pour entrer dans l'anse *q*, & fortir par-dessus le fil *s*. Alors tenant toujours le nœud élevé & bien serré entre le pouce & l'index, on tire vers la droite le fil *t*, & le nœud est fini.

184. POUR faire ensuite une jambe qui s'étende de K en L, ayant passé le fil dans la maille L, on pince entre le pouce & l'index l'angle de cette maille, ainsi que le fil qui forme cette jambe; & on fait le nœud sur le pouce.

185. NOUS avons déjà dit que la maniere de former le bas de la reprise des mailles, consiste à joindre les mailles qu'on vient de faire avec celles du vieux filet, au moyen des jambes KL, LM, MN, NO, OP, PQ. Or, les nœuds MOQ se font comme nous l'avons expliqué pour le nœud K; & les nœuds NP, comme le nœud L. Ainsi nous pouvons nous dispenser de répéter ce que nous avons expliqué relativement à ces deux nœuds.

A R T I C L E T R E I Z I E M E.

Comment on garnit de lest & de flottés les bords des filets.

186. NOUS avons expliqué comment on borde & on enlarme les filets; mais dans quantité d'occasions, il faut faire en sorte que les filets se tiennent verticalement dans l'eau. On produit cet effet en attachant des corps légers au bord du filet qu'on veut fixer en-haut, & des corps pesans au bord qui doit être en-bas. Les corps plus légers que le volume d'eau qu'ils déplacent, tirant

le filet vers la surface de l'eau , tandis que les corps pesans ou le lest les tirent vers le fond , on se procure deux forces antagonistes (35) qui agissent pour maintenir le plan du filet dans une position verticale.

Comment on garnit de corps légers ou de flottés le bord du filet qui doit tendre vers la surface de l'eau.

187. QUAND les filets sont imbibés d'eau , ils tombent en paquet au fond. Pour qu'ils se tiennent dans l'eau verticalement , il faut garnir le bord qui doit tendre vers la surface de l'eau , avec des corps spécifiquement plus légers que ce fluide : c'est ce qu'on appelle des *flottes* (36).

188. QUAND il s'agit de soutenir des filets très-pesans , on se sert de barrils exactement fermés pour que l'eau n'y puisse entrer. Quelquefois des raisons d'économie engagent les pêcheurs à former leurs flottés avec de petits faisceaux de roseaux bien secs ; mais communément on les emploie pour former des bouées ou des signaux.

189. ASSEZ souvent les pêcheurs forment leurs flottés avec de petites planches de bois fort légers & très-secs , du sapin , du tremble , du tilleul , &c.

190. MAIS le mieux est de former les flottés avec du liège. Cette substance a l'avantage d'être beaucoup plus légère que le volume d'eau qu'elle déplace ; sur-tout quand le liège est de bonne qualité , souple sous les doigts , & qu'il n'a point de grands pores , comme sont les mauvais lieges durs & ligneux (37).

191. UN autre avantage du liège est de se pénétrer bien plus difficilement d'eau que toutes sortes d'espèces de bois , ce qui fait qu'il conserve très-long-tems sa légèreté étant submergé. Ces propriétés font qu'on l'emploie préféralement à toute autre matière , pour former ce qu'on nomme *les flottés*.

192. ON suit différentes méthodes pour attacher les corps légers à la corde (*pl. III , fig. 5*) , qui représente la corde qui borde le haut du filet. Quelquefois on perce les petites planches ou les tables de liège , tantôt comme en D , le plus souvent comme en C ; & réunissant les deux bouts de la petite corde qui traverse le liège , on la lie à la corde du filet ; ou bien , ayant taillé les lieges en rond comme A , ou en carré comme B , on les perce d'un trou dans lequel l'on fait passer la corde ; & on assujettit ces flottés entre deux nœuds.

193. MAIS le mieux est d'embrasser la corde par deux morceaux de liège qui , étant réunis par un enlacement de bitord , forment comme des boutons en olive , ainsi qu'on le voit en E.

(35) *Contraires.*

(36) En allemand , *Flößen.*

(37) Le liège est fort bon sans doute ; mais il est cher presque par-tout. En Alle-

magne on a trouvé que l'écorce des vieux peupliers fait précisément le même effet , & elle ne coûte rien.

194. DE quelque façon qu'on attache les flottés à la corde qui borde le haut du filet, il convient de proportionner le volume & le nombre des flottés à l'étendue & à la pesanteur du filet ; car il faut beaucoup plus de flottés pour soutenir un grand filet à mailles serrées & fait de ficelle, que celui qui serait fait d'un fil fort délié, dont les mailles seraient grandes, & qui aurait peu de chute.

Comment on garnit de lest le bord inférieur d'un filet.

195. IL est évident que, si l'on ne chargeait pas de quelques corps pesans le bas d'un filet dont le haut serait garni de flottés, les flottés entraîneraient tout le filet vers la surface de l'eau, & la moindre agitation du fluide empêcherait que le filet ne se tint dans une position verticale (38). Il faut donc, pour que le filet soit bien tendu, enlester le bas, ou le charger de quelques poids qui tendent à l'entraîner vers le fond de l'eau. On forme quelquefois ce lest (39) avec des cailloux, qu'on amarre comme nous l'avons suffisamment expliqué dans la première section, en parlant des cordes. Mais communément le lest qu'on met au bas des filets se fait avec du plomb : c'est ce qu'on appelle la *plombée*. Les pêcheurs suivent différentes méthodes pour former cette plombée.

196. POUR de petits filets légers, des balles de plomb percées comme des grains de chapelet sont suffisantes. Mais pour de grands filets, qu'il faut beaucoup charger de lest, on a un moule formé de deux pierres qui s'ajustent exactement l'une sur l'autre. Chacune de ces pierres est creusée d'une gouttière ; & étant jointes l'une à l'autre, elles forment un cylindre, dans l'axe duquel on place une broche de fer qui est un peu plus grosse d'un bout que de l'autre, pour qu'on puisse la retirer plus aisément du cylindre de plomb qu'on aura fondu. On coule du plomb fondu dans ce moule ainsi ajusté ; & quand on a retiré la broche de plomb, on a un petit tuyau semblable à la *figure 20*, *pl. III*. En enfilant une corde dans ces tuyaux, on forme la plombée.

197. PLUS communément on a de petites plaques de plomb (*pl. III, fig. 7*) qu'on creuse en gouttière *b b* dans le milieu, pour y loger la corde sur laquelle on roule le plomb à petits coups de marteau ; & pour assujettir encore mieux les plaques de plomb, on rabat sur la corde les languettes *a a*. Enfin, on peut

(38) On charge aussi les filets, pour empêcher que les grands poissons ne soulevent le filet pour s'échapper. Les poissons d'étang, qui ont été souvent dans le cas, savent faire cette manœuvre, & elle leur réussit lorsque le filet n'est pas assez chargé pour pénétrer dans l'eau.

(39) Le mot technique en allemand, c'est *das Gesenke*. Les pêcheurs des provinces septentrionales d'Allemagne, ne se servent jamais de cailloux, que l'on a beaucoup de peine à attacher solidement ; mais ils ont des anneaux de fer, qui sont plus durables.

se contenter (*fig. 8*) d'envelopper la corde avec une bande de plomb, & l'affujettir à petits coups de marteau, comme on fait un ferret au bout d'un jacet.

198. QUELQUE méthode qu'on suive pour attacher le plomb à la corde, il faut proportionner le poids du lest à la grandeur du filet & à l'usage qu'on en veut faire. Quelquefois, par exemple, il convient que le filet se tienne entre deux eaux (40) : alors il ne faut que peu de lest, & seulement ce qui convient pour tenir le filet tendu. Si l'on mettait trop de lest, il entraînerait le filet au fond de l'eau, ou bien il faudrait augmenter beaucoup la flottée. Au contraire, si l'on veut que le filet se porte au fond de l'eau, il faut fortifier la plombée, & ne mettre de flottées que ce qu'il en faut pour soutenir verticalement le filet.

199. Nous aurions bien d'autres choses à dire sur la proportion qu'il faut observer, suivant différentes circonstances, entre le lest & les flottées. Mais il sera mieux de n'en parler que quand l'occasion s'en présentera, relativement aux différentes pêches.

A R T I C L E Q U A T O R Z I E M E .

Du tannage & de la conservation des filets.

200. Il est probable que le tan n'agit pas sur les filamens des végétaux, comme sur les fibres de toutes espèces qui composent la peau des animaux. Cependant c'est une chose reconnue, que les cordes, les filets & les toiles, qui sont exposés à l'eau, durent plus long-tems quand ils ont été tannés, que ceux qui n'ont pas reçu cette préparation. Si l'expérience journalière des pêcheurs ne les en avait pas persuadés, ils s'épargneraient une opération qui est pénible & qui leur occasionne une dépense considérable. Mais pour qu'elle produise le bon effet qu'on en attend, il faut la faire avec des soins & des attentions qui sont indispensablement nécessaires, & que nous nous proposons de détailler dans cet article.

201. LE tan est fait avec des écorces de jeunes branches d'arbres, desséchées & réduites en poudre. La bruyère, *erica* (41); le fufet, *coinus coriaria* (42); les saumacs, *rhus*, de plusieurs espèces; l'aune, *alnus* (43); le noyer, *nux*; le saule, *salix* (44), sont employés à cet usage : mais aucune écorce n'est autant estimée que celle du jeune chêne. Pour faire le meilleur tan, on enlève durant

(40) Dans les eaux courantes, le filet doit aller au fond.

(41) En allemand, *Heide*.

(42) En allemand, *Geberfrunchi*.

(43) En allemand, *die Erle*.

(44) En allemand, *die Weide*.

la saison de la seve , vers la fin d'avril ou au commencement de mai , l'écorce claire & vive des jeunes chênes qui sont vigoureux ; car les écorces brunes , gerfées & chargées de lichen (45) , ne fournissent qu'un tan de médiocre qualité (*).

202. QUAND ces arbres sont en pleine seve , & que leur écorce se détache aisément du bois , on fait avec une serpe , au bas du tronc , & immédiatement sous les branches , une entaille circulaire qui coupe l'écorce , & qui s'étend jusqu'au bois. On joint ensuite les deux entailles par une autre coupe longitudinale qui s'étend depuis l'entaille du haut jusqu'à celle du bas ; & en introduisant entre l'écorce & le bois un coin fait de quelque bois dur , ou d'un gros os , on enlève toute l'écorce , qui , à mesure qu'elle se dessèche , se roule sur elle-même , & ressemble assez à des bâtons de cotterets. On abat sur-le-champ les arbres écorcés , pour en faire cette espèce de bois qu'on nomme *pelard*. Et quand les écorces se sont desséchées à un certain point , on en forme des boîtes , qu'on peut conserver long-tems à couvert de la pluie sans crainte que le tan perde de sa qualité.

203. POUR disposer ces écorces à être employées en tan , il faut les réduire en poudre assez fine. Quelques pêcheurs qui tannent eux-mêmes leurs filets , se contentent de battre ces écorces avec des fléaux ; mais ils n'en tirent qu'un parti médiocre : ils perdent ainsi beaucoup de poussière fine qui s'évapore , & le reste est pulvérisé trop grossièrement ; le mieux est de les porter à des moulins. Il y en a de deux sortes. Les uns sont de grosses meules verticales , comme celles dont on se sert pour faire le cidre & pour broyer les graines & amandes qui fournissent de l'huile. Après avoir rompu grossièrement les écorces sur une pièce de bois qui forme comme un tranchant , on les met sous la meule qu'on fait tourner , & qui écrase assez bien l'écorce sans qu'il s'évapore beaucoup de poussière.

204. L'AUTRE moulin , qui est le meilleur , quoiqu'il cause un peu plus d'évaporation , est formé d'un nombre de pilons qui retombent dans une grande auge , où l'on met les écorces grossièrement rompues. Quand les écorces ont été assez bien pulvérisées , on les passe par une espèce de crible , qui est fait avec du fil d'archal , & qu'on établit sur un grand cuvier. Ce qui passe par

(45) Toutes les mousses qui croissent sur l'écorce des arbres , ne sont pas des *lichen* ; on ne donne ce nom qu'à celles qui n'ont aucune feuille , ni rien qui en approche , mais une substance liée , qui ressemble un peu à celle du cuir. M. Duhamel prouve dans un autre ouvrage , que les *lichen* & la plupart des mousses ne sont pas proprement

des plantes *parasites* : il adopte la dénomination de M. Guettard , qui les appelle *fausses parasites*. Voyez Duhamel , *physique des arbres* , tome II , p. 218.

(*) Les naturalistes reconnaissent pour *lichen* , ces plantes parasites qui subsistent aux dépens de l'écorce , & que l'on nomme vulgairement *mousses* , &c.

le crible est mis dans des tonnes, & vendu aux tanneurs : ce qui est resté sur le crible repasse au moulin.

205. LE tan des autres écorces dont nous avons parlé, imprime aux filets une couleur quelquefois plus satisfaisante que celle du tan de chêne. Ces tans produisent en général un bon effet, mais jamais aussi avantageux que le tan du jeune chêne : au moins est-ce le sentiment des pêcheurs. Cependant il conviendrait peut-être d'en faire des épreuves avec soin ; car j'ai vu des cuirs qui paraissaient assez bien préparés ; quoiqu'on eût substitué de la bruyere réduite en poudre au tan de chêne (46).

206. NOUS avons dit qu'il y a des pêcheurs qui tannent eux-mêmes leurs filets ; mais comme aucuns n'ont de chaudières assez grandes pour cette opération, ils en louent pour deux fois vingt-quatre heures, ou plus de tems, de ceux qui ont des tanneries en règle, dont nous allons parler.

207. LES *tanneries* sont ordinairement voûtées & établies au rez-de-chauffée, où sont montées trois grandes chaudières sur des massifs de maçonnerie qui excèdent la hauteur des chaudières, de même que le sont celles des braiseurs. Les fourneaux sont sous les chaudières, & ils s'allument par des bouches qui répondent à un caveau construit derrière & plus bas que les chaudières. Les tanneurs ont des chaudières de différentes grandeurs, pour se servir des unes ou des autres, suivant la quantité de filets qu'ils ont à préparer.

208. POUR faire une bonne *tannée*, on met ordinairement deux parties & demie d'eau sur une de tan, ou cinq parties d'eau sur deux de tan ; c'est-à-dire, deux barrils & demi d'eau sur un de tan ; & les barrils de tan se mesurent comble. Ainsi, dans une chaudière qui tient trente barrils d'eau, on met douze barrils de tan.

209. QUAND on a jeté l'eau & le tan dans la chaudière, on allume le feu du fourneau qui est dessous. Comme il faut beaucoup d'eau, on la tire avec une pompe, & on la conduit dans les chaudières par des dalles en gouttières.

210. LES chaudières sont ordinairement cinq à six heures, depuis que le feu est allumé, sans commencer à bouillir, quoique l'on ait soin de les couvrir avec des planches pour augmenter la chaleur.

211. QUAND le bouillon commence à se former, le tan se gonfle & s'éleve avec tant de force, qu'un seul bouillon pourrait en faire perdre un ou deux *barrils*, qui contiennent chacun environ cent trente pintes, mesure de Paris. Pour prévenir cet accident, les tanneurs tirent avec des espèces de cuillers,

(46) Voyez ce qui est dit sur le tan, dans le tome III de cette description des arts, *art du tanneur*, §. 62 & suiv. Consultez aussi mes notes sur cet endroit. La matière est traitée à fond dans les mémoires de

M. Gleditsch, *vermischte Abhandlungen*, part. I, pag. 1 & suiv. On a aussi inséré cet ouvrage dans la collection de Hannovre, ann. 1755, page 1546 ; & ann. 1757, page 187.

une partie de la liqueur, qu'ils mettent dans des tonnes; & ils soutiennent le bouillon pendant quatorze, seize ou dix-huit heures. A mesure que la tannée diminue, ils remettent dans la chaudiere celle qu'ils ont déposée dans les tonnes.

212. APRÈS que l'eau a bien tiré la substance du tan, & que le tanneur juge que sa tannée est bien faite, il retire avec un lanet tout le tan qui est dans la chaudiere. L'ouvrier qui est occupé à ce travail, met ce tan dans une manne. Quand elle est pleine, il la transporte sur la tonne, pour ne pas perdre la liqueur, qui est la partie précieuse. Pendant cette opération, l'on continue toujours le feu sous la chaudiere, afin d'entretenir la tannée bouillante, jusqu'à ce qu'on y plonge les filets: ce qu'on juge nécessaire pour qu'ils se pénètrent bien de cette tannée.

213. ON place dans le fond les filets neufs, & les autres par-dessus, jusqu'à enfaîter les filets les uns sur les autres. Mais le tanneur a soin de former sur le devant de la chaudiere, une cloison de planches, pour pouvoir puiser continuellement de la tannée, qu'il verse sur les filets, ce qu'il continue jusqu'à ce que toute la tannée soit consommée.

214. ON tanne différemment les *cordages*. Quand la tannée a bouilli quelques heures, on met avec une gaffe les pieces de cordage roulées, dans la chaudiere, où on les tient une couple d'heures dans la tannée bouillante. On les tire ensuite avec la gaffe, pour en mettre d'autres à leur place; ce que l'on continue jusqu'à ce que la tannée soit épuisée. On passe aussi les cordages dans le gaudron; & cela peut se faire de différentes manieres: mais nous renvoyons pour cela, à ce que nous en avons dit dans le *traité de la corderie*, réimprimé en 1769.

215. ON peut faire bouillir dans de nouvelle eau le tan qu'on a retiré de la chaudiere, & qu'on a mis égoutter dans des mannes sur des futailles. Cette *seconde tannée* peut servir à donner une petite impression de tan aux filets & aux cordages neufs qu'on se propose de tanner, ce qu'on nomme *débouillir*. On se sert encore de cette faible tannée pour redonner une impression de tan aux filets précédemment tannés, & qui ont blanchi par le service. Enfin ces faibles tannées, qu'on fortifie quelquefois avec du tan neuf, servent à tanner de la toile pour les voiles.

216. ON étend & l'on fait sécher les filets, les cordes & les toiles qui ont été tannés. Il est important de les garantir de la pluie, jusqu'à ce qu'ils soient secs; & encore plus de la gelée, qui les endommagerait beaucoup. Mais heureusement on peut les conserver long-tems en tas, lorsqu'ils sont imbibés de tan, sans craindre qu'ils s'échauffent & qu'ils se corrompent. On assure même que des filets bien tannés ont resté des tems considérables, comme six mois, au fond de la mer, sans avoir été considérablement endommagés.

217. LES *instrumens* dont se fervent les tanneurs, font des *cuves* de cuiyre, des *barrils* pour contenir le tan en poudre, lesquels doivent contenir environ cent vingt-huit ou cent trente pintes, mesure de Paris; des *tonnes* qu'ils nomment *gonnes*, pour y mettre l'eau qu'on retire des chaudières; les *mannes* (47) pour égoutter le tan qu'on tire des chaudières; des *lanets*, qui font des filets de ficelle montés sur un cercle de fer, où est soudée une douille qui reçoit un manche de bois; un *pucheux* ou *puiseux* (48), qui tient cinq à six pintes d'eau; une *gaffe* ou *crochet*, pour mettre dans la chaudière les pièces de cordages, & pour les en retirer; des *fourgons* de différentes formes, pour attiser le feu ou pour changer la situation des filets dans la chaudière: ils font de fer, avec des manches de bois reçus dans des douilles.

218. LES pêcheurs portent leurs filets à la tannerie, & ils aident aux tanneurs à les étendre pour les faire sécher. Les uns les portent à dos sur le sable, d'autres les chargent sur des brouettes, & on les étend sur le sable, ou bien on les tend sur des perches.

219. LES Catalans, pêcheurs de fardines, achètent leurs filets de la couleur du fil, qui est de lin; & ils les teignent d'une *couleur tannée ou rougeâtre*, en les faisant bouillir dans de grandes chaudières avec de l'écorce de *pin sauvage* (*pinus maritima altera*, MATTH.). On ne se sert point de l'écorce du *pin cultivé* (*pinus sativa*, C. B. P.). On réduit donc en poudre l'écorce de pin sauvage: sur une partie d'écorce, on met six parties d'eau, qu'on fait bouillir jusqu'à la réduction de moitié; ensuite on ôte le marc, & on verse la décoction dans une tonne. Quand elle est refroidie au point de pouvoir y tenir la main, on met les filets dans cette teinture, en les faisant entrer par un bout, & les tirant par l'autre, comme font les teinturiers: on les arrange tout de suite en rond dans une futaille qui est percée de quelques trous. Au bout de quinze jours, ils sont encore chauds; & quoiqu'on les y laisse long-tems, ils n'y souffrent aucune altération; de sorte que quelquefois on ne les en retire que lorsqu'on veut s'en servir. Alors on les lave dans de l'eau douce, & on les fait sécher à l'air ou au soleil. On passe tous les mois les *sardines* dans cette teinture; & comme la couleur devient à chaque fois de plus en plus brune, à la fin ces filets semblent teints en noir. Moyennant ces attentions, ils durent plusieurs années.

220. Si l'on voulait teindre les filets en *couleur d'eau*, on pourrait suivre le procédé que nous avons indiqué dans la première section pour teindre les lignes; mais on n'en fait point usage pour les filets.

(47) Espèce de corbeilles.

(48) Sorte de grande cuiller de bois, fortement cerclée de gros cercles, & em-

manchée au bout d'un bâton assez long, & d'une grosseur proportionnée.

221. DANS les pays où l'on ne peut pas se procurer du tan de chêne, on prend de l'écorce verte & fraîche de racine de noyer ; on la coupe par morceaux qui peuvent avoir un pouce en carré ; on les met dans une cuve ; & sur deux boiffeaux de cette écorce , on verse deux seaux d'eau , qu'on fait bouillir pendant une heure. On retire ensuite l'écorce, on met les filets au fond de la cuve , & on les recouvre avec l'écorce qu'on avait tirée de la cuve : les ayant laissé tremper pendant vingt- quatre heures dans cette teinture , on les en retire , on les tord , & on les étend pour les faire sécher.

222. COMME les filets sont un objet considérable de dépense , les pêcheurs prennent une singulière attention à les conserver. Pour cela ils les lavent autant qu'ils peuvent dans de l'eau douce , toutes les fois qu'ils reviennent de la mer ; ensuite ils les étendent , ou sur la greve , ou sur des perches , pour les faire sécher ; & avant de s'en servir , ils les visitent pour rétablir les trous qui pourraient s'y trouver : article très-important , puisque , comme nous avons déjà eu occasion de le dire , quelques mailles rompues deviennent bientôt un grand trou , si on néglige de les rétablir. Enfin , quand on s'aperçoit qu'un filet perd sa teinture , on le repasse dans la tannée. Avec de pareilles attentions , les pêcheurs font quelquefois durer très-long-tems leurs filets (49).

R E' C A P I T U L A T I O N.

223. NOUS ne nous sommes pas proposé de décrire complètement l'art du mailleur : mais ne connaissant aucun ouvrage où cet art ait été bien décrit , nous avons essayé d'en donner les principes généraux. Ainsi , après avoir exposé quels sont les différentes especes de filets qui sont d'usage pour la pêche , nous avons expliqué , le plus clairement qu'il nous était possible , la maniere de faire les *nauds* qui sont en usage pour mailler ; nous aidant de figures , sans lesquelles les plus longs discours seraient inintelligibles.

224. AYANT représenté & décrit avec soin les divers instrumens dont se servent les mailleurs , nous avons expliqué assez en détail la façon de lever un filet , ou de faire les *levures* qui en forment la tête. Nous avons ensuite détaillé la maniere de faire les *filets dont les mailles sont en losanges* ; la pratique de *brider* ces mailles pour qu'elles conservent leur ouverture , ainsi que de les *border* & les *enlarger*. Après quoi nous avons montré comment on parvient à augmenter l'étendue des filets , au moyen des *accrues* ; & les diminuer de largeur , en prenant plusieurs mailles dans un même nœud. Nous avons expli-

(49) On ne connaît point en Saxe, ni dans le Nord , l'usage de tanner les filets. Cette méthode, qui paraît avoir des avanta-

ges , mérite l'attention de ceux qui s'appliquent à avancer le progrès des arts.

qué la fabrique des filets à *mailles quarrées* ; la façon de monter les *filets contre-maillés* ; de travailler les *filets cylindriques* ou *coniques* , en chauffe, en verveux, &c. Nous avons pris un soin particulier pour traiter un article important aux pêcheurs, & que beaucoup d'excellens mailleurs ignorent, la *façon de réparer* ou radouber les *filets qui ont été endommagés*.

225. ENFIN , comme les pêcheurs ont grand intérêt de prolonger la durée de leurs filets, nous leur indiquons toutes les précautions qu'ils peuvent prendre pour y parvenir ; la maniere de les *teindre* & de les *tanner* ; combien il est important de les laver & de les faire bien sécher. Nous espérons que ce petit traité de la fabrique des filets, qui n'avait pas encore été donné avec exactitude, fera utile aux pêcheurs. Il était nécessaire de le mettre avant ce que nous avons à dire de la pêche aux filets, où nous aurons soin de bien représenter la forme & l'usage de tous les filets qu'on emploie pour les différentes especes de pêches.

C H A P I T R E S E C O N D.

De plusieurs pêches au filet, qui se font sur le rivage, ou dans un bateau à une petite distance du bord de l'eau.

226. LES meilleures idées ne se présentent pas tout d'un coup aux esprits même les plus inventifs : & les arts ne parviennent que par degrés à leur état de perfection ; semblables en cela à une étincelle qui peu à peu occasionne un grand incendie. L'idée grossière d'un panier dont on couvrit d'abord le poisson qu'on apercevait au fond de l'eau, a pu faire inventer l'épervier ; un panier qu'on passait sous le poisson qui nageait entre deux eaux, aura donné lieu d'imaginer le carrelet, &c. Voyant plusieurs especes de poissons suivre le cours de l'eau, on s'est proposé de les arrêter avec des filets en nappe, qu'on nomme *étentes* & *tramaux* ; ou avec des filets qui se terminent en pointe, & qu'on nomme *verveux*, *chauffe*, &c. Enfin, ayant trouvé du poisson dans des mares où il reste de l'eau de basse-mer, on a imaginé de former des enceintes à claire-voie, qui empêchent le poisson de suivre le cours de la marée : on a ainsi formé ce qu'on appelle les *parcs*. C'est de ces différentes pêches que nous nous proposons de parler.

A R T I C L E P R E M I E R.

De l'épervier, nommé aussi furet, risseau, &c.

227. L'ÉPERVIER (50) est un filet de forme conique, ou en entonnoir, ABC (*pl. IV, fig. 1*). Il a donc une embouchure fort large AB, laquelle, dans les grands éperviers, porte jusqu'à onze ou douze brasses de circonférence; & diminuant peu à peu d'étendue, ce filet se termine en pointe au sommet du cône C, où est attachée une corde E, qu'on tient plus ou moins longue suivant l'endroit où l'on se propose de pêcher. Il a de chute, ou de C en H, environ quatre à cinq brasses: mais, comme je l'ai déjà dit, il y en a de très-grands, & d'autres fort petits.

228. CE filet, qui est d'un bon fil retors en trois (*), est bordé en AB d'une corde grosse comme le doigt, qu'on garnit de bagues de plomb qui peuvent peser chacune une once. Elles sont faites quelquefois avec des balles percées, qu'on enfle dans la corde comme des grains de chapelet, & qu'on affujettit par des nœuds faits entre deux balles (51). Le plus souvent les bagues sont de petites plaques de plomb qu'on roule sur la corde à petits coups de marteau, comme le ferret d'un lacet. Toute cette plombée pèse environ 40 ou 50 livres. Le bord du filet excède de 12 à 18 pouces la corde plombée: mais cette partie est retrouffée en-dedans du cône; & comme elle est soutenue de distance en distance par des lignes D, cette portion du filet forme tout autour de l'embouchure de l'épervier des bourfes dans lesquelles le poisson s'engage.

229. AB (*fig. 2*) représente une coupe de ce filet. A est un plomb, ou la coupe de la corde plombée. B est la portion du filet relevée en-dedans, & qui étant retenue par les ficelles BD, qui sont assez éloignées les unes des autres, comme on le voit en D (*fig. 1*), forme des bourfes E, dans lesquelles le poisson qui voudrait s'échapper par-dessous le filet, s'engage de façon à être nécessairement en la possession du pêcheur.

230. COMME on augmenterait inutilement le travail, le prix, & le poids du filet, si l'on faisait dans toute l'étendue d'un épervier les mailles aussi serrées qu'elles le doivent être en-bas, on a coutume de donner auprès de la culasse deux pouces d'ouverture aux mailles, pendant que vers l'embouchure on peut quelquefois à peine y passer le doigt; à moins qu'on ne se propose de

(50) En allemand, *Wurfgarne*, ou quelquefois, *Wurfhaube*.

(*) Suivant Anderson, *histoire du Groënland*, pag. 204, les naturels du pays font des éperviers à petites mailles, avec des

nerfs de daim.

(51) On se sert beaucoup des éperviers, sur le Rhin. Il y en a de grands & de petits. Ceux-ci ont jusqu'à 500 balles, & ceux-là le double.

prendre seulement de gros poissons. Au bord de la mer, les mailles ont assez communément onze lignes en quarré.

231. ON travaille les éperviers en rond ; & pour faire la diminution des mailles, comme nous venons de le dire, quand on a fait dix rangs de mailles ou dix ourdres en descendant, à compter de la culasse ou de la levure, on forme les mailles suivantes sur un moule plus mesuré & l'on continue de dix en dix rangs de mailles à changer de moule pour en prendre de plus menus, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au bas du filet. Quand on se propose de tenir les mailles d'en-bas moins serrées, on ne change de moule que de quinze en quinze rangs de mailles.

232. COMME il faut que le filet s'élargisse peu à peu à mesure qu'on approche de l'embouchure, on fait alternativement un rang de mailles sans accrues, & un avec des accrues, formant une accrue de six en six mailles. Il est sensible que quand on fera un rang de mailles au-dessous des accrues, le nombre des mailles de ce rang sera augmenté proportionnellement au nombre des accrues qu'on aura formées, & la circonférence du filet sera plus grande qu'elle n'était : en continuant à former ainsi des accrues jusqu'au bas du filet, on lui procure un évasement convenable.

233. ENSUITE on retrouffe en-dedans les bords du filet, & on les attache de pied en pied, comme nous l'avons expliqué, pour former des bourses au-bas & autour de l'épervier. Enfin on doit avoir attaché avec de bon fil retors la corde plombée à la partie du filet destinée à former l'embouchure. C'est ainsi que sont faits la plupart des éperviers. Cependant il y en a de petits qu'on monte différemment ; c'est ce qui nous reste à expliquer.

234. CES éperviers sont ordinairement moins grands que les autres ; & n'ayant point de bourses à l'embouchure, tout le rets se termine à la corde plombée. De plus, au lieu de lier une corde à la pointe du crône par où le filet a été commencé, on arrête cette partie du filet sur un anneau de cuivre ou de corne, épais de six à neuf lignes. Ainsi les douze premières mailles qui font la levure du filet, sont fermement arrêtées sur cet anneau.

235. ON lie de pied en pied de fortes ficelles à la corde plombée : elles doivent s'étendre de toute la hauteur du filet ; l'extrémité de toutes les ficelles est nouée en C à la corde qui passe dans l'anneau.

236. POUR concevoir l'usage de ces ficelles, imaginons le filet déployé en rond au fond de l'eau. Il est sensible qu'en tirant la corde supérieure, toutes les cordes verticales tendront à se rapprocher de l'axe du cône, & elles fermeront l'embouchure du filet à peu près comme une bourse ; le filet se froncera comme les rideaux qui se relevent vers le ciel d'un lit ; & tous les poissons qui se trouveront sous le filet, seront pris, à moins qu'ils ne soient assez petits pour s'échapper au travers des mailles. On ne fait guere usage de cet épervier, dont le service est incommode.

237. EN général les éperviers sont de différentes grandeurs, suivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on se propose de pêcher.

238. IL y a deux façons de pêcher avec l'épervier : l'une en le traînant ; l'autre en le jetant. Je vais parler de l'une & de l'autre.

Façon de traîner l'épervier, usitée dans de petites rivières.

239. POUR pêcher avec l'épervier en le traînant, on attache deux cordes à celle qui entoure l'embouchure du filet, & qui porte les plombs ; faisant en sorte que l'espace renfermé entre deux cordes occupe à peu près la largeur de la rivière ou du courant d'eau où l'on pêche.

240. DEUX hommes traînent le filet en halant sur les cordes K L (*fig. 1*), de manière que la portion du filet qui est comprise entre les cordes, se tienne presque droite à la surface de l'eau (*fig. 3*). Le reste de l'embouchure du filet tombe au fond de l'eau, à cause des plombs. Cette embouchure porte sur le fond, en décrivant une espèce d'ovale : la queue ou culasse du filet flotte entre deux eaux. Un homme M (*fig. 3*) suit les pêcheurs ; il tient la corde qui répond à la pointe du filet ; & quoiqu'il la laisse lâche, il s'aperçoit cependant s'il y a des poissons pris, par les secousses qu'ils impriment au filet & qui se communiquent à la corde.

241. DEUX pêcheurs K L (*fig. 3*) se placent donc des deux côtés du cours d'eau. Celui qui est du côté K, jette au pêcheur L le bout d'une corde, & il attache l'autre bout de cette corde à la corde plombée qui borde l'embouchure du filet, comme en F. Le pêcheur K attache ensuite sa corde en G (*fig. 3*) ; puis il jette le filet à l'eau, retenant seulement sa corde G. Alors les deux pêcheurs K & L, marchant sur la rive de l'eau chacun de leur côté, traînent le filet, & l'homme M les suit en tenant la corde de la culasse. Quand on manque de ce troisième homme, le pêcheur K attache à un de ses bras la corde de la culasse, & il la tient assez longue pour ne pas gêner la pointe du filet.

242. LORSQU'ON s'aperçoit, aux secousses de la corde de la culasse, qu'il y a du poisson pris, il est à propos de relever le filet. Pour cela, le pêcheur K cherche un endroit où la berge ne soit point trop élevée, où il n'y ait pas beaucoup d'herbes, en un mot, qui soit commode pour tirer le filet à terre. Alors les deux pêcheurs lâchent leur corde, pour que toute la circonférence du filet porte sur le fond ; le pêcheur K prend la corde de la culasse, il la tire doucement à lui, non pas directement, mais en se portant d'une enjambée vers la droite, puis vers la gauche ; ce qu'il répète à plusieurs fois, pour faire en sorte que les plombs, qui portent sur le fond, se rapprochent les uns des autres, & ferment l'embouchure du filet.

243. QUAND il tient la culasse même du filet, il continue à tirer le filet en

se balançant encore vers la droite & vers la gauche, mais sans changer de place. Aussi-tôt qu'il aperçoit que tous les plombs sont bien réunis & qu'ils quittent le fond, il tire de toutes ses forces pour mettre promptement le filet sur l'herbe. Alors saisissant la corde qui porte les plombs, il la fuit tout autour du filet, vidant les poches ou bourses, qui sont ordinairement remplies de vase, d'herbes, de coquilles, & de très-petits poissons qu'il doit rejeter à l'eau. Mais à mesure qu'il s'en présente qui méritent d'être conservés, il les met dans un panier couvert, au fond duquel il y a de l'herbe fraîche. Le filet ayant été visité dans toute sa circonférence, le pêcheur L tire sa corde à lui; le pêcheur K jette le filet à l'eau, & ils recommencent à trainer l'épervier comme nous l'avons expliqué.

244. QUAND les rivières sont bordées d'herbiers ou de crônes ou sous-rives; en un mot, quand la partie F G du filet ne peut pas embrasser toute la largeur de la rivière, on prend des *bouleurs*: ce sont des hommes armés de perches, qui marchent d'un côté & de l'autre du cours d'eau, immédiatement derrière ceux qui halent le filet; & avec leurs perches, ils batent les herbiers, ils fourgonnent dans les crônes, pour engager le poisson à donner dans le filet.

245. C'EST une question qui partage les pêcheurs, que de savoir lequel est le plus à propos, de trainer l'épervier contre le courant, ou en suivant le cours de l'eau. Dans l'un & l'autre cas, une partie du poisson effarouché par les pêcheurs, les bouleurs & le filet, nage devant pour l'éviter. Aussi est-ce pour arrêter ces fuyards, qu'on tend de distance en distance, comme de cent en cent toises, un tremail N O (*fig. 3*), qui traverse la rivière: & c'est ordinairement aux approches de ce filet qu'on prend beaucoup de poisson.

246. QUAND la pêche est finie, les pêcheurs portent leur filet à un endroit où l'eau soit fort claire, pour le laver. Ensuite ils le pendent par la culasse, & ils en étendent les côtés, comme dans la *figure 1*, pour le faire sécher. Sans ces attentions, il serait bientôt pourri.

247. QUELQUEFOIS, pour fortifier les éperviers que l'on traîne, on met de distance en distance des ficelles N (*fig. 1*), qui s'étendent depuis la culasse jusqu'à la corde plombée, & qui sont enlacées entre les mailles.

248. LORSQUE les bords des rivières ne sont point praticables pour trainer le filet, deux pêcheurs mettent par le travers de l'eau un petit bateau, à l'un des bords duquel ils attachent une partie de la corde plombée qui occupe la longueur du bateau: un pêcheur étant à l'avant, l'autre à l'arrière, ils conduisent avec des gaffes le bateau, en le faisant aller toujours de travers au courant. Par ce moyen, on traîne le filet comme si l'on était à terre. Mais attendu que le bateau & les perches des pêcheurs effarouchent le poisson, une partie se retire dans les crônes, & communément on prend moins de poissons que quand ceux qui traînent sont sur les deux rives.

249. ON voit dans d'anciens titres, que des seigneurs ont droit de pêcher à la gourde : nous allons donner une idée de cette façon de pêcher. Il arrive assez souvent que deux seigneuries sont séparées par une rivière, & que les deux seigneurs ont un droit pareil d'y pêcher ; mais les pêcheurs doivent se tenir chacun sur le bord qui lui appartient. Le pêcheur K (*fig. 3*) ne pouvant point passer du côté de L, il attache le bord supérieur du filet F G sur une perche qui traverse la rivière ; & pour faire flotter cette perche, afin de soutenir le bord du filet à fleur d'eau, il attache le long de la perche, des gourdes ou calebasses vuides ; & à chaque bout de la perche, deux cordes, une longue & l'autre plus courte, avec lesquelles il traîne le filet le plus exactement qu'il peut au milieu de la rivière. Il n'est guere possible de l'embrasser entièrement ; mais enfin on profite de ce moyen le mieux qu'il est possible.

De la maniere de jeter l'épervier.

250. ON ne peut pêcher en traînant l'épervier, comme nous venons de l'expliquer, que dans des courans d'eau qui ont peu de largeur, où l'eau n'est pas fort profonde, & sur les fonds où il ne se trouve pas de roches ou même de pierres d'une grosseur un peu considérable. La façon de pêcher, dont il s'agit présentement, peut se pratiquer dans les rivières, dans les étangs, entre les roches, même à quelque distance du rivage, pourvu qu'il s'y trouve beaucoup de poisson, & que la nappe d'eau ne soit pas fort épaisse.

251. POUR cette pêche, on ne traîne point le filet ; mais on le jette aux endroits auxquels on voit ou au moins on juge qu'il y a du poisson rassemblé.

252. QUAND on a jeté l'épervier, les plombs font entrer les bords du filet au fond de l'eau ; & le corps de ce filet couvre le poisson, de manière qu'il échappe bien difficilement quand on tire le filet hors de l'eau. Mais la façon de jeter convenablement ce filet, n'est pas aisée, & elle ne peut être bien exécutée que par un homme grand & fort.

253. CELUI qui veut jeter le filet, commence par lier à son poignet gauche la corde qui répond à la culasse, & de la même main il empoigne tout l'épervier environ à deux pieds au-dessus de la corde plombée. Ensuite tenant cette portion du filet pendante, de sorte néanmoins que les plombs portent un peu à terre, il prend environ le tiers de la circonférence de l'embouchure du filet ; & renversant le filet en entier, il jette cette partie sur son épaule gauche, se formant avec elle comme un manteau à l'espagnole. Après quoi il en empoigne de sa main droite environ un autre tiers : le reste du filet pend devant lui.

254. AYANT ainsi tout disposé, & étant au bord de l'eau, il tourne son corps vers la gauche pour prendre un élan ; & le rappelant avec vivacité vers

la droite, il jette le plus fortement qu'il peut, tout le filet à l'eau, de façon qu'en se déployant il forme une roue. La corde plombée tombe incontinent au fond de l'eau, & enferme les poissons qui se trouvent sous le corps du filet.

255. ON relève l'épervier comme nous l'avons expliqué plus haut, fort lentement, & se balançant de droite & de gauche pour rassembler les plombs; ensuite on tire tout le filet le plus vite qu'on peut, sur-tout lorsqu'il sort de l'eau.

256. IL est sensible qu'on doit jeter le filet à un endroit où le fond soit uni, sans fortes herbes, sans grosses pierres ni bois: faute de cette attention, l'on courrait risque de déchirer le filet & de perdre beaucoup de poisson qui s'échapperait par les endroits où la plombée ne porterait pas sur le fond.

257. UNE autre attention bien importante, est que celui qui jette n'ait ni boutons ni agrafes à ses habits; ils doivent être retenus par des lacets, des rubans ou des aiguillettes: car si une maille du filet s'accrochait dans un bouton ou autre chose semblable, le pêcheur, qui a pris un élan vers l'avant, ferait infailliblement entraîné dans l'eau.

258. COMME on jette plusieurs fois de suite l'épervier, les pêcheurs sont nécessairement exposés à recevoir une grande quantité d'eau qui sort du filet. Pour s'en garantir, au moins en partie, la plupart ont coutume de mettre par-dessus leurs habits, comme une chemise de femme, faite avec une toile très-ferrée; & en outre ils attachent sur leur épaule gauche une peau de chevre ou de mouton, le poil en-dessus.

259. LES éperviers que l'on jette, ne sont ni aussi grands ni aussi lourds que ceux qu'on traîne. Il y a même des façons de pêcher, pour lesquelles les éperviers doivent être petits & légers, comme on va le voir dans les paragraphes suivans.

Exposé de quelques autres façons de pêcher avec l'épervier.

260. EN Ponant, on ne pratique guere cette pêche qu'aux bords des rivières; le flux & le reflux des marées fournissent des moyens moins pénibles de prendre quantité de poisson à la mer.

261. MAIS les pêcheurs de la Méditerranée font un usage assez fréquent de petits éperviers qu'ils nomment *riffeaux*, quand ils apperçoivent des poissons attroupés entre les roches ou dans les étangs qui communiquent à la mer.

262. ON prend quelquefois à Agde, dans la rivière, plus de trente aloses d'un seul coup de ce filet: ce qui se répète plusieurs fois dans une journée. Nous aurons ailleurs occasion d'observer qu'on fait cette même pêche dans la Loire, à la montée des aloses.

263. DANS les étangs salés, particulièrement auprès de Narbonne, on fait

une pêche particulière avec des éperviers qui n'ont point d'embourfement, & qui ne sont pas fort chargés de plomb. Durant l'été, quand les poissons remontent de la mer dans les étangs, quantité de gens portent ces petits éperviers sur l'épaule gauche & le bras droit. Ils entrent dans l'eau jusqu'au genou; & quand ils apperçoivent un poisson, ils le poursuivent à la course, & jettent leur filet dessus : ce qu'ils exécutent fort adroitement.

264. A la côte de Saint-Tropez & de Fréjus, ainsi qu'à plusieurs autres endroits de la Provence, on se sert d'éperviers ou riffeaux qui ont environ deux brasses de hauteur & dix brasses de circonférence. Les pêcheurs s'en vont, étant chargés de leur filet comme nous l'avons expliqué, se promener doucement le long du rivage : quand ils apperçoivent quelque troupe de poissons près de terre, ils jettent leur filet dessus, & presque tous les poissons qui se trouvent dans l'enceinte de la plombée sont pris.

265. SUR la Dordogne, deux ou trois pêcheurs (*fig. 4*) se mettent avec un épervier dans de petits bateaux du port de deux à trois barriques, & prennent ainsi durant toute l'année, des carpes, des barbeaux, &c.

266. A Libourne, sur la rivière d'Isle, on prend de même des poissons blancs, des carpes, des barbeaux, des brochets; & dans les saisons convenables, des aloses & des furnulets.

267. A Fécamp, dans la partie la plus étroite de la rivière de Paluet, on prend des truites avec l'épervier.

268. SUIVANT quelques mémoires de la Guadeloupe, la pêche à l'épervier fait vivre beaucoup de pauvres familles & d'esclaves, qui, outre les poissons blancs, prennent des mullets, des fardes, des fardines, & de petits poissons très-déliçats.

269. ON peut dire en général que la pêche à l'épervier n'est pas avantageuse pour prendre les poissons qui s'enfoncent dans la vase ou dans le sable : cependant ces poissons effarouchés par les plombs, nagent quelquefois pour s'enfuir; & souvent alors donnant dans le filet, ils sont pris.

270. LES pêcheurs qui s'adonnent particulièrement à cette pêche, mettent volontiers, aux endroits où ils se proposent de pêcher, des appâts de fond dont nous avons parlé dans la première section, §. 596. Comme il faut dans cette occasion employer des appâts qui coûtent peu, ils les font assez souvent avec du son, des feuilles de menthe sauvage, du millet & d'autres graines germées. Au reste, on prétend que cet appât n'attire point le saumon ni l'aloïse.

271. CETTE pêche n'est pas destructive, sur-tout quand les pêcheurs ont l'attention de rejeter à l'eau les petits poissons.

A R T I C L E S E C O N D.

De la pêche qu'on fait avec le carreau, le carrelet ou carré (52), le calen ou venturon, & l'échiquier ou hunier.

272. LE filet qui sert pour cette pêche, est une nappe simple & quarrée, laquelle a six, sept ou huit pieds de côté. Elle est toujours bordée d'une corde qui n'est pas grosse, mais qui doit être forte & bien travaillée. On fait ordinairement les mailles du milieu plus serrées que celles des bords, pour prendre des ables, ainsi que pour la menuise qui sert à amorcer les hains. On fait ces mailles du milieu très-serrées, pour que les petits poissons ne passent pas au travers. Mais quand on veut prendre des poissons un peu gros, il convient de faire les mailles plus larges; car il est important pour cette pêche, de pouvoir tirer promptement le filet hors de l'eau; & plus les mailles sont larges & le filet délié, moins on éprouve de résistance de la part de l'eau.

273. AUTREFOIS on tenait la nappe presque plate: mais comme on s'est aperçu que les poissons un peu gros qui sautaient sur cette nappe, en gagnaient assez fréquemment le bord & retombaient à l'eau, on a fait les nappes, un peu en poche; & l'on augmente la profondeur de cette poche, quand on prévoit qu'on ne sera pas maître de tirer promptement le filet hors de l'eau.

274. ON forme à chaque coin de la nappe, avec la corde qui la borde, un œillet pour recevoir le bout des perches courbes dont nous allons parler.

275. ON a deux perches légères & pliantes *ab* (*pl. IV, fig. 5*), plus longues que la diagonale du filet; on les plie en portion de cercle, pour en passer les bouts dans les œillets qu'on a formés aux angles de la nappe. On lie ensuite ces perches courbes à l'endroit *c*, où elles se croisent, & la même corde sert aussi à attacher le carrelet à l'extrémité d'une autre perche, qui est faite d'un bois léger, & plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher, & la distance qu'il y a depuis le bord où l'on s'établit, jusqu'à l'endroit où l'on se propose de tendre le filet.

276. QUELQUEFOIS encore, suivant différentes circonstances, on attache le carrelet presque immédiatement à la perche, comme dans la *figure 6*: ou bien on le suspend à une corde plus ou moins longue (*fig. 5*).

277. LES poissons se rassemblent ordinairement dans une anse où il y a peu de courant, où l'eau est échauffée par le soleil, ou bien dans des endroits où quelques insectes nagent, soit sur l'eau, soit dans l'eau. Appercevant donc des poissons ainsi rassemblés, on plonge le carrelet dans l'eau, de manière qu'il s'étende sur le fond. Si l'on voit des poissons qui nagent au-dessus du filet, il

(52) Cette sorte de filets se nomme en allemand, *Sencker*.

faut le relever promptement : car quand les poissons apperçoivent le mouvement des perches *a b*, ils veulent plonger dans le fond, & ils se précipitent ainsi sur le filet ; mais aussi-tôt que le filet quitte le fond, ils sautent, font des efforts pour s'échapper, & ils s'échappent en effet, si l'on ne relève pas promptement le carrelet. C'est pour cela qu'on fait ordinairement cette pêche dans les endroits où la nappe d'eau a peu d'épaisseur. Le poisson trouve d'autant plus de facilité à s'échapper, qu'il faut plus de tems pour faire sortir le filet de l'eau. C'est aussi pour cette raison que les pêcheurs ont différentes manieres de tenir la perche du carrelet.

278. COMME ceux qui pêchent au bord de la mer font fréquemment obligés d'avoir la perche fort longue, ils en appuient le gros bout contre leur pied gauche, & saisissant la perche avec les deux mains, ils ont ainsi beaucoup de force pour relever le carrelet, qui est ordinairement plus grand que ceux dont on se sert dans les rivières. On voit dans la *figure 5*, l'attitude de ces pêcheurs.

279. LA plupart de ceux qui pêchent avec le carrelet au bord des rivières & des étangs, tiennent le gros bout de la perche dans la main gauche, & le posent contre la cuisse ; puis saisissant la perche trois pieds plus loin avec la main droite, ils font en force pour relever le filet.

280. D'AUTRES posent la perche comme en balance sur le bras gauche, qui alors forme un point d'appui ; & ils emploient la main droite pour relever le filet, en appuyant cette main sur le gros bout de la perche pendant qu'ils élèvent le bras gauche.

281. MAIS il paraît mieux, pour avoir plus de force, de mettre le gros bout de la perche entre les deux cuisses, de l'appuyer sur une fesse, & de tenir la perche en cet état avec les deux mains. Lorsqu'on apperçoit des poissons sur le filet qui est étendu au fond de l'eau, pour le relever promptement, on porte les mains à deux pieds plus loin ; & pliant les cuisses, en même tems qu'on fait agir les bras, on tire le carrelet très-vite de l'eau. Cette façon de pêcher se voit à la *figure 2*.

282. ON ne pratique guere cette pêche au bord de la mer que dans la Méditerranée, particulièrement à la côte de Gènes, pour prendre de petits poissons. Mais dans l'Océan, quand la marée monte, les pêcheurs s'établissent à l'entrée des gorges & des basses, ou à l'embouchure des rivières : au lieu de coucher le filet à plat sur le fond, ils l'opposent au courant pour arrêter les poissons qui le suivent, sur-tout ceux du genre des plats qui s'empresse de monter avec le flot.

283. CETTE pêche étant plus avantageuse quand l'eau est trouble que lorsqu'elle est claire, les pêcheurs ne peuvent pas toujours appercevoir les

poissons qui donnent dans leur filet : alors ils relevent de tems en tems le carrelet, pour en tirer le poisson.

284. COMME on oppose pour cette pêche le filet au courant, on attache le carrelet à une corde *c* (fig. 5) plus longue que quand on pêche dans les eaux dormantes ; & attendu qu'il faut plus de force aux pêcheurs pour relever le filet, ils saisissent la perche avec les deux mains, comme on le voit dans la figure 5. Aussi-tôt qu'ils ont pris les poissons qui se trouvent dans leur filet, ils le remettent à l'eau, & recommencent les mêmes manœuvres.

De la pêche au carrelet, qu'on nomme calen ou venturon.

285. QUELQUES pêcheurs font une pêche à peu près semblable, avec de petits bateaux, soit dans les étangs, soit à la mer à portée de la côte. Ils élevent à l'arrière du bateau un *chandelier*, ou un montant de bois, qui se termine au bout d'en-haut par un enfourchement, ou qui porte une grosse boucle ou un boulon de fer ; ce qui est nécessaire, afin d'avoir un point d'appui qui leur procure de la force pour tirer de l'eau un grand carrelet qu'on nomme *calen*. On met dans l'enfourchement, ou bien on passe dans la boucle, un *espar* qui a quinze ou dix-huit pieds de long. Enfin on attache au bout de cet espar les arcs qui portent le filet, & qui sont ordinairement de fer. Ce filet a dix à onze pieds en quarré. Comme tout cela fait un poids considérable, on charge avec un billot de bois ou des pierres le bout de l'espar qui répond au dedans du bateau, afin de le mettre en équilibre avec le filet.

286. LE pêcheur fait plonger le filet dans l'eau, pendant que ses camarades rament mollement ; de tems à autre, il fait sortir le filet de l'eau : ce qui s'exécute facilement, à cause du contre-poids ; & quand il y a du poisson pris, un des pêcheurs tire à lui le filet, au moyen d'une corde qui tient à la bordure, pour prendre plus aisément le poisson.

287. DANS le port de Marseille, on pêche au calen autour des bâtimens qui y sont amarrés.

288. AUPRÈS de Fréjus, dans un étang qui communique à la mer par un canal, on pêche des muges & des anguilles avec le calen, que l'on y nomme *venturon*.

De la pêche à l'échiquier, dit hunier.

289. NOUS venons d'expliquer comment on fait usage des carrelets au bord des eaux, ainsi que l'établissement de ce filet dans de petits batelets : maintenant il faut faire voir comment on supprime quelquefois la perche pour pêcher dans des eaux plus profondes & avec de plus grands filets.

290. POUR cela (fig. 7) on attache la croisée du filet à un cordage qui

passé dans une poulie frappée à l'extrémité d'une corne ou demi-vergue ; & quand on veut relever le carrelet, on hale sur le cordage : mais comme on ne peut pas tirer fort vite le filet hors de l'eau , afin que le poisson ne s'échappe pas, on fait le filet grand & profond, en sorte qu'il forme comme une espece de sac. Dans la *figure 8*, l'appareil est autrement disposé ; mais la différence est peu considérable.

291. LES maîtres des gribannes (53) d'Abbeville, qui navigent dans la Somme depuis Abbeville jusqu'à Amiens, font la pêche au carreau, comme elle est représentée (*fig. 7*), & ils la pratiquent dans les eaux salées & les eaux douces de la rivière. Les filets dont ils se servent ont une brasse & demie en quarré, & les mailles ont environ six lignes d'ouverture.

292. ON fait encore dans l'amirauté de Calais la pêche au carreau dans de petits batelets qu'ils nomment *flambarts*, du port d'un demi-tonneau au plus. Ils ne s'écartent guere de la citatelle. Ces bateaux (*fig. 9*) sont à fond plat, & ont un petit mât ou plutôt une perche de 7 à 8 pieds de longueur, qui s'incline pour que le bout excède le bateau. Au bout de cette perche est frappée une poulie qui reçoit un cordage menu qui porte le carreau. Quand on a hissé le carreau plus haut que le bord du bateau, le pêcheur l'amene à lui au moyen d'une petite ligne qui est frappée au bord du carreau.

293. ON ne prend guere à cette pêche que des filets (54) & des anguilles.

294. CETTE pêche, qui commence à la fin d'avril, finit au commencement de septembre.

295. ON pêche au carreau en plusieurs autres endroits ; mais ce que nous venons de rapporter suffit pour donner une idée des différentes dispositions qu'on donne à ce filet.

Des circonstances où l'on emploie des appâts pour attirer le poisson.

296. ON voit, par ce que nous venons de dire, qu'il y a des carrelets qu'on tient sédentaires dans des eaux dormantes ; & que dans d'autres circonstances, le carrelet est établi sur un bateau & en mouvement, ou dans un endroit où il y a du courant.

297. DANS le premier cas, il faut que les pêcheurs attendent qu'il s'arrête des poissons sur le filet, pour les saisir en enlevant promptement le carrelet. Dans les rivières où les pêcheurs se proposent de prendre, soit des ables, soit

(53) Ce sont des bâtimens de trente à soixante tonneaux, qu'on emploie sur les côtes de Normandie, à décharger de grands vaisseaux.

(54) PLEURONECTES *Fleflus*; LINN. S. N. En allemand, *Flunder*; en hollandais, *Bot*; en suédois, *Flundra*.

de petits poissons pour amorcer les hains , ils se placent à des endroits où il y a peu de courant , & ils mettent dans le courant , au-dessus de l'endroit où ils plongent le filet , des tripailles & du fang caillé dans un panier. Les petits poissons , alléchés par cet appât , se rassemblent au-dessus de la nappe du carrelet , & on en prend quelquefois un bon nombre. Mais pour attirer les gros poissons , on prend une bonne poignée de vers de terre , qu'on nomme *achées* ou *leches* ; après les avoir enfilés tous en travers & par le milieu du corps avec un bon fil retors , on noue l'un à l'autre les deux bouts de ce fil , & on attache ce paquet de vers à l'endroit *c* de la croisée (*fig. 5*) , enforte que les vers soient un peu au-dessous des bords de l'échiquier. Ces vers s'agitent , & bientôt on voit un nombre de petits poissons s'attrouper pour les manger : mais il ne faut pas encore relever le filet ; car peu de tems après il vient de gros poissons qui chassent les petits , & en relevant le carrelet on les prend.

298. I L y en a qui mettent l'appât de fang caillé , ou autre , au fond du carreau , où ils cousent un morceau de toile , qu'ils fendent pour introduire l'appât entre elle & le filet.

299. C E U X qui pêchent au carrelet dans les eaux courantes , ne se servent point d'appâts. Comme ils se proposent de prendre les poissons qui suivent le cours de l'eau , ils les arrêtent au passage : & dans ce cas , au lieu de descendre la nappe sur le fond , ils la soutiennent entre deux eaux , afin qu'étant entraînée par le courant , elle prenne une position à peu près verticale , & que l'eau courante traversant le filet , les poissons se prennent dans le fond qui fait une poche. Mais on a trouvé plus avantageux de se servir , pour remplir cette intention , de filets autrement disposés , dont nous parlerons dans la suite.

A R T I C L E T R O I S I E M E .

De plusieurs petites pêches qui se font au bord des eaux avec différens instrumens , tels que le truble ou lanet , le tamis , la caudrette , la bouraque.

300. Q U O I Q U E presque tous les poissons soient des animaux voraces , qui se font continuellement la chasse pour se nourrir de la chair de ceux qu'ils peuvent attraper , leur multiplication est si considérable , que dans le voisinage des côtes peu ou point habitées , il s'en trouve une quantité prodigieuse , enforte que quelques voyageurs nous assurent qu'on y en prend à la main. Le poisson n'est pas assez abondant & est trop effarouché auprès de nos côtes , pour qu'on puisse espérer d'y faire ainsi une pêche avantageuse. Cependant le poisson se prend encore à la main , ou presque à la main , dans des marres ou petits bassins où il reste un peu d'eau de basse mer : & c'est le cas où les poissons qui n'ont pas suivi le cours de l'eau quand la mer s'est

rétirée, peuvent être aisément pris avec divers instrumens, comme nous allons l'expliquer dans les paragraphes suivans, où nous ferons remarquer qu'on emploie les mêmes moyens pour prendre le poisson au fond des parcs qui n'assèchent point à la mer basse, comme cela arrive fréquemment dans les mortes eaux. C'est encore de cette façon qu'on prend différentes especes de petits poissons qui remontent quelquefois en grand nombre dans les rivières, ainsi que ceux qu'on force de se rassembler auprès de la bonde des étangs que l'on pêche.

Du truble (55).

301. LE terme de *truble* est en quelque façon générique : il signifie un filet en poche, dont l'embouchure est attachée à un cercle de bois ou de fer qui porte un manche. Mais il y en a de différentes grandeurs, & leur forme varie plus ou moins; ce qui peut avoir engagé à leur donner différens noms, comme *maniole*, *lanet*, &c. Quoique ces noms soient, à proprement parler, synonymes, je les emploierai pour faire mieux connaître les différentes sortes de troubles.

302. EN général c'est, comme nous venons de le dire, un filet en poche, monté sur un cercle ou sur une ovale.

303. LES grands troubles (*pl. IV, fig. 10*), que quelques-uns nomment *manioles*, sont formés d'un cercle de bois *aa* qui est traversé par une perche *bc*, laquelle en forme le manche.

304. ON fait des troubles moins grands, dont le cercle est de fer; en ce cas il y a à la circonférence du cercle une douille qui reçoit un manche de bois.

305. LA plupart des troubles sont ronds. Cependant on en fait de carrés qui sont plus commodes pour prendre le poisson qu'on a renfermé dans des huches, boutiques, bascules, &c. parce qu'à cause de leur forme carrée ils s'appliquent mieux sur les planches qui forment le fond de ces sortes de réservoirs.

306. A l'égard du filet, on fait la poche *dd* (*pl. IV, fig. 10*) plus ou moins grande, & les mailles de différentes ouvertures, suivant l'usage qu'on se propose d'en faire. Si c'est pour prendre des crabes & des homars dans les roches, les mailles peuvent être assez larges; mais quand on se propose de prendre des chevrettes, il est nécessaire de tenir les mailles plus serrées.

(55) En allemand, *Hamen*. Cette sorte de filets ne peut guère servir dans les eaux courantes, à moins qu'elles ne soient fort

basses, & que le poisson n'y soit fort abondant.

307. A l'isle de Ré, les femmes & les filles pêchent entre les roches & dans les herbiers, de grosses chevrettes avec une espece de truble qu'elles nomment *treuille* ou *trulos*. Cet instrument est formé d'une longue perche, au bout de laquelle est assemblée à tenon une traverse de bois, & à environ un pied de distance une autre traverse qui lui est parallele. On attache un bout de filet à ces traverses, qui pour cela sont percées de trous. Les mailles n'ont que deux ou trois lignes d'ouverture, & sont faites avec de la ficelle. Les femmes poussent cette espece de truble devant elles, dans les roches & le gouémon lorsque la mer est basse.

308. DANS l'Adour, près Bayonne, deux pêcheurs se mettent dans un petit bateau, l'un rame, & conduit le bateau fort près du bord; l'autre plonge dans l'eau un grand truble (*pl. IV, fig. 10*), qu'ils nomment *maniole*; il le pousse devant lui, & le releve: de cette façon, il écume tous les petits poissons qui se sont retirés au bord de l'eau.

309. CETTE pêche réussit quand les eaux sont troubles & blanchés, parce qu'alors les poissons s'approchent des bords, où le courant est moins rapide qu'au milieu de la riviere, & ils sont moins effarouchés par le truble. Mais il faudrait que les mailles de ce filet eussent au moins un pouce en quarré, pour ne pas prendre les poissons du premier âge.

310. DANS la baie & même dans le port de Brest, on pêche des prétrots ou éperlans bâtards, qui se tiennent autour des vaisseaux. Pour cette pêche, on se met dans une chaloupe avec des especes de grands troubles, dont les uns, qu'on peut nommer *maniolles*, sont emmanchés d'une perche; & d'autres, qui n'ont point de manche, se hissent au moyen d'un cordage qui passe dans une poulie frappée au mât de la chaloupe; ils les nomment pour cette raison *huniere*.

311. IL y a de petits troubles, qu'on nomme volontiers *lanets aux sauterelles*: au lieu d'avoir leur filet monté sur un cercle rond, ils l'ont sur un morceau de bois contourné comme celui des raquettes à jouer à la paume. Les uns ont un manche assez long, & les autres seulement une poignée. L'usage de ces lanets est pour prendre des chevrettes & des sauterelles dans les algues.

312. DANS la Garonne, on pêche en bateau avec un filet qu'ils nomment *coulette*, espece de lanet dont la monture est comme celle d'une raquette de paume, & a environ trois brasses de diametre. Le filet forme un sac qui peut avoir quatre ou cinq brasses de profondeur. Le poisson qui y entre se fait sentir par la secousse qu'il donne au filet; d'autant plus qu'il y a une corde attachée au fond du filet, & dont le pêcheur tient le bout. On prend avec ce filet de toutes sortes de poissons, mais rarement des saumons & des truites, & jamais de créacs (56).

(56) Je ne trouve nulle part la notice de ce poisson.

313. LES Provençaux nomment *salabre* deux especes de filets , dont un ressemble au truble (*pl. IV, fig. 10*) ; excepté que la perche *bc* ne traverse point le cercle , mais y tient seulement par un endroit. Le cercle est cependant de bois ; on le fortifie à l'endroit où s'attache le manche , avec deux petites courbes. Ce filet sert principalement à prendre de petits poissons appelés *melets* (57) , qu'on sale pour la nourriture du peuple.

314. L'AUTRE especes, qu'on nomme *salabre de fond* , n'a point de manche ; son cercle est soutenu comme le plateau d'une balance , par trois cordes qui se réunissent en une. C'est donc une especes de caudrette , dont nous traiterons dans la suite.

315. JE reviens au *salabre* , dont nous avons parlé en premier lieu. Les pêcheurs appercevant du poisson à une petite profondeur d'eau , passent le *salabre* par-dessous , au moyen de son long manche ; lorsqu'ils relevent le filet , le poisson se trouve pris dans la poche. Mais cette pêche ne réussit qu'entre les rochers , dans les canaux & auprès des piles des ponts , après que la mer a été agitée , ou lorsqu'on pêche au feu : ainsi nous aurons occasion d'en parler encore dans la suite.

316. ON se sert du *salabre* à Narbonne , pour tirer le poisson des bourdigues.

317. IL y a des *salabres* armés de fer ; mais il est à propos de remettre à en parler lorsqu'il s'agira des dragues.

318. LES divers troubles servent utilement en bien des occasions. Nous avons dit dans la premiere section , qu'on les emploie pour s'approprier les gros poissons qui ont été pris à l'hameçon & qui pourraient rompre les lignes. On fait encore usage d'un petit trouble qu'on nomme *trubleau* , ou *troubleau* , pour prendre des écrevisses.

319. LES voyageurs rapportent que les pêcheurs des Açores se servent d'un filet qu'ils nomment *chanchalavar*. Il se contentent de dire que c'est un petit filet en forme de poche , fait avec des fils fort déliés , monté sur un ou plusieurs cercles qui le tiennent ouvert. D'après cette courte description , nous sommes incertains si le *chanchalavar* est un *salabre* , un verveux , ou un bou-teux à fond de verveux.

Du tamis.

320. EN plusieurs endroits les femmes se servent de tamis de crin ajustés au bout d'une perche qui sert de manche : ces tamis font l'office de troubles. Pour donner une idée de leurs usages , nous allons décrire une petite pêche

(57) Autre terme du pays. M. Vallmont de Bismarck dit que c'est une especes de sardine.

qui se fait à l'entrée de la riviere d'Orne & en d'autres endroits, pour prendre de fort petits poissons qu'on nomme à Caen la *montée*. Vers la pleine lune de mars & jusqu'à son déclin, la marée amene tous les ans dans la riviere d'Orne une multitude de petits poissons longs de trois à quatre pouces & gros comme un tuyau de plume à écrire.

321. LEUR pêche occupe pendant cette saison beaucoup d'hommes, de femmes & d'enfans, sur-tout dans un fauxbourg de Caen nommé le Vau-celle, où la riviere se partage en deux bras. Il n'est pas douteux qu'on pourrait la faire dans toute l'étendue de la riviere depuis Caen jusqu'à la mer; mais les pêcheurs & les matelots n'en font aucun cas; il n'y a que le peuple qui se fasse un plaisir de prendre ce petit poisson.

322. LA montée paraît tous les ans assez abondante, cependant en plus grand nombre dans certaines années que dans d'autres.

323. CEUX qui s'occupent de cette pêche, portent chacun au bord de la riviere un seilleau, une lanterne, & un tamis de crin, ajusté, comme nous l'avons dit, au bout d'une perche qui a huit ou dix pieds de longueur.

324. ETANT établi au bord de l'eau, la nuit ou de grand matin, on plonge le tamis dans l'eau jusqu'au tiers de son diamètre, comme si on voulait écumer l'eau que la marée fait remonter dans la riviere; & chaque fois qu'on releve le tamis, on rapporte beaucoup de petits poissons, qu'on verse dans le seilleau qui est à portée.

325. LA quantité de personnes qui se rassemblent pour cette pêche, jointe à la lumiere que répandent les lanternes, forme un spectacle assez agréable, sur-tout quand les nuits sont obscures.

326. COMME on ne prend ces petits poissons qu'à la marée montante, on leur a donné à Caen le nom de *montée*. On trouvera, dans la seconde partie du traité des pêches, leur description & l'usage qu'on en fait; M. Viger, lieutenant-général de l'amirauté de Caen, nous ayant mis en état d'en faire dessiner d'après un nombre de ces poissons qu'il nous a envoyés, & qui nous sont parvenus bien conditionnés.

De la chaudiere ou caudrette (58).

327. L'INSTRUMENT qu'on nomme *chaudiere*, *chaudrette*, *caudrette*, *caudette*, *favonceau*, &c. tous noms adoptés dans différens ports, est, à proprement parler, un truble sans manche, qui est suspendu par des cordes & qui a peu de fond. Il sert principalement à prendre des crabes, des homars, des lait-gouffes, &c. On distingue de *petites caudrettes* & de *grandes*.

(58) Cet instrument ressemble assez à celui dont on se sert en Saxe pour la pêche des écrevisses, & que l'on appelle en allemand, *Kötschern*.

328. LES petites chaudrettes, dont on se sert à Saint-Valery en Caux & en plusieurs autres endroits, sont formées (*pl. IV, fig. 11*) d'un cercle de fer qui a douze ou quinze pouces de diamètre : les mailles du filet ont quatre lignes en quarré. On met au fond, pour appât, quelques crabes attachés au filet. On suspend le filet comme le plateau d'une balance par trois cordons *c* qui se réunissent à un en *d*, environ dix-huit pouces au-dessus du cercle. Au point de réunion *d* est attachée une ligne qui n'a que deux pieds de longueur. A son extrémité est une flotte de liege *a*, qui sert à soutenir les lignes *c*, & empêcher qu'elles ne retombent sur la caudrette. Au même point *d*, est amarrée une baguette d'environ dix-huit pouces de longueur, à laquelle on attache une ligne *e*, qui est terminée par une flotte *f*. La ligne *e* doit être assez longue pour qu'elle gagne la surface de l'eau & qu'on apperçoive la flotte *f*, qui indique où est la caudrette. Les pêcheurs jettent ces instrumens à mer basse entre les rochers ; & de tems en tems ils les retirent, en passant une fourche sous la flotte de liege *a*, ou à la réunion des lignes *c* : ce qu'ils continuent tant que la basse eau le leur permet. On prend beaucoup de chevrettes à cette pêche, qui se pratique depuis le printems jusqu'à l'automne.

329. LE cercle des grandes chaudieres a jusqu'à deux pieds de diamètre. Il est garni d'un filet délié, qui fait sac, & qui est proportionné à la grandeur du cercle. On y ajuste aussi les cordes *c*, la petite ligne & la flotte *a*, la baguette *b*. Mais on couvre la caudrette avec plusieurs ficelles qui sont tendues d'un bord du cercle à l'autre, formant comme un filet à larges mailles, auxquelles on attache des appâts de poissons frais, comme orphies, crabes, &c. Deux ou trois hommes se mettent dans un bateau avec sept ou huit caudrettes, qu'ils calent jusqu'à cinq ou six brasses de profondeur ; & ils les relevent de tems en tems pour prendre les crabes, les araignées, les homars, les langoustes qui ont mordu aux appâts ; car on ne prend guere à cette pêche que des crustacés.

330. QUELQUEFOIS on s'établit, pour faire cette pêche, sur un rocher. Si les bords du rocher étaient inclinés de maniere à ne pouvoir pas faire entrer la caudrette dans l'eau, en ce cas on établit sur le haut du rocher une perche qui se termine par une fourche. La corde qui soutient la caudrette, est portée en dehors au moyen de cette fourche : le pêcheur hale sur la corde pour tirer la caudrete hors de l'eau, & il l'approche de lui avec un crochet.

331. POUR que la pêche à la caudrette soit avantageuse, il faut que les eaux soient chaudes, parce qu'alors les crustacés s'approchent de la côte en plus grande abondance.

332. CE qu'on nomme dans la Méditerranée *salabre de fond*, ressemble beaucoup à la caudrette que nous venons de décrire.

333. ON fait au petit port de Saint-Palais, qui est dans l'amirauté de Marennes, un établissement singulier, & qui mérite d'être décrit, pour la pêche

des falicots ou chevrettes. A portée de ce port, il y a beaucoup de rochers qui ne découvrent pas assez de basse mer pour y faire la pêche des chevrettes à pied, telle que nous l'avons décrite plus haut. Cependant il se retire beaucoup de belles chevrettes entre ces roches. Pour les prendre, les pêcheurs de ce petit lieu ont imaginé de faire un échafaudage sur ces rochers, d'où ils peuvent mettre à la mer des chaudrettes, dans lesquelles ils prennent beaucoup de chevrettes.

334. POUR faire cet échafaud, ils plantent sur les roches quatre petits sapins qui ont seulement vingt-deux à vingt-quatre pieds de hauteur. Ces sapins piqués dans le fond d'environ deux pieds, forment un quarré. Ils les rapprochent les uns des autres & les inclinent, afin que l'échafaudage ayant plus de pied, il en soit plus solide.

335. ENVIRON à cinq pieds du haut des perches, un peu au-dessus de l'eau, ils attachent des traverses qui communiquent d'un montant à un autre, pour former une espece de plancher, qu'on couvre de clayonnages. Deux pieds & demi ou trois au-dessus de ce plancher, ils mettent encore des traverses qui s'étendent d'une perche à l'autre pour former comme un garde-fou ou un parapet, qui empêche qu'on ne tombe à la mer.

336. ON établit de file, quatre, cinq ou six de ces cages; & comme elles sont éloignées de la côte d'environ dix brasses à la pleine mer, les pêcheurs forment, pour y arriver, une espece de pont, ou, comme ils disent, *une galerie*, qui est d'une construction bien simple. Ils plantent depuis le rivage jusqu'à une des cages, une file de sapins ou de perches, qu'ils enfoncent le mieux qu'ils peuvent dans le fond; ils attachent deux rangs de traverses qui répondent du rivage jusqu'à une des cages; la file la plus basse leur sert de marche-pied; ils se tiennent avec les mains à celle qui est plus élevée, & ils parviennent ainsi de la côte aux cages. Pour éviter les frais, ils ne font qu'une communication; mais ils en pratiquent de moindres entre les cages, & ils communiquent ainsi des unes aux autres.

337. ILS descendent du haut de ces cages, avec des cordes assez menues, jusqu'au fond de la mer, des especes de chaudrettes qu'ils nomment *trouillottes*, dont le filet a des mailles de quatre lignes en quarré. Communément ces trouillottes sont faites d'une croix de bois, qui soutient le filet, & qu'on charge de quelques pierres pour la faire caler. On met dans le filet des crabes déchirés par morceaux, pour servir d'appât. Cette pêche ne se fait que de haute mer, & seulement depuis les mois de mars & d'avril jusqu'à la fin de juillet. Il n'y a guere que les femmes & les filles qui s'en occupent. Chacune cale quatre ou cinq trouillottes, & elles les relevent de tems en tems, pour prendre les chevrettes qui ont été attirées par l'appât.

338. IL faut du beau tems & du calme pour faire cette pêche avec succès.

L'échafaudage étant fait assez à la légère , il est sujet à être endommagé ou détruit par les ouragans : & quoique les pêcheuses ne se servent point de bateaux , elles sont quelquefois exposées à des accidens , lorsqu'elles vont relever leurs trouillottes ; soit qu'un coup de vent renverse la cage où elles sont , soit que les perches qui leur servent de marche-pied viennent à rompre : & c'est beaucoup , si cet établissement dure toute une saison sans avoir besoin de réparations considérables.

De la bouraque.

339. L'INSTRUMENT qu'on nomme en différens endroits *bouraque* , *bourache* , *bourague* , *panier* , *cage* , *claire* , *gazier* , &c. peut être regardé comme une sorte de nasse (59) qui ne diffère de la chaudrette , dont il a été question dans les paragraphes précédens , qu'en ce que la bouraque est faite avec de l'osier. Elle a communément la forme de ces paniers qu'on nomme *mues* dans les basses-cours , & sous lesquels on élève la jeune volaille : avec cette différence , que la bouraque a un fond de claie , que n'ont point les mues , & au-dessus une entrée en goulet , fermée par des osiers qui font un entonnoir dont la pointe est en dedans de la bouraque *a* (*pl. IV* , *fig. 12*). Les osiers qui forment ce goulet , se terminent en pointe. Ainsi on peut comparer les bouraques à certaines fourricieres de fil de fer ; & l'on voit que le goulet permet aux poissons d'entrer facilement , mais qu'il s'oppose à ce qu'ils en sortent.

340. IL y a des bouraques de différentes grandeurs. Les grandes ont un pied & demi de hauteur sur quatre pieds de diamètre : elles ont deux , & souvent trois anses d'osier *b* , où l'on attache des cordes *cc* qui se réunissent à une *d* , laquelle est plus , ou moins longue , suivant la profondeur de l'eau où l'on pêche. Cette corde est terminée par une flotte *e* qui indique où est calée la bouraque lorsqu'on veut la tirer de l'eau ; & l'on amène la corde à bord comme on fait les caudrettes , avec une fourche qu'on passe sous la flotte de liege.

341. ON attache au fond ou aux côtés des bouraques , quelques cailloux *h* (*fig. 13*) , pour les faire aller au fond de l'eau ; & dans l'intérieur , quelques appâts , tels que de petits crabes ou des morceaux de viande & de poisson , ou même une pierre blanche qui ait une forme un peu alongée , telle que *g* (*fig. 12*).

342. LES grandes bouraques ont chacune leur ligne *d* , & on les cale une à une. Mais quand on se sert des petites , on en attache plusieurs le long d'une corde qu'on tend en long , comme nous l'expliquerons en parlant des nasses.

343. ON pêche aux bouraques , tantôt à pied , tantôt avec de très-petits bateaux , tels que ceux qu'on appelle sur la côte de Normandie des *picoteux*.

(59) En allemand , *Fischreuffen*. Cette espèce de nasse ou de panier est inconnue

en Allemagne , & n'a par conséquent aucune dénomination particulière.

344. ON ne fait usage des bouraques qu'entre les rochers. Comme il s'en trouve sur les côtes de Normandie depuis Bayeux jusques par le travers de la Hague, cette sorte de pêche y est ordinaire.

345. POUR pêcher à pied, on va de basse mer entre les rochers, dans les endroits où il reste peu ou point d'eau, placer les bouraques, & on va les relever à la marée suivante.

346. Si on veut placer des bouraques sur des roches qui restent couvertes, à basse mer, de six, huit, dix brasses d'eau, deux ou trois hommes se mettent dans un petit bateau avec un nombre de bouraques qu'ils calent jusques sur le fond : chaque bande de pêcheurs a soin de marquer les bouraques qui lui appartiennent, pour ne s'approprier que le poisson qui s'est pris dans ses bouraques.

347. QUAND les bouraques sont placées, les pêcheurs vont à terre; mais ils reviennent les visiter à toutes les marées, pour prendre les poissons qui, étant attirés par les appâts, sont entrés dans les bouraques par le goulet; & on les en retire au moyen d'une porte qu'on a ménagée sur les côtés.

348. CETTE pêche est plus avantageuse après les motures, & lorsque l'air est chaud, que quand il est frais & le ciel serein. Communément on ne trouve dans les bouraques que des crustacés, tels que des homars, des langouïtes, des araignées, des crabes, quelquefois aussi des congres & des anguilles.

349. AU retour de la pêche, on a coutume de mettre les crustacés dans des especes de réservoirs formés de claies, où on les conserve en vie dans l'eau de mer, jusqu'à ce que les pêcheurs trouvent à les vendre.

350. IL vient quelquefois aux côtes de France, des Anglais avec de petits heux du port de trois à quatre tonneaux au plus, & qui ont un réservoir plein d'eau, au moyen duquel ils transportent chez eux ces crustacés en vie : ce qui rend quelquefois cette pêche avantageuse.

351. LA bouraque, ainsi que la caudrette, bien loin de faire tort à la multiplication du poisson, diminue le nombre des crustacés, qui sont fort voraces, & qui mangent beaucoup de petits poissons.

352. QUELQUES pêcheurs se contentent de faire en osier la charpente & le goulet de leur bouraque, comme on le voit à la figure 12, & ils enveloppent cette charpente avec des morceaux de vieux filets, ce qui fait à peu près le même effet.

353. ON ne prend point de chevrettes avec les bouraques, parce qu'il y a assez d'espace entre les osiers & les mailles des filets, pour laisser échapper les plus grosses chevrettes.

354. A Saint-Malo, on nomme *caster* des especes de bouraques longues, qui servent à prendre des congres & des anguilles. Nous, en parlerons lorsqu'il s'agira des nasses.

ARTICLE QUATRIEME.

Suite des pêches qui se font au bord de l'eau, ou à une petite distance du bord, avec des filets un peu plus grands que ceux dont il a été question dans l'article précédent : tels sont les bouteux (60), &c.

355. ENTRE les petites pêches qui se font au bord de la mer avec des filets, soit petits, soit de médiocre grandeur, il n'y en a point qui soient d'un usage plus général & qui produisent une pêche plus avantageuse que celui qu'on nomme le *bouteux*. On verra dans la suite, qu'il y en a de grandeurs & de formes assez différentes, & auxquels on donne différens noms.

Du bouteux.

356. CE filet est, à proprement parler, une sorte de grand truble, puisqu'il est formé d'un filet en poche, dont l'ouverture est tenue ouverte par une monture de plusieurs morceaux de bois, & qu'il a un manche avec lequel on le manie.

357. LA monture de ce filet est donc formée par une perche *ab* (*pl. V, fig. 3*), de sept à huit pieds de longueur, plus ou moins, suivant la grandeur du bouteux. A son extrémité *b* est fermement assemblée une traverse *cd*, qui forme avec la perche *ab* comme un T. La piece *cd* est taillée en champfrain, & fait une espèce de taillant pour mieux gratter le sable. Aux deux bouts *cd* de cette traverse sont attachées deux gaules menues & pliantes, qu'on nomme *volets*; on les plie & lie l'une à l'autre, pour former par leur réunion une portion d'ellipse *ced*, qui est attachée en *e* sur la perche *ab*. Les bords du filet, qui forme un sac *f*, sont arrêtés, tant à la piece *cd*, qu'aux volets *ce, de*.

358. LES mailles du fond de ce filet ont au plus quatre à cinq lignes en quarré; mais celles des bords sont plus grandes. La profondeur de la poche *f*

(60) En allemand, *Schanber*. Ceux qui ont une perche, s'appellent *Setzhamen*. Au lieu de la traverse, les bouteux ont, en Allemagne, une corde. On se sert différemment des bouteux à la perche. On les place sur le bord, dans les endroits qu'on croit propres à la pêche, & avec une autre perche, garnie par un bout de petites lanieres de cuir, que l'on nomme *Tramp*, on va chasser le poisson dans les rochers, pour

qu'il aille se jeter dans le piège. On connaît aussi en Allemagne une espèce de bouteux, nommé *Kratzhamen*, que l'on traîne, au lieu de le pousser; mais ce filet est défendu par les ordonnances, parce qu'il écrase les petits poissons & détruit le frai. Il semble que cet exemple serait bon à suivre sur les côtes de France & de Hollande, où cette pêche est tolérée.

est plus ou moins grande ; elle est souvent de quatre ou cinq pieds : mais il faut tenir la perche *a b* d'autant plus longue , que la poche a plus de profondeur , afin que le pêcheur ne marche pas dessus. Les chauffes profondes ont l'avantage de mieux retenir le poisson ; mais elles sont sujettes à se tordre dans l'eau , & alors elles sont presque dans le même cas que si elles étaient fort courtes ; & il est difficile d'en tirer le poisson. Quand elles ont peu de profondeur , on y prend le poisson en y fourrant le bras ; mais lorsqu'elles sont longues , il faut en jeter une partie sur le bras gauche , & prendre le poisson avec la main droite.

359. LE pêcheur ayant suspendu à son côté une gline (61), ou un sac , pour mettre le poisson qu'il prendra , il fait l'extrémité de la perche *a b* avec ses deux mains ; puis entrant dans l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture , il pose la traverse *c d* sur le fond , & il court de toutes ses forces , poussant devant lui le bouteux , précisément de même qu'un jardinier pousse sa ratissoire sur une allée de jardin. Il suit de là , que la pêche aux bouteux ne peut se faire que sur les fonds de sable unis , & lorsque la mer est assez retirée pour que les pêcheurs puissent marcher sur le fond.

360. ON conçoit qu'il est très-fatigant de courir étant dans l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture , & poussant devant soi un bouteux qui est quelquefois assez grand. Cependant cette pêche est pratiquée par des femmes & même des enfans , comme par les hommes ; mais chacun prend un bouteux de grandeur proportionnée à sa force , & ordinairement les femmes quittent leurs jupons pour mettre des especes de culottes à grands canons.

361. NOUS avons comparé le bouteux à une ratissoire , avec d'autant plus de raison que la traverse *c d* (*fig. 3*) laboure le sable. Elle en fait sortir les poissons qui s'y sont fourrés ; mais aussi elle écrase le frai & beaucoup de petits poissons ; de plus , le poisson qui entre dans la chauffe étant souvent traîné assez loin sur le sable , est meurtri , & jamais aussi sain que celui qu'on prend à la ligne ou avec les filets sédentaires.

362. CETTE pêche est donc destructive , quoique , pour diminuer le dommage qu'elle cause , & ménager les petits poissons , l'ordonnance en interdise l'usage depuis le mois de mars jusqu'à celui d'août. Cependant les chaleurs de l'été sont très-favorables pour cette pêche.

363. DANS les saisons où il est permis de pêcher avec le bouteux , aussi-tôt que la mer est suffisamment retirée , chacun court chercher son bouteux ; car il n'y a personne , même dans les plus nombreuses familles , qui n'ait le sien , grand ou petit : & bientôt toute la plage se trouve couverte d'hommes , de femmes & d'enfans qui poussent leur bouteux le plus vite qu'il leur est possible : ce qui offre un spectacle assez singulier.

(61) Sorte de corbeille couverte , pour y ferrer le poisson.

364. Si les pêcheurs sentent les secouffes d'un gros poisson qui soit entré dans la chauffe, ils relevent aussi-tôt leur filet; mais quand ils ne sentent point de secouffes, ils poussent leur bouteux quelquefois assez loin sans le relever; & après cette course, ils trouvent dans le filet, de petits poissons mêlés tantôt avec du gouémon, & tantôt avec de la vase, & pour l'ordinaire en assez mauvais état; de sorte que les plus petits, qu'on rejette comme inutiles, sont trop endommagés pour subsister, & sont presque toujours perdus.

365. ON prend à cette pêche, non seulement des poissons ronds qui nagent entre deux eaux, mais encore des plats, que la traverse du bouteux oblige de quitter le sable où ils s'étaient enfouis à la mer baissante. On y prend aussi quelques grosses chevrettes. Mais nous parlerons, dans un instant, de bouteux qui sont presque uniquement destinés à cette pêche. Au reste la pêche au bouteux se pratique la nuit comme le jour.

366. ON donne différentes formes aux bouteux. Quelques-uns, pour que la traverse soit assujettie plus solidement au bout de la perche, la terminent par une petite fourche, & chaque branche de la fourche entre dans la traverse.

367. IL y a des bouteux, dont la fourche a des bras assez longs pour s'assembler aux extrémités de la traverse, & les gaulettes ou volets s'attachent à l'origine des branches de la fourche. Le seul avantage qu'on apperçoit à cet ajustement, est qu'au milieu de la traverse, il n'y a point de morceau de bois qui puisse arrêter les herbes, lesquelles fermeraient en partie l'entrée du filet. A d'autres bouteux, il n'y a point de cercle formé par les gaulettes, & le filet est monté sur les bras de la fourche. Ordinairement ces bouteux sont moins grands que ceux dont nous avons parlé d'abord: leur filet forme un sac assez profond, & ils servent principalement à prendre des chevrettes.

368. LE petit bouteux, qu'on nomme volontiers *bouquetout* dans l'amirauté de Coutances, & *buhotier* dans celle de Bayeux, sert aussi pour prendre des chevrettes, à de jeunes gens qui n'auraient pas la force de manier les grands bouteux.

369. ON en fait encore de plus petits, qu'en certains endroits on nomme *buchots*; & quelques-uns, au lieu de chauffe de filet, en ont de serpillière: ils servent à prendre de petites chevrettes ou sauterelles, & du poisson au fond des parcs qui n'assèchent point dans les mortes eaux.

370. Nous avons dit que, quand la chauffe des bouteux était fort longue, elle était sujette à se replier ou à se tordre sur elle-même: c'est ce qui a engagé quelques pêcheurs à mettre dans cette poche de petits cercles de bois, pour soutenir le filet & l'empêcher de s'affaisser sur lui-même. Ces bouteux qu'on appelle à *queue de verveux*, donnent beaucoup de facilité au poisson pour entrer dans la chauffe; mais ils ne sont guère propres à être traînés sur le sable, les parties du filet qui répondent aux cerceaux étant bientôt usées par le

frottement. Ces fortes de bouteux ont ordinairement un cercle qui est attaché aux extrémités de la traverse.

371. DANS l'amirauté de Vannes, on se sert d'un bouteux qu'on y nomme *petit avenau*. Cet instrument diffère des bouteux de Normandie, en ce que le demi-cercle est quelquefois de fer, & que le bout du manche est attaché au milieu de la circonférence du demi-cercle; & pour le fortifier, il y a au bas du demi-cercle des deux côtés un morceau de bois long de dix-huit à vingt pouces, qui s'étend du cercle au manche. Les pêcheurs s'en servent comme ceux de Normandie, en les poussant devant eux sur le sable lorsqu'il est encore un peu couvert d'eau: ils prennent des chevrettes & d'autres petits poissons.

372. DANS l'amirauté d'Oistrehan, on fait avec de petits bouteux qu'ils nomment *boulets*, la pêche de ce qu'ils nomment *mignon*, qui est la même chose que le *meslis* ou le *nonnat* (62); la chauffe a trois ou quatre pieds de longueur, & les mailles ont à peine deux lignes d'ouverture. Ceux qui s'en servent à l'embouchure de l'Orne, le poussent devant eux de marée montante, & ils écument à la superficie de l'eau tout le frai & la menuïse que la marée y apporte en abondance dans les tems de chaleur.

De la grenadiere.

373. LA grenadiere (63) est une espece de bouteux, que les Flamands ont nommé ainsi, parce qu'il sert principalement à prendre des chevrettes qu'on nomme en Flandre *grenades*. C'est donc un bouteux peu différent de l'autre, que les Picards nomment *buchot*.

374. LA grenadiere a, comme le bouteux, un manche & une traverse que les pêcheurs nomment le *feuïl*, qui est taillé en biseau, & qui a jusqu'à sept ou huit pieds de longueur. Les pêcheurs y attachent un filet à mailles très-serrées. Ce filet forme une poche, dont les côtés sont attachés à deux cordes qui se tendent d'une extrémité du feuïl à une petite traverse de bois, laquelle n'a qu'un ou deux pieds de longueur, & est attachée au manche parallèlement au feuïl. Il n'y a point ici de cercle: & c'est ce qui établit la principale différence de cet instrument au bouteux. Les pêcheurs se mettent dans l'eau la mer baissant; ils poussent devant eux la grenadiere comme le bouteux, & ils prennent les mêmes poissons: aussi ce filet est-il aussi contraire à la multiplication du poisson que le bouteux.

375. DANS l'amirauté de Boulogne, on se sert, pour prendre des che-

(62) C'est la plus petite espece de poissons, nommés dans quelques provinces d'Allemagne, *Bissenfischgen*.

(63) Autre filet très-sévèrement défendu sur les grandes rivières d'Allemagne, parce qu'il détruit la pêche.

vrettes , de petites grenadières dont la perche n'a que sept à huit pieds de longueur , & le féuil trois pieds & demi ; la petite traverse est attachée au manche , à deux pieds & demi ou trois pieds du bout.

376. IL y a une espece de drague , & encore une seinette , qu'on nomme *grenadières* : nous en parlerons ailleurs.

De l'espece de bouteux nommé favre.

377. ON pêche encore avec une espece de bouteux (*pl. V, fig. 4*) nommé *savre* dans l'amirauté de Coutance. Il y en a de différentes grandeurs. Les uns ont six ou sept pieds de diametre. On les monte d'un côté sur une perche *aa* qui a aussi six ou sept pieds de longueur. On attache solidement cette perche sur une autre *bc*, laquelle est longue de douze à quatorze pieds , & sert de manche : mais la perche *aa*, n'est pas attachée au bout de la perche *bc* ; on l'assujettit à huit ou dix pouces de son extrémité. Pour fortifier la perche *aa* qui est plus faible que la traverse des bouteux , on attache à l'un de ses bouts *a* une ligne qui va faire un tour mort à l'extrémité *c* de la perche ; & on l'amarre fermement à l'autre extrémité de la traverse *aa* ; enfin , au bout de la perche *bc* est attachée une corne *c*.

378. UN des côtés du filet est , comme on le voit (*fig. 4*) , attaché à la traverse *aa* ; & le reste , comme aux bouteux , à une portion de cercle *ada*, qui par son milieu est fermement amarré à la perche *bc* vers l'endroit *d*.

379. POUR pêcher avec ce filet , les pêcheurs se mettent dans un batelet qu'ils conduisent aux bords de la riviere , où le poisson fréquente plus qu'au milieu ; ils appuient la perche *bc* sur un morceau de bois qui porte une entaille à son extrémité , & qu'on a établi pour cela à l'avant du batelet destiné pour cette pêche.

380. LE pêcheur qui manie le favre , l'enfonce dans l'eau le plus avant qu'il lui est possible ; & au bout d'un court espace de tems il le relève promptement & avec force , en pesant sur le bout *b* de la perche *bc* qui est dans le batelet ; puis il tire à lui deux lignes qui sont attachées au fond du filet : ce qui le plie en partie , & donne la facilité de retirer le poisson qui s'y trouve.

381. LE *savre* ou *savrean* qu'on emploie pour pêcher les lançons (64), est semblable à celui que nous venons de décrire : mais on s'en sert différemment , comme nous allons l'expliquer.

382. LES mailles du bord du filet sont ouvertes de douze à quinze lignes en quarré ; le reste de la poche où se prennent les lançons , est quelquefois fait d'une toile claire , & le plus souvent d'un filet délié , dont les mailles n'ont que trois

(64) En allemand , *Sandaale*.

ou quatre lignes d'ouverture. Le fil dont on le fait est si fin, que des poissons plus forts que les lançons le romproient.

383. EN considérant la façon dont le filet est attaché à la perche *aa*, & l'excédent *c* de la perche *bc*, on conçoit que ce filet ne peut être poussé sur le sable comme le bouteux. Cependant cette pêche se fait à pied, & elle se pratique avec succès aux embouchures des rivières qui ont un fond de sable. Les pêcheurs s'y mettent à l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, tenant leur fivre bien plus droit que ceux qui poussent le bouteux devant eux : la corne coule seulement sur la superficie du sable ; ce qui est d'autant plus facile que sa courbure l'empêche de s'y enfoncer.

384. CEUX qui pêchent, vont s'établir à val de la marée montante, & ils se retirent à mesure qu'elle s'élève, foulant & émouvant le sable avec leurs pieds pour faire saillir les lançons du sable où ils se tiennent : alors les lançons entrent dans le filet, & sont pris.

385. CETTE pêche commence vers la S. Jean, & finit avec le mois de novembre, lorsque les fraîcheurs se font sentir. Elle est pratiquée par les hommes, les femmes & les filles.

386. ON ne prend guère de lançons pendant le jour, l'éclat de la lumière les fait s'enfabler : on la fait donc ainsi seulement de nuit, à moins que le tems ne soit couvert & sombre.

A R T I C L E C I N Q U I E M E.

Suite des pêches qui se font au bord de l'eau, ou à une petite distance du bord, avec des filets un peu différens de ceux dont il a été question dans l'article précédent ; tels sont le havenet, la bichette, le faveneau, le bout de quievre, &c.

387. QUOIQUE les filets dont nous allons parler ne servent encore que pour de petites pêches, ils sont cependant plus considérables que la plupart de ceux dont nous avons donné la description dans le quatrième article.

Du grand haveneau ou havenet sédentaire (65).

388. NOUS commençons par ce filet, parce qu'il est plus grand que ceux dont nous aurons à parler, qui semblent dériver de celui-ci.

389. LA pêche du grand haveneau, qui est sur-tout en usage sur les côtes de Haute-Normandie, ne se pratique guère que sur les greves plates : & pour

(65) Ce filet, qui est connu & employé dans plusieurs provinces d'Allemagne, s'appelle *Streithwathe*.

en tirer quelque avantage , il faut s'établir dans un courant formé par le retour de la marée, ainsi qu'à l'embouchure d'une riviere où la marée entre ; tels sont les Vais le long de la côte du Cotentin , ou la baie du mont Saint-Michel. Comme ces plages sont plates , il s'y rencontre nombre de courans entre les embouchures de plusieurs petites rivieres , qui augmentent la vitesse des courans que produit le retour de la marée. Les pêcheurs de ces plages, soit qu'elles soient de galet , ou sablonneuses, ou vaseuses, se servent des haveneaux sédentaires représentés *planche V, figure 5*, dont l'effet est d'arrêter le poisson qui suit le cours de l'eau.

390. CE filet est monté sur deux perches *ab*, qui ont douze à quinze pieds de longueur. Elles se croisent en *d* ; à quatre ou cinq pieds du bout *a*, elles sont jointes l'une à l'autre au point du contact *d*, par un lien, ou , plus fréquemment & mieux, par un clou rivé, qui les traverse & leur permet un mouvement semblable à celui des lames d'une paire de ciseaux. Un peu au-dessus de cet endroit *d*, il y a en *ee* des entailles où s'emboîte une traverse *c* qui, tenant les perches écartées l'une de l'autre d'une quantité convenable, sert aussi à conserver la même ouverture de l'angle *bdb*. Ordinairement les deux extrémités *bb* des perches sont éloignées l'une de l'autre de quinze pieds.

391. LE fond de ce filet forme une poche *f* qui est plus du côté de la traverse *c* que vers l'extrémité *bb* des perches.

392. LE bord du filet qui est du côté de la poche, s'attache donc à la traverse *c* : les deux côtés s'amarrent aux parties *eb* des perches, & le reste à une corde qui borde le filet, & qui s'étend de *b* en *b*. Ordinairement on met à cette corde un peu de plomb, mais au plus trois ou quatre onces par brasses ; car un poids plus considérable empêcherait qu'on ne pût relever promptement le filet. Voilà le haveneau décrit : parlons de ses usages.

393. POUR se servir du grand haveneau, qu'on nomme *havenet* & *havenat sédentaire*, le pêcheur le présente au courant, posant sur le fond les deux bouts *bb* des perches, ainsi que la corde qui s'étend de l'un à l'autre. Les deux extrémités postérieures *aa* des perches passent sous ses aisselles ; & l'angle *d* qu'elles forment, s'appuie contre son corps. Il tient ferme les deux perches, plaçant les mains au-dessus de *ee*.

394. LE moindre poisson qui se présente & qui donne dans le filet, se fait sentir au pêcheur, lequel relève aussi-tôt le haveneau pour faire tomber le poisson dans la poche *f* (*fig. 5*), que nous avons dit être du côté de la traverse *c*. L'ayant tiré de la poche, il le met dans sa *gline*, qui est un panier couvert qu'il porte attaché sur son dos. Il replonge immédiatement après son filet, & continue la même pêche jusqu'à ce que la marée trop haute l'oblige de se retirer. Pour le faire aisément & très-promptement, parce que dans les endroits que nous venons d'indiquer comme les plus favorables à cette pêche, la marée

monte très - vite, il ôte la traverse *c* (*fig. 5*) ; il rapproche les deux perches l'une de l'autre ; il les entoure du filet , & forme du tout un paquet qu'il met sur son épaule pour gagner promptement le bord. Au reste , on fait cette pêche tant de flot que de jusàn , opposant toujours le filet au cours de l'eau ; & l'on y prend de toute sorte de poissons , mais plus fréquemment des poissons plats qui se laissent entraîner par le courant , que des ronds qui nagent entre deux eaux.

395. POUR ne point faire tort à la multiplication du poisson en retenant le frais & les plus petits poissons , il faudrait que l'ouverture des mailles fût de quinze lignes en carré : cependant , quand il s'agit de prendre des chevrettes , on est obligé de se servir de filets dont les mailles soient beaucoup plus petites ; & en conséquence le filet doit être petit , parce que s'il était grand , on aurait trop de peine à le relever , à cause de la petitesse des mailles.

Grande pêche au haveneau.

396. LES pêcheurs au haveneau ne peuvent pousser leur filet devant eux ; les bâtons , qui entreraient dans le sable , les en empêchent : ainsi ils sont obligés de se placer dans un courant qui amène le poisson dans leur filet. Quelquefois , quand ils veulent embrasser toute la largeur d'un courant qui a de l'étendue , ils se placent douze , quinze , vingt , sur une même ligne , & assez près les uns des autres pour que les filets se touchent , ainsi qu'on le voit dans la *planche V* , *fig. 1* , opposant toujours l'embouchure de leurs filets au courant : de sorte qu'ils prennent , au retour de la marée , ce qui leur a échappé à la marée montante.

397. QUAND il se rencontre quelque route que les poissons pourraient prendre pour éviter les filets , plusieurs aides (*fig. 2*) se mettent dans l'eau , qu'ils frappent avec des perches pour déterminer le poisson à donner dans les haveneaux.

Pêche au haveneau dans de petits bateaux.

398. ON se sert , dans la Garonne , de bateaux pour pêcher avec le haveneau ; mais les pêcheurs se disposent différemment , quand ils ont intention de prendre des chevrettes , que lorsqu'ils veulent pêcher des poissons.

399. POUR la pêche des chevrettes , qu'on fait dans les mois de juillet , août & septembre , ils prennent des filets entièrement semblables à celui qui est représenté dans la *planche V* , *fig. 5* , mais plus grands , les perches ou barres de leur haveneau ayant vingt pieds de longueur. Pour établir ces grands haveneaux sur de petits bateaux qu'ils nomment *fladières* , & dont nous avons parlé dans la première section , ils amarrent bas-bord & tribord de la

filadiere deux espars qui fountiennent à l'arriere de la filadiere une traverse de bois d'environ vingt pieds de longueur, qu'ils nomment *bariofte* : elle sert à supporter les deux bras du haveneau.

400. LES mailles de ce filet sont assez larges du côté de *bb* (*fig. 5*) ; mais elles se rétrécissent beaucoup vers la poche.

401. COMME le haveneau est presque en équilibre sur la bariofte, un seul homme peut faire cette pêche dans sa filadiere. Quand donc il est rendu au lieu où il veut établir sa pêche, il mouille à tribord un petit grapin dont le cableau, qui est amarré à la filadiere, peut avoir vingt ou vingt-cinq brasses de longueur. A dix brasses de la filadiere, il frappe sur le cableau un petit grelin qui a de même dix brasses de longueur : & cette manœuvre, qu'ils nomment *traversiere*, est à bas-bord de la filadiere. De cette façon, ce petit bateau est comme enfourché sur son ancre, l'étambot à la marée.

402. LE pêcheur élève le gros bout des barres *aa* (*fig. 5*), qui est dans la filadiere, & plonge ainsi la partie *bb* dans l'eau, au plus de quatre pieds. Le courant fait entrer les chevrettes dans la poche ; elles y restent, & ne cherchent point à en sortir : c'est pourquoi le pêcheur ne releve son filet pour les prendre, que deux fois ou au plus trois pendant une marée, lors même qu'il pêche de flot & jusant.

403. IL est sensible que quand, après avoir pêché de flot, on veut pêcher de jusant, il faut que la filadiere tourne sur ses amarres pour se mettre au courant. Mais après cette évolution, elle est afourchée par son cableau & sa traversiere, comme elle l'était dans sa premiere situation.

404. POUR relever le filet & prendre les chevrettes, le pêcheur pèse sur la partie *aa* (*fig. 5*) des barres, qui est dans la filadiere ; & afin de tenir son filet élevé, il tourne autour des barres *aa* un petit cordage qui est amarré au dedans de la filadiere.

405. LE filet étant ainsi soutenu hors de l'eau, le pêcheur rassemble toutes les chevrettes dans un coin de la poche, pour les ramasser avec une seille, & les mettre dans sa gline ou dans un sac.

406. A cette pêche, les pêcheurs se mettent toujours plusieurs de front, à dix pieds les uns des autres, pour se prêter la main dans le besoin ; de crainte sur-tout que quelqu'un ne s'endorme ; car la moindre chose peut faire chavirer ces petites filadieres.

407. QUAND les pêcheurs se proposent de prendre des mulets ou muges, & d'autres poissons de moyenne taille, ils emploient des filadieres plus fortes que pour la pêche des chevrettes ; & les mailles du filet étant plus grandes, il éprouve moins d'effort de la part du courant qui tend à faire plonger l'arriere du bateau, non seulement en raison du poids du filet, mais encore à cause des amarres qui répondent au grapin.

408. LA pêche des mulets dans la Garonne, commence quand on finit celle des chevrettes, environ au mois de septembre; & on la continue jusqu'à pâques, à moins qu'on ne l'interrompe pour faire la pêche des alofes avec de grands filets.

409. ON fait la pêche des mulets, de jour & de nuit; & un vent frais y est favorable, pourvu que la filadiere puisse tenir la mer.

410. ON ne plonge le haveneau que d'un pied dans l'eau; & comme les mulets font effort pour s'échapper, il faut relever fréquemment le filet. Pour cela deux pêcheurs ont toujours les mains sur les barres, afin de relever aussitôt qu'ils sentent qu'un poisson a donné dans le filet.

Pêche du haveneau dans l'amirauté de la Rochelle.

411. ON se sert d'une chaloupe sans voile, qu'on afourche sur deux ancrs, côté en travers à la marée. Le haveneau est placé par le travers du mât, à tribord: le surplus de la manœuvre est semblable à ce que nous venons de dire des pêcheurs de la Garonne.

412. ON pêche encore au haveneau dans cette amirauté, avec de petits bateaux à cul carré, qu'on nomme *acons*. La grande largeur de l'arrière des *acons* est très-propre à fournir un point d'appui au haveneau. Trois hommes se mettent dans l'*acon*: l'un rame pour refouler la marée, & les deux autres gouvernent le filet.

413. ON fait dans bien d'autres ports, des pêches avec des haveneaux de différentes grandeurs, & qui ont des mailles plus ou moins larges, suivant les poissons qu'on se propose de prendre. Mais ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée assez juste de ces pêches, qui diffèrent peu entr'elles, & qu'il serait aussi inutile qu'ennuyeux de détailler.

De la bichette, ou savenelle à deux arcs croisés.

414. LA bichette est un haveneau qui sert à plusieurs petites pêches au bord de la mer. Cet instrument est composé de deux bâtons courbés en arc: ils se croisent comme les perches des haveneaux, & y sont arrêtés par un clou rivé. Mais à cause de leur courbure, les bouts qui terminent la bichette, se rapprochent; & ceux que les pêcheurs tiennent dans leurs mains, s'écartent. Il y a, comme aux haveneaux, une traverse, & une corde qui borde le bout du filet; on la charge d'un peu de plomb. Le fond du filet fait un sac proportionnellement plus profond que celui du haveneau.

415. ON se sert de la bichette pour prendre au fond des pêcheries les petits poissons qui y restent, ainsi que dans les marres qui n'attachent point au retour de la marée. Mais cet usage lui est commun avec plusieurs autres petits filets.

Savenelle, saveneau, savonceau, qu'on nomme encore colleret à main; & en provençal, faufayron.

416. CET instrument est encore un diminutif du haveneau; excepté que le filet, qui est une simple nappe d'une brassée & demie ou au plus deux brassées de longueur, est monté sur deux perches ou quenouilles qui ne se croisent pas. Le filet est bordé d'une corde qui s'étend d'une quenouille à l'autre. La corde est garnie d'un peu de plomb.

417. QUAND les saveneaux sont petits, les pêcheurs prennent une quenouille de chaque main, & présentent à l'eau le filet tout ouvert. Lorsqu'ils sentent qu'un poisson donne dedans, ils le plient en rapprochant précipitamment l'une de l'autre les deux quenouilles.

418. QUAND les saveneaux sont grands, les pêcheurs se mettent deux, chacun tenant une des quenouilles: c'est ce que font, par exemple, quelquefois les pêcheurs du bourg d'Ault.

419. CE filet sert, ainsi que la bichette, à prendre le poisson qui reste au fond des parcs. De plus, les femmes & les jeunes gens s'en servent pour prendre des chevrettes.

Du bout de quievre.

420. LE filet appelé *bout de quievre*, est formé comme le grand haveneau (*fig. 5*), de deux perches *ab*; mais elles n'ont que six à sept pieds de longueur, & elles ne s'ouvrent que de cinq à six pieds. Cette ouverture étant fixée par la corde qui borde le filet, & qui s'étend de *b* en *b*, il n'y a point, comme au havenet & à la bichette, de traverse de bois en *d*: ainsi le pêcheur est obligé de tenir continuellement son filet ouvert lorsqu'il le pousse devant lui; car cette pêche n'est pas ordinairement sédentaire, comme celle du grand haveneau: & c'est pour cette raison qu'on ajuste aux bouts *bb*, des cornes de chevre, qui les empêchent d'entrer dans le terrain & les font couler dessus. Ce sont ces cornes qui ont fait appeler ce filet *bout de quievre*, par corruption de *bout de chevre*.

421. LA façon de s'en servir est de le pousser devant soi comme un bouteux, mais beaucoup plus lentement.

422. CE filet n'ayant point de traverse en *bb*, il ne laboure pas le fond, comme fait le bouteux. Ainsi il ne détruit pas de même les petits poissons. Quand on le relève, on le plie en deux, en approchant les bâtons.

423. CE filet est fort en usage du côté de Caen, & quelquefois les pêcheurs se mettent de file, hommes & femmes, au nombre d'une douzaine & plus, faisant leur pêche comme nous l'avons expliqué en parlant du grand haveneau.

D'une autre espece de petit haveneau qu'on pousse comme le bouteux.

424. LES pêcheurs du Vivier, dans l'amirauté de Saint-Malo, pêchent des poissons plats avec des haveneaux un peu différens de ceux que nous avons décrits. Ils ont deux perches de douze pieds de longueur, comme les grands haveneaux; mais ils les glissent sur le sable, où elles ne peuvent enfoncer, parce que le bout de chaque perche est garni d'un morceau de bois plat, dont le milieu est large d'environ trois pouces, & qui fait le même effet que les cornes des bouts de quievre. Les perches sont croisées à environ dix-huit pouces de leur gros bout, & la corde qui borde le filet par en-haut peut avoir treize ou quatorze pieds de longueur; elle n'est point plombée.

425. AINSI qu'aux autres haveneaux, il y a une traverse de bois placée au-dessus du croisement des perches, & qui en limite l'ouverture. Elle a à un de ses bouts un tenon qui entre dans une mortaise qui est pratiquée à l'une des perches, & ce morceau de bois est terminé à son autre bout par un enfourchement qui embrasse l'autre perche; on force ce morceau de bois entre les perches pour tendre la corde qui borde le filet. Cette traverse est environ à deux pieds & demi au-dessus du clou. Le filet est amarré comme aux autres haveneaux. Le pêcheur le pousse devant lui, comme font ceux qui pêchent avec le bout de quievre.

Sac de toile en forme de poche.

426. AUX environs de Morlaix & ailleurs, il y a des hommes (66) & des femmes qui ont une manche de toile claire assez longue, dont l'embouchure est montée sur un cercle. Deux pêcheurs se mettent à l'eau; & en remontant le courant, ils lui présentent l'embouchure de leur chauffe: ils prennent à cette pêche, qui est très-destructive, beaucoup de poissons du premier âge & de frai.

De la pêche à la faux.

427. CE filet fait à peu près le même effet que le haveneau, quoiqu'il soit disposé bien différemment: dans un petit port de l'amirauté de Brest, on le nomme *guideau de pied*, parce qu'il a une manche fort longue.

428. CE filet forme donc un sac qui a six ou huit pieds de profondeur; son embouchure est montée sur plusieurs morceaux de cerceaux qu'on joint les uns aux autres pour former une portion de cercle très-surbaissée. Une corde s'étend d'une extrémité de l'arc à l'autre; & l'ouverture du filet, qui est de

(66) Cette pêche ne convient qu'aux femmes & aux enfans.

dix à douze pieds, est attachée en partie aux cerceaux & en partie à la corde. La fleche de cet arc au milieu est de cinq pieds.

429. POUR se servir de cet instrument, deux hommes prennent la faux chacun par un bout, la marée montante ou baissante; ils présentent l'ouverture du filet au courant. Lorsqu'ils sentent qu'un poisson a donné dans le filet, ils en élèvent l'embouchure, pour faire tomber le poisson dans la manche, & sur-le-champ ils le replongent pour attendre un autre poisson. Les mouvemens que les pêcheurs se donnent pour entrer le filet dans l'eau & l'en retirer, ont paru approcher de ceux des faucheurs: ce qui a peut-être engagé à donner le nom de *faux* à cet instrument, qui d'ailleurs, en ne considérant que son arc, a assez la courbure des faux. Les mailles de ce filet ont ordinairement un pouce en quarré; ainsi il ne retient point les très-petits poissons.

C H A P I T R E T R O I S I E M E.

Des pêches qu'on fait sur le rivage, ou à une petite distance du rivage, avec des filets sédentaires, en forme de manche, qu'on nomme guideaux, verveux, &c.

430. **N**OUS avons décrit, dans le chapitre précédent, plusieurs pêches qui se font au bord de l'eau, ou près du rivage. Mais tous les filets dont nous avons parlé, tels que l'épervier, le carreau, le bouteux, le haveneau, &c. se tiennent à la main. Ceux que nous nous proposons de décrire, se tendent & s'arrêtent fixement dans un endroit où l'on va de tems en tems prendre le poisson qui a donné dans les pièges qu'on lui a tendus.

431. **O**N a eu lieu de remarquer que, pour faire usage des filets dont nous avons parlé, il fallait être fort prompt à les tirer hors de l'eau, sans quoi on perdait une partie du poisson qui avait donné dans les filets. Il est vrai que, pour parer à cet inconvénient, on a essayé d'allonger le plus qu'on a pu la poche qui est au bout, comme on le voit dans la *figure 5, pl. V.* Mais plusieurs raisons ont empêché de faire ces poches fort longues: par exemple, on marcherait alors sur celle d'un bouteux, à moins qu'on n'étendit beaucoup la longueur de la perche qui sert de manche; ce qui rendrait le filet très-difficile à relever. Ainsi, en réfléchissant sur ce que nous avons dit des pêches dont nous avons parlé dans les articles précédens, on appercevra l'impossibilité qu'il y aurait à étendre beaucoup le fond ou la poche des filets, à moins que deux pêcheurs ne se réunissent pour manier le filet, ainsi qu'on le fait pour la

manche de toile (§. 426), ou la faux (§. 427). Ces inconvéniens n'existent plus quand on tend les filets au bord de l'eau, ou dans l'eau, où ils restent sédentaires. Alors on peut se servir de poches fort longues. C'est de ces sortes de filets, & de la façon de s'en servir, que nous allons nous occuper dans ce troisième chapitre. On a varié leurs formes & leurs dimensions; ce qui a engagé à leur donner différens noms, tels que ceux de *guideaux*, *manches*, *fac*, *poches*, *verveux*, *lassins*, *varvouffes*, *bertoulers*, &c. Pour mettre de l'ordre & jeter de la clarté dans ce que nous avons à dire de ces différentes façons de pêcher, nous les diviserons en plusieurs classes. Nous parlerons d'abord des chausses simples, qui ne sont qu'un sac de filet, qu'on nomme *guideaux*. Nous traiterons ensuite de ceux dans lesquels on met des diafragmes & des goulets; ce qui nous conduira aux *verveux*. Les uns & les autres sont, ou simples, ou accompagnés d'ailes qui engagent le poisson à y entrer (67). Ces seconds *guideaux* ou *verveux*, qu'on peut nommer *composés*, seront considérés à part; ce qui formera autant d'articles distincts.

A R T I C L E P R E M I E R .

Des guideaux simples.

432. LE filet qu'on nomme *guideau* (68), a la forme d'une chausse (*pl. V, fig. 6*), qui fait un tuyau plus ou moins long. Il est large à son embouchure A, & va toujours en diminuant jusqu'à son extrémité B, qui est fermée de différentes façons.

433. COMME ces chausses ont quelquefois six ou sept brasses de longueur, on ne pourrait pas les retourner pour en tirer le poisson. On laisse donc ouverte l'extrémité de la chausse, & on la lie en B avec une corde qu'on dénoue pour secouer le poisson sur le sable; ou bien on ajuste au bout de la chausse un panier d'osier, dans lequel se ramasse le poisson, d'où on le tire aisément en ouvrant une porte qui est au bout.

434. DANS tous les *guideaux*, les mailles de l'embouchure sont assez larges; elles ont au moins deux pouces d'ouverture en quarré. Leur grandeur diminue à mesure qu'on approche du fond. Elles devraient avoir à cet endroit deux pouces, pour laisser au petit poisson la liberté de s'échapper; mais souvent on les réduit à trois ou quatre lignes: ainsi elles retiennent le frai & les poissons du premier âge, qui s'y accumulent avec la vase, & sont entièrement perdus.

(67) Ou plutôt qui ferment le passage au poisson, & l'empêchent de pénétrer ailleurs

que dans le filet.

(68) En allemand, *Garnschlauch*.

435. LES pêcheurs de Trouville, amirauté de Touque & de Dive, qui tendent leurs guideaux depuis Noël jusqu'à pâques, tiennent les mailles très-ferrées pour prendre des grados & d'autre menuïse : ainsi ils retiennent tout ce qui suit le cours de l'eau, & font un grand tort à la multiplication du poisson.

436. ON verra dans la suite, qu'on tend toujours les guideaux de façon qu'ils présentent leur bouche à un courant qui traverse toute la longueur du filet. Or il est sensible que le poisson qui entre par l'ouverture A (*pl. V, fig. 6*), s'enfonce dans le filet jusqu'au fond B, qui étant fermé, l'arrête. Le courant continuant à le comprimer, ceux qui sont petits & mols sont presque réduits en bouillie, & les gros meurent bientôt. Il est rare qu'on tire du poisson en vie des longs guideaux qui sont tendus dans un courant rapide : les petits poissons y sont absolument perdus ; & les gros étant fatigués, on ne peut pas les transporter fort loin. Voilà le défaut des grands guideaux. Ce n'est cependant pas sans raison qu'on les fait longs : si le filet était large & court, le poisson rencontrant les mailles, il pourrait rebrousser chemin en refoulant le courant ; & il serait perdu pour le pêcheur. C'est pour obvier à cet inconvénient, qu'on fait ces chausses très-longues ; & les pêcheurs, qui ne cherchent qu'à avoir beaucoup de poisson sans s'embarrasser de la destruction de l'espèce, prétendent qu'au moyen de ces longues chausses, le poisson oublie la route qu'il a suivie en y entrant ; qu'il nage au hasard, & retourne souvent vers le fond qui est fermé. Ils ajoutent que, quand le poisson se trouve renfermé dans un filet, il s'effraie, s'agite ; & qu'après avoir fait des efforts pour vaincre l'obstacle, il tombe dans un état de langueur & d'épuisement qui le rend comme mort : ce que les pêcheurs prétendent exprimer en disant que le poisson *s'enivre* dans les filets. Quoi qu'il en soit de ces idées, il est certain que les poissons qui sont pressés au fond d'une manche par un courant un peu violent, en sortent morts, ou presque morts. C'est pourquoi ceux qu'on prend dans les guideaux sont toujours meurtris, & d'une qualité bien inférieure à ceux qu'on prend avec l'épervier, le carreau, le haveneau, &c. (69) Nous rapporterons dans la suite, des pêches peu différentes des guideaux, au moyen desquelles les poissons se conservent en vie.

Idees générales sur la tente des guideaux.

437. Si l'on tendait des guideaux dans une eau dormante, comme rien ne déterminerait le poisson à entrer dans la manche, on n'y prendrait rien : c'est pourquoi l'on tend toujours ces filets dans un courant auquel on oppose la

(69) Par cette raison, la pêche aux guideaux ne devrait pas être permise dans les rivières même les plus poissonneuses.

bouche du filet , afin d'arrêter au passage le poisson qui fuit ou qui est entraîné par la force de l'eau. Il faut donc que la bouche du filet soit disposée à recevoir le courant ; & l'on fait ordinairement cette embouchure fort évasée , pour qu'elle admette une plus grande masse d'eau. On conçoit qu'il est nécessaire que cette embouchure soit tenue ouverte. Pour cela , on la tend quelquefois sur un chaffis d'assemblage CDEF (*pl. V, fig. 6*) : d'autres fois on l'attache sur des piquets qu'on a enfoncés dans le sable à la basse mer , & auxquels on ajuste une traverse haut & bas ; ce qui forme un chaffis moins solide , mais qui fait à peu près le même effet que l'assemblage de charpente qui est représenté dans la *figure première*.

438. DANS l'amirauté de Marennes , les pêcheurs tendent l'embouchure de leurs guideaux sur des perches qui ont depuis quatre jusqu'à six brasses de hauteur ; la manche est longue de quatre à cinq brasses , & elle a autant d'ouverture : ils divisent cette ouverture en quatre , & attachent à la corde qui la borde , quatre anneaux de bois dans lesquels ils enfilent les perches. Comme ils tendent quelquefois leurs guideaux dans des endroits où il y a certaine épaisseur d'eau , ils font descendre jusques sur le terrain les deux anneaux d'en-bas , au moyen d'une perche terminée par une petite fourche ; & ils amarrent les deux anneaux du haut aux perches , un pied & demi ou deux pieds au-dessus de la surface de l'eau.

439. ON prend avec les guideaux tous les poissons qui suivent le courant.

440. UNE façon de les tendre qui est très-usitée , est celle qu'on nomme *à hauts , & à bas étaliers*. Nous allons les décrire dans les paragraphes suivans.

La tente des guideaux , dite à hauts étaliers.

441. LES guideaux dont nous allons parler , qu'on nomme en différens endroits , *didaux , quidiats , tiriat* , &c. sont des chausses qui ont trois brasses & demie ou quatre brasses de longueur. Ils s'évasent à leur embouchure jusqu'à avoir sept ou huit pieds de diamètre ; & cette embouchure est bordée d'une corde assez forte : les mailles auprès de l'embouchure ont un pouce ou dix-huit lignes en carré ; au tiers de la longueur , elles ont seulement neuf lignes ; & on continue à les faire de plus en plus étroites , de sorte que dans la dernière demi-brasse elles ont souvent moins de trois lignes. Pour tendre les guideaux , on plante dans le terrain , vis-à-vis de quelque courant ou de l'embouchure d'une rivière , le plus près qu'il est possible de la basse mer , des pieux ou forts piquets , qu'on nomme *chevres* , & qui ont neuf à dix pieds de longueur. Ils sont enfoncés de deux pieds dans le terrain , & ils doivent l'excéder au moins de sept à huit pieds. On met tous ces pieux sur une

même file, au nombre quelquefois de vingt-cinq ou trente : c'est ce que les pêcheurs appellent *étais*. Pour les affermir contre l'effort de la marée, chaque pieu est retenu par une corde qui forme un étai, frappée d'un bout à la tête des pieux, & de l'autre aux piquets qui sont enfoncés dans le terrain à une petite distance des pieux, du côté par où l'eau vient avec rapidité. Il n'y a point à craindre que les pieux se couchent du côté de l'eau : outre que le cours de l'eau les en empêche, ils sont trop bien retenus par le poids de tous les guideaux ; mais on affermit encore les deux pieux qui terminent les files de chevres, par un étai qui est à peu près dans l'alignement des pieux ; & cette corde se prolonge dans toute la longueur de l'étalier, étant bien tendue & attachée par une boucle à la tête de chaque pieu. Cette manœuvre affermit les pieux, & elle en assujettit les têtes à des distances proportionnées à la largeur de l'embouchure des guideaux. On tend à dix-huit pouces au-dessus du terrain, un pareil cordage, qui assujettit les pieux par le bas.

442. L'EMBOUCHURE des guideaux est bordée d'une corde assez forte, à laquelle on pratique des œillets pour pouvoir les attacher bien tendus à des anneaux de fer qui sont amarrés aux pieux. En tendant des guideaux au bord de la mer, les pêcheurs mettent toujours l'ouverture du côté de la terre, afin de recevoir l'eau lorsque la marée baisse ; on conçoit que ces étais doivent être solidement établis, pour résister à l'effort que l'eau fait sur une rangée de filets qui s'opposent à son cours.

443. L'EMBOUCHURE des guideaux est fort grande ; & comme ils se joignent tous les uns aux autres, ils forment par leur réunion une file de manches toujours prêtes à recevoir les poissons qui suivent le courant, gros & petits : mais on les y trouve toujours morts, quand même on les tirerait du filet peu de tems après qu'ils sont pris.

444. LES pêcheurs préparent leurs guideaux, de basse mer. C'est aussi de basse mer qu'ils vont en retirer le poisson. Pour cela, comme il n'y a point de panier au bout des guideaux, ils délient une ligne qui ferme le bout du sac, & secouent la manche sur le sable, pour en faire sortir le poisson.

445. LA pêche des guideaux à hauts étais est une des plus considérables qu'on fasse à pied sur plusieurs côtes. Elle est en usage vers le Havre, Caen, & particulièrement sur les côtes de Touque & Dive ; de sorte qu'en certains endroits toute la plage est traversée de chevres à guideaux.

446. LE sort de cette pêche est depuis le commencement d'octobre jusques vers la fin du mois de mars : on est obligé de la discontinuer quand les chaleurs se font sentir, à cause de la quantité d'orties de mer & de crustacés voraces, qui se portent à la côte. Il conviendrait, pour ménager le frai, de la finir en avril. Il faudrait aussi que les mailles du bout du filet eussent dix-huit lignes, ou deux pouces d'ouverture.

447. SUIVANT l'ordonnance, les chevres pour les grands étaliers doivent être établies à deux cents brasses du passage des vaisseaux & barques; plusieurs ayant été endommagés par ces pieux, qui sont assez gros & solidement établis.

De la tente des guideaux à bas étaliers.

448. LES pêcheurs étaliers riverains du mont Saint-Michel, tendent des guideaux avec trois piquets, dont deux servent à tenir l'embouchure ouverte, au moyen d'anneaux d'osier qui sont de chaque côté, & dans lesquels on passe les piquets; la queue du guideau est amarrée sur un troisième piquet, & ils tiennent le guideau le plus tendu qu'il leur est possible. Par ce moyen, ils ferment les mailles qui sont déjà fort étroites. On nomme ces guideaux à *petits étaliers*; mais ce nom convient encore à d'autres, dont nous allons parler.

449. CEUX qu'on appelle en Normandie *baches volantes*, ou *guideaux à petits étaliers*, sont ainsi nommés parce que les piquets sur lesquels ces filets sont tendus, ne s'élevent que de trois ou au plus quatre pieds au-dessus du terrain. On les appelle aussi *volans*, parce que les pêcheurs les changent souvent de place & de disposition, d'une marée à l'autre, suivant l'état des bancs de sable, qui assez fréquemment sont mouvans.

450. CES piquets ne sont point retenus par des cordes, comme le sont les pieux des grands étaliers. Les chausses de ces guideaux n'ont que deux ou deux brasses & demie de longueur; au lieu que celles des grands en ont quelquefois six ou sept. Enfin les petits étaliers se placent sur les greves sableuses & vaseuses, ainsi que dans toutes les plages où il se forme des courans. On tient assez souvent les queues des chausses tendues & arrêtées par un piquet, au moyen d'une ligne.

451. ON peut, avec ces guideaux, ainsi qu'avec ceux à hauts étaliers, pêcher de flot & de jusant, en présentant au courant l'embouchure des chausses; mais pour l'ordinaire les pêcheurs préfèrent de les diriger vers le retour de la marée.

452. L'OUVERTURE des mailles est la même que celle des chausses des hauts étaliers. Pour que cette pêche ne détruise point le frai, il faudrait se conformer à ce que nous avons marqué relativement aux guideaux à hauts étaliers. Les pêcheurs, qui sont très-intéressés à la conservation du poisson, devraient s'y porter d'eux-mêmes: cependant les officiers des amirautes ont bien de la peine à les y contraindre.

Comment on a perfectionné les guideaux.

453. IL est sensible que, si l'on ne prenait pas des précautions pour tenir

Pentrée des guideaux ouverte, le filet s'affaisserait sur lui-même, & le poisson ne pourrait y entrer. Pour faciliter l'entrée du poisson, on se contente, comme nous l'avons dit, de tendre l'embouchure du filet sur un chaffis semblable à A (*pl. V, fig. 6*), ou sur des perches qui font le même effet.

454. COMME on s'est apperçu que ces longues chausses s'affaissaient sur elles-mêmes, qu'elles se roulaient ou se repliaient, principalement dans les endroits où la régularité du courant était dérangée par le vent, par quelque roche, &c. dans la vue d'affujettir ces manches de façon qu'elles se présentassent mieux à l'entrée du poisson, on s'est d'abord contenté de tendre la chausse en amarrant l'extrémité du filet à un piquet. Mais cette tension rétrécissant beaucoup le diamètre du filet, ce moyen n'a pas paru produire entièrement l'effet qu'on desirait; l'on a imaginé de mettre dans la chausse à différentes distances, de petits cerceaux de bois, d'abord en petit nombre, & qu'on a ensuite multipliés. Ces cerceaux produisaient un bon effet. Cependant le poisson s'accumulait toujours au fond des grandes chausses, où il était meurtri, comme nous l'avons dit. On a donc jugé que rien ne serait plus propre à prévenir cet inconvénient, que de diminuer la longueur des chausses, & d'en augmenter la largeur. Mais, en les tenant larges & courtes, les poissons auraient pu s'échapper, comme nous l'avons déjà dit: c'est ce qui a fait imaginer un moyen très-ingénieux d'empêcher les poissons de sortir du filet, sans former aucun obstacle à leur entrée. On a rempli cette intention, en plaçant un goulet avec un cerceau qui tient ouverte l'embouchure du filet.

455. CE goulet est un filet *a a b* (*pl. V, fig. 7*), figuré comme un entonnoir, dont l'ouverture du pavillon est attachée au cerceau *a a*. La pointe de ce filet se termine vers *b*, & est soutenue dans l'axe du filet principal, par quelques fils déliés: & pour que le poisson entre aisément dans le filet *a a e e* par des fentes qu'on pratique à la pointe *b* du goulet, ces fils sont tendus mollement. Il est sensible que le poisson entre sans effort dans le corps du filet par les fentes qui sont en *b*. Alors il se trouve à l'aise dans l'intérieur du filet, & ne s'avise point de chercher à s'échapper par les fentes qui lui ont permis d'entrer.

456. ON met quelquefois un petit goulet à l'entrée des guideaux proprement dits. Mais cela n'empêche pas que les herbes, la vase & tout ce que l'eau charrie, ne s'entassent avec le poisson au fond de ces longues manches. Ainsi ils n'ont pas l'avantage des vrais verveux, dont nous allons parler.

A R T I C L E S E C O N D.

Des verveux ou verviers, qu'on nomme aussi renards, &c.

457. LE verveux le plus simple (*pl. V, fig. 7*) est un filet en forme de

cloche, & un peu conique, d'une ou deux brasses de longueur, dont l'entrée *aa* porte trois ou quatre pieds de diamètre. Le corps de ce filet va un peu en se rétrécissant depuis *a* jusqu'à *e*; & depuis *e* jusqu'à *d*, il prend une forme conique. A la pointe de ce cône on fait un œillet qui sert à fixer le verveux dans l'endroit où on le tend.

458. LE corps du filet *ae* est soutenu par quatre, cinq, six cerceaux menus & légers, qu'on met en-dedans, comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre de cette section.

459. DANS l'amirauté de Nantes, où l'on fait usage du verveux qu'ils nomment *loup* (70); pour joindre l'une à l'autre les gaulottes qui forment les cerceaux, ils en passent les bouts dans des tuyaux de fureau. Ailleurs on fait cet ajustement plus proprement avec des révolutions d'un fil retors.

460. LE cerceau de l'entrée *aa* est plus grand que tous les autres, dont les diamètres vont toujours en diminuant jusqu'à celui qui est en *ee*.

461. ON ajoute presque toujours devant le cerceau *aa* ce qu'on nomme la *coëffe*. Nous l'avons déjà représentée en *rst* (*pl. III, fig. 6*). Cette partie, qui s'évase beaucoup, est soutenue par une portion de cercle, dont les extrémités sont assujetties par une corde ou une barre de bois qui s'étend de l'une à l'autre. Au moyen de cette traverse, le côté de la coëffe qui est en-bas, ayant une forme plate, il s'applique plus exactement sur le terrain.

462. LE verveux, non compris la coëffe, est attaché à toute la circonférence du premier cerceau *aa* (*fig. 7*); & comme le corps de ce filet est large, assez court, & soutenu en plusieurs endroits par des cerceaux, le poisson en sortirait aisément, si l'on ne mettait pas en-dedans un goulet *aab*, dans lequel on ajoute souvent un petit cerceau *f*, pour que l'entrée en soit plus accessible au poisson.

463. C'EST ce goulet qui caractérise le verveux, & qui établit sa différence d'avec le guideau. Si quelques pêcheurs mettent un petit goulet à l'embouchure des guideaux, comme nous l'avons dit, c'est une perfection qui est empruntée des verveux.

464. ON conçoit que le poisson qui s'engage dans le goulet, passe sans difficulté dans le corps du verveux par les fentes qui sont vers *b* (*fig. 7*), à la pointe du goulet; il en écarte les fils, comme il fait les herbes qui se présentent à son passage. Une fois qu'il est dans le verveux, il se trouve à l'aise, &

(70) Les verveux sont connus en Allemagne sous le nom de *Garnsäcke*. Sur le Rhin, on a des loups, *Wolf*, qui n'ont que quatre cerceaux. On se contente de passer les verveux dans les mailles, où on les ar-

rête. On ne connaît point en Allemagne cette partie qui est nommée ici la *coëffe*; mais tous les verveux y sont à deux entrées. Les ouvertures en sont assez larges, pour recevoir les plus grands poissons.

nage de tous côtés sans jamais reprendre, pour en sortir, la route qu'il a suivie en y entrant. On le trouve inmanquablement entre le corps du verveux & le goulet; & comme il n'est pas gêné, on le retire sain & en vie : ce qui donne aux verveux un grand avantage sur les guideaux.

465. LE verveux que nous venons de décrire, est le plus simple de tous. On en fait de fort longs qui ont un petit goulet à chaque cerceau. Je ne vois pas que cette multiplicité de goulets soit fort avantageuse; & il paraît que deux à la tête du filet feraient suffisans.

Des verveux à plusieurs entrées.

466. COMME les poissons nagent en tout sens dans les eaux dormantes pour chercher leur nourriture, & que rien ne les détermine à suivre plutôt une route qu'une autre, on fait des verveux qui ont plusieurs entrées, quelquefois jusqu'à quatre, pour que le poisson y entre plus facilement. Nous nous contenterons d'en représenter un (*pl. V, fig. 8*), qui a deux entrées. Ce verveux, qui est cylindrique, se nomme *louve* ou *verveux à tambour* (71). Le corps du filet, qui est d'une égale largeur dans toute son étendue, est monté sur trois ou un plus grand nombre de cerceaux AC, EM, BD. Ces cerceaux sont fermement attachés aux quatre perches AB, FG, CD, HL. A chaque bout de ce tambour, il y a un goulet AKC, BLD; de sorte que les poissons ont une égale facilité à entrer dans le verveux par un bout ou par l'autre.

467. ON en fait de cubiques qui ont cinq entrées, & qu'on nomme, pour cette raison, *quinqueportes*.

468. DANS tous ces verveux, qui sont montés sur un bâti de bois, il faut ménager une porte pour en retirer le poisson.

De la façon de tendre les verveux, dont nous venons de donner la description.

469. DANS les rivières & les étangs, on se sert ordinairement de verveux semblables à celui de la *planche V, fig. 7*, mais garnis de la coëffe. On cherche à les placer auprès des crônes ou dans des herbiers. Dans ce dernier cas, les pêcheurs coupent l'herbe dans l'endroit où ils se proposent de placer le verveux; & comme les poissons qui se retirent dans les herbiers aiment à trouver une place nette d'herbes, il est avantageux d'y faire de petites routes qui aboutissent à l'endroit où l'on place le verveux.

(71) En allemand, *Trommeln*, ou *Köffergarn*.
Tome V.

470. LES pêcheurs ayant attaché une pierre au bout du verveux, & une à chaque extrémité de la coëffe, ils jettent le verveux à l'endroit qu'ils ont préparé; ils l'arrangent avec une perche, puis ils rassemblent dessus, les herbes qu'ils ont coupées. Elles flottent sur l'eau. Le poisson y étant à couvert, nage volontiers dessous, parce qu'il se trouve en liberté. Les pêcheurs tendent ainsi une trentaine de verveux; & suivant différentes circonstances, ils vont les relever après les avoir laissés à l'eau plus ou moins de tems.

471. QUAND il fait frais, on peut les y laisser une couple de nuits sans les relever. Mais s'il faisait chaud, il-faudrait ne les y laisser qu'une nuit, sans quoi ils seraient bientôt pourris.

472. LORSQU'ON pêche dans une eau dormante, il est assez indifférent de quel côté on tourne la bouche du verveux; & c'est le cas où il est avantageux de tendre des verveux à plusieurs entrées. Mais les pêcheurs ne font point d'accord lequel est préférable, d'opposer la bouche du filet à un courant, ou de la placer en sens contraire. Cette dernière situation semble être la meilleure quand le courant a peu de rapidité, parce que les poissons refoulent ordinairement le courant quand ils sont effrayés. Mais il n'en est pas de même lorsque le courant est rapide: car en ces cas il entraîne plusieurs especes de poissons comme malgré eux.

473. LORSQU'ON tend des verveux au bord des rivières, l'usage le plus commun est de les placer dans les endroits où il y a peu de courant; & la plupart des pêcheurs opposent au courant le fond du verveux. Mais au bord de la mer, sur les greves, on présente toujours la bouche du filet au courant. Quand on veut tendre ainsi les verveux, on attache une cabrière à la pointe du filet, & on amarre au demi-cercle qui soutient la coëffe du filet, une perche qui est pointue par le bout. Après avoir jeté la pierre à l'eau, & avoir étendu le verveux sur le fond, on y fait entrer l'extrémité de la perche: le filet est alors tendu assez ferme pour résister au courant. Quelques-uns cependant attachent outre cela une pierre à chaque bout de la traverse.

474. QUAND on oppose le fond du filet au courant de l'eau, on met une pierre à chaque bout du demi-cercle qui soutient la coëffe; & on passe la perche dans l'œillet qui est au bout du filet, pour enfoncer le bout pointu dans le fond. Comme le verveux va toujours en s'évasant, le courant contribue à porter la bouche du filet vers le bas de la rivière, ce qui aide à le tendre.

Maniere de tendre les verveux doubles.

475. POUR tendre le verveux double & cylindrique ou en tambour, que quelques-uns nomment *louve* (*pl. V, fig. 8*), on le porte auprès de l'endroit où on veut le placer: c'est ordinairement dans des herbiers, comme ce ux que

On voit représentés dans la *figure 9*. On y coupe les herbes avec un croissant, pour faire une route, une coulée, ou une passée A A, précisément de la largeur du tambour : & cette passée sera d'autant meilleure qu'elle sera plus longue. Ensuite on attache des pierres le long d'un des bâtons du tambour ; ce sera, si l'on veut, celui C D (*fig. 8*), afin que le filet aille au fond de l'eau. On attache de plus une corde en E au milieu du bâton A B opposé à celui C D, qui est chargé de pierres. Si l'on place le tambour auprès du bord de l'eau, la corde doit être assez longue pour qu'on puisse s'en servir à relever le filet. Mais quand on tend le tambour avec un bateau, il faut mettre au bout de la corde une flotte de liege o, ou un signal de roseaux secs, qui indique l'endroit où le tambour est calé.

476. POUR mettre le tambour à l'eau, on le prend avec les deux mains par les bouts, & on met sur sa tête le bâton A B, qui est opposé à celui C D, qu'on a chargé de pierres. Etant à portée de la passée qu'on a faite entre les herbes, on jette le tambour à l'eau, en retenant le bout o de la corde ; puis, avec une perche fourchue, on place le tambour exactement au milieu de la passée, de façon que s'il y a du courant, l'eau traverse le tambour dans toute son étendue.

477. ON peut tendre ce filet le jour & la nuit ; mais si on l'a mis à l'eau deux heures avant le soleil couché, on va le relever deux heures après le soleil levé.

478. QUAND la passée est large, on ajoute au tambour, des ailes e f, & des coëffes c d (*fig. 9*). Nous parlerons ailleurs de ces ailes.

Des petits verveux nommés bertourens en Languedoc.

479. A Cette en Languedoc, les pêcheurs font un grand usage de petits verveux qui n'ont guere que vingt-huit ou trente pouces de longueur, qu'ils nomment *bertourens* ou *bertoulettes* ; probablement parce que c'est un diminutif de *bertaule*, nom qu'on donne aux verveux dans quelques provinces.

480. CES pêcheurs forment de petites routes dans les herbes qui remplissent les étangs aux endroits où il y a peu d'eau ; & ils placent un bertouren à l'entrée de ces routes ou canaux. Les poissons trouvant un chemin libre dans ces canaux, ils le suivent, & entrent dans le bertouren. On tient le filet en état avec trois bouts de roseau, que l'on piqué dans le fond, & dont l'un affujettit la pointe, tandis que les deux autres maintiennent en état l'entrée du bertouren. Un seul homme en tend cinquante ou soixante en différens endroits, & il peut seul suffire à cette pêche, qu'on pratique toute l'année, & à laquelle on prend des muges, des dorades, des anguilles, &c.

481. LES officiers de l'amirauté défendent seulement de placer des bertourens à l'embouchure des graux & des rivières, pendant les mois de mars, avril & mai, parce que c'est dans ce tems que les petits poissons remontent

de la mer dans les eaux douces & faumâtres. Mais on peut placer des bertoulens dans le reste des étangs durant toute l'année sans interruption. Les mailles des bertoulens sont fort ferrées.

Des verveux qu'on tend sur les greves au bord de la mer & entre les rochers.

482. IL y a deux façons d'arrêter les verveux au bord de la mer. Les uns sont retenus par des pierres ; les autres , par des piquets.

483. POUR pêcher avec le verveux au bord de la mer , & entre les roches où il reste de l'eau de basse mer , on fixe ces filets avec des pierres ; & en conséquence on les nomme *verveux pierrés*. Pour cela on attache à la pointe du verveux une grosse pierre ; on met à tous les cercles , des lignes auxquelles on attache des pierres ; & l'on amarre au milieu du demi-cercle qui soutient la coëffe, une corde , à l'extrémité de laquelle est une grosse pierre qui tient cette corde tendue. Ces amarres suffisent pour assujettir les verveux contre les courans : il n'y a que les ouragans qui les emportent quelquefois & les jettent à la côte.

484. SUR certaines côtes, on les affermit encore mieux , au moyen de piquets qu'on enfonce dans le sable. On en fourre un dans l'ocillet qui est à la pointe du verveux , deux vis-à-vis de chaque cerceau , un à la droite , l'autre à la gauche , & un troisième à l'avant de la coëffe. On amarre avec une ligne chaque cerceau aux pieux qui sont auprès ; & avec une ligne plus longue , le haut du demi-cercle du goulet au piquet qui est à l'avant. De cette façon il n'y a guere de tourmente qui puisse emporter les verveux.

485. ON ajoute quelquefois des ailes aux guideaux & aux verveux : nous allons en parler dans l'article suivant.

Des appâts qu'on met dans les verveux simples , pour engager les poissons à y entrer.

486. QUOIQ'ON ait grande attention de placer les verveux dans des endroits que le poisson fréquente , auprès des herbiers & des sous-rives , aux lieux où il y a peu de courant ; quand il fait froid , on choisit ceux qui sont exposés au soleil ; & dans les grandes chaleurs , ceux où il y a de l'ombre. Malgré toutes ces attentions , il est toujours utile , pour engager les poissons à entrer dans le filet , d'y mettre entre le corps du verveux & le goulet quelques poissons vivans , sur-tout de la même espèce que ceux qu'on se propose de prendre , rien n'étant plus propre à engager les poissons à y entrer. On attache aussi aux cerceaux dans l'intérieur du filet , quelques appâts , tels que des os

de porc salé, du tourteau de chenevi ; & l'on estime que , pour se procurer un excellent appât , il faut faire cuire à demi à la broche un lievre qui commence à se gâter , & l'arroser avec du miel : la chair de ce lievre , ainsi que des rôties imbibées du jus qui en est tombé dans la léchefrite , attirent beaucoup les poissons. Ces différens appâts conviennent à tous les filets dormans.

487. QUELQUES pêcheurs prétendent qu'il est encore bon de mettre dans le verveux , des fleurs qui aient des couleurs vives. Mais ce que nous disons de ces appâts , n'exclut point les vers de terre , & les autres dont nous avons parlé en différentes occasions. (72)

ARTICLE TROISIEME.

Des guideaux & verveux , précédés d'ailes qui déterminent les poissons à entrer dans les filets.

488. QUAND on tend des verveux simples , soit dans les étangs , soit dans les herbiers où il y a beaucoup de poissons , on peut espérer une pêche avantageuse au moyen des appâts dont nous venons de parler. Mais lorsqu'il s'agit d'eaux courantes , il est tout autrement utile d'augmenter la vitesse du courant , & de déterminer le poisson à entrer dans les manches , en pratiquant des especes de cloisons en forme d'entonnoirs , qui y aboutissent. Il est évident que , si l'on tendait un guideau ou un verveux au milieu d'un courant fort large , on ne pourrait pas espérer de faire une pêche avantageuse , parce que rien ne déterminerait le poisson à entrer dans le filet : sa bouche ayant peu de largeur , tout le poisson qui passerait à droite & à gauche , ferait perdu pour le pêcheur. C'est ce qui a déterminé à faire précéder le filet par des ailes (73) qui , formant une espece d'entonnoir , rassemblent les poissons à l'embouchure des chauffés.

489. D'UN autre côté , comme on a reconnu que plusieurs especes de poissons se laissaient entraîner par la force du courant , on s'est proposé d'augmenter la vitesse de l'eau par des cloisons qui obligent une grande masse d'eau à passer par une ouverture assez étroite : c'est ce qu'on nomme des *gors*. Nous allons détailler toutes ces industries dans les paragraphes suivans.

(72) Un coq , dans lequel on met du safran , & que l'on laisse corrompre entièrement , est un des meilleurs appâts qu'on puisse faire. Mais en Saxe & dans plusieurs provinces d'Allemagne , on a sévèrement défendu l'usage des appâts dans les verveux. Cela suffirait , à ce qu'on croit , pour

détruire presque entièrement la pêche , dans les rivières médiocrement poissonneuses.

(73) Tous les verveux , en Saxe , ont des ailes d'une hauteur & d'une largeur proportionnées à celles du filet. Chaque extrémité est arrêtée par un piquet planté au fond de l'eau.

Façon d'ajuster des ailes aux verveux doubles, qu'on nomme Louves.

490. NOUS avons déjà dit qu'avant de tendre une louve dans les herbiers, il fallait couper l'herbe, pour faire au travers une passée ou coulée AA (pl. V, fig. 9). En ce cas, les herbes qui bordent la passée, forment en quelque sorte des ailes pour conduire le poisson dans la louve. Mais quand on veut placer le filet dans un endroit où il n'y a point d'herbes, & où la nappe d'eau est large, on ajuste aux deux extrémités du corps de la louve *ab* (fig. 9) deux grandes coëffes *cd*; & outre cela, des ailes qui font des bondes du filet *ee, ff*, qu'on soutient verticalement par des piquets, & qui s'étendent depuis la coëffe du filet jusqu'aux rives de l'eau.

491. LORSQUE ce filet, ainsi ajusté, est dans une riviere où la marée remonte, on prend le poisson qui entre avec le flot, & celui qui veut retourner à la mer lors du jusant. C'est pour cette raison que quelques-uns ont donné le nom de *rafle* à cette espece de filet, où se trouvent arrêtés les poissons qui montent contre le courant, comme ceux qui suivent le fil de l'eau.

Des verveux pierrés & flottés, tendus dans des flaques d'eau & des mares.

492. NOUS avons déjà dit qu'on fait au bord de la mer entre les rochers, principalement aux endroits où il reste de l'eau à mer basse, une pêche avec des verveux qu'on nomme *pierrés*, parce qu'ils sont assujettis avec des pierres. On voit, à la bouche de ce verveux, des ailes dont nous n'avons point parlé, & que l'on ajoute quand on tend ces filets, soit sur des greves, soit dans des endroits où la nappe d'eau est large. Supposé qu'on établisse le verveux dans un endroit où il reste de l'eau de basse mer, on n'arrête point ces ailes avec des pieux; on se contente de mettre à la ralingue qui borde le bas du filet, des pierres qui le fassent porter sur le fond, & au bout une grosse cabliere; puis on attache des flottés de liege à la corde qui borde le filet par en-haut. Ces ailes, qui se tiennent à peu près droites, & qu'on a soin de suffisamment écarter l'une de l'autre, forment un entonnoir qui dirige le poisson vers le verveux.

493. ON tend aussi de ces verveux sur des sables à pied sec. En ce cas on arrête les ailes plus régulièrement, ou avec des pieux, ou en les attachant à quelque roche, ou enfin en les amarrant à de grosses cablieres; dirigeant toujours la bouche du filet, de façon qu'elle reçoive l'eau de quelque courant. On fait maintenant peu d'usage de cette espece de filet.

Maniere de tendre des guideaux ou des verveux dans des flaques d'eau où il y a peu de courant.

494. DANS les mares & les étangs où il y a peu de courant, on emploie quelquefois des pieux & des filets pour former des palissades en zig-zag (*pl. V, fig. 10*), *ab, bc, cd, de*, qui couvrent toute l'étendue du terrain; & l'on place des guideaux ou des verveux aux angles saillans *bd*, quelquefois même aux angles rentrans *c*. Ces grandes ailes ou palissades servent à conduire le poisson dans les filets. Il est sensible qu'on peut ajuster ces ailes en bien des façons différentes, pour les rendre convenables aux terrains sur lesquels on les tend; & souvent on a soin de diriger l'embouchure des guideaux ou des verveux en plusieurs sens, pour qu'ils reçoivent les poissons qui nagent suivant différentes directions.

Des moyens qu'on emploie pour rendre la pêche aux guideaux & aux verveux plus abondante, en augmentant la vitesse du courant.

495. Nous avons déjà dit qu'il était avantageux de tendre les guideaux & les verveux dans des courans, & que cette pêche devenait plus utile à proportion que l'eau avait plus de rapidité. Il est sensible que c'est pour arrêter au passage les poissons qui suivent le courant, qu'on y place ces filets; & on fait l'embouchure des filets fort large, pour qu'une plus grande masse d'eau en traverse la manche.

496. LES meuniers qui ont plus d'eau qu'il ne leur en faut pour faire tourner leur moulin, parviennent à élargir l'embouchure de leurs filets, & à augmenter la vitesse du courant, en plantant des files de pieux qui s'entre-touchent. Ces files rétrécissent le cours de l'eau, & l'obligent de traverser les manches que l'on a ajustées à l'extrémité des files. Le bout de la manche est fermé par un lien; d'autres fois il aboutit à un panier, dans lequel se rassemble le poisson. Les meuniers font aussi des ouvertures dans la chaussée qui conduit l'eau vers leur moulin, pour y ajuster un verveux. Par ces industries, qu'on peut varier de plusieurs manières, toute l'eau d'une petite rivière traverse les filets, où se trouvent arrêtés tous les poissons qui en suivent le cours (74).

497. Il faudrait, pour ne point altérer la qualité du poisson, employer

(74) On avait établi des pêches de ce genre sur plusieurs rivières d'Allemagne; mais on a trouvé que cela interceptait le cours de l'eau, au point de causer des inon-

dations: ce qui a déterminé à les défendre. D'ailleurs, il est certain que la pêche est détruite par ces divers moyens.

des verveux , ou foutenir l'intérieur des guideaux ouvert avec des cerceaux. Pour ne point faire de tort à la multiplication du poisson , on devrait aussi donner deux pouces d'ouverture aux mailles , même au bout des manches : c'est ce que ne font pas les meuniers.

De la tente des guideaux & verveux dans les gors.

498. IL arrive assez souvent qu'il se rencontre des isles ou islots , dans les rivières navigables : alors on laisse le grand bras libre pour la navigation ; & les pêcheurs font dans les petits bras ce qu'ils nomment des *gors*. Ce sont de grands entonnoirs faits avec des pieux jointifs, le bout évasé étant du côté du haut de la rivière ; & ils ajustent au sommet de l'angle , des guideaux ou des verveux. Il est sensible qu'au moyen de ces gors , on prend tout le poisson qui peut passer par le petit bras , & que le poisson qui se trouve engagé entre les files de pieux , est déterminé à entrer dans les manches ; qu'il y est même , en quelque façon , forcé par la vitesse du courant , qui est beaucoup augmentée par le rétrécissement que forment les gors.

499. IL y a des gors à quelques lieues au-dessus de Rouen en allant vers Paris. Mais on ne peut en placer plus bas , à cause de la marée qui remonte dans la Seine avec beaucoup de rapidité.

Tente des verveux dans les haies.

500. LES *haies* ou *arrêts* sont des files de pieux qu'on met sur les bords des rivières pour diminuer le courant de l'eau : on a donné le nom de *haie* au remou même ou tournoiement d'eau qui est occasionné par ces pieux. Les pêcheurs placent des verveux en sorte que l'embouchure regarde d'un peu loin l'endroit où se rapprochent deux files de pieux , afin que les poissons qui vont s'y ranger pour être à l'abri du courant , entrent dans le filet. Ainsi ces verveux se placent dans la haie des gors , au lieu que ceux dont nous avons parlé ci-devant se tendent à la pointe & dans le fort du courant. C'est pourquoi les verveux qu'on met dans les haies , ne font aucun tort à la multiplication du poisson ; & les poissons qui entrent dans ces filets , y restent long-tems en vie.

501. QUAND on tend des verveux à l'embouchure des rivières où la marée monte , on place la bouche des verveux à mont ou à val , suivant le cours de l'eau.

502. LA pointe des verveux est retenue par des piquets ; & l'ouverture , par des cabrières qui sont aux pointes des cerceaux de la coëffe. Cela suffit quand on n'oppose pas la bouche du filet au courant ; mais quand on les pose en sens contraire , il est bon de mettre des piquets au lieu des cabrières.

Des gors, verveux ou guideaux qu'on établit sur les greves, au bord de la mer.

503. CE que nous venons de dire des gors sert pour en établir au bord des rivières. Mais on en tend aussi au bord de la mer, sur les greves que la mer recouvre. Leurs palissades peuvent être formées de pieux ou palots, ou avec des clayonnages, qu'on nomme en quelques endroits des *braies*; ou avec des filets soutenus par des piquets, & qu'on nomme volontiers *tonnelles*. Toutes ces choses sont assez indifférentes, pourvu que l'ouverture du filet soit du côté de terre, & sa pointe du côté de la mer. Il faut aussi établir le gor dans un endroit d'où la marée se retire avec vitesse. C'est pourquoi l'embouchure des petites rivières est favorable; & les grandes vives eaux sont avantageuses pour cette pêche, ainsi que les chaleurs, parce qu'alors les poissons donnent à la côte plus abondamment. Mais il arrive quelquefois des tourmentes, qui bouleversent tous ces filets.

504. COMME les verveux & leurs ailes ont peu de hauteur, la marée recouvre tout cet appareil; & lorsqu'elle se retire, le poisson qui n'a pas passé par-dessus les ailes, est pris: ce qui arrive au plus grand nombre.

505. LES ailes des gors, qui sont presque réunies par un de leurs bouts, s'écartent de l'autre côté de vingt ou trente toises.

506. SUR les côtes où il y a beaucoup de pierres plates, on forme les ailes des gors, ou avec des murs à pierres seches, ou avec des pierres longues & minces, qu'on plante debout dans le sable: ces divers moyens reviennent au même pour l'effet.

507. A l'égard des tonnelles formées avec des filets, il y a des pêcheurs qui affermissent le bas des ailes avec des pierres & un petit clayonnage. Cela est défendu, parce que l'intérêt public exige qu'il reste un peu de jour au-dessous des ailes, pour laisser échapper les petits poissons (75).

508. QUAND les bars & les mulots approchent des verveux, & que les ailes sont assez rapprochées l'une de l'autre, ces poissons ont l'industrie de sauter par-dessus. Il y a des pêcheurs qui, pour empêcher qu'ils ne leur échappent, tendent d'une aile à l'autre en cet endroit un filet horizontal: c'est ce qu'on appelle *verveux avec jambe & chasse couverte*.

Conclusion de cet article.

509. LES verveux entrent dans la construction de plusieurs espèces de parcs, qu'on nomme pour cette raison *parcs à fond de verveux*. Quoique quel-

(75) En Allemagne, la largeur des mailles est déterminée.

ques-uns de ces parcs approchent beaucoup des gors , néanmoins les différentes especes de parcs devant faire le sujet d'un article considérable , nous remettons à traiter spécialement de cet autre usage des chausses , dans l'article où il s'agira des parcs.

§ 10. ENFIN les chausses entrent pour une partie considérable dans l'ensemble de divers filets qui servent pour les plus grandes pêches , telles que la dreige , le gangui , la tartanne , &c. Ces filets étant composés de filets verticaux qu'on peut regarder comme des seines , & de chausses qui peuvent être rapportées aux dragues , il nous a paru convenable de n'en traiter que quand nous aurons fait connaître les filets dont ils sont composés.

§ 11. ATTENDU que les nasses ne diffèrent des verveux qu'en ce qu'elles sont faites d'osier , nous ne croyons pas devoir différer plus long-tems à en parler.

A R T I C L E Q U A T R I E M E .

Des nasses.

§ 12. LES nasses sont des especes de paniers faits d'auffe , de jonc , d'osier , ou d'autre bois flexible , qui étant à claire-voie , laissent passer l'eau sans beaucoup de résistance ; mais les baguettes sont assez ferrées pour retenir le poisson. C'est pourquoi on les tient plus ou moins près les unes des autres , suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

§ 13. LES nasses ne sont donc pas un ouvrage de mailleur , mais de vannier (76) ; & elles ne diffèrent essentiellement de plusieurs especes de filets dont nous avons parlé , que par la matière dont les uns & les autres sont faits. Au reste , on leur donne diverses formes ; & , suivant les côtes où l'on en fait usage , on les connaît sous différens noms , comme *nasse* , *nasson* , *nanse* , *lance* , *bire* , *bouticille* , *riche* , *panier* , *bouterolle* , &c.

§ 14. PRESQUE toutes les nasses ont un ou plusieurs goulets , qui permettent aux poissons d'entrer , mais qui s'opposent à ce qu'ils sortent.

§ 15. CES goulets sont faits avec des brins déliés & souples d'auffe , de canne ou d'osier , très-fins & élastiques , dont les bouts ne sont point retenus par des traverses ; ce qui les rend assez flexibles pour ne point former d'obstacle à l'entrée du poisson dans la nasse. Mais attendu que , par leur ressort , ils se rapprochent les uns des autres aussi-tôt que le poisson est entré , & comme les extrémités de ces menus baguettes sont taillées en pointe , le poisson ne peut

(76) En Allemagne , en Suisse , les pêcheurs fabriquent eux-mêmes leurs nasses. Le nom allemand de cette sorte de filets est

Fischreussen ; en anglais , *a bow-net* , ou *Weel* ; en italien , *nassa*.

fortir par où il est entré. La construction de ces goulets est représentée un peu en grand dans la *planche VI, fig. 1*, au-dessus de A, qui est une coupe de la nasse B (*fig. 2*). Les nasses n'étant point pliantes comme le sont les filets, on est obligé de ménager une ouverture pour en retirer le poisson : c'est quelquefois au bout opposé au goulet, comme en a (*fig. 3*) ; & d'autres fois vers le milieu, comme en C (*fig. 2*). Ces ouvertures sont fermées avec une petite trappe, tant que la nasse est à l'eau : on ne l'ouvre que pour retirer le poisson.

§ 16. ON met presque toujours dans ces nasses des leurres ou des appâts, pour déterminer les poissons à y entrer (77). Nous avons déjà indiqué, à l'occasion des bouraques & des verveux, quels sont les différens appâts dont on se sert sur les différentes côtes ; mais quand ce ne sont pas des poissons vivans, il est bon de suspendre les appâts au milieu des nasses, afin que les poissons soient obligés d'entrer par le goulet pour les manger.

§ 17. ON verra, par les détails où nous entrerons, qu'il y a bien des façons de tendre les nasses ; car, quoique leur plus grande utilité soit de pêcher entre les rochers à l'entrée des especes de cavernes où les poissons saxatiles se retirent, ainsi que dans les endroits où il se forme de petits courans d'eau qui déterminent les poissons à y passer plutôt qu'ailleurs ; quoique les nasses soient, dis-je, particulièrement destinées à ces fortes de pêches, on ne laisse pas d'en tendre avec succès sur les greves, & même en pleine mer, comme on le verra par la suite. On fait des nasses de différentes grandeurs. Les plus grandes servent à prendre de gros poissons ; les moyennes sont pour des éperlans, & les petites pour des anguilles.

Des bouraches ou nasses qu'on tend dans les rochers, & des nasses des Provençaux.

§ 18. DANS l'article III du chapitre second, à l'occasion de la caudrette, nous avons été engagés à parler de la bouraque. On n'aura pas de peine à concevoir que quand elle est entièrement faite d'osier, c'est une vraie nasse, ressemblante à certaines ratieres de fil d'archal, qui ont, comme elle, un ou plusieurs goulets.

§ 19. LES *nasses* des Provençaux diffèrent très-peu de ce qu'on appelle *bouraque* dans les ports du Ponant. Elles sont d'une forme ovale applatie. Assez souvent on ne fait en osier que la charpente qu'on enveloppe avec un filet. Ces nasses, qu'on fait volontiers ovales, ont à chaque bout un goulet en entonnoir, par où le poisson entre dans la nasse : au-dessus & au milieu, est

(77) Dans les rivières on défend très-expressément de mettre des appâts pour ces fortes de pêches.

un trou fermé par une porte, qu'on ouvre pour retirer le poisson qui est entré dans la nanse.

§20. ON met dans la nanse quelques appâts semblables à ceux dont nous avons parlé à l'occasion des bouraques; on y emploie particulièrement des ourfins. Au-dessous de la nanse, sont amarrées quelques pierres pour la faire caler; & sur les côtés, sont des anses ou mains pour attacher des cordes qui se réunissent à une seule, au bout de laquelle est un signal destiné à faire retrouver la corde qui répond à la nanse, & qui doit servir à la retirer de l'eau.

§21. ON tend les nasses comme les bouraques entre les roches; & la pêche est plus avantageuse quand il fait chaud, que par le froid.

§22. LES nasses qu'on tend dans l'Océan entre les rochers & sur les greves, produisent davantage dans les grandes vives eaux que dans les mortes eaux. Si c'est sur les greves, les pêcheurs ont le tems de tendre leurs nasses tout près de la basse eau, le plus avant qu'il leur est possible, & ils les relevent au jusant qui fuit. Plus donc les eaux baissent, plus les pêcheurs ont lieu d'espérer une pêche avantageuse.

§23. IL en est de même quand on tend les nasses entre les roches: car les pêcheurs peuvent placer leurs nasses dans des fonds d'autant moins fréquentés, que la mer se retire davantage. D'ailleurs, les poissons terrissent en plus grand nombre dans les vives eaux, que par les mortes eaux.

§24. SUR la côte de Grenade, on pêche avec des nasses presque semblables à celles des Provençaux, que nous venons de décrire; elles sont ovales, ayant trente-six pouces de longueur sur vingt-sept pouces de largeur. On les cale jusqu'à trente & quarante brasses de profondeur, & on n'y met point d'appâts.

Des paniers de bonde.

§25. A l'occasion des guideaux, nous n'avons pas pu nous dispenser de parler d'un panier que les meuniers mettent à leur vanne de décharge, lorsqu'ils la levent pour laisser écouler l'eau qui pourrait endommager les chauffées. Ils nomment *panier de bonde* (78) cette nasse, qui est un vrai guideau d'osier. Il n'y a pas de goulet; mais le poisson n'en sort point, à cause de la vitesse du courant.

§26. ON tend aussi, dans les courans d'eaux rapides, des nasses qu'on tient longues, & dont l'embouchure est évasée. On les fait longues, pour que le poisson n'en sorte pas; l'embouchure est évasée pour qu'elle embrasse une plus grande portion du courant; quelquefois on y ajoute des ailes de clayonnage,

(78) En allemand, *Stromkorb*. Ces nasses ou paniers sont défendus en Allemagne, parce qu'ils font périr beaucoup de poisson.

& l'on en fait des gors. Nous parlerons plus précisément de ces nasses dans la suite.

Des nasses en forme de truble, pour prendre des anguilles dans la mer.

527. ON fait, pour prendre des anguilles à la mer, des nasses qui ne sont qu'un panier profond au moins de deux pieds. Ces nasses ont à l'embouchure un pied de diamètre, & elles se rétrécissent de sorte que leur diamètre n'est que de huit à neuf pouces par le bas. On met au fond de ce panier un assez grand morceau de foie de bœuf, pour qu'il en couvre toute l'étendue; on forme au-dessus du foie un grillage de corde qui le retient, mais dont les mailles sont assez larges pour que le foie puisse être aperçu par les anguilles. Ce panier, qui fait ici l'office de truble, étant lesté de pierres, on y attache une corde, & on le descend dans l'eau à telle profondeur qu'on veut, pourvu toutefois que le pêcheur puisse apercevoir les anguilles qui vont attaquer l'appât.

528. LES anguilles, attirées par l'odeur du foie, qui n'en est que meilleur quand il commence à se corrompre, se hâtent d'entrer dans le panier. Quand le pêcheur les aperçoit attachées à l'appât, il tire doucement la corde qui répond au panier, & il tâche de ne point effaroucher les anguilles. Mais quand le panier est arrivé à la surface de l'eau, il le tire précipitamment, pour que les anguilles n'aient pas le tems de se sauver. Quand il les a prises, il replonge sur-le-champ le panier, pour recommencer sa pêche; & le même foie lui sert long-tems.

529. DES paniers à peu près semblables, mais plus petits, servent quelquefois dans les rivières pour prendre des écrevisses.

Autres nasses qu'on emploie pour prendre des anguilles, principalement dans les rivières.

530. NOUS avons dit qu'on devait proportionner la distance des osiers qui forment les nasses, à la grosseur des poissons qu'on se propose de pêcher. Mais il faut que les osiers soient bien près à près, sur-tout quand on a intention de prendre des anguilles; car si-tôt qu'elles peuvent introduire entre les barreaux leur queue ou leur tête, elles forcent tellement qu'elles font plier les osiers, & elles ne manquent pas de s'échapper. Pour mieux retenir ce poisson, on fait à l'embouchure des nasses un faux & un vrai goulet *b c* (fig. 3). On voit à cette nasse quatre anses; les deux d'en-bas servent à attacher les pierres qui la font caler; & les deux d'en-haut, à attacher les cordes qui servent à la relever.

531. LES appâts qu'on met dans la nasse, sont des limaçons, des moules.

ouvertes, des vers de terre, des grenouilles déchirées, du foie & de la chair de différens animaux. Comme l'anguille est très-vorace, elle tourne autour de la nasse pour trouver par où atteindre l'appât qui est suspendu au milieu; enfin elle entre dans les goulets, & alors elle est prise. On tend un grand nombre de nasses, bien souvent semblables à celles des figures 1, 2, 3, 4, dans les herbiers, auprès des crônes & des sous-rives; & on les relève tous les jours, ayant soin de renouveler les appâts.

532. LE tems le plus favorable pour cette pêche est lorsqu'il fait chaud, & que le tems est disposé à l'orage.

Des nasses pour les éperlans.

533. ON prend beaucoup d'éperlans avec des nasses. Malgré la petitesse de ce poisson, on n'a pas besoin que les osiers soient aussi ferrés que quand on pêche des anguilles. On en attache un nombre, comme dix ou douze, par les anses à une corde qui est ordinairement faite avec de l'osier. Chaque nasse est chargée en-dessous de deux pierres, & attachée à la corde par deux petits cordages que les pêcheurs nomment *cableaux*, & qui sont longs au plus de dix-huit pouces.

534. POUR les relever, on saisit avec une gaffe la corde aussi près qu'on le peut d'une des cablières qui sont aux bouts. Quand une fois on tient la corde, on relève les nasses les unes après les autres; on en ouvre le fond, qui est fermé par une petite porte, pour prendre les éperlans qui y sont, & on les remet à l'eau par le travers de la rivière. Cette suite de nasses interrompant le cours de l'eau, les éperlans en approchent pour éviter le courant; ils nagent autour, & y entrent.

535. COMME ces poissons refoulent la marée pour remonter dans l'eau douce, on met, autant qu'on peut, le goulet tourné du côté du bas de la rivière. Les nasses ordinaires durent une couple d'années: mais celles des éperlans ne servent qu'une saison, parce qu'on les fait avec des osiers fins & verts. On prétend que ces poissons fuient les vieilles nasses.

536. ON pratique cette pêche dans la Seine au-dessus de Rouen; & on ne le peut pas au-dessous, attendu que la marée, qui s'y fait sentir avec beaucoup de violence, entraînerait les nasses.

Des grandes nasses.

537. ON fait de grandes nasses (*fig. 3*), qu'on tend avec un bateau le long des isles, aux endroits où l'eau est dormante, & où il y a des herbes. On y prend, outre les éperlans; des barbeaux, des gardons, des brèmes, & quel-

quefois des carpes & des brochets. Ordinairement on met à ces grandes nasses un vrai & un faux goulet. Quand on pêche avec de fort grandes nasses, on est obligé de frapper une poulie au bout de la chaloupe, pour haler sur l'orin qui tient à la nasse.

Especes de nasse que les Provençaux appellent lance, gombin & gombin.

§38. LA lance est un panier ou nasse d'osier de forme cylindrique (*pl. VI, fig. 2*). Sa longueur ordinaire est de cinq pieds, & elle a deux pieds & demi de diamètre. Les osiers, fort artistement entrelacés, forment des losanges dont les côtés ont à peu près six lignes de longueur. Les deux bouts de ces paniers sont renfoncés, & terminés par un goulet d'auffe. Cette nasse ressemble beaucoup au verveux double, dont nous avons parlé, & qu'on appelle communément *louve*.

§39. ON leste cette lance de deux grosses pierres pour la faire caler au fond de la mer, & on la retire au moyen d'une corde au bout de laquelle est une bouée ou un autre signal.

§40. ON suspend dans la lance, des sardines coupées en deux, ou d'autres poissons; & on la mouille près des rochers ou sur des bancs jusqu'à quarante ou cinquante brasses de profondeur.

§41. LE vrai tems de faire cette pêche, est pendant les mois de février, mars & avril.

§42. ON relève la lance tous les jours, & on en tire le poisson par l'ouverture qui est en *c*.

§43. A (*fig. 1*), est une coupe longitudinale de cette nasse, pour montrer comment sont faits les goulets.

Nasses avec lesquelles on prend des lamproies, auprès de Nantes.

§44. LES nasses, ou nanfes, dont se servent les pêcheurs Nantais pour prendre des lamproies, ont la forme d'un cône. A l'un des bouts est un goulet qui se resserre beaucoup. On les tend dans des endroits où il y a un courant fort rapide, auquel on présente le goulet.

Des nasses dont on fait usage près d'Ancône, & que l'on y nomme nassone.

§45. CETTE sorte de nasse (*fig. 4*) a à peu près la forme d'une *botte*. Le fond *b* est comme un panier: on y met pour appâts de la chair de chien. En *c* est un goulet. Les pêcheurs y prennent des crustacés; entr'autres, des cancre dits peureux ou poltrons. On tend ces nasses le soir, le long des côtes, & on les leve le matin.

Nasses dont se servent les Catalans.

§46. EN Catalogne, on fait des nasses avec une espece de jonc appellé en latin *juncus acutus*, *capitulis sorghi*, C. B. P. On leur donne la forme d'un long entonnoir, qui a quatre ou cinq pieds de hauteur, & qui est à peu près tel qu'on le voit ici dans la *figure 5*. Ayant fait, avec ce jonc, des cordonnets circulaires, on les attache avec du fil, pour en former comme un ret; & on le soutient par quatre bâtons, qu'on attache sur les côtés au bout le plus large, où est un goulet que les Catalans appellent *fas de la nanse*. Au bout pointu, est une autre ouverture qu'on ferme par un petit filet; c'est par cet endroit qu'on retire le poisson qui est entré dans la nanse.

§47. ON leste la nanse avec une pierre, & on y attache une corde ou orin, qui a quelquefois trois ou quatre cents brasses de longueur: puis au bout opposé à la nanse, on amarre une bouée ou signal.

§48. QUATRE hommes se mettent dans une chaloupe, ayant chacun quatre ou cinq nasses. Quand ils sont arrivés au lieu de la pêche, ils mouillent les nasses; & pour engager les langoustes, les congres, les pagets, les mourenes, &c. à entrer dans les nasses, ils y mettent pour appâts des seches & des sardines, ou fraîches ou pourries, &c.

§49. QUELQUEFOIS aussi ils mettent dans leurs nasses, du houx-frelon (*rufcus aculeatus myrtifolius*, Inst. R. H). Alors ils ne mouillent leurs nasses qu'à deux ou trois brasses d'eau. Ils y prennent beaucoup de seches, & quelquefois des poissons qui entrent pour manger les seches.

§50. ON laisse durant plusieurs jours les nasses à la mer; mais on va tous les jours en retirer le poisson, & chaque pêcheur prend celui qui se trouve dans les nasses qui lui appartiennent.

Sorte de pêche à la nasse, que les Espagnols nomment andana.

§51. SEPT à huit hommes se mettent dans un bateau, & vont à quatre lieues au large chercher soixante brasses d'eau: ils y jettent une corde, au bout de laquelle est une cabriere pour la faire caler jusqu'au fond; & à l'autre bout de cette même corde, est une bouée.

§52. A cinq brasses plus bas que la surface de l'eau, on attache à cette même corde une nasse de jonc ou d'auffe. Les poissons vont badiner autour de cette nasse pour se mettre à l'ombre, ou parce qu'ils prennent la nasse pour un refuge où ils trouveront leur proie: & souvent ils entrent dans la nasse sans qu'il soit nécessaire de les y attirer par des appâts.

§53. ON prend avec cette nasse, des pilotes ou pampois, des verderots, la lampuga

lampuga ou hippurus (79), tous ces poissons sont fort estimés à Alicante.

554. LA nasse reste à la mer pendant toute la saison de cette pêche, qui commence en août, & finit en octobre. Mais on les visite tous les jours pour en retirer le poisson.

555. LE maître du bateau a le tiers de la pêche; & les autres matelots partagent également les deux autres tiers.

Autre pêche de la nasse, que les Espagnols appellent nanças.

556. CETTE pêche ne diffère de la précédente qu'en ce qu'on met dans la nasse, des boulettes composées de sardines pourries, & de farine. On mouille ensemble une vingtaine de ces nasses, qui sont moins grandes que les précédentes. Cette pêche commence en juillet & finit en septembre. On relève les nasses au point du jour, & à midi, pour prendre le poisson qui s'y trouve: ce sont des pagets, des bogues, des homars, des langoustes, des seches, &c.

De la pêche nommée par les Espagnols aux mornelles ou morneles.

557. DEUX hommes dans un batelet vont à demi lieue au large chercher dix brasses d'eau. Ils amarrent au bout de la corde, à côté de la cabliere, une petite nasse, dans laquelle ils mettent de petits poissons. Cette pêche commence avec le mois de novembre, & dure jusqu'en avril. On y prend principalement des congres, sur-tout quand le vent est à l'est.

Pêche avec les nasses dans la Garonne.

558. LES nasses que les pêcheurs des environs de Marmande appellent *bergor*, ont environ cinq pieds de longueur, & trois pieds & demi de circonférence, prise au milieu, qui est la partie la plus renflée. Ils attachent de grosses pierres à ces nasses pour les faire caler, & une corde afin de les retirer commodément de l'eau. Ils mettent dans les nasses, pour appâts, du pain de noix, qu'ils nomment *nogas*.

De la pêche du belouga avec une espece de cage ou nasse d'une grandeur prodigieuse.

559. Nous trouvons dans un mémoire d'Astracan, qu'avant la crue du Volga dans les endroits qui sont presque à sec, & cependant fréquentés par le *belouga*, les habitans font des palissades de gros pieux sur deux lignes qui se rapprochent pour former à leur point de réunion un angle où l'on amarre

(79) C'est la dorade. *Cory-phana Hippurus*. LINN.

sous l'eau une cage de bois de neuf à dix pieds de longueur sur cinq pieds & demi de large & autant de profondeur. Ces cages peuvent être comparées à celles qu'on fait pour transporter des bêtes féroces. Aux quatre angles du dedans de la cage sont attachés des appâts qui attirent le belouga par leur odeur. Il y entre avec empressement par une ouverture qui a environ trois pieds & demi de diamètre. Quand une fois les deux tiers de la longueur de son corps y sont entrés, il ne peut plus en sortir, parce qu'il n'a pas la liberté de s'y retourner, & que ses nageoires & sa queue s'embarrassent dans les barreaux de la cage. Cependant il fait beaucoup de bruit en se débattant. Aussi-tôt les pêcheurs hissent la cage, affomment le poisson, & le tirent par un des côtés de la cage qui s'ouvre comme une porte.

Pêche aux nasses, qui se fait en différens endroits.

560. IL y a peu d'endroits à portée des étangs, des rivières, ou de la mer, dans lesquels on ne fasse quelques pêches avec les nasses.

561. À Gènes, on en fabrique de jonc, qu'on nomme *bertavelles*. On met du fromage en dedans pour appâts, & on en tend beaucoup à l'embouchure des rivières.

562. EN Chypre, on fait de petites nasses assez semblables aux bouraques, qui servent à prendre de petits poissons.

563. À Gibraltar, les nasses qu'on nomme *nasselles* sont faites d'un jonc qui croît dans les marais. On y met pour appât quelque morceau de poisson. On les lèste de pierres, & on les cale jusqu'à trente ou quarante brasses de profondeur. On y prend des crustacés ou d'autres petits poissons.

564. À Marvella, sur la côte de Grenade, outre les nasses ovales, on en fait en forme de dôme, assez semblables aux bouraques, qui ont environ deux pieds de haut sur un pied & demi de diamètre. On les lèste & on les cale avec une corde de sparte jusqu'à quarante brasses. On les y laisse la nuit, & on les relève le matin : on ne met en-dedans aucun appât. (80)

565. ON attache quelquefois au bout des verveux & des guideaux, de petites nasses pour recevoir le poisson.

566. DE même que nous n'avons parlé que des manches, guideaux & verveux sédentaires, nous ne parlons ici que des nasses sédentaires ; & nous renvoyons aux dragues ce que nous avons à dire de ces instrumens quand on les traîne.

(80) En Allemagne & en Suisse, les nasses ressemblent assez généralement à celles de la figure 5, pl. VI ; à ceci près, c'est que l'ouverture, par où l'on retire le pois-

son, est sur le côté, & l'embouchure C se trouve au milieu de la nasse. On s'en sert sur-tout pour la pêche des écrevisses.

ARTICLE CINQUIÈME.

Des bourdigues, ou bordigues. (81)

567. NOUS croyons devoir placer les bourdigues à la suite des nasses ; parce qu'effectivement ce sont des nasses d'une grandeur immense, puisqu'il y en a de cinquante à soixante toises de longueur sur vingt-cinq à trente toises de largeur.

568. ON n'en voit point aux environs d'Agde, ni à la Ciotat, ni à Marseille ; mais il y en a à Cette en Languedoc, ainsi qu'au Martigue en Provence, où sont de grands étangs remplis d'eau salée, qui communiquent avec la mer par des canaux. Or, dans certaines saisons de l'année, le poisson s'empresse de passer de la mer dans les étangs, pour y jeter son frai ; & quand les fraîcheurs commencent à se faire sentir, ces mêmes poissons sortent des étangs pour gagner la mer & la grande eau. On ne s'oppose point au passage des poissons de la mer dans les étangs ; & c'est avec grande raison, puisque le poisson entre dans les étangs pour frayer & multiplier son espece. D'ailleurs on fait que le poisson est de mauvaise qualité dans la saison du frai. Mais quand les poissons veulent retourner à la mer, on fait avec des cannes, des nasses qui occupent toute la largeur du canal, dans lequel on forme encore avec des cannes, de grands goullets qui arrêtent le poisson à son retour à la mer. Voilà une idée générale des bourdigues : nous allons détailler leur construction ; nous parlerons ensuite de leurs usages.

De l'établissement & de la construction des bourdigues.

569. NOUS avons déjà dit qu'on établissait les bourdigues dans les canaux AB (*pl. VI, fig. 7*) qui communiquent d'un étang salé A, à la mer B. On commence par dresser une partie de ce canal CDEFG & HI ; mais on perfectionne sur-tout la partie CDEF, parce que c'est de ce côté qu'on doit établir l'entrée L & les autres ouvrages qui forment les bourdigues.

570. ON revêt ce côté suivant les matériaux que fournit le pays, avec des pierres, des pieux & des planches, ou des fascinages.

571. ON creuse cette partie du canal, pour que l'eau ait huit à dix pieds de profondeur ; & ce qu'on en retire est employé à régaler les bords CG, ainsi que l'autre côté HI. On les nomme en Provence *cédes* ; & à cause de l'éboulement des terres, & des recrémens qui sont charriés par l'eau qui coule de la

(81) On ne connaît point cette sorte de nasses en Allemagne, où elles n'ont point de nom.

mer à l'étang, ou de l'étang à la mer, on est obligé de les curer tous les ans : ce qui fait une dépense considérable.

572. ON construit près de là, sur un endroit un peu élevé, le logement des pêcheurs : il consiste en une petite maison ou cabane, une espece de halle, qui est faite avec des poteaux & des traverses menues, sur lesquelles on couche de mauvaises cannes ; ce qui est suffisant pour mettre les ouvriers qui forment les claies de cannes, à l'abri du soleil qui est fort ardent dans ces provinces méridionales.

573. CEUX qui vendent les cannes aux propriétaires des bourdigues, les livrent avec leurs feuilles : la premiere opération, qui se fait par des femmes, consiste à ôter ces feuilles avec des couteaux, couper les petites branches, enfin les nétoyer. A mesure qu'elles les nétoient, elles les arrangeant par faisceaux. Les belles cannes doivent avoir huit ou dix pieds de longueur, plus ou moins, ce qui dépend de la profondeur des canaux où on établit les bourdigues ; car il faut que les cannes entrent d'environ neuf pouces dans le fond, pour résister aux efforts de l'eau & du vent dans les tems de tourmente. Elles doivent excéder d'environ cinq pieds la superficie de l'eau, pour que les muges ne puissent pas sauter par-dessus. Au reste, elles doivent être droites, fortes, & point filandreuses.

574. IL est de l'économie d'en employer de plus courtes, qu'on entre-mêle avec les grandes, ce que certains ouvriers font plus adroitement que d'autres. Mais le clayonnage est toujours alors moins solide.

575. POUR monter les cannes & en former des nattes assez semblables aux paillassons que les jardiniers font avec de la paille longue, les ouvriers tendent sous la halle trois cordes d'auffe assez grosses *de* (*pl. VI, fig. 6*), qui sont fermement assujetties à des piquets ; de sorte que les cordes soient assez élevées pour que les ouvriers, étant assis par terre, puissent passer leurs jambes dessous ; quatre ou au plus cinq pouces suffisent. Ils tendent de même entre les grosses cordes *de* des cordes menues *gh*, qui sont aussi d'auffe.

576. LES cordes *de* ne servent qu'à soutenir les cannes qu'on posera dessus ; & c'est sur les cordes *gh* qu'on liera les cannes. L'ouvrier assis par terre, fait avec les ficelles fines un nœud sur les cordes *gh*, simplement pour en arrêter le bout : il pose de travers une canne, comme *lm* ; il l'entoure avec la ficelle, & il l'arrête sur les cordes *gh* par un nœud coulant. Celle-ci étant arrêtée sur les deux cordes, il pose une autre canne, puis une troisième, une quatrième &c. jusqu'à ce qu'il soit arrivé au bout de la halle opposé à celui par lequel il a commencé. Il roule ensuite cette natte de cannes pour en faire une botte, & il en fait une quantité suffisante pour garnir toutes ses bourdigues : ce sera, à l'égard de celle que nous donnons pour exemple, plus de deux cents toises courantes.

§77. PENDANT que des ouvriers travaillent aux nattes, d'autres préparent & appointissent environ trois cents piquets, plus ou moins, suivant l'étendue de la bourdigüe. Ces piquets doivent avoir douze ou quinze pieds de longueur, sur six, sept ou huit pouces de circonférence au milieu. Ils sont ordinairement de pin. On prépare aussi environ deux cents toises courantes de perches qui peuvent avoir trois pouces de circonférence.

§78. IL faut que les piquets soient plus longs que les cannes ; parce qu'à la partie qui excède les cannes, on attache en hiver des cordes qui sont amarrées à de gros piquets qu'on enfonce dans le terrain qui borde le canal.

§79. CES approvisionnement, & d'autres, comme des liens, qui sont indispensables, étant faits, il faut monter la bourdigüe : & pour avoir la direction des cloisons qu'on nomme *murailles*, on plante un fort pieu en M, un autre en N, & un en O. Il y a souvent de M à N cinquante à soixante toises, & cent toises de M à O. L'ouverture de la pointe du triangle en O a environ quatre pouces ; celles des pointes X, trois pouces ; & les autres, deux pouces & demi, & même moins dans la saison des anguilles. Alors on ajoute à la tour O une espèce de nasse P en verveux, pour recevoir les anguilles, qui y entrent par une très-petite ouverture : on nomme cette nasse *pentenne*, &c. Ces espèces de jalons donnent l'alignement de la file de piquets MO, NO : on en met un en Q, où doit être la grande entrée ; puis on en met en X. Ces premières dispositions étant faites, on plante les piquets de six en six pieds, suivant l'alignement des premiers jalons, de M en O, de M en Q, de N en O, de N en Q.

§80. CES pieux étant plantés bien d'alignement, & enfoncés d'une couple de pieds dans le terrain, on pose les perches NO (*pl. VI, fig. 8*), horizontalement à peu près vers le milieu de la partie des pieux qui paraît au-dessus de l'eau : ensuite, ayant porté une botte de cannes sur le lieu, on la déploie, on pose les pièces de cannes le long des perches ; on en enfonce le bas, d'environ six pouces dans le terrain ; & on affermit les cannes en les liant sur les perches. L'été, on peut laisser deux doigts d'intervalle entre les roseaux ; mais l'hiver on en ajoute, pour qu'ils soient ferrés au point de ne pas laisser passer les plus petits poissons.

§81. ON fait ensuite avec des pieux pareils, & des claies, les petites séparations en goulets XXX, &c. (*pl. VI, fig. 7*). Enfin on forme encore avec des pieux & des claies semblables, des réservoirs circulaires, qu'on nomme des *tours*, O S T M N. Quelquefois, pour décharger la tour O, où il se rassemble plus de poisson qu'ailleurs, on fait à côté un réservoir Y, qu'on nomme la *serve*, & dans laquelle le poisson de la tour O peut entrer. Quelques-uns en font autant auprès des tours S T.

§82. IL ne faut pas que les bourdigües interrompent une petite navigation

qui se fait de l'étang à la mer. Pour cela , on ne met point de pieux ni de claies à l'endroit Z , mais un fort filet qu'on voit aussi en r , dans la *figure 8* , qui empêche le poisson de passer à côté de la bourdigue : & quand il se présente un bateau pour entrer ou pour sortir , les gardiens des bourdigues , qui veillent nuit & jour dans leur cabane pour ce service , laissent tomber le filet au fond de l'eau ; & aussi-tôt que le bateau est passé , ils relevent le filet avec le secours du virevaux I , qui est établi à terre pour cet usage. Je vais rapporter les noms provençaux qu'on donne aux différentes parties des bourdigues.

§ 83. LA tour O se nomme *tour de dehors* ; la nasse qui y répond , la *pentenne* ; le réservoir Y , la *serve* ; le dernier goulet X , *demi-auveau* ; les clayonnages qui le forment , le *coutelet* ; la chambre qui est entre les coutelets X , le *petit baladou* ; les goulets qui sont au-dessous se nomment *embourigues* ; la chambre comprise entre les embourigues X & Q s'appelle *grand baladou* ; les retours de côté pour gagner les tours M & N , se nomment *requinquette* ; en Q est la grande entrée. Les goulets X qui sont à cette partie , se nomment *bouques & contre-bouques* ; les tours M N sont dites *reculadou* ; & le passage Z , qui est formé d'un filet , se nomme *capouliere*. A L est le canal du côté de l'étang. La largeur des capoulières doit être plus considérable que celle des plus grands bateaux qui peuvent y passer.

§ 84. COMME les bateaux qui passent dans ce canal pourraient endommager les tours SO , on y met une garde & & , qui est faite avec de forts pieux & des perches sans claies. Les petits bateaux qui vont pour visiter les bourdigues & prendre le poisson qui est dans les tours , suivent la route M S O - Y T N.

De l'administration des bourdigues.

§ 85. Nous avons déjà dit que durant l'été les poissons entrent dans les étangs , & que quand les eaux commencent à devenir froides , ils sortent des étangs pour gagner la grande eau. Si la police ne s'en mêlait pas , l'avidité mal entendue de quelques propriétaires de bourdigues les engagerait à les laisser tendues presque toute l'année. Mais la police oblige les propriétaires de bourdigues en Languedoc , de les tenir ouvertes au premier mars. En Provence , en vertu d'une concession des comtes de cette province , on n'ouvre les bourdigues que le 15 de mars , & elles restent ouvertes jusqu'au 24 juin. Pendant les trois mois qu'elles sont ouvertes , les officiers des amirautés obligent les propriétaires de *déclore* , c'est-à-dire , ôter les roseaux pour laisser aux poissons la liberté de passer de la mer dans l'étang.

§ 86. EN jetant les yeux sur les *figures* , on voit que les poissons qui sont engagés entre les deux grandes murailles M Q , N Q , faisant des efforts pour gagner la mer , traversent la grande passée Q , & se trouvent dans les passes Q X ,

dites *grand baladou*. Ceux qui veulent rebrouffer chemin après avoir franchi les bouques & contrebouques ou les goulets XXX, entrent dans les coutelets, & de là dans la tour M, ou dans celle N, qu'on nomme *reculadou*. Ceux qui suivent leur route, franchissent les embourigues ou les goulets qui sont en XX, & ils se trouvent dans une capacité XXX, qu'on nomme *petit baladou*; d'où ils passent dans la tour de dehors O, & la serve Y. Si ce sont des anguilles, elles passent dans le verveux ou pentenne, qui communique avec la tour du dehors.

§87. LES pêcheurs des bourdigues, qui sont ordinairement aux gages du propriétaire, vont de tems en tems dans un petit bateau prendre avec une pêchette (82), qu'ils nomment *coupeillon*, le poisson qui est entré dans les tours. Comme le poisson ne souffre point dans les réservoirs, ils ne sont point astreints à aller faire cette visite à certaines heures.

Maniguyeres ou meynadieres.

§88. LES étangs qui se trouvent au bord de la Méditerranée, sont quelquefois séparés de la mer par une digue naturelle, qui a peu de largeur, & à laquelle on ajoute quelquefois des ouvrages pour la fortifier, ou pour la rendre plus régulière. Ces digues sont traversées par une coupure, qu'on nomme *grau*. Cette communication est trop courte & trop étroite pour qu'on puisse établir en dedans une vraie bourdigue, pareille à celle que nous venons de décrire. Cependant on en profite pour prendre le poisson qui cherche à passer de l'étang à la mer. Pour cela, on fait devant le grau, & du côté de l'étang, une enceinte qu'on coupe en différens endroits, pour y placer de petits goulets de bourdigues, semblables à celui qui est représenté dans la *figure 8, pl. VI*. Ces petites bourdigues sont faites avec des pieux, des cannes & des traverses, conformément à la description que nous en avons donnée ci-dessus.

§89. LES parties qui forment l'enceinte de la maniguyere, sont faites avec des fagots de tamarisc, retenus par des pieux & des perches. On ne laisse de vuide à ces palissades que ce qu'il faut pour y former les petites bourdigues. Les poissons qui veulent sortir de l'étang pour retourner à la mer, côtoient les palissades, puis s'engagent dans les petites bourdigues, qui les arrêtent & les empêchent de pénétrer dans la maniguyere.

§90. ON établit ces maniguyeres dans les parties des étangs où il n'y a pas une grande épaisseur d'eau. On ne ménage point d'ouverture aux palissades dans la route ou le viage que pratiquent les bateaux plats qui naviguent

(82) C'est une truble.

dans les étangs. Comme les branches du tamarisc sont pliantes, & qu'elles ne rompent point, les bateaux passent par-dessus, à des endroits où l'on a soin de tenir les fascines presque à fleur d'eau. Quand le bateau est passé, les branches se relevent par leur ressort, sans que la maniguyere en soit endommagée.

591. IL y a des maniguyeres où l'on ménage à quelqu'endroit de la palissade une ouverture, comme celle Z de la bourdigue (fig. 7), & qu'on ferme de même avec une corde & un filet. D'autres maniguyeres sont uniquement destinées à prendre des anguilles. Mais en général les poissons qu'on prend dans les bourdigues & les maniguyeres, sont des dorades, des loups, & surtout des muges, dont les œufs servent à faire la poutargue, ainsi que nous l'expliquerons dans l'article qui est particulièrement destiné à ce poisson. Quand on se propose de prendre des anguilles & des sardines, on resserre les clayonnages.

Des croussilles.

592. L'ESPECE de pêcherie qu'on nomme en Languedoc *croussille*, est une enceinte qui peut avoir cinquante ou cinquante-cinq brasses d'étendue. Elle est faite avec de gros pieux, sur lesquels on tend des filets qu'on nomme *paradieres*. Il y a une espece de parc qu'on nomme *paradiere*: nous en parlerons ailleurs. Pour ce qui est de l'enceinte dont il s'agit ici, on forme une espece de labyrinthe aux coins; & au fond on ajuste des guideaux ou verveux, qu'on nomme *ouves* ou *louves*. Les mailles de ces manches de filets sont très-ferrées, & celles des *paradieres* ont quatorze ou quinze lignes d'ouverture en quarré. La hauteur des *paradieres* est d'environ cinq pieds. On tend ces pêcheries au bord des étangs salés.

593. ON y prend des loups, des muges, des plies, & principalement des anguilles. On doit les détendre dans le même tems qu'on dépique ou déclôt les bourdigues, pour laisser aux poissons la liberté de remonter dans les étangs.

Discussion historique sur la saison de déclorer les bourdigues, les maniguyeres & les croussilles.

594. APRÈS ce que nous avons dit, on conçoit qu'il est de la plus grande importance aux propriétaires des bourdigues de laisser l'entrée des étangs ouverte dans la saison où les poissons quittent la grande eau pour remonter dans les étangs. Et c'est pour cette raison que, par des réglemens qui subsistent depuis plus de deux siècles, il est ordonné de tenir en Provence les bourdigues ouvertes depuis le 15 du mois de mars, jusqu'au 24 juin.

595. UN intérêt mal entendu de quelques propriétaires, pour jouir du
bénéfice

bénéfice des bourdigues pendant le carême, les engagea en 1725 à demander qu'on n'ouvrit les bourdigues que le jour de pâque, en quelque tems qu'il arrivât. Ils prétendaient que l'ancienne ordonnance entendait le 15 de la lune, au lieu du 15 du mois solaire, pâque étant fixé au dimanche qui suit le 14 de la lune de mars. En requérant ce changement, on s'autorisait encore d'une ancienne charte latine qui portait qu'on ferait tous les ans le jour de pâque la publication de l'ordre du roi, qui enjoit de déclorre toutes les bourdigues, sans délai, à peine de 200 liv. d'amende.

596. MAIS, sur ce qu'on prétend avoir observé que vers la mi-mars les poissons se présentent pour entrer dans les étangs, on n'a rien changé à la police établie: vu que, si l'on faisait un obstacle à l'entrée du poisson, les possesseurs des bourdigues feraient une perte considérable sur leur pêche l'année suivante. On trouvera dans l'article des parcs quelques pêcheries qui ont du rapport avec celles dont nous venons de parler (83).

Bourdigues du Martigue en Provence.

597. M. de la Croix, commissaire aux classes, dont le département est au Martigue, & qui prend un singulier intérêt à la perfection de notre traité des pêches, m'a envoyé le plan de la bourdigue du Martigue, dite *du roi*, qui est en Provence. Elle ne diffère pas beaucoup de celle que nous avons représentée sur la *planche VI, fig. 7*: & quoique nous nous soyons proposé de donner une idée générale des bourdigues, & non d'une en particulier, nous avons jugé qu'on ne ferait pas fâché de connaître les dimensions de celle du roi. D'ailleurs, M. de la Croix a employé, pour la description de cette bour-

(83) On pourrait établir des bourdigues sur toutes les côtes; mais la construction en est si difficile & l'entretien si considérable, que l'on ne s'en soucie pas. Dans le Nord, elles sont inconnues, & l'on ne laisse pas de prendre beaucoup de poisson dans tous les étangs qui communiquent à la mer. M. Schreber cite dans une note un passage de Linné, *voyage dans l'isle d'Oeland*, sur les côtes de Gothie, en Suede, p. 257 de l'édition allemande. "On appelle *Sjuströmar* l'embouchure par laquelle le lac de Bo-gewick se décharge dans la mer, à demi quart de mille de Slite. Le terrain qui est entre le lac & la mer peut avoir une demi portée de fusil. Il y a proprement

„ quatre canaux creusés de main d'homme,
 „ qui ont une corde de profondeur, & pas
 „ tout-à-fait deux cordes de largeur. Lors-
 „ que je les ai vus, l'eau ne s'élevait pas à
 „ plus d'une aune & demie au-dessus du
 „ fond. L'eau du lac se décharge quelque-
 „ fois dans la mer; d'autres fois c'est la mer
 „ qui remonte dans le lac: ce sont les vents
 „ qui en décident, comme à Stokholm.
 „ Quand le poisson de mer aperçoit l'eau
 „ douce, il essaie d'entrer dans le canal &
 „ dans le lac, dont la pêche appartient aux
 „ paysans. Ils la font le plus aisément du
 „ monde, par le moyen des nasses, qu'ils
 „ passent lorsqu'ils voient que le poisson a
 „ remonté jusques-là”.

digue, tous les termes provençaux: au lieu que nous avions essayé, dans notre description, d'y substituer autant qu'il nous avait été possible, des termes qui pussent être entendus de tout le monde; regardant comme avantageux de mettre notre ouvrage en état d'être lu par tous ceux qui desirent connaître les différentes façons de pêcher. Ainsi, quoiqu'on emploie d'autres termes en Languedoc qu'en Provence, pour exprimer les mêmes objets, nous avons cru qu'il serait utile de faire connaître les expressions qui sont en usage au Martigue, où sont établies les plus belles bourdigues. Enfin M. de la Croix nous fournit des détails sur la construction des bourdigues, que nous n'avions présentés que d'une façon générale; & nous sommes charmés d'en faire part au public.

598. NOUS avons dit que les bourdigues sont des espèces de grandes nasses formées de cannes, qu'on range les unes à côté des autres; qu'elles sont réunies en forme de paillassons avec des cordes qui tiennent & assujettissent les cannes en différens endroits de leur longueur. Outre les cannes *n* (*pl. VI, fig. 8*), on emploie, pour les soutenir, des piquets *p*, avec des perches *h* horizontales, qu'on voit auprès de *o*: & tout cela est lié avec des cordes.

599. Il faut se rappeler que ces pêcheries ne peuvent s'établir que dans les canaux qui communiquent des étangs *A*, à la mer *B* (*pl. VI, fig. 7*); les Provençaux les nomment *roubines*. L'endroit sur lequel on établit la cabane *R* des pêcheurs, se nomme *sedes*, du latin *sedere*: nous l'avions trouvé ailleurs écrit *cède*.

600. COMME les cannes qu'on emploie à faire les bourdigues doivent être longues & fermes, on les plante dans des terres substantieuses, humides, mais point trop aquatiques. La plupart se tirent des environs de Fréjus & de Saint-Tropez.

601. LES moyennes, qu'on nomme *mejanos*, ont douze à quinze pans de longueur: le pan est de neuf pouces. Elles coûtent 13 liv. le mille. Les grandes qui ont depuis dix-huit jusqu'à vingt-deux pans de longueur, coûtent le double.

602. NOUS avons dit que des femmes emportaient avec un couteau les feuilles & les branches latérales. Cette opération se nomme *plumer*, & coûtent 10 sols le mille. On en taille le gros bout en bec de plume, avec une espèce de serpe qu'on nomme *couel*.

603. CES opérations étant faites, on assemble les cannes avec des cordes; ce qu'on appelle *ourdir*.

604. PRESQUE toutes les cordes qu'on emploie aux bourdigues sont d'auffe ou *spart*: on les tire d'Alicante & de Carthage; & on en emploie ordinairement de trois sortes: savoir, 1^o. la *lignette*, qu'on appelle aussi le *brumet*; 2^o. le *bandau*; 3^o. le *filet prin*.

605. LA *lignette* est faite de quatre cordons; & chaque cordon est composé de deux fils commis ensemble, ou de deux fils de bitord commis en grelin ou cablés. Sa grosseur est d'environ un pouce.

606. LE *baudau* ne differe du *filet prin* que par la grosseur; le *baudau* ayant trois quarts de pouce de grosseur, & l'autre à peu près un demi pouce. Mais l'un & l'autre sont faits de deux cordons commis ensemble.

607. CES différentes eordes s'achètent par balles. La *balle* est composée d'un tiers de chaque espee; & elle se divise en deux parties, qu'on nomme *faix*. Le *faix de lignette* contient deux douzaines de pieces, qu'on nomme *masses*; & chacune de ces masses a environ quatorze cannes ou toises de longueur. Il en est de même du *faix de baudau*; à cela près, que la *masse* a vingt-deux cannes de longueur. Le *faix du fil prin* est de quatre douzaines & demie de masses; & chaque masse a vingt-quatre cannes de longueur. La balle coûte 18, 20, ou 21 livres.

608. LES pieux ou piquets qu'on fait entrer dans le fond du terrain, & qui doivent soutenir les pieces de cannes, se nomment *pilotins*. Ces perches de pin ont six à huit pouces de gros, sur seize à dix-huit pans de longueur au moins: on les achete depuis soixante jusqu'à cent livres le cent, suivant leur beauté.

609. LES perches horisontales qui sont vis-à-vis de *o* (*pl. VI, fig. 8*) se nomment *temples*. Elles sont ordinairement de saule, & les plus longues coûtent 5 à 6 liv. la douzaine.

610. POUR monter une bourdigue, il suffit d'avoir deux filets. L'un; qu'on nomme *panteno*, est une espee de verveux P. (*pl. VI, fig. 7*), qu'on place tout-à-fait à l'extrémité de la bourdigue: on n'ajoute ce filet que durant l'hiver. L'autre Z (*pl. VI, fig. 7*), ou r (*fig. 8*), sert pendant toute la saison de la pêche; on le nomme *capouliere*; il est fait de *baudau d'auffe*; sa maille est de quatre au pan. Il a plus ou moins de hauteur verticale, suivant la profondeur de l'eau à l'entrée de la bourdigue: on le tient aussi plus ou moins long, suivant la largeur qu'on juge à propos de donner pour le passage des bateaux. La corde sur laquelle la tête de ce filet est montée est ordinairement un liban d'auffe, de quatre à cinq pouces de grosseur; l'un des bouts de cette corde est attaché à un fort pieu, nommé le *priolé*, qui termine l'enceinte de la bourdigue, comme on le voit en r (*pl. VI, fig. 8*). L'autre extrémité est roulée sur un treuil I (*fig. 7*), qu'on nomme *moulinet*; & au Martigue, *moulinot*. Quand on lâche le moulinet, le filet se précipite au fond de l'eau, au moyen d'une pierre ou *baudau*, du poids de quinze à vingt livres, qui est attachée au bout de la *capouliere* opposé au moulinet: & après que les bateaux sont passés, on relève le filet en tournant le moulinet.

611. LE liban ou la corde qui borde le bas du filet, est chargée de baudes

ou pierres qui pèsent huit à dix livres chacune. Elles retiennent le pied du filet au fond de l'eau, ce qui suffit pendant l'été : mais en hiver, on prend la précaution de l'attacher au fond de l'eau par des piquets, qui doivent ne point empêcher le passage des bateaux. Pour cela, on attache fermement la corde qui borde le pied du filet à un pied ou dix-huit pouces de l'extrémité pointue du pilotin, dit ci-devant *priod*, & de même une autre pièce que l'on place vis-à-vis, & sous le moulinet. Puis, suivant la largeur du passage, on attache encore ce liban à quelques autres piquets. Au-dessus de ces amarres, on fait avec une serpe une entaille qui affaiblit les pilotins en cet endroit. On enfonce dans le terrain ces pilotins ; & ensuite, en tirant de côté leur tête, on les rompt à l'endroit où l'on a fait l'entaille. De cette façon, qui est ingénieuse, le pied du filet est arrêté à des pieux assez courts pour ne point empêcher le passage des barques : ce qui se fait d'autant plus aisément que le bois de pin se rompt sans peine lorsqu'il est sec.

612. EN parlant de l'espece de halle qu'on construit auprès du logement des bourdigues, & qu'on appelle *l'ourdidou*, nous avons omis de dire qu'il a environ soixante-douze pans de long sur trente de large ; que les piquets dont cette espece de halle est formée, sont distribués à dix ou douze pans les uns des autres ; & qu'ils excèdent d'une pareille hauteur la superficie du terrain. On met par-dessus de vieilles cannes de démolition de bourdigues ; ce qui fait la couverture de cet endroit.

613. LE sol ou plancher de l'ourdidou est battu, & le plus uni qu'il soit possible. A ses deux extrémités, on plante de petits piquets, qu'on nomme *chevilles*, qui n'excèdent le terrain que d'un pan : ils sont écartés les uns des autres de deux pans, & forment des files qui ont seize à dix-huit pans suivant la largeur, & cinquante-six à soixante dans le sens de la longueur.

614. DANS l'entre-deux de ces chevilles, on met sur toute la longueur de l'ourdidou, des faisceaux de cannes d'environ sept à huit pouces de diamètre : on les nomme *condortes*. Comme ces chevilles sont correspondantes la première d'une des extrémités à la première de l'autre, & de même à l'égard des suivantes, on y tend alternativement une corde de l'espece qu'on nomme *lignettes*, & une de celles qu'on appelle *baudaux*. C'est sur ces cordes que doivent être liées les cannes avec des bouts de ficelle ou filet prin, qu'on nomme *branco*, pour former ce qu'on appelle les *orduns*.

615. EN plaçant les cannes sur les cordes & sur les condortes, on observe de mettre d'un même côté tous les bouts appointis, & de façon que la partie appointie excède la première cheville.

616. L'OURDISSEUR, muni d'une poignée de bouts de ficelle, dite *branco*, coupés de la longueur d'environ trois pans, s'affie à terre sur un couffin à l'une des extrémités de l'ourdidou, proche la première cheville. Il attache

par un nœud à la première corde, qui est toujours une *lignette*, un de ces branco; ensuite il empoigne de la main gauche la première canne, laissant en dehors le bout appointi en bec de plume; & de la main droite, il passe le branco par-dessus la canne, pour l'arrêter sur la corde qui est dessous, au moyen d'un nœud coulant: il fait de même pour les cannes suivantes. Lorsqu'il en a ourdi un nombre suffisant pour pouvoir s'asseoir dessus, il se place plus commodément, travaillant entre ses jambes, qu'il peut étendre, & dont il se sert même pour approcher les cannes les unes après les autres, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la dernière.

617. LE premier ordun étant fini, c'est-à-dire, quand les cannes sont arrêtées sur une corde, il recommence, pour arrêter les mêmes cannes sur une autre corde, de la même manière; & il fait ce qu'on nomme le *second ordun*, puis le troisième & le quatrième.

618. IL forme ainsi l'espece de natte ou de paillason, qu'on nomme *auvel*. Le nombre des orduns n'est pas déterminé: il y a des auvels qui en ont quatre, cinq, & jusqu'à neuf, suivant la longueur des cannes, la place où on les destine, & la profondeur de l'eau.

619. ON distingue trois fortes d'*auvel*; savoir, *auvel de séguerie*, *auvel courant*, & *auvel de canadon*. La *séguerie* est, comme l'on dit, plus *seche*; c'est-à-dire, plus ferrée. Chaque canne s'y touche; & quand la profondeur de l'eau exige des cannes de dix-huit à vingt-deux pans, cet *auvel* doit avoir huit orduns pour les bourdigues d'été, & neuf pour celles d'hiver. L'*auvel courant* ne diffère de la *séguerie*, qu'en ce qu'il a un ordun de moins. Il est presque aussi ferré pour les bourdigues d'hiver, n'y ayant que deux ou trois lignes d'intervalle entre chaque canne. Pour les bourdigues d'été, cet intervalle est d'un pouce.

620. IL est bon de remarquer qu'en ourdissant l'*auvel courant* pour l'été, l'ourdisseur, après avoir attaché la première canne, fait un nœud avec sa branco à la distance d'un pouce sur la corde de dessous: après ce nœud, il ourdit la seconde canne, & ainsi de suite; interposant un nœud entre chaque canne.

621. L'*AUVEL* de canadon est le moins *sec*, ou le moins ferré; il n'a guère que six orduns; ses cannes sont à deux ou trois pouces les unes des autres: on les ourdit comme celles de l'*auvel courant*.

622. CHAQUE forte d'*auvel* a sa destination particulière, & sa place assignée dans la construction de la bourdigue. On n'emploie pas toujours l'*auvel* en entier; on en fait de plus courts de moitié, d'un quart, & même au-dessous. A mesure que les *auveaux* sont faits, on les roule & on les couche les uns près des autres, les arrangeant de manière qu'on puisse les lever dans l'ordre où ils doivent être placés.

623. LES pilotins qui soutiennent les auveaux dans toute la longueur des bourdigues, sont distribués de cinq en cinq pans, & ployés en dehors. Pendant l'été ils sont doublés d'un pilotin en dedans, seulement de dix en dix : mais en hiver, tous les pilotins sont doubles; c'est-à-dire, que l'un est en dedans de la bourdigue, & l'autre en dehors.

624. A l'égard des perches horizontales, dites *temples*, qui s'étendent dans toute la longueur de la bourdigue, celles qu'on met auprès de la surface de l'eau sont, comme nous l'avons dit, de branches de saule. Si l'on juge à propos d'en mettre plus haut, on les fait avec des cannes.

625. Nous allons terminer ces additions par une explication plus détaillée que nous ne l'avons fait, des différentes parties qui forment une bourdigue; en employant les termes provençaux que nous a fournis M. de la Croix.

626. O (*pl. VI, fig. 7*), est la tour de dehors. Son entrée se nomme *bouchelle*. P, est la pantene ou panteno, qu'on ne met qu'en hiver. On lui donne quelquefois des formes différentes, suivant le goût des bourdiguiers. Y, la *ferve* ou la *contre-tour*, qu'on ne met aussi qu'en hiver. La tour communique avec la ferve par une bouchelle ou goulet. Depuis O jusqu'en M, & depuis Y jusqu'en N, on voit la *parey* ou muraille de cannes, qui forme l'enceinte de la bourdigue: elle est garnie de pilotins en dehors pendant l'été; & on y en ajoute en dedans pour l'hiver, comme nous l'avons expliqué.

627. L'ESPACE qui est entre les tours O S T, se nomme *entrebouque*. Outre les deux parois ou pareys, il est encore fermé par les deux *traverses* qui vont de S & T vers X X. On aperçoit, dans l'intérieur, des ouvertures X X X, qui sont formées par deux lignes courbes. Ce sont des especes de goulets, qu'on nomme *coutelets*. Par leur moyen, le poisson qui est dans l'entrebouque, lorsqu'il ne fait pas sa route pour entrer dans la tour du dehors O, peut passer par les coutelets & se rendre dans les tours S T, qu'on nomme *requinquets*.

628. LES bouchelles ou entrées de ces tours sont fermées d'un côté par la muraille de la bourdigue, & de l'autre par les traverses, qu'on nomme de *bouque*. On voit leurs coutelets en X X.

629. ON ajoute quelquefois, pendant l'hiver, des ferves à côté des tours de requinquets S T, qui communiquent avec la tour par des bouchelles ou entrées.

630. A la pointe, qui est formée par les deux traverses de bouque, il y a quelquefois entre X & X une ouverture d'environ six pans de largeur. En ce cas, on construit au milieu une especie de coutelet isolé & renversé, qu'on nomme *embouigue*. Il diminue la largeur de la passée formée par les traverses, & laisse de chaque côté, pour le poisson, une passée qui a au plus un pan d'ouverture.

631. L'ESPACE entre Q & les tours S T, s'appelle *grand bouladou*.

632. A la bourdigue dite *du roi*, il y a, entre l'entrebouque & le grand

bouladou, une troisieme chambre intermédiaire, semblable au grand bouadou, mais plus petite. Ses tours se nomment *d'atrouba*.

633. CETTE chambre n'est pas représentée sur notre *planche VI*, fig. 7, parce qu'elle ne se voit qu'à la bourdigue qui appartient à M. le duc de Villars, & qu'on nomme *bourdigue du roi*.

634. LES tours de l'entrée MN, s'appellent *reculadou*; probablement parce qu'elles reçoivent le poisson qui veut revenir vers l'étang.

635. IL n'y a qu'une de ces tours à la bourdigue du roi; elle est du côté de M, la situation du terrain n'ayant pas permis d'en établir une seconde au côté opposé. Ainsi cette partie, dans laquelle il n'y a point de coutelet, forme un cul-de-sac qu'on appelle effectivement *cul de traversé*.

636. POUR garantir la tour M d'être endommagée par les bateaux, on a mis du côté de cette tour une contre-garde ou palissade, qu'on voit en G sur la *planche VI*. Elle est élevée d'environ trente-six pouces au-dessus de l'eau, & éloignée d'environ deux toises de la paroi de la bourdigue, pour la garantir du choc des bateaux qui passent de l'étang à la mer.

637. AU-DELA des tours dites *reculadou*, sont à droite & à gauche deux bouts de palissades qu'on fait plus ou moins longues, dont les cannes sont beaucoup moins ferrées qu'au corps de la bourdigue: on les nomme *concédon*.

638. EN L est la grande entrée pour le poisson: on la nomme *grande vendude*. Z, est le filet dit *capouliere*, qu'on abat pour laisser passer les bateaux ou bâtimens qui entrent & sortent de l'étang, & qu'on relève avec le moulinet E quand ils ont franchi le passage. On voit en R la *fedé* où est le logement des bourdiguers.

639. QUELQUEFOIS la capouliere Z s'étend depuis la terre ferme jusqu'au dernier pilotin de la palissade, qu'on nomme *concédon*, ainsi qu'on le voit en r (*pl. VI*, fig. 8). Cela dépend du passage qu'on juge nécessaire pour les bateaux qui sont plus ou moins grands.

640. LA bourdigue du roi a environ 120 toises de longueur, depuis la tour de *reculadou* M jusqu'à celle de dehors O; ce qui suffit pour donner une idée de l'étendue de la plus grande bourdigue du Martigue.

641. NOUS croyons à propos de faire observer qu'on dit indistinctement *une* bourdigue, & *un* bourdigue.

Sorte de bourdigue que font les Veteres.

642. L'HISTOIRE générale des voyages, in-4°, tome III, pages 426 & 427, rapporte d'après Loyer, que les Veteres, nation nombreuse, qui habite une grande partie de la riviere d'Iffini, ne font leur pêche que dans les rivieres, n'osant pas s'exposer à la mer, qui est fort orageuse sur cette côte; & que cette nation fait des réservoirs ou de grands enelos avec des roseaux soutenus par

des pieux, dans les endroits où la riviere a peu de profondeur. Ils n'y forment qu'une ouverture, par laquelle le poisson entre de lui-même; & il semble se plaire dans ces enclos. On va l'y pêcher avec de petits rets, qui sont faits de fil d'écorce. Ces pêcheurs sont ainsi maîtres de choisir les poissons qu'ils veulent, comme nous le faisons dans nos réservoirs,

643. CETTE nation fait un grand commerce de poisson avec les negres de la montagne, qui leur fournissent en échange, du pain de millet, du riz & d'autres provisions.

Autre espece de bourdigue. Extrait de Walther Raleigh, dans la collection des grands voyages de Debry.

644. IL y est dit que les naturels de la Virginie enfoncent des baguettes dans l'eau pour former un clayonnage assez semblable à celui des bourdigues : deux ailes embrassent toute la largeur d'une riviere, & elles aboutissent à une espece de labyrinthe, d'où le poisson ne pourrait fortir que difficilement.

645. LES pêcheurs vont dans de petites pirogues, prendre avec une truble le poisson qui y est entré : pour cela, ils suivent les révolutions que forment les claires.

Pêche chinoise, qui a quelque rapport avec celles dont nous venons de parler.

646. ON lit dans le *voyage autour du monde*, de Gemelli Careri, édition de Paris, 1727, tome IV, page 66, que les Chinois forment avec des arbriffeaux comme de petits bois au milieu d'une riviere. Le poisson s'y rassemble pour se mettre à l'ombre; & quand les pêcheurs jugent qu'il y en a une bonne quantité, ils entourent le bois avec des palissades de cannes, & ils prennent ensuite aisément le poisson qui y est renfermé.

647. DANS une lettre du P. Sicard, il est dit (*Mercur de France, avril 1731, supplément*) que dans les lacs d'Egypte les pêcheurs entourent d'une feine ou long filet, des enceintes de jonc qu'ils ont plantées dans les lacs pour engager le poisson à s'y rassembler. Ces enceintes se nomment *gabez*. Chaque pêcheur est propriétaire d'un ou plusieurs de ces gabez.

A R T I C L E S I X I E M É.

Description d'une pêcherie qu'on établit aux arches des ponts des grandes rivieres. (83)

648. NOUS aurions dû parler de cette façon de pêcher, à l'article où nous

(83) On ne permet pas cette sorte de pêche dans les rivieres d'Allemagne. Elles interceptent le cours de l'eau, & détruisent

miserablement la pêche. Les piquets enfoncés dans les rivieres, pourraient arrêter les glaces, & causer de grands malheurs.

avons

avons traité des guideaux ; car les filets qu'on tend sur les ponts de Saint-Cloud, de Poissy, &c. & que les pêcheurs de ces endroits nomment *diguiaux*, sont de grands guideaux, ou des manches telles que A (*pl. VII, fig. 1*), qui représentent le filet relevé ; & on le voit étendu dans l'eau depuis B jusqu'en C. Sa longueur ordinaire est de cinquante-cinq pieds ; & la circonférence de son embouchure, en supposant que la largeur ED de l'arche est de trente-huit pieds, doit être de quatre-vingt pieds.

649. LE filet *a* (*fig. 3*) est fait de très-gros fil retors, ou de bonne ficelle. Toute son embouchure est bordée d'une forte corde *bc*.

650. POUR tenir l'embouchure du filet ouverte, on scelle au massif des arches, à côté des éperons, des matreaux F (*fig. 1*), qui s'élevent jusqu'à la hauteur de la naissance du parapet.

651. ON voit à la *figure 2*, qui est dessinée plus en grand, comment la corde qui borde le filet est tendue sur les matreaux *f*, pour que l'embouchure soit tenue ouverte. Ainsi la portion *b*, qui doit demeurer tendue au niveau de la surface de l'eau, comme on le voit en ED (*fig. 1*), est arrêtée à un collier de corde *dd* (*fig. 2*), qui embrasse le mât *f* ; & la portion de la bordure *c* (*fig. 2, 3*), laquelle doit être tendue sur le fond de la rivière, est indiquée par la ligne ponctuée ED (*fig. 1*), & tenue en cette situation par un ajustement plus composé que le simple collier de corde *dd* (*fig. 2*). Nous l'avons représenté dans la *figure 3*.

652. LA coupe du matreau F (*fig. 1*), est représentée par *f* (*fig. 3*). G (*fig. 2, 3*), est un morceau de bois qu'on appelle la *courbe*, qui est ceintre pour embrasser une partie de la circonférence du matreau *f*. Aux deux extrémités *h* de cette courbe sont des crochets, auxquels on attache, au moyen d'une anse de corde *i*, qu'on nomme *harviau*, la bordure *c* du filet ; laissant en *e* (*fig. 2*) une portion de la bordure du filet, plus ou moins grande selon la profondeur de la rivière, pour former l'ouverture *bc* de l'embouchure du filet ; car il faut concevoir que la portion *b* de l'embouchure est à la surface de l'eau. La portion *c* repose sur le fond, & la portion *e* demeure aux deux bouts à peu près verticalement ; ce qui tient l'embouchure du filet plus ou moins ouverte, suivant que l'eau a plus ou moins de profondeur. Le piquet O, qu'on enfonce dans le terrain au milieu de l'ouverture de l'arche, comme on le voit *figure 1*, & sur lequel sont des crochets ou des clous plus ou moins éloignés, sert à tenir l'entrée du filet également ouverte au milieu & aux extrémités. Derrière la courbe *g* est une bride de fer *k*, dans l'œil de laquelle passe une corde ou une cheville de fer qui tient à un bout de chevron *ll* ; & à l'autre extrémité de ce chevron, est une grosse corde *m* qu'on nomme *levière* ; & qui se voit en G (*fig. 1*). Ces cordes, qui tiennent aux treuils ou moulinets H (*fig. 1*), servent à relever la bouche du filet quand on le juge à propos.

653. POUR tendre un filet, on déroule les cables qui sont sur les moulinets H. Le poids du filet de la corde qui en borde l'embouchure, & celui des chevrons *l*, font glisser les collets *d* & *i*, qui embrassent le mât *f*; & les deux cordes *b c* tombent à l'eau. Mettant le pied sur les chevilles *n*, on fait enfoncer la courbe *g* & tout ce qui en dépend, jusqu'au fond de l'eau; puis avec un croc, on place le collier *d*, de façon que la corde *b* soit à trois ou quatre pouces sous l'eau, afin que la paille, les herbes, les copeaux de bois, enfin tous les corps légers qui flottent sur l'eau, passent par-dessus le filet & ne s'entonnent point dedans.

654. L'EMBOUCHURE du filet étant ainsi disposée, avant de mettre la pointe du filet à l'eau, on y a attaché en C la corde K (fig. 1); & cette corde est roulée sur un moulinet L qui est établi au-dessus de la clef de l'arche. On déroule peu à peu la corde K. Des pêcheurs, qui sont dans un bateau, & qui ont embarqué la *nasse*, *bire* ou *bure* (fig. 4), reçoivent la pointe du filet; & se laissant aller au courant, ils étendent le filet à l'eau dans toute sa longueur. Alors ils détachent du filet la corde K; & retenant dans le bateau le bout du filet, qui a environ deux pieds & demi d'ouverture, & qui peut se fermer avec des cordons comme une bourse, ils passent la partie *m* de la bure dans le filet; ils tirent les cordons de la bourse qui ferment la bure à l'endroit *n* (fig. 4); ils bouchent l'ouverture *o* avec le tampon *q*; celle *r*, avec un des tampons *s* ou *t*: enfin ils embrassent le *cornion* *p* (fig. 4) avec une corde assez menue, qu'ils attachent aux mailles du filet en P (fig. 1), à environ trois brasses de la bure. On ajoute cette corde pour que le cornion se tienne dans une position perpendiculaire au courant. Sans cette corde, le cornion étant frappé par le courant, il se mettroit dans sa direction, & alors il ne produiroit pas l'effet qu'on en attend. Tout étant ainsi disposé, on jette la bure à l'eau; & prenant l'extrémité de la corde K, qu'on a réservée dans le bateau, on va l'attacher quelque part vers D; puis on visite l'embouchure du filet pour s'assurer si elle est bien disposée, comme nous l'avons dit. Le filet reste en cet état dans la rivière douze ou dix-huit heures, jamais plus de vingt-quatre, surtout durant l'été, parce qu'un plus long séjour le fatiguerait beaucoup.

655. QUAND on veut relever le filet, on prend dans le bateau la corde K; on se transporte à l'endroit où est la bure, on la saisit avec un croc, & on la met dans le bateau; on ouvre l'extrémité du filet pour en dégager la bure, & l'on attache le bout C du filet à l'extrémité de la corde K; puis on suit la petite corde qui répond du cornion au filet, & on la détache; alors on tire le poisson qui est dans la bure ainsi que dans le cornion. Sur-le-champ, en tournant le moulinet L, on hale sur la corde K, & on relève la pointe C du filet, qu'on ramasse dans le bateau. A mesure que les pêcheurs l'embarquent, ils le secouent pour faire tomber les immondices dans la partie évasée du filet. Lors-

qu'ils sont rendus auprès de l'arche, comme est le bateau M, en tournant le moulinet L, on élève la pointe du filet; & quand elle est à peu près à la hauteur de l'arche, pour ôter du filet toutes les immondices qui se sont rassemblées à la partie évasée, on détache un des côtés, par exemple, celui qui est marqué E. Le courant range alors le filet vers D. La bouche du filet étant lâche, les pêcheurs en tirent la plus grande partie des immondices, puis ils vont rattacher en E le filet comme il l'étoit. Ensuite se portant au côté D, ils détachent le filet, qui va de lui-même se ranger au côté E; ils en tirent les immondices, & viennent le rattacher en D: enfin, au moyen du moulinet L, ils l'élevent jusqu'à ce que l'embouchure soit au-dessus de l'eau. Pour cela, la pointe du filet se roule sur le moulinet comme la corde.

656. QUAND on a amené l'embouchure du filet au-dessus du niveau de l'eau, ceux qui sont au moulinet, en embarrent les leviers avec la *commende* ou *cillere* C (fig. 5); & ayant passé deux menus cordages, l'un à droite, l'autre à gauche, entre les mailles à environ un tiers de l'épaisseur du filet, ils lient les cordes Q (fig. 1) aux montans des potences du moulinet, comme en D (fig. 5). Le filet étant ainsi suspendu par les cordes Q (fig. 1), on déroule le moulinet, & on laisse pendre la pointe du filet, comme on le voit en R (fig. 1). Alors le filet est étendu & en état de se sécher.

657. LA nasse qu'on appelle la *bure*, ailleurs la *bire*, est faite d'osier. Son embouchure m (fig. 4), a deux pieds de diamètre: elle est bordée d'un assez gros bourrelet, & se rétrécit en approchant de la partie nn, qu'on nomme le *grand corps*. Le dedans de cette capacité est terminé par un large goulet. Le grand corps nn se rétrécit pour former comme le col d'une bouteille, vers o; & on ferme cet endroit par un tampon q. Sur le côté de ce grand corps qui a six pieds de longueur, est ajustée une petite nasse de quatre pieds & demi de long, qu'on appelle le *cornion*, comme nous l'avons dit; le grand corps communique avec le cornion par un goulet qui est assez étroit. L'ouverture r du cornion est fermée par un tampon s ou t; & pour prévenir qu'on ne vienne pendant la nuit en tirer le poisson, le tampon est traversé par une cheville de fer u, qui porte un œil pour recevoir un cadenas.

658. ON met le cornion sur le côté, & non pas au bout du grand corps; afin que les ordures qui s'entonnent dans la bure ne l'emplissent pas, & que les poissons qui sont dans la capacité du grand corps s'entonnent dans le cornion, où ils restent pris.

659. LA figure 5 représente en grand un des moulinets H ou L (fig. 1). A A (fig. 5) représente une portion du parapet. D B, D B, sont des potences appuyées contre le parapet A A; elles servent à porter le rouleau du moulinet ou treuil hors de l'à-plomb du pont. E E sont les bras ou leviers qui servent à tourner le treuil. On voit en C une commende que les bateliers nomment

eillère ; elle faitit, quand on veut, un des leviers, & sert à arrêter le treuil à volonté, pour soutenir le filet à la hauteur qu'on juge convenable.

660. LES mailles du filet ont plus de quatre pouces d'ouverture en quarré auprès de l'embouchure : elles se rétrécissent peu à peu, à mesure qu'on approche de la pointe.

661. LES pêcheurs tannent leurs filets, & les conservent avec soins, car chaque filet coûte quarante ou cinquante écus.

A R T I C L E S E P T I E M E.

Des petites bourdigues que l'on tend dans la Camargue.

662. EN traversant autrefois la Camargue (85), j'avais fait peu d'attention aux bourdigues de ce canton singulier. M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la cour des aides de Paris, y ayant passé depuis peu, quoique rapidement, conservait une assez juste idée de ces bourdigues, pour me faire sentir qu'elles different de celles de Provence & de Languedoc, dont nous avons parlé dans l'article V. Ce magistrat, toujours zélé pour venir au secours de ceux qui s'occupent de travaux utiles, s'offrit obligeamment à procurer des notions plus circonstanciées, & nous mettre ainsi en état de faire connaître cette espece de pêcherie.

663. M. de Malesherbes s'est adressé pour cela à M. Pomme, célèbre médecin, qui a fait passer en Camargue aux propriétaires des principales bourdigues, un mémoire de questions (*). C'est d'après les réponses qu'on a bien voulu y faire, que nous allons décrire ces pêcheries.

664. QUOIQUE ces mémoires nous soient parvenus un peu tard, nous pouvons heureusement les placer avant le quatrième chapitre.

665. LA Camargue est un terrain renfermé, au levant & au couchant, entre deux bras du Rhône, & qui s'étend au midi jusqu'à la mer par une plage assez étendue. Le reste de ce terrain est entre-mêlé d'étangs & de marais. Cette isle est fort ancienne; mais il est probable qu'elle a pris de l'étendue par les recréments du Rhône, & encore plus par ceux de la mer, d'autant que tout le fond de la Camargue est salé, à la réserve d'une couche de terre de la superficie, qui n'a guere que l'épaisseur d'un fer de beche : & la nature de cette couche de terre varie suivant les especes de dépôts qui ont dû y être apportés en dif-

(85) Petit pays, renfermé entre les bras du Rhône, & son embouchure, dans la Basse-Provence.

(*) M. de Nicolai, associé honoraire de l'Académie des belles-lettres, qui demeure

à Arles, & M. le marquis de Mejanès, seigneur de la terre du Baron, où est une bourdigue considérable, ont bien voulu procurer à M. de Malesherbes les éclaircissements qu'il desirait.

férens tems. Une remarque qui donne de la vraisemblance à cette conjecture, est que le milieu de l'isle est plus bas que ses bords, & qu'il est occupé par des étangs & des marais, dont quelques-unes s'étendent presque jusqu'à la mer.

666. CES étangs & marais produisent des herbes salées : & sans les travaux qu'on y a faits, ils ne contiendraient que de l'eau très-salée ; parce que quand la mer se gonfle, lorsqu'il regne des vents du large qui portent à la côte, les flots couvrent la plage rase qui est du côté de la mer, d'où cette eau communique dans les lieux bas, soit directement, soit par des communications qui s'étendent d'un marais ou d'un étang à un autre. Si les choses étaient restées dans cet état naturel, l'isle ne pourrait pas nourrir de bestiaux, faute d'eau douce pour les abreuver. Comme l'eau très-salée détruit toutes les herbes propres à la nourriture du bétail, il n'y aurait point de pâturage, & les poissons d'eau douce ne pourraient y subsister. On a remédié à ces inconvéniens, en introduisant des eaux douces du Rhône dans les étangs & les marais, par de petits canaux qu'on nomme *robines*. Ces canaux, faits à bras d'hommes, s'étendent depuis le Rhône jusqu'au bas-fond, où l'on se propose de diminuer la salure de l'eau. Leur profondeur est déterminée par le niveau des plus basses eaux du Rhône, & on proportionne leur largeur à l'étendue des bas-fonds où on les fait aboutir, & à la pente qu'il est possible de se procurer ; car on peut les tenir plus étroits quand l'eau y coule avec rapidité.

667. LES eaux des pluies diminuent sensiblement la salure des eaux qui s'amassent dans les bas-fonds, ainsi que celle des terres qui ne sont point submergées. Il semble même qu'elles forcent l'eau salée de descendre : car pour peu qu'on fouille la terre, on y trouve une eau très-salée.

668. ON ne court aucun risque d'introduire beaucoup d'eau douce dans les étangs. En conséquence, on doit toujours tenir les robines bien nettes d'herbes & de vase. Cependant, quand l'eau du Rhône est fort élevée, celle qui passerait avec rapidité dans les robines, pourrait endommager les petites bourdigues qu'on y établit. C'est pourquoi, à la naissance des robines, du côté du Rhône, on bâtit des écluses, qu'on ferme en tout ou en partie quand on s'apperçoit que le courant devient trop rapide.

669. QUOI qu'il en soit, pour peu qu'il tombe de pluie, & au moyen des robines bien tenues, on parvient à avoir de l'eau assez douce dans l'isle, pour abreuver les bestiaux, & pour faire croître de l'herbe. D'après les observations très-curieuses que M. le président de Malesherbes a faites aux sources salées de Sallies en Béarn (*), je soupçonne que les eaux douces des pluies, ainsi que

(*) Il y a à Sallies en Béarn, des sources d'eau salée, dont on rassemble l'eau dans un grand réservoir qui est en plein air ; &

quand il s'en est amassé une certaine quantité, on l'évapore pour en retirer le sel. Comme ce réservoir est à ciel ouvert, il

celles qu'on tire du Rhône, nagent sur l'eau salée, qui est plus pesante : ce qui fait que l'eau douce de la superficie sert à abreuver les bestiaux, à nourrir les poissons d'eau douce, & à rendre les prairies fertiles : car il est de fait, que l'eau de la mer pure & très-salée, fait périr toutes les herbes dans les endroits qu'elle inonde ; au lieu que l'eau simplement saumâtre augmente leur fertilité.

670. PAR le moyen des robines bien entretenues, & avec le secours des eaux pluviales, ceux qui sont propriétaires de grands terrains parviennent à former des haras, & à élever de grands troupeaux de bêtes à cornes, qui n'étant point accoutumées avec les hommes, contractent un caractère sauvage, qu'on a quelquefois de la peine à leur faire perdre. Il s'éleve encore dans ces étangs ainsi adoucis, une quantité énorme de poissons d'eau douce ; principalement des carpes, des brochets, des tanches & des anguilles, qui passent du Rhône dans les étangs, pour y déposer leur frai.

671. MAIS durant les chaleurs de l'été, comme il se fait une grande évaporation d'eau douce, que souvent il tombe peu d'eau du ciel, & que les eaux du Rhône étant basses, les robines en fournissent peu ; les étangs deviennent salés, & les poissons en sortent pour gagner l'eau douce qu'ils trouvent dans le Rhône.

672. C'EST dans ces trajets, tant du Rhône aux étangs, que des étangs au Rhône, qu'on prend une multitude immense de poissons, en établissant de petites bourdigues dans les robines. On les construit comme les grandes, avec des palissades de cannes, qui forment deux entonnoirs A & B, dont les extrémités pointues C se regardent ; & les embouchures A & B, qui occupent toute la largeur des robines, laquelle est de six ou sept pieds, sont opposées ; l'une étant tournée du côté des étangs, & l'autre du côté du Rhône. Ainsi elles peuvent recevoir également les poissons qui veulent passer du Rhône aux étangs, & ceux qui prennent leur route des étangs vers le Rhône. Chaque

reçoit l'eau de la pluie ; & on ferait porté à croire que la salure de l'eau des sources en ferait affaiblie. Il est cependant d'expérience qu'elle l'est fort peu, & que l'eau douce flotte sur l'eau salée sans qu'il se fasse presque de mélange.

Quand il a plu assez abondamment pour distinguer la couche d'eau douce de l'eau salée des sources, on jette des œufs dans le bassin ; ils entrent dans l'eau douce jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'eau salée ; sur laquelle ils flottent : alors on puise avec des seaux l'eau douce, on la jette ; & quand on

est arrivé à l'eau salée, on la met soigneusement à part, pour l'évaporer. M. le président de Malesherbes a fait des expériences dans des vases de crystal, qui ont confirmé l'observation qu'il avait faite à Sallies, & qui prouvent que la différence de pesanteur spécifique de l'eau salée & de l'eau douce est assez considérable pour que ces deux eaux ne se mêlent ensemble que difficilement. Ce fait paraît avoir lieu dans la Camargue, où l'on observe que les eaux de pluies & les eaux douces du Rhône flottent sur l'eau salée, qui imbibe tout le terrain.

entonnoir a une toise de longueur ; & de la pointe d'un entonnoir à celle de l'autre, il y a une toise de distance : ce qui forme la chambre D de la bourdigue. Chaque bourdigue occupe donc trois toises de longueur dans la robine où on l'établit.

673. ON a soin que le haut des cannes s'éleve de deux pieds & demi ou trois pieds au-dessus du niveau des plus grandes eaux ; sans cela, les carpes sauteraient par-dessus. Encore y ajoute-t-on presque toujours une espece d'auvent, qu'on forme avec des rames ou avec des baguettes disposées en maniere de claie. On a soin que les cannes soient rangées près à près, ensorte qu'elles puissent retenir même des poissons assez petits, mais jamais empêcher que les anguilles de grosseur ordinaire ne s'échappent. Il est donc sensible qu'un des entonnoirs, comme A, est destiné à recevoir les poissons qui veulent passer du Rhône dans l'étang ; & l'autre B, qui est dans une position contraire, reçoit les poissons qui veulent retourner de l'étang dans le Rhône. Quand les uns & les autres ont franchi le bout étroit C des entonnoirs, & qu'ils se sont rendus dans la chambre D, ils n'en peuvent sortir ; non-seulement parce que ces passages sont étroits, mais encore parce qu'on met au devant une canne mobile, qui permet aux poissons d'entrer dans la bourdigue, & qui s'oppose à ce qu'ils en sortent. Comme il faut que cette ouverture étroite C soit d'une grandeur assez précise, telle que d'environ trois pouces, on la rétrécit, si elle est trop ouverte, en rapprochant l'un de l'autre avec un lien de fil d'auffe les deux piquets qui sont à l'entrée. Si au contraire elle était trop étroite, on l'élargirait en mettant entre les deux piquets une petite planche de bois, qui les forcerait de s'écarter. On doit encore avoir l'attention, en formant l'extrémité des entonnoirs, de prolonger un peu le bout étroit qui est vers C ; parce que les poissons qui se sont une fois engagés dans ce passage étroit ne pouvant s'y retourner, ils sont obligés de continuer leur route, & d'entrer dans la chambre D de la bourdigue.

674. IL est sur-tout important que la partie évasée AB, soit solidement établie, pour résister aux efforts que les poissons, & particulièrement les carpes, font pour sortir de la bourdigue : car les carpes savent se former une route dans la vase, pour échapper, soit entre la bourdigue & les bords du canal, soit par-dessous les cannes.

675. J'EN ai vu qui, pour s'échapper d'un vivier assez grand où je les avais mis, sont parvenus à traverser une chaussée de cinq à six toises de largeur, en se frayant une route dans la terre qui était vaseuse & humectée. On n'est parvenu à empêcher le poisson de s'échapper des bourdigues, qu'en revêtissant exactement avec des planches, ou des pierres, le fond & les côtés des robinets, dans l'étendue des trois toises qui sont occupées par ces pêcheries.

676. LES entonnoirs de ces petites bourdigues, ainsi que les parois de

celles du Martigue, sont faits avec des cannes. Mais celles de la Camargue sont moins longues, & grosses seulement comme le doigt. Du reste, elles sont liées de même sur trois cordes d'auffe, & en outre sur deux rangs de perches : & le tout est assujetti dans les robines, par des pieux qu'on enfonce dans le terrain. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la construction des bourdigues de la Camargue, qui, à la grandeur près, ressemblent à celles de Provence & de Languedoc. Seulement, comme les robines ont peu de largeur, on affermit quelquefois les cannes par des perches qui traversent les robines en s'étendant d'un bord à l'autre. Quelques-uns encore, pour rendre leurs bourdigues plus solides, les font en fer avec du petit carillon. Toutes ces précautions varient, & sont fort arbitraires. Pourvu que l'établissement des bourdigues soit solide, il est assez indifférent quel moyen on emploie pour y parvenir. Il suffit qu'on puisse retenir le poisson qui s'amasse dans la chambre D, quelquefois en aussi grande abondance que le sont ceux qu'on réserve dans les boutiques ou bascules, en attendant la vente : car ces petites pêcheries produisent un revenu considérable aux propriétaires, lorsqu'elles sont tenues en bon état; ce qui, à la vérité, exige des frais.

677. ON a vu, par ce que nous avons dit des grandes bourdigues de Provence & de Languedoc, qu'on n'y prend que des poissons de mer : celles de la Camargue ne fournissent que du poisson d'eau douce.

678. DANS les grandes bourdigues, on arrête le poisson lorsqu'il sort des étangs pour retourner à la mer; & l'on oblige les propriétaires de tenir leurs bourdigues ouvertes, dans la saison où les poissons passent de la mer dans les étangs : au contraire, on arrête le poisson dans les pêcheries de la Camargue, soit lorsqu'il passe du Rhône dans les étangs, soit quand il sort des étangs pour regagner le Rhône; & chacun est maître de tenir ses bourdigues fermées tant qu'il le juge à propos. Cependant, comme il est évident que si l'on empêchait le poisson de passer dans les étangs, il ne s'y multiplierait point, & qu'on perdrait toute la pêche qu'on doit faire au retour, il y a des propriétaires qui laissent leurs bourdigues ouvertes dans les saisons où les poissons vont en plus grande quantité se rendre aux étangs.

679. ON a soin d'avoir à l'embouchure des bourdigues dans le Rhône, des bascules où l'on dépose le poisson aussi-tôt qu'il est pris, pour le transporter par eau à Beaucaire, à Avignon, & aux autres endroits où l'on juge qu'on en trouvera le débit.

680. ON prend le poisson dans les bourdigues, avec des trubles semblables à celle qui est représentée *pl. IV, fig. 10*, & assez ordinairement la pêche se fait par deux hommes, dont chacun a une truble.

681. OUTRE les robines dont nous avons parlé, on forme, dans les grandes herbes des marais, plusieurs routes semblables à celle qui est indiquée

par

par les lettres A A, dans la *planche V, fig. 9*; on y tend des filets pour arrêter les poissons, qui se plaisent à suivre ces routes netoyées d'herbes. On y prend spécialement des brochets & des anguilles, qui ne peuvent être arrêtés par les cannes. Ces filets font l'office des pantennes qu'on met à l'extrémité des grandes bourdigues, comme on le voit en P (*pl. VI, fig. 7*).

682. IL y a à la Camargue des étangs salés près de la mer, dans lesquels on introduit de l'eau douce par des canaux. On se procure ainsi facilement des anguilles & des muges, qui remontent dans les marais lorsqu'on peut les faire communiquer avec les étangs.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Des tentes, ou étentes, à la basse eau sur piquets.

683. CES pêches se font sur les côtes où la mer découvre, en se retirant, un plus ou moins grand espace de terrain : & le but général qu'on se propose, est de retenir au retour de la marée, le poisson qui a suivi le flot de la marée montante. On tend pour cela, de mer basse, sur la plage que la mer a abandonnée, des filets qu'on dispose en bien des façons différentes : ce qui a donné lieu à plusieurs manières de pêcher, auxquelles on a attribué des noms particuliers ; tels que *ravoit*, grands & petits *rieux*, *folles* tendues sur piquets, &c.

684. NOUS ne nous proposons de parler présentement que des filets en nappe, simples ou trémaillés, tendus verticalement sur des piquets ou perches qu'on enfonce dans le terrain, en ligne droite ou autrement.

685. LES pêcheurs Picards nomment *palis*, les étentes dont la direction est bien droite : & ce nom leur convient assez, puisqu'elles forment comme des palissades de jardin. Ce que nous avons à dire de ces tentes simples, nous conduira à parler, dans le cinquième chapitre, des différentes espèces de parcs, qui sont presque tous des étentes plus composées, & qui exigeront de grands détails.

Idee générale des filets dont il sera question dans les chapitres suivans.

686. QUOIQUE nous nous proposons de détailler avec soin la forme des

filets, à mesure que nous parlerons de leurs usages, nous avons cru devoir aux lecteurs qui n'en ont aucune connaissance, de commencer par leur en donner une idée générale.

687. LE plus simple des filets tendus verticalement en nappé, est celui qu'on nomme *seine*, ou *seme*, *grand filet*, *grand rets* (86), &c. Comme il doit arrêter tous les poissons qui se rencontrent à son passage, on peut y employer indistinctement des mailles de toutes grandeurs, pourvu que les poissons qu'on se propose de prendre, ne puissent point passer au travers.

688. LES filets qu'on appelle *manets* sur beaucoup de nos côtes, sont aussi de simples nappes, mais dont les mailles doivent être d'une ouverture proportionnée à la grosseur des poissons que l'on veut prendre: car il faut que ces poissons puissent s'y *mailler*; c'est-à-dire, que les mailles doivent être assez larges pour admettre la tête du poisson, mais non pas leur corps qui est plus gros; afin qu'ils soient arrêtés par les ouies, lorsqu'ils voudront se retirer des mailles où ils étaient engagés.

689. ON apperçoit aisément que plusieurs poissons, tels que les raies & les turbots, ont une forme peu propre à s'emmailer. Les pêcheurs ont eu l'industrie de surmonter cette difficulté: car ayant remarqué que ces poissons, au lieu de changer de route quand ils rencontrent un filet, s'agitent pour vaincre l'obstacle, ils ont imaginé de leur présenter des filets très-souples, faits de fil fin, & tendus mollement, afin qu'ils pussent s'y envelopper en s'agitant. Ainsi, plus ces filets, qu'on nomme *folles*, sont déliés, enforte cependant que leur fil ne rompe pas; plus encore les mailles sont grandes, pourvu que les poissons ne puissent pas les franchir; enfin, plus le filet fait d'inflexions, pourvu qu'il ne se couche point sur le terrain; plus ces rets sont convenables pour prendre des poissons plats.

690. CETTE précision, qui est sur-tout nécessaire quand on veut prendre des poissons d'un certain genre & d'une grosseur déterminée, n'a point fait abandonner ces sortes de filets; mais elle a pu donner lieu d'en imaginer d'autres, qui ont la propriété d'arrêter toute sorte de poissons, sans distinction de forme, ni de grosseur, & qui les arrêtent de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

691. CES rets, qu'on nomme *tremails* ou *tramaux*, & dont nous avons déjà parlé dans le premier chapitre de cette section, sont formés de trois nappes posées immédiatement les unes sur les autres. Deux de ces nappes, qu'on nomme *hamaux*, sont faites de fil fort, & ont leurs mailles assez grandes pour recevoir des poissons de différentes grosseurs. Entre ces deux nappes est la troisième, appelée *flue* sur les côtes de l'Océan, laquelle est d'un fil

(86) En allemand, *ein Gärn mit unbestimmten Maschen.*

fin, & dont les mailles font beaucoup plus étroites que celles des hamaux. Comme cette nappe doit flotter entre les deux autres, on la fait plus ample : ainsi, quand un poisson donne dans la flue, elle prête; & étant reçue dans les grandes mailles des hamaux, elle forme une bourse où les poissons se trouvent arrêtés.

692. IL y a bien des manieres de tendre les divers filets qui ont rapport à ces quatre genres, & auxquels on a donné différentes dénominations. Chacune des pratiques que l'on y fait, a des avantages qui lui sont propres, & que nous essaierons de rendre sensibles dans les chapitres suivans.

A R T I C L E P R E M I E R.

Des ravoirs, ou des rets entre-l'eau.

693. LES ravoirs font de petites pêcheries qu'on établit aux embouchures des rivières, sur les écorces des bancs, & à la chute des marées; en un mot, dans les endroits où il se forme des courans ou *ravins*, qu'on nomme sur quelques côtes, *ravoirs*, ainsi que les filets qu'on y tend.

694. IL y a beaucoup d'endroits propres à cette pêche, sur-tout auprès de l'embouchure des grandes rivières. Nous nous contenterons de citer la côte de Saint-Valery, qui est très-favorable, attendu la quantité de bancs dont l'embouchure de la Somme est remplie.

Des ravoirs simples.

695. POUR former les pêcheries nommées *ravoirs*, on plante sur le fond, des piquets qui l'excèdent d'environ trois pieds. Ces piquets sont rangés en ligne droite, en forme de palissade, comme on les voit au haut de la *pl. VIII*, *fig. 1*; & on les dirige toujours de façon qu'ils soient perpendiculaires au courant, ou parallèles à la laisse de basse mer. Assez souvent on en forme plusieurs rangées parallèles, qu'on place à une petite distance les unes des autres, pour que le second filet puisse arrêter le poisson qui aura échappé au premier, & qu'il en soit de même du troisième, à l'égard du second.

696. LORSQUE les pêcheurs plantent leurs piquets sur des sables mouvans, ils en garnissent le bas avec des torches de paille ou d'herbes seches; ce qui contribue à les mieux affermir. C'est une remarque que nous avons déjà faite en parlant des cordes tendues sur palots; & elle a son application à toutes les tentes qu'on fait sur piquets.

697. LES filets qui garnissent les pêcheries dont nous parlons actuellement, sont de simples nappes, dont les mailles ont assez souvent deux pouces d'ou-

verture. On en arrête la bordure de la tête par un tour mort, à l'extrémité d'en-haut de tous les piquets; & on n'arrête le pied du filet qu'au premier & au dernier piquets de chaque file : mais pour former au bas, & dans toute la longueur du filet, des especes de bourses qui retiennent le poisson, on retrouffe le pied du filet du côté d'amont, ou de l'endroit d'où vient le courant : observant qu'il s'en faille quelques pouces que le filet ne porte sur le terrain.

698. CETTE précaution est nécessaire pour que les herbes & autres immondices que le courant entraîne passent sous le filet. Si ces substances étaient retenues par le filet, elles arrêteraient le cours de l'eau; & les piquets ne pouvant résister à cet effort, ils feraient arrachés, & le filet déchiré.

699. C'EST pour cette raison qu'on tient la distance du filet au terrain, plus ou moins grande, suivant que l'eau entraîne plus ou moins d'immondices; & il s'en faut dans certains cas un pied & demi que le filet ne porte sur la terre.

700. Si l'on a pris une juste idée de la disposition de ce filet, on conçoit que quand la marée monte, le courant élève le filet presque à la surface de l'eau, & il ne se prend aucun poisson. Mais quand la marée se retire, le filet s'appuie contre les piquets; l'eau en s'entonnant dans la portion du filet qui est retrouffée, ouvre les bourses destinées à la recevoir, & elles arrêtent le poisson qui fuit le cours de l'eau. Ainsi plusieurs poissons s'emmailent, pendant que d'autres s'engagent dans les bourses.

701. SI-TÔT que l'eau est assez retirée pour qu'on aperçoive le haut des piquets, & avant que les pêcheurs puissent aller prendre le poisson, ils vont avec des bottines relever le bas du filet, qu'ils accrochent d'espace en espace à la tête des piquets; & ils ne retirent le poisson que quand le filet est entièrement hors de l'eau.

702. EN repliant ainsi le filet, les pêcheurs préviennent que quelque poisson ne se démaille, & qu'il n'en forte des bourses qu'on a formées au bas du filet; enfin on évite que les crustacés voraces n'aillent endommager le poisson qui est arrêté par le filet.

703. ON fait cette pêche durant toute l'année : on ne l'interrompt que dans les tems de gelée, & lorsque les rivières charrient des glaçons.

704. QUELQUEFOIS on joint bout à bout un assez grand nombre de pieces de filets, pour traverser toute une rivière ou l'ouverture d'une baie; alors il faut que les piquets tiennent bon, & que les filets soient assez forts pour résister. On tient aussi les mailles plus grandes, afin que l'eau les traverse plus aisément.

705. LORSQUE les filets commencent à s'user, comme c'est toujours le pied qui souffre le plus, & que cependant il est sur-tout important que cette partie soit en bon état, les pêcheurs les mettent le haut en bas; ou bien ils

emploient les vieux filets à des pêches où ils fatiguent moins. Comme les filets ne portent point sur le terrain, ils ne retiennent ni le frai ni la menuïse, ce qui est fort avantageux.

Des ravoirs tramailés.

706. DANS les mêmes circonstances que nous venons d'exposer en parlant des ravoirs simples, & que nous avons dit se rencontrer fréquemment à l'embouchure de la Somme, il y a des pêcheurs qui, au lieu de rets simples, tendent des traux sur leurs piquets. C'est ce qu'on nomme des *ravoirs tramailés*. Comme nous parlerons plus expressément des traux dans la suite, il nous suffit de dire ici que les pièces de filet qu'on tend sur piquets, ont quatorze à quinze brasses de longueur, & environ trois pieds de chute. Les mailles des hamaux doivent avoir six à sept pouces en carré; & celles de la flue ou nappe, dix-huit à vingt lignes.

707. ON tend ces traux comme les rets simples, ne les arrêtant aux piquets que par la tête: mais le bas n'est pas retrouffé; il porte contre le terrain, sans y être arrêté. C'est pourquoi, à la marée montante, il se relève presque à fleur d'eau, comme je l'ai dit ci-devant. Lors du reflux, le filet se rabat contre les piquets; & les poissons qui ont monté avec le flot, s'emmailent au jusan. Quoique la propriété des traux soit de prendre les poissons, de quelque côté qu'ils donnent dans le filet, il ne se prend guère de poisson dans ceux-ci à la marée montante. Mais à la marée descendante, on y trouve emmailés de toutes sortes de poissons, & de toutes grosseurs.

708. ON tend des ravoirs tramailés sur les vases du mont Saint-Michel. Les pêcheurs vont tendre ces filets, & prendre leur poisson, avec de petits bateaux plats, carrés par derrière, qui glissent sur la vase, & qu'on nomme *acons*: il en a déjà été parlé, & nous les représenterons encore dans la suite. Ils se servent aussi de ces acons pour aller battre l'eau avec des perches lorsque la marée se retire, afin d'engager le poisson à donner dans le filet.

709. LES pêcheurs du Poitou & des sables d'Olonne pratiquent aussi cette pêche sur les vases de la côte. Leurs piquets ou palots ont cinq à six pieds de longueur; ils les enfoncent de deux pieds & demi ou trois pieds dans la vase. Leurs traux ont environ une brassée de chute; mais il n'y en a de tendu sur les piquets qu'environ un pied & demi ou deux pieds; ce qui leur donne lieu de faire une vaste poche.

710. LA grandeur des mailles varie suivant les côtes. Quelquefois les mailles des hamaux ont sept ou huit pouces en carré; & celles de la flue, vingt-sept lignes.

711. CETTE pêche se fait depuis la S. Michel jusqu'à la fin de l'année. Les pêcheurs vont à chaque marée prendre leur poisson, & toutes les semaines

ils rapportent à terre leurs filets , pour les laver , les faire sécher & les tanner. Ces tannages réitérés les noircissent ; ce qui fait qu'on les nomme quelquefois *rets noircis* , ou *rets noirs*. On les appelle encore *rets de gros fonds* , parce qu'on les tend comme les folles , de sorte qu'ils font une grosse poche. Ceci deviendra clair , quand nous aurons parlé des folles.

712. LES filets tendus comme nous venons de le dire , permettent aux herbes & autres immondices de passer par-dessous.

Des folles tendues en ravoirs , qu'on appelle quelquefois grands ravoirs. (87)

713. LES filets qu'on nomme *folles* , sont des rets simples , à larges mailles , qui , de quelque façon qu'on les tende , doivent faire un grand sac & différens replis , où s'embarraissent les gros poissons.

714. LES filets nommés *demi-folles* , diffèrent des folles , uniquement en ce que leurs mailles sont moins grandes ; ce qui fait qu'on ne prend avec les folles que des raies , des tires , des turbots , & d'autres gros poissons : au lieu qu'avec les *demi-folles* , outre ces poissons , on en prend de plusieurs autres especes , pourvu qu'ils soient d'une certaine grosseur.

715. COMME la dénomination de *folles* vient en partie de ce que les filets qu'on nomme ainsi , doivent par leur essence faire des plis & poches dans lesquelles s'enveloppent les poissons , on a quelquefois nommé *folles tramaiillées* , les ravoirs tramaiillés dont nous avons parlé dans les paragraphes précédens , parce que , comme nous l'avons dit , on les tend de façon qu'ils fassent un grand sac , ou , comme disent les pêcheurs , une *follée*. Ces *folles tramaiillées* , ou non , se tendent de la même manière : & le seul avantage que procurent les *tramaiillées* , c'est qu'on y prend encore plus qu'avec les *demi-folles* , des poissons de différentes especes.

716. IL y a des occasions où l'on ne se sert point de piquets pour pêcher avec ces différentes especes de filets. Nous remettons à parler ailleurs de ces façons de pêcher , qu'on nomme *filets flottés* & *pierrés* : nous nous bornons ici à parler des pêches qu'on fait avec des folles tendues sur piquets , à la façon des ravoirs ,

717. LES folles ainsi tendues sont établies en droite ligne , un bout à terre & l'autre à la mer , pour que les raies & les autres poissons plats qui vont en troupe suivant la côte , se prennent de flot & de jusant. Les piquets ne sont élevés au-dessus du terrain que de deux ou trois pieds au plus , parce que les poissons plats ne s'éloignent guere du fond : & ces piquets sont à deux ou trois

(87) Comme ces sortes de filets sont inconnus en Allemagne , ils n'ont par conséquent point de nom dans la langue de ces contrées.

brasses les uns des autres. La tête du filet est arrêtée au haut des piquets par un simple tour croisé. Les pêcheurs les tendent le plus ferme qu'il leur est possible. Les folles & les demi-folles ont environ deux brasses de chute ; & le pied est arrêté aux piquets à un demi-pied du terrain : ainsi le filet fait un grand sac , qui se replie en dehors ou en dedans, suivant le cours de la marée. Les mailles des formes ont au moins cinq pouces d'ouverture en carré.

718. LE tems le plus favorable pour faire la pêche avec les folles montées en ravoirs , est durant le printems & l'automne, parce qu'alors les raies bordent la côte par troupes. Elle serait infructueuse pendant les chaleurs, à cause de la quantité de bourbes, d'ordies de mer & de crustacés, qui, fréquentant la côte durant l'été, en chassent presque tous les poissons. Cette pêche serait également défavorable en hiver, parce que les poissons gagnent alors la grande eau, pour chercher une température plus douce.

719. LES folles flottées font une très-grande pêche, dont nous parlerons amplement dans la suite.

Des demi-folles tendues en ravoirs.

720. CETTE pêche ne diffère de celle aux folles, dont nous venons de parler, que par la grandeur des mailles ; car celles des demi-folles n'ont que trois ou quatre pouces d'ouverture en carré. Au reste, on tend les demi-folles comme les ravoirs, dans les endroits où la marée tombant avec rapidité, entraîne avec elle les poissons plats, qui se laissant aller au cours de l'eau, donnent dans les poches que forme ce filet. Nous avons dit qu'il a beaucoup plus de chute que les piquets n'ont de hauteur au-dessus du terrain ; & il forme pour cette raison une grande poche ou follée. On pratique assez fréquemment cette pêche sur les bancs de sable mouvans, qui se trouvent en divers endroits des côtes de Flandre, de Picardie & de Normandie. En ce cas, on entoure le pied des piquets avec de la paille. Si le terrain a plus de fermeté, on y établit les filets plus solidement, en enfonçant les piquets à la profondeur de quinze à dix-huit pouces, préparant même le trou avec une cheville de fer : & alors on craint moins que les filets ne soient entraînés par la lame.

721. ON prend avec les demi-folles, outre les raies & les turbots, des folles, des plies, des carrelets, &c. mais rarement des poissons ronds.

Des rieux.

722. LE filet qu'on nomme *petit rieux*, ou *cibaudiere*, sur quelques côtes, diffère très-peu des demi-folles, puisque c'est un filet simple, dont les mailles ont quatre pouces d'ouverture en carré. Il a quatre pieds de chute, & on le tend sur des piquets, pour prendre des folles, de gros filets, &c.

723. LE *grand rieux*, qui ressemble à la folle, se tend quelquefois sur piquets : mais communément on n'y emploie point de piquets, comme nous l'expliquerons ailleurs.

Des hauts palis.

724. CETTE façon de pêcher differe de celles dont nous venons de parler, principalement par la nature du filet, & parce qu'on le tend sur des perches plus longues.

725. COMME on se propose d'y prendre des harengs & des maquereaux, dans la saison où ces poissons se portent à la côte, on emploie des filets dont la grandeur des mailles soit proportionnée à la grosseur des poissons qu'on veut qui s'y emmaillent. C'est pourquoi ces filets sont les mêmes que ceux qu'on emploie pour prendre les harengs ou les maquereaux en pleine mer, comme nous le dirons dans la suite ; à cela près, qu'on les tend sur piquets. On les nomme, suivant les différentes côtes, *manets*, *marfaiques*, *harenguyeres*, *harengades* ; & sur les côtes de Picardie, *rets à roblots*, parce que les petits maquereaux ou les sanonnets des côtes de Normandie s'y nomment *roblots*. Ces différens noms, & plusieurs autres qu'on donne à la même façon de pêcher, suivant la langue qui est en usage sur les différentes côtes, désignent des filets tendus sur des perches, & dont les mailles doivent être d'une grandeur proportionnée à la grosseur des poissons qui doivent s'y emmailler. Comme les perches s'élevent de huit, dix ou douze pieds au-dessus de la surface du terrain, nous les appellerons *hauts palis*. Ces perches sont plantées à deux brasses les unes des autres, sur les sables, entre les roches, &c. & les files de piquets sont toujours en droite ligne, un bout à terre, & l'autre à la mer, pour croiser la marée. C'est pourquoi on change un peu cette direction, suivant celle que l'eau prend au jusant, afin d'arrêter les poissons de passage lorsqu'ils donnent à la côte.

726. CHAQUE piece de filet a huit ou dix brasses de longueur, sur deux ou trois brasses de chûte : car la hauteur de ces filets varie beaucoup, suivant l'intention des pêcheurs. A l'égard de la longueur des tessures, elle est arbitraire.

727. ON ne peut pas régler précisément la grandeur des mailles de ces filets, parce que les pêcheurs sont obligés de les proportionner à la grosseur la plus commune des poissons qu'ils se proposent de prendre. Un filet pour les gros maquereaux ne prendrait point de sanonnets, & réciproquement. Mais on doit exiger que le pied des filets soit éloigné du sable, au moins de trois pouces : les pêcheurs, pour ménager leurs filets, devraient même en tenir le bas à un pied au-dessus du terrain. Mais afin d'arrêter des poissons plats, ils sont souvent tentés de les ensabler.

728. Il est permis aux pêcheurs de tendre ces filets pendant les mois d'octobre, novembre & décembre, pour prendre des harengs concurremment avec les pêcheurs parquiers ; attendu que la pêche du hareng est permise dans cette saison. Mais les pêcheurs sont tentés de la continuer dans les mois de janvier, février, mars & avril, à cause de la grande quantité de harengs-guais qui se portent à la côte, & du débit qu'ils ont de leur poisson pendant le carême. Ce sont sur-tout les pêcheurs de Basse-Normandie qui insistent sur la prolongation de cette pêche, parce qu'on prétend qu'ils ne voient ces harengs à leur côte qu'au commencement de janvier. Ce n'est probablement pas dans la vue de prévenir la destruction du hareng, qu'on a défendu d'en faire la pêche après le mois de décembre : on verra, dans l'article destiné particulièrement à ce poisson, qu'il y en a dans le nord une source presque inépuisable. Ce n'est pas non plus pour favoriser la multiplication des poissons de toutes especes, puisqu'on ne prend dans ces filets que des harengs, de petits maquereaux, des merlans, des carangues, & jamais des poissons plats ni de menuïse, quand le pied du filet ne porte point sur le terrain. Mais on a prétendu que, passé le mois de décembre, le hareng n'était plus de bonne qualité. Il paraît que c'est un prétexte, & que cette défense a été faite pour favoriser le commerce du hareng salé. Si cela est, on interdit la vente du poisson frais, pour favoriser celle d'un poisson salé, que nous sommes fréquemment obligés d'acheter de l'étranger. Quoi qu'il en soit, le besoin que les pêcheurs cordiers ont de harengs pour amorcer leurs hains, a fait tolérer la pêche du hareng jusqu'au mois de mai ; faisant néanmoins défense aux pêcheurs de les vendre aux mareyeurs ; & à ceux-ci, d'en exposer dans les marchés. Pour contraindre même les pêcheurs de vendre leur hareng aux cordiers, il leur est ordonné de mutiler les harengs dans les bateaux, en leur coupant la tête & la queue : ce qu'on appelle *tronquer de tête & de queue*. Ces précautions n'empêchent pas qu'il ne s'en transporte dans les villages, où ce poisson se vend à bon marché ; & il paraît que ces contraventions n'entraînent pas de grands inconvéniens.

Sorte de cibaudiere sur piquets, qu'on nomme mulier ou mulotier.

729. LA cibaudiere, qu'on nomme en quelques endroits *mulier* ou *mulotier*, est une étente sur piquets, tendue comme les ravoirs, & qui ne differe des hauts palis que par la grandeur des mailles qui doivent arrêter des mulets. On tend ces filets sur les écorces des bancs & par le travers d'un courant, comme les ravoirs : mais, au lieu d'être tendus en droite ligne, on leur donne une forme un peu demi-circulaire. Cette circonstance m'a fait hésiter si je ne remettrais pas à en parler à l'article où il s'agira des parcs ouverts. Cependant

la grande conformité qu'il y a entre cette façon de pêcher, & les autres dont nous avons parlé dans les paragraphes précédens, m'a déterminé à en traiter ici.

730. LE sommet de la courbe A ou *a* (*pl. VIII, fig. 2*) doit être du côté de la mer; & les bas B ou *b*, du côté de la terre. Nous en avons représenté un que l'on tend, & un autre qui est tendu la marée retirante.

731. Si en quelques endroits on appelle ces cibaudieres des *muliers* ou *mulotiers*, c'est parce qu'on prend avec ces filets beaucoup de mulets.

732. L'OUVERTURE des mailles de ces filets, est de dix-sept à dix-huit lignes en quarré, ou plutôt de telle grandeur que les mulets s'y emmaillent. Pour arrêter les poissons plats, les pêcheurs ont coutume d'ensabler le pied de ces filets; prétendant qu'à cause de la grandeur des mailles, le frai & la menuïse ne sont point arrêtés. Cela pourrait être, s'il ne s'amassait pas des herbes & d'autres immondices au pied du filet; mais il s'y en accumule quelquefois assez pour interrompre le passage de l'eau, & rompre les filets.

733. ON tend souvent des muliers sans piquets, les ayant flottés & pierrés. Nous en parlerons ailleurs, ainsi que de la tente des muliers en forme de parcs.

Usages qu'on fait des étentes, sur quelques côtes de l'Océan.

734. DANS le quartier de Marennes, on tend sur des piquets enfoncés dans la vase, à basse mer, des filets qui ont trois pieds de hauteur, & à peu près vingt brasses de longueur. On prend à cette pêche, qu'on fait durant toute l'année, de toute sorte de poissons, même des plats lorsqu'on ensable le pied des filets: mais alors on détruit beaucoup de frai & de menuïse. D'autres tendent à basse mer, à l'entrée des chenaux, des filets qui ont douze à quinze brasses de longueur sur deux brasses de châte: c'est ce qu'ils nomment *ress saillans*. Ils n'interrompent point cette pêche, & ils y prennent particulièrement des meilles ou muges.

735. LES pêcheurs de Blaise se servent de filets à peu près semblables, & appellent cela *tendre à l'espere*; c'est-à-dire, dans l'attente des meilles, des plies, petites folles, &c. qui se portent sur le rivage. Malheureusement ils ont coutume d'ensabler le pied de leurs filets; ce qui détruit beaucoup de frai & de menuïse.

736. Nous avons dit que, sur les côtes de Picardie & de Haute-Normandie, on tendait des hauts palis, & d'autres plus bas en ravoir. Ces étentes ne feraient aucun tort à la multiplication du poisson, si le pied des filets n'était point ensablé.

737. SUR les côtes de Basse-Normandie, Caen, la Hougue, &c. les pêcheurs tendent, durant toute l'année, des filets assez semblables aux fines à mailles ferrées, lesquels ont trois pieds de haut, & quelquefois cent brasses de longueur: & pour prendre des poissons plats, ils ne manquent

guere d'enfabler le pied de ces filets. Ils prennent dans ces pêcheries toutes fortes de poiffons, même des esturgeons, des turgots, des barbues, des folles, des plies, des alofes, &c. Mais il s'y arrête une grande quantité de frai & de fretin; ce qui dépeuple la côte. Ainsi il conviendrait d'affujettir ces pêcheurs à tenir les mailles de leurs filets plus grandes, & de leur défendre d'enfabler le pied des filets, sur-tout en été & jufqu'à la S. Michel.

738. LES pêcheurs qui tendent fur les vais, ainsi que dans tous les endroits où il y a beaucoup de courant, font forcés de tenir leurs mailles fort grandes; parce que si elles étaient ferrées, conformément à l'usage de la Hougue, les piquets seraient emportés par la rapidité de l'eau. Mais ils enfablent le pied de leurs filets pour prendre des poiffons plats, qui ont l'industrie d'entrer un peu dans le sable pour passer sous le filet. Vu la grandeur des mailles, ces pêcheurs détruiraient peu de menuise, si pendant l'été, jufqu'à la S. Michel, ils tenaient leurs filets battant sur le sable.

A R T I C L E S E C O N D.

Des rets traversans, & tendus sur piquets.

739. CETTE dénomination semble indiquer la même chose que les ravoirs, puisque ces différens filets se tendent par le travers d'une baie ou d'une rivière. Mais en quelques endroits, particulièrement dans l'amirauté de Nantes, on donne à ce qu'ils appellent *rets traversans*, une disposition toute différente des ravoirs & des autres pêcheries dont nous avons parlé dans l'article précédent.

740. IL est vrai que, quand les rets traversans sont tendus, ils paraissent peu différens des filets qu'on appelle sur les côtes de Picardie & de Normandie, *étentes, étalles, palis, ravoirs*, &c. Mais ils en diffèrent essentiellement en ce que les filets dont nous avons traité jufqu'ici dans ce chapitre, se tendent à la laisse de basse mer: ainsi, se trouvant tendus lorsque la mer monte, ils s'opposent à ce que le poiffon se porte à la côte jufqu'à ce que l'eau se soit assez élevée pour franchir le filet; & au retour de la marée, les poiffons ronds peuvent passer au-dessus du filet, tant que l'eau ne s'est pas assez retirée pour en découvrir le haut.

741. DANS la pêche dont nous avons à parler présentement, le filet est abaissé jufqu'à ce que la mer soit pleine: ainsi le poiffon a une entière liberté de se porter à la côte. Au coup de la pleine mer, on leve & on tend le filet; & comme il a suffisamment de chute, il peut arrêter les poiffons ronds qui reviennent avec la marée pour regagner la pleine mer.

742. NOUS allons décrire différentes façons de pêcher, qui sont fondées sur le système que nous venons d'exposer. La première, qui se pratique dans

l'amirauté de Nantes, s'y nomme *rets traversans*. L'autre, usitée sur les côtes de Guyenne, y est nommée *pallet*.

Rets traversans des pêcheurs Nantais.

743. LES pêcheurs viennent de basse mer, planter leurs piquets, qui ont huit, dix, ou douze pieds de haut, suivant l'élevation que prend la marée, à l'endroit où ils s'établissent.

744. LES perches étant piquées où elles doivent être, on attache au bas la corde qui borde le pied du filet, & une autre corde à la bordure du haut du filet vis-à-vis de chaque perche. On amarre l'autre bout de ces mêmes cordes au haut des perches, & on plie le filet sur le sable, tout du long de la file de pieux; on le charge même d'un peu de sable, pour qu'il ne se relève pas à la marée montante. Les filets restent ainsi pliés, comme on le voit dans la *planche VIII, fig. 3*, jusqu'à la pleine mer. Mais aussi-tôt que le jusant se fait sentir, & avant que les poissons qui ont monté à la côte s'en retournent, les pêcheurs vont avec des bateaux, haler sur les cordes qu'on a attachées au haut des piquets, pour relever le haut du filet, & l'étendre comme nous l'expliquerons plus en détail dans les paragraphes suivans.

745. QUAND on tend ces rets traversans dans un ravin qui a peu de largeur, on met quelques flottes de liege sur la corde qui borde la tête du filet; & l'on ajuste au haut des deux perches des extrémités A & B (*pl. VIII, fig. 3*) des poulies dans lesquelles passe une manœuvre sur laquelle on peut haler de terre: ce qui suffit pour tendre le filet, qui, dans ce cas, a peu de longueur. Mais communément on est obligé de se servir de bateaux pour tendre ces sortes de rets. On pratique cette dernière pêche dans le Morbihan, amirauté de Vannes.

746. ON est obligé de proportionner la grandeur des mailles à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, afin que les harengs, les maquereaux, &c. puissent s'emmailler. C'est pourquoi on en fait de différentes grandeurs, depuis douze jusqu'à dix-huit lignes. On attend la basse mer, pour aller démailler & prendre les poissons qui ont été arrêtés par le filet.

Sorte de rets traversans, qu'on nomme pallet, à la côte de Médoc.

747. LES pêcheurs Gascons de la Tête-de-Buch se mettent un certain nombre en société pour faire la pêche qu'ils nomment du *pallet*. Ils choisissent pour leur armateur un marchand poissonnier, qui fournit les petites pinasses & les filets nécessaires pour cette pêche. Tout le poisson que l'on prend se remet à l'armateur, qui en fait la vente: & lorsqu'il arrête ses comptes avec les pêcheurs, il retient le tiers du produit pour ses avances. Le reste se partage également entre tous les pêcheurs, excepté une part qu'on donne encore à l'armateur, pour les soins que la vente lui occasionne.

748. CETTE pêche se fait depuis pâque jusqu'à la touffaint. Voici ce qui décide sur le lieu où les pêcheurs doivent s'établir.

749. LORSQU'ILS s'aperçoivent, par des traces que les poissons laissent sur le sable, qu'il y en a beaucoup qui fréquentent un endroit, ils y plantent à six pas les uns des autres, des perches qui s'élevent d'environ dix pieds au-dessus du terrain : ils forment avec ces perches un palis un peu circulaire, d'environ cinq cents pas d'étendue, & qui traverse l'endroit où ils ont remarqué que le poisson fréquente. Sur-le-champ, ils forment au pied des piquets un fillon de sable. Ce fillon peut avoir deux pieds de largeur sur un pied de profondeur. Ils y arrêtent avec des crochets de deux pieds de longueur, le bas de leur filet au fond du fillon, de brasse en brasse.

750. ILS attachent à la corde qui borde le haut du filet, autant de lignes qu'il y a de perches : & ces lignes doivent être un peu plus longues que les perches n'ont de hauteur. Ensuite les pêcheurs arrangent en plus petit volume qu'il leur est possible, le filet dans le fillon qu'ils ont creusé. Ils amarrent au haut des perches les lignes qui tiennent à la tête du filet ; puis, afin d'empêcher que le filet ne soit enlevé par la marée, & aussi pour que le poisson ne soit pas effarouché par le filet, ils le recouvrent avec le sable qu'ils ont tiré du fillon.

751. TOUT étant ainsi disposé, ils s'éloignent de leur filet, & se tiennent dans leurs tilloles jusqu'à ce que la mer commence à baisser ; alors ils s'approchent des perches, & halent sur les lignes qu'ils ont amarrées à la tête du filet. Ils dégagent donc le filet du sable ; ils l'élevent jusqu'à fleur d'eau, & en attachent la tête sur le haut des perches. Il est ainsi tendu, & il retient le poisson qui veut suivre le cours de l'eau pour retourner à la mer.

752. ON prend à cette pêche toutes sortes de poissons ; même quelquefois des marfouins, quand les mailles sont larges ; & des sardines, lorsque les mailles sont ferrées.

753. CETTE pêche est sur-tout avantageuse dans les cas où la mer ayant passé par un canal qui a peu de largeur, elle se répand dans une grande plage, & forme une nappe d'eau fort étendue.

754. LES pêcheurs n'ayant qu'un certain nombre de tilloles, ils ne peuvent amarrer d'abord le filet qu'à un nombre de perches égal à la quantité de tilloles dont ils sont en état de disposer. Ils se distribuent donc dans toute la longueur du filet, & hissent tous ensemble sur les lignes qui sont devant eux : après quoi ils amarrent leur filet à la perche qui est à leur portée. Ils s'approchent ensuite des autres perches, pour haler sur les lignes qui y sont attachées, & ils relevent ainsi le filet dans toute sa longueur.

755. ILS attendent que la marée soit presque entièrement retirée, pour

prendre le poisson qui a été arrêté par le filet. La *figure 3, pl. VIII*, peut servir à donner une idée de cette pêche.

756. LES parcs nous fourniront l'occasion de traiter d'une pêcherie qui est assez semblable à celle dont nous venons de parler.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

De petites pêches pour lesquelles on ne fait usage que de quelques piquets.

757. LES filets dont nous allons parler, sont moins solidement établis que ceux dont il a été question dans les articles précédens : ou bien ils ne sont qu'en partie soutenus de pieux ; ou on les établit avec quelques perches mobiles, qu'on pique dans le moment où l'on veut tendre le filet, & qu'on enlève aussitôt après la pêche. Quelques-uns de ces filets sont encore garnis de flottés de liege ; mais parce qu'on y fait un peu usage de perches, nous n'avons pas cru devoir remettre à en parler dans le sixième chapitre, où nous nous proposons de traiter expressément des filets pierrés & flottés.

De la pêche qu'on nomme au loup, dans l'amirauté de Nantes.

758. LES pêcheurs Nantais se servent du filet que nous avons représenté *pl. IX, fig. 1*, pour pêcher dans leur rade au plus à une demi-lieue de terre.

759. ILS emploient, pour tendre ce filet K L M, trois grandes perches A B C. L'une A, qu'ils nomment *perche de terre*, ou *sédentaire*, a 12 ou 15 pieds de longueur. Elle doit toujours rester à la place où on l'a piquée : c'est pour cette raison qu'on la nomme *sédentaire*. Il n'en est pas de même des deux autres, qu'on dépique toutes les fois qu'on veut prendre le poisson qui est dans le filet. Ainsi la perche B, qu'on nomme *perche de rade*, se plante & se relève à tous les jusans ; & de même la troisième perche C, dite *perche du milieu*.

760. CE filet présente à l'eau son ouverture A B. Il a aux deux bouts qui répondent aux perches A & B, trois brasses de chute. Mais au milieu, ou au fond, qui répond à la perche C, sa chute est de huit brasses : ce qui fait qu'il forme en L, une grande bourse ou follée. L'ouverture A B, est de 12 à 13 brasses.

761. POUR tendre ce filet, on amarre à la perche de terre A, une auffière D, de 30 à 40 brasses de longueur.

762. UNE manœuvre E, s'étend de la perche A, à la perche B : sa longueur est de 13 à 14 brasses, & ainsi elle est un peu plus grande que l'embouchure du filet. On mouille en avant un petit grapin F, dont le cablot G

a 10 ou 12 brasses de longueur : il sert à retenir cette petite pêcherie contre l'effort du courant.

763. QUAND on a mouillé le grapin, on enfonce perpendiculairement dans la vase la perche de rade B, & on y amarre la corde E, qui affermit les deux perches A & B.

764. ENFIN on amarre à ces deux perches les auffieres D & H : celles H répondent à l'angle du pied du filet ; & elles doivent être frappées à cinq pieds au-dessus du fond. Celles D, qui répondent à l'angle de la tête du filet, doivent être amarrées à cinq ou six pieds au-dessous de l'extrémité supérieure des perches.

765. LE filet est ainsi tendu de façon que la marée s'entonne dans son fond : & pour qu'il fasse mieux le sac, on met au milieu la troisième perche C, qui n'a guère que 12 ou 13 pieds de hauteur. Elle s'enfonce aisément dans la vase ; & communément le filet ne porte pas sur le terrain.

766. CETTE pêche se fait assez ordinairement par un homme & deux femmes. Quand ils ont tendu le filet, ils se tiennent dans leur petit bateau I, derrière la perche C.

767. CE filet n'a pour l'ordinaire ni flottes ni lest. On tend le filet une heure après que la marée a commencé à se retirer ; & aux deux tiers du jusant, il en paraît trois pieds hors de l'eau. On le relève une heure avant que la marée soit entièrement retirée. C'est dans cette position qu'il est représenté sur la *planche IX*.

768. POUR prendre le poisson, on démonte la perche de rade B ; on dépique celle du milieu C ; & on dégage les deux bras de la perche de terre A. On tire le filet dans le bateau, en le pliant en deux suivant sa longueur, pour mieux retenir le poisson.

769. ON fait cette pêche de jour & de nuit, depuis la Saint-Michel jusqu'à Noël. Les tems calmes y sont les plus favorables, ainsi que les grandes marées. On y prend de toutes sortes de poissons ronds ; & même de plats, quand le fond du filet est près de la vase.

770. COMME les mailles ont ordinairement 16 à 17 lignes en carré, elles ne se serrent point assez par la tension pour arrêter le frai : & les poissons que l'on prend, sont d'une grosseur convenable pour la vente. D'ailleurs, le filet ne portant point sur le terrain, il n'empêche pas la menuïse de s'échapper.

Filets dits étalieres dans l'amirauté de Contances.

771. CE que les pêcheurs de cette amirauté nomment *étalieres*, diffère beaucoup des grands & petits étaliers dont nous avons parlé à l'occasion

des guideaux. Ce sont de petites pêcheries en demi-cercle, dont les filets ne sont pas entièrement montés sur piquets.

772. LE pied du filet est enflé; ainsi il n'y a point de lest: & le haut ou la tête est garnie de flottés de liege & de bandingues. Nous avons assez amplement parlé des flottés, pour être dispensés de rien ajouter à ce que nous en avons dit. Mais il convient d'autant mieux d'expliquer ce que c'est que les *bandingues*, que nous aurons dans la suite plusieurs fois occasion d'en parler.

773. LES bandingues sont des lignes qu'on attache à la corde qui porte les lieges, & qui borde la tête du filet. Ces lignes sont une fois aussi longues que le filet a de chute; & le bout opposé au filet porte une pierre ou une torche de paille, qu'on enfouit dans le sable: de sorte que, quand le filet est debout, les bandingues font l'office d'étais; & retenant la tête du filet, elles empêchent que la force du courant ne le couche sur le terrain. Ainsi elles agissent de concert avec les flottés, pour tenir le filet à peu près perpendiculaire. Quand la mer monte, les bandingues n'empêchent point le filet de se coucher sur la plage: mais lorsqu'elle descend, tous ces petits étais F, s'opposent à ce que le filet, obéissant au courant, ne s'abatte vers la mer.

774. POUR ces petites pêcheries, on ne met que trois ou quatre piquets, qui souvent n'ont pas la hauteur de la chute du filet: & leur usage est d'en soutenir un peu le fond. On préfère de ne point mettre des piquets aux parties qui se rapprochent de terre, mais seulement des flottés & des bandingues, pour que le filet prête & s'abaisse quand il se présente du varec, qui passe par-dessus la tête. Le filet se relève quand le varec a passé, à cause des flottés & des bandingues. Comme les piquets sont bas, les immondices légères peuvent passer par-dessus.

Filet approchant du loup, dont nous avons parlé ci-dessus, mais qui est moins grand, lesté & flotté, & qu'on tient à la main.

775. DANS l'amirauté de Quimper, vers la côte d'Audierne, quelques riverains de la mer vont sur les sables, à la marée montante. Ils se servent d'un filet qui a au plus trois ou quatre brasses de longueur, & une brasse & demie ou deux brasses de chute.

776. CHAQUE bout de ce filet est attaché à une perche qui a quinze ou vingt pieds de longueur; deux hommes nus tenant chacun une de ces perches, entrent à la basse eau le plus avant qu'ils peuvent dans la mer, ayant soulevé de l'eau jusqu'au col.

777. ILS présentent l'ouverture de leur filet à la marée montante: comme les lames

lames sont alors presque toujours assez élevées pour les couvrir ; quand ils voient arriver une grosse lame , ces pêcheurs s'élevent au-dessus par le moyen de la perche qu'ils tiennent , & dont le pied est un peu enfoncé dans le sable : ce qu'ils exécutent avec assez de facilité , parce que les hommes , comme l'on sait , perdent presque tout leur poids dans l'eau.

778. QUAND les pêcheurs sentent que des mulets ou d'autres poissons ont donné dans le filet , ils rapprochent leurs perches l'une de l'autre pour envelopper le poisson ; & après l'avoir retiré du filet , ils recommencent la même manœuvre tant que la marée le leur permet , se rapprochant vers la côte à mesure que la mer s'éleve. Ils ne cessent de pêcher que quand la hauteur de l'eau les oblige de s'en aller.

779. ON pratique cette pêche depuis le mois de mai jusqu'au commencement de septembre : l'on n'y prend que de gros poissons , les mailles du filet ayant dix-huit à vingt lignes d'ouverture.

780. LA pêche que nous venons de décrire a quelque ressemblance éloignée avec le faveneau dont il a été parlé au §. 416 & suiv.

781. ON fait une pêche à peu près pareille , mais un peu plus considérable , à Saint-Michel en l'Herme , avec un filet qu'on nomme *vredelée*. Il a environ quinze ou vingt brasses de longueur , & une brasse de chûte , qui augmente à mesure qu'on avance vers le milieu , où elle est au moins de trois ou quatre brasses. En cet endroit les mailles sont plus ferrées que celles des extrémités. Le filet n'est point lesté par le bas ; mais le haut est garni de flottés de liege.

782. DIX ou douze hommes se réunissent ordinairement pour faire cette pêche : ils portent le filet à l'eau dans un seul acon. Deux pêcheurs , un à chaque bout , se mettent à l'eau pour le tendre ; & ils tiennent des perches qui sont au bout du filet , qui fait une courbure. L'ouverture est du côté de terre , & le fond du côté de la mer , parce qu'on pêche à la marée descendante. On le tend de marée montante , une heure au plus avant la pleine mer ; car il faut commencer la pêche avant le jusan , attendu que les poissons qui ont monté à la côte avec le flot , se retirent dans l'instant où le reflux se fait sentir. Cinq à six hommes se mettent à l'eau jusqu'au col , & la battent avec des perches , allant depuis le bord de la côte jusqu'au filet pour chasser les mulets , qui sont les seuls poissons qu'on prenne ainsi sur cette côte.

783. QUAND le trait est fini , c'est-à-dire , quand les boulets sont arrivés au filet , les deux hommes qui tiennent les perches du bout du filet le plient , en joignant ensemble le pied & la tête ; & ils en retirent le poisson , qu'ils mettent dans leur acon : après quoi ils recommencent un nouveau trait , si la marée le permet.

784. CETTE pêche dure depuis la mi-juin jusqu'à la fin de septembre ; parce que , plus les eaux sont chaudes , plus les muges ou mulets rangent les

côtes. Les vents d'est, & d'est-sud-est, font les plus favorables. On fait toujours cette pêche pendant le jour.

C H A P I T R E C I N Q U I E M E.

Pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées parcs (88), au moyen desquels on retient le poisson qui, après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.

785. **EN** parlant des filets en forme de sac, qu'on nomme *chauffes*, *manches*, *guideaux* & *verveux*, nous avons dit que, pour augmenter leur embouchure, & leur faire embrasser une plus grande masse d'eau, on y ajoutait des ailes. Ces pêcheries, qu'on nomme assez communément *gors* au bord des rivières, nous conduisaient à parler des parcs, d'autant qu'il y en a qui ne paraissent pas-en différer essentiellement. Cependant, comme les parcs sont formés d'especes de palissades ou parois verticales jointes à divers ajustemens qui font l'effet de verveux, nous aurons soin d'expliquer ce qui regarde ces ajustemens simples, & la combinaison qu'on en fait pour former les grandes pêcheries qu'on nomme *parcs*.

786. **POUR** se former une idée générale des parcs, il faut se représenter une grande enceinte, dans laquelle le poisson entre à la marée montante, & où celui qui n'a point suivi le premier flot de la marée baissante, reste enfermé & en la possession du pêcheur.

787. **IL** se rencontre assez souvent au bord de la mer, sur-tout entre les rochers & derriere les bancs, des endroits où la marée monte dans les grandes vives eaux, & dans lesquels il reste de mer basse des mares ou des réservoirs d'eau, où les pêcheurs vont prendre avec des trubles, & d'autres petits filets dont nous avons parlé dans le second chapitre, les poissons qui y sont restés. Ce sont là des parcs naturels, qui ont probablement fait naître l'idée d'en construire d'artificiels; les uns avec des pierres, & auxquels on donne volontiers le nom d'*écluses*; d'autres avec des palis ou pieux jointifs, ainsi qu'avec des clayonnages, & qu'on appelle assez souvent *bouchots*. Enfin on fait aussi ces enceintes avec des filets; & alors on les nomme communément *courtines*, *tournées*, &c. Nous entrerons, au sujet des uns & des autres, dans les plus grands détails. Mais il y a des parcs qui restent ouverts du côté de la terre; & d'autres sont fermés de toutes parts, à l'exception d'une entrée assez

(88) En allemand, *Fischzäune*.

étroite. Nous nommerons les premiers, *parcs ouverts* ; & les autres, *parcs fermés* : ce qui nous fournira une division principale.

788. PARMI les uns & les autres, il y en a qui ne s'élevent au-dessus du terrain que de deux ou trois pieds, ou même moins ; on les nomme *bas parcs*. On appelle *hauts parcs* ceux dont l'enceinte s'éleve de 5, 10, 12, ou 18 pieds au-dessus du terrain.

789. LA plupart des hauts parcs sont formés avec des filets, tantôt semblables par leurs mailles, ou aux seines, ou aux manets, &c. tantôt disposés comme les folles, ou autrement ; enfin avec des traux. Nous ferons sentir toutes ces différences.

790. SOUVENT on a l'attention d'établir les parcs sur une plage qui ayant une pente vers la mer, assèche à la mer basse. Mais il y en a aussi où il reste de l'eau à la basse mer : & en ce cas les pêcheurs se mettent à l'eau pour prendre le poisson avec de petits filets. Ils ne regardent pas cela comme un inconvénient, puisque quelques-uns font à dessein des fosses dans leurs parcs, pour que le poisson s'y rassemble. Nous n'estimerions point que cette industrie fût une mauvaise pratique, si la fosse était assez profonde pour qu'il y restât de l'eau d'une marée à l'autre, en sorte que le frai & la menuise y pussent vivre : car à la marée suivante, cette menuise pourrait retourner dans la grande eau, ou au moins elle serait rafraîchie par de l'eau nouvelle. Mais ordinairement les mares se dessèchent, & la menuise y périt ainsi que le frai. Souvent même les pêcheurs ont l'indiscrétion de prendre cette menuise, pour la vendre aux pêcheurs cordiers, ou pour en faire des usages encore plus condamnables, comme d'en nourrir des cochons, ou en fumer les terres.

A R T I C L E P R E M I E R.

Des parcs naturels.

791. Nous avons déjà dit qu'il restait quelquefois à la mer basse des pièces d'eau entre les rochers & derrière les bancs. Quoique ces endroits soient souvent d'un accès difficile, les pêcheurs ne manquent pas d'aller avec des traux ou d'autres petits filets y prendre les poissons qui n'ont pas suivi le retour de la marée. Ces réservoirs, qui sont souvent formés par des bouleversements de rochers, se nomment *crevons* aux sables d'Olonne ; & nous croyons pouvoir les regarder comme des parcs naturels. Quelquefois cependant l'art aide la nature : car lorsqu'on rencontre entre les bancs ou les rochers quelques endroits par où l'eau pourrait s'échapper, on y forme un clayonnage, ou l'on y élève une digue de pierres. Quelques-uns même profitent de ces endroits par où l'eau s'échappe, pour y ajuster des guidoux, des verveux, ou

des nasses , qui laissent passer une partie de l'eau , & retiennent le poisson qui voudrait en suivre le cours.

792. COMME ces entre-deux des rochers sont toujours battus de la mer , le jeune poisson ne peut pas s'y élever , & les poissons plats les évitent. Ainsi on n'y trouve guere que des crustacés , & des poissons ronds assez forts pour lutter contre la vague. Il suit de là qu'il n'y aurait aucune raison d'interdire l'usage de ces pêcheries qu'offre la nature.

A R T I C L E S E C O N D .

Des parcs ouverts.

793. ON fait des parcs qui ne sont fermés que du côté de la mer , & qui sont entièrement ouverts du côté de terre. Ils diffèrent beaucoup les uns des autres , tant par leur forme que par les matériaux qui servent à leur construction. C'est ce que nous nous proposons de faire appercevoir dans les paragraphes suivans.

Petits bas parcs de pierres , très-simples.

794. ON fait quelquefois des bas parcs dont les murs construits de pierres seches , & quelquefois de pierres plates posées debout , n'ont que deux pieds de hauteur.

795. DANS quelques-uns , les pierres arrangées les unes sur les autres ressemblent à la berge d'un fossé. Comme ces murs sont fort bas , la mer passe par-dessus , & elle se retire sans qu'on soit obligé d'y pratiquer des ouvertures : aussi n'y trouve-t-on presque que des poissons plats , qui se tiennent toujours sur le fond. Cette sorte de parc détruirait néanmoins beaucoup de frai & de menuise , si l'on négligeait de faire abattre les pierres , & former des ouvertures , dans les mois de mars , avril , mai & juin.

796. UNE règle générale pour tous les parcs ouverts qui ont une forme circulaire , est que le dos ou le fond soit situé du côté de la mer.

Parcs de pierres , plus considérables que les précédens.

797. CES parcs sont encore d'une construction fort aisée. On fait sur la greve , des murailles à pierres seches : & suivant la situation des lieux , l'état du terrain & le goût des pêcheurs , on leur donne des formes différentes. Communément on les appuie sur quelques rochers , pour s'épargner du travail , & augmenter la solidité de l'ouvrage. Quelquefois (*pl. IX , fig. 2*) on donne aux murailles *aa* , trois ou quatre pieds de hauteur , & une épaisseur

fauffante pour qu'elles résistent aux efforts de la lame. On pratique de distance à autre des ouvertures *bb*, que plusieurs pêcheurs nomment *cunettes*, & qu'ils ferment avec des portes de grillage.

798. IL faut concevoir qu'à la pleine mer, l'eau qui baigne toute la plage passe par-dessus la muraille, & qu'elle la recouvre entièrement. Quand la marée s'est assez retirée pour qu'on apperçoive le haut de la muraille, il se forme des courans par les cunettes *b*; & comme le grillage qui les ferme est assez ferré pour ne pas permettre aux poissons qui ont une certaine grosseur de passer entre les barreaux, les pêcheurs entrant dans le parc à la mer basse, en deviennent nécessairement possesseurs.

799. POUR que ces pêcheries ne fassent pas un tort énorme à la multiplication du poisson, il faut multiplier les cunettes, & qu'il y ait un pouce & demi ou deux pouces d'intervalle entre les barreaux: il faut avoir grand soin que les grillages ne soient pas fermés par des immondices: enfin on doit ouvrir entièrement les cunettes pendant les mois de mars, avril, mai & juin, parce que dans cette saison la plupart des poissons rangent la côte pour y déposer leur frai; & les jeunes s'y retirent, n'ayant pas assez de force pour rester dans la grande eau, ou pour résister au courant de la marée qui les porte à la côte.

Parcs de pierres couverts, ou écluses, d'une construction plus recherchées que les précédens.

800. LES parcs sont construits à pierres seches, mais avec plus de soin que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Comme les murailles qui en forment l'enceinte sont assez élevées, on pratique au bas, de distance en distance, des ouvertures ou cunettes ayant au moins deux pieds d'ouverture en quarré: on les ferme avec des grilles de bois, dont les mailles doivent avoir au moins un pouce & demi en quarré, depuis la fin de mai jusqu'au commencement d'octobre, & deux pouces le reste de l'année. On doit même ôter entièrement ces grilles pendant les mois de mars, avril & mai.

801. ON établit, de distance en distance, des especes de contre-forts, qui servent non seulement à fortifier la principale muraille, mais encore à diriger une plus grande masse d'eau vers les cunettes.

802. COMME ces parcs ont beaucoup d'étendue, on ménage en quelques endroits, des ouvertures, pour faciliter aux chaloupes l'entrée sur la plage.

803. CES pêcheries, ainsi que toutes celles du même genre, s'établissent le plus près qu'on peut de la laisse de basse mer, & elles sont quelquefois recouvertes de plusieurs brasses d'eau. On ne peut guere y pêcher que pendant les vives eaux, parce que dans les mortes eaux ces parcs restent inondés. D'ail-

leurs c'est dans les grandes marées que le poisson abonde davantage à la côte. Mais les gros tems n'obligent point d'interrompre cette pêche : au contraire, ils la rendent plus avantageuse.

804. CES parcs ne font pas plus de tort à la multiplication du poisson, que ceux que nous avons représentés dans les figures 2 & 5 : pourvu que les cunettes soient assez grandes & en nombre suffisant; qu'elles soient fermées de grillages dont les mailles aient assez d'ouverture pour laisser passer les petits poissons; qu'on les ouvre entièrement dans les mois de mars, avril & mai; & sur-tout, qu'on n'y ajuste pas des guideaux, verveux, nasses, &c. qui retiennent tout le frai.

805. LES pierres dont on bâtit les écluses à l'isle de Rhé, sont tirées du rocher même où on les assied. On donne ordinairement à ces écluses la forme d'un croissant. La muraille du fond, qui est du côté de la mer, a environ six pieds de hauteur, & on la tient de plus en plus basse, à mesure qu'elle s'approche de terre. La longueur circulaire de cette muraille est de vingt-cinq à trente toises. On forme au fond du parc plusieurs ouvertures qu'on nomme *canonnieres*. On les ferme avec des grillages de claie d'osier, dont les mailles doivent avoir deux pouces d'ouverture.

806. ON fait aux environs de la Rochelle, des écluses avec des cailloux. Leurs murailles ont cinq pieds d'élevation du côté de la mer, & quatre pieds d'épaisseur. Leur étendue circulaire est de deux cents toises.

807. VERS le milieu de chaque écluse, sont trois ouvertures à peu près semblables à *b* (*pl. IX, fig. 2*), pour laisser écouler l'eau.

808. IL y a dans le quartier de Granville, des parcs de pierres accompagnés d'ailes qui ont 150 ou 200 pieds de longueur. Dans l'article suivant, nous parlerons des ailes qu'on ajuste aux parcs de clayonnages.

Des parcs de pierres ouverts, formés en bouchots.

809. AUTOUR de l'isle d'Oleron, la plupart des parcs sont formés par deux murailles droites, qui, du côté de terre, sont éloignées l'une de l'autre de cent brasses; & elles se rapprochent pour former auprès de la laisse de basse mer, un angle, où l'on pratique une ouverture pour y ajuster une grande nasse *abc* (*pl. IX, fig. 3*). On la nomme *bourgne*.

810. CE bourgne est un panier dont l'embouchure *a*, qui est carrée, a quatre ou cinq pieds de côté. Il se rétrécit assez pour n'avoir plus qu'un pied de diamètre à son autre bout *b*, où l'on ajuste une nasse *c*, longue de trois à quatre pieds: on la nomme *bourgnon*; & quelquefois on y en ajoute une plus petite, qu'on nomme *bourgnonnet*. Tout cet ajustement est solidement assujetti par des pieux. On a coutume de soutenir ces nasses sur un bout de clayonnage; ou sur des piquets *dd* (*pl. IX, fig. 3*).

811. IL est sensible que les bourgnes sont très-préjudiciables à la multiplication du poisson. On ne gagne rien à supprimer le bourgnet pour laisser l'extrémité du bourgne ouverte. Le bourgne n'étant pas établi assez bas pour laisser l'eau s'égoutter librement, il s'amasse des immondices qui ferment le passage de l'extrémité du parc, ainsi que la capacité du bourgne, & le fond du parc se trouve rempli de frai & de menuïse. Il faudrait donc supprimer sévèrement tous les bourgnes, y substituer des claies assez à claire-voie pour laisser passer la menuïse, & ôter soigneusement à toutes les marées, les immondices qui ferment les mailles de ces claies, qu'on devrait même ôter absolument pendant les mois de mars, avril, mai, &c.

812. QUAND on établit de ces parcs, que l'on peut regarder comme des bouchots, dans des endroits où il y a beaucoup de lame & des brisans, on tient les murs peu élevés, & plus épais: on arrange aussi les pierres autour d'une file de pieux, ce qui augmente la solidité de la muraille.

813. ON voit auprès du Havre, des parcs de pierres, auxquels on donne une forme demi-circulaire. Comme ils sont faits avec de gros galets roulans, on ne peut leur donner qu'environ trois pieds de hauteur; mais on met entre ces galets, des gaulettes, sur lesquelles on attache des filets qui ont peu de chute. Ces parcs tiennent donc un milieu entre les parcs de pierres & ceux de filets, dont nous parlerons dans la suite.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

Des parcs ouverts qui sont construits en bois, & qu'on nomme assez ordinairement bouchots.

814. APRÈS l'idée générale que nous avons donnée des parcs, au commencement de ce chapitre, on conçoit qu'on peut en faire l'enceinte de bien des façons différentes, qui sont à peu près aussi bonnes les unes que les autres. Ce qui détermine sur le choix, est la facilité qu'on a de trouver à sa portée des matériaux qui sont quelquefois très-rares ailleurs.

815. CERTAINES côtes étant remplies de pierres plates, on en profite pour faire l'enceinte des parcs en pierres, ainsi que nous l'avons expliqué dans l'article premier. Mais quand on manque de pierres propres à cette espèce d'ouvrage, on se sert de pieux ou palots, qu'on emploie comme pour les gors dont nous avons parlé ci-devant. Ou bien, pour faire des parcs à claire-voie, on en forme l'enceinte avec des perches qu'on arrange les unes à côté des autres. C'est d'eux que nous allons parler dans le §. 817 & suiv.

816. QUOIQ'ON puisse avec les palots, les perches, & les clayonnages, donner différentes formes aux parcs, nous avons cru convenable d'en repré-

fenter qui se terminent en pointe ; non seulement parce que cette forme est assez ordinaire, mais encore pour donner une idée des parcs qu'on nomme particulièrement *bouchots*. Quoi qu'il en soit, comme nous nous sommes proposé d'expliquer en même tems ce qui regarde la forme & ce qui concerne l'emploi des différens matériaux dont on fait les parcs ; après avoir exposé ce qui regarde les parcs de pierres, nous allons entrer dans des détails au sujet des parcs qu'on fait avec du bois.

Parcs ou bouchots de bois, à claire-voie.

817. CES parcs ont quelquefois huit à dix pieds d'élévation au-dessus du terrain. Les perches qu'on y emploie sont appointies par un bout, pour qu'elles entrent plus aisément dans le terrain. Quand il est de vase ou de sable mouvant, on garnit de paille ou de foin le bas des perches : & attendu que, malgré cette précaution, elles auraient peine à supporter l'effort de la lame ; quand on construit de ces bouchots en des endroits fort exposés à la fureur de la mer, on tient les perches plus courtes, comme de trois à quatre pieds seulement au-dessus du terrain. Si le fond est ferme, on prépare le trou avec une grande cheville de fer, & on y assujettit les piquets avec des coins. Lorsque le fond de roches est si dur qu'on ne peut faire entrer le bout des perches assez avant pour qu'elles y tiennent solidement, on les affermit par des banquettes de pierres, comme on le voit à la partie *ab* (*pl. IX, fig. 4*) ; & l'on pique çà & là des pieux plus forts, qui augmentent la solidité de l'ouvrage. Mais il faut que les perches soient bien droites, & assez près à près pour arrêter les poissons de la grosseur de ceux qu'on expose communément en vente.

818. S'IL se trouve entre les perches des endroits par où les gros poissons puissent s'évader, on y place des baguettes qu'on joint aux perches avec de l'osier. Mais il est bon de laisser un pouce & demi ou deux pouces entre les perches : sans quoi ces pêcheries ne seraient point à claire-voie ; & elles contribueraient, comme beaucoup d'autres, à la destruction du poisson. Au reste, on affermit les perches verticales, en les liant avec des osiers sur deux ou trois cours de perches horizontales.

819. L'EXTRÉMITÉ du parc, du côté de la mer, qui se réduit à une largeur de trois ou quatre pieds, doit être fermée par une claié dont les bâtons soient éloignés les uns des autres de deux à trois pouces, suivant la saison. On doit ôter entièrement ces claiés, lorsque le frai se porte abondamment à la côte.

820. Au reste, on donne à ces parcs, comme aux autres, des figures différentes ; & quand on se conforme à ce que nous venons de prescrire, ces pêcheries font fort peu de tort à la multiplication du poisson, parce que le frai peut

peut s'échapper entre les perches , & encore plus par les claies qui sont à l'extrémité , & cela très-librement , lorsqu'on ouvre le parc dans les faisons convenables.

821. POUR le parc qui est représenté sur la *planche IX*, *fig. 4*, on a profité, en faisant un des côtés *de*, d'une roche qui s'est trouvée former une muraille assez régulière ; & on s'est contenté de clore avec des claies les espaces *e*, où il y avait des enfoncemens dans la roche. On fait bien de tirer parti de ces sortes de circonstances avantageuses : mais ordinairement les côtés du parc sont faits comme celui *a c*.

822. ON dit qu'il y a à Surville, dans l'amirauté de Portbaill, un parc formé des deux côtés en partie par des roches , & en partie par un clayonnage à claire-voie , qui laisse des ouvertures d'un pouce & demi entre les perches. Le bout de ce parc est rétréci par un clayonnage de sept à huit pieds de longueur , & qui n'a qu'un pied de haut.

Des parcs ou bouchots de clayonnage.

823. POUR faire les clayonnages qui doivent former l'enceinte de ces parcs , on trace sur le terrain une espece de sillon , afin de fixer la forme qu'on veut donner au parc. Ensuite on enfonce des piquets , qu'on met à six ou huit pouces les uns des autres : & on les fait assez entrer dans le terrain pour qu'ils y tiennent solidement. Quand ces piquets y sont assujettis bien ferme , suivant la trace qu'on a marquée , on enlace entr'eux de menues branches de faule , de peuplier , de bouleau , de coudrier , ou d'autres bois plians ; comme si l'on voulait faire un panier. Afin d'avancer l'ouvrage , on ne met pas les brins un à un , comme font les vanniers ; mais on réunit plusieurs branches , pour les enlacer par une seule opération. Lorsqu'on en a mis deux ou trois rangées les unes sur les autres , on les entasse ou presse entre les pieux ou piquets , en frappant dessus avec le tranchant d'une masse plate. Le travail du clayonnage est toujours le même , quelque forme qu'on donne au parc. Mais il y a des parquiers qui , pour procurer une issue plus libre à l'eau , font leurs claies moins serrées ; & ceux-là font moins de tort à la multiplication du poisson.

Des parcs ou bouchots formés par des ailes droites , & terminés par une masse qu'on nomme bourgne , ou par un grillage.

824. LE parc représenté sur la *planche IX*, *fig. 6*, est formé par deux ailes droites *AB*, *AC*, qui ont environ vingt-cinq à trente brasses de longueur. Les extrémités *BC* doivent s'étendre jusqu'à la laisse de haute mer , & l'ex-

trèmité du bourgne doit être placée tout près de la laiffè de basse mer.

825. SUR les vases, telles que celles du mont Saint-Michel, au lieu de faire les ailes en clayonnage, comme le font celles de la *figure 3*, on plante de distance en distance de forts pieux qui entrent de quatre pieds dans la vase, & l'on met entre ces pieux des piquets presque jointifs, qui n'ont que trois pouces de circonférence, dont le bas est enfoncé dans la vase, & le haut est lié sur des traverses horisontales qui s'étendent d'un pieu à l'autre.

826. LES ailes, soit qu'elles soient de clayonnages ou de piquets, ne s'élèvent guere au-dessus du terrain, du côté de la mer, que de quatre pieds; & elles diminuent de hauteur, à mesure qu'elles s'en écartent. C'est la situation du terrain qui décide de l'étendue qu'on donne aux ailes, ainsi que de l'ouverture de l'angle qu'elles forment. Elles ne doivent pas se joindre au sommet de l'angle; & ordinairement on laisse en cet endroit quatre à cinq pieds d'ouverture.

827. ON a vu sur quatre lieues de côtes, dans le Bas-Médoc, depuis Bey jusqu'au Verdon, plus de 150 pêcheries appelées bouchots ou gors, dont les ailes avaient quarante à cinquante brasses de longueur, & qui étaient terminées par des bourgnes. Il s'y prenait une si grande quantité de menuisè, qu'on en jetait sur le rivage, où les oiseaux s'en nourrissaient. Nous croyons qu'on a fait quelques réformes à cet énorme abus.

828. IL faudrait, pour la conservation du poisson, laisser toujours trois pouces de distance entre le clayonnage des bouchots & la surface du terrain, comme le représentent H K, dans la *figure 6*; & fermer l'ouverture K, par un filet ou un grillage dont les mailles eussent un pouce & demi d'ouverture. On empêcherait par ces attentions, que ces parcs ne fissent une si grande destruction de frai & de menuise.

829. MAIS au lieu de cela, les pêcheurs font leur clayonnage très-ferré, & veulent qu'il porte immédiatement sur le terrain: quelquefois même ils ramassent du sable & des pierres au bas des claies, pour qu'il n'y reste aucune ouverture, & ils bouchent l'ouverture A (*fig. 6*) avec un bourgnon, dont nous avons donné la description. Ils font ainsi périr prodigieusement de frai & de menuise.

830. QUAND ces pêcheries sont établies sur de la vase, les pêcheurs vont à toutes les marées visiter leurs bourgnes, & en ôter le poisson; se servant pour cela d'acons, qui sont de petits bateaux plats par-dessous, quarrés à l'arrière, & fort légers. Ils mettent un pied dans l'acon; & l'autre pied qu'ils posent sur la vase, leur sert à faire glisser ce bateau. C'est une façon très-commode pour traverser des vases molles, dans lesquelles on entrerait presque jusqu'à la ceinture. On fait de plus grands bateaux de ce genre, dans lesquels un homme se tient assis, pendant que deux qui sont à l'arrière, font glisser l'acon.

Des bouchots de Poitou.

831. IL y a de ces parcs qui forment, du côté de la mer, comme un polygone. En ce cas, on met un bourgnon à tous les angles.

832. MAIS sur les côtes de Poitou, on voit des pêcheries assez semblables à celles que nous venons de décrire. Les pêcheurs en mettent plusieurs les unes au-dessus des autres, entre la mer & la côte. Ils arrangent ainsi jusqu'à trois parcs semblables, qui sont les uns derrière les autres.

833. CEUX du rang de la côte, ne peuvent servir que dans les grandes vives eaux, tems où la mer monte beaucoup à la côte. Ceux du rang du milieu, qu'ils nomment *de parmi*, se pêchent presque à toutes les marées. Enfin, ceux dits du rang *de la mer*, & qui sont à la basse eau, ne découvrent que dans les grandes marées, & restent des huit à dix jours sans paraître. Ces bouchots, qui sont presque toujours sous l'eau, sont les meilleurs pour les moules, qui se multiplient & s'élevont dans les clayonnages.

834. QUELQUES pêcheurs n'établissent que deux rangs de bouchots, celui de la côte, & celui de la basse mer : ils suppriment le *parmi*. En ce cas, ils placent le rang du haut, un peu moins près de la côte ; & celui de la mer, un peu plus loin de la laisse de basse mer.

835. ENFIN, suivant la disposition du lieu, & la pente de la plage, il y a des pêcheurs qui mettent la file *de parmi*, plus près ou plus éloignée de la file *de la mer*.

836. LA pointe des bouchots est tronquée, & présente du côté de la mer une face carrée, de 8 à 10 pieds de largeur, à laquelle ils ajustent deux, trois, & quelquefois quatre bourgues : ce qui fait une immense destruction de frai & de menuise. On devrait fermer la pointe des bouchots par un grillage à larges mailles, qu'on ôterait dans les saisons où le frai se porte à la côte. Il doit y avoir, de la pointe d'un bouchot à celle d'un autre, au moins 200 brasses de distance ; & les ailes ont depuis 60 jusqu'à 100 brasses de longueur, suivant l'étendue de la plage. Les clayonnages ont environ cinq pieds de haut du côté de la mer, & guere plus de trois pieds à l'extrémité des ailes, vers la côte.

Petits parcs de clayonnage, aussi garnis d'ailes, qu'on nomme benâtres, &c.

837. LA pêcherie dont nous allons parler, conduit déjà un peu aux parcs fermés, dont nous traiterons amplement dans la suite. Elle est formée d'un petit parc rond, qui a huit ou dix pieds de diametre, & dont le clayonnage se termine par des crochets, lesquels sont chacun le commencement d'une volute. L'ouverture qui est entre-deux, a environ 3 ou 4 pieds de diametre.

On ajoute deux grandes ailes , qui s'étendent le plus qu'il est possible vers la côte.

838. LA hauteur du clayonnage qui forme le corps du parc , est d'environ trois pieds. Les ailes ont cette même élévation : mais elles diminuent de hauteur à mesure qu'elles s'approchent de la côte ; enforte qu'elles sont réduites à un pied à leur extrémité.

839. IL devrait y avoir au fond du corps , une ouverture à laquelle on mit un filet ou un treillage , dont les mailles auraient un ou deux pouces d'ouverture en carré , & qu'on retirerait dans les saisons de l'abondance du frai : ou au moins on y substituerait un grillage à mailles fort ouvertes , enforte qu'il ne pût retenir que les gros poissons. Mais il s'en faut bien que les pêcheurs observent cette police ; puisque , pour retenir le frai & les plus petits poissons , ils ajustent au fond du parc , des bourgues , des tonnelles , des guidcaux , des verveux , qui ont les mailles si ferrées que rien ne peut s'échapper : de forte qu'on trouve souvent au fond de ces parcs , un pied d'épaisseur de frai & de menuise , étouffés dans les immondices que le courant y a portées.

840. ON établit ces petits parcs ou *benâtres* , qu'on nomme en certains endroits , des *écluses* , des *gorets* ou *gors de bois* , sur des plages qui n'ont que peu de largeur entre la côte & la laisse de basse mer. Mais le corps des parcs est établi tout près de la laisse de basse mer : & les ailes s'étendent jusqu'à la côte.

841. ON lie les unes aux autres plusieurs de ces pêcheries , enforte qu'elles couvrent toute une plage.

842. ON est obligé de les abandonner durant les grandes chaleurs , parce que les parcs se trouvent remplis d'araignées de mer , & d'autres animaux voraces , qui éloignent de la côte presque tout le poisson , & qui sucent ou mangent ceux qui se trouvent enfermés dans l'enceinte d'une pêcherie.

843. DANS ces tems de chaleur , il s'y amasse aussi beaucoup de varec , qui ferme les grillages , & occasionne une grande destruction de poissons. C'est pourquoi il est très - important d'obliger alors les pêcheurs à faire de grandes ouvertures au fond de leurs parcs.

A R T I C L E Q U A T R I E M E.

Des parcs ouverts , dont l'enceinte est formée par des filets , & qu'on nomme ordinairement courtines , venets , tournées , &c.

844. ON a vu dans le chapitre IV , la manière de tendre des filets sur des piquets ou perches , pour former des palissades droites , dont les unes sont

placées parallèlement au courant, & d'autres dans une situation qui lui est perpendiculaire. Nous avons dit qu'on faisait ces étentes, ou avec des filets à peu près semblables à ceux des seines, ou avec des filets comme les manets, dans lesquels les poissons doivent s'emmailer; ou encore avec des filets à grandes mailles, qu'on nomme *folles* ou *demi-folles*; enfin, avec des traux. On emploie de ces différentes especes de filets pour former l'enceinte des parcs dont nous nous proposons de parler; & on les tend sur des piquets ou perches, comme pour les palis, ravois, & autres pêcheries de ce genre. La différence consiste en ce que, pour les étentes dont il a été question dans le quatrième chapitre, on établit les filets sur une ligne droite: au lieu que, pour les parcs ouverts dont il s'agit présentement, on les tend de façon qu'ils aient une grande ouverture du côté de la laisse de haute mer, & qu'ils se terminent à celle de basse mer par un angle ou par une portion de cercle, comme les écluses & les bouchots, dont il a été question dans les articles précédens.

Des parcs de filets anguleux, qu'on établit quelquefois en zig-zag sur plusieurs lignes.

845. ON tend sur les greves au bord de la mer, des filets qui forment ou des angles ou des portions de cercle (*pl. X, fig. 1, 2*). Comme ils ne diffèrent point des gors dont nous avons parlé, nous nous contenterons de renvoyer à ce que nous en avons dit, chap. III, art. 3; & nous nous bornerons à faire remarquer d'abord que, dans l'amirauté de Marennes, on place de ces pêcheries sur des fables mouvans, ce qui oblige de les relever à toutes les marées; & on se sert de petits bateaux pour y porter les piquets, qu'on nomme *paux*. Cependant on les place à pied & à la main. Les pêcheurs forment, avec leurs piquets & des filets qu'ils tendent dessus, des angles plus ou moins ouverts, suivant la situation du terrain; exposant à volonté la pointe au flux ou reflux. Ils y ajustent des guideaux qui ont au plus quatre brasses de longueur, & dont la pointe est amarrée à un piquet qu'on enfonce dans le terrain. Les ailes ont quatre ou au plus cinq pieds de hauteur au-dessus du terrain, & ordinairement cinquante ou soixante brasses de longueur.

846. QUAND le filet est tendu, & que la marée montante gagne, les pêcheurs remontent dans leurs bateaux, & attendent le retour de la marée. Lorsqu'elle est suffisamment retirée, ils relevent les filets & arrachent les piquets, qu'ils mettent dans leurs bateaux avec le poisson qu'ils ont pris.

847. ON appelle ces especes de courtines, *vagabondes* ou *variantes*, parce qu'on les change continuellement de place & de position. On ne peut en faire usage pendant l'hiver, attendu que les tempêtes qui sont fréquentes

dans cette faison, emporteroient les filets. Le tems le plus favorable pour cette pêche, est quand il survient une bise fraîche de la partie du nord, pendant les grandes chaleurs.

848. ON tend encore une autre sorte de petites courtines dites *volantes*. Les pêcheurs embarquent dans un batelet le filet qu'ils doivent tendre, & des piquets qui ont au plus quatre pieds de longueur, y compris ce qui doit entrer dans le terrain. Ils les disposent sur deux rangées qui s'écartent peu l'une de l'autre, & ils en inclinent la tête, de façon que toutes se rapprochent, & que le haut du filet ne soit élevé au-dessus du terrain que d'un pied. La tête du filet est donc arrêtée à la tête des piquets, qui sont inclinés comme nous venons de le dire; & le pied du filet est assujéti par des crochets qu'on enfonce dans le terrain: de sorte que les deux ailes étant inclinées l'une vers l'autre, elles font une espece de berceau. Elles se réunissent pour former au fond de la courtine comme un tuyau, au bout duquel on ajuste un guideau d'une brasse & demie de longueur, & qui n'a ni cerceaux ni goulet à son embouchure, laquelle est tenue ouverte par deux piquets enfoncés verticalement. Lorsque la marée est retirée, les pêcheurs mettent dans leurs batelets les piquets, le filet, le guideau, & le poisson. On pêche toute l'année avec ces petites courtines, à moins que la mer ne soit trop agitée. On n'y prend guere que des poissons plats.

849. LES pêcheurs couvrent quelquefois toute une plage avec des parcs angulaires, disposés en zig-zag, comme on les voit sur la *planche X. fig. 1.* On en met deux, quelquefois même trois rangées les unes au-dessus des autres. Quand les poissons qui retournent à la mer, ont franchi le premier rang A, ils sont arrêtés par le second B, ou par le troisieme C. Ainsi, quand ces filets, qui ont ordinairement les mailles assez serrées, sont ensablés par le pied, rien ne peut s'échapper; sur-tout si on met aux angles saillans, des guideaux ou verveux: & en ce cas, ils font une énorme destruction de frai & de menuse.

850. IL importe donc beaucoup à la conservation du poisson, de faire à ces pêcheries les mêmes réformes que nous avons indiquées en parlant des écluses & des bouchots: ne point ensabler le bas des filets qui forment les ailes; tronquer les angles saillans, pour y mettre des filets à larges mailles, qu'on ôtera dans les saisons où le frai donne à la côte.

Bas parcs de filets, ouverts & demi-circulaires, qu'on nomme spécialement courtines ou venets; lesquels different peu des muliers, dont nous avons parlé dans le quatrieme chapitre, & qui sont représentés sur la planche IX, figure 3.

851. ON verra dans les paragraphes suivans, des pêcheries qui tiennent

en milieu entre les étentes & les vrais parcs ; & l'on verra comment l'industrie des pêcheurs est parvenue par degrés à faire les grands parcs fermés. Les bas parcs dont il s'agit ici, sont de petites pêcheries, que les riverains de la mer tendent à la basse eau.

852. ON donne à ces différentes petites pêches, des noms particuliers sur les côtes où on les pratique ; quoiqu'elles diffèrent peu entre elles, tant par leur construction, que par les effets qu'elles produisent.

853. LEUR but étant toujours d'arrêter les poissons qui ont suivi le cours de la marée montante, lorsqu'ils suivent la marée descendante pour retourner à la mer ; il est sensible que, pour se placer avantageusement, il faut tendre les filets sur les bancs de sable, au bas des côtes qui sont écores, ou dans les endroits d'où l'eau se retire avec rapidité.

854. LES pêcheurs enfoncent des piquets dans le sable, suivant une figure demi-circulaire, qui imite assez celle d'un fer-à-cheval (*pl. X, fig. 2*) ; & attendu que ces pêcheries s'établissent souvent sur des sable mouvans, on a l'attention de garnir, comme nous l'avons déjà dit, le bas des piquets avec des torches de paille, pour que la marée ne les entraîne point.

855. LES mailles des filets qu'on tend sur ces piquets, ont un, ou au plus deux pouces en quarré. On doit tendre les filets le plus ferme qu'il est possible sur les piquets, tant par la tête que par le pied ; mais de façon que le bas du filet ne touche point au sable, sur-tout durant les chaleurs, parce que c'est la saison où les poissons du premier âge remontent en plus grande quantité à la côte, & qu'il convient de leur laisser la liberté de retourner ensuite à la mer.

856. ON prend, dans ces petites pêcheries, des poissons de tout genre, même des esturgeons : & on y arrêterait beaucoup de poissons plats, sur-tout durant l'été, si l'on enfonçait le pied du filet. Mais comme il faut, pour la conservation du petit poisson, l'en tenir écarté de quelques pouces, on n'en prend que de gros : encore faut-il que le filet fasse une poche. On met quelquefois plusieurs rangs de ces filets, les uns au-dessus des autres, comme nous l'avons dit de ceux en zig-zag (*pl. X, fig. 1*). On pratique beaucoup à Calais cette façon de pêcher, pour prendre du poisson frais.

Usage qu'on fait des courtines en différens ports.

857. A Saint-Michel en l'Herme, amirauté de Poitou, ainsi que sur les côtes de Saintonge & d'Annis, on fait des courtines avec des filets simples, qu'ils nomment *rets noirs*. Nous avons dit ce que c'est, dans le quatrième chapitre, article premier. Mais comme ces pêcheurs les établissent sur les vases, il faut pour chaque tente de courtine quatre acons, afin de glisser sur les vases.

Deux hommes, chacun dans un acon, portent & plantent à une brassée les uns des autres les pieux ou palets, qui doivent avoir quatre pieds de longueur, non compris ce qui entre dans la vase. Les deux autres acons *promènent*, comme ils disent, *le filet*; c'est-à-dire, qu'ils l'arrêtent haut & bas sur les piquets par un tour mort. Les ailes ou bras de ces pêcheries ont au plus soixante brassées de longueur. Chaque pièce de filet porte huit ou neuf brassées. Celles qui sont destinées pour le fond, ont une brassée de chute; & celles des ailes se réduisent peu à peu à n'avoir qu'une demi-brassée. Chaque pêcheur fournit une ou deux pièces de filet.

858. ON retire, à toutes les marées, le poisson qui s'est pris dans la courtine; & on ne laisse le filet en place, que pendant deux marées au plus. Quelques-uns laissent leurs piquets sédentaires: d'autres les changent de place à toutes les marées. Cette pêche ne vaque que pendant les mois de novembre, décembre & janvier. La plupart des courtines de la Rochelle sont garnies des filets nommés *folles*. Chaque filet, quand il est monté, a soixante-dix brassées de longueur & huit pieds de chute: on n'y met ni plomb ni liege. Les pieux sur lesquels on les tend, sont à trois brassées les uns des autres.

859. A l'isle de Rhé, on fait de grandes pêcheries aux courtines, à peu près semblables à celles qui sont représentées dans la *planche X, fig. 1, 2*. Quand les pêcheurs ensablent le bas de leurs filets, & qu'ils ajoutent une manche au fond de leurs courtines, il se fait une grande destruction de frai & de menuïse.

860. A Oleron, l'on pêche aux courtines pendant toute l'année, excepté quand les tems sont trop orageux. Ces filets ont ordinairement deux ou trois cents brassées de longueur & une brassée de chute. Souvent leurs mailles n'ont qu'un pouce d'ouverture en quarré. Les pêcheurs ajoutent assez fréquemment au fond de la courtine, une poche qu'ils nomment *foue* ou *folle*. Quand la mer est basse, si la courtine n'assèche point, ils y prennent le poisson avec une nasse, qu'ils appellent *couperas*.

861. LES grandes marées, les vents qui portent à la côte, & les tems orageux, sont favorables à cette pêche, pourvu que les filets puissent rester tendus.

862. ON prend, dans ces pêcheries, des folles, des blies, des limandes, des turbots, des grondins, des maquereaux, des merlans, des lieux, des sèches; & quelquefois des sardines, lorsque les mailles sont assez ferrées pour les retenir.

863. EN quelques endroits voisins d'Oleron, comme Saint-Trojan, les courtines n'ont que trois pieds de haut & quatre-vingt brassées de longueur. Elles sont tendues depuis le mois de mars jusqu'en novembre: d'où il suit qu'elles doivent détruire beaucoup de frai.

864. A Marennés, la pêche aux courtines commence au premier de mars, & elle se continue jusqu'à la fin d'octobre. Les pêcheurs palent ou tendent leurs filets à la basse eau, & ils les relevent le lendemain, quand la mer est retirée. Ils se servent néanmoins de petits bateaux pour les tendre; & ils ajustent les unes au bout des autres, assez de pièces de filet pour faire une longueur de cent ou cent vingt brasses, lorsque le terrain le leur permet.

865. LES pêcheurs Bretons de Saint-Michel en Greve, du côté de Lanion, ne se servent point de bateaux: ils tendent leurs courtines à pied sec.

866. A Saint-Brieuc, on nomme *seine-à-pieux*, des courtines circulaires qui sont beaucoup plus fermées que ne le représente la *figure 2* de la *pl. X*. Quelques-unes ont quatre pieds de hauteur; d'autres, seulement deux. Ces pêcheurs mettent un peu de plomb au pied de leurs filets; mais ils ne les enfablent pas, pour laisser passer le gouémon. Ainsi ils ne détruisent ni le frai ni la menuïse.

867. LES pêcheurs de Trouville, auprès de Quillebeuf, n'enfablent point non plus le pied de leurs venets ou courtines.

868. SUR la côte de l'amirauté de Caen, tant à la mer qu'aux trois rivières qui dépendent de cette côte, on prend dans les venets ou courtines, des furmulets, des barbes, des folles, des limandes, des carrelets, des esturgeons, de petits turbots, des raitons (mais point de grandes raies), des mullets, des faumons, des maquereaux, des harengs, des fardines, &c.

869. DANS l'amirauté d'Abbeville, on tend en courtine des filets de l'espèce de ceux que nous nommons *manets*. Ils ont vingt brasses de longueur sur cinq à six pieds de chute. Leurs piquets s'élevent de six pieds au-dessus du sable. Les pêcheurs n'enfablent le pied de ces filets, que quand ils se proposent de prendre des poissons plats. Mais le but principal de cette pêche, est de prendre de petits maquereaux, qui s'emmailent.

Petits parcs qui se terminent par un crochet, & qu'on nomme parcs à l'anglaise.

870. CES parcs sont précisément comme les palis de Picardie, dont nous avons parlé. On les tend de même, un bout à la mer, l'autre à la côte. Mais ils diffèrent des palis en ce qu'ils se terminent du côté de la mer par un crochet, dans lequel sont conduits les poissons qui ne se font point emmailés le long du filet, & ils y restent lorsque la mer se retire.

871. DANS l'amirauté de Boulogne, on fait de pareilles pêcheries qu'on nomme *folles montées sur piquets* ou *piochons*. Le bout qui est du côté de la mer, forme un crochet, dans lequel s'arrête la plus grande partie du poisson. Les

pieces de ces filets ont dix à douze brasses de longueur, sur une brasse de chute. Dans les grandes vives eaux, on y prend des soles, des plies, des flais, & même des raies. Comme les mailles des folles sont grandes, on ne prend dans ces pêcheries que des poissons assez gros pour être d'usage. Cependant on ferait bien de défendre d'ensabler le pied de ces filets, durant les saisons où le frai & les poissons du premier âge sont portés à la côte.

Des hauts parcs à crochets.

872. ON voit dans l'amirauté de Barfleur, & en d'autres parages, des parcs en crochets simples, qui sont principalement destinés à prendre des mulets. Ils sont formés de perches hautes de quinze à vingt pieds, & disposées de façon qu'elles forment un crochet vers la mer, comme les parcs à l'anglaise. Le reste est une espèce de chasse ou de palis, qui s'étend depuis la laisse de haute mer, jusqu'à la basse eau, où est formé le crochet, qui peut avoir sept à huit brasses de pourtour. La partie qui forme la chasse, a quatorze ou quinze brasses de longueur, plus ou moins, suivant que la mer se retire.

873. LE filet a deux brasses ou deux brasses & demie de chute. On ne l'ensable point. Ses mailles sont plus ou moins ouvertes, suivant la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre: car si dans certaines saisons les maquereaux, les fanfonnets, ou les harengs, donnent à la côte, il faut proportionner les mailles à la grosseur de ces poissons. Les mailles ont donc quelquefois onze lignes d'ouverture en carré; d'autres fois, dix-huit ou même vingt-quatre, afin que le poisson puisse s'emmailer. Quelquefois, pour prendre des poissons de différentes grosseurs, on garnit le crochet où se rassemble la plus grande partie du poisson, avec un filet en tramail.

874. QUAND le pied de ces filets n'est point ensablé, ces pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poisson.

Des parcs à grande tournée.

875. ON voit que peu à peu l'industrie des pêcheurs les a conduits à former de grands parcs fermés. Ceux dont nous allons parler, en diffèrent un peu, si l'on y ajoutait une chasse.

876. CES pêcheries, qu'on voit entr'autres sur les côtes de Picardie confinantes au comté d'Eu, ressemblent assez aux courtines ceintrées dont nous avons parlé au §. 851 & suiv. Elles en diffèrent en ce que les deux extrémités du filet sont contournées en volute vers la côte.

877. IL y a eu de ces parcs qui avaient jusqu'à 120, même 150 brasses de circuit. Comme ces grandes pêcheries occupaient toute la côte, les pêcheurs

riverains exposèrent qu'il ne leur restait point de place pour faire leur métier ; & ayant fait droit sur leurs représentations, on a fixé à cent brasses la longueur de ces filets. Pour ce qui est de la chute, les pêcheurs sont les maîtres de la faire comme ils le jugent à propos. C'est pourquoi quelques-uns ne leur donnent que quatre pieds ; & d'autres, jusqu'à dix-huit. On les tient toujours plus élevés au fond, qui est du côté de la mer, que vers les volutes, qui se prolongent sur la côte.

878. ON met les piquets à sept ou huit pieds les uns des autres, & ils doivent entrer de dix-huit pouces ou deux pieds dans le sable.

879. QUAND les filets ont beaucoup de chute, on a coutume d'affermir les perches par des piquets plus courts, qui forment comme des arcs-boutans ; & les perches sont un peu inclinées par le haut vers la mer, pour qu'elles résistent mieux à la lame qui précède la marée montante. On amarre la tête des filets sur le haut des perches, & le pied sur les petits piquets, afin que le filet fasse la poche ou *follee*.

880. QUAND les harengs donnent abondamment à la côte, les pêcheurs n'ont pas quelquefois assez de tems d'une marée à l'autre, pour emporter tout leur poisson, quoiqu'ils y emploient des chevaux & des charrettes.

881. ON doit laisser cinq à six pouces d'intervalle entre les bas du filet & le terrain. Mais l'avidité des pêcheurs les engage à l'ensabler. Pour cela, ils font un fillon autour de l'endroit où ils tendent, & y mettent le pied du filet, puis le chargent avec le sable qu'ils ont tiré du fillon. Alors leur filet tamise, pour ainsi dire, l'eau de la mer, & retient tout le poisson qui voudrait suivre le cours de la marée ; d'autant que le filet étant tenu lâche pour qu'il forme une poche, ses mailles s'allongent, & elles deviennent si serrées que les poissons du premier âge ne peuvent passer au travers. Aussi trouve-t-on souvent durant l'été dans les parcs, un pied d'épaisseur de frai & de menue, qui est entièrement perdu. Il est sensible qu'alors ces pêcheries sont très-destructives : ce qui n'arriverait pas, si les pêcheurs laissaient trois ou quatre pouces de distance entre le filet & le terrain.

Hauts & bas parcs à tournées, qu'on tend de haute mer, comme les palets dont nous avons parlé ci-devant.

882. LES pêcheurs de Saint-Valery vont dans leurs gobelettes, à la fin du jusan, entre les bancs qui sont à l'embouchure de la Somme, établir avec des piquets de trois à quatre pieds de hauteur, une grande enceinte en forme de fer-à-cheval. Aux deux bouts qui répondent à la côte, sont des retours ou crochets, qui ont environ une brasse & demie de diamètre. Entre ces crochets & le corps du parc, est un passage qui n'a que quinze

ou dix-huit pouces de largeur, par lequel le poisson entre dans une espee de tour ronde ou quarrée, formée par les contours des crochets. Quand le poisson y est entré, il nage en tournant continuellement : & rarement sort-il par où il était entré. On garnit les crochets avec des filets pareils à ceux des autres bas parcs. Il en faut pour chacun une longueur d'environ trente brasses. Pour former le corps du parc, on plante dans le terrain des perches de quatorze ou quinze pieds de haut, qui s'étendent par intervalle d'un crochet à l'autre; y ayant alternativement de longues perches, & des piquets assez courts. On fait enforte que ces grandes perches s'inclinent un peu du côté de l'intérieur du parc, & l'on y tend des filets qui ont environ trois brasses de hauteur. Mais les pêcheurs ne tendent pas les grands filets, de mer basse; ils en arrêtent seulement le pied sur le bas des longues perches. Ainsi ces filets sont pliés en paquet au bas des perches, & on les couvre d'un peu de sable, comme nous l'avons dit en parlant des palets (*pl. VIII, fig. 3*), afin qu'à la marée montante, les poissons plats en suivent le cours sans rien trouver qui les arrête. La tête de ces filets est garnie de flottés de liege, & l'on a amarré au haut de chaque perche une petite poulie, où est passée une ligne frappée sur la corde qui porte les flottés.

883. LES pêcheurs forment donc ainsi l'enceinte de leur parc, en mettant alternativement des rets de bas parcs, qu'ils tendent à demeure sur des piquets courts, & des jets de hauts parcs, qui restent au pied des perches jusqu'à ce que la marée soit entièrement montée: observant que les deux bouts de la pêcherie qui sont contournés, finissent par des rets de bas parcs, montés sur leurs petits piquets. On a de plus l'attention de mettre les perches & les poulies des hauts parcs dans les bassures & les petits courans qui se rencontrent entre les bancs.

884. IL est bon de remarquer, pour concevoir l'avantage de ces pêcheries, que durant le tems où toutes les parties qui seront garnies de hauts filets sont abaissées, ces parties permettent aux poissons plats de suivre le cours de la marée, comme s'il n'y avoit point de pêcherie; & les parties où sont les filets de bas parcs étant peu élevés, la marée les recouvre bientôt, enforte que les poissons ronds peuvent passer par-dessus.

885. LES pêcheurs qui sont dans leurs gobelettes halent, au coup de la pleine mer, sur les lignes qui répondent aux filets de hauts parcs; ils les dégagent du peu de sable qui les recouvre, & ils foulevent la tête de ces filets jusqu'au niveau de l'eau de la pleine mer; puis ils les amarrent à la tête des perches; & avec le secours des flottés de liege, les filets de hauts parcs se trouvent tendus jusqu'à ce que la mer se soit entièrement retirée.

886. CES pêcheries sont destinées à arrêter le poisson qui fuit le retour de la marée. C'est ce qui est sensible, quand on fait attention à la disposition du

corps du parc , & à celle des crochets qui le terminent. S'il s'engage quelque poisson dans les volutes , il en sort difficilement.

887. A mer basse , on va prendre les poissons , qui se trouvent principalement dans les crochets. Ce sont pour l'ordinaire des poissons plats. On en trouve aussi quelques autres qui se sont emmaillés dans les filets de hauts parcs.

888. J'AVOUE qu'il paraîtrait mieux de garnir tout le fond avec des manets de hauts parcs , & de ne laisser en bas parcs que les crochets, qu'il serait difficile & presque impossible de tendre de haute mer.

Petits parcs tournés , qu'on nomme palicots à la Tête-de-Buch.

889. LE terme de *palicot* nous paraît être ici un diminutif de *palot* ou piquet. Quand les pêcheurs apperçoivent sur le sable ou sur la vase dans les chenaux , certaines traces que les poissons laissent dans les endroits qu'ils fréquentent , ils y tendent des filets sur des piquets , comme pour les bas parcs : & s'ils n'ont pas d'élévation ou de roche sur lesquelles ils puissent appuyer les extrémités de leur filet , ils forment à chaque bout du filet une volute à peu près semblable à celles qu'on voit au bout du filet. Le poisson une fois engagé dans ce labyrinthe , y reste jusqu'à ce que la mer soit retirée. On prend ainsi des poissons de toutes les especes.

Pêcherie peu différente de la précédente , & qu'on appelle chila en Corse.

890. NOUS trouvons dans un mémoire de Corse , qu'on fait avec des pieux plantés tout près les uns des autres , un labyrinthe en spirale ; & que , pour prendre les poissons qui s'y sont engagés , ils se servent d'un harpon qu'ils nomment *foscina*. On prend de toutes sortes de poissons dans ces pêcheries , & particulièrement des soles.

Petits hauts parcs pour prendre des maquereaux.

891. DANS l'amirauté de Quimper , & en plusieurs autres endroits , les pêcheurs tendent des perches entre les rochers en forme circulaire. Ils amarrent des traux sur la tête de ces perches , enforte qu'à la pleine mer le haut du filet soit à fleur d'eau. Mais il s'en faut beaucoup que le pied touche au terrain : & pour cette raison , l'on ne prend dans ces pêcheries que les poissons ronds , qui s'emmaillent ; jamais ceux qui ne quittent point le fond. L'ouverture de ces parcs doit être du côté de la terre. On emploie à cette pêche , des traux qui ont leurs mailles de trois grandeurs différentes , suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. Aux uns , les mailles des hamaux ont sept pouces sept

lignes d'ouverture en quarré ; d'autres ont sept pouces six lignes ; & les plus ferrées ont sept pouces quatre lignes. Les mailles de la flue font auffi de trois grandeurs différentes : les plus larges font de dix-neuf lignes en quarré ; les moyennes , de dix-huit lignes ; & les plus ferrées , de dix-sept. On emploie à volonté l'un ou l'autre de ces filets ; & comme ce font des tramaux , la précision de l'ouverture des mailles n'est pas auffi importante que quand les filets font des nappes simples.

A R T I C L E C I N Q U I E M E.

Des parcs fermés.

892. NOUS croyons avoir suffisamment expliqué la construction des parcs ouverts , & exposé dans un assez grand détail l'usage de ces différentes pêcheries , pour faire appercevoir que les unes & les autres peuvent être employées utilement suivant la position des côtes , l'étendue plus ou moins grande des plages , l'élévation des marées , l'espece de poisson qu'on se propose de prendre : circonstances qui doivent déterminer sur le choix. Nous avons encore fait remarquer que l'industrie des pêcheurs les a conduits par degrés à perfectionner leur art. Elle les a ainsi amenés à faire les grands parcs fermés , dont nous nous proposons de parler présentement : quoique , à dire vrai , ils ne different pas essentiellement des parcs ouverts ; puisque , de quelque façon que l'on considère ces sortes de pêcheries , on doit les regarder comme de grands gors , propres à arrêter les poissons qui veulent regagner la grande eau au retour de la marée. Néanmoins la construction des grands parcs fermés mérite bien l'attention de ceux qui desirent connaître où peut aller l'industrie des pêcheurs.

893. COMME on a beaucoup varié la forme & la construction de ces parcs , l'examen détaillé que nous nous proposons d'en faire ici , fournira la matiere de plusieurs paragraphes qui présenteront des choses intéressantes.

Idée générale des parcs fermés.

894. IL faut considérer dans les parcs fermés les plus simples , le corps du parc A (*pl. X, fig. 3*) , qui n'a qu'une entrée D assez étroite ; & au fond , que les pêcheurs nomment *l'accul* , une ouverture E , pour la décharge de l'eau de la mer qui est entrée dans la capacité AB. On place cette partie du parc , le plus près qu'il est possible de la laisse de basse mer. Cependant , comme il est avantageux que le parc se vuide à presque toutes les marées , on ne doit pas prendre pour la laisse de basse mer , celle des grandes vives eaux : le parc serait trop fréquemment noyé.

895. L'ENTRÉE D du parc étant assez étroite, il y entrerait peu de poisson, si l'on n'avait pas imaginé un moyen ingénieux pour le déterminer à prendre cette route.

896. NOUS avons dit qu'on pratiquait souvent aux parcs ouverts, des ailes fort étendues, qui conduisent le poisson dans le corps de ces parcs. On ne fait point usage de ces grands entonnoirs pour les parcs fermés : on se contente d'établir vis-à-vis de l'embouchure une cloison ou palis simple CD (*pl. X, fig. 1*). Le poisson qui rencontre ce palis, le fuit, le côtoie, & entre dans le parc. C'est cette espèce de cloison que les pêcheurs parquiers nomment *cache*, par corruption de *chasse*. On joint donc l'entrée du parc avec la côte par la chasse CD. Tous les poissons qui rangent la côte, soit qu'ils viennent du côté de H, ou du côté de I, rencontrent la chasse qui s'oppose à leur passage ; ils la côtoient, se portant vers G, pour gagner la grande eau, & entrent dans le parc, qui ayant dix à douze toises de diamètre, forme une nappe d'eau assez étendue, où le poisson se trouvant à l'aise, ne cherche point à sortir par où il est entré. Il nage donc de tous côtés ; & la partie D de l'entrée asséchant la première, le poisson se porte vers E, où il trouve encore de l'eau. Quand la mer est tout-à-fait basse, il demeure en la possession du pêcheur.

897. L'ENCEINTE des parcs & leur chasse sont quelquefois uniquement formées par des filets qu'on tend sur des perches, comme on le voit à la *planche X, fig. 3*. A d'autres parcs, le pied est composé de clayonnage & de pierres sèches ; & le haut est garni de filets qui ne sont pas toujours de la même espèce. Ce sont quelquefois des seines ; d'autres fois, des folles, ou des manets, ou des traux.

898. IL y a des parcs plus composés les uns que les autres : on en fait qui n'ont qu'une tournée, tour, ou chambre ; comme ceux représentés par la *planche X, fig. 3*. D'autres en ont deux, trois, & quatre. Ce n'est pas tout : tantôt les chasses communiquent d'une tour à une autre ; ou bien, chaque tour a une chasse qui lui est particulière, s'étendant depuis la côte jusqu'à cette tour.

899. ENFIN, à beaucoup de parcs la décharge n'est fermée que par une grille de fer ou de bois. On ajoute à quelques-uns un guideau ou un verveux ; ce qui leur fait donner le nom de *parcs à fond de verveux*.

900. NOUS allons faire connaître l'usage des chasses, en décrivant une petite pêcherie qui ne se pratique guère que dans des étangs assez poissonneux.

Verveux précédé d'une chasse.

901. ON tend des verveux dans des étangs, comme nous l'avons dit dans le troisième chapitre. Nous avons fait remarquer qu'on y ajoute souvent

des ailes , pour déterminer le poisson à entrer dans le filet : & quand ces ailes sont fort longues , il en résulte un gor. Mais il y a des pêcheurs qui se contentent de mettre vis-à-vis de l'embouchure du verveux , une chasse qui en partage l'embouchure en deux parties. De quelque côté que vienne le poisson , si-tôt qu'il rencontre la chasse qui s'oppose à son passage , il la fuit ; & continuant son chemin , il entre dans le verveux. Voilà l'effet que produisent les chasses des plus grands parcs.

Des petits parcs qu'on nomme closets.

902. NOUS avons déjà fait observer qu'on n'est parvenu que peu à peu à faire les grands parcs fermés dont nous venons de donner une idée. D'abord on a formé au bout des filets , des crochets ou volutes , qui retenaient mieux le poisson que les simples palis. Mais en augmentant ce crochet au point de le fermer presque entièrement , on a été conduit à faire de petits parcs qui ont donné l'idée des grands.

903. ON voit dans l'amirauté de Saint-Brieuc , de hauts petits parcs , qu'ils nomment *calhosssets* ou *closets*. Ces parcs sont formés d'un seul filet tendu sur des perches de sept à huit pieds de hauteur. La partie qui est droite , forme une chasse ; & la partie fermée , une chambre ronde ou carrée , par la disposition du crochet ou de la tournée , qui est le corps du parc. Une douzaine de perches suffisent pour faire ces petites pêcheries , dans lesquelles on prend des bars , des mulets , des lieux , des colins , des vieilles , & divers autres poissons , tant passagers que faxatiles , lorsqu'on tend ces filets entre des roches. Le tems le plus favorable pour tirer parti de ces pêcheries , est quand il regne un vent du sud.

Des grands parcs fermés , garnis entièrement de filets comme le précédent.

904. SUR les belles plages où la lame n'a pas beaucoup de force , & dans les belles saisons , on fait de grands parcs (*pl. X, fig. 3*) , qu'on garnit entièrement de filets qui sont de la nature des feines , quand on se propose de prendre de toutes sortes de poissons : alors on ne les tient pas fort élevés. Mais lorsque les poissons de passage donnent à la côte , on garnit ces parcs avec des manets , dont la grandeur des mailles est proportionnée à la grosseur des poissons qu'on veut prendre ; & on tient les perches assez élevées. Nous supprimons quantité de détails qui se trouveront lorsque nous parlerons des parcs dont le pied est de clayonnage.



Parcs garnis des filets qu'on nomme folles.

905. CETTE pêcherie ne diffère de celle dont nous venons de parler, que par la disposition du filet, & par le calibre des mailles du filet, qui sont toujours très-grandes.

906. CES parcs, plus que tous les autres, doivent être établis à des endroits d'où la mer se retire avec beaucoup de rapidité. On fait donc au pied des bancs de sable une enceinte de perches, qui ont au moins cinq pieds de haut; & l'on place sur le banc quelques perches & un filet pour former la chasse, qui aboutit au milieu de l'embouchure de l'enceinte. On la prolonge plus ou moins vers la côte, suivant l'emplacement dont on peut disposer.

907. LE filet étant une folle, il doit être tendu de façon qu'il fasse une poche. On ne prend dans ces parcs que de gros poissons plats; les ronds ne pouvant être arrêtés par ce filet, dont les mailles sont très-grandes, & ont quelquefois plus de six pouces en carré. Pour cette raison, il serait inutile de faire ces parcs fort hauts, les poissons plats ne quittant point le fond. On doit aussi n'établir ces parcs que sur les fonds doux, de sable ou de vase; les poissons plats ne tenant guère sur les fonds de roche. Enfin cette pêche est principalement avantageuse dans les grandes marées. Quelques pêcheurs parquiers, pour prendre des poissons ronds, ajoutent, comme nous le dirons dans la suite, des chausses ou verveux, à la décharge de leurs parcs.

Parcs garnis de filets nommés demi-folles.

908. NOUS avons déjà dit que ces filets ne diffèrent des folles qu'en ce que leurs mailles n'ont que deux à trois pouces d'ouverture en carré; au lieu que celles des folles en ont cinq, six & sept. Ces filets, que nous nommons *demi-folles*, sont semblables à ceux que les pêcheurs Cauchois nomment *lesques*; les Picards & les Flamands, *cibaudieres*, *mailles royales*, enfin *rieux*, parce qu'ils servent à prendre des raies. Les Normands les appellent *ansennes*, parce qu'ils les tendent dans des anses: ce sont ces mêmes filets qu'on nomme *entours* lorsqu'on les tend autour des roches. Au reste, pour les parcs dont il s'agit, on monte ces filets, comme ils sont représentés *pl. X, fig. 3*, sur des perches de quatre à cinq pieds de longueur.

Des parcs formés de claires & de filets.

909. POUR faire ces parcs, que nous avons représentés *planche X*, on enfonce dans un terrain solide, des pieux éloignés les uns des autres de quinze à dix-huit pouces, se conformant au contour qu'on se propose de donner au

parc. On entrelace dans ces pieux, des branches flexibles, pour former un clayonnage, qu'on voit représenté en C (*fig. 4*), auquel on donne trois pieds & demi, ou quatre pieds d'élévation. La partie moins haute, qui s'étend depuis C jusqu'à G, est pour la chasse; & depuis G jusqu'à E, c'est le corps du parc.

910. LE diamètre A E, du corps du parc, est quelquefois de cinq brasses; d'autres fois, de sept. Son entrée G, a deux ou au plus trois pieds de largeur.

911. IL doit y avoir, comme nous l'avons dit, à l'accul ou au fond du parc qui regarde la mer, une ouverture E, qui sert à égoutter l'eau. Elle doit avoir quatre à cinq pieds de largeur, & être fermée par une grille de fer ou de bois, assez à claire-voie pour laisser échapper le frai & la menuise. Ce grillage ferait inutile, si l'on n'avait pas l'attention de le nettoyer à toutes les marées, pour que le passage reste libre.

912. AUTOUR de cette enceinte de claires, qui est représentée en A (*pl. X, fig. 4*), sont placées des perches en dehors, comme on le voit en B D. Elles doivent être enfoncées de dix-huit à vingt pouces dans le terrain, l'excéder de vingt à vingt-deux pieds, & être placées à environ une brasse les unes des autres. Enfin il faut qu'elles soient menues & pliantes par en-haut; car, pour attacher le filet à l'extrémité de ces perches, un pêcheur fait avec un crochet de bois le haut d'une perche, il la fait plier, & un autre y attache le filet, au moyen d'un tour mort. Le bas du filet s'arrête au clayonnage, au moyen d'une cheville.

913. LA chasse C G, s'étend depuis l'entrée du parc, ou plutôt depuis *b*, jusqu'à la laisse de pleine mer.

914. LES clayonnages subsistent toujours en place, comme on le voit en E (*pl. X, fig. 4*). Il n'en est pas de même, du reste: les pêcheurs ôtent les filets & les perches, quand ils prévoient des gros tems; sans quoi, le tout ferait rompu & emporté à la mer.

915. QUELQUES-UNS, mais cela est rare, garnissent le pied de leurs parcs avec des planches d'orme posées de champ, & retenues par des piquets.

916. ON voit de ces pêcheries en beaucoup d'endroits, mais particulièrement dans l'amirauté du Bourg-d'Ault, & depuis le Tréport jusqu'à l'embouchure de la Seine. On les y nomme quelquefois *perchiers* ou *perquiers*. Les filets dont on les garnit, sont assez souvent du moule des seines.

Des parcs à double rang de clayonnages.

917. QUAND les parcs sont fort exposés à la lame, il faut faire les clayonnages assez forts pour qu'ils puissent y résister. On le pourrait en employant de forts piquets, & les enfonçant dans le terrain à grands coups de masse.

Mais les pêcheurs ont coutume de faire le corps du parc avec un double rang de clayonnages , éloignés l'un de l'autre de dix-huit à vingt pouces ; & on remplit l'entre-deux avec de grosses pierres. On les met ainsi en état de résister aux flots. Quelques-uns se contentent , avec raison , de doubler ainsi le clayonnage à l'accul du parc , qui étant du côté de la mer , est le plus exposé aux efforts de la lame. Quand ces sortes de clayonnages sont bien faits , ils durent deux ou trois ans , sans avoir besoin d'être réparés ; mais les perches ne peuvent durer qu'une année. A l'égard des chasses , leur clayonnage est toujours simple.

918. COMME l'eau ne peut s'échapper au travers de ces clayonnages , ces parcs détruisent beaucoup de frai & de menuïse. C'est pourquoi on doit obliger les pêcheurs parquiers de tenir le clayonnage fort bas , comme seulement de quelques pouces au-dessus du terrain ; ce qui est suffisant pour attacher le pied des filets. Il faut encore exiger qu'ils aient une grande ouverture à l'accul de leur parc ; qu'ils ne la ferment qu'avec des grilles qui soient à claire-voie ; & qu'ils les nettoient fréquemment.

Des parcs à plusieurs tournées.

919. QUAND la mer découvre beaucoup , & que l'on peut disposer d'une grande plage , on en profite pour y établir plusieurs tournées , quelquefois jusqu'à quatre , comme on le voit *planche X, fig. 4.*

920. QUAND les tournées sont établies sur une même ligne qui tend de la côte à la mer ; comme dans la *planche X, fig. 4* ; pour que les corps des parcs ne se nuisent point mutuellement , il faut que les chasses D K L , &c. qui s'étendent d'une tournée à une autre , aient vingt à trente brasses de longueur : ce qui établit la distance qu'il doit y avoir d'une tournée à une autre , ABMN. Mais on voit de ces chasses qui n'ont que deux ou trois brasses de longueur.

921. ON peut mettre les corps de parcs ou les tournées sur des lignes différentes ; mais pour lors ils doivent être éloignés les uns des autres , au moins de quatre-vingt ou cent brasses : & chaque corps de parc a sa chasse particulière , qui s'étend depuis le parc jusqu'à la laisse de haute mer.

922. IL est sensible que quand les corps de parcs sont sur une même ligne , les chasses ne s'étendent que d'une tournée à une autre. Celle qui est marquée D , dans la *figure 4* , s'étend depuis la laisse de haute mer , jusqu'au parc A. Celle du parc B ne s'étend que depuis l'accul du parc A , jusqu'à l'entrée du parc B. La chasse K ne s'étend que depuis l'accul du parc B , jusqu'à l'entrée du parc M. Il en est de même pour la chasse qui aboutit au parc N.

923. CHAQUE corps de parc a sa décharge qui lui est propre ; & l'eau qui sort d'une tournée , n'entre pas dans une autre.

924. A l'égard des parcs qui ne sont pas sur une même ligne, les chasses qui appartiennent à chaque parc, s'étendent depuis la côte jusqu'au parc.

925. IL y a des pêcheurs parquiers qui, jouissant de plusieurs parcs sur une même ligne, font autant de chasses différentes qu'ils ont de tournées; afin de pouvoir, comme ils disent, *chasser* seulement celle qu'il leur plaît, suivant qu'ils trouvent le tems & la marée convenables: ne chassant que rarement toutes les tournées à la fois; car les parcs, comme A B (fig. 4), qui sont les plus près de la côte, & que l'on nomme pour cette raison *parcs de terre*, peuvent tendre à toutes les marées. Mais ceux qui sont vers l'eau, comme MN, ne peuvent servir que quand la marée retire beaucoup, comme dans les grandes vives eaux: parce qu'ils restent noyés dans les mortes eaux. D'ailleurs, attendu qu'ils sont les plus exposés à la fureur de la lame, on n'ose pas les tendre, pour peu que la mer soit grosse.

Des petites pêcheries qu'on nomme parcs couverts, carrosses & perd-tems.

926. IL nous reste à dire un mot d'une petite pêcherie qu'on pratique rarement, & que quelques-uns ont nommée *perd-tems*, parce qu'elle n'est pas ordinairement fort avantageuse. On lui donne les noms de *parc couvert* ou *carrosse*, parce que le dessus & les côtés sont couverts de filets.

927. C'EST un diminutif des parcs de clayonnages & de filets. Ces parcs sont donc formés en rond, comme la plupart des autres parcs. Leurs piquets ne s'élevaient au-dessus du terrain, que de quatre pieds; & le pourtour de leur enceinte n'est que de sept à huit brasses. Le filet qui doit couvrir ces petits parcs étant lacé avec celui qui en garnit le tour, on ne peut tendre celui-ci qu'en tendant aussi celui de dessus, qui forme alors comme la peau d'un tambour.

928. CES parcs ont une chasse comme les autres; mais elle est peu élevée. On donne ordinairement aux mailles deux pouces d'ouverture en quarré. Ces pêcheries n'exigent pas de grands frais pour leur établissement; & quoiqu'elles soient fort basses, on ne craint pas que le poisson s'échappe lorsqu'elles sont entièrement recouvertes d'eau: c'est à quoi se réduit leur avantage. Au reste, il n'y a que les gros tems qui empêchent de les tendre.

Parcs à fond de verveux.

929. IL est sensible qu'on pourrait ajuster à la décharge de tous les parcs un verveux ou un guideau, au lieu du grillage qu'on a coutume d'y mettre. Mais il serait à désirer qu'on n'y mit jamais de ces poches, dans lesquelles le poisson s'entasse & s'étouffe pêle-mêle avec des immondices, de la menuïse, &

du frai. Néanmoins les pêcheurs parquiers, qui font usage des folles & demi-folles, ne pouvant, à cause de la grandeur des mailles, retenir que des poissons plats; lorsqu'ils veulent prendre des poissons ronds, ils substituent aux grillages de fer ou de bois qu'on met à la décharge des parcs, des manches de deux brasses ou deux brasses & demie de longueur, qui sont tenues ouvertes par plusieurs cercles de bois. A cela près, ces parcs ne différent point de ceux que nous avons représentés, *planche X, fig. 3.* Ils ont de même une chasse, une tournée, & sont formés de perches qui ont dix à douze pieds d'élévation au-dessus du terrain, au haut desquelles on amarre la tête du filet; & le pied est retenu par des crochets de bois qu'on enfonce dans le terrain. Mais pour retenir le poisson qui pourrait s'échapper au travers des grandes mailles des folles, les pêcheurs ajustent un verveux à la décharge, & ils le tiennent en état, au moyen d'un piquet qu'ils enfonce dans le sable.

930. COMME les mailles de ces verveux sont ferrées, ils retiennent beaucoup de menuise & de frai. Ainsi il serait beaucoup mieux que les pêcheurs parquiers employassent, pour garnir leurs parcs, des traux, qui retiendraient les poissons ronds, que d'avoir recours à des verveux, qui font une énorme destruction de frai.

A R T I C L E S I X I È M E.

Sorte de parc qu'on établit en pleine eau en Provence, ainsi qu'en Languedoc.

931. COMME il n'y a point de flux & de reflux sensible & réglé dans la Méditerranée, on ne peut pas établir sur ses bords les pêcheries à basse eau, dont nous venons de parler. Mais les pêcheurs savent profiter de l'inclination de plusieurs poissons qui, régulièrement dans certaines saisons, passent de la mer dans les étangs; & dans d'autres, quittent les étangs pour gagner la mer. Nous avons dit comment on en prend beaucoup à leur retour dans les grandes pêcheries nommées *bourdigues*, dont nous avons donné la description.

932. MAIS les lieux propres à établir ces pêcheries ne sont pas communs: les pêcheurs de la Méditerranée ont eu l'industrie d'y suppléer; car ayant remarqué qu'il y a des saisons où les poissons se plaisent à ranger la côte & à se rassembler dans certaines anses, ils ont imaginé de tendre dans ces endroits des espèces de parcs qu'ils établissent dans l'eau même.

Des paradieres.

933. COMME nous n'avions que des connaissances vagues sur ces pêcheries, nous nous sommes adressés, pour acquérir celles qui nous manquaient, à

M. de la Croix, commissaire des classes au Martigue, qui a bien voulu joindre aux éclaircissémens que nous desirions sur cette façon de pêcher, les plans & profils d'une des paradières qu'on tend tous les ans dans l'étang de Berre, tels qu'on les voit sur la *planche XI, fig. 1*. On trouvera, dans la description que nous allons en donner, les dimensions ordinaires des différentes parties qui forment une paradière.

934. POUR prendre une idée générale de cette pêcherie, qui est représentée d'une façon très-sensible sur le plan qu'en a fait M. de la Croix, il faut se représenter une tour de parc GFH, dont l'embouchure NN est précédée par une chasse MAA, &c. qui la divise en deux; de sorte que les poissons qui suivent la chasse, peuvent entrer dans la tour par ses deux côtés NN.

935. AU fond de cette tour sont plusieurs filets en forme de verveux CD, qui se terminent par une manche E, dans laquelle les poissons entrent, & où les pêcheurs les prennent.

936. DÉVELOPONS maintenant ces idées générales. AA, &c. est la chasse de la paradière: les Provençaux la nomment *la paroi*, c'est-à-dire, *muraille*. Elle est formée par un filet de fil de chanvre retord en quatre, & ses mailles sont de treize au pan.

937. CE filet est bordé haut & bas par une forte lignette dite *baudeau*, d'environ deux pouces de circonférence; la plupart sont d'auffe. Le filet n'est pas attaché au baudeau, maille par maille; de trois en trois mailles, il y en a une qui n'y est point attachée; ce qui fait que le vent & les courans font faire bourse au filet, ou d'un côté ou d'un autre, suivant la direction de la force qui agit sur lui: & par cette bourse, il ferme presque toujours une des entrées N de la tour. Les pêcheurs prétendent que, quand le filet ne fait pas cette bourse, il arrive assez souvent que le poisson qui s'est introduit par une des entrées, sort par l'autre, qui n'en est séparée que par un piquet.

938. LES piquets qui portent le filet, se nomment *paux de mesure*. Ils sont éloignés les uns des autres, de deux brasses: & il y en a ordinairement six. Comme on enfonce ces piquets dans la vase, ils sont étayés chacun par deux autres, nommés *freres*, qui sont placés du côté où le fort vent pourrait renverser la paroi.

939. LA *tour*, dont l'intérieur est désigné par les lettres BMB, est formée par les piquets GFH, qui ont chacun leur étai ou frere, & sur lesquels on tend un filet semblable à celui de la paroi. Les piquets GG, se nomment *portiers*; ceux FF, *calins*; & ceux HH, *espaliers*.

940. LE filet du corps de la paradière se prolonge jusque vers C, au profil qu'on voit ici, & où il y a un cercle de bois pour le soutenir. C'est là que commence le filet qu'on nomme *pantenne* ou *quioulette*, dans lequel sont ajoutés un ou deux goulets en forme d'entonnoirs. Ainsi la pantenne est un

vrai verveux. Cette pantenne DD, est faite d'un filet à mailles fort serrées, puisqu'il y en a vingt au pan : il est monté sur quatre cercles qui le tiennent ouvert, & divisent la pantenne en quatre parties. Les trois premières, qui se nomment *méjeans*, ont chacune six pans & demi de longueur ; & la dernière E, qu'on nomme *queue*, a dix pans de longueur. Dans chacune des trois parties, le filet entre d'un pan & demi au-dedans de celle qui fuit ; & il y forme un goulet, que les Provençaux nomment *goulume*.

941. LA queue de la pantenne, précédée d'un goulet que quelques-uns appellent *boursal*, est terminée en pointe, & resserrée par une corde qu'on lâche pour faire sortir le poisson. A cette extrémité est une ganse de trois pieds de longueur, qui forme une boucle dans laquelle passe un piquet volant K, que l'on nomme *courier* ; & auprès est un piquet L, appelé *testadou*, auquel on attache le courier, afin de lui donner de la solidité.

942. POUR établir la paradrière, on choisit sur le rivage & le plus près qu'on peut de terre, un fond de vase ou d'argille, qui soit recouvert d'eau à l'épaisseur de quatre ou cinq pans, & qui aille en baissant uniformément à mesure qu'il s'éloigne du rivage. On enfonce dans la vase le premier piquet ou pail de la paroi, d'environ quatre pans, après y avoir attaché le filet, dont le pied doit entrer d'un pan dans la vase. On enfonce un *frere* tout près de ses arcabouts, & on les lie par le haut au pail qu'on a mis en place. Les autres pails s'établissent de même.

943. LE filet de la *garde* ou paroi AM, est gaudronné dans toute sa longueur, à la hauteur d'un pan qui entre dans la vase ; & le filet de la pantenne CE, l'est en entier. La tête du filet qui forme la tour (ou, comme disent les Provençaux, *le tour*) doit être à fleur d'eau. La queue de la pantenne se relève, de façon cependant qu'elle se trouve enfoncée de trois ou quatre pans dans l'eau. A l'égard du filet de la paroi, il s'élève un peu au-dessus de la surface de l'eau ; mais sa tête est tellement arrêtée sur les piquets, qu'elle peut être aisément abaissée à un ou deux pans au-dessous de la surface de l'eau, pour faire passer par-dessus les algues & les autres immondices que la mer porte à sa surface. Mais aussi-tôt qu'elles sont passées, on relève le filet.

944. LE filet du corps de la paradrière ne change jamais de position. On a seulement l'attention, pour que les filets ne se dérangent point, de les joindre les uns aux autres avec des cordages qui sont frappés à la tête, & qu'on voit ponctués sur le plan : & chacun d'eux est arcabouté par un frere.

945. IL n'arrive guère qu'on cale une paradrière seule ; il y en a ordinairement deux ou trois de suite. En ce cas, le premier pail de mesure de la seconde paradrière occupe la place d'un des freres des espaliers de droite ou de gauche. On a seulement l'attention que cette seconde paroi soit à environ trois pans de la pantenne, le long de laquelle on la dresse. Il en est de même de la troisième, & des autres paradrières.

946. LES paradieres se tendent différemment dans les petits étangs. On y donne environ trois brasses d'étendue à la paroi. On tient le corps ou le tour plus grand ; & à la place des calens , on ajoute des pantennes , qui sont différentes de celle qui est représentée sur le plan , n'ayant que les deux cercles qui forment le premier méjean.

947. LES paradieres de Cette ont trois pantennes , telles qu'on vient de les décrire en dernier lieu. Les mailles de la pantenne sont assez petites pour retenir les anguilles.

948. ON tend ces filets dans les mois d'octobre , novembre & décembre. Les tems obscurs sont favorables à cette pêche , ainsi que quand le vent porte à la côte.

949. ON pratique cette même pêche dans l'étang de Leucatte auprès de Narbonne ; mais le filet s'y nomme tantôt *pantanne* , tantôt *paradiere*. Sa tour est partagée en deux chambres , depuis l'entrée jusqu'à la quioulette. Trois ou quatre hommes s'affoient à la part , pour la faire avec un bateau de quatre ou cinq tonneaux.

Aiguilliere de Provence.

950. CE filet tire son nom de ce qu'il est principalement destiné à prendre des aiguilles. On en fait en Provence , de deux especes : l'une est flottante , & l'autre sédentaire & tendue sur des piquets. Il ne s'agira présentement que de celle-ci , qui a quelqu'affinité avec les parcs ; nous parlerons de l'autre ailleurs.

951. L'AIGUILLIERE sédentaire , suivant les mémoires que nous a fournis M. de la Croix , est un filet de fil de chanvre doublement retord , que les Provençaux nomment *à la bonne main* ; ainsi il est assez gros. Les mailles sont de treize à quatorze au pan. Chaque filet a environ soixante mailles de hauteur. La longueur des pieces est indéterminée : il y en a qui n'ont que quinze brasses , & d'autres soixante.

952. CE filet est monté haut & bas sur une lignette d'un quart de pouce de circonférence. La lignette du pied porte à chaque demi-brasse une bague de plomb , du poids d'une once ; & la lignette du haut est garnie de flottes de liege , fix par brasse , qui pesent toutes ensemble environ un quarteron.

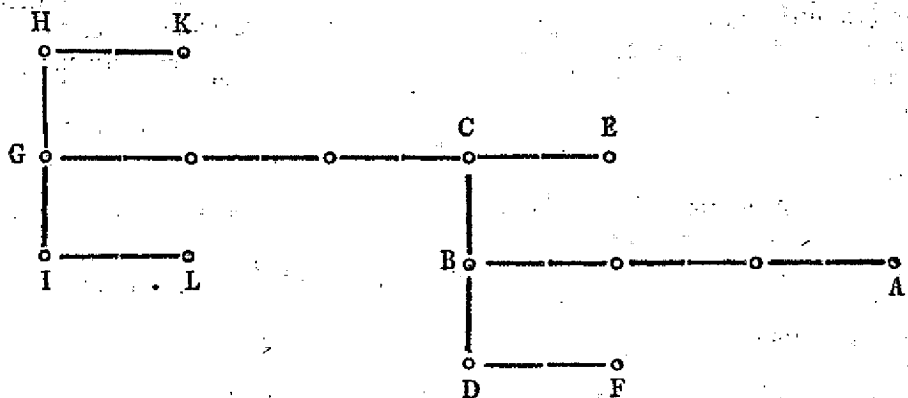
953. LA nappe n'est pas attachée par toutes les mailles aux lignettes ; de quatre mailles , il n'y en a qu'une d'arrêtée aux boucles ou *pinpignons* , qui servent à attacher le filet.

954. ON amarre un bout du filet à un piquet qu'on nomme *partegon* , & qui est placé à cinq ou six brasses de terre , plus ou moins , suivant la profondeur de l'eau , qui doit être égale à la chute du filet : & on forme ainsi une paroi A B , peu différente de celle de la paradiere , & qui cependant n'est ordinairement formée que par quatre piquets , qu'on met en ligne droite à dix brasses

brasses les uns des autres. Ensuite on fait faire au filet la forme d'un T, en plaçant à droite & à gauche du piquet B & à sept brasses de distance, les piquets ou partegons C D, sur lesquels le filet s'appuie & retourne d'équerre pour pouvoir, parallèlement à la paroi, être attaché aux piquets E F, qui sont à peu près vis-à-vis du troisième piquet.

955. Il est rare que les aiguilles se prennent à la paroi. On les trouve ordinairement au fond des bras C D E F.

956. ON ne tend pas pour l'ordinaire une aiguillière seule; il y en a presque toujours plusieurs à la file, suivant que l'emplacement le permet & que la saison du passage des aiguilles est abondante. Les autres aiguillières qu'on établit ensuite, ressemblent à celle que nous venons de décrire: & elles sont disposées comme on le voit dans la figure, où la seconde est indiquée par les lettres C G H I K L.



ARTICLE SEPTIEME.

Servant de conclusion.

957. QUOIQUE nous ayons essayé de ne rien omettre de ce qui est important pour la pêche aux parcs, nous avons cru devoir terminer ce qui les regarde, par des idées générales qui auraient pu nous échapper, ou qu'il est à propos de présenter à part, afin qu'étant isolées, elles en soient plus frappantes.

De la situation la plus avantageuse pour tendre des parcs, soit ouverts, soit fermés.

958. L'OBJET qu'on se propose en tendant des parcs, est d'arrêter le poisson, qui s'étant porté à la côte, regagne la grande eau en suivant le retour de

la marée ; ou de retenir celui qui se rassemble en grand nombre , & qui se plaifant aux endroits où l'eau a peu d'épaiffeur , nage parallèlement à la côte. Ces différentes circonftances doivent engager à tendre les filets, ou parallèlement à la côte, ou dans une fituation qui lui foit perpendiculaire, un bout étant à la côte , & le refte s'étendant vers la mer.

959. TOUTES fortes de filets font propres à arrêter les poiffons qui s'écartent de la côte pour regagner la mer : & la fituation la plus favorable , eft l'embouchure des rivieres , le débouché des auës & des gorges ; en un mot , les endroits où l'eau coule avec rapidité. Il eft bon néanmoins de ne pas s'établir entièrement dans le lit de ces courans , lorsqu'ils entraînent beaucoup d'herbes , de vafe , ou de fable. Ces immondices combleraient bientôt les pêcheries qu'on y aurait établies , & formant une digue qui arrêterait le cours de l'eau , il n'y aurait point de pieux ni de filets qui puffent y réfifter. On a vu que , pour remédier à cet inconvéniement , les uns calent leurs filets au-defous de la furface de l'eau , afin que les corps légers paffent par-deffus ; & les autres tiennent le pied de leur filet écarté du fond , pour donner un libre paffage au fable & au galet ; ou bien , n'arrêtant pas le pied du filet , il a la liberté de s'élever quand le courant eft rapide. En général , dans les grands courans , on doit tenir les mailles fort larges , afin que l'eau faffe moins d'impreffion fur le filet.

960. POUR éviter les inconvéniens qui réfultent de la force du courant & des recrémens , il y a des pêcheurs qui ne placent point leurs pêcheries dans le fil de l'eau ; mais à côté des embouches des rivieres , dans les endroits où l'eau fe répandant fur un grand efpace , le courant eft moins rapide , & cependant le poiffon tombe dans les filets , parce qu'il fe plaît dans les endroits où la force du courant diminue.

961. LES pêcheries & parcs qui font près de terre , & au voifinage de l'ouverture des grandes valées , ou des rivieres , fourniffent , pendant l'été , de petits poiffons & des vers pour les pêcheurs cordiers. Au contraire , les pêcheries qui font placées plus devers l'eau font les meilleures pendant l'hiver ; furtout dans les faifons du hareng , du maquereau , du merlan , & des autres poiffons de paffage.

962. QAND il s'agit de grands parcs , on ne peut y prendre les poiffons qui rangent la côte , à moins de les tendre à la fuite les uns des autres ; l'un portant à terre , & les autres s'étendant toujours vers la mer ; ou bien en plaçant le premier fur la laiffe de baffe mer des marées communes , & étendant leur chaffe jufqu'à la terre ; car de quelque côté que vienne le poiffon , fi-tôt qu'il eft arrêté par la chaffe , ou il s'y emmaille fi le filet eft un manet , ou il le côtoie : & entre dans le parc.

963. UN parc feul , qui a une grande chaffe laquelle s'étend jufqu'à la

laissé de haute mer, fournit toujours plus que chacun des parcs qu'on place l'un derrière l'autre. Entre ceux qui sont situés sur une même ligne, celui qui est vers l'eau produit le plus ; parce que le poisson qui est barré & effarouché par les parcs, ne se porte pas si volontiers à la côte, & il s'étonne dans les premiers parcs, les plus près de la mer.

Accidens que les pêcheurs parquiers ont à redouter.

964. Nous avons dit que les ouragans & les forts coups de vent rompent souvent les perches, & déchirent les filets. C'est pourquoi, bien que les grandes vives eaux & les motures rendent la pêche plus abondante, les bons pêcheurs ne tendent point, sur-tout les parcs qui sont vers l'eau, quand on est menacé de gros tems. Ils redoutent sur-tout la saison de la pêche du maque-reau, parce qu'alors il survient des coups de vent impétueux, qui, s'ils ne rompent pas les filets, troublent les fonds, & remplissent les pêcheries d'immondices.

965. Nous avons dit plus d'une fois le tort que les poissons voraces faisaient aux pêcheurs. Mais les cormorons (89) & d'autres oiseaux pêcheurs se jettent assez souvent en grande abondance dans les parcs, où ils savent qu'ils trouveront du poisson en abondance. On essaie de les éloigner, en tendant des épouvantails au haut des perches de là chasse & du corps du parc ; & pour que les poissons voraces fassent moins de tort, on va pêcher le poisson dans les parcs avant que la mer soit entièrement retirée ; prenant des bottes & des sabots, qui valent mieux que des souliers pour aller dans l'eau.

Des différens ustensiles dont les pêcheurs, à la basse eau & aux parcs, doivent se pourvoir.

966. IL s'agit des détails où nous sommes entrés, que les pêcheurs à la basse eau & les parquiers doivent avoir des filets de bien des sortes différentes ; non seulement eu égard à leur longueur & à leur chute, mais encore par l'ouverture des mailles, comme du calibre des seines, ou des manets, ou des folles, ou des traux.

967. LES pêcheurs aisés tannent leurs filets pour en prolonger la durée. Ceux qui n'ont pas besoin de souplesse, sont encore préparés au gaudron & à l'huile : ce qui exige des établissemens coûteux, comme nous l'avons dit au premier chapitre de cette seconde section.

968. OUTRE les grands filets, les manches & les verveux, les pêcheurs par-

(89) PALECANUS Carbo ; LINN. S. N. 617.

quiers ne peuvent guere se passer de trubles, de havenets, de petites bottes, &c. pour pêcher dans l'intérieur des parcs qui ne dessechent pas.

969. A mesure qu'on pêche, on a assez l'usage de mettre le poisson dans des glines, ou paniers couverts, de différentes grandeurs, dont les plus grandes se nomment *carcasses*, en quelques endroits.

970. IL faut des pieux & piquets de différentes longueurs & grosseurs; des volars ou rames pliantes, pour faire les clayonnages; des perches longues de douze, quinze ou dix-huit pieds, assez grosses par en-bas, & menues par le haut, pour qu'on puisse les plier lorsqu'on veut y attacher les filets; enfin des crochets de bois, pour abaisser le bout de ces perches.

971. UNE cheville de fer à tête ronde, & pointue par l'autre extrémité, sert à préparer les trous où l'on doit placer les piquets, quand le terrain est dur. On emploie une masse de fer & une autre de bois, pour enfoncer les piquets, ou la cheville de fer; & un maillet plat, pour entasser les rames lorsqu'on fait les clayonnages. Il y a de petits coins, de sept à huit pouces de longueur, que l'on frappe au pied des perches, afin de les assujettir plus solidement. On a besoin d'une scie, pour couper les pieux à une longueur convenable; & d'une serpe, pour les appointir.

972. IL faut encore des chevilles & des crochets de bois, pour assujettir le bas du filet, ou sur le terrain, ou au clayonnage.

973. ON ne peut se passer de pelles, de louchets, de pioches, pour dresser le terrain; & de brouettes, pour le transport des matériaux. Enfin la plupart sont obligés d'avoir de petits bateaux pour transporter les piquets, les perches & les filets. Ceux qui tendent sur les vases, se servent des acons.

C H A P I T R E S I X I E M E.

Des pêches qu'on fait au bord de la mer, ou à une distance plus ou moins grande du rivage, avec des filets flottés & lestés.

974. LES pêches dont nous allons traiter, se font avec les mêmes filets qui sont d'usage pour celles des chapitres IV & V; c'est-à-dire, 1°. avec des seines proprement dites, dont la grandeur des mailles n'est point déterminée; 2°. avec des manets qui ont leurs mailles proportionnées à la grosseur des poissons que l'on a intention de prendre; 3°. avec des filets à très-grandes mailles, qu'on nomme folles & demi-folles; enfin assez souvent avec des traux. Mais ces différens filets, au lieu d'être tendus sur des pieux, des piquets, ou des perches, comme ceux des chapitres précédens, sont tenus sous l'eau dans

une situation à peu près verticale , par des flottés de liege ou de bois léger , dont on garnit leur tête , tandis que le pied est chargé de lest de pierres ou de plomb. Quelquefois encore sur les terrains de sable , on supprime le lest & l'on enfouit le pied du filet à quelques pouces de profondeur : ou bien , dans les terrains durs , on arrête le pied du filet avec des crochets qu'on fait entrer à force ; mais cela ne peut avoir lieu que quand on tend sur les terres qui découvrent. Lorsqu'il reste de l'eau , il faut nécessairement charger de lest le pied du filet , pour le faire caler sur le fond ; ou faire enforte qu'il se tienne dans une position à peu près verticale.

975. PLUSIEURS de ces filets pierrés & flottés restent sédentaires. On en laisse d'autres dériver au gré des courans , & assez souvent on les traîne. Nous nous proposons d'expliquer ces différentes manœuvres , en détaillant dans autant d'articles particuliers , ce qui regarde chaque espèce de filet. Nous en profiterons pour expliquer , plus particulièrement que nous ne l'avons fait , les propriétés de chacune. Mais puisque nous avons à parler des filets pierrés & flottés , il est bon de faire à ce sujet quelques réflexions qui rendront ce que nous dirons dans la suite plus aisé à comprendre.

976. LES flottés sont faites , ou avec des morceaux de liege , ou avec des plateaux de quelque bois léger. On voit dans le chapitre premier (*pl. III* , *fig. 5*) , que les lieges qu'on attache à la corde qui borde la tête du filet , sont ou quarrés , ou ronds comme un rouet de poulie , ou figurés en olive. A l'égard des flottés de bois , qui ne sont pas si bien représentés sur la *planche III* , elles sont presque toujours quarrées , & percées d'un trou dans lequel passe la corde qui borde la tête du filet , ou bien un bout de ligne qui sert à les attacher à cette corde.

977. LE liege est plus cher que le bois , mais beaucoup meilleur ; non-seulement parce qu'il est spécifiquement plus léger , mais encore à raison de ce qu'il s'imbibe d'eau bien plus difficilement.

978. A l'égard du lest , il est ou de cailloux ou de plomb (90). Les cailloux ne coûtent que la peine de les ramasser : le plomb occasionne une dépense assez considérable ; mais on manie bien plus aisément les filets qui en sont garnis , que ceux qui sont lestés avec des cailloux. Nous avons expliqué dans cette section , chapitre second , les différentes manières de garnir de plomb le pied des filets : on les voit représentées sur la *planche III*.

979. POUR les filets sédentaires , ou qu'on tend par fond , on en amarre quelquefois les bouts à des ancres , ou à de grosses pierres qu'on nomme *cablières*. Quant aux différentes manières d'attacher les cailloux , on peut consulter ce que nous en avons dit dans la première section , à l'occasion des pêches aux cordes garnies d'hains.

(90) Ou de fer , comme je l'ai remarqué ci-dessus , note 39.

980. MAIS nous ne devons pas nous dispenser de faire remarquer que les pêcheurs doivent varier la proportion du lest & des flottés, suivant l'espece de pêche qu'ils se proposent de faire. Il est sensible qu'il faut plus de flottés & moins de lest pour les grands filets, que pour ceux qui ont peu de chûte; & pour les filets qui sont faits de gros fil, que pour ceux de fil délié: parce qu'é tant plus pesans, il faut plus de liege pour les soutenir.

981. CE n'est pas tout: si les pêcheurs se proposent de prendre des poissons plats, veulent que le pied de leur filet repose immédiatement sur le fond, ils doivent mettre les bagues de plomb assez près à près pour que le pied du filet s'ajuste mieux aux inégalités du terrain. Ils doivent aussi donner à la plombée une pesanteur capable de faire que le filet s'applique exactement sur le fond; & ne mettre des flottés sur la tête du filet, que ce qu'il en faut pour qu'il se tienne verticalement dans l'eau sans quitter le fond.

982. SI au contraire on veut établir le filet près de la surface de l'eau, on doit garnir de beaucoup de liege la tête du filet, & mettre peu de plomb au bas. Dans tous ces cas, il faut augmenter les flottés ou le lest proportionnellement à la force du courant.

983. LORSQUE l'intention des pêcheurs est de tenir leurs filets à une distance déterminée entre le fond & la superficie de l'eau, ils doivent plomber & flotter leurs filets comme s'ils devaient se porter sur le fond, & attacher de distance en distance sur la tête, des lignes qui portent de grosses flottés; car en tenant ces lignes plus ou moins longues, on est maître de placer le filet à la profondeur qu'on juge convenable. Il y a différentes manieres d'ajuster ces lignes: nous en parlerons dans la suite.

984. IL arrive des circonstances où il convient de faire porter le filet légèrement sur le fond, afin qu'il s'en détache pour laisser passer les immondes pesantes qui sont entraînées par l'eau, ou lorsqu'on veut que le filet suive le courant. Alors on ne plombe pas le pied du filet; on se contente de le border d'une grosse corde, qui le charge assez pour remplir l'intention qu'on se propose. On met peu de flottés à la tête, afin de ne le pas entraîner à la superficie: quelquefois même, au lieu de la corde dont nous venons de parler, on se contente d'attacher au pied du filet un bourrelet de vieux filets; ou encore, pour tenir le pied du filet à une certaine distance du fond, on met beaucoup de liege à la ralingue de la tête, & fort peu de plomb sur celle du pied; mais on met sur cette corde, de distance en distance, des lignes qui portent un caillou ou du plomb, lesquels empêchent le filet de gagner la superficie de l'eau. En tenant ces lignes plus ou moins longues, on oblige le pied du filet à demeurer plus ou moins écarté du fond.

985. QUAND on tend ces filets dormans dans un courant, il est sensible que, pour peu que le courant fût rapide, la légèreté des flottés ne pourrait

pas y résister, & que le filet retenu par le pied se coucherait sur le terrain. Pour remédier à cet inconvénient, on attache à la tête du filet, de distance en distance, des lignes qui ont de longueur, une fois & demie, ou deux fois, la chute du filet : & l'on amarre à l'extrémité de ces lignes une pierre qu'on enfouit dans le sable à une distance assez considérable du filet pour qu'elles soient tendues quand il se trouve dans une situation verticale. Ainsi, lorsque le courant fait effort contre le filet, les lignes dont nous venons de parler, qu'on nomme *bandingues* ou *rabans*, forment comme autant d'étais qui empêchent que le filet ne se renverse sur le terrain. Il fait seulement une poche ou follée, qui est avantageuse pour retenir le poisson.

986. COMME les filets qui font l'objet de ce chapitre, se tendent assez souvent en pleine eau, & qu'il y a des cas où il est important de les établir à différentes profondeurs, il est à propos de détailler dans ces préliminaires, les expédiens qu'on emploie pour y parvenir, au moyen du lest & des flottés dont le pied & la tête des filets sont garnis.

987. ON a vu, par ce que nous avons dit, que quand le filet doit rester sédentaire, il faut que le poids du lest surpasse beaucoup la légèreté du liege; mais quand on veut que le filet se tienne entre deux eaux, il faut ou supprimer entièrement le lest, ou n'en mettre que ce qui sera nécessaire pour tenir le filet dans une position verticale, ayant soin que la légèreté des lieges surpasse toujours la pesanteur du lest, afin que le filet ne porte pas sur le fond.

988. L'INTENTION des pêcheurs est, dans certaines circonstances, que le filet soit tout près du fond sans y être arrêté, afin que le courant puisse l'emporter. D'autres fois, au contraire, ils veulent que leur filet se tienne tout près de la surface de l'eau. Dans certains cas, il leur convient encore d'établir leur filet à différentes profondeurs dans l'eau, parce que les poissons, suivant la température de l'air, se tiennent plus ou moins près de la surface. Les pêcheurs parviennent à satisfaire à toutes ces intentions par des moyens bien simples, que nous avons indiqués, mais que nous croyons devoir expliquer plus en détail; d'autant qu'ils ont leur application à toutes les différentes espèces de pêches qu'on fait avec des filets flottans.

989. IL est évident que, si l'on desire que le filet soit établi bien près de la surface de l'eau, il faut garnir de grosses flottés la tête du filet, & ne mettre au pied que ce qu'il faut de lest pour que le filet se tienne verticalement dans l'eau. En ce cas, les lieges paraîtront sur l'eau, & le filet ne sera dans l'eau que de toute sa hauteur.

990. SI au contraire on veut que le pied du filet porte sur le fond, mais assez légèrement pour permettre au courant de l'entraîner, on se conforme à ce que nous avons dit, en mettant au pied du filet, au lieu de lest de pierres ou de plomb, une grosse corde ou un bourrelet de vieux filets, & sur la tête,

seulement ce qu'il faut de liege pour établir verticalement le filet, sans l'entraîner à la surface. Alors le pied du filet ne faisant qu'effleurer le fond, il peut suivre le courant.

991. ON peut produire le même effet par un moyen plus sûr, en mettant sur la tête du filet, des lignes qui portent des lieges; & ayant mis un peu de lest au pied du filet, on tient ces lignes plus ou moins longues, suivant la profondeur de l'eau.

992. QUAND il s'agit d'établir le filet dans l'eau à une profondeur déterminée, les pêcheurs mettent au-dessus de la ralingue CD (*pl. XI, fig. 2*), qui borde la tête du filet, & qui porte de petites flottés, une seconde ralingue AB, laquelle s'étend de toute la longueur du filet & même au-delà, pour qu'elle se prolonge jusqu'à la barque G des pêcheurs. Cette fausse ralingue AB, est jointe à la fausse ralingue du filet par des lignes EE, qui le font quelquefois à la ralingue d'en-bas HI, & encore à celle CD qui borde la tête du filet. C'est sur la fausse ralingue AB, qu'on amarre de distance en distance, des énarés, ou lignes, auxquelles sont attachés de gros lieges ou des barrils FFF (*fig. 1*): & on tient ces lignes plus ou moins longues, suivant qu'on veut établir le filet plus ou moins avant dans l'eau.

993. COMME ces filets dérivent au gré des courans; quand les pêcheurs ne restent pas sur leurs filets, ils mettent à leurs extrémités, des bouées avec de petits pavillons, afin de les retrouver plus aisément.

994. LES détails où nous entrerons dans la suite, feront encore mieux sentir le grand parti que les pêcheurs tirent des moyens simples, mais industriels, que nous venons d'indiquer.

A R T I C L E P R E M I E R .

Des manets pierrés & flottés.

995. APRÈS ce que nous avons dit plus haut, particulièrement à l'occasion des étentes sur piquets, & des parcs, on peut se rappeler qu'il y a des filets à simple nappe, qui doivent avoir leurs mailles tellement proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, qu'ils puissent y introduire la tête, & être arrêtés par leur corps, qui est ordinairement plus gros qu'elle: de sorte qu'ils restent arrêtés par les ouies. On donne à ces filets différens noms, suivant les especes de poissons auxquels ils sont destinés, & encore suivant l'endroit où on les tend.

996. A l'égard de l'espece de poisson, l'on nomme *haranguier* ou *haranguyere*, le filet qui doit prendre des harengs; *sardinau* ou *sardinal* (19), celui

(91) En allemand, *Sayn*, Voyez Anderson, *histoire d'Islande*, p. 78.

qui est propre à prendre des sardines : l'aiguilliere est pour les aiguilles ; la *marjaique*, pour les maquereaux ; les *muliers*, pour prendre des mulets. On appelle *rets à colins*, ceux qui sont propres à prendre de petites morues qu'on nomme *colins* sur plusieurs de nos côtes, &c. Quant aux noms que prennent ces filets, suivant les endroits où on les tend ; si c'est dans des anses, on les appelle *ansieres* : lorsqu'on les tend sur les écores des bancs, ou dans les gorges qu'ils forment, on les nomme *rets à bancs*, ou *rets traversis*. Se propose-t-on d'envelopper un banc de poissons, les filets sont dits *rets d'enceinte*. Ces dénominations souffrent encore des changemens, suivant la langue qui est en usage sur les différentes côtes. Il est vrai que la différence principale qu'on peut remarquer entre les filets qui portent tant de noms, se réduit au calibre des mailles, qui doivent être proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, & à la grandeur des filets, qui varie selon l'étendue de la nappe d'eau où l'on tend. A l'égard de la chute plus ou moins grande, elle dépend de la profondeur de l'eau où on s'établit. Pour ne point confondre le filet dont il s'agit avec la seine, comme on le fait sur plusieurs côtes, nous avertissons que nous avons adopté pour dénomination générale le terme de *manet*, qui est reçu sur plusieurs côtes, pour désigner tous les filets dont les mailles doivent être calibrées, ou avoir une grandeur précise, relativement à chaque espece de poisson qu'on veut prendre : ce qui n'empêchera pas que nous indiquions, autant qu'il nous sera possible, les differens noms qu'on leur donne sur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée.

997. COMME les manets servent principalement à prendre les poissons de passage, on s'en sert dans les saisons où ces différentes especes de poissons se portent à la côte : ainsi, quoique l'arrivée des poissons varie suivant que les années sont plus ou moins chaudes, & qu'elle ne soit pas la même sur toutes les côtes, nous croyons qu'on peut dire en général que les colins, les mulets & les bars se pêchent depuis le commencement de novembre jusqu'à la mi-janvier parce que ces poissons terrissent pendant le froid ; les harengs, depuis le mois d'octobre jusqu'en février (92) ; les furmulets, depuis la mi-mai, jusqu'à la fin de septembre ; les maquereaux, depuis le mois de juin jusqu'à la fin de septembre ; les sardines, à peu près dans la même saison ; les brèmes, pendant les chaleurs. On doit prendre ceci comme des à peu près, & nous nous proposons d'entrer dans de plus grands détails & plus précis, lorsque nous traiterons des pêches particulières à chaque genre de poisson. Maintenant nous allons exposer les différentes pêches qu'on fait avec les manets.

(92) Ceci doit s'entendre des côtes de Flandres, où la pêche des harengs se fait dans cette saison.

Des manets qu'on tend entre les roches, & qu'on nomme pour cette raison rets à roc, ou rets entre roches.

998. CES piéces de filets font ordinairement de quarante à cinquante braffes. Leur chûte, ainfi que la longueur de la teflure, varie fuivant la fîtuation du lieu où on les tend, & la profondeur de l'eau. A l'égard de la largeur des mailles, nous avons déjà dit qu'elle doit être proportionnée à la groffeur des poiffons qu'on veut pêcher. Les gros poiffons fe prennent dans les grandes mailles, au travers defquelles paffent les petits: & fi les mailles font ferrées, il n'y a que les petits poiffons qui s'y engagent.

999. POUR la pêche dont il s'agit ici, les pêcheurs choiffent une petite anfe terminée par des roches, auxquelles ils amarrent la corde qui borde la tête de leur filet, après l'avoir ajusté fur le terrain, comme on l'a représenté *pl. XI, fig. 3*, où l'on voit un homme *a*, qui porte des filets pour étendre la teflure jufqu'à un rocher éloigné. Communément les pêcheurs font décrire à ces filets une courbe, dont la convexité eft du côté de la mer.

1000. QUAND l'endroit où les pêcheurs s'établiffent affeche de baffe mer, ils tendent leur filet à pied, & vont prendre le poiffon après que la mer eft retirée.

1001. ON voit fur la même *planche, fig. 4*, une autre maniere de tendre les manets traversans entre les roches, qui s'eft quelquefois pratiquée auprès de l'ifle de Bas, en Bretagne.

1002. LE ret que nous y avons représenté eft fort court, la grandeur de la planche ne nous ayant pas permis de lui donner plus d'étendue. Il eft attaché par la corde flottée de la tête, à des manœuvres qui paffent dans des poulies qu'on a frappées au haut de quelque rocher escarpé. La tête du filet eft garnie de flottés, & il y a au pied fort peu de leff. Comme ces filets font deftinés à prendre des mulets & des bars, leurs mailles ont environ deux pouces d'ouverture en quarré. Si on fe propofoit de prendre des harengs lorsqu'ils fe portent en abondance à la côte, il faudroit que les mailles fuffent plus étroites.

1003. LES deux manœuvres *ee*, attachées à la corde flottée du filet, étant paffées dans les poulies *dd*, qu'on a amarrées au haut des rochers escarpés, on plie, de mer baffe, le filet fur le terrain, où il eft chargé d'un peu de fable. Au tiers du flot, les pêcheurs halent fur les cordes qui paffent dans les poulies, & ils élevent le filet, qui demeure en cet état jufqu'à ce que la mer foit retirée. Alors ils laiffent retomber le filet, & prennent les poiffons qui fe font emmaillés. On doit fuppofer dans la *figure 4*, un homme à chaque bout du filet.

Des manets à banc, ou tendus en anfiere.

1004. ON tend auffi quelquefois des manets dans des anfes ou entre les

bancs ; & alors on les nomme *rets à banc*, ou *ansteres*. Les pêcheurs en ensablent le pied ; & la tête est garnie de lieges & de bandingues. Mais il faut avouer que ce ne font pas là les cas où ce filet convienne le mieux , parce qu'il est avantageux que les manets aient beaucoup de chûte. Ainsi, dans les circonstances que nous venons de rapporter , on préférera toujours de tendre des folles , ou des manets sur piquets & en palis.

1005. QUOI qu'il en soit , quand la marée commence à recouvrir les filets , les pêcheurs vont à l'eau , & saisissent la tête de leur filet ; ils le soulèvent afin de le débarrasser s'il y avait quelque chose qui s'opposât à l'effort que font les lieges pour faire prendre au filet une situation verticale. Il est sensible qu'on ne peut y prendre de poisson qu'une fois à chaque marée. Outre les poissons ronds qui s'emmaillent , le pied du filet qui est ensablé , arrête les poissons plats. Ainsi cette pêche détruit beaucoup de frai & de menuïse , sur-tout quand les mailles des filets sont petites.

Des manets sédentaires qu'on tend en plein eau , & en ligne droite.

1006. LA plus considérable pêche qu'on fasse au cap de Gascogne , est celle du *peugue*. Elle se fait en pleine mer , depuis le commencement de novembre jusqu'au mois de mars , par dix à douze chaloupes , dans chacune desquelles il y a douze hommes d'équipage. Ils vont au large , chercher depuis dix jusqu'à quarante brasses d'eau. Etant arrivés à l'endroit qu'ils jugent convenable , suivant les vents qui regnent , ils mouillent une ancre , & jettent à la mer leurs filets , qui y demeurent le reste du jour , & la nuit suivante , pour être relevés le lendemain matin. Les pêcheurs se tiennent sur leurs filets ; mais après avoir relevé , ils retournent dans le bassin d'Arcançon joindre de vieux pêcheurs qui les attendent dans des pinasses ou des tilloles , pour recevoir leur poisson. Ensuite ils font sécher leurs filets ; & les ayant repris dans leurs chaloupes , ils retournent en mer.

1007. QUAND la pêche est abondante , on relève quelquefois presque aussitôt que l'on a fini de tendre. En général , les pêcheurs relevent leurs filets au commencement de la marée montante , en prenant d'abord le bout qui est au large.

1008. COMME ces filets sont du genre des manets , il faut en avoir de plusieurs sortes , suivant les différentes especes de poissons. Par exemple , dans les mois de novembre & décembre , saison où l'on pêche à cette côte principalement des marfouins , des tires (93) , & d'autres raies , ils se servent des filets qu'ils nomment *leugeons* , *petuts* , & *filets de trois fils*. Mais ceux dont

(93) En allemand , *Grosse weisse Rochen*.

ils font usage en janvier , février & mars , font les *estoueyres* & les *bigeareyres* , pour prendre des soles , rouges , turbots , & autres bons poissons qui donnent à la côte pendant cette saison.

1009. LES mailles du leugeon , font de dix-huit lignes en quarré. Le filet a vingt brasses de longueur , & trois pieds de chute. Ceux qu'on nomme *petus* , & *filets de trois fils* , ont leurs mailles de vingt-quatre à vingt-six lignes d'ouverture en quarré. Les pieces font longues de trente brasses , sur environ quatre pieds ou quatre pieds & demi de chute. Mais celui dit *de trois fils* , est effectivement fait avec trois fils fins , retors l'un sur l'autre.

1010. LE filet dit *bigeareyre* , a ses mailles de deux pouces d'ouverture en quarré. Les pieces de ce filet ont quarante brasses de longueur , sur six pieds de chute.

1011. ENFIN les mailles du filet appelé *estoueyre* , ont dix-huit lignes d'ouverture. La longueur de ce filet est de quarante brasses ; & sa chute , de quatre pieds & demi. Tous ces filets font d'un fil très-fin , retors dans la plupart. La ralingue du bas est chargée de dix à quatorze livres de plomb , distribuées en bagues qui pèsent une once : & la ralingue de la tête porte quatre douzaines de flottés , pesant ensemble environ quatre livres.

1012. POUR faire une tessure , on réunit jusqu'à quarante pieces de filets. On les cale en droite ligne , de sorte que le pied du filet repose sur le fond. A chaque extrémité est une pierre , du poids d'environ soixante livres : & dans la longueur , à des distances égales , on en met deux autres de même poids. Chaque pièce de filet est outre cela chargée d'une petite pierre , qui peut peser quatre livres.

1013. ON amarre à chaque grosse pierre , un orin qui porte une bouée de liege , de figure conique , ayant deux pieds de hauteur , sur un pied & demi de diamètre à la base , & que les pêcheurs nomment *bigeyre*. Les poissons qui donnent dans le filet , s'emmaillent & se prennent par la tête & les nageoires. Nous parlerons dans l'article des traux , d'une espèce de filet qui nous paraît être un peugue trauillé.

Des manets tendus en forme d'enceinte.

1014. QUOIQUE la pêche dont il s'agit en cet endroit , ressemble beaucoup à quelques autres qu'on fait avec les filets nommés *seines* , nous avons cru devoir en parler ici , attendu que le filet doit avoir ses mailles calibrées de grandeur proportionnée à l'espèce de poisson que l'on pêche.

1015. CE filet a ordinairement une brasse ou une brasse & demie de chute. Si l'on se propose de prendre des mulets ou des bars , les mailles ont dix-sept à dix-huit lignes en quarré. Il est flotté à la tête : on ne met au pied que fort

peu de lest. De plus, on fait enforte qu'il ne porte pas sur le fond; l'intention étant de ne prendre que les poissons ronds, qui s'emmailent. Vu que les mullets, les colins, les bars, & d'autres poissons qui vont de compagnie, se rassemblent volontiers dans les eaux dormantes & tranquilles; comme il s'en trouve assez fréquemment à l'entrée des rivières qui se rendent à la mer par de larges embouchures, c'est à ces endroits qu'on tend les filets dont il s'agit. Lors donc que les pêcheurs ont aperçu dans l'eau des tourbillons de poisson, ce qu'ils connaissent aisément à la couleur de l'eau: après avoir amarré le bout du filet à un rocher, à une ancre, ou à une cablière, étant avec leur filet dans le bateau, ils jettent le filet autour des places où les poissons nagent près de la superficie, & ils en enveloppent le plus qu'ils peuvent, en décrivant une ligne circulaire. Les poissons ainsi renfermés s'épouvantent, donnent dans le filet, & s'emmailent en grande quantité.

1016. ON nomme ce filet *mulier*, dans l'amirauté de Coutances; *cibaudière flottée*, dans celle de Saint-Valery: & on lui donne d'autres noms ailleurs.

Des mêmes filets tendus en pleine eau, & tenus sédentaires.

1017. IL y a des pêcheurs qui, au lieu de faire l'enceinte dont nous venons de parler, se contentent de tendre un manet par le travers de la route que tiennent les poissons; & ayant amarré un bout de leur filet à une ancre ou à une grosse cablière, ils conservent l'autre bout dans leur bateau, qu'ils tiennent fixe avec un grapin.

1018. LES poissons donnent dans le filet, en suivant leur route; une partie s'y emmaille; d'autres côtoient le filet, & ne se prennent point. C'est pourquoi le filet tendu en enceinte, dont nous venons de parler, est plus avantageux. Cependant, si l'on veut pratiquer cette façon de pêcher, qui peut quelquefois avoir des avantages qui lui sont propres, il faut savoir établir les filets à différentes profondeurs dans l'eau. Pour cela, on peut consulter les détails où nous sommes entrés au commencement de ce chapitre.

Des manets flottans & dérivans.

1019. QUAND les matelots sont rendus au lieu de la pêche, ils amènent leur voile, leur vergue, & souvent leur mât, comme on le voit *planche XI, fig. 2*, ne conservant qu'un mâteau à l'avant, qui porte une petite voile, quand on en a besoin.

1020. TOUT étant ainsi disposé, ils jettent leur filet à l'eau, & à mesure ils attachent sur la ralingue les manœuvres qui portent les grosses bouées ou les barrils dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, & qu'on

voit représentés sur la même *planche*. Les pêcheurs conservent dans leur bateau, un halin répondant au filet, qui se place verticalement dans l'eau, à une plus grande ou une moindre profondeur, suivant qu'on a établi les flottés plus ou moins près de la ralingue qui borde le haut du filet. Sur quoi on peut consulter ce que nous avons dit à la tête de ce chapitre.

1021. LE filet, ainsi que le bateau, flottent & dérivent au gré des courans. Quand le filet a resté à la mer six, huit heures, ou au plus douze heures, suivant la longueur des nuits, on le relève. Pour cela on tire à bord le halin, & ensuite le filet. A mesure qu'il se présente des bouées ou des barrils, on les détache.

1022. ON conçoit que par cette façon de pêcher, on ne prend que des poissons qui s'emmaillent. D'où il suit, comme nous en avons prévenu au commencement de ce chapitre, qu'il faut que les mailles ne soient ni trop grandes ni trop petites, mais d'une ouverture proportionnée à la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre.

De la pêche dite drouillette, drainette, drivonette; & plus exactement, peut-être, dérivette.

1023. ON prend à cette pêche des orphis (94), des harengs, des fardines, des sanfonets, & plusieurs autres poissons ronds; jamais de plats. Le filet est un manet formé d'un fil très-délié, & point retors. La pêche des orphis, qu'on fait avec ce filet, dure depuis le mois de mars jusqu'à la fin de mai. Les pêcheurs s'éloignent très-peu de la côte, & s'établissent sur trois à quatre brasses d'eau. On pêche de flot & de jusan, mais toujours la nuit. Quand les orphis se sont maillés par la tête, ces poissons se débattent & s'agitent tellement, qu'ils s'embarassent dans le filet, au point que les pêcheurs ont souvent bien de la peine à les en retirer.

1024. IMMÉDIATEMENT après cette pêche, on fait celle du maquereau, qui commence dans le mois de mai, & se continue jusqu'à la fin de juillet. Ce poisson, ainsi que le hareng, s'emmaille; mais il ne s'embarasse pas dans le filet, comme les orphis.

1025. ON choisit de même le tems convenable pour la pêche des autres poissons. Les bateaux pour cette pêche, ne sont armés que de quatre hommes; & le filet, qui n'a que quatre à cinq pieds de chute, est appareillé de façon qu'il se tienne à la surface de l'eau. Les pièces sont de quarante brasses de longueur; & la tessure a quelquefois plus de trois cents brasses. Les pêcheurs rentrent à toutes les marées.

(94) En allemand, *Hornfische*.

1026. IL ne faut pas confondre avec cette pêche, celle qu'on nomme *douillette* sur la côte de Haute-Normandie, près d'Isigny. Ses filets ont six pieds de chute. L'ouverture des mailles est d'un pouce d'ouverture en quarré. Huit hommes dans une grande plate, vont à la voile établir leur perche à six ou sept lieues au large, & ils prennent de toutes les especes de poissons qui sont de grosseur à s'emmailer. Nous allons rapporter l'usage qu'on fait des manets, pour prendre des fardines dans l'Océan.

Sur la pêche de la sardine avec les manets, telle qu'elle se pratique aux environs du Port-Louis & de l'Orient.

1027. CE mémoire ayant passé sous les yeux de M. Bourhis, commissaire de la marine au Port-Louis, nous le donnons avec confiance.

1028. LA pêche des fardines commence en ces quartiers au mois de mai; & elle se continue jusqu'à la fin de septembre. Alors la fardine quitte ces parages, & se porte vers Concarneau, où l'on en pêche beaucoup à la fin de l'automne.

1029. AU commencement de la saison des fardines, ce poisson est fort petit. Il augmente successivement de grosseur; & pour qu'il s'emmaille, on change de filets, dont les mailles sont de plus en plus grandes: il y en a de six moules différens.

1030. CELUI qui a les mailles les plus ferrées, & qui sert à l'arrivée des fardines, est nommé parmi les pêcheurs, *carabine*, ou plus exactement, *du premier moule*. Il a les mailles de six lignes en quarré. Le filet du *second moule* a ses mailles de sept lignes. Celles du *troisième moule* sont de huit lignes. Le filet du *quatrième moule* a les mailles de huit lignes & demie. Au *cinquième moule*, les mailles ont neuf lignes d'ouverture. Enfin celles du *sixième moule* sont de neuf lignes & demie ou dix lignes.

1031. UNE piece de ce filet à simple nappe, qui est plombé & flotté, porte quinze brasses de longueur sur cinq de chute. On le met à l'eau par l'arrière de la chaloupe, en sorte que le bout qu'on jette le dernier n'est éloigné de la chaloupe que d'une ou deux brasses; étant retenu à bord par un bout de funin qu'on amarre à un tolet.

1032. AU moyen de deux avirons, on tient la chaloupe de bout au vent, & elle suit la direction du courant ou de la marée. Le maître étant sur l'arrière, jette en mer le plus loin qu'il peut, la rogue ou rave, mais en petite quantité: nous avons dit deux mots de cet appât, dans la première section, §. 320. Si le maître aperçoit des fardines à tribord du filet, il jette la rogue à bas bord; & de même, si la fardine se montre à bas bord, il jette la rogue à tribord. Le poisson courant alors vers l'appât, il se maille par la tête.

1033. QUAND les lieges s'enfoncent dans l'eau, on juge qu'il y a beaucoup de sardines maillées; & l'on tire le filet à bord. Après avoir démaillé les poissons, on remet aussi-tôt le filet à l'eau. Il arrive quelquefois qu'un banc de sardines donnant dans le filet, il fait caler les lieges, sans pour cela qu'il y en ait beaucoup de prises: c'est ordinairement quand la grandeur des mailles n'est pas proportionnée à la grosseur des sardines.

1034. DANS l'abondance de ces poissons, les pêcheurs joignent quelquefois les unes au bout des autres, six pieces de filet, & plus. Souvent ils prennent alors jusqu'à 40 milliers de sardines d'un seul coup.

1035. IL y a deux sortes de rogue; celle de stockfish, & celle de maquereau, comme nous l'avons dit dans notre première section. La rogue de maquereau est la plus estimée, mais attendu qu'elle est beaucoup plus chère, les pêcheurs se servent plus communément de celle de stockfish: d'autant que, quand il y a abondance de sardines, une seule chaloupe en consume près d'une barrique dans un jour.

1036. QUELQUEFOIS sur la fin de la pêche, il se trouve de fort petites sardines mêlées avec les grosses: elles traversent les mailles sans se prendre, & mangent la rogue; auquel cas les grosses n'apercevant point d'appât, elles ne donnent point dans le filet: ainsi la pêche est infructueuse.

1037. VOILA des idées générales sur les pêches qui se font avec les manets dans les ports de l'Océan. Nous les particulariserons dans les articles où nous traiterons des poissons qu'on prend avec ces sortes de filets. Mais on fait dans la Méditerranée beaucoup de différentes pêches avec des filets du genre des manets; c'est-à-dire, dont les mailles sont calibrées, & dans lesquelles les poissons s'emmailent. Nous allons essayer de les décrire: & nous le ferons surtout avec confiance pour les pêches qui se pratiquent au Martigue, parce que nos mémoires ont été consultés avec M. de la Croix, commissaire aux classes de ce port, & qu'il a bien voulu nous faire appercevoir les points où cette pêche, telle qu'on l'y pratique, diffère de celle de Marseille, sur laquelle nous avions plus de connaissance.

1038. AVANT d'entrer en matière, nous ferons remarquer, 1°. que tant en Provence que dans les ports du Ponant, presque toutes les pêches qu'on fait ainsi avec une seule nappe, peuvent être faites avec des traux ou entreaux, dans lesquels les poissons s'emmailent encore plus sûrement que dans les manets. 2°. Que toutes ces sortes de pêches de la Méditerranée, qu'on nomme sardinaux, battudes, bouguieres, aiguillieres, alignolles, risfolles, socletieres, ne diffèrent presque les unes des autres, que par l'étendue des filets & la grandeur de leurs mailles.

Des sardinaux ou sardinaux.

1039. LE filet qu'on nomme à Marseille *sardinal*, est fait de fil de chanvre ou de lin retors & très-fin ; ses mailles sont communément de dix-huit oudres au pan. Ce filet est composé de dix pièces qu'on nomme *spens* ou *espens*, & qui ont chacune seize brasses & demie de longueur sur six brasses de large. Cinq spens, mis bout à bout, font la longueur du filet, qui est de quatre-vingt-deux brasses. Quand il y a une grande profondeur d'eau, on assemble deux rangs de spens l'un au-dessus de l'autre, ce qui fait douze brasses de chute. Toute cette tessure est bordée d'une espèce de lisière de filet avec de la ficelle, & qui a six mailles de largeur : ces mailles ont environ deux pouces d'ouverture en carré. La lisière d'en-haut & celle d'en-bas se nomment *sardons* ; & celles des côtés, qui sont faites de même, s'appellent *auffières*. C'est sur le sardon de la tête que s'attache la corde ou le *bruime* qui porte les lièges ou *nattes*. Ces nattes ont quatre pouces & demi en carré, & sont placées à vingt-sept pouces les unes des autres.

1040. Au bruime qui borde le pied du filet, & qui est attaché au sardon d'en-bas, on met des bagues de plomb, du poids d'environ deux onces, & qui sont à neuf pouces les unes des autres. Ces filets, qui forment dans la mer comme une muraille, ne devant point faire bourse, la nappe du sardinal est attachée maille par maille aux sardons & aux auffières.

1041. ON pêche avec le sardinal, ou par fond, ou entre deux eaux. La pêche *par fond* n'est guère d'usage ; & le lest de plomb, tel que nous l'avons dit, étant suffisant pour faire caler le filet jusqu'au fond de la mer, on peut s'en servir pour cette pêche sans y rien changer. Mais quand on veut le soutenir *entre deux eaux*, on attache de distance en distance, comme de cinq en cinq brasses, sur le bruime de la tête, plusieurs lignes qui portent à leur extrémité, des lièges, bouées ou signaux, lesquels, de concert avec les nattes qui sont à la tête du filet, le soutiennent à la profondeur qu'on veut, suivant qu'on tient les lignes plus ou moins longues.

1042. ON tend ce filet deux fois par jour : savoir, le soir avant le coucher du soleil, pour le relever au commencement de la nuit ; & le matin, avant que le jour paraisse. Dans ce dernier cas, on est obligé de relever dès que le soleil se montre, pour ne point porter d'obstacle aux autres pêcheurs, particulièrement à ceux qui se servent de l'aiffauguè.

1043. Au Martigue, où l'on nomme communément ce filet *sardinaux*, on en fait les mailles de bien des grandeurs différentes, depuis dix-huit oudres jusqu'à vingt-sept au pan. La hauteur ou chute, est toujours de 400 mailles, quelle que soit leur grandeur. Ainsi il y a des sardinaux qui ont plus de chute que les autres.

1044. ON nomme *bande* cinq spens ajoutés les uns au bout des autres ; & on joint depuis deux bandes jusqu'à douze , pour faire la longueur d'un fardinau. On donne donc une grande longueur à ces filets , au Martigue. Mais comme on s'en sert dans des endroits où il n'y a qu'une médiocre profondeur d'eau , on ne double point , comme à Marseille , leur hauteur. On conserve un bout du filet amarré au bateau. On le cale toujours en poupe du vent. Lorsque le vent change & devient absolument contraire , on est obligé de quitter le bout du filet qui tenoit au bateau , pour prendre l'autre : & alors les pêcheurs mettent un signal au bout du filet qu'ils abandonnent , & vont s'amarrer au bout opposé.

1045. TOUTES les trois heures , les pêcheurs du Martigue tirent leur filet dans le bateau pour prendre le poisson. Quand la pêche est abondante , ils en tirent seulement la moitié , qu'ils remettent tout de suite à l'eau ; & ils se portent à l'autre bout , pour retirer le reste.

1046. LE fardinau ne prend guere d'autre poisson que la fardine , le melet , la melette (95) , l'anchois (96) , & quelques autres poissons de même taille. Cependant , comme les anchois sont plus longs & plus menus que la fardine , il s'en emmaille peu dans les fardinaux neufs , lorsque les mailles ont cinq lignes d'ouverture. Les mailles diminuant par le service , on prend des anchois dans les vieux filets ; & cette raison engage les pêcheurs qui veulent prendre des anchois ou d'autres plus petits poissons , à tenir les mailles de leurs filets plus ferrées.

1047. IL est vrai que par cet expédient on peut aussi arrêter de la menuise de toute espece ; mais ce filet restant sédentaire , il ne peut pas faire un tort considérable à la multiplication du poisson , quand même on le tendrait par fonds : ce qu'on évite pour ne point déchirer les mailles , qui sont d'un fil très-délié.

Des battudes & hautées.

1048. LES filets dont on se sert pour faire la pêche qu'on nomme *aux battudes & aux hautées* , ont à Marseille quatre-vingt brasses de long. Les battudes ne doivent avoir que trois brasses de tombée ou de chute , & les hautées en ont six ; c'est en quoi consiste la différence de ces deux filets : ainsi les hautées sont de grandes battudes. L'un & l'autre filets ont leurs mailles d'un pouce d'ouverture en quarré. Il y en a à Saint-Tropez , dont les mailles ont quatorze lignes ; à la Ciotat , on en voit de dix & de douze lignes. Ainsi la grandeur des

(95) Le melet & la melette sont des especes de fardines.

(96) *CLUPEA Encrasicolus* ; LINN. S. N.

p. 523. En allemand , *Meergrundel* ; en anglais , *Anchovy*.

mailles est différente dans presque tous les ports, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre, comme maquereaux, bogues (97), blagues, &c.

1049. LE pied du filet est chargé de bagues de plomb; & la corde qui borde la tête, est soutenue par des pieces de liege, de six à sept pouces en quarré.

1050. CES cordes qui bordent le filet, se nomment *bruimes*. Le liege ne contrebalance point la pesanteur du plomb; enforte que le pied du filet touche toujours le fond de la mer.

1051. ON cale les battudes, ainsi que les hautées, dans des fonds remplis d'algue ou de vase; & l'on a soin, en jetant le filet, qu'il forme des zig-zags, ou qu'il serpente: ce qui fait qu'une partie du poisson s'emmaille, & que d'autres s'embarrassent dans les plis du filet. Ainsi les battudes font en quelque sorte l'office des folles en même tems que des manets: on peut aussi les regarder comme des filets d'enceinte, à cause des contours qu'on essaie de leur faire prendre.

1052. A chaque bout de ces filets, est une corde ou orin, avec une bouée qui sert de signal pour les retrouver. On les cale à l'entrée de la nuit, & on va les lever le matin.

1052. LA grande battude, qu'on nomme *areignol* au Martigue, est un filet fait de fil de chanvre retors & assez fin. Les mailles sont de neuf au pan, ou d'un pouce. Sa hauteur est de deux cents mailles. La longueur des pieces est de deux cents brasses; & les pêcheurs en joignent les unes aux autres, plus ou moins, à volonté, comme depuis deux jusqu'à dix.

1053. CE filet est bordé de l'espece de lisiere qu'on nomme *fardon*, & dont nous avons parlé ci-dessus. La largeur de ce fardon est de quatre mailles, des sept au pan.

1054. QUAND on tend ce filet à *poste*, ou sédentaire, on le dispose ainsi que le fardinau, en zig-zag; & alors, de quinze en quinze brasses, aux angles que le filet doit former, on ajoute à la corde plombée qui forme le pied, & qui doit être chargée d'une livre de plomb par brasse, une baude ou cabliere pesant trois à quatre livres. La tête du filet est garnie de flottés de liege, comme le fardinau, & il y a une bouée ou signal à chaque bout.

1055. QUAND un bout de la battude est attaché au bateau des pêcheurs, & qu'on la tend flottante, le pied du filet n'est lesté que de deux onces de plomb par brasse. Au reste, la pêche s'exécute précisément comme celle du fardinau.

1056. ON prend avec la grande battude, ou l'*areignol*, de beaucoup d'especes de poissons; entr'autres des maquereaux qu'on nomme *orioux*, & une autre espece qu'on appelle *suvercau*; quelques merlans, des rougets, & des

(97) SPARUS *Boopf*; LINN. S. N. 469. En allemand, *Boopf*.

rafcaffes (98), des bogues, des faupes, &c. dont plusieurs s'embarrassent dans le filet, & beaucoup s'emmailent quand l'ouverture des mailles est proportionnée à la grosseur du poisson.

1057. LE filet qu'on nomme au Martigue *petite battude*, differe de celui dont nous venons de parler, 1°. par sa hauteur, qui n'est que de cent mailles; 2°. par l'armure, étant grée comme l'aiguillière, dont nous parlerons ci-après. On le tend comme les grandes battudes, ou à poste & sédentaire, ou flottant.

1058. LES battudes de Languedoc, qu'on y nomme aussi *amairades*, ou *armaillades*, tiennent beaucoup des demi-folles. Il y en a de bien des grandeurs, différentes. Les pieces sont de quinze brasses, & quelquefois leur chute n'est que de trente-six pouces. Les bagues de plomb, ainsi que les flottes, sont distribuées de trois en trois pans. On tend ces filets à la mer, & dans les étangs salés. On les cale dans des endroits où il y a cinq à six brasses d'eau, & ils y restent sédentaires. En certains cantons, les pêcheurs font le tour de leurs filets, en frappant sur le bord du bateau avec un gros bâton, pour effaroucher le poisson, & le faire donner dans le filet.

1059. QUAND ce filet est bien chargé de plomb, on y prend de petites folles, des rougets, des muges, &c. C'est pourquoi nous avons dit qu'il approche beaucoup des folles.

1060. ON fait dans l'étang de Cette, une pêche à peu près semblable, mais dont les filets ont quelquefois jusqu'à cent soixante brasses de longueur. Comme on les change souvent de place, on met de petites cloches sur les bouées; ce qui aide à les retrouver. Quand le filet est calé, on se retire à une petite distance; & les pêcheurs nagent tout autour du filet, frappant sur le bateau avec les avirons, & faisant grand bruit. Alors ils nomment cette pêche *battude frappante*; & quand ils se retirent sans faire de bruit, ils l'appellent *battude dormante*.

Des filets dits bougyeres ou bugyeres, dans la Méditerranée.

1061. CE filet est une simple nappe à petites mailles. On s'en sert à Marseille, à la Ciotat, Cassis, Antibes, & autres ports. C'est, à peu près, le même filet que la battude. Il a assez communément quatre-vingt brasses de longueur à Marseille, & trois ou six de chute. Mais la maille est tantôt de douze oudres, & demi au pan, ce qui revient à environ huit lignes en quarré; d'autres fois, quinze oudres au pan, ce qui fait à peu près sept lignes. On cale ces filets,

(98) SCORPAENA *Porcus*; LINN. S. N. 452, ou l'espece qu'on nomme *rasfasso bianco*, sur la côte de Gènes, & à Mar-

seille est l'URANOSCOPUS *Scaber*; Breu. nigg, *histoire des poissons*, p. 29.

aux mêmes endroits & de la même manière que les battudes. Leurs mailles étant moins grandes, ils servent à prendre de plus petits poissons, tels que les bogues, les oblades, &c.

1062. A Saint-Tropez, la pêche des *bouguyeres* commence en février, & finit au plus tôt en avril.

1063. A Cassis, cette pêche commence en décembre, & finit en janvier. Elle se fait la nuit.

1064. A la Ciotat, le filet qu'ils nomment *buguyere*, a dix brasses de châte; & ses mailles ont un peu moins d'un pouce & demi d'ouverture.

1065. A Antibes, le filet auquel ils donnent le même nom, a cent soixante brasses de longueur sur quatre à cinq de châte; & ses mailles ont un peu moins d'un pouce d'ouverture.

1066. ON voit que ces filets, qui portent d'autres noms que celui des battudes, n'en diffèrent pas essentiellement. On a pu remarquer ci-dessus, que les battudes servent à prendre les mêmes poissons auxquels les bouguyeres sont spécialement destinées.

Des aiguillieres ou éguillieres. (99)

1067. CE filet est encore peu différent des battudes & des bouguyeres. A Marseille, sa maille est de quinze oudres au pan; c'est-à-dire, qu'elles ont un peu moins d'un demi-pouce en carré. Il y a des tessures de cent brasses sur six de hauteur. Les bagues de plomb, qui sont d'une demi-once, sont distribuées de quatre en quatre pans; & les flottes, à trois quarts de pan les unes des autres.

1068. OUTRE qu'on cale ces filets comme les battudes, on s'en sert encore pour envelopper les aiguilles, lorsqu'on en aperçoit en nombre rassemblées dans un endroit. Alors le filet n'étant pas calé jusque sur le fond, parce qu'il a moins de plombée, on attache çà & là des énarcs, au bout desquels sont des flottes de liège: & tenant les énarcs plus ou moins longs, on cale le filet à la profondeur qu'on juge à propos.

1069. ON amarre un bout du filet à une roche, ou à une cabriere qu'on nomme *baude*, qui pèse au moins soixante livres, & en même tems un orin ou *coulème*, avec sa bouée ou signal; & le bateau décrivant une ligne circulaire, on essaie d'envelopper le plus d'aiguilles qu'il est possible. Puis le pêcheur approche le bout du filet qu'il tient dans son bateau, de celui qu'il a rendu fixe. Les aiguilles qui se trouvent ainsi enveloppées, s'effarouchent & s'emmailent en grand nombre.

1070. L'AIGUILIERE du Martigue est faite avec un bon fil retors: ses

(99) En allemand, *Aalgarn*; en espagnol, *farciceta*.

mailles font de treize ou quatorze au pan ; & la chute du filet est d'environ soixante mailles. Les tessures font quelquefois de quinze brasses ; d'autres en ont soixante.

1071. L'ARMURE ou le grément de Paiguilliere consiste en deux liguettes d'un quart de pouce de circonférence, qui bordent ce filet haut & bas. Celle du bas porte deux onces de plomb par brasse, séparées en deux bagues ; & celle du haut, environ un quarteron de liege, divisé en six parties. Comme on veut que la nappe forme une bourse ou panse, on ne l'attache pas à la liguette de la tête, maille par maille ; on fait enforte que quand le filet est tendu, il y ait un espace de trois mailles & demie entre chaque anneau ou *pimpignon*. On ne prend avec ce filet, qui est flottant, que des aiguilles, & rarement quelques muges.

1072. L'AIGUILLIERE de Provence se nomme *sarciera* à Alicante. Ce filet, qui occupe un quart de lieue de longueur, se tend à une demi-lieue de la côte sur six brasses d'eau. On y prend, outre les aiguilles, des bogues & d'autres petits poissons. Cette pêche commence en novembre, & finit en février. Elle se fait ordinairement avec quatre hommes dans un petit bateau.

L'alignolle.

1073. CE filet dont on fait usage à Fréjus, à Saint-Tropez, & ailleurs, est une simple nappe, qui n'a que vingt-cinq brasses de longueur, sur trois de chute. Il est fait d'un fil très-fin. On s'en sert depuis le mois de novembre jusqu'en avril, pour prendre de petits poissons.

1074. LE filet qu'on nomme à Alicante *reclara*, en diffère peu. Nous croyons qu'il est fait avec du fil plus fort. Il a environ quarante brasses de longueur. Deux hommes vont dans un petit bateau, à un quart de lieue en mer, par six ou sept brasses d'eau. Ils amarrent un bout de leur filet à une corde, à l'extrémité de laquelle est une baudou ou cabliere. Ils attachent ensuite une bouée à l'autre extrémité, & tiennent ce filet flottant près de la surface. On prend à cette pêche, qui ne se fait que durant les nuits obscures, depuis le commencement de novembre jusqu'en mai, des bonites, des thons, des espadons (100), &c.

La rissolle ou reissolle.

1075. LA rissolle de Marseille ne diffère des filets précédens, que parce que ses mailles font fort étroites. Ce filet étant destiné à prendre des melettes, des anchois, de petites sardines, &c. ses mailles font de vingt-cinq oudres ou

(100) *XIPHIAS Gladius*; LINN. S. N. M. de Bomarre le range mal-à-propos dans page 432 ; en allemand, *Schwerdtfische*. L'espèce des baleines.

noeuds au pan ; ainsi elles ont environ quatre lignes d'ouverture en quarré.

1076. ON place ordinairement ce filet à la pointe d'un rocher, enforte qu'on puisse envelopper la compagnie de poissons qu'on a apperçue ; ensuite on jette des pierres , & l'on agite l'eau , afin que les poissons , effrayés par le bruit , viennent s'emmailer.

1077. CETTE pêche se fait avec de petits bateaux qui ont vingt-un pans de long , dans lesquels se mettent quatre hommes.

1078. LE filet qu'on appelle *riffolle* au Martigue , ressemble à la *socletiere* , dont nous allons parler. Mais elle est fort basse , & peu étendue. On en fait usage au bord des étangs , & sur les plages où il y a peu d'eau.

La socletiere.

1079. LES pêcheurs du Martigue nomment *socletiere* , un filet à nappe simple , dont le fil , qui est retors , est très-fin , & de lin ou de chanvre. Sa maille est de vingt-quatre à vingt-huit au pan. Ce filet n'a point de hauteur ni de longueur déterminées ; elles dépendent de l'étendue & de la profondeur de la nappe d'eau. Il y a des socletieres dont la chute est de cent mailles ; & d'autres , de deux cents. Celles de cent mailles sont armées comme l'aiguilliere ; & celles de deux cents le sont à tous égards comme les sardinaux. Les premières se calent ou sédentaires ou flottantes , de même que l'aiguilliere : & pour caler les autres , soit à poste ou sédentaires , soit amarrées à un bateau , on observe tout ce qui se pratique à l'égard du sardineau ; avec la seule différence qu'on ne les cale point au large , mais près de terre & dans des calanques ou anses. On ne prend avec ce filet que des soclets , de petites sardines dites *sardinolles* , & quelques autres poissons de même taille.

A R T I C L E S E C O N D.

Des folles (101) , & autres filets qui y ont rapport ; tels que les demi-folles , les rieux , &c.

1080. LES gros poissons plats ne pouvant s'emmailer , on a été obligé d'imaginer , pour les prendre , d'autres filets que les manets. Les filets particulièrement d'usage à leur pêche , se nomment *folles*.

1081. NOUS avons dit , en parlant des étentes sur piquets & des parcs , que les filets appelés *folles* ont des mailles fort grandes , & qu'il est de l'essence de ces filets de n'être pas tendus fermement ; ils doivent faire des sacs ou poches , dans lesquels le poisson s'embarasse. C'est pour cette raison qu'on donne , comme nous l'avons dit , beaucoup de chute aux folles qu'on tend sur des

(101) En allemand , *weitmaschigte Saickgarn*.

piquets assez courts : cet usage des folles est avantageux pour prendre de gros poissons plats. Néanmoins, ce n'est pas là proprement la façon de tendre cette espèce de filet : celle qui lui convient le mieux, est d'être pierré & flotté.

Idees générales des folles pierrées & flottées.

1082. LE filet qu'on nomme proprement *folle*, est une nappe simple ; & lorsqu'on veut tendre sans piquets un filet de ce genre, la ralingue de la tête est garnie de flottés, & celle du pied est chargée de pierres ou de plomb.

1083. CE filet est fait d'un bon fil de chanvre assez délié. Il a à peu près une brassée & demie de chute, & chaque pièce a communément cinq ou six brassées de longueur ; mais on en joint quelquefois un grand nombre les unes au bout des autres, comme nous le dirons dans la suite. Les mailles ont cinq, huit, douze, dix-huit pouces d'ouverture en quarré ; & quelquefois plus de dix-huit, lorsqu'on se propose de prendre des tires, des anges (102), ou d'autres gros poissons.

1084. LA tête du filet est bordée par une ralingue A (*pl. XI, fig. 1.*), qui est un funin ou quarantenier, de douze à quinze fils, & qui passe à travers des rondelles de liege B, qu'on met environ à douze pieds les unes des autres.

1085. LE pied du filet est bordé par deux pareils funins C C, entre lesquels sont amarrés avec des lignes fines, les cailloux D, qui forment le lest : on les met à environ trois pieds les uns des autres. Mais pour que les deux cordes C C, ne se roulent pas l'une sur l'autre quand on les met à l'eau, il faut avoir l'attention de mettre leurs tors en sens contraires ; de sorte que si l'une est commise de droite à gauche, l'autre le soit de gauche à droite.

1086. QUAND on a joint les unes au bout des autres un nombre suffisant de pièces de folles pour former une tessure, on attache aux deux extrémités de la ralingue d'en-bas une grosse pierre percée, ou cablière L, garnie d'une anse ou estrope de corde K, qui sert aussi à attacher une corde ou orin V, que plusieurs pêcheurs nomment *drome*, à l'autre bout de laquelle est amarrée une bouée formée de douves de barriques, comme M, ou de morceaux de liege, comme N, au choix des pêcheurs. On voit en O les signaux que portent ces bouées. Ce sont de petits pavillons qui servent à faire appercevoir de plus loin les bouées qui flottent à la surface de l'eau. En P est une petite cablière : on en met quelquefois de distance en distance sur la ralingue d'en-bas, quand les tessures sont fort longues. Q, est un grapin avec son cablot S. Ce grapin sert à rechercher au fond de l'eau une partie de la tessure, quand par accident elle est restée à la mer. On voit en R un autre petit grapin qui est quelque-

(102) *Squatina*, espèce de raie ; en allemand, *Meerengel*.

fois encapelé sur celui que nous avons coté 2. T, est un gaffot pour harponner & tirer à bord de très-gros poissons.

1087. APRÈS ce que nous avons dit de la grandeur des mailles des folles, on conçoit bien que ces filets ne sont destinés qu'à prendre de gros poissons plats, qui ne s'emmailent point par les ouies, comme sont les maquereaux, les harengs, &c. Mais attendu que l'instinct des poissons n'est pas de reculer, ils font effort pour traverser le filet, & franchir l'obstacle qu'ils rencontrent : par ces efforts, ils s'embarassent de plus en plus dans le filet, qui à la fin les enveloppe de façon à ne pouvoir se débarrasser. Pour cela, il faut que le filet soit souple, & tendu mollement : la grandeur des mailles & la finesse du fil le rendent souple ; & afin qu'il ne soit pas trop tendu, on ne met au bas que ce qu'il faut de cailloux pour que les lieges ne le fassent point flotter. Il est cependant nécessaire que les fils soient forts, quand on se propose de prendre de gros poissons, sur-tout des chiens de mer.

1088. LE nom de *folle* peut avoir été donné à ce filet, en partie parce que n'étant pas fort chargé de lest, le moindre mouvement de la mer l'agite de sorte qu'il est presque dans un mouvement continu. Cependant les ancres ou les cablières qu'on met aux extrémités, & quelquefois d'espace en espace dans sa longueur, empêchent que le filet ne s'écarte beaucoup du lieu où on l'a tendu. Et pour cette raison, on doit le regarder comme sédentaire.

1089. LES folles sont donc toujours tendues par fond, & on ne les traîne point ; mais on les tend ou en pleine eau, ou au bord de la mer. Nous avons déjà donné la manière de les tendre sur piquets : ainsi il ne nous reste qu'à expliquer comment on les tend pierrés & flottés au bord de la mer, & en pleine eau. C'est ce qu'on verra dans les paragraphes suivans.

Des filets que l'on tend au bord de la mer.

1090. COMME ces filets restent sédentaires, on peut les tendre entre les rochers. On les tend aussi sur les sables au pied des bancs, ou dans les fonds qui se trouvent entre les bancs, lors même qu'il y reste de l'eau après que la mer est retirée.

1091. ON tend ce filet un peu en demi-cercle. Quand on l'établit sur un terrain dur, ou quand il reste un peu d'eau à l'endroit où on le tend, on ajoute aux cailloux qui bordent le pied du filet quelques cablières. Mais si le terrain est de sable, on y enfouit le pied du filet ; & le reste demeure libre, étant soutenu par les flottés & retenu contre le courant par des bandingues. Comme le filet, qui a presque deux brasses de hauteur, fait toujours une poche ou follée, les poissons s'y engagent.

1092. LES grandes marées sont fort avantageuses à cette pêche, ainsi qu'à

toutes les tentes à la basse eau. Cependant il arrive que les tourmentes & les grands courans bouleversent & emmèlent le filet, comme on le voit en G; ou ils le couchent sur le terrain; & alors on prend peu de poisson.

1093. CES folles n'ont pas, à beaucoup près, autant d'étendue que celles dont nous allons parler dans le paragraphe 1097 & suiv. Mais elles ont l'avantage qu'un seul homme peut sans bateau tendre & relever son filet. Comme les poissons rangent volontiers la côte durant les chaleurs, c'est la saison où cette pêche est la plus fructueuse.

1094. DANS les endroits où il reste de l'eau, il y a des pêcheurs qui tendent deux fois de suite leur filet, avant de le faire sécher. Quand ils l'ont tiré à bord, ils le démèlent, le réparent, & sur-le-champ recommencent une seconde pêche.

1095. IL arrive communément aux pêcheurs folliers, tant grands que petits, de laisser leurs filets à l'eau, tandis qu'ils vont à terre vendre le poisson qu'ils ont pris. Mais il ne faut jamais mettre plus de deux fois les filets à l'eau sans les faire sécher & sans les radouber, ou, comme ils disent, *ramender*. Ceux qui agissent autrement, ont bientôt perdu leur tessure. Les pêcheurs attentifs à la conservation de leurs filets, ont de plus le soin de les tanner de tems en tems. Au contraire, il y a des pêcheurs paresseux & négligens, qui les laissent long-tems à la mer sans les relever: alors ils trouvent une partie de leurs meilleurs poissons endommagés par les poissons voraces; ou bien ceux qui restent entiers sont morts & meurtris, à force de s'être tourmentés dans le filet. C'est une perte réelle, non-seulement pour les pêcheurs, mais encore pour le public: & elle est d'autant plus fâcheuse, que les poissons pris aux folles, quand on les relève fréquemment, sont meilleurs que ceux qui ont été pris dans les guideaux, ou qu'on a pêchés à la traîne; parce que l'opération de traîner ne peut guere manquer de fatiguer le poisson.

1096. C'EST pour ces raisons qu'il est ordonné aux pêcheurs folliers de rester sur leurs filets, & de les relever presque à toutes les marées. Ceci regarde principalement les pêcheurs qui tendent leurs folles à la mer (103).

De la pêche avec les folles, à la mer & sur les grands fonds.

1097. Nous avons dit que les mailles des folles doivent avoir au moins cinq pouces d'ouverture en carré, & que les pêcheurs les font souvent beaucoup plus grandes, parce que se proposant de ne prendre avec ce filet que de gros poissons, il leur est avantageux que les mailles soient fort ouvertes.

(103) Dans les fleuves & dans les étangs on n'a aucun dommage à craindre. Quand même on ferait une pêche de trente & quarante quintaux, les gros poissons ne seront

point fatigués; & l'on a soin de les mettre promptement dans l'eau fraîche. Les petits poissons se vendent immédiatement après être sortis du filet.

Le filet coûte moins ; il est plus léger ; & étant plus souple , il enveloppe plus aisément les poissons.

1098. CHAQUE piece de filet a dix , douze , quinze ou dix-huit brasses de longueur ; & cinq , six , ou huit pieds de chûte. Comme en joignant beaucoup de ces pieces les unes au bout des autres , on forme de très-grandes tessures , ces pêches se font toujours par un nombre de matelots qui se réunissent & se mettent à la part : ils font quelquefois seize dans un bâtiment. Chacun d'eux fournit depuis dix jusqu'à vingt pieces de folles ; & le maître , ordinairement le double ; de sorte que si chacun des seize matelots a fourni dix-huit pieces de filet , & le maître trente-six , la tessure entiere est de trois cents vingt - quatre pieces , & elle a bien plus que trois mille brasses de longueur. Quelquefois les flottes sont entrelacées entre deux fortes lignes , à peu près comme les cailloux D , de la *figure 1 , pl. XII* ; & ces lignes forment la ralingue de la tête du filet , que quelques pêcheurs nomment *bouchet*. Les flottes sont petites , mais il y en a une au milieu de chaque maille. Les pierres qui garnissent la ralingue du pied du filet sont à deux pieds & demi ou trois pieds les unes des autres.

1099. LE propriétaire de la barque n'a point de filet : cependant il retire trois lots pour elle , & il est tenu de l'entretenir bien gréee.

1100. QUAND le maître pêcheur a fourni une fois plus de filets que chaque matelot , il a deux parts ; chaque matelot qui fournit des filets , en a une ; & ceux qui n'ont point de filets , ont une demi-part , pour la récompense de leur travail.

1101. C'EST ordinairement le propriétaire du bateau qui fait la vente des poissons : il a pour cela le fol pour livre du produit.

1102. LORSQU'ON fait une chaudiere commune , elle passe en frais de pêche , comme avarie : mais chacun se fournit de boisson & de petits rafraichissemens.

1103. NOUS avons dit que la folle étant un filet sédentaire , on en tendait de petites entre les roches. Mais pour les grandes folles , on évite les fonds où il y a beaucoup de grosses roches ; de crainte que les filets ne s'y accrochent , & ne soient perdus ou considérablement endommagés. Quand les filets restent engagés entre les roches , on essaie de les débarrasser avec des grapins R , Q (*pl. XII , fig. 1*) : mais il n'est par rare que les grapins restent avec le filet.

1104. LES meilleurs fonds pour cette pêche sont ceux de roccaille , de galet , & où il croit des plantes marines ; car comme il est difficile de pêcher à la traîne dans ces fonds , on y trouve ordinairement beaucoup de poisson & de la meilleure qualité. Ajoutons qu'il s'y rencontre moins qu'ailleurs de poissons voraces , qui endommagent beaucoup le fruit de la pêche.

1105. COMME les poissons se retirent dans la grande eau lorsqu'il fait froid , les pêcheurs vont les y chercher. Les gros tems sont fort incommodés pour tendre & relever les filets : ainsi le calme & les mortes eaux sont les circonstances

les plus favorables pour la pêche aux grandes folles en mer. Quand les pêcheurs sont surpris de mauvais tems, ils laissent leur tessure à la mer, jusqu'à ce que le calme soit revenu. Les filets en souffrent, ainsi que le poisson qui est pris : mais ce sont des inconvéniens inévitables.

1106. LES poissons qu'on pêche ordinairement aux folles, sont les raies, les anges, les turbots, quelques marfouins, de grands chiens, de gros crabes, & des homars. Les grosses raies blanches, qu'on nomme *tires*, se pêchent ainsi durant toute l'année. Il en est de même des turbots. Mais la vraie saison pour prendre les bonnes especes de raies, est le printems & l'automne. Les pêcheurs redoublent d'activité pendant le carême; non seulement parce que le débit du poisson est alors plus certain, mais encore parce que la fraîcheur de l'air permet de le transporter fort loin.

1107. VOILA ce qui doit déterminer les pêcheurs sur les saisons & les lieux les plus favorables pour leur pêche. Lorsqu'ils veulent partir, ils mettent dans le bateau leurs filets & tous les ustensiles qui sont représentés sur la *planche XII, figure 1.*

1108. LES pêcheurs feraient bien de mettre de distance en distance, dans toute la longueur de leur tessure, de petites bouées, pour en retrouver les morceaux lorsqu'elle a rompu : au lieu de les aller chercher avec des grapins, qui l'endommagent nécessairement.

1109. ETANT pourvus de tous ces ustensiles, ils vont se rendre au lieu de la pêche, où, comme ils disent, ils *s'établissent sur leurs signaux*; c'est-à-dire, qu'ils prennent des amers sur la côte, pour reconnaître leur position, & retrouver leurs filets, quand ils ont été obligés de les abandonner.

1110. SI le vent est fort, ils amènent le grand mât, & ne conservent qu'une petite voile à l'avant; ne prenant de voilure que ce qu'il en faut pour filer la tessure. Quand il fait très-peu de vent, on fait porter la grande voile pour se haler de l'avant.

1111. LE tems le plus favorable pour tendre, est quand la marée commence à porter au vent : on jette la tessure à la mer, sous le vent, afin qu'elle puisse croiser la marée, & qu'elle reste sur le fond pendant le tems qu'on juge nécessaire pour laisser le poisson donner dans le filet : c'est assez souvent trois nuits. Mais quand les pêcheurs craignent de perdre leurs filets, & lorsqu'ils ont tendu loin de la côte, ils les relevent au bout de trente-six heures.

1112. LES filets sont ordinairement lovés ou roués dans la cale à l'arrière du grand mât : & quand on relève, on les love à la place où ils étaient.

1113. POUR faire ces manœuvres, qui sont longues & pénibles à cause de la grande étendue de la tessure, qui a quelquefois plus d'une grande lieue, tout l'équipage s'arrange le long d'un bord, à peu près comme quand on veut mouiller ou relever un cable.

1114. ON relève la tessure quand la marée commence à porter au vent, pour avoir fini avant que la marée rapporte. Mais si l'on est surpris par le retour de la marée, on attache aux pieces de folles qui restent à la mer, un bout de cordage amarré sur la tête de l'ancre; & les pêcheurs attendent, pour achever de relever, que la marée & le vent deviennent favorables.

1115. QUAND la mer est calme & les eaux mortes, on peut relever de flot & de jusan. Mais lorsque les tems ne sont pas favorables, les pêcheurs sont quelquefois plusieurs marées sans relever entièrement leur tessure.

1116. LORSQUE le tems est bon, l'on tend & relève de jour & de nuit.

1117. IL est toujours mieux que les pêcheurs aux folles restent sur leurs filets. En ce cas, afin de n'être point surpris par le gros tems, outre la grosse cabliere qui pese plusieurs quintaux, & qui est amarrée au bout forain avec la bouée, ils en mettent une autre vers le milieu de la tessure, qui pese environ cent livres, & encore une à environ seize pieces du bout de la tessure: ils attachent celle-ci au cable de leur ancre.

1118. POUR relever le filet, les pêcheurs levent l'ancre, & l'amenent à bord. Aussi-tôt qu'elle y est, ils halent sur le cordage qui répond de l'ancre à la folle. Quand ils ont amené la premiere piece de filet, tout l'équipage s'assied sur le franc-bord à bas-bord (*pl. XII, fig. 1, B*); ayant la grande voile pliée sous eux, pour être plus à leur aise & moins gênés dans leur travail. La tessure arrive dans le bateau par l'écubier de stribord, sur un rouleau qui y est solidement assujetti.

1119. UN des plus forts matelots F, se place à l'avant, & est occupé à gaffer les gros poissons qui se présentent, à mesure qu'on hale la folle. Si par malheur la tessure vient à rompre, on recherche avec un grapin, comme nous l'avons dit, ce qui est resté à la mer: & pour qu'il se couche sur le fond, on attache une cabliere de vingt à vingt-cinq livres, à quelques brasses du bout du cordage, où est attaché le grapin. Quelquefois encore on frappe à une patte du grapin Q (*pl. XII, fig. 1*), un menu cordage de deux brasses de longueur, qui porte un petit grapin R, qu'ils nomment *chien*. Quand les ralingues du filet ont échappé au grapin Q, elles sont presque toujours rencontrées par le petit grapin R. Comme c'est une grande opération que de mettre la tessure à la mer, & encore plus de la relever, les pêcheurs observent entre eux un ordre qu'il est bon de rapporter.

1120. QUAND les pêcheurs mettent dehors (*pl. XII, fig. 2, A*) leur tessure, quatre d'entr'eux descendent dans la cale pour parer les filets. Deux hommes qui se tiennent sur le pont, les reçoivent & les donnent à deux autres qui sont appuyés sur le bord. Immédiatement derriere eux sont deux forts matelots, qui souvent sont à califourchon sur le bord du bateau, & qui jettent à la mer les pieces de filet à mesure qu'on les leur présente. Entre ces hommes, les uns

se donnent de main en main le pied du filet chargé de cailloux ; les autres , la tête garnie de flottés ou corserons de liege , pour que la tessure se distribue à la mer dans la position verticale qu'elle doit avoir , & que le filet ne se torde pas. Une partie de l'équipage se repose pour prendre la place de ceux qui travaillent , & les relever lorsqu'ils seront fatigués.

1121. L'OPÉRATION de relever le filet est tout autrement pénible. Tout l'équipage y est employé (*pl. XII, fig. 2, B*). Ils sont assis le long du bord , le dos à la mer. Un fort matelot , qu'on nomme *forciblement* , se porte à l'avant , pour harponner avec une gaffe les gros poissons , qui , au sortir de l'eau , font de grands efforts pour s'échapper. Quand on a relevé un quart de la tessure , ce qu'on nomme un *pilot* , un autre matelot prend la place de celui-là.

1122. ON conçoit bien que le filet qui sort de l'eau , mouille prodigieusement les matelots. C'est pourquoi ils mettent toujours , pour cette opération , des bottes de cuir , & un grand tablier aussi de cuir , qui pend depuis le col jusqu'à mi-jambes.

1123. ON voit dans la *planche XII, figure 2, A* , les pêcheurs qui mettent leurs filets à l'eau ; *D* , des bateaux démâtés qui sont sur leurs filets ; *B* , des matelots qui relevent leur tessure ; *C* , un bateau qui , ayant fait sa pêche , se remâte ; *E* , un bateau appareillé qui retourne au port.

1124. LES pêcheurs sont traversés dans ce travail par beaucoup d'accidens. Nous avons déjà dit qu'ils perdaient quelquefois une partie de leur tessure : car quand il faut aller la chercher avec des grapins , on endommage une quantité considérable de mailles.

1125. LES gros tems qui surviennent quand on releve , causent de grandes pertes ; & encore plus , lorsqu'en attendant que le tems soit favorable pour relever , les pêcheurs sont obligés de laisser long-tems leur filet au fond de l'eau : il s'y pourrit , & une partie du poisson qui a donné dans le filet est perdue , ou prodigieusement endommagée.

1126. ILS ont plus à craindre les gros tems en hiver qu'en été ; mais le séjour des filets dans l'eau est plus dommageable pendant les chaleurs. En ce cas , il ne faut quelquefois qu'une nuit pour que le poisson soit corrompu : & si le filet reste sur un fond marneux , les limaces , les sangsues , les coquillages & les crustacés devorent le poisson qui est dans le filet ; d'autant que les gros poissons l'affaissent & le couchent sur le terrain , ce qui les met plus à portée d'être dévorés. Les poissons qui ont été ainsi sucés , sont blancs , & si disposés à être entièrement corrompus , qu'il faut les consommer sur le lieu.

1127. NOUS ne savons pas quelle confiance on doit avoir en la prétention des pêcheurs , qui assurent qu'il y a un poisson , qu'ils comparent pour la forme au marsouin , qui fend le corps des raies pour en tirer le foie. Divers pêcheurs assurent en avoir vu , presqu'à la surface de l'eau , attaquer les raies

qui étaient prises dans les folles. Mais ils n'ont jamais pris ce poisson, qu'ils disent être trop gros pour être arrêté par le filet.

1128. ILS ajoutent que ces poissons attaquent les raies blanches, les anges, les tires, & autres qui ont la peau lisse; mais rarement les raies bouclées: apparemment que les os pointus qui recouvrent ces raies, écartent ces poissons voraces. Comme ils ne mangent que le foie, on tire quelquefois les poissons encore en vie: alors les marchands de maréc recourent la plaie; mais en peu de tems, ces raies sont hors de vente, & même corrompues.

1129. IL est probable que le poisson dont nous venons de parler, qui n'a jamais été vu hors de l'eau par les pêcheurs, n'est ni l'empereur, ni le renard de mer, dont nous parlerons dans des articles particuliers.

1130. QU'ON pense ce qu'on voudra de ce poisson imprenable: il est toujours très-intéressant pour les pêcheurs de ne point laisser leurs filets à l'eau quarante-huit heures. Quand les mauvais tems les y obligent, ils ne méritent aucun blâme. Il n'en est pas de même quand ils diffèrent de relever leurs filets, pour attendre les jours où la vente du poisson peut être plus avantageuse. Assez souvent l'espérance d'un gain plus considérable est trompeuse; & ils ne retirent que des poissons meurtris, mutilés par les poissons voraces, & presque pourris, sur-tout en été.

1131. COMME on tend sur certains parages une grande quantité de folles, on prétend que les poissons pourris éloignent les autres, au point que les pêcheurs cordiers ne prennent rien, quand les folles ont long-tems séjourné dans un endroit. Au reste, il faut convenir que les filets sédentaires & à très-grandes mailles, ne font jamais autant de tort à la multiplication du poisson, que ceux que l'on traîne; & le poisson des folles serait de la meilleure qualité, si, conformément à l'ordonnance, les pêcheurs restaient sur leurs filets pour les relever fréquemment. Mais comme ce travail est pénible, ils trouvent des prétextes pour ne relever qu'à leur volonté. Peut-être serait-il plus avantageux aux pêcheurs folliers de mettre à la mer plusieurs petites tessures, qu'une fort grande: ils auraient plus de facilité à relever leurs filets, & courraient moins de risque de les perdre.

1132. LA pêche aux folles se fait ordinairement entre la pêche du hareng & celle du maquereau; & on fait bien de l'interrompre pendant ces pêches, non seulement parce qu'on doit préférer de prendre les poissons de passage plutôt que les domiciliés, mais encore parce qu'on recherche plus volontiers ces poissons délicats que les raies: alors, si les pêcheurs ne trouvent pas à les vendre, ils sont obligés de les sécher & de les saler; ce qui fait un très-mauvais manger, qu'on est obligé de donner à bon marché dans les villages éloignés de la mer.

1133. NOUS pourrions parler ici de la vente du poisson qui provient des

folles ; mais comme cette vente a beaucoup de rapport avec celle qui provient d'autres grandes pêches , nous remettons à en parler dans la suite.

De la pêche qui se fait avec les demi-folles , qu'on nomme aussi grandes pentieres , ou brettelieres , &c.

1134. LES demi-folles usitées pour pêcher à la mer , sont semblables aux folles , tant pour la maniere de les tendre & de les établir sur le fond , que pour celle de les relever.

1135. CES rets ne diffèrent que par l'étendue de la tessure , qui est moindre pour les demi-folles , & par la grandeur & le calibre des mailles ; celles des folles devant être au moins de cinq pouces , au lieu que les mailles des demi-folles n'ont que deux pouces & demi , ou trois pouces en carré.

1136. CES filets se nomment *rieux* en Picardie , parce qu'ils prennent des raies.

1137. SUR plusieurs côtes de Normandie , on les nomme *brettelieres* , parce qu'ils servent à prendre des rouffettes ou petits chiens de mer , qu'on y nomme *brettes* ou *bretelles*. Aussi appelle-t-on ces filets *canieres* en Basse-Normandie. On leur a encore donné le nom de *grande pentiere* , parce qu'ils sont foutenus à peu près verticalement par les flottes & le lest , & qu'ils ont une grande longueur.

1138. AU reste , ces filets sont sédentaires ; ils sont garnis de bouées & de cablieres , ainsi que les folles : mais comme ils sont beaucoup moins grands que les folles , on peut les tendre en tout tems , même dans les vives eaux. La meilleure saison est depuis le commencement de février jusqu'au mois de mai.

1139. ON prend des poissons plats & des ronds avec ces filets ; sur la côte de Haute-Normandie , beaucoup de chiens ; & en Basse-Normandie , des colins , qui y sont assez communs.

Sorte de demi-folles nommées jets sur les côtes de Picardie.

1140. LES jets de l'amirauté de Saint-Valery en Somme , sont des pieces de filet , longues de vingt à vingt-cinq brasses , & ont trois brasses de chute. La tête en est garnie de flottes de liege : & quand le passage n'est pas fort large , on arrête les bouts des filets à des pieux.

1141. LE bas est plombé ; il ne devrait y avoir qu'un quarteron de plomb par brasse , mais la force des courans oblige quelquefois à y en mettre davantage. On joint ensemble deux ou trois pieces bout à bout. Cette pêche se fait à pied , & avec de petits bateaux , entre les barres de Somme , dans les basses qui restent après le retour de la marée ; & aussi par les travers de Saint-Valery :

lery : mais alors les filets n'ont que deux brasses & demie de hauteur , sur une longueur de vingt ou vingt-cinq brasses. Les pêcheurs se contentent de mettre deux pieces bout à bout ; & c'est avec cette sorte de rets qu'ils font la pêche du *chantage*, *huage*, ou du *poisson canté* (pour *chanté*). Le fil en est blanc & très-fin, pour que le poisson ne s'effarouche pas. Ils ne prennent guere que des poissons plats, principalement des plies de mer ou flies.

1142. DANS l'amirauté d'Abbeville, à l'embouchure de la Somme, on fait aussi une pêche de jets, mais un peu différemment de celle qui se pratique à Saint-Valery.

1143. LES pêcheurs, au nombre de trois, quatre ou cinq, se mettent dans de petits bateaux plats, avec des filets dont les pieces ont deux brasses & demie ou trois brasses de chute, & trente ou trente-cinq brasses de longueur ; ce qui fait toute la longueur de la tessure, qui n'est composée que d'une seule piece. Le pied est garni de plaques de plomb, pour le faire caler ; & la tête est garnie de flottes de liege. Cette pêche ne se fait que dans la riviere. Les pêcheurs frappent sur une petite ancre le bout de leur filet, qu'ils jettent du bateau au milieu de l'eau. Ils filent ensuite le ret jusqu'au bord, & amarrent à ce bout du filet une cabliere ; puis ils mettent cette partie du filet à l'eau, au plus à une brasse du rivage.

1144. COMME il ne reste pas ordinairement assez d'eau dans le lit de la Somme pour faire flotter le filet de toute sa hauteur, il se plie dans le sens de sa largeur, de sorte qu'il fait une follée ou une espece de poche. On frappe une bouée sur la tête du filet, tant au-dessus de l'ancre qu'au-dessus de la cabliere, pour faire mieux appercevoir l'étendue du filet, qui est placé de manière qu'il traverse ou barre une partie de la riviere, & que la follée soit exposée au courant.

1145. QUAND les jets sont ainsi établis, trois ou quatre pêcheurs, hommes ou femmes, se mettent dans le bateau ; ils nagent avec leurs avirons, en s'éloignant de quelques centaines de brasses au-dessus du filet, en chantant & faisant le plus de bruit qu'il leur est possible, criant, hurlant, & frappant sur le bord du bateau pour augmenter le bruit. Quelques pêcheurs se mettent encore à l'eau, qu'ils agitent & battent avec leurs avirons ou des perches, pour faire saillir le poisson hors du fond ; enforte que, suivant le courant, il tombe dans la follée du filet.

1146. DE tems en tems, les pêcheurs relevent le filet pour prendre le poisson. Pour cela, commençant par le bout qui répond à la cabliere, ils plient en deux le filet suivant sa longueur, joignant ensemble la tête & le pied du filet.

1147. QUAND ils ont pris le poisson, ils remettent le filet à l'eau ; ce qu'ils continuent jusqu'à ce que la marée les oblige de se retirer.

1148. PLUSIEURS pêcheurs conviennent qu'ils pourraient faire cette pêche fans tant de bruit & de fracas ; mais qu'il est nécessaire d'agiter le fond, pour faire deffabler les poissons qui s'y retirent. Aussi y en a-t-il qui font ce métier fans aucun bruit.

1149. LA grandeur des mailles n'est pas constante, même dans l'amirauté d'Abbeville. Les unes ont vingt-une lignes, & d'autres quatorze. On change de filet selon les faisons. Quand on tend dans un courant, on fait enforte que la tête du filet soit au-dessous de la surface de l'eau, pour que les immondices passent par-dessus les jets.

1150. ON traîne aussi ces especes de filets. Deux hommes tirent le filet d'un même bord, tandis qu'un troisieme qui est de l'autre côté de la riviere, tient une corde qui est amarrée au milieu du filet, par le moyen de laquelle il aide à ceux qui traînent, à le guider à peu près à l'endroit qu'il desire. Ce filet, dont l'usage tient beaucoup de la seine, est plombé & flotté.

1151. ON lit dans la collection des grands voyages, *hist. Antipodum, parte tertia, p. 107*, que les naturels du Brésil se réunissent plusieurs ensemble, apportant chacun un filet ; & qu'entrant dans la mer à des endroits où elle n'est pas profonde, ils en forment une espece d'enceinte, où ils entrent & battent l'eau pour obliger les poissons à donner dans leurs filets, en voulant gagner la haute mer.

Sorte de rets ou demi-folles, nommés picots, sur la côte de Normandie.

1152. LES picots de Normandie reviennent assez aux jets de Picardie ; ils sont sédentaires, flottés & plombés. Les flottes, qui ont trois quarts de pouce d'épaisseur sur sept à huit pouces de circonférence, sont espacées de deux en deux pieds sur la ralingue de la tête ; & les bagues de plomb qui sont sur la ralingue du pied, pesent une demi-once, & sont aux mêmes distances que les flottes.

1153. LES pêcheurs nomment ces filets *picots*, parce qu'ils piquent ou agitent & brouillent le fond aux environs des filets.

1154. CETTE pêche est commune dans l'amirauté de Honfleur ; on la commence à la fin d'avril, & elle continue jusqu'au mois de novembre. Les pêcheurs vont en bateau établir leur filet par fond, de travers à la marée, dans des endroits qui ont depuis cinq à six pieds jusqu'à neuf ou dix brasses d'eau. La longueur du filet est de quarante à cinquante brasses, sur deux ou trois de chûte. Les mailles sont faites d'un fil fin, retors en trois, & ont environ deux pouces d'ouverture en quarré.

1155. LE bout forain, qui est le premier qu'on met à l'eau, est frappé sur une ancre, avec son orin & sa bouée. Ayant tendu le filet un peu en

demi-cercle, on attache à l'autre bout une grosse pierre, qu'on nomme *étalon* ou *cabliere*, sur laquelle est encore frappée une bouée. Quand le filet est ainsi établi, les pêcheurs s'éloignent à une distance de quarante à cinquante brasses du filet; puis ils reviennent vers lui, louvoyant de droite & de gauche, en piquant & brouillant le fond avec une perche ferrée quand il y a peu d'eau: ou bien, lorsqu'il y a beaucoup d'eau, au lieu de piquer le fond avec des perches, ils prennent une grosse cabliere qui pèse soixante à quatre-vingt livres; ils l'amarrent à un cordage, & la laissent se précipiter au fond de l'eau pour épouvanter les poissons plats: d'autres parcourent lentement la longueur du filet, traînant sur le fond une chaîne avec des anneaux, & autres morceaux de fer qu'ils font sauter pour faire du bruit. Le poisson épouvané prend la fuite, & étant en partie porté par la marée vers le filet, il va s'y arrêter. Lorsqu'on est parvenu vis-à-vis du bout forain, on s'en rapproche à la distance d'environ quinze brasses, & on revient parallèlement au filet, en pratiquant la même manœuvre avec la chaîne, jusqu'à ce qu'on soit revenu à la bouée de la cabliere. Par ces manœuvres, les poissons sortant du sable, se jettent dans le filet; ce qui réussit sur-tout quand les picots sont tendus sur des fonds durs & de roche, qui sont recouverts d'une couche de sable suffisante pour que les poissons plats s'y enfouissent.

1156. QUAND les pêcheurs sont arrivés, en brouillant le fond, tout près du filet, ils le relevent le plus promptement & le plus horizontalement qu'ils peuvent, en réunissant les deux ralingues, & tirant avec plus de force celle du bas. Par ce moyen, le filet se trouve plié en deux, & le poisson reste engagé dans le milieu, qui forme une poche dans toute sa longueur. Les pêcheurs répètent cette même manœuvre tant que le reflux le leur permet.

1157. QUAND leur pêche n'a pas été heureuse, ils la reprennent de flot, en faisant la même manœuvre.

1158. CETTE pêche est sur-tout avantageuse dans les tems de forte marée. On y prend principalement des poissons plats, & fort peu de ronds, parce que ces derniers ne s'enfalent point comme les autres. Ainsi il en provient des turbots, des barbues, des folles, & sur-tout des filets, que pour cette raison les pêcheurs nomment des *picots francs* (*).

Des thonnaires (104) de la Méditerranée.

1159. Ce filet, qui sert en Provence à prendre des thons, est ou sédentaire, ce qui le fait nommer par les Provençaux *thonaire de poste*; ou dérivant, &

(*) Ceci a passé sous les yeux de M. Richer, commissaire aux classes, au Havre,

qui a bien voulu y faire quelques additions. (104) En allemand, *Thunfischgarne*.

alors il s'appelle *courantille*, au moins dans quelques endroits de la Provence.

1160. LA thonaire de poste est composée de trois pièces de filets qu'on joint les unes au bout des autres. Comme chacune a quatre-vingt brasses, la tessure entière est de deux cents quarante brasses : la chute de ce filet est de six brasses ; mais on la double en joignant deux pièces l'une au-dessus de l'autre.

1161. ON fait ces rets avec de gros fil de chanvre, formé de trois brins commis ensemble. Le calibre des mailles est de neuf pouces en carré.

1162. LE bas du filet n'est pas plombé ; mais on attache, de dix en dix brasses à la corde qui le borde, des cablières qui pesent chacune dix à douze livres. On laisse quelquefois dix-neuf brasses de distance d'une cablière à celle qui la suit.

1163. LA tête du filet est soutenue par cent soixante nattes ou flottés de liege, distribuées à une brasse & demie ou deux brasses les unes des autres.

1164. ON établit ce filet un bout à la côte, & l'autre au large, d'abord en ligne droite, & ensuite on lui fait décrire un crochet.

1165. LE bout de terre est fixé par un grapin ou *ampin* de fer, qui pèse environ un quintal ; le reste de la tessure flotte au gré du courant. Comme les thons suivent ordinairement les côtes, lorsqu'ils rencontrent le filet, ils le côtoient dans sa longueur ; & quand ils sont parvenus au contour de l'extrémité, ils s'effarouchent, s'agitent & s'embarrassent dans le filet, où se prennent aussi d'autres gros poissons.

1166. L'AUTRE espèce de thonaire, qu'on nomme *courantille*, est abandonnée à elle-même & dérive au gré des courans. Ce filet est de la même nature & a les mêmes mailles que le précédent ; mais il est communément plus long, étant composé de trois ou quatre pièces : sa chute est de six ou sept brasses. On met à sa tête quelques nattes de liege pour la soutenir, comme un quarteron de liege distribué en six pièces sur chaque brasse ; mais point de baudes ou cablières au pied. Un seul liband d'auffe, long de trente brasses, fait descendre le filet dans la mer, en sorte qu'il y en a une partie qui flotte tandis que l'autre est à quelque distance du fond. Comme ce filet doit faire une panse ou bourse, les mailles ne sont attachées à la monture que de quatre en quatre.

1167. ON jette la courantille en droite ligne, au gré des courans, en observant de faire en sorte qu'ils puissent la prendre de plein & l'entraîner.

1168. UN bateau monté par quatre hommes s'attache à un bout du filet, & se laisse dériver & emporter par les courans ; de manière qu'on relève quelquefois à deux ou trois lieues de l'endroit où l'on avait calé. C'est ordinairement de nuit que l'on cale, & on relève le matin.

1169. DANS le golfe de Messine, comme en Provence, cette pêche n'est permise que depuis environ la mi-juin, jusqu'au commencement d'avril.

1170. ON fait aussi la pêche de la courantille à Leucatte près de Narbonne : le filet est composé de huit pieces, qui ont chacune trente à quarante brasses de longueur. Il y a toujours dans le bateau un pêcheur de veille, qui tient la corde qui répond au filet ; & quand il s'apperçoit que des thons ont donné dans le filet, il éveille ses camarades ; & saisissant la tête du filet, ils se halent dessus, jusqu'à ce qu'ils sentent le poids & les efforts que les thons font pour se dégager : alors ils soulevent le filet pour prendre le poisson, & replongeant le filet, ils vont reprendre leur amarre, & continuent leur pêche.

Pêches qui ont rapport aux folles & aux demi-folles, & auxquelles on donne des noms particuliers, dans différens ports.

1171. LES grands & petits *rieux*, qui sont des demi-folles, servent à pêcher à pied sur les greves ou à la mer. Ils sont pierrés & flottés. Leurs mailles doivent avoir au moins deux pouces d'ouverture en quarré.

1172. CE que nous avons appelé *folle*, est nommé à Dunkerque *cibaudiere*. Ses mailles ont depuis cinq jusqu'à huit pouces d'ouverture.

1173. LES *cibaudieres* ou *demi-folles* de l'amirauté de Calais, sont composées de plusieurs pieces, dont chacune a dix-huit ou vingt brasses de longueur, sur une brasse de chute. L'ouverture de leurs mailles est de deux pouces en quarré. Quand on tend ces filets à la basse mer, leur pêche se fait comme nous l'avons dit ci-dessus. Cette pêche dure depuis la S. Michel, jusqu'au commencement de mai.

1174. LES *petites pentieres* du Crotoy, sont les *petits rieux* d'Ambleteuse.

1175. A Boulogne, les pêcheurs appellent *grands rieux*, & *folles*, des rets d'un fil très-fin, & dont les mailles ont cinq pouces ou cinq pouces & demi d'ouverture. On les tend à la côte & à la mer. Les *petits rieux* ou *demi-folles* que ces pêcheurs tendent à la côte, ont de plus petites mailles que celles des grands rieux ; leur calibre ordinaire est de deux pouces & demi. Pour pêcher à la côte, on enfable le bas du filet, qu'on place le plus près qu'on peut de la laisse de basse mer. Les pieces de petits rieux ont dix ou douze brasses de longueur. Leur tête est garnie de quelques bandingues. Ces petits rieux s'établissent comme les folles & cibaudieres flottées de Calais.

1176. DU côté d'Abbeville, on nomme *macle*, peut-être par corruption de *maille*, ce qu'ailleurs on appelle *rieux*. Ces pêcheurs donnent aux demi-folles le nom de *grands macles*. Lorsque les raies abondent à la côte, ils tendent ces filets flottés & pierrés, un bout à terre & l'autre à la mer.

1177. DANS l'amirauté d'Eu, les pêcheurs donnent le nom de *tesques* ou *lisques*, aux cibaudieres ou petits rieux.

1178. LES Dieppois pratiquent beaucoup la pêche aux folles pendant le carême, entre les saisons du hareng & du maquereau.

1179. QUELQUES pêcheurs de Saint-Valery en Caux, tendent à la côte pour pêcher de même qu'on le fait en Flandre & en Picardie, avec les filets nommés *cibaudieres*, *petits rieux*, *mailles royales*, ou *fix-doigts*, dont nous avons parlé dans le chapitre où nous avons traité des étentes sur piquets. Mais ils tendent aussi ces filets flottés. Ils vont avec des carvelles du port de vingt-cinq ou trente tonneaux, depuis les mois de février jusqu'en mai, dans l'intervalle de la pêche du hareng & de celle du maquereau, pour pêcher des raies, des anges, des turbots, vers les côtes d'Angleterre, durant les mortes eaux. Pour tendre à la basse mer, ils placent leur filet en demi-cercle, avec des bandingues de distance en distance.

1180. ON fait cette pêche depuis la fin d'octobre jusqu'au commencement de mai. Comme on s'y fert de mailles dont les calibres sont différens, on prend des poissons plats & des ronds. Il y a de ces rets dont le fil est très-fin, & qui ont leurs mailles de vingt-une lignes en carré: d'autres, faites de fil blanc, qui est aussi d'une grande finesse, ont vingt lignes d'ouverture: on en fait aussi avec du fil très-fort, auxquelles on donne ce même calibre.

1181. ENVIRON à deux lieues à l'est de Fécamp, on se fert de bateaux dont le port est de trois ou quatre tonneaux, pour aller à la pêche des rouffettes, des folles, des rougets (105), &c. depuis le mois de février jusqu'à celui de mai. Les pêcheurs joignent quarante ou quarante-deux pièces de *bretellieres*, qui ont chacune cinquante brasses de longueur, & trois pieds de chute, & dont les mailles sont d'environ dix-sept lignes en carré. Ces rets sont d'un fil fin & très-blanc. On fait cette pêche comme celle des folles à la mer. Plusieurs pêcheurs se réunissent pour former une seule tessure. Quelquefois chacun prend le poisson qui se trouve dans la partie de filet qu'il a fournie, & il le vend à son profit: d'autres fois les associés sont à la part, & le poisson est vendu en commun. L'équipage de chaque bateau est ordinairement de douze hommes, y compris le maître & un mouffe. Les filets sont garnis de bouées, de cablières, & de flottés. IL y a des endroits où l'on dit *bretelles*, au lieu de *bretellieres*. Dans l'amirauté de Barfleur, on nomme *houleviches* les rets à chiens. Ces rets diffèrent des *bretellieres* en ce que celles-ci ne prennent que de petits chiens; au lieu que les *houleviches* en pêchent de gros, que l'on appelle *houles*, & qui sont assez estimés sur cette côte, où on les sèche & apprête comme la merluche. Ces rets se tendent sur les fonds de roche, que fréquentent ces fortes de chiens: ils sont pierrés & flottés. On les tend aussi au large depuis le mois

d'août jusqu'à la fin de décembre. Leur fil est comme celui des folles, & les mailles ont deux pouces six ou sept lignes d'ouverture.

1182. LES pêcheurs de Honfleur vont à morte eau, le long de la côte, tendre des folles, pour prendre des barbues, turbots, raies, & quelquefois des esturgeons. En hiver, ils vont aussi de tems à autres tendre des folles qui ont six pieds de chute, sur un banc de galet qui est du côté du Havre.

1183. LES folles de Trouville ont leurs mailles de huit pouces d'ouverture. Les pêcheurs de Villerville se réunissent quatre ou six, pour porter à la mer leurs folles qui ont six pieds de chute, quarante brasses de longueur, & les mailles de six pouces en carré. Ils y prennent plus de poissons plats que d'autres.

1184. DANS l'amirauté de Touques & Dives, on fait en mer la pêche aux folles avec des plates du port d'environ deux tonneaux, montées de six hommes. Chaque pièce de filet est longue de cinquante brasses : on en met ensemble trente, qui forment une tessure de quinze cents brasses. Ces pêcheurs se servent aussi des *flues* & demi-folles, pour prendre des poissons plats : elles se tendent comme les folles. Chaque pièce a douze brasses de longueur, & deux brasses de chute. Le calibre des mailles est de trois pouces & demi ou quatre pouces. Chaque bateau en porte jusqu'à vingt-quatre pièces, dont les pêcheurs forment quatre tessures, de vingt-une pièce chacune : ce qui fait pour le tout une étendue de mille huit brasses.

1185. LES *séchées* de Morlaix sont les cibaudières des Flamands, ainsi que les bretellières, *flues* & hauffières ou anrières des Normands & les *treffons* ou *treffures* des Bretons de la côte de l'est. Cette espèce de folles n'est guère en usage dans cette amirauté, qu'à Roscoff. On s'en fert aussi, sous le même nom, à l'isle de Bas.

1186. A l'isle de Bouin, on nomme *rets de gros fond*, des folles dont les pièces ont trente-cinq ou quarante brasses de longueur; les mailles, cinq pouces huit lignes, ou six pouces d'ouverture, & qu'on tend rarement à plus de deux lieues au large.

1187. ON prend des tortues à la Guadeloupe avec des filets semblables aux folles. On pêche aussi quelquefois dans ces filets le poisson que les pêcheurs de cette isle nomment *diable* : mais il est sujet à emporter les filets quand ils ne sont pas bien forts.

1188. CE que les Languedociens nomment *macloniers*, sur les côtes de la Méditerranée, est un filet que l'on peut rapporter aux folles. Il est formé d'une simple nappe, dont les mailles ont deux pouces quatre lignes d'ouverture. On le tend à la mer, par quatre ou cinq brasses d'eau. Il porte environ vingt-huit brasses de longueur. Sa chute est de quatre pans, ou trente-six pouces. Les plombs & lieges dont on le garnit, sont à trois pans les uns des

autres. Ce filet est affujetti au fond de l'eau avec des pierres qui tiennent par des lignes à la ralingue du pied, & sa tête est soulevée au moyen de quelques gros lieges ou signaux. On n'y prend guere que des poissons plats.

ARTICLE TROISIEME.

Des pêches qu'on fait avec les tremails ou traux lestés & flottés.

1189. NOUS avons amplement exposé dans le premier chapitre de cette seconde section, la façon de faire & de monter l'espece de filet qu'on nomme dans l'Océan *tremail*, *trauil* ou *traux*; & aux bords de la Méditerranée, *tramaillades*: car ce filet a, comme tous les autres, plusieurs noms différens, suivant les côtes où l'on s'en sert. Pour ce qui est de ses avantages, nous en avons déjà parlé à l'occasion des étentes sur piquets, & de la garniture des parcs. Ainsi il nous suffira de rappeler en général qu'il est formé de trois nappes (*pl. XII, fig. 3 & 4*) posées immédiatement les unes sur les autres, & montées sur une ralingue qui est commune à toutes, AB & CD (*fig. 4*), qui borde le filet haut & bas.

1190. LES deux nappes EF, qui renferment entre elles une nappe intermédiaire G, s'appellent *hamaux* dans les ports de l'Océan, & *entremaux* sur la Méditerranée. Ces nappes sont faites d'un fort fil retors. Leurs mailles ont depuis cinq pouces d'ouverture en carré jusqu'à neuf & dix. Le filet G, qui est renfermé entre les deux hamaux, se nomme en Ponant la *flue*, la *carte*, ou la *nappe*: ce dernier nom est celui qu'on lui donne aux bords de la Méditerranée. Cette nappe est faite d'un fil plus ou moins délié, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. Ses mailles sont aussi de différentes grandeurs; car quoique les poissons ne doivent pas s'y mailler, comme dans les manets, ce filet étant de nature à en arrêter de grosseurs différentes; il ne faut pas que les mailles soient aussi ferrées pour prendre de fort gros poissons, que pour en arrêter de petits. Mais elles sont toujours beaucoup moins ouvertes que celles des hamaux.

1191. COMME il faut que la flue flotte entre les hamaux, on la tient toujours plus grande qu'eux: s'ils ont sept pieds de chute & quatre-vingt brasses de longueur, la flue doit avoir au moins huit à dix pieds de chute, & une longueur de cent brasses. Par ce moyen la flue, qui est d'un fil délié, & qui flotte entre les hamaux, prête aux poissons, qui faisant effort pour vaincre l'obstacle, obligent la flue à entrer dans les mailles des hamaux, pour y former des poches d'où les poissons ne peuvent se dégager.

1192. L'AVANTAGE de ce filet est d'arrêter les poissons qui s'y présentent, de

de quelque côté qu'ils le rencontrent, sans avoir besoin qu'ils s'emmailent en s'arrêtant par les ouies, comme lorsqu'on se sert de manets. Les entremailles de la Méditerranée sont ordinairement bordées par la tête, d'une espece de liere HH (fig. 3), qu'on nomme *fardon*. Il est formé de trois à quatre rangées de grandes mailles, faites avec du fil encore plus fort que celui des hamaux; & c'est sur le *fardon* que sont attachées les flottés ou nattes de liege. Ces généralités suffisent pour rappeler ce que nous avons dit ailleurs sur cette espece de filet. A l'égard de la maniere de s'en servir, nous avons déjà expliqué comment on le tend sur des piquets à la façon des ravoirs, ou pour en former des palis, ou encore pour en garnir les parcs. Il s'agit maintenant d'expliquer comment on les tend sans piquets, étant pierrés & flottés.

1193. ON tend les tremails comme les autres étentes pierrées & flottées, ou à la mer basse sur les greves, ou dans l'eau à une petite distance du rivage, ou dans les grands fonds. Assez souvent on tient ce filet sédentaire; d'autres fois on le laisse dériver au gré des courans; quelquefois même on le traîne. Ainsi on pourrait substituer avec avantage le tremail à presque toutes les autres especes de filets: mais il est beaucoup plus cher. Nous allons expliquer en détail ses différens usages.

De la pêche aux tremails ou traux (106) pierrés & flottés, tendus - sédentaires à la basse eau sur les greves.

1194. LES petits pêcheurs riverains des côtes tendent des traux à la basse eau, comme on tend les folles. Pour cela, à toutes les grandes vives eaux, lorsque les sables découvrent beaucoup, & depuis le mois de mars jusqu'à la fin d'octobre, nombre de pêcheurs étendent sur le sable des pieces de traux, le pied tourné à la mer. La tête du filet, qui est garnie de flottés de liege, est couchée vers la côte: ils attachent aux deux bouts de la corde qui borde le pied du filet, une grosse cabliere: ils mettent quelquefois des pierres sur cette corde; mais le plus souvent ils se contentent de l'enfouir dans le sable, & ils attachent à la tête du filet, des bandingnes terminées par des pierres qu'ils enfouissent dans le sable.

1195. NOUS avons déjà eu occasion de parler des bandingnes. Ainsi l'on conçoit que, quand la marée monte, elle tend à soulever la tête du filet, à cause des flottés qui y sont attachées; mais le courant de la marée qui porte à la côte, couche le filet tout près du terrain; & alors il s'y prend bien peu de poisson. Il n'en est pas de même au retour de la marée, parce que les bandingnes empêchent que le filet ne se renverse: l'eau s'entonne dans le filet

(106) En allemand, *dreymschigte Garne*.

avec le poisson qui quitte la côte au retour de la marée. Ce sont sur-tout des poissons plats, folles, limandes, carrelets, raies; on y trouve encore des rouffettes & divers crustacés, tels que homars, langoustes, crabes, &c. Les poissons ronds qui donnent dans le filet, sont également pris comme les poissons plats.

1196. LES pêcheurs craignant que les poissons voraces n'endommagent le fruit de leur pêche, ont coutume d'aller avec des bottes prendre leurs poissons avant que la mer soit entièrement retirée. Ils redoutent les crustacés, qui se portent en abondance à la côte dans les chaleurs: mais ils craignent encore plus les étoiles de mer, qu'on nomme *chaffolles* en quelques endroits. On dit qu'elles dévorent même les crabes, lorsqu'ils sont embarrassés dans les filets: c'est ce que nous n'avons jamais eu occasion d'observer.

1197. COMME on ne peut pas ensabler le pied du filet, quand on est obligé de tendre sur des fonds durs, on le charge de beaucoup de pierres; on en met même aux deux extrémités de la tête du filet: ce qui n'empêche pas qu'on ne fasse usage des bandingues, qu'on termine par une grosse pierre, ou qu'on arrête à des crochets que l'on fait entrer dans ces fonds.

1198. CES pêcheurs ne peuvent tendre que par un beau tems. Les vents forcés emplissent les filets de sable & de goémon; & le courant de l'eau étant arrêté par ces immondices, il rompt ou emporte les filets. Mais quand les bandingues sont bien disposées, & que l'eau ne charrie point d'immondices, le filet fait une grosse poche à la marée descendante; & s'abaissant vers la côte à mesure que l'eau se retire, il couvre le poisson qu'il a arrêté, & qui se trouve ainsi pris entre le filet & le sable.

1199. ON donne différens noms à ce filet. Quelques-uns l'appellent *rieux-tramaillé*, *flotté* & *pierré*; d'autres, *cibaudiere flottée*; & ailleurs, *folle tramaillée*.

1200. COMME il y a de grandes plages de sable dans l'amirauté du bourg d'Ault, on y pratique cette pêche, & le filet s'y nomme *travail*, ou *tremillon* s'il est petit; & les lieges qu'on met à la tête, *flotterons*.

1201. ON voit que la tente de ces traux sur les greves, differe peu de celle des folles, dans la même circonstance.

De la tente des traux sédentaires dans les rivières, dans les étangs, & à peu de distance du bord de la mer.

1202. NOUS avons dit, en parlant de la façon de pêcher à l'épervier, que quand on traîne ce filet dans un cours d'eau, l'on tend assez souvent en travers un travail plombé & flotté, qu'on place à une certaine distance en avant de l'épervier, pour prendre le poisson qui fuit devant les pêcheurs, comme on

le voit en N, dans le lointain de la *figure 3, pl. IV.* Voici d'autres usages auxquels on emploie les traux.

1203. QUAND il y a beaucoup de crônes & d'herbiers au bord des rivières & des étangs poissonneux, les pêcheurs entourent ces endroits avec un treuil pierré & flotté. Lorsque le filet est tendu, ils *boulent*, en fourrant des perches dans les crônes & les herbiers qui se rencontrent entre la terre & le filet : ce qu'ils font à pied quand les bords sont praticables ; sinon, avec un petit bateau. Les poissons effarouchés se jettent alors dans le filet, s'y embarrassent, & sont pris.

1204. CE qu'il y a d'avantageux à cette pêche, c'est qu'on peut la pratiquer avec succès par les tems frais, quand les poissons se retirent dans les crônes.

1205. LES mailles de la flue ont ordinairement huit à neuf lignes d'ouverture ; & celles des hamaux, cinq pouces.

1206. ON tend aussi des traux par le travers des petites rivières dans lesquelles il y a beaucoup d'herbiers ; & dans des étangs, par le travers des canaux qui conduisent aux décharges, ou dans des routes qu'on forme en fauchant l'herbe des étangs, comme *a a (pl. V, fig. 9)* ; & on boule au-dessous du filet, pour engager le poisson à donner dedans.

1207. ON traverse encore avec des traux, les rivières où la marée remonte. On choisit par préférence les tems des mortes eaux, & on tend le filet immédiatement avant que la mer commence à monter, pour le relever à l'instant du reflux. On peut aussi y tendre de pleine mer lorsqu'elle est étale, & relever avant qu'elle soit entièrement retirée.

1208. OUTRE les plombs du pied du filet, on amarre de grosses cabrières aux angles d'en-bas du filet.

1209. LA tête du filet est garnie de flottés, & l'on attache aux extrémités deux lignes qui portent chacune une bouée ou signal, qui servent à reconnaître où est mouillé le filet, lorsqu'on veut le relever.

1210. UN homme & un petit garçon dans un batelet, suffisent pour faire cette petite pêche.

1211. LE filet ne reste tendu qu'une heure & demie ou deux heures au plus, parce que si l'on a tendu la mer étant basse, il faut relever avant que le reflux se fasse sentir ; & si l'on a tendu de pleine mer, il faut relever avant qu'elle soit entièrement retirée.

1212. POUR relever, l'homme qui est dans le batelet tire à bord son filet par le bout qu'il avait mis le dernier à l'eau ; & le petit garçon rame, afin que le bateau résiste à l'effort que fait l'homme pour amener le filet à bord.

1213. ON voit de ces traux tendus en folles, en remontant la Seine au-dessus de Quillebeuf. Ils y sont appelés *rets dormans*. Le treuil est d'un usage

fi commode , qu'on s'en fert en beaucoup d'endroits , entr'autres dans la riviere de l'Isle¹, près de Libourne ; au-dessus de Bordeaux, vers Pouillac ; à l'entrée de la Loire , pour prendre plusieurs fortes de poissons , particulièrement les aloses.

1214. A l'isle du *Trentemou* , dans l'amirauté de Nantes , on pêche à la mer avec un tremail que ces pêcheurs nomment *sept-doigts*. Il est tendu en rets traversant entre les roches. Les pêcheurs se mettent dans leurs barques , entre la terre & le tremail , & battent l'eau avec leurs avirons pour faire lever le poisson plat , & l'obliger à fuir dans le filet aussi bien que le poisson rond. Ils relevent le rets aussi-tôt qu'ils ont cessé leur battue , & souvent ils font trois battues en une heure. Ils pratiquent cette pêche en tout tems , sur-tout lorsqu'ils ne peuvent pêcher à l'embouchure de la riviere , à cause des glaces , des lavasses & des débordemens.

1215. EN Bretagne , dans l'amirauté de Quimper , & en Normandie , près de Port en Bessin , on pratique une petite pêche que deux hommes peuvent faire sans bateau , & qu'on nomme communément *rets roulant*, ou *vas-tu-viens-tu*. Le filet peut être de l'espece des manets , ou des traux. Si c'en est un du genre des manets , il faut que la grandeur des mailles soit proportionnée à la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre ; & comme il peut se présenter des poissons de différentes especes , il vaut mieux tendre un tremail , parce que ce filet n'exige pas autant de précision dans la grandeur des mailles. Mais quand certains poissons , comme les maquereaux , les harengs ou les sardines , donnent abondamment à la côte , on doit tendre des manets , parce que ces filets coûtent moins que les traux.

1216. QUELQUES-UNS mettent un peu de plomb au bas du filet ; d'autres frappent quelques pierres sur la ralingue d'en-bas , seulement ce qu'il en faut pour que le filet soit tendu : car il ne doit pas traîner sur le fond.

1217. LA longueur du filet n'est pas déterminée : elle dépend de l'espace qu'on peut occuper. Sa chute dépend de l'élévation que prend la marée : souvent c'est huit ou dix pieds. Les pêcheurs portent le plus loin qu'ils peuvent à la basse eau une poulie , qu'ils frappent sur une petite ancre , ou qu'ils amarrent à une roche , s'ils en trouvent à portée. Ils passent dans la poulie une corde qui revient à la côte. Elle est donc double depuis la côte jusqu'à la poulie , & ils la tiennent toujours plus longue que cette distance. On amarre le bout forain du filet à l'endroit de la corde. Lorsque ce point est près de la corde , en halant sur la corde , on oblige le point d'attache d'aller tout auprès de la poulie ; & l'on amarre à terre l'autre bout du filet , qui est tendu , mais qui forme une courbe à cause du courant qui le frappe. On attend que la mer soit montée d'une quantité égale à la chute du filet , pour tendre en halant sur la corde. Alors un pêcheur tient une manœuvre qui répond à la ralingue flottée

du filet ; & quand il sent aux secouffes de cette corde , & aux mouvemens des lieges , qu'il y a du poisson qui est engagé dans le filet , un pêcheur hale sur la corde , pour amener à la côte le bout forain du filet. Puis ce bout étant près de la côte , on tire à terre tout le filet par les deux bouts , & l'on prend le poisson , dont une partie est maillée , & l'autre embarrassée dans les plis. Ensuite en halant sur la corde , on tend de nouveau le filet ; & répétant cette même manœuvre , on continue la pêche jusqu'à ce que la mer soit assez retirée pour que le filet ne puisse plus flotter.

1218. C'EST pourquoi il y aurait de l'inconvénient à donner au filet autant de chute que la mer prend d'élévation ; car en ce cas la pêche ne durerait pas long-tems. On prend à cette pêche toutes les especes de poissons ronds qui donnent à la côte , sur-tout quand on tend un tremail.

1219. CETTE petite pêche est sur-tout avantageuse quand les marfouins raigent la côte ; car les poissons qui veulent fuir pour les éviter , donnent dans le filet , & se prennent.

1220. ON commence cette pêche dans le mois de décembre , & on l'abandonne quand on peut aller à la grande pêche du hareng & du maquereau.

De la pêche aux trémaux sédentaires en grande eau.

1221. LES pêches dont nous allons parler , sont plus considérables que celles dont il a été question jusqu'ici.

1222. LES Gascons pêchent avec le tremail , près de la côte , & aussi en pleine mer. Ils donnent à cette dernière pêche le nom de *peugue*. C'est la seule dont nous parlerons ici , celle qui se fait à la côte étant à peu près semblable aux pêches dont nous avons traité dans les paragraphes précédens.

1223. LES pêcheurs du cap de Gascogne ne vont à la grande mer avec des rets tramaillés que depuis le commencement de novembre , jusqu'au mois de mars. Ils appellent de divers noms leurs pêches , quoiqu'elles ne soient différentes que par la grandeur des mailles , ou par l'étendue & la chute des filets. Il nous a paru qu'ils donnent à ces filets le nom de *peugue* , ainsi qu'à des rets qui sont du genre des manets , & dont nous avons parlé.

1224. CHAQUE piece a communément trente brasses de longueur , & une brassé ou une brasse & demie de chute. La tête est garnie de flottés de liege ; & le pied , de trois onces de plomb par brassé.

1225. QUAND les pêcheurs se servent de ce tremail dans le bassin d'Arcançon , la teffure n'est composée que de trois ou quatre pieces de filet : ils la nomment *chasse*. Chaque bout porte une cabrière du poids de vingt livres , & une bouée.

1226. POUR la pêche à la grande mer , ils joignent les unes aux autres

trente ou quarante piéces de tremail, dont chacune a trente brasses de longueur ; ce qui forme une tessure de mille à douze cents brasses.

1227. ON met à chaque bout de ces grandes tessures, une cabliere du poids de quarante à cinquante livres. On en ajoute encore une, qui pese vingt livres, au bout de chaque piéce, pour que la tessure demeure sédentaire. Il y a alors trois bouées, une à chaque bout de la tessure, & une au milieu.

1228. CES filets ne restent guere plus de dix ou douze heures à la mer : souvent on les tend vers le soleil couché, & on les relève à minuit.

1229. LES pêcheurs étant revenus à terre avec leur poisson, ils étendent leurs filets pour les faire sécher, & recommencent ensuite la pêche.

1230. LES mois de novembre & décembre passent pour être les plus avantageux à cette pêche, parce que les poissons quittent alors le bassin, pour gagner les grands fonds. Elle est encore abondante dans le mois de mars, où les poissons quittant la grande eau, vont frayer à la côte, & dans le bassin d'Arcançon.

1231. ON cale les tessures depuis dix jusqu'à quarante brasses. On mouille toujours une ancre au bout du filet, & elle reste à l'eau jusqu'à ce qu'on relève.

1232. DURANT le carême on pêche tous les jours, & seulement trois fois par semaine pendant le reste de l'année.

1233. EN plusieurs endroits, notamment dans l'amirauté de Marennes, on appelle *folles tramaiillées* ou *rets à raies*, des traux qui ont environ quatre-vingt brasses de longueur : on les tend sédentaires sur les fonds, précisément comme les folles. Cette pêche, qui se fait depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juillet, exige que plusieurs matelots s'associent. Chacun d'eux fournit quatre piéces de filets. Le propriétaire du bateau a un lot pour sa part ; & les matelots partagent le reste du profit, proportionnellement à la quantité de filets que chacun a fournie. Les mailles des hamaux ont dix pouces d'ouverture en quarré ; & celles de la flue, deux pouces dix lignes. On y prend des raies, des turbots, & d'autres poissons plats.

1234. LES *folles tramaiillées* de la Rochelle ont les mailles des hamaux de quatorze pouces d'ouverture ; & celles de la flue sont de dix-huit lignes. La pêche de ces traux se fait précisément comme celle des folles, & on y prend de toutes sortes de gros poissons, principalement des plats.

1235. LES pêcheurs de Brest prennent des lieux, des merlans, des rougets, des plies, des folles, des turbots, des poules de mer, des grondins, avec un tremail qu'ils tendent de nuit, & qu'ils relevent durant le jour.

1236. DANS l'amirauté de Fécamp, on appelle *tremats*, *tramillons*, & *folles tremaiillées*, des filets établis sédentaires à la mer, précisément comme les folles. Ce filet, qui est flotté & pierré, est donc garni aux extrémités de grosses cablieres & de bouées. Sa chute est ordinairement d'une brasse. On l'établit

suivant le vent & le cours de la marée, quelquefois un bout vers la terre & l'autre au large, d'autres fois parallèlement à la côte. Chaque piece a environ vingt-deux brasses de longueur; & l'on en ajoute assez les unes au bout des autres, pour former une tessure de cinq à six cents brasses.

1237. LES mailles des hamaux ont huit pouces d'ouverture en quarré; & celles de la flue, qui est d'un fil très-fin, en ont deux.

1238. LES pêcheurs se tiennent dans leur bateau, & ne s'éloignent guere de la côte que d'une lieue & demie.

1239. ON fait cette pêche toute l'année; & les pêcheurs sont plusieurs marées avant de rapporter leur filet à terre. Il s'y prend, suivant les différentes saisons, des folles, des carrelets, des raies, des turbots, des alofes, & autres poissons, tant plats que ronds.

! Pêche qu'on fait avec des traux qui ne sont pas sédentaires.

1240. LES traux qu'on nomme dans l'amirauté de Marennes *rets à meilles* ou à mulets, ou encore *rets d'enceinte*, ont les mailles, tant des hamaux que de la flue, de différentes grandeurs; & l'on fait usage des uns ou des autres dans différentes saisons de l'année.

1241. LES traux dont nous parlons ne peuvent pas être regardés comme sédentaires, puisqu'on ne les fixe point en un endroit par des ancrs ou des cabrières; on ne peut pas aussi les regarder comme dérivans, puisqu'on ne les tend point dans des courans, mais dans des endroits où l'eau est à peu près dormante. Il importe peu de quelle nature soit le fond. Quand les pêcheurs jugent qu'il y a du poisson rassemblé dans un bas fond où il ne reste que cinq à six pieds d'eau, ils font une enceinte avec trois à quatre pieces de traux, dont chacune porte cinquante brasses de longueur, & environ cinq pieds de chute. Les poissons qui se trouvent renfermés par le filet, se prennent dans la flue.

1242. ON pêche, depuis Toulouse jusqu'à Agen, des faumons dans la Garonne, avec des traux plombés & flottés, & deux bateaux, dans l'un desquels se mettent deux hommes, & trois dans l'autre, qui portent le filet. Après avoir fait un certain chemin, ils se réunissent. Un seul homme leve le filet par le milieu du bateau, & le jette à l'eau par l'arrière. Quand les pêcheurs se rencontrent dans un lieu favorable, ils relevent tous les quarts d'heure. Nous parlerons plus amplement de cette pêche dans l'article du faumon: il nous suffit d'avoir fait appercevoir qu'elle ressemble en petit à l'enceinte dont nous avons parlé précédemment.



Des pêches qu'on fait sur différentes côtes de l'Océan & à l'entrée de quelques rivières, avec des traux flottans & dérivans.

1243. A Villerville, dans l'amirauté de Honfleur, on prend des folles, des limandes, & d'autres poissons plats, depuis les mois de juin ou juillet jusqu'à celui d'octobre, avec un tremail de vingt brasses de longueur. On le laisse aller à la dérive, après en avoir amarré un bout à un petit bateau que ces pêcheurs nomment *plate*.

1244. LES traux de Lomariaker, à l'entrée du Morbrian, amirauté de Vannes, sont presque toujours flottans. Chaque piece a vingt-cinq brasses de longueur, & une brasse & demie de châte. Pour l'ordinaire, quatre pêcheurs s'associent, & chacun d'eux fournit une piece : au moyen de quoi la tessure entiere est de cent brasses.

1245. ON frappe une bouée à chaque extrémité. Comme ce filet ne porte pas sur le fond, les pêcheurs n'y prennent que fort rarement des poissons plats. Il n'y a que les grands froids qui fassent interrompre cette pêche.

1246. ON pêche les faumons sur la Dordogne avec un tremail qu'on y nomme *brege*, & dont les mailles sont fort larges. Cette pêche se fait en novembre, & se continue ordinairement jusqu'à la fin de mars. Quoique le filet soit garni de plomb par le bas, il ne laisse pas de flotter, parce que les lieges soulevent les plombs, qui ne servent qu'à tenir le filet tendu, y ayant seulement trois onces de plomb par brasse.

1247. DEUX pêcheurs jettent à l'eau un bout du filet, où est amarrée une bouée. Ils retiennent l'autre dans le bateau, & se laissent dériver avec le filet, soit que la marée monte, soit qu'elle se retire. Après avoir parcouru environ deux cents toises, ils relevent leur filet. Ils ne prennent guere à cette pêche que des aloses, outre les faumons.

1248. LES traux de la Garonne, appelés *breches*, se gouvernent de même. Ils ont quarante ou cinquante brasses de longueur.

1249. ON pêche quantité d'éperlans, à l'entrée de la Seine, avec des filets nommés *tramillons* ou *tramaillons*. La fluc est faite de fil très-fin. Ses mailles ont quatre à cinq lignes d'ouverture; & celles des hamaux, depuis trois jusqu'à cinq pouces. Le pied du filet est garni de plomb: la tête l'est de flottés de liege. De plus, on ajoute une bouée au bout forain. Ces filets ont sept ou huit pieds de châte. Comme on les établit dans des endroits où l'eau a tantôt plus tantôt moins de profondeur, les pêcheurs emploient des énarés *a a* (*pl. XIII, figure 1*), pour prendre comme des ris, & augmenter ou diminuer à volonté la châte des tramillons proportionnellement à la profondeur de l'eau: ce qu'ils exécutent en bouclant ou débouclant les énarés *a a a* qui répondent à la tête du filet.

1250. ON fait cette pêche lorsque la marée monte, & quand elle se retire. Si l'eau est claire, on ne peut pêcher que de nuit : mais lorsqu'elle est trouble, le jour & la nuit sont également avantageux.

1251. UN homme & un garçon de bord suffisent presque toujours pour pêcher ainsi. Le premier tend & relève le filet : l'autre rame, pour soutenir la dérive du filet, dont un bout tient à la barque.

1252. LE pêcheur est ordinairement propriétaire de sa barque, ainsi que de ses filets, & il pêche pour son compte. S'il a besoin d'aides, il les loue, soit à la journée, soit pour une saison ; car on fait cette pêche en deux saisons : savoir, depuis la fin de février jusqu'à la mi-avril, & du commencement de novembre à celui de janvier : auquel tems la plupart des éperlans se retirent dans des endroits où l'on ne peut aller que difficilement les chercher. Quelques-uns de ces filets restent blancs ; d'autres sont tannés.

1253. ON tend à la Hougue, à Grand-Camp, & ailleurs, des traux d'une autre manière, suivant laquelle ils dérivent à la marée ; reposant légèrement sur le fond, qui doit être sain, comme sont les sables de presque toutes les côtes de Basse-Normandie. En quelques endroits, on appelle ce filet *petite drege*.

1254. LA tessure (*pl. XIII, fig. 1*) est composée d'autant de deux pièces de traux, qu'il y a d'hommes dans l'équipage ; & une de plus, qui est fournie par le maître. Tous les pêcheurs s'associent, & se mettent dans un même bateau.

1255. CHAQUE pièce de filet a quatorze ou quinze brasses de longueur, & quatre à cinq pieds de chute. La tête est garnie de flottés de liege ; & le pied, chargé d'environ une livre de plomb par brasse : ce qui est suffisant pour faire caler le filet jusque sur le fond, qu'il doit toucher légèrement.

1256. LES pièces ne sont pas immédiatement jointes les unes aux autres, mais séparées par un funin gros comme le pouce, & qui a environ huit brasses de longueur. On attache au milieu de chacun de ces funins, une ligne assez fine, à laquelle on donne communément une longueur de douze brasses : & chaque ligne répond à un assez gros morceau de liege, ou à une petite bouée. Ainsi, outre les flottés de la tête, ces filets sont encore soutenus par les bouées, ou des barrils vuides, &c. Les lignes doivent être d'une longueur égale, pour que tous les filets soient soutenus à une même profondeur dans l'eau. Mais l'intention des pêcheurs étant que le pied des filets porte légèrement sur le fond, ils alongent ou raccourcissent les lignes des bouées, suivant qu'ils sont près ou loin des vives eaux. Pour cela, les pêcheurs ne passent pas une marée sans visiter leurs filets. Ils savent par habitude combien à peu près a changé l'élevation de la marée : & pour l'ordinaire, à la seconde marée, ils carguent de deux brasses leurs lignes de bouées ; & de même successivement à mesure

qu'ils approchent de la morte eau, jusqu'à ce qu'enfin les lignes n'aient plus qu'environ six brasses de longueur.

1257. C'EST toujours quand la marée est étale, qu'on relève le filet pour prendre les poissons, qui sont le plus souvent plats, tels que des barbues, folles, turbots, limandes, carrelets, petites raies; quelquefois aussi des rougets, des vives, &c.

1258. CES pêcheurs s'établissent toujours de travers à la marée; comme pour les autres filets qu'ils nomment *cachans*, par corruption de *chassans*.

1259. IL n'y a que les gros vents qui les empêchent de faire leur métier. La meilleure saison est depuis le mois de juillet jusqu'à la fin d'octobre, & par les vives eaux; quoiqu'on pêche aussi de morte eau.

1260. ON porte dans chaque bateau seize ou dix-huit pièces de traux, disposées comme nous l'avons expliqué.

1261. QUAND les pêcheurs arrangent ainsi leurs filets, ils ne font pas beaucoup de tort à la multiplication du poisson. Mais il n'en est pas de même lorsqu'on charge le pied des filets avec beaucoup de plomb, & qu'au risque de les endommager, on les laisse beaucoup traîner sur le fond. Cependant ils font toujours moins de dommage en hiver que dans l'été, lors de l'abondance du frai.

1262. IL est sensible que quand on veut prendre beaucoup de poissons plats, sans s'embarasser de la destruction du poisson, l'on n'a qu'à tendre par fond, comme nous l'avons dit ci-devant, ou mettre assez de plomb sur le pied du filet pour qu'il remue le sable, de sorte néanmoins que le courant puisse entraîner la tessure.

1263. NOUS aurons occasion de parler encore des traux, lorsque nous en ferons à traiter en particulier de ce qui concerne la pêche des mullets, des saumons, des aloses, &c.

Des maillades, tremaillades, &c. de la Méditerranée.

1264. COMME il n'y a point de flux & reflux régulier dans la Méditerranée, il est évident qu'on ne peut pas y tendre à pied des traux à la basse mer; ainsi qu'on a vu, dans les premiers paragraphes de cet article, qu'on le fait dans l'Océan. Mais on y fait grand usage de filets auxquels les pêcheurs de ces côtes donnent les noms de *maillades*, *entreaux*, *tremaillades*, *entremail-lades*, & qu'ils tendent pierrés & flottés. Quoique leurs pêches ne diffèrent pas essentiellement de celles qu'on pratique aux bords de l'Océan, il nous a paru convenable de rapporter sous un titre séparé celles de ce genre qui sont d'usage dans les ports de la Méditerranée: d'autant qu'elles nous mettront à portée de faire observer quelques circonstances qui leur sont particulières, &

d'indiquer diverses dénominations qu'on leur donne dans les ports où ces pêches sont usitées.

1265. LE terme de *tisse simple* équivaut , en Provence , à celui de *rets* ou *tesfure*, dont se servent les Ponantais. Mais ce que les Provençaux nomment *tisse d'entremailade* est le *tremail* de l'Océan. Dans quelques endroits , les pêcheurs suppriment le furnom d'*entremailade* ; & alors le mot *tis* ou *tisse* , signifie un tremail : c'est assez l'usage du Martigue.

1266. L'ENTREMAILADE (*pl. XII, fig. 3*) a ses deux nappes extérieures formées de grandes mailles , dont le fil est gros : au lieu de nommer ces nappes *hamaux* , comme en Ponant , on les appelle *entremaux* dans les ports de la Méditerranée. Le filet du milieu , qui est fait de fil fin , dont les mailles sont assez petites , & qui s'appelle *flue* dans l'Océan , n'a pas d'autre nom sur les côtes de la Méditerranée , que celui de *nappe*.

1267. DANS les ports de ces deux mers , le pied du filet est lesté de plombs ou de pierres , & la tête est garnie de flottés ou *nattes* de liege , qu'on attache aux ralingues , nommées *bruimes* en Provence.

1268. QUELQUES pêcheurs Provençaux ajoutent au haut de leur filet trois rangs de fort grandes mailles H H (*pl. XII, fig. 3*) , & dont le fil est très-gros. Ils nomment cette espece de lisière *gancette* ou *fardon*.

1269. LA longueur & la chute de ces tisses , de même que la grandeur de leurs mailles , varient beaucoup , suivant l'espece de pêche qu'on se propose de faire. Cependant les pieces d'entremailades ont assez souvent trente à quarante brasses de longueur ; quelquefois six à sept pieds de hauteur , formée par dix mailles ; d'autres fois une brasse & demie de chute. Selon l'intention qu'on a en faisant cette pêche , on joint bout à bout , tantôt quatre pieces de tisse , tantôt jusqu'à vingt-cinq. Elles sont assemblées par des attaches , que les pêcheurs nomment *eslaquets*.

1270. LES mailles de la nappe ont assez souvent un pouce d'ouverture en carré , ou , comme on dit en Provence , neuf oudres au pan. Celles des entremaux ont quelquefois plus d'un pan d'ouverture.

1271. LA longueur commune de la nappe est de soixante à soixante-cinq brasses. Mais on la réduit à la même longueur que les entremaux , c'est-à-dire , de trente à quarante brasses , par la manière dont elle est montée : un fil nommé *trenraille* passe dans chaque maille de cette nappe , & est attaché sur le bruime du haut & celui du bas , ainsi qu'aux deux entremaux ou nappes extérieures , par le moyen de plusieurs anneaux du même fil , qu'on nomme *pinpignons* , & qui sont distribués de trois en trois mailles sur les entremaux , mais de six en six sur la nappe , pour former les bourses.

1272. QUAND on veut que ces filets soient sédentaires , on amarre à un de leurs bouts une pierre ou *baude* , & une bouée à l'autre extrémité qui est au

large, & qu'on laisse flotter au gré du vent & des courans. Quelquefois aussi l'on attache des bouées aux deux bouts, afin de retrouver plus facilement les filets. On les cale en ligne droite, ou, comme disent ces pêcheurs, *tous d'une filiere*. Mais ensuite ils prennent toutes fortes de directions, par l'effet des courans & du vent, auxquels on les abandonne. Cette maniere de tendre se nomme *à poste* : terme qui répond en partie à celui de *sédentaire*. Il y a d'autres circonstances où tout le filet s'en va à la dérive.

1273. ON peut établir les entremailles à poste sur des fonds de roches, à différentes profondeurs, quelquefois jusqu'à cinquante ou soixante brasses, même jusqu'à quatre-vingt. Il y a des pêcheurs qui essaient de le faire, autant qu'il leur est possible, entre deux pointes ou avancements de rochers, pour fermer l'entrée des petites anses ou *calangues* qui font le long du rivage.

1274. EN nombre d'endroits de ces côtes, après avoir tendu le filet, on *resaigne*; c'est-à-dire, qu'on jette des pierres, qu'on bat l'eau, & qu'on fait du bruit, afin que les poissons effrayés viennent se jeter dans le filet.

1275. SUIVANT les regles, les pêcheurs devraient ne laisser leurs filets à l'eau qu'une seule nuit, ou les visiter deux fois par jour; mais ils font quelquefois plusieurs jours sans les relever. Les filets & le poisson souffrent de ce délai; c'est pourquoi les pêcheurs attentifs ne vont pas relever un filet sans en mouiller un autre, qu'ils ont porté dans leur bateau, afin de sécher & réparer celui qu'ils auront relevé.

1276. CE qu'on appelle au Martigue *la tisse*, ou *le tis*, est semblable à l'*entremail* de ce port, le même que nous venons de décrire: à cela près; que les mailles du tis font des sept au pan.

1277. A ce filet, & à l'entremail, on laisse un espace de trois pinpignons entre chaque natte de liege, qui pese environ une demi-once. Chaque piece porte aussi quinze livres de plomb, partagées en bagues de quatorze à la livre. On se sert de ces filets durant neuf mois de l'année, à compter du premier d'avril (*).

1278. IL est évident que, si l'on se proposait d'arrêter seulement les poissons qui viennent d'un côté, au lieu de vouloir les prendre des deux côtés, on pourrait y réussir avec un filet qui n'eût que deux nappes; savoir, un hamau ou entremail, & une flue ou nappe à mailles serrées: pourvu que cette dernière nappe fût placée du côté par où le poisson doit venir; car la flue étant alors reçue & embrassée par les grandes mailles, elle ferait bourse. Mais nous ne sommes pas bien certains que l'on fasse constamment usage de cette sorte de

(*) Ce que nous disons relativement au Martigue, dans ces paragraphes, est d'après M. de la Croix, commissaire aux classes de

la marine, qui se fait un plaisir de nous communiquer des éclaircissements sur ce qui se pratique dans son port.

filet. Il y a cependant quelques feinches ainfi disposées, qui servent à pêcher des muges dans les canaux des bourdigues.

1279. LES filets qu'on nomme *entremaux* à Saint-Tropez, & *tramaillades* ou *tremaillades* à la Ciotat, ne diffèrent presque pas de la tisse d'entremailade, décrite ci-devant. Et après tout, les différens filets de ce genre, dont on se sert en Provence & en Languedoc, se ressemblent beaucoup; mais des changemens souvent peu considérables, ont donné lieu de diversifier les noms.

1280. LA pêche appelée à Narbonne *tramaillade* ne se fait ordinairement que dans le cours des mois de février, mars & avril. Les pêcheurs s'établissent sur des bancs de roche, tels que ceux qui bordent la côte de Leucate. On emploie des bateaux dont le port est communément de quatre à cinq tonneaux, qui ont des façons, & qui vont à voile & à rames. Quatre matelots & un garçon de bord suffisent pour faire cette pêche.

1281. AYANT joint les unes au bout des autres dix à douze piéces de filet, ils en forment des enceintes autour des rochers; & on n'aperçoit que les flottés & les bouées, qui nagent sur l'eau.

1282. LES flottés de liege garnissent la tête des filets, & le pied est lesté de plomb. Ces filets ont au plus quatre piéds de chute. Les mailles des hamaux ou filets extérieurs, ont huit pouces d'ouverture en carré; & celles de la nappe du milieu, trois pouces.

1283. ON visite le filet soir & matin, pour en changer la situation, après avoir retiré le poisson qui s'y trouve. Cette pêche fournit beaucoup de crustacés.

1284. COMME on s'est aperçu que les mailles des entremaux ordinaires ne pouvaient pas arrêter les langoustes, les homars, & d'autres gros crustacés, on a imaginé de faire des tisses d'entremailades, dont les mailles de la nappe fussent de quatre oudres au pan. Les homars & les langoustes, passant leurs pattes dans ces larges mailles, ils restent embarrassés dans le filet. On donne à cette entremailade, selon les différentes côtes, les noms de *langoustière* & *croupatière*.

1285. ON pratique cette pêche tant en Provence qu'en Languedoc, notamment à Cette & à Agde. Les pêcheurs d'Agde appellent le filet *armaillade*.

1286. LES piéces ont ordinairement trente brassées de longueur, & une de hauteur. Chaque bateau ou *bette* porte cinquante ou cinquante-six piéces, dont la plus grande partie est fournie par le patron, & le reste par l'équipage.

1287. ON cale ces filets le soir, entre des roches, sur dix ou douze brassées d'eau, & on les relève le lendemain de grand matin.

1288. CE qu'on nomme *faillote* au Martigue, ne diffère de la tisse commune d'entremailade, qu'en ce que premièrement son fil est plus fin, & souvent de soie: secondement, les mailles sont plus serrées: enfin, les piéces ont moins de chute.

1289. LORSQU'ELLES sont de fil, la nappe du milieu a ses mailles de neuf au pan, à peu près comme dans la tisse d'entremailade. Mais quand cette nappe est de soie, les mailles sont de dix au pan.

1290. LA *segetiere* ou *sagetiere*, est encore très-ressemblante à la tisse d'entremailade. Chaque piece de ce filet a trente brasses de longueur, & plus d'une brassé de châte. Les mailles de la nappe sont de cinq oudres & demi au pan : celles des entremaux ont un pouce & demi d'ouverture. Il faut souvent trente pieces jointes ensemble pour former une *segetiere*.

1291. POUR caler ces filets, on choisit de grands fonds, où il y ait cinquante à soixante brasses d'eau ; & par préférence, ceux de vase, de sable, ou d'algue. On met à chaque extrémité du filet une bouée, où tient un orin qui a plus de longueur que l'eau n'est profonde. Les plombs du pied, qui pesent chacun quatre onces, sont distribués à un pied & demi les uns des autres. Les lieges qui bordent la tête sont espacés de même.

1292. ON prend avec ce filet les différentes especes de poissons qui se tiennent dans les fonds indiqués ci-dessus. Tels sont les merlans, les folles, &c.

1293. COMME les endroits où l'on cale les *segetieres*, sont les mêmes que ceux où les pêcheurs tartaniers (*) traînent leur filet, & qu'ainsi les uns pourraient respectivement faire tort aux autres ; on a réglé le tems & les places où ces pêches pourraient être pratiquées : ce qui doit varier suivant les lieux.

1294. ON estime que la saison la plus favorable à la pêche de la *segetiere*, est pendant les mois de janvier, février & mars. Au Martigue, on tend les *segetieres* toute l'année, dans la grande mer : mais dans les étangs, on ne le fait que depuis le milieu d'août jusqu'en avril. Il arrive souvent que les *segetieres* demeurent deux jours à la mer ; car, comme on tend ces filets assez loin du rivage, on ne peut pas toujours les relever fréquemment. En allant relever, les pêcheurs portent un autre filet, pour le caler à la place de celui qu'ils relevent & qu'ils emportent avec eux.

1295. L'ÉQUIPAGE est assez ordinairement composé d'un patron, six matelots, & un moussé. Ils s'exposent à se perdre, étant obligés de relever leurs filets à une assez grande distance & par toutes sortes de tems.

1296. LE filet qu'on nomme *resegue* ou *ressaigue*, tant à Marseille que sur plusieurs autres côtes de Provence, & qui sert pour une pêche qui porte ce même nom, differe de la *segetiere*, en ce qu'il a communément les mailles moins ouvertes. Celles de sa nappe sont de neuf au pan ; & celles des entremaux ont trois quarts de pan d'ouverture. Le filet a six pans de hauteur. Les plombs dont il est garni, sont de huit à la livre, & distribués à un pan les uns des autres. Les lieges sont arrondis, & larges d'un tiers de pan.

(*) Nous parlerons dans la suite, de la pêche à la tartane.

1297. LA refegue peut être tendue, soit près de terre, soit en pleine mer. On l'emploie depuis le commencement d'avril, jusqu'à la fin de décembre.

1298. LA pêche du *tremallas* ou *tremail*, d'Alicante, se fait dans de petits bateaux montés de sept hommes qui font à la part. Ils vont à deux lieues en mer, chercher vingt brasses d'eau, & y tendent leur filet, qui occupe environ une demi-lieue de longueur, & qui est soutenu par des flottes de liege. On prend à cette pêche diverses sortes de poissons, particulièrement des dauphins de toutes grandeurs. Le tems le plus favorable est durant le mois de mars, lorsque la mer est peu agitée.

1299. ON nomme *soltas*, à Alicante, une pêche au tremail, pour laquelle quatre hommes dans un bateau tendent leur filet pendant les nuits obscures à une petite distance du rivage; & ils effraient les poissons en jetant des pierres dans l'eau. Ce sont particulièrement des muges qu'on prend ainsi. Cette pêche commence en septembre, & finit en mai. Le mois de mars y est le plus avantageux. Le maître du bateau a le tiers du profit, & les matelots partagent le reste.

1300. A Ceuta, situé à l'embouchure du détroit de la Méditerranée, sur la côte d'Afrique, on se sert de bateaux pendant toute l'année, pour pêcher avec des filets que les Espagnols nomment *boniteras*, parce qu'on n'y prend que des bonites, & quelques autres gros poissons estimés. Ces filets sont des traux, qui ont seulement trente à quarante brasses de longueur, & qu'on cale par six ou sept brasses d'eau. Les bateaux ne sont armés que de trois ou quatre hommes qui font à la part.

1301. EN parlant des battudes de Provence & des armaillades de Languedoc, nous avons dit qu'il y en avait de tremillées. On les tend comme celles qui sont à simple nappe. Les battudes tremillées de Catalogne ont deux ou trois cents brasses de longueur, sur quatre brasses de chute. Elles restent toute la nuit tendues en pleine mer.

1302. LORSQUE nous avons traité des étentes sur piquets, nous avons dit qu'il y en avait dont un bout du côté de terre était tendu en ligne droite pour former une sorte de chasse; & que le bout qui était vers la grande eau, se terminait par une espèce de spirale. Nous avons encore observé, par rapport aux manets, qu'on essayait d'imiter cette façon de pêcher, avec des filets pierrés & flottés. On suit ces mêmes dispositions avec des traux, qu'on tend en croc ou crochet; mais le plus souvent il n'y a que la partie qui forme le crochet, qui soit tremillée.

1303. QUAND on tend ces filets à pied sur un fond de roche, on garnit le bas du filet avec des cailloux, auxquels on ajuste, de distance en distance, des cablières, pour affermir le filet dans la situation qu'on veut lui faire prendre.

1304. SI le fond est de sable, on y enfouit les cailloux & les cablières.

Malgré toutes ces attentions, la volute ou le crochet n'a jamais une forme aussi régulière que quand on tend sur des piquets. Il y a encore bien moins d'exactitude lorsqu'on tend ces filets en pleine eau avec un bateau ; mais pourvu que le filet fasse des révolutions, le poisson, conduit par la partie qui est droite, s'engage ordinairement dans la partie tremaillée qui est en crochet.

1305. ON pratique quelquefois cette pêche à Port en Bessin, avec de fort longues tessures, dont la chute est de six pieds.

D'une grande pêche, qu'on fait avec un tremail traîné par fond en pleine eau, & qu'on nomme dreige sur les côtes de l'Océan.

1306. NOUS avons parlé, dans les paragraphes précédens, des traux pier-rés & flottés qu'on tend sédentaires à la basse mer sur les greves, ou en pleine eau, ainsi que des pêches où le filet est abandonné au cours de l'eau, flottant entre deux eaux, plus ou moins loin de sa surface : nous terminerons ce qui regarde les traux, par une des plus grandes & des plus industrieuses pêches qu'on fasse à la mer.

1307. ON la nomme *dreige* sur les côtes de Normandie & de Picardie, apparemment à cause que le filet gratte ou drague le fond de la mer (107). Néanmoins il ne faut pas la confondre avec les dragues, qui sont des façons de pêcher très-différentes, dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

1308. L'ORDONNANCE de la marine écrit *dreige* ; quelques-uns écrivent *droige* ou *drege* : c'est pourquoi on appelle ces pêcheurs tantôt *dreigeurs*, tantôt *droigeurs*, & quelquefois *drogeurs* ou *drogeurs*.

1309. CETTE pêche exige de forts équipages, & occasionne de grands frais ; aussi forme-t-elle d'excellens matelots. Elle se fait au large, avec des bateaux pontés, auxquels on donne divers noms, suivant les différens ports où on la pratique. A la Rochelle, ce sont des *traversiers* ; en une partie de la Picardie, des *dreigeurs*. A Dieppe, on y emploie les *crevelles*, qui servent à faire les grandes pêches du canal ; & ce sont les mêmes équipages. Dans l'amirauté de Boulogne, on se sert de bateaux moins grands, qui n'ont que huit à dix hommes d'équipage, y compris le maître & un mouffe : dans ce cas, les filets sont proportionnellement plus petits ; & ces petits dreigeurs vont dans la saison à la pêche du hareng. Il y a donc des dreiges beaucoup plus grandes les unes que les autres. Nous nous proposons de décrire la pêche d'une grande dreige ; ce qui nous dispensera de parler des petites, qui en sont un diminutif.

1310. POUR prendre une idée générale de cette pêche, il faut imaginer un

(107) Apparemment du mot *drayer*, dont on se sert dans les tanneries pour exprimer

l'action d'enlever les chairs attachées à la peau d'un bœuf qu'on vient d'écorcher.

très-grand tramail P Q O (*pl. XIII, fig. 2*), qui porte sur le fond de la mer, & qu'il faut traîner de façon que les deux extrémités P O, soient le plus ouvertes qu'il est possible. On emploie pour cette opération un seul bâtiment A, qui emprunte le secours d'un corps flottant K, auquel on donne le nom de *bourset* ou *borset* (108). Il est évident que si les deux bras F & G étaient amarrés à proue & à poupe du bâtiment A, les deux bouts O & P du filet se toucheraient, au lieu qu'ils sont tenus fort écartés l'un de l'autre, au moyen du bourset K, qui est bien éloigné du bâtiment A. Cette manœuvre se montre déjà fort ingénieuse; mais elle paraîtra bien autrement admirable, quand nous aurons suivi en détail toutes les opérations de cette belle pêche.

1311. ON distingue deux especes de pêcheurs à la dreige: les uns, qui exercent leur métier toute l'année; les autres, qu'on répute dreiger pour les vives, ne doivent chasser que depuis le lundi gras jusqu'au samedi saint. Or les filets des pêcheurs qui exercent leur métier toute l'année, doivent avoir les mailles des hamaux de neuf pouces d'ouverture en carré; & celles de la flue, de vingt-une lignes.

1312. MAIS les traux réputés pour les vives, peuvent avoir les mailles de leur flue de treize lignes en carré, sans changer celles des hamaux.

1313. IL est sensible que ce tramail doit prendre plus de petit poisson que l'autre, qui a les mailles plus ouvertes. On n'en tolere l'usage, qu'en considération de l'approvisionnement du carême. D'ailleurs, la destruction du frai n'est pas autant à craindre dans cette saison que dans celles qui sont plus avancées.

1314. LA tessure P Q O des dreiges a six pieds de chute, & depuis deux cents cinquante jusqu'à deux cents quatre-vingt brasses de longueur, suivant la force des équipages. Elle est composée d'un nombre de pieces de tramail, qui ont depuis quinze jusqu'à dix-huit brasses de longueur, qu'on réunit les unes aux autres.

1315. COMME ce filet est fort cher, il n'appartient pas en entier à un pêcheur; chacun en fournit une ou deux pieces, & il a part au profit de la pêche proportionnellement à ce qu'il a fourni. L'étendue qu'on donne au filet ne dépend pas uniquement de la force de l'équipage; car toutes les marées ne permettent point de traîner un fort grand filet: en ces cas défavorables, les pêcheurs qui ont deux pieces de filet, n'en fournissent qu'une.

(108) *Bourset*, c'est la voile la plus élevée du grand mât; ou, sur les mers de Bretagne, la voile de misaine. La ressemblance du corps flottant, dont il est ici question, avec les voiles d'un vaisseau, lui a fait don-

ner ce nom. Au reste, cette pêche n'est point connue en Allemagne, & il n'y a point de dénomination en cette langue, qui serve à la désigner.

1316. UN filet ne dure ordinairement qu'une saison, même en ayant soin de le radouber ou ramender à tous les démarrages.

1317. NOUS avons dit qu'à tous les traux il fallait que la flue fût considérablement plus étendue que les hamaux, dont les mailles doivent être fort grandes. A l'égard du filet de la dreige, il faudrait qu'une maille de hamaux contint sept mailles de la flue; cependant cela varie suivant qu'on fait les mailles de la flue plus ou moins serrées, celles des hamaux restant les mêmes.

1318. ON traîne ce filet sur des fonds qui n'ont quelquefois que cinq à six brasses d'eau, & d'autres fois dans des endroits où il y en a trente-cinq ou quarante.

1319. POUR que le filet puisse résister à l'effort qu'on fait pour le traîner, on le borde tout autour avec une ralingue, ou, comme disent quelques pêcheurs, un *bouchet*, aux angles duquel on fait des anes, pour y amarrer les cordages ou bras qui servent à le traîner. Afin d'empêcher que le filet ne se couche sur le terrain, & faire en sorte qu'il traîne sur le fond dans une situation à peu près perpendiculaire, on attache des lieges sur la ralingue d'en-haut; & sur celle d'en-bas, des bagues de plomb, dont douze à quatorze pèsent ordinairement une livre. Suivant l'ordonnance, il est défendu de mettre plus d'une livre & demie de plomb par brasse de filet; ainsi il faut vingt-quatre à vingt-six livres de plomb pour garnir une pièce de filet de dix-huit brasses. Il est évident qu'en chargeant le pied du filet de beaucoup de plomb, on le fatiguerait, ainsi que l'équipage, lorsqu'il faudrait amener à bord la tessure. Ce n'est cependant pas dans la vue de ces ménagemens, soit de l'équipage, soit du filet, que le poids du lest a été fixé par l'ordonnance; mais afin de favoriser la multiplication du poisson, & d'empêcher que les pêcheurs ne bouleversent les fonds, comme ils le faisaient en joignant à beaucoup de plomb des barres de fer & des chaînes qui labouraient le fond presque comme l'eût fait une charrue.

1320. VOILA, au moyen du plomb, une force qui tire en-bas le pied du filet, pour qu'il se place verticalement dans l'eau. Il faut appliquer à la tête du filet une force contraire, qui tende à le porter vers la surface. Pour cela, comme nous venons de le dire, on garnit la ralingue de la tête avec des morceaux de liege, qu'on nomme *flottes*, *corserons*, *corches*; tous termes synonymes. On choisit les lieges les plus épais, & on les distribue sur la ralingue de la tête, à environ vingt pouces les uns des autres, plus ou moins, suivant la bonté du liege: car le liege le moins ligneux a le double avantage d'être plus léger, & de s'imbiber plus difficilement d'eau, que celui qui est dur & poreux.

1321. ON prétend que pour la dreige des vives, il faut que le filet soit tendu plus verticalement que pour les autres pêches de dreige. Cette raison doit

engager à y multiplier les flottés. Mais, d'un autre côté, comme le liege qui est long-tems dans l'eau perd de sa légèreté, il s'ensuit que les dreiges qui pêchent toute l'année, doivent être flottés davantage que les autres. Ainsi, il faut que la tête des dreiges soit bien garnie de flottés; puisque si, dans les dreiges ordinaires, elle venait à battre le fond, on ne prendrait rien.

1322. AVANT de parler de l'armement des bâtimens dreigeurs, il est bon de dire un mot des circonstances qui paraissent favorables à cette pêche; puisque c'est ce qui peut déterminer à mettre dehors, ou à rester dans le port. Quoiqu'aucun pêcheur, quelqu'expérimenté qu'il soit, ne puisse prévoir à l'avance s'il fera une bonne pêche, ou non, tous conviennent néanmoins, qu'il y a des circonstances qui sont plus favorables que d'autres à cette pêche.

1323. SUPPOSONS, pour nous faire mieux entendre, que l'on se propose de pêcher à la dreige dans la Manche, à un endroit où le canal commence à se rétrécir au point de n'avoir que vingt à vingt-deux lieues de largeur. Les pêcheurs, pour y faire plus avantageusement & plus aisément leur métier, ont besoin d'un vent traversier, que nous supposons être, dans cet endroit de la Manche, le nord-est & le sud-ouest. Il faut encore que ce vent traverse la marée; car les vents qui seraient d'accord avec la marée, ne leur permettraient pas d'établir leur pêche. On en appercevra la raison par ce que nous dirons dans la suite.

1324. LES gros vents ne conviennent pas aux dreigeurs; parce que, comme ils relevent leur tessure à force de bras, cette manœuvre serait très-pénible & même impossible par un vent forcé.

1325. LES marées trop molles & trop fortes ne sont pas propres à cette pêche. Celles de morte eau sont les moins favorables. Ainsi les plus avantageuses sont celles de demi vives eaux, sur-tout s'il y a un peu d'agitation à la mer, parce que les petites motures engagent le poisson à quitter le fond. Quand la mer est tranquille, les grandes vives eaux sont très-bonnes. Cependant les grandes marées seraient fort à craindre, si le filet venait à s'accrocher: car ne pouvant s'arrêter, & le bateau, ainsi que le bourset, halant de même bord, ils rompraient infailliblement le filet, que nous avons dit être fort cher.

1326. QUAND les eaux sont chaudes, on peut s'approcher des côtes: mais lorsqu'elles sont froides, il faut aller chercher les poissons dans les grands fonds. De plus, les pêcheurs prétendent qu'ils font de bonnes pêches lorsqu'il y a eu de fortes gelées pendant l'hiver: parce qu'alors les poissons, ayant quitté les baies & les bas fonds, se sont retirés dans la grande eau, où la dreige va les chercher. Quelle qu'en soit la cause, on convient généralement qu'après les hivers doux, les pêcheurs reviennent le plus souvent à retour; c'est-à-dire, que la dépense & les avaries excèdent le produit de la pêche.

1327. LA pêche est ordinairement bonne, quand la mer est devenue praticable après une tourmente.

1328. IL est encore sensible que le succès de la pêche dépend du choix du terrain où l'on s'établit. On perdrait son filet, & on ne prendrait rien, sur un fond de roche. Sur les fonds inégaux, beaucoup de poissons s'échappent par-dessous le filet; mais entre les fonds doux & unis, il y en a qui méritent la préférence, non seulement à cause de l'abondance du poisson, mais encore à cause de sa bonne qualité. On regarde comme excellens les fonds qui sont de fragmens de coquilles, que les pêcheurs distinguent par le nom de *pailleux*. On estime ensuite, les fonds de sable, pour les poissons plats. Il en est à peu près de même des fonds vaseux; mais la qualité du poisson y est inférieure.

1329. NOUS aurons occasion de faire remarquer dans la suite, que les poissons perdent assez promptement le goût de vase, quand ils ont séjourné dans une eau vive. C'est pour cela qu'à un cap qui s'étend à la mer, on prend quelquefois de bon poisson d'un côté, & de très-médiocre de l'autre.

1330. ENFIN les pêcheurs qui ont une grande pratique d'une côte, connaissent des endroits qui sont plus fréquentés que d'autres par certains poissons. C'est sur quoi l'on ne peut prescrire aucune règle.

1331. MAINTENANT que nous avons donné une idée de la pêche à la dreige, des bâtimens qui y servent, des filets qu'on y emploie, des tems & des parages qui y sont favorables, il faut parler des appareaux nécessaires pour cette pêche.

1332. LE bâtiment qui doit y servir, son grément & ses appareaux, appartiennent presque toujours à un boutgeois, qui a part au profit de la pêche, comme nous le dirons dans la suite. Il n'y a que les filets, qui appartiennent aux pêcheurs. Voici un détail des ustensiles qui sont nécessaires pour cette pêche.

1333. 1°. DES halins, chasses ou grelins C (*pl. XIII, fig. 1*); des barrils vuides M, dont on se sert pour soutenir sur l'eau la vergue du boursset. A est une vergue pour la grande voile. Il faut en outre, des bouées, des cablières, des grapins, des gaffes, & autres ustensiles qui sont représentés sur la *planche XII, figure 1*.

1334. LES chasses, cablots, orins & halins, sont des cordages qui ont à peu près quatre pouces de circonférence; & ordinairement la chassè foraine, qui répond au boursset, est plus menue que celle qui tient au bateau. L'une & l'autre chasses ont cent ou cent vingt brasses de longueur. Nous allons expliquer en détail le grément du boursset.

1335. LE corps flottant, qu'on nomme *boursset* (*pl. XIII, fig. 1*); est composé d'une voile: c'est proprement elle qui forme le boursset. Elle a dix-sept aunes de chute, six à sept aunes de large, ou environ soixante-quatre pieds de hauteur, sur dix-huit de largeur par la tête ou à l'envergure, & vingt-sept par le pas ou le pied. Elle est fortifiée tout autour, comme toutes les autres voiles,

par une ralingue : cette ralingue forme des annelets , dans lesquels passe une autre manœuvre , qui sert pour recueillir la voile & lui faire prendre la courbure que les pêcheurs jugent convenable , afin que la marée & le courant s'y entonnent. Ceci s'éclaircira par la suite.

1336. CETTE voile est tannée , & quelquefois gaudronnée , pour qu'elle résiste mieux aux impressions de l'eau , dans laquelle elle doit être perpétuellement plongée. Cependant son milieu doit être d'une toile douce & molle , pour qu'elle se prête à l'effort de l'eau : & la tête , ainsi que les bords le long des ralingues , sont d'une toile plus forte. Le bourset est encapelé par la tête sur une vergue E , qui a dix-neuf à vingt pieds de longueur.

1337. AU bout de cette vergue sont frappés les *bras d'eau* H H , qui se réunissent & s'amarrent au halin , qu'on nomme *du bourset* , ou *forain*. Au bas du bourset , ou aux points de la voile , sont frappées les *écoutes d'eau* , & les cablières , qui servent de lest pour faire entrer dans l'eau la voile du bourset : elles pèsent de huit à douze livres , plus ou moins , suivant la force de la marée.

1338. LES deux écoutes se réunissent à une manœuvre menue , que l'on nomme le *petit four* : elle n'a qu'une demi-brasse de longueur. On fait ce petit four avec un vieux cordage ragué & usé , pour qu'il n'ait pas beaucoup de force , & qu'il rompe quand la tessure s'est accrochée au fond de la mer à une roche , ou à une carcasse de navire : car la rupture du petit four évite celle du filet.

1339. LE petit four est prolongé par une manœuvre plus longue , qu'on nomme le *fort four* , ou le *grand four* , & qui va s'attacher au halin du bourset , qu'on nomme aussi la *chasse foraine*. Ce point d'attache est environ à quatorze brasses du bout qui tient à la vergue E. Les cablières H H , tiennent les angles ou points de la voile sous l'eau.

1340. QUOIQUE la vergue E , qui est de sapin , flotte sur l'eau , elle pourrait bien n'avoir pas assez de légèreté , pour soutenir la tête de la voile à fleur d'eau. C'est pourquoi on attache au milieu de cette vergue un barril vuide K , qui est sur son roule. Cette futaille , enfoncée par les deux bouts , est garnie de dix-huit cercles , cinq sur chaque bout , & huit sur le bouge. La plupart de ces futailles ou barrils ont à la douve du bondon une anse ou *poche* , dans laquelle passe une manœuvre qui sert pour l'amarrer à la vergue. D'autres entourent la futaille d'une estroppe qui sert pareillement à l'attacher à la vergue.

1341. ON frappe encore sur le halin forain , à environ vingt-cinq brasses de la vergue , un orin N , long de neuf brasses , qui répond à une bouée M. C'est assez souvent un barril conique , lequel est amarré par un de ses fonds , pour que l'autre , flottant sur l'eau , soit plus aisé à appercevoir. Cette bouée , que les pêcheurs nomment *éprevier* , sert à soutenir en partie le halin forain , & est fort utile pour gouverner le bourset. On attache un bout du filet à l'extrémité

du halin forain ou de la chaffé du bourfét ; & l'on ajoute en cet endroit une cabliere plus ou moins groffe, fuivant la force de la marée.

1342. APRÈS avoir expofé en détail le grément du bourfét, il faut parler de celui du bateau. La grande voile, qu'on verra qu'il faut jeter à l'eau pour augmenter la dérive du bateau lorsqu'il eft dématé, comme on le voit en A ; cette voile D, & la vergue E, fur laquelle elle eft encapelée, font celles du bateau, & fervent quand le vent manque, ainfi qu'on le verra dans la fuite. Cette vergue E eft retenue au bateau par une manœuvre F, qu'on nomme *traverfine* ; elle a environ trente-fix braffes de longueur, & eft un peu plus forte que le halin de la dreige. Les bras d'eau de la grande voile, font les mêmes qui fervaient au grément du bateau. A l'égard des écoutes, celles du bateau feraient trop courtes ; & ordinairement, on les fait avec de vieux halins.

1343. TOUS ces agrès étant préparés à terre, les matelots les portent au bateau. Ils élevent le mât, ils parent la grande voile, & gréent le bâtiment pour fe porter au large : ils rangent la tellure fur un bord, les cordages fur l'autre, & appareillent pour fe rendre à l'endroit où ils fe propofent d'établir leur pêche, comme nous allons l'expliquer.

1344. LES pêcheurs amènent fur le bord la vergue & la grande voile, fans la plier ou *ferler* ; fi elle l'étoit, elle ferait moins bien difpofée pour être jetée à l'eau. Puis ils amènent leur mât fur un chandelier, comme on le voit en A. Quand le bateau eft dématé, on *dérape*, ou l'on détache les écoutes & écouets de la grande voile, pour frapper à leur place les écoutes d'eau. On frappe auffi la traverfine au milieu de la vergue. A l'égard des bras, on fe contente de les alonger quand il en eft befoin. Enfin on amarre aux points ou angles de la grande voile, à la place des écoutes & des écouets, les écoutes d'eau, qu'on fait ordinairement, comme nous l'avons dit, avec de vieux halins.

1345. TOUT étant ainfi difpofé, on pare ou arrange fur le bord le bourfét de dreige, qui a été précédemment gréé & armé de fes cablieres.

1346. LORSQUE tout eft prêt, le maître commence à faire la manœuvre, foit à l'avant, foit à l'arrière du bâtiment, fuivant l'établiffement du vent & fa direction.

1347. ON jette d'abord le bourfét à la mer, en le croifant par le travers du flot, pour que l'eau s'y entonne, & qu'elle enfle la voile : ce qui eft néceffaire pour qu'il tire bien fon halin. Car, comme nous l'avons déjà dit, le bourfét tient lieu d'une chaloupe qui aurait une voile, à laquelle ferait attaché le halin forain, pour tirer un bout de la dreige, pendant que le bateau tirerait l'autre. Mais il faut remarquer que, fi l'on employait une chaloupe, ce ferait le vent qui la ferait agir : au lieu que c'eft le courant de la marée qui fait chaffer le bourfét.

1348. UN des bouts O de la tellure a donc été amarré au halin F du bour-

fet, qu'on nomme *halin forain*. On amarre l'autre bout P, au halin G, du bateau qu'on nomme la *nef*; & aux amarrages qui joignent les bouts du filet aux halins, la ralingue de la tête du filet est réunie avec celle du pied. Le halin embrasse toute la largeur du filet.

1349. ON jette le filet à la mer par le travers du bateau, tribord au vent. Deux matelots font ce travail, & un troisième soutient les flottes, pour que la ralingue flottée ne s'engage pas avec celle qui est plombée.

1350. AFIN de prévenir que les deux hommes qui mettent hors le filet, ne tombent à la mer, ils sont contre-tenus par les jarrets avec un aviron, que deux matelots tiennent ferme dans une situation convenable. A l'égard du matelot qui arrange les flottes, il n'a rien à craindre, parce que son ventre est appuyé contre le bord du bateau.

1351. QUAND tout le filet est à la mer, on file le plus promptement qu'on peut le halin du bateau, que les matelots appellent *la chasse de la nef*. Si on fait cette manœuvre de marée montante, on file jusqu'à la rencontre du cordage B, qui a environ dix-huit brasses de longueur, & que les matelots nomment la *guie*. Cette guie fait à l'égard de ce halin le même effet que le four pour le halin du bourset. On porte, soit la chasse, soit la guie, à l'avant du bateau, pour le faire venir de bout à la marée, & attendre que le bourset ait pris sa place pour faire route de concert, comme fait le bateau A, avec son bourset K.

1352. S'IL arrive que le bateau ne puisse pas suivre le bourset, on lui donne sur l'avant une petite voile dite *tringuette*.

1353. SI, faute de vent, cela ne suffit pas, c'est le cas de mettre à l'eau la grande voile dont nous avons parlé. Voici comme se fait cette manœuvre.

1354. ON tend toujours le bourset à bas bord, & le plus souvent la voile du bateau se jette à tribord: mais si le vent change pendant la pêche; si, par exemple, ayant tendu par un vent de nord-ouest, on s'aperçoit qu'il se jette au sud, on fait en ce cas passer à bas-bord la grande voile qui était à tribord, & la marée s'achève ainsi. Mais laissons à part cette manœuvre accidentelle, pour continuer à expliquer la façon d'appareiller le bateau.

1355. LA voile étant armée & préparée comme nous l'avons expliqué, on la pose sur le bord par le travers de tribord; on jette à l'eau toute la toile, & ensuite la vergue, ainsi que ses écoutees. Puis, lorsque la marée est entonnée dans la voile, on file en partie toutes les manœuvres. Ensuite on les largue ou on les hale, suivant les ordres du maître, qui parvient à faire traîner le filet, partie par le bourset, & partie par le bateau, lesquels doivent faire route de concert, & agir également sur les halins. On emploie pour cela des manœuvres particulières, qu'il n'est pas aisé de bien décrire. En voici cependant quelques-unes, qui pourront donner une idée des autres.

1356. QUAND la grande voile tire le bateau par le travers de la lame, la

traversine est amarrée au grand mât, & les deux écoutees le font à l'avant & à l'arrière, vers les couples de balancement. Les bras, qu'on laisse ordinairement largues, sont en ce cas simplement roulés sur les écoutees. Par cette manœuvre, la voile à l'eau augmente la dérive du bateau.

1357. QUAND on est obligé de se servir de la voile à l'eau, aux marées du vent, on l'établit à l'avant du bateau, qui est ordinairement rasé de tous mâts : pour faire venir le bateau travers à la marée, on hale sur la chasse de nef & la guie, on jette la voile à tribord, & on amène à l'avant toutes les manœuvres d'eau. Pour cela, on amarre la traversine à l'étrave, & les deux écoutees bas-bord & tribord. On largue ou hale aussi les bras, pour que la marée s'entonne bien dans la voile.

1358. AUX marées de jour, on aperçoit la manœuvre du bourslet ; ce qui indique celles qu'il faut faire dans le bateau. On n'a pas ce secours la nuit ; mais tant que la tessure est à la mer, le maître a continuellement, de nuit & de jour, la sonde à la main : ce qui le met en état de connaître l'établissement de la tessure au fond de la mer. Car si le bourslet hale trop de l'avant, la sonde va de l'arrière : si le bourslet se porte trop au large, la sonde s'y porte aussi ; & si les deux chasses vont bien, la sonde reste à plomb.

1359. IL peut arriver que pendant la marée la tessure s'accroche dans le fond à des roches, à des ancres perdues, ou à des carcasses de navires. Alors, si la marée porte au vent, on hale aussi-tôt les chasses. Mais si la marée porte contre le vent, on attend la morte eau, pour éviter de rompre le filet ; & on porte le halin de la nef, ainsi que sa guie, à l'avant du bateau, qui alors reste comme s'il étoit à l'ancre. A l'égard du bourslet, comme son petit four rompt, alors sa voile flotte sur l'eau, & ne fait plus d'effort pour haler sur sa chasse.

1360. SI la dreige se trouve arrêtée pendant la nuit pour quelque cause que ce soit, les pêcheurs sont obligés de faire des signaux, afin de prévenir que les autres pêcheurs ne les abordent. Suivant l'ordonnance, ils doivent même ne jamais mettre hors leurs filets pendant la nuit, sans avoir deux feux, un à l'avant, l'autre à l'arrière.

1361. VOILA tout ce qu'il nous est possible de dire pour donner quelque idée des manœuvres qu'on fait pour traîner régulièrement les filets. Nous allons parler de la façon de les relever, lorsque la marée est finie.

1362. CETTE manœuvre, qui apprend aux pêcheurs ce qu'ils peuvent espérer de leur travail, est sans contredit la plus pénible.

1363. POUR se disposer à relever la tessure, tous les matelots s'assèyent à bas-bord, sur le bord du bateau, le dos tourné à la mer ; & pour se donner plus de force, ils s'appuient par les genoux contre un mât qu'on a amarré exprès pour cela en-dedans du bateau.

1364. LE matelot qui doit tirer à bord le halin & la tessure, se place à tribord de l'étrave. A mesure qu'on amène à bord la chasse, on la roue sur le pont, à l'avant du grand mât, aux deux côtés de la grande écoutille; ayant l'attention de mettre le halin de la nef à tribord, & celui du bourfèt à basbord. On tire à bord la tessure, en halant sur les ralingues.

1365. QUAND le tems est favorable, il arrive souvent que les dreigeurs chassent quatre marées en vingt-quatre heures. Ils traînent pendant trois heures: ils relevent ensuite leur tessure, prennent le poisson, & nettoient le filet; ce qui occupe encore trois heures; & sur-le-champ ils remettent hors. Ils continuent ainsi toutes les marées, quand le tems est favorable.

1366. CETTE pêche est, sans contredit, la plus fatigante de toutes: les pêcheurs y sont toujours en action. Comme les dreiges, qui vont chercher les poissons dans les grands fonds, vont à la mer dans les saisons humides & froides, les pêcheurs sont presque entièrement habillés de cuir, pour se garantir de l'eau le plus qu'il leur est possible. Il est vrai que, pendant que le filet dérive, l'équipage n'ayant que quelques manœuvres à exécuter, il peut prendre un peu de repos: mais le maître fait un quart continu, ayant toujours, comme nous l'avons dit, la sonde à la main. Le seul tems où il a quelque relâche, est entre deux marées, pendant qu'on vuide & répare la tessure.

1367 Si la marée est douteuse, & que l'eau n'enfle pas bien la voile, il y a pendant toute la pêche un autre matelot que le maître, pour veiller la grande voile, & faire exécuter les manœuvres qui en dépendent.

1368. LORSQUE l'équipage est de dix-sept hommes, il y en a deux qui mettent le filet à l'eau: au reste, tous peuvent faire cette opération. Si le tems est beau, ils se mettent à califourchon sur le bord, ou bien ils s'y assèyent les jambes en-dedans; & ils sont, comme nous l'avons dit, contre-tenus par un aviron qu'ils nomment *ancel*, que deux matelots tiennent dans une position convenable. Un cinquième pare les flottes pendant ce travail. Le reste de l'équipage a différentes occupations; comme de désagréer le bateau, d'appareiller la grande voile à l'eau, si cela est nécessaire.

1369. QUAND on relève la tessure, qui alors est très-chargée d'eau, tout l'équipage est occupé à la haler; quoiqu'il n'y ait qu'un seul homme placé à l'avant à côté de l'étrave, les pieds dans la gatte, lequel hale la tessure à bord, & prend avec un petit gaffot les gros poissons lorsqu'il s'en présente. Les autres matelots reçoivent le filet, se le donnent de main en main, & l'arrangent sur le pont.

1370. LORSQUE le filet est tiré à bord, tout l'équipage travaille à en retirer le poisson & les immondices, & à nettoyer la voile, pour la préparer à être mise à l'eau lorsque la marée le permettra. Enfin, quand la pêche est finie,

L'équipage remâte le bateau , & ils appareillent pour retourner dans le port avec leurs appareux & avec leur poisson , qui consiste en turbots , barbues , folles , li mandelles , grands carrelets , raies , vives , rougets , merlans , esturgeons , saumons , &c. Il passe pour constant que les poissons que nous venons de nommer sont tellement effarouchés par la dreige , qu'ils se retirent dans les fonds de roche où la dreige ne peut aller les chercher ; de sorte que , quand on répète plusieurs fois cette pêche dans un même endroit , on n'y prend guere que des especes de petites morues , qui ne s'effarouchent point par ce filet. Mais le filet lui-même court de grands risques , parce que ces poissons ne s'écartent guere des fonds de roche.

1371. ON prend aussi à la dreige une grande quantité de petites rouffettes ou petits chiens de mer ; mais les pêcheurs redoutent cette capture , non-seulement parce que ce poisson est peu estimé , mais principalement parce qu'ils déchirent le filet lorsqu'on rencontre un lit ou bouillon de ces poissons , qui vont toujours en troupe. Il y a d'autres chiens plus grands , & qu'on nomme *puans* , lesquels paraissent vers le mois de mars , quand les eaux commencent à s'échauffer : les pêcheurs sont obligés de laisser mourir ceux-ci dans le filet , qu'ils déchireraient entièrement , si l'on voulait les en tirer vivans. Nous donnerons dans la suite une exacte description de tous les poissons que nous venons de nommer.

1372. LE poisson pris à la dreige est réputé assez bon. Effectivement , comme c'est un tremail , il n'y est pas autant fatigué que ceux qu'on prend à la grande seine , ou qu'on trouve dans les manches & guidaux. Mais il est bien inférieur à celui qu'on prend avec les filets sédentaires & avec les hains. Un poisson qui a été traîné pendant deux ou trois heures , est toujours fatigué.

1373. QUAND on examine avec attention la dreige que nous venons de décrire , on ne peut s'empêcher d'admirer où peut aller l'industrie des pêcheurs , qui parviennent à tenir au fond de la mer , à vingt-cinq ou trente brasses , un filet d'une grandeur immense , dans une situation verticale , & à le traîner toujours grattant le fond , dans un espace de deux ou trois lieues , aussi exactement que s'ils le traînaient à bras , comme ils le pratiquent pour plusieurs pêches. N'est-ce pas une belle industrie que d'avoir imaginé , quand le vent leur manque pour se soutenir dans la route qu'ils doivent tenir , d'avoir , dis-je , imaginé de mettre leur grande voile à l'eau , tendue sur sa vergue , & garnie de bras & d'écoutes , pour emprunter le secours de la marée , qui enfile la voile comme aurait fait le vent : tandis que la chasse de la nef & sa guie , qu'on porte tantôt à l'avant & tantôt à l'arrière , aident à gouverner ? En jetant les yeux sur la *figure* , on apperçoit que , si les deux chasses avaient répondu l'une à l'avant & l'autre à l'arrière du bateau , le filet eût été presque entièrement fermé. On aurait pu , il est vrai , comme cela se pratique pour certaines

pêches, frapper chaque chasse sur un bateau particulier : mais, quoique le bateau auquel aurait répondu la chasse foraine eût pu être plus petit & plus foible d'équipage que celui où répond la chasse de nef, la dépense aurait été augmentée. On a donc fort ingénieusement imaginé de substituer à ce second bateau & à son équipage, le bourset, qui ne consistant qu'en une voile, une vergue, une barrique vuide, des bras, & des écoutes, avec cette espece de bouée qu'on nomme *l'éprevier*, vogue tout seul à une distance convenable du bateau, & tire la chasse foraine, comme le bateau fait la Genne.

1374. CETTE pêche, toute belle & toute industrieuse qu'elle est, a le défaut de détruire beaucoup de poisson ; au point de rendre les autres pêches & la dreige même infructueuses. Le pied du filet, qui gratte & rague le fond dans une grande largeur, & dans l'étendue de plusieurs lieues, détruit beaucoup de petit poisson.

1375. LES dreigeurs rapportent souvent sur la greve une multitude de raies si petites, qu'elles sont à peine mangeables ; quoiqu'en vidant leur filet à bord, ils en aient rejeté un grand nombre à la mer, qui ayant été fatiguées dans le filet, ne peuvent reprendre eau, & sont perdues. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, les gros poissons de cette pêche ne sont jamais aussi sains que ceux qu'on prend avec les rets sédentaires.

1376. ENFIN ce filet bouleverse les fonds, & détruit les bancs d'algue, où s'élevaient les jeunes poissons.

1377. ON remédierait en partie à ces inconvénients, si, au lieu de mettre les plombs sur la ralingue qui tient à la tessure, on mettait le lest à l'extrémité de lignes qu'on attacherait à la ralingue du pied du filet ; laissant cinq ou six pouces de distance entre cette ralingue & le fond de la mer, pour faciliter à la menuise le moyen de s'échapper. Alors on ne ferait que diminuer le mal, & prévenir l'entière destruction des folles, des carrelets, des barbues, des turbots, dont on trouve une immense quantité d'extrêmement petits dans le filet de la dreige. L'avidité des pêcheurs ne s'accorde pas avec de telles précautions. On en a vu qui ajoutaient au bas de leur filet, des barres de fer, pour labourer encore mieux le fond ; & il en a résulté une telle destruction, que les dreigeurs ne prenant presque plus rien, ont abandonné cette façon de pêcher, qui leur occasionnait de grands frais, dont ils n'étaient pas remboursés. Le nombre des grands dreigeurs est même beaucoup diminué.

1378. Du tems de François premier, il n'y avait à Dieppe que deux dreigeurs, & qui n'avaient pas de fort grands filets. Les gouverneurs, qui en retiraient du profit, en ont porté le nombre à cinq, puis à huit, & peu à peu jusqu'à seize. Louis XIV ayant permis la pêche de la dreige à tout le monde, le nombre des dreigeurs a encore beaucoup augmenté, & l'on a vu toute la mer couverte de ces pêcheurs. Il est vrai que leur nombre s'est réduit de lui-

même; mais c'est, comme nous l'avons dit, à cause de la difette du poisson (109).

A R T I C L E Q U A T R I E M E.

Des filets qu'on nomme proprement seines ou sennes.

1379. ON comprend quelquefois sous la dénomination de seine, toutes les especes de filets en nappe: & ce cas, on les distingue en seines *tendues sur piquets*, & seines *flottées & pierrées*. De celles-ci, les unes sont sédentaires, & les autres dérivantes aux courans. Les manets se sont ainsi trouvés confondus avec les seines. On a été même jusqu'à nommer les traux, des *seines travaillées*. Mais comme nous avons traité d'une partie de ces différentes pêches, sous les noms particuliers qu'on a coutume de leur donner, il ne nous reste à parler que des seines proprement dites (110), qui sont des filets simples, plus ou moins grands, dont les mailles n'ont point de calibre déterminé pour aucune espece de poisson, & qui ont toujours beaucoup plus de longueur que de chûte. Comme il faut que ces filets se tiennent verticalement dans l'eau, la ralingue A ou a (111), *planche XIII, fig. 3 & 4*, qui en borde la tête, est garnie de flottes de liege ou de bois: & la ralingue B b (112) du pied est chargée de lest. Aux extrémités de la ralingue de la tête, sont frappées des cordes plus ou moins longues, D ou d, qu'on nomme les *bras*. On les dispose différemment, ainsi qu'on le voit aux deux filets qui sont représentés par les *figures 3 & 4*. Ces bras servent à tendre ou à traîner le filet, comme on le verra dans les détails où nous allons entrer.

1380. TOUTES les pêches à la seine se faisant en traîne, on ne peut les pratiquer que sur des fonds unis; & elles détruisent beaucoup de frai & de menuïse, parce que la ralingue du bas qui est lestée, bouleverse les fonds. Elle fait sur-tout une grande destruction de petits poissons, lorsque la chaleur de l'eau les attire dans les endroits où il n'y a qu'une épaisseur d'eau peu considérable. Il est certain que cette pêche est d'autant plus nuisible, que les mailles des filets sont plus serrées. Au reste, en obligeant les pêcheurs de donner aux mailles une certaine grandeur, on ne diminuerait pas beaucoup la destruction du poisson, non-seulement parce qu'en traînant le filet les mailles se rétrécissent, mais encore parce qu'il s'amasse dans la seine des immondices qui empêchent que le frai & la menuïse ne traversent les mailles. Le meilleur

(109) Concluons donc que cette pêche si ingénieuse est plus digne de blâme que de louange.

(110) En allemand, *Garne mit unbe-*

stimten Maschen.

(111) En allemand, *Flossenreif.*

(112) En allemand, *Bleyreif.*

moyen, & qui se pratique en quelques endroits, ferait qu'au lieu d'attacher le lest sur la ralingue qui borde le pied du filet, on l'attachât à des lignes de quelques pouces de longueur, qu'on distribuerait de distance en distance sur cette ralingue. Au moyen de quoi la ralingue ferait toujours éloignée du fond de la mer, & le frai, ainsi que la menuïse, s'échapperaient avec les immondices par-dessous le filet : ce qui n'empêcherait pas qu'une partie des poissons plats qui seraient effrayés ne se jetassent dans le filet, où ils seraient arrêtés, sur-tout quand le fond du filet ferait une poche. Mais l'avidité des pêcheurs les engage à faire leurs mailles fort serrées, & à charger de beaucoup de lest le pied de leurs filets.

1381. A l'égard de la grandeur des mailles, les pêcheurs la varient beaucoup. Quand ils se proposent de prendre de gros poissons, ils les tiennent assez larges ; & ils y trouvent le double avantage, de moins fatiguer le filet, & d'avoir moins de peine à le traîner. Mais lorsqu'ils veulent pêcher de fort petits poissons, ils tiennent nécessairement les mailles très-serrées : & afin de pouvoir traîner leur filet, tantôt ils se rassemblent un nombre considérable, tantôt ils font leurs filets bien petits, ou encore ils donnent différentes grandeurs aux mailles d'une même seine : par exemple, ils emploient un fil très-fin pour les mailles qui sont auprès de la ralingue, où sont attachées les flottes ; & en cet endroit, ils tiennent les mailles de treize à quatorze lignes d'ouverture en carré ; celles du milieu, qui sont d'un fil plus fort, sont moins grandes : enfin la partie du filet qui est vers le pied, ou auprès de la ralingue chargée de lest, est faite d'un fil encore plus fort ; & à cet endroit les mailles n'ont que dix lignes en carré. La longueur de ces filets varie depuis huit brasses jusqu'à soixante, même plus ; & leur chute est de quatre, cinq, six pieds, & au-delà.

De la pêche avec la seine dans les petites rivières ; & dans les courans d'eau entre les bancs, lorsqu'ils ont peu de largeur.

1382. LES filets dont il s'agit sont plus ou moins longs, suivant la largeur du courant qu'on essaie d'embrasser en entier. A l'égard de la hauteur ou chute des seines, on la proportionne à peu près à la profondeur de l'eau. Cependant, comme il est avantageux que le filet fasse une poche, il vaut mieux lui donner plus de chute que moins, & l'on tient les mailles plus ou moins grandes, suivant la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre ; mais ce n'est pas avec la précision qu'exigent les manets. Sur quoi il est bon de remarquer qu'il s'arrête bien par les ouïes quelques poissons qui par hasard se trouvent de grosseur à entrer dans les mailles de la seine ; mais l'usage de ce filet ne consiste pas à ce que le poisson s'y emmaille : il faut le regarder comme un crible,

qui laisse passer l'eau, & arrête le poisson qu'il rencontre.

1383. ON verra que la seine, par sa position, forme dans l'eau une courbe dans le sens de sa longueur; & comme le poisson ne s'emmaille pas, on ne peut relever le filet, qu'en joignant l'une à l'autre les deux ralingues, pour renfermer le poisson dans cette duplicature. Ces circonstances servent à distinguer la seine d'avec les traux, les manets, & les folles. Mais il y a bien des façons de se servir de ce filet, comme on l'apercevra dans les paragraphes suivans.

1384. ON peut pêcher sans bateau dans les rivières ou les courans qui ont peu de largeur. Pour cela, les pêcheurs s'étant partagés, moitié d'un côté, moitié de l'autre, ceux qui ont le filet de leur côté, attachent une pierre au bout de l'un des bras, & ils la jettent aux pêcheurs qui sont de l'autre bord. Quand ceux-ci ont saisi le bras qu'on leur a jeté, ils halent sur ce bras, & tirent ainsi le filet vers eux à mesure que ceux qui l'ont de leur côté le jettent à l'eau. Quand tout le filet est établi de la sorte par le travers du courant, les pêcheurs de l'un & de l'autre bord halent chacun sur un bras pour traîner le filet.

1385. LORSQU'ON a traîné dans une anse qui n'a pas beaucoup de profondeur, les pêcheurs de l'un & l'autre bord se réunissent au fond de l'anse; & prenant le filet par la ralingue du pied & celle de la tête, afin d'envelopper le poisson, ils tirent la seine à terre.

1386. DANS le cas où l'on pêche dans une petite rivière, comme on ne peut pas en gagner le bout, de même qu'à une anse, les pêcheurs d'un bord amarrent leurs bras à un piquet; ceux de l'autre bord lient une pierre au bout du bras sur lequel ils ont halé, & jettent la pierre à leurs camarades. Ceux-ci remontent la rivière; & tirant le bras, ils font décrire une courbe au filet: puis ramenant ce bout à celui qu'ils ont amarré au bord de l'eau, & ayant choisi une place convenable, ils tirent le filet à terre. Après quoi ils jettent encore la pierre aux pêcheurs qui sont à l'autre bord, & recommencent leur pêche.

1387. QUAND la rivière ou le courant ont trop de largeur pour qu'on puisse jeter un bras de l'autre côté, on met le filet dans un petit bateau, où s'embarquent trois hommes; & trois autres, qui se tiennent à terre, conservent un des bras. Deux de ceux qui sont dans le bateau, rament pour traverser le courant, & le troisième jette à l'eau le filet, pli à pli. Quand le bateau est arrivé à l'autre bord, les six pêcheurs, trois d'un bord & trois de l'autre, halent sur les bras, & traînent le filet. Lorsqu'ils ont traîné durant un certain tems, ceux qui ont mis le filet à l'eau remontent dans le bateau; & gardant le bras sur lequel ils ont halé, ils repassent l'eau en décrivant une ligne circulaire; puis finissent par rejoindre leurs camarades, pour tirer le filet à terre, comme nous l'expliquerons plus amplement dans la suite, à l'occasion d'autres pêches.

1388. LA pêche qu'on appelle *frangiata* à Raguse, & qui se fait en mer, ne diffère presque, de celle que nous venons de décrire, que parce qu'ils attachent

au bras qui répond au bateau, des fagots d'herbe, pour engager le poisson à donner dans le filet, au lieu de s'échapper en passant sous le bras.

1389. LA pêche qu'on nomme *escave* ou *escabe*, dans la Garonne, diffère peu des précédentes : seulement les mailles du filet sont fort serrées.

1390. A l'égard de celle que les pêcheurs de la Dordogne appellent *treffon*, elle se fait avec des filets dont les mailles sont plus petites. C'est en cela que consiste la différence.

1391. NOUS nous bornerons à dire ici que quelques pêcheurs préfèrent de traîner un tremail, au lieu d'une nappe simple : & presque tous ceux qui se servent d'une nappe simple, tendent par le travers de la rivière un tremail dormant à l'endroit où ils se proposent de terminer leur trait. Ils arrivent dessus en traînant la seine ; & le poisson, qui est effrayé tant par le filet que par les pêcheurs, se prend dans le tremail.

De la pêche au colleret, dans les étangs, au bord de la mer, & entre les roches.

1392. DANS les endroits où il y a peu d'eau, on traîne à bras & à pied un filet simple, plombé & flotté ; en un mot, une petite seine de huit à dix brasses de longueur, sur une brassée ou une brassée & demie de châte. Quelques-uns de ces filets n'ont à leurs bouts *a*, que trois pieds de hauteur, comme on le voit au filet de la *figure 3*, *pl. XIII*, pendant qu'ils ont trois à quatre brasses de châte au milieu *C*, afin de former dans cet endroit une espèce de poche qui retienne le poisson.

1393. LA tête du filet *A* (*fig. 3*), est garnie de flottés de liège ; & le pied *B*, de bagues de plomb. Quelquefois il n'y a qu'une corde au haut & une au bas du filet, qui se rejoignent en *D* (*fig. 3*), à quelque distance, & ne font plus qu'une seule corde, au bout de laquelle ils forment comme une bandoulière pour traîner le filet.

1394. LA grandeur des mailles varie depuis douze lignes jusqu'à quinze, suivant l'espèce de poisson qu'on se propose de prendre : en sorte qu'assez souvent elles n'ont même que dix lignes en quarré. Presque toujours les mailles du fond *C*, sont plus serrées que celles des extrémités *A*.

1395. LES pêcheurs attachent aux deux bouts du filet un bâton, dont la longueur égale la largeur que le filet a à ses extrémités. On met le gros bout du bâton, qu'ils nomment *bourdon*, en-bas, & on attache ce bâton au bout du filet ; ou si les bouts du filet sont fort étroits, on l'ajuste comme on le voit en *e* (*fig. 4*).

1396. ON attache aux extrémités de ces bâtons, deux cordes qui se réunissent à une petite distance du filet *d* ; & c'est à ce point de réunion qu'on

amarre les bras, qui ont quelquefois soixante ou soixante-dix brasses de longueur. Enfin on ajuste au gros bout de ces bâtons, qui répond à la corde plombée, un morceau de plomb pesant cinq ou six livres, pour qu'il contribue avec le lest à faire prendre au filet une position verticale.

1397. LES pêcheurs ayant ainsi disposé leur filet au bord de l'eau, ils le portent le plus avant qu'ils peuvent dans l'eau, y entrant souvent jusqu'aux aisselles, & tenant les bâtons des bouts aussi élevés qu'ils peuvent au-dessus de la surface de l'eau. Souvent deux autres hommes leur aident, en soulevant le milieu du filet; & quand il s'agit de mettre le filet à l'eau, les deux aides le saisissent par la ralingue flottée, pour qu'il prenne une position verticale.

1398. LE filet étant à l'eau, les pêcheurs qui en tenaient les extrémités, se forment une bandoulière avec les cordes qui font les bras; & entrant dans l'eau presque jusqu'au col, ils traînent le filet dans une longueur d'environ cent brasses, à peu près parallèlement au bord de l'eau. Peu à peu les deux pêcheurs se rapprochent l'un de l'autre, faisant décrire au filet une portion de cercle; & étant réunis, ils tirent le filet sur le sable, où ils prennent le poisson qui se trouve renfermé dans la seine, & le mettent dans leur panier.

1399. LES pêcheurs nomment cette trainée de filet, un *trait*. Ils continuent à faire de nouveaux traits, tant que la marée le leur permet; car lorsqu'elle monte, elle les force de s'approcher de la côte, & les oblige enfin de se retirer plus tôt ou plus tard, suivant les parages & la force des marées. Ordinairement on commence cette pêche deux heures avant que la marée soit tout-à-fait basse, & elle finit deux heures après que la marée a commencé de monter.

1400. SOUVENT les compagnons qui ont aidé à mettre le filet à l'eau, prennent des perches pour battre l'eau, en marchant un peu à côté, mais toujours au-devant de ceux qui traînent, afin de déterminer le poisson à donner dans le filet.

1401. CE filet, qui est fort en usage sur quantité de côtes, & particulièrement auprès d'Oleron, se nomme *colleret*, à cause de la manière dont on le traîne. Mais on conçoit qu'il ne peut pas être fort grand, parce que les hommes qui sont dans l'eau jusqu'aux aisselles, perdent presque tout leur poids, & ainsi ont très-peu de force pour le traîner, deux sur chaque bras.

1402. A la côte du Bas-Médoc, on fait usage d'une seine qu'on nomme *fraine*, qui a trente ou quarante brasses de longueur: sa chute au milieu est de trois brasses, & seulement d'une brasse & demie à ses extrémités, où est attaché un bâton, comme au colleret. Les mailles des extrémités ont un bon pouce d'ouverture en carré; elles se rétrécissent en approchant du milieu, où à peine on peut passer le doigt. Le haut du filet est garni de flottés; mais il n'y a point de plomb au bas. Un cordage d'un pouce de grosseur tient lieu de lest.

1403. QUATRE ou cinq hommes suffisent pour cette pêche : deux se mettent à l'eau pour traîner le filet ; ce qui devient praticable , parce que la côte est plate : ils portent au large un des bouts du filet , pendant que les autres retiennent l'autre extrémité au bord de l'eau. Quand le filet est déployé , les uns & les autres traînent le filet de concert , & le poisson se rassemble au milieu , où les mailles sont fort petites. Ils terminent leur pêche par haler leur filet à terre.

1404. A l'embouchure des rivières d'Orne & de Dive , ainsi que sur les grèves d'entre ces deux rivières , on fait la pêche des *équilles* , avec un filet que les pêcheurs appellent *seinette* , comme étant un diminutif de la seine ; mais la manière de s'en servir est particulière. Les mailles de ce filet sont en losange , & ont environ trois lignes d'ouverture , montées sur des lignes assez déliées. Cette nappe est simple ; elle a au plus une brassée de chute , & six brasses de longueur : aux deux bouts sont attachées des perches ou gaulettes , qui sont longues de sept à huit pieds. Les hommes , femmes & enfans font cette pêche. Chaque perche est tenue ferme par un pêcheur ; ils marchent contre le flot sur les bancs les plus élevés , en foulant le sable avec les pieds , & brouillant l'eau avec leurs jambes qui vont contre le flot , pendant que d'autres avec de longues gaules battent l'eau. Les *équilles* effrayées se jettent dans le filet ; celles qui sont enfouies dans le sable , saillent & donnent aussi dans le filet : aussi-tôt que les pêcheurs qui tiennent les perches sentent les secousses du poisson , ils soulèvent le filet par le pied , se rapprochent l'un de l'autre , & renversent le poisson dans des corbeilles ou glines qu'ils ont sur leurs épaules. Mais cette gline , à la moitié de sa profondeur , porte un filet qui forme comme un double fond , & les mailles de ce filet sont exactement de grandeur à laisser passer les *équilles* , qui le traversent comme quand elles s'enfoncent dans le sable. S'il reste sur le filet du frai ou de petits poissons , les pêcheurs les rejettent à l'eau ; ou plutôt ils s'y précipitent d'eux-mêmes , quand les pêcheurs se baissent pour continuer leur pêche : au lieu que les *équilles* restent au fond de la gline.

1405. Nous parlerons ailleurs de la nature de ce poisson , & de plusieurs autres façons de le prendre. Comme il n'est question ici que des filets qui ont rapport à la seine , ce n'est point le lieu d'entrer dans ces détails.

1406. M. Viger , procureur du roi de l'amirauté de Caen , à laquelle celle d'Ornehan est aujourd'hui réunie , nous a fait part de cette pêche des *équilles*. On a déjà vu dans notre ouvrage plusieurs autres choses dont nous lui sommes également redevables ; & les mémoires qu'il a bien voulu nous adresser , ainsi que ceux qu'il nous fait espérer , ne peuvent que contribuer à mettre de l'exactitude dans les détails instructifs qui sont l'objet de notre travail.

1407. ON fait de plus petits collerets pour prendre les poissons qui sont restés entre des roches ou des islets, dans des endroits qui n'afflehent point de basse mer. Comme ils ne différent pas de ceux dont nous venons de parler, il nous suffira de dire que ces petits collerets tiennent lieu des grands havenaux, qui servent aux mêmes usages, & dont nous avons parlé dans le troisième chapitre de cette section.

1408. ON se sert encore de collerets semblables à ceux que nous avons décrits ci-dessus, pour prendre des équilles & des hamilles ou lançons. Seulement, comme ces poissons sont souvent fort petits, on fait les mailles de ces seines très-ferrées; & sachant que ces poissons s'enfalent, on charge de beaucoup de plomb le pied du filet.

1409. ON trouvera, aux articles de ces poissons, le détail des grandes pêches qu'on pratique pour les prendre.

Collerets traînés par des chevaux.

1410. IL est sensible qu'en se procurant une force plus considérable, on peut augmenter l'étendue des collerets. C'est aussi ce que font des pêcheurs Flamands, en faisant traîner leur filet par des chevaux; ce qui est praticable sur leurs sables, qui sont fort unis.

1411. ILS mettent ordinairement un cheval sur chaque bras; mais quelquefois ils y en mettent deux, ou même un plus grand nombre: & plus ils se procurent de force, plus ils augmentent la grandeur de leur filet. Au reste, cette pêche se fait précisément comme celle du colleret à pied. Ils finissent par tirer le filet sur le sable; & quand ils ont pris le poisson, ils recommencent un nouveau trait, lorsque la marée le leur permet.

1412. CETTE pêche se fait ordinairement depuis le mois d'avril jusqu'à celui de septembre; mais elle n'est praticable que par les beaux tems, & lorsque la mer est calme. Inutilement voudrait-on la pratiquer lorsque les eaux sont froides: alors les poissons se retirent dans la grande eau, & les pêches qu'on fait sur le rivage sont instructueuses.

1413. ON y prend, de même qu'avec les autres collerets, toutes sortes de poissons. Comme ils ne s'emmaillent pas, il est assez indifférent de quelle grandeur soient les mailles; mais il est essentiel d'éviter de les faire trop ferrées: cette pêche, toujours destructive pour le frai & la menuïse, le ferait alors encore plus.

1414. COMME le filet pour la pêche au colleret est traîné par des hommes ou des chevaux qui se mettent dans l'eau, il est sensible que ces pêches sont impraticables aux endroits où l'eau est profonde. Pour traîner le filet de dessus les bords, il faut que la nappe d'eau ait une médiocre largeur; sans cela,

le filet ne pourrait l'embrasser. Ainsi, pour pêcher à la seine dans les endroits où il y a une grande profondeur d'eau, sur-tout lorsque la nappe est fort étendue, comme cela se trouve presque toujours à l'embouchure des grandes rivières & aux bords de la mer, dans ces circonstances on ne peut se dispenser de se servir de bateaux : ce qui se fait de différentes manières, que nous allons expliquer dans les paragraphes suivans.

De la pêche à la seine, avec des wirevaux ou treuils.

1415. LA pêche dont nous venons de parler, ne peut guere être pratiquée que par des gens qui ont des fermes auprès de la mer, le commun des pêcheurs n'ayant pas de chevaux ; & entre ceux-là, il s'en trouve qui ayant de grandes seines, ne sont pas en nombre suffisant pour les haler. En ce cas, après avoir engagé un des bras dans un treuil qu'ils ont établi sur le rivage, ils se mettent tous dans un bateau pour tendre leur filet ; puis ils amènent à terre le bras forain, & ils l'ajustent sur un autre treuil qu'ils ont solidement établi sur le rivage, auprès du premier. Ensuite, tournant avec des leviers le cylindre du treuil, ils amènent peu à peu leur filet à terre. Cette opération est longue ; mais elle a l'avantage de pouvoir être exécutée avec peu de monde.

Pêche avec une seine dont un bras est amarré à terre.

1416. D'AUTRES pêcheurs sont encore parvenus à pêcher avec peu de monde, par un moyen bien simple. Ayant amarré un bras de leur seine à un pieu au bord du rivage, ils embarquent le filet dans un bateau, en le pliant sur une planche ; puis ils attachent l'autre bras au bateau, & nagent au large pendant qu'un d'eux met peu à peu le filet à l'eau, à mesure que le bateau s'éloigne de la côte. On essaie de former comme un demi-cercle, & l'on décrit une ligne circulaire aussi grande que le filet & même ses bras peuvent le permettre. Les pêcheurs ramènent ensuite le bateau à l'endroit où est amarré, au bord de l'eau, un des bouts du filet. Alors les pêcheurs du bateau mettent pied à terre ; & se joignant avec ceux qui se trouvent au bord de l'eau, ils tirent de concert le filet à terre, & prennent le poisson. Vers l'embouchure de la Vilaine, & en remontant dans cette rivière, on voit un homme seul, ou aidé d'un petit garçon, faire la pêche dont nous venons de parler. Mais en ce cas les seines sont très-petites.

Pêche à la seine, où une partie de l'équipage hale à terre un bout du filet, pendant que le reste hale l'autre bout avec un bateau.

1417. CETTE pêche se fait quand on a plus de monde que pour la précé-

dente : au reste , elle en differe peu. Au lieu d'attacher un des bras à un pieu au bord de l'eau , cinq ou six hommes le tiennent : d'autres s'embarquent dans un bateau , & tendent le filet. Quand il est mis à l'eau , ceux-ci attachent un bras du filet à l'arriere du bateau ; & formant une portion de cercle , ils nagent à peu près parallèlement au bord de l'eau. Quand ils ont fait un certain chemin pour se rendre par le travers de ceux qui sont à terre , ceux de terre & ceux du bateau agissent de concert , halant chacun sur un bras du filet : ils traînent ainsi une longueur de deux à trois cents brasses. Puis le bateau se rapprochant peu à peu du rivage , & de ceux qui sont à terre , les deux bandes de pêcheurs se réunissent à un endroit où les bords soient peu escarpés. Ceux du bateau se débarquent , & tous tirent de concert le filet à terre , halant d'abord sur les bras , puis sur le filet. Pour cela , joignant la tête & le pied du filet , ils le doublent , & forment un sac dans lequel se ramasse le poisson.

1418. CETTE façon de relever le filet est sans contredit la meilleure , & on la pratique autant qu'on le peut ; sans quoi il s'échapperait beaucoup de poisson au moment que le filet sort de l'eau. Quelque précaution qu'on prenne , il y en a toujours qui se sauvent. Pour les rattraper , aux grandes pêches , quand le filet est prêt à sortir , deux pêcheurs se mettent à l'eau , & traînent un colleret derriere le fond de la grande seine : de plus , le bateau se tient derriere le colleret , battant l'eau avec ses avirons. Par cette manœuvre , le poisson qui s'est échappé de la seine , tombe dans le colleret. On appelle cette pêche , *à la grande seine , soutenue par un colleret*. On la nomme aussi en plusieurs endroits , *pêche à la traîne*. C'est la *tratta* de Senigaglia , & encore ce qu'on nomme *xabegas* sur les côtes d'Espagne.

1419. VOICI comment les pêcheurs de la baie d'Arcançon sont pendant toute l'année la pêche à la traîne , au bord de l'Océan.

1420. DOUZE à quinze hommes s'associent pour faire leur métier à la part. Ils construisent eux-mêmes des cabanes du côté du bassin , & ils les adossent aux dunes de sable qui bordent la côte. Au moyen de ces cabanes , ils sont toujours à portée de faire leur pêche avec des seines , qui ont quelquefois plus de soixante-dix brasses de longueur , & seulement une ou deux brasses de châte au milieu , & au plus une brasse aux deux bouts. Quand ils veulent pêcher dans le bassin & les chenaux , ils se servent de petites seines ou seinettes , qui n'ont quelquefois que quatre brasses de longueur. Le pied des grandes seines est garni de plomb : mais les petites sont lestées avec des pierres percées.

1421. LES mailles de leurs filets sont de différentes grandeurs , suivant l'espece de poisson qu'ils se proposent de prendre ; car à la Tête-de-Buch , ils prennent des dorades , des loubines , des maigres , des folles , &c. & dans le bassin , des barbeaux , des aiguilles , des seches , des congres , des sardines , des carrelots , des tires , &c.

1422. LES conventions des pêcheurs font à peu près les mêmes que celles des pêcheurs aux cordes, qui sont décrites dans notre première section, chapitre I, art. 12. Un marchand de poisson, qui fournit les pinasses & les filets, se charge de la vente du poisson; moyennant quoi, il retient pour ses agrès le tiers du profit, & en outre une part de matelot pour le soin qu'il prend de faire la vente. Le reste se partage également entre les pêcheurs.

1423. QUAND la pinasse & les filets sont préparés, le chef des pêcheurs se promène au bord de l'eau; & lorsqu'il aperçoit des poissons dans les brifans, il en avertit par un coup de sifflet. Alors les matelots qui sont à la pinasse, viennent le joindre à force de rames; ils amarent à terre un des bras de leur seine; puis se portent au large, un matelot jetant à l'eau, pli par pli, le filet qui est rangé sur une planche. Puis, en décrivant une ligne circulaire, ils gagnent le rivage, & se jettent à terre pour tirer le filet de concert avec ceux qui sont restés à terre.

1424. A Arles, les seines ont environ deux cents brasses de longueur, sur trois ou quatre de chute; & les bras sont longs de trois à quatre cents brasses. La pêche se fait précisément comme nous venons de l'expliquer.

1425. A Oleron, la plupart des seines n'ont que trente à trente-cinq brasses de longueur.

De la pêche à la seine ou à la traîne, en pleine eau.

1426. NOUS avons expliqué comment on traîne le filet à pied, soit qu'on le tende sans bateau, soit qu'on emploie un bateau pour cette opération. Il nous reste à exposer comment on traîne ce même filet en pleine eau.

1427. LES pêcheurs de la Rochelle, qui ont de forts bateaux pontés qu'on nomme *traversiers*, traînent à la voile des filets qui ont six ou sept brasses en carré, également sur les fonds de vase & sur ceux de sable. Les bras de ces filets ont trois ou quatre pouces de circonférence, & cinquante à soixante brasses de longueur: ils sont attachés l'un à poupe & l'autre à proue, sur un des bords du bâtiment, qu'on fait dériver par le travers. Les mailles du filet ont environ quatre pouces d'ouverture en carré. Les pêcheurs estiment que les vents de nord & de nord-est leur sont favorables. Pour relever le filet, on le tire à bord par le travers du bateau. On y prend ordinairement des poissons plats.

1428. EN plusieurs endroits, notamment aux environs de Caen, on traîne les seines en pleine rade, avec deux bateaux. Le filet a communément quarante brasses de longueur sur quatre brasses de chute.

1429. QUAND la mer est forte, six ou huit hommes se mettent dans de bons bateaux, dont un a sur son bord le filet, & l'autre en retient un bras. Celui qui

a le filet, le jette à l'eau à mesure que les deux bateaux s'écartent ; ou bien les deux bateaux prennent chacun une partie du filet, & le mettent à l'eau à mesure qu'ils s'éloignent l'un de l'autre ; mais pour cela, il faut que la mer soit belle. Quand le filet est à la mer, chaque bateau hale sur son bras, & ils tirent le filet de concert. Quelquefois les deux bateaux atterrent pour tirer leur filet sur le sable ; mais quand la côte n'est pas favorable, ils relevent à bord.

1430. LORSQUE la mer est parfaitement belle & calme, il y a des pêcheurs qui prennent de petits bateaux qu'ils nomment *picoteux*, ou *piloteux*, qui n'ont que treize pieds de longueur. Deux hommes se mettent dans chaque bateau, & pêchent avec des seines moins grandes. Il est vrai qu'ils courent risque de périr quand il survient du mauvais tems : mais comme cette pêche leur est plus profitable, l'appât du gain les décide pour exposer leur vie.

1431. QUAND on fait les grandes pêches à la seine en pleine eau, il est important de relever le filet dans les bateaux ; enforte que les pêcheurs halant sur les bras, l'un ne tire pas le filet plus que l'autre. Pour cela, il y a des pêcheurs qui prennent une fort bonne précaution : elle consiste à mettre des signaux sur les bras, de distance en distance, comme de quatre en quatre brasses, afin que chacun retirant un pareil nombre de signaux, les deux pêcheurs soient assurés d'amener à bord une pareille longueur de cordage. En ne prenant pas cette précaution, si un pêcheur tirait beaucoup plus de corde que l'autre, il pousserait hors du filet une partie du poisson qui devrait rester au milieu & au fond du filet ; & ce serait autant de perdu.

Exposé sommaire des pêches qu'on fait avec les seines, sur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée.

1432. Nous allons parcourir très-sommairement l'usage qu'on fait du colleret & des seines sur plusieurs côtes ; pour faire observer quelques particularités qui sont dignes d'attention. Il faut être prévenu qu'assez souvent les pêcheurs nomment *collerets* les petites seines ou *seinettes*, quoiqu'on ne les traîne pas entièrement, comme nous l'avons expliqué.

1433. LA rivière de Seine se trouvant fort entrecoupée d'islets par le travers du village d'Oyffel, on ne peut y faire usage que des seinettes, qui n'ont que quinze à vingt brasses de longueur, & deux à trois de châte. L'ouverture de leurs mailles est de six lignes.

1434. DANS l'amirauté de Fécamp, aux endroits où la pêche à la côte est très-difficile, on se sert de traîneaux, seinettes, ou petits collerets, à mailles étroites, & qui n'ont que dix à douze brasses de longueur.

1435. QUELQUES pêcheurs côtiers des environs de Dieppe se servent de plusieurs sortes de collecets : les uns ont les mailles fort larges vers les deux

bouts , & plus ferrées au milieu : d'autres ont vers la tête du filet , des mailles de treize à quatorze lignes , faites d'un fil très-fin ; les mailles qui approchent du pied du filet , n'ont qu'environ neuf lignes. Comme cette partie du filet se traîne sur un fond dur , le fil est plus fort ; & au lieu de charger de plomb le pied du filet , comme le sont les collerets de Flandre , on y substitue ce que les pêcheurs nomment de la *souillardiere* , qui est un rouleau de vieux filets.

1436. A l'Isle-Grand , dans l'amirauté de Morlaix , où les côtes sont dures & ferrées , on ne met point de plomb à la ralingue du pied ; mais on y attache des lignes menues , longues de quelques pouces , au bout desquelles sont amarrées de petites pierres plates. Ainsi le pied du filet ne porte point sur le fond , qui en aurait bientôt détruit les mailles. Au reste , la manœuvre pour se servir de ce filet , est la même que pour le grand colleret plombé. Mais comme le pied du filet ne porte pas sur le fond , on ne prend guere de poissons plats.

1437. DANS l'amirauté de Barfleur , on pêche avec une seine , dont le fond a environ quarante brasses de longueur. Toutes ses mailles sont d'un même moule , excepté quatre ou cinq brasses de chaque bout , qui communiquent avec le *canon* , *bourdon* , ou *bâton* , auquel sont amarrées les ralingues. Les pêcheurs nomment ces dernières brasses , *hargneres*. On tient de terre un des bâtons , tandis qu'un bateau porte le filet au large , & le tend en enceinte ; puis revenant à terre , y apporte l'autre canon. Quatre ou cinq hommes exécutent cette pêche de la même manière que nous l'avons décrite en parlant de la grande seine soutenue du colleret.

1438. CETTE même pêche se fait auprès de Cherbourg , avec des filets dont les mailles sont ferrées. Le fond de la seine est composé de six pièces , de trente-huit brasses chacune. Les bras sont formés chacun de quatre pièces , qui ont ensemble cent vingt brasses. Ce sont ordinairement des femmes qui se mettent à l'eau jusqu'aux aisselles , pour soutenir le fond avec un colleret.

1439. DANS l'amirauté de Caudebec , on pêche dans la rivière de Seine avec deux sortes de seines. L'une , qu'on nomme *seine claire* , sert à prendre sur-tout des aloses & des saumons ; ses mailles ont onze à douze pouces d'ouverture. Les autres seines , dites *épaisses* , ont souvent leurs mailles de cinq à six lignes , tout au plus , d'ouverture. Elles servent à prendre des éperlans , quoique communément ces poissons se prennent avec des manets. Ces secondes seines sont pierrées par le bas. Les pêcheurs augmentent à volonté la longueur & la chute de leurs filets , en sorte qu'ils ont quelquefois soixante brasses , & d'autres fois jusqu'à deux cents de longueur ; & tantôt une brasse & demie de chute , d'autres fois trois brasses & plus , suivant la profondeur de l'eau où ils établissent leur pêche. Un bout du filet reste à terre ; l'autre est porté au large par un bateau : le reste s'exécute comme nous l'avons expliqué plus haut.

1440. LES pêcheurs de l'amirauté de Touque & Dive nomment *traînes*, des seines plombées & flottées, qui ont dix-huit brasses de long, une brasse & demie de chute vers les extrémités, & trois brasses au milieu. Quatre pêcheurs se mettent dans deux petits bateaux qui ne tirent que douze à quinze pouces d'eau. Ils embarquent le filet, moitié dans chaque bateau. Un homme de chaque bateau jette le filet à l'eau, tandis que l'autre nage mollement. Lorsque le filet est à l'eau, les deux bateaux le traînent chacun par un bout. Après avoir fait cette manœuvre pendant un certain tems, les deux bateaux faisant une enceinte, se réunissent pour le tirer à terre ou à bord de leurs bateaux, comme nous l'avons expliqué plus haut, rassemblant toujours le pied & la tête du filet, pour retenir le poisson. Quand on tire à terre, on traîne derrière la seine un dragnet ou colleret, pour retenir le poisson qui pourrait s'échapper.

1441. IL y a dans l'amirauté de Cherbourg, des pêcheurs qui vont tendre des seines dans quelques anses, & qui les halent à terre au moyen de petits vireaux ambulans.

1442. LA seine traînée par deux bateaux est appelée *ournée*, dans l'amirauté de Saint-Brieuc. Le filet a environ trois brasses de chute, & trente ou quarante brasses de longueur. Il n'y a point de plomb sur la ralingue du pied; on met seulement, de deux en deux brasses, des pierres qui pèsent une livre ou une livre & demie. Ordinairement les pêcheurs ne halent point leur filet à la côte: après avoir fait une enceinte, ils le relevent où ils se trouvent.

1443. DANS l'amirauté de Vannes, on se sert aussi de seines dont le pied est garni de pierres peu pesantes, qui sont à une brasse & demie les unes des autres. Ainsi ces filets endommagent peu les fonds.

1444. QUATRE chaloupes s'associent pour en faire usage. Celle qui porte le filet, a cinq hommes. Quand ils veulent tendre, quatre hommes de ce bateau nagent, en sorte que le cinquième puisse placer la seine en demi-cercle dans l'eau. On amarre un des bouts à l'arrière du bateau.

1445. POUR relever le filet, ce bateau tournant suivant l'établissement du filet, deux pêcheurs se mettent à l'avant; & afin d'empêcher que le poisson qui se trouve dans l'enceinte n'en sorte, ou qu'il ne saute par-dessus les flottées de liege, qui sont à fleur d'eau, deux autres bateaux entrent dans l'enceinte, & battent l'eau avec leurs avirons: le quatrième bateau, qui se tient en-dehors, fait la même manœuvre.

1446. CHAQUE pièce de ces filets a trente brasses de longueur, & trois de chute. Cinq pêcheurs conviennent ordinairement de fournir chacun une tessure d'environ cinquante brasses; mais comme elle doit former un sac pour retenir le poisson, elle n'a guère que quatre-vingt brasses quand elle est tendue. Cette pêche se fait à la mer, ou à l'embouchure des rivières; & elle se pratique toute l'année, hors la saison des sardines: encore y a-t-il des vieillards & de

de jeunes gens qui la font alors , n'allant pas pêcher des fardines avec les autres. On y prend des poissons ronds & des plats , en un mot , tous ceux qui s'entonnent dans le fond du filet , qu'il faut relever en le pliant en deux sur sa longueur , pour que les poissons ne s'échappent pas.

1447. CE qu'on appelle *grande traîne* , dans l'amirauté de Caen , a des mailles larges de trois à quatre pouces , & peut plutôt être regardé comme une folle ou demi-folle dérivante , que comme une feine.

1448. IL n'y a point de côte où l'on ne pratique quelques-unes des pêches dont nous venons de parler , à Marennes , aux environs de Royan , à Honfleur , à Villerville , à Brest , aux environs de Caen , dans presque toutes les grandes rivières , les étangs , &c. Toute la différence consiste en ce que les filets sont plus ou moins grands , & qu'ils ont des mailles plus ou moins serrées. L'étendue & la profondeur de l'eau , à l'endroit où l'on veut établir sa pêche , décident sur la grandeur du filet ; & la largeur des mailles varie suivant la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre : car , quoiqu'on n'ait pas intention qu'ils s'emmailent , il serait superflu & embarrassant de faire de fort petites mailles pour prendre de gros poissons. Il suffit d'annoncer ces différences : des détails circonstanciés deviendraient ennuyeux , sans être plus instructifs.

1449. LES pêcheurs redoublent d'activité pendant le carême ; non-seulement parce que la vente du poisson est plus avantageuse , mais encore parce que les eaux commençant à s'échauffer , les poissons s'approchent du rivage , où l'on pratique beaucoup la pêche aux petites feines. Lorsque les eaux deviennent froides , il faut aller chercher les poissons dans la grande eau. En général , toutes ces pêches détruisent beaucoup de frai & de menuise , sur-tout quand le bas du filet est fort chargé de lest , & lorsque les mailles sont serrées : & le poisson y est toujours plus fatigué que quand on le prend avec des filets sédentaires.

1450. NOUS allons dire un mot des pêches de la Méditerranée , qui ont rapport aux feines. Comme il n'y a point de marées dans la Méditerranée , & que la mer y est rarement aussi agitée que dans l'Océan , on y fait les filets beaucoup plus grands : tels sont ceux qu'on nomme *trahines* ou *boulieches* , du côté de Narbonne. Il y a de ces filets qui ont jusqu'à cent quatre-vingt-quinze brasses de longueur , sur neuf brasses de chute , & qui sont chargés de cent quarante livres de plomb. Ces filets ont des mailles de différentes grandeurs : les plus larges ont quatre pouces d'ouverture en carré ; & les plus petites , deux pouces.

1451. LES Italiens font sur les côtes du duché d'Urbain , une petite pêche qu'ils nomment *rivale* , & qu'on peut regarder comme un diminutif du collet. Ce filet n'a qu'environ soixante-quinze pieds de longueur ; sa chute est de neuf pieds au milieu , & de quatre aux deux bouts. Il est tendu par deux

hommes, dont un tient à terre un des bras du filet, & l'autre entre dans l'eau jusqu'à dix ou douze brasses du rivage. Celui-ci fait un demi-cercle, & vient joindre son compagnon qui est resté à terre. Alors ils tirent le filet de concert, & prennent le poisson qui s'y trouve : ce sont ordinairement des muges, des anguilles & des loubines. On pratique cette pêche durant l'automne.

1452. ON fait en Provence des pêches avec des filets d'une énorme grandeur, que l'on traîne. Presque tous ces filets ayant au milieu un sac ou une poche, nous remettons à en parler ailleurs.

1453. NOUS aurions encore plusieurs choses à dire sur les seines : mais comme elles ont rapport à la pêche de différens poissons, nous n'en parlerons que dans les articles dont ces poissons feront l'objet.

De quelques pêches étrangères.

1454. ON lit dans l'*histoire générale des voyages*, tom. XIII, pag. 366, in-4°, que les Indiens de la côte de Guayaquil, dans l'audience de Quito, sont fort habiles pêcheurs, sur-tout à la seine. Ils s'affoient plusieurs pour faire cette pêche singulière. L'un jette à la mer une espèce de folive, longue de deux à trois toises, & qui a un pied d'équarrissage, ce qui est suffisant pour porter une seine qui est pliée sur un bout de la folive, & un Indien monté sur l'autre bout. Il s'y tient droit sur ses pieds, voguant avec une espèce de pagaye nommée *canulette*, & s'éloigne à une demi-lieue de la plage : alors il jette la seine à l'eau. Un second Indien, qui vogue sur une pareille folive, saisit le bout du filet que son camarade a jeté à l'eau, & tous deux tenant la seine tendue, s'avancent vers le rivage, en faisant un quart de conversion. Ils y trouvent de leurs compagnons, qui les attendent pour leur aider à tirer le filet sur le sable.

1455. IL est bon d'être prévenu que ces mers sont fort tranquilles, & que les Indiens sont d'excellens nageurs, qui savent remonter sur leurs folives quand ils ont tombé à l'eau.

1456. D'AUTRES voyageurs rapportent que certains Indiens vont quelquefois jusqu'à deux milles de la côte, étant enfourchés sur un faisceau de roseaux, lors même que la mer est assez grosse. Ils portent avec eux leurs filets, & pêchent de jour & de nuit. Quand ils sont retournés à terre, ils emportent sur leurs épaules la botte de roseaux, qu'ils font sécher pour s'en servir une autre fois. Ils nomment ces faisceaux des *balses*. Cette façon de pêcher est commune à Collao de Lima. Une gaule menue, ou baguette, leur sert d'aviron : ils en ont une dans chaque main.

1457. EN Guinée, à la Côte-d'Or, les pêcheurs se servent de filets faits d'écorce d'arbre. Ils chargent de grosses pierres les extrémités, & mettent pour bouée un bâton. Le filet placé dans un courant, y reste la nuit, & le lende-

main on y trouve des especes de brochets, des requins, &c. ou bien, ayant garni la tête du filet avec des bâtons qui tiennent lieu de flottés, ils traînent le filet dans les étangs, & l'amenent avec le poisson sur le rivage. Ce filet ayant autant de chute que l'eau est haute, aucun poisson ne peut échapper.

1458. LES Russes établis sur les bords de la Baltique ne connaissent guere d'autre pêche que la seîne, & ils y prennent plus de petites morues que d'autres poissons.

1459. ON lit dans *l'histoire générale des voyages*, édition in-4°, tome III, page 180, que les negres de la côte du Sénégal, qui veulent pêcher dans l'intérieur du pays, s'assemblent jusqu'au nombre de trente ou quarante, pour en demander la permission au seigneur de la riviere. Après l'avoir obtenue, ils passent huit à dix jours sur l'une & l'autre rive, où ils prennent toutes leurs mesures pour assurer le succès de leur entreprise. Leur méthode ordinaire, est de gagner avec de grands filets le milieu de la riviere, les uns à gué, quand la chose est possible, les autres à la nage. Ensuite, faisant un demi-cercle qui embrasse une assez grande étendue, ils se rapprochent de la rive avec leurs filets, qu'ils tirent aussi-tôt à terre. Comme ils sont fort adroits à cet exercice, ils ne manquent guere de faire une pêche abondante. Le droit du seigneur est un vingtieme de leur prise.

A R T I C L E C I N Q U I E M E.

De quelques pêches qui ont beaucoup de rapport aux seînes.

Pêche à la grande seîne, dite grand filet, dans la Durance.

1460. ON fait dans la Durance, auprès de Xaintes, une pêche très-considérable qu'on nomme au *grand filet*, & ce filet est du genre des seînes. Il embrasse toute la largeur de la riviere. Voici comment se fait cette pêche. Neuf maîtres pêcheurs & six garçons ont ensemble huit bateaux plats, dans lesquels ils portent des piquets & des filets jusqu'à l'endroit où ils veulent établir leur pêche. Quand ils s'y sont rendus, ils enfoncent les piquets suivant une ligne droite, qui traverse la riviere d'un bord à l'autre, & ils y tendent des pieces de filet. Ensuite ils se remettent dans leurs bateaux, & remontent la riviere environ un demi-quart de lieue. Là ils jettent à l'eau un autre filet semblable au premier, & qui embrasse aussi toute la largeur de la riviere. Quatre hommes à pied sur chaque bord halent sur les bras pour traîner le filet: les autres, qui sont dans les bateaux, soutiennent le filet & le conduisent en suivant le cours de l'eau, faisant toujours grand bruit, jusqu'à ce qu'ils aient joint l'autre filet, qui est resté fixe & tendu sur les piquets. Lorsque les deux

filets font tout près l'un de l'autre, on détache des piquets le filet fixe, & tirant dans les bateaux les deux filets joints ensemble, on prend les poissons qui font renfermés entre deux. Les chasse-marées portent ces poissons en Poitou, à la Rochelle, à Rochefort, & ailleurs.

1461. CES pêcheurs ont droit de faire leur pêche depuis le port du Lis, près Coignac, jusqu'à Saint-Savinien, trois lieues au-dessus de Xaintes. Ils ne pourraient pas pêcher plus bas, les marées y étant trop fortes. Leur pêche ne réussit que quand la riviere n'est pas débordée.

1462. Nous voyons dans un mémoire de Bengale, que les pêcheurs de Pondichery font trois ou quatre fois l'année une pêche, pour laquelle ils barrent la riviere haut & bas, dans toute sa largeur, avec des claies de bois de hêtre. Ensuite ils rapprochent peu à peu ces claies les unes des autres, & parviennent ainsi à rassembler le poisson dans un endroit où il y ait peu d'eau, afin de le prendre aisément.

Pêche à la grande seine dans la Moselle, où les pêcheurs de Metz la nomment ret, rets, ou raie (substantif féminin).

1463. LE filet qui porte ces différens noms est une nappe simple, qui a dix ou douze pieds de châte, & quelquefois cent brasses de longueur, plus ou moins, suivant la largeur & la profondeur de la riviere à l'endroit où l'on s'établit. On fait avec ce filet une enceinte en forme d'arc, dont le rivage est la corde.

1464. QUAND les deux bouts du filet touchent le rivage, alors on le tire à terre, & le poisson se trouve renfermé dans une poche ou ventre, que forme le milieu du filet, & qui est produite par quantité de mailles surnuméraires. La tête de ce filet est garnie de flottes de bois; & le pied, de bagues de plomb.

1465. LES mailles doivent être au moins d'un pouce en quarré; mais on donne des permissions particulieres en faveur des ables, qui exigent que les mailles soient beaucoup plus serrées.

A R T I C L E S I X I E M E.

Des pêches qui se font avec des filets traïnans (113), qui ont rapport aux seines ou traïnes, mais au milieu desquels est un sac, manche, ou poche, où le poisson se rassemble.

1466. Si l'on s'en tenait exactement aux dénominations qu'adoptent les

(113) Cette sorte de filets n'est pas connue en Allemagne. On pourrait les nommer *Beutelgarne*.

pêcheurs, on aurait bien de la peine à donner une idée juste des différens filets, & des usages qu'on en fait pour la pêche. Effectivement, la plupart des pêcheurs confondent les manets avec les seines; pareille confusion se trouve entre la seine proprement dite, & les filets en tremail. Pour nous tirer de cet embarras, nous avons pris le parti de ranger tous les filets en nappe sous quatre classes principales: la première comprend les filets dont les mailles sont de différentes grandeurs, suivant la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre; & nous les avons nommés *manets*, de quelque façon qu'on les tende, par fond & sédentaires, dérivant au gré des courans, ou formant des enceintes.

1467. Nous avons nommé *folles*, les filets à grandes mailles, qu'on tend toujours par fond & sédentaires, dans lesquels les raies & quelques autres gros poissons s'embarraissent.

1468. Les filets composés de trois nappes forment une troisième classe, que nous nommons *tremails* ou *tramaux*; soit qu'on les tende par fond & sédentaires, soit qu'on les laisse dériver au gré des courans, ou qu'on les traîne.

1469. La quatrième classe comprend des filets qui, étant traînés dans l'eau, rassemblent les poissons de toutes les espèces, qui se présentent à leur passage. Quoiqu'on ne se propose pas que les poissons s'y emmaillent, & que pour cette raison il soit indifférent de quelle grandeur soient leurs mailles; ne fût-ce que pour diminuer le prix du filet, & le rendre plus aisé à manier & à traîner, on tient les mailles plus grandes lorsqu'on se propose de prendre de gros poissons, que quand on en pêche de petits. On peut regarder les filets dont nous allons parler, comme de vraies seines; puisqu'il n'est point essentiel que les poissons s'y emmaillent, & qu'on les traîne toujours sur le fond. Ainsi nous aurions pu les comprendre dans l'article 4. Mais ces filets ont tous au milieu de leur longueur, une *manche*, *poche*, *queue*, *nasse*, *bourse*, ou *sac*, dans lequel le poisson se rassemble: ce qui fait qu'on peut les regarder comme mixtes entre les seines proprement dites, dont nous avons parlé, & les dragues dont il sera question dans le chapitre suivant. Ces raisons nous ont déterminés à en former un cinquième article.

1470. Ces filets, qui ne servent que dans la Méditerranée, portent les noms de *boulier*, *bregin*, *aiffaugue*, *ganguy*, *bœufs*, *tartanne*. Quoique ces différentes pêches ne diffèrent entre elles que par la grandeur des filets, l'ouverture de leurs mailles, & la façon de s'en servir, nous avons cru devoir entrer à leur sujet dans de grands détails: ce que nous exécuterons dans autant de paragraphes particuliers.

De la grande aiffaugue.

1471. Il est bon de commencer par prévenir que les uns écrivent *aiffaugue*;

les autres, *aiffaugue*, *effaugue*, ou *iffaugue*. Ces incertitudes de dénominations font bien fréquentes entre les pêcheurs, même ceux d'une même côte.

1472. L'AISSAUGUE est formée d'un sac, bourfe, nasse, ou manche A H (*pl. XIV, fig. 1*), qui fait le fond du filet, & de deux longues *bandes* de filet, *jambes*, *traits*, ou *ails* B B, qui en font les côtés, & à l'extrémité desquelles on joint de longues cordes ou halins C, pour le traîner.

1473. LA longueur des ailes est de quatre-vingt-quinze brasses. Les quatre-vingt premières brasses, de B B en N, ont leurs mailles d'un bon pied d'ouverture en carré; & la hauteur du filet en cette partie, est au moins de cent soixante-dix pieds. Au reste, toutes les proportions que nous donnons ici, d'après de bons mémoires, sont sujettes à variation.

1474. LES dix brasses N D, qui suivent les quatre-vingt dont on vient de parler, sont nommées *aureras*; elles ont deux pouces & demi d'ouverture en carré. La hauteur du filet en cet endroit, est d'environ trente-sept pieds. Ces mailles, sur-tout celles des quatre-vingt premières brasses, sont trop grandes pour arrêter le poisson; elles ne servent qu'à former comme une galerie, qui détermine le poisson à se rendre dans la poche A. On tient néanmoins les autres mailles plus ferrées, à mesure qu'on approche du fond; parce que le poisson, qui s'apperçoit du piège qu'on lui tend, s'échapperait, si des mailles plus ferrées ne le retenaient.

1475. LES cinq dernières brasses D E, sont appellées *failles*, & formées d'un filet qu'on nomme *majour*, dont les mailles n'ont que cinq ou six lignes d'ouverture en carré, & où les sardines commencent à s'emmailier. Cette partie du filet peut avoir trente-six pieds de hauteur.

1476. IL faut observer que les quinze dernières brasses des ailes sont bordées haut & bas, d'une espece de galon de filet F G, qu'on nomme *chappe*, dont les mailles sont d'un fil retors en quatre: celui du haut a quarante mailles de hauteur; & celui du bas, soixante.

1477. CES chappes ne servent pas à prendre le poisson. Leur usage est de conserver le filet, qui est fait d'un fil plus délié; & quand les pêcheurs tirent les ailes hors de l'eau, ils ont soin d'envelopper les *aureras* & les *majours* par la chappe, dans la vue de les conserver, comme le font les pêcheurs A A de la *figure 3*. C'est pour cette raison, que la partie inférieure de la manche est formée de mailles de chappe, capables de résister au frottement que le filet éprouve contre le fond de la mer. Les termes d'*aureras*, de *failles* & de *majours*, sont en usage au port de Marseille.

1478. A la Ciotat, & à Antibes, les ailes sont formées de quatre pieces de filet. La première a quatre-vingt brasses de longueur, & ses mailles ont vingt-un pouces d'ouverture: la seconde est longue de treize brasses, & a les mailles ouvertes de deux pouces & un quart: la longueur de la troisième est

de cinq brasses, dont les mailles ont un pouce d'ouverture: la quatrième, qu'ils nomment *margue*, & qui forme l'embouchure du filet, a neuf brasses; & ses mailles, six à huit lignes d'ouverture: ce qui n'est pas fort différent de ce qu'on pratique à Marseille. Ces petites variétés peuvent s'observer dans les divers ports, & quelquefois dans le même, suivant la fantaisie des pêcheurs.

1479. L'EMBOUCHURE du filet s'appelle *margue* ou *gorge*. La poche ou manche A (*fig. 1*) a neuf brasses de longueur, depuis l'entrée jusqu'au fond ou cul-de-sac. L'entrée a dix-huit ou vingt brasses de circonférence.

1480. LORSQUE dans un grand fond elle est tenue ouverte par les lieges & les plombs, ses mailles sont en losange de haut en bas; & alors la manche a peu de profondeur, comme on le voit en A (*fig. 1*). Elle ressemble, en quelque sorte, à une voile enflée par le vent; mais elle s'allonge, à peu près comme l'indique la ligne ponctuée M, à mesure qu'elle s'emplit de poisson, quand l'eau s'y entonne avec force, ou lorsqu'étant près du rivage les lieges s'approchent des plombs; & à proportion que la poche s'allonge, l'embouchure se ferme par l'affaissement des ailes; au moyen de quoi le poisson ne peut s'échapper. Ainsi la manche de l'aiffaugue fait deux fonctions; en pleine mer, celle d'un filet qui arrête le poisson, comme les seines ordinaires; & auprès du rivage, c'est une poche dans laquelle le poisson se trouve enveloppé. Aux approches de terre, le poisson effrayé s'enfonce dans la manche, & en est plus sûrement pris. Quelques-uns, qui se trouvent d'une grosseur proportionnée à l'ouverture des mailles, s'y arrêtent par les ouïes; ce qui arrive pareillement aux seines: mais ce n'est pas le grand nombre.

1481. ON distingue cinq parties dans la manche: savoir, 1°. le cul-de-sac H, qui a une brasse & demie de diamètre. A Marseille, on le nomme *cul de peivau*, ou *chauderon*. Il est fait d'un filet très-fort, & capable de soutenir le poids du poisson lorsqu'on le tire de l'eau. Ses mailles, dites *de pin*, ont un peu moins de quatre lignes d'ouverture en carré. Comme le fil retors en trois ou quatre se gonfle à l'eau, les mailles ont au plus trois lignes d'ouverture, lorsque le filet a servi.

1482. 2°. DANS la partie supérieure de la manche I, les deux brasses les plus proches du cul-de-sac, sont d'une maille appelée *claires*, qui a un peu plus de quatre lignes & demie d'ouverture en carré. Les sept brasses suivantes K, qui terminent l'entrée de la manche, sont de mailles dites *majours*, qui ont six lignes d'ouverture.

1483. 3°. LA partie inférieure de la manche a pareillement deux sortes de mailles: les sept brasses les plus proches du cul-de-sac, sont d'une maille appelée *grand majour*, qui a sept lignes d'ouverture en carré, & qui est faite avec un fil plus fort que les majours ordinaires: les deux autres brasses, qui sont à l'ouverture de la manche, sont appelées *virassadour*; elles sont formées de mailles de chappe; qui ont quinze lignes en carré.

1484. 4°. LES deux flancs de la manche L, qu'on appelle *pouches* ou *pointes*, ont une figure presque triangulaire, & sont formés de mailles qui tiennent le milieu entre les majours & les claires. Ces mailles ont environ cinq lignes d'ouverture en carré.

1485. ON ne peut pas, à cause des fausses coupes, établir exactement la mesure des différentes mailles à un nombre fixe de lignes: cependant on peut dire à peu près que les mailles de pin sont de trois lignes d'ouverture, franc de nœuds; celles dites claires, au moins de quatre lignes; celles des pouches ou flancs, de cinq lignes; & les mailles dites majours, de six lignes.

1486. LES pêcheurs à l'aissaugue ont trois sortes de manches, qu'ils ajustent aux mêmes ailes ou bras: savoir, 1°. la *potiniere*; 2°. la *tierciere*; 3°. la *claire*. Ces trois manches ne diffèrent que par le filet appelé *majour*; elles sont les mêmes, quant aux claires, aux pouches L, & au cul-de-sac H.

1487. LA manche *potiniere* a les majours de cinq lignes. Cette manche est destinée à prendre de petits poissons, anchois, sardines, &c.

1488. LA manche *tierciere* est celle que nous avons décrite, dont les majours ont six lignes d'ouverture: c'est la plus commune.

1489. LA manche *claire* a ses majours de sept lignes d'ouverture. Cette manche n'est guere d'usage; les pêcheurs ne s'en servent que lorsqu'ils s'approchoient qu'il passât des sardines d'une grosseur extraordinaire.

1490. NOUS avons dit que, pour établir la situation du filet à la mer, le pied est chargé de plomb, & la tête est garnie de liege. Or, chaque bande de grandes mailles a deux cents trente-six bagues de plomb, d'environ trois onces six gros chacune, qui toutes ensemble pesent à peu près cinquante-cinq livres, poids de marc. Il y a sur la ralingue de la tête, trente-deux nattes ou flottés de liege, qui pesent une livre & demie chacune; ce qui fait en tout quarante-huit à quarante-neuf livres, poids de marc.

1491. AUTOUR de la manche, en y comprenant les majours & les aures de chaque bande, il y a cent vingt-trois nattes ou flottés de liege, pesant chacune une livre; & trois cents soixante bagues de plomb, qui pesent toutes ensemble quatre-vingt-dix livres, poids de table, lesquelles reviennent à environ soixante-huit livres poids de marc.

1492. ON peut remarquer que ces filets étant appareillés comme nous venons de le dire, il y a beaucoup de liege, proportionnellement au lest: ce qui est très-avantageux; car il en résulte que le plomb ne faisant presque aucune impression sur le fond, le filet le drague peu, & ne l'endommage pas autant que nombre d'autres filets qui ont beaucoup de plomb & peu de liege. Ainsi l'on peut dire que, quoique tous les filets qu'on traîne détruisent quantité de poisson, l'aissaugue lestée & flottée comme nous l'avons dit, est beaucoup moins préjudiciable que la plupart des autres filets que l'on traîne:

1^o. parce que la quantité de flottes qu'on y met, contrebalance en quelque sorte l'effort que font les pêcheurs en tirant le filet, & qui naturellement doit alonger & fermer les mailles; & celles de l'entonnoir de la chauffe restant assez ouvertes pour que quantité de petits poissons puissent s'échapper, il ne s'accumule au fond de la chauffe, que ceux qui sont entraînés par les herbes. Il est vrai que ceux-là sont perdus: mais dans la grande eau, la manche étant peu profonde & fort ouverte, le dommage n'est pas considérable.

1493. 2^o. CE filet est traîné lentement par un petit bateau, armé de six à sept hommes: ce qui permet au poisson de passer entre les mailles, au lieu de s'entonner dans la chauffe.

1494. ON choisit, pour tendre ce filet, des endroits éloignés de la côte de huit à neuf cents brasses, où il y ait une plage unie, fond de sable & d'algue, exempte de roches, & où il se trouve une profondeur d'eau considérable. On attache aux extrémités des ailes, des pièces de cordage qui sont quelquefois de chanvre, presque toujours d'auffe, qu'on nomme *fartis*. Chaque pièce, qui est assez souvent appelée *maille* en Languedoc, doit avoir quarante brasses de longueur: on en ajoute jusqu'à vingt bout à bout, ou ce qu'il en faut pour gagner la côte; & sur chaque maille ou pièce de cordage, on met un signal de liege, qui sert à soutenir le halin, & encore à indiquer la tente des filets aux autres pêcheurs, & aux barques qui rangent la côte, afin qu'on ne les endommage point.

1495. LES pêcheurs, au nombre de cinq à huit, se mettent avec le filet & ces cordes (que nous nommerons *bras* ou *halins*, pour éviter l'équivoque du terme de *maille*) dans un bateau qui est un fardinal, & vont à environ trois quarts de lieue au large, plus ou moins, chercher un fond qu'ils savent être sain, pour y tendre leur tessure, de manière qu'elle soit à peu près parallèle à la côte. Ils reviennent avec leur bateau, ou leurs bateaux, porter à terre le bout des bras, en sorte qu'ils soient éloignés l'un de l'autre, au bord de la mer, de deux à trois cents brasses. L'équipage se partage en deux bandes, & chaque matelot prend une sangle qu'il met de travers sur ses épaules, en forme de bandoulière: l'extrémité des sangles se réunit à un bout de corde, à l'extrémité de laquelle est une petite rondelle de bois, que les matelots font tourner par une secousse sur la circonférence du bras qu'ils doivent halier, comme font les mariniers qui traversent les rivières avec les bacs. Chaque bande de pêcheurs tire son bras à terre; puis se rapprochant un peu les uns des autres, ils font ainsi décrire aux ailes du filet une portion de cercle de plus en plus petite; & tirant le filet sur les grèves, ils emmènent tout le poisson qui est pris, gros & petits. Plusieurs de ceux qui se trouvent de grosseur proportionnée à l'ouverture des mailles des différens filets qui forment la chauffe, s'y em-

maillent; les autres s'accumulent dans la chauffe, comme dans les manches des gors. On prend quelquefois des marfouins & des thons dans ce filet; mais cela n'est pas commun.

1496. ON voit que ce filet ressemble beaucoup à une grande seine qui aurait une manche au milieu de sa longueur. On peut faire cette pêche avec un bateau même assez petit; mais il est plus commode d'en avoir deux.

1497. QUAND le filet est rendu à terre, il faut, pour le haler, dix-sept à dix-huit personnes, hommes ou femmes, plus ou moins, suivant la grandeur du filet.

1498. Si le tems est favorable, les pêcheurs peuvent caler leur filet jusqu'à quatre fois dans un jour. En Ponant, on dirait qu'on *fait quatre traits*.

1499. A la Ciotat & à Marseille, on pêche à l'aiffaugue pendant toute l'année. A Cassis, cette pêche commence en août, & finit en décembre. Il serait bon de l'interrompre par-tout pendant les mois de mars, avril & mai, parce que c'est la saison où les poissons déposent leur frai, sur-tout dans les provinces méridionales.

1500. LES pêcheurs ont destiné certaines heures aux différentes especes de pêches, afin que chacun puisse gagner sa vie sans porter de préjudice aux autres. Ces conventions, qui d'abord étaient libres, ont pris force de loi, depuis que les prud'hommes, en vertu du pouvoir législatif qui leur a été donné sur les pêches, ont autorisé les conventions précédemment établies. Sur quoi il est bon de remarquer que les pêcheurs qui se servent des filets de la plus ancienne invention, ayant la possession pour eux, ont fait la loi à ceux qui ont voulu introduire de nouvelles façons de pêcher. Ainsi, lorsqu'on imagina l'aiffaugue, les pêcheurs aux sardinaux prétendirent que cette nouvelle pêche ne pouvait être introduite au préjudice des filets plus anciens, & dont on était en possession. Pour éviter toute contestation, il a été ordonné que l'aiffaugue ne pourrait caler que d'un soleil à l'autre: de sorte que, si le sardinal ou d'autres filets se trouvent avoir occupé un poste, le pêcheur à l'aiffaugue ne peut les obliger de relever leurs filets qu'après le soleil levé. Mais l'aiffaugue peut caler à toute heure, aux postes qui ne sont pas occupés par d'autres filets. Cependant ils usent rarement de ce droit, parce que, comme ils tendent ordinairement dans le voisinage des roches, ils courraient risque de perdre leurs filets, s'ils chassaient durant la nuit. Seulement, quand un poste est vuide, les pêcheurs calent leur aiffaugue dès le point du jour, & continuent leur chasse tant que le soleil luit. Ainsi l'aiffaugue doit abandonner les postes au sardinal, à la thonaire, à l'aiguilliere, &c. pendant les nuits; & ceux-ci, en revanche, doivent les abandonner à l'aiffaugue pendant le jour.

1501. LE poste qu'occupent les pêcheurs à l'aiffaugue se nomme *bol* ou *bau*, & plusieurs pêcheurs peuvent pêcher en même tems au même poste. Ils y

sont même obligés, parce que les madragues leur ont retranché quantité de postes. Or, quand ils sont plusieurs à un même poste, ils valent plus près ou plus loin de terre, suivant qu'ils se rendent plus tôt au lieu de la pêche : & pour éviter les contestations entre les pêcheurs, ils sont obligés de se soumettre à des réglemens de police, qu'il serait trop long de rapporter ici, d'autant qu'ils varient suivant la position des lieux. Mais ils sont connus & exécutés par les pêcheurs, qui y sont même contraints par les prud'hommes.

1502. LE patron fait des conventions avec les pêcheurs qui lui aident. Ordinairement ils sont à la part ; & quand le filet, ainsi que le bateau, appartiennent au patron, il a six parts, les matelots chacun une, & les mouffes & garçons de bord une demi-part. On donne, en outre, quelques poissons à ceux qui ont aidé à tirer le filet à terre.

1503. ON trouvera, dans les paragraphes suivans, la manière de pêcher avec de semblables filets traînants, en laissant un halin à terre, & allant en bateau porter au large le filet & l'autre halin.

1504. ON fait même sans bateau, à Alicante & sur la côte de Valence, une pêche qu'on y nomme *pecica*. Deux ou trois hommes tendent près le rivage de la mer leur filet, au milieu duquel est une poche ou manche ; ils entrent dans l'eau jusqu'à la poitrine, pour tirer le filet chacun par un bout, jusqu'à ce qu'ils l'amènent à terre. Ils y prennent toutes sortes de petits poissons, & il s'en rencontre quelquefois qui sont de bonne qualité.

1505. ON voit que cette pêche ne diffère du colleret dont nous avons parlé, que parce qu'il y a une manche au milieu du filet.

Du filet dit boulier, bouillière, bouliche, bouliech.

1506. LE filet qu'on nomme *grand boulier*, à la côte de Narbonne, est, comme l'aissaugue, formé de deux bras qui aboutissent à une manche. Le tout est composé de plusieurs pièces de filets qui ont leurs mailles de différentes grandeurs. Les bras sont formés, 1^o. de douze pièces dites *alas*, dont les mailles sont de deux pouces d'ouverture en carré : 2^o. de quatorze pièces dites *de deux doigts*, dont les mailles ont un pouce & demi en carré : 3^o. dix pièces de *pousal*, *pousaux*, *pouceaux*, ou *pousaoul*, dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture : le tout forme depuis cent vingt jusqu'à cent quatre-vingt brasses de longueur. Le corps de la *manche* ou *bourse*, qu'ils nomment aussi *le coup*, est composé, 1^o. de six pièces dites *de quinze-vingt*, dont les mailles ont six lignes d'ouverture ; 2^o. de huit pièces de *brassade*, dont les mailles sont d'environ quatre lignes.

1507. SUIVANT l'ordonnance de 1728, les plus petites mailles de ce filet devraient avoir au moins neuf lignes ; mais depuis 1733, on a toléré celles

de six lignes, à compter du premier mai jusqu'à la fin de septembre, pour que les pêcheurs puissent profiter du passage des sardines.

1508. LA totalité de cette tessure forme en mer un étendue, tantôt de cent vingt, de deux cents trente brasses, tantôt aussi de trois cents soixante; car les bouliers ne sont pas tous de la même grandeur. Les bras, ou ailes, ont communément sept brasses & demie ou huit brasses de chute; cependant on la proportionne à la profondeur de l'eau: ainsi on la diminue pour pêcher dans les étangs. Chaque bague de plomb pèse une demi-livre, & elles sont à dix-huit pouces les unes des autres: ce qui fait deux livres par toise, excepté à l'ouverture de la manche, où on les met de quatre en quatre pouces. Ce filet est donc beaucoup plus chargé de plomb que l'aissaugue. La longueur de la bourse ou sac n'est pas aisée à mesurer, à cause de l'allongement des mailles, comme nous l'avons aussi remarqué en parlant de l'aissaugue, à l'étendue de laquelle elle a beaucoup de rapport. Il y a des pêcheurs qui mettent à l'avant de la bourse quatre plombs attachés tout près les uns des autres, & qui pèsent tous ensemble trois livres: à une petite distance, sur les ailes, ils mettent encore quatre plombs, qui sont à quatre pouces & demi les uns des autres, & qui pèsent tous ensemble deux livres & demie.

1509. SUR la ralingne d'en-haut, vis-à-vis de chaque plomb, est une flotte de liege, à peu près de même grandeur que celles de l'aissaugue, c'est-à-dire, environ de neuf pouces de largeur.

1510. LA pêche du grand boulier se fait à la mer & dans les étangs, depuis pâque jusqu'à la fin d'octobre.

1511. LES bateaux pour cette pêche à la mer, sont ordinairement de petites tartannes qui vont à la voile, & à la rame lorsque l'on est pris de calme. Dans les étangs, on emploie de plus petits bateaux, souvent de ceux qu'on nomme *bottes*: & quand on s'éloigne peu de la côte, on se sert à la mer, de barques plates. En un mot, chacun fait usage des bateaux qu'il a à sa disposition, pourvu qu'ils soient proportionnés à la grandeur du filet.

1512. POUR faire la pêche, on embarque avec le filet trois mille brasses de corde, plus ou moins, suivant qu'on s'écarte de la côte. Chaque pièce de corde est longue de quarante ou soixante brasses.

1513. UNE partie de l'équipage tient à terre le bout d'un des halins, pendant que ceux qui sont dans le bateau s'éloignent du rivage pour aller chercher six à huit brasses d'eau; & chemin faisant, ils jettent à la mer la portion du halin qu'ils ont prise dans leur bateau; puis le filet, & ensuite le second halin, formant une enceinte d'environ mille toises, pour revenir gagner la côte, où se trouve une partie de l'équipage. Les deux bandes de pêcheurs tirant chacune leur halin uniformément, ils se rapprochent les uns des autres, & amènent le filet à terre. Il faut douze, quatorze, vingt, & jusqu'à

trente ou trente-cinq personnes pour tirer le filet à terre ; mais on se fert indistinctement d'hommes , de femmes , & de vieillards.

1514. SUR la côte d'Aigue-morte , la bourse ou le *coup* est formé de mailles plus ferrées que celles qu'on emploie à Narbonne. On y nomme *jambes* ou *traits* , ce que d'autres appellent *bras* : les halins y sont nommés *mailles* , de même qu'en quelques autres endroits.

1515. AUX environs de Cette , on pêche depuis le mois d'avril jusqu'en novembre , avec un filet qu'ils nomment *boulier* ou *bouliche* , qui ressemble beaucoup à l'aissaugue de Marseille. Chaque aile a cent vingt-cinq brasses & plus de longueur , sur sept à huit de chûte. La tête du filet est garnie de flottes , & le pied l'est de plombs. A l'extrémité des ailes , sont des halins faits de cordes menues , ordinairement de chanvre , qui ont jusqu'à quinze cents brasses de longueur. Pour faire la pêche , on laisse , comme à Narbonne , le bout d'un halin à terre entre les mains de quelques hommes , & le patron s'embarque avec des matelots dans un bateau ; ils se portent au large , & lâchent toujours du halin. Lorsqu'ils sont au bout , ils jettent le filet à la mer par le travers de la côte. Ensuite ils ramènent à terre l'autre halin , & se partagent sur les deux cordages pour tirer le filet à terre , & prendre le poisson.

1516. COMME la pêche dont il s'agit se fait la nuit , on allume des feux sur le rivage pour guider ceux qui sont dans la bette ; quoiqu'il soit dangereux , à cause de la navigation , de faire du feu à la côte. Ils mettent deux fois le filet à la mer dans une nuit , & font en sorte que le second trait finisse au point du jour , pour profiter des chasse-marées , qui se trouvent à cette heure au bord de la mer. Ce que nous venons de dire , est pour faire appercevoir que la *bouliche* de Cette ressemble beaucoup au boulier de plusieurs côtes , & à l'aissaugue de Marseille : ce qui nous dispense d'entrer dans de plus grands détails.

1517. ON défend de faire usage de toutes les especes d'aissaugue & de boulier à l'entrée des rivières , des étangs & des anses , pendant les mois de mars , avril & mai , pour laisser aux poissons la liberté d'y aller déposer leur frai. Il suivrait de ces vues qui sont bien raisonnables , qu'en partant de ces principes , on devrait interdire l'usage de ces filets dans les étangs , au moins depuis le mois de mars jusqu'à celui de juillet : & assurément , si l'interdiction était pour toute l'année , les étangs salés seraient des pépinières de poissons , qui se répandraient dans tout le voisinage. C'est à quoi l'on n'a pas fait assez d'attention , puisqu'on tolere dans les étangs , des pêches qu'on défend à la mer : comme si ces étangs étaient un trop petit objet pour mériter l'attention des législateurs. Mais il faut convenir que le produit de la plupart de ces étangs est un droit seigneurial.

1518. LES Espagnols font une très-grande pêche , qu'ils nomment *arte real*

de pefchera, ou quelquefois *boulic de plage*, pour laquelle ils emploient jufqu'à quatre-vingts hommes. Elle peut être regardée comme un fort grand boulier.

1519. SUR les côtes de Rouffillon, & en Catalogne, la pêche d'un grand boulier, qu'on y nomme *art* ou *œuvre*, eft la même que celle de Narbonne, quant au filet & à la manœuvre. Seulement, l'équipage de chaque bateau n'est que de quatre hommes, parce que les gens des lieux voifins leur aident à tirer le filet à terre. Hommes, femmes, filles & garçons, tous font admis à faire ce travail, & ont quelques poiffons pour récompense : à l'égard de l'équipage, il est à la part.

1520. A Gibraltar, on pêche les fardines avec un filet de même genre, qui a deux bras de cent trente brasses chacun, lesquels aboutiffent à une manche d'environ dix brasses de long, que les Espagnols nomment *couvo*; & tout le filet, *havega* ou *reddes reales*. Les mailles de cette manche font très-ferrées; & celles des ailes, auprès de la manche jufqu'à la moitié de fa longueur, ont environ un pouce d'ouverture en quarré : elles vont en augmentant toujours d'ouverture, jufqu'à l'extrémité des filets qui forment les ailes.

1521. AU lieu de plomb, la relingue du pied du filet est garnie de boules de terre cuite, grosses comme des œufs de dinde, enfilées comme des grains de chapelet. La tête du filet est garnie de flottés de liege.

1522. ON se sert ordinairement, sur les plages sablonneuses de toutes les côtes du royaume de Naples, de filets longs de mille pas ou environ, suivant la situation des endroits où on les tend. Ils font faits de fil de chanvre, & leurs mailles font d'une médiocre grandeur. Aux deux extrémités, font attachées de longues cordes, grosses comme le doigt. On tend le filet à deux ou trois milles au large. De distance en distance, font attachées à la tête du filet des morceaux de liege, qui indiquent l'endroit où le filet est établi; & le pied du filet est lesté de plomb. Ces filets se tendent en demi-cercle, les deux bouts vers la terre. Au milieu est un grand sac, de huit à dix pieds de profondeur. Deux barquettes, armées chacune de cinq à six hommes, halent le filet vers le rivage, où elles se rapprochent l'une de l'autre, à une distance de trente à quarante pas. Les hommes descendent à terre pour y tirer le filet, & enfin le sac, où presque tout le poiffon se trouve rassemblé. Le poiffon se partage entre l'équipage. Le propriétaire des barquettes, ainsi que celui du filet, ont une part beaucoup plus forte que les autres.

1523. APRÈS avoir parlé de quelques pêches étrangères qui ont rapport au boulier; je reviens à celles du royaume.

1524. LE filet qu'on nomme à Narbonne *petit boulier*, est, à la grandeur près, tout comme le grand; & la manœuvre de sa pêche est la même. Quand on se sert de bateaux, ils font plats, & se nomment *bettes*: alors il y a huit hommes d'équipage, tous à la part, fournissant une égale portion de filet. Il

n'y a que le garçon de bord, qui n'ayant point de filet, a moins de profit.

1525. ON distingue cependant trois sortes de ces filets, dont on fait usage dans des tems & des lieux différens. Le plus grand, dont on se sert en mer près des côtes depuis le mois de mars jusqu'à la mi-août, a ses ailes composées de vingt pièces de *deux doigts*, de six de *pousal*, & de deux de *quinze-vingt*, ayant en tout quatre-vingt brasses de longueur, & cinq de chute. La manche est faite de deux pièces de *quinze-vingt*, & de deux pièces de *brassade*: elle se termine en pointe: on la lie par le bout avec une petite ligne, qu'on dénoue quand on veut retirer le poisson. On emploie, pour lesté ce filet, quatre-vingt livres de plomb, & on met cinquante livres de liege sur la ralingue d'en-haut. Les halins sont beaucoup moins longs que ceux des grands bouliers.

1526. DEPUIS la mi-août jusqu'au commencement de novembre, on pêche dans les étangs avec de petits bateaux. Alors les ailes du filet sont formées de vingt pièces de *pousal*, faisant quarante brasses de longueur sur quatre de hauteur. La manche est pareille à celle qui sert au bord de la mer. Il ne faut, pour le garnir de lest & de flottés, que quarante livres de plomb & vingt livres de liege. Les halins n'ont que vingt-cinq à trente brasses de longueur.

1527. AU commencement de novembre, on va pêcher en mer à l'ouverture des étangs, avec un filet dont les bras sont formés de quatorze pièces de *deux doigts*, & six de *pousal*, & ont ainsi soixante brasses de longueur, sur six de chute. La manche est semblable aux précédentes: il faut en tout, pour le lesté & le flotter, soixante livres de plomb & vingt-cinq livres de liege. Les halins sont formés d'une, deux ou trois *mailles*, ou pièces de cordage, pour tirer le filet à terre.

1528. LES pêcheurs se servent encore, dans les étangs, de plus petits filets, qui n'ont pour halins sur chaque bras qu'une demi-pièce de cordage. Ils les traînent à pied; & pour cela ils mettent des bottes, & entrent de plus de deux pieds dans l'eau.

1529. A la côte d'Aigue-morte, en Languedoc, on pêche au boulier depuis le mois d'avril jusqu'à celui d'août, pour prendre des maquereaux.

1530. A Cassis en Provence, on distingue le boulier, de l'aissaugue; se servant de l'un & de l'autre. Cependant ce sont mêmes bateaux, même équipage, même manœuvre; il y a seulement une petite différence dans la grandeur des mailles. Ils pêchent des sardines avec leur boulier, depuis le mois de juin jusqu'en septembre; au lieu que ce qu'ils nomment l'aissaugue, ne leur sert à en pêcher que depuis le mois d'août jusqu'en décembre, les sardines étant plus menues à leur arrivée qu'à la fin de leur saison.

1531. ON donne quelquefois le nom de *traîne* à ces différens filets; mais comme il convient à quantité d'autres, nous avons évité de nous en servir ici. Il y a des côtes du Languedoc, où l'on appelle *gorge* les ailes du boulier.

Du bregin.

1532. LE filet qui porte à Marseille le nom de *bregin*, ressemble beaucoup au petit boulier, & il se tend de même; c'est pourquoi nous nous bornerons à en donner une description fort abrégée. Les ailes des plus grands bregins ont soixante-quinze brasses de longueur; savoir, soixante brasses de mailles dites *aureras*, qui forment dans le bregin les plus grandes mailles; ensuite dix brasses de mailles qu'on nomme *bouguyeres*, qui ont neuf lignes d'ouverture en carré. Ainsi les bouguyeres tiennent lieu, dans le bregin, des aureras de l'aissaugue. Les cinq dernières brasses sont de majours entièrement semblables à celles de l'aissaugue. Les bouguyeres & les majours de bregin sont bordées d'un galon de chappe, comme les aureras & les majours le font dans l'aissaugue.

1533. LA chaussée du bregin est la partie qui diffère le plus essentiellement de l'aissaugue. 1°. Cette manche n'étant pas faite pour les grands fonds, on n'y met point de flancs ou pointes: ce qui fait que cette manche conserve dans l'eau plus de longueur que celle de l'aissaugue, & elle y a toujours la forme d'un sac. 2°. On ne doit distinguer que deux pièces dans la manche du bregin, savoir, le cul-de-sac, & les majours. Le cul-de-sac est plus long & plus étroit que celui de l'aissaugue. Le sac de l'aissaugue en pleine eau, n'a pas une brasse de profondeur; celui du bregin en a cinq. Les mailles du cul-de-sac de l'aissaugue ont plus d'ouverture que celles du bregin, qu'on fait avec un fil plus gros, qui est retors en trois: ce qui rend cette manche si serrée, qu'il n'y a point de petit poisson qui puisse s'échapper: de sorte que, quand on a tiré le filet hors de l'eau, & qu'on en a ôté le gros poisson, on en laisse sur le rivage un tas qui devient la pâture des oiseaux. Pour que ce filet causât moins de désordre, il faudrait réduire le sac à une brasse ou une brasse & demie, faire les mailles au moins de cinq lignes d'ouverture en carré, & que le filet fût d'un fil moins gros, comme serait le même fil retors en deux. A l'égard du reste de la manche, qui est composé de majours, lesquels ont un peu moins de six lignes d'ouverture, on ferait mieux de leur en donner sept, conservant à l'embouchure de cette manche quinze brasses de circonférence.

1534. AJOUTONS que le bregin est plus chargé de plomb que l'aissaugue. Il entre en tout, pour le bregin, trois quintaux de plomb, & autant de liege; pendant que l'aissaugue, qui est un plus grand filet, n'est chargé en tout que de deux cents livres de plomb. On emploie trois quintaux de liege pour le bregin, & ce n'est pas trop pour contrebalancer le grand poids du lest, & tenir les mailles plus ouvertes.

1535. IL est sensible que l'embouchure de la manche, que les pêcheurs nomment souvent la *gorge*, ou la *margue*, augmente ou diminue, suivant qu'on

ccarte

écarte ou qu'on rapproche l'une de l'autre les ailes , en traînant le filet.

1536. NOUS avons dit que les pêcheurs à l'aiffaugue effayant d'établir leur filet sur des fonds unis , mais dans le voisinage des roches , courraient risque de perdre leur filet s'ils tendaient la nuit. Il n'en est pas de même du bregin : comme on cale le filet sur des plages unies , éloignées des roches , on s'en fert la nuit , avec d'autant plus de raison que , comme les pêcheurs se proposent de prendre des bogues (114) , ces poisons naturellement fuyards ne donnent dans le filet que durant la nuit.

1537. NOUS avons déjà prouvé que ce filet , tel qu'on l'établit , détruit beaucoup de menuïse. Ajoutons que les pêcheurs au bregin , pour prendre des maquereaux & des bogues , ne font leur métier que pendant les mois d'avril , mai , juin , juillet , saison la plus dangereuse pour la destruction du frai & de la menuïse.

1538. CETTE pêche se fait ordinairement avec un bateau plat , armé de quinze ou vingt hommes. La moitié de l'équipage reste à terre , & conserve le bout d'un des halins ; le reste se met dans le bateau avec la tessure. Le patron jette à la mer le halin , à mesure que le bateau s'éloigne du rivage ; ensuite il met à la mer la moitié de la tessure ; puis il se rapproche un peu de terre , continuant à jeter à la mer d'abord le reste du filet , ensuite le second halin. Lorsque le bateau est rendu à terre , l'équipage fait un feu pour avertir leurs camarades qui sont restés à terre , lesquels répondent par un autre feu. Alors chacun tire sur son halin fort lentement. Ils se rapprochent peu à peu les uns des autres , amenant à eux le filet jusqu'à ce qu'ils aient mis à terre la manche , où l'on trouve ordinairement des maquereaux , des sardines , des bogues , des mulets , des rougets , des pagets (115) ; quelquefois , mais rarement , de petits thons. A Marseille , les pêcheurs prennent des bols ou postes pour le bregin , comme pour l'aiffaugue.

1539. ON pêche avec le bregin à la lumière ; mais nous nous réservons à en parler lorsque nous traiterons de la pêche au feu.

1540. AU Martigue , les noms de *bourgin* & *boulier* sont synonymes ; c'est le même filet ; car , quand on pêche dans les étangs , on dit *faire le bourgin* ; & à la mer sur les plages , c'est le *boulier* , qu'on pourrait nommer *grand bourgin*. Quelques-uns en distinguent de trois especes ; savoir , 1°. le martégal ; 2°. le grand bourgin ou boulier , & le petit bourgin ; mais ces filets ne different absolument , que par leur plus ou moins d'étendue en longueur & en hauteur , & par les mailles plus ou moins ouvertes.

1541. DANS le royaume de Grenade , on se fert beaucoup , pour la pêche des sardines , d'un filet à mailles ferrées , semblable au bregin. Sur les côtes

(114) En allemand , *Boopf*.

(115) SPARUS *Erythrinus* ; LINN. S. N. Je

Tome V.

ne trouve point le nom allemand de ce poisson. Artedi le met aussi au rang des sparres.

de Malaga & de Marveilha , on le nomme *xabega* & *boliche*. Il y en a , comme par-tout ailleurs , de différentes grandeurs.

1542. DEPUIS le premier de septembre jusqu'à la fin de mai , on prend avec ce filet des sardines , des anchois , & d'autres petits poissons. Pendant les trois mois suivans , ce sont des bonites , des thons , des aloses , &c. Ils valent ce filet jusqu'à trente brasses , & s'établissent à six cents brasses de terre. Le reste de la pêche se fait comme celles que nous avons décrites.

1543. Nous voyons dans un mémoire de Rovigno , qu'en Dalmatie on prend le poisson nommé *gurizza* , & d'autres , avec la *tratta* , qui ressemble au bregin.

1544. LES pêcheurs sont sujets à corrompre tous les termes propres à leur art. Le bregin se nomme *brigin* à la Ciotat ; *bergin* , à Antibes. Le bregin de Cette , est un sardinal nommé *boulejou*. Dans plusieurs ports de Provence , on le nomme *bourgin* , *burgin* , *petit bouliech* , *petite eiffaugue* , *traîne* , &c.

1545. LE filet que les pêcheurs du Martigue nomment *foret* , est une espece de petit bourgin. Ses alas ont trente cannes (116) de longueur ; & la margue , manche , ou poche , est de trois cannes , tant en longueur qu'en largeur. Chaque alas est composé de trois pieces : la premiere , qui est au bout opposé à la manche , & qui porte le clava , a ses mailles de vingt-quatre au pan , dix cannes de longueur , & deux cents mailles de hauteur : la seconde a sa maille de trente au pan , même longueur que la premiere , & trois cents mailles de hauteur ; enfin la troisieme piece , dont la maille est de trente-six au pan , a la même hauteur que la seconde ; mais elle est d'une canne & demie plus longue. La margue ou poche du foret , qui se termine quarrément comme le fond d'un sac , a trois cannes en longueur & en largeur , savoir , une canne & demie , faisant partie de la troisieme piece d'alas , & une canne & demie d'autre filet , qui est de même hauteur , & dont les mailles sont de quarante au pan. Les deux guirons , qui se trouvent placés immédiatement après la dixieme canne de la troisieme piece , n'ont que trois pans en longueur ; leurs mailles sont de vingt-cinq au pan. Ils commencent par trente mailles vers l'ouverture de la manche , & finissent par vingt-cinq vers le fond du sac.

1546. LE foret differe des autres filets trainans en ce qu'il est monté , haut & bas , sur des sardons dans toute l'étendue des alas. Le sardon du liege a trois quarts de pan de hauteur , & sa maille est de vingt-cinq au pan , & d'un fil plus fort que la nappe. Le sardon du plomb a un pan & demi de haut , avec ses mailles de quatorze au pan. On met ces sardons pour conserver le filet , qui , à cause de la petitesse de ses mailles , est fort cher.

1547. CE filet sert uniquement à prendre en automne , des mulets , & on en prend quelquefois plusieurs quintaux d'un seul coup de filet.

(116) La canne de Provence , où est situé le Martigue , a six pieds neuf lignes de Paris ; ce qui fait une aune & deux tiers. Ainsi trente cannes font cinquante aunes de Paris.

De la pêche au gangui.

1548. ON prétend que cette pêche nous vient d'Espagne, où on la nommoit *guanquil*, d'où l'on a fait *gangui*. Quoiqu'il en soit, ce filet est formé, comme l'aiffaugue, d'une chausse accompagnée de deux ailes ou bandes de filets, auxquelles on donne plus ou moins d'étendue, suivant l'aissance des pêcheurs. Il suit, de ce que les pêcheurs augmentent ou diminuent à volonté l'étendue de leurs filets, comme ils le font pour l'aiffaugue & le boulier, qu'on ne peut pas en fixer les dimensions. Un autre point plus important, qui distingue la plupart des ganguis d'avec les autres filets de même genre dont nous avons parlé, est que les mailles sont communément plus serrées; & que ce filet, quoique plus chargé de plomb, est ordinairement trainé avec plus de vitesse. On verra que quelques ganguis se rapprochent fort des dragues, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, sur-tout quand les pêcheurs mettent à l'avant de la manche une armure qui gratte & entame le fond.

1549. POUR éviter, autant qu'il nous est possible, la confusion, nous devons observer qu'il y a des pêcheurs qui ne font pas difficulté de nommer *bregin* tous les filets à manche, & par conséquent ils donnent ce nom à celui dont nous nous occupons présentement. Il y a effectivement de grands ganguis, qu'on tend au large comme les bregins: mais les petits ne s'éloignent pas de la côte, ou se bornent à pêcher dans les étangs salés.

1550. COMME on est prévenu, par ce que nous avons dit, qu'on ne peut pas donner des dimensions précises du gangui, nous allons néanmoins, pour fixer les idées, décrire les ganguis qui sont le plus en usage.

1551. ON fait déjà que le filet du gangui est formé d'une manche, nasse ou sac A (*pl. XIV, fig. 2*), dont l'embouchure est précédée par deux bandes de filets ou ailes B C, comme au boulier. Ces ailes ou jambes n'ont que huit à dix pieds de hauteur, sur trente pieds de longueur. Comme cette pêche n'a jamais été véritablement permise, & que par conséquent l'ouverture des mailles n'a été fixée par aucune ordonnance, chaque pêcheur les fait comme il le juge à propos. Les deux bandes de filet sont montées haut & bas, sur deux cordes jonquines, ou de sparte. La corde de la tête a un pouce de circonférence; & celle du pied, deux pouces. C'est à cette ralingue qu'on attache neuf livres de plomb par brasse, quoiqu'il soit défendu de mettre sur chaque brasse des filets de ce genre, plus d'une livre & demie de plomb. On attache à la ralingue de la tête du filet, des flottes ou nattes de liege, à un pied les unes des autres.

1552. LA bourse, nasse, chausse, sac ou manche A D (*fig. 2*), a trente pieds de longueur; souvent cependant beaucoup moins, pour la proportionner à la force des équipages. Ordinairement, on met à la marge ou gorge de

H h ij

la manche, en-dedans & en-dehors, un cercle de bois de trois pieds de diamètre, pour tenir cette partie ouverte. Quelques pêcheurs en mettent encore d'autres moins grands, dans la longueur de la chauffe, qui diminuent un peu de diamètre, à mesure qu'ils approchent de l'extrémité de la chauffe, ou qu'on s'éloigne de la gorge.

1553. SUR quelques côtes, on ajuste au cerceau qu'on met à la gorge de la manche, un goulet de filet, qui permet au poisson d'entrer, mais qui s'oppose à ce qu'il sorte. La manche est, en ce cas, un vrai verveux.

1554. QUAND ce filet est destiné à être traîné par un seul batelet, comme les ailes se rapprocheraient presque au point de se toucher, on attache à la ralingue de la tête une perche de trois brasses de longueur E (fig. 2), qui est fermement liée par ses bouts, au haut de chacune des ailes, en traversant de l'une à l'autre; comme on le voit en E. Cette perche, qu'on nomme *partaque*, est d'autant plus nécessaire, que les halins des petits ganguis sont fort courts. L'intention est, que les ailes se trouvant toujours éloignées l'une de l'autre, elles forment un entonnoir qui conduise le poisson dans la manche. C'est aux extrémités de cette perche qu'on attache les halins de jonquinne, qui ont quelquefois sept brasses de longueur; & lorsque les ganguis sont fort petits, la perche touche presque au bateau. Mais les halins sont toujours attachés au bateau, bas-bord & sribord: ce qui fait que le bateau peut siller à pleines voiles; & le filet qui est quelquefois chargé de quatre-vingt ou cent livres de plomb, drague le fond; à moins que, rencontrant une roche, une ancre, ou une carcasse de navire, la corde qui est au bas des ailes, & qui entraîne tout ce qu'elle rencontre, ne rompe; car un bateau ainsi garni de toutes ses voiles, a beaucoup de force. Voici la manœuvre que font les matelots. Ils s'élevent au vent; puis ils levent leur gouvernail. Ils jettent le filet à la mer, d'abord par la manche; les ailes suivent; puis ils filent les halins, dont ils amarrent le bout dans l'intérieur du bateau. Alors ils prennent des bordées, & en peu de tems ils labourent toute l'étendue d'une plage, ou d'un étang salé.

1555. A la côte de Cette, la pêche du gangui se fait avec les mêmes bateaux & les mêmes équipages qui servent pour la pêche de la sardine. Souvent, pour de petits ganguis, il n'y a que deux hommes; & ils mettent au bout de la manche, un signal de liege, qu'ils nomment *gallet*, qui leur sert à retirer le filet quand un halin vient à rompre; sans quoi ils courraient risque de perdre leur tessure. Cette bouée se nomme *gayot*, en Catalogne.

1556. SUR la côte de Narbonne, on se sert pour cette pêche, de bateaux qui portent des voiles latines & des avirons. Leur port est de quatre ou cinq tonneaux. Il y a trois ou quatre hommes d'équipage, avec un garçon de bord. Lorsqu'ils pêchent dans les étangs, ils se servent de plus petits bateaux.

1557. A la Ciotat, la plupart des bateaux n'ont point de voile: & quoi-

que la pêche du gangui ne s'y fasse pour l'ordinaire que par quatre hommes ils vont à rames,

1558. IL est rare de voir les pêcheurs au gangui attacher leurs halins à poupe & à proue, se halant avec leur voile, le côté en travers. Comme les petits bâtimens ainsi armés vont lentement, il en résulte un moindre dommage pour le poisson; mais aussi leur pêche est peu abondante. C'est pour-quoi nous réservons cette façon de pêcher, pour celle qu'on nomme la *tartanne*, dont nous parlerons dans la suite. Ainsi, quand le vent n'est pas fort, les pêcheurs, pour faire beaucoup de chemin en peu de tems, s'associent deux, afin que prenant chacun un halin, & se tenant l'un à l'égard de l'autre à une distance convenable, ils puissent tirer de concert le gangui. En ce cas, les ailes étant plus écartées, elles embrassent une plus grande étendue du fond. Il y a une grande pêche qu'on fait de cette façon, avec de grands filets & des bateaux plus forts: on la nomme *des bœufs* ou *du bœuf*. Nous en parlerons dans un instant; mais il faut auparavant dire quelque chose de la *pêche au moulinet*.

1559. ON se rappellera que des pêcheurs à la seine, qui ont de grands filets & peu de monde, parviennent à faire leur pêche en s'aidant de treuils ou moulinets, qu'ils assujettissent au bord de l'eau. Il en est à peu près de même à l'égard du gangui. Pour faire cette pêche, on mouille l'ancre ou le grapin du bateau; & l'on attache à sa bouée, ou plutôt à son orin, un des halins du filet, qui a ordinairement les mailles fort serrées. Ensuite on fait, à la voile ou à rames, une enceinte avec le bateau. A mesure qu'on avance, on jette le filet à la mer, puis on rapporte le bout qui tient au bateau, à l'endroit où l'on avoit laissé l'ancre. On enveloppe ainsi tout le poisson qui a pu se rencontrer dans l'étendue qu'on a fait parcourir au filet. Quand les deux bouts du filet sont réunis, on hale le filet dans le bateau au moyen d'un treuil, vi-revaux ou moulinet; car comme cette pêche se fait avec un petit bateau plat, & deux ou trois hommes, ils ont besoin de ce secours pour tirer leur filet à bord.

1560. QUAND les pêcheurs ont vuidé leur filet, ils le rejettent à la mer, filant leurs halins, & remettent à la voile, ou se servent de rames, pour recommencer leur chasse.

1561. CETTE pêche se pratique fréquemment dans les étangs de Cette. Elle est destructive, à cause de la petitesse des mailles, qui ramassent le frai & toute la menuise.

1562. LE gangui, dit *badail*, ou gangui *de la voile*, tient encore plus de la drague que tous ceux dont nous avons parlé. Outre qu'il est fort chargé de plomb, on met à l'entrée de la manche ou nasse une *armure de fer*, qui consiste en un demi-cercle qui aboutit à une bande de fer plate, un peu tranchante, & soutenue par une pièce de bois de quatre pouces d'épaisseur. Ainsi c'est une

vraie drague qu'on a nommée *gangui* : comme on appelle *ganguis* des huitres, des ourfins, du carambot, &c. des engins grands destructeurs de poisson, qui sont de vraies dragues, & dont nous nous proposons de parler dans un autre endroit.

1563. ON a encore donné le nom de *gangui*, à des filets dormans, lorsqu'on a employé les filets du *gangui*, pour garnir des parcs, ou pour former des tonelles. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit plus haut.

1564. MAIS il y a de très-petits *ganguis*, que quelques-uns ont nommés *bregins*. Ils ne sont guere d'usage que dans les marais salés, qui s'étendent depuis Frontignan jusqu'à Aigue-morte; & ils ne diffèrent des petits *ganguis* dont nous avons déjà parlé, que parce que le filet est encore plus petit, que ses mailles sont extrêmement étroites, & qu'il est fort chargé de plomb. Ainsi c'est encore un diminutif du *gangui*, qui est remorqué par un petit bateau plat, nommé *bette* sur cette côte. L'équipage n'est que de trois hommes. Dans les étangs salés, où il y a peu d'eau, ils font en petit la même manœuvre que les pêcheurs au *gangui* font, soit à la mer, soit dans les étangs où il y a une grande profondeur d'eau.

1565. ILS ont néanmoins dans leur *bette* un *virevaux*; non-seulement pour tirer à bord leur filet, comme nous l'avons expliqué, mais encore pour le traîner quand le vent leur manque. En ce cas, ils alongent de soixante brasses leurs halins; puis s'étant éloignés du filet de cette quantité, ils s'amarrent sur leur grapin, & tirent à eux le filet, au moyen du *virevaux*. Ces petits *ganguis* à moulinet, nommés *ganguiels* à Narbonne, servent à prendre des anguilles; & ils sont tolérés pendant le carême, quoiqu'ils labourent & endommagent beaucoup les fonds qu'ils parcourent. Cette pêche fait d'autant plus de dommage, qu'elle se pratique dans des endroits où il y a moins d'eau. La pêche qu'on nomme *boliez* en Catalogne, est un très-petit *gangui*.

De la pêche au gangui, dite du bœuf, des bœufs, ou aux bœufs.

1566. Nous avons déjà dit que deux petits pêcheurs s'affocioient pour faire ensemble leur pêche, prenant chacun un halin, & traînant de concert leur tessure, chacun par un bout. Ce peut être cette petite pêche qui ait fait naître l'idée d'une fort grande, qu'on nomme *du bœuf* ou *aux bœufs*; probablement parce qu'on a comparé les deux bateaux qui traînent de concert un même filet, à une paire de bœufs qui sont attelés à une voiture. Quoi qu'il en soit de cette conjecture peu importante, la pêche dont nous nous proposons de parler, se fait avec le filet nommé *gangui*, qui est formé d'une manche, nasse ou coup (car ces termes signifient la même chose), qui a quelquefois six à sept

brasses de longueur, de A en D (fig. 2); & de deux bandes de filets ou bras, qui ont chacun huit, dix, douze brasses de longueur B C. Ainsi la tessure a en tout une longueur de vingt-huit à trente brasses, plus ou moins, à la volonté des pêcheurs, & huit brasses de chute. Les mailles du coup ont cinq à six lignes d'ouverture. Au reste, ce filet est semblable au grand gangui que nous avons décrit, excepté qu'il est fait avec du fil un peu plus fort. La première corde qu'on attache aux bras du filet, est ordinairement *d'herbage* ou *auffe*. Mais, pour que la pesanteur des halins ne retarde pas la marche du filet, on ajoute à chaque halin cinq piéces de corde de chanvre, de soixante brasses chacune, qu'on nomme *mailles*. Ainsi chaque halin F G H, a au moins trois cents brasses de longueur. On met, outre cela, des flottes sur les halins (pl. XIV, fig. 2).

1567. ON emploie pour cette pêche deux bateaux, qui sont quelquefois du port de huit à dix tonneaux, & montés chacun par cinq ou six hommes

1568. CHACUN des deux bateaux qui font de concert la pêche du boeuf, prend un des halins; & s'écartant ordinairement l'un de l'autre, de cinquante à soixante brasses, chemin faisant ils jettent à la mer les halins & le filet, qui, moyennant l'éloignement des bateaux, a à son embouchure quatre, cinq ou six brasses d'ouverture. Le filet étant tendu, les deux bateaux courent à toutes voiles vent arrière, & tirent le filet avec une rapidité qui équivaloit à un fort courant qui s'entonneroit dans le filet. Ce courant porte dans la manche, non-seulement tout le poisson qui se trouve sur son chemin, mais encore ceux qui sont à quelque distance sur les côtés. S'il en échappe au filet, ils sont tellement épouvantés qu'ils abandonnent la côte.

1569. IL résulte de l'exposé que nous venons de faire, que la pêche au gangui, dite *du boeuf*, est la plus préjudiciable de toutes celles qu'on fait à la traîne: d'abord, parce que son filet a beaucoup d'étendue, que les mailles en sont petites, & qu'il est chargé de beaucoup de plomb, ainsi que de cordages; & en outre, parce que ce filet traîné avec force & vitesse, drague & bouleverse le fond, arrache les herbes, ne permet à aucun poisson de s'échapper, & endommage beaucoup les bons poissons qui s'entassent dans la manche; enfin une troisième raison est, que cette pêche se fait toute l'année, en tout tems, & à toutes les hauteurs.

1570. AUSSI s'apperçoit-on de la rareté du poisson dans les endroits où l'on pratique cette pêche. Mais comme elle peut se faire avec peu de monde, les arrêts du conseil & déclarations du roi, qui l'ont interdite, n'ont pu jusqu'à présent empêcher de la pratiquer. Cependant nous croyons que les prud'hommes de Marseille ne la souffrent point dans leur district.

1571. IL y a des pêches au gangui, où l'on ne vient point à terre pour relever: on tire le filet à bord; mais pour lors, il faut de forts équipages.

De la pêche dite tartanne.

1572. ON nomme *tartanne* un bâtiment ponté & léger, très-commun sur la Méditerranée. Il y en a de différentes grandeurs, & qu'on emploie à divers usages, tant à Marseillé qu'au Martigue, ainsi qu'aux environs & sur plusieurs côtes de Languedoc, & même d'Espagne & d'Italie. Le port du Martigue a toujours passé pour un de ceux de la Méditerranée où l'on en fait le mieux la construction. Ce bâtiment porte presque toujours des voiles latines. Son mât ou arbré est placé vers le milieu, & il porte une grande vergue ou antenne, à laquelle est attachée une voile A, dite la *meistre* ou grande voile. On joint à cette voile, quand il le faut, des foques, qu'on nomme aussi *courelas*, ou voiles d'étaies.

1573. ON a aussi donné pendant long-tems le nom de *tartanne*, au filet dont on se servait dans la principale pêche où l'on emploie cette sorte de bâtiment. Il est encore d'usage à Livourne, & en quelques autres endroits.

1574. Il y a des pêcheurs Languedociens qui appellent ce filet *laïite*: mais les Martégaux disent *lavèii*. Nous croyons qu'il est encore d'usage, à Senigaglia, de nommer le filet *tartena*; & la barque, *pescareccia*. Cette barque est du port de sept à huit tonneaux; & quand elle peut aller à la voile, sept à huit hommes s'y mettent avec deux mouffes. En général même, comme les filets usités dans l'état ecclésiastique ressemblent beaucoup à ceux du Martigue, les pêcheurs de ces côtes les nomment *marteguali*.

1575. LES pêcheurs Provençaux ont changé les proportions du bâtiment & celles du filet, depuis environ vingt ans; & en conséquence, au lieu de tartanne, ils appellent aujourd'hui le filet *trabacou* & *trabaiqué*.

1576. NOUS expliquerons cela plus en détail dans la suite, mais nous croyons devoir continuer à décrire ce qui concerne la pêche à la tartanne. Cette pêche se fait jour & nuit, à quatre milles de terre: plus le vent est fort, plus on y prend de poisson.

1577. DANS les étangs des côtes de la Méditerranée, on appelle assez fréquemment cette pêche, *gangui par tartanne*, ou *gangui par bateaux*. Plusieurs encore lui donnent le nom de *grand gangui*.

1578. CETTE pêche revient assez à celle qu'on pratique dans l'Océan, & qu'on y nomme *dreige*. C'est un grand filet qui s'établit à vingt, trente, ou trente-cinq brasses sous l'eau, & qu'on traîne sur le fond de la mer, pour prendre le poisson qui s'y est réfugié. Fort rarement trouve-t-on à une moindre profondeur, les fonds convenables pour cette pêche, tels que ceux de sable ou de vase. Les pêcheurs évitent soigneusement les fonds de roches, ne pouvant y rien prendre, & risquant d'y déchirer leurs filets.

1579. LA tartanne diffère de la dreige à plusieurs égards. Comme ce premier
filet

filet porte à son fond une manche ou poche assez étendue, le poisson s'y engage, & il aurait peine à en sortir, tant que le filet est en traîne. C'est pourquoi l'on s'est contenté d'en faire un filet simple : au lieu que la dreige, qui n'a point de poche, est un tremail.

1580. AVEC la tartanne, ainsi qu'avec la dreige, on pêche en dérivant. Mais les dreigeurs de l'Océan savent profiter adroitement du cours de la marée, pour augmenter la dérive de leur bateau, en mettant des voiles à l'eau, où elles sont enflées par le courant : au lieu que dans la Méditerranée, où l'on n'a point de marée, on est obligé de précipiter la dérive au moyen du vent & des voiles.

1581. LES bâtimens qu'on emploie pour cette pêche sur nos côtes ; font du port d'environ vingt-cinq tonneaux, & ils ont huit, dix, ou douze hommes d'équipage.

Description du grément, relative au dessin de la planche XIV, figure 3.

1582. A, grande voile. B, tente : elle devrait être triangulaire. C, trinquette de proue. D, trinquette de poupe. E, pau de proue. F, pau de poupe. G, fartis. H, double de fartis. I, alas. K, encleffres. L, margue ou manche. M, fégarie. N, culaignon.

Description du filet, &c.

1583. LE filet pour la pêche de la tartanne ou du grand gangui, est une chauffe, manche ou sac, dont l'ouverture est précédée des deux côtés par une aile dite *alas*, qui peut avoir six ou huit brasses de longueur, & depuis une brasse & demie jusqu'à six brasses de hauteur perpendiculaire. Ces alas font une espece d'entonnoir, à l'avant du sac. Leurs mailles ont environ huit lignes en quarré. Le sac ou la manche a six brasses de longueur. Les mailles des deux premières brasses ont sept lignes en quarré : celles des deux brasses suivantes font de six lignes : la cinquième brasse, qu'on nomme la *fégarie*, a ses mailles de cinq lignes en quarré ; enfin, la dernière brasse appelée *cul-de-sac*, *culaignon*, & *curagnon*, est plus étroite que les autres, & formée de mailles encore plus serrées. Comme elles sont faites avec du fil aussi gros que des ficelles, leur calibre diminue de moitié quand le filet a été à la mer, parce que ces fils retors se gonflent & se retirent beaucoup.

1584. SUR plusieurs côtes, les pêcheurs appellent *margue*, la gorge ou l'ouverture de la chauffe. A Narbonne, cette partie est faite de mailles dites *deux-doigts*. Celles qui suivent font de *pousal* ; on appelle *fégarie* ou *féguerie*, celles du corps : elles ont un quart de pouce d'ouverture.

1585. LE filet qui forme cette chauffe n'est pas travaillé en rond, comme

le font les verveux. Les cinq premières brasses font faites de deux pièces de filets, dont les mailles diminuent selon les proportions que nous venons d'indiquer. Chacune de ces pièces a quatre-vingt mailles de largeur; & comme ces mailles font plus petites à un bout qu'à l'autre, les pièces font de largeurs inégales en ces endroits. Une de ces pièces fait la droite de la manche, & l'autre la gauche: elles font réunies en-dessus & en-dessous par deux bandes de mailles, faites d'un fil très-fort; les pêcheurs les nomment *guirons* ou *guyrons*: & ce font comme deux forts galons, qui s'étendent depuis la bouche de la chauffe jusqu'à la féguérié seulement, & souvent jusqu'à la moitié ou les deux tiers de la margue.

1586. CES DEUX bandes font tendues, & soutiennent tout le poids de la chauffe, parce que les pièces du filet qui font attachées dessus, font plissées ou froncées. Ces pièces font donc lâches, & ne souffrent point de la tension. Cependant le geyron du dessous de la chauffe, qui doit supporter la plus grande partie de l'effort de la traîne, est fait avec de fortes ficelles, & ses mailles n'ont que trois pouces d'ouverture. Le cul de la chauffe porte à ses côtés deux anneaux de corde, qui servent à retirer la manche dans le bâtiment. Les matelots les nomment souvent des *couets*: les Martegaux les appellent *couillons*.

1587. L'ENTRÉE ou l'embouchure de la chauffe est environnée d'une corde qui s'étend tout autour. La partie qui borde le bas, est garnie de plomb quand on le juge nécessaire; celle du haut l'est de flottes de liege, ou *nattes*, comme on dit en Provence, afin que cette embouchure bâille & se tienne ouverte. Mais les pêcheurs varient la quantité du plomb selon la nature du fond où ils se proposent de pêcher. Si c'est un fond de sable, qui est ordinairement fort, dur & uni, & sur lequel les poissons plats s'appliquent pour se reposer, on met assez de plomb pour les obliger de quitter le fond & de nager. Il y a tels fonds pour lesquels on met trente livres de plomb, distribuées de trois en trois pans par morceaux, dont chacun pese neuf onces. Mais quand on doit passer sur des fonds de vase molle, non seulement les pêcheurs ne mettent que très-peu de plomb à la gorge de leur filet, mais ils mettent en avant ce qu'ils nomment *des paillets*; ce font de petits fagots de cordage de neuf pouces de longueur, qui remuent le fond sans charger le filet. Mais aux endroits où la chauffe se joint aux ailes, & par en-bas, on attache deux morceaux de plomb avec des cordes; ce qui suffit pour que la chauffe se porte sur le fond. Ils tiennent lieu de ce qu'on appelle *baude* dans la Méditerranée, & *cabliere* dans l'Océan.

1588. IL y a des côtes où le filet de la tartanne n'est aucunement garni de plomb: on y attache, de brasse en brasse, des pierres qui pesent huit à dix livres. Le haut du filet est garni de quarante à cinquante livres de liege. Ainsi

le filet nage entre deux eaux , ou au moins il porte peu sur le fond : ce qui est très-avantageux pour la conservation du poisson. Les pêcheurs ont intérêt de ne pas épargner le liege, parce que la tartanne allant à voile déployée, il faut assez de liege pour que le filet ne s'affaisse pas. On met, dans cette intention, au-dessus de la manche un paquet de liege qui pèse environ quinze livres; & les ailes sont soutenues par huit ou dix nattes, dont le poids est de huit à neuf livres. Ces lieges ne sont pas assez considérables pour faire flotter le filet de la manche sur l'eau; mais ils tiennent la manche ouverte.

1589. A l'égard des ailes qui précèdent la chausse & qui forment l'entonnoir de ce filet, où l'on ne met pas de plomb, les cordes ou ralingues qui les bordent par en-haut, sont garnies de liege; & celles d'en-bas le sont de plomb.

1590. LE filet tient au bâtiment par de longues cordes, qu'on fait quelquefois de chanvre, mais presque toujours en Provence avec une espèce de jonc qu'on appelle *auffe* ou *sparte*. Ces cordages, qui ne valent pas ceux de chanvre, sont à beaucoup meilleur marché. Voyez ce que nous avons dit de l'auffe dans la première section, ch. I, art. III.

1591. CES manœuvres ou cableaux qui joignent le filet à la tartanne, se nomment *libans* ou *fartis*. Ce sont d'ordinaire des cordages de quatre à cinq pouces de circonférence: on peut les appeler *écoutes du filet*, parce qu'elles sont à peu près le même effet que les écoutes des voiles. Chaque pièce de cordage est de vingt-trois brasses, & on en met douze au bout les unes des autres, pour former chaque liban, ce qui fait deux cents soixante-seize brasses. Les deux cents vingt-cinq ou vingt-six brasses de l'extrémité des ailes ont des écoutes, libans, ou *fartis*, doubles; & l'endroit où ils commencent, est garni de pierres que nous avons dit être appelées *baudes* en Provence. Celle qui est sur la corde qui répond à la proue, pèse trente-cinq livres; & celle de la corde qui répond à la poupe, en pèse vingt-cinq. La raison de cette différence, est que les pierres sont destinées à amortir les secousses que le filet pourrait recevoir du bâtiment; & que les secousses de la proue étant plus fortes que celles de la poupe, la baude qui y répond doit être plus pesante.

1592. CES pierres sont encore que la tire du filet est plus rapprochée de la ligne du fond, sans toutefois le draguer. C'est aussi pour cette raison que depuis les baudes jusqu'au filet, on met de vieilles cordes, afin qu'étant plus souples, elles affleurent mieux le fond. Il ne faut cependant pas croire que les baudes y fassent une grande impression: car comme elles reçoivent les premiers effets des secousses du bâtiment, elles sont souvent à une ou deux brasses au-dessus du fond, se levant ou s'abaissant continuellement, suivant que le vent mollit ou qu'il devient plus fort, ou suivant les élans du bâtiment.

1593. QUELQUES pêcheurs mettent de vingt en vingt brasses, dans toute la longueur des écoutes du filet ou des libans, des morceaux de liege attachés

à des lignes fines assez longues : ils les appellent des *signaux*, parce qu'ils prétendent que ces petites bouées qui flottent sur l'eau indiquent la position des libans, ou, ce qui revient au même, celle des deux ailes du filet : observation utile pour conduire la manœuvre, de façon que les ailes se tenant écartées l'une de l'autre, la chauffe soit suffisamment ouverte. Chaque aile tient au liban par un morceau de bois, long de trois pieds, nommé le *clava*, qui la termine en travers, & sur lequel on amarre les libans.

1594. QUOIQ'À cette pêche la tartanne dérive en travers, & qu'un des cordages que les pêcheurs Provençaux nomment *libans* soit attaché à l'avant & l'autre à l'arrière du bâtiment, l'entonnoir formé par les ailes du filet pourrait n'être pas assez ouvert. C'est pour cette raison que les patrons placent à l'avant & à l'arrière, à poupe & à proue, deux vergues ou *matreaux*, que les pêcheurs nomment *paux*, *bout-hors* ou *ailes*, & qui ont de trente-huit à quarante-deux pieds de longueur; aujourd'hui même, au moins quarante-cinq pieds. C'est à l'extrémité de ces paux ou *bout-déhors* qu'on amarre les libans; & la tartanne, présentant le travers au vent, traîne le filet à force de voiles, se halant cependant toujours un peu vers l'avant. Tout vent convient pour cette pêche, puisqu'il est presque toujours indifférent de quel côté on fasse route. Mais on craint le calme, qui l'interrompt entièrement; & la tourmente, qui déchire le filet. En général, beaucoup de vent est avantageux pour la tartanne.

1595. LE bâtiment étant établi, par exemple, bas-bord au vent, & sillant en dérive, le filet parcourt le fond, & la manche se charge de tout ce qu'elle rencontre, poisson, coquillage, pierres, goémon, limon, &c. Nous avons dit qu'on évite les fonds de roche, parce qu'ils déchireroient le filet.

1596. ON conçoit que le poisson qui est engagé dans l'entonnoir que forment les ailes, se trouve forcé d'entrer dans la manche ou bourse, & d'y rester pendant quinze ou vingt heures que dure cette pêche, plus ou moins, suivant que le tems est favorable, & selon d'autres circonstances : car il y a des côtes où on relève ordinairement le filet toutes les neuf à dix heures; & on nous a dit que c'est toutes les trois ou quatre heures à Senigaglia.

1597. POUR mettre la tartanne en pêche, on amène la vergue ou antenne sur le bâtiment, de manière que l'extrémité de la *penne* se trouve entre deux bittes de l'arrière, & que le bout du *quart* soit entre les bittes de l'avant: après quoi l'on hisse une petite voile à la poupe, pour faire dériver le bâtiment, pendant qu'on jette le filet à la mer, ayant levé la barre du gouvernail. Ensuite on attache la fartis aux paux que l'on pousse dehors, & on fait de la voile suivant le vent. On commence par la *grande voile*, ensuite la *zenze*; après on pare des voiles de foque, dites aussi les *trinquets* ou *trinquettes*, à l'avant & à l'arrière; les écoutees sont bordées dans le bâtiment; quand le vent est mol, on ajoute trois autres petites voiles; deux, dites les *mouvailz*.

ions, sous chacun des paux; & une troisième, dite le *moyreau*, placée comme la grande voile, attachée d'un bout au batareau, & de l'autre au quart de l'antenne. Ces voiles reviennent encore aux foques de l'Océan.

1598. LA tartanne se trouve ainsi toute couverte de voiles, & elle présente par le côté une voilure énorme en largeur, mais fort basse. Lorsque le vent varie, le patron gouverne en halant ou en largant les libans de l'avant & de l'arrière.

1599. NOUS ne devons pas oublier de parler d'un moyen que les patrons emploient pour gouverner leur filet, sur-tout dans l'obscurité; car on fait cette pêche le jour & la nuit.

1600. POUR connaître si le filet est bien établi, le patron emploie la sonde: il jette par le milieu du travers de la tartanne une ligne de dix à douze brasses de longueur, à l'extrémité de laquelle est un plomb pesant trente livres; & par la direction que prend cette ligne, le patron juge de l'établissement du filet: car quand la tartanne dérive bien, la ligne se tient droite vis-à-vis le corps du bateau. Si la tartanne se porte trop d'un côté ou d'un autre, la ligne l'indique par sa situation: & dans le cas où la tartanne se trouverait arrêtée, la ligne viendrait à pic se coller contre le bateau.

1601. J'AI dit qu'on amarrait les libans à l'extrémité des bout-dehors, que les pêcheurs nomment *paux*. Ils font cette amarre au moyen d'un œillet qui est formé au bout des paux, dans lequel ils font passer les libans ployés en deux; puis introduisent dans l'anse que forme cette duplicature, une cheville qu'ils nomment *pacolet*. L'extrémité des libans ainsi arrêtée, rentre dans le bâtiment.

1602. IL s'agit de ce que nous venons de dire, que la tartanne porte sa voilure renversée, c'est-à-dire, la vergue en-bas, prolongée de l'avant à l'arrière; l'écoute de la grande voile au haut du mât, & passée aux itagues. Les deux autres voiles qu'elle porte sont presque aussi grandes que la première: les deux de l'avant sont saisies aux deux bout-dehors; les deux pennes sont attachées au haut du mât, & les deux écoutes amarrées aux bittes de l'avant & de l'arrière. On ôte la barre du gouvernail, pour que le bâtiment aille au gré de la mer. La manière d'orienter les voiles fait gagner de l'avant ou de l'arrière, quand on veut s'approcher ou s'éloigner de la côte en dérivant pendant la pêche.

1603. LES filets étant en mer, au lieu de la grande voile qu'ont ordinairement les tartannes, plusieurs pêcheurs mettent une autre voile au milieu du bâtiment, & une à chaque bout, toutes les trois amarrées au mât. Le gouvernail est inutile, & le bâtiment dérive par le travers. Outre les voiles dont nous venons de parler, on en ajoute quelquefois une sur le pau de la proue, quand le vent est peu considérable.

1604. QUAND le patron veut finir sa pêche & lever son filet, il tire à lui une petite ligne qui répond à la tête de la cheville nommée *pacolet*; & tout d'un coup les deux libans, au lieu de répondre aux extrémités des bout-dehors ou paux, sont dans le corps du bâtiment. Cette manœuvre étant faite, on amène toutes les voiles; on retire les paux en-dehors, on remet la barre du gouvernail, & on appareille pour faire route.

1605. APRÈS avoir ramené, comme nous l'avons dit, les libans dans la tartanne, on porte à la poupe le liban qui était à proue, pour fermer d'autant mieux la manche. Les mouffes rouent les cordages à mesure que les matelots qui halent dessus les tirent à bord. On hale de même les ailes du filet.

1605. COMME il importe pour cette pêche, ainsi que pour toutes les autres qui se font avec des filets trainans, de tirer également des deux côtés, quand on relève, de manière que la poche reste toujours dans le milieu; il y a un signal de dix en dix brasses sur chaque liban, pour servir d'indication, le jour comme la nuit: c'est un petit morceau de liban, de même grosseur que le fartis, passé entre les cordons, & appelé *arnaud*. Le premier de l'équipage, du côté de l'avant ou de l'arrière, qui en tirant la fartis, attrape une de ces marques, crie *arnaud premier*; après quoi on tire plus lentement de son côté, jusqu'à ce que de l'autre côté on répète le même cri. Si le patron s'aperçoit qu'on fait plus de force d'un côté que de l'autre, il passe avec les moins forts. A chaque marque on crie de même, *arnaud second, troisieme, &c.*

1607. SI-TÔT qu'on aperçoit la chauffe, on l'embrasse avec un cordage qui en ferme l'entrée; & au moyen d'un ou plusieurs palans, frappés par le travers du mât, on parvient à hisser à bord la chauffe, qui est presque toujours très-pesante. Enfin on passe des manœuvres dans les ocillets que nous avons dit être vers le fond du culaignon, & l'on tire cette partie à proue.

1608. ON ouvre ensuite la chauffe, & on la vuide. Ce n'est point le culaignon ou extrémité de la chauffe, que l'on ouvre, mais le dessus de la féguérié, qui a une ouverture d'environ six pans, que l'on tient fermée pendant que le filet est à l'eau, au moyen d'une ficelle dite *levadisse*, parce qu'on l'ôte & la remet à volonté.

1609. QUELQUEFOIS on ne trouve dans la chauffe que de la vase, des pierres, des coquillages, du goémon, &c. (*) Mais quand les pêcheurs ont trainé dans un bon endroit, ils rapportent plusieurs quintaux de poissons de toute espèce.

1610. LA saison de l'hiver est plus favorable pour cette pêche, parce qu'on trouve les poissons retirés dans les fonds; & le vent du nord-ouest, qui souffle souvent alors, est avantageux, pourvu qu'il ne soit pas trop violent. On y prend quelquefois des lamies & des marfouins.

(*) S'il s'y rencontre des huîtres, elles gâtent le filet.

1611. COMME cette pêche doit se faire à quarante ou cinquante milles au large sur nos côtes, depuis vingt-cinq jusqu'à soixante brasses d'eau, on la tolere durant toute l'année : au lieu que les pêches de même genre, qui se font près des côtes, sont interdites dans le tems du frai.

1612. ON ne pêche point avec la tartanne, à la Ciotat, parce que le fond de la mer y est rempli de roches. Les pêcheurs du Martigue, qui sont particulièrement en possession de cette pêche, vont la faire en Languedoc, à Livourne & à Cadix.

1613. LE poisson étant à bord, les pêcheurs le lavent pour en ôter la vase, & ils le mettent dans des paniers, en séparant les différentes especes.

1614. SI ce poisson n'a pas demeuré assez de tems sur le bord pour perdre sa fraîcheur, il est encore très-sain, quelquefois même vivant, quand on l'expose en vente. Les folles, les merlans, & beaucoup d'autres poissons encore plus délicats, sont de ce nombre, quelque chaud qu'il fasse, sur-tout quand on pêche par les vents du levant, du midi ou de l'ouest, & lorsqu'on vient tirer le bau, c'est-à-dire, lever les filets, près du port. Quoique les filets de la tartanne, ainsi que les autres filets trainans, ramassent beaucoup d'autres choses que du poisson, cependant le grand volume de la manche fait que durant toute la pêche le poisson n'est presque jamais engagé dans les saletés, qui se précipitent au fond : il nage assez librement dans un volume d'eau presque aussi étendu que le filet même, jusqu'au moment où on le force de quitter l'eau.

1615. CEUX qui font cette pêche, sont ordinairement à la part ; & tous les dimanches, ils comptent du produit de leur travail. Le patron fait plus ou moins de parts, suivant le nombre d'hommes d'équipage qu'il peut avoir. Les propriétaires du bâtiment ont sept parts, sur lesquelles ils donnent une demi-part au patron, qui en outre a une part avec l'équipage ; de sorte que, s'il y a quatorze hommes à la part, le patron compris, deux novices à demi-part chacun, & deux mouffes à un quart chacun, faisant en tout quinze parts & demie, le profit de la semaine se divise en vingt-deux parts & demie, dont six & demie au bâtiment, une part & demie au patron, & le reste au surplus de l'équipage. Telle est la regle générale qu'observent tous nos pêcheurs de tartanne sur les côtes de Provence, sur celles du Languedoc, & en Italie. Mais à Cadix, le corps du bâtiment a une part & demie de plus.

1616. ON fait cette même pêche à Barcelone, avec de légères différences. Le poisson y est divisé en dix-sept parts, dont sept pour le maître de la tartanne, des filets, du grément, &c. une pour chaque marinier, une demie pour le garçon de bord, & une pour la femme qui vend le poisson.

1617. ILY a des gens qu'on nomme ordinairement *chasses-mariées*, qui font le commerce d'acheter le poisson, & de le porter dans les lieux circonvoisins, où ils savent en trouver le débit. Le poisson du Martigue, qui est le plus estimé

de la côte de la Méditerranée, à cause qu'il se prend d'ordinaire sur les embouchures du Rhône, est distribué dans toute la Provence, dans une partie du Languedoc, dans le Comtat Venaisin, le Dauphiné : on en porte même jusqu'à Lyon dans les grands froids. Le poisson de Cette se vend dans tout le Languedoc.

1618. EN Corse, où l'on pêche avec des gondoles, & un filet semblable à celui de la tartanne, les pêcheurs, après avoir fait la plupart de leur poisson dans l'huile, le mettent dans des barrils avec du vinaigre, pour le transporter à Gènes, à Rome & à Naples.

1619. AYANT fait passer le mémoire ci-dessus au Martigue, pour profiter des remarques de M. de la Croix, ce commissaire aux classes de la marine m'a averti que cette pêche avait souffert plusieurs changemens depuis une vingtaine d'années, qui est la date du tems où je l'avais vu pratiquer. Les notes suivantes, qui sont de M. de la Croix, feront appercevoir quels sont ces changemens.

1620. LES pêcheurs du Martigue voulant que leurs bâtimens puissent leur servir pour le commerce quand la pêche n'est pas abondante, & aussi se mettre en état d'employer pour leur pêche des tartannes qui ne seraient plus en état de servir pour le commerce, ils sont présentement dans l'usage de faire leur pêche avec des tartannes de quarante à quarante-cinq tonneaux, excepté à Livourne, où l'on a voulu conserver l'ancienne tartanne. Le filet, proportionnellement plus grand presque par-tout ailleurs, ne se nomme plus tartanne, mais *trabacou* ou *trabauqué*. Sa différence principale d'avec le filet qu'on nommait tartanne, consiste dans son étendue & sa capacité. Les équipages sont de douze à quinze hommes.

1621. LES alas du trabauqué ont trente-six pans de long, & ne sont pas attachés immédiatement sur les libans qui les portent, mais suspendus (ainsi qu'une partie de l'enclestre jusqu'aux guirons) avec des ficelles dites *compas*, parce qu'elles en ont la forme, étant doublées & distribuées sur les libans, à la distance d'un pan l'une de l'autre.

1622. LA maille des alas est de dix-huit lignes en carré. Ils ont quatre-vingt mailles de largeur à la tête, & cent soixante proche de la partie qu'on nomme *enclestre*, à laquelle les alas sont attachés. L'enclestre a deux cents quatre-vingt mailles de largeur à l'extrémité où elle se joint aux alas. Sa maille est d'un pouce en carré, & sa longueur est de vingt-six pans, y compris les huit pans qui se trouvent en avant des guirons vers les alas. La largeur de l'enclestre vers la margue est de deux cents mailles.

1623. LA margue, à l'extrémité qui joint l'enclestre, a deux cents mailles de largeur, de sept à huit lignes d'ouverture en carré. Sa longueur est de trente pans jusqu'à la sguérié, avec laquelle elle se joint, n'ayant à ce bout que cent trente mailles de largeur.

1624. LA féguérié, à l'extrémité qui joint la margue, a deux cents vingt-cinq mailles de largeur. Sa maille est de quatre à cinq lignes en quarré; & sa longueur, de neuf pans jusqu'au culaignon, auquel elle se joint par une largeur de deux cents cinquante mailles.

1625. LE cu'aignon, à l'extrémité qui joint la féguérié, a deux cents cinquante mailles de largeur; & il finit en sac, par le même nombre de mailles d'un pouce en quarré: sa longueur est de six pans.

1626. LES *guirons* sont deux piéces de filet, qu'on place dessus & dessous, pour joindre les côtés de l'enclêtre & de la margue, & par là former l'ouverture du sac qui est terminé par le culaignon.

1627. LE guiron du dessus, dit *guiron du sabre*, ou du liege, commence par vingt-cinq mailles, qui forment la largeur du côté du culaignon, & il finit par cinquante mailles du côté de l'enclêtre. La maille est de quatre à cinq lignes en quarré. La longueur de ce guiron est de trente-huit à quarante pans.

1628. LE guiron de dessous ou du plomb, commence par neuf mailles de largeur du côté du culaignon, & finit par dix-sept mailles du côté de l'enclêtre. Sa maille est de quatre à cinq pouces en quarré, & sa longueur de trente-cinq pans: d'où il suit que le guiron du haut avance sur celui du bas, de cinq à six pans.

1629. EN général, le trabacou ou trabauqué a quarante-quatre pans de longueur, de chaque côté des alas, depuis le clava jusqu'à sa gorge, soixante à soixante-trois pans de longueur, depuis la partie supérieure du guiron portant le liege, jusqu'à l'extrémité du culaignon, & cinq à six pans de moins sur la partie inférieure de la gorge.

1630. LA plombée & la flottée du trabacou est, comme à la tartanne, de vingt-cinq à trente livres de plomb & autant de liege; le plomb en bagues d'une livre, distribuées de quatre en quatre pans sur les alas, & dix livres à l'embouchure de la chauffe. Le liege est distribué par morceaux d'environ demi-livre, de deux pans en deux pans, sur les alas, & le reste à la bouche du sac. Il n'y a ni plomb ni liege sur les baudeaux du dessus & du dessous de la poche, qui se trouvent à l'extrémité des guirons, & qui vont jusqu'au culaignon.

1631. LES pêcheurs mettent ordinairement pour cette pêche, treize libans de vingt à vingt-deux brasses de chaque côté; ce qui fait près de trois cents brasses: & de plus, quatre libans doubles, qui viennent prendre le *clava*, ou morceau de bois auquel le filet est attaché. Les bandes pour assaïsser le filet, se placent vingt-cinq brasses en avant des libans doubles, sur le fartis.



C H A P I T R E S E P T I E M E .

Des pêches qui se font à la traîne avec des filets à manche, & qu'on peut comprendre sous le terme générique de drague (117).

1632. **Q**UOIQUE nous ayons parlé, dans le chapitre III de cette seconde section, des pêches qu'on fait avec des filets en chauffe, qu'on nomme *manches*, *guideaux*, *verveux*, &c. tendus sédentaires dans les courans, nous nous trouvons obligés de revenir à parler de ces fortes de filets, considérés comme n'étant point établis sédentaires: tous ceux dont il va être question, traînent sur les fonds. Cette façon de pêcher est d'autant mieux placée ici, qu'elle ressemble beaucoup aux aissaugues, bouliers, ganguis, &c. dont nous venons de parler: puisque si l'on retranche les ailes de ces filets, & qu'on traîne au fond de la mer les poches ou manches qui sont au milieu de ces mêmes filets, on aura les dragues dont nous nous proposons de traiter présentement.

1633. LA différence essentielle qu'on pourra remarquer entre les pêches dont nous allons parler, & celles qui ont été détaillées dans les articles précédens, consiste donc en ce que les filets dont nous nous sommes occupés ont des ailes plus ou moins longues, qui précèdent la chauffe; au lieu qu'aux pêches que nous comprenons sous le nom de *dragues*, il n'y a point d'ailes, & les halins sont immédiatement attachés à la chauffe.

1634. QUOIQUE l'idée générale que nous venons de présenter soit exacte, on varie néanmoins de différentes manières l'ajustement de ce filet; ce qui a fait donner des noms particuliers aux pêches qu'on pratique avec la drague: à quoi il faut ajouter la variété des noms qui viennent du jargon des pêcheurs, qui est différent dans chaque port.

1635. CES noms sont, *drague*, *chauffe*, *cauche*, *chalut*, *sac de drague*, *batche traînante*, *couvreaux*, *carte*, *corret*, *dranguelle* ou *drangelle*. On se sert encore d'autres termes dont nous éviterons de faire usage, parce qu'ils conviennent à des pêches très-différentes; tels que *traversiers*, *picots-à-poche*, *grande sauterelle* ou *grenadiers à la mer*, *draige*, &c. Comme toutes ces différentes dénominations dépendent du caprice des pêcheurs, & qu'elles n'ont aucun fondement, nous ne nous en occuperons pas. Il nous paraît plus important de bien faire connaître la mécanique des pêches, que de nous engager dans des discussions de nomenclature qui seraient ennuyeuses, & causeraient de l'obscurité sans rien apprendre d'intéressant.

(117) Le terme allemand qui exprime cette sorte de filet, est *Schleppack*.

1636. EN général, les différences qu'on peut remarquer dans les diverses façons de pêcher à la drague, consistent dans l'étendue & la forme des manches, ainsi que dans celle des embouchures, & dans les moyens qu'on emploie pour les tenir ouvertes, de sorte qu'elles soient propres à gratter ou draguer plus ou moins le fond. Les unes sont traînées à pied & à bras; d'autres le sont par un ou deux bateaux. C'est ce que nous allons exposer dans les paragraphes suivans.

De la pêche avec la chauffe (118), balée de terre sur les grèves.

1637. CETTE chauffe est assez semblable à celle du gangui, mais beaucoup plus petite, étant proportionnée à la quantité d'hommes qui peuvent la traîner. Le bas de l'embouchure AB (*pl. XV, fig. 1*), est garni d'un cordage assez gros, chargé de bagues de plomb pour le faire caler sur le fond. La tête est amarrée sur un matreau CD, de bois léger, tel que du sapin, qu'on substitue aux flottes de liege, pour tenir l'embouchure du filet ouverte. On met ordinairement une cabliere aux deux extrémités de la corde plombée AB: puis on attache aux bouts CD du matreau, deux funins, qui vont se réunir au point E. Aux extrémités AB de la corde plombée, on frappe encore deux bouts de funin AF, BH, qui vont s'attacher aux funins CE, DE, aux points FH. Il part du point E un petit cablot, qui sert à traîner la manche.

1638. LES pêcheurs, pour faire leur métier, embarquent dans un batelet leur chauffe & leurs cordes; & ils se portent au large, à une distance proportionnée à la longueur de leur cablot. Quand ils y ont calé la chauffe, ils reviennent à terre, se débarquent sur la greve, halent sur le cablot, & tirent la chauffe suivant une direction à peu près parallèle à la laisse de la mer. Peu à peu la chauffe gagne le rivage; & quand elle y est arrivée, ils la tirent entièrement à terre; ils dénouent la ligne qui tient fermée l'extrémité de la chauffe, & en

(118) Les chauffes, connues en Allemagne sous le nom de *Schleppfäcke*, ont environ dix aunes de large, mesure de Leipzig, dont deux cents huit trois quarts font cent de Paris. On commence à tisser par huit mailles; vingt-trois mailles font la longueur jusqu'au commencement de la rondeur; huit cents mailles, environ d'un pouce & demi d'ouverture, font toute la largeur; le reste de la longueur est de neuf aunes. L'embouchure est entonnée d'une corde de crin, nommée le cercle, *der Reifen*, garni par en haut de vingt-une flottes & de seize anneaux

de fer. Ce métal est plus durable que le plomb, mais il résonne lorsqu'il heurte contre les rochers, & cela épouvante le poisson; c'est pourquoi on préfère le plomb, pour faire caler le filet sur le fond. De part & d'autre de l'embouchure est un morceau de bois destiné à la tenir ouverte; on y attache deux pierres, pesant chacune huit livres. L'extrémité du sac qui aboutit en pointe, s'appelle *der Zahl*; elle porte une pierre qui tient cette portion du filet au fond de l'eau.

retirent le poisson, ainsi que les immondices qui s'y sont accumulées.

1639. ON ne prend presque à cette pêche que des poissons plats, que le frottement de la chauffe a fait saillir de dedans le sable & la vase. Suivant la prononciation normande, on dit *cauche*, au lieu de *chauffe*.

La même pêche, à la voile.

1640. A l'isle de Rhé, on fait à la voile une pêche à peu près pareille. La chauffe a environ quatre brasses d'ouverture, sur six de profondeur. Les pêcheurs chargent les angles du bas de leur filet avec des cablières qui pèsent vingt à vingt-cinq livres. Les plaques de plomb qui sont sur la traverse de grosse corde, pèsent environ cinquante livres; & pour tenir l'embouchure du sac ouverte, au lieu de mettre sur le haut du filet le matreau ou *espar*, ils en mettent un, long de cinq à six brasses, amarré sur les funins: cet espar est à quelques pieds de l'ouverture du sac, lequel il tient ouvert. Au milieu de l'espar, pour le rendre encore plus flottant, on frappe deux grosses pièces de liege, qui pèsent chacune cinq à six livres.

1641. IL y a de ces chauffeuses qui sont les unes plus, les autres moins, chargées de lest, & qui ont aussi plus ou moins de flottés, enfin dont les mailles sont plus ou moins grandes, suivant l'idée des pêcheurs. On en verra dans la suite quelques exemples.

De la pêche dite chalut, telle qu'elle se pratique dans l'amirauté de Marennes, en plusieurs endroits de la Bretagne, &c.

1642. QUOIQUE toutes ces pêches s'exécutent à peu près de la même manière, & qu'elles consistent à traîner une manche assez semblable à celle du gangui, il y a néanmoins des variétés, tant dans la grandeur & la forme de la chauffe, que dans l'ajustement qu'on met à l'embouchure pour la tenir ouverte.

1643. La drague, que les pêcheurs Saintongeois, Poitevins, & Bretons, nomment *chalut*, est de forme carrée longue, ayant ordinairement huit brasses d'ouverture, qui se réduit au fond à cinq ou six brasses de largeur. Les mailles sont de différentes ouvertures; mais elles se rétrécissent toujours, à mesure qu'elles sont plus près du fond. L'ouverture du sac est chargée par en bas d'un cordage de deux pouces de grosseur, & de plus d'une livre de plomb par brasse. Le haut de ce sac est garni d'une ligne d'un quart de pouce de grosseur, qui porte des flottés en assez grand nombre pour tenir le sac ouvert. On attache quelquefois la ligne chargée de plomb, sur une perche pliante, dont la corde peut avoir vingt ou vingt-cinq pieds de longueur: ce qui établit à cette quantité la largeur de l'embouchure de la drague.

1644. LA corde plombée & la ligne chargée de flottés font amarrées à deux petits échelons ou genouillots de bois ; & on attache tant aux échelons qu'au cordage , une pierre ou cabliere pour appuyer la corde plombée sur le fond.

1645. C'EST encore sur les échelons qu'on frappe de chaque côté un furin ou petite hauffiere , de deux pouces & demi ou trois pouces de grosseur , & long de cent à cent vingt brasses. Pour mieux entretenir ouverte l'embouchure du filet , quelques pêcheurs ajoutent une perche , au milieu de laquelle , pour la faire mieux flotter , ils amarrent quelques pieces de liege. Sur cela les sentimens sont partagés ; car il y en a qui prétendent que le filet ne doit point draguer le fond , mais seulement le battre , pour faire faillir le poisson : d'autres sont d'un avis contraire.

1646. QUOIQUE le mieux soit de ne caler le chalut qu'à huit ou dix brasses de profondeur , néanmoins les pêcheurs chalutiers sont quelquefois leur métier sur trente ou quarante brasses. En ce cas , il leur est important que les halins soient fort longs , pour peu que l'embouchement de la chauffe ne s'éleve pas.

1647. QUAND le bateau est rendu sur le lieu de la pêche , on met en panne pour jeter le filet à l'eau. Aussi-tôt qu'il y est , on fait courir de l'avant , & en larguant les bras du filet , dont les bouts sont frappés à tribord au vent , à environ une brasse de l'étrave & de l'étambot. Comme le bateau va en dérivant le côté en travers , on prend presque toujours un peu de voile pour presser la marche , à moins que le vent ne soit très-fort ; car en ce cas on le laisse dériver à sec : de sorte qu'il faut proportionner la voilure à la force du vent , pour que la marche de la chauffe surpasse celle du courant. C'est pourquoi l'on ne peut pas faire cette pêche par le calme ; mais les vents médiocres sont les plus favorables. On la fait également de jour & de nuit.

1648. COMME les poissons se retirent dans les grands fonds durant l'hiver , les pêcheurs sont obligés de se porter au large pour les y aller chercher. En été , ils rangent la côte.

1649. POUR relever la drague , on amène les voiles ; on hale à bras les hauffieres , & on retire le filet à tribord , pour le vuider du poisson & des immondices qui s'y sont amassées.

1650. Si les pêcheurs veulent continuer un nouveau *land* , c'est-à-dire , faire un second trait , ils rejettent sur-le-champ la chauffe à la mer , & continuent la manœuvre que nous venons d'exposer. Quand la pêche se fait en hiver , un seul trait dure quelquefois quatre heures , d'autre fois huit , parce que la pêche se fait au large & dans de grands fonds : mais l'été , quand on s'établit près de la côte , un trait ne dure qu'une ou deux heures ; d'autant qu'alors la manche est bientôt remplie d'immondices & de hourbe , dont il faut la vuider. Pour éviter cet inconvénient , les pêcheurs passent de petites ficelles ,

de deux en deux brasses , afin de resserrer l'ouverture de la manche ; ce qu'ils nomment *brider* la drague. Alors son ouverture est réduite à un pied & demi ou deux pieds.

1651. QUELQUES pêcheurs mettent aux deux bouts du bateau , des bout-dehors , qui en augmentent la longueur : & c'est à l'extrémité de ces bout-dehors qu'ils attachent les halins , dans la vue de tenir l'embouchure du filet plus ouverte. En ce cas , on peut se dispenser de mettre la perche courbe ainsi que la perche droite.

1652. APRÈS l'exposé que nous venons de faire de cette pêche , on conçoit qu'on n'y prend presque que des poissons plats. En été ce sont des folles , & des raies en hiver : outre ces mêmes poissons , on prend des turbots , des barbues , des gournaux (119) , des grondins , des vives , &c.

1653. POUR traîner la manche , on amarre deux manœuvres aux bouts de la perche droite , & une troisième au milieu de la perche courbe : toutes trois se réunissent à l'endroit où l'on attache le halin , qui répond au bateau.

Chalut du Poitou , traîné sur les vases.

1654. EN Poitou , on pêche avec des chaluts dont le sac a cinq brasses de large à son embouchure , six brasses de long , & au fond une brasse & demie , se terminant par une pointe fort obtuse. A cet endroit , le rets est lacé , & se ferme comme une bourse : on l'ouvre pour retirer le poisson. Ces pêcheurs ne se servent point de perches ; le haut du filet est garni de flottes de liege , & sur la corde du bas sont amarrées de chaque côté quatre vieilles savattes , l'ouverture par en-haut , dans chacune desquelles on fourre une pierre. Il y a outre cela au bout de la chausse deux cabrières pour la faire caler. Par cet ajustement , le filet ne peut entrer dans la vase : il coule dessus.

1655. LES halins sont amarrés aux deux bouts du bateau , à l'avant & à l'arrière , à deux bout-dehors , de vingt-deux pieds de long , dont six pieds au moins sont dans le bateau ; en sorte que les bout-dehors font une saillie d'environ seize pieds. Les halins de ce chalut sont à peu près disposés comme ceux de la *figure 1 , pl. XV*. Comme ce chalut n'entre point dans le fond de l'eau , il prend quelques poissons ronds qui se trouvent près du fond.

1656. QUAND on veut relever le chalut , on amène la voile , on tire à bord les hauffières , ensuite les flottes , puis la partie où sont les savattes , ensuite tout le filet , finissant par le fond du sac , qu'on délace pour le vider. Un trait dure deux heures , plus ou moins , suivant le lieu où l'on s'est établi.

(119) On trouve dans Bomarre le mot de *groncau* & non celui de *gournau*. Le *groncau* est le *CALLIONYMUS Lyra* ; LINN. S. N.

Pêche de même genre, nommée carte à Dunkerque.

1657. LA *carte* de Dunkerque est un filet en chauffe, large à l'embouchure, & qui va toujours en diminuant jusqu'au bout. Les mailles, qui sont assez grandes à l'entrée, vont toujours en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est fermée par une corde qu'on dénoue pour retirer plus aisément ce que la chauffe contient. Comme le fil en est très-gros, & qu'il se gonfle à l'eau, les plus petits poissons qui y sont entrés ne peuvent s'échapper. Cette chauffe a environ quatre brasses de longueur. Le bas de l'embouchure est garni d'un gros cordage qui porte des bagues de plomb. Les côtés ont deux pieds ou deux pieds & demi de haut. La partie supérieure de cette embouchure est garnie de flottes, ou encapelée sur un petit sapin, pour que cette partie flotte, & que l'embouchure demeure ouverte. Les cordes qui répondent à cette chauffe, sont disposées comme on l'a dit ci-devant. Chaque bateau traîne sa carte ou chauffe; car ils sont presque toujours deux bateaux, de conserve, éloignés l'un de l'autre de quatre à cinq brasses, faisant leur pêche suivant l'établissement du vent & le cours des marées. Les cableaux qui traînent la carte sont amarrés aux bateaux vers le milieu, un bateau ayant son cordage à bas-bord, & l'autre à tribord. Les pêcheurs recommencent plusieurs traits si le tems le leur permet.

1658. LE but principal de cette pêche, est de se procurer des appâts pour amorcer les hains. Néanmoins on prend souvent des poissons qui sont de vente, particulièrement de ceux qui sont plats.

De la pêche qu'on nomme dranguelle, à l'embouchure de la Seine.

1659. LES pêcheurs de la Seine nomment *dranguelle*, une chauffe qu'ils traînent sur le fond. Elle ressemble aux chauffées de Flandre, & n'en diffère que par la grandeur de l'embouchure du filet; car les manches dites *dranguelles* ont sept à dix brasses d'ouverture, & une pareille profondeur, mais en sorte qu'elles se réduisent par degrés à cinq brasses de largeur.

1660. LA partie de la ralingue qui borde l'embouchure, & qui doit être en-bas, est garnie, dans une longueur de cinq brasses, de pierres rondes, plates, & percées, pour faire caler le filet sur le fond. Une pareille étendue de la ralingue est garnie en-haut de flottes de liege, pour tenir cette partie élevée & l'embouchure du filet ouverte. Ordinairement sept morceaux de liege & sept pierres suffisent, en ajoutant aux bouts de la corde pierrée, deux cableaux du poids de sept à huit livres, pour mieux affermir cette partie de l'embouchure sur le fond.

1661. ORDINAIREMMENT quatre hommes se mettent dans deux petits

bateaux pour faire cette pêche , en tirant la dranguelle de concert. C'est pour-
quoi il y a deux halins , afin que chaque bateau en prenne un.

1662. EN partant , on met le filet dans un des bateaux ; & étant rendus au
lieu de la pêche , les deux bateaux se rapprochent pour mettre la dranguelle à
la mer. Un homme de chaque bateau en prend la moitié , pour qu'ils jettent
ensemble tout le filet. On amarre l'extrémité des deux bras vers le milieu de
chaque bateau ; ensorte que l'un a son bras à bas-bord , & l'autre à tribord.
Pour cette pêche , on suit toujours le courant ; mais il faut faire ensorte , à
l'aide des rames , que les bateaux aillent plus vite que le courant , afin que les
halins tirent toujours la dranguelle. Pour cela , on ne met les halins à l'eau
que peu à peu. Quand ils y sont entièrement , les deux pêcheurs de chaque
bateau rament avec vigueur , pour que la dranguelle aille vite. Si elle ne faisait
que suivre le courant , elle ne prendrait rien , ou fort peu de chose.

1663. QUAND on a traîné le filet environ deux cents pas , les deux bateaux
se rejoignent pour le relever. Alors un pêcheur de chaque bateau cesse de nager,
& chacun hale à son bord le halin qui répond à son bateau : l'autre continue
de ramer , pour faire toujours effort contre la dranguelle à mesure qu'on s'en
approche. On augure avantageusement de la pêche , lorsque le filet résiste
beaucoup. Pour le mettre à bord , les pêcheurs des deux bateaux en saisissent
l'embouchure , l'un par la partie pierrée , l'autre par celle qui est flottée. Le filet
étant ainsi soulevé , tout le poisson tombe dans le fond. Enfin ils parviennent
à le mettre en entier dans un des deux bateaux ; & quand ils en ont tiré le
poisson , ils continuent leur pêche , en faisant la même manœuvre.

1664. ON distingue deux especes de dranguelles. Il y en a une qu'on nomme
claire , qui a les mailles d'un pouce d'ouverture en quarré , & dont on se sert
toute l'année , pour prendre différentes sortes de poisson. La dranguelle qu'on
nomme *épaisse* , a ses mailles au plus de dix lignes ; & elle ne sert que pendant
les deux saisons des éperlans , avec lesquels on prend aussi des ables.

1665. AU reste , ce métier est plus fatigant que la seine , parce que les pé-
cheurs sont obligés de relever leur filet en pleine eau , & qu'ils ne peuvent être
aidés comme ceux qui relevent au bord de l'eau sur le terrain.

Chalut monté avec un fût de bois formé en traîneau.

1666. IL y en a qui mettent au bas de leur chalut (*pl. XV, fig. 2* , AB) ,
des genouillots ou genouillettes , formés d'un morceau de bois fourchu , ou
qu'on ploie comme le collet d'une charrue ; & entre les branches de l'un ou
de l'autre morceau de bois , une ou plusieurs pierres , comme on le voit en
C. C. , pour faire caler le chalut sur le fond.

1667. LES pêcheurs de S. Brieuc , amirauté de S. Malo , emploient des fûts
mieux

mieux construits (*fig. 3*) ; ils forment les genouillettes avec deux bouts de membrure, auxquels ils donnent une forme approchante d'une console A. Les deux genouillettes sont assemblées l'une avec l'autre par un morceau de bois rond B, dont les extrémités entrent dans les trous qui sont à la partie évasée des genouillettes A ; & la portion du morceau de bois qui les traverse, excède leur épaisseur pour recevoir une pierre percée C, qui sert de lest. Le tout est arrêté par une clavette qui serre & la pierre & la genouillette contre un petit épaulement qu'on a ménagé à la traverse B. Il est superflu de faire observer qu'on pourrait substituer une plaque de plomb à la pierre dont nous venons de parler. A la pointe D du genouillet, est un trou qui sert à attacher l'extrémité des bras ou petits funins E, avec lesquels le bateau traîne le chalut.

1668. LE bas des genouillettes étant arrondi, il forme comme un traîneau, qui coule aisément sur le fond, & passe sur les petites roches & les inégalités du terrain, sans éprouver beaucoup de résistance. Ainsi l'on peut manœuvrer avec facilité ce chalut, sans courir risque de déchirer son filet.

1669. COMME le haut de l'embouchure du filet est garni de lieges, cette partie se tient soulevée ; & il se prend dans le filet, des poissons plats & des ronds. Pour empêcher ceux-ci de s'échapper, on jette des deux côtés de la longueur du sac F, comme deux cloisons de filet, qui s'étendent depuis les genouillettes jusqu'aux trois quarts de la longueur de la chauffe : ce qui forme une espèce de goulet, bien capable d'arrêter les poissons qui voudraient sortir de la chauffe ; car il reste entre elles une ouverture de cinq à six pieds, par laquelle les poissons peuvent passer pour se rendre au fond du sac ; & lorsqu'ils passent derrière les cloisons, ils remontent jusqu'aux genouillettes, & ne peuvent s'échapper. Ces manches se terminent en quarré, comme le fond d'un sac ordinaire ; & on attache à chaque angle une petite cabrière G, pour en tenir l'extrémité assujettie sur le fond. On laisse à l'un des coins une ouverture d'environ une brassé, qui se ferme comme une bourse, & qu'on ouvre pour vider la manche.

Description du chalut dont on fait usage aux environs du Havre.

1670. M. Cleron, hydrographe au Havre, m'ayant envoyé une description détaillée de la pêche du chalut, telle qu'on la fait à cette côte de Haute-Normandie, je crois devoir la rapporter, principalement parce que l'armure de l'embouchure est partie en fer & partie en bois : car du reste ce chalut diffère peu des filets de même nom dont on se sert dans d'autres ports.

1671. CE chalut est fait de mailles ferrées. Il a la forme de ces manches dont on se sert pour renouveler l'air dans les entre-ponts & la cale des vaisseaux ; ainsi c'est un cône tronqué. La circonférence de son embouchure est de

vingt-cinq brasses : dix brasses de cette circonférence sont encapelées sur un bâton qui peut avoir quatre brasses de longueur.

1672. A l'extrémité, les mailles sont des plus étroites, & faites avec un fil renforcé. Au moyen d'une ganse, cette partie se ferme comme une bourse : & à ce même endroit, est attachée une bouée, qui tient à une ligne ou orin dont la longueur est proportionnée à la profondeur de l'eau où l'on cale la chauffe, qui a huit ou dix pieds de longueur. A l'égard de l'embouchure, nous avons dit qu'environ un tiers de sa circonférence était attaché par de petites ganses à une perche : le reste de l'embouchure est bordé d'une ralingue assez forte, qui est garnie de bagues de plomb.

1673. AUX deux bouts du bâton il y a des anes de fer, dont chacune porte une douille dans laquelle entrent les extrémités du bâton. C'est encore à ces anes de fer, que sont attachées les manœuvres qui servent à traîner le chalut.

1674. POUR se préparer à mettre le chalut à la mer, le bâton ou fût étant sur le bout de la barque, on y envergue la partie de la ralingue qui borde la chauffe, & on attache aux anes de fer la partie de la ralingue qui est chargée de bagues de plomb. L'extrémité étant fermée, comme on vient de le dire, par un lacet, on jette d'abord à la mer cette partie de la chauffe, avec l'orin & la bouée; le filet suit; on jette enfin le bâton avec les anes de fer, sur lesquelles sont frappées en pattes d'oies les manœuvres, dont deux sont attachées aux anes, & l'autre au milieu du bâton : toutes trois se réunissent au point où l'on attache un funin ou filin de vingt-sept fils.

1675. ON donne au bateau un peu de voile, pour qu'il aille plus vite que le courant, & on file peu à peu le gros funin, dont on conserve le bout dans le bateau, attaché à un banc ou tire du bateau. On ne lâche que peu à peu le gros funin, pour que la chauffe s'établisse bien sur le fond dans toute sa longueur, & qu'elle ne soit recouverte ni par le fût ni par le gros cordage : ce qui ne manquerait point d'arriver, si le bateau ne filait pas plus vite que le courant, ou si l'on mettait trop promptement le cable à l'eau.

1676. ON voit que, pour que le chalut soit bien placé au fond de l'eau, il faut que les deux segmens de fer arrivent les premiers au fond, & qu'au moyen de la gaule ils se placent sur une ligne droite. Ainsi la gaule se trouve élevée au-dessus du sable, de toute la hauteur des anes ou segmens de fer, & elle soutient à cette hauteur la partie du filet qui est encapelée sur la gaule, tandis que l'autre, qui est chargée de plomb, coule sur le fond. Par cette disposition, le chalut qui est traîné plus vite que le courant, présente une embouchure béante, dans laquelle entrent tous les poissons qu'elle rencontre, de quelque grosseur qu'ils soient, & ils s'accablent au fond du sac.

1677. APRÈS une heure de traîne, on amène le chalut à bord, pour prendre le poisson & vider les immondices qui se sont amassées dans la chauffe.

Pour cela on hale sur le funin ; & quand le chalut est près de la surface de l'eau, on s'aide en halant sur l'orin de la bouée, mais seulement pour soulager le filet.

1678. QUAND le filet est à fleur d'eau, on le saisit à pleine main, pour en tirer l'embouchure à bord, & successivement tout le filet : ensuite on cherche l'extrémité, dont on ôte le lacet pour tirer le poisson, & les immondices qui se sont rassemblées à cet endroit.

1679. ON essaie de se placer sur un fond sain ; mais si par accident le filet se trouvait accroché, il faudrait, pour le débarrasser, aller chercher l'orin de la bouée ; & tirer le chalut en reculant.

Armure de la drague de cancale.

1680. L'AGITATION de la mer dans une baie aussi vaste que celle de Cancale, romprait ou emporterait tous les filets qu'on pourrait tendre à la basse eau, dans la vue de prendre des folles & d'autres poissons plats. C'est ce qui a engagé à y substituer les dragues, qu'on tolere pourvu que la traversée ne soit pas de fer.

1681. LA drague ou chauffe dont on fait usage à Cancale pour prendre des folles, a pour armure une perche de bois qui traîne sur le fond, une corde à laquelle une partie de l'embouchure du filet est attachée, un cercle de fer auquel est attachée l'autre portion de l'embouchure : la corde passe dans des pitons de fer, qui sont assujettis dans la perche de bois ; & le cercle de fer est soutenu par d'autres pitons. Les barres de fer sont proprement l'armure de la drague : elles se réunissent au point où il y a un organeau, auquel s'attache le cordage qui doit traîner la drague. Voilà en abrégé la description de l'armure de cette drague : après ce qui a été dit plus haut, cette description sommaire suffit pour en prendre une idée assez exacte.

De la drague ou chauffe armée de fer.

1681. LA *drague anglaise* ne diffère presque de celle du Havre, que par la forme de ses genouillettes, qui ne paraissent pas préférables à celles de bois, dont nous avons donné ci-devant la description : ainsi nous ne nous y arrêtons point davantage. Nous passons aux dragues où l'armure est entièrement en fer, & qui sont de quelque usage en Bretagne.

1683. CETTE armure ressemble assez à celle de la drague aux huitres, dont nous parlerons un peu plus bas : excepté qu'elle est beaucoup plus grande, ayant quelquefois dix, douze, & jusqu'à quatorze pieds de longueur. A A (fig. 4.) est une lame ou espèce de couteau de fer plat, qui doit porter sur le terrain ; & en l'inclinant plus ou moins, on fait qu'elle mord dans le

terrein, suivant le desir des pêcheurs : car pour draguer des huîtres, il faut qu'elle morde plus que lorsqu'on pêche des poissons plats.

1684. A B B B A, est une tringle de fer courbée, rivée en A A, aux extrémités de la lame. A D, A D, C D, sont trois tringles droites, dont deux sont rivées aux extrémités de la lame ; & la troisième, C D, est soudée au milieu de cette lame. Toutes les trois se réunissent en D, où est un organeau, qui sert à attacher le halin E. Pour fortifier cet assemblage, il y a des traverses en crochet qui sont soudées en F sur la lame, en B sur la barre contournée, & en G sur les barres droites A D, A D & C D. Le bas de l'embouchure de la manche est attaché à la lame A A, & le reste de la circonférence de cette embouchure l'est à la tringle contournée A B B B A. Ainsi l'ouverture de la manche est comprise entre la lame & la barre contournée. Cette manche H I K (*fig. 5*), a cinq à six brasses de longueur. Les mailles de l'entrée sont assez larges ; mais elles se rétrécissent à mesure qu'elles approchent de l'extrémité, où elles sont fort ferrées.

1685. COMME ce filet est destiné à être traîné sur des fonds qui assez fréquemment pourraient l'endommager, on attache à la lame une peau de bœuf d'Irlande L L (*fig. 4*) sous la manche, auprès de l'armure. Quelques-uns se contentent de faire le dessous de la manche avec des lanieres de cuir tressées, & le dessus avec de fortes ficelles.

1686. QUAND la drague est montée, on frappe un petit cableau E, sur l'organeau : sa longueur doit être proportionnée à la profondeur de l'eau.

1687. LA manœuvre de cette pêche est la même que celles que nous avons décrites ci-dessus. Les pêcheurs s'établissent à une petite distance du rivage, comme un demi quart de lieue, sur au plus sept ou huit brasses d'eau, & autant qu'il est possible, de basse mer : car il est avantageux pour toutes les pêches qu'on fait à la traîne, que l'eau ne soit pas profonde. C'est pourquoi ces pêches sont plus avantageuses en été qu'en hiver ; attendu que durant cette dernière saison, il faut aller chercher les poissons dans les grands fonds, où ils se retirent pour trouver une eau moins froide. Au reste, on pêche indifféremment de jour & de nuit : cependant les pêcheurs aiment mieux le clair de lune que l'obscurité.

1688. ON pourrait faire cette pêche pendant toute l'année ; mais les pêcheurs l'interrompent pour se livrer à d'autres pêches, telles que celle du maquereau.

1689. LORSQU'ON traîne la drague avec un bateau à la voile, on ajoute un petit halin à celui qui répond à la drague ; puis on en amarre un à bas-bord, & un autre à tribord : au moyen de quoi la drague suit le bateau.

1690. QUELQUEFOIS un même bateau hale deux dragues, l'une amarrée à bas-bord, & l'autre à tribord.

1691. ON ne traîne pas au-delà d'un quart de lieue fans relever ; ne sût-ce que pour vider la chauffe, qui se trouve toujours remplie de varec, de pierres, d'huitres & d'autres immondices. Quand les pêcheurs l'ont vidée, & qu'ils en ont retiré le poisson, ils remettent le filet à l'eau pour faire un nouveau trait.

1692. COMME cet instrument pese quelquefois deux cents livres, il laboure, bouleverse les fonds, & détruit beaucoup de poisson & de frai ; d'autant qu'on le traîne auprès des côtes, où les poissons déposent leur frai.

De la drague pour les huitres.

1693. COMME nous nous proposons de parler fort en détail de la pêche des huitres, nous nous bornerons à dire ici un mot de la drague avec laquelle on les pêche. Cette drague ou chauffe est une espece de filet, qu'on fait en entre-laçant des lanieres de cuir de bœuf, enforte que les mailles aient deux pouces en quarré d'ouverture. La chauffe a ordinairement quatre pieds de long, sur douze à quinze pouces de large. Sa hauteur est d'environ trois pieds & demi. L'embouchure est montée sur un chaffis de fer, lequel raclant le banc, en détache les huitres qui tombent dans la manche. Quelquefois on emporte deux cents huitres d'un seul coup de drague. Cette pêche se fait par les beaux tems, depuis le mois d'octobre jusqu'à pâque.

Pêches à la drague, qui se pratiquent en différens ports.

1694. DANS la baie de Bourneuf, & près des isles de Bouin & de Noirmoutier, les pêcheurs vont avec des bateaux non pontés, du port de huit à dix tonneaux, à une lieue au large. L'équipage consiste en un maître, un matelot, & quelquefois un mouffé. La drague a cinq brasses de longueur, sur quatre d'embouchure. Ses mailles ont un pouce & demi en quarré. On y prend des raies, des folles, des merlans, des turbots, &c.

1695. LE bourgeois a le tiers de la vente du poisson ; le maître, l'autre tiers ; & les matelots, le troisieme. Ils font leur vivre à leurs dépens.

1696. A Saint-Malo, des vieillards qui ne naviguent plus, ont de petits bateaux, depuis quatre jusqu'à dix tonneaux, pour aller autour des rochers, pêcher des folles avec la drague.

1697. A la Hougue, on prend nombre de petits poissons plats, & quelques grands, avec une drague de fer, qui laboure les fonds, détruit le frai, & gâte même la rade, où mouillent souvent des barques & de petits navires qui s'y relâchent.

1698. A Olonne, les petits pêcheurs ont des dragues de deux brasses de largeur sur quatre de longueur, dont les mailles ont un pouce & demi en

quarré, avec lesquelles ils prennent des folles, des raies, des plies, des turbots, des merlans, des vives, congres, sardes, barauds, merlus, chiens de mer, &c. Cette pêche se fait souvent à deux ou trois lieues au large, hors des fonds de roches. Pour cette pêche, sept hommes, savoir le maitre, cinq matelots & un mouffe, s'embarquent dans une chaloupe de deux à trois tonneaux. Ils sortent pour cette pêche tous les jours, & rentrent les soirs.

1699. D'AUTRES pêcheurs plus considérables, se servent de barques non pontées, du port de quinze tonneaux. Leur drague a quatre brasses de largeur, & dix-huit de longueur. L'ouverture des mailles est d'un pouce & demi en quarré. Ils rentrent tous les soirs dans le port, & vendent leur poisson à des chasses-marées, qui les transportent dans les bourgs & villes où s'en fait la consommation. L'équipage est à la part, comme nous l'avons dit.

1700. LES pêcheurs d'Oleron ayant des filets dont les mailles sont très-ferrées, ils détruisent beaucoup de frai & de menuise, outre le tort qu'ils font aux fonds, en les labourant avec leur drague.

1701. IL y a peu de ports où l'on ne fasse usage des dragues, qui different un peu les unes des autres. Mais ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée de ces différences, qui ne sont pas considérables : d'autant qu'à l'occasion des pêches particulieres, nous aurons plusieurs fois occasion de parler de la chauffe & de la drague.

C H A P I T R E H U I T I E M E.

De quelques pêches qui se pratiquent sur les bords de la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, tendus à la mer.

1702. LES pêcheurs de l'Océan savent profiter de la marée pour tendre, lorsque la mer est basse, quantité de filets qui arrêtent au retour de l'eau les poissons qui ont monté avec le flot : & de ce genre sont les parcs, dont nous avons suffisamment parlé dans le chapitre V, qui a terminé la tente sur piquets. Les pêcheurs de la Méditerranée n'ayant point de semblables marées, ils ne peuvent faire aucun usage de ces façons de pêcher ; mais ils parviennent à former dans la mer même, des enceintes de filets qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, dont il ne serait guere possible de faire usage dans l'Océan. La mer y est communément trop agitée pour que les filets tendus sur piquets pussent résister aux efforts de l'eau, qui est presque toujours très-considérable dans cette grande mer, d'autant que les marées y occasionnent une agitation continuelle.

1703. C'EST de ces parcs pierrés & flottés, tendus en pleine eau, que nous nous proposons de parler dans ce chapitre. Et de même que nous avons terminé la tente sur piquets par les parcs où l'on emploie des piquets, nous terminerons la tente pierrée & flottée, par les parcs qui ne sont retenus qu'au moyen du lest dont on charge leur pied, & des lieges dont leur tête est garnie.

De la pêche qu'on appelle dans la Méditerranée seinche ou enceinte.

1704. NOUS avons déjà parlé en quelques endroits, de divers filets qu'on tend, soit sur des piquets, soit par fond, soit dérivans, pour envelopper des troupes de poissons qui vont en compagnie. Mais nous ne sommes pas pour cela dispensés de faire mention d'une grande pêche qu'on pratique dans la même vue, & qu'on appelle *seinche* sur les côtes de la Méditerranée; d'autant qu'elle se fait en pleine eau avec des filets tendus à peu près comme ceux des madragues, qui sont l'objet principal de ce chapitre.

1705. ON fait, & nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de le dire, qu'il y a des poissons domiciliés qui restent attachés à une côte, comme certains oiseaux ne quittent point le canton où ils ont été élevés. D'autres poissons, grands voyageurs, séjournent quelques mois sur nos côtes, & vont passer le reste de l'année dans des parages qui probablement leur conviennent mieux: semblables aux hirondelles, aux cailles, & à quantité d'oiseaux qu'on nomme pour cette raison, *oiseaux de passage*.

1706. CES poissons, ainsi que les oiseaux de passage, vont rassemblés par troupes, & forment, comme disent les marins, *des bancs*, que les pêcheurs Provençaux essaient d'envelopper avec des filets, dont ils proportionnent la force & la grandeur des mailles, à l'espece de poisson qu'ils se proposent de prendre. Si ce sont, par exemple, des thons, les filets sont plus forts & les mailles plus grandes que s'il s'agissait d'arrêter des maquereaux.

1707. UN nombre de matelots pourvus de filets & de bateaux, s'affoient, pour faire cette pêche, sous les ordres d'un patron qu'ils nomment *capitaine de seinche*.

1708. DANS la saison du passage des poissons, ils parcourent la mer, comme les chasseurs battent la campagne; & quand ils aperçoivent un banc de poissons, plusieurs bateaux les mieux aimés gagnent la tête de ce banc, & ferment le passage aux poissons en tendant leurs filets devant eux, tandis que les autres en tendent sur les côtés & vers l'arrière, essayant d'entourer ainsi le plus de poissons qu'il leur est possible. Quand l'enceinte est achevée, les poissons s'y trouvent renfermés comme dans les parcs dont nous avons parlé au chapitre V. L'industrie des pêcheurs est différente, l'effet est le même.

1709. SANS doute que les poissons qui s'aperçoivent qu'ils sont renfer-

més, particulièrement les thons, qui font le principal objet de cette pêche, nagent de tous côtés. S'ils trouvent une ouverture pour s'échapper, tous se pressent d'en profiter pour recouvrer leur liberté; de sorte qu'en peu de tems il n'en resterait plus dans l'enceinte. C'est là sur-tout que l'habileté du capitaine de seinche se fait connoître. Il doit examiner s'il y a des issues; & s'il en découvre, les fermer promptement par de nouveaux filets, afin de rendre l'enceinte bien close par-tout: ce que les Provençaux nomment *faire emperna*. Si l'on a renfermé de petits poissons, on les pêche dans la seinche avec différentes sortes de filets. Mais si ce sont des thons, on forme depuis la seinche jusqu'auprès de terre, avec des palissades de bons filets, tendues parallèlement l'une à l'autre, un canal qui communique à un petit parc qu'on a fait auprès du rivage. Ce canal étant établi, on ouvre la paroi de la seinche, vis-à-vis de la grande enceinte. Aussi-tôt les thons qui cherchent à se sauver, se jettent précipitamment dans le canal. On les y engage encore, en les effarouchant dans l'enceinte de la seinche; & quand ils y sont tous, on en ferme l'entrée avec un filet. Les pêcheurs continuant à les épouvanter, pour les faire avancer vers le petit parc qui est près de la côte, ils traversent de tems en tems le canal avec des filets pour empêcher qu'aucun thon ne se sauve. Quand on les a ainsi conduits dans le petit parc, on en fortifie les parois en doublant les filets qui le forment, avec d'autres, & en les affermissant par des manœuvres qui répondent aux ancres ou grapins de tous les bateaux qu'on mouille à dessein; car il est important que le parc ne puisse être dérangé, ni par les courans, ni par les efforts que les thons font pour se sauver.

1710. ON prend les thons qui sont renfermés dans ce petit parc (que les Provençaux nomment *faurrade*), ou avec de petits filets semblables aux bregins ou aux bouliers, ou en les harponnant. Mais comme le poisson est bien en sûreté dans le réservoir; afin d'éviter que l'abondance du thon n'en fasse diminuer le prix, les pêcheurs ne les prennent dans leur *faurrade* que peu à peu; ne voulant les exposer en vente que lorsqu'ils sont à un prix convenable.

1711. CETTE pêche était autrefois très-avantageuse; mais on ne la pratique plus guere, depuis que l'établissement des madragues s'est beaucoup multiplié, d'autant que ceux qui font l'entreprise des madragues ont droit d'éloigner de leurs pêcheries toute autre sorte de filets.

Autre espece de seinche, dont nous croyons qu'on ne fait usage qu'au Martique.

1712. COMME nous n'avions qu'une connoissance assez imparfaite de cette pêche, nous étions déterminés à n'en point parler. Mais M. de la Croix étant venu à notre secours, nous sommes en état de donner une juste idée de cette façon singulière de pêcher.

1713. LE filet appelé *seinche* ou *seincho* au Martigue, doit enceindre un canal ou espace d'eau, de façon que le poisson qui se trouve devant ce filet soit forcé ou de suivre la route qu'on veut qu'il prenne, ou de se prendre dans le filet, qui est formé, tantôt de deux pieces ou filets distincts, tantôt d'une seule. La partie qu'on appelle *le tirant*, en provençal *lou tirau*, est une nappe simple : l'autre, dite *la sautade* ou *soutado*, est un tremail.

1714. IL est bon d'être prévenu que la pêche dite seinche ou seincho, ne se fait au Martigue que pour prendre des loups ou des muges ; & que la bourdigue du roi est la seule au Martigue, qui puisse faire usage de ce filet dans son canal : elle est interdite à toutes les autres bourdigues.

1715. LORSQUE le patron de cette bourdigue s'aperçoit durant l'été, que les loups & les muges, qui quittent alors l'étang pour retourner à la mer, se rassemblent en quantité dans le canal de la bourdigue sans y entrer ; c'est alors qu'il emploie la seincho pour les forcer ou à entrer dans la bourdigue, ou à se prendre dans le filet. Comme ce sont les plus empressés de retourner à la mer, le patron dispose son filet pour les prendre, en réunissant les deux filets ; savoir, le tirau & la soutado. Le tirau n'est autre chose qu'une simple nappe, qui a quatre-vingt mailles de chute, des neuf au pan, plus ou moins, suivant la profondeur du canal : cette partie, qui doit former comme une cloison dans l'eau, a le pied chargé de lest, & la tête garnie de liege. Le liege que porte la ralingue, ou le bandeau du haut, est distribué en nattes des six à la livre, espacées l'une de l'autre d'un pan. Les deux bandeaux du bas ont, de deux en deux pans, une bague de plomb dans toute la longueur du filet, du poids d'un quarteron. Il faut que l'étendue du filet en longueur, soit au moins égale à la largeur du canal. Enfin il y a aux deux bouts, des cordes dites *mailles* ; & pour clava, une canne placée à chaque bout, laquelle contient étendue les deux extrémités du tirau.

1716. L'AUTRE partie de la seinche, dite *soutado*, a la même longueur que le tirau. Sa largeur est de huit pans vers le milieu, & se réduit à six & demi aux extrémités. Les hamaux de ce tremail ont leurs mailles de six pouces en carré : celles de la flue ou nappe du milieu sont de neuf au pan. Cette entremaillade est montée comme les autres filets de même genre, excepté qu'étant destinée à flotter sur l'eau, elle n'a pour garniture qu'un bandeau à la tête, garni de liege : l'autre côté, ou le pied, étant attaché au haut du tirau, est soutenu à fleur d'eau par ce filet. Ainsi il faut concevoir que, quand le filet est à l'eau, le tirau est perpendiculairement dans l'eau, & que la soutado flotte horizontalement sur l'eau derrière lui. La ralingue du pied de la soutado est attachée à la tête du tirau par des ficelles qui sont dans toute la longueur, de deux en deux pans, pour que la soutado se tienne mieux étendue sur l'eau. On lie, de deux en deux pans, dessus & dessous la soutado, deux cannes, entre lesquelles passe le tremail.

1717. LE filet étant disposé comme nous venons de l'expliquer, on le met dans un bateau dit *bette marine*, avec au moins quatre hommes d'équipage. Les pêcheurs se portent à quelque distance de l'endroit où ils ont vu les poissons affemblés. Un homme reste à terre, tenant la corde qui répond à une des extrémités du filet, & qui doit servir de bras pour le traîner. A mesure que le bateau quitte le bord du canal en le traversant pour aller à l'autre, deux hommes sont occupés à jeter le filet: l'un met à l'eau dans une situation verticale le tirau, qui doit être placé du côté de la bourdigue; & l'autre, la *soutado*, qu'il établit horizontalement derriere. Ensuite les pêcheurs se séparant en deux bandes, traînent le filet en s'approchant de la bourdigue. Le poisson effarouché par le filet, s'efforce, en bondissant, de sauter par-dessus; & en retombant, il se trouve engagé dans le *tremail*, qui est horizontal. Quand il y a beaucoup de poissons, il en résulte un spectacle fort amusant, car on en a souvent pris en moins d'un quart d'heure plusieurs quintaux.

1718. LORSQUE les pêcheurs à la *seincho* s'apperçoivent qu'il y a d'autres poissons nommés *loups*, avec des *muges*: après avoir jeté le filet qui vient d'être décrit, ils en mettent encore un à l'eau par-derriere. C'est bien une seconde *seinche*, mais qui n'a que le tirau: & lorsqu'on se propose de ne prendre que des *loups*, on n'emploie que cette nappe seule.

1719. ON traîne donc ces deux filets l'un derriere l'autre, en s'approchant de l'entrée de la bourdigue. Quand les pêcheurs sont arrivés aux premières cannes, c'est-à-dire, à l'entrée de la grande *vengude*, ils levent la première *seincho* pour conduire la seconde jusque dans l'intérieur de la bourdigue, afin de forcer les *loups* d'y entrer. Pour cela, on se sert de deux bateaux postés de chaque côté en-dedans des *sannes*, & de deux perches dites *partegons*, sur lesquelles on attache les extrémités du filet: à mesure que les traverses de la grande *vengude* rétrécissent l'espace, les pêcheurs roulent les bouts du filet sur les *partegons*, & le diminuent ainsi de longueur, jusqu'à l'entrée du grand *baladou*, qu'ils ferment alors avec un morceau de filet.

1720. APRÈS avoir pratiqué cette manœuvre dans le grand & le petit *baladou*, comme ils l'ont fait dans la grande *vengude*, élargissant ou rétrécissant le filet, à mesure qu'ils avancent vers les traverses des tours dites *atrouba*, ou des *requinquets*, ils s'arrêtent au passage appelé *embourigüe*, qui communique du petit *baladou* à l'entre-bouque. S'ils s'apperçoivent que le poisson en grande quantité pourrait gêner la tour dehors, ils en prennent le plus qu'ils peuvent dans l'enceinte qu'ils ont formée avec leur filet.

1721. CETTE pêche, qui se fait dans l'intérieur de la bourdigue, n'est pas seulement pour les *loups*, mais encore pour les *rougets*, les *melets*, les *fardines*. Dans ce dernier cas, elle change de nom, & prend celui de *sauceiron*. Le filet qu'on y emploie differe du tirau dont on vient de parler, par la grandeur

des mailles, qui font de trente-six ou quarante au pan. Cette pêche se pratique dans toutes les bourdigues indistinctement. Quand les bourdiguiers s'aperçoivent que les rougets ou les fardines donnent en grande quantité, ce qui arrive ordinairement lorsqu'il survient des froids vifs à la fin de l'été ou en automne, & que ces poissons restent dans les chambres des bourdigues, sans entrer dans les tours: c'est alors qu'ils font le fauceiron, ou pour les prendre, ou pour les faire entrer dans les tours.

1722. IL n'en est pas de même de la pêche dite particulièrement *feincho*. Nous avons dit qu'il n'y a que la bourdigue du roi où elle soit permise. Cette réserve est apparemment faite pour obvier à la trop grande dépopulation du poisson, ou pour faire une faveur particulière aux propriétaires de cette bourdigue; car cette pêche serait praticable ailleurs. Il est vrai qu'elle ne détruit point le frai & la menuïse: mais si on autorisait à la pratiquer dans des étangs, elle détruirait plus de poisson que beaucoup d'autres pêches ne pourraient faire; & il est avantageux que le produit de la pêche ne soit pas attribué à un seul propriétaire, mais qu'un plus grand nombre soit en état d'en jouir.

1723. ON fait une pêche à Barcelone, en formant des enceintes de filets assez semblables à ceux de la feincho: ils la nomment *taranyina*. Celle qu'on nomme à Alicante *pantafana*, est encore du même genre.

Des madragues.

1724. LA madrague est encore plus exactement un grand parc de filets tendus à la mer sans piquets ni perches. Les filets qui la forment sont assujettis sur le fond par un poids énorme de lest de pierres, puisque pour les grandes madragues, il en faut jusqu'à quatre cents quintaux; & ils sont tenus verticalement par beaucoup de nattes de liege, qui ont un pied en quarré. Il est vrai que les parois de ce parc sont affermies par un grand nombre de cordes V (*pl. XVI, fig. 6*), longues de quarante à cinquante brasses, & frappées d'un bout sur la corde qui borde la tête des filets, & de l'autre à une ancre que l'on a mouillée au fond de la mer.

1725. LE but de cette pêche est d'arrêter les thons qui sont route à une petite distance de la côte; ainsi que quelques autres poissons, en engageant les uns & les autres à entrer dans la madrague, au moyen d'une grande chasse de filet A B (*fig. 6*), que les Provençaux nomment *la queue* de la madrague. Comme elle s'étend depuis la côte jusqu'à la madrague, elle a quelquefois mille brasses de longueur.

1726. ON ne connaît peut-être point d'établissement de pêche qui prouve mieux que la madrague, où peut aller l'industrie des pêcheurs. Aussi tous les voyageurs qui vont en Provence sont-ils très-curieux de voir une madrague;

& s'ils font assez heureux pour se trouver dans la circonstance d'une pêche abondante, c'est un spectacle admirable que de voir quelquefois sept à huit cents poissons, dont quelques-uns pesent cent cinquante livres, rassemblés dans un compartiment qu'on nomme *le corpou*, ou *la mort*, *op TT* (*fig. 1*), dans lequel on en aperçoit qui font des efforts considérables pour s'échapper, ou pour se défendre contre ceux qui veulent les prendre. On voit encore à cette pêche nombre de pêcheurs qui se jettent dans le même filet où sont les poissons, pour les harponner, les assommer, ou les saisir à force de bras lorsqu'ils ne sont pas fort gros, car il y en a qui ne pesent que vingt-cinq livres & même moins. Le combat qui se fait entre les pêcheurs & les poissons, les clameurs des spectateurs, où se mêle souvent l'harmonie de plusieurs cors de chasse, joint à la légèreté & l'activité des pêcheurs Provençaux, font un spectacle très-amusant, & qui ne sort point de la mémoire des voyageurs qui l'ont vu. Ils en parlent toujours avec une sorte d'enthousiasme; mais toute leur attention s'est portée à la chambre du *corpou*, ou de la *mort*: à peine ont-ils une légère idée du reste de la madrague, qui néanmoins est tout autrement digne admiration. Oserait-on effectivement imaginer, si on ne l'avoit pas vu, qu'on puisse tendre dans la mer une enceinte de filets qui, pour les plus petites madragues, a cent trente brasses de longueur sur vingt-huit à trente de largeur, & dont le pied, chargé de beaucoup de pierres, est calé dans l'eau à la profondeur de vingt ou vingt-cinq brasses; & la tête est soutenue à fleur d'eau par une grande quantité de nattes de liege. Joignons à cela nombre de compartimens formés par des filets d'auffe, qui sont bordés à la tête & au pied par de grosses cordes de même matière; & en outre, une chasse ou queue formée des mêmes filets, qui s'étendant de la madrague à la terre, a depuis deux cents jusqu'à mille brasses & plus de longueur. Il faut pourtant que ces grands établissemens, affermis seulement par des cordes qui répondent à des ancres, soient établis avec assez de solidité pour résister aux vents, aux courans, & aux efforts de ces gros poissons. De plus, il faut que ce parc soit assez exactement clos dans toute son étendue, pour ne permettre à aucun poisson de s'échapper, car en ce cas il seroit bientôt suivi de tous: c'est l'instinct de ces poissons, de se suivre les uns les autres.

1727. VOILÀ une idée générale de ces belles & grandes pêcheries. Les détails où nous allons entrer ne les rendront que plus dignes d'admiration.

1728. IL faut établir la madrague sur un fond d'algue, qui n'ait pas plus de vingt à vingt-cinq brasses de profondeur: ce qui oblige de la placer, tantôt plus près & tantôt plus loin de la terre.

1729. J'AI vu la grande madrague de Bandol (*fig. 6*); & quoique je n'aie pas été à portée d'examiner celles de Toulon, qui sont moins grandes, je me trouve en état d'en donner une description très-exacte, que je tiens de

M. Broquier, sous-ingénieur constructeur des vaisseaux du roi au département de Toulon.

1730. LA madrague (*fig. 1*), qu'a examinée M. Broquier, est placée au nord de la montagne des Signaux, qui est au midi de l'entrée de la rade de Toulon. Elle est tendue à deux cents brasses ou environ de la côte. Ainsi sa chasse ou queue doit avoir une pareille étendue. La longueur de cette madrague est de cent vingt-deux brasses ; savoir, la chambre F, seize brasses ; celle P, vingt-sept brasses ; celle O, vingt brasses ; celle cotée Q, vingt-huit brasses ; & la cinquième Y, trente-une brasses.

1731. CES différens compartimens ont chacun leur nom particulier, très-différens de ceux que j'ai pris à Bandol, & que j'emploierai pour l'explication de la grande madrague (*fig. 6*).

1732. LA première chambre F, se nomme à Toulon le *bourdounoro*. La seconde P, qui forme la grande entrée, s'appelle le *farati*. La troisième O, le *gardy*. La quatrième Q, le *pichou*. La cinquième Y, est composée de trois parties, qui ont aussi leur nom particulier : la première *ghik*, longue de dix-huit brasses, s'appelle le *gradou* : la seconde *ikop*, le *gravicheli*, ou *gravichelli* ; sa longueur est de huit brasses : enfin la troisième *op TT*, qui a cinq brasses, se nomme le *corpou*. La grande entrée *ae*, est de toute la longueur du *farati* ; cette partie n'est point garnie de filets, & ne se ferme jamais. La largeur de la madrague en *ut*, en *ad* & en *ef*, est de vingt-huit brasses. Elle en a vingt-cinq en *bc*, dix-huit en *gh*, qui est l'entrée du *gradou*, & elle se réduit à cinq brasses à l'extrémité du *corpou TT*.

1733. QUOIQUE cette madrague ne soit établie qu'à quinze brasses de profondeur, les filets qui en forment les murailles ont vingt-une brasses de hauteur, pour leur donner du jeu. On fait ordinairement ce jeu, du tiers de la hauteur du filet ; c'est-à-dire, que pour un fond de seize brasses, le filet des murailles doit avoir vingt-trois à vingt-quatre brasses de hauteur. Les mailles de ce filet sont de onze à la brasse, qui est de cinq pieds trois pouces.

1734. LES filets qui forment l'enceinte des madragues sont de simples nappes, dont le pied est assujéti au fond de la mer par des pierres, & la tête retenue à la surface de l'eau par des nattes de liege. Ainsi il n'y a point de filet tendu sur le fond de la mer, d'une muraille à l'autre.

1735. LES libans ou ralingues qui bordent le filet haut & bas, doivent être très-forts. Ceux des murailles ont six pouces de grosseur.

1736. LE *bourdounoro F*, & le *gardy O*, ne sont séparés de la chambre de la grande entrée P, que par une demi-cloison *aq*, *em* : de sorte que la partie *dq* & celle *fm*, sont tout-à-fait ouvertes.

1737. L'OUVERTURE *bn* du *pichou Q*, est fermée par un filet dont les mailles ont environ dix-huit pouces en carré ; il doit être exactement tendu : on

ne le laisse jamais tomber, les poissons traversant librement ses mailles.

1738. ENFIN, la porte de la dernière chambre Y, est fermée par un filet dont les mailles sont d'environ dix à onze à la brassé. On le fait tomber quand on veut faire passer le poisson dans le *corpou*. Comme l'arrangement de cette porte est assez ingénieux, il convient d'insister un moment sur cet objet.

1739. A chaque coin *h* & *g*, on place une pièce de filet triangulaire R (*fig. 2* & *3*), qu'on nomme *giron*, & dont les trois côtés, qui sont égaux, ont chacun dix-huit brasses. Le côté GL, est cousu perpendiculairement au filet de la muraille, à l'endroit où est la porte; en sorte que la pointe L est tout-à-fait au fond de la mer; & le côté LS (*fig. 2*) est cousu avec le côté vertical du filet de la porte; de manière que lorsqu'on laisse tomber celle-ci, les pointes S des *girons* l'accompagnent jusqu'au fond de la mer; & lorsqu'on veut la fermer, en halant sur les cordes X X (*fig. 2*), les girons se remploient sur les côtés, & servent à joindre exactement la porte avec la muraille: ce qui empêche que le poisson ne puisse s'échapper entre deux. La porte Y (*pl. XVII, fig. 7*), est fermée: & les girons pliés sur les côtés sont marqués par M m, N n.

1740. IL reste à faire connaître dans la *figure 1* de la *pl. XVI*, la dernière chambre Y, qui est celle de la mort du poisson, & qui devient par là la plus intéressante.

1741. NOUS avons dit qu'elle est composée de trois parties, qui sont formées de trois sortes de filets joints bout à bout les uns aux autres par deux nœuds qui en réunissent les mailles.

1742. LE premier de ces filets Y, qu'on nomme le *gradou*, a ses mailles de quinze à la brassé. Il est arrêté par un de ses côtés B (*fig. 4*) au fond de la mer, au moyen d'une corde, à chaque bout de laquelle est une pierre qui pèse deux quintaux LL (*fig. 2*). C'est à cette corde qu'est aussi arrêtée par le bas la porte dont nous venons de parler. A cette même corde enfin est cousu un troisième filet d'environ quinze brasses de long, qui s'étend dans le fond de la chambre Q dite du *pichou*, & qui est destiné à empêcher que le poisson ne puisse passer par-dessous cette corde, dans le cas où elle viendrait à se lâcher un peu.

1743. CE gradou dans la moitié de sa longueur traîne au fond de la mer; & l'autre moitié s'élève par degrés en faisant la coquille.

1744. LE gravicheli Z, qui vient après, & dont les mailles plus serrées sont de dix-huit à la brassé, s'élève toujours de plus en plus.

1745. ENFIN le *corpou* &, dont les mailles sont presque entièrement fermées, vient se terminer obliquement à la surface de la mer, C (*fig. 4*).

1746. CES trois filets forment ensemble un plan incliné, un peu concave. Il faut remarquer que dans cette dernière chambre, les filets des murailles doivent suivre, quant à la grandeur des mailles, celle des filets du fond qui leur correspondent; ou plutôt ce sont les mêmes filets qui forment les mu-

railles & le fond. Le corpou est quelquefois de chanvre, mais le plus souvent d'auffe (120), comme tout le reste : à la différence près, que les cordons en font beaucoup plus forts.

1747. POUR pêcher le corpou, on attend que le poisson se soit rendu dans le pichou Q. C'est dans cette seule chambre que l'on fait la chasse. On se sert pour cela d'un filet d'environ vingt-huit brailles de largeur, lesté par un de ses côtés avec des bagues de plomb, & qu'on place d'abord verticalement en *eb* tout près de la porte, de manière que les plombs affleurent le fond sans appuyer dessus. On le promène ensuite dans le pichou, en le faisant avancer, toujours bien tendu, de *b* vers *h*, & de *e* vers *g*, par le moyen de deux bateaux, qui en retiennent les angles supérieurs. Le filet dont nous parlons s'appelle *l'engarre*, & la manœuvre s'appelle *engarrer le poisson*. Tant qu'on chasse ou qu'on *engarre* dans le pichou Q, on tient la porte du gradou abaissée ou ouverte.

1748. LE rey ou chef, pendant cette manœuvre, est en vedette sur un bateau A (fig. 1), pour observer l'entrée du poisson dans le gradou Y; & l'on ne relève le filet qui ferme la porte, que quand il en donne le signal.

1749. LORSQUE les bateaux qui chassent sont arrivés, l'un en *h*, l'autre en *g*, le bateau A commence à soulever le gradou; & pour cela sept à huit hommes qui sont tous placés sur le même bord, ayant l'estomac appuyé sur le plat-bord, saisissent le filet avec leurs mains, & halent dessus (*pl. XVII, fig. 7*).

1750. AVANÇANT toujours dans cette situation, ils rejettent à la mer la portion du filet qu'ils ont amenée à la surface de l'eau, & le bateau passe par-dessus. Lorsque le bateau a traversé le gravicheli Z (*pl. XVI, fig. 1*), & qu'il est arrivé au corpou, on accroche le filet au plat-bord de ce bateau, comme il est déjà accroché au bateau qui est au bout du corpou & aux deux qui sont sur les côtés : ce que l'on voit à la *figure 7*. Par cette manœuvre, tout le poisson qu'on a conduit dans le corpou se trouve presque à la surface de l'eau, où on le prend quelquefois en le harponnant, ou en l'assommant, ou à bras; car il y a des pêcheurs qui se jettent dans le filet pèle-mêle avec le poisson, pour le saisir à force de bras.

1751. LES bateaux qu'on met à la tête & aux deux côtés du corpou, sont destinés à prévenir que le poisson ne s'élançe lorsqu'il se sent resserré, & qu'il ne tombe à la mer : précaution nécessaire, puisqu'il arrive assez souvent que des poissons qui s'élançant pour franchir le filet, retombent dans les bateaux.

1752. J'AI déjà prévenu que je n'avois pas examiné les madragues de Toulon, & que je n'en parlais que d'après les mémoires que m'avait adressés M. Broquier. Mais j'ai vu la belle *madrague de Bandol*, qui passe pour la plus étendue de toutes celles qui sont en Provence. J'ai essayé de prendre sur les lieux même le plus d'éclaircissements qu'il m'a été possible; cependant je

n'oserais assurer qu'on ne m'a pas trompé, particulièrement sur l'étendue des différentes parties qui composent ce grand établissement; n'ayant pas pu les mesurer moi-même, comme M. Broquier l'a fait à l'égard de la petite madrague de Toulon. Au reste, ces dimensions sont bien sujettes à varier, n'y ayant pas deux madragues qui soient exactement d'une même grandeur.

1753. JE crois que la madrague qu'a décrite M. Broquier est une des plus petites; & celle de Bandol, une des plus grandes. Les détails où M. Broquier est entré, me mettent en état de beaucoup abrégé la description de celle de Bandol, dont il va être question.

1754. AB (*fig. 6*), est la queue de la madrague, qui fait le même effet que ce que les pêcheurs parquiers nomment la *chasse*. C'est un filet d'auffe, semblable à celui qui fait l'enceinte de la madrague. Il est tenu verticalement par du lest de pierres dont on garnit le pied, & des nattes de liege qui sont attachées à la ralingue de la tête. Cette muraille du filet, comme disent les pêcheurs Provençaux, doit s'étendre depuis la madrague B jusqu'à la côte A. On m'a assuré que celle de Bandol avait près de mille toises de longueur. Quand les thons qui rangent la côte par bandes rencontrent ce filet, ils le suivent, & sont par là déterminés à entrer dans la madrague, comme nous le dirons dans la suite.

1755. ON prétend que cette grande madrague est longue de mille toises, & qu'elle a dans sa plus grande largeur le quart de cette étendue.

1756. T T T T est l'enceinte de cette madrague, qui est formée par des filets d'auffe, lesquels sont tenus verticalement, comme on l'a dit à l'occasion de la madrague de Toulon, par du lest de pierres, des flottés ou nattes de liege, & affermie par des cordes V, amarrées d'un bout à la tête du filet, & de l'autre à des ancres qui sont mouillées au fond de la mer.

1757. CETTE grande enceinte T T T T est divisée par des cloisons de filets, en cinq compartimens qu'on nomme *chambres*.

1758. LA chambre G est dite *de la grande entrée*. Elle n'a point de filet en *a b*; il n'y a qu'une corde, soutenue par des lieges, laquelle sert à entretenir la liaison de la muraille en cette partie. On peut regarder cette chambre comme un vestibule ou une pièce de distribution, dans laquelle se rendent les thons qui venant du côté de *d e*, & étant arrêtés par la queue AB, la suivent, & se rendent dans cette chambre G. Les poissons qui sont dans cette chambre peuvent entrer dans la chambre F, qu'on nomme à Bandol *la chambre du levant*, par un endroit P, où il n'y a point de filet, mais seulement une corde garnie de liege.

1759. D'AUTRES thons, prenant une route contraire, passent dans la chambre O, qu'on m'a nommée à Bandol *la première chambre du couchant*, par une ouverture qui est en C, où il n'y a point de filet, mais seulement une corde garnie

garnie de lieges. Il y a ordinairement en cet endroit un bateau de garde.

1760. A la cloison qui sépare la chambre O, d'avec la chambre D, qu'on nomme *seconde chambre du couchant*, il y a, vers E, un espace qui n'est formé que par un filet à très-grandes mailles, au travers desquelles les thons passent sans difficulté. A portée de là est un bateau, d'où l'on peut observer si le poisson se rend dans la chambre D.

1761. QUAND les thons y sont entrés, il s'agit d'y faire passer ceux qui sont dans la chambre F, dite *du levant*. Pour cela on se promène dans la chambre F avec le bateau s, faisant du bruit, & battant l'eau. Les poissons effarouchés, sortent par l'ouverture P; & traversant la chambre G, ils entrent par l'ouverture C, dans la chambre O, & ensuite dans celle D, traversant un filet à grandes mailles.

1762. IL est bon de faire remarquer que les croisées g, qu'on apperçoit sur les chambres O D, I M, ainsi que la corde q, qui est auprès de la grande entrée, sont de simples cordes qui ne portent point de filet, & qui sont seulement garnies de nattes de liege. Elles ne servent qu'à donner de la fermeté aux filets qui forment les chambres, & à la queue: ce qui est convenable, à cause de leur grande étendue.

1763. Nous devons encore arrêter ici les yeux des lecteurs sur un agrandissement qu'on appelle la *petite entrée*, qui est à la grande madrague de Bandol, & qu'on ne voit point aux madragues de Toulon, dont nous avons parlé en premier lieu.

1764. EN se rappelant ce que nous avons dit, on conçoit que les thons qui suivent la direction d e, étant arrêtés par la queue ou chassé A B, sont déterminés à entrer dans la madrague par la grande entrée a b. Mais ceux qui suivraient la route m n ne pourraient y entrer, à cause de l'obstacle qu'y fait la queue A B, laquelle s'étend jusqu'à la côte. C'est pour retenir ceux-ci, qu'on pratique la petite entrée H, par laquelle ils se rendent dans la chambre I, & ensuite, par le passage L, dans la chambre M; puis dans celle D, par le passage N.

1765. QUAND il y a une assez grande quantité de thons dans la chambre D, on les fait passer dans la chambre de la mort Y, & on les rassemble dans le corpou Z. Comme cette opération a été bien expliquée à l'occasion de la madrague de Toulon, nous devons, pour éviter les répétitions, y renvoyer le lecteur.

1766. QUOIQU'ORDINAIREMENT on ne leve le filet de la chambre Y qu'une fois le matin au point du jour, & une autre fois le soir à la brune, on le relève néanmoins trois ou quatre fois dans une journée, quand il se présente du poisson en abondance.

1767. IL y a des propriétaires de madragues qui font de ce corpou un réservoir de poissons, où ils ne prennent les thons qu'à mesure qu'ils savent en avoir un débit avantageux.

1768. LA pêche du thon commence ordinairement en mars ou avril, & elle finit en octobre. C'est dans les mois d'août & septembre que la pêche est la plus abondante.

1769. CETTE pêche, qui exige de grands frais, est très-lucrative quand les thons donnent abondamment à la côte. Mais elle est casuelle, & dans certaines années on ne se rembourse pas de ses frais.

1770. ON peut servir les petites madragues avec dix à douze hommes, y compris le chef qu'on nomme *rey*, & l'écrivain. Il faut avoir quatre bateaux de vingt-cinq pieds de longueur, & un de trente ou trente-cinq pieds, qu'on met à la tête du corps; mais pour les grandes madragues, il faut plus de monde & de plus grands bateaux.

1771. EN examinant la construction des madragues, on sera sans doute surpris de voir les poissons se laisser prendre dans ces enceintes de filets, pendant qu'ils ont autant de facilité pour en sortir qu'ils en ont eu pour y entrer. Mais il ne faut pas avoir long-tems suivi cette pêche, & observé les mouvemens des poissons dans les madragues, pour être pleinement rassuré à cet égard. En effet, le poisson qui tend à faire route parallèlement à la côte, suivant la ligne *de* (fig 6), étant arrêté par la queue *AB*, il la côtoie jusqu'en *b*, où ne trouvant plus d'obstacle suivant sa première direction, il la reprend, & entre par l'ouverture *C* dans la chambre *O*. Il peut bien s'en égarer plusieurs dans la chambre *F*; mais appercevant qu'il y a des poissons dans la chambre *O*, ils traversent ensuite la grande entrée *G*, & s'y rendent. Quelques autres, pour suivre la direction de leur première route, passent dans la chambre *D*, en traversant le filet à larges mailles. Comme toutes les ouvertures des différentes chambres sont du côté de l'enceinte du fond, les poissons la suivent comme ils ont suivi la queue, & d'autant plus volontiers que cette muraille étant parallèle à la côte, elle est dans la direction de la route qu'ils veulent suivre; & les demi cloisons ne sont point inutiles, puisqu'elles obligent les poissons de se porter auprès de la muraille du fond.

1772. ON n'imagine pas d'abord à quoi sert le filet à grandes mailles, qui est entre la chambre *O* & la chambre *D*; car si les thons ont franchi ce filet pour entrer, ils peuvent de même le traverser pour en sortir. Mais les pêcheurs assurent que cela n'arrive pas, & ils disent que, quelque grandes que soient les mailles du filet *E*, les thons ne manquent guère de se froisser en le traversant: ce qui, disent les pêcheurs, les effarouche tellement, qu'ils s'en éloignent aussitôt & évitent de rencontrer ce filet. Aussi voit-on de petits thons qui essaient d'entrer dans la chambre *Y* au travers des mailles, plutôt que de revenir sur leurs pas & de traverser le filet à grandes mailles. C'est en étudiant l'instinct des poissons, qu'on est parvenu à simplifier les madragues & à retrancher des filets qu'on tendait pour fermer les portes lorsque le poisson est entré dans

une chambre. Il n'y avait autrefois qu'un tiers de la cloison qui sépare la chambre O de la chambre D, qui fût à grandes mailles.

1773. ON a trouvé plus à propos d'élargir toutes les portes & de les laisser ouvertes, pour qu'à toute heure de jour & de nuit les poissons puissent entrer dans la madrague.

1774. ON prétend que quand les thons sont effarouchés, ou par les pêcheurs ou par quelque requin, ils plongent jusqu'au fond, mettent leur tête dans l'algue, & ne remuent plus. C'est ce qui arriva, dit-on, lorsque M. le duc de Penthièvre fut voir les madragues, en passant par Toulon. Le cortège était des plus nombreux; la mer était couverte de canots; mais de deux cents thons qu'on savait être dans la chambre D, il ne fut pas possible d'en faire monter un seul dans le corps Y: la pêche se réduisit à quelques livres de petits poissons. Ces mêmes thons se montrèrent le lendemain comme d'eux-mêmes, & on fit une pêche abondante.

RECAPITULATION, & réflexions générales sur les façons de pêcher, exposées dans la seconde section.

1775. APRÈS les détails où nous sommes entrés, nous croyons qu'on ne fera pas fâché de voir rassemblées sous un même point de vue, les différentes industries dont les pêcheurs font usage, & que nous avons expliquées dans les plus grands détails. C'est ce tableau abrégé que nous nous proposons de tracer, & nous en profiterons pour exposer les avantages & les inconvéniens de ces différentes pratiques.

1776. APRÈS avoir enseigné dans le premier chapitre la manière de faire, de raccommoder & d'entretenir les filets, nous nous sommes proposé d'exposer dans les chapitres suivans la façon de s'en servir. Nous commençons par parler de deux sortes de filets qui sont d'un usage bien familier dans les étangs, les rivières, & même au bord de la mer. Ce chapitre second contient cinq articles.

1777. DANS le premier article il s'agit de la pêche avec l'épervier (121), qui est un filet en forme de cloche, & dont la bordure est garnie de plomb. Il y a différentes manières de s'en servir, que nous avons exposées dans des paragraphes particuliers.

1778. IL s'agit, §. 239 & suivans, de la façon de le traîner, à la manière des seines. Ce n'est pas le vrai usage de ce filet: cependant cette pêche est avanta-

(121) En allemand, *Wurfhaube*.

geufe dans les petites rivières , & dans les gorges étroites où il y a du courant. S'il est rapide , on traîne le filet contre le courant : s'il ne l'est pas , on fuit le courant. Mais pour arrêter le poisson que le filet effarouche , on tend quelquefois de distance en distance un tremail dans lequel il se maille.

1779. IL s'agit , dans le §. 250 & suivans , du véritable usage de l'épervier , qui consiste à le jeter de sorte qu'il couvre les poissons qu'on aperçoit rassemblés par troupes au fond de l'eau. Quelquefois le pêcheur s'établit au bord de l'eau , d'autres fois il se met dans un bateau ; & nous avons exposé le plus clairement qu'il nous a été possible , comment on doit s'y prendre pour jeter ce filet de façon qu'il s'étende bien sur le fond , & comment on doit le relever , pour que le poisson ne s'échappe pas. Tout cela est représenté sur la *planche IV*. Nous avons exposé , dans le §. 260 & suivans , différentes circonstances où l'on se sert avantageusement de l'épervier , même pour poursuivre le poisson dans l'eau , & le couvrir avec de petits éperviers lorsqu'il fuit le pêcheur.

1780. NOUS ne pouvons pas imaginer pourquoi on a regardé cette pêche comme destructive. Outre qu'elle n'est jamais très-considérable , les petits poissons peuvent s'échapper au travers des mailles ; & s'il en reste quelques-uns engagés dans les immondices que ramasse le filet , ils sont très-vivans , & les pêcheurs peuvent les remettre à l'eau. Enfin un avantage de la pêche à l'épervier , est que le poisson y est toujours vivant , & nullement meurtri. Il est cependant vrai que l'épervier qu'on traîne , étant un diminutif de la seine , il participe un peu des inconvéniens de ce filet. Nous les ferons appercevoir dans la suite.

1781. DANS le second article nous avons parlé de la pêche au *carreau* ou *échiquier* (122). Cette pêche est très-différente de celle de l'épervier ; puisqu'au lieu de couvrir le poisson , on étend une simple nappe sur le fond , & on la relève promptement pour prendre le poisson qui s'est assemblé sur la nappe.

1782. ASSEZ souvent on détermine le poisson à se rassembler sur la nappe , en lui présentant quelques appâts (123). On pratique cette pêche , ou étant à terre , ou dans de petits bateaux , en relevant le filet avec une perche , au bout de laquelle est un contre-poids qui aide à soulever le filet qui est grand & pesant , ou bien le filet étant attaché au bout d'une manœuvre qui passe dans une poulie. Dans ce dernier cas , on le relève en halant sur cette manœuvre. Tous ces usages de l'échiquier ont été détaillés , & sont représentés sur la *planche IV*.

(122) En allemand , *Senker*.

(123) Parmi les différens appâts dont il a été parlé ci-devant , je n'ai pas fait mention des vers à foie malades , que l'on trie

soigneusement , & que l'on jette. On peut s'en servir avec grand avantage pour pêcher à l'hameçon.

1783. NOUS ignorons si cette pêche a jamais été prohibée, & nous n'apercevons aucune raison de la défendre. On n'y prend ordinairement que de petits poissons, mais qui sont toujours très-sains.

1784. DANS l'article troisieme, il s'agit de petites pêches qu'on fait avec un filet qui fait un peu la poche, & qui est monté sur un cercle de bois ou de fer. Cet article contient quatre parties. Dans la premiere, il s'agit des différens *trubles* (124), pour lesquels le filet, monté comme nous venons de le dire, est ajusté au bout d'une perche qui forme son manche. Il sert pour faire de petites pêches dans les réservoirs, les parcs, où quand il remonte une grande quantité de poissons dans les rivières. Le *tamis*, dont il s'agit dans la seconde partie, est un vrai trouble formé avec une toile de crin tendue sur un cercle de bois : il sert aux mêmes usages que les troubles de la premiere partie.

1785. LA *chaudiere* ou *caudrette* (125), dont il est question dans la 3^e partie, §. 242, est un vrai trouble, mais auquel on ne met point de manche de bois. On la suspend comme le plateau d'une balance. Après avoir mis au-dedans quelques appâts, on la cale au fond de l'eau, & de tems en tems on la releve. Elle sert à prendre des crustacés, particulièrement des chevrettes à la mer, & des écrevisses dans les eaux douces.

1786. LA *bouvaque* (126), dont il s'agit dans la 4^e partie, §. 243, est une nasse d'osier, qui est formée précisément comme des fourcieres de fil d'archal. On y met des appâts comme dans les caudrettes, on la cale au fond de l'eau, & on y prend des crustacés.

1787. CES différentes petites pêches, qui se bornent presque toujours à prendre des crustacés, n'ont jamais été prohibées; nous les avons représentées sur la *planche IV*.

1788. DANS l'article quatrieme, il s'agit des *bouteux* (127). Ce sont de grands troubles, qui se terminent par un de leurs côtés à une traverse toute droite, & assemblée à l'extrémité de la perche qui forme le manche. Ce côté droit se présente comme la traverse d'un T. Assez souvent les pêcheurs poussent cet instrument devant eux, la traverse portant sur le fond, à peu près comme les jardiniers poussent leur ratissoire. Quelquefois on ajuste le bouteux à un batelet qui côtoie les bords escarpés de la mer ou des rivières : on s'en sert alors pour fouiller dans les herbiers, ou on le présente vis-à-vis des érônes, dans lesquels on boule pour en faire sortir le poisson. Il y en a donc de différentes especes. Nous les avons décrits dans plusieurs paragraphes, & représentés sur la *planche V*. Plusieurs de ces bouteux, qui ont les mailles très-petites, servent à prendre des chevrettes. Avec d'autres, dont les mailles sont un peu plus

(124) En allemand, *Hamen*.

(125) En allemand, *Hamen ohne Stiel*.

(126) En allemand, *Fischreuffe*.

(127) En allemand, *Schaubern*.

larges, on prend des lançons ou hamilles, rarement de gros poissons. Il est vrai que les bouteux qui ont les mailles étroites, peuvent détruire du frai & de la menuise, & que tous labourent le sable où se retirent des poissons qui sont encore trop petits pour entrer dans le commerce. Mais le tort que ces pêches font au poisson est bien peu de chose (128), en comparaison de plusieurs grandes pêches dont nous parlerons dans la suite. Cependant on pourrait en interdire l'usage dans les saisons où le frai & la menuise se portent en abondance à la côte.

1789. DANS l'article cinquieme, plusieurs paragraphes sont destinés à expliquer la pêche avec le grand *haveneau* ou *avenet* (129), &c. Ce filet, avec lequel on fait des pêches approchantes de celles du bouteux, est monté sur deux perches ou quenouilles qui se croisent; & étant traversées en cet endroit par une cheville, les deux perches peuvent se rapprocher l'une de l'autre comme les lames d'une paire de ciseaux. Mais ce qui établit la principale différence entre les haveneaux & les bouteux, c'est qu'on promene ceux-ci dans l'eau le plus vite que l'on peut, au lieu que la plupart des haveneaux sont tenus sédentaires; les premiers vont chercher le poisson, ceux-ci l'attendent, & pour cela les pêcheurs se placent dans un endroit où il y ait du courant, auquel ils présentent leur filet.

1790. SOUVENT les pêcheurs au haveneau se proposent principalement de prendre des chevrettes; & alors leur filet a des mailles fort serrées. Comme le filet reçoit tout ce qui suit la marée, il s'y trouve du frai & de la menuise, qui sont en bonne partie perdus. Ainsi on pourrait restreindre son usage à certaines saisons, comme nous l'avons dit du bouteux. Nous observons seulement que, comme on ne le traîne pas sur les fonds, il ne les endommage point.

1791. ON fait encore la pêche au grand haveneau dans des bateaux; pour prendre des mulets, & d'autres poissons de moyenne grosseur. En ce cas, les mailles des filets doivent être plus grandes. Si cela était bien observé, ils ne détruiraient point le frai & la menuise, & les pêcheurs auraient plus de facilité à les relever. Après avoir examiné ces différentes especes de filets, nous terminons l'article par dire quelque chose, dans le paragraphe 244, des *sacs*, ou *manches de toile*, dont on se sert uniquement pour prendre du frai & de la menuise. Assurément cette pêche doit être prohibée avec beaucoup de sévérité, comme très-destructive de l'espece.

1792. DANS le paragraphe 245 & suivans, nous parlons d'une pêche que nous n'avons jamais vu pratiquer, & qu'on nous a assuré être quelquefois

(128) L'auteur a décrit la pêche aux bouteux, comme très-destructive. Elle l'est en effet, & ne saurait être tolérée sur aucune

riviere.

(129) En allemand, *der grosser Streichwathen*,

en usage sur les côtes de Bretagne, où on lui a donné le nom de *faux*.

1793. TOUTES ces façons de pêcher n'alterent point la qualité du poisson, & nous en avons représenté plusieurs, *planche V*. On voit aussi une petite pêche pour prendre de grosses chevrettes, qu'on nomme *treuille* ou *trulot*, & dont nous avons parlé.

1794. DANS le chapitre III il s'agit encore des pêches qu'on fait sur le rivage, ou à une petite distance, avec des filets sédentaires, mais en forme de manche.

1795. LES filets dont il a été question dans le chapitre II, se tenaient à la main : ceux dont nous allons parler, s'arrêtent & se fixent avec des piquets.

1796. IL y a dans ce chapitre, six articles. Il s'agit dans le premier, de manches fort longues, très-larges à leur embouchure (130), & qu'on présente à un courant qui est d'autant plus avantageux qu'il a plus de rapidité. On conçoit que le poisson, le frai & la menuise s'entassent dans ces longues manches qu'on nomme *guideaux*. Les petits poissons y sont écrasés ; la plupart même des gros sont étouffés, ou au moins meurtris. Outre ce défaut qui est très-grand, il en résulte une perte énorme de frai & de menuise. Ainsi cette pêche devrait être sévèrement interdite depuis le mois de février jusqu'à la fin d'août. Inutilement exigerait-on que les mailles fussent plus ouvertes qu'elles n'ont coutume de l'être, puisque ces filets étant tendus, leurs mailles deviennent losanges, & se ferment ; outre que les immondices qui entrent dans le filet, laissent à peine le passage à l'eau, & arrêtent les plus petits poissons qui sont entraînés par le cours de l'eau.

1797. ON a perfectionné ces filets, en les soutenant intérieurement par des cerceaux qui empêchent qu'ils ne s'affaissent ; & pour que les poissons ne s'échappent pas, on y a ajouté des goulets. Les filets en cet état changent de nom : on les appelle *verveux* : nous en avons traité dans le second article.

1798. QUAND on a voulu déterminer une plus grande masse d'eau à traverser ces filets, on les a fait précéder par de longues ailes, qui forment comme un grand entonnoir, à la pointe duquel sont placés les guideaux ou les verveux, comme nous l'avons expliqué dans le troisième article. Ces guideaux ou verveux, précédés d'ailes formées avec des palots, des clayonnages, ou des filets, s'appellent *gors*, au bord des rivières. Nous parlerons dans le chapitre des parcs, de pêcheries à peu près semblables, que l'on construit au bord de la mer, & qu'on y nomme *bouchots*.

1799. LA *planche V* a rapport à ce qui est traité dans les articles I, II & III.

1800. APRÈS ce que nous avons dit plus haut, on conçoit que ces pêche-

(130) En allemand, *Schläuche*.

ries doivent faire une grande destruction de frai & de menuïse : nous remettons à le prouver d'une façon plus sensible, dans l'article où nous traiterons des bouchots.

1801. IL s'agit, dans l'art. IV, d'especes de verveux qui sont faits avec de l'osier, & qu'on nomme *nasses* (131). Plusieurs paragraphes, & la *planche VI*, sont destinés à expliquer en détail l'usage qu'on fait de cet instrument, quoique nous n'y comprenions pas les bourgues & les bures, qui sont de vraies nasses, dont nous parlons ailleurs, parce qu'ils sont partie de grandes pêcheries dont nous traitons en détail.

1802. LES nasses employées seules, ne servent guere qu'à prendre des crustacés, ainsi que des anguilles, & elles n'ont rien de reprehensible : mais quand elles sont précédées d'ailes, elles forment des gors & des bouchots, dont nous ferons voir l'abus.

1803. NOUS passons tout de suite de ces petites pêcheries à de très-grandes, qu'on nomme en Provence *bourdigues* & *maniguières*. La bourdigue que nous avons décrite, est celle du Martigue. Ce sont de vraies nasses, qui ont une grandeur énorme (*planche VI*). Nous en avons donné la description dans le cinquieme article. Pourvu qu'on ait soin d'ouvrir ces pêcheries dans la saison où le poisson passe de la mer dans les étangs, elles ne font point de tort à la multiplication du poisson. ON trouve plus bas, des *additions* qui ont rapport à cet article.

1804. L'ARTICLE VI, ainsi que la *planche VII*, sont destinés à décrire des pêcheries qu'on établit aux arches des ponts sur les grandes rivieres. Ce sont de grands filets en chausses, qui embrassent toute une arche, & qui sont terminés par une nasse qu'on nomme *bure*, dans laquelle se rassemble le poisson.

1805. L'ARTICLE VII aurait dû précéder l'article VI, puisqu'il y est question de petites *bourdigues* qu'on tend dans la Camargue pour prendre les poissons d'eau douce. Mais la description de ces pêcheries nous étant parvenue lorsque nous étions près de commencer l'impression du quatrieme chapitre, il en a résulté une transposition qui, après tout, n'occasionnera pas de grands inconvéniens, puisque l'essentiel est de faire connaître une pêche qui offre des singularités dignes d'attention.

1806. DANS le chapitre IV, qui est composé de trois articles, nous avons traité des tentes ou étentes qu'on fait à la basse eau. Ce sont des nappes de filets, qui sont tendues de basse mer sur des piquets. Mais il y en a de bien des especes différentes : ce qui a fourni matiere à beaucoup de paragraphes. Le but de cette façon de pêcher est encore d'arrêter le poisson qui fuit le cours de l'eau. Mais on ne se sert point de guideaux, de verveux, de nasses ; on ne pré-

(131) En allemand, *Fischreussen*.

sente au courant que des filets plats ou des nappes , qu'on tend sur des piquets plus ou moins élevés , pour former ce que les Picards appellent assez à propos des *palis* , puisqu'ils forment des palissades.

1807. ON nomme *ravoir* , un filet dont les mailles ont dix-huit lignes ou deux pouces d'ouverture en quarré , & qu'on tend de façon que le courant tombe perpendiculairement sur lui. On retrouffe le pied du filet , pour qu'il s'y forme des poches comme celles du bas des éperviers. Les pêcheurs tendent aussi des traux comme les rets simples : ils n'attachent ces filets aux perches que par le haut , & ils ne les retrouffent point par le bas. C'est ce qu'on appelle des *ravours tramailés*.

1808. LES filets nommés *folles* , & *demi-folles* , sont à très-grandes mailles. Pour les tendre en ravoir , on attache le haut du filet à la tête des pieux , & le bas du filet un demi-pied au-dessus du terrain. Comme ces filets ont beaucoup de chute par comparaison à la longueur des pieux , ils sont une espèce de panse dans laquelle s'arrêtent les raies & d'autres poissons plats. On les tend perpendiculairement à la direction du courant , un bout vers la côte , l'autre à la laisse de basse mer. Quelquefois on garnit ces piquets avec des traux qui sont pareillement la poche , ce qui les fait nommer *folles tramailées*. Ces étentes sont destinées à prendre les poissons qui rangent la côte.

1809. POUR prendre les poissons de passage , les maquereaux , les harengs , quelquefois même des merlans , on tend sur de longues perches , des *manets* , qui sont des filets dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre. C'est ce qu'on appelle en Picardie , les *hauts palis*. On les tend un bout à terre , & l'autre bout à la mer , comme les folles. Il est très-important à la conservation du poisson , que le pied de ces filets ne porte pas sur le terrain , afin qu'ils ne retiennent ni le frai ni le fretin : ce qui n'empêche pas les pêcheurs de prendre les poissons de passage , qui ne se tiennent guere au fond.

1810. LES filets qu'on nomme *chaudieres sur piquets* (132) , ou *muliers* , sont de vrais ravours , qu'on tend de même perpendiculairement au courant. Leur dénomination vient de ce qu'ils sont principalement destinés à prendre des mullets. L'ouverture des mailles est proportionnée à la grosseur des poissons.

1811. NOUS terminons cet article par une énumération de l'usage qu'on fait des étentes sur différentes côtes de l'Océan. Quoiqu'elle soit assez étendue , nous sommes persuadés que cette énumération n'est pas , à beaucoup près , complete.

1812. NOUS devons encore prévenir que quand nous disons qu'on pratique telle pêche à tel endroit , nous ne prétendons pas qu'elle ne soit en usage

(132) En allemand , *Seebaren-Netze*.

qu'en ce lieu exclusivement à tous autres : notre intention est de désigner un endroit où nous sommes informés qu'on la pratique.

1813. TOUTES les façons de pêcher que nous venons d'exposer, sont représentées sur les *planches VII & VIII*.

1814. DANS l'article II, nous exposons, *planche VII*, une manière de pêcher fort ingénieuse, qu'on appelle en quelques endroits *rets traversans* (133); & en d'autres, *palers*. Pour comprendre en quoi cette façon de pêcher diffère des ravoirs, il faut se rappeler que les ravoirs tendus à la basse eau s'opposent à ce que le poisson se porte à la côte lors de la marée montante, jusqu'à ce que l'eau se soit élevée au-dessus des filets; & pour cette raison on les tient fort bas. A l'égard des pêches dont il s'agit dans ce second article, après avoir attaché le pied du filet au bas des perches, au lieu de le tendre, on le plie sur le sable, & même on en met un peu dessus: alors les poissons ont une entière liberté de remonter à la côte, ou de *terrir*, comme disent les pêcheurs. Mais quand la mer est pleine, les pêcheurs remontent leur filet tendu jusqu'au haut des perches, au moyen de manœuvres qu'ils ont frappées à la tête du filet, & qui leur servent à l'attacher au haut des perches, qu'ils sont maîtres de tenir assez longues pour embrasser toute l'épaisseur de l'eau.

1815. TOUTES les façons de pêcher dont nous venons de parler, ne feraient aucun tort à la multiplication du poisson, si l'on faisait en sorte que le filet ne portât pas sur le fond. Mais les pêcheurs, pour prendre des poissons plats, sont toujours tentés d'enfabler le pied de leurs filets; & ils font de cette sorte une énorme destruction de frai & de menuise. Nous indiquerons, à l'occasion des parcs, un moyen de prévenir cet inconvénient, au moins en partie, sans faire un tort considérable aux pêcheurs.

1816. DANS l'article III, nous rapportons de petites pêches qu'on nomme *éoup*, *étaiers*, &c. qui sont représentées sur la *planche IX*.

1817. DANS le chapitre V, nous avons parlé des pêcheries qu'on établit au bord de la mer en formant des enceintes qu'on nomme *parcs* (134), au moyen desquelles on retient le poisson qui, après s'être porté à la côte, veut suivre le cours de l'eau pour retourner à la mer.

1818. IL y a des endroits entre les rochers & les bancs, où l'eau entre de haute mer, mais qui n'afflechent point quand la mer est retirée. Il y reste du poisson, que les pêcheurs prennent avec de petits filets. Nous regardons ces réservoirs, dont il s'agit dans l'article premier, comme des *parcs naturels*, qui ont donné l'idée d'en faire d'artificiels.

1819. IL y a des *parcs ouverts* du côté de la terre. Plusieurs sont construits

(133) En allemand, *Queergarne*.

(134) En allemand, *Fischzäune*.

en pierres qu'on arrange les unes sur les autres, comme pour bâtir une muraille à pierres sèches. Il est très-important de pratiquer au fond de ces parcs, des ouvertures qu'on nomme *cunettes* ou *canonnieres*, pour laisser échapper l'eau. Le seuil de ces cunettes doit être placé assez bas pour que l'eau s'égoutte entièrement, parce qu'il en reste rarement assez pour que ces parcs n'afflechent pas d'une marée à l'autre; & en ce cas tout le frai & le poisson périt. Ceci est commun à tous les parcs. De plus, il faut défendre, pour toutes sortes de parcs, qu'on n'ajoute aux ouvertures du fond, des nasses ou des poches de filets qui retiennent le frai & la menuïse. Ces ouvertures doivent être fermées par un grillage de fer ou de bois, ou encore par des filets bien tendus, dont les mailles aient au moins deux pouces d'ouverture en carré: & pour le mieux, il conviendrait de les laisser entièrement ouvertes pendant les mois de mars, avril, mai & juin, afin de ne point détruire le frai & la menuïse. Cependant on voit des parcs formés comme les gors dont nous avons parlé chapitre III, art. 3, & qui sont terminés par des nasses qu'on nomme *bourgues*. Ces sortes de parcs, appelés *bouchots*, font une énorme destruction de frai & de menuïse; il faudrait les détruire, ou au moins forcer les pêcheurs à laisser une large ouverture au bout de leurs bouchots, qui ne serait fermée que par un grillage à larges mailles.

1820. DANS le troisième article, qui contient cinq parties, il s'agit des parcs dont l'enceinte est formée de bois. Presque tous ont des ailes droites, & se terminent en pointe, où l'on met un bourgne. Quelques-uns, qu'on nomme à *claire-voie* (135) sont faits avec des perches mises près à près. Ces pêcheries font peu de tort quand elles sont terminées par une large ouverture, qui n'est formée que par un grillage, d'autant qu'il s'échappe un peu de menuïse entre les perches. Il n'en est pas de même quand on accumule des pierres au pied des perches. La destruction du poisson est énorme, lorsque les bouchots sont formés avec un clayonnage très-ferré & portant sur terre, & qu'ils sont terminés par une nasse. Nous en dirons autant des petites pêcheries qu'on nomme *benâtres*, qui devraient avoir au fond une grande décharge: au lieu que souvent l'eau ne peut s'échapper qu'au travers du clayonnage.

1821. IL s'agit, dans l'article IV, des parcs ouverts, dont l'enceinte est formée par des filets tendus sur des perches. Ces pêcheries, qu'on nomme *courzines*, ne diffèrent pas essentiellement de celles dont nous venons de parler. Ainsi il importe beaucoup à la multiplication du poisson, que le pied du filet ne soit point ensablé, qu'on n'y accumule pas de pierres, & qu'on n'ajuste à leur fond ni guideaux ni nasses. On tend ces filets de différentes manières, que nous avons rapportées.

1822. ON voit des plages toutes couvertes de ces étentes qui forment des

zigzags, & dont on établit plusieurs rangs les uns derrière les autres. Il est sensible qu'elles doivent faire une grande destruction de frai & de menuïse, lorsqu'on ne se conforme pas aux règles que nous avons rapportées en parlant des bouchots.

1823. TOUTES ces réflexions ont lieu pour les parcs qu'on nomme à *grandes* & à *petites tournées*. Quelques pêcheurs, pour ménager leurs filets, laissent un espace entre le pied du filet & le terrain, par où l'immondice s'échappe. Mais la plupart, dans la vue de prendre des poissons plats, ensablent le pied de leurs filets, ou les assujettissent avec des crochets de bois : sur quoi nous ferons, à la fin de ce mémoire, quelques réflexions qui ont leur application à ces espèces d'étentes & de parcs. Les *planches IX & X* ont rapport à ce que nous venons de dire.

1824. NOUS terminons le chapitre V par les articles 5, 6, & 7. Le cinquième, qui regarde les *parcs fermés* (136), est divisé en onze parties, dans lesquelles nous expliquons tout ce qui regarde les parcs à plusieurs tournées, dont l'enceinte est formée, soit par des pierres, soit avec des clayonnages, soit simplement avec des filets, qui sont tantôt semblables aux seines, d'autres fois comme les manets, ou comme les folles & demi-folles, ou en traux. Toutes ces pêcheries sont représentées sur les *planches X & XI*. Nous avons expliqué en cet endroit, le plus clairement qu'il nous a été possible, ce que c'est que les *chasses* des parcs (137); & nous devons avertir que tout ce que nous avons dit à l'égard des enceintes des parcs, pour la conservation du frai & de la menuïse, a son application aux claies ou filets dont on forme les chasses.

1825. DANS l'article VI, nous décrivons des parcs qu'on tend en pleine eau dans la Méditerranée, qu'on nomme *paradieses*, & qui sont représentés sur la *planche XI*. A l'égard de l'*aiguillière*, la figure est en fonte sur les pages imprimées.

1826. DANS l'article VII, nous exposons la situation qu'on doit choisir par préférence pour asseoir les parcs. Ensuite nous rapportons les accidens que les pêcheurs parquiers ont à redouter : ce sont les coups de vent, qui rompent les perches; les poissons & les oiseaux voraces, qui dérobent le poisson aux pêcheurs. Enfin, nous détaillons les ustensiles qui sont nécessaires aux pêcheurs parquiers.

1827. NOUS avons dit que toutes les pêcheries où l'on emploie des piquets doivent être éloignées de vingt-cinq à trente brasses au moins, de la route que tiennent les bâtimens; & les pêcheurs parquiers sont astreints à cette règle, comme tous les autres.

(136) En allemand, *zugemachte Fischzäune*.

(137) En allemand, *die Flügel oder Wände*.

1828. ON prend, dans les pêcheries dont nous avons parlé, des raies, des tires, des dorées, des tacaux (138), des merlans, des lieux, des congres, des loches, des muges, des plies, des folles, des limandes, des carrelets, des faumons, &c. &c.

1829. AYANT ainsi amplement parlé, dans le chapitre V, de toutes les façons de tendre les filets sur des piquets & des perches, nous nous sommes proposé d'expliquer dans le chapitre VI, les différentes manières d'établir les mêmes espèces de filets, sans pieux, perches, ni piquets. Suivant ces pratiques, on tient les filets dans une situation à peu près verticale, au moyen du lest dont on charge le pied, & des flottés de liege dont on garnit la tête. Ce chapitre qui est ample, est divisé en six articles.

1830. DANS le premier, il s'agit des *manets*, qui sont des filets dont la grandeur des mailles est proportionnée à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, afin qu'ils s'emmailent par la tête; & nous traitons dans différens paragraphes, de ces filets tendus entre les roches, de ceux qu'on tend dans les anes entre les bancs, ainsi que de ceux qu'on tend en pleine eau, sédentaires, tantôt droits, & tantôt en enceinte.

1831. NOUS parlons ensuite des manets flottans, & dérivans au gré des courans, soit qu'ils soient établis auprès de la surface de l'eau, ou à différentes profondeurs: & à cette occasion, nous disons quelque chose, mais fort superficiellement, de la pêche de différens poissons, tels que les orphis, les harengs, les sardines, les maquereaux, &c. tant dans l'Océan que dans la Méditerranée: ce qui nous fournit l'occasion de parler des pêches qu'on nomme, soit en Provence, soit en Languedoc, *sardinaux*, *battudes*, *hautées*, *bouguieres*, *aiguillieres*, *alignolles*, *rissolles*, *socletieres*: toutes pêches qu'il est bon de faire connaître, quoiqu'elles ne diffèrent pas essentiellement les unes des autres. On n'a jamais défendu ces pêches, qui ne portent aucun préjudice à la multiplication des poissons. Nous les avons représentées sur la *planche XI*.

1832. DANS le second article, nous avons parlé des filets qu'on nomme *folles*, *demi-folles*, *rieux*, &c. tendus sans piquets, étant pierrés & flottés. On se souviendra que les filets de ce genre sont à larges mailles, & destinés à prendre des poissons plats, qui, exactement parlant, ne s'emmailent pas, comme les poissons ronds dans les manets: mais ils s'embarrassent dans le filet, qu'on tend pour cette raison mollement.

1833. LES filets de ce genre se tendent toujours sédentaires, & par fond. Nous avons expliqué dans différens paragraphes comment on les tend à pied au bord de la mer, ou à la mer sur les grands fonds. Nous avons aussi parlé de la pêche aux demi-folles, qu'on nomme en quelques endroits *bretelières*,

(138) En allemand, *Petersfische*.

ou *grandes pentieres* ; *jets*, sur la côte de Picardie ; *picots*, sur celles de Normandie ; *rhonnaires*, dans la Méditerranée. Enfin nous avons rappelé ce qui a rapport aux pêches qui ressemblent aux folles ainsi qu'aux demi-folles, & auxquelles on donne des noms particuliers dans différens ports. Toutes ces pêches font très-peu de tort à la multiplication du poisson. On peut consulter la *planche XII*.

1834. DANS l'article III, il s'agit des filets composés de trois nappes (139), qu'on nomme *tremails*, *tremaux*, *tremailons*, &c. qui ont l'avantage d'arrêter le poisson, de quelcôté qu'il donne dans le filet. Nous détaillons, dans différens paragraphes, comment on les tend sédentaires & à pied sur les grèves, étant pierrés & flottés ; de plus leur tente dans les rivières, les étangs & au bord de la mer, ainsi que dans la grande eau, sédentaires, ou dérivans au gré des courans. Après avoir parlé des pêches de l'Océan, nous nous sommes occupés de celles de la Méditerranée, qu'on y nomme *tremailades* ou *maillades*, *lançouffieres*, *croupatières*, *paillotes*, &c. toutes façons de pêcher qui ne diffèrent pas beaucoup les unes des autres. Nous avons cru cependant devoir les détailler, d'autant qu'elles ne font que très-peu de tort à la multiplication du poisson. Il n'en est pas de même d'une grande pêche qu'on fait dans l'Océan, en traînant au fond de la mer avec un bateau & un bourslet un grand tremail. Cette façon de pêcher, qu'on nomme la *drege*, est très-industrieuse : mais elle détruit beaucoup de frai, ainsi que de menuise, & elle bouleverse le fond. On devrait la proscrire ; d'autant que les poissons qu'on prend de cette manière, sont ou morts, ou très-fatigués, quand on les tire du filet. Ces différentes pêches sont représentées sur les *planches XII & XIII*.

1835. DANS le quatrième article, nous traitons des différentes pêches qu'on fait avec les seines. Elles détruisent beaucoup de frai & de menuise, & elles endommagent les fonds. On les pratique de bien des façons différentes : ce qui nous a engagés à rapporter dans quantité de paragraphes la manière de traîner la seine à bras dans les petites rivières & les courans ; celles qu'on pratique au bord de la mer, & qu'on nomme *colleris* à pied, & avec des chevaux, suivant qu'on traîne la seine, une corde passée en bandoulière sur les épaules, ou avec des chevaux qu'on attèle sur les bras de ce filet.

1836. DES pêcheurs qui sont en petit nombre, attachent un des bras à un pieu à terre, & prenant l'autre dans un bateau, font décrire à la seine une portion de cercle dans l'eau, puis ramènent le bras qu'ils ont conservé dans le bateau, au pieu, pour tirer la seine à terre. D'autres établissent sur le rivage deux treuils pour tirer à terre la seine qu'ils ont tendue avec un bateau. D'autres se partagent en deux bandes, dont une hale de terre un des bras, pendant

(139) En allemand, *dreymschigte Garne*.

que les autres qui sont dans un bateau traînent l'autre bras. D'autres encore ont deux bateaux, avec lesquels ils traînent les deux bras de la seine; & ils finissent par la tirer à terre quand le rivage est praticable; ou bien ils relevent leur filet à la mer, en rapprochant l'un de l'autre les deux bateaux.

1837. COMME en tirant à terre les grandes seines il s'échappe toujours un peu de poisson, deux pêcheurs se mettent à l'eau, traînent un colleret derrière le fond de la seine, pour reprendre le poisson qui s'échappe. C'est ce qu'on appelle *pêcher à la grande seine soutenue d'un colleret*. Ces différentes pêches sont représentées sur la *planche XIII*.

1838. NOUS avons traité, dans l'article V, de plusieurs pêches de la Méditerranée, qui ne diffèrent des seines que parce qu'au milieu du filet il y a une poche ou une manche plus ou moins longue. Ces pêches sont l'*aiffaugue*, le *boulier*, le *bregin*, le *gangui*. Elles se font, à peu de chose près, comme celles des grandes seines, le filet étant tiré à terre à bras d'hommes; & toutes sont aussi destructives que la seine. Mais elles ne le sont pas autant que la pêche nommée *aux bœufs*, où le filet, fort chargé de lest, est traîné bien rapidement par deux bateaux à la voile, qui halent chacun sur un des bras. Aucun poisson ne peut s'échapper. Les fonds sont labourés, comme si la charrue y avait passé: ainsi tout le frai & les petits poissons sont détruits; & en outre, les poissons de vente que l'on prend ayant été traînés fort long-tems, entassés dans la poche du filet, sont presque tous morts ou meurtris. Cette pêche est donc destructive à tous égards: aussi est-elle défendue par toutes les ordonnances. Mais, quelqu'attention qu'y apportent les officiers de toutes les amirautés, on ne peut réprimer l'avidité des pêcheurs. Faisant leur métier la nuit, ils parviennent à se soustraire à la vigilance des juges, qui ne peuvent travailler avec trop d'activité à l'abolition de cette façon de pêcher.

1839. DANS le §. 1572 & suivans, nous avons décrit fort en détail une pêche de même genre, qui cause aussi la destruction du poisson, mais pas à beaucoup près autant que celle aux bœufs, sur-tout quand on ne charge pas trop de lest le pied du filet, quand on met à la tête suffisamment de lest, & quand on tient les mailles assez ouvertes. Car la *tartanne* traînant le filet plus lentement parce qu'elle va à la dérive, quantité de petits poissons peuvent s'échapper, & les fonds sont moins endommagés que par la pêche aux bœufs. Pour prendre une idée de ces différentes pêches, on peut consulter la *planche XIV*.

1840. NOUS avons exposé dans l'article VI les pêches qu'on fait avec des filets à manche, traînés sur le fond de la mer sans être garnis d'ailes. Cette circonstance établit une différence essentielle entre les pêches dont nous parlons, & celles dont il a été question dans l'article précédent, puisque tous les filets étaient garnis de grandes ailes; ou plutôt c'étaient de grandes nappes,

au milieu desquelles il y a une poche ou manche. Et la différence des dragues dont il s'agit, d'avec les guideaux, verveux, & les nasses, dont nous avons parlé dans le chapitre III, consiste en ce que ces filets sédentaires étaient tendus dans les courans, au lieu que ceux-ci sont traînés sur le fond de la mer; quoiqu'en général tout se réduise ici à traîner une manche sur le fond de la mer. On y emploie différens ajustemens, ce qui l'a fait nommer dans différens endroits, *drague*, *chauffe*, *cauche*, *chalut*, *sac de drague*, *bache traînante*, *couvreau*, *carte*, *corret*, *dranguelle* ou *drangelle*, &c. Tous ces noms signifient une manche qu'on traîne sur le fond de la mer, tantôt à bras d'hommes; & d'autres fois avec un ou deux bateaux à rames ou à la voile. Il faut tenir l'embouchure de ce filet ouverte, & c'est quelquefois seulement en garnissant le pied avec du lest, & le haut en liege: d'autres fois, c'est en mettant à l'embouchure une armure de bois, quelquefois une partie en bois & une partie en fer, ou entièrement en fer; & cela, suivant qu'on se propose de pêcher des poissons plats, ou des coquillages, ou de petits poissons pour amorcer des hains. Toutes ces choses ont été détaillées ei-dessus, & représentées sur la *planche XV*.

1841. Nous terminons cette seconde section par quelques pêches qui se pratiquent dans la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des parcs tendus à la mer, sans perches ni piquets; les filets étant seulement pierrés & flottés. Nous en décrivons trois dans le chapitre VII. Deux sont nommées *seinche* ou *enceinte*, parce qu'après avoir enveloppé un banc de thons dans une enceinte de filets, on les conduit par une galerie aussi de filets, dans un petit parc construit à la côte, où on les conserve jusqu'à ce que la vente des thons soit avantageuse. L'autre espèce de seinche se pratique dans les canaux des bourdigues. La troisième pêcherie, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre d'industrie, est une enceinte d'une étendue immense, dans laquelle on détermine le poisson à entrer, au moyen d'une grande chasse; & peu à peu on conduit les thons à passer dans un compartiment où on les prend avec facilité. Cette belle & immense pêcherie, qu'on nomme *madrague*, est représentée sur les *planches XVI & XVII*.

1842. MAINTENANT qu'on connaît les différentes pêches aux filets, on voit clairement que l'épervier qu'on jette sur le poisson qu'on aperçoit au fond de l'eau, ainsi que le carreau avec lequel on le souleve, fournissent des poissons très-vivans & sains, sans causer aucun préjudice à la multiplication du poisson. On en peut dire autant des trubles, des caudrettes, des bouraques, des nasses, & des verveux tendus dans des eaux dormantes. De ce genre sont encore les bourdigues, tant de la Méditerranée que de la Camargue. On reproche aux paradisiers d'arrêter & d'accumuler les sables auprès des enceintes. Cela peut être; mais si ces sables n'étaient point arrêtés, ils se répandraient

dans l'étang ; & je ne fais pas lequel est le plus à craindre. Ainsi nous nous bornerons à dire qu'elles ne s'opposent point à la multiplication du poisson.

1843. A l'égard des bouteux , on leur reproche avec raison de gratter les fonds ; & comme on s'en fert près du rivage , dans les endroits où il devrait y avoir beaucoup de frai & de petits poissons , il serait bon d'en interdire l'usage en certaines saisons. Les havenaux n'endommagent point les fonds ; mais comme on les présente aux grands courans , & que leurs mailles sont fort serrées , ils arrêtent beaucoup de menuise. Il faudrait , pour cette raison , ou obliger à en tenir les mailles d'un pouce & demi d'ouverture en quarré , ou en interdire l'usage dans les saisons où les petits poissons se portent en grande quantité à la côte.

1844. LE dommage de ces filets est cependant peu considérable , en comparaison de celui qui résulte de l'usage des guideaux , des gors , & de tous les autres filets ou nasses qu'on présente aux courans. Non seulement ils arrêtent beaucoup de frai & de menuise , mais de plus , ces poissons entassés avec des immondices , & comprimés par le courant , sont meurtris & morts avant qu'on les retire de ces manches : ce qui fait qu'ils ne peuvent être transportés qu'à une petite distance.

1845. LES filets en nappe sont sujets aux mêmes inconvéniens , quand on en enfable le pied ; il s'y accumule une immensité de frai & de menuise , avec les immondices. Comme ces filets sont fort étendus , il en résulte un dommage considérable , qui n'arrive pas quand on laisse entre le pied du filet & le terrain , un espace suffisant pour que les immondices suivent le cours de l'eau. Cela est très-praticable pour les manets & les tramaux , mais alors on ne prend point de poissons plats. Le moyen de s'en procurer sans faire beaucoup de tort à la multiplication du poisson , est de tendre des nappes à très-grandes mailles , comme sont les folles , ou au moins les demi-folles ; & on pourrait border le pied des manets avec une bande de ces filets à larges mailles , qui arrêteraient les gros poissons plats , pendant que les poissons ronds s'emmaileraient dans les manets. Comme cette bande de filets à larges mailles serait faite avec de bon fil retors , elle servirait encore à empêcher que le reste du filet ne fût endommagé.

1846. ON peut faire les mêmes réflexions à l'égard des filets pierrés & flotés , qu'on tend à la basse eau sur les greves. Mais tous ceux qu'on tend en pleine eau , ou sédentaires , ou dérivans au gré des courans , ne peuvent endommager les fonds ni détruire le frai & la menuise. On ne peut trop engager les pêcheurs à en faire usage , d'autant que la plupart des poissons sont tirés très-sains du filet.

1847. IL est incontestable que tous les parcs détruisent beaucoup de frai & de menuise. Néanmoins il n'est guere possible de les proscrire ; non seulement

parce qu'il y'en a qui font partie des droits seigneuriaux & des revenus des terres limitrophes à la mer, mais encore parce qu'ils sont nécessaires pour fournir du poisson frais lorsque les gros tems empêchent de pêcher au large. Cependant il nous paraît qu'en conservant les parcs, on pourrait prévenir en grande partie le tort qu'ils font à la multiplication du poisson.

1848. 1°. Si l'intention des pêcheurs était de prendre des maquereaux, des harengs, des sardines & d'autres poissons ronds, ils garniraient leurs parcs de manets. Comme ces poissons nagent entre deux eaux à différentes profondeurs, les pêcheurs n'éprouveraient aucun tort, s'ils laissaient un espace entre le pied de leur filet & le terrain.

1849. 2°. Si les pêcheurs veulent prendre des poissons plats, on peut leur permettre d'ensabler le pied de leurs filets, lorsqu'ils se servent de folles; parce que les grandes mailles qui retiennent les raies & les folles un peu grosses, permettent au frai & aux poissons fort petits de retourner à la mer. Mais pour cela il faut que les pêcheurs aient soin d'ôter à toutes les marées le varec & les immondices qui ont été arrêtés par le filet.

1850. 3°. S'ils voulaient tendre pour prendre en même tems des poissons ronds & des plats, il ne tiendrait qu'à eux de garnir de manets ou de traux leurs parcs jusqu'à dix-huit pouces ou deux pieds de terre; & ils garniraient cette partie avec des filets à larges mailles, qui retiendraient les gros poissons plats.

1851. A l'égard des parcs de pierres, il faudrait obliger ceux qui en construisent, de pratiquer à leur enceinte beaucoup de grandes cunettes ou canonnieres, qui ne seraient fermées qu'avec des grillages à larges mailles, qu'on ôterait entièrement dans les saisons où le frai & la menuïse donnent abondamment à la côte. J'en dis autant des parcs qui sont formés par des palots ou des clayonnages. Il serait seulement à propos de ne faire l'enceinte de clayonnage, que fort basse, qui ne s'élevât que de quelques pouces au-dessus du terrain, seulement pour y attacher le bas des filets: ce qui n'empêcherait pas de laisser au fond une grande décharge fermée de treillage à larges mailles, comme nous l'avons dit; de ménager une pente considérable au parc, pour qu'il se dessèche à la basse mer, & le nettoyer à toutes les marées: sans quoi les immondices arrêteraient la menuïse & le frai dans l'intérieur du parc.

1852. 4°. Il serait convenable de défendre expressément qu'on terminât les parcs, bouchots, écluses, courtines, avec des nasses ou des manches.

1853. ON permettrait seulement l'usage de ces instrumens pour de petites pêcheries, afin de prendre des anguilles, des lamproies, des congres, &c.

1854. A l'égard des especes de parcs pierrés & flottés, qu'on nomme dans la Méditerranée seinche & madrague, ces pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poisson.

1855. IL n'en est pas de même de toutes les pêches qu'on fait en traînant sur le fond. Telles sont les seines de toute espece, les aiffaugues, les ganguis, les bouliers, les bregins, la tartanne, les dragues, chaluts, &c. Tous bouleversent les fonds, détruisent le frai & la menuïse; & les poissons qu'on retire des filets, sont morts pour la plupart & meurtris. Pour diminuer un peu ce grand dommage, il ne faudrait mettre que peu de lest au pied du filet, & beaucoup de liege à la tête. On pourrait, comme on fait en quelques endroits, attacher le lest à des lignes, pour que la ralingue du bas ne portât pas sur le fond.

1856. TOUTES les réflexions que nous venons de faire, sont de la plus grande importance pour favoriser la multiplication du poisson; & il semblerait que les pêcheurs, qui y sont particulièrement intéressés, devraient se porter d'eux-mêmes à observer des regles qu'on ne peut se dispenser de regarder comme importantes. Il en est tout autrement: ils ont imaginé la dreige dans l'Océan, & la pêche aux bœufs dans la Méditerranée, qui sont des pêches très-destructives. Ils essaient de retenir les plus petits poissons, même le frai & la menuïse; les uns, pour vendre des appâts aux pêcheurs cordiers; les autres, pour en faire une espece de résure qu'ils emploient pour la pêche de la sardine. D'autres emploient des sacs de toile pour prendre le frai & ce qu'ils nomment *le mélis*, & les emploient à nourrir des cochons, ou à fumer les terres. D'autres enfin, pour éviter l'infection que le frai & les petits poissons morts produiraient dans les parcs lorsque les oiseaux s'en sont rassasiés, jettent à la mer cette source immense de poisson qui ne peut leur être d'aucune utilité. Il semblerait que les pêcheurs aient pris à tâche de détruire la race des poissons, qui sont néanmoins tout leur revenu. Heureux si je pouvois persuader aux pêcheurs qu'il leur est de la plus grande importance de favoriser la multiplication du poisson, qui devient tous les jours de plus en plus rare! Ils s'en apperçoivent, ils s'en plaignent, & ne se corrigent point.



EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA SECONDE SECTION.

P L A N C H E I.

FIGURE 1, tramail, filet composé de trois nappes, dont deux à larges mailles retiennent au milieu d'elles la troisième, qui a des mailles beaucoup plus étroites.

Figure 2, un homme qui retord le fil pour faire de petites ganfes. Il se sert d'un rouet dont la construction est simple & ingénieuse.

Figures 3, 4, 6, aiguilles pour mailler.

Figure 5, aiguille couverte de fil en état de travailler. *g*, pelotton de fil.

Figure 7, valet servant à tenir le fil tendu pour travailler les filets.

Figure 8, moule cylindrique. Il y en a de différentes grosseurs.

Figure 9, moule plat, en forme de règle.

Figure 10, manière de travailler les mailles en losange.

Figure 11, monture du filet, faite par de grandes anses qu'on nomme *pigeons*.

Figure 12, manière de mailler, commode pour travailler les filets ronds.

Figure 13, autre méthode pour mailler. Les chiffres 1, 2, 3, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 26, montrent la forme primitive de chaque maille au sortir du moule. Les autres chiffres ont rapport à l'état des mailles quand elles sont unies à d'autres par différens points.

Figures 14, 15, 16, 17, analyse du travail des filets.

Figure 18, manière d'empêcher qu'un filet ne s'alonge au-delà de la proportion qu'on a jugé à propos de lui donner.

Figures 19, 20, représentation des accrues.

Figures 21, 22, 23, manière dont on commence un filet à mailles quarrées.

Figure 24, plan sur lequel on travaille un filet à mailles quarrées, auquel on veut donner plus de largeur que de longueur.

Figure 25, manière de travailler les filets ronds.

P L A N C H E I I.

Figure 1, manière dont on fait le nœud dit *sur le pouce*.

Figure 2, développement du nœud sur le pouce.

Figures 3, 4, 5, opération du nœud dit *sous le petit doigt*, représenté en trois tems.

PLANCHE III.

Figure 1, forte de verveux.

Figure 2, maniere dont on diminue la largeur du filet.

Figure 3, ordre succéssif du travail pour faire les nouvelles mailles.

Figure 4, continuation de la réparation du filet, jusqu'à ce que l'ouverture soit entièrement fermée.

Figure 5, maniere dont on dispose les corps légers, destinés à être attachés au haut du filet, & dont l'effet est de tenir cette partie soulevée sur la surface de l'eau.

Figure 6, forte d'anneau de fer ou de plomb qu'on attache au bas des filets.

Figures 7, 8, autres fortes d'anneaux pour lester les filets,

PLANCHE IV,

Figure 1, filet nommé épervier,

Figure 2, coupe de ce filet.

Figure 3, épervier qu'on traîne.

Figure 4, pêcheurs qui jettent l'épervier de dedans un bateau.

Figure 5, pêcheur tenant un échiquier ou carreau qu'il tire de l'eau.

Figure 6, autre pêcheur faisant la même opération dans une attitude différente.

Figures 7, 8, 9, pêches à l'échiquier, où l'on se sert de poulies au lieu d'une perche.

Figure 10, truble, trouble.

Figure 11, caudrette, ou chaudiere.

Figures 12, 13, bouraques, paniers, casiers.

PLANCHE V.

Figures 1, 2, grande pêche au havenau. Les uns tiennent leur filet tendu, tandis que les autres battent l'eau pour faire fuir le poisson de ce côté-là.

Figure 3, bouteux.

Figure 4, favre.

Figure 5, le grand havenau.

Figure 6, guideau. A, entrée du guideau. CDEF, chassis sur lequel cette ouverture est quelquefois tendue.

Figure 7, verveux ordinaire, le plus simple de tous.

Figure 8, verveux à deux entrées.

Figure 9, verveux à deux entrées, établi dans l'eau, qu'on a nettoyé d'herbes, pour former un passage large de A en A.

Figure 10, palissades en zig-zag, dont les trois angles sont garnis de guideaux ou de verveux.

P L A N C H E V I.

Figures 1, 2, forte de nasse nommée en Provence *lance*, *gombin*, & *gombin*.
Sa coupe est en A, *figure 1*.

Figures 3, 4, 5, nasses de différentes formes.

Figure 6, disposition des cordes dans l'attelier pour assembler & lier les cannes, enforte qu'elles forment des claies solides pour les bourdigues.

Figure 7, étang salé, sur lequel on a établi des bourdigues.

A B, canal qui communique à la mer.

C D E F G, revêtement d'un de ses bords.

H I K, rive opposée.

L, entrée par où le poisson est conduit dans la bourdigue.

M N O, trois tours où les poissons se rassemblent.

P, espece de verveux.

Q, ouverture par où les poissons qui ont suivi les parois s'engagent dans la bourdigue.

R, maison du bourdiguier.

S T, deux tours, comme celui de M N O.

XXX, espace étroit, où les poissons se trouvant resserrés, sont forcés de passer dans le réservoir Y nommé *serve*, ou dans la tour O, & ensuite dans le verveux dit *patenne*.

Z, passage pour les bateaux qui vont de l'étang à la mer. Ce passage est fermé par un filet qu'on abaisse & qu'on relève au moyen du moulinet L.

V, monceau de cannes destinées à former les parois de la bourdigue. On y travaille dans l'attelier voisin.

&, garde de forts pieux & de perches sans claie, pour empêcher que les bateaux n'endommagent la bourdigue.

Figure 8, maniere dont sont construites les palissades des bourdigues; r, est le filet.

P L A N C H E V I I.

Dideaux ou guideaux usités au pont de Saint-Cloud, près Paris, & à d'autres ponts.

Figure 1. A, un des filets en entier.

B C, filet étendu dans l'eau.

E D, largeur de l'arche.

F F, martreaux scellés dans le massif de l'arche.

G G, courbes de bois qui embrassent en partie les martreaux.

H H, moulinets.

K, corde qui communique par en-haut à un moulinet L, & par en-bas à la queue du filet.

M, bateau dont les pêcheurs relevent le filet.

O, piquet enfoncé dans le terrain, & qui sert à tenir ouverte également l'entrée du filet.

QR, position de la queue du filet levé pour qu'il seche.

Figure 2. *f*, portion d'un martreau.

d, d, collier de corde.

b, bords de l'ouverture du filet; l'autre bord est au fond de l'eau.

o, piquet qui tient les bords écartés.

e, largeur de leur distance.

g, courbe de bois.

h, crochets auxquels on attache l'auffe de corde *i*.

k, bride de fer, dont l'œil reçoit le chevron *b*, surmonté du bout de corde *m*, & le long duquel sont les chevilles *n*.

Figure 3. *a*, filet bordé d'une forte corde *b c*.

f, portion d'un martreau donné dans un sens différent.

g g, courbe de bois.

h, crochet auquel on attache l'anse de corde *i i*.

Figure 4, bire ou bare, qu'on voit en C dans la figure 1. Elle doit être plus alongée du corps qu'elle ne l'est ici.

m, embouchure de la bure.

n n, corps de la nasse.

o, extrémité de la nasse.

p, petite nasse, nommée *cornion*, adaptée au corps de la bure.

q, tampon dont on bouche l'ouverture *o*.

r, ouverture du cornion, qui se bouche par l'un des deux tampons *s t*.

u, cheville de fer, pour assurer les tampons, dans le trou de laquelle on met un cademat.

Figure 5, vue en grand d'un moulinet pareil à celui qu'on voit en H, au haut de la figure 1.

A A, portion du parapet.

DB, DB, potences appuyées contre le parapet.

C, corde dont on fait un des leviers, quand on veut arrêter le treuil.

EEEE, leviers du treuil.

P L A N C H E V I I I.

Figure 1, ravoirs simples, tendus en palissade sur des filets.

Figure 2, filet pour prendre des poissons nommés *mulets*.

B A B, filet tendu.

b a b, filet que l'on est occupé à tendre.

Figure 3, filets abattus au pied de leurs piquets, jusqu'à ce que le jusin commençant à se faire sentir, on les relève avec des poulies & des manœuvres A B, qu'on voit à la tête de tous les piquets.

P L A N C H E I X.

Figure 1, petite pêche nommée *le loup*. C'est une sorte de parc qui n'est pas fixe.

Figure 2, parcs ménagés d'une manière très-simple, au moyen des murailles *a a* qui sont en pierres seches, & des grillages *b b* qui permettent à l'eau de s'écouler, mais s'opposent à la sortie du poisson que le flot y a porté par-dessus les murailles.

Figure 3, parc de pierres, terminé par des nasses *a b c*, mises bout à bout, & soutenues par des piquets *d d*.

Fig. 4, parcs construits en bois *a b*. Claires-voies enfoncées dans des banquettes de pierres qui en assujettissent le pied.

b c, terrain solide qui peut soutenir les piquets qu'on y enfonce.

Figure 5, autre parc en bois.

Figure 6, B A C, parc de clayonnage, formé par deux ailes droites, & terminé par une bourgne D.

P L A N C H E X.

Figure 1, plusieurs parcs anguleux tendus à la fois.

Figure 2, parc de filets formant une portion de cercle.

Figure 3, parc fermé, composé de filets tendus sur des pieux.

Figure 4, parc ayant quatre tours qui ont une communication mutuelle par autant de chasses.

P L A N C H E X I.

Figure 1, paradière, sorte de parc qu'on est dans l'usage d'établir en pleine eau dans la Méditerranée.

Figure 2, filet qu'on établit dans l'eau à une profondeur déterminée, au moyen de la fausse ralingue A B, surmontée d'écards F F, & qui communique par des lignes E E à la vraie ralingue C D de la tête du filet.

Figure 3, pêcheurs tendant leurs filets dans une anse entre des roches.

Figure 4, manière de tendre un filet d'une roche à l'autre.

P L A N C H E X I I.

Figure 1, instrumens qui servent aux pêcheurs folliers.

A A, corde où sont enfilées des rondelles de liege B B.

C C C C, deux autres cordes, entre lesquelles sont amarrés des cailloux D D.

I, grosse pierre garnie d'une anse ou estroppe K, qu'on attache aux deux extrémités des filets nommés *folles*.

MN, bouée garnie d'un pavillon ou signal O.

P, petite pierre qu'on attache quelquefois de distance en distance à la ralingue du bas d'un filet qui a beaucoup de longueur.

QR, deux grapins.

T, gaffot.

Figure 2, pêche des flottés.

A, pêcheurs qui mettent leurs filets à l'eau.

D, bateau dématé qui est sur les filets.

B, matelots qui relevent leur tessure.

C, bateau qui se remâte après la pêche.

E, bateau appareillé qui retourne au port.

Figure 3, tremail bordé de quelques rangs de mailles d'un autre filet HH: ce qui se pratique assez ordinairement dans la Méditerranée.

Figure 4, tremail de l'Océan & des rivieres.

A B C D, ralingue qui le borde haut & bas.

E F, deux nappes extérieures, dont les mailles sont fort larges.

G, nappe du milieu qui a les mailles plus serrées.

P L A N C H E X I I I.

Figure 1, tremaillons, dont la tête est garnie de longues lignes terminées par des lieges; ces fortes de lignes sont appellées *énards*.

Figure 2, pêche à la dreige.

A, le bâtiment.

BC, deux cordages amarrés aux deux côtés de la poupe.

D, grande voile à l'eau avec sa vergue.

E, vergue de la grande voile à l'eau.

HH, écoutes d'eau.

FG, bras, dont l'un communique du filet OQP, au bâtiment; & l'autre, au bourfet K.

MN, bouée avec une ligne sur le bras F, pour indiquer l'endroit où est le bourfet dans l'eau.

Figure 3, filet nommé *seine*.

C, son fond.

AA, ses deux extrémités.

AA, la partie flottée.

BB, la partie garnie de plomb.

D, un des bras.

Figure 4, autre seine, qui est fort large en *c*, & qui s'étrécit beaucoup en *ab*.
e d, façon d'ajuster les bras pour le colleret.

Tome V.

Qq q

P L A N C H E X I V.

Figure 1, filet nommé aiffaugue dans la Méditerranée. La longueur de ses bras B B, qu'il convenait de rendre sensible, nous a mis dans le cas de le diviser.

C C, commencement des halins qui servent à traîner ces bras.

Les bras ou ailes sont deux bandes de larges filets qui s'étendent depuis B jusqu'à une vaste poche A. De N en D leurs mailles ont moins d'ouverture. Elles sont encore plus étroites de D en E.

F G, espece de galon de filet qui forme le haut & le bas des ailes, depuis N jusqu'à E.

A K L H, capacité de la poche ou manche.

K, ouverture de la poche.

H, fond de la poche.

L, ponche ou pointe.

A mesure que la manche se remplit de poisson, ou quand l'eau s'y entonne avec force, elle s'allonge telle que le montrent les lignes ponctuées, qui se terminent en M.

Figure 2, gangui.

A, manche ou sac du filet.

B C, deux ailes ou bandes précédant la manche

E, perche qui tient les ailes dans un écartement toujours égal.

C F, halins soutenus par des lieges, par le moyen desquels on tire le filet à terre.

Figure 3, tartanne actuellement en pêche.

A, grande voile.

B, autre voile nommée *rente*.

C D, voiles dites coutelas ou trinquettes, especes de foques.

E F, boutes-dehors ou paux, auxquels sont amarrés les halins.

G G, halins ou fartis. Ils sont doubles en H.

I, bandes ou ailes de filets qui précèdent le corps de la tartanne.

K, partie de ces bandes, dite *enclastre*, dont la maille est plus serrée.

L, margue, ou entrée du corps de la tartanne.

M, endroit où les mailles sont différentes. C'est le *ségarié*.

N, culaignon, ou fond de ce filet.

P L A N C H E X V.

Figure 1, drague ou chauffé.

A B, les deux extrémités du bas de l'entrée du filet. On y met ordinairement deux grosses pierres.

La partie supérieure du filet est amarrée sur un martreau C D, fait d'un bois léger.

Des extrémités C D, partent deux funins qui vont se réunir en E à un petit cable, lequel sert à traîner la drague.

Il y a deux petits funins de A en F, & de B en H, qui communiquant ainsi aux deux grands, font que le bas est traîné également comme le haut.

La ligne ponctuée I K désigne un épar, qu'en quelques endroits on attache ainsi sur les funins, au lieu d'employer à la tête même du filet le martreau ou épar C D.

Figure 2. A B, genouillettes de bois pliées pour recevoir une grosse pierre, comme on le voit plus sensiblement en C.

Figure 3, autre construction du chalut.

F, corps ou sac, terminé carrément en G, où sont deux cabrières attachées aux angles. L'embouchure est mouillée sur deux genouillettes de bois en consoles, comme celle qui est cottée A.

Figure 4, entrée d'une drague dont l'armure est toute de fer.

A L A L, peau de bœuf avec son poil, laquelle frottant sur le fond de la mer, sert ainsi à garantir une partie du filet.

Figure 5, cette même drague vue de côté & entière.

P L A N C H E X V I.

La *figure 1* présente la madrague de Toulon, vue en-dessus. Nous nous croyons dispensés d'en expliquer les détails : il faudrait répéter presque tout ce que nous avons dit dans le §. 1729 & suiv. pour les rendre bien intelligibles. On y trouvera donc aussi ce qui concerne les *figures 2 & 3*, dont l'une est relative à l'autre, & qui font une façon singulière de fermer l'entrée d'un des compartimens de la madrague.

On voit dans la *figure 4*, la disposition du dessous du filet à mailles étroites, qui forme dans la *figure 1*, l'espace *h g T T*.

La *figure 5* montre comment ce même filet est relevé par degrés au moyen d'un bateau Z, qui flotte dessus en avançant toujours vers G.

Figure 6, grande madrague de Bandol, que nous avons décrite §. 1752 & suivans.

P L A N C H E X V I I.

La *figure 7* est destinée à montrer en grand, 1°. la manière dont s'exécute la progression du bateau sur le filet pour rassembler tous les poissons à fleur d'eau dans un petit espace : 2°. l'établissement d'une porte de filet, telle qu'on l'a vue dans les *figures 2 & 3* de la *planche* précédente. Nous renvoyons encore au discours pour les détails.

Le bas de cette *planche* est rempli par des pêcheurs en action pour retirer de l'eau une seine.

 T R O I S I E M E S E C T I O N ,

Où l'on traite de plusieurs façons de pêcher qui n'ont pu être rapportées à celles dont nous avons parlé dans les deux précédentes sections, avec quelques discussions qui, sans appartenir proprement aux pêches, y ont un rapport très-prochain.

 I N T R O D U C T I O N .

1. **N**OUS avons prévu, au commencement de cet ouvrage, que nous réserverions pour une troisième section le détail de plusieurs façons de pêcher, qui n'appartiennent, ni aux hains dont il s'agit dans la première section, ni aux filets dont nous nous sommes occupés dans la seconde. Si dans les pêches dont nous allons parler, on fait quelquefois usage de quelque morceau de filet, ce n'est qu'un accessoire, & non pas la partie principale des instrumens qui servent pour les pêches dont nous expliquerons la manœuvre.

2. LES petites pêches dont nous allons nous occuper, se font avec des rateaux, des herfes, des digons, des harpons, des fouannes, &c. Ces différentes pêches qui se pratiquent de jour ou de nuit à la lumière, à pied ou en bateaux, seront détaillées dans des articles & des paragraphes particuliers, & formeront le premier chapitre.

3. Nous expliquerons dans le second tout ce qui regarde la vente & le transport du poisson. Ces différens objets fourniront plusieurs articles, & différens paragraphes.

4. Nous formerons un troisième chapitre de ce qui regarde les réservoirs, les viviers & les étangs, tous objets très-intéressans.

 C H A P I T R E P R E M I E R .

De la pêche aux rateaux, aux herfes, aux digons, aux harpons, à la fouanne, &c.

5. **C**OMME toutes ces pêches exigent beaucoup de différentes espèces d'instrumens, nous croyons devoir commencer par en donner une idée générale. Nous parlerons ensuite de leurs usages.

6. CE que les pêcheurs à la basse eau sur les fables nomment *étiquette*, est un couteau, dont la lame a un pouce & demi ou deux pouces de largeur, & trois ou quatre de longueur. Son manche, qui est de bois, a environ cinq pouces de longueur; les pêcheurs à pied s'en servent pour détacher les coquillages de dessus les rochers qui ont peu de hauteur, ou de dessus les gros galets, & aussi pour enfoncer dans le sable & en retirer les poissons qui s'y sont cachés. Les pêcheurs font quelquefois eux-mêmes ces especes de couteaux, avec un morceau de fer plat, auquel ils ajustent un manche; car il ne faut pas qu'il soit tranchant.

7. LES pêcheurs ont aussi une vieille faucille, semblable à celles dont se servent les moissonneurs, & qu'ils emploient aux mêmes usages que l'*étiquette*, soit pour détacher les coquillages, ou plus ordinairement en l'enfonçant dans le sable, pour en retirer quelques especes de poissons ou des vers.

8. UN crochet emmanché au bout d'une longue perche, ou une espece de gaffe, qui sert à détacher les coquillages qu'on apperçoit sur le haut des rochers escarpés & élevés, ou encore à fouiller dans le sable.

9. UN croc double, avec lequel on laboure le sable pour en retirer des coquillages, des vers, ou des poissons qui s'y retirent.

10. UN petit rateau semblable à ceux des jardiniers: ordinairement les dents sont de fer, quelquefois elles sont de bois. On s'en sert pour rassembler les coquillages qui sont à la superficie du sable. Il y en a de semblables qui ont de longues dents, avec de fort longs manches plians, & qui servent pour pêcher en bateau.

11. UN grand rateau à dents de fer, dont on se sert à pied pour entamer le sable. Il y a au manche un morceau de bois qui s'éleve verticalement en appuyant dessus; on le fait avec une main pour faire entrer le rateau dans le sable, pendant qu'avec l'autre on le traîne.

12. UN pic, qui sert à entamer les rocquets, roches pourries, & tuf endurci, pour en tirer des pitauts & des vers plats qui s'y retirent.

13. DES herfes quarrées ou triangulaires, semblables à celles des laboureurs. On les traîne avec des chevaux ou des bœufs, pour faire saillir les vers, les coquillages, & quelques poissons qui s'enfouissent dans le sable.

14. UN rateau à grandes dents, garni d'un sac de filet à la tête pour pêcher des coquillages; c'est une espece de drague.

15. DES pelles, palots, beches, louchets, les uns de bois, les autres de fer; d'autres de bois, dont les bords sont garnis de fer, pour aller chercher dans le sable plusieurs sortes de poissons & de vers. On leur donne différentes formes, suivant l'usage des différens pays.

16. UN croc ou grapin pour se saisir des gros poissons qui sont restés dans les bas fonds, ou qu'on a peur de laisser échapper en les tirant de l'eau.)

17. UN digon simple, qui n'est qu'une pointe de fer ajustée au bout d'une perche.

18. UN digon, dont le dard est terminé comme la moitié d'un fer de lance; quelquefois le fer de lance est entier.

19. DES fouannes, fougues, harpons, fourches, tridents, ou fichoires, à deux, trois ou quatre branches, terminées en fer de lance; quelquefois les branches sont plates & barbelées.

20. UNE gamelle dans laquelle les pêcheurs vérotiers mettent les vers dans de l'eau de mer pour les conserver vivans.

21. DES paniers pour mettre les coquillages.

22. D'AUTRES paniers: c'est quelquefois un seau, dans lequel on les conserve en vie dans de l'eau.

23. DES paniers couverts, ou glines, pour mettre le poisson.

24. UNE cuiller de bois, dont se servent les pêcheurs vérotiers pour vider l'eau qui remplit les trous qu'ils ont faits dans le tuf, ou les rocquets.

25. UNE sorte de drague qui sert en Provence pour pêcher des coquillages.

26. IL y a encore d'autres ustensiles, dont nous aurons occasion de parler dans le détail des pêches. Nous remarquerons seulement en général, que lorsque les côtes étaient plus fournies de poissons qu'elles ne le sont, les pêches à la fouanne, ou fichure, se pratiquaient plus fréquemment; alors les pêcheurs avaient des fouannes de plusieurs especes. Les plus grosses, qui avaient sept pointes barbelées, étaient pour prendre des dorées (1): elles ne sont plus d'usage, parce que ce poisson ne se trouve plus guere sur les côtes de l'Océan.

27. UNE autre fouanne moins grosse formait une espece de croix; il y avait deux ou trois pointes sous chaque branche, & une dans le centre.

28. CES fouannes étaient destinées pour pêcher des vives qui sont maintenant trop rares pour en prendre à la fouanne.

29. LES petites fouannes dont on fait encore usage, n'ont que deux ou trois branches. Lorsque nos pêcheurs desirent un plus grand nombre de dents, ils les montent sur une tête de bois, semblable à celle des rateaux.

(1) On se sert en Allemagne de cette sorte de trident. Les pêcheurs l'appellent *Speer*; il a communément dix pointes. On s'en sert pour pêcher les barbes ou mulets. Il n'y a que cette sorte de poisson qui s'attache au fond de l'eau pendant l'hiver,

de maniere qu'on puisse le harponner. On prend aussi avec des fouannes ou harpons, des anguilles, des lottes, & même des truites, dans les rivieres où il y en a beaucoup; mais ces instrumens sont plus petits & seulement à deux ou trois pointes.



ARTICLE PREMIER.

Différentes pêches qui se font à la basse eau, à pied, à la main, ou avec rateaux, digons, fouannes, &c. pour prendre des coquillages qui s'attachent aux rochers ou aux grosses pierres ou galets, ainsi que plusieurs especes de crustacés qui se retirent dans les roches; & des poissons qui s'ensablent, ou qui restent dans des marres lorsqu'elles n'assèchent point à la basse mer.

30. IL y a des coquillages qui s'attachent aux rochers, aux grosses pierres & galets qui découvrent de basse mer; des crustacés & quelques especes de poissons qui se retirent dans des trous qu'ils trouvent au pied des rochers. Quantité de coquillages & plusieurs especes de poissons s'enfoncent dans le fond; & suivant qu'il est plus ou moins dur, il faut employer différens moyens pour les en tirer. Enfin il y en a qui, lorsque la mer retire, échouent à sec, ou restent dans des bas fonds qui n'assèchent point. Nous nous proposons d'expliquer dans des paragraphes particuliers, les pêches qu'on pratique dans ces différentes circonstances.

De la façon de pêcher les coquillages qui s'attachent aux rochers.

31. PLUSIEURS coquillages, & particulièrement les moules, s'attachent aux rochers que la mer recouvre à toutes les marées. Les pêcheurs vont à la basse eau les détacher avec un crochet qui est ajusté au bout d'une perche plus ou moins longue, suivant l'élévation des rochers; quand ils les ont fait tomber, les femmes les ramassent dans des paniers. Lorsque les roches sont basses & à portée de la main, les hommes, femmes & enfans les détachent avec une espece de couteau qu'on nomme *étiquette* sur les côtes de Normandie.

De la pêche au pic ou à la pioche.

32. LES pitauts ou folades, ainsi que quelques vers marins, se retirent dans des tufs très-durs, qui forment une espece de marne, ou dans les fonds de roches tendres délitées, qu'on nomme assez volontiers *roches pourries*. On va dégager de ces fonds durs, ces vers & coquillages, qui servent à amorcer les hains. On se sert pour cela de pics ou de pioches. Comme presque toujours le trou se remplit d'eau, on le vuide en la puisant avec une cuiller. On met les vers dans des gamelles pleines d'eau de mer, pour les conserver en vie; & les pitauts, dans des scilleaux, ou des paniers plats à anses, qui sont ordinairement supportés par trois ou quatre pieds.

De la pêche des vers, qu'on fait avec une espece de couteau nommé étiquette.

33. LORSQUE les fonds sont moins durs, les hommes & les femmes vont de basse mer ramasser des vers marins & des hamilles, pour amorcer les hains, & cela avec l'instrument dit *étiquette*, qui, comme nous l'avons dit, est un couteau sans tranchant, mais dont les bords sont souvent barbelés.

34. LES vers s'annoncent par de petites mottes de terre, en forme de vermisseaux qu'ils rejettent sur le sable; & les hamilles (2), par des traces qu'ils font pour s'introduire dans le sable.

35. LORSQUE la chaleur commence à se faire sentir, la mer étant basse, les femmes tranchent le sable avec leurs étiquettes, auprès de la laisse de basse mer. Comme la lame de ce couteau est barbelée & sans tranchant, elles tirent du sable les vers & les hamilles, qui s'agitent alors, comme font les anguilles; ce qui leur donne le tems de les ramasser, & de les mettre dans leur panier.

36. IL y en a qui, au lieu d'étiquette, se servent, pour tirer les poissons du sable, d'une vieille faucille, dont se servent les moissonneurs.

De la pêche des vers marins, des hamilles & des poissons plats, avec le palot, la beche ou la fourche.

37. QUELQUEFOIS le fond, sans être endurci comme la marne, est cependant trop ferme pour être aisément entamé avec l'étiquette; ou les poissons étant enfoncés dans le sable à près d'un pied de profondeur, ne pourraient être atteints par la lame de l'étiquette: dans ce cas, on se sert d'une vieille beche qu'on nomme *palot* (3), ou d'une fourche qui a trois ou quatre larges dents; & en labourant le terrain, on en tire des vers, des coques ou vanets, des hamilles, & même de différentes especes de poissons plats.

38. CE métier est très-fatigant, & cette pêche qui se continue depuis février jusqu'à pâque, est souvent infructueuse. Néanmoins ceux qui la pratiquent sur les sables des Vays, en tirent une partie de leur subsistance.

39. DU côté d'Estrehan, on fait la même pêche la nuit. Pour cela, on va de mer basse sur les sables avec une lanterne, qui sert à faire appercevoir le poisson qu'on a tiré du sable.

Pêche des crustacés, des congres, & des autres poissons qui se retirent dans les roches & sous les grosses pierres.

40. QUANTITÉ de poissons qu'on nomme *saxatiles* (5), se retirent dans

(2) En allemand, *Angelfische*. (3) En all. *Grabscheiten*. (4) En all. *Klippenfische*.

les trous qui se trouvent dans les roches, ou se fourrent sous de grosses pierres. Les pêcheurs en prennent bien quelquefois à la main; mais comme plusieurs pourraient les blesser, ou qu'ils courraient risque d'être fortement pincés par les gros crabes & les homards, pour les tirer de leur retraite ils s'arment d'un instrument qu'on nomme *angon* dans l'amirauté de Marennes, qui est une broche de fer barbelée, & ajustée au bout d'une perche; ou de grands crocs semblables, mais plus forts que la lame d'une faucille, & qui ont un manche de trois ou quatre pieds de longueur: ou bien ils ont un grapin, ou un crochet emmanché au bout d'une perche, dont ils se servent pour visiter les trous & en faire sortir les poissons, qu'ils auraient peine à tirer sans ce secours. Ils renversent les pierres à bras, ou avec un levier si elles sont trop grosses, & prennent les poissons qui sont dessous, ou avec la main s'ils ne sont point trop gros, ou avec un digon, un grapin, ou la grande faucille, avec laquelle ils les tuent, s'ils sont trop dangereux. Dans ce cas, le crochet n'est quelquefois qu'un gros hain à morue, attaché au bout d'une perche; ou ils forment des digons avec le même hain redressé.

Pêche dite à l'espadot.

41. EN quelques endroits, particulièrement dans l'amirauté de Marennes, on nomme *espadot* une broche de fer d'environ deux pieds & demi de long, dont le bout forme un crochet qu'on ajuste à une perche longue d'environ cinq pieds, qui augmente un peu de grosseur du côté qu'on tient à la main. Ainsi cet instrument se rapproche beaucoup des crocs dont nous avons parlé dans le §. 40.

42. LES pêcheurs se servent de cet instrument à pied & de basse mer, pour prendre les poissons qui restent au fond des écluses, & dans les endroits qui ne sechent pas de basse mer. Ils font cette pêche de jour, mais plus souvent de nuit: en ce cas, ils vont dans les endroits où il reste de l'eau, avec des brandons de roseaux ou de paille; & quand ils apperçoivent un poisson, ils l'arrêtent avec le crochet de l'espadot, & l'affomment avec le même instrument.

Pêche qu'on fait dans la même vue que la précédente, dans les endroits qui ne sechent point, & qu'on nomme à la fougne, à Oleron & ailleurs.

43. L'INSTRUMENT qu'on nomme *fougne*, est une fourche à deux, quelquefois trois branches fort menues, barbelées, de huit ou dix pouces de long, & qui a un long manche. On s'en sert comme de l'espadot pour tirer les gros poissons qu'on apperçoit entre les rochers, dans les écluses, & les autres endroits où il reste de l'eau de basse mer. Elle se fait de jour & de nuit, comme

nous l'avons dit de l'espadot. On prend à cette pêche, de petites raies, des soles, des trembles (5), des crabes, des langoufles, des homards, &c. Cette façon de pêcher differe peu de celles dont il fera question au paragraphe 59 & suivans.

Pêche étrangere, au croc.

44. IL est dit dans l'*histoire générale des voyages*, que sur la côte de Loango, la pêche la plus ordinaire se fait avec des crocs de toutes sortes de longueurs, que les negres manient avec beaucoup d'adresse. C'est tout ce qui est rapporté de cette pêche.

Pêche des coquillages, vers de mer, lançons, & autres poissons de basse mer, sur les sables, avec un crochet qu'on traîne.

45. DANS les endroits où le sable peut s'entamer aisément, les jeunes gens prennent un crochet double, qui a une douille pour recevoir un manche de cinq ou six pieds de longueur: ils le passent entre leurs jambes pour appuyer dessus ce manche avec une de leurs cuisses, comme les enfans qui montent à cheval sur un bâton; & courant de toute leur force, ils entament & labourent le sable: des gens qui suivent ramassent les coquillages, les vers, & les poissons qui se trouvent dans le sable qui a été renversé. Cette pêche est très-fatigante pour celui qui traîne le croc.

Pêches qu'on fait de basse mer sur les grèves & les sables avec des rateaux.

46. LE crochet dont nous avons parlé dans le §. 45, n'ayant que deux dents, il n'entame qu'une petite largeur de terrain. Ainsi les rateaux dont nous allons parler, qui ont douze ou quinze dents, expédient beaucoup plus la besogne. On emploie pour la pêche deux especes de rateaux: l'un petit & tout-à-fait semblable à ceux dont les jardiniers se servent dans les potagers, est employé à ramasser entre les roches les coquillages qu'on a détachés avec l'étiquette ou les autres instrumens dont nous avons parlé. Mais on emploie, pour pêcher les poissons plats, les lançons & les vers qui s'enfouissent dans le sable, de grands rateaux, dont la tête a trois ou quatre pieds de longueur, & est garnie de douze à quinze dents de fer qui sont fortes, & ont sept, huit, ou dix pouces de longueur: le manche a sept à huit pieds de long. Vers le milieu, un peu plus cependant du côté de la tête, est ajusté un morceau de bois de

(5) Tremble, torpille, torpedo, en allemand, *Krampf-fische*, poisson qui engourdit la main quand on le touche.

deux ou trois pieds de longueur, que le pêcheur saisit de la main gauche, pendant qu'il tient de la droite le bout du manche. Ce morceau de bois, qui s'éleve verticalement, lui donne la facilité d'appuyer sur le râteau, pendant qu'il le tire de la main droite : car cette pêche ne consiste qu'à traîner le râteau sur le sable, pour en faire faillir le poisson qui s'était enfablé. C'est pourquoi ces pêcheurs ne prennent que des vers, des coquillages, & des poissons plats, rarement des équilles (6), qui pour l'ordinaire sont trop avant dans le sable.

47. LE tems le plus favorable pour cette pêche est par les chaleurs & les grandes marées qui découvrent beaucoup. On a reproché à cette pêche, qui n'exige aucune dépense, de détruire beaucoup de menuïse.

Pêche sur les sables & les greves avec la herse.

48. CEUX qui ont des herses (7) & des bêtes de trait, expédient beaucoup plus leur pêche que ceux qui sont obligés de se servir de râteaux ; & ils fatiguent infiniment moins.

49. LES herses, les unes quarrées, les autres triangulaires, endentées tantôt de bois, & pour le mieux de fer, sont les mêmes dont les laboureurs font usage pour enterrer les grains qu'ils ont semés. Cette pêche se fait dans le même tems que celle au râteau, & l'on y prend les mêmes poissons.

50. ON y attèle un bœuf, ou un cheval, & on la traîne de basse mer sur les sables. Quand ils sont couverts de quelques pouces d'eau, la pêche ne s'en fait que mieux. Pendant qu'un homme conduit la herse, quelques enfans ou des femmes qui la suivent, prennent à la main le poisson qui faillit du sable : ce sont des soles, de petits turbots, des barbes, des plies, des limandes, des carrelets, des anguilles, des lançons, &c. On reproche à cette pêche, à plus juste titre qu'au râteau, de détruire la menuïse : on ne la fait que dans les chaleurs, parce que c'est alors que les poissons terrissent ; & les grandes vives eaux y sont les plus propres, non-seulement parce que le courant amène plus de poissons à la côte, mais encore parce que la plage se découvre davantage.

Pêche dite tonillière, pour prendre des coquillages.

51. A Aigues-mortes, on fait à pied au bord de la mer, dans des endroits où il reste peu d'eau, une pêche avec le râteau pour prendre les coquillages qu'on nomme *tonilles* ; on emploie un grand râteau de fer qui a une douzaine de dents longues de six pouces. Aux extrémités de la tête de ce râteau sont attachés deux longs bâtons qui se croisent : derrière le râteau est ajusté un filet en

(6) En allemand, *Meernadeln*.

(7) En allemand, *Egeln*.

forme de sac, dont les mailles sont ferrées : un seul homme traîne cet instrument; le râteau détache les coquillages, & le filet les reçoit. C'est ce qu'on appelle le *tonillier*.

Pêche que les Provençaux nomment salabre de fond.

52. CE salabre est un sac de filet, de trois pieds de profondeur, qui est monté sur une armure de fer de quinze à vingt pouces de diamètre : les extrémités courbes répondent à une traverse droite qui est dentée comme la roue d'une grosse horloge; la partie ceintrée porte une douille qui reçoit un manche de douze à quinze pieds de longueur. On garnit ordinairement cette armure avec des paquets de vieux filets. Lorsque les pêcheurs veulent s'en servir, ils laissent aller leur salabre sur le fond, à quatre ou cinq brasses de profondeur, quelquefois beaucoup plus. Ils le tiennent amarré par deux cordes, dont une est attachée au bout du manche, l'autre l'est environ au tiers de sa longueur du côté du cercle de fer. On le traîne lentement, & en roidissant une des cordes, on fait que les dents entrent plus ou moins dans le terrain qu'elles grattent, & le sac se remplit de coquillages & de sable. Cette pêche qui se fait en mars, ne se pratique que sur les fonds de sable, & par les tems calmes.

Pêche qu'on fait sur les sables & les vases, à pied, & qu'on nomme pleyetter, ou pommeter, ou à la foule.

53. POUR faire cette pêche, qu'on pourrait nommer *piétiner*, les pêcheurs qui connaissent les endroits où fréquentent les poissons qui s'enfouissent, vont pieds nus au bord de la mer, ou dans les rivières; ils marchent sur le fond, lorsque la mer étant retirée, il ne reste qu'une petite épaisseur d'eau. Quand ils sentent sous leurs pieds les poissons qui se sont enfouis dans le sable, ils les saisissent avec les mains, ou ils les percent avec le petit instrument que nous avons appelé *angon*, ou une pointe de fer ajustée au bout d'une canne. On prend de cette façon des plies dans la Loire; & on la pratique dans l'amirauté de la Rochelle, à l'isle de Rhé, &c. On la fait de jour & de nuit, & en ce cas c'est au feu.

54. LA pêche que nous venons de décrire revient à ce que pratiquent les pêcheurs Picards pour prendre des flets. A l'embouchure des rivières sablonneuses, lors même qu'il y a trois à quatre pieds d'eau, quand ils sentent le poisson, ils le piquent avec un bâton, au bout duquel il y a deux pointes de elous de deux ou trois pouces de longueur. Cette pêche se fait quand les flets commencent à monter dans les rivières, & elle finit lorsque les eaux deviennent très-froides. Cependant on prétend qu'elle est infructueuse vers la S. Jean,

quand on lave les moutons dans les rivières avant de les tondre, parce que leur suint fait fuir les poissons.

Pêche des coques, ou vanons à la foule.

55. ON connaît qu'il y a des coques à un endroit, par de petits trous que ces poissons font avec ce qu'on appelle leur langue, & encore parce qu'on entend leurs coquilles, qui sont à peine couvertes de sable, craquer sous les pieds. Quand les pêcheurs jugent qu'il y a des coques en un endroit, ils piétinent le sable qui s'amollit, & permet aux dents des rateaux d'y entrer pour en retirer le coquillage; ou bien ces coquillages se portent d'eux-mêmes à la surface, où on les ramasse avec des rateaux de bois.

Pêche d'une espèce de coquillage qu'on nomme manche de couteau.

56. LE coquillage qu'on nomme *manche de couteau* ou *manchot*, est fort commun, & se trouve sur-tout abondant sur la côte du Cotentin. Les riverains qui en font la pêche, se servent d'une petite broche ou aiguille à tricoter, qui a dix-huit à vingt pouces de long; il y a au bout un petit bouton de fer, ressemblant à une olive de moyenne grosseur qui serait coupée par le milieu de sa longueur. Ceux qui pêchent ces coquillages avec cette broche, qu'ils nomment *aiguillet* ou *digot*, ne les désablent point, comme on fait ailleurs. Ils examinent à la basse mer les trous que font ces coquillages sur le sable; & comme les manchots sont toujours placés perpendiculairement, les pêcheurs enfoncent leur digot tout droit, le bouton ne manque guère d'entrer entre les deux valves qui ne se joignent pas exactement. Le poisson qui se sent blessé, contracte un peu ses valves, & en retirant le digot on amène le coquillage.

57. CETTE pêche se fait aux côtes de Basse-Normandie, depuis le mois de mai, jusqu'à la fin d'août. Dans le mois de mai, ce coquillage qui n'est jamais fort bon, est mangeable. Passé ce tems, il devient très-dur & indigeste. Les pauvres gens viennent dans la saison faire cette pêche, & en font une partie de leur nourriture.

Pêche des anguilles, à pied sur les vases

58. DANS le Morbihan, amirauté de Vannes, & sur plusieurs autres côtes vaseuses, les pêcheurs vont de basse mer, étant presque nus, avec un bâton à la main; ils parcourent les vases; & ayant aperçu des trous qui sont évasés comme de petits entonnoirs, ce qui indique que les anguilles se sont enfoncées dans la vase en ces endroits, ils émouvent le fond par l'ébranlement de leurs corps, ce qui fait sortir les anguilles. Ils les assomment avec leur bâton,

ou ils les retirent à la main, les étourdissent, & même les tuent en les frappant sur leur bâton. Cette pêche ne laisse pas d'être avantageuse, quand on la fait sur des vases fort étendues.

Pêche des poissons plats, des congres, des anguilles, à pied sur des vases avec le harpon.

59. LES pêcheurs qui vont faire cette pêche, ont à la main une fouanne qui a trois, cinq ou six branches, emmanchées au bout d'une perche longue de cinq à six pieds; & pour se soutenir sur les vases, ils ajustent sous chacun de leurs pieds un chateau du fond d'une barrique. Lorsque la marée est en partie retirée, ils vont le long du rivage, & lancent de tems en tems au hasard leur fouanne qui ramene les poissons qu'ils ont piqués. C'est ordinairement des poissons plats, des congres, ou des anguilles.

60. LA fouanne de la baie S. Cado, amirauté de Vannes, est un trident: elle sert à prendre des poissons plats & des ronds.

61. DANS le Morbian, les fouannes pour les anguilles ont six ou sept branches, longues de quinze à seize pouces, qui se réunissent à une douille qui reçoit une hampe de dix à douze pieds de long.

62. A Narbonne, on se sert d'une épée pour faire la pêche des anguilles, & autres poissons qui s'envasent. Cette pêche qui se fait dans la belle saison, est assez usitée le long des étangs salés, à un pied & demi d'eau tout au plus; on pique aux endroits où l'on voit remuer dans la vase.

Pêche sur les vases, à pied, à la fouanne, & au feu.

63. LA pêche à la fouanne, fouine, fougne, ou falins, se fait aussi de basse mer, & à pied, durant les nuits obscures avec le feu. Les pêcheurs se transportent auprès des roches, dans les écluses, & aux endroits où il reste un peu d'eau de basse mer, tenant de la main gauche un flambeau de paille, ou de quelque bois sec; & quand ils apperçoivent un poisson, ils le dardent fort adroitement avec une fouanne qui n'a quelquefois que deux dents. On pratique cette pêche en plusieurs endroits, & particulièrement sur les vases dans l'amirauté de la Rochelle.

64. LES Languedociens poursuivent quelquefois à la course les poissons qu'ils apperçoivent, & ils ont l'adresse de les percer avec une fouanne qu'ils tiennent à la main, & qu'ils nomment *maurriere* ou *fichoire*; car les pêches dont nous parlons sont nommées *fichure* sur plusieurs de nos côtes de la Méditerranée.

65. DANS la belle saison la pêche de la fichure est assez usitée à Narbonne

le long des étangs falés. Les vieillards & les jeunes gens portent à la main un petit fichoir à trois dents, lorsqu'ils se promènent aux bords de ces étangs, & ils le dardent avec force contre tous les poissons qu'ils apperçoivent.

66. A S. Tropez, la pêche qu'ils nomment *fasquier* se fait au feu & avec un trident. Ils prennent des langoustes, des muges, des dorades, & d'autres poissons quelquefois très-gros.

Pêches de même genre, que font les negres à la Côte-d'Or.

69. ARTHUS (*) remarque que les negres de cette côte font très-adroits dans l'exercice de la pêche qu'ils pratiquent dès leur enfance; & que, suivant les circonstances & les saisons, ils y emploient différentes sortes d'instrumens. Outre les pêches de jour, ils en ont une de nuit, à la lumière d'un flambeau fait d'éclats d'un bois léger qu'ils imbibent d'huile de palmier, & qui répand une lumière très-vive. Ils le portent d'une main, tandis que de l'autre ils tiennent une fouanne ou trident, dont ils percent le poisson avec beaucoup d'habileté; & quelques-uns, au lieu de percer les poissons, les couvrent avec un panier semblable à une mue à élever de petits poulets. Le poisson attiré par la lumière, se laisse couvrir; ils ouvrent la porte qui est au-dessus du panier, pour en tirer le poisson. Sur-le-champ ils passent un cordon dans ses yeux pour le pendre à leur col, & continuent leur pêche.

A R T I C L E S E C O N D.

Des différentes pêches qui se font en bateau, avec les rateaux, les digons, les fouannes, pour prendre les coquillages & les poissons qui se tiennent, ou sur le fond, ou à une petite profondeur dans le sable ou la vase.

68. TOUTES les pêches dont nous avons parlé dans le premier article, se font à pied; au lieu que celles dont il va être question, exigent qu'on se serve de bateaux. A cela près, la plupart ont beaucoup de rapport entr'elles.

Pêche des coquillages dans un petit bateau, avec un rateau,

69. LES pêcheurs de l'embouchure de la Somme se mettent au nombre de quatre ou cinq dans un petit bateau qu'ils nomment *gobelette*, & se portent à quelque endroit où ils savent qu'il y a un banc de coquillages, de moules, par

(*) *India oriental.* pars VI, *latinitate donata ab Arthur, cum fig. de Bry.* Francof. 1604, pag. 73.

exemple ; & avec des rateaux semblables à ceux des jardiniers , qui ont de longues dents de fer avec des manches menus de trois à quatre brasses de longueur , ils ajustent à la tête un sac de filet dans lequel s'amassent les coquillages à mesure que les dents des rateaux les détachent : ainsi c'est une espèce de drague.

70. ON pratique cette pêche en plusieurs endroits , particulièrement à Isigny , le long de la côte , où l'on en fait usage pour draguer des huîtres.

71. LES pêcheurs de l'amirauté de Grand-Camp pêchent aussi des coquillages & des moules en bateau avec des rateaux.

Pêche des huîtres au rateau sans sac.

72. DEUX hommes se mettent dans une petite chaloupe , avec chacun un rateau , dont la tête a environ deux pieds & demi de longueur ; elle est garnie de douze dents de fer , longues de huit à dix pouces. Ces dents sont larges , émoullées par le bout , & fort crochues ; à cause de leur largeur , elles sont assez près à près pour retenir les huîtres. De plus , il y a sur la tête du rateau le long du manche une petite planche large de quatre pouces , pour retenir les huîtres quand le pêcheur redresse le rateau. La forme des dents & cette planche tiennent lieu du sac de filet. Le manche est une perche menue & pliante , longue de dix-huit à vingt pieds : elle est souvent faite de deux morceaux ; mais il faut qu'elle plie , pour que les dents du rateau raclent mieux le fond.

Pêche avec un petit bateau sur les vases.

73. DANS le Morbion , amirauté de Vannes , les pêcheurs vont de basse mer sur les vases avec de petits bateaux qu'ils nomment *tignolles* , qui sont figurés comme une navette , mais dont une extrémité se termine quarrément. Ils sont formés de trois planches , & si légers qu'un seul homme les porte aisément sur son dos. Deux hommes dans une tignolle (& c'est tout ce qu'elle peut contenir) lancent dans la vase leurs fouannes au hasard ; les branches qui la terminent sont au nombre de six ou sept , & ont treize à quatorze pouces de longueur ; elles partent toutes d'une même douille de fer , qui reçoit un manche de dix à douze pieds de longueur , & elles s'écartent les unes des autres vers leurs extrémités. Quand le flot se fait sentir , les pêcheurs cessent leur métier. On pratique cette pêche principalement depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de février.

A R T I C L E T R O I S I E M E.

Des pêches qui se font avec la fouanne en pleine eau.

74. PAR les pêches dont nous avons parlé jusqu'à présent , on ne prend
que

que les poissons qui se retirent dans le sable ou la vase, pour y attendre le retour de la marée, ou qui étant recouverts d'eau, se tiennent sur le fond. Nous allons expliquer comment on prend ceux qui nagent en pleine eau.

Pêche des vives à la fouanne avec un leurre.

75. LORSQUE les vives étaient communes, les pêcheurs mettaient à l'arrière d'un bateau à voile, une petite anguille d'étain, dont l'éclat attirait les vives qui venaient par bouillons, dans lesquels les pêcheurs lançaient leur fouanne, & fouvent ils en prenaient plusieurs d'un seul coup.

Pêche des poissons plats & d'autres, à la fouanne & avec bateau.

76. LES pêcheurs se servent pour cette pêche, de fouannes en rateau; c'est-à-dire, que les dents sont rangées sur une tête de bois, comme les dents d'un rateau; mais ces dents, au nombre de huit ou dix, au lieu d'avoir une direction perpendiculaire à celle du manche, sont dans une situation qui lui est parallèle; elles sont terminées comme un fer de lance. On se sert de cette fouanne dans les rivières ainsi qu'au bord de la mer; & la façon de s'en servir est d'enfoncer les dents dans le fond, soit sable, soit vase. Comme la rangée des dents a une étendue assez considérable, elles peuvent d'autant mieux attraper les poissons. Quelques-uns trouvent plus commode de se servir de fouanne dont les broches sont attachées autour d'une douille. On prend avec cette fouanne, des anguilles, des congres, des flets, & autres poissons plats.

77. ON pratique cette façon de pêcher dans l'amirauté d'Abbeville. On s'en sert aussi, tant à pied qu'en bateau, à Iigny, & dans les Vays.

Pêche avec le trident, la fourche, &c.

78. A Agde, deux hommes se mettent dans un petit bateau qu'ils nomment *bette*, avec un trident & une torche allumée; car cette pêche ne se fait que la nuit. Un des hommes vogue; l'autre tient le trident, avec lequel il perce les poissons qu'il aperçoit à sa portée. Cette pêche se pratique au bord de la mer, dans les étangs, & dans les rivières.

Pêche au feu & à la fouanne.

79. LES pêcheurs de Vannes ne font la petite pêche des orphis ou aiguillettes dont nous allons parler, que pour avoir de quoi amorcer les hains,

quand ils se proposent de pêcher des tires ou postaux (8), & des congres. Au reste, la pêche des orphis dure tant que ce poisson qui va par bande donne à la côte : c'est ordinairement depuis le mois de mars jusqu'à celui de juin.

80. QUATRE pêcheurs se mettent la nuit dans un petit bateau ; l'un d'eux qui est placé à l'avant, tient un brandon de paille allumé, qui par son éclat attire les orphis. Les trois autres pêcheurs ont des fouannes en forme de rateau, qui ont au moins vingt dents barbelées, longues de six pouces, & fort près les unes des autres, la tête du rateau n'ayant que treize à quatorze pouces de longueur. Au milieu est une douille de fer qui reçoit un manche long de dix à douze pieds. Quand les pêcheurs voient les orphis ou anguilles attroupées, ils lancent leurs fouannes, & en prennent souvent plusieurs d'un seul coup.

81. COMME le bateau dérive lentement, la manœuvre n'effarouche point les orphis. Lorsqu'il ne fait point de vent, & que les nuits sont fort obscures, on en prend quelquefois mille, douze cents, quinze cents, dans une nuit.

82. ON fait la même pêche en plusieurs endroits, particulièrement à Belle-Isle. Assez souvent ils allument deux torches, & les poissons se portent du côté où est la lumière. C'est aussi de ce côté là qu'on lance les fouannes, & on en prend quelquefois jusqu'à dix d'un seul coup.

Pêche des orphis au pharillon.

83. CETTE pêche se pratique dans l'amirauté de Poitou. Cinq hommes & un mousse se mettent dans une chaloupe ; un de l'équipage est chargé d'entretenir le pharillon ou petit phare qui est placé à l'avant. C'est une espèce de réchaud qui a un manche de fer d'un pied de long, terminé par une douille dans laquelle entre un manche de quatre pieds de longueur. On fait le feu avec des éclats de douves de vieux barrils, qui ont servi à contenir du bray ou du gaudron.

84. DEUX hommes nagent mollement, & trois lancent leurs fouannes dans les lits ou bouillons d'orphis que la clarté du pharillon attire près de la surface de l'eau ; & ces poissons s'attroupent quelquefois en si grande quantité, qu'on en prend des cinq & six d'un seul coup. Comme le bateau avance lentement, les poissons ne sont pas effarouchés, même par le lancement des fouannes. Lorsque le tems est calme, & que les nuits sont fort obscures, on en a quelquefois pris douze à quinze cents dans une nuit.

Pêche à la fourche, en bateau & au feu.

85. A Toulon, les pêcheurs à la fourche ont de petits bateaux de dix-neuf

(8) Suivant certains auteurs, la tire est VILLUGBY, *Ichthyolog.* page 172. RAY, une sorte de morue verte ; *Afellus virefcens.* *Ichthyol.* page 53.

pieds de longueur, sur cinq & demi de largeur, dans lesquels se mettent deux hommes. Ils pêchent à la fouanne ou fichoire pendant toute l'année, à la lumière, & prennent des loubines, des mulets ou mujaux, des congres, des dorades, &c.

D'une pêche au feu & à la fichure, dite phastier ou phafquier.

86. QUAND les bourdigues sont rompues, comme on le fait tous les ans le 15 de mars, ainsi que nous l'avons dit en parlant de cette grande pêche, on fait une pêche plus amusante qu'utile, avec les petits bateaux qu'on appelle *bettes marines*. On les arme de deux ou quatre rames sans gouvernail. On élève à la poupe un morceau de bois arrondi, d'environ quatre pouces de diametre, & haut de quatre pieds. Au haut de ce morceau de bois, on établit une grille de fer, ou une espece de réchaud assez creux pour contenir les morceaux de pin gras qu'on doit y brûler.

87. AUSSI-tôt qu'il fait nuit, on sort pour faire cette pêche. On allume le petit phare, qu'on nomme *phastier*. On a quelquefois le plaisir de se faire suivre par des troupes de poissons qui sont attirés par la lumière. Le pêcheur armé d'un harpon à plusieurs branches, & qui est emmanché au bout d'une perche légère de huit pieds de long, se place à la poupe sous le *phastier*, tandis que les rameurs le promènent dans les canaux des étangs de Berre & de Caronte; & en jetant les harpons au milieu de tous ces poissons, on en prend presque toujours plusieurs à la fois. On ne prend guere à cette pêche que des aiguilles; mais quand ce poisson de passage donne abondamment, un seul homme en prend quelquefois plusieurs quintaux. Cette pêche ne dure guere que quinze jours, les aiguilles passant ailleurs. Ce sont ordinairement les bourgeois qui s'exercent à cette pêche; mais il se rassemble quelquefois plus de quarante bettes, qui ayant chacune leur feu, forment un spectacle assez agréable, qui attire la curiosité des étrangers. On allume dans le phastier des éclats de cœur de pin gras, ou très-résineux.

88. COMME ceux qui font cette pêche à Antibes, se rendent à voile sur le lieu de la pêche, ils amènent leur mât, & le couchent vers l'avant sur un chandelier. Les pêcheurs d'Antibes prennent quelquefois avec la fouanne, d'assez gros poissons qu'ils auraient peine à tirer à bord: en ce cas ils s'aident du grapin.

89. IL faut toujours attacher au milieu de la hampe de la fouanne, une ligne de plusieurs brasses de longueur, pour pouvoir la rattraper si elle échappait au pêcheur, ou s'il la lançait sur un gros poisson qu'il ne pourrait retenir.

90. ON fait cette même pêche à S. Tropez. On commence à pêcher le soir avant la nuit; & se portant auprès des roches, on y harponne des crabes & des

homards : ensuite , quand la nuit est venue , on allume le phastier , & on prend des dorades , des loups (9) , des muges , des soles , des rhombes ou turbots (10) , des anguilles , des maurettes , des langoustes , des ombrines , forte de truite , &c. Le matin à l'aube du jour , on recommence à harponner des crustacés , comme le soir. On voit que ces pêches ne different pas beaucoup du pharillon dont nous avons parlé.

Pêche dite en Catalogne , enceza.

91. CETTE pêche se fait de jour ou au feu , avec le harpon ou la fichure , qu'on nomme *fitora*. On allume à la poupe un feu de bois de pin ; on va comme pour le phastier , à la rame terre à terre , & deux hommes ont à la main une *fitora* , avec laquelle ils percent les poissons qu'ils peuvent atteindre. Quand ils sont gros , les pêcheurs s'aident d'un grapin ou croc , pour les tirer à bord ; quelquefois ils emploient un lacs.

92. LES negres de la Côte-d'Or allument du feu dans leur canot , qui étant percé de trois ou quatre trous sur les côtés , donne passage à la lumière , qui attire le poisson que les pêcheurs dardent avec un trident à long manche.

Pêche à la foscina ou fuscina.

93. A Raguse , on fait la pêche avec un trident nommé *foscina* ou *fuscina* , qui a une longue hampe ou manche : elle se fait le jour & la nuit. Il y a des pêcheurs si habiles , que lorsqu'ils apperçoivent un poisson , ils ne manquent pas de l'attraper avec la *foscina*. Quand on pêche ainsi pendant la nuit , on allume à la poupe un morceau de sapin.

Pêche à peu près semblable , que les Espagnols nomment fitora.

94. LE trident est nommé en espagnol *fitora* ; il a ordinairement cinq pointes. A Alicante , où cette pêche se fait avec un seul homme dans un petit bateau , le manche de l'instrument a quatre brasses de longueur. Chaque pointe est terminée comme le fer d'une fleche. Le pêcheur est sur la proue du bateau ; il jette un peu d'huile sur la surface de la mer , ce qui lui fait mieux appercevoir les poissons qui sont au fond , qu'il darde avec sa *fitora*. Cette pêche commence en mars , & finit en mai. Le moment le plus favorable est le matin , par un tems calme. On la fait rarement de nuit à la lumière.

Pêche de l'Amérique septentrionale , qu'on nomme pêche à la risfolle ou au feu.

95. ELLE ne differe de celles que nous venons de décrire , qu'en ce que celui

(9) En allemand , *Seewölfe*.

(10) En allemand , *Buttsfische*.

qui doit harponner tient d'une main un bâton , au bout duquel il y a un paquet d'écorce de bouleau , qui étant allumé , fait au moins autant de lumière que les flambeaux de poing, dont on fait usage en France. L'autre pêcheur conduit le canot.

Pêche de la Guadeloupe , au feu & à la fouine,

96. ON assure que les pêcheurs de cette isle prennent ainsi les poissons nommés *perroquets* (11), les uns verts , les autres jaunes , des vieilles , des crabes , & de gros homards.

De la pêche au miroir,

97. COMME c'est la lumière qui détermine les poissons à s'approcher du miroir , dont nous allons parler , il ne sera pas hors de propos d'en dire ici quelque chose. Dans les nuits calmées & obscures , on prend un morceau de bois taillé en bateau , on en garnit le dessous avec de petits morceaux de glace , semblables à ceux qu'on emploie pour amuser les alouettes. Les sèches apercevant la lumière de la lune réfléchie par ces glaces , s'approchent , & on les saisit ordinairement avec un truble , que les Provençaux nomment *salabre*.

Pêche chinoise , qui approche de la précédente,

98. LES Chinois ont de longs bateaux , auxquels ils attachent des deux côtés une planche large de deux pieds , qui s'étend de l'avant à l'arrière. Cette planche est couverte d'un vernis fort blanc & fort luisant ; un des côtés est de niveau avec le bord du bateau , l'autre s'incline en pente douce , jusqu'à la surface de l'eau. Pendant la nuit , la lumière de la lune étant réfléchie par cette surface blanche , le poisson qui s'ébat sur l'eau , prend probablement la couleur de la planche pour l'eau même ; il saute sur cette planche , & glissant dessus , il tombe dans la barque. Ceci est tiré de *l'histoire générale des voyages* , in-4^o tome VI , pag. 221 , 2.

Pêche des Indiens , au feu.

99. ON lit dans *l'histoire générale des voyages* , que quand les Indiens pêchent au feu , ils ont dans un canot des tisons ardens qui éclairent la surface de l'eau. Les poissons , attirés par cette lumière , s'approchent du bateau du côté où elle paraît ; & les pêcheurs étant à l'eau , nagent de l'autre côté , à l'ombre du bateau , ce qui leur donne beaucoup de facilité pour darder les pois-

(11) En allemand , *Meerpapagayen*. CORYPHAENA *Pfittacus*. LINN.

sons ; mais il s'en rencontre de fort gros, qui attaquent eux-mêmes les pêcheurs, & quelquefois les dévorent.

Pêche de nuit, qu'on pratique sur la côte du Sénégal.

100. IL est dit dans l'*histoire générale des voyages*, in-4°, tome II, pag. 179, que sur les côtes voisines du Sénégal il y a des pêcheurs qui, durant les nuits obscures, tiennent d'une main une longue pièce de bois très-combustible, qui les éclaire ; & de l'autre un dard, dont ils ne manquent guère les poissons qui s'approchent de la lumière. Lorsqu'ils en prennent de fort gros, ils les attachent à l'arrière du canot avec une ligne, & les remorquent à terre. Nous ne rapportons toutes les pêches étrangères dont nous venons de parler, que sur la foi des voyageurs.

Pêche au harpon, dite foscina, dont il a déjà été parlé §. 93.

101. SUR la côte de l'état ecclésiastique, on pêche de jour, & plus souvent à la lumière, avec un harpon en forme de trident, qu'on nomme *foscina*. On l'attache au bout d'une corde qui est fort longue. On le darde tenant le manche à la main ; mais quand les poissons sont gros, ils détachent le harpon du manche, & s'en vont avec lui, mais il n'est pas perdu : on le retrouve, ainsi que le poisson, au moyen de la ligne qui est attachée. On fait cette pêche l'été, autour des roches.

A R T I C L E Q U A T R I È M E.

Des pêches qui se font avec le harpon volant, ou qu'on jette au poisson, & qu'on abandonne.

102. DANS les pêches à la fouanée, dont nous avons parlé jusqu'à présent, on n'abandonne presque jamais la hampe ou la perche qui sert de manche à cet instrument. On plonge la fouanne sur le poisson ; & en la retirant par le manche qu'on n'abandonne point, on retire avec elle le poisson qui a été piqué. Pour les pêches dont nous allons parler, & qu'on peut appeler le *harponnage*, on lance le harpon, on l'abandonne entièrement, & l'on ne retient qu'une ligne, dont un bout est amarré au manche, ou au fer du harpon. C'est ainsi qu'on pêche les plus gros poissons, tels que la baleine, comme nous l'expliquerons fort en détail dans l'article de l'ichthyologie, où nous traiterons de ces poissons. Nous nous bornons présentement à détailler quelques petites pêches qui ont rapport aux grandes, dont nous remettons le détail à un autre lieu.

Pêche du marfouin avec le harpon,

103. NOUS choififions, pour donner un exemple du harponnage, la pêche du marfouin, parce qu'elle se pratique quelquefois sur nos côtes.

104. OUTRE les fourches, tridents, fouannes, dont nous avons parlé, on se sert pour la pêche des gros poissons, & particulièrement des marfouins, de harpons dont le fer qui se dégage du manche, est retenu par une ligne que l'on file à mesure que le poisson piqué s'agite & s'éloigne. Il y a des harpons de beaucoup d'especes, dont nous nous proposons de parler lorsque les occasions se présenteront. Nous nous bornerons pour le présent, à en décrire trois, dont se servent quelquefois les pêcheurs du Polet.

105. LE harpon A (*pl. II, fig. 3*), a deux pieds de long, y compris la pointe A, la verge *b*, & la douille *c*, dans laquelle entre la pioche qui forme le manche, & qui a cinq à six pieds de longueur. La tête de ce harpon a la forme d'un fer de lance A, ou d'un demi-fer de lance *a*, & est épaisse de quatre à cinq lignes à son échancrure *e*. Il n'est pas nécessaire que ce harpon soit bien affilé, parce qu'on ne s'en sert guere que quand le marfouin est près du bord de la chaloupe; & il entre d'autant plus facilement, que la peau, la graisse & la chair du marfouin sont presqu'aussi tendres qu'à la baleine.

106. LE poisson emporte le harpon, dont le manche reste au pêcheur, ou plus souvent tombe à la mer. Mais il y a à la verge ou tige du harpon, une ligne *d*, que le pêcheur file jusqu'à ce que le poisson soit affaibli. On voit ce harpon sur son manche, en B & en C (*pl. II, fig. 3*). Ainsi ces harpons B, qui servent à la pêche du marfouin, sont semblables aux dards dont on fait usage pour la pêche de la baleine; ils sont seulement beaucoup plus petits, mais on les lance de même. Ils ont, comme le harpon A, une ligne *d*, frappée sur sa tige *b*; on la file pour laisser débattre le poisson, pendant qu'il perd son sang, pour avoir moins de peine à le haler à bord.

107. IL faut que les lignes de tous les harpons soient faites de bon chanvre, bien travaillées, & peu torfes, pour qu'elles soient fortes & souples. On voit en B ce harpon monté sur son manche ou sa hampe.

108. LE harpon E, qui est d'une construction fort ingénieuse, a deux pieds de longueur, y compris la pointe *a*, la verge *b*, & la douille *c*, dans laquelle s'emmanche une perche de cinq à six pieds de longueur; la forme de sa tête est une espee de couteau *a e*, long d'environ huit pouces, & large vers *e* à peu près d'un pouce & demi; elle se termine en pointe à son autre extrémité *a*, & est épaisse par le dos. Cette lame est percée au milieu de sa longueur en *f* d'un trou; & l'extrémité de la tige *b*, qui a dix-huit à vingt-quatre pouces de longueur, se termine en *f* par un oeil où entre un clou rivé, qui traverse cet oeil ainsi que le trou de la lame, ce qui permet à la lame un mouvement de charnière.

109. POUR se servir de ce harpon, on arrête à la tige le bas de la lame par un anneau de corde *g*, qui glisse de long de la lame, lorsque le pêcheur a lancé le harpon dans le corps du poisson; car la résistance des chairs est suffisante pour pousser vers le bas de la tige cet anneau de corde *g*. Alors l'effort que fait le poisson pour se dégager, s'exerçant sur l'espece de charniere *f*, la lame tourne sur le clou; & au lieu d'être placée comme on le voit en F, elle forme relativement à la tige comme un T, ainsi qu'on le voit en G. Dans cette position, le harpon forme dans les chairs du poisson une espece de grapin dont le poisson ne peut se dégager. Au bas de la tige est une douille *c* qui reçoit un manche, lequel n'y est point arrêté; mais il y a une ligne *d*, dont un bout est amarré en *h* à peu près au tiers de la longueur de la tige. Le pêcheur retient donc le harpon, s'il est assez près du poisson pour le percer; ou s'il le lance, la hampe qui quitte le harpon flotte sur l'eau; & pour ne la pas perdre, on la retire à bord au moyen d'une ligne fine qu'on y a attachée. Le poisson piqué s'en va avec le fer du harpon; mais on file de la ligne *d* autant qu'il est nécessaire pour retrouver le poisson quand il est affaibli par le sang qu'il a perdu.

Pêche à la fleche & avec le fusil.

110. IL est dit dans *l'histoire générale des voyages*, in-4°, tom. II, page 455, que les mores du Cap-Blanc prennent des poissons avec des fleches, comme nous en tuons quelquefois à coups de fusil. J'ai vu un chasseur qui en tirait à plus d'un pied sous l'eau (12); mais il ne faut pas viser au poisson, parce que le rayon de lumiere & le plomb éprouvent une réfraction en passant d'un milieu dans un autre, & la quantité de ces deux réfractions n'est pas aisée à déterminer.

111. NOUS lisons encore dans *l'histoire générale des voyages*, in-4°, tom VI, page 222, que les Chinois prennent le poisson avec des fleches qui tiennent à l'arc au moyen d'un fil, autant pour empêcher qu'elles ne soient perdues, que pour attirer à eux le poisson qui en est percé.

112. ANDERSON rapporte dans *l'histoire naturelle d'Islande*, que les Groënländais se servent pour la pêche, de fleches & de dards qu'ils arment de fer, quand ils en ont; ou au défaut de métal, ils se servent de cailloux appointis, d'os, de dents de poissons, &c. qu'ils attachent à l'extrémité de la fleche avec des lamieres de cuir, ou des barbes de baleines; & pour ne point perdre leurs

(12) Ce que l'auteur donne ici comme une adresse singuliere, n'est pas rare en Allemagne, en Suisse & ailleurs. Malgré cela, on ne pêche guere avec le fusil; la dragée blesse le poisson, & le tue rarement; les bal-

les le coupent quelquefois en morceaux; ou si l'animal est frappé de façon que la vessie du fiel ait été crevée, il contracte un goût qui le rend immangeable.

flèches ou leurs javelots, ils ont l'industrie d'attacher au milieu de leur longueur une vessie de chien de mer remplie d'air, qu'ils appellent *avata*, afin que quand ils ont manqué le poisson, ou quand le javelot s'en détache, la flèche ou le javelot flottent sur l'eau. L'extrémité postérieure de leur flèche est garnie de deux feuilletts d'os qui tiennent lieu de plumes, pour qu'elles se dirigent mieux. Ils proportionnent la grandeur, la force & le poids de leurs flèches & javelots, à la grosseur des poissons; & quand ils se proposent d'attaquer un gros poisson, ils ajustent au milieu du manche du javelot un os, sur lequel ils appuient le pouce. Ce point d'appui leur donne plus de force.

113. SUIVANT l'*histoire générale des voyages*, in-4°, tome III, page 427, les Vétères percent un poisson avec leur dard à cinq ou six pieds de distance; & ils prennent ainsi des mulets qui sont fort gros, fort gras, & d'une bonté extraordinaire.

114. IL est dit au même endroit, que les nègres de la partie occidentale d'Afrique se mettent deux dans un canot fait d'un corps d'arbre creusé, qu'ils s'écartent jusqu'à six milles en mer, & qu'ils prennent les gros poissons avec un dard long d'une demi-pique, & armé de fer. Ce dard est attaché au bout d'une corde qui sert à le retirer ainsi que le poisson.

115. NOUS voyons dans un mémoire de Lisbonne, que depuis les habitations du Maragnon jusqu'au bord de la mer, quand elle est basse, il y a six, sept & huit lieues qui découvrent, & forment une plage qui est couverte d'eau à la haute mer. Lorsque la mer est retirée, il y a une infinité de fosses, tant grandes que petites, dans lesquelles il reste beaucoup de toutes sortes de poissons. Les esclaves y vont pêcher, ils prennent les petits poissons avec des espèces de nasses; & pour les grands, ils se servent de flèches.

116. IL est encore dit qu'à Messine on s'approche de l'espadon, *pesce spada* (13), & qu'on le perce avec un dard armé d'un fer doux, qui est au bout d'une hampe qui a plus de douze pieds de long. Ce dard est attaché à une corde longue de cent vingt brasses, que le maître pêcheur file jusqu'à ce que le poisson soit affaibli par la perte de son sang.

A R T I C L E C I N Q U I E M E.

Des pêches qu'on fait au feu avec des filets.

117. PUISQU'À l'occasion des pêches qu'on nomme en général *fichure*, nous avons parlé du feu & de la lumière qu'on emploie pour attirer le poisson, nous ne devons pas différer plus long-tems à détailler quelques pêches qu'on fait avec des filets, & pour lesquelles on emploie aussi la lumière.

(13) En allemand, *Schwerdtfische*.

Pêche où après avoir attiré le poisson par la lumière on l'enlève avec un filet, au lieu de le percer avec la fouanne.

118. QUELQUES pêcheurs pratiquent tout ce que nous avons dit pour attirer les poissons au moyen de la lumière ; mais au lieu de les percer, ils passent dessous un filet semblable à la truble ou aux autres filets équivalens, & ils enlèvent le poisson sur le filet. Outre que cette façon de pêcher est souvent plus profitable que les fichures, elle a ce grand avantage, de ne pas endommager le poisson, comme le font les dents des digons, des tridents, & des fouannes, qui quelquefois coupent en deux les poissons ; & quand ceux qui sont blessés retombent à la mer, ce qui arrive souvent, la plupart meurent de leurs blessures, & c'est autant de perdu (14). On évite cet inconvénient, en se servant des filets ; mais comme ils écument tous les poissons, grands & petits, ils peuvent en détruire de petits : ce que ne font pas les fouannes, qui ordinairement ne prennent point de menuise (15).

Pêche appelée à Alicante, encesa.

119. LE terme d'*encesa* signifie *lumière*, & cette pêche se fait ordinairement sans bateau. Deux hommes vont à pied le long du bord de la mer : l'un tient un morceau de bois de pin allumé ; l'autre, une espèce de petit épervier, à peu près semblable à celui dont il est parlé dans la seconde section, chapitre II. Le poisson fixant la lumière, se laisse prendre par le filet. On en pêche ainsi de toutes sortes. Cette pêche n'est cependant pas considérable, & elle ne réussit que quand la nuit est fort obscure, & encore par les tems calmes : conditions, au reste, qui sont communes à toutes les pêches à la lumière ; mais dans ces circonstances, on peut faire cette pêche toute l'année. Les deux pêcheurs partagent le profit.

120. EN Catalogne & en Espagne, ils pêchent à l'*encesa* comme nous venons de l'expliquer, & aussi avec le harpon ; mais dans la saison des maquereaux, comme des troupes de ces poissons suivent le bateau qui porte l'*encesa*, ils les enveloppent avec un filet en pentière, & prennent beaucoup de poissons.

Pêche au bregin avec le feu.

121. NOUS avons expliqué dans la seconde section, ce que c'est que la pêche

(14) Voilà pourquoi les tridents, fouannes, digons, &c. sont défendus sur la plupart des rivières. On ne les souffre que dans certains endroits où les eaux sont basses, & pour prendre certaines espèces de poissons,

(15) Pour empêcher qu'il ne se prenne beaucoup de menuise, il n'y a qu'à ordonner que les mailles soient assez larges pour laisser passer tous les petits poissons.

qu'on nomme en Provence *bregin*. On peut se rappeler que c'est un grand sac de filet, qui est précédé par deux grandes ailes, à l'extrémité desquelles sont les cordes ou bras qui servent à le traîner. On laisse un bras à terre, & les pêcheurs qui sont dans un bateau, font faire à l'autre une grande enceinte, puis reviennent joindre ceux qui sont restés à terre. La pêche du bregin à la lumière se fait précisément de la même manière, excepté que pour attirer le poisson dans l'enceinte que forme le bregin, un petit bateau porte à l'avant un feu de quelque bois résineux, qui forme de la flamme. Ce bateau se promène lentement dans l'espace que le bregin doit envelopper; & quand la tessure est près de terre, le bateau éteint son feu, & gagne le rivage pour aider aux autres à tirer le filet. Cette pêche au feu a été défendue en tems de guerre, parce qu'on a reconnu que ces feux guidaient les corsaires, pour faire les matelots prisonniers.

122. LES prud'hommes de Marseille ne la permettent point dans leur district : 1°. parce que les feux peuvent tromper quelques navigateurs qui, les prenant pour un feu entretenu à la côte, se perdraient; 2°. parce que, suivant eux, la pêche au feu n'est abondante que pour les premières fois que l'on en fait usage, & que les poissons effarouchés fuient les endroits où l'on a pêché au feu. 3°. Comme on fait au moyen du feu des pêches fort abondantes les premières fois qu'on en fait usage, & qu'ensuite on ne prend plus rien, on ne peut suffire à apprêter & saler la grande quantité de poissons que l'on a pris, & une partie est perdue: ce qui n'arrive pas quand, en prenant moins de poisson à la fois, la pêche dure plus long-tems. 4°. Les prud'hommes pensent qu'il est juste que tout le monde gagne sa vie, & que, pour cette raison, il faut interdire une pêche qui fait tort à ceux qui pratiquent d'autres façons de pêcher.

A R T I C L E S I X I E M E.

De quelques pêches où l'on prend les poissons à la main.

123. SOUVENT les pêcheurs à la foule ne se servent d'aucun instrument pour prendre le poisson qu'ils sentent sous leurs pieds; ils le saisissent avec les mains. D'autres vont aussi aux bords des rivières & des étangs, fourrer les bras dans les crônes, & en rapportent les poissons qui s'y sont retirés. A Toulon, on prend beaucoup de coquillages à la main; & comme la Méditerranée ne se retire pas ainsi que l'Océan, parce qu'elle n'est pas sujette au reflux, les pêcheurs plongent quelquefois pour aller les chercher au fond de la mer.

124. On lit dans *l'histoire générale des voyages*, in-4°, tome XIV, page 126, extrait de *Waser*, que les Indiens de l'isthme de l'Amérique se jettent à la

nage pour suivre entre deux eaux les poissons qu'ils apperçoivent, & qu'ils vont les prendre à la main dans les trous où ils se sont retirés. La nuit, ils attinent les poissons avec des torches de bois de mahot, & ils ont une extrême adresse pour saisir ceux qui s'approchent vers la lumière.

125. DANS la même *histoire générale des voyages*, in-4^o, tome XIII, pages II & 12, il est dit que les Indiens de Cumana s'assemblent plusieurs bons nageurs pour pêcher à l'œil & à la main tant le poisson que les perles, & que leur habilité passe toute expression. Ils forment une longue chaîne; & en sifflant & battant l'eau, ils entourent les poissons, & les rassemblent peu à peu vers la rive, en si grande abondance, que le spectacle en est quelquefois effrayant. Cette pêche se fait dans des tems réglés, & il y périt toujours quelques hommes, les uns noyés, les autres éventrés par de gros poissons.

126. PUISQUE les plongeurs sont assez hardis pour aller chercher les poissons au fond des eaux, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de dire ici quelque chose de l'art de plonger; mais pour qu'on ne perde point de vue mon principal objet, je le ferai le plus brièvement qu'il me sera possible.

127. LES animaux qui de leur nature doivent vivre dans l'air, ne peuvent pas plus subsister dans l'eau, que les poissons ne peuvent vivre dans l'air.

128. A l'égard des animaux qui vivent dans l'air, on remarque que le sang qui arrive aux poumons par les veines, est épais & d'un rouge très-foncé, pendant que celui qui sort des poumons est très-fluide, écumeux, & d'un rouge éclatant: est-ce par de l'air qui s'insinue dans le sang, ou par une trituration que la raréfaction de l'air y occasionne, qu'il contracte ce changement? (16) C'est une question qui n'est pas bien décidée, & que nous n'entreprendrons point d'éclaircir. Il suffit de faire appercevoir que, sans le secours de la respiration, le sang deviendrait en peu de tems épais, & incapable de passer dans les vaisseaux capillaires, artériels, ou veineux. Ce n'est pas là le plus grand inconvénient; si l'homme était privé de la respiration, le sang ne pouvant pas passer librement dans les vaisseaux des poumons qui seraient affaiblés, la circulation serait arrêtée, & bientôt l'animal périrait. Cependant le fœtus qui est dans le sein de sa mere, vit sans respirer. Il est vrai qu'au moyen du sang que le fœtus reçoit de sa mere qui respire, le sang de l'enfant peut conserver de la fluidité; mais cela n'est pas suffisant pour le faire vivre, & il périrait, si la nature n'avait pas fourni des routes abrégées au sang du fœtus, pour qu'il circule sans passer par les poumons qui sont toujours affaiblés. J'éviterai d'entrer dans de grands détails anatomiques qui seraient déplacés; mais pour faire comprendre ce que j'ai à dire sur les plongeurs, je vais pré-

(16) Le dernier est plus probable. Voyez Haller, *elementa physiologia*, tome III, page 356.

fenter quelques idées générales de la circulation du sang dans l'adulte, & dans le fœtus, (17)

129. DANS l'adulte, le sang qui retourne des extrémités au cœur par les veines, passe de la veine cave dans le ventricule droit du cœur, & de là dans l'artere pulmonaire, d'où les veines pulmonaires le reprennent & le portent dans le ventricule gauche du cœur, qui s'en décharge dans le tronc de l'aorte, puis dans les arteres qui se distribuent à toutes les parties du corps. Les veines le reçoivent des arteres, & le rapportent au cœur, comme nous l'avons dit. Voilà une idée générale de la route que le sang tient dans l'adulte.

130. A l'égard du fœtus, comme il ne respire point, comme ses poumons restent toujours affaîlés, toute la masse du sang ne peut pas passer dans le poumon, comme nous avons dit que cela se fait dans l'adulte; mais pour y suppléer, il y a un canal de communication du tronc de l'artere pulmonaire au tronc de l'aorte; & la cloison qui sépare les oreillettes du cœur, est percée d'un trou ovale, qui établit une communication de la veine cave avec la veine pulmonaire, par l'entremise des oreillettes. On voit qu'au moyen du canal de communication, & de ce trou ovale, la nature a abrégé la route de la circulation dans le fœtus, & a suppléé aux obstacles que le sang éprouve à passer dans le poumon, lorsqu'il n'est pas dilaté par l'inspiration.

131. QUAND le fœtus, étant sorti du sein de sa mere, jouit de la respiration, le trou ovale se ferme (18), le canal de communication se dessèche, & devient ligamenteux. Alors la circulation s'établit comme dans l'adulte; & exactement parlant, on peut dire que l'enfant qui a une fois respiré, ne peut plus se passer de cette fonction.

132. CEPENDANT j'ai éprouvé que de petits chiens tout nouvellement sortis de la mere, sont difficiles à étrangler, & à noyer; sans doute parce que le trou ovale & le canal de communication n'étant point oblitérés, la circulation pouvait s'opérer comme dans le fœtus (19). Il est certain que cette

(17) Par cette digression physiologique, l'auteur se propose d'expliquer comment les plongeurs peuvent vivre fort long-tems au fond de l'eau, jusqu'à trois quarts d'heure, comme il le dit. Je pense avec M. Schreiber, qu'il aurait pu s'épargner tous ces détails. Il n'est pas prouvé, ou plutôt il est incontestablement faux qu'un plongeur ait jamais pu rester aussi long-tems au fond de l'eau. Le plus long-tems qu'il ait pu y tenir sans venir respirer sous la cloche, c'est deux minutes. Voyez Haller, *elem. physiologie*, tome VI, p. 268. L'expérience prouve en second lieu, que le trou ovale, *foramen*

ovale, ne peut pas garantir les animaux d'être étouffés au fond de l'eau. Idem, *ibid.* page 252.

(18) Cela arrive au bout d'une année; & dans bien des sujets, elle n'a jamais lieu parfaitement.

(19) M. de Haller donne une cause toute différente de ce phénomène, *elem. physiologie*, tome II, pag. 436, tome III, p. 252. Il l'attribue à la plus grande irritabilité du cœur dans les animaux encore jeunes; ce qui fait durer plus long-tems la circulation du sang.

oblitération s'opere, tantôt plus tôt, & tantôt plus tard, puisque dans quelques cadavres d'adultes on a trouvé ces passages encore ouverts; & il n'est pas hors de vraisemblance que, par une habitude contractée dès la plus tendre jeunesse, en s'efforçant de retenir long-tems sa respiration, ces canaux ne pussent rester long-tems ouverts. C'est peut-être à cette cause qu'on peut attribuer la facilité qu'ont eu certains plongeurs, de rester pendant trois quarts-d'heure sous l'eau: mais ces cas sont fort rares. Les plongeurs dont on fait usage dans la marine, parviennent bien à aller visiter des voies d'eau qui sont auprès de la quille, & même à y appliquer quelques remèdes; mais il faut, après un tems assez court, qu'ils s'élevent au-dessus de l'eau pour respirer. Il y a des animaux amphibies qui sont d'excellens plongeurs, les grenouilles, les tortues, les couleuvres, presque toutes les espèces de canards, se passent long-tems de respirer. Comme les tortues (20) & les veaux marins ont particulièrement cet avantage, les anatomistes se sont attachés à examiner, avec toute l'attention possible, la route de la circulation du sang dans ces animaux; & ils ont reconnu qu'elle était la même que dans le fœtus.

133. CEPENDANT M. Portail, en disséquant un veau marin, a fait voir à l'académie que le canal de communication était oblitéré, & qu'il n'y avait que le trou ovale qui était resté ouvert: ce qui n'avait pas empêché cet animal de vivre.

134. LES avantages considérables qu'on aurait à pouvoir rester long-tems sous l'eau, ont engagé à faire beaucoup de tentatives pour y parvenir: le moyen qui a eu le plus de succès, est de se mettre dans une grande cloche de bois, exactement calfatée, & lestée de boulets à ses bords. Comme on descend cette cloche bien perpendiculairement, l'eau n'y entre pas; & l'homme qui y est, se trouve dans un air qu'il peut respirer, pourvu qu'on ne descende pas la cloche à une grande profondeur: car alors la compression de l'air gênerait la respiration. Mais comme l'air qui a une fois servi à la respiration perd la propriété de procurer au sang la réparation que lui procure l'air nouveau, l'homme périrait, s'il restait trop long-tems sous la cloche dont nous venons de parler; & au moyen des expériences que le célèbre M. Halès a faites à ce sujet, on peut connaître, à peu de chose près, combien de tems, la capacité de la cloche étant déterminée, le plongeur pourra vivre dessous. Un autre Anglais a imaginé un moyen très-ingénieux, pour renouveler l'air de cette cloche. Il a fait ajuster au haut un robinet, par lequel le plongeur peut laisser échapper l'air qu'il a infecté par sa respiration; car cet air se porte toujours au plus haut de la cloche; & pour le remplacer, on descend à côté de la grande cloche, de petites cloches remplies

(20) Ces animaux ont le poumon, & les vaisseaux qui s'y rapportent, autrement con-

figurés que les quadrupèdes. Voyez Haller, *elementa physiologie*, tome III, pag. 271.

d'air frais, que le plongeur verse dans sa grande. Au moyen de cette manœuvre, que je ne décris que fort superficiellement, on prétend que des plongeurs ont subsisté un jour entier dans une cloche. Malheureusement étant entièrement occupés d'en renouveler l'air, ils ne pouvaient pas faire beaucoup d'ouvrage au fond de l'eau. Ainsi l'on se borne à se servir de la cloche simple, que le plongeur fait remonter, quand se sentant essoufflé, il prévoit qu'il ne pourrait pas y subsister long-tems. L'homme est assis sur une planche qui traverse la cloche; & comme on ne la descend pas jusqu'au fond de l'eau, il peut sortir de sa cloche, faire quelque ouvrage; & quand il a besoin de respirer, il rentre dans la cloche, où il trouve une provision d'air dont il profite. Ce que nous venons de dire sur les différentes façons de plonger, suffit pour le présent; nous aurons occasion d'en parler plus amplement dans la suite.

A R T I C L E S E P T I E M E,

D'une pêche qu'on fait avec des oiseaux.

135. IL y a beaucoup d'oiseaux qui font la chasse aux poissons. Les uns, munis de grandes jambes, de longs cols & de grands becs, font leurs pêches au bord des eaux; d'autres nagent, plongent, & poursuivent les poissons dans l'eau avec tant de vitesse, qu'ils parviennent à les prendre à la nage: mais comme tous ces animaux ne pêchent que pour leur compte, nous ne devons point en parler; il convient de nous borner à ceux qui pêchent pour leurs maîtres. C'est ce dont il sera question dans les paragraphes suivans, qu'il convient de placer après ce que nous avons dit des pêches que font les plongeurs.

Pêche avec le cormoran.

136. LE cormoran, *corvus* ou *carbo aquaticus*, *phalacrocorax* (21), Gesn. pl. XIV, fig. 1. Suivant M. Brisson, son caractère est d'avoir quatre doigts toujours joints ensemble par des membranes entières. Les jambes sont avancées vers le milieu du corps, & hors de l'abdomen: elles sont plus courtes

(21) PELECANUS *Carbo*; LINN. En allemand, *Scharb*, ou *Feuchtarfch*. En Suede, on se sert pour la pêche, d'un autre oiseau nommé dans la traduction allemande, *die Tauchergans*, ou canard plongeur. C'est proprement l'oiseau très-commun en Allemagne sous le nom de *Eisente*. ANAS *Clan-gula*; LINN. *Saun*. n. 122. On en peut voir

la figure dans BRISSON, *ornyth.* tom. VI, pl. XXXVII, & la description à la page 416 du même ouvrage. On trouve aussi dans les *mém. de l'académie de Suede*, le nom d'un autre oiseau qui peut être employé à la pêche. C'est le MERGUS, *Meergansen*; L. en allemand, *Wrakvogel*.

que le corps. Le bec est droit, presque cylindrique, & crochu seulement vers le bout. Dans les oiseaux de ce genre, l'ongle du doigt du milieu est dentelé intérieurement comme une scie. J'ajouterai que le doigt extérieur de chaque patte est plus long que les autres.

137. CET oiseau est plus gros qu'un canard musqué; il a plus de deux pieds de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue. Son bec a trois pouces & demi de longueur, sa queue environ six pouces, son pied deux pouces un quart: tous les doigts sont très-gros. Il a quatre pieds un ou deux pouces de vol. Le dessus de la tête, & la partie du col qui en est proche, est d'un verd obscur, tirant sur le noir, varié de petites lignes longitudinales, blanches, parce que les plumes sont terminées par un petit ongles blanc: il a souvent sur l'occiput une huppe étroite, & longue d'environ deux pouces, formée par des plumes plus longues & plus larges que les autres; celles-ci n'ont point de blanc: la gorge est blanche. Cette couleur remonte de chaque côté jusqu'aux yeux, & y forme une bande d'environ neuf lignes de largeur: tout le reste du plumage est de la même couleur que la tête. On remarque seulement une tache blanche à la partie extérieure des jambes.

138. L'AILE est composée de trente-une plumes, à peu près de la même couleur que le corps; & la queue, de quatorze plumes toujours noirâtres; le bout de la queue est arrondi; on trouve sous les plumes du ventre, un duvet très-fin. La prunelle des yeux, qui sont petits, est bleuâtre; leur iris tire sur le verd; les bords des paupières sont marqués de petits points tirant sur le violet. L'espace contenu de chaque côté, entre le bec & l'œil, n'a point de plumes, & laisse voir une peau qui, entre le bec & l'œil, est noirâtre; au-dessous de l'œil, jusqu'à l'angle du bec, elle est orangée. D'un angle du bec à l'autre, en passant par-dessous la gorge, on aperçoit encore une peau nue, variée d'une couleur noirâtre & olivâtre. Cette peau qui se prolonge jusques vers l'extrémité de la partie inférieure du bec, se dilate beaucoup, lorsque l'oiseau avale quelque poisson. Les pieds, les doigts, & les membranes qui les joignent, sont d'un très-beau noir. On en connaît d'une autre espèce plus petite, qui diffère peu de celui que nous venons de décrire (22).

139. SI l'on desire avoir une description plus détaillée du cormoran, on peut la chercher dans le tome VI de l'*Ornithologie* de M. Brisson, ou dans les mémoires de l'académie royale des sciences, depuis 1666 jusqu'à 1699, tome III, première partie, page 211.

140. QUAND cet oiseau est dressé, on s'en sert pour la pêche, & voici comme nous l'avons vu pratiquer sur le canal de Fontainebleau. On leur ferrait le bas du col avec une espèce de jarretière, pour les empêcher d'avaler entièrement le

(22) PELECANUS *Graculus*; LINN. On prétend que c'est la femelle du précédent.
poisson;

poisson ; ensuite on les laissait aller à l'eau , où ils chassaient le poisson , nageant avec vitesse , & plongeant jusqu'au fond. Ils avalaient tout le poisson qu'ils prenaient ; mais à cause de la jarretiere qu'on leur avait mise , ils ne pouvaient pas le digérer ; ils en emplissaient seulement leur œsophage , qui est susceptible d'une grande dilatation. Quand ils en étaient gorgés , ils revenaient joindre leurs maitres , qui leur faisaient dégorger le poisson sur le sable. Ils en mettaient à part quelques-uns pour eux ; & voici comme ils s'y prenaient pour donner le reste aux cormorans , après leur avoir ôté la jarretiere qui les empêchait d'avaler entièrement le poisson.

141. AYANT une baguette à la main , ils les obligeaient de se ranger sur une ligne ; puis ils leur jetaient un poisson , que le cormoran saisissait en l'air , comme un chien saisit un morceau de pain. S'ils le prenaient par la queue ou par le milieu du corps , ils avaient l'adresse de le jeter en l'air , & de le retenir par la tête pour l'avaler. Si un cormoran voulait s'avancer pour prendre le poisson à la main , on lui donnait un coup de baguette ; car si cet oiseau très-vorace , en voulant prendre le poisson , avait saisi le doigt , il l'aurait beaucoup endommagé.

Pêche à peu près semblable , qui se fait à la Chine.

142. ON dit dans l'*histoire générale des voyages* , in 4^e , tome V , page 260 , que les Hollandais avaient eu le spectacle d'une pêche singuliere , qui se fait avec un oiseau nommé *louwa* (23) , un peu moins gros qu'une oie , & peu différent du corbeau. Il a le col long , le bec approchant de celui de l'aigle. Cette description differe peu de celle que nous avons donnée du cormoran.

143. LES Chinois se mettent dans un petit bateau de cannes de bambou , & placent l'oiseau sur le bord. Quand il aperçoit un poisson , il s'élançe dessus , le poursuit à la nage , même sous l'eau ; il rapporte sa proie au bateau , & la cede aux pêcheurs , qui lui font recommencer la même chasse. Mais , pour empêcher qu'il n'avale sa proie , ils lui passent le col dans un anneau de fer. Les maitres font quelquefois obligés d'aller au secours de l'oiseau , quand il a pris un poisson trop gros. Lorsque l'oiseau est fatigué , ou que les maitres sont contents de la pêche qu'il a faite , ils lui ôtent l'anneau , & le laissent pêcher pour lui-même. Le droit de faire cette pêche s'achete de l'empereur , pour un an seulement.

144. UN oiseau bien dressé est si estimé , qu'on le vend cent cinquante florins de Hollande.

(23) Ce poisson s'appelle en chinois *laofu* , qui se prononce *laufu*. On ne fait pas précisément à quelle espece il appartient.

Linné croit que c'est le *PELECANUS piscator*. S. N.

145. DANS le même ouvrage, au tome VI, page 221, il est encore dit, qu'il est d'usage dans plusieurs provinces, d'employer pour la pêche, une sorte de cormoran assez semblable au corbeau, qu'on mène avec soi, comme on fait un chien pour la chasse du lièvre. Au lever du soleil, on voit sur les rivières un grand nombre de bateaux, & plusieurs de ces oiseaux perchés sur l'avant; au signal qu'on leur donne, en frappant l'eau d'un aviron, ils se jettent dans la rivière. Chacun plonge de son côté, & saisissant un poisson par le milieu du corps, ils retournent à la barque avec leur proie. Le pêcheur prend l'oiseau, lui baisse la tête, passe la main le long de son col, & lui fait rendre le poisson qu'il a avalé tout entier lorsqu'il est petit, & qui ferait entré dans son jabot, si on ne lui avait pas passé le col dans un anneau: ensuite on lui donne quelques poissons pour récompense. Lorsque le poisson est trop gros, plusieurs oiseaux travaillent de concert à l'amener à bord.

A R T I C L E H U I T I E M E.

Pêches sous la glace, qui se pratiquent en Russie, en Suede, & dans l'Amérique septentrionale.

146. QUOIQUE dans les pays froids, où les eaux sont glacées pendant une grande partie de l'année, on puisse conserver le poisson gelé, tant que le froid dure, on en prend cependant beaucoup sous la glace, ainsi que nous allons l'expliquer d'après des mémoires que nous nous sommes procurés.

Pêche sous la glace, telle qu'elle se pratique dans l'Amérique septentrionale.

147. LES filets dont on se sert, ont souvent cinquante brasses de longueur, sur un peu moins d'une brasse de chute; les meilleurs sont faits de bon fil de chanvre qu'on tire d'Europe; ils sont bordés d'un bon bitord qui sert de maître; on les lesté avec des pierres qu'on attache au pied du filet avec un gros fil d'écorce de bois blanc.

148. AU lieu de liege, on fait les flottes avec des bâtons de bois de cedre, qui ont un pied & demi de longueur, & seulement un pouce de largeur, diminuant un peu vers les extrémités. On prépare le filet, & on ajuste le lest & les flottes le long de quelque rocher. Ensuite on perce la glace jusqu'à l'eau, faisant une ouverture de deux ou trois pieds de diamètre. A environ quatre brasses de ce trou, on en fait un autre, puis un troisième, un quatrième, &c. plus ou moins, suivant la longueur du filet qu'on se propose de tendre. Il s'agit alors, pour tendre le filet, de le passer sous la glace. Pour cela on attache une ligne de moyenne grosseur, & qui a plus de longueur que le filet, au bout d'une perche légère, qui doit être un peu plus longue que la distance qu'il y a d'un

trou à un autre. On passe cette perche sous la glace par le premier trou, & on la pousse dans la direction du second; quand on l'aperçoit, on la saisit avec un crochet de bois, on la fait couler du second trou au troisième, & répétant cette manœuvre autant de fois qu'il y a de trous, on passe au moyen de la perche, qui fait l'office d'une aiguille, la ligne depuis le premier trou jusqu'au dernier. Alors on amarre un bout du filet à un des bouts de cette corde; & pendant que des pêcheurs qui sont au dernier trou tirent la corde à eux, ceux qui sont restés au premier mettent le filet à l'eau. Le filet se trouve ainsi tendu dans toute sa longueur, & on en amarre les deux extrémités au milieu d'une perche qui traverse le premier & le dernier trou, s'appuyant sur la glace. Au bout d'un certain tems, on retire le filet pour prendre le poisson qui s'y est engagé, & qui ordinairement est en grande quantité, & on le retend sur-le-champ. Mais pour s'épargner la peine de passer la ligne sous la glace, ce qui est l'opération la plus pénible de cette pêche, on attache un bout de cette ligne à l'extrémité du filet qui vient en dernier lieu, & ainsi la ligne se trouve dans la place où elle doit être pour remettre le filet à l'eau.

Pêche de Russie sous la glace.

149. CETTE façon de pêcher diffère peu de celle que nous venons de décrire; seulement le premier & le dernier trou ont huit à dix pieds d'ouverture, pendant que les autres n'en ont que deux, & on les dispose un peu en portion de cercle. Mais comme les voyageurs & les voitures vont sur la glace, les pêcheurs sont obligés de mettre autour des endroits où la glace est ouverte, des especes de garde-fous. Ceci est tiré d'un mémoire d'Astracan.

Pêche peu différente des précédentes, & qui se fait en Suede, sous la glace.

150. COMME cette pêche est considérable, les habitans de plusieurs paroisses, situées sur le bord du lac, s'associent, tant pour construire le filet, que pour faire la pêche. Ces filets ont depuis cinquante jusqu'à cent brasses de longueur: il y a au milieu une grande manche fort longue, qui peut tenir une vingtaine de tonnes de poisson; les mailles des ailes ont un pouce d'ouverture en carré, celles de la manche sont plus serrées: le pied est lesté de cailloux, la tête est garnie de flottes de bois pourri. Les trous des extrémités sont assez grands pour qu'on puisse retirer le filet & la manche lorsqu'elle est remplie de poisson: les autres trous n'ont que deux pieds d'ouverture, & sont, comme en Russie, disposés en portion de cercle. On amarre les bouts du filet, en l'attachant au milieu d'une perche qui traverse le premier & le dernier trou. Ils prennent à cette pêche une grande quantité de toutes sortes de poissons, comme brochets, perches, tanches, brèmes, &c. que les paysans partagent entr'eux. Ceci est tiré d'un mémoire de Suede.

Pêche qui se fait dans le fleuve S. Laurent, au-dessus de Québec, pour prendre un petit poisson gros comme un éperlan, que les habitans nomment petite morue.

151. CETTE pêche se fait dans le courant du mois de janvier. On fait à la glace une ouverture de six ou huit pieds en quarré, & l'on y introduit un petit filet de trois pieds en quarré, monté sur une fourche en forme d'haveneau. A peine ce filet est-il plongé, qu'on le retire rempli de ce petit poisson.

Pêche à la ligne sous la glace,

152. LES Canadiens prennent les mêmes poissons dont il vient d'être parlé, en introduisant sous la glace, par le trou qu'ils y ont fait, des lignes de quatre à cinq pieds de longueur, & qui ont plusieurs branches, au bout desquelles ils ne mettent point d'hains, mais un morceau d'étoffe rouge, ou de viande, préférant le foie de cochon, à cause de sa dureté. A peine ces lignes sont-elles à l'eau, que les poissons viennent mordre à l'appât, & ils ne les quittent point qu'ils ne soient sur la glace. On en prend ainsi des centaines en une heure de tems.

153. MM. les académiciens qui ont été au cercle polaire pour connaître la figure de la terre, m'ont assuré que les pêcheurs sous la glace font des feux considérables tout autour des trous qu'ils y ont pratiqués.

154. ON pêche aussi sous la glace, en introduisant dans les trous qu'on y fait, de petits filets semblables aux haveneaux, qu'on retire de tems en tems. (24)

A R T I C L E N E U V I E M E.

Pêche qu'on pratique au haut de la Loire, près de Briare, & qu'on nomme des fonds,

155. LES pêcheurs du haut de la Loire choisissent un endroit où le sable soit bien uni; ils y placent un assemblage de planches qui ressemble à une table, & peut avoir dix à douze pieds de longueur sur huit à neuf de largeur;

(24) On prend aussi le poisson sous la glace, au moyen du harpon. Les Esquimaux, dans la terre de Labrador, pays plus froid que le Groënland, se procurent ainsi du poisson jusqu'au mois de juin. Pour attraper des chiens de mer, ils font des trous dans la glace; & se tenant à quelque distance, ils attendent que le poisson vienne respirer de l'air frais, ils lui lancent alors un har-

pon auquel tient une corroie qu'ils retiennent dans leur main. Le poisson rentre sous l'eau; & quand il est affaibli par la perte de son sang, ils le retirent & le tuent. Dans le fleuve nommé sur les cartes *Annaktalik*, & particulièrement dans un bras de ce fleuve où il y a une cataracte, les sauvages vont à la chasse des loutres avec des lances.

en la plaçant sur le sable, ils ajustent des cordes qui serviront à la lever. Ayant posé cette table de sorte que sa longueur soit dans la direction du courant, ils élèvent le bout qui est du côté du bas de la rivière, d'environ six ou huit pouces; ils mettent dessous quelques pierres pour la tenir soulevée de ce côté, & ils chargent le dessus de la table d'autres pierres, pour qu'elle ne flotte point, & qu'elle ne soit pas emportée par le courant. Le poisson qui, suivant son instinct naturel, remonte le courant, se fourre sous cette espece d'auvent, & y reste, étant tranquille & à l'abri du courant. Quand les pêcheurs jugent qu'il s'y en est amassé, ils entourent la table avec une espece de seine; puis ils ôtent les pierres du dessus de la table; & halant sur les cordes que nous avons dit être placées vers les angles, ils enlèvent la table: le poisson, privé de sa retraite, veut s'enfuir; mais il est arrêté par le filet.

156. LORSQUE les pêcheurs se sont débarrassés de la table, & des pierres qu'on avait mises dessous pour en tenir un bout élevé au-dessus du fond, ils traînent le filet qui est plombé & flotté, & ils conduisent le poisson hors du lit de la rivière sur les bords, où ils le prennent à la main. On prend avec ce piège de toutes les sortes de poissons qui sont dans la Loire, excepté le brochet, qui se plaît dans la grande eau, & ne se tenant pas sur le fond, ne se fourre que rarement sous la table.

A R T I C L E D I X I E M E,

De la pêche du nonnat, & de la guildre, menuise, ou semence de poisson,

157. MALHEUREUSEMENT on s'occupe, en plusieurs endroits de l'Océan & de la Méditerranée, de ces pêches, énormément destructives, par lesquelles on prend une multitude immense de fort petits poissons de toutes sortes d'especes, qui ne sont presque propres qu'à faire de la *résure* pour la pêche des sardines, à fumer les terres, ou à engraisser des cochons, quoique cet aliment rende leur chair assez mauvaise. Nous avons cru devoir en dire quelque chose, ne fût-ce que pour mieux faire appercevoir combien elle est préjudiciable à la multiplication du poisson, & combien il est important de l'interdire sévèrement. (25)

Pêche de la menuise aux environs de Morlaix,

158. Nous avons dit, au chapitre II de la seconde section, qu'aux environs de Morlaix, & ailleurs, les hommes & les femmes vont avec une

(25) En général, la pêche devrait être défendue par-tout dans le tems du frai. Cet abus est aussi funeste à la multiplication de

l'espece, que l'est la chasse dans le tems de la ponte. D'ailleurs, le poisson qui fraie est de mauvais goût.

manche de toile claire, dont l'embouchure est montée sur un cercle; qu'ils présentent cette embouchure au courant de la rivière, & qu'ils arrêtent ainsi beaucoup de poisson du premier âge, & de frai.

Pêche de la guildre avec un sac monté sur une espece de rateau, dite au fayre à rateau.

159. LES pêcheurs de plusieurs cantons de l'amirauté de Vannes, s'occupaient de la pêche de la menuïse, pour faire une résure qui s'est quelquefois vendue 60 livres la barrique, pour la pêche de la sardine. Quoique cette pêche soit défendue, parce qu'elle fait une énorme destruction de poisson, & qu'on ne la pratique que furtivement, nous ne devons pas nous dispenser d'en dire quelque chose. Cette pêche se faisait avec uné manche de grosse toile claire, d'une brassé & demie ou deux brassés de longueur, dont l'embouchure était attachée à la circonférence d'une portion de cercle, dont les extrémités répondaient à une barre de fer droite, ou à un rateau qui devait traîner sur le fond; aux deux bouts de cette barre droite étaient attachées les extrémités des branches d'une grande fourche de bois, dont le manche servait à traîner cette espece de drague dans les endroits où il reste peu d'eau: la barre grattait le fond, & la menuïse ainsi que le frai se ramassaient dans le sac.

Autre façon de pêcher la guildre, qu'on nomme bache traînante.

160. C'EST encore un sac de grosse toile, dont l'embouchure a deux brassés de largeur. Quand il est monté sur deux morceaux de bois de trois pieds & demi de hauteur, qu'on nomme *canons*, on ajuste au milieu une traverse de bois de deux brassés de longueur, qui en tenant écartés les deux canons posés verticalement, roidit le haut & le bas du sac, qui de cette façon est tenu ouvert. Au haut & au bas de chacun de ces canons, est frappé un cordage de deux ou trois brassés de longueur, que les pêcheurs mettent à leurs épaules, comme les bretelles d'une hotte; & en halant sur ces cordages, ils traînent la bache dans des endroits où il reste six pouces ou un pied d'eau, même quelquefois deux pieds. Le but de cette pêche, qu'on peut regarder comme une drague, est de ramasser dans le sac du frai & de la menuïse.

Pêche de la boette, à la rivière de Pontrioux, près Tréguier.

161. POUR pêcher le fretin, qu'on nomme *menue boette*, on a un grand sac qui traverse la rivière à l'endroit le plus étroit: il s'y ramasse beaucoup de frai & de fretin, qu'on donne aux cochons.

Pêche de la menuise du premier âge, qu'on nomme à Antibes, nonnat.

162. ON pêche le nonnat sur le rivage de la Brague, petite rivière située à un bon quart de lieue de la ville, qui s'abouche à la mer. Le fond est tout de galet, ou de cailloux plats, ce qui se prolonge fort avant à la mer. Le filet dont on se sert, est une vraie seine, qui a les mailles très-ferrées, ou même qui est de toile claire : il est garni de flottés par le haut, & de pierres par le bas. Aux deux bouts sont amarrées deux pièces de cordages, ou fartis, qui forment des bras ; & à la naissance de ces bras, sont deux barrils vuides, pour soutenir le poids des fartis. On tend le filet comme les seines, au moyen d'un bateau ; on le traîne de même à terre. On ramasse le nonnat, qu'on met dans une corbeille, pour le porter à la ville. On en fait des fritures, que quelques-uns trouvent assez bonnes, d'autres fort mauvaises ; mais il en résulte toujours une énorme destruction de poisson.

C H A P I T R E S E C O N D,

Du déchargement, de la vente, & du transport du poisson, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie,

163. QUAND les pêcheurs ont fini leur pêche, si c'est sur les grèves ou au bord de la mer, comme ce qu'ils rapportent est de peu de conséquence, ils le vendent à la côte à des marchands qui s'y rendent pour les y attendre. Dans quelques amirautés, ils sont seulement obligés de laisser une couple d'heures leur poisson sur la greve, pour donner aux bourgeois du voisinage le tems d'en faire l'acquisition. Comme on ne prête pas beaucoup d'attention à ces petites ventes, nous ne nous proposons d'expliquer en détail que ce qui se pratique pour la vente & le transport du poisson provenant des grandes pêches : encore nous serait-il impossible de rapporter ici les polices particulières qui s'observent dans les différens ports. Il nous paraît suffisant d'exposer en détail celles de quelques ports où il se fait de grandes pêches, pour donner une idée de ce qui se pratique dans les autres : nous choisissons les ports de Haute-Normandie, qui fournissent Paris de poisson frais.

164. ON peut dire en général, que la plupart des poissons, tant de mer que d'eau douce, sont infiniment meilleurs au sortir de l'eau, que quand ils ont été gardés morts quelque tems. On voit dans Sénèque, combien les anciens étaient délicats sur ce point ; car les poissons n'étaient pas regardés comme suffisamment frais, quand les convives ne les voyaient pas vivans en se met-

tant à table. Pour cela, on tenait dans les salles à manger, des vases de verre pleins d'eau, où les poissons étaient en vie, & on se faisait une grande gloire de recevoir ses amis avec ces poissons vivans, qu'on tirait de l'eau en présence des convives, & qu'on apprêtait sur-le-champ. Sans doute qu'on ne prenait pas cette précaution pour certains poissons, tant de mer que d'eau douce, qui sont plus délicats quand on les a conservés morts plus ou moins de tems, suivant leur espece & leur grosseur : ces poissons sont une exception à la règle générale. Mais si nous étions aussi recherchés sur ce point que le rapporte Sénèque, tous ceux qui sont éloignés de la mer, seraient privés de l'usage de la marée ; & les pêcheurs en souffriraient, par le vil prix où l'abondance ferait tomber le poisson au bord de la mer. Comme nous nous proposons d'exposer ce qui se pratique, nous parlerons du débarquement du poisson, des règles de police qui s'observent avant qu'il soit permis de le vendre, de la vente du poisson aux chasses-marées, des précautions qu'ils prennent pour le mettre en panier, de la manière de le chasser ou de le voiturer, soit à dos de cheval, soit par charroi. Nous terminerons le premier article, par dire quelque chose du transport du poisson d'eau douce mort.

165. DANS le second article, il s'agira du transport du poisson en vie : ce qui regarde particulièrement les poissons d'eau douce. Nous ne négligerons cependant pas de rapporter les moyens qu'on a employés pour transporter en vie quelques poissons de mer :

A R T I C L E P R E M I E R.

Déchargement, vente, & transport des poissons morts.

166. LA plupart des poissons, sur-tout ceux de mer, meurent peu de tems après qu'ils sont sortis de l'eau : ainsi il faut se presser de les vendre, pour les transporter promptement aux endroits où l'on doit en faire la consommation ; & malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, il y a des poissons très-déliçats qui se corrompent si promptement, qu'il faut les consommer dans le voisinage des ports où ils ont été pêchés.

Débarquement du poisson, & transport au marché.

167. QUAND une barque de pêcheur arrive de la mer, on la laisse s'échouer dans le port. Alors des hommes & des femmes viennent avec des hottes de quai, ou des mannes, ou des paniers, recevoir le poisson que les pêcheurs tirent de leur bâtiment pour le porter sur la place du marché. Les raies, les tires, les anges se portent dans des hottes : les petits poissons, comme les merlans, maquereaux,

maquereaux, harengs, &c. se portent de toutes sortes de façons ; mais les beaux poissons singulièrement estimés, se portent à la main, ou dans des mannes. Quand les poissons de toutes especes sont rendus au marché, les matelots les arrangent, comme nous l'expliquerons après avoir rapporté un usage singulier qui s'est pratiqué & qui se pratique peut-être encore aujourd'hui au port de Dieppe.

168. QUAND on a pris un marfouin, les matelots sont obligés de le porter à la vicomté de l'archevêque de Rouen. Ce poisson y devant un hommage simple, on le fait frapper trois fois à la porte avec sa queue. Lorsqu'il est trop gros, on se contente de frapper avec le marteau de la porte. Après cette cérémonie, il appartient aux pêcheurs ; mais s'ils négligeaient de l'observer, il y aurait lieu à la confiscation, & à une amende.

169. IL y a à Rome une autre pratique aussi singulière, mais qui tourne au profit du magistrat. Une loi oblige de porter aux magistrats, qu'on nomme *conservateurs*, la tête des poissons qui passent une certaine grandeur. On prétend que cette loi, qui s'exécute à la rigueur, tire son origine d'une coutume des anciens Romains.

170. IL y a dans une des salles du Capitole un esturgeon en marbre, qui désigne la grandeur des poissons dont la tête doit être portée aux conservateurs ; & l'usage du poisson de marbre est indiqué par cette inscription : *Capita piscium marmoreo schemate, longitudine majorum usque ad primas pinnas inclusive, conservatoribus danto ; fraudem ne committito ; ignorantia excusari ne credito.*

171. DANS presque tous les marchés, il est défendu de vendre aux marchands, aubergistes, & regrattiers, qu'après un tems fixé qu'on accorde aux bourgeois, officiers, & privilégiés, pour leur provision. C'est ordinairement une heure l'hiver, & une demi-heure l'été ; & souvent le tems de la vente libre est annoncé par une cloche. Il y a, par exemple, à Metz, un règlement de police qui défend aux revendeuses de poisson, d'en vendre sur les marchés avant midi : durant la matinée, il n'est permis qu'aux maîtres pêcheurs d'en vendre, & ce règlement est établi pour gêner les reventes, qui augmentent toujours le prix des denrées.

172. QUAND le poisson est transporté au marché, comme nous l'avons dit, les pêcheurs l'arrangent à terre sur des claies, espece par espece. Les poissons plats, comme sont les soles, s'arrangent deux à deux, posées l'une sur l'autre ; les raies, les morues, &c. se mettent aussi sur les claies ; les vives, les rougets, se mettent dans de petites mannes. Quand les carrelets, les barbus, les poules de mer & les turbots sont gros, on les vend à la piece.

173. DANS certaines villes, il y a des inspecteurs de police qui visitent le poisson ; s'il est gâté, ils le font jeter ; s'il est avarié, l'inspecteur permet de le vendre à part, & comme l'on dit, à *tourne-dos* ; c'est à dire, qu'on le met sur

l'étal dans un sens contraire à celui qu'on lui donne ordinairement, pour indiquer à l'acquéreur la qualité de ce poisson. Ces usages, ainsi que les réglemens de police sur la vente, ne sont point les mêmes dans tous les marchés.

Livraison des poissons de coutume ou de redevance.

174. QUAND le poisson est ainsi exposé, le bourgeois propriétaire du bateau, que les pêcheurs appellent quelquefois leur *hôte*, se rend avec le maître pêcheur, & le fermier du roi ou du seigneur, pour lever son droit, & celui des pauvres.

175. LES intéressés à la vente étant ainsi assemblés, le fermier prend à son choix un poisson qu'on nomme *de coutume*. Le propriétaire du bateau qui l'a fourni tout gréé, en outre du sol pour livre qu'il aura du produit de la vente, prend à chaque marée un poisson qu'on nomme *bourgeois*, & qu'il choisit après celui de coutume. Ce même propriétaire du bateau prend encore trois autres poissons qu'il partage avec le maître pêcheur; & comme celui-ci a le choix d'un sur les trois, ils partagent ordinairement par moitié le produit de ces trois poissons. On fait la vente du reste, & le produit se partage par lots, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer plus d'une fois. Le maître a deux de ces lots; chaque matelot de l'équipage en a un: mais aussi le maître fournit une fois plus de filets qu'un simple matelot. En outre, c'est le maître qui doit payer le garçon de bord, qui a quelquefois un demi-lot, suivant sa force, ou la bonne volonté du maître.

176. COMME le poisson de choix vaut quelquefois un ou deux lots, ce qui arrive même toujours lorsque les pêches ne sont pas heureuses, il s'ensuit que le maître est mieux traité que les simples matelots; mais aussi il a, comme nous l'avons dit, plus de charge: il fournit le double de filets, la récompense du garçon de bord, & en outre il a beaucoup plus de peine & de fatigue.

177. OUTRE les redevances que nous avons dit appartenir au propriétaire du bateau, il a encore quelque profit sur la vente des vives, proportionnellement à la quantité qu'on en prend; mais cette pêche est maintenant bien peu abondante.

178. LES turbots, les saumons, les esturgeons & les marsouins, sont des poissons qu'on nomme *privilegiés*, parce qu'ils ne doivent pas être compris dans les poissons de choix; & pour favoriser les pêcheurs, il est spécifié dans quelques ports, quelle sera l'espece de poisson qu'on pourra choisir, pour la coutume, le poisson bourgeois, & celui du maître; ce sera, par exemple, une raie.

179. QUAND on a pris des crabes, des homards, des langoustes, des araignées de mer, en un mot, des crustacés, ils appartiennent au matelot propriétaire du filet où ils ont été pris: ainsi ces crustacés n'entrent pas dans la vente générale.

180. A chaque démarrage , le propriétaire du bateau compte avec les matelots , pour se rembourser peu à peu des avances qu'il a faites , & des avaries communes : ce qui finit quand les matelots se font acquittés avec lui.

181. DANS d'autres ports, le partage se fait différemment. Au transport, par exemple, l'équipage commence par choisir les deux plus beaux poissons ; ensuite le commis chargé de la recette pour le roi , ou les seigneurs , choisit le poisson de coutume ; le propriétaire du bateau prend ensuite le poisson bourgeois. Les deux beaux poissons que l'équipage a choisis rentrent dans la masse , pour être vendus au profit commun.

182. LES pêcheurs du bourg d'Ault, lorsqu'ils vont vendre leur poisson à Dieppe , sont regardés comme marchands forains , & paient au fermier des aides , un sol pour livre de droits : ce qui est capable de détourner les pêcheurs voisins de Dieppe d'y apporter leur poisson , quoique ce soit en ce port que les chasses-marées sont principalement leur acquisition pour Paris.

Vente du poisson.

183. QUAND toutes les redevances sont prélevées, le propriétaire du bateau avec le maître, & quelquefois leurs femmes, font la vente du poisson. Les turbots, les esturgeons, les gros faumons, & d'autres poissons de prix, se vendent à la pièce. Les petites raies, ainsi que plusieurs autres poissons, se vendent à la douzaine ; ou bien on en forme des lots dans des paniers, des mannes, ou sur des claies, qu'on vend en bloc : c'est le parti qu'on prend ordinairement quand on a fait la vente des poissons estimés. Si dans les comptes ou les lots il se rencontre des poissons blessés, meurtris, tachés, on les rebute, à moins qu'on ne soit convenu du contraire. Quand la vente est faite, tout le poisson est porté chez les acquéreurs par les matelots, ou à leurs dépens.

Emballage du poisson par les chasses-marées.

184. QUAND le poisson est rendu chez l'acquéreur, on le met dans de grands baquets, ou cuveaux, où on le lave à grande eau pour le rafraîchir & le bien nettoyer avant que de le mettre en paniers. On fait cette opération avec la main, si ce sont de petits poissons qu'on puisse manier sans crainte d'être blessé. Mais si ce sont des poissons épineux, tels que les vives & les raies bouclées, on se sert de petits gaffots pour les laver.

185. AU sortir de l'eau, on les met dans des paniers pour les transporter. Ces paniers sont de différentes grandeurs : les plus grands se nomment *deux au cheval*, parce que deux suffisent pour en faire la charge. Les moyens sont dits *trois au cheval*, parce qu'il en faut trois pour faire la charge. Il y en a de

plus petits, qu'on accolle deux à deux, & quatre font la charge d'un cheval. Dans ceux qui se nomment *cloyeres*, on met assez souvent un assortiment de poissons pour quelque provision particuliere. Enfin on emballe quelques beaux poissons dans de la paille longue, & cet emballage se nomme *torchette* ou *torquette*. Les emballeuses assortissent & arrangent avec soin les différens poissons dans les paniers qui leur conviennent: elles mettent ordinairement les turbots, les grandes barbues, & autres poissons précieux, entre deux raies, pour que ces poissons se conservent mieux. Il est vrai que la fraîcheur des raies contribue à leur conservation; mais quand les poissons précieux se gâtent, les raies, quoique fraîches & encore coriaces, contractent un très-mauvais goût. Les emballeuses béchevettent les poissons longs & ronds, & elles mettent les uns sur les autres les poissons plats: communément elles couvrent les paniers avec une ou deux raies, & elles rejettent soigneusement les poissons tachés & meurtris qui pourraient se gâter en route, & endommager ceux qui se trouveraient dans leur voisinage. Ces poissons ne sont pas perdus; des hommes les achètent à bon compte, pour les transporter à de petites distances, dans des hottes & sur le dos.

186. ON met depuis six jusqu'à douze raies marchandes ou franches, dans un grand panier dit *deux par cheval*; dans les paniers moyens, *trois au cheval*, on met trois raies blanches & deux grises; moins, si elles sont très-grosses.

187. LES anges & les tires suffisent quelquefois pour remplir un panier, & communément on choisit des paniers proportionnés à la grandeur d'un ou deux de ces poissons. Au reste, on conçoit bien que le nombre des poissons qui tiennent dans un panier, dépend de l'espece & de la grosseur des poissons qu'on y renferme.

188. QUAND les paniers sont remplis, on les couvre de paille longue, qu'on nomme *glu*, & on forme ce qu'on appelle *le chaperon*, qu'on arrête avec de la ficelle, tels que sont les paniers, ainsi que les *cloyeres*; & avec la même paille on forme les *torchettes*.

189. LES femmes qui font très-adroitement ce travail, n'ont pour outils, qu'un couteau & un épissoir. L'épissoir est un poinçon de fer, figuré comme le bout d'une corne, & il sert à écarter les osiers, pour avoir la facilité de passer les ficelles. Il semble qu'une aiguille d'emballeurs serait plus commode.

190. DEUX grands paniers, comme nous l'avons dit, font la charge d'un cheval; on les attache des deux côtés du bât. Un cheval porte trois moyens paniers, deux qu'on attache aux côtés du bât, & un qu'on met par-dessus.

191. A l'égard des petits paniers, on les accouple pour en mettre quatre aux côtés du bât, & un cinquieme par-dessus; ou bien on y met une *cloyere* avec quelques *torquettes*.



Transport du poisson par les chasses-marées.

192. Nous avons déjà dit qu'il y avait des hommes qui transportaient de la marée, sur le dos, à de petites distances : mais la marée qu'on transporte au loin, se chasse ou à dos de cheval, ou dans des fourgons. Quand les chevaux sont chargés comme nous l'avons expliqué, les chasses-marées partent pour leur destination. Ils sont ordinairement soixante lieues en trente-cinq ou quarante heures ; & l'été, quand ils chassent jour & nuit, ils font cette même route en vingt-quatre heures ; mais alors ils ont des relais.

193. QUAND il y a beaucoup de marée, sur-tout lorsqu'il fait frais, & que les chemins sont praticables, on chasse sur des fourgons, dont on proportionne les dimensions à la grandeur des paniers, pour mettre sur une charrette trente gros paniers, qui feraient la charge de quinze chevaux, soixante à soixante-quatre moyens paniers, & des petits à proportion.

194. Je crois que les chasses-marées sont obligés de se rendre à leur destination, pour y vendre le poisson. Cependant, quand avant de partir ils ont payé le droit de consommation, il leur est libre d'aller où ils veulent, & de vendre leur poisson par-tout où il leur plaît ; de sorte que, quand ils prévoient que la pêche pourra être bonne, & lorsque leur poisson presse, ils sont disposés à le vendre sur la route : mais lorsqu'ils présument qu'à cause du mauvais tems on ne pourra pas aller à la pêche, & que pour cette raison ils n'auront point à craindre la concurrence, ils se rendent aux grandes villes, où ils espèrent vendre leur poisson à un prix plus avantageux.

Transport du poisson d'eau douce, mort.

195. LA plupart des poissons d'eau douce se transportent en vie, comme nous l'expliquerons dans la suite. Mais comme ce transport exige des frais, pour les éviter, lorsqu'on n'a pas une grande quantité de poisson, on préfère de les transporter morts : pour cela on les assomme au sortir de l'eau, & on les arrange en les couchant tout de leur long dans des paniers, avec de la paille fraîche, ou des orties ; quelques-uns les vuident, & mettent dans le corps une mie de pain trempée dans du vinaigre. Quand il ne fait pas chaud, les gros brochets peuvent être conservés quatre ou cinq jours, & les grosses carpes deux ou trois. Ces poissons n'en sont que plus délicats : mais les petits ne sont jamais meilleurs que quand on les apprête au sortir de l'eau.

196. LE moyen de conserver les poissons long-tems pour les transporter fort loin, est de les saler, de les sécher, de les fumer, de les mariner. Nous rapporterons tous ces moyens de conservation dans les articles de la morue, du hareng, du saumon, des anchois, du thon, &c.

197. DANS le nord , on fait de grandes pêches lorsque les gelées commencent à être constantes , & le poisson gelé se conserve tant qu'on veut , sans s'altérer. A la Chine on charge des bateaux avec des poissons & de la neige : on les couvre d'une épaisse couche de paille , & on les conserve dans les glaciers fort long-tems , & quelquefois on les transporte à des distances considérables.

A R T I C L E S E C O N D .

Transport des poissons qu'on veut conserver en vie.

198. COMME ce sont les poissons d'eau douce qu'on transporte le plus ordinairement en vie , nous commencerons par ce qui les regarde.

199. QUAND on pêche des étangs , la multitude de poisson que l'on prend ne pouvant être consommée sur le lieu , est destinée à être transportée dans des réservoirs , pour la provision d'une communauté religieuse , ou pour celle de quelque grosse maison , qui veut qu'on soit à portée d'en trouver dans le besoin ; car les maisons où l'on fait la meilleure chère , ne sont pas toujours dans le voisinage des marchés bien fournis. Enfin , & c'est le cas le plus ordinaire , on les porte chez des marchands , qui les conservent pour les revendre en détail.

200. DANS ces différens cas , il faut transporter les poissons en vie jusqu'au lieu où l'on veut les déposer dans des réservoirs. Ordinairement les réservoirs des particuliers ne sont pas très-éloignés des étangs , & le transport n'est pas considérable : mais les marchands sont souvent dans le cas de transporter fort loin leur poisson. Ainsi l'on peut distinguer deux especes de transports , l'un à une petite distance , l'autre à de fort grandes.

Transport du poisson à de petites distances.

201. LES carpes , sur-tout celles qui sont grosses , ont la vie assez dure pour être transportées en vie dans une hotte , hors de l'eau , pourvu que le tems soit frais , & qu'elles ne soient que deux heures hors de l'eau (26) : mais si le lieu était éloigné , il vaudrait mieux les assommer pour les transporter mortes ; car le poisson qui meurt de lui-même , perd beaucoup de son mérite.

(26) Il faut observer de ne pas les entasser , sans cela celles de dessous seraient écrasées. Cette attention est nécessaire même en pesant le poisson. Les carpes peuvent être pesées au cent ; on fera bien de réduire les

brochets à la moitié. Ce serait hasarder trop , de prétendre transporter cette quantité de poisson à la distance de deux lieues , sans qu'il en périt beaucoup.

202. LES transports à de petites distances, pour rendre le poisson aux réservoirs des particuliers, ou aux ports des grandes rivières, se font par charrois. On met les poissons dans des tonnes qui ont, au lieu de bonde, une ouverture de six ou huit pouces en quarré. On remplit ces tonnes aux trois quarts avec de l'eau claire, dans laquelle on met le poisson qu'on veut transporter, espece par espece : cependant on ne fait pas de difficulté de mettre des tanches avec les carpes, & des perches avec les brochets (27). Quand on a mis dans chaque tonne une quantité convenable de poisson, on acheve de les remplir d'eau, & on ferme l'ouverture de la bonde avec une trappe qui joint assez exactement, ou avec une espece de natte faite de joncs de marais, dont on forme comme un tampon (28). On charge les tonnes sur des charrettes ; celles qu'on place entre les roues, sont mises de long ; celles qui sont à l'avant ou à l'arrière, sont de *roule*. Le poisson qu'on met dans celles-ci étant moins fatigué, on y dépose les plus délicats, tels que les brochets & les perches ; & l'on met dans les tonnes du milieu, les poissons qui supportent mieux le transport, comme sont les carpes, les tanches & les anguilles (29).

203. IL faut proportionner la quantité de poisson qu'on met dans les tonnes, 1°. à la grandeur des tonnes, 2°. à l'espece de poisson qu'on veut transporter, 3°. à la grandeur des poissons, 4°. à la distance où l'on doit les conduire.

204. POUR partir d'un point fixe, je suppose que les tonnes soient des demi-queues (30), jauge d'Orléans. Si ces futailles ont servi à mettre du vin, il faut gratter la gravelle, laver les futailles, & les échauder le mieux qu'il est possible ; puis brûler de la paille dedans, tournant en différens sens les pieces, pour que toutes les parties en ressentent la chaleur (31).

(27) Il faut que les brochets soient seuls. On ne peut pas, sans risquer beaucoup, les mettre avec les perches, qui ont des nageoires tranchantes. Mais on met quelquefois avec les perches, des tanches qui ne sont pas aussi estimées que le brochet. Si l'on emballé des perches seules, elles s'endommagent réciproquement. Il est bon qu'il fasse un peu froid pour transporter des perches. On les met dans des barrils la tête en bas.

(28) Il est tout aussi bien de mettre sur le trou une poignée de paille contenue par un morceau de bois mis en travers. Les poissons renfermés ont alors suffisamment d'air.

(29) Il vaut beaucoup mieux que les tonnes soient placées de longueur sur les cha-

riots. Lorsqu'on les met dans un sens contraire, les poissons sont poussés d'un fond à l'autre ; ils se blessent à la tête, ils s'écorchent, & ils ne valent plus rien à être conservés.

(30) Une queue d'Orléans contient un muid & demi, ou 420 pintes de Paris ; ainsi elle est égale à la pipe d'Anjou. La queue contient cinq seaux (*Eimer*) mesure de Leipfick ; le seau, *Eimer*, est d'environ huit septiers ; donc la demi-queue fera de vingt septiers, ou deux *Eimer* & demi.

(31) Les futailles qui ont servi à mettre du vin ne valent rien pour transporter du poisson. L'odeur du vin incommode ces animaux & les rend incapables d'être conservés.

205. Si le transport est de quatre à cinq lieues, ce qui fait une distance considérable par charrois, lorsque les carpes ont un pied marchand de longueur, entre œil & batte, qu'on mesure depuis le bas de l'œil jusqu'à la fourchette de la queue, on met au plus trente de ces carpes dans une tonne de la jauge que nous avons fixée (29). Si c'étaient de grosses carpes, on n'en mettrait que huit ou dix; mais si les carpes étaient petites, on en mettrait quarante & plus, proportionnellement à leur grosseur.

206. Tous les poissons ne s'accoutument pas également du transport: en général, les poissons voraces sont plus délicats que les autres; c'est pourquoi l'on ne met dans chaque tonne que huit ou dix brochets de douze à quinze pouces entre œil & batte (30); & si c'étaient de gros brochets carreaux, on n'en mettrait que deux ou trois au plus: & à cause de leur délicatesse, on les met dans les tonnes qui sont chargées de roule, & préférablement dans celle qui est immédiatement derrière le limonier. Le flot est moins grand dans ces tonnes que dans celles qui sont de long; & la tonne qui est derrière le limonier, éprouve moins de cahots que les autres. La perche est encore plus délicate (31) que le brochet; mais l'anguille & la lamproie supportent très-aisément le transport, quoique ce soient des poissons voraces.

207. A l'égard du faumon, il faut renoncer à le transporter. On a essayé d'en transporter douze dans une petite bascule, à dix-huit ou vingt lieues de distance, y apportant toutes les précautions possibles, il n'en est arrivé que trois ou quatre en vie.

208. On n'est guère dans le cas de transporter par charrois des poissons dans les chaleurs, parce que la pêche des étangs se fait en automne ou en hiver; mais si par accident on était pris de chaleur, ou d'un tems d'orage, il faudrait de tems en tems donner de l'air aux tonnes (32), mettre de la paille mouillée dessus, & avoir soin de tirer quelquefois une partie de l'eau des tonnes, pour y en remettre de nouvelle. Cette précaution est toujours utile, & elle devient nécessaire quand le transport est long.

209. Le froid n'est pas autant à craindre que le chaud, cependant quand

(29) Le transport réussit assez bien dans l'eau de rivière & pour les poissons d'eau douce, lorsque l'on a déjà senti les premiers froids. En Allemagne on met dans un tonneau d'une queue, deux quintaux de poisson, & en hiver jusqu'à trois quintaux, pour le transporter sûrement dans les réservoirs.

(30) Il n'y aura pas assez de place dans un si petit tonneau. Il faut de grandes pièces

pour conserver le poisson.

(31) Les perches se crevent réciproquement les yeux dans le transport.

(32) Il ne faut jamais négliger la précaution de rafraichir le poisson en route. En été, quand il n'y aurait que quatre ou cinq heures de trajet, il faudrait changer l'air des tonnes. On doit aussi prendre soin de les laver dans deux eaux bien fraîches, avant de les porter sur la balance & dans la tonne.

il gelera, on fera bien de couvrir les tonnes avec de la paille, ou des herbes de marais. (36)

210. AVEC les précautions que nous venons de rapporter, on peut transporter les poissons aux réservoirs qui leur sont destinés, ou aux ports des rivières navigables, pourvu que ce ne soit pas à de grandes distances. Mais quand on a une fois gagné les rivières navigables, on peut, au moyen des bateaux à vivier, qu'on nomme *bascules* ou *boutiques*, les transporter jusqu'à cinquante, soixante, & quatre-vingt lieues de l'endroit où ils ont été pêchés. (37)

211. Les pêcheurs de rivière, qui n'ont que peu de poisson à transporter à de petites distances, le font à dos de cheval, dans des *bachottes* qui sont attachées debout à côté du bôt, le fond d'en-haut étant percé d'une grande ouverture qu'on ferme avec une trappe ou un tampon de jonc de marais, comme nous l'avons dit à l'occasion des tonnes. Quand le transport est éloigné, il est bon d'avoir des relais.

Transport du poisson d'eau douce par bateaux.

212. COMME les bateaux n'ont aucune charge à porter, il suffit, pour les tenir à flot, que les portions de l'avant & de l'arrière ne prennent point l'eau; le milieu, où l'on met le poisson, est percé de nombre de trous, qui ont ordinairement un pouce de diamètre, & qui sont moins grands s'il y a des anguilles ou des lamproies. Cette capacité communiquant avec l'eau de la rivière, au moyen de ces ouvertures, le poisson est dans une eau perpétuellement renouvelée, & presque comme dans la rivière même. Aussi, quand on ne met pas trop de poisson dans un de ces bateaux qu'on nomme *bascules* ou *boutiques*, il s'y porte bien, & il y vit très-long-tems, à moins qu'il ne survienne des circonstances fâcheuses, comme des orages & du tonnerre, des eaux fort basses où il n'en reste que quelques pouces dans la bascule, de fortes gelées, de la neige, ou même des crues occasionnées par des neiges fondues; enfin des débordemens qui rendent les eaux fort troubles.

213. QUAND il fait fort chaud, on découvre les *bascules*, & on étend dessus des bannes mouillées. Lorsqu'il gele, on casse la glace, & on jette les glaçons à l'eau; s'il tombe de la neige, on balaye le dessus des *bascules*; si les eaux sont fort basses, on essaie d'échouer les *bascules* dans des endroits où

(36) Si la gelée était forte, il faudrait prendre garde que les ouvertures ne se gelaient, ce qui priverait les poissons d'air frais.

transporté des esturgeons de Russie, des carpes & des goujons d'Allemagne, pour les naturaliser en Suede; ce qui a très-heureusement réussi.

(37) M. de Linné nous apprend qu'on a

Peau soit profonde : moyennant ces précautions, il meurt peu de poissons, lorsqu'on n'en a pas trop rempli les bascules.

214. ON a soin de diviser la capacité intérieure des bascules par six ou huit compartimens, qui ne communiquent point les uns avec les autres, pour mettre séparément les différentes espèces de poissons : on les nomme *étuis* ; & dans les étuis destinés aux brochets, on met moins de poisson que dans ceux où sont les carpes.

215. NOUS avons dit que les pêcheurs de la Camargue ont sur le Rhône des bateaux à peu près semblables à nos bascules de la Seine, dans lesquels ils mettent les poissons qu'ils viennent de prendre ; & avec cette précaution, ils les transportent assez loin sur le Rhône, aux endroits où ils savent qu'ils les vendront avantageusement.

216. LES pêcheurs de Lyon, qui exercent leur métier sur le Rhône, ont de petits bateaux qui peuvent contenir quatre hommes. Au milieu est un caisson percé, où ils jettent leurs poissons vivans, qui s'y conservent quinze jours & plus.

Bâtiment de mer analogue aux bascules, pour conserver le poisson de mer en vie.

217. ON lit dans l'*histoire de la Chine*, de Semedo, part. I, page 7, qu'on vient tous les ans pêcher dans la rivière de Nankin, pour la table de l'empereur, & qu'il est défendu sous des peines graves à tous sortes de personnes de prendre aucune pièce de celles qui sont mises en réserve, jusqu'à ce que le nombre qu'on demande soit complet. Il ajoute que, quoiqu'il y ait cinquante à soixante journées de Nankin à la cour de l'empereur, les poissons y sont conduits frais, en les nourrissant avec de la viande qu'on leur donne de tems en tems.

218. NOUS avons dit dans la seconde section, chapitre II, §. 351, que les Anglais ont de petits heux, où il y a un réservoir plein d'eau, avec lesquels ils transportent des côtes de France en Angleterre, des crustacés, que les pêcheurs Français conservent en vie dans de petits parcs de claie.

219. LES Hollandais, & à leur imitation, les Dunkerquois, ont fait construire des bâtimens propres à conserver à la mer les poissons qu'on pêche vivans, pour les livrer plus frais à la côte.

220. M. Fourcroy de Ramecourt, ingénieur en chef à Calais, a bien voulu m'en envoyer un plan. La longueur de ce petit bâtiment, prise à la ligne de flottaison, en-dehors des membres, est de quarante-un pieds. La largeur à la ligne de flottaison auprès du grand mât, au-dehors des membres, est de quatorze pieds & demi.

221. L'ENDROIT où l'on conserve le poisson dans l'eau, est établi dans la

cale, & placé à l'arrière du grand mât; son étendue vers l'arrière est en-dedans de sept pieds & demi: la largeur du vivier est celle du bâtiment en cet endroit; & à trois pieds & demi au-dessus de la quille, est un faux pont, qui forme le dessus du vivier.

222. POUR donner de l'air au vivier, il y a un tuyau, qu'on nomme le *soupirail*, qui s'étend de toute la longueur du vivier; mais il a seulement deux pieds de largeur, & s'élève jusqu'au-dessus du pont, où il y a une écoutille, qu'on ferme quand on le juge à propos. La capacité du vivier peut être regardée comme une soute formée par de forts bordages bien calfatés; & cette soute est divisée par plusieurs cloisons, qui donnent la facilité de mettre à part les différentes especes de poissons, & qui amortit le flot de l'eau dans les mouvemens de roulis & de tangage.

223. TOUTE la partie du bâtiment, depuis le vivier jusqu'à l'étambot, est occupée par des soutes ou parcs, pour mettre les tonnes & les autres ustensiles pour la pêche. Il y en a une auprès du grand mât, vers l'avant, qu'on nomme *la fosse aux cables*, dans laquelle on met les cables, les filets, les voiles, &c. Toute la partie, depuis cette soute, en avant jusqu'au mât de misaine, est destinée pour le logement de l'équipage.

224. LE poisson frais de la pêche de Dunkerque, se prend en été sur le *doggers-banck*, & en hiver sur le petit nord, à soixante ou quatre-vingt lieues au large dans le nord de Dunkerque. C'est donc de cette distance qu'on le transporte à Dunkerque. Comme il courrait risque d'être gâté dans cette traversée, qui dure plus ou moins de tems, suivant la direction des vents, si on le transportait mort; on a imaginé de le transporter vivant dans le bateau à vivier dont nous venons de parler.

225. LORSQUE la mer est belle, on peut le conserver vivant pendant un mois; mais quand le bateau est fort battu de la mer, le poisson ne peut y vivre que cinq à six jours. On pense que dans l'un & l'autre cas, il se conserverait plus long-tems dans des bateaux de quatre-vingt tonneaux, attendu que leurs viviers auraient plus de capacité.

226. IL n'y a pas de choix pour l'espece de poisson qu'on se propose de transporter dans le vivier; on met seulement dans des compartimens différens, les poissons plats & les poissons ronds, & on a l'attention de n'y en pas mettre de blessés.

227. ON nourrit le poisson dans le vivier avec toutes sortes de menus poissons, & les dépouilles de ceux qui ont été blessés pendant la pêche: on en fait même provision dans des tonnes pour nourrir les autres pendant le retour du bateau. Mais il ne laisse pas d'en mourir toujours quelques-uns au transport, sur-tout par les mauvais tems.



Transport des vers marins.

228. IL y a des ports fond de roche , ou de galet , où l'on pratique beaucoup la pêche aux hains , mais où l'on manque de vers marins noirs , qui fournissent les meilleurs appâts pour les soles ; ce qui oblige quantité de pêcheurs aux cordes de tirer ces vers d'autres ports où ils sont abondans , lors même que ces plages abondantes en ces sortes de vers sont fort éloignées de la demeure des pêcheurs qui en ont besoin.

229. NOUS avons dit comment on fait la recherche de ces vers dans les sables. Les femmes , les filles , ainsi que quelques jeunes garçons vigoureux , se chargent de les porter aux pêcheurs ; & comme il faut qu'ils soient livrés vivans , les porteurs de vers les mettent dans des gamelles de bois , remplies d'eau de mer , pendues par une anse à l'extrémité d'un bâton qu'ils mettent sur leur épaule , & ils courent avec tant de vitesse qu'ils ne font quelquefois que deux heures à faire les six lieues qu'on compte du Crotoi , par exemple , au Tréport , traversant les bancs de sables & les flaques d'eau qui se trouvent sur leur route. Peu d'hommes formés font ce travail , auquel ils succomberaient bientôt ; il n'y a que les jeunes gens qui puissent le soutenir. Pour cela les garçons & les filles sont habillés très-légerement l'hiver comme l'été ; souvent ils n'ont que leur chemise pour tout vêtement.

CHAPITRE TROISIEME.

Conservation du poisson dans les réservoirs.

230. QUELQUE bien fourni qu'on fût d'étangs & de rivières poissonneuses , quelqu'avantageusement qu'on fût placé pour la pêche , à la mer , ou dans les étangs salés , on ferait fréquemment dans le cas de manquer de poisson , pendant que d'autres fois on en aurait beaucoup plus qu'on n'en pourrait consommer , si , pour prévenir cet inconvénient , on n'avait pas l'attention de conserver dans des réservoirs le produit des pêches abondantes , pour être à portée de le prendre lorsqu'on en aurait besoin.

231. ON fait des réservoirs pour conserver les poissons d'eau douce ; d'autres sont pour conserver les coquillages , les crustacés & les poissons de mer. Nous traiterons des uns & des autres dans des articles particuliers.

ARTICLE PREMIER.

Des différentes manières de conserver en vie les poissons de mer & les coquillages.

232. IL est souvent très-avantageux aux pêcheurs de marée de pouvoir

conserver quelque tems en vie le poisson de leur pêche ; soit pour attendre les jours d'abstinence , soit pour profiter des circonstances où la vente est plus avantageuse , ce qui arrive lorsque pendant plusieurs jours le tems n'a pas été favorable à la pêche.

233. SI les pêcheurs qui ont des barques à vivier comme on en a construit à Dunkerque , n'ont point éprouvé de gros tems en se rendant à leur destination , leur poisson étant en bon état , ils peuvent le conserver quelque tems dans leur barque , en lui donnant quelque nourriture.

234. NOUS avons dit que les pêcheurs à la madrague conservent quelquefois les thons dans le corpou , ou encore mieux dans des enceintes ou parcs de filets qu'ils font près de la côte , & où ils conduisent les thons par des especes de canaux formés de filets. Ces enceintes peuvent être regardées comme des réservoirs qui mettent les pêcheurs en état d'attendre des circonstances favorables à la vente.

Industrie des pêcheurs Picards pour conserver des raies en vie.

235. QUAND les pêcheurs ont pris dans leurs parcs beaucoup de raies dans des circonstances où la vente n'en est pas avantageuse , pour les conserver en vie pendant quelques marées , ils se placent dans le fond d'un parc qui ne seche point ; ils amarrent une ligne fine à un des pieux de ce parc ; ils la passent dans la gueule & dans un des trous des ouïes d'une raie ; & la tenant fort lâche , ils en arrêtent l'autre extrémité à un pieu un peu éloigné du premier. Les raies étant ainsi en quelque façon à l'attache , & ayant néanmoins la liberté de s'enfabler , vivent pendant plusieurs jours.

Maniere de conserver les poissons de mer vivans , dans ce qu'on appelle viviers (38).

236. IL y a des pêcheurs qui conservent du poisson en vie dans des paniers couverts , qu'ils nomment *viviers* ; ils calent ces paniers entre des roches dans des enfoncemens où ils reste toujours de l'eau , ils le chargent avec de grosses pierres , ou ils y attachent des cabrières pour qu'ils restent à l'endroit où ils les ont calés ; & afin qu'on ne leur dérobe pas leur poisson , ils ne les quittent que quand la marée est montée. Ils conservent ainsi leur poisson en vie plusieurs marées , jusqu'à ce qu'ils jugent à propos de le retirer pour le vendre.

Mares qui servent de réservoirs au bord de la mer.

237. IL se trouve naturellement , ou bien l'on fait à bras d'hommes au

(38) En Suede on les conserve dans des parcs. Voyez *mém. de l'académie royale des sciences de Suede*, part. XV, page 277.

bord de la mer, des enfoncemens où l'eau entre à toutes les marées, & qui ne sechent point. Non seulement les riverains y déposent des moules qui s'y grouppent, mais ils y jettent aussi des poissons plats, turbotins, barbues, soles, limandes, &c. Ces poissons y prennent même un plus prompt accroissement qu'à la mer, trouvant dans ces mares quantité de vermiciaux & d'insectes dont ils se nourrissent. Quoique quelques-uns bordent ces mares d'un clayonnage du côté de la mer, on ne peut y conserver les poissons ronds, qui quittant le fond, & nageant en pleine eau, s'échapperaient; au lieu que les poissons plats s'envalent ou s'enfablent, & se tiennent toujours sur le fond.

238. CES mares étant toujours suffisamment profondes pour qu'elles ne sechent jamais de basse mer, le frai & la menuise s'y conservent jusqu'au retour de la marée, qui leur donne la facilité de regagner la grande eau.

239. ON lit dans l'*histoire générale des voyages*, in-4°, tome XII, page 646, qu'il part des vaisseaux de la Jamaïque pour pêcher des tortues sur la côte du Mexique & ailleurs, & que quand elles sont rendues à la Jamaïque, on les conserve vivantes dans des réservoirs construits à la mer.

A R T I C L E S E C O N D.

Des réservoirs pour conserver en vie des poissons d'eau douce.

240. LES poissons d'eau douce ont communément la vie plus dure que ceux de mer; d'ailleurs, comme les poissons de rivière & d'étang sont abondans dans l'intérieur des terres, où l'on ne peut pas avoir la marée fraîche, chacun est engagé à établir chez lui des réservoirs, où l'on en trouve dans le besoin. Ces raisons sont que les réservoirs pour les poissons d'eau douce sont plus communs que ceux qui sont destinés à la conservation des poissons de la mer, qui ne peuvent être établis qu'à portée de l'eau salée, où l'on ne peut les conserver que peu de tems, à cause de la délicatesse de ces poissons.

Petits réservoirs qu'on a dans les appartemens par forme d'amusement.

241. OUTRE ce que nous avons rapporté d'après Sénèque, les historiens disent que Lucullus avait poussé la magnificence jusqu'à faire nourrir des poissons dans des vases de verre, qu'on suspendait dans les salles à manger, comme nous faisons des cages où sont de petits oiseaux, pour que les convives, étant à table, eussent la satisfaction de voir en vie les mêmes poissons qu'ils mangeaient avec délices. J'ai aussi vu une espece de poisson qui venait de Hollande, qu'on appelaient, autant que je puis me le rappeler, *Worme-fisch* (39), qui

(39) C'est très-probablement le poisson nommé par Linné *COBITIS Taenia*; S. N. En allemand, *Steinbeisser*, ou *Wetterfisch*.

Il n'y en a point qui puisse se conserver aussi long-tems dans des bouteilles remplies d'eau.

substait long-tems dans des bouteilles de verre pleines d'eau ; & quelques-unes de ces bouteilles avaient en-dedans un globe de verre qui était ouvert par-dessous , & dans lequel l'eau de la bouteille ne pouvait entrer : en ajustant ces bouteilles sur une cage où il y avait de petits oiseaux , comme des serins , ils entraient dans ce globe intérieur , où l'on mettait de petits bâtons pour les percher , & on croyait les voir dans l'eau pêle-mêle avec les poissons.

242. TOUT le monde a pu voir de petits poissons dorés de la Chine , qu'on nourrit dans des vases de porcelaine. Mais ce font là de purs amusemens : parlons de choses plus utiles.

Des huches ou petits réservoirs de bois , qu'on fait pour l'approvisionnement d'une maison , ou dont se servent les marchands pour leur vente journaliere.

243. LES bateaux qu'on nomme *bascules* , dont nous avons parlé , & qui servent pour apporter de grandes provisions de poissons aux endroits où l'on en consomme beaucoup , peuvent être regardés comme des réservoirs , puisqu'ils restent long-tems sur les ports en attendant les acquéreurs ; & c'est pour cette raison qu'on les nomme quelquefois *boutiques à poisson*.

244. MAIS les plus simples de tous ces réservoirs , sont ceux que chacun peut avoir à portée de sa demeure lorsqu'il a une riviere , une source , ou même une mare où il y ait une profondeur d'eau claire assez considérable. Ces réservoirs ne sont autre chose qu'une grande caisse faite de planches de chêne , clouées aux angles sur des chevrons de trois ou quatre pouces d'équarrissage , précisément comme une grande caisse d'oranger , excepté que ces caisses doivent avoir un fond de bonnes planches : sans quoi les carpes , les tanches , &c. se fraieraient bientôt un chemin par-dessous. On doit aussi les couvrir avec une trappe fermant à la clef , pour tenir le poisson à l'abri des voleurs & des loutres , qui ne tarderaient pas à y faire un grand dégât. Ces caisses sont percées de plusieurs trous , pour que l'eau y entre & en sorte aisément. Elles doivent être enfoncées dans l'eau de presque toute leur hauteur , & être assujetties par de forts pieux qui entrent dans le terrain , ou par les chevrons des angles qu'on fait excéder le fond d'une couple de pieds , & qui se terminent en pointe. On y pêche le poisson avec un truble ; & comme ces réservoirs sont établis à quatre ou cinq pieds du terrain , on y arrive au moyen d'une planche qu'on jette du rivage sur la caisse.

245. LES meuniers , qui ont ordinairement la pêche aux environs de leurs moulins , ont de ces réservoirs qu'ils nomment *huches* , dans lesquels ils mettent les poissons qu'ils ont pris durant la semaine , pour les vendre lorsque l'occasion se présente. Il en est de même dans les villes de provinces pour des marchands & des aubergistes qui achètent le poisson des pêcheurs , pour le revendre en détail.

246. QUELQUES seigneurs ont à portée de leurs châteaux, des huches d'une construction plus recherchée, au moyen desquelles on a la facilité de choisir le poisson à la main, comme s'il était sur une table de cuisine : pour cela, la caisse, dont nous venons de parler, a un double fond mobile, & percé de trous ; au milieu de ce fond mobile est attaché un montant, comme la queue d'une bonde qui traverse un chapeau de charpente. Au moyen de cette queue, quand on a ouvert les trappes qui ferment la huche, on élève le fond mobile jusqu'à la surface de l'eau ; & comme le poisson est dessus, on peut choisir & prendre à la main celui qu'on desire ; ensuite on laisse descendre ce second fond, & le poisson qu'on n'a pas pris rentre dans l'eau sans avoir été fatigué, ce qui est inévitable quand on pêche avec une truble celui dont a besoin. Ces huches sont fort commodes, mais elles coûtent plus que les autres.

Réservoirs plus grands, qu'on fait ordinairement en maçonnerie.

247. IL y en a qui ayant un étang à portée de leur maison, y font au bord dans un endroit où l'eau est profonde, un retranchement avec des cannes, ou en clayonnage, dans lequel ils déposent le beau poisson qu'ils ont pris, soit dans l'étang, soit ailleurs ; & comme on le nourrit en cet endroit, le poisson de l'étang s'y rendra de lui-même, si à l'enceinte de ce petit parc on fait des ouvertures qui soient comme le goulet d'une nasse ; mais l'étang en est d'autant plus appauvri.

248. QUAND on est dans le cas de profiter de la décharge d'un étang, ou des fossés qui entourent un château, & qu'il y a une châte d'eau un peu considérable, on peut faire de grands réservoirs, en mettant une petite pelle à la tête, & une autre au bout opposé. On peut, en ouvrant celle-ci, vuidier le réservoir en un instant, quand on veut le nettoyer ou prendre du poisson, & le remplir de même dans le moment, en fermant la pelle de décharge & ouvrant celle de la tête, qui communique avec l'étang, ou les fossés du château. J'ai vu de ces réservoirs en maçonnerie, où il y avait un compartiment séparé pour les brochets, avec encore un petit pour les anguilles, ainsi que pour les écrevisses, la grande partie étant pour les carpes, les tanches, les vandoises (40), &c. Quand ces réservoirs sont remplis d'eau vive, les poissons qui auraient été pris dans la vase s'y dégorgent, & en peu de tems ils deviennent très-bons (41).

249. IL ne faut pas espérer que les poissons augmentent dans ces réservoirs ;

(40) La vandoise ou dard est le *CYPRINUS Leuciscus*, LINN. On tient que la chair en est fort saine.

(41) Si l'on veut manger des carpes prises

dans une eau bourbeuse, il faut les laver dans de l'eau bien fraîche, où l'on a fait fondre du sel, & répéter cette opération jusqu'à ce que l'eau n'en sorte plus trouble. A

ils y subsistent seulement; & pour qu'ils ne maigrissent point, il faut les nourrir, les carpes & les tanches avec du gros pain bis, ou avec du grain qu'on a fait cuire dans de l'eau, & qu'on a pétri avec de la terre grasse. On remplit un panier ou un barril défoncé avec cette terre, & les carpes fucent la terre & le grain. De grosses fèves à demi cuites sont aussi fort bonnes à cet usage. On leur donne encore des fruits qui se gâtent, hachés menu. Les brochets se nourrissent avec de la blanchaille qu'on prend en pêchant, des grenouilles qu'on leur jette après les avoir déchirées (42), des têtards qu'on peut prendre en grande quantité au bord de l'eau avec une truble, des œurs de bœufs, &c. Les écrevisses se nourrissent avec des tripailles de la cuisine. Il est sur-tout important de nourrir les poissons dans le tems du frai (43); mais on peut s'en dispenser l'hiver.

Des viviers (44).

250. LES viviers sont ordinairement de larges fossés, qui ont vingt ou vingt-cinq toises de longueur, plus ou moins, suivant la situation où l'on se trouve. Il ne faut pas se proposer d'y mettre du poisson pour peupler ou pour y grossir; c'est un grand réservoir où l'on en dépose quand il est parvenu à sa grosseur, & dans lequel on pêche journellement pour la provision de la maison seulement. Les viviers ayant plus d'étendue que les réservoirs dont nous avons parlé précédemment, le poisson s'y porte mieux, sur-tout quand ils sont entretenus par une source, ou au moins un courant d'eau; & il est bon, tant pour y pêcher que pour le nettoyer, qu'on puisse le vider en ouvrant une petite vanne. Quand l'eau du vivier ne se renouvelle pas, la carpe & la tanche y prennent un goût de vase: en ce cas il faut, avant de les employer à la cuisine, les faire dégorger dans une eau vive.

251. Si l'on mettait quelques carpes dans des fossés qui se trouvent au milieu des pâtures, il est d'expérience qu'elles y grossiraient promptement; mais ce moyen n'est guere praticable, parce qu'elles y seraient exposées à être volées. Il ne faut pas mettre dans un vivier trop de carpes, proportionnellement à sa grandeur; elles y maigriraient, à moins qu'on n'eût soin de les nourrir, ce qui exigerait une dépense d'autant plus considérable, que le vivier serait plus rempli de poisson. La perche, la tanche, le gardon, y prospéreront mieux que la carpe, & le brochet y grossira beaucoup, tant qu'il y aura du poisson dans le vivier; mais ce fera aux dépens des autres poissons. Si c'étaient

(42) Le brochet ne mange guere les grenouilles déchirées. Il faut qu'il les attrape vivantes.

(43) Dans le tems du frai, les poissons ne

mangent pas; mais ils ont un appétit plus vorace après que ce tems est passé.

(44) En allemand, *Fischgräben*.

de petits brochets ; ils ne pourraient manger que les petits poissons ; mais les brochets carreaux détruiront tout : je puis en parler d'après ma propre expérience. J'avais mis une trentaine de jolies carpes dans un vivier : on prit dans la rivière un beau brochet carreau, qu'on mit dans le même vivier : on le pêcha au bout de deux mois ; mais il était feul : il avait mangé toutes les carpes. Il est vrai que c'était un manger excellent, mais qui me coûtait cher.

252. PENDANT que nous sommes occupés des viviers, je dois rapporter un accident qui m'est arrivé, pour qu'on évite de se trouver dans le même cas. J'avais fait ouvrir un vivier parallèlement à une rivière, ayant ménagé entre la rivière & le vivier une allée de sept à huit toises de largeur. Le dessus de cette allée était de terre franche, & rapportée ; mais le dessous était la terre de marais qu'on y avait laissée. Je mis de belles carpes dans ce vivier, & l'on se divertissait à les voir se disputer le pain qu'on leur jetait ; mais mes carpes, à force d'entamer dans la terre de marais, parvinrent à traverser toute l'allée, & à gagner la rivière. On y en prit quelques-unes, mais la plus grande partie fut perdue pour moi ; & ne sachant pas où trouver les routes qu'elles s'étaient formées, j'ai été obligé de combler ce vivier. Cela ne serait pas arrivé, si la levée qui séparait mon vivier de la rivière, avait été dans toute son épaisseur, de terre franche bien battue & foulée à la dame.

253. CE que je viens de dire des viviers, par rapport au progrès du poisson, à son application aux fossés qui entourent les châteaux. Le poisson que j'avais dans les miens ayant beaucoup multiplié, mes fossés étaient pleins de fretin ; pour le détruire, je dis qu'on y mit quelques brochets mâles. Apparemment que ceux que j'avais chargés de cette commission y ont mis aussi des femelles ; car les brochets s'y sont beaucoup multipliés, & ont détruit tous les autres poissons.

254. QUAND on fait des viviers, des fossés même autour des châteaux, il faut leur donner une grande profondeur d'eau, sans quoi les fortes gelées d'hiver feraient périr le poisson. Nous en parlerons dans la suite.

De la castration des poissons.

255. CE que nous venons de dire des réservoirs où l'on nourrit les poissons, nous engage à parler d'un moyen qu'on a proposé pour rendre leur chair plus délicate. Malheureusement nous ne pouvons pas parler ici d'après nos propres observations : les endroits où j'aurais pu essayer les moyens qu'on a proposés, étant remplis de brochets, il ne nous a pas été possible de tenter des expériences sur les poissons dont on prétend avoir rendu la chair plus délicate, au moyen de la castration. Je suis donc obligé de me restreindre à rapporter ce qui a été fait à ce sujet.

256. VOICI ce qu'on lit dans l'*histoire de l'académie royale des sciences*, année 1742, page 31.

257. M. Sloane a écrit à l'académie, qu'un inconnu s'étoit venu voir pour lui communiquer le secret qu'il avoit trouvé de châtrer les poissons, & les engraisser par ce moyen.

258. CET homme qui n'étoit au commencement qu'un faiseur de filets, & qui résidoit à cinq ou six lieues de la maison de campagne de M. Sloane, s'étant rendu habile à connaître & à nourrir les poissons, étoit parvenu à en faire un commerce considérable. La singularité du fait excita la curiosité du savant naturaliste, & le marchand de poissons lui offrit d'en faire l'essai sous ses yeux : il fut chercher huit *corruches*, espèce de petites carpes qu'on avoit apportées depuis peu de Hambourg en Angleterre : il les avoit mises, pour les transporter, dans de grandes vessies pleines d'eau, qu'il avoit renouvelées une ou deux fois en chemin : d'abord il disséqua une de ces carpes en présence de M. Sloane, & lui montra l'ovaire avec son conduit, qui s'ouvre dans la partie qu'on appelle le cloaque. Il fit ensuite l'opération de la castration sur une seconde carpe, en lui ouvrant l'ovaire, & en remplissant la plaie avec un morceau de chapeau noir. La carpe châtrée ayant été remise avec les six qui restaient, parut nager avec un peu moins de facilité que les autres. On les jeta dans le bassin du jardin de M. Sloane, dont l'eau est renouvelée par une rivière.

259. CE marchand de poissons, nommé Samuel Tull, promit à M. Sloane de lui faire manger de ce poisson au printemps, qu'il assure être d'un goût excellent, & surpasser les autres en délicatesse, autant qu'une poularde surpassé un coq; ou un bœuf, un taureau.

260. VOILA tout ce que M. Sloane nous a communiqué; & j'avoue que, quoique j'aie regardé ce procédé comme digne d'être imité, je n'ai rien fait à ce sujet pour les raisons que j'ai rapportées. Mais je vais placer ici ce qu'a fait à ce sujet M. le baron de la Tour-d'Aigues.

261. CE zélé citoyen fait exécuter dans ses terres & suivre avec beaucoup de soin tout ce qu'il voit annoncer comme utile au bien public. Je vais copier sa lettre.

262. IL est très-vrai que j'ai essayé la castration des poissons; rien n'est si aisé, & cette opération n'est pas plus difficile sur ces animaux, & peut-être moins dangereuse que sur tous autres : car je puis vous assurer que sur plus de deux cents carpes que j'ai fait opérer, il n'en est pas mort quatre. Voici le détail de l'opération.

263. IL faut être muni de deux bistouris, un recourbé & coupant par sa partie convexe, & un droit; ce dernier doit être terminé par un bouton réservé à la pointe, en outre, d'un stilet ou fil d'argent assez fort, terminé à un de ses bouts par un petit bouton; & à cette extrémité, il doit former un petit crochet.

264. POUR faire l'opération, on prend une carpe: plus elle est grosse, & plus l'opération est aisée. On peut opérer sur les deux sexes; mais avec plus de facilité sur les carpes mâles, que sur les femelles, parce que les vaisseaux spermatiques sont plus en état de résister.

265. ON prend donc une carpe d'une livre si l'on veut, on l'enveloppe d'un linge, on la couche sur le dos, & on la tient en cet état entre les genoux; alors avec le bistouri courbe, on entame les écailles & la peau, précisément entre l'anus & les nageoires du ventre, prenant garde d'entamer les entrailles, en entrant trop avant. Cette ouverture étant faite, & ayant ouvert la capacité du ventre, on prend le bistouri droit, qu'on y enfonce sans craindre de blesser les viscères, à cause du bouton qui le termine, & l'on ouvre tout l'espace compris entre l'anus & les nageoires; alors avec le petit crochet d'argent qu'on plonge dans le ventre, on tire le conduit des urines, & en même temps les vaisseaux spermatiques qui viennent aboutir à l'anus.

266. DANS les poissons, les vaisseaux spermatiques partent de l'ovaire, & accompagnent l'uretère & le rectum, un d'un côté & l'autre de l'autre, & il faut avoir grande attention de ménager ces deux organes; pour cela, il faut en séparer les deux vaisseaux spermatiques l'un après l'autre avec une tenette, & on en coupera trois à quatre lignes, pour empêcher qu'ils ne puissent se rejoindre; ensuite avec une aiguille & du fil on rapproche les lèvres de la plaie par un point de suture, & on remet le poisson à l'eau. Dès que l'uretère & le rectum ne seront point offensés, tout ira bien. J'en ai gardé plusieurs dans des réservoirs jusqu'à parfaite guérison, ce qui va ordinairement à trois semaines, & il m'a paru que ces plaies se guérissaient plus promptement aux poissons qu'aux autres animaux.

267. C'EST, autant que je puis m'en souvenir, l'opération allemande que je viens de décrire. J'ai aussi essayé l'opération anglaise, dont il est parlé dans les mémoires de l'Académie (45), & j'ai eu des succès. Elle se fait en ouvrant le ventre du poisson par le côté, mais on ne peut pas si bien distinguer les trois conduits: de plus, à celle-ci, il serait difficile de recoudre la plaie; c'est pourquoi ils se contentent d'introduire dans la plaie un morceau de feutre, pour empêcher l'eau d'entrer dans la capacité de l'abdomen. Voilà toute l'opération; & pourvu qu'on parvienne à ne pas endommager le conduit de l'urine, on peut être assuré que le poisson guérira promptement: il faut rarement plus de trois semaines, pour que la plaie soit bien cicatrisée, ce que j'ai remarqué dans ceux que j'ai conservés ce tems dans le réservoir.

268. A l'égard des grands avantages qui doivent résulter de cette opéra-

(45) Voyez *philosophical transactions*, ann. 1754. *The british magazine*, ann. 1765, janv. n^o. 17.

tion, je ne puis rien vous en assurer de positif, parce que je les ai toutes mises dans mon étang, qui n'est jamais pêché à fond, & que je n'ai pu les distinguer dans la grande quantité de poisson qui y est; mais vous pouvez être certain qu'il est plus aisé de châtrer un poisson qu'un chapon.

269. C'EST ce dont on est redevable à M. de la Tour-d'Aigues: & ce point est capital (46); car comme il est très-probable qu'un animal qui n'est point occupé de la multiplication de son espèce, engraisse plus qu'un autre, avec les instructions que donne M. de la Tour, chacun pourra faire des essais qui probablement ne seront point infructueux (47).

A R T I C L E T R O I S I E M E.

Des étangs.

270. LES étangs sont des pièces d'eau qui diffèrent des réservoirs & des viviers, en ce que le poisson y grossit, & s'y multiplie sans qu'on soit obligé de le nourrir; il doit y trouver sa subsistance. On ne peut guère mettre au nombre des étangs, des trous ou des mares très-profondes, qui ne tarissent jamais. Cependant, si l'on y jette dix à douze carpes œuvées, avec trois ou quatre laitées, on pourra se procurer plusieurs milliers de feuille ou d'alvin, pourvu qu'il n'y ait ni brochets ni perches, & qu'on n'y envoie pas les bestiaux laver & boire (48). Ainsi l'on peut tirer un parti avantageux de ces mares: il est vrai qu'il sera plus ou moins considérable; suivant leur étendue, la bonté de l'eau & celle du terrain; car sans que nous puissions en dire la raison, il est certain que ces conditions importent beaucoup au succès du poisson, puisqu'il est d'expérience que les poissons réussissent beaucoup mieux dans certains étangs que dans d'autres, quoiqu'on n'y apperçoive pas de différence sensible.

271. UNE condition qui est encore importante pour tirer un parti avantageux des mares dont nous parlons, & sur laquelle on ne peut rien établir de précis, c'est la quantité de poisson qu'il faut y mettre; car si l'on en met trop

(46) Ce point est capital pour les friands, & voilà tout.

(47) Des carpes bien nourries engraisent assez sans ce moyen cruel. Je trouve dans Derham, liv. I, chap. I, note 5, une manière d'engraisser les carpes, qui est assez commune en Hollande & en Angleterre. « A » la cave, ou dans quelqu'autre endroit » frais, on les suspend dans de petits filets, » enforte que la tête de l'animal sorte hors » du filet. De cette manière on les garde

» long-tems en vie, en les nourrissant de » pain blanc trempé dans du lait. » On peut se passer de toutes ces inventions. Les carpes nourries d'orge bouillie font d'aussi bon bouillon que le bœuf. La courge les engraisse aussi fort bien.

(48) Les mares se peuplent d'elles-mêmes. Il ne serait pas expédient de les peupler de carpes, si les eaux baissent en été, comme cela est assez ordinaire.

peu, relativement à leur étendue, les carpes y grossiront, elles y engraisseront, & ne donneront que peu ou point de peuple. Si l'on en met trop, elles fourniront beaucoup de menuïse, mais qui sera maigre & mal conditionnée; de sorte qu'on perdrait son tems à vouloir empoissonner un étang avec cet alvin; on n'en obtiendrait que du poisson qui aurait une grosse tête, un corps très-effilé, point de ventre, & le dos renflé.

272. A l'égard des vrais étangs, dont il s'agit dans cet article, ce sont des piéces d'eau plus ou moins grandes, qui ne doivent jamais sécher, & qu'on doit être maître de vuidier quand on le juge à propos.

Des étangs en général (49).

273. IL y a des étangs de bien des especes différentes, suivant leur situation, leur étendue, & la nature des eaux qui s'y rendent: nous essaierons d'éclaircir cet objet intéressant dans des paragraphes particuliers; mais on peut dire en général que comme on doit être maître de vuidier un étang, lorsqu'on veut le pêcher, il est nécessaire qu'il soit assés sur un terrain en pente. A la partie qu'on nomme *la tête de l'étang*, on doit faire une levée bien solide, qui retienne l'eau, & l'oblige de s'accumuler pour former la masse d'eau qui est essentielle à l'étang. Mais il faut que derrière cette levée ou chaussée, le terrain soit en pente, pour que les eaux s'écoulent aisément, quand on vuide l'étang. Au milieu de cette chaussée, il doit y avoir une décharge qu'on puisse ouvrir lorsqu'on veut vuidier l'étang. Ainsi un côté de la chaussée doit être à la partie la plus basse de l'étang; & le terrain qui est de l'autre côté de la chaussée, doit être encore plus bas pour l'écoulement des eaux.

274. QUAND on veut faire un étang, il faut d'abord examiner si l'on est propriétaire de toute l'étendue du terrain qui sera couvert d'eau; car si dans des tems de grandes eaux, qui sont ordinairement les plus favorables aux poissons, l'eau s'étendait sur des terres qui n'appartiendraient point au propriétaire de l'étang, fussent des pâturages, ce particulier pourrait forcer le propriétaire de l'étang d'ouvrir la bonde, pour tirer l'eau de l'étang, jusqu'à ce qu'il n'en fût plus incommodé. Ce n'est pas tout: il faut s'assurer si, quand on vuidera l'étang pour le pêcher, on n'endommagera pas les terres de quel-

(49) Voyez sur les étangs, *mémoires de l'Académie de Suede*, part. XXX, p. 182. On y trouve un extrait des diverses piéces qu'on a données sur la question proposée par l'Académie: *Quelle est la meilleure maniere de former & d'entretenir les étangs?* Voyez encore *magazin danois* & *norvégien*, t. I. On y trouve une dissertation allemande sur

les étangs de carpes. *Leopold's Einleitung in die Landwirthschaft*, pag. 527 & suiv. *Oeconomische Nachrichten*, part. II, p. 12 & suiv. *Schreber neue Sammlung ökonom. Schriften*, part. II, p. 223. *Schreber Lehrbegriff der Cammeralwissenschaften*, part. II, page 454.

ques particuliers, qui auraient droit de demander des dédommagemens : d'où il résulterait des procès qui aborberaient tout le profit de la pêche.

275. AYANT prêté une singulière attention à ces points importants, il faut de plus considérer si la terre qui sera occupée par l'étang, ne serait pas plus profitable en la labourant, ou la mettant en pré : car en ce cas la dépense qu'on ferait pour établir l'étang serait employée à diminuer son revenu ; & comme il y a des étangs dont l'établissement coûte beaucoup plus que d'autres, il est prudent d'arrêter un projet, & de faire un devis estimatif, pour être en état de prendre sagement son parti. Toutes ces choses sont des prévoyances économiques que tout homme sensé ne doit pas négliger : mais les points qui doivent plus particulièrement nous occuper, sont ceux qui importent à la réussite de l'entreprise.

De l'assiette des étangs.

276. D'APRÈS ce que nous avons déjà dit, on conçoit que les étangs doivent être placés dans un endroit bas, large & spacieux, où l'eau se rende de toutes parts. Il y en a qui sont traversés par une petite rivière qui est quelquefois assez abondante pour faire tourner un moulin à la décharge. Les poissons se plaisent singulièrement bien dans ces étangs ; & ils y sont excellens. On peut en dire autant de ceux où il se rend un petit ruisseau qui est trop peu considérable pour faire tourner un moulin. Ces derniers étangs ont même cet avantage, qu'ordinairement l'eau de ces ruisseaux étant très-claire, ne porte point de vase dans l'étang ; au lieu que les rivières un peu fortes étant sujettes à déborder, entraînent presque toujours beaucoup de vase qui comble l'étang. Dans ce cas, il me paraîtrait à propos de détourner la rivière, pour la faire passer le long de l'étang ; & comme son lit en serait séparé, on prendrait l'eau seulement quand on en aurait besoin, en ouvrant une vanne : ce qui serait d'une grande utilité, sur-tout dans les étés secs, où l'eau baissant, le poisson souffre dans beaucoup d'étangs qui n'ont pas la ressource d'un ruisseau ou d'une rivière, pour y entretenir une quantité d'eau convenable. Il est superflu d'avertir qu'il faudrait que la levée qui serait entre la rivière & l'étang, fût assez haute pour que les plus grandes eaux ne pussent passer par-dessus ; car en ce cas on perdrait tout son poisson.

277. Si l'on pouvait disposer d'un petit ruisseau d'eau claire, on le laisserait traverser l'étang ; mais à son entrée, on mettrait une grille pour arrêter le poisson, qui ne manquait pas de remonter dans le ruisseau, au grand préjudice de l'étang.

278. LES cas que nous venons de rapporter sont rares, & la plupart des étangs reçoivent leurs eaux de l'égout des terres, principalement de quelques forêts, ou de quelques montagnes voisines. En ce cas, il faut pratiquer des

fossés qui aillent de tous côtés rassembler l'eau qui s'amasse dans les terres, & les mares qui se forment dans des endroits plus élevés que l'étang; & si l'on est assez heureux pour rencontrer chemin faisant quelques sources, on ne manquera pas d'en profiter.

279. AUTANT qu'on le pourra, on fera en sorte que toutes ces saignées se rassemblent avant d'entrer dans l'étang, pour qu'on puisse y mettre une grille qui empêche le poisson d'en sortir, même dans les plus grandes eaux.

280. NOUS l'avons déjà dit, il faut qu'il y ait une pente régulière depuis le fond de l'étang jusqu'à la chaussée, où doit être la plus grande profondeur d'eau: ainsi, s'il se rencontrait quelque élévation dans l'emplacement de l'étang, il faudrait l'ôter, & emporter les déblais dans les endroits bas; ou, s'il n'y en avait pas, les conserver pour former la chaussée, comme nous l'expliquerons dans la suite.

281. CE n'est pas tout: comme il est très-important, pour pêcher l'étang, que toute l'eau s'écoule par ce qu'on appelle *la bonde*, on fera dans toute la longueur de l'étang un fossé, avec des embranchemens qui s'étendront sur les côtés à droite & à gauche, aboutissant à celui du milieu, pour que toutes les eaux s'y rendent quand on vuidera l'étang, lorsqu'on voudra le pêcher. Mais il ne faut pas laisser la terre qu'on tirera des fossés sur les bords en forme de berge; car, ou elle retomberait dans les fossés qu'elle comblerait, ou elle formerait une élévation qui empêcherait l'eau de se rendre dans les fossés. Il faut donc enlever cette terre avec des tombeaux, & la déposer dans les endroits bas, ou l'accumuler à la tête de l'étang, où l'on doit faire la chaussée.

282. EN faisant ces travaux, on reconnaîtra la nature du terrain. Si c'est une terre grasse & argilleuse, ou un sable fort gras mêlé de glaise, on pourra être certain que l'eau ne s'y perdra pas; mais si c'était un fond de roche, ou de pierres remplies de délits (50), ainsi qu'un tuf très-graveleux, il ne faudrait pas s'engager dans la dépense de la chaussée, sans s'être assuré que ce terrain tiendra l'eau: ce qu'on reconnaîtra en examinant si l'eau qui s'amasse dans les enfoncemens traverse le terrain, ou ne se dissipe que par l'évaporation (51).

283. IL est bien avantageux que le terrain soit relevé des deux côtés dans la partie où l'on doit établir la chaussée, afin qu'on puisse la faire plus solide-

(50) S'il y a des pierres ou de la terre calcaire au fond de l'étang, la qualité du poisson en souffrira. La chair en devient rougeâtre; les carpes perdent leurs écailles & contractent un mauvais goût. Voyez Schreber, *Hallsche Sammlung öconomischer Schriften*, part. I, pag. 91.

(51) Lorsque l'on creuse un étang, ou qu'on le nettoie, il faut sur-tout faire attention au terrain du fond. Si c'est un fond de sable, l'eau s'y perd, & l'étang est bientôt à sec. Il faut se garder de creuser l'étang trop profond. V. Wigands, *Landwirthschaft*, pag. 219.

ment, & à moins de frais. Pour se former l'idée d'un lieu très-avantageux, imaginons donc celui qui ferait situé entre deux côteaux qui se rapprocheraient l'un de l'autre à l'endroit où doit être la tête de l'étang : étant ainsi naturellement creusé, & la longueur de la chaussée ne devant pas être considérable, on ne s'engagerait pas dans une grande dépense.

De la chaussée.

284. LA chaussée est une élévation de terre, qu'on fait à la tête de l'étang pour y retenir l'eau ; de sorte qu'à cet endroit, qui doit être le plus profond de l'étang, il faut qu'il y ait dix ou douze pieds d'épaisseur d'eau (52) ; car s'il n'y en avait que quatre à cinq pieds, le poisson souffrirait lorsque l'eau diminue par les sécheresses de l'été, & aussi en hiver s'il survenait de fortes gelées avant que l'eau fût revenue dans l'étang. Je dis que la chaussée doit être à l'endroit le plus profond de l'étang ; car on se souviendra qu'il ne faut pas qu'elle soit placée dans l'endroit le plus bas du terrain, puisqu'il doit y avoir derrière, un terrain bas, qu'on nomme *la fosse* (53), & qui est nécessaire pour l'écoulement des eaux, lorsqu'on vuide l'étang. En un mot, le point le plus important pour un étang, est d'avoir beaucoup d'eau, tant en profondeur qu'en étendue (54). En profondeur, pour défendre le poisson des chaleurs de l'été, des gelées de l'hiver, & de la rapine des animaux voraces, oiseaux ou quadrupèdes. Et il faut être persuadé qu'un étang qui a cinquante arpens d'eau au printemps quand il est plein, n'en aura communément que vingt-cinq ou trente à la fin de l'été, à moins qu'il ne soit alimenté par un ruisseau (55). C'est cependant durant les chaleurs que les poissons profitent le plus, & qu'ils ont besoin de plus de nourriture.

285. À l'égard de l'étendue de l'étang, elle est toujours avantageuse. Le poisson y trouve plus de quoi se nourrir ; il s'égaie en grande eau, & il y prospère mieux de toute façon (56).

286. IL est certain qu'on ferait une excellente chaussée en élevant du côté de l'étang un bon mur de terrasse avec de la pierre dure & de bon mortier, qu'on épaulerait par-derrière avec des terres grasses. Mais dans les endroits où il y a

(52) Cette quantité d'eau ne suffirait pas pour de grands étangs.

(53) Cela n'est pas absolument nécessaire. Lorsqu'on n'a pas assez de pente pour l'écoulement de l'étang, on y supplée au moyen d'un fossé creusé derrière la chaussée.

(54) Il faut consulter ici la nature du terrain ; mais l'art doit aider la nature.

(55) Ou qu'il ne renferme quelques sources abondantes. Des étangs qui perdent une si grande quantité d'eau, ne font pas d'un rapport fort considérable. Il faut régler là-dessus les avances que l'on y fait.

(56) Cela est vrai des étangs d'eau dormante ; mais il n'en est pas ainsi de ceux où l'eau se renouvelle.

beaucoup de glaise & de sable gras, on ne trouve pas ordinairement des pierres; & quand on en trouverait, la dépense d'un mur bien construit serait considérable. Il est vrai que, comme au moyen du mur on est dispensé de faire la chaussée fort épaisse, on épargnerait quelque chose sur le transport des terres; mais cette économie ne compenserait pas la dépense du mur. Au reste, de quelque façon qu'on fasse la chaussée, il ne faut pas l'établir sur des roseaux & des terres de marais; il convient de chercher le sable. (57) ou la glaise, en un mot, un terrain ferme.

287. POUR faire une chaussée en terre, les curures d'étangs & les terres des marais (58) ne valent rien, non plus que du sable pur, ou des terres remplies de pierres: la terre franche est la meilleure. L'argille ou un sable fort gras, c'est-à-dire du sable qui, étant allié de glaise, peut prendre du corps, sont très-bons.

288. DANS les tems où les bois étaient à vil prix, on a fait de très-bonnes chaussées en arrangeant des morceaux de bois ronds les uns sur les autres, comme on le fait dans les chantiers, & mettant entre chaque morceau de bois de la terre franche bien battue. Ces jetées étaient excellentes; on en connaît encore, qui ayant été construites de cette façon, subsistent depuis long-tems, parce que le bois ne se pourrit point dans l'eau, & dans les terres très-humides. Mais maintenant les bois sont trop rares & trop chers pour qu'on s'avise d'adopter une construction qui en fait une consommation énorme.

289. IL faut avoir soin que l'épaisseur de la chaussée soit proportionnée à sa hauteur. Quand elle ne doit point fournir de chemin, on lui donne par en-haut six pieds de largeur (neuf à dix seraient mieux); & comme il faut qu'elle ait de chaque côté au moins un pied de retraite par toise de hauteur, si elle a douze pieds de hauteur & six ou huit pieds de largeur en-haut, on lui donnera dix à douze pieds de largeur par le bas (59). Si au contraire elle est destinée à servir de chemin, elle aura vingt-huit à trente pieds de largeur par en-haut, & davantage par en-bas, proportionnellement au fruit qu'elle doit avoir.

290. POUR la construire en terre aussi solidement qu'il est possible, on forme des especes de paremens de muraille avec des gazons épais, mettant l'herbe

(57) Un fond de sable n'est pas assez solide pour assurer la chaussée. On peut remédier à ce défaut en garnissant le pied de la chaussée de forts quartiers de roc, ou en la revêtant de part & d'autre de trois couches de gazon.

(58) Voyez *mém. de l'académie royale*

des sciences de Suede, part. XXVI, p. 270, où l'on décrit une chaussée faite avec des tourbes.

(59) La hauteur & la largeur de la chaussée doit être déterminée par la grandeur de l'étang, par la profondeur & la pression de l'eau.

en-dehors. Ceux où il y a du petit jonc sont bons, cependant il ne faut pas les lever dans un endroit marécageux; on les place de fuite & par lits, comme les pierres de paremens d'un mur; on remplit l'entre-deux de ces paremens de gazons, dans toute la largeur de la chaussée, avec de la terre qui ne doit pas être détrempée comme du mortier, mais qui doit être assez humide pour se pêtrir & faire corps quand on la pilonnera avec la dame ou la batte. Ainsi, à mesure que les ouvriers placeront bien d'alignement, & observant le fruit qu'on a prescrit, les gazons tant du côté de l'étang que du côté opposé, d'autres ouvriers rempliront l'entre-deux des paremens avec de la terre. Ils la dresseront; & quand ils auront mis un demi pied d'épaisseur, ils la fouleront avec la batte. Si elle ne se pêtissait pas, ils l'arroseraient un peu; & ils continueraient cette manœuvre jusqu'à ce que la chaussée soit assez haute pour que l'étang étant plein, l'eau ne passe pas par-dessus. On choisira les meilleurs gazons pour mettre du côté de l'étang, & l'on aura soin que le dessus de la chaussée aille un peu en pente, ou en dos de bahut, pour que les eaux de pluie ne séjournent pas dessus. Si l'on fait cette chaussée dans un endroit où il y ait des pierres, on fera bien d'en paver le dessus avec des pierres grosses ou petites, & du sable: ce qui sera suffisant, parce qu'il ne faut pas permettre aux voitures de passer dessus, le pavé n'étant que pour empêcher les eaux de pluie de dégrader la chaussée. Mais si l'on est asservi à fournir un chemin public, la chaussée sera couverte de bons pavés, comme celles des grands chemins. Quand on ne pavera pas le dessus de la chaussée, on y rapportera du gazon, ou l'on y semera de l'herbe. Il y en a qui conseillent de planter des arbres sur les chaussées, pour que leurs racines affermissent les terres. Nous ne sommes point de cet avis: car si l'on tient ces arbres en têtards, ils se creuseront & fourniront des retraites aux loutres, aux rats d'eau, & à d'autres animaux voraces. Si on les élève à haute tige, les vents les renverseront, les racines souleveront la terre & endommageront la chaussée (60). Je crois donc qu'il n'y faut mettre que des arbrisseaux (61), tels que le jonc marin. Voilà ce qui regarde la construction de la chaussée (62); mais il y a des attentions particulières, qu'il ne faut pas négliger pour avoir un bon étang. Nous allons en parler dans les paragraphes suivans.

(60) Les racines des arbres diminuent beaucoup la solidité d'une chaussée.

(61) Les arbrisseaux ne valent rien pour affermir une chaussée. Rien de mieux que des herbes qui étendent leurs racines sous la terre.

(62) Voyez sur la construction des chaussées,

la dissertation couronnée de M. Hube, sur la meilleure manière de construire les chaussées. Danzig, 1767. En allem. Schreiber *neue Cameraalschriften*, part. IX, pag. 112, *Hannoversche nützliche Sammlungen*, 1755, pag. 1122.

De la poêle.

291. IL est à propos, pour pêcher les étangs, qu'il y ait auprès de la bonde, où il doit y avoir le plus d'eau, un endroit encore plus profond que le reste, dans lequel, quand on pêche, tout le poisson de l'étang doit se rendre, à mesure que l'eau s'écoule. On creuse donc auprès de la bonde une étendue de terrain qui doit avoir deux ou trois pieds de profondeur de plus que le reste, & cet endroit qu'on nomme *la poêle* (63), doit avoir au moins autant de pieds, sur chaque face, que l'étang a d'arpens. Si l'étang est de cent arpens, la poêle aura cent pieds de longueur sur une pareille largeur. Comme cet endroit où l'eau est profonde fournit une retraite au poisson, lorsqu'il gele, & par les grandes chaleurs, il est bon de lui donner plus d'étendue qu'il n'est nécessaire pour la pêche de l'étang. D'ailleurs, la terre qu'on tire de cet endroit sert à former la chauffée; & comme elle est à portée, elle n'exige point les frais de transport. Il est bon qu'il y ait autour de l'étang, des endroits où le terrain, au lieu d'être escarpé, soit en pente douce, afin que le poisson puisse dans certains tems s'égayer sur l'herbe. Cela est sur-tout important aux étangs qu'on fait pour avoir de l'alvin.

De la bonde.

292. EN construisant la chauffée de l'étang pour retenir l'eau, il faut ménager au milieu un endroit qu'on puisse ouvrir pour laisser écouler l'eau, lorsqu'on veut pêcher l'étang. On pourrait y pratiquer une vanne, ou une pelle (64), semblable à celles qu'on met aux chauffées des moulins. Mais comme cet ajustement perd toujours un peu d'eau, parce que les planches qui touchent à l'eau seulement d'un côté, se déjettent & se cofinent en différens sens, on préfère donc d'y mettre une bonde (*pl. III, fig. 2*), dont nous allons donner la description fort en détail, parce qu'il est important qu'elle soit bien faite, & que les plus habiles charpentiers sont sujets à commettre des fautes qu'on ne peut réparer qu'à grands frais.

293. LA bonde (65) est formée d'une auge A (*fig. 2*), qui est affujettie sur un patin de charpente B; du pilon C, dont la queue traverse l'entretoise D, & le chapeau E. Ces pièces sont assemblées avec les jumelles F, qui répondent par le bout d'en-bas au patin, & par celui d'en-haut au chapeau E, & elles

(63) En allemand, *der Kessel*. Sa grandeur doit être proportionnée à celle de l'étang & à la quantité de poisson qu'on y peut mettre.

(64) Si l'on emploie, pour faire les van-

nes, de bon bois bien sec, on ne doit pas craindre qu'il se déjette. Les bondes ont l'avantage de ne pouvoir pas être ouvertes aussi facilement par les mal-intentionnés.

(65) En allemand, *der Ablafs*.

font fermement affujetties au patin par les liens G. Une des figures représente la bonde, vue du côté de l'étang; on y voit des planches H, clouées sur les liens; & percées de trous, pour, lorsqu'on laisse échapper l'eau, retenir le poisson dans la poêle, & empêcher qu'il ne passe de l'autre côté de la chauffée. C'est ce qu'on nomme *la cage* (66).

294. L'AUGE A, est faite d'un gros corps d'arbre de chêne bien sain, franc d'aubier, sans roulures, gelivures, ni cadranures au cœur; elle doit être creusée en gouttière, depuis *a* jusqu'à *b*; & la tête *ac*, qui est du même morceau, est creusée en-dessous jusqu'au-delà du trou *d*. Cette pièce doit nécessairement être fort grosse, pour que les joues qui bordent l'auge, aient au moins trois pouces d'épaisseur, & qu'à la tête qui est dans l'étang il reste quatre à cinq pouces de bois autour du trou *d*, qui reçoit le pilon.

295. IL est très-important qu'il n'y ait aucune roulure ni gelivure à la tête. A l'égard des fentes, elles se resserrent quand la pièce est dans l'eau; mais il n'en est pas de même des gelivures & des roulures; & comme il est bien difficile de trouver maintenant de grosses pièces de bois exemptes de ces défauts, on mettra à ce bout, de la mousse sèche, qu'on retiendra par une plaque de plomb laminé qu'on clouera sur la tête de l'auge (67).

296. COMME il faut que la partie *a b* traverse toute l'épaisseur de la chauffée à sa base, on est presque toujours obligé de faire cette gouttière de plusieurs morceaux (68). Le charpentier les assemblera le mieux qui lui sera possible, & on mettra sur les jointures par-dehors, de la mousse qu'on retiendra par une bande de plomb laminé, qui sera affujettie avec des clous. Comme le pilon fait l'effort d'un coin en entrant dans le trou *d* de la bonde, il sera bon, pour empêcher que cette tête ne se fende, de fortifier cette partie par deux étriers de fer, un qu'on mettra en *a*, & l'autre en *c*. La partie de l'auge depuis *a* jusqu'à *b*, qui traverse la chauffée, doit être recouverte, non pas par des planches de long, mais avec ce qu'on nomme des *pelotons*. Ce sont des bouts de membrures de chêne très-sain, de trois pouces d'épaisseur, & que l'on clouera sur les joues de l'auge, comme on le voit

(66) Dans les grands étangs, les bondes ou pilons sont moins convenables. S'il survient des inondations qui pourraient entraîner les chauffées, l'ouverture du pilon est trop petite pour donner un prompt écoulement; une vanne est alors bien plus utile. Il faut encore observer sur les planches percées, que les trous se bouchent fort aisément; il vaut mieux faire un grillage autour de la poêle. On se sert pour cela de fortes

lattes clouées près à près.

(67) Il n'est pas encore si difficile de se procurer en Suisse des pièces de chêne qui aient ces qualités; ainsi l'on pourra presque par-tout se passer de la plaque de plomb.

(68) On pourra encore éviter de faire la gouttière de plusieurs morceaux. Nous ne manquons pas de grands chênes propres à cet usage.

en *e* (fig. 2). Il est essentiel que ces pelotons n'aient point d'aubier, & ils doivent être joints bien exactement les uns aux autres à plat joint, sans rainures ni recouvrement. Cet article est important; car les rats d'eau, qui ne manquent pas de s'introduire dans ces auges, augmenteraient les ouvertures qui seraient entre les pelotons, fouilleraient la terre, & peu à peu formeraient des renards, par lesquels l'eau de l'étang s'échapperait.

297. COMME la force de l'eau dérange souvent les pelotons qui sont à l'extrémité de l'auge, parce qu'ils ne sont pas aussi bien retenus que les autres par les terres, il est bon, outre les clous qui retiennent tous les pelotons sur l'auge, d'assujettir les deux ou trois derniers par des équerres de fer. Cependant à la partie de l'auge qui excède les terres, on laisse toujours deux ou trois pieds qui ne sont pas recouverts par des pelotons.

298. LA tête *f* du pilon *C*, doit être faite de cœur de chêne de la meilleure qualité; & afin qu'elle soit moins sujette à se fendre, on la fait avec du bois qui a passé deux ou trois ans dans l'eau: mais comme cela ne suffit pas pour empêcher qu'il ne se forme des fentes, on doit, aussi-tôt qu'elle est ajustée, la tenir à couvert du soleil dans un endroit humide. La forme de ce pilon est conique (69): ainsi le trou *d* de l'auge, où il faut qu'il entre, doit être évasé. Le charpentier prêtera toute son attention à bien ajuster la tête du pilon avec le trou qui doit la recevoir, afin qu'il ne se perde point d'eau quand le pilon sera en place; & cette tête ne doit excéder en-dedans du trou *d*, que de trois pouces au plus.

299. QUAND la tête du pilon est bien ajustée dans le trou, on y met une queue *g* de bois de chêne, qui y est arrêtée avec des chevilles de fer. Cette queue traverse l'entretoise *D*, & le chapeau *E*. On fait en-haut, des trous, dans lesquels on passe au-dessus du chapeau une cheville de fer, lorsqu'on veut tenir la bonde ouverte; & quand elle est fermée, on passe la cheville dans un trou sous le chapeau, mettant un cadenas dans un œil qui est au bout de la cheville de fer, pour empêcher qu'on ne leve le pilon, lorsqu'on veut que la bonde reste fermée. Cependant, comme des gens mal intentionnés pourraient rompre le cadenas & lever la bonde, il est mieux de mettre un boulon ou cheville de fer, qui, dans la partie du côté de l'étang, est à vis, & entre dans un écrou; cet écrou est encastré dans le chapeau & retenu avec des clous. Le boulon du côté de la chauffée est à quatre quarts; on se sert d'une forte clef pour l'ouvrir & le fermer. Cette clef est faite comme celles dont on se sert pour monter les soupentes d'un carrosse. Cette façon est préférable au cadenas & plus solide.

(69) On peut aussi le faire carré. Quand on veut faire écouler l'étang, il ne faut pas tirer la tête entièrement dehors, de peur

que quelque poisson ne s'échappe par l'ouverture.

300. LES jumelles F, font deux pièces de bois quarré, qui s'élevent verticalement, & font assemblées par en-bas dans le folin BB qui fait partie du patin, & par en-haut dans le chapeau E. De plus, elles font fermement assujetties par les liens G, que quelques-uns appellent des *jarretieres*, sur lesquelles on cloue du côté de l'étang des planches H, qui forment la cage. On les perce de trous pour que l'eau s'écoule, & que le poisson ne passe pas dans la bonde : ainsi il faut que les trous soient assez petits pour que l'alvin ne puisse pas les traverser. On doit avoir l'attention de mettre les meilleures planches en-haut, parce que celles qui sont toujours couvertes d'eau durent beaucoup plus long-tems que celles qui sont tantôt dans l'eau & tantôt à l'air. Il est vrai que, quand les bondes sont bien faites, il faudrait que l'eau fût fort basse dans l'étang, pour que les planches les plus élevées découvrirent.

301. CEPENDANT on est obligé, presque toutes les fois qu'on pêche, de lever les planches de la cage pour donner de l'écoulement à l'eau, parce que les joncs, la vase & les herbes s'amassent sur ces planches, & que ces immondices étant foutenues par le refoulement de l'eau, ne peuvent s'enlever en totalité, ou même en majeure partie ; mais avant que de lever ces planches, on enfonce avec un maillet, derriere la chauffée de l'étang, à quelques toises par-delà le trou de la bonde, de petits pieux, entre lesquels on entrelace des osiers, pour empêcher le poisson qui pourrait passer, d'aller plus loin (70). Ce clayonnage ou rouettis n'empêche pas que l'on ne mette encore devant la bonde, & en-dedans de l'étang, une truble pour retenir le poisson qui voudrait s'échapper.

Des attentions qu'il faut prendre pour bien mettre la bonde en place.

302. LA bonde étant faite ainsi que nous venons de l'expliquer, il faut la mettre en place, à peu près au milieu de la longueur de la chauffée, ou, ce qui est presque la même chose, au milieu de la poêle, & l'établir de façon que le dessus de la tête de l'auge soit placé un pied plus bas que le fond de la poêle ; & l'autre extrémité de l'auge qui excède la chauffée du côté de la fosse, doit être de cinq à six pouces plus bas, pour qu'au moyen de cette pente l'eau coule rapidement dans toute la longueur de l'auge ; & quand on ne l'a pas établie assez bas, on est obligé d'achever l'épuisement (71) en baquetant l'eau avec des écopés.

(70) Cela est trop long & trop pénible. Le clayonnage est inutile, si l'on a des filets que l'on arrange dans les endroits convenables.

(71) Il n'est pas toujours nécessaire d'écouler l'eau jusqu'à la dernière goutte ; on peut pêcher le poisson avec une truble.

303. COMME il est important qu'il ne s'échappe point d'eau par aucune partie de la bonde, il faut faire une bonne provision de la meilleure glaise qu'on pourra trouver, la plus pure, la moins graveleuse, & la faire bien corroyer par un potier de terre, ou au moins par un tuilier (72).

304. AVANT de commencer à élever la chauffée, ayant creusé suffisamment l'endroit où l'on doit établir la bonde, on y fera un lit de six pouces d'épaisseur de glaise bien corroyée. On placera dessus les pieces B qui forment le patin, les enfonçant un peu dans cette glaise; de sorte que l'auge A qui doit être dessus, se trouve par la tête, qui est du côté de l'étang, d'un pied plus bas que le fond de la poêle. On mettra en place les jumelles F, l'entretoise D, le chapeau E, les liens G; puis on remplira de glaise bien corroyée l'épaisseur des pieces de bois qui forment le patin, qu'on couvrira de deux pouces de glaise; & l'on placera sur cette couche de glaise bien battue l'auge A, lui donnant la pente de six pouces, que nous avons dit être nécessaire. On mettra en place la queue C du pilon, & le pilon f, pour s'assurer s'il se rencontre bien avec le trou d de la tête de l'auge. On conçoit que cet article est très important; & pour que la situation de l'auge ne change pas, on mettra de chaque côté, entre les jumelles & l'auge, un bout de membrure qui la tienne bien assujettie, ayant soin que ces pieces n'excedent pas l'épaisseur des jumelles. Il y en a qui élevent ensuite un mur avec du moilon de pierre dure piquée & bien échantillonnée, posée à chaux & à ciment, dont le parement affleure le côté des jumelles qui regarde la chauffée; on éleve ce mur jusqu'à la hauteur que doit avoir la chauffée, & on l'étend au-delà de la bonde de deux ou trois toises de chaque côté. Ce mur est pour empêcher que l'eau ne dégrade la glaise, & que les carpes qui sucent la glaise, les rats d'eau & les canards (37) n'entament le corroi. Mais quand on tiendrait ce mur fort épais, il ne ferait jamais suffisamment étanché. C'est pourquoi on le garnit par-derrriere avec du corroi qu'on bat bien, afin qu'il joigne exactement toute la longueur de l'auge & la partie du patin qui doit être noyée dans la chauffée. On voit à une des figures 2, la partie de la bonde qui est du côté de la chauffée: A l'égard de ce qu'on apperçoit à l'autre, & qui est du côté de l'étang, cette partie ne doit être garnie de corroi que jusqu'à l'épaisseur de la tête de l'auge, puisqu'elle doit rester à découvert, ainsi que la partie des liens qui excède cette hauteur.

305. DANS les endroits où la pierre est rare, on garnit de planches la place où doit être le corroi, comme nous l'avons expliqué en parlant du revêtement

(72) Il n'est pas nécessaire d'employer précisément un potier de terre ou un tuilier, pour corroyer la terre; à moins que ces professions n'eussent obtenu le privilege exclu-

sif de faire cette opération.

(73) Des économes entendus ne souffrent aucun canard dans leurs étangs.

en maçonnerie. Cette construction est assez bonne, parce que les bois qui sont dans l'eau, ainsi que dans la glaise humide, durent fort long-tems. On doit avoir l'attention de bien battre la glaise, & qu'elle joigne très-exactement la partie de l'auge qui doit être dans la chauffée, ainsi que tous les bois qui sont de ce côté, & qu'il n'y ait aucun corps étranger mêlé avec la glaise. On élève avec la même attention un contre-mur de corroi de toute la hauteur de la chauffée, & qui ait deux ou trois pieds d'épaisseur, s'étendant des deux côtés de la bonde de deux ou trois toises. A mesure qu'on garnit ainsi la bonde, on élève la chauffée, comme nous l'avons expliqué plus haut.

306. IL faut mettre le pilon *f* dans le trou *d* de l'auge, l'assujettir au bout de la queue *c* avec un boulon de fer; & quand on aura bien ajusté le pilon dans son trou, on rompra le batardeau, si l'on en a fait un pour placer la bonde, parce que l'auge & tous les autres bois se conserveront bien mieux dans l'eau qu'à l'air.

307. D'AILLEURS, étant à portée de voir si l'eau s'échappe par quelque endroit, on pourra y remédier plus aisément que si la chauffée était plus avancée. Mais si, malgré toutes ces attentions, on appercevait quelque voie d'eau, on l'étancherait en y jetant du frasil, qui se trouve dans les forêts aux endroits où l'on a cuit du charbon: c'est pourquoi l'on a soin d'avoir sur les chauffées & auprès de la bonde une provision de ce frasil, pour que les gardes puissent en avoir sous la main lorsqu'ils apperçoivent quelque écoulement d'eau.

Du cul-de-lampe.

308. IL y a lieu de croire qu'en prenant les précautions que nous venons d'exposer, la bonde sera étanche. Mais si par quelque accident imprévu, ou par la mauvaise qualité des matériaux, il s'échappait de l'eau par la bonde, comme dans bien des cas il est de la plus grande importance de ne perdre aucune portion de l'eau de l'étang, il n'y aurait point d'autre remède que de faire autour de la fosse qui est derrière la chauffée, un batardeau pour retenir celle qui s'échapperait: c'est ce qu'on appelle un *cul-de-lampe*. Il est sensible que quand l'eau retenue par le cul-de-lampe se fera mise de niveau avec celle de l'étang, il ne s'en échappera plus. Ce remède n'est pas sans inconvénient; mais enfin c'est un des meilleurs qu'on puisse employer, & peut-être le seul, quand l'étang est plein & empoissonné. Pour faciliter la construction de ce cul-de-lampe, il y en a qui ménagent aux deux côtés de la fosse deux levées en terre ferme, ou que l'on construit en même tems que la chauffée, & qui forment comme deux arc-boutans qui la soutiennent. Quand on est obligé de faire un cul-de-lampe, on joint ces deux arc-boutans avec un batardeau: ce qui facilite

la construction du cul-de-lampe, qui sans cette précaution serait très-difficile (74).

Des grillages & des décharges des étangs, pour prévenir les accidens qui résultent des débordemens.

309. IL y a peu d'étangs qui ne soient exposés à avoir trop d'eau en certains tems, soit à cause des débordemens des rivières qui y aboutissent, soit par la grande quantité d'eau que fournissent quelquefois les sources, soit par les eaux de pluie qui découlent trop abondamment des côteaux : ce qui pourrait gonfler tellement l'eau de l'étang, qu'elle se répandrait par-dessus la chaussée, ou qu'elle se déchargerait dans un endroit bas qui se rencontrerait à quelque partie de la circonférence de l'étang.

310. CES déchargeoirs naturels sont très-avantageux, lorsqu'ils ne laissent échapper l'eau que quand l'étang est entièrement plein ; mais pour que le poisson ne sorte pas de l'étang avec l'eau, il faut établir en ces endroits des grilles de bois (75), ou encore mieux de fer, dont les barreaux soient assez serrés pour que le poisson ne passe pas au travers.

311. COMME il est très-important, & pour retenir le poisson & pour la conservation de la chaussée, que l'eau ne passe pas par-dessus, lorsqu'il ne se trouve pas autour de l'étang de ces déchargeoirs naturels, il faut en faire avec de bonnes pierres dures bien taillées, & posées à chaux & à ciment. Mais quand ces déchargeoirs sont trop larges pour que la face qui regarde l'étang soit fermée par une seule pierre, il faut y mettre une piece de bois noyée dans la maçonnerie. Les joints des pierres ne peuvent pas résister à l'écoulement rapide de l'eau. Au reste, il faut proportionner la largeur de ces déchargeoirs à la quantité d'eau surabondante qu'on prévoit pouvoir arriver dans l'étang lors des grandes eaux, & il faut établir le niveau des déchargeoirs précisément à une hauteur convenable, pour que l'étang étant plein, l'eau ne passe pas par-dessus la chaussée : car quand on satisfait à cette condition, il ne peut jamais y avoir trop d'eau dans l'étang (76).

312. ON est souvent obligé de placer les déchargeoirs dans les chaussées même, pour profiter de la fosse qui facilite l'écoulement de l'eau ; mais quand

(74) On ne se sert point de ce remède partout où l'on a d'habiles charpentiers. C'est à eux à prendre leurs mesures pour que la bonde soit bien faite, & capable de tenir l'eau.

(75) En allemand, *Fluthbetten*. Si on les faisait en fer, ces déchargeoirs seraient ex-

cessivement chers.

(76) Si l'étang est situé de manière à laisser craindre les inondations, on peut faire tout autour un clayonnage de saples, ou d'osiers, qui prennent racines, & que l'on entretient à une hauteur convenable.

on pourra les établir ailleurs, il sera bon de le faire, pour ménager la chauffée. A quelque endroit qu'on les place, il faut qu'ils soient précédés d'une grille qui retienne le poisson dans l'étang.

313. Si par des crues ou des inondations, on s'apercevait que malgré les relais ou déchargeoirs l'eau fût prête à passer par-dessus la chauffée, qui ferait bientôt ruinée, il faudrait lever de bonne heure la bonde, ou les bondes s'il y en avait plusieurs: ce qui ne ferait fujet à aucun inconvénient, si la cage ou les planches qui précèdent la bonde du côté de l'étang étaient en bon état; & on abaisserait le pilon lorsque la force de l'eau serait passée. On serait privé de ce secours, si, à cause du mauvais état de la bonde, on avait été obligé de former le cul-de-lampe dont nous avons parlé.

314. CES grandes affluences d'eau arrivent principalement aux étangs où aboutit une rivière qui dans certains tems gonfle considérablement & déborde; en ce cas, on peut établir à quelque endroit une vanne qu'on leve lorsqu'on veut laisser échapper beaucoup d'eau. Mais comme il est bien difficile de tenir ces vannes étanches, il ne faut avoir recours à ce moyen que le moins qu'il est possible, ou les établir de façon qu'étant ouvertes, elles ne puissent faire baisser l'eau de l'étang que d'un pied & demi ou de deux pieds au-dessous du haut de la chauffée; & s'il se perdait un peu d'eau lorsqu'elles seraient fermées, elle serait amplement remplacée par l'eau de la rivière que nous avons supposé s'y décharger, ou bien on arrêterait aisément les écoulemens d'eau avec de la glaise & de la mousse.

315. NOUS avons déjà dit qu'il fallait établir des grilles à l'embouchure des rivières & des ruisseaux dans les étangs, pour arrêter le poisson, qui ne manquerait pas de remonter dans les eaux vives. Mais de plus, pour les étangs où l'on élève de l'alvin, il est très-important qu'il n'y entre point de brochetons; car une douzaine de ces poissons qui seraient gros comme des harengs, suffirait pour détruire tout le frai & l'alvin d'un petit étang. En ce cas, aux endroits qui communiquent à de petites rivières, ou à des étangs supérieurs, outre la grille on met en avant des fagots d'épines qui arrètent les petits poissons que la grille laisserait passer.

316. IL est bien utile, tant pour le bon entretien du poisson que pour l'avoir de bonne qualité, & pour prévenir l'inconvénient des eaux basses, de pouvoir introduire dans l'étang l'eau d'un ruisseau ou d'une petite rivière. Mais ces avantages sont compensés par de grands inconvéniens. Ces eaux courantes charrient toujours, comme nous l'avons dit, des récrémens qui comblent les étangs; il arrive, comme nous l'avons encore dit, des affluences d'eau dont on a peine à décharger l'étang. Mais un des grands inconvéniens, c'est que comme il faut établir une grille à l'embouchure de la rivière dans l'étang, cette grille arrête des herbes, des branches d'arbres, des feuilles, & d'autres immondices

qui ferment le passage à l'eau. Si alors il survient une crûe, la charge de l'eau dont le cours est interrompu, renverse la grille; ou bien elle se fait jour tantôt par-dessous, ou par les côtés, & alors une partie du poisson s'échappe. Le mieux ferait donc, comme nous en avons prévenu, que la rivière eût son lit séparé de l'étang, & qu'on fût maître, au moyen d'une vanne, d'en prendre la quantité d'eau dont on aurait besoin, ou pour remplir l'étang, ou pour renouveler son eau: ce qui est très-avantageux à l'accroissement du poisson, & très-propre à le rendre de bonne qualité.

De l'empoisonnement des étangs.

317. QUAND un étang est mis en bon état, conformément aux instructions que nous venons de donner, il faut le laisser se remplir d'eau. Ainsi, supposant qu'on ait fait des digues pour arrêter l'eau, & avoir plus de facilité pour faire la chaussée, établir la bonde, les déchargeoirs & les grilles, on rompra ces digues ou batardeaux, pour laisser l'étang se remplir; alors il s'agira de l'empoisonner.

318. QUAND on pêche de grands étangs, on y trouve des barbeaux, des vendoisés (77), des meuniers (78), des chevannes, qu'on nomme aussi *chevereaux* ou *cheveneaux*, des goujons, des verons & autres menuises, des anguilles, des écrevisses, des grenouilles, &c. Il se trouve toujours de ces poissons qu'on nomme *roussaille* ou *blanchaille*, quoiqu'on n'en mette point pour peupler les étangs, parce qu'ils ne sont pas marchands. On ne les achete point pour les transporter dans les grandes villes; ils se consomment aux environs de l'étang, où on les vend à bon marché par lot, ou, comme l'on dit, *à la billotte*.

319. LES poissons estimés, & qu'on appelle *marchands*, sont la carpe, le brochet, la perche, la tanche, la truite. On peut y ajouter le gardon & l'anguille.

320. IL est vrai qu'il y a des étangs où certains poissons se plaisent beaucoup plus que d'autres. Nous donnerons sur cela quelques indications, auxquelles nous pensons qu'on doit avoir égard, quoique quelques-uns prétendent qu'il faut mettre dans les grands étangs de toutes sortes de poissons, disant que ceux qui y réussiront le mieux y prospéreront, & que les autres serviront de pâture aux poissons voraces (79).

321. ON ne s'avise pas d'empoisonner un étang avec du gardon (80) qu'on

(77) En allemand, *Laucke*.

(78) En allemand, *Döbel*. Tous ces méchants poissons, & la blanchaille, nuisent à l'accroissement des carpes & des autres

poissons marchands.

(79) Un préjugé aussi manifeste n'aurait pas dû trouver place ici.

(80) Le gardon est un poisson de mares.

met au nombre des blanchailles, & qui se transporte difficilement; mais comme il multiplie beaucoup, on en trouve toujours quantité dans les étangs. Sa principale utilité est de nourrir les poissons voraces, le brochet, la perche, & la truite.

322. LA *tanche* se plaît par-tout, mais particulièrement dans les étangs limonneux. Ce poisson peuple beaucoup, & se transporte aisément en vie. D'ailleurs les grosses tanches sont estimées quand elles ne sentent point la vase: mais on prétend assez généralement qu'il faut plus de terrain pour nourrir cent tanches, que pour engraisser cinq cents carpes. Outre cela, comme elles se vendent toujours à meilleur marché que les carpes, on en met plutôt dans les mares vaseuses que dans les étangs.

323. LA *perche* est un excellent poisson, qui se vend très-bien. Il est vrai qu'il est vorace, mais pas à beaucoup près redoutable comme le brochet. Il se nourrit de petites blanchailles, dont il débarrasse l'étang. Quoiqu'elle soit difficile à transporter, on en peut mettre dans les grands étangs qui sont à portée des endroits où s'en doit faire la consommation, par exemple, dans ceux qui appartiennent aux maisons religieuses qui font abstinence, ou lorsque ces étangs sont à portée des grandes villes où l'on est assuré d'en trouver un débit avantageux. Ce poisson se plaît dans les eaux vives. On prétend qu'en relevant une arête qu'il a sur le dos, il ne craint point le brochet; mais certainement le brochet parvient à le saisir par la tête, & à s'en nourrir, puisqu'on en a trouvé souvent dans l'estomac des brochets.

324. LA *truite* est un excellent poisson, qui est plutôt de rivière que d'étang (81). Elle subsiste néanmoins dans les étangs où l'eau est vive, mais elle n'y multiplie pas. Ce poisson est vorace comme le brochet, & encore plus difficile à transporter que la perche. On se borne donc à pêcher la truite dans les rivières d'eau vive, fond de gravier, où elle se plaît. Si cependant on voulait en conserver pour son propre usage, ou pour en vendre dans le voisinage, on ferait pour ce poisson une espèce de vivier sur un fond de gravier, où couleraient des eaux de sources: il suffirait de donner à ce vivier huit à dix pieds de largeur; mais plus on lui donnera de longueur, & plus on pourra y mettre de truites. Celles qu'on prendra dans la rivière, se conserveront très-bien dans le vivier; elles s'y multiplieront même, si ce vivier est fort long, sur-tout si on les nourrit avec de la blanchaille. Mais cette pêcherie sera peu profitable: le mieux est de la restreindre à en faire un réservoir où l'on conservera les truites qu'on aura prises dans la rivière.

325. LES *anguilles* sont un fort bon poisson qui est vorace; mais comme il

(81) On construit des étangs exprès, où l'on ne met que des truites. Il faut pour cela une eau vive, claire & toujours renouvelée; le fond doit être de cailloux.

n'attaque que la menuïse , il ne fait de tort que dans les étangs où l'on fait de l'alvin. Il a l'avantage de se transporter aisément ; & quoiqu'on ne soit pas dans l'usage d'en mettre dans les étangs , il s'y en trouve toujours. Quelquefois on en met dans des fossés ou des viviers ombragés , dont on proportionne la grandeur à la quantité qu'on desire en avoir. Les anguilles se nourrissent de grenouilles & de têtards : cependant elles prospèrent mieux , si on leur jette quelques menuïses , quelques tripailles , des fruits tendres , &c.

326. LES *écrevisses* d'étang ne font pas à beaucoup près si bonnes que celles qu'on pêche dans les eaux vives & courantes. Comme elles mangent du frai , elles font tort aux alvinières. Nous rapporterons à l'article de l'écrevisse , ce que nous avons fait pour les multiplier dans un endroit où il n'y en avait pas.

327. LES *grenouilles* multiplient beaucoup , & on en trouve par-tout. Quoiqu'on en expose dans les marchés , elles ne font pas un objet de commerce. Comme elles mangent le frai , elles détruisent de l'alvin : mais elles ne font aucun tort aux grands étangs ; au contraire , quelques poissons s'en nourrissent , & sur-tout des têtards ou des jeunes grenouilles , qui se trouvent en quantité au bord de l'eau.

328. LE *brochet* est avantageux pour la vente ; & quoiqu'il soit plus difficile à transporter par terre que la carpe & la tanche , les marchands s'en chargent volontiers , d'autant qu'il se transporte aisément par eau dans des bascules. Mais c'est un poisson très-vorace , qui coûte au propriétaire de l'étang plus qu'il n'en retire ; car un brochet d'un écu ne parvient à cette grosseur qu'après avoir mangé pour quarante & cinquante francs de poisson. Il est vrai qu'il se nourrit d'abord de blanchaille , dont il décharge l'étang sans faire de tort au propriétaire. Mais il n'en est pas de même quand les brochets font un peu gros ; celui qu'on vendrait trente sols en mange un de quinze , & j'ai vu cela arriver dans un baquet. Il suit de là que , si l'on ne mettait dans un étang que des brochetons gros comme des harengs , au bout d'un an à peine y en trouverait-on six de chaque cent qu'on aurait mis dans l'étang. On prétend que dans le tems du frai ils épargnent leurs semblables ; mais je n'oserais assurer que cela soit exactement vrai.

329. IL est bon de faire son possible pour qu'il n'y ait point de brochets dans les étangs qu'on destine à avoir de l'alvin. Mais cela n'est pas aisé : car quand il y a une fois eu du brochet dans un étang , on ne peut l'en purger qu'en le laissant plusieurs années à sec. S'il reste un peu d'eau en quelques endroits , il s'y conservera de petits brochetons , qui se montreront quand l'étang sera plein , & détruiront beaucoup de frai & de poisson (82).

(82) Toutes les précautions qu'on peut prendre n'empêchent pas quelquefois que

les brochets ne s'établissent dans un étang. On prétend que les canards sauvages ren-

330. POUR ce qui est des grands étangs, il n'y faut point mettre de brochets avec l'alvin; mais si l'alvin est fort, on peut y jeter de très-petits brochetons. Cependant il est mieux de n'en mettre que la seconde année, lorsqu'on ne pêche qu'à trois ou quatre ans. Mais si l'on voulait pêcher après deux ans ou deux étés révolus, & que l'alvin fût très-fort, on pourrait mettre de la brochetaille après la première année révolue. En général, quand les carpes sont beaucoup plus grosses que les brochets, on prétend que ce poisson qui les chasse sans pouvoir en manger, leur fait du bien, par l'exercice qu'il leur fait prendre; & dans les étangs qui ne sont pas destinés à produire de l'alvin, on regarde comme un avantage que le brochet détruise la menuïse. On prétend que le brochet a pris en six ans toute la grosseur où il peut parvenir; qu'ensuite il devient aveugle, & ne fait que dépérir (83).

331. IL paraît que les étangs sont particulièrement destinés pour la carpe; elle y prospère singulièrement bien, elle est aisée à transporter par terre & par eau, & la vente en est assurée; c'est pourquoi les marchands s'en chargent volontiers. Comme ils ne s'embarrassent point du tort que les brochets causent aux propriétaires, ils conseillent toujours d'en mettre une bonne quantité dans l'étang avec l'alvin de carpe; mais les propriétaires qui connaissent leurs intérêts, ne mettront l'alvin de brochet qu'un ou deux ans après celui de carpe, & en médiocre quantité, se conformant à ce que nous avons dit plus haut.

332. LES carpes s'accoutument assez de toutes sortes de fonds, limoneux, sablonneux, &c. ainsi que de toutes sortes d'eaux (84); mais elles sont bien meilleures dans certains terrains & dans certaines eaux que dans d'autres. Heureusement, des carpes qui ne seraient pas mangeables au sortir des étangs limoneux, se dégorgeant dans les bascules, & deviennent fort bonnes. J'ai même expérimenté que des carpes qu'on avait pêchées dans la vase, & qui avaient un très-mauvais goût, étaient parfaitement dégorgeées, les ayant tenues quatre à cinq jours dans une eau vive.

333. ON estime qu'on peut mettre dix-huit à vingt milliers d'alvin de carpe dans un étang qui a cent arpens d'eau, dix à onze milliers dans celui de cinquante arpens, augmentant ou diminuant cette quantité suivant la force de

dent tout entier le frai de ce poisson qu'ils ont mangé. Ils en portent aussi avec leurs pattes d'un endroit à l'autre, & il n'en faut pas davantage pour gâter un étang.

(83) On a des exemples de brochets pesant cinquante livres & au-delà, dont on savait qu'ils étaient fort vieux. V. Richters, *Ichthyologie*, pag. 316 & 759.

(84) Des eaux froides & dures ne valent rien pour les carpes. Si on les fait passer d'une eau douce dans une eau dure, cela retarde leur accroissement. On remarque tout le contraire, si on les place dans une eau plus douce après les avoir mises dans une eau dure.

l'alvin, l'étendue de l'étang, & la nature du fonds; car il y en a qui sont bien plus propres à nourrir beaucoup de poisson que d'autres (85). On aurait peine à donner sur cela des principes certains: c'est l'expérience qui doit plutôt diriger que tous les raisonnemens. Heureusement un à-peu-près suffit, & il est inutile d'exiger de la précision où elle n'est pas importante: ainsi nous préférons de détailler comment on doit s'y prendre pour avoir de bon alvin.

De l'étang destiné à fournir de l'alvin.

334. Il serait bon, quand on pêche un étang, d'en avoir un à empoissonner, dans lequel on mettrait les carpes qui ne seraient pas assez grosses pour être d'une vente avantageuse (86). Mais comme on ne trouve souvent dans les grands étangs que peu d'alvin, sur-tout si dans celui qu'on pêche il y avait du brochet & de la perche, le propriétaire de plusieurs étangs doit faire en sorte d'avoir de quoi alviner ceux qu'il doit empoissonner: sans cela, il se trouvera souvent dans le cas de n'en pas trouver à propos, ou d'être obligé d'en acheter fort cher. C'est pourquoi il faut qu'il ait de petits étangs qu'on nomme *carpières* ou *alvinières*, qui soient uniquement destinés à fournir de l'alvin (87).

335. Il suffit que ces étangs aient huit à dix arpens d'eau; mais il est très-important qu'ils n'en manquent point en été, afin que les carpes qu'on y mettra

(85) Pour peupler un étang de quatre acres, chacun de 300 verges du Rhin, on y met vingt pièces de poisson, huit œuvs & douze laités. Si tout va bien, on en retirera dans l'année jusqu'à cent vingt mille pièces de blanchaille. On a compté les œufs d'une seule carpe, & on en a trouvé 933120. V. Hanov. *Seltenheiten der Natur*, part. I, pag. 607. Les étangs dans lesquels on transporte ce petit poisson après qu'il est éclos, sont plus grands que les premiers d'où on le tire. On compte pour chaque acre six à sept cents pièces de petit poisson. Au bout de deux étés, on aura des carpillons d'une livre & demie & plus. Enfin on les transporte dans les étangs pêcheurs. C'est là qu'on compte 60 carpes par acre. Après qu'elles y ont été deux ans, on a des carpes depuis trois jusqu'à cinq livres. M. Schreber cite un étang près de Torgau, qui a 900 acres: on y met ordinairement trente-six mille carpillons. Il y a aussi près de Merseburg un étang de cent trente-deux acres & demi. En Suisse,

un grand nombre de lacs très-poissonneux nous dispensent de creuser des étangs. Voy. *Sammlung öconomischer Schriften*, part. I, pag. 93; & part II, p. 279.

(86) On doit avoir des réservoirs où l'on met les poissons qui ne sont pas de vente, en attendant que le grand étang soit prêt à le recevoir. Si l'on trouve beaucoup d'alvin dans un étang, c'est une marque que la pêche ne sera pas bonne. Les carpes qui ont frayé perdent de leur qualité. Cela vient de ce qu'on a peuplé l'étang avec de trop gros poisson.

(87) Il faut avoir trois sortes d'étangs, comme je l'ai fait observer dans une note précédente. Des étangs pour le frai, en all. *Streichteiche*. Des étangs pour la menuïse, en all. *Streckteiche*. C'est ce que l'auteur appelle des *carpières* ou *alvinières*. Et enfin des étangs pêcheurs, en all. *Satzteiche*, où les poissons prennent leur dernier accroissement.

pour frayer, puissent s'égayer sur l'herbe des rivages où il reste peu d'eau (88); car c'est l'endroit où elles déposent leur frai, sur-tout aux parties qui sont exposées au midi & au couchant.

336. ON ignore encore comment se fait la fécondation des œufs des poissons. On voit les mâles se porter sur l'herbe à des endroits où il y a peu d'eau, & les femelles les suivre (89). On prétend encore que, huit ou dix jours après que les femelles ont déposé leurs œufs, ils éclosent. Nous pourrions rapporter ailleurs les différentes idées qu'on a eues sur cette fécondation mystérieuse: il suffit pour le présent, qu'on soit persuadé qu'il faut pour la multiplication des poissons le concours des deux sexes. D'où il suit qu'on doit mettre dans le petit étang destiné à l'alvin, des carpes mâles ou laitées, & des femelles ou œuvées.

337. LES meilleures carpes pour peupler ne doivent être ni trop grosses ni trop petites; on les choisit à peu près de dix à onze pouces (90); elles doivent être rondes, & avoir le ventre plein, observant qu'il ne faut au plus qu'un quart de mâles de ce qu'on met de femelles; c'est-à-dire, que pour cent femelles, il faut au plus vingt-cinq mâles (91); & dans un étang de huit arpens, il ne faut mettre que cent femelles, qui jeteront chacune plus d'un millier d'œufs (92).

338. IL y en a qui prétendent que les carpes femelles ne sont en état de multiplier que quand elles ont huit à neuf ans, & les mâles trois ou quatre: ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de ce que nous venons de dire à l'égard de leur grosseur (93).

339. DANS les mois d'avril & d'août, qui est à peu près la saison du frai pour les carpes, il faut bien garder les étangs (94); car le poisson alors engourdi, & presque à sec dans l'herbe, se laisse prendre à la main. Il faut aussi empêcher que les bestiaux n'aillent boire à l'étang; ils feraient avec leurs pieds une énorme destruction de frai. Les cochons sur-tout sont fort à craindre, parce qu'ils mangent le frai avec avidité.

(88) Sur-tout il importe que le petit poisson y trouve de quoi se nourrir.

(89) C'est tout le contraire: les poissons mâles ou laités suivent les poissons femelles ou œuvées. Il est maintenant hors de doute que la fécondation se fait extérieurement. Voy. *Hannoversche Magazin*, ann. 1763, pag. 363 & 1023.

(90) La grosseur importe moins que l'âge; elles ne doivent pas être trop vieilles.

(91) Si l'on mettait dans un étang cent carpes femelles ou œuvées, il en résulterait plusieurs millions de petits qui se détruiraient les uns les autres. Il est certain qu'il faut plus de femelles que de mâles; mais si l'on ne met que le quart de ces derniers, il y aura une grande quantité d'œufs qui ne seront pas fécondés.

(92) Ce calcul est fort peu exact, comme on a pu le voir par les notes précédentes.

(93) La carpe fraie à cinq ans, & elle pèse alors de quatre à cinq livres.

(94) La saison du frai est depuis le mois de mai jusques vers la fin de juillet. C'est la chaleur qui l'accélère ou la retarde.

340. Si n'étant point propriétaire des terres voisines, on n'avait pas le droit d'interdire l'entrée au bétail dans les prés ou bois voisins, il faudrait faire avec des pieux & des perches une barrière qui les empêchât de venir dans l'étang; & cette précaution doit être continuée jusqu'à trois semaines ou un mois après la saison du frai.

341. A l'égard de la nourriture de l'énorme quantité de petit poisson que produisent les cent carpes meres, il ne faut pas en être inquiet (95). Pourvu que l'eau ne baisse pas dans l'étang, le poisson prospérera sûrement. Si on le pouvait, il serait bon d'y introduire de nouvelle eau de quelque rivière à portée: les petites carpes ainsi que les grosses en réussiraient infiniment mieux (96). Mais c'est ici où il est de la plus grande importance qu'il n'y ait dans l'étang ni brochets ni perches, ni aucun autre poisson vorace.

342. LA première & la seconde année, ce petit poisson n'étant grand que comme une feuille de saule, on le nomme *feuille* en plusieurs endroits. Quelquefois au bout de deux étés il a quatre pouces de longueur, lorsque le fonds est très-bon (97); mais c'est encore de la feuille: & il prend le nom d'*alvin*, lorsqu'après le troisième été il a cinq pouces depuis le bas de l'œil, jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue, ce qu'on appelle *entre œil & bat*. Cet alvin est encore petit; car pour être bon, il faut qu'il ait six pouces: & il est encore meilleur quand il en a sept, pourvu qu'il n'ait que quatre ans (98); car on n'estime point l'alvin qui n'est parvenu à cette grosseur qu'au bout de cinq ans.

343. ON doit exiger qu'il ait l'écaïlle nette, & le corps assez gros, par proportion à la tête; celui qui aurait une grosse tête & un corps menu, ne vaudrait rien. On rejette encore l'alvin qui a l'écaïlle noire, qui provient d'un étang bas & vaseux, dans lequel il tombe beaucoup de feuilles des arbres voisins. Il nous paraît néanmoins qu'il pourrait se réparer dans les grands étangs, où il trouverait de bonne eau.

344. LORSQU'ON empoissonnera un grand étang avec de l'alvin de sept pouces, on fera bien d'y mettre du brocheton, pour empêcher que la carpe ne peuple trop, & ne force dans cet étang. (99)

(95) Ils périront infailliblement, faute de nourriture.

(96) Cela ne doit se faire qu'après le frai, c'est-à-dire, au commencement d'août.

(97) Dans le second été on met le petit poisson dans le second étang, ou dans l'alvinière. Si cependant l'étang de frai était assez profond, on peut les laisser jusqu'à l'année suivante. Il grossit plus ou moins,

suivant qu'il a plus de nourriture. Après le troisième été, les carpes qui ont vécu dans de bons étangs pèsent une livre, ou une livre & demie.

(98) Une carpe de quatre ans n'est plus de l'alvin.

(99) L'alvin de sept pouces ne saurait peupler.

Méthode pratiquée à la Chine, pour empoissonner les endroits où il reste de l'eau.

345. ON lit dans l'*histoire générale des voyages* in-4^o, tome VI, page 495, un commerce singulier qu'on fait de frai de poisson. Sans nous rendre garans du fait, voici ce qui y est rapporté.

346. LA Chine offre une prodigieuse abondance de poisson ; les rivières, les lacs, les étangs, les canaux même y sont remplis de poisson, qui fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse dans les champs pour conserver l'eau qui sert à la production du riz : ces fossés sont remplis de frai ou d'œufs de poissons, dont les propriétaires du fonds tirent un profit considérable.

347. ON voit tous les ans sur la grande rivière de Yang-tse-Kyang, à peu de distance de Kien-king-fou, dans la province de Kiang-si, un nombre surprenant de barques qui se rassemblent pour acheter du frai. Vers le mois de mai, les habitans du pays bouchent la rivière en plusieurs endroits dans l'espace de neuf à dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laissent d'ouverture que pour le passage d'une barque, afin d'arrêter le frai qu'ils savent distinguer au premier coup-d'œil, quoiqu'il ne produise presque aucun changement à l'eau. Ils remplissent des tonnes avec cette eau chargée de frai, pour la vendre à des marchands qui la transportent en diverses provinces, ayant l'attention de remuer cette eau de tems en tems. Elle se vend par mesure à ceux qui possèdent des étangs. Dans l'espace de peu de jours, le jeune frai commence à paraître, & forme de petits bancs, étant si petits qu'ils sont presque imperceptibles. On les nourrit avec de la lentille d'eau, ou des jaunes d'œufs, à peu près comme on élève en Europe certains animaux domestiques. On empoissonne aussi des canaux avec des poissons qu'on tire des rivières & des lacs.

348. QUELQUES-UNS disent que, si l'on arrache une racine d'arbre chargée de chevelu & dépouillée de la terre qui l'environnait, que vers la fin d'avril, ou au commencement de mai, on la mette quelques jours attachée à une corde dans un endroit où le poisson fraie, elle se trouve en peu de tems très-chargée de frai, & qu'en la transportant promptement dans une mare, la tenant à trois pouces sur l'eau, le frai y éclôt, & l'empoissonne. Ce fait nous paraissant difficile à vérifier, nous le rapportons sans en garantir la vérité (100).

(100) Voici ce qu'en dit un journal anglais, cité dans le *Bremer Magazin*, vol. I, pag. 510. Vers la fin d'avril ou au commencement de mars, prenez une racine de saule ou d'osier, bien garnie de petits fils ; nettoyez-les de la terre qui peut s'y être attachée, & plongez-la dans l'eau sur les bords

d'un étang peuplé de l'espèce de poisson que vous voulez avoir. Toute la racine ne tardera guère à être garnie de frai. Au bout de quelques jours transportez votre racine dans l'étang que vous voulez peupler, & placez-la de façon qu'elle ne soit couverte que d'un ou deux pouces d'eau, en sorte que

De l'entretien de l'étang empoisonné.

349. IL faut visiter de tems en tems toutes les parties des étangs, pour voir si la chauffée, la bonde, les déchargeoirs, la grille sont en bon état. Il faut nettoyer les fossés qui conduisent l'eau à l'étang; faire la chasse aux renards & aux lapins, qui fouillant dans les chauffées, les endommagent; affûter & tendre des pieges pour prendre les loutres; tuer les hérons, & les autres oiseaux pêcheurs, même les canards, principalement sur les alvinieres; ne pas souffrir qu'on aille pêcher dans l'étang, à la ligne, au truble, au carreau, à l'épervier, & encore avec plus de sévérité à la seine & au tremail: ce serait épuiser l'étang, & montrer le chemin aux voleurs.

350. IL est bon d'avoir sur l'étang un petit bateau, pour se mettre à portée de tirer sur les oiseaux, hérons, grues, canards, &c. pour faire la chasse aux loutres, arracher avec un croc les roseaux, qui forment quelquefois à la longue des isles flottantes, qui servent de retraite aux loutres & aux autres animaux mal-faisans. On prétend cependant, je ne fais pas si c'est avec fondement, que les coups de fusil étonnent le poisson, & le rendent malade (101). Enfin il faut tendre de grandes fourcieres pour détruire les rats d'eau, qui s'y prennent d'autant plus volontiers qu'ils sont très-gourmands; & des pieges ou traquenards aux loutres.

351. SI l'eau baisse considérablement dans l'étang, il faut essayer d'y en conduire, ou d'un ruisseau si l'on en a à portée, ou même d'un étang supérieur, si l'on en a en propriété, quand on devrait pêcher l'étang supérieur hors de saison, & mettre le poisson dans celui qui est plus bas.

352. SI au contraire l'étang se remplit trop, & que l'eau menace de passer sur la chauffée, il faut y remédier de bonne heure, par les moyens que nous avons indiqués.

A quel âge il faut pêcher les étangs.

353. QUAND un étang est en bon fonds, & qu'il a été peuplé de bon alvin, on peut le pêcher trois ans après qu'il a été alviné; c'est-à-dire, lorsque l'alvin a resté trois étés dans l'étang. Par exemple, s'il avait été mis dans l'étang en janvier ou février 1760, on compterait qu'il a trois ans en octobre 1762.

354. DANS un bon étang qui a été peuplé avec de l'alvin très-fort, les carpes

les rayons du soleil puissent agir sur le frai. Quinze jours après on verra éclore le poisson. V. Schreber, *neue Bützowische Sammlung*, tom. VI, pag. 392. *Mém. de l'académie de Suede*, tom. XXIII, pag. 184.

(101) Si le poisson se trouve au-dessus de l'eau, & si l'on tire des coups de fusil dans le voisinage, cela peut l'étourdir, mais non pas le rendre malade.

se trouvent quelquefois assez grosses au bout de deux ans , pour être vendues. (102)

355. ON est encore obligé de pêcher un étang au bout de deux ans , quand il y a de grandes réparations à faire à la chauffée ou aux bondes ; ou quand il y a de gros brochets qui détruiraient toutes les carpes ; enfin quand l'étang a été à sec , l'année qui a précédé son empoissonnement : car on compte qu'une année d'à sec & les deux années suivantes de bonne eau valent trois ans. (103)

356. QUAND on a été forcé d'empoissonner un étang avec de fort petit alvin , le poisson n'est ordinairement parvenu à une bonne grosseur , qu'au bout de quatre ans ; alors il ne faut mettre du brocheton dans l'étang que la troisième année.

357. SI l'on en croyait les marchands , on ne pêcherait les étangs que la quatrième année. Comme les poissons , carpes & brochets seraient plus gros , ils y trouveraient leur compte ; mais le propriétaire perdrait une année , & beaucoup de poisson qui serait mangé par les brochets. (104)

De la saison où il convient de pêcher les étangs.

358. PLUSIEURS pensent qu'il ne faut pêcher les étangs que peu avant le carême. Cela peut être quand l'étang est tout près de l'endroit où l'on doit vendre le poisson ; mais il y a bien des raisons qui doivent déterminer à pêcher en octobre (105). 1°. On ne court point le risque des gelées , des crues d'eau , & des autres accidens qui arrivent fréquemment pendant l'hiver ; d'ailleurs le poisson n'augmente pas en cette saison ; & s'il y a beaucoup de brochets , il vit pendant le retard , aux dépens de l'étang. 2°. En pêchant en octobre , lorsque le pilon est rabaisé aussi-tôt après la pêche , l'étang se remplit pendant l'hiver , & il n'est pas rempli entièrement par des eaux de neige , qui sont contraires au poisson (106). 3°. L'alvinière qu'on pêche en novembre , a le tems de se remplir pendant l'hiver ; au lieu que , si l'on ne pêchait ces étangs qu'en février ou mars , on courrait risque que l'étang n'eût pas le tems de se remplir suffisam-

(102) La grande abondance de poisson de mer & d'eau douce , que l'on a dans la plupart des provinces de France , y a fait négliger la formation des étangs. On n'entend pas , comme en Allemagne , l'art de les établir , de les multiplier & de les pêcher.

(103) C'est encore mieux quand l'étang a été enfemencé dans l'année où il a été à sec.

(104) On a coutume en France d'empois-

sonner les étangs avec du fort petit alvin ; c'est une faute considérable.

(105) On doit pêcher les étangs au printemps , si l'on peut tout de suite les remplir d'eau. Dans tout autre cas , il faut préférer l'automne , où les pluies plus abondantes procureront de l'eau.

(106) Les eaux de neiges , chargées de particules salines , sont plutôt salutaires aux poissons.

ment d'eau pour n'être pas à sec l'été, à moins qu'on ne pût conduire à volonté dans l'étang l'eau de quelque rivière ou de quelque source abondante. 4°. Quand on pêche en octobre, on est plus maître de ces eaux qu'en février, où il en tombe quelquefois trop abondamment. 5°. Les gelées continuant quelquefois bien avant en février, la pêche est trop retardée pour le carême. 6°. En pêchant en octobre, on a le tems de faire les réparations nécessaires à la levée, à la bonde, aux déchargeoirs & aux grilles, qui au bout de trois ans se trouvent quelquefois en mauvais état.

De la pêche des étangs.

359. QUAND on veut pêcher un étang, on leve le pilon de la bonde pour laisser écouler l'eau peu à peu. Il faut néanmoins l'ouvrir assez, pour que l'eau baisse dans l'étang; car dans ceux où il se rend des sources considérables, on n'avancerait rien, si l'eau qu'on laisse couler par la bonde n'était pas en plus grande quantité que celle que les sources fournissent. Mais si l'on tirait l'eau trop vite, le poisson n'ayant pas le tems de se débarrasser des herbes, resterait à sec, & ferait perdu. Il arriverait encore que celui qui serait sous des isles flottantes, y resterait pris comme sous une trappe; au lieu qu'en laissant l'eau s'écouler lentement, le poisson qui sent que l'eau lui manque, cherche des endroits où elle est plus profonde: peu à peu il gagne le fossé du milieu, & se rend dans la poêle qui est auprès de la bonde. C'est pourquoi l'eau est quelquefois six semaines ou deux mois à s'écouler (107). Enfin lorsqu'il n'y a plus d'eau que dans la poêle, il s'est rassemblé une quantité prodigieuse de poisson en cet endroit, où on les prend avec de petites feinettes, ou des troubles. C'est alors qu'il faut garder l'étang jour & nuit; car un voleur aurait bientôt fait une pêche fort abondante avec un épervier.

360. PENDANT que l'eau s'écoule, on forme des parcs de claies, ou avec des planches, à un endroit où il reste de l'eau; & le matin à la fraîcheur, quand on pêche la poêle, des hommes accoutumés à juger par habitude, de l'espece & de la grosseur des poissons, les mettent promptement, chacun suivant leur espece & leur grosseur, dans différens compartimens (108), les anguilles à part, la menuise dans d'autres parcs, dans un autre la blanchaille; les brochets qui se vendent à la piece, dans un parc séparé; ceux qui se vendent comme carpes, dans un autre. Il en est de même des perches. Pour ce qui est des carpes, quand on a séparé les grosses, qui se vendent à la piece, on distri-

(107) Ce ne peut être que de très-grands étangs, qui restent si long-tems à s'écouler.

(108) Pour pêcher des étangs médiocres, on se sert de cuves, pour y jeter chaque

forte de poisson. Pour de grands étangs, on plante des piquets dans l'eau, & on y tend des filets, entre lesquels on met chaque forte de poisson.

bue les autres suivant leur longueur. Celles de douze, celles de onze, celles de dix, celles de huit pouces sont séparées; & au moyen de ce triage, on est en état de les vendre au marchand qui se charge du transport. Ou bien, comme cela se pratique souvent, les conventions étant faites entre le propriétaire de l'étang & le marchand, celui-ci préside à la pêche de la poêle, & fait sur-le-champ charger le poisson sur ses voitures, & l'enleve.

361. IL y a des étangs vaseux, où l'on ne peut pas former une bonne poêle: en ce cas, on ne pêche pas dans l'étang; mais on fait dans la fosse, à la décharge de l'étang, avec des planches, de la maçonnerie ou des gazons, ce qu'on nomme un *tombereau*. C'est une enceinte, dans laquelle, ayant été la cage de la bonde & levé le pilon, on laisse passer le poisson avec l'eau; & c'est dans cet endroit qu'on le pêche.

362. VIS-A-VIS le trou de la bonde, on fait un évasement, pour que la vitesse du courant s'amortisse, & ne blesse pas le poisson. Quand tout l'espace est rempli d'eau, on baisse le pilon de la bonde, & on pêche dans le tombereau. Lorsqu'on a pris tout le poisson, on ouvre la vanne pour laisser écouler l'eau du tombereau, & on met un panier de bonde derrière cette vanne pour arrêter le poisson qu'on n'aurait pas pris. Quand le tombereau est vuide, on ferme la vanne, & on ouvre la bonde, pour la laisser se remplir de nouveau: ainsi l'on pêche l'étang par éclusées. Il est important que le fond du tombereau soit bien uni & ferme; quelques-uns le planchèient (109).

Du marché pour la vente du poisson.

363. CE que nous allons dire sur le marché, la vente & la prise du poisson, varie suivant la position des étangs, & le plus ou moins de facilité qu'il y a à transporter le poisson. De plus, cette marchandise, comme toute autre, est sujette à augmenter ou à diminuer de prix suivant les circonstances (110). Par exemple, le prix du poisson augmente à la suite des hivers très-rudes, & sur-tout des étés secs, le poisson ayant souffert dans quantité d'étangs. Il est bon d'être prévenu de ces circonstances.

364. LA carpe se vend ordinairement à l'échantillon, avec les quatre au cent; c'est-à-dire, à la mesure par pied & pouce, qui se prend depuis le bas de l'œil jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue. Les marchands prétendent que ce doit être deux écailles au-dessus de cet angle; mais quelque chose que l'on fasse, le marchand parvient toujours à trouver son compte.

(109) Cette méthode a un grand inconvénient; elle fatigue beaucoup le poisson, & lui fait perdre de sa qualité.

(110) La grosseur du poisson doit nécessairement influencer sur son prix.

Car si on lui vend toutes les carpes de dix pouces & au-dessus, trois cents livres le millier, ou six sols la piece, il rebutera toutes celles qui seront au-dessous de onze pouces, & il demandera ce qu'il aura rebuté pour un prix très-modique. Voilà ce qu'on appelle le savoir-faire du marchand (111).

365. Il n'est guere possible de vendre en bloc tout le poisson d'un étang; car si le vendeur sachant ce qu'il a mis dans son étang, connaît ce qu'il doit en tirer, l'acquéreur de son côté veut être certain s'il y trouvera son compte.

366. LE brochet se mesure comme la carpe, & assez souvent se vend de même; mais on ne donne point les quatre au cent : ce qui ne regarde pas les gros brochets qu'on nomme *carreaux*, qui se vendent à la piece. Si ceux de ving-quatre pouces, & au-dessus, se vendent, par supposition, cent sols; ceux de vingt-un pouce, & au-dessus jusqu'à vingt-quatre, celui-ci non compris, se vendront trois livres; ceux de dix-huit pouces jusqu'à vingt-un, celui-ci non compris, trente ou quarante sols; ceux de quinze pouces jusqu'à dix-huit exclusivement, quinze à vingt sols; & celui de douze pouces jusqu'à quinze exclusivement, huit à dix sols. Tous les autres se vendent comme les carpes, à six sols la piece & le quatre au cent; & les marchands font leur possible pour avoir comme carpes, les brochets de douze pouces (112).

367. QUAND on a un petit étang en état de recevoir du poisson, il pourrait être avantageux d'y mettre les petites carpes que les marchands achètent bon marché en bloc; car bientôt elles auraient pris dans cet étang une grosseur suffisante pour être vendues un bon prix.

Des accidens auxquels sont exposés les étangs empoisonnés.

368. Il peut survenir beaucoup d'accidens à un étang alviné, jusqu'à ce qu'il soit en pêche. Le plus fâcheux est, s'il manquait d'eau pendant l'été.

(111) Quand on prendrait le parti de vendre le poisson d'un étang à la mesure, par pied & par pouce, il y aurait de l'inconvénient pour l'acheteur. Si la carpe est maigre, elle a la même longueur, mais elle est moins large, & la chair en est beaucoup plus fade. Ainsi il faut toujours en revenir au poids. Pour peser une petite quantité de poisson, on a des balances de cuivre, dont un des bassins est rond & l'autre oblong & percé de trous pour que l'eau puisse s'écouler. On vend le poisson au poids fort, comme la viande. En gros, les balances sont plus

grandes. Il serait juste que de pareilles balances fussent contrôlées & estampées par la police.

(112) En Allemagne, le brochet est un peu plus cher que la carpe, & il se vend aussi à la livre: les petits se comptent & se vendent en bloc. En automne la carpe vaut de cinq à six richsthalers le cent, & le brochet de neuf à dix richsthalers. Au printemps le prix hausse de quelque chose. V. Schreiber, *Sammlung öconomischer Schriften*, part. I, pag. 94.

C'est la saison où les poissons profitent le plus ; c'est aussi celle où ils ont plus besoin de nourriture. Ainsi, s'il était possible, il faudrait mettre alors beaucoup d'eau dans l'étang, pour qu'en étendant la nappe d'eau, ils eussent abondamment de quoi se nourrir. C'est là ce qui fait appercevoir le grand avantage des étangs qui peuvent tirer l'eau de quelques sources abondantes, ou d'une rivière : & nous avons dit que, dans des années fort sèches, on était quelquefois obligé de pêcher hors de saison un étang supérieur, pour fournir de l'eau à celui qui est plus bas. On a même vu acheter l'eau & le poisson d'un petit étang élevé, pour ne pas perdre le poisson d'un grand étang.

369. C'EST pour prévenir ces inconvéniens, qu'on doit dans le mois de mars curer les fossés qui conduisent l'eau à l'étang, réparer les déchargeoirs, s'ils perdent l'eau, ainsi que la chauffée, & particulièrement la bonde, derrière laquelle on fera un cul-de-lampe, si cela est nécessaire. Avec ces précautions, si la poêle est suffisamment profonde, on perdra peu de poisson.

370. QUAND les étangs sont bien pleins, les gelées ne font pas périr le poisson. Il est de l'instinct du poisson, lorsqu'il sent l'eau froide, de se retirer dans les endroits où il y a plus d'eau, & de se bourber (113). Ainsi, quand il n'y aurait dans la poêle que cinq pieds d'eau, comme il est bien rare que dans les forts hivers la glace ait deux pieds d'épaisseur (114), il resterait suffisamment d'eau sous la glace pour que le poisson y subsistât. Ceux qui mettent du poisson dans des fossés & des viviers, doivent prêter attention à ceci, afin de donner assez de profondeur à leurs réservoirs, pour ne point craindre les grands hivers.

371. UNE circonstance bien fâcheuse, & à laquelle il n'y a souvent point de remède, est quand une gelée très-forte prend subitement ; car alors les poissons qui n'ont pas gagné les endroits où l'eau est profonde, sont surpris sous la glace, & périssent infailliblement quand le froid continue. En ce cas, si l'on peut jouir de l'eau d'une rivière, il faut en verser beaucoup dans l'étang pour rompre la glace ; mais il y a bien des circonstances où ce moyen, dont peu de propriétaires peuvent profiter, est insuffisant : par exemple, dans les faux dégels, si la glace est formée sur toute la superficie de l'étang, & qu'il survienne une pluie, cette eau s'amasse sur la glace (115). Dans ce cas, lorsque les poissons trouvent quelque ouverture au banc de glace, ils se pressent de fortir de dessous pour s'égayer dans cette eau nouvelle ; & alors, si le froid reprend, le poisson se trouve enfermé dans la glace, & meurt

(113) Les carpes se font un creux dans la bourbe, où elles se mettent les unes sur les autres. Si le froid est très-vif, elles se mettent la tête en-bas.

(114) Dans les pays plus froids que la

France, la glace a souvent trois à quatre pieds d'épaisseur ; alors il ne suffirait pas que la poêle eût cinq pieds de profondeur.

(115) Le remède à cela est de rompre la glace.

infailliblement. Le seul moyen de parer à cet inconvénient, serait de tirer par les déchargeoirs, ou même par la bonde, l'eau qui couvre la glace. C'est à quoi sert admirablement une vanne, si l'on en a établi aux déchargeoirs. Comme elle tire l'eau de la superficie, elle produit un meilleur effet que la bonde, qui tire celle du fond. Heureusement les faux dégels dont nous venons de parler, ne sont pas ordinaires (116) : mais il faut dans les tems de gelée faire garder soigneusement les étangs jour & nuit ; car les picoreurs ne manquent pas d'aller la nuit faire des trous à la glace : ils y attirent avec de la lumière tout le poisson de l'étang, qu'ils prennent aisément avec une truble.

372. IL se forme dans les étangs, des touffes de joncs ou de roseaux, qu'on nomme *joncheres*. Elles grossissent journellement, & forment des isles qui ont quelquefois assez de consistance pour qu'on puisse marcher dessus. Ce sont des retraites assurées pour les rats d'eau qui détruisent les petits poissons, & pour les loutres qui attaquent les plus gros, & font une destruction énorme ; sans parler des hérons, des canards, &c. qui profitent de ces retraites pour faire leur pêche. Le moyen de parer à cet inconvénient, qui est considérable, est de détruire avec un bateau & des crocs ces touffes d'herbe, avant qu'elles aient pris une certaine consistance ; & comme elles ne manqueraient pas de reprendre racine, il faut les transporter hors de l'étang. Si on les avait laissé s'accumuler à un certain point, il serait impossible de les détruire tant que l'étang serait plein ; mais lorsqu'il est vuide, on fera bien de les enlever hors de l'étang, sans quoi ces isles ou *miternes* reparaitraient bientôt plus grandes qu'auparavant (117). On prétend qu'il faut, dans le mois de mai ou de juin, faucher les roseaux & les glais, qui se multiplient énormément dans les

(116) Dans les fortes gelées il y a quelques précautions à prendre. Si l'étang est peu profond, & qu'il soit traversé par une eau courante, il faut faire des trous dans la glace à l'entrée & à la sortie, & les recouvrir avec de vieilles planches, ou avec des nattes & de la paille. On aura soin d'observer fréquemment si les poissons sont tranquilles dans leur retraite, & si l'eau est toujours bien claire. Il faut empêcher que les poissons ne s'élancent. Pour cet effet, on fait un pain, dans lequel on mêle de l'anis, & après avoir rompu la glace, on jette le pain dans l'eau, & on le fait aller au fond avec une pierre. L'odeur de ce pain attire les poissons au fond de l'eau. Pour les étangs qui n'ont pas de courant, il faut les fournir

d'eau autant qu'il est possible avant l'hiver, & dans les grands froids avoir soin de faire rompre la glace deux fois le jour dans plus d'un endroit de l'étang. Voyez Buchers, *Landwirthschaffts - Calender*. Schreber, *Bülowische Sammlung*, part. II, pag. 23.

(117) Ces herbes si tenaces & si difficiles à extirper ne sont pas des joncs ou des roseaux, il faut que ce soit l'herbe qu'on nomme *trainasse* ; en allem. *Wasserquecke*. Les racines qui s'entrelacent, forment au fond de l'eau, des monticules qui retiennent la vase, & donnent lieu à des islots. Le plus sûr moyen, lorsqu'un étang en est infecté, c'est de le laisser à sec pendant une année, & d'arracher à la pioche jusqu'à la moindre racine de cette plante opiaïâtre.

étangs, font tort au poisson (118). Cela est praticable pour les viviers & autres petits réservoirs ; mais à l'égard des grands étangs, on s'engagerait à faire une dépense considérable, dont on ne ferait pas dédommagé ; il faut remettre à les détruire, lorsque l'étang est à sec (119).

(118) On se sert, pour extirper ces plantes incommodes, d'une faux montée exprès pour les couper au fond de l'eau. Si l'on a soin de répéter l'opération pendant deux ou trois ans, vers la fin de juin, tems où elles font dans toute leur force, on parvient à s'en débarrasser ; & s'il en reste encore, on les extirpe lorsque l'étang est à sec.

(119) Il y a bien d'autres accidens à redouter pour les étangs empoisonnés. Il faut mettre de ce nombre, 1^o. un grand nombre d'oïseaux avides du poisson : tels sont, outre ceux que l'auteur indique, le héron, en allemand, *Fischreiher* ; la buse, en allem. *Rohrdommel*, l'orphraie, en all. *Fischahr* ; le grand & petit plongeon, nommé dans quelques provinces *cartagneux*, en allem. *Täucher*. Voy. von Schönfelds, *Landwirthschaft*, pag. 622. 2^o. Parmi les quadrupèdes, sans compter les loutres, dont l'auteur a parlé, il y a aussi les furets, les fouines, & les chats. 3^o. Certains insectes font encore un tort infini aux poissons. Tel est une espece d'hanneton d'eau, dont parle Rösel, in *Insekten-Belustigung*, part. II. Des insectes aquatiques. Schreber, *neue Sammlung öconomischer Schriften*, part. IV, pag. 688. Tels sont encore les sangsues & les lézards, que l'on peut chasser en jetant dans l'eau une certaine quantité de sel. *Mém. de la société royale de Suede*, part. VIII, pag. 221. Les grenouilles, les crapauds, doivent être soigneusement détruits, sur-tout dans les premiers étangs où l'on fait frayer les carpes. 4^o. On ne doit pas souffrir des écrevisses dans les étangs, sur-tout si la chaussée est peu large & faite de terre légère. 5^o. La sciure de bois entraînée par les courans depuis quelque moulin à scie jusques dans l'étang, peut être mortelle au poisson. On a vu les poissons réussir très-mal dans

des étangs neufs, qu'on avait revêtus de sapin, dont le bitume est funeste aux poissons. Voyez *mém. de l'académie royale de Suede*, part. XIII, pag. 185. 6^o. Des eaux vitrioliques, acides ou sulfureuses, tuent le poisson dans les étangs & dans les viviers. On lit cette observation dans l'*Ichthyologie* de Richter : " On lavait sur les bords de la mer en Dannemark le minéral d'une mine de soufre, & l'on observa que tous les poissons disparurent. Un vaisseau chargé de soufre entre-t-il dans la rade, c'en est assez pour faire fuir le poisson. Pour peu qu'un bateau de pêcheur soit enduit de soufre, tous les poissons l'évitent avec soin. On a fait la même remarque quant à la fumée d'un haut fourneau, ou d'une charbonnière : si elle est trop près d'un étang, les poissons en souffrent. Une eau qui a passé sur des charbons de pierre est nuisible aux étangs où elle va se rendre. 7^o. La poussiere de chaux & de charbon, s'il en tombait une certaine quantité sur la surface de l'étang, causerait bien du mal aux poissons ; c'est pour cela que dans plusieurs pays la police a pris des précautions pour prévenir ce dommage. On cite entr'autres, les ordonnances de Saxe, & celles du comté de Henneberg. Voyez *Fränkische Sammlungen*, part. V, p. 527. 8^o. Lorsqu'après les inondations, les eaux deviennent infectes, elles suffisent pour faire périr le poisson. 9^o. Le rouillage du chanvre & du lin dans les eaux courantes qui vont se décharger dans les étangs, est encore funeste au poisson qu'on y conserve. Aussi cela est défendu dans plusieurs états d'Allemagne. Voyez *Cod. August.* I. 62 ; II. 668, 676, 691. Mylius, *Corp. Com. Magdeb.* part. III, pag. 583. 10^o. Toutes les eaux infectes des cloaques, des écuries, des fabriques d'eau de vie, &c. sont en-

De l'à-sec des étangs.

373. Il arrive que quand on a pêché tard , l'étang ne se remplissant pas , on est obligé de le laisser à sec. Il en est de même si l'on manque d'alvin , & encore quand il y a des réparations considérables à faire à la chauffée , à la poêle , à la bonde , ou aux déchargeoirs. Dans tous ces cas , on est obligé de laisser l'étang à sec ; mais indépendamment de ces cas forcés , on fera bien de le tenir à sec pendant un , deux ou trois ans , tous les neuf à douze ans , pour raffermir le fonds , détruire les roseaux & les grands joncs. Lorsqu'on empoisonnera l'étang ainsi reposé , on prendra à la première pêche , peu de blanchaille ; mais la carpe y prospérera tellement , qu'au bout de deux ans elle fera aussi forte qu'elle l'aurait été à la troisième année. Outre ce dédommagement , on ne perdra pas entièrement son revenu pendant le tems de repos : l'étang , tenu à sec , produira de bon foin ; & en labourant les parties qui peuvent l'être , on pourra y semer de menus grains , qui y réussiront au mieux ; car le séjour de l'eau aura rendu ces fonds très-fertiles. De plus , par ces labours réitérés , on détruira les plantes aquatiques qui endommagent les étangs , & on formera un terrain neuf , où le poisson trouvera en abondance de quoi se nourrir.

374. UNE dépense considérable , mais qui est quelquefois inévitable , est de curer les étangs qui se sont remplis. J'en ai vu où l'on était obligé d'enlever dans une grande partie près de deux pieds d'épaisseur de vases & de plantes pourries. Nous ne parlons point ici du transport du poisson à dos de cheval , en voiture & par eau , en ayant traité amplement plus haut.

375. Nous croyons devoir faire mention ici d'un étang assez singulier , qui se trouve à Camiers en Picardie , paroisse maritime , située à quatre lieues de Boulogne , & à trois de Montreuil. Cet étang est dans des dunes considérables , à une demi-lieue de la mer ; il contient environ quinze arpens , & change de place de tems en tems , c'est-à-dire , lorsque les vents poussent les sables d'un côté , & obligent les eaux de gagner d'un autre. L'église du village s'est trou-

core mortelles aux poissons. Il a fallu , pour démontrer cette vérité , des procédures juridiques , & une sentence définitive , que M. Schreber rapporte dans l'édition allemande , & que je crois pouvoir me dispenser de rapporter ici. Tous les détails relatifs à la conservation des poissons , dans la mer , dans les lacs , les rivières & les étangs , appartiennent incontestablement à la police. M. Duhamel lui a mis sous les yeux une

foule d'abus crians , qui doivent tôt ou tard détruire les pêches maritimes ; j'en ai indiqué quelques autres que cet homme célèbre n'avait pas relevés. Il y a bien peu de pays où les ordonnances sur ces objets soient complètes & bien observées. M. Schreber , très-instruit de toutes ces matières , ne paraît pas persuadé que l'on ait en Allemagne une jurisprudence bien suivie sur de pareils objets.

vée, il y a quelques années, ainsi que des maisons, presqu'au milieu de l'étang. Les eaux n'en sont cependant pas salées. On y pêche des carpes & des anguilles d'une bonté singulière : ce qu'on croit provenir de ce qu'il n'y a point de vase dans cet étang, dont le fonds est toujours sabieux. Il n'est pas rare d'y trouver des carpes de quinze à vingt livres, & leur bon goût fait qu'elles se vendent communément trente fois la livre. On ne peut pêcher ces carpes que dans l'été ; on les met dans un réservoir pratiqué à un bout de l'étang.

376. IL se trouve dans l'étang de Camiers, des endroits de vingt-cinq brasses de profondeur ; mais, comme nous l'avons déjà dit, les eaux changeant de place, les endroits profonds varient chaque année. On a remarqué que l'endroit où était l'église, qu'on a été obligé de démolir, est présentement assez éloigné de l'étang. Cette note sur l'étang de Camiers, m'a été fournie par M. Chanlaire, commissaire des classes à Boulogne.

RECAPITULATION, & réflexions générales sur les différentes façons de pêcher, qui sont exposées dans cette troisième section.

377. **P**OUR suivre le plan que nous avons exposé au commencement de cet ouvrage ; après avoir traité dans la première section des pêches qu'on fait avec les hains, nous avons exposé dans la seconde section celles qu'on fait avec différentes sortes de filets ; & il nous restait à parler dans une troisième, de plusieurs façons de pêcher, que nous avons cru ne devoir pas confondre avec celles qui ont fait l'objet des deux premières.

378. NOUS avons divisé cette troisième section en trois chapitres ; & après avoir décrit dans une introduction les instrumens dont on se sert pour les pêches dont nous nous proposons de parler, nous détaillons dans le premier chapitre les pêches qu'on fait au bord de la mer, à pied ou en pleine eau, avec des bateaux, se servant de digons, de fourches, de tridents, de fouannes, fouennes ou fouines, de harpons, de rateaux, de herfes, &c. tant de nuit que de jour : ce qui est renfermé dans dix articles, qui contiennent plusieurs paragraphes.

379. ON trouve dans le premier article, les différentes façons de prendre les coquillages qui s'attachent à des rochers qui découvrent de basse mer, ainsi que les poissons qui s'enfoncent dans le sable ou la vase, de même que ceux qui restent dans les endroits qui n'assèchent point quand la mer est retirée.

380. ON expose dans le §. 31, la façon de détacher, de basse mer, les coquillages qui s'attachent aux rochers & aux grosses pierres, soit avec un

crochet attaché au bout d'une perche, ou avec un couteau qu'on nomme *étiquette* sur la côte de Basse-Normandie, ou avec une vieille faucille, dont on fait usage dans la Gironde & ailleurs.

381. COMME il y a des coquillages, tels que les pitaux & folades, ainsi que des vers marins, qui se retirent dans des fonds durs, on va les y chercher avec le pic & la pioche, comme nous l'avons expliqué, §. 32; ainsi que la façon de retirer les vers du sable avec l'étiquette ou la faucille, comme nous l'avons détaillé, §. 33 & suiv.

382. QUAND les sables ne sont pas fort durs, on y cherche les vers marins, les hamilles, & quelques poissons plats, avec des louchets, palots, beches ou fourches, ainsi que nous l'avons expliqué, §. 37 & suiv.

383. LES poissons qu'on nomme *saxatiles*, tels que les crustacés, les congres, &c. se retirent entre les rochers; & nous expliquons, §. 40, comment on va les y chercher avec une broche dentelée, qu'on nomme *angon* ou *digon*, *grapin*, &c.

384. QUAND il reste des poissons dans les endroits qui n'afflechent pas, les pêcheurs vont les y prendre avec un crochet de fer, qu'on nomme *espadot*. Cette pêche qui est détaillée, §§. 41, 42, se fait plus souvent de nuit que de jour, ainsi qu'on le voit représenté *pl. I, fig. 1.*

385. NOUS avons dit, §. 43, la façon de prendre les poissons qui restent dans les endroits qui n'afflechent point, avec les fourches à deux ou trois fourchons barbelés, fortes de tridents qu'on nomme *fougne* en plusieurs endroits, & particulièrement à Oleron.

386. LES voyageurs nous ont mis en état de parler, à la vérité très-sommairement, d'une pêche étrangère, qu'on fait avec un croc, §. 44.

387. DANS les endroits où le sable n'est pas fort dur, on le laboure avec un crochet double, pour en tirer les coquillages, les vers & les poissons qui s'y sont enfouis, comme nous l'avons expliqué, §. 45, & représenté *pl. I, fig. 2.*

388. MAIS pour entamer à la fois une plus grande largeur de sable, on se sert, au lieu du crochet §. 45, des rateaux §§. 46 & 47. Il y en a de petits qui servent à ramasser les coquillages qui sont à la superficie du sable, ou à une très-petite profondeur dans le sable; & pour les vers & les poissons, on emploie de grands rateaux, tels qu'on les voit *pl. I, fig. 2.*

389. CEUX qui peuvent s'aider de bêtes de trait, chevaux ou bœufs, avancent beaucoup la besogne, en se servant de herfes; c'est ce qui est expliqué au §. 48 & suiv. & représenté *pl. I, fig. 2.*

390. ON pêche à Aiguemortes, dans les sables qui ne sont recouverts que d'une petite épaisseur d'eau, des coquillages qu'ils nomment *tonilles*, avec un rateau derrière lequel on ajuste une poche de filet: c'est ce qu'on appelle *tonilliers*, §. 51.

391. ON pêche en Provence, des coquillages à une assez grande profondeur d'eau, avec une espcce de râteau de fer pesant, qu'ils nomment *salabre*, §. 52, & qu'on peut regarder comme une drague.

392. LA pêche à la *foule*, ou *pommetter* ou *plietter*, se nomme ainsi, je crois, par corruption, de *piétiner*, parce qu'elle se fait en marchant pieds nus sur le sable; & quand on sent un poisson sous les pieds, on le prend avec les mains, ou on le perce avec un angon, ainsi que nous l'avons expliqué §§. 53, 54. Nous faisons remarquer, §. 55, qu'on pêche de cette même maniere des coquillages qu'on nomme *coques* ou *vanons*. A l'égard des coquillages qu'on appelle *manches de couteau*, *manchons*, *couteliers*, on les tire du sable au moyen d'un petit instrument qu'on nomme *digot*, qui n'est autre chose qu'une aiguille à tricoter, terminée par un petit bouton, §§. 56, 57.

393. SUR les côtes vaseuses, on fait sortir les anguilles en émouvant la vase avec les pieds, & on les assomme avec un bâton, §. 58.

394. ON prend aussi des anguilles, des congres, & des poissons plats, en enfonçant au hasard dans la vase une fouanne, qui ramene les poissons qui sont piqués. §. 59 & suiv. On pêche aussi sur les vases avec la fouanne & au feu.

395. EN Languedoc, il y a des pêcheurs assez adroits pour poursuivre les poissons à la course, étant éclairés par un flambeau, & pour les percer.

396. NOUS rapportons, §. 67, ce que les voyageurs disent de l'adresse que les negres ont pour percer les poissons avec un trident.

397. ART. II. Dans le premier article, nous n'avons parlé que des pêches qui s'exécutent à pied; il s'agit dans le second, de celles qui se font en bateau, avec des râteaux, des digons, des fouannes, pour pêcher des coquillages & des poissons qui se tiennent sur le fonds, ou qui s'y enfoncent à une petite profondeur.

398. A l'embouchure des rivieres, des pêcheurs se mettent dans un petit bateau; & avec des râteaux qui ont de longs manches plians, & un sac de filet à la tête, ils détachent des coquillages du fonds, comme il est expliqué §. 69 & suiv.

399. NOUS avons dit, §. 72, comment on pêche des huîtres avec un râteau dont la tête n'est pas garnie de filet, mais qui a auprès du manche une petite planche qui retient les huîtres que le râteau a détachées.

400. LES pêcheurs du Morbion, §. 73, vont sur les vases avec des bateaux si légers, qu'ils les portent facilement sur leur tête; & en lançant leur fouanne dans la vase au hasard, ils en tirent les poissons qui s'y sont retirés.

401. ART. III. Par les pêches dont il a été question jusqu'à présent, on ne prend que les poissons qui se retirent dans la vase ou le sable pour y attendre le retour de la marée, ou qui étant recouverts d'eau se tiennent sur le fonds. Par celles dont nous parlons ensuite, on prend les poissons qui nagent en pleine eau.

402. QUAND les vives étaient communes, on en attirait en troupe avec de petites anguilles d'étain, qu'on tenait fort brillantes; & souvent les pêcheurs en prenaient plusieurs d'un seul coup de fouanne, §. 75.

403. ON emploie, pour pêcher avec la fouanne en bateau, tantôt des fouannes qui sont figurées comme les dents des fourches, ou des tridents; ou bien un nombre de dards se rassemblent à une même douille, formant comme une espee de balai; ou encore elles sont rangées sur un morceau de bois semblable à la tête d'un rateau. Ces pêches se font de jour, & encore mieux de nuit; comme nous l'avons expliqué, §. 76 & suiv.

404. LA pêche au pharillon, §§. 83, 84, & qui est représentée *pl. II, fig. 1*, consiste en une espee de réchaud, qu'on attache à un bout-dehors à l'avant ou à l'arrière d'une chaloupe, ainsi que celle dite au *phastier*, §. 86 & suiv. qu'on pratique la nuit dans les canaux des bourdigues. Ces pêches sont du même genre que celles dont il a été question dans les paragraphes qui précédent.

405. IL s'agit encore de pêches à peu près semblables, §. 91 & suiv. qu'on pratique chez les étrangers, & qu'on nomme *enceza*, *foscina* ou *fuscina pitora*, à la risfolle ou au feu, & à la fouine. Ainsi l'on voit que cette pêche se pratique en bien des endroits différens.

406. QUELQUEFOIS au lieu de feu, on attire les poissons avec un miroir qui réfléchit la lumière de la lune, §. 97; & les Chinois, §. 98, opposent à la lune au bord de leur bateau, une planche blanchie & couverte d'un vernis très-poli: les poissons croyant que c'est une lame d'eau, s'élancent sur cette planche, & tombent dans le bateau.

407. ON voit, §. 991, comment les Indiens pêchent au feu; & §. 100, comment les habitans de la côte du Sénégal pratiquent cette même pêche.

408. NOUS avons représenté (*pl. II, fig. 2*), & décrit, §. 101, la pêche que les Italiens font de jour & de nuit aux environs des rochers, avec un trident.

409. ART. IV. Pour toutes les pêches aux harpons ou à la fichure, dont nous avons parlé, on n'abandonne point le harpon, & l'on ne prend que de petits poissons. Mais pour prendre les gros, tels que les baleines, les marfouins, &c. on lance le harpon, on l'abandonne entièrement, & l'on ne retient qu'une ligne qui est attachée, ou au manche, ou au fer du harpon. Comme, à l'occasion de quelques gros poissons, nous ferons obligés de détailler cette pêche, nous nous sommes contentés de décrire dans quelques paragraphes la pêche du marfouin qu'on fait avec le harpon; & nous avons représenté (*pl. II, fig. 3*) l'instrument dont on se sert pour cette pêche. On voit dans ces mêmes paragraphes, comme les Groënländais prennent des poissons avec des fleches; & les negres de la partie occidentale d'Afrique, avec des dards.

410. ART. V. Comme à l'occasion des pêches au harpon, nous avons été engagés à parler de l'usage qu'on fait de la lumière pour attirer le poisson, nous avons cru devoir traiter dans un article particulier de la pêche qu'on fait au feu avec des filets. Dans cette vue, nous disons, §. 103 & suiv. comment les pêcheurs après avoir attiré le poisson avec le feu, parviennent à passer dessous un filet & à l'enlever comme avec le carreau.

411. ON voit, §. 110 & suiv. comment, à Alicante, en Catalogne, en Espagne, on parvient à entourer avec un filet le poisson qu'on a attiré par la lumière.

412. DANS la seconde section, nous avons amplement parlé de la pêche au bregin. Mais nous ajoutons, §. 121 de la troisième section, la manière d'attirer le poisson dans le bregin, au moyen du feu.

413. ART. VI. Nous avons rassemblé dans cet article plusieurs petites pêches, qu'on fait en prenant le poisson à la main : la plupart sont recueillies des voyageurs ; & à leur occasion, nous disons quelque chose de l'art des plongeurs.

414. ART. VII. Il y a bien des espèces d'oiseaux qui vivent de poisson, & qui sont d'excellens pêcheurs : mais on est parvenu à en dresser pour la pêche, comme on dresse des chiens pour la chasse. Nous exposons dans le paragraphe 136, la pêche avec le cormoran, & nous rapportons d'après *l'histoire générale des voyages*, une pêche à peu près semblable, qu'on fait à la Chine.

415. ART. VIII. Quoique dans le nord les eaux soient glacées une grande partie de l'année, on ne laisse pas de prendre beaucoup de poisson, lors même que les glaces sont fort épaissies.

416. NOUS rapportons, §§. 147 & 148, les pêches qu'on pratique dans l'Amérique septentrionale, en faisant des trous par lesquels on passe de grands filets sous la glace, ou dans lesquels on introduit des espèces de trubles.

417. IL s'agit, §. 149, des pêches qu'on fait en Russie sous la glace ; & §. 150, de celles de Suède. L'une & l'autre diffèrent peu de celle de l'Amérique septentrionale. Enfin l'on explique, §. 152, comment on pêche sous la glace avec des hains.

418. ART. IX. On pratique près de Briare, dans le lit de la Loire, lorsqu'il fait chaud, une pêche qu'on nomme *fonds*. C'est une espèce d'auvent formé d'une grande table, qui porte sur le fonds par un de ses côtés, & qui est soutenue un peu élevée par l'autre avec des pierres : les poissons vont se mettre à l'ombre du soleil & à l'abri du courant, sous cette espèce d'auvent. Quand on juge qu'il s'y en est rassemblé, on entoure l'auvent d'un filet, on ôte la table qui le forme ; & en tirant le filet à terre, on s'approprie le poisson qui s'était retiré en cet endroit.

419. ART. X. Comme dans cette troisième section nous nous sommes pro-

posé de rassembler toute sorte de petites pêches, il nous a paru convenable de rapporter celle qu'on fait pour prendre du nonat, ou de la guildre, qu'on nomme aussi *menuise* ou *menise*; en un mot, de la semence de poissons de toute espece.

420. NOUS rappelons, §. 158, une pêche dont nous avons parlé dans la seconde section, au chap. II, & qui se pratique auprès de Morlaix, où l'on prend une grande quantité de menuise, en présentant au courant une manche de toile claire.

421. NOUS décrivons, §. 159, ce qu'on nomme dans l'amirauté de Van-nes, *favre-à râteaux*, qui est une manche de filet ajustée au bout d'une fourche de bois, pour prendre de la menuise qui sert pour faire de la résure, sorte d'appât dont les pêcheurs de sardines de l'Océan font usage.

422. C'EST dans la même vue, qu'on fait la pêche que nous avons décrite §. 160: on l'appelle *baché traînante*.

423. ON pratique une pêche à peu près semblable, §. 161, avec un grand sac qui traverse la riviere de Pontrieu près Tréguier.

424. NOUS avons détaillé, §. 162, la pêche qu'on fait du nonat auprès d'Ar-tibes, avec une espece de seine à mailles très-serrées, & qu'on manœuvre précisément comme les grandes seines.

425. NOUS traitons, dans le chap. II, du déchargement, de la vente & du transport du poisson, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie. Si l'on était obligé de consommer tout le poisson aux endroits où on le pêche, il serait si abondant, & par conséquent à si vil prix, que les pêcheurs ne feraient pas remboursés de leurs frais. D'ailleurs les provinces qui ne confinent point à la mer, ou qui sont éloignées des étangs, manqueraient absolument de poisson: il faut donc en transporter quelquefois même fort loin, & de façon qu'ils ne se gâtent pas dans le transport: pour cela il convient de prendre les précautions que nous avons rapportées dans ce second chapitre.

426. ART. I. Il a été question dans cet article, du déchargement, de la vente & du transport du poisson mort, tel que la marée; car tout le poisson, particulièrement celui de mer, périt presque aussi-tôt qu'il est hors de l'eau.

427. IL s'agit, §. 167, du déchargement du poisson. Quand la barque des pêcheurs est à quai, ou échouée sur la greve, des hommes & des femmes viennent avec des hottes & des paniers recevoir le poisson que les matelots déchargent, & elles le transportent au marché, où l'on arrange les poissons communs, espece par espece, sur des claies, & les poissons rares dans des corbeilles.

428. ALORS, §. 174, on délivre les poissons de redevance; savoir, aux commis du roi ou des seigneurs, c'est ce qu'on appelle *le poisson de coutume*: ensuite au bourgeois à qui appartient la barque, on le nomme *le poisson bour-*

geois : enfin au maître pêcheur qui fournit plus de filets que les autres, & qui supporte la plus grande partie des fatigues de la pêche. Il est cependant défendu aux uns & aux autres de prendre certains poissons qu'on appelle *privilegiés*, parce qu'ils sont d'un fort gros prix.

429. QUAND on a livré les poissons de redevance, on vend le reste aux chasses-marées, & ensuite on le transporte chez l'acquéreur pour l'emballer, §. 184 & suiv. Là on le lave, & on l'arrange proprement dans des paniers de différentes grandeurs : deux des grands suffisent pour charger un cheval ; il en faut trois de moyenne grandeur & quatre petits, pour faire une somme. Il y en a encore de plus petits, qu'on nomme *cloyeres* ; & quelques poissons sont seulement enveloppés dans de la paille longue : c'est ce qu'on nomme *torquette* ou *torchette*.

430. LES paniers étant faits, & couverts de leur chaperon de paille, on les charge sur des chevaux, comme il est expliqué §. 192 & suiv. & les chasses-marées partent pour leur destination.

431. ON transporte aussi, §. 195 & suiv. quelquefois du poisson d'eau douce mort & à somme ; car les grosses carpes peuvent se conserver, sans se gâter, deux ou trois jours ; & les gros brochets quatre ou cinq, suivant la température de l'air.

432. ART. II. *Du transport du poisson qu'on veut conserver en vie.* Il s'agit, §. 201 & suiv. du transport du poisson d'eau douce à de petites distances ; pour cela, on le met dans des bachottes remplies d'eau qu'on charge à dos de cheval, ou dans des tonnes aussi remplies d'eau qu'on voiture sur des charrois. Mais tous les poissons ne supportent pas également le transport.

433. IL s'agit, §. 212 & suiv. du transport du poisson d'eau douce dans des bateaux où il y a des réservoirs qui communiquent avec l'eau de la rivière. On les nomme des *bascales* ou des *boutiques*.

434. LES Hollandais & les Dunkerquois, à l'instar des bascules dont nous venons de parler, ont construit des barques à vivier, ou de petits heux, dans lesquels il y a une espèce de soute remplie d'eau de mer, dans laquelle ils mettent les poissons qu'ils ont pêchés au large, pour les transporter en vie au port. La pratique des Dunkerquois est détaillée §. 217 & suiv. Il y a des circonstances où il est très-important de transporter assez loin & fort diligemment des vers en vie, pour en fournir aux pêcheurs aux hains, qui s'en servent pour amorcer. Ce transport se fait à pied, comme il est expliqué, §§. 228, 229.

435. IL est important d'avoir toujours du poisson dans le besoin, pour l'approvisionnement des maisons, ou pour la vente, si ce sont des marchands détailliers ; il faut donc avoir des réservoirs où il se conserve en vie. L'art. I du chap. III, est destiné à parler de la conservation du poisson de mer & des coquillages en vie, dans des réservoirs. En parlant des madragues, nous avons

dit que les pêcheurs confervaient fouvent des thons dans des enceintes de filets, pour attendre des circonftances où la vente en fût plus avantageufe. Ceux qui font pourvus de barques à vivier, y confervent leur poiffon quelquefois affez long-tems. Mais on voit, §. 235, une industrie des pêcheurs Picards pour conferver des raies, pour ainfi dire, à l'attache.

436. IL y a des pêcheurs, §. 236, qui confervent leurs poiffons vivans dans des paniers qu'ils calent dans des endroits qui n'affèchent point de baffe mer. Et l'on voit qu'on profite des marres qui retiennent l'eau au bord de la mer, pour y conferver des coquillages, & même des poiffons plats, §. 237 & fuiv.

437. DANS l'article fecond, nous traitons des réfervoirs pour conferver en vie les poiffons d'eau douce. Nous n'avons pas omis de parler de quelques poiffons, particulièrement des poiffons dorés de la Chine, que l'on conferve par forme d'amufement, dans des vafes de porcelaine ou de cryftal, comme on fait les oifeaux dans des cages.

438. APRÈS avoir fait remarquer que les bateaux à bafcule font de bons réfervoirs pour le débit journalier, nous parlons, §. 243 & fuiv. des réfervoirs qu'on a pour l'approvifionnement d'une maifon, & qu'on nomme *huche*. On en voit une des plus commodes, *pl. III, fig. 1.*

439. NOUS remarquons, §. 247 & fuiv. qu'on en fait en pierre qui font plus grands & plus de durée; & ils font fort commodes, quand ayant une vanne (*pl. III, fig. 3*) à chacune des extrémités, on peut les vuider & les remplir à volonté & promptement.

440. LES viviers, §. 250 & fuiv. font de grands réfervoirs, dans lesquels on peut conferver long-tems beaucoup de poiffon.

441. A l'occasion de ces réfervoirs où le poiffon acquiert de la bonté & s'engraiffe quand on le nourrit, nous avons parlé de la castration du poiffon, qu'on a propofée comme un moyen sûr de rendre les poiffons à qui on fait cette opération, auffi différens des poiffons ordinaires, que les chapons & les poulardes le font des coqs & des poules.

442. ART. III. Nous terminons la troifieme fection par un traité affez complet des étangs. Ce font des pieces d'eau plus ou moins grandes, où l'on élève beaucoup de poiffon. Ils ne doivent jamais fécher d'eux-mêmes; mais on doit être maître de les vuider quand on le juge à propos. Il s'enfuit, §. 273 & fuiv. que l'étang doit être affis fur un terrain dominé par les terres voisines, afin que l'eau s'y rende; que le fol de l'étang doit être en pente, pour que l'eau fe porte à un des bouts qu'on nomme *la tête*, où l'eau doit être en plus grande quantité que par-tout ailleurs. Pour cela, on y fait avec foin une digue qu'on appelle *la chauffée de l'étang*; & il faut que derriere cette chauffée le terrain foit encore plus bas, pour que l'eau puiffe s'écouler quand on ouvre la bonde pour vuider l'étang. Tout cela eft rapporté fort en détail, §: 276 & fuiv.

443. NOUS avons expliqué avec soin, §. 284 & suiv. différentes façons de faire des chauffées.

444. DEVANT la chauffée, dans l'étang & vis-à-vis la bonde, il doit y avoir un endroit plus profond que le reste; c'est ce qu'on appelle *la poêle*, dont il s'agit §. 291: elle est nécessaire pour la pêche de l'étang.

445. NOUS expliquons, §. 292 & suiv. la façon de faire & de poser la bonde, qui est représentée sur la *planche III*, fig. 2.

446. QUAND, malgré toutes les attentions que nous avons indiquées, la bonde perd l'eau, il faut derrière, à l'endroit qu'on nomme *la fosse*, construire ce qu'on appelle un cul-de-jampe, comme on l'a expliqué §. 308.

447. IL est sensible que le poisson pourrait fortir de l'étang par les endroits qu'on pratique pour y introduire l'eau, ou pour la laisser s'écouler quand il y en a trop. Nous avons rapporté, §. 309 & suivans, comment il faut garnir de grilles ces endroits.

448. L'EMPOISSONNEMENT de l'étang est un article très-important: ce qui nous a engagés à entrer dans de grands détails, §. 317 & suiv.

449. QUAND on a plusieurs étangs, on essaie d'en avoir de petits qu'on destine à fournir de l'alvin pour empoissonner ceux qu'on a pêchés.

450. LES étangs qui sont destinés à former de l'alvin, se nomment *alvinieres*. On trouve ce qui les concerne, §. 344 & suiv.

451. NOUS rapportons, §. 345 & suiv. ce que les voyageurs disent des méthodes que les Chinois pratiquent pour empoissonner leurs étangs; & nous détaillons, §. 349 & suiv. les attentions qu'il faut prendre pour entretenir en bon état un étang empoissonné.

452. NOUS déterminons, §. 353 & suivans, à quel âge il faut pêcher les étangs; & §. 358 & suiv. quelle saison il faut choisir pour en faire la pêche, comme nous l'expliquons §. 359 & suiv.

453. LE marché pour la vente du poisson est traité §. 363 & suiv.

454. NOUS détaillons, §. 366 & suiv. les accidens qui arrivent aux étangs empoissonnés, & nous indiquons les moyens de les prévenir, au moins en partie. Il y a quelques avantages à laisser de tems en tems les étangs à sec & sans être empoissonnés; c'est ce qui est exposé §. 373 & suiv.

455. ENFIN, §. 361, nous expliquons le cas où il faut faire derrière le trou de bonde ce qu'on nomme un *combereau*, qui est absolument nécessaire quand on veut pêcher ces fortes d'étangs.



EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA TROISEME SECTION.

PLANCHE I.

FIGURE 1. On y voit la pêche qu'on nomme à l'*espadot* : elle se fait la nuit dans des endroits où il reste un peu d'eau. Après avoir attiré le poisson par la lumière d'un flambeau, on le saisit avec l'*espadot*, qui est un crochet de fer ajusté au bout d'une perche.

Figure 2. On y voit deux jeunes gens qui labourent le sable avec un crochet de fer ajusté au bout d'une perche qu'ils passent entre leurs jambes ; & des hommes ainsi que des femmes qui entament le sable avec de grands râteaux : les uns & les autres pour en retirer des vers, des hamilles, & quelques autres poissons qui s'ensablent lorsque la mer se retire.

Figure 3. Cette opération se fait bien plus promptement, quand ayant des bêtes de trait, on peut trainer sur le sable, des herbes qu'un homme ou une femme suivent pour ramasser dans des paniers les poissons qu'on a fait sortir du sable.

PL. II. Fig. 1. On ajuste quelquefois au bout du bateau un réchaud dans lequel on fait un feu clair ; c'est ce qu'on appelle le *pharillon*, ailleurs le *phasfier*.

Figure 2. On y voit comment un seul homme ayant les pieds sur les bords d'un très-petit batelet, pêche de jour & de nuit à la fouanne ou au trident. On peut remarquer une ligne fine qui est dans le bateau, & dont un bout est attaché au fer du trident, pour ne le pas perdre quand ayant harponné un gros poisson, l'instrument échappe des mains du pêcheur.

Figure 3. On y voit plusieurs harpons dont le fer reste attaché au poisson qu'on a percé : il faut en chercher la description, §. 102 & suiv.

PLANCHE III. Figure 1, huche propre à conserver du poisson d'eau douce en vie pour la consommation journalière.

Figure 2, plan d'une bonde d'étang, vue par-devant & par-derrrière : & à côté, le pilon & l'auge de cette bonde.

Figure 3. Elle représente une vanne.

PL. IV. Fig. 1, est la vue d'un étang prise de derrière la chauffée, au milieu de laquelle est établie la bonde. On voit dans le lointain une grille pour retenir le poisson dans l'étang. On a mis derrière la chauffée, dans l'endroit qu'on appelle *la fosse*, une huche semblable à celle qui est représentée *pl. III, fig. 1.*

Figure 2. On voit dans le lointain la chauffée d'un étang qui est en pêche ; & sur le devant, des parcs pour y déposer les différentes espèces de poisson ; un homme qui transporte du poisson à dos de cheval dans des bachotes pleines d'eau, & une charrette sur laquelle il y a des tonnes aussi pleines d'eau, pour le transport du poisson à mesure qu'on le tire de l'étang.

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES PÊCHES

Qui se font sur les différentes côtes.

456. APRÈS avoir expliqué en détail la mécanique des différentes façons de pêcher, tant dans les rivières qu'à la mer, je crois qu'on ne fera pas fâché de trouver ici une indication des principales pêches qui se font dans les différens départemens, & le nom des poissons qu'on y prend le plus ordinairement. Je commence par parcourir les côtes de l'Océan. Je passerai ensuite dans la Méditerranée.

457. FLANDRE. A *Dunkerque*, port de la Flandre, les pêcheurs prennent dans le courant de l'année, des soles, barbues, turbots, quelques esturgeons, truites saumonées, vives, égreffins, cabillauds, plies, limandes, merlans, flottés, flets, anges, rouffettes, meulenards (118), elbuths (119), &c. Ces poissons se pêchent à la ligne avec des hameçons.

458. PENDANT les mois de décembre & janvier ils prennent des merlans. Au commencement de février jusqu'au 15 de mai, ils vont à quarante lieues vers le nord, chercher des cabillauds, égreffins, langhen (120), flottés, des raies, &c. Depuis le 15 de mai jusqu'à la fin de juillet, ils ne prennent guere que des raies. En août, les uns restent auprès du port où ils ne font pas des pêches fort abondantes, & d'autres vont au nord chercher du hareng & de la morue. A la fin de septembre, commence la pêche du hareng dans le canal. On y prend aussi des maquereaux, mais il n'y a point de pêche expresse pour ce poisson.

459. *Au fort de Mardick*, qui est à une lieue de Dunkerque, quoique les pêcheurs ne s'éloignent guere qu'à une lieue de la côte, ils prennent avec leurs filets, de bons poissons, comme soles, turbots, barbues, esturgeons, vives, surmulets, truites saumonées, plies, limandes, égreffins, merlans, rougets, anges, rouffettes, &c.

460. ON sale à Dunkerque du hareng, & l'on en sort. Il y a une bonne police établie sur ces salaisons, ce qui fait qu'elles sont fort estimées.

461. ON a autrefois fait quelques armemens dans ce port pour la pêche de

(118) TETRAODON *Mola*; LINN. en allemand, *Mondfische*.

(119) En allemand, *Hillbutte*. Il paraît que le mot français vient par corruption de

celui-là.

(120) GADUS *Malva*; LINN. Poisson ressemblant au merlus. Le mot *Langhen* est emprunté de l'allemand.

la baleine ; on n'arme guere maintenant , même pour la pêche de la morue à Terre-Neuve.

462. NOUS remettons à expliquer ailleurs , autant qu'il nous sera possible , les différens noms qu'on donne dans les ports aux mêmes poissons. Cependant nous dirons ici que le poisson qu'on appelle *elbuth* à Dunkerque , est une espece de *flétan* (121). Il s'en pêche aux côtes de Flandre , & au nord de l'Angleterre ; mais plus communément sur le *Doggerbanck* , & même cent lieues plus au nord. Ceux qu'on pêche à Dunkerque , pesent depuis vingt-cinq jusqu'à cent livres. On assure en avoir pris qui pesaient quatre cents & même sept cents livres.

463. AVANT que d'aller plus loin , nous devons prévenir que nous rapporterons les poissons qu'on pêche dans chaque département , sous les noms qu'on leur donne ; & comme il y en a plusieurs que nous ne connaissons pas , il nous arrivera plusieurs fois de rapporter le même poisson sous différens noms ; d'où il résultera beaucoup de confusion , & un chaos que nous ne sommes pas en état d'éclaircir présentement : mais nous espérons y parvenir dans la suite ; en attendant , nous avons cru devoir faire connaître à chacun les poissons qui se prennent sur la côte qu'il habite.

464. PICARDIE. *Calais*. Les principaux poissons que l'on prend aux environs de ce port , sont des raies , des vives , chiens , roussettes , petites morues , égrefins , merlans , carrelets , limandes , flets , des crustacés , crabes , homards , chevrettes , vers marins , &c. rarement des esturgeons , des saumons & turbots.

465. ON pêche des raies toute l'année , à la drege , aux folles , avec les étentes & les hains. Il y en a de différentes sortes , qu'on nomme à Calais raies blanches , grises , clouées ou bouclées , le fôt , la rayeue que je crois être la tire (122) ou l'ange. On prend des merlans toute l'année ; mais ils sont singulièrement bons depuis la mi-septembre jusqu'à la fin de janvier. Les limandes se pêchent aussi toute l'année ; mais la saison où elles sont les meilleures , est depuis la mi-mars jusqu'à la fin d'août. A l'égard des carrelets , pour les avoir bons , il faut les prendre au mois d'avril jusqu'à la fin de l'été. On pêche les flets toute l'année , à pied & à la foule , ou en bateau , au feu , avec le harpon. Pour ce qui est des vives , on en prend à la côte dans les chaleurs ; mais quand les eaux sont froides , il faut les chercher dans les grands fonds

(121) *Hippoglossus* , sorte de grosse solle , dont on fait le *Kekel* & le *Raff*. On appelle *Kekel* des tranches de la peau & de la graisse de ce poisson , coupées sur le dos , salées & séchées. On coupe aussi les nageoires avec toute la graisse qui les entoure , on les sale , on les sèche , & cela est acheté & mangé

avec délice par ceux qui ont l'estomac assez bon pour le digérer. C'est le *Raff*. Les marchands de poisson vendent ces deux mets à la livre , en Hollande , & dans les places maritimes de l'Allemagne & du nord.

(122) En allem. *grosse weisse Rochen*.

avec la drege. La pêche du hareng commence à peu près le 12 d'octobre, & se continue jusqu'à la fin de novembre; le maquereau, depuis le 12 mai jusqu'au 15 juillet. On prend les petits poissons qu'on nomme *rougets*, dans la saison des harengs & des maquereaux, ainsi que des chiens de mer qui mangent le poisson & déchirent les filets. La plus grande partie des poissons que nous venons de nommer, se pêchent avec des manets. Les crustacés se prennent presque toute l'année; cependant les homards & les crabes sont de médiocre qualité dans le tems où ils changent de robe. On prend toute l'année les petites chevrettes qu'on nomme *grenades* ou *sauterelles*. En général, les chevrettes sont petites à cette côte, quoiqu'elles soient plus grosses l'été qu'au commencement du printems. On pêche beaucoup de vers dans les sables, ainsi que des hamilles qui ressemblent à de petites anguilles.

466. LES pêches les plus en usage dans ce port, sont aux cordes ou aux hains, qu'on amorce avec des vers, des hamilles, ou du foie de bœuf & de cochon, ou avec des harengs quand on peut en avoir.

467. IL n'y a point de drege à Calais, mais bien aux environs sur les côtes des paroisses de Marck & d'Oye. Mais dans toute cette amirauté, il y a beaucoup de tendeurs à la côte, qui prennent de toutes sortes de poisson.

468. *Boulogne*, & lieux circonvoisins, comme Ambléteuse, Etaples & autres lieux moins considérables, dans lesquels cependant des pêcheurs font leur résidence.

469. ON pêche dans ces quartiers à la drege, & l'on y prend entr'autres, des turbots, barbues, soles, vives, rougets, carrelets, limandes, raies, &c.

470. LES pêcheurs cordiers prennent des merlans, de petites morues, des carrelets, limandes, raies, quelquefois des soles.

471. ON prend beaucoup de maquereaux avec des manets, dont les moindres tessures ont deux cents cinquante brasses de longueur; il y en a de beaucoup plus considérables. Cette pêche commence en mai, & finit en juillet.

472. LA pêche du hareng commence le 10 octobre, & se continue jusqu'au 10 décembre. On en prend, comme ailleurs, aux manets ou fardinaux. Il y a des pêcheurs qui tendent des traux; ceux-là prennent des turbots, des barbues, des vives, des rougets, quelques truites, rarement des saumons.

473. LES pêcheurs de Boulogne n'entreprennent guere de pêches étrangères. A l'égard des testacés ou coquillages, on prend dans les rochers & sur les sables, des vigneaux & des hançons (123) qui ont la coquille blanche; l'un

(123) Le *vignol*, qu'on nomme aussi *bigourneau*, est un coquillage de mer, appelé par les Hollandais *Alickruck*. Swam-

merdam, *bibl. nat.* vol. I, pag. 180, t. 9, f. 14 - 20. Les *hançons* sont de la famille des camées. *Ostrea maxima*, LINN.

& l'autre sont contournés comme les limaçons, leur coquille étant plus épaisse : mais ces poissons sont très-coriaces & indigestes ; néanmoins les pauvres gens s'en nourrissent.

474. ON détache les moules des rochers ; elles ne sont pas fort grosses. On prend une assez grande quantité de homards, différentes especes de crabes, & beaucoup de chevrettes, avec des filets du genre des bouteux.

475. APRÈS avoir suivi la côte de Picardie, & passé par Étaples qui est sur la riviere de Canche, & Montreuil, on rencontre l'embouchure de la Somme, où l'on trouve les sables de Crotoy, qui fournissent beaucoup de vers marins ; & le petit port de Saint-Valery en Somme, qui est le dernier de la côte de Picardie. On y fait les mêmes pêches. & l'on y prend les mêmes poissons qu'à Boulogne. On y pratique la pêche aux cordes, ou aux hains, toute l'année, pour prendre des merlans, des limandes, des plies, des flets, &c. Mais les pêches, qui sont particulieres à S. Valery, sont les filets que nous avons nommés *jets* dans l'ouvrage, & que les Picards écrivent *gays* : c'est un grand filet qu'ils tendent dans la riviere de Somme, en forme circulaire. Etant dans leurs petites plates, ils frappent l'eau avec des perches, criant de toute leur force pour émouvoir le poisson & l'engager à donner dans le filet. Quand les jets sont en tramail, & qu'ils pêchent un peu haut dans la riviere, comme du côté d'Abbeville, ils prennent des poissons d'eau douce.

476. COMME la Somme, à son embouchure dans la mer, se divise en plusieurs petits bras, il s'y forme beaucoup de courans entre les bancs, qui y sont en quantité : ce qui met les pêcheurs dans le cas de tendre à la basse eau beaucoup de filets en ravoir, étentes, palis, tantôt avec des filets de la nature des scines, ou comme les folles, ou en tramail, avec lesquels ils forment des hauts & bas palis, des ravoirs, &c. comme nous l'avons expliqué dans le corps de l'ouvrage.

477. LA haute mer recouvre les étentes, qui n'ont quelquefois qu'un pied & demi de haut ; & à la marée baissante, les filets arrêtent des poissons de toutes especes, même des saumons & des esturgeons : ce qui est cependant fort rare. Comme ces étentes tiennent lieu de parcs, il n'y en a point aux environs de ce port.

478. LES sables mouvans de cette côte sont qu'il y a peu de coquillages ; on connaît cependant une mouliere dans le port même de Crotoy.

479. ON ne pêche à cette côte que de très-petites chevrettes, qu'on appelle *sauterelles de mer* ; & à cause de leur petiteffe, on n'y fait aucune attention.

480. LES petits bateaux de pêche, qu'on nomme *gobelettes*, ont vingt-un pieds de longueur & six pieds de largeur au milieu : ils portent un mât soutenu d'un étai, une vergue & une voile carrée. Passé Saint-Valery en Somme, la côte fait partie de la Haute-Normandie.

481. HAUTE-NORMANDIE. Quand on a passé l'embouchure de la Somme, on entre en Haute-Normandie, & on trouve d'abord Tréport, ensuite Dieppe; & entre ce port & le Havre, Saint-Valery en Caux, Fescamp, &c. Comme les pêches qui se font dans les petits ports que nous venons de nommer, ainsi que dans plusieurs autres dont nous n'avons point fait mention, sont des diminutifs de celles qu'on fait au port de Dieppe, nous n'insisterons que sur celles-ci.

482. ON fait la pêche aux corde sdans tous les ports qui sont distribués tout le long de la côte; mais les pêcheurs du Polet, fauxbourg de Dieppe, sont ceux qui sont les plus considérables, & qui s'en occupent le plus; de sorte qu'il y en a qui ne pratiquent que cette pêche.

483. LES grandes pieces d'appelets sont formées d'une ligne grosse seulement comme une forte plume à écrire, longue de cent cinquante brasses, & qui porte cent cinquante piles très-fines, au bout de chacune desquelles est un petit hain. Les Poletais nomment *bauffe* la maîtresse corde, & une tessure entiere est de sept à huit cents brasses. Ils tendent les grosses cordes par fond, tantôt à mi-canal, ou plus près des côtes, soit de France, soit d'Angleterre. Les mêmes pêcheurs ont des tessures moins grandes, qu'ils nomment *simples* ou *sangles*, qui n'ont que cinquante brasses de longueur: ainsi ces appelets portent cent hains plus petits que pour les grandes cordes.

484. L'UNE & l'autre corde se tendent par fond: on prend avec les grosses, des raies de toutes especes, quelques turbots, des morues, des barbués, des limandes, &c. Ils amorcent les appelets simples avec des vers marins, pour prendre principalement des soles: alors ils pêchent jour & nuit, & relevent fréquemment leur tessure.

485. IL n'y a guere de ports le long de la côte, où l'on ne pêche avec les hains; mais leurs pêches ne sont pas aussi considérables que celles du Polet. Les grosses cordes du petit Veule, par exemple, sont grosses comme le petit doigt, longues de trente brasses, chargées de vingt piles, qui sont presque aussi grosses que la bauffe; & au bout est un hain assez fort. Ils prennent des raies, & rarement quelques turbots. Dans les parages vaseux, on attache de petits corcerons de liege aux piles, qui sont très-déliées, & l'on ne prend guere que des merlans. C'est encore ce poisson qu'on prend aux cordes flottantes, qu'on nomme *bellées*, ainsi que celles qu'on nomme *tirer à la balle & au libouret*. Ces pêches sont assez en usage du côté du Havre.

486. DANS les parties des côtes de Normandie où le fond est sain, on fait la pêche du colleret, à pied ou avec des chevaux: elle est fort en usage sur la côte de Caux. On pêche aussi avec de grandes seines, dont un bout reste à terre, & l'autre est tendu par un bateau qui revient à terre pour y tirer la seine & le poisson qu'elle contient. On pêche aussi sur les fonds de sable au bouteux & au bout-de-quievre. On voit le long de la côte, des étentes,

des parcs hauts & bas , fermés & ouverts , de toutes les sortes.

487. LA pêche à la drege est pratiquée à Dieppe & tout le long de la côte de Haute-Normandie : il y en a de petites & de grandes , dont le filet ou tramail a jusqu'à deux cents quatre-vingt brasses de longueur. Il y a des filets de drege dont il est permis de se servir toute l'année : les mailles de la flue ont vingt-une lignes d'ouverture en quarré : on tolere pendant le carême , sous prétexte de prendre des vives , des filets dont les mailles de la flue n'ont que treize lignes. En suivant l'ordonnance , les filets dont on peut se servir toute l'année ne devraient être lestés que d'une livre de plomb par brasse. Nous avons exposé fort en détail cette pêche dans la seconde section , §. 1306 jusqu'au §. 1378. On prend à la drege toutes sortes de poissons , sur-tout des plats , qui ne quittent guere le fond de la mer.

488. ON fait encore de grandes pêches , sur-tout à Dieppe , avec des filets à grandes mailles , qu'on tend sédentaires & par fond : ils sont connus sur les côtes de Normandie sous le nom de *folles & demi-folles* , & destinés à prendre des poissons plats. On pratique ordinairement cette pêche entre la saison du hareng , & celle du maquereau. Dans les mortes eaux & par un tems calme , il y a des tessures de trente milles brasses de longueur ; & quelques pêcheurs négligent la pêche du maquereau , pour ne pas interrompre celle des folles. Comme les poissons qui sont pris dans ces filets , s'agitent beaucoup & au point d'être endommagés & mis hors de vente , il est ordonné aux pêcheurs folliers de se tenir sur leurs filets , & de les relever fréquemment. Voyez seconde section , §. 720 jusqu'au §. 1188.

489. ON fait dans la plupart des ports de Normandie la pêche des maquereaux & des harengs. Indépendamment de ceux qu'on arrête dans les parcs & les étentes , on en prend beaucoup avec des manets , qui sont des filets très-déliés , qu'on tend à différentes profondeurs dans l'eau , & dont les mailles doivent être proportionnées à la grosseur des poissons qu'on veut prendre , parce qu'ils doivent s'y emmailler par la tête : ainsi les mailles doivent être plus grandes pour le hareng que pour la sardine , plus grandes pour le maquereau que pour le hareng , & pour les mulets que pour le maquereau. C'est ce qui a fait donner différens noms aux manets : s'ils sont destinés pour prendre les sardines , ce sont des sardinaux ; pour les aiguilles , ce sont des aiguillieres ; pour les harengs , des harengueres ; pour les maquereaux , des marfaiques ; pour les mulets , des muliers ; pour de petites morues , des rets à colins : si on les tend entre les roches , ce sont des rets à roc ; ce sont des ansieres , quand on les tend dans les anses ; rets à banc , si on les tend entre les bancs. Enfin , on les tend ou fixes en un lieu , & on les nomme *sédentaires* ; ou flottans & dérivans , quand on les laisse suivre le cours de l'eau. Les turbots sont fort rares en toute saison ; les raies se prennent le printems & l'automne ; les anges

pendant les mois de juin & de juillet; on n'en voit point l'hiver. Les tires, qui sont de grandes raies blanches, se pêchent en tout tems.

490. ON peut rapporter aux demi-folles, on encore mieux aux manets, des filets très-déliés, que les pêcheurs du petit Veule tendent auprès de la côte pour prendre plusieurs poissons, particulièrement des harengs: ils les nomment *warnette*.

491. ON emploie quelquefois des traux au lieu des folles: c'est ce qu'on appelle *folles tramillées*; en ce cas, on les tend par fond. On substitue aussi les traux aux manets, alors on les tient flottans entre deux eaux, & on prend des poissons ronds de beaucoup d'especes.

492. APRÈS que la grande pêche des harengs est finie, il y a dans les petits ports, comme, par exemple, à Fescamp, des pêcheurs qui prennent des harengs appellés *marchais*. Chaque petit bateau tend, à un quart de lieue de terre, douze à quinze pieces de filets très-fins, qu'ils arrêtent par les deux bouts à des ancres. Au bout de deux ou trois jours, ils vont les relever; & ils vendent les harengs qu'ils ont pris, aux pêcheurs cordiers des autres ports, pour amorcer leurs hains, & prendre des merlans, des raies, des rougets, &c.

493. CE que je viens de dire de cette pêche, n'empêche pas qu'on ne fasse dans la saison la grande pêche du hareng dans la Manche & à Yermuth, & les autres pêches, tant aux cordes qu'aux filets, dont nous avons parlé.

494. LES pêcheurs d'Iport, petit port à une lieue de Fescamp, du côté du Havre, s'occupent beaucoup de la pêche aux grosses cordes & aux menues; & l'on voit beaucoup de parcs établis depuis Fescamp jusqu'à Iport, & d'autres depuis Iport jusqu'à Estretot, qui est à trois lieues de Fescamp, du côté du Havre.

495. AU port d'Estretot, ainsi qu'à Saint-Jouin, qui est à deux lieues d'Estretot, & à Bruneval, qui est tout près de Saint-Jouin, les pêcheurs s'occupent principalement de la pêche des soles, aloses, turbots, &c. depuis le premier mars jusqu'à la fin de mai, seulement dans les deux quarts de la lune; c'est-à-dire, depuis le 4 jusqu'au 12, & depuis le 19 jusqu'au 27.

496. LEUR pêche se fait à un quart de lieue de terre, ou au plus à une lieue & demie au large. Chaque bateau porte trente pieces de tramail, qui ont chacune vingt à vingt-cinq brasses de longueur, & une brasse de châte. On les établit sédentaires & par fond, où ils restent quelques jours; ensuite les pêcheurs vont les relever.

497. OUTRE cette pêche, ils en font quelques autres; & l'on trouve tout le long de la côte, des parcs, dans lesquels ils prennent de toutes sortes de poissons; & pendant l'été, quelques aloses, des saumons & des esturgeons. Ordinairement on ne tend ces parcs que depuis le mois de mars jusqu'à la fin d'août.

498. Au port des grandes Dalles, qui est à l'est de Fescamp, les pêcheurs vont avec leur petits bateaux, depuis le mois de février jusqu'en mai, pêcher des rouffettes, des rougets, des soles, &c. avec quarante pieces de filets, qu'ils nomment *breteliere*. Chaque piece a cinquante brasses de longueur, & trois pieds de chûte; les mailles sont de demi-pouce en quarré, d'un fil fort fin. Ils établissent leur pêche à huit ou neuf lieues au large, & ils tendent leurs filets par fond, dans le tems de la morte eau. Ils restent un jour ou deux à l'ancre sur leurs filets: leur pêche est souvent avantageuse.

499. Au port des petites Dalles, à une demi-lieue à l'est des grandes, les pêcheurs s'occupent de la pêche du merlan, depuis le mois de janvier jusqu'à celui de mars; ensuite ils font la pêche des rougets jusqu'à la fin de mai: après quoi ils pêchent jusqu'à la fin de juillet des maquereaux au plomb; & pour toutes ces pêches, ils ne s'éloignent de la côte que de quatre lieues au plus. On trouve à la côte quelques parcs. Les pêcheurs du port de Veulettes font les mêmes pêches que ceux des petites Dalles.

500. IL y a à Saint-Valery en Caux quelques bateaux qui font depuis le mois de février jusqu'au mois de mai la pêche des folles de morte eau; & par les tems calmes, ils prennent des raies, des turbots & des anges. D'autres petits bateaux font depuis le mois de janvier jusqu'à pâques la pêche des merlans, des limandes, &c. ou bien ils pêchent des raies aux grosses cordes, amorcées autant qu'ils le peuvent avec du hareng. Depuis le mois d'octobre jusqu'à celui de novembre, quelques-uns s'occupent encore de la pêche du merlan; mais la plupart vont à la pêche du hareng, tant à Yermuth qu'à la côte.

501. ON fait tous les ans à Fescamp & à Saint-Valery, quelques armenens pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. On trouve à l'est & à l'ouest de ce port, des parcs, dans lesquels on prend des soles, carreaux, truites, saumons, mulets, & des bars (124), depuis le mois de mai jusqu'à la fin de septembre.

502. IL y a deux grandes moulieres, l'une à l'est & l'autre à l'ouest de Saint-Valery, sur les greves qui découvrent dans les grandes marées; alors une multitude de gens de tout état vont en ramasser à la main: ces moules sont fort bonnes.

503. DANS toute l'étendue de côte depuis Fescamp jusqu'à Saint-Valery en Caux, on pêche des falicoques (125) & chevrettes à la mer basse, avec des chauderettes ou cauderettes. Cette pêche dure depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin d'août.

(124) Bars, ou lubines, signifient la même espece de poisson, *perca labrax*, LINN.

(125) En allemand, *Stuer-Krabben*.

504. ON a établi une pêcherie de truites dans la riviere de Pafuel : elle s'étend depuis la mer jusqu'au pont , qui en est éloigné d'une demi-lieue.

505. ON prétend que depuis le mois de janvier , jusqu'à la fin d'avril , il y a continuellement des truites qui montent dans la riviere pour frayer , & d'autres qui retournent à la mer après avoir frayé.

506. L'ABONDANCE de ce poisson est depuis le premier juin jusqu'à la fin de janvier ; & l'on oblige les pêcheurs d'ouvrir le pont depuis le 15 de décembre jusqu'au 15 d'avril , pour que les truites puissent remonter librement dans la riviere : alors cette pêcherie en fournit très-peu ; on en trouvera les détails dans l'article où nous traiterons expressement de la truite. On prend sur les roches , le long des côtes du quartier de Fescamp & Saint-Valery , des crabes , des homards , des rousseaux (126). Depuis le mois d'avril jusqu'en octobre , quand les roches découvrent , on les prend à la main , sinon on les attire dans des nasses avec quelques appâts.

507. LES pêcheurs des côtes de Touque , Trouville , Villerville & autres , depuis Saint-Sauveur proche Honfleur jusqu'à Estrehan , pêchent dans deux petits bateaux avec de petites seines , par le travers de l'embouchure de la Seine , & ils prennent beaucoup de petits poissons , mais rarement des gros.

508. COMME le Havre-de-Grace forme un département de la marine du roi , & qu'étant à l'embouchure de la Seine il est très-fréquenté par les bâtimens de commerce , on n'y fait pas de pêches considérables. Les pilotes lamaneurs font quelques pêches dans leurs chaloupes , sur-tout pendant l'hiver , & l'été avec de petits bateaux armés seulement de deux ou trois hommes. Leur poisson se consomme au Havre & aux environs ; ils font entr'autres la pêche au libouret , & celle qu'on nomme *traîner la balle*.

509. ON pêche aussi avec un filet qu'on nomme *chalus* , qui est une chauffe qu'on traîne au fond de l'eau ; ainsi c'est une espece de drague , qui prend tout ce qui se rencontre vis-à-vis son embouchure.

510. IL se fait au Havre peu d'armemens pour la morue verte ; quand il y en a , les pêcheurs s'équipent depuis le mois de janvier jusqu'en mai , & leurs campagnes durent six , sept ou huit mois. Leurs barques sont depuis soixante jusqu'à cent tonneaux ; les petites sont montées de douze hommes , les grosses de trente-deux. On a fait aussi dans ce port quelques pêches pour la morue seche ; mais elle a été abandonnée. Les sardines ne donnent point à cette côte.

511. ON pêche une petite quantité de moules à l'entrée de la Seine & sur les dunes. Comme elles sont mauvaises , il n'y a que le peuple qui en fasse usage. Le peu d'huitres que l'on pêche sont bonnes. Dans les grandes vives eaux , lorsque la marée retire beaucoup , on va chercher entre les rochers , des crabes & des homards. On prend au Havre quelques chevrettes à la chauderette ; mais

(126) En allemand , *Taschenkrabse*. CANCER *Pagurus* ; LINN.

on en prend beaucoup avec le bouteux le long de la côte qu'on appelle *les Vaches noires*, & on les apporte au Havre.

§ 12. IL n'y a guere d'années qu'on ne voie au marché une demi-douzaine de marfouins qui échouent sur les bancs; on les coupe par morceaux, pour les débiter à ceux qui ne sont pas délicats.

§ 13. POUR continuer à parcourir la côte de Normandie, il faut traverser la rivière de Seine: c'est pourquoi il nous paraît à propos de dire quelque chose des pêches qui s'y font & des poissons qu'on y prend.

§ 14. ON pêche, comme par-tout ailleurs, aux bords des rivières avec la canne, qui n'a qu'un hain, les lignes ou bricoles sédentaires, & les cordes garnies de piles & d'hains. Pour ce qui est des petites pêches au filet, on fait usage du carreau ou carré de l'épervier & des traux. A l'égard des grandes pêches, ce sont des seines de différentes grandeurs, des verveux & d'autres filets à manche, des gors & des nasses.

§ 15. LES poissons qu'on prend le plus communément, sont des barbeaux, des brèmes, des anguilles, des carpes, des brochets, des tanches, des éperlans, des alofes, des fintes, des cauyaux, des lamproies, lamprions (127), de la septœuille, des goujons, des truites, des perches, quelques saumons, quelques esturgeons, mais cela est fort rare, des lottes, des poissons blancs, meüniers, chevannes, gardons, &c.

§ 16. LA pêche des alofes n'est pas abondante; cependant on en prend quelques-unes jusqu'au-dessus de Paris, & l'on remarque qu'elles sont d'autant meilleures qu'elles ont remonté plus haut dans l'eau douce. Elles commencent à être assez bonnes à Caudebec & à la Meilleraye; à la fin de la saison, leur chair devient molle. Cette pêche commence en mars, & finit au commencement de juin. On les prend avec des seines dont les mailles sont assez grandes.

§ 17. ON prend peu de carpes dans la Seine, mais elles y sont excellentes.

§ 18. LES brèmes sont, je crois, un poisson d'eau douce (128). Je ne fais si l'on en pêche à la mer; mais il est certain qu'on en prend dans la Seine jusqu'au-dessus de Paris.

(127) Suivant M. de Bomarre, les lamprions sont de petites lamproies, de la grosseur d'un ver. On les appelle aussi *lamprillons*, à Rouen *septails*, & à Toulouse *châtillons*.

(128) Les brèmes se tiennent plus volontiers dans les lacs & dans les fleuves qui ont peu de courant. Elles cherchent les fonds de terre grasse. Dans le lac de Trebbin, qui communique avec l'Oder, dans la moyenne

marche de Brandebourg, on a pris d'un seul coup de filet pour 500 écus de brèmes; mais on était à portée de Berlin. Dans le lac de Bliffdorf, on fit une pêche de 700 écus. Dans le lac Browicke, près de Nordkiöping en Suede, on prit au commencement de mars 1749, 50000 brèmes, qui pesaient ensemble 1300 livres, poids de fer. Voyez Richters, *Ichthyothcol.* pag. 826.

§ 19. EN remontant la Seine , on prend de tous les poissons d'eau douce , la perche , la truite , la tanche , le brochet , le goujon , le gardon , la lotte , le meunier , la chevanne , &c. Mais à l'embouchure on prend des lamproies , des lamprions , & des septœuilles qui sont de petits poissons qui ressemblent entièrement à la lamproie , mais qui vraisemblablement restent toujours petits.

§ 20. L'ÉPERLAN est une des pêches les plus importantes de l'embouchure de la Seine : elle se fait depuis le mois de janvier jusqu'à la fin d'avril. Je crois que ce petit poisson se plaît dans les eaux saumâtres ; car le poisson qu'on prend auprès de Paris & que les pêcheurs nomment *éperlan* , n'est point du tout celui de l'embouchure de la Seine.

§ 21. ON prend beaucoup d'éperlans avec des seines dont les mailles sont fort petites. On en prend aussi dans des nasses. On trouve très-rarement des marlouins échoués , sur les bancs de l'embouchure de la Seine. On prend de tous ces poissons dans des gors ; mais les premiers qu'on voit sont à deux lieues au-dessus de Rouen.

§ 22. EN traversant la Seine , on passe du Havre au port de Honfleur , dont le département comprend plusieurs petits ports , comme Trouville , Villerville , Quillebeuf , &c. Les pêcheurs de cette côte prennent des raies , des turbots , des barbues , des soles , carrelets , plies , limandes , flondres , aloses , maquereaux ; & plusieurs sortes de petits poissons , comme œillets , éperlans , anchois , blanches , crevettes & d'autres crustacés , ainsi que des coquillages.

§ 23. LES turbots , barbues , raies , se prennent avec des folles qu'ils tendent de morte eau auprès de leur côte , & qu'ils retirent dans les vives eaux.

§ 24. ILS pêchent communément les soles , les carrelets , les plies , les limandes , depuis le 15 de mai jusqu'à la fin d'octobre , avec des traux qu'ils tendent en dérive à la grande mer. Ceux de Honfleur & de Trouville traînent sur le fond de grandes seines à mailles très-ferrées , qui détruisent tout.

§ 25. ILS pêchent encore de petits turbots , de petites raies & d'autres poissons plats , avec un filet qu'ils nomment *flue*. Ce sont des nappes faites avec du fil délié , & dont les mailles sont plus grandes que celles des seines , & qu'ils tirent avec deux bateaux.

§ 26. QUELQUES bateaux plus grands que les plates , vont à la pêche du maquereau qui se vend frais : la pêche de ce poisson n'est pas assez considérable pour en faire des salaisons.

§ 27. C'EST principalement à Quillebeuf qu'on prend des aloses & des lamproies , depuis le premier mars jusqu'en avril , dans des guideaux qu'ils tendent de morte eau au bord des bancs , lorsque la mer est belle ; ils prennent aussi des aloses avec des seines qui ont les mailles un peu grandes.

§ 28. A l'égard des éperlans qu'on pêche depuis la fin de février jusqu'au mois de novembre , outre qu'il s'en trouve dans les guideaux , on en prend

beaucoup avec des seines qui ont les mailles fort ferrées , & dans des nasses.

529. ON arme à Honfleur quelques bâtimens depuis quatre-vingt-dix tonneaux jusqu'à cent , pour faire la pêche de la morue verte : ils partent depuis le mois de janvier jusqu'en mai , & leur voyage est à peu près de huit mois.

530. LES pêcheurs de cette côte ne vont guere à la morue seche , parce que le débit de cette morue n'est pas avantageux dans l'intérieur du royaume ; il faut la porter dans la Méditerranée , ou la vendre en Espagne.

531. IL est bien rare qu'on prenne des esturgeons avec les seines , les sôlles , & il se trouve rarement des saumons dans les guideaux.

532. A l'égard des marfouins , quand par hasard il en échoue sur les bancs , on les dépece par morceaux pour vendre le maigre aux pauvres gens , & faire de l'huile avec le gras.

533. IL n'y a point d'huîtrieres sur cette côte , mais deux moulieres , une sur un banc de cailloux entre Honfleur & le Havre dit le *roin* , & une autre sur les roches de Villerville. Trente petits bateaux , dans lesquels se mettent des vieillards , des femmes & des enfans , s'occupent de cette pêche. Comme ces moules sont très-estimées , on en transporte jusqu'à Paris.

534. ON prend des homards , des tourteaux , des crabes , des étoiles , dans les différens filets dont nous avons parlé. A l'égard des chevrettes & salicoques , outre celles qu'on trouve dans les guideaux , on en prend beaucoup à la mer baiffante avec les bouts-de-quievre , les bouteux & autres filets de même genre. Dans les tems favorables , les sables qui font le long de la côte de Touque sont couverts de ces pêcheurs.

535. EN suivant cette côte , on traverse la Dive , & on arrive à la riviere d'Orne ou de Caen en Basse-Normandie , dont nous allons parcourir les côtes pour exposer sommairement , les pêches qui s'y font , ainsi que nous l'avons fait pour la Haute-Normandie.

536. BASSE-NORMANDIE. Il ne se fait point de salaisons de maquereau ni de hareng le long des côtes de Caen ; cependant durant tout le mois de mai l'on y prend une petite espece de maquereaux qu'on nomme *sanfonnets*. Cette pêche se fait à la côte de Langrunne & de Saint-Aubin : ces petits maquereaux sont fort bons , & se consomment frais. On en chasse jusqu'à Paris.

537. LA pêche qu'ils nomment à Caen *à la drege* , & qui est une vraie drague , bien différente de la drege de Haute-Normandie , sert pour les huîtres : elle commence au mois d'octobre , & dure jusqu'en avril. On pourrait la faire toute l'année ; mais dans les trois mois de mai , juin & juillet , les huîtres ne sont pas bonnes.

538. CETTE pêche se fait à une petite distance de Berniere , Courteuil , Langrunne ; car il n'y a qu'une huîtriere à la vue des côtes de Caen , où l'on fasse la pêche des huîtres qui fournit Caen & les environs. On en transporte

en bateau au Havre & a Rouen. Comme elles sont grosses, il n'y aurait pas de profit à les transporter à dos de cheval ou dans des fourgons: on a pris le parti de les écailler & de les porter à Paris en paniers; on n'est pas dans l'usage d'en mariner. Cette huître passe pour avoir six lieues de longueur sur une de largeur. On dit qu'il y a encore une huître à la vue de Dive, mais qu'on n'y pêche point, je ne fais pour quelle raison. On va ramasser sur les effars de Langrunne, des huîtres roulées, que la mer y transporte.

539. LA pêche aux folles se fait sur toute la côte de Caen pendant toute l'année; on est seulement obligé de l'interrompre par les gros tems. On y prend de toutes sortes de gros poissons, mais sur-tout des raies & des turbots, principalement depuis le mois de mai jusqu'en septembre.

540. LA pêche au tramail se fait en été, depuis la fin d'avril jusqu'à la Saint-Michel: on y prend des plies, des soles, des barbues, des cailletots ou petits turbots, des rouffes, poisson peu estimé, des chiens, des homards, & des poupards que les pêcheurs redoutent, parce qu'ils endommagent leurs filets.

541. DEPUIS le mois d'octobre jusqu'à pâques, on pêche aux cordes & aux appelets; on y prend des merlans, des plies, des rouffes, des chiens de mer. Ces derniers poissons sont très-communs & de peu de valeur: ils prennent quelquefois des tires avec de gros hains, mais cela n'est pas commun.

542. QUELQUES villageois de la côte pêchent avec des seines qu'ils nomment *traines*; elles ont quarante brasses de longueur sur quatre de chute. Assez souvent ils se mettent fix dans une plate pour faire cette pêche; mais quand il fait beau tems, ils entreprennent de la faire dans de petits bateaux qu'ils nomment *picoteux*, qui n'ont que treize pieds de longueur, dans lesquels se mettent deux hommes qui courent grand risque de périr, pour peu qu'ils soient pris de mauvais tems. Quelquefois ils s'associent deux picoteux pour faire leur pêche de concert: ils prennent avec ces seines de toutes sortes de poissons, particulièrement des plats.

543. A l'entrée de la riviere, les pêcheurs prennent des équilles & quelques lançons, avec un filet qu'ils nomment *seinette* ou *petite seine*.

544. L'ÉQUILLE (129) est un petit poisson qui n'a qu'un demi-pied de long, & un pouce de circonférence. Dans le commencement de la saison où l'on pêche ce poisson, il est blanc; mais dans le mois de septembre, il devient verd, & diminue beaucoup de grosseur. Comme peu à peu il se réduit à rien, les pêcheurs ignorent comment il se multiplie; car les premiers qu'on pêche l'année suivante, sont blancs. Cette pêche se fait à pied, & est la même qui s'appelle ail-

(129) En allem. *die Meeradcl*. ESQX *Bellona*; LINN. On l'appelle aussi *Hornfisch*.

leurs lê *colleret*, les pêcheurs entrant dans l'eau plus de la moitié du corps, pour traîner leur filet.

545. ON cherche aussi des équilles dans le sable avec la beche, ou palot; ce poisson n'a qu'une arête assez fine; de sorte que quand il est frit, on le mange comme une racine de falfifs.

546. ON pêche des faumons dans la rivière avec des seines qui ont soixante brasses de longueur, & trois ou quatre de châte. La véritable faison est depuis Noël jusqu'au carême. Cette pêche peut aller à cent faumons dans une année: depuis le mois d'avril jusqu'en juillet, on prend beaucoup d'aloses.

547. ON prend de beaux poissons plats dans des filets qu'on tend avec de petits bateaux à l'entrée de la rivière de Caen: on les appelle *picots*, & les poissons qu'on y prend se nomment *poissons à picots*.

548. TOUT auprès de la ville de Caen, dans le quartier nommé *Vaucelle*, on fait une pêche plus ou moins abondante, d'un petit poisson gros comme des vers de terre, qu'on nomme *montée*, parce qu'on ne les prend qu'à la marée montante, au flot des vives eaux, depuis le commencement de la lune de mars jusqu'à son déclin, passé lequel tems cette pêche cesse. Il sort de Caen dans ce tems une multitude de gens de tout état, qui vont au bord de l'eau avec un silleau, une lanterne & un tamis ajusté au bout d'une perche. En plongeant ce tamis, ils en tirent de petits poissons, qu'ils versent dans le silleau, & reviennent avec leur pêche.

549. ON fait, avec le filet nommé *drouillette*, la pêche des harenguets, depuis la mi-octobre jusqu'à la Sainte-Catherine. C'est un petit poisson fort différent de l'espèce de hareng qu'on nomme *harengay* sur la côte de Haute-Normandie.

550. ON tend sur les greves, à pied & sur des perches, des filets d'une brassée de châte & de cent brasses de longueur: on leur donne une forme un peu circulaire, de sorte que le fond du filet soit du côté de la mer. Une femme suffit pour faire cette pêche, qui est une étente, un venet, ou une espèce de bas parc ouvert, qui arrête les poissons qui veulent regagner la mer au retour de la marée. On y prend de toutes sortes de poissons, excepté de grosses raies. Quelquefois on y trouve des esturgeons, des turbots, sur-tout des petits qu'on nomme *cailletots*, des soles, des barbues, plies, aloses, mulets. Toute la côte est bordée de ces fortes de parcs.

551. ON met aussi dans les courans, de grands filets en manches, qu'on tend sur des chevres ou étaliers, & qu'on nomme *guideaux*.

552. ON ne tend point de filets pour prendre des marfouins; mais quelquefois il s'en trouve dans les folles & les parcs. Comme ces poissons ne peuvent se passer de respirer l'air, ils étouffent quand ils sont retenus quelque tems au fond de l'eau engagés par les filets: c'est pourquoi on ne les en tire

jamais vivans. On prend aussi de tems en tems , & par hasard , des esturgeons.

553. ON parle encore , comme d'une chose fort extraordinaire , d'un poisson qui fut pris à Courville dans une folle. On le nomma *chien marin* ; mais par la description que j'en ai eue , c'était un veau marin.

554. ON fait encore mention de deux grands poissons qui échouèrent à la côte de Caen , dont le plus grand avait vingt-deux pieds de longueur , & on estima qu'il pouvait peser quatre cents livres. Chacun en emporta ce qu'il put de maigre pour manger , & de gras pour faire de l'huile. Il y a apparence que c'étaient des cachalots.

555. QUELQUES gros bateaux , dans le quartier de Caen , sortent dans la saison pour aller faire la pêche du maquereau & celle du hareng ; savoir , celle du maquereau à l'isle du Bas , & celle du hareng sur les côtes de Picardie.

556. A l'occasion du filet nommé *drague* , & en Basse-Normandie *drege* , nous avons indiqué les huïtieres qui se trouvent sur la côte. Il n'y a qu'une mouliere du côté de Langrunne , dont les moules ne sont pas très-bonnes.

557. OUTRE les homards , les pouyards ou tourteaux , & les étrilles , qui se rencontrent , comme nous l'avons dit , dans les filets & les guideaux , les pêcheurs vont de basse mer les chercher à la main dans les trous des rochers , au risque d'être vivement pincés. Les étrilles , que quelques-uns nomment aussi *étrittes* , sont une espece de crabe fort estimée : les habitans riverains en mangent beaucoup , & on en porte quantité à Caen.

558. OUTRE les chevrettes , salicoques , & les tites , qu'on nomme *caudons* , & ailleurs *sauterelles* , qui se trouvent dans les guideaux , les hommes & les femmes vont dans l'eau , à la marée baïssante , poussant en avant une espece de boteux , qu'on nomme *buhotier* sur les côtes de Basse-Normandie. Quand la pêche est faite , ils vident leur glîne , pour mettre par lots séparés les grosses , les moyennes & les petites chevrettes.

559. M. Viger , lieutenant-général de l'amirauté de Caen , nous a fait connaître le roseret , la buhotte , le harenguet. Nous aurons occasion de parler ailleurs de ces petits poissons.

560. LE peuple prend pour son usage différens coquillages. On trouve des bancs d'un coquillage qu'on nomme *coque* : c'est une bivalve assez mince , qui renferme un poisson dont la chair cuite est dure , & le talon tendre : ce coquillage est recouvert , de mer basse , d'environ trois pouces de sable rouge ; alors ce poisson est de bonne qualité , & d'un goût agréable. Ceux qu'on pêche dans les terrains vaseux en conservent le goût , & leur coquille n'est pas blanche comme celle des autres : on les prend à la foule , comme nous l'avons expliqué dans la troisieme section. On sent sous les pieds la dureté de la coque , quelques-unes même sortent du sable : alors , en renversant le sable avec une pelle de bois , on ramasse les coques à poignée , on met ces coquillages dans

des paniers ; & les paniers étant dans l'eau , on les vanne , comme on ferait du grain. Quand elles sont bien nettes , on les met dans des paniers ou des sacs , pour les porter au marché. Cette nourriture est saine & bonne. On en porte aussi d'écaillées au marché : pour cela , on les met avec de l'eau dans un chauderon ; si-tôt qu'elles sentent la chaleur de l'eau , elles s'ouvrent , & on en tire le poisson , sans que rien reste adhérent à la coquille.

§ 61. POUR les apprêter , on les met dans un chauderon , lit par lit , avec de fines herbes : quand le chauderon est plein , on fait bon feu dessous , & il sort une écume qui se répand d'elle-même par-dessus le chauderon : à la troisième écume , on égoutte le chauderon , ensuite on le couvre d'un plat garni de beurre frais , que la chaleur des coques fait fondre , & au bout de quelques minutes elles sont en état d'être mangées comme les moules.

§ 62. CELLES qu'on achète écaillées s'accoutument en ragoût , ou bien on les hache avec des jaunes d'œufs & des fines herbes , pour en faire une farce , dont on garnit les tourtes de poissons ou d'autres ragoûts. Quand ce coquillage est abondant , on en enlève tous les jours cinquante à soixante charges.

§ 63. LE coquillage qu'on nomme *flie* (130) est plus plat : il se pêche comme les coques , non pas dans le sable , mais dans la vase. On n'en trouve que depuis la fin de mars jusqu'à la fin de mai. Ce poisson n'est pas délicat , cependant on en fait un grand débit. Comme il lui faut un apprêt de haut goût , on le fricasse au beurre roux , avec de l'oignon & du vinaigre. Le coquillage qu'on nomme *flion* est un diminutif de celui qu'on nomme *flie* ; il se trouve depuis avril & mai jusqu'en juin , dans les sables les plus purs ; & même à mesure que la mer se retire , une partie reste à la superficie du sable , où on le ramasse avec des rateaux : il est plus recherché que la flie. Comme on n'en trouve point l'hiver , on pense qu'il s'enfonce dans le sable ; néanmoins il fait la nourriture ordinaire des oiseaux aquatiques , car on en trouve dans leur estomac. Son assaisonnement est à peu près celui de la coque. Quand on en mangeant on ne boit que de l'eau , on se trouve dans le même état que si l'on était ivre de vin ; mais quand on a bu du cidre , de la bière ou du vin , cet accident n'arrive pas.

§ 64. *PORT d'Isigny* , & lieux en dépendans , tels que Grand-Camp , Villerville , Brevans , Beuzeville , Osville , Saint-Clément & Fontenay.

§ 65. ON pêche , dans les endroits que nous venons de nommer , des flondres , des plies , des mulets , des raitons , des cailletots , des soles , &c. Les surmulets , qu'on pêche plus particulièrement dans cette baie qu'ailleurs , sont un excellent poisson. La saison de sa pêche est depuis le mois de mai jusqu'à celui d'août. Il y a à l'entrée de la baie plusieurs moulières & huïtrières : on trouve sur les huïtrières , les moulières & ailleurs , des crabes , des ho-

(130) Suivant M. de Bomiarre , on appelle *sic* en Normandie , une espèce de *tellens*.

mards, des chevrettes, des coques, des berlins. Ce coquillage est un univalve ; sa coquille est conique & grosse comme la moitié d'une coque d'œuf : il est très-ferrément attaché au rocher. Enfin, de petits coquillages, gros comme une noisette, & qui ressemblent à de petits limaçons noirs : on les nomme *nignots*.

566. ON ne pêche point de faumons à Isigny, mais bien dans la rivière de Fremont, qui se décharge dans la baie. On ne fait point de pêche pour prendre des esturgeons ni des truites ; cependant il arrive quelquefois qu'on en prend dans les filets.

567. DANS la baie de Vire, on prend communément des aloses, assez souvent des faumons, rarement des esturgeons. A l'égard des marfouins, il s'en trouve de tems en tems d'échoués. On ne fait aucune pêche de hareng ni de maquereau. Il y a quelques parcs entre Isigny & la Hougue, dans lesquels on prend principalement des plies & des flondres.

568. ON pêche un peu loin de la côte avec le filet nommé *folle* : celles pour les raies, & gros turbots ont les mailles de quatre pouces d'ouverture ; les demi-folles servent pour les mulets & autres poissons de moyenne grosseur, & il y en a de deux pouces & demi pour toutes sortes d'autres poissons. On se sert aussi du tramail, qu'on tend presque toujours à la dérive, comme nous avons dit qu'on le faisait dans d'autres ports. Mais les pêches qu'on peut regarder comme propres à Isigny, sont le picot. C'est un petit tramail qu'on tend, puis on bat l'eau tout autour, pour faire donner le poisson dedans, & on le relève pour prendre celui qui reste dans le filet.

569. ON tend sur les greves des hains aux petites cablières, pour prendre les poissons qui suivent le cours de la marée. On fait encore grand usage du bout-de-quievre pendant plus de la moitié de l'année : c'est un petit filet attaché à deux gaules qu'on tient de chaque main, & qu'un homme, marchant dans l'eau, pousse devant lui en le relevant de tems en tems. Ils prennent, avec ce filet, des chevrettes, des anguilles & beaucoup de menue, avec laquelle ils nourrissent des canards, ce qui est un grand abus.

570. LES huitres & les moules sont estimées ; on en prend de basse mer à la main ; mais quand les bancs ne découvrent pas, on les drague avec des râteaux, étant dans de petits bateaux, comme nous l'avons expliqué à la troisième section. On pêche beaucoup de coquillages toute l'année, mais sur-tout pendant le carême.

571. POUR ce qui est des chevrettes & des autres crustacés, la pêche s'en fait depuis le mois d'avril jusqu'à celui d'août. Ils tirent les homards & les crabes des rochers avec un crochet de fer, qu'ils nomment *breveux*, & ils prennent les chevrettes avec des especes de nasses ou de bouteux. On conserve les homards en vic dans des especes de parcs, & les Anglais en viennent enlever dans des barques à vivier.

572. *BAIE de la Hougue.* Ce quartier est réputé très-poissonneux ; on y prend dans le cours de l'année, des soles, barbues, plies, limandes, flondres, quelquefois des vives, de la raie blanche & grise ou bouclée, des tires ou filets, tingres, raies ou turbots sauvages, des turbots, esturgeons, rouffettes, ce qu'on appelle sur cette côte *dorades*, congres, hacqs, morues ou mohues, chiens-de-mer, colins ou lieux, vracqs, orphis, maquereaux, mullets, furmulets, grondins, fintes, talputes, brêmes, merlans, anguilles, bars, godes, loches, lançons, harengs & gradeaux.

573. ON pêche les raies & turbots avec des sollés, ou filets dont les mailles ont cinq pouces d'ouverture, qui n'ont qu'un peu plus de deux pieds de chute, & qu'on tend sédentaires par fond, au moyen de leste de pierres ; il y a à la tête des flottés de liège, pour qu'ils se tiennent verticalement dans l'eau. Ils vont les relever au bout de deux jours, & ils les retrouvent au moyen de bouées qui sont attachées aux extrémités avec des orins. Ils les tendent à une ou deux lieues au large. Cette pêche se pratique toute l'année dans les mortes eaux.

574. ILS pêchent les soles, barbues, plies, &c. avec des traux, dont les mailles de la flue ont un pouce neuf lignes d'ouverture, & les mailles des haux environ neuf pouces. Ces filets ont quatorze à quinze brasses de longueur, & un peu plus de trois pieds de chute. On joint plusieurs pièces de filet les unes aux autres avec des pièces de corde, que les pêcheurs nomment *corros*, qui ont huit brasses de longueur : deux de ces cordages séparent chaque pièce de tramail ; & à l'amarrage de ces deux cordages, on met une bouée traversée par un bâton qu'on nomme *chien* : chaque bateau porte seize ou dix-huit de ces traux. On fait cette pêche à la dérive toute l'année dans les vives eaux.

575. CELLE des limandes, merlans, & autres poissons qu'on prend aux cordes, se fait l'hiver, & fort peu l'été : cependant depuis le 15 juillet jusqu'au 15 d'octobre, on prend à cette côte, des congres, des limandes, des colins, des furmulets, des grondins, &c.

576. DANS les saisons fraîches, les bons poissons de cette côte, ainsi que de celle d'Isigny, sont chassés pour Paris : ceux qui sont de médiocre valeur se consomment dans la province.

577. ON n'y fait point la pêche du hareng ; cependant on prend quelquefois, le long de la côte, quelques harenguets ; mais on fait celle du maquereau, qui commence à la fin du mois de mai, & finit à la fin de juillet. Outre cela, quelques barques vont faire cette même pêche à Roscoff, côte de Bretagne.

578. ON voit sur les greves, des filets à petites mailles, qu'on tend sur des piquets, & dont on enfable le pied, ce qui détruit beaucoup de menuise.

579. IL y a quelques parcs & pêcheries établis tant dans le quartier de la Hougue , que derriere le fort. Dans les parcs qui sont établis dans les roches , on ne prend guere que de petits bars , des mulets , des orphis , des maque-reaux , des colins , des lieux , quelques harengs , des godes. Dans ceux qui sont sur les greves , il se prend quantité de cailletots ou petits turbots , des barbues , soles , plies , limandes , flondres , &c. Les lançons & les gradeaux sont de petits poissons dont on se sert pour amorcer les hains pour la pêche des raies & turbots , ou dont on fait des fritures. On prend ces poissons avec des especes de seines , qui ont au milieu une manche de toile , dont l'embouchure a trois brasses de circonférence , & quinze à vingt pieds de profondeur. On la traîne comme l'aissaugue de Provence , dont nous parlerons dans la suite. On bat l'eau devant la manche , pour déterminer le poisson à y entrer.

580. OUTRE les pêches dont nous venons de parler , on fait encore celle de la seine , ainsi que des dranets ; & quelques-uns se sont avisés de traîner des filets en manche , armés de fer. Des matelots vont dans les grandes marées & à la basse eau , ramasser à la main des moules & des huîtres dans les rochers : mais à proprement parler , il n'y a dans le quartier de la Hougue , ni mouliere ni huitriere. On va aussi à la basse eau ramasser des coques , des bernicles , des manchots ou manches de couteaux , des vignots , chacun pour son propre usage. On prend encore entre les roches , de petits crabes qu'on nomme *étrittes* ou *étrilles* , & qui se conforment dans le voisinage.

581. DEPUIS le mois de juin jusqu'à celui de septembre , on pêche quelques chevrettes entre les roches & à la côte , avec un petit sac de filet , tendu sur un bâton terminé par des fourchons , comme les fourches qui servent à fanner les foins : ils traînent cette espece de petit bouteux à la basse eau dans les mares qui s'y trouvent : on y prend aussi quelques crabes.

582. A l'égard des homards , depuis le 15 d'avril jusqu'à la fin d'octobre , le long des côtes comprises entre le cap de la Hougue jusqu'à la Perce ou Percée , on tend beaucoup de ces nasses que nous avons appellées *bouragues* , & que sur cette côte on nomme *boutiques* , qui tiennent à des lignes de quinze à vingt brasses de longueur : au bout de chacune on attache un morceau de liege , pour les retrouver ; car on les cale entre les roches , quelquefois à une demilieu de laisse de basse mer. On attire les homards dans ces nasses , au moyen de quelques appâts , & on les releve deux fois par jour. On met ceux qu'on prend , dans des especes de parcs de clayonnage , où on les nourrit avec quelques poissons qui se prennent dans les mêmes bouragues.

583. IL vient , dans la saison de cette pêche , des brigantins anglais ou français , du port de vingt-cinq à trente tonneaux , qui sont faits exprès , ayant chacun un puits ou réservoir au fond & au milieu de leur bâtiment , où l'eau de

la mer entre par des trous de tarricre qu'on y a faits à deffein. Au moyen de ces puits, ils transportent les crustacés en vie.

584. *QUARTIER de Cherbourg.* La pêche n'est pas très-abondante dans ce quartier. On y prend cependant des raies, des soles, des plies, barbues, limandes, carrelets, cailletots, rarement des faumons & des turbots, des heulbiches (131) ou chiens-puans, des rouffettes, vracqs ou vieilles, homards, éperlans, lieux & congres. Quelques bateaux de la paroisse d'Omerville font la pêche du maquereau avec des manets dans la saison : on n'en fait point. Depuis la fin d'avril jusqu'à la Saint-Michel, on pêche des lançons avec une manche de toile qu'un homme traîne comme une petite charrue ; on la nomme *trainelle*, & on émouve le sable pour faire saillir ces poissons. Il n'y a point ou très-peu de pêcheries le long de la côte. On arme tous les ans une couple de navires pour Terre-Neuve. Il n'y a point de mouliere dans ce quartier, & seulement une huitrière, sur laquelle on pêche à la drague, que les pêcheurs nomment *grage*. Les huitres se consomment dans la province : on ne pêche point d'autres coquillages.

585. ON prend un peu de chevrettes avec une espece de truble dont le sac de filet est monté comme une raquette. On prend aussi des crabes qui se consomment dans la province, & des homards qu'on porte en vie en Angleterre, comme nous l'avons dit plus haut.

586. A Grandville, on pêche à peu près les mêmes poissons que sur le reste de la côte de Basse-Normandie. On prend aux hameçons tendus sur les sables, des raies, des turbots, des flets qu'ils nomment *flottes*, des chiens, des anguilles, des congres. Les soles, plies, limandes, mulets, barbues, cailletots, &c. se pêchent comme dans les autres ports, principalement avec des seines & dranets. On en fouille aussi dans le sable. Les bouquets ou chevrettes se pêchent avec une espece de bouteux qu'on nomme *bouquetout*, & l'on pêche les sèches au bord de la mer, à son montant, avec la main. On ne prend point d'aloses, de lamproies, & rarement des faumons, ni harengs, ni sardines. Il se prend quelques esturgeons dans les rivieres d'Avranches & de Pontorson, qui se répandent dans les greves du mont Saint-Michel.

587. PENDANT les mois de juin & juillet, il y a des pêcheurs qui vont la nuit tendre à la dérive, des manets ou des traux pour prendre des maquereaux, & le matin ils en portent la plus grande partie à Saint-Malo ; le reste se consume dans les environs : on n'en fait point de salaisons.

588. IL y a des parcs & pêcheries ouvertes, construites en pierre, dont

(131) Peut-être le *SQUALUS Catulus*, LINN. Espece de chiens de mer, dont on mange quelquefois en Languedoc, mais

seulement dans le mois d'août. Le foie est un poison qu'il faut éviter avec soin. Voyez Sauvage, *Nesol.* tome II, p. 421.

chaque bras a trente à trente-cinq brasses de longueur, dans lesquels on prend l'éte des plies, soles, barbues, cailletots, anguilles, chevrettes, &c. Comme ce sont de petits poissons, ils se consomment dans les environs. Outre cela, des pêcheurs de différens endroits vont tendre des filets sur les vases du mont Saint-Michel, & prennent entre autres beaucoup de soles. Quand quelques marfouins échouent sur ces vases, on en fait de l'huile.

589. ON trouve sur les roches de la côte, des homards, des crabes, des ouverts, des betints ou benins, & des vignots ou vignettes, peu de chevrettes, & aussi des moules & des huîtres, qu'on nomme *huîtres de rocher*.

590. AUTOUR de Chaussé, on prend beaucoup de crabes; & à portée de Grandville, il y a trois huîtrières, sur lesquelles on pêche les huîtres à la drague. Les pêcheurs d'huîtres de Grandville pêchent de trois sortes d'huîtres, savoir, des grosses, des moyennes & des petites. On transporte des grosses huîtres dans des barques à Rouen, Dieppe & Paris.

591. LES pêcheurs de Briqueville & de Regneville s'adonnent particulièrement à draguer des huîtres; ceux de Liverville & de Blainville pêchent avec des hains dans de petits bateaux. Ils se servent aussi de castiers, sorte de nasses d'environ un pied & demi de hauteur, & de quatre pieds de diametre, dans lesquelles ils prennent des anguilles, des homards, lieux, & autres poissons qui y entrent. Les dragueurs d'huîtres se mettent sept à huit hommes dans chaque bateau avec deux dragues, ou, comme ils disent, deux *dreges*. Ils sont debout, pour en jeter une d'un bord, l'autre de l'autre; & quand le sac est rempli, après avoir fait un certain chemin à la voile, ils se réunissent tous, pour tirer à bord leur drague, qui est souvent fort pesante.

592. QUAND au retour de leur pêche ils ne trouvent pas des acheteurs, ils tirent leurs huîtres de la vase, ils les lavent & les déposent dans des especes de parcs, où l'eau de la mer entre à toutes les marées: ceci s'entend des petites huîtres, qu'on transporte avec leurs écailles. A l'égard des grosses, on les écaille, on en marine, où bien on les met en paniers, pour les transporter à somme: on les nomme *crabieres*; d'autres moins grosses, qui se nomment *forains*, se préparent de même.

593. D'AUTRES plus petites, qui sont destinées à être transportées avec leur écaille, sont, comme nous l'avons dit, déposées dans des parcs, où elles n'ont à craindre que la gelée, qui en fait périr beaucoup. Les huîtres de rocher sont très-bonnes, sur-tout celles qu'on nomme *huîtres de pied*, qui se trouvent à la laisse de basse mer, sur le sable, & à l'embouchure de quelques rivieres d'eau douce. Nous entrerons dans de plus grands détails dans l'article où nous traiterons particulièrement des huîtres.

594. ON fait à Grandville, des armemens considérables pour la pêche de

la morue ; mais nous remettons à en parler dans l'article où nous traiterons expressément de ce poisson.

595. BRETAGNE. Nous sortons de la Basse - Normandie , pour entrer sur la côte de Bretagne , & nous commençons par Saint - Malo. On pêche dans ce département , comme tout le long de la côte , des raies , bars , mulets , lieux , congres , plies , chiens de mer , vieilles , rougets , gradeaux , lançons , & autres petits poissons. Ces pêches se font toute l'année ; mais les circonstances les plus favorables sont les grandes marées pendant l'été. Elles se font avec les lignes à la main , les cordes chargées d'hains , des filets de différentes grandeurs , & encore des filets en manche , qu'ils traînent sur le fond , comme les dragues. Ce filet , qui est comme le chalus de Haute-Normandie , sert à prendre des poissons plats du genre des soles.

596. IL y a quelques parcs & pêcheries de pieux , de clayonnage & de bouchots , établies sur la côte , particulièrement du côté de Cancalle : on y prend de différentes sortes de poissons , sur-tout des saurçons & des truites , mais fort rarement des esturgeons.

597. ON tend auprès des roches , des nasses qu'on nomme *casters* , & que nous avons appelées *bouraches* , pour prendre des congres & des homards. Cette côte n'est pas fort abondante en crustacés & en testacés : cependant dans les grandes marées , quand la mer retire beaucoup , on prend de mer basse , à la main , ou avec un croc , des homards , des crabes , poinclos , ormees , ricardeaux , chevrettes , des moules qui ne sont pas estimées , de petites huîtres , &c. Celles-ci se prennent à la main ; mais on en drague beaucoup de grosses , dont on marine une partie. On appelle *huîtres huîtrées* , celles qu'on conserve dans des parcs de pierre , qui s'y engraisent , & qu'on transporte en différents endroits. Il y a des parcs d'huîtres à Cancalle.

598. IL se fait quelques armemens pour aller pêcher la morue sur le banc de Terre - Neuve : on en expédie aussi pour la morue de terre. La pêche du maquereau commence en avril , & elle dure trois ou quatre mois. On ne pêche aux environs de Saint-Malo ni harengs ni fardines.

599. NOUS passons au département de Saint - Brieuc , dans lequel il y a plusieurs petits havres , tels que Guildo , Plancoet , Saint-Cast , port de la Due , ou baie de la Fresnaye , Erquy , & Auplénéf , dans la plupart desquels il n'y a guere de bateaux pour la pêche : néanmoins on y prend des plies , bars , soles , raies , & autres poissons , pendant le courant de l'année ; & des maquereaux , dans les mois de mai , juin & juillet , avec des hains & des filets , que les pêcheurs tendent à pied sur les greves , ainsi qu'aux environs des rochers & islets.

600. A Prédoré sur la rivière de Saint-Brieuc , au port Rouaut en Pordic , à Pontrieux ou Saint-Quay , à Ploufset , à Kerity , à Painpol , à Ploubalanec , à l'Isle-à-Bois , à Plourivaux , l'isle de Brehat , &c. les pêcheurs ont des bateaux

depuis deux jusqu'à six tonneaux : les uns, depuis le mois de janvier jusqu'à la fin d'avril, vont draguer des huîtres ; d'autres, pendant toute l'année, s'occupent à tendre des filets sur les grèves à la basse eau, particulièrement dans la baie de S. Briec ; ou bien ils pêchent encore en pleine eau avec des filets, comme font les pêcheurs de Basse-Normandie : ils tendent des hains, tant sur le rivage qu'en pleine eau, & ils prennent à ces différentes pêches des turbots, plies, bars, congres, lieux, vieilles, mulets, & des anguilles de mer, des raies, des soles, des rouffettes, des rougets, depuis le mois de mai jusqu'à celui de juillet. Ils prennent beaucoup de maquereaux avec des hains.

601. DANS la riviere de Légué près S. Briec, on pêche des faumons. Pour cela on y fait des fosses ; & quand la mer est à peu près retirée, si l'on apperçoit des faumons, on les arrête avec des filets tendus par le travers de la riviere.

602. A l'isle de Brehat, il y a de fort petits bateaux, qui s'occupent à prendre des homards dans des bouraques ou nasses, dans lesquelles on met quelques crabes déchirés par morceaux, ou d'autres poissons de peu de valeur, pour y attirer les homards. On en prend aussi avec un croc de fer ajusté au bout d'une perche, pour les tirer d'entre les rochers. On va les vendre à Gersy ou Guernesey, à des poissonniers qui les transportent en Angleterre.

603. LES pêcheurs de Ploufac pêchent dans la riviere de Tréguier des flancs & des guillaumes, avec des hains au bout d'une grosse corde.

604. LE long des côtes, on va chercher sur les palus, à mer retirante, de grosses huîtres pour mettre en ragoût. On détache des rochers, des moules, des bernicles, des gourneaux, des bigourdes & de petites chevrettes.

605. ON draguait autrefois de petites huîtres bonnes à manger, du côté de Painpol : mais ce banc est presque détruit, & il n'y a que les prémontrés qui y envoient un petit bateau. Comme ils les conservent dans des parcs, depuis le mois de septembre jusqu'au commencement d'avril, elles sont excellentes. Mais on va draguer de bonnes petites huîtres du côté d'un rocher qu'on appelle *le Mât*.

606. IL n'y a presque point, dans le district de Saint-Briec, de ces parcs qu'on nomme *gorets* en Bretagne. Un homme ramasse de la menuïse du côté de Pontrieux, pour faire de la résure, qu'il vend dans les évêchés de Cornouaille & de Vannes, à ceux qui pêchent des sardines. Ils font cette pêche avec un grand sac de filet à mailles ferrées, qui traverse toute la riviere, aux endroits où elle est étroite. Quand ils en ont trop pour faire de la résure, ils en nourrissent des cochons.

607. A l'égard des pêches qui se font dans les quartiers de Tréguier & de Lannion, en suivant la côte de Bretagne, on trouve, sur la côte de Tréguier, l'embouchure de la riviere de Lannion, ville qui est sur cette riviere, à une lieue de la mer. Il n'y a que quelques petits bateaux de deux ou trois tonneaux,

dans lesquels se mettent deux hommes, pour pêcher avec des hains. N'étant pas assez riches pour se pourvoir de filets, ils ne se servent que de lignes, de fourches, de crocs, & d'autres petits instrumens de peu de valeur, avec lesquels ils prennent des bars, mullets, petites soles, plies, lieux, vieilles, des rouffettes, & aussi des coquillages, tels que des bernicles, ou petits escargots de mer (132), des moules, & quelques crustacés, tels que des crabes & des homards.

608. ON a fait à la côte & entre les isles, des pêches de maquereaux & de sardines; mais maintenant peu s'occupent de ces pêches, peut-être parce que les riverains préfèrent de travailler à la culture des terres.

609. LES seigneurs riverains de la riviere de Lannion, afferment chacun chez eux la pêche du saumon, qui n'est pas fort abondante: ils la font en traversant la riviere avec des filets de trentre brasses de longueur; & quand la mer est retirée, ils mettent à l'eau des filets de quinze brasses, qu'ils conduisent jusqu'aux autres, pour rassembler le poisson entre deux: enfin ils tirent les filets à terre pour y amener le poisson qu'ils ont enveloppé. Dans tous les villages de la côte de Tréguier, compris entre Lannion, jusqu'àuprès de Morlaix, il y a des pêcheurs qui vont avec de fort petits bateaux faire plusieurs fortes de pêches. Ces pêcheurs prennent à pied sec, entre les rochers & autour des isles, des chevrettes, des crabes, homards, des ormeaux, des moules, des palourdes, &c. sur les sables & vases à la basse mer, des lieux, des bars, des mullets, des raies, des soles, rougets, plies, rarement des turbots.

610. ILS pêchent aussi à la ligne, des congres, rouffettes & grandes raies. Il y a une trentaine d'années qu'on prenait beaucoup de maquereaux avec des hains; mais cette pêche est beaucoup diminuée. Quelques vieillards s'occupent à ramasser des moules dans la riviere de Lannion. Celle de Tréguier fournit beaucoup de petites huîtres vertes, qui sont excellentes, & qu'on pêche avec la drague.

611. EN suivant toujours les côtes de Bretagne, on arrive au quartier de Morlaix; & comme sur ces côtes & sur celles de Roscoff, ainsi que du nord de la Bretagne, la mer est très-agitée & bordée de beaucoup de rochers, il y séjourne fort peu de poissons de passage: il n'y a que les maquereaux qui passent de l'Océan dans la Manche, qui commencent à se montrer vers la fin d'avril, par la côte du Conquet; ils prolongent celle de Léon, & les bancs de ce poisson paraissent au commencement de mai, à deux ou trois lieues des rades de Morlaix & de Roscoff. Pour faire cette pêche, quatre, cinq ou six matelots s'associent pour se pourvoir de filets, & payer sur le profit de la pêche un droit à celui à qui appartient le bateau, qui est ordinairement du port de quatre

(132) En allemand, *Entemuschlen*. *LEPAS anatifera*; LINN.

jusqu'à neuf tonneaux. Les filets ont communément cinq à six pieds de chute, & depuis cinquante jusqu'à cent vingt pieds de longueur; les mailles ont près de deux pouces d'ouverture en carré. Les matelots qui ne sont pas assez riches pour acquérir des filets, se servent d'hameçons: pour cela ils s'associent aussi trois ou quatre ensemble, & vont à la pêche dans un petit bateau d'un ou deux tonneaux, mal équipé. Comme l'abondance de ces poissons a beaucoup diminué dans ces parages, les pêcheurs Normands qui avaient coutume de venir pêcher & saler du poisson à Roscoff, n'y viennent plus guère depuis neuf à dix ans; ils se tiennent sur leurs côtes, & poursuivent les bancs de maquereaux jusqu'au pas de Calais. Quand on en fait des salaisons, on emploie du sel du Croisic ou de Brouage; mais maintenant on en sale peu: celui qu'on prend, se transporte frais dans les terres. Il n'y a cependant point d'autre poisson de passage ou de saison dans les parages de Bretagne que nous venons de nommer; on n'y voit point de hareng, & la sardine ne passe pas les isles d'Ouessant.

612. CETTE pêche commence à la côte du sud de cette province, dans les premiers jours de juillet, & finit avec le mois de septembre. Les pêcheurs du département de Morlaix s'occupent le reste de l'année à pêcher, comme sur les côtes, les poissons qu'on peut appeler *domiciliés*: ceux qu'on prend le plus communément, sont de grosses raies, qu'ils nomment *gros guillots*, dont on sèche une partie, qu'on nomme alors *papillon*: c'est un très-mauvais manger, qui n'est consommé que par les plus pauvres gens. On pêche encore des rougets, des soles, des mulets, des bars, des lieux, des merlans, des vieilles, des plies, des carrelets, des turbots, des grondins, des prêtres, des congres, des rouffettes; mais toutes ces pêches sont si peu considérables, qu'elles ne suffisent pas pour la moitié de la consommation du pays.

613. DES pêcheurs vont à pied le long des rivières à la basse eau, & autour des rochers, dans les mares, armés seulement d'un crochet au bout d'une perche, & ils prennent quelques plies, de petites anguilles, des homards, des crabes, des huîtres, des moules, des pétoncles, des ormeaux, des bernicles. Ce dernier coquillage, très-abondant à cette côte, leur sert principalement à nourrir des cochons, & ils font de la chaux avec les coquilles.

614. ON ne se sert guère de filets, ni en pleine eau, ni tendus à la basse eau; mais on tend des hains de différentes façons. On voit dans ces parages, des marfouins en assez grande quantité; mais les pêcheurs n'ont pas l'industrie d'en prendre. On raconte comme une chose fort rare, que des souffleurs poursuivant des maquereaux, vingt-deux qui pesaient chacun douze à quinze cents livres, échouèrent à la côte, & on en fit de l'huile.

615. QUAND la pêche du maquereau est un peu abondante, on sale de leurs œufs pour faire de la résure, qu'on vend aux pêcheurs de sardines: On en fait

aussi avec de la menuïse , & nous avons dit dans le corps de l'ouvrage , comment on en prend dans la riviere de Morlaix avec des manches de toile qu'on présente au courant.

616. DANS la baie de Brest , & sur les côtes du quartier de Camaret & du Conquet qui en ferment l'entrée , on prend les mêmes poissons que sur les autres côtes ; des raies , des congres , des lieux , de petits rougets , des bars , des mullets , des vieilles , des piloumaux , des prêtres , des plies , des turbots , des soles ; mais rarement on fait ces pêches toute l'année de jour & de nuit : plusieurs les interrompent depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de septembre , pour faire la pêche des sardines.

617. POUR prendre ces différens poissons , les pêcheurs se servent des mêmes instrumens que ceux des autres côtes , d'hameçons & de lignes ou de filets de différentes sortes. On prend les lieux à l'hameçon & au tramail , principalement entre le Conquet & le Mingan : il y a de ces poissons qui ont depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre pouces de longueur , & quatre à cinq pouces de largeur. Les raies & turbots se prennent avec des filets dont les mailles ont neuf à dix pouces d'ouverture , & qu'on tend par fond : ils sont du genre de ceux qu'on appelle *folles* sur les côtes de Haute-Normandie. Les bars , depuis le mois de mars jusqu'en juillet ; les mullets , plies , rougets , depuis le mois de mars jusqu'en novembre ; les soles , toute l'année , se pêchent avec des seines qui ont des mailles tantôt de huit lignes d'ouverture , & tantôt d'un pouce : ils s'en servent dans les anses , & traînent à terre les poissons qui se sont laissés envelopper par le filet.

618. QUANTITÉ de différentes especes de poissons se pêchent avec des lignes garnies d'hains plus ou moins gros , suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre ; & on met ces lignes à la mer , dans les endroits où l'on juge que les poissons fréquentent. Un tems sombre est plus favorable pour ces pêches qu'un tems serein.

619. QUAND les congres & les lieux donnent abondamment ; on en seche une partie , comme on fait la morue. Les lieux se consomment dans la province , & on envoie les congres à Bordeaux , d'où on les transporte en Languedoc & ailleurs : les autres poissons se vendent frais à Brest.

620. ON ne pêche point à la drague dans ces départemens , dans la baie de Brest , ni dans les quartiers du Conquet & de Camaret. On prend les maquereaux avec des hains , toutes sortes de poissons avec des traux , & quelques-uns traînent des manches de filet , qu'ils nomment *charrues* : c'est le chalus de Haute-Normandie , avec lequel on prend principalement des poissons plats.

621. IL y a des années où la pêche des sardines est très-abondante dans le département de Brest ; mais dans d'autres années , il y en paraît fort peu , ou bien elles n'y font que passer , & n'y séjournent pas. On fait la pêche des sardines

dines en trois endroits de ce département ; savoir , à Concarneau , Douarnenez & Brest : elle commence ordinairement en juin à Concarneau , en juillet à Brest , & au commencement d'août à Douarnenez.

622. LES sardines se pêchent avec des filets qu'on tend à la dérive , jusqu'à la surface de l'eau : les Bretons les nomment *réfure* ; mais ce sont des manets , dont les mailles doivent être proportionnées à la grosseur des poissons , qui se prennent par la tête : c'est pourquoi les pêcheurs en ont de trois sortes , qui ne diffèrent que par la grandeur des mailles. On fait toujours cette pêche de jour , & on attire le poisson dans le filet avec des appâts , qu'on nomme *réfure* , qui sont des rogues de morues ou de maquereaux , & quelquefois de petites chevrettes , ou de la petite menuise.

623. CES pieces de filet ont vingt brasses de longueur , avant d'être cordagées ou montées sur une corde qui les réduit à quatorze brasses , sur trois ou quatre de hauteur : elles sont faites avec un bon fil retors assez fin. Il en faut dix à douze pieces à une chaloupe par an , car les sardines augmentent considérablement de grosseur pendant la saison où elles séjournent à la côte , & comme il faut que ces poissons s'emmailent par la tête , la grandeur des mailles doit être proportionnée à la grosseur du poisson.

624. LES marfouins étant des poissons voraces , causent quelquefois des torts considérables aux pêcheurs de sardines : cependant on ne fait point la pêche de ce poisson , qui pourrait être avantageuse , principalement par l'huile que fourniraient les graisses , pendant que le maigre servirait pour nourrir de pauvres gens.

625. OUTRE les pêches dont nous venons de parler , il y a des pauvres gens qui vont de basse mer , dans les grandes vives eaux , chercher entre les rochers de petits congres , de petites anguilles , & d'autres poissons de peu de valeur , qu'ils saisissent avec un croc , ou qu'ils assomment avec un bâton.

626. IL n'y a de pêcheries sur la côte , que quatre dans la riviere de Landernau , où ayant retréci le lit de la riviere avec des clayonnages , on tend une manche de filet à l'endroit qu'on laisse libre. On n'y prend point d'aloses , mais quelques saumons , truites , lamproies , faules , plies , rouffettes , merlans , & quelques raies.

627. ON fait , dans la riviere de Châteaulin , depuis le mois de janvier jusqu'à celui de juillet , une pêche de saumons avec des manches de filet de douze pieds de longueur , & dont l'embouchure a neuf pieds. On traîne cette manche ; & quoique cette pêche soit quelquefois abondante , le poisson se consume frais dans la province ; on n'en sale point.

628. ON trouve le long des côtes de Bretagne , des moules , des huîtres , des bernicles , des palourdes , que les habitans mangent ; car les coquillages de Basse-Bretagne sont bons. On ramasse de mer basse , sur les vases & entre les

rochers, des moules; & dans la baie de Brest, des huîtres, avec de petites dragues de fer. On trouve tout le long des côtes de Bretagne, différentes espèces de crabes dans toutes les saisons, & l'été des chevrettes & des homards.

629. DANS toute la partie des côtes de Bretagne, qui s'étend depuis Brest jusqu'à l'embouchure de la Loire, telle que la baie d'Audierne, le Port-Louis, &c. on prend les mêmes poissons que nous avons détaillés à l'occasion des autres côtes; & la pêche qui mérite le plus d'attention, est celle des sardines, du maquereau, des raies, des congres, des lieux, ou merlus, &c. Pour éviter les répétitions, je me bornerai à dire quelque chose de ces pêches, qui sont les principales de cette grande côte.

630. LA pêche des sardines, qui se fait tout le long de la côte, & beaucoup au Port-Louis, est, comme nous l'avons dit, très-incertaine: il y a des années où il en paraît beaucoup sur cette côte, pendant que dans d'autres on n'en voit que fort peu. Elle exige de grands frais, non seulement à cause des filets qui coûtent beaucoup, mais à cause de la rogue qui est toujours fort chère, & qui augmente de prix quand les sardines donnent beaucoup à la côte. Cette pêche commence en juillet, & finit en octobre. On verra dans la suite, qu'on ne se sert point de rogue dans la Méditerranée. Quatre hommes se mettent dans une chaloupe, & ils ont pour salaire le neuvième de la pêche; le reste est pour le propriétaire du bateau, qui le fournit tout grayé, avec les filets & les rogues de morues ou de petites chevrettes. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette pêche, dont j'ai déjà eu occasion de parler, & dont je parlerai plus au long dans l'article où il sera expressément question de la sardine.

631. Nous avons déjà dit qu'on pêche les maquereaux principalement à Roscoff, département de Morlaix, sans rogue, avec des filets qu'on tend de nuit. Il s'en pêche aussi à Concarneau, mais en petite quantité: ce qui fait que plusieurs ne se servent point de filets pour prendre ce poisson, mais seulement d'hameçons. Je parlerai fort en détail de la pêche de ce poisson, dans un article qui lui sera particulièrement destiné.

632. ON prend beaucoup de raies à Ploulan près Douarnenez, quartier d'Audierne, avec six hommes d'équipage, dans des bateaux de quatre à cinq tonneaux. Ce poisson sec est un mauvais manger: cependant on le débite assez avantageusement à Nantes.

633. ON pêche beaucoup de congres avec des hameçons, non seulement à Ouessant, mais à l'isle des Saints, l'isle Thudy, & au-delà de la côte d'Audierne: pour cela cinq hommes se mettent dans un bateau de trois tonneaux. Quand le poisson donne abondamment, on en fait sécher qu'on envoie à Bordeaux, d'où il passe en Espagne.

634. LA pêche des lieux se fait aux mêmes endroits que celle des congres, & de la même manière: quand elle est abondante, on en fait sécher; & ce pois-

son, qui est meilleur que le congre, se consume dans le pays.

635. LES merlus se pêchent encore avec des hameçons. Quand on prépare ce poisson comme la morue sèche, il est fort bon : on en consume beaucoup de frais & de sec ; il n'en fort guere du royaume. Cette pêche se fait principalement à la baie d'Audierne.

636. LES pêcheurs de Ploulan, près Douarnenez, prennent avec des filets du genre des folles, des raies, des posteaux ou tires, depuis pâques jusqu'à la Saint-Jean ; ils en font sécher une partie. Toutes ces pêches se font l'été. Je ne parle point de quantité d'autres poissons qui se consomment frais pendant toute l'année ; il suffit de dire qu'ils sont les mêmes que sur le reste de la côte, & qu'on les prend avec les mêmes filets. On pêche aussi en différens endroits de cette côte, des huîtres qui se consomment dans les lieux voisins des endroits où on les prend.

637. À Belle-Isle & lieux circonvoisins, la pêche de la sardine commence en juillet, & finit en septembre. On la fait avec des manets, dont les mailles ont depuis cinq à six jusqu'à neuf ou dix lignes, pour les proportionner à la grosseur du poisson, qui au commencement de la pêche est plus petit qu'à la fin. Comme cette pêche est quelquefois abondante, on en sale. On se sert de rave ou rogue pour attirer les sardines. On y pêche assez de congres pour en faire des salaisons, dont une partie est envoyée en Catalogne.

638. EN avril & mai, on pêche des anguilles à la lumière d'un flambeau : étant dans un batelet, on les darde. Comme elles sont à vil prix dans l'isle, on en emploie beaucoup pour amorcer les hains. On prend accidentellement quelques saumons aux hains : l'été, quelques marfouins s'embarrassent dans les filets qu'on tend pour les sardines, & ils y font du dommage.

639. IL est défendu de pêcher à la drege ou drague plus près de l'isle ou de la côte, qu'à quatre lieues ; encore faut-il que les filets soient conformes à l'ordonnance.

640. OUTRE les homards & les crabes qu'on prend dans des nasses, on en va chercher de basse mer entre les rochers. Il n'y a point de mouliere autour de l'isle ; mais on prend de petites moules attachées aux rochers. On ne connaît qu'un petit banc d'huîtres auprès des isles.

641. NOUS voilà parvenus à l'entrée de la Loire, & nous nous bornerons à mettre ici une liste des poissons qu'on pêche dans ce grand fleuve. Ceux qu'on prend communément dans la mer, vers l'embouchure de la riviere de Loire, en comprenant le Croisic, les environs du fort Pilier, l'isle de Noirmoutier & la baie de Bourg-neuf, sont les rougets, les soles, turbots, grondins ; lieux, bars ou lubines, esturgeons, poule de mer, dorée, mullet brun qui n'entre jamais en riviere, le gros mullet ou sauteur qui s'éleve de six à sept pieds au-dessus de l'eau, la loche, le maquereau, le saint-charles qui

ressemble beaucoup au maquereau, le merlan, le tacaud qui a les yeux noirs comme la brème, la demoiselle rougeâtre, le mulot fait comme une brème & à la gueule de merlan, la targine qui est une grande plie de mer marbrée de rouge & de noir, une espèce de hareng qui remonte dans l'eau saumâtre, on en pêche quelquefois assez abondamment à Paimbeuf, la raie bouclée, la raie lablée, la grande raie dite pocheteau, la maigre qui ressemble au bar, la vive, homards noirs & rouges, la langouste, des cancre, les araignées de mer, congres, le tremblant (133), je crois que c'est la torpille, l'épinette, sorte de chien de mer qui a deux épines sur le dos; la tone, poisson plat qui a un dard à la queue, dont la piquure passe pour dangereuse (134); le courlaseau qui ressemble à une tanche, la mordache, le chien de mer, la vieille qui a quelque ressemblance avec la carpe, la rouffette ou chavoux, l'espardon, le marsouin, il en est quelquefois venu jusqu'à Nantes, la saguine, le prestreau, le bougreau, la sèche ou marcadon, grosses chevrettes rouges, huîtres, moules, &c.

642. LES poissons qui montent dans la rivière de Paimbeuf à Nantes, sont, le saumon, l'alose, la lamproie, lamprion, couvert, espèce d'alose, sivelle qu'on regarde comme du frai d'anguille, la petite chevrette presque blanche ou écrouelle, le mulot blanc qui est fort bon, la plie qui est d'autant meilleure qu'elle a plus remonté dans les rivières d'eau douce, la truite.

643. LES poissons qui se pêchent dans l'eau douce, au-dessus de Nantes, & qu'on estime ne point venir de la mer, sont, des dards (135), éperlans, goujons, carpes excellentes, chevannes, tanches, brochets, perches, barbots, gardons, brèmes, & beaucoup d'anguilles, le noffon, l'ablette.

644. JE suis redevable de l'état ci-dessus, à M. de Montaudoïn, de la société d'agriculture de Nantes, & à M. Bonvoux, inspecteur des travaux de la Loire. La conformité de ces deux listes augmente la confiance qu'on doit y avoir.

645. PAR une pareille liste que M. l'abbé David, archiprêtre de Tours, m'a envoyée de cette ville, & une que m'a procurée dom Fabre, religieux bénédictin, bibliothécaire de Bonne-Nouvelle d'Orléans, je vois que les saumons, les lamproies, les alofes & les plies remontent la Loire, non seulement jusqu'à Tours, mais même au-dessus d'Orléans, & qu'on pêche dans cette partie de la Loire, tous les poissons d'eau douce qui se trouvent dans les grandes rivières.

646. UNE lettre du R. P. Jaubert, religieux feuillant, supérieur de l'abbaye

(133) En allemand, *der Krampf-fisch*; RAJA *Torpedo*. LINN.

(134) Suivant cette description, la tone est la RAJA *pastinaca*. On se servait autrefois de ce dard pour faire la pointe des fleches. C'est avec une de ces fleches empoi-

sonnées qu'Ulisse fut blessé à mort. Le dard de la grande raie, RAJA *aquila*, est aussi venimeux. Ces deux poissons se trouvent dans la Méditerranée.

(135) En allemand, *Lauck*, ou *Digiine*. CYPRINUS *Leuciscus*, LINN.

de Saint-Mesmin, m'apprend que dans le Loiret, petite riviere d'eau très-vive, qui n'a que deux lieues de cours, & qui se jette dans la Loire près d'Orléans, on pêche des brochets de quinze à vingt livres, des barbots de sept à huit livres, de belles brèmes, des chevannes de quatre à cinq livres, des carpes qui pèsent quelquefois six à sept livres, de belles perches qui pèsent rarement deux livres; quelques truites, beaucoup d'anguilles en juin & juillet, mais peu de grosses; des dards, des gardons quelquefois d'une livre, des joffets, forte de gardon peu commun; les plies & les tanches très-rarement, beaucoup de goujons & de verons (136), enfin des ables. Quelquefois on prend, à l'embouchure de cette riviere dans la Loire, des alofes & de gros faumons; & la plupart de ces poissons se pêchent dans la Loire, beaucoup au-dessus de Briare, puisque j'ai mangé un faumon qui avait été pêché au-dessus de Saint-Chaumont.

647. LE détail que je viens de faire de tous les poissons de la Loire, m'a transporté dans des provinces bien éloignées de la côte maritime; mais je reviens à l'embouchure de ce fleuve, pour rapporter en gros quels sont les filets qu'on y emploie pour prendre les poissons qui s'y trouvent; je dis en gros, car je réserve toujours les détails pour les cahiers où je traiterai en particulier de chaque espece de poisson.

648. ON se sert d'un filet que les pêcheurs nomment *fedoro*, & qui est du genre des folles; les mailles ont trois pouces & demi d'ouverture en carré, & les pieces ont quarante brasses de longueur sur sept à huit pieds de chute; on en ajoute les unes au bout des autres, tant qu'on veut, pour embrasser dans la mer un plus grand espace: ce filet sert à prendre les plus gros poissons. Le filet que les pêcheurs nomment *lambresse*, a à peu près les mêmes dimensions, mais les mailles n'ont qu'un pouce & demi d'ouverture en carré: c'est une seine à larges mailles.

649. ON fait encore usage de traux qui ont trente brasses de longueur sur sept pieds de chute, & les mailles de la suite ont un pouce un quart d'ouverture. On prend avec ce filet, de plusieurs especes de poissons, particulièrement des rougets.

650. LES harengs se prennent avec des manets qui ont neuf pieds de chute sur quarante brasses de longueur, & dont les mailles ont un pouce d'ouverture en carré: on joint les unes au bout des autres plusieurs pieces de ces filets.

651. ON prend les anguilles, les lamproies & d'autres petits poissons, avec des nasses d'osier qu'on tend en différens endroits, principalement auprès des ponts de Nantes; mais il est défendu d'en tendre dans le cours de la

(136) En allemand, *Ellritzen*; CYPRIUS *Phoxinus*. LINN.

riviere, depuis Nantes jusqu'à Paimbeuf. Les lamproies paraissent au bas de la riviere dès le mois de janvier, & on en continue la pêche jusqu'au mois de mai. Elle se fait dans la riviere, comme à son embouchure, dans des nasses d'osier. On en prend aussi dans le cours de la riviere avec un filet qu'on appelle *roulée*, qui est une petite seine de cinquante pieds de longueur, légèrement plombée & flottée, dont les mailles sont assez serrées pour retenir les lamproies. On les fait avec un fil très-fin, pour que les lamproies ne les apperçoivent pas. Cette pêche se fait avec un petit bateau & deux hommes; celui qui est sur l'avant jette son filet, ou plutôt le déploie jusqu'à ce qu'il soit entièrement à l'eau, de façon cependant qu'il reste attaché au bateau par la partie qu'il jette la dernière. A la tête du filet, qu'on a mise la première à l'eau, on attache un gros bâton de saule, qu'on nomme *flotte*, qui sert à soutenir la tête du filet, & aussi à indiquer au pêcheur où il est dans l'eau. Il semble que ce filet, dont les plombs ne sont pas fort lourds, se roule sur lui-même dans l'eau; car quand le pêcheur tire à lui la seine, il trouve les lamproies enveloppées par le filet; de sorte qu'il lui faut beaucoup de tems pour le dérouler & en retirer les lamproies. Celles que l'on prend ainsi à la seine ou roulée, sont plus belles & plus blanches que celles qu'on prend dans les nasses, apparemment parce que celles-ci se sont meurtries en s'agitant dans les nasses.

652. LES faumons montent presque toute l'année dans la riviere de Loire, le Cher & la Vienne. Ils paraissent plus tôt & sont en plus grande quantité dans la Vienne que dans la Loire auprès de Tours; parce que la Vienne, dont l'embouchure est à Candès, a un cours plus rapide & plus direct au canal qui vient de Saumur, que la Loire même, qui fait un coude à cet endroit: c'est pour cela qu'on voit dans cette riviere des lamproies, des mulots & des faumon-neaux au commencement de février; & quoiqu'on voie des faumons dans la Loire dès le mois d'octobre, c'est en avril & mai qu'ils sont plus abondans. On ne pêche les faumons qu'avec des seines, dont les mailles doivent avoir treize à quatorze pouces d'ouverture; mais les pêcheurs emploient des seines qui ont les mailles plus petites: ils les nomment *de nuit*, parce qu'étant défendues par l'ordonnance des eaux & forêts, ils n'osent pas s'en servir de jour.

653. ON fait que ce filet est une simple nappe, dont le pied est lesté de plomb, & la tête garnie de liege. Leur longueur & leur hauteur sont déterminées par l'étendue & la profondeur de l'eau où l'on pêche. A Tours, les seines ont ordinairement quinze à vingt toises de longueur, & six à sept pieds de chute. On prend avec ce filet de toutes sortes de poissons, des faumons, des aloses, des brochets, des carpes, quelquefois même des esturgeons, rarement des lamproies, à moins qu'elles ne soient fort grosses.

654. ON pêche, vers la Madeleine, des faumons de cinq à six livres, que les pêcheurs nomment *madeleineaux*; à cause de la saison où on les prend. On

prend aussi dans ce même tems de petits saumons gros comme des harengs, qu'on nomme *saumonceaux* (137). Ils sont plus abondans à Chinon qu'à Tours.

655. LA pêche de l'alose se fait comme celle du saumon, & dans le même tems. Elle commence à la fin de février : elle est plus abondante en mars ; mais la vraie saison est avril, mai & juin. On prend ensuite des poissons qu'on nomme *aloseaux*, ou *couvereaux* : ce sont des pucelles qui n'ont ni laite ni œufs (138).

656. LES plies de Loire sont semblables à celles de mer : cependant il est certain qu'il s'en élève dans la Loire & le Cher ; car on en pêche de toute grandeur : il y en a qui ont des taches rousses fort vives, & d'autres qui n'en ont point. Les plies se pêchent dans les eaux basses, à la fouine, qui est une fourche barbelée : c'est précisément la même pêche que nous avons appelée *à la foule*. On perce le poisson qui s'est enfoui dans le sable.

657. ON en prend aussi avec la truble : c'est une poche de filet, dont l'ouverture ou l'embouchure est attachée à un triangle de fer, qui a un manche de bois de trois à quatre pieds de longueur. On présente la truble devant le poisson qui est caché dans le sable, & en fuyant il se jette dans le filet.

658. DANS les grandes eaux, on en prend avec de fort petits hains, amorcés d'un ver de terre. Ces hains, montés sur leurs empiles, sont attachés en nombre à une ligne commune, qu'on laisse du jour au lendemain au fond de l'eau amarrée à une pierre.

659. JE me suis un peu étendu sur les pêches de la Loire, pour donner une idée des poissons qui se trouvent dans les fleuves & les rivières : il s'en faut cependant beaucoup que j'aie épuisé ce qu'il y a à dire sur ces différentes pêches ; mais nous suppléerons à ces omissions dans l'histoire des poissons.

660. CÔTES DU POITOU. En sortant du pays Nantais, nous entrons en Poitou, & nous trouvons d'abord les isles de Noirmoutier, l'Isle-Dieu, l'Isle de Bouin, & les Sables d'Olonne. Dans toutes ces isles, outre des barques & des bateaux qui servent pour le cabotage, il y en a de deux à trois tonneaux, non pontés, dans lesquels se mettent un maître, un matelot & un mouffe, pour pêcher dans les baies de Bourgneuf, de Bouin & de Noirmoutier, avec des filets qu'ils nomment *dragues*, qui ont cinq brasses de longueur, & quatre de hauteur, dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture en carré, avec lesquels ils pêchent des soles, des raies, plies, merlans, rougets, vives, turbots, pochetaux, loubines, meilles, congres, sardes, barauds,

(137) Les saumonceaux, dont parle ici l'auteur, ressembloit à ceux que l'on appelle en Saxe *Lachskunzen* ou *Lachskindern*. Ils remontent par l'Elbe & la Mulde, jusques à trois lieues de Leipfick. Nous

avons aussi en Suisse, des saumonceaux qui remontent par le Rhin jusques dans l'Aar.

(138) M. de Bomarre ne décide pas si c'est une espèce particulière, ou seulement de petites aloses.

chiens de mer. Quand ils vont établir leur pêche plus au large, ils se mettent dans la barque jusqu'à sept hommes, savoir, un maître, cinq matelots & un mouffe. Depuis le commencement de novembre jusqu'au mois de mai, ils vont jusqu'à deux lieues du rivage pêcher avec leur drague.

661. Ils pêchent aussi avec des lignes de quinze à vingt brasses de longueur, & six à huit lignes de grosseur, garnies d'hains amorcés de vers ou d'autres petits poissons; ils les tendent par fond, en les attachant à de grosses cabrières. Ils y prennent des rougets, des merlans, des maquereaux, & la plupart des poissons que nous avons nommés ci-dessus.

662. LES bourgeois qui fournissent la chaloupe, les filets, les agrès appareaux, & les vivres, levent les deux tiers du profit de la vente du poisson: l'autre tiers appartient à l'équipage. Quelques pêcheurs des isles & des sables, vont dans la saison, depuis le premier mai jusqu'à la fin d'octobre, à la pêche des sardines pendant le jour, & ils rentrent le soir dans leur port. Leurs manets ou filets ont soixante brasses de longueur sur quinze à seize pieds de chûte. Ils en ont dont les mailles ont trois grandeurs différentes; les uns ont un pouce d'ouverture en carré, d'autres huit lignes, & d'autres six; & ils se servent des uns ou des autres, suivant la grosseur des sardines. Ils font usage de rogue, rave ou résure de morue, pour attirer ces poissons.

663. ON n'en fait point de salaison: des marchands poissonniers les achètent comme les autres poissons frais, pour les transporter dans les terres, & en fournir les bourgs & villes voisines.

664. QUELQUES chaloupes font encore la pêche des aiguilles depuis le 15 avril jusqu'à la fin de mai, le long des terres, & au feu pendant les nuits obscures & les tems calmes. Ils font leur feu avec des morceaux de barriques de gaudron, qu'ils allument dans un pharillon, & ils les harponnent avec des fouannes qui ont dix pointes de fer. Cet instrument sert aussi à prendre des anguilles.

665. QUELQUES pêcheurs, principalement de l'Isle-Dieu, font la pêche du germon dans des barques équipées de quatre hommes & d'un mouffe: elle commence à la mi-mai, & finit dans les premiers jours de septembre. Ils s'établissent jusqu'à trente lieues au large, où ils mettent à la mer des lignes de vingt-cinq à trente brasses de longueur & de six lignes de grosseur, au bout desquelles ils mettent un hain assez gros & étamé, qu'ils amorcent avec un morceau d'anguille. Ils prennent ordinairement des vivres pour dix jours; & comme ils font ce tems sans rentrer, ils sont obligés de s'aler tous les deux jours, & vont vendre leur poisson à la Rochelle ou à Nantes. S'ils sont cinq hommes d'équipage, ils divisent le produit de leur vente en sept lots; deux de ces lots sont pour l'armateur, & chaque matelot en a un: mais cette pêche n'est abondante que quand les vents sont au sud-ouest; & les matelots sont obligés

obligés de faire leurs vivres, l'armateur ne leur fournissant que le bateau gréé, avec seulement deux lignes pour chaque matelot. Ils vont aussi prendre, entre les roches qui sont à la côte, ou autour des isles, des huîtres, des moules & des palourdes.

666. IL part, sur-tout du port des Sables d'Olonne, des bateaux pour la morue verte; mais nous réservons à en parler fort en détail dans l'article où nous traiterons expressément de la morue.

Liste des poissons qui se pêchent le long des côtes de Poitou, ainsi qu'on les nomme à cette côte.

667. MEUILLES, éfaches, sardes, peaux noires, touils, merlans, barotres, tanches, congres ou concre, passeaux, poules de mer, turbots, rougets, surmulets, doreaux, ânon, dorades, sèches, raies, tares, rouffes, maigres, tortues, germons, plies, quelques marfouins, carres, querelles, leoux, audes, langoustes, araignées, abisseaux, agathes, moules, pignons, jambes, burgauts, cois, avignons, coutelas, balenelles, chevrettes, chancre.

668. CÔTES D'AUNIS ET DE SAINTONGE. En sortant du Poitou pour entrer en Aunis, on trouve, à une petite distance de la terre, l'isle de Rhé, où l'on fait quelques pêches, dont nous allons donner une idée.

669. UNE des plus considérables est celle qu'on fait à la drague: elle diffère peu de celle que nous avons indiquée sous ce même nom, en parcourant les côtes du Poitou; mais comme nous n'avons réellement fait que l'indiquer, nous croyons devoir en donner ici une légère description.

670. ON la fait à l'isle de Rhé avec des bâtimens pontés, du port de vingt ou vingt-cinq tonneaux, qu'on nomme *traversiers*, qui portent un grand mât, une vergue & un beaupré; une grande voile & deux trinquettes: & ces traversiers vont à la pêche avec trois hommes & un garçon.

671. CETTE pêche commence vers la fin de septembre, & se continue jusqu'au mois de mai; & comme elle se fait toujours sous voiles, ils parcourent depuis la pointe de l'isle du côté de l'ouest, jusques par le travers d'Olonne: ce qui fait une distance de quinze à vingt lieues. Cependant l'été, par les chaleurs, ils s'éloignent peu de la côte; non seulement parce que dans cette saison les poissons sortent de la grande eau pour s'approcher de la terre, mais encore pour vendre leurs poissons plus frais.

672. LE filet qu'on nomme *drague* est une espèce de chauffe qui a sept brasses à son entrée, & six brasses de profondeur. Aux deux extrémités de la partie de ce filet qui doit porter sur terre, ils amarrent deux cablières ou pierres de vingt ou vingt-cinq livres, & le long de la corde qui borde cette partie du filet ils mettent, de distance en distance, des bagues de plomb, qui sont en

tout environ trente livres. Le quarantenier ; ou la corde qui borde la partie supérieure de la drague, est garni de flottes de liege, qui pèsent ensemble deux livres ou environ.

673. CETTE manche doit être traînée par deux cordes qu'on nomme *funins* ; & pour qu'ils soient écartés l'un de l'autre, & que l'embouchure du filet se tienne ouverte, on attache aux halins, à une petite distance du filet par les deux bouts, un espar qui a vingt ou vingt-cinq pieds de longueur ; & pour soutenir encore mieux ce sac ouvert, on amarre au milieu de l'espar deux bouées de liege, qui pèsent chacune environ cinq livres. Les halins ont environ six à sept vingt brasses de longueur. On prend à cette pêche de toutes sortes de poissons, particulièrement de ceux qui se tiennent près du fond.

674. ON pêche quelquefois au bord de la mer à la seine, mais fort rarement ; & cela se fait plutôt par quelques particuliers pour se divertir, que par les pêcheurs. Depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de septembre, on pêche dans des chaloupes & à pied avec le filet nommé *haveneau*. Comme nous avons beaucoup parlé de cette pêche dans le corps de l'ouvrage, nous ne nous y arrêterons pas.

675. NOUS avons aussi parlé dans l'ouvrage, de la pêche qu'on nomme *à la fougne* ou *salin* ; elle se fait pendant toute l'année à mer basse, par les femmes ou les enfans, qui vont chercher les poissons & les coquillages que la mer a laissés sur les platins dans le goémon & les cavités qui se trouvent dans les rochers & le long de la côte, ou qui se sont enfoncés dans le sable. La fougne est un bâton de quatre à cinq pieds de long, au bout duquel est une fourche de fer, dont les fourchons ont huit à dix pouces de longueur, & sont terminés par un dard.

676. ON prend à cette pêche de petites raies, des soles, des trembles, des chancre, des langoustes, des homards ; en un mot, les poissons qui s'enfalent, ou se fourrent entre les pierres au retour de la marée. Pour cette pêche, les femmes & les enfans se mettent quelquefois dans l'eau jusqu'à mi-cuisses ; elles vont aussi détacher des coquillages des rochers avec des espèces de couteaux, ou quelques instrumens équivalens.

677. DEPUIS le mois de septembre jusqu'à celui d'avril, trois ou quatre hommes & un garçon se mettent dans une chaloupe pour pêcher des huîtres avec une drague de fer. Les huîtres d'autour de l'isle sont de médiocre qualité ; c'est pourquoi les pêcheurs vont draguer sur un grand banc d'huîtres qui est à la pointe de l'aiguillon à l'entrée de la rivière de Marans, où elles sont fort bonnes ; ils vont aussi draguer sur un banc dit de pétoncles, qui est tout auprès.

678. QUELQUES sauniers jettent des huîtres dans leurs fosses : quand elles y ont séjourné quelque tems, elles en deviennent meilleures ; cependant pas aussi bonnes que les huîtres vertes de Saintonge.

679. LE peu de maquereaux que l'on pêche, se prend avec des hains.

680. LES femmes pêchent avec des carreaux ou étiquets, qu'elles nomment *zeille*, des chevrettes, loches, alofeaux, & un fort petit poisson assez semblable à l'éperlan, qu'elles nomment *aubuffon*. Cette pêche se fait de basse mer, dans les endroits où il reste un peu d'eau.

681. OUTRE ces pêches, on construit des parcs de pierres, ou écluses, dont nous avons amplement parlé dans le corps de l'ouvrage; ils sont tendus toute l'année, & il s'y prend de toutes les espèces de poissons qui fuivent le cours de la marée, des meilles, rarement des harengs, quelques sardines, des loubines, &c.

682. DEPUIS le commencement d'avril jusqu'au mois de septembre, on tend encore des courtines, sorte de bas parcs de filets, dont nous avons suffisamment parlé dans le corps de l'ouvrage.

Noms des poissons de l'isle de Rhé.

683. BARBEAUX, barbues, soles, plies, fleurins ou cardinaux, merlans, tacauds, sargues (139), poules de mer, raies de plusieurs sortes, savoir, la bouclée ou grise, la sablée, la douce ou lisse, qui n'est pas si bonne que les deux précédentes; posteaux, tremble ou torpille, poisson bourgeois ou ange, sorte de raie, taurille ou chien-puant; la rouille ou rouffette, sorte de chien, les vives de très-médiocre qualité, surmulet ou barbutin, aiguille, sèche, julienne, poisson long, creusille ou coquille de Saint-Jacques, maquereaux en petite quantité: il en est de même du harang.

684. LES anciens pêcheurs rapportent comme des faits très-rares & presque uniques, d'avoir vu échouer des cachalots, des loups marins, des spadons, des marsouins & quelques gros poissons qu'ils ne connaissaient pas.

685. A l'égard des coquillages, on prend des pétoncles, palourdes, manchons ou manches de couteau, dailles (140) ou pitaux, vignots, jables, burgos, guignettes, fourdons, moules, huîtres, homards, gourgalles ou gros crabes de forme ovale, araignées de mer ou crabes à grandes pattes, chancres ou crabes de rocher: il y en a de plusieurs espèces; les uns qu'on nomme *batans*, sont toujours changeant de place; il y en a de rouges. Ceux qu'on nomme *biettes*, sont de la grosseur d'une palourde; ils se rassemblent en hiver au nombre de trente ou quarante sous les pierres: enfin, ceux qu'on nomme *endormis*, ne font aucun mouvement, & ils rassemblent leurs pattes sous leur ventre; on n'en fait aucun cas.

(139) Peut-être est ce le SPARUS *Sargus*. LINN.

(140) En allemand, *Dattelmuschlen*, MYTILUS *Lythophagus*. LINN.

Pêche de la Rochelle, pays d'Aunis.

686. ON pêche durant toute l'année du poisson frais dans le département de la Rochelle; savoir, des turbots, barbues, soles, raies, merlus, barbarins, grondins, rougets, terris, touils ou chiens de mer, seches, lamproies, vives, merlans, maquereaux, maigres, plies, carrelets, cardinaux ou fleurins, ta-cauds, meilles ou mulets, loubines, truites, anguilles ou huffeaux, éper-lans, aiguilles. Tous ces poissons se pêchent aux environs de la Rochelle, Rhé, Oleron, jusqu'à la hauteur de Cordouan, Sables d'Olonne & Belle-Isle. On fait ces pêches avec des traversiers, dont nous avons parlé dans l'article de Rhé. On emploie aussi de petits bateaux qu'on nomme *filadières*, qui ont quarante pieds de long, un seul mât, une voile quarrée & deux latines qui se bordent sur le beaupré: il y en a de dix-huit à trente tonneaux; elles sont montées de trois matelots & d'un mousse. On s'en fert depuis le mois d'avril jusqu'en novembre; après ce tems, elles ne vont qu'à la pêche aux huitres. Les traversiers pêchent toute l'année: on se fert aussi des acons qui glissent sur les vases.

687. LES traversiers pêchent à la voile, avec un filet de six à sept brasses en quarré, qui traîne sur la vase ou le sable, au moyen de deux halins de cinquante à soixante brasses de longueur: les mailles de ce filet ont deux pouces d'ouverture en quarré.

688. LES pêcheurs filadiers forment une enceinte avec leur filet: ensuite entrant dans cette enceinte, ils font quelque bruit pour engager le poisson à donner dans le filet, qui est un tramail.

689. ON ne fait point de pêche expresse pour les sardines & les harengs; cependant on prend quelquefois de ces poissons, qui ne sont que de passage, & qui ne restent point à cette côte. Il paraît quelques anchois à la côte d'Oleron, vers le mois d'octobre; mais ils disparaissent en peu de jours. Il arrive bien rarement qu'on prenne des thons ni des germons.

690. LA maigre (141) est un poisson, en quelque façon, propre à ces parages; c'est pourquoi nous insisterons un peu sur sa pêche. C'est un grand poisson blanc, qui a souvent quatre ou cinq pieds de longueur; il a des écailles & paraît ordinairement sur les côtes d'Aunis dans le mois d'avril, & y demeure jusques vers la fin de juin; mais on n'en pêche que jusqu'à la fin de mai. Alors les maigres s'écartent, & on n'en prend plus guere. Elles vont en compagnie; on connaît leur arrivée à une espece de mugissement qu'elles font dans la mer. Il faut, pour les prendre, de grands filets très-forts; ils ont ordinairement cinquante brasses de longueur & quinze à seize pieds de chute. On fait les filets avec dix à douze fils retors, & les mailles ont douze à treize

(141) En allemand, *Meerschatten*; *SCIAENA umbra*. LINN.

pouces d'ouverture. Quelques particuliers ayant mariné de ces poissons dans l'huile, ils se sont conservés fort bons, pendant un an; mais l'usage est de les manger frais.

691. QUAND on entend un banc de maigres, on fait le moins de bruit qu'il est possible, pour ne les point effaroucher: il y a des pêcheurs qui prétendent les attirer avec un appeau; mais je crois que ce fait peut être révoqué en doute (142).

692. ON pêche quelques maquereaux dans les mois d'avril & de mai; ils ne sont pas si bons que ceux qui viennent sur les côtes de Normandie.

693. ON fait peu d'armemens, pour la pêche de la morue.

694. IL y a quelques pêcheurs qui se transportent de mer basse sur les vases, avec des açons, dont nous avons parlé dans le corps de l'ouvrage; ils prennent des anguilles, des chevrettes & d'autres petits poissons, avec des haveneaux, qui font un filet attaché à deux bâtons croisés.

695. IL y a des parcs ouverts, & des écluses de bois & de pierre, & aussi des bouchots de clayonnage, terminés par des nasses ou bourgnons. A la marée perdante on y va avec des açons, prendre le poisson qui est dans les nasses. On forme des écluses depuis Repentit jusqu'à Marelles, & des bouchots depuis Charron jusqu'à la pointe de Laiguillon. Outre les poissons qui se trouvent dans les parcs, on prend de très-bonnes moules attachées aux clayonnages. Les huîtres, les moules, les pétoncles, palourdes, couteliers ou manchons, dailles, guignettes, fourdons, jambles ou yeux-de-boucs, se trouvent sur ces côtes, & chaque coquillage est bon selon son espèce. On tend aussi ce qu'on nomme *des filets noirs*; & l'on ne prend, dans ces sortes de tentes, que des chiens, des taires, & autres mauvais poissons.

696. ON pêche des huîtres à la basse mer & à pied sec, ou avec des filadières; on en drague sur les bancs: les huîtres sont bonnes depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, qu'elles deviennent laiteuses. Il n'y a guère de parcs à huîtres, où l'on en dépose pour devenir vertes (143). On en met

(142) M. Schreber observe dans une note, que ce fait ne lui paraît pas aussi peu vraisemblable qu'à l'auteur. Il cite une dissertation de M. Klein, insérée dans les Essais de la société des curieux de la nature à Danzig, part. I, pag. 140. On y prouve fort bien que les poissons ne sont ni sourds ni muets. Boyle, *philos. Works*, part. III, pag. 41. " Il y a à Gênes, dit cet illustre physicien, un jardin, où se voit un étang, dont la chauffée est si haute que l'on ne peut pas être aperçu des poissons qui y sont dans

» l'eau. Une personne digne de foi a vu très-
» fréquemment les poissons se rassembler à
» un certain bruit que faisait le jardinier,
» sans que ces animaux pussent appercevoir
» qui que ce soit. » J'ai vu une carpe ac-
» courir du fond de l'eau à la voix de son
» maître, qui seul avait le privilège de se faire
» obéir.

(143) Ou pour s'engraïsser. Les huîtres vertes sont meilleures. Voy. *dict. d'hist. nat.* au mot *huître*.

cependant dans des fossés ou vafets, aux environs des marais falans. Plus on les y laisse, meilleures elles sont. Celles qui y ont séjourné cinq ou six ans sont excellentes. On en trouve aussi de bonnes dans les fossés de la ville.

697. EN suivant la côte d'Aunis, on rencontre l'embouchure de la Charente, & en la remontant, le port de Rochefort. Si je me proposais de parler des pêches qui se font à la mer, à l'embouchure de cette rivière, je me trouverais obligé de répéter ce que j'ai dit en parlant de l'isle de Rhé & de la Rochelle. C'est pourquoi je me bornerai à dire quelque chose des pêches qui se font dans la Charente, & je commencerai par son extrémité, qui est vers Angoulême; puis je la suivrai en descendant, jusqu'à Saintes ou à Rochefort. On peut dire en général que cette rivière est fort poissonneuse; on y prend des carpes, des brochets, des tanches, des truites, des anguilles, des gardons, des goujons, barbeaux, brèmes, chaluons ou chevennes, aubonnes, loches, & ablettes.

698. C'EST depuis Angoulême jusqu'à Cognac, que la rivière est pourvue de truites en plus grande abondance; & c'est depuis le mois d'avril jusqu'à celui de juillet qu'elles sont meilleures. On pêche beaucoup d'écrevisses dans les petits ruisseaux qui s'y déchargent: on y prend aussi des carpes; elles sont plus abondantes & plus belles vers Château-neuf & Vibrac, comme les perches & les tanches le sont depuis Cognac jusqu'à Brive. J'ai décrit dans le corps de l'ouvrage une grande pêche qu'on fait auprès de Saintes, & qu'on nomme *le grand filet*. Neuf pêcheurs & leur syndic la tiennent du roi; & moyennant dix-huit livres qu'ils paient au domaine, ils ont droit de faire cette pêche depuis le port de Lis, près Cognac, jusqu'à Saint-Savinien, trois lieues au-dessous de Saintes; ne pouvant pas pêcher plus bas dans la rivière, à cause des marées qui deviennent trop fortes. Comme j'ai décrit cette pêche en détail, je me contenterai de rappeler en gros qu'elle consiste à tendre un filet qui traverse toute la rivière, & à traîner jusqu'à ce filet une grande seine qui embrasse aussi toute la largeur de la rivière. On rassemble ainsi tout le poisson entre ces deux filets; & en les relevant ensemble, on l'enveloppe & on le tire à terre. Quand la rivière n'est pas débordée, ils font ordinairement une bonne pêche. Les mailles du grand filet ont quinze ou dix-huit lignes d'ouverture en carré. Il se trouve au bord de l'eau des marchands qui achètent le poisson pour le transporter aux endroits où ils espèrent en trouver un débit avantageux.

699. IL y a, outre cela, le long de la rivière un nombre de petits pêcheurs qui afferment la pêche, ou du roi, ou des seigneurs voisins. Ils prennent beaucoup d'aloses, & fientes qu'ils nomment *gattes*, des lamproies, sur-tout auprès de Saint-Savinien. Comme on y pêche quantité d'anguilles, on en sale une partie. Tous les autres poissons se consomment frais.

700. LA Boutonne, petite riviere qui se jette dans la Charente à Cazillon, & qui prend sa source à Saint-Jean-d'Angely, est très-poissonneuse; on y prend de beaux brochets, de belles carpes, & beaucoup d'écrevisses, dans les petits ruisseaux qui sont auprès de Saint-Jean. On pêche vers le bas de la riviere des meilles & des plies.

701. Il est assez rare qu'on fasse à Rochefort des armemens pour la morue. Quand on a passé le port des barques, qui termine la riviere de Rochefort ou la Charente, on trouve l'isle d'Oleron. La pêche la plus considérable qu'on y fasse, s'établit à deux lieues au large, par dix-huit ou vingt brasses d'eau. Chaque piece de filet a quarante brasses de longueur sur huit pieds de chute, & les mailles ont six pouces d'ouverture; le pied du filet est lesté, & la tête garnie de flottés de liege: en outre on l'établit sédentaire & par fond au moyen de grosses cabrières; & aux deux extrémités de la tessure, qui est formée d'un nombre plus ou moins grand de ces pieces de filet, sont amarrés des orins qui portent des bouées, pour indiquer la position du filet, qui, comme on voit, est une folle tendue sédentaire & par fond. On la relève autant qu'on le peut tous les deux jours; mais les mauvais tems obligent souvent de la laisser beaucoup plus long-tems à la mer. Cette pêche commence en avril, & finit en octobre. Les gros tems lui sont contraires; mais les petites motures sont favorables.

702. ON prend à cette pêche de toutes les especes de chiens ou de touilles; comme touille à bœuf, à l'épée, à la dent, mique, autre espece de touille, roufsette, &c. bourgeois, pucelles, quelques marlouins, merlus, rougets ou grondins (144), créat ou poisson royal, maigres, dorées, fleurins ou limandes, poules de mer, posteaux, turbots, barbues, taulpes, raies nommées *raies* ou *tires*, & de plusieurs autres fortes.

703. ON pêche dans la même saison, auprès des côtes, à la seine ou à la traîne, & l'on y prend à peu près les mêmes poissons, sur-tout quand il fait chaud, & que le poisson donne à la côte.

704. LA pêche à la courtine se fait toute l'année, avec un filet de deux à trois cents brasses de longueur & de quatre à cinq pieds de chute, dont les mailles ont un pouce d'ouverture; il se tend sur des piquets en angle ou en forme de gors, sur les platins ou le long de la côte, entre la laisse de haute & celle de basse mer, sur-tout par les tems de haute marée. A l'angle qui fait la réunion des deux ailes du filet, il y a une manche aussi de filet qu'ils nomment *foie*, dans laquelle se rassemble le poisson. Ils prennent les poissons qui nagent

(144) Le rouget, en allemand, *Meer-lyren*, est le *TRIGLA Lyra*. LINN. A Marseille on donne le nom de *rouget* au mulet

des anciens. *MULLUS Barbatulus*; LINN. On sait que Martial disait:

— Nil carius mullo.

encore entre deux ailes , avec une petite truble qu'ils nomment *coupéru*.

705. LES vents qui portent à la côte font favorables à cette pêche. Mais il y a à craindre que les gros tems ne culbutent les filets.

706. ON prend dans les courtines , des soles , plies , carrelets , limandes ou fleurins , turbots , meüilles , loubines , rougets ou grondins , quelques sardines qu'on appelle *royans* ; gatte , espece d'alose , mais pas aussi bonne , & très-chargée d'arêtes ; carreaux , espece de maquereau qui a la queue quarrée ; tuca , espece de merlan , plus court , plus plat & plus large que le merlan ordinaire ; merlan fergat , c'est un petit poisson approchant de la dorée , qui a la gueule rouge , on l'appelle *besugus* en Bretagne ; lieux , seches , cassérons.

707. IL y a des écluses autour de l'isle : on se rappellera que ce sont des parcs construits à pierre sèche , à l'extrémité desquels ils mettent souvent de ces nasses qu'on nomme *bourgues* , ou *bourgnons* , ou *bouchots* ; & comme il reste souvent de l'eau dans ces parcs , on va les pêcher avec de grandes faucilles , ou un espadot , ou une fougne , qui est une espece de fourche , dont les branches sont déliées. Quand on fait cette pêche la nuit , on attire le poisson avec des torches allumées , ou des brandons.

708. LES poissons qu'on prend dans les écluses , sont des meüilles , des loubines , des raies , des taires ou tires , trembles ou torpilles , anguilles , dorées , blitiaux ou bleteaux , qui ressemblent beaucoup à la truite , tacauds , merlaus , lieux , loches , tanches , qu'on nomme *vieilles* en Bretagne , maigres , congres , ancornets , forte de seches , anguilles , aubassons , qu'on appelle aussi *bouïcons* , crapeaux de mer , chancres , rougervans ou homards , langoustes , aloseaux qui sont une espece d'anchois , barbarins , colas ou alofes , gattes , seches , cassérons , soles , plies , fleurins , chevrettes , serpens , léfards de mer , ces deux poissons (145) ne se mangent pas ; tanches , loches , chabouffeaux , petits poissons qui ont une grosse tête. On prend rarement quelques sardines dans les courtines & écluses , ainsi que du hareng & du maquereau , des faumons , alofes & lamproies.

709. LES pêcheurs vont aussi à mer basse draguer les poissons qui s'enfablent ; c'est ce qu'on appelle *pêcher à la foule* , ou *fougne* , ou *plierter*. On y prend des raies & d'autres poissons plats , soles , plies , fleurins , trembles , seches , congres , &c.

710. IL y a beaucoup de coquillages autour de l'isle , huîtres , moules , fourdons , palourdes , pétoncles , lavaignons , dailles , couteliers , burgos , guignettes que les Bretons nomment *bigourneaux* , janibles , que les Bretons

(145) Des serpens & des léfards ne sont pas des poissons. Cependant on ne laisse pas d'en manger ; & si l'on n'avait pas des préjugés , il y a bien des especes de reptiles

qui seraient de très bon goût. V. Laurentii *synopsis reptilium emendata , cum experimentis circa venena & antidota reptilium austriacorum*. Vienne , 1768.

nomment

nomment *bernis*. On pêche les pétoncles sur les greves, depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mai; les sourdons pendant l'été sur les sables; les lavaignons, palourdes, couteliers, sur les platins; les dailles sur les rochers avec un pic: le tout de basse mer.

711. DEPUIS le mois de septembre jusqu'au mois de mai, on ramasse des huîtres de roche, & on en drague sur les bancs. On en met quelques-unes dans des fosses pour verdir; mais elles ne sont pas si bonnes que celles de la riviere de Senvre.

712. EN suivant la côte de Saintonge, on trouve Marennes, Chapus & la Tremblade, qui font du même quartier, où les pêches different peu de celles d'Oleron. On prend aux courtines, aux étentes & avec des seines, des turbots, des soles, des meuilles, des raies, des barbarins, bourgeois, posteaux, trembles, dorées, rougets, loubines, maigraux & sardines, un peu plus que dans les ports d'Oleron; mais tous en petite quantité, & seulement pour la consommation du pays. Ils font dans la saison la pêche des sardines, avec un filet qu'ils nomment *seine*, qui est un manet. On prend encore des touilles ou chiens de mer, assez mauvais poisson.

713. IL n'y a point de parcs dans le quartier de Marennes, & très-peu d'écloses; les courtines en tiennent lieu: mais on fait plusieurs pêches au filet, comme dans les ports voisins, particulièrement celle au haveneau, depuis le mois d'avril jusqu'à celui de septembre, avec lesquels ils prennent des chevrettes, des anguilles, & un poisson qu'ils nomment *buffon*.

714. DANS les mois d'avril & de mai, on prend des seches avec des filets de courtine: on les fait sécher, & on les envoie à Limoges, où l'on en fait de la colle. On trouve sur les côtes, des pétoncles, des sourdeaux, des palourdes, des dailles & des jambles; il y a quantité de moules ou moucles, qui se prennent sur les basses. On ramasse aussi de petites huîtres, qu'on porte dans les fosses qu'on nomme *claires*, pour qu'elles y engraisent, & qu'elles y deviennent vertes; & pour être bonnes, on les y laisse jusqu'à trois ans. Il y a des particuliers qui achètent les petites huîtres de ceux qui les amassent, pour les déposer dans ces claires; & quand elles sont bien vertes, on les transporte dans les grandes villes, même jusqu'à Paris. Quelques-uns vont draguer de grosses huîtres sur les bancs.

715. IL se fait plusieurs armemens pour la morue verte, & il s'en est fait quelques-uns pour la seche. Dans ces cas, ils s'équipent dans la riviere de Senvre.

716. ROYAN. En suivant la côte de Saintonge, on arrive à Royan, qui est à l'embouchure de la Gironde. Les poissons qu'on prend dans ce quartier qui termine la Saintonge, sont des raies, de grandes raies nommées *posteaux*, loubines, meuilles, plies, rougets, grondins, petites soles, des congres de

roche , des chancres , & des fardines qui font fort estimées.

717. LES alofes ou colas, les faumons, truites, lamproies, ne se prennent point à Royan, mais dans la riviere de Libourne; & il faut aller chercher les fardines à trois lieues de Royan: cependant, comme anciennement la pêche de cette excellente fardine se faisoit à Royan même, les fardines de cette côte, qui sont toujours très-bonnes, ont conservé le nom de Royan: ainsi, quand on parle de ces bonnes fardines, on se contente de les appeller des *royans*.

718. ON voit quantité de marfouins à la côte de Royan, mais on n'y en prend point. Cette côte est très-stérile en coquillages. On y prend beaucoup de chevrettes à la cauderette, & on met dedans pour appâts de mauvais crabes écrasés ou déchirés par morceaux.

719. A l'égard des fardines, qu'on peut regarder comme propres à Royan, à cause de leur bonté, on en commence la pêche dans le mois de juin, & elle finit assez souvent dans le mois de septembre. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'auparavant de commencer cette pêche, les pêcheurs vont avec leur chaloupe au large, & mettent souvent l'oreille sur le bord, pour écouter s'ils n'entendent point le chant des maigres, gros poisson qui fait dans l'eau un bruit qu'on dit fortir de leur anus, & qui imite celui des tourterelles (146). Les pêcheurs prétendent que ces poissons annoncent l'arrivée des fardines en riviere: probablement les maigres les chassent pour s'en nourrir, & les fardines fuient devant l'ennemi qui les poursuit. Dans cette circonstance, les pêcheurs comptent faire une bonne pêche de fardines.

720. CETTE pêche se fait près de la côte, avec des filets qui ont quarante-cinq brasses de longueur, & huit pieds de chute. Ces filets sont du genre des manets, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler: mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu que dans les autres ports les pêcheurs ont des filets dont les mailles sont de différentes grandeurs, pour employer les uns ou les autres suivant la différente grosseur des fardines; ici le même filet a des mailles de différentes grandeurs: celles du milieu étant plus ferrées, ce sont les petites fardines qui s'y émailent; & celles des extrémités étant plus ouvertes, il ne s'y emmaille que les grosses fardines. Je ne crois pas cette pratique préférable à celle des autres ports.

721. QUOIQUE la pêche du créat ou de l'esturgeon ne se fasse ni par les habitans de Royan, ni vis-à-vis ce département, mais vis-à-vis Tallemont sur la Gironde; à trois lieues de Royan, nous croyons en devoir dire quelque chose. Cette pêche commence dans le mois d'avril, & finit dans celui de juin. Les pêcheurs de Libourne & ceux de Bordeaux se trouvent quelquefois rassemblés au nombre de vingt dans leur filadiere avec leurs filets pour faire

(146) Voyez ci-dessus, §. 691, & note 142.

cette même pêche ; & comme ces gens ont coutume de s'affocier , à mesure qu'ils prennent un esturgeon dans leurs filets , qui font des traux , ils le brident avec une petite corde qu'ils lui passent dans les ouies , & l'attachent à leur filadiere pour le conserver en vie , en le remorquant jusqu'à Bordeaux. Leurs traux ont quatre-vingt brasses de longueur & dix pieds de chute ; les mailles des hamaux font de six pouces en carré , & celles de la flue seulement d'un pouce.

722. INDÉPENDAMMENT des grandes pêches dont nous venons de parler , on prend les petits poissons avec des seines qu'ils nomment *traîne* ; ils prennent les meilles & autres poissons de médiocre grandeur avec des havenets qui ne sont point lestés de plomb ; & outre les cauderettes qui servent à prendre les chevrettes , on en prend encore avec un instrument qu'ils nomment *treu* , & qui est une truble de deux pieds & demi de diametre.

723. GOLFE DE GASCOGNE. En remontant la Gironde , on arrive à Blaye , où l'on prend à peu près les mêmes poissons qu'à Royan , excepté les sardines & les maigrions ; mais toujours en petite quantité , & point de coquillages. Comme les côtes sont vaseuses , on y voit peu de crustacés ; & ils font si mauvais qu'on n'en fait aucun cas.

724. LE printems & l'été , ils pêchent dans leurs filadieres , avec des filets en tramail , qu'ils nomment *bisarés* , des alofes qu'ils appellent *colas*. Les gattes se prennent avec un filet de même genre , qu'ils nomment *estoueyre*. Cette pêche se fait depuis quatre lieues au-dessous de Bordeaux jusqu'à Pouillac , dans une étendue de huit lieues.

725. L'AUTOMNE & l'hiver , quand le tems le permet , les pêcheurs vont avec leurs filadieres & des filets semblables aux premiers , mais qui ont les mailles plus ferrées , qu'ils nomment *tirolles* , pêcher depuis Cordouan jusqu'à Pouillac , de petites soles de six pouces de long , des plies , des mulets , & d'autres petits poissons. Dans les endroits où l'on pêche l'esturgeon ou créat , on se sert , comme nous l'avons dit , de traux qu'ils nomment *brege*.

726. DEPUIS By jusqu'à Verdon , près de Médoc , il y a bon nombre de gors , terminés par des nasses nommées *bourgues* , où se rassemble beaucoup de poisson & de menuise , qu'ils appellent *norrain*. Les pêcheurs de Plassac mettent , au lieu de bourgne , un filet qui a les mailles assez ouvertes pour laisser passer le norrain.

727. LA Gironde est formée de deux grandes rivieres , la Garonne & la Dordogne , qui se réunissent au bec d'Ambès. Disons un mot des pêches qui se font sur la Dordogne , qui arrose la Guyenne : nous reviendrons ensuite au bec d'Ambès , pour parcourir la Garonne.

728. EN remontant la Dordogne , on trouve Libourne & les autres petits endroits qui font de son quartier : nous allons parler des pêches qui s'y font.

729. IL y a depuis Lavagnau jusqu'à Castillon, & en d'autres endroits, des deux côtés de la riviere, quantité de pêcheries que les habitans appellent *nasses* ou *naces*. Elles sont faites avec des filets qu'on tend dans la riviere sur des pieux, formant comme de grandes manches: ainsi ce sont des gors ou bouchots, il n'y a que le nom de changé. On prend dans ces nasses de plusieurs especes de poissons, comme saumons, aloses, carpes, brochets, surmulets, poissons blancs. A l'égard des esturgeons, il ne s'en trouve dans cette riviere que rarement.

730. DEPUIS le commencement de novembre jusqu'à la fin de mars, on pêche à la brege, filet qu'il ne faut pas confondre avec la drege de Normandie; nous en avons déjà parlé dans l'article de Blaye. Le bas de ce filet est garni de peu de plomb; & la tête de beaucoup de liege, afin qu'elle se tienne à la surface de l'eau. Comme ce tramail n'est destiné qu'à prendre des saumons, des aloses, ou d'autres gros poissons, les mailles en sont larges. Ils tendent ce filet par le travers de la riviere, dont il occupe presque toute la largeur & la profondeur; ils le laissent dériver de flot & de jusant, ayant un bout du filet attaché à la filadiere, & une bouée à l'autre bout, environ l'espace de deux cents toises, puis le tirent à terre pour prendre le poisson. La pêche du saumon commence en novembre, & finit en mai. Celle de l'aloise commence en mars, & finit en juin. Les aloses de prime sont les meilleures; passé le 15 de mai, elles ne sont pas bonnes. A l'égard des saumons, les meilleurs se pêchent en février & en mars.

731. ON prend aussi ces poissons avec un filet en tramail, qu'ils nomment *blecharies*; &, comme nous l'avons dit, les fintes ou gattes avec le filet nommé *estoueyre*; & cela depuis mars jusqu'en juin. Ce poisson donne abondamment; & quoiqu'il ne soit pas estimé, on en fait une grande consommation.

732. LES pêches dont nous venons de parler, se font mieux de nuit que de jour, à moins que le ciel ne soit couvert. Ils tâchent de s'établir dans des endroits sableux ou graveleux, plutôt que sur les vaseux. Quelquefois, pour que les gros saumons ne s'échappent pas, on les fait avec un harpon qu'ils nomment *saumier*.

733. ON fait encore dans la riviere la pêche de la seine, qu'ils nomment *escave*: un des bouts du filet est traîné par des hommes qui sont à terre, & l'autre par ceux qui sont dans une filadiere; ensuite se réunissant, ils amènent le filet au bord de l'eau. On fait ordinairement cette pêche depuis le mois de février jusqu'à la fin de juin. Comme nous en avons parlé amplement dans le corps de l'ouvrage, il me suffit de l'avoir indiquée. Le filet qu'ils nomment *treffon*, est une seine à plus petites mailles.

734. IL se fait encore une autre pêche, qu'on nomme *traule* ou *tirolle*. Ce filet, par la petitesse de ses mailles, retient tous les poissons qu'il rencontre;

c'est pourquoi il sert pour pêcher des lamproies. Ils ajustent ce filet qui a six à sept pieds en carré, sur une perche de douze pieds de long, laquelle porte au bout une traverse de la largeur du filet; la perche est recue dans une entaille qu'on a pratiquée à l'avant de la filadiere: la filadiere étant près d'un des bords de la riviere, le pêcheur y plonge le filet; puis appuyant sur la partie de la perche qui est dans le bateau, il prend le poisson qui est sur le filet.

735. EN février & mars, on pêche sur la Dordogne, des truitons, qui ne sont pas plus gros que des harengs: on les prend avec le filet nommé *treaulle* ou *tirolle*. Depuis le mois de mai jusqu'à celui de septembre, on prend encore à la tirolle, des mules ou mulets.

736. ENFIN l'on prend avec le havenau, des chevrettes dans la riviere de l'Isle. On pêche des aloses avec un tramail de dix-huit brasses de longueur, sur huit pieds de chute, qu'on tend sur des piquets par le travers de la riviere.

737. A l'égard des lamproies, on les prend dans des nasses, qu'on appelle *barigues* dans le pays: elles sont coniques. On pêche encore avec l'épervier, & l'on y prend du poisson blanc, que les pêcheurs nomment *affies*, des barbeaux, quelques carpes, des plies qu'ils nomment *plauffes*, &c.

738. NOUS revenons au bec d'Ambès, pour entrer dans la Garonne, & la remonter jusqu'à Bordeaux.

739. DEPUIS le mois de février jusqu'en avril, on pêche dans les nasses, des lamproies depuis Bordeaux jusqu'à Langon sur Garonne. Ces nasses se nomment *brougnées*, & sont figurées comme une manche. On y prend aussi des anguilles.

740. ON pêche le créat ou esturgeon, comme dans la Gironde: cette pêche commence en février, & finit en juin. On prend quelquefois des aloses dans les mêmes filets.

741. ON prend les saumons avec un tramail qui est garni par le pied d'une corde assez grosse, chargée de quelques bagues de plomb, distribuées de distance en distance: il y a à la tête du filet des flottés de liege. Cette pêche se fait avec deux bateaux: dans l'un, il y a deux hommes; dans l'autre où est le filet, il y en a trois. Quand ils ont fait un certain chemin, qu'ils nomment *cours*, un homme placé au milieu du bateau, leve le filet doublé & le jette tout de suite à l'eau par le derriere du bateau. Quand les pêcheurs se trouvent dans un endroit favorable, ils ne le relevent qu'après l'y avoir laissé un quart d'heure.

742. POUR la pêche de la lamproie, des barbeaux, de la perche, de la carpe, de l'anguille, ils se servent aussi de filets en tramail, mais dont les mailles sont plus petites & proportionnées à la grosseur des poissons: au reste, ces pêches se font comme la précédente.

743. IL y a quelques moulieres & huïtrieres à la Tête-de-Buch, qui est le seul port du département de Bordeaux qui confine à la mer.

744. ON fait à Bordeaux peu d'armemens pour la morue ; & en ce cas , on tire les équipages de Bayonne pour la morue sèche , & de Saintonge pour la morue verte. Au reste , on fait dans la Garonne à peu près les mêmes pêches que dans la Dordogne.

745. QUAND on a traversé le Bourdelais , on entre dans le pays qu'on nomme *de Labour* , qui confine à une grande étendue de côte , sur laquelle on trouve plusieurs petits ports de pêcheurs , & particulièrement l'embouchure de la riviere de Bayonne , ce qu'on appelle *la Tête-de-Buch* , & *Saint-Jean-de-Lux*.

746. IL y a à Bayonne une compagnie de matelots , qu'on nomme *tillotiers* ; ce sont proprement les pêcheurs de la riviere , qui remontent depuis la dernière rade jusqu'à cinq lieues au-dessus de Bayonne : ils rapportent de petites soles , des sardines , des plies & des mules , le tout en petite quantité.

747. VERS l'embouchure de la riviere , il y a des pêcheurs qui vont jusqu'à dix lieues en mer , faire les pêches à la ligne , dont nous parlerons dans un instant. Ce sont eux qui fournissent Bayonne de poisson frais , quoique le plus beau se tire de Saint-Sébastien du côté de l'Espagne , & de Buch qui est à la côte de France.

748. LES paysans établis au bord de la riviere , depuis Bayonne jusqu'à Dacqs , fournissent la ville d'aloses : cependant il y a en outre deux nasses qui traversent la riviere , une à cinq lieues de Bayonne , & une autre à une lieue & demie au-dessus , dans lesquelles on prend beaucoup de poissons , sur-tout des aloses. La riviere de Gave se décharge dans l'Adour , qui traverse Bayonne ; car en remontant le Gave , on trouve deux nasses , où l'on prend , entr'autres poissons , des saumons. L'hiver on en transporte une partie en Espagne , où l'on en trouve un débit avantageux.

749. QUOIQUE j'aie rapporté , dans la seconde section , différentes façons de pêcher avec des trubles , je vais encore détailler une pêche de même genre , qui m'a été communiquée par M. Vanduffel de Bayonne. Le filet qu'on nomme *manche* sur les rivieres de ce quartier , forme une poche , & son embouchure est montée sur un cercle : un homme le tient par le manche , plongé entièrement dans l'eau , en opposant au courant l'embouchure du filet ; & dès qu'il sent quelque mouvement , il relève le filet , avec le poisson qui reste dans la poche. On prend ainsi de toutes sortes de petits poissons.

750. J'AI , continue M. Vanduffel , des moulins où je pêche , avec un pareil filet , des tanches , des brochets , &c. Un homme se met dans l'eau jusqu'à la ceinture , dans les endroits étroits où il y a beaucoup de courant : il y plonge son filet ; & pour déterminer le poisson à donner dedans , on bat l'eau sur les côtés. De plus , on prend dans les petites rivieres , des truitons avec de vrais verveux qu'ils nomment *nasses*. Nous en avons expliqué l'usage dans la seconde section.

751. POUR prendre des truites avec des hameçons, on ajuste à l'hain une plume de duvet, qu'on fait mouvoir à la surface de l'eau; & les truites prenant ce leurre pour un insecte, sautent dessus & se prennent. On peut consulter, sur cette façon de pêcher, ce que nous avons dit dans la première section, sur les insectes artificiels, & sur la manière de pêcher à la perche volante.

752. NOUS avons dit qu'on prend des saumons dans l'Adour, avec de grands filets qu'on nomme *nasses*. Mais dans le Gave, le cours de l'eau est arrêté par des digues qui barrent la rivière, ainsi que nous l'expliquerons dans l'article où nous traiterons expressément de ce poisson.

753. JE sors de la rivière, pour parcourir la côte maritime. On ne trouve sur cette grande côte ni parcs, ni courtines, ni écluses; mais on fait usage de verveux semblables à ceux des environs de l'Adour. Comme les courans sont très-violens, on se sert peu de filets. On tend cependant des traux dans les endroits où il y a peu de courant, & l'on prend différens poissons, entr'autres des bourgeois. Je ferai néanmoins remarquer que le filet, que les pêcheurs de cette côte nomment *rets bourgeois*, est une vraie folle pierrée & flottée, qu'on tend sédentaire & par fond; ils ont cinquante pieds de longueur, trois pieds de chute; & avec ces filets, dont ils joignent plusieurs pièces bout à bout, ils prennent des muges, des raies, des bourgeois, &c. Mais les pêches de ces quartiers se font communément avec des hains, ainsi que nous allons l'expliquer.

754. DEPUIS le 15 ou le 20 d'avril, jusqu'au mois d'octobre, on s'occupe de la pêche du thon: pour cela, neuf & jusqu'à douze matelots se mettent dans une double chaloupe; entre ces matelots, il y a quelques jeunes gens qui se forment par la pêche du thon à celle de la morue. Ces pêcheurs se portent depuis six jusqu'à vingt lieues au large. Quand les thons paraissent en quantité, & que la pêche donne bien, étant partis de grand matin, ils peuvent revenir le soir chez eux; mais quand la pêche est ingrate, ils sont cinq à six jours sans rentrer. Cette pêche se fait à la ligne, toujours sous voile. Au commencement de leur pêche, ils amorcent avec un leurre qui représente une fardine; mais autant qu'ils le peuvent, ils embecquent leurs hains avec quelques morceaux de poisson. La ligne est ordinairement longue de deux cents brasses; chaque matelot jette la sienne à la mer, & il arrive quelquefois qu'on les retire toutes garnies chacune d'un thon, dont quelques-uns pesent deux cents livres.

755. DEPUIS le commencement d'octobre, jusqu'au mois de novembre; ils pêchent pendant la nuit & à l'ancre, des raies, des anguilles, des chats de mer. Pour cela, huit à dix hommes qui se mettent dans une chaloupe, s'écartent de la côte de trois ou six lieues au plus: alors, ayant des lignes de cent brasses de longueur, au bout desquelles est un hain proportionné à la gros-

leur des poissons qu'ils se proposent de prendre, & amorcé avec quelque morceau de poisson, ils attachent, à la distance d'une brassée de l'hameçon, un plomb qui repose sur le fond. On jette autant de lignes qu'il y a de pêcheurs dans la chaloupe; & chacun retire sa ligne, quand il sent qu'un poisson a mordu. Ordinairement ils ne reviennent à terre qu'après avoir passé deux ou trois nuits à la mer.

756. DEPUIS le mois de novembre jusqu'en février ils prennent des congres: depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mars, les mêmes pêcheurs vont prendre des rouffeaux (147), des merlus, des meroux. Cette pêche se fait encore à la ligne & à l'ancre dans de doubles chaloupes; mais les pêcheurs ne vont pas plus d'une lieue au large, & reviennent tous les jours chez eux. On attache au bout d'une ligne longue de trente brasses, un plomb; & tout du long, de distance en distance, des hains amorcés de sardines mêlées avec de la chair de bœuf: au bout de cette ligne qui porte les hains, on en attache une qui est plus grosse, & qui a cent cinquante brasses de longueur. Ainsi cette façon de pêcher aux cordes est à peu près semblable à celles qui sont en usage sur la côte de Haute-Normandie. On prend avec ces hains beaucoup de rouffeaux, dont on trouve le débit chez les Espagnols, qui en sont très-friands.

757. ON tend des trubles, des haveneaux & des paniers, pour prendre de petites chevrettes, qui servent à amorcer les hains.

758. ENFIN, on va entre les rochers prendre différens poissons avec des gaffeaux, qui la plupart sont faits avec trois gros hains qu'on ajuste au bout d'une perche.

759. OUTRE ces petits pêches, les matelots Gascons & Basques vont à la pêche de la morue, & quelquefois à celle de la baleine; mais comme nous nous proposons de traiter expressément de ces grandes pêches, nous n'en dirons rien ici.

760. LE bassin d'Arcachon, les étangs voisins, la Tête-de-Buch & la côte adjacente, tous ces lieux sont fort abondans en poissons, & pour cette raison méritent que nous nous en occupions particulièrement, & que nous entrons dans des détails qui ne se trouvent point dans notre traité, où nous nous sommes bornés à donner une idée de la mécanique des différentes façons de pêcher: cependant nous ne ferons qu'indiquer celles qui se pratiquent en beaucoup d'autres endroits, & nous n'insisterons que sur celles qui sont en quelque façon particulières à ceux que nous venons de nommer.

761. ON se sert communément, pour pêcher dans le bassin & les étangs, de

(147) Suivant M. de Bomarre, le rouffeau est une espèce de cancre; en allemand, *Taschenkrebs*. CANCER *Pagurus*; LINN.

Ici, il s'agit d'un poisson à qui l'on a donné ce nom dans cette province.

petits bateaux que les habitans nomment *pinasses* : nous en avons parlé dans la premiere section. Le marchand poissonnier qui fournit les pinasses, ainsi que les filets, & qui est chargé de faire la vente du poisson, a ordinairement le tiers du profit, & en outre une part de matelot pour la vente : au reste, ces conventions entre les pêcheurs & le propriétaire du bateau étant libres, elles ne sont pas toujours les mêmes pour toutes les especes de pêches.

762. LES pêcheurs des étangs & des canaux, outre plusieurs petites pêches aux hameçons, en font de considérables avec des cordes ajustées à peu près comme nous l'avons dit dans la premiere section, qui portent jusqu'à mille hains, amorcés la plupart avec des vers ; & chaque empile porte un petit corceçon de liege, pour détacher les hains du fond : à l'une des extrémités de la maîtresse corde, est une grosse cabriere, & à l'autre bout un signal. Ils tendent le soir, & relevent leur corde à soleil levant.

763. A la côte & dans le bassin, on pêche des poissons de mer ; mais dans quelques-uns des étangs, ce sont des poissons d'eau douce : dans ceux qui avoient la côte de Médoc, on prend des brochets, des tanches, des anguilles ; & des carpes dans celui de la Cannau.

764. OUTRE les hameçons, on fait grand usage dans les étangs, des verveux, qu'on tend dans le courant des ruisseaux qui s'y rendent. Nous avons parlé dans la seconde section, de ce filet qu'ils nomment *bertaut*. Les autres pêches qui sont en usage dans ces parages, sont le fardina, le peugne, la traîne ou seïne, la jagude & la cava. Ces pêches, qui portent des noms inconnus sur les autres côtes, peuvent néanmoins être rapportées à celles que nous avons décrites sous d'autres dénominations.

765. LA pêche dite *fardina*, ne se fait que pendant les mois d'avril, mai & juin, toujours à l'extrémité du bassin d'Arcasson ou Arcachon, du côté de l'ouest-nord-ouest, dans un grand chenal appelé *bouzon*, au nord-ouest d'une isle qui est dans le bassin. Le filet pour cette pêche se nomme *fardinier* ; & comme les fardines doivent s'y emmailler par la tête, c'est un manet qui est fait de fil délié, dont les mailles ont six à sept lignes d'ouverture en quarré ; il a vingt brasses de longueur sur quatre de chute ; il est lesté d'un peu de plomb par le pied, & garni de flottes de liege par la tête ; car il doit flotter entre deux eaux.

766. DEUX hommes dans une pinasse se rendent dans le chenal appelé *bouzon*, à demi-marée montante, & y restent jusqu'à demi-marée descendante ; ils mettent leur filet à l'eau, & réservent dans la pinasse une corde qui est amarrée à l'un des bouts du filet. Un des pêcheurs rame continuellement, pendant que l'autre jette de tems en tems de la rave ou rogue au-dessus de l'endroit où est le filet.

767. QUAND les fardines sont emmaillées, elles s'agitent, & une partie de

leurs écailles qui se détachent, se porte à la surface de l'eau : ce qui indique aux pêcheurs qu'il est tems de relever le filet. Ainsi cette pêche se fait dans le bassin à peu près comme sur les côtes de Bretagne.

768. QUOIQ'ON prenne des sardines à Buch, la plupart des celles que l'on consume à Bayonne viennent de Fontarabie. On appelle *palicot*, à la Tête-de-Buch, un petit parc tourné, dont nous avons parlé dans la seconde section, §. 889.

769. A l'égard de la pêche du palot, elle se fait depuis pâques jusqu'au mois de novembre dans toute l'étendue du bassin, aux endroits que les pêcheurs choisissent par préférence, qui sont ceux où ils apperçoivent des traces de poisson sur le fond. Ils font à mer basse dans le bassin une grande enceinte avec des piquets, & ils enfouissent dans le sable, au pied de ces piquets, des filets qu'ils relevent quand la mer est haute, comme nous l'avons expliqué dans la seconde section. Quand la mer est retirée, on trouve dans cette enceinte de toutes sortes de poissons, ou à sec, ou presqu'à sec. Ces filets sont faits avec de la ficelle, & les mailles ont neuf à dix lignes d'ouverture en carré.

770. LA pêche qu'on nomme *jagude*, dont nous n'avons point parlé dans l'ouvrage, se fait dans tous les chenaux du bassin, avec un filet appelé *l'égrau*, qui a quarante brasses de longueur sur une brasse de châte; il est lesté & flotté; il est fait d'un fort fil retors, & les mailles ont un pouce d'ouverture en carré. On amarre aux deux bouts de la corde du pied, de grosses cabrières, pour la tenir sédentaire : & aux extrémités de la corde flottée de la tête, on attache un orin de dix brasses de longueur, à l'extrémité duquel est une bouée ou signal, que les pêcheurs de ce quartier nomment *voie*. Quand ils ont ainsi tendu leurs filets, ils vont se reposer à terre jusqu'à demi-marée, qu'ils viennent chercher leurs signaux & relever leurs filets.

771. LA pêche qu'ils nomment *cava* se fait comme la jagude, par tout le bassin, avec un filet qu'on nomme *aumailhade*, qui est fait avec un fil plus délié que l'égrau de la jagude. Les mailles sont à peu près de même grandeur; il a vingt brasses de longueur sur une demi-brasse de châte; il est lesté & flotté, & on le met à l'eau en tout tems : mais comme ce filet n'est pas sédentaire, on met à un des bouts une bouée ou signal, & l'autre bout est attaché à la pinasse qui va à la dérive, entraînant le filet au gré de la marée. De tems en tems on le relève pour prendre le poisson, & on le cale jusqu'à six fois dans une marée.

772. LA pêche qu'on appelle *au peugne*, est une des plus considérables qu'on fasse dans ce quartier; elle commence ordinairement en novembre, & finit en mars ou à pâques. Elle se fait avec des chaloupes de trente pieds de long & douze pieds de large; elles portent un gouvernail, deux mâts & deux voiles; douze hommes s'embarquent dedans, y compris le pilote. Elles appartiennent ordinairement à quelques particuliers qui les louent aux pêcheurs moyennant une certaine somme pour tout le tems de la pêche. Le loyer de la chaloupe

& le prix du filet étant prélevés, le reste du profit se partage entre les pêcheurs. Cependant le pilote retire soixante livres plus que les autres, moyennant quoi il fait la vente du poisson. On arrête définitivement les comptes aux fêtes de pâques, lorsque cette pêche finit.

773. LA pêche du peugne se fait au large, par dix jusqu'à quarante brasses d'eau. Quand les pêcheurs sont rendus aux lieux qu'ils jugent les plus favorables pour la pêche, ce qui se règle suivant la direction des vents, ils mouillent une ancre, & mettent à l'eau leur filet, qui y reste tout le jour & la nuit suivante : à la pointe du jour ils relevent leur filet, & rentrent dans le bassin, où ils regagnent terre pour remettre leur poisson à deux de leurs camarades, qui viennent les attendre à toutes les marées avec une pinasse. Etant à terre, ils font sécher leurs filets, & les reprennent dans leur chaloupe pour recommencer leur pêche ; & suivant les différentes saisons, ils changent de filets, pour aller à la mer avec ceux qui sont propres à prendre les especes de poissons qui donnent à la côte. Par exemple, dans les mois de novembre & de décembre, n'y ayant guere que de gros poissons, tels que les marfouins, les chenilles, martrames, polteaux & les raies, ils se servent des filets nommés *leugeons*, faits de bon fil retors, & dont les mailles ont deux pouces d'ouverture en quarré ; les pieces ont vingt brasses de longueur & quatre pieds de chute : ou des filets qu'ils nomment *petus*, ou à trois fils, dont les mailles sont un peu plus grandes.

774. EN janvier, février & mars, ils se servent des filets qu'ils nomment *estoucyres* ou *bigearreyns*, qui sont plus déliés, pour prendre des soles, des raies, des turbots & autres bons poissons qui nagent sur la côte dans cette saison. Les filets que nous venons de nommer ont quarante brasses de longueur & six pieds de chute ; ils sont tous plombés & flottés, pour qu'ils se tiennent verticalement dans l'eau ; on met à chaque bout de la corde plombée une cabriere, & une bouée ou signal aux extrémités de la corde garnie de flottés. Ces filets sont du genre des demi-folles ; & pour qu'une partie du poisson s'emmaille, on doit proportionner l'ouverture des mailles à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre.

775. ON fait encore une grande pêche au bord de la mer avec le filet qu'on nomme *seine* ou *traîne*. Il est fait avec des ficelles, & les mailles ont neuf à dix lignes d'ouverture ; son étendue est de soixante brasses, sur trois brasses de chute ; il est lesté de cinquante livres de plomb ; la tête du filet est garnie de quinze livres de liege, distribuées dans toute sa longueur. On attache à chaque bout une corde ou halin, grosse comme le pouce & longue de soixante-dix brasses. On met un des halins & le filet dans une pinasse avec deux ou trois hommes : dix à douze autres du même équipage se tiennent sur la côte, conservant un des halins ; ils marchent le long du rivage, parallèlement à la pinasse,

qui fait la même route, à peu près comme nous l'avons dit. Si le maître, qui est du nombre de ceux qui sont à terre, apperçoit certains bouillons qui indiquent qu'il y a du poisson, il fait un signal à ceux qui sont dans la pinasse, pour les avertir de jeter le filet à l'eau, ce qu'ils exécutent très-promptement & sans bruit; & sur-le-champ ils voguent dans la pinasse, à force de rames, suivant une route circulaire, se rapprochant peu à peu de la côte. Quand ils l'ont gagnée, les hommes de la pinasse sautent à terre; & conjointement avec ceux qui y étaient restés, ils halent chacun sur leur halin, se rapprochant les uns des autres; & enfin ils tirent à terre le filet avec tout le poisson qui a été rencontré par la traîne.

776. ON ne peut faire cette pêche que quand la mer est calme; mais dans le bassin, on la fait en tout tems, avec des filets plus déliés qu'ils nomment *traîne de sceau*. Nous avons décrit cette pêche avec des circonstances particulières. Nous devons prévenir seulement qu'au lieu de lire *la baie d'Arcançon*, il faut lire *le bassin d'Arcachon* ou *d'Arcasson*.

777. Nous avons déjà dit que les poissons qu'on prend au peugne sont, en langage du pays, les marfouins, les chenilles, martrames, posteaux, raies, tombes qu'on appelle à Bordeaux *créat de Buch*, turbots, barbues, raies, rouges ou grondins, soles, merlues, merlans, rouffettes ou vilettes, fletans. Les poissons qu'on prend à la côte avec la traîne sont les dorades, les brignes, ou loubines, mules, turbillons, maigres. On prend dans le bassin, des barbeaux, des anguilles qu'on appelle à Buch *langreyres*, des seches qu'on nomme *scipes*, du latin *sepia*, cassouvres, congres, fardines, carrelots ou platuffes; souvent les pêcheurs les nomment *plaines*; terres ou hauches, mirques, espece de chiens de mer; soles, mules, petites dorades que les habitans appellent *bordannes*. Les pêcheurs ôtent les foies des gros poissons, pour en tirer de l'huile.

778. ON prend quelquefois, mais très-rarement, des créats, saumons, aloses, gattes, lamproies, & des anchois, presque jamais des thons ni des truites. On prend dans les filets, sur-tout du peugne, des homards, des crabes gros & petits, quantité de chevrettes, que les habitans nomment *esquives*, des ourfins ou châtaignes de mer, sourdaux, coutoyes; je crois que c'est le coutelier.

779. IL y a des pêcheurs qui vont avec leurs pinasses à la rame draguer des huîtres & des pétoncles, qu'ils nomment *baremmes*; beaucoup de moules ou moucles, médiocrement bonnes. A la basse eau on ramasse sur les fables, des huîtres qu'on estime mieux que celles de drague.

780. MÉDITERRANÉE. Après avoir suivi toutes les côtes de l'Océan, nous allons passer dans la Méditerranée. Comme il n'y a point dans cette mer de flux & reflux réglés, on ne peut pas y faire usage des étentes ni des parcs établis à la basse eau; mais les pêcheurs riverains emploient la tente des filets en pleine

mer, les uns sédentaires & les autres dérivans au gré des courans : de plus, ils ont imaginé plusieurs méthodes, souvent très-industrieuses, & qui conviennent à la mer sur laquelle ils doivent s'exercer. Par exemple, comme elle n'est pas aussi agitée que l'Océan, ils ont pu y établir des filets plus étendus : nous aurons plus d'une fois occasion de le faire remarquer.

781. IL n'est pas douteux qu'on fait presque par-tout, principalement au bord des étangs & à l'embouchure des rivières, la pêche à la canne ou à la perche au bord de la mer, à la ligne, à la ligne dormante, la fourquette, la couffé de palangre, celle dite *potera*.

782. NOUS avons assez parlé de toutes ces petites pêches dans le corps de l'ouvrage, pour que nous soyons dispensés d'y revenir; & notre but étant de traiter des grandes pêches, nous allons suivre les côtes de la Méditerranée, comme nous avons fait celles de l'Océan, commençant par celles du Roussillon.

783. ROUSSILLON. Les habitans riverains de ces côtes, n'ayant d'autre occupation que la pêche, font pendant le courant de l'année celles du grand boulier ou art, du sardinal, de la thonnière, des palangriers, des pantannes, des nanfes; & à Colioure on fait la grande pêche du thon. Comme toutes ces pêches ont été détaillées dans notre ouvrage, & que nous serons encore obligés d'en parler, nous nous contenterons de les annoncer; assurant le lecteur qu'il trouvera dans la suite de quoi satisfaire sa curiosité. Il y a dans tous les petits ports qui bordent cette côte, des bateaux pour faire toutes ces différentes pêches.

784. LES Catalans, qui font de grands pêcheurs, viennent quelquefois faire la pêche du boulier qu'ils nomment *l'art*, sur la plage de Connet; & comme les Catalans ne se réunissent que quatre hommes pour faire cette pêche, les habitans du Roussillon qui viennent aider à tirer le filet à terre, sont reçus à la part.

785. LES bateaux pour cette pêche, tant Catalans que du Roussillon, sont du port de dix à douze tonneaux; & le filet dont ils se servent, est le même qu'on nomme en Provence *la grande issaugue*. Quand ils pêchent avec le sardinal & le palangrier, ils se servent de bateaux de dix-huit à vingt pieds de long, du port de quatre à cinq tonneaux, dont le maître gabari est assez rond: comme on a coutume de les tirer à terre, ils ont aux côtés de la quille, à droite & à gauche, deux pièces de bois qui sont comme des quilles; ce qui fait que ces bateaux se tiennent droits, au lieu de se pencher sur le côté; & ces espèces de quilles sont très-utiles pour les faire courir lorsqu'on les met à l'eau, ou quand on les hale à terre. La voilure de ces bateaux, contre l'ordinaire de la Méditerranée, est carrée. Ils vont aussi à la rame, & ordinairement ils ne s'embarquent que quatre hommes, le patron compris.

786. ON pêche des sardines dans presque tous les ports du Roussillon; mais

on fait cette pêche à Collioure plus qu'en aucun autre endroit, parce qu'il s'y fait beaucoup de salaisons; de sorte que, quoiqu'il y ait plus de pêcheurs sardiniens à Collioure que par-tout ailleurs, les pêcheurs des autres ports y apportent la plus grande partie de leur poisson pour le vendre aux saleurs qui sont, les uns des marchands de la province, & d'autres de Perpignan, où il se sale, année commune, trois à quatre mille barrils de sardines & quelques anchois. Cette quantité de salaisons vient de la faculté qu'on a à Collioure d'avoir le sel à sept livres dix sols le minot, depuis pâques jusqu'à la toussaint. La plupart de ces salaisons se consomment en Roussillon & en Sardaigne.

787. LA pêche de la sardine se fait avec un filet très-délié, qu'ils nomment *espion*; chaque bateau en porte deux pieces, qui étant réunies, ont cent quarante-quatre cannes de longueur, sur huit cents mailles de chute; & dans la longueur d'un pan ou de neuf pouces, il y a quatorze nœuds ou ourdres. Cette pêche se fait le soir au soleil couché, & se continue jusqu'à une heure de nuit: les poissons qu'on y prend, s'appellent *de prime*. On la recommence au point du jour jusqu'au soleil levant, & les poissons qu'on prend se nomment *d'aube*. Comme il est très-important de mettre le poisson dans le sel presque aussitôt qu'il sort de la mer, on donne la préférence aux sardines d'aube sur celles de prime, parce qu'elles ont été pêchées six ou sept heures plus tard.

788. ON n'établit point de madrague sur les côtes du Roussillon; cependant on y prend beaucoup de thons avec les thonnaires de poste, comme nous l'avons expliqué dans la seconde section, ou en faisant ce qu'ils nomment *la grande pêche du thon*, dont nous allons donner une idée assez précise, pour suppléer à ce que nous avons omis à l'endroit cité.

789. LES filets dont se servent les pêcheurs de Collioure, sont plus forts & plus grands que ceux qu'on emploie pour les thonnaires ordinaires. Chaque piece a cinquante cannes de long sur quatorze de hauteur: elles sont formées de quatre-vingts ourdres ou mailles, qui ont neuf à dix pouces d'ouverture en carré.

790. UN filet qu'on nomme *le grand boulier de l'œuvre*, qui differe peu du filet qu'on nomme *l'issaugue*, sert à former la dernière enceinte pour conduire les thons à terre. Il est fait d'une petite ligne ou ficelle, une fois plus grosse que celle dont on fait les thonnaires ou les courantilles; il en faut trois cents quintaux pour faire ce filet, qu'on peut comparer au boulier: les mailles de l'extrémité de ce grand filet ont neuf pouces d'ouverture en carré, & elles vont toujours en diminuant à mesure qu'on approche du milieu, de façon qu'elles y sont réduites à n'avoir plus que deux pouces d'ouverture. Comme on se propose par cette pêche de prendre à la fois un grand nombre de thons, elle est très-intéressante pour les habitans de Collioure. Cette grande pêche ne se fait ordinairement qu'en juin, juillet, août & septembre, un peu plus tôt ou plus tard, suivant que la saison est belle & favorable.

791. POUR être informé quand les bancs de thons s'approchent de la côte, la communauté de Colioure entretient pendant la saison deux hommes entendus & expérimentés, qui se tiennent sur deux promontoires élevés au bord de la mer, à droite & à gauche de l'entrée du port de Colioure, pour observer quand les thons s'approchent de la côte; car quelquefois il en passe des bancs de deux ou trois milliers. Les naturels du pays appellent ces bancs *des mattes de thons*.

792. PAR les beaux tems, les guetteurs apperçoivent de loin les thons, dont une partie se montre à la surface de l'eau. Alors, pour en avertir ceux qui ont des bateaux, & même les habitans de Colioure & des environs, ils déploient chacun un petit pavillon blanc. Ce signal annonce l'arrivée des thons; & en l'inclinant d'un côté ou d'un autre, ils indiquent la route qu'ils tiennent.

793. AUSSI-TÔT qu'on apperçoit les signaux des guetteurs, les enfans parcourent toutes les rues & places de la ville & des fauxbourgs, criant : *anante à la thonnaire*. A ces cris, les bourgeois, les ouvriers, les moindres habitans, même les troupes qui ne sont point en faction, quittent leurs occupations ordinaires, & courent à la marine, se jettent dans les bateaux, où les patrons les attendent avec leurs filets, & chacun s'empresse de prêter la main pour embarquer les cordages, les filets & les apparaux qui sont nécessaires; ils rament aussi pour se rendre à leur poste.

794. LES bateaux ainsi équipés, forment comme quatre petites escadres, commandées chacune par un chef pris du nombre des pêcheurs, & nommé toutes les années par la communauté. Ces commandans, suivis des bateaux de leur division, partent sans perdre de tems pour se rendre à force de rames à l'endroit où les guetteurs indiquent par leur pavillon qu'il faut établir la pêche. Les bateaux des quatre divisions s'étant joints, forment une ligne en croissant; à chaque bout il y a un des capitaines & deux autres au centre, pour commander la manœuvre; ils marchent tous en cet ordre, observant toujours les signaux que font les guetteurs, jusqu'à ce qu'ils leur marquent que les thons sont dans l'enceinte, & qu'ils peuvent la fermer: ce qu'ils jugent aussi eux-mêmes de dessus leurs bateaux, mais que les observateurs découvrent encore mieux de dessus les promontoires où ils se sont placés.

795. LORSQU'ÉTANT bien disposé, chaque patron de chaloupe est prêt à jeter à la mer son filet, ceux qui sont au centre de la ligne commencent, au signal qu'on leur fait, à mettre leurs filets à la mer, & ils les joignent l'un à l'autre, en les étendant vers la droite & vers la gauche; ils forment ainsi avec ces filets une enceinte en rond, qu'ils ferment, & à laquelle ils donnent le nom de *jardin*, où les thons se trouvent renfermés. Au lieu de chercher à franchir le filet, ils tournent sans cesse dans cette enceinte, se tenant toujours éloignés du filet de quinze à vingt pieds. Cette barrière leur paraissant apparem-

ment impénétrable, ils en font effrayés. Au bas de chaque piece de ces filets, on a attaché au moins dix pierres, qui pesent chacune dix à douze livres, pour faire caler & assujettir sur le fond le pied du filet. La corde qui borde le haut est garnie de morceaux de liege qui ont un pied & demi en quarré, qu'on place à deux brasses & demie les uns des autres, pour la soutenir à la surface de l'eau. Au reste, on proportionne la grandeur de l'enceinte à la quantité de poisson qu'on apperçoit, & on réserve toujours dix à douze bateaux pour faire avec les filets une cloison qui sépare en deux le jardin ou l'enceinte, à mesure que les poissons se rangent du côté de la plage : l'enceinte devenant plus resserrée, les bateaux qui se trouvent dehors, levent promptement leurs filets, & vont former un autre parc quarré au-devant & attendant le premier : quand il est formé, on souleve un des filets du côté du second parc, pour permettre aux thons d'y entrer, & on abaisse ce filet quand on apperçoit que tous les thons ont passé dans le parc quarré.

796. IL faut remarquer que, dès que les thons apperçoivent une ouverture, ils y défilent tous les uns après les autres ; & pour cette raison, la pêche est manquée, si les patrons n'ont pas bien joint les filets les uns aux autres, ou s'ils ne les font pas bien porter sur le fond.

797. ON construit de semblables parcs les uns au bout des autres, toujours du côté de la plage ; & faisant passer les poissons dans celui qu'on a construit en dernier lieu, on les conduit jusqu'à un endroit où il n'y ait que quatre brasses d'eau ; alors en étendant le grand boulier qu'on nomme *de l'œuvre*, ou *de la marguellerie*, tout autour de la dernière enceinte, les deux bras de ce filet venant aboutir à terre, une grande partie des gens de mer & de ceux qui s'y sont joints, tirent à force de bras sur le boulier pour le roidir, afin d'enlever les filets du dernier parc. Les thons ne se trouvant pour lors resserrés que dans l'enceinte du boulier, qui se trouve assez grande, tournent tout autour : mais à mesure qu'on tire le boulier à terre, les poissons perdent l'eau ; les pêcheurs les faisoient & les mettent dans leurs bateaux, pour les conduire de la plage, qui sera, si l'on veut, celle d'Argeleos, à Colioure. On en transporte de frais en différens endroits ; mais la plus grande partie se marine, comme nous le dirons dans l'article où nous traiterons expressément du thon : nous y dirons aussi comment se fait la répartition du poisson entre les matelots & ceux qui ont aidé à la pêche, & même aux pauvres gens de Colioure.

798. IL est défendu d'établir ce filet plus près des madragues que de deux milles. On peut consulter ce que nous en avons dit ci-dessus. Les bateaux qui servent à cette pêche, vont à voiles & à rames, & ont une tillie à l'avant & une à l'arrière ; on les nomme *fregattons*. Outre les thons, on prend à cette pêche des lamies & plusieurs autres gros poissons. Souvent les pêcheurs en arrachent le foie pour en tirer de l'huile qui sert à la préparation des cuirs.

799. ON trouvera ailleurs le nom des poissons qu'on prend sur cette côte : ainsi nous nous bornerons à dire qu'on n'y voit ni harengs ni morues, mais quantité de merlans & de maquereaux, qu'on prend avec le filet nommé *boulier* & au palangrier, en juin, juillet, août & septembre. On prend rarement des esturgeons, mais plus communément des aloses, sur-tout dans les rivières où elles remontent.

800. LES petites pêches qui sont le plus en usage sur la côte de Rouffillon, sont celles des nasses, nasses ou paniers, qu'on tend entre les rochers qui se trouvent entre Colioure & Bagnols. Il y a peu de coquillages sur cette côte : on prend cependant entre les roches, plutôt par divertissement que pour un objet de commerce, des moules qui sont petites, quelques huîtres, des lépas, padaledas ou lopedes, qu'on détache avec un couteau, des ourfins qu'on drague avec un rateau qui a les dents crochues. On prend avec des nasses entre les rochers, des chevrettes, des langoustes, des crabes : toutes ces pêches ne sont pas considérables.

801. LANGUEDOC. Après avoir parcouru la côte du Rouffillon, qui comprend entr'autres Perpignan & Leucate, nous allons suivre celles du Languedoc, & nous commençons par Narbonne. Comme les riverains de cette côte, depuis l'étang de Vendrez, où se jette la rivière d'Aude, jusqu'au cap de Leucate, s'occupent beaucoup de la pêche, tant au bord de la mer que dans les étangs salés, nous nous étendrons un peu plus sur les pêches qui s'y font, que sur celles des autres endroits.

802. LES pêches qu'ils pratiquent, sont les bourdigues, dans les canaux qui communiquent de l'étang de Perpignan à la mer : elles commencent en juin, & finissent en mars. Le grand boulier se fait depuis le mois de mars jusqu'à la fin d'octobre, sur les côtes & dans les étangs. Le petit boulier, qu'ils nomment aussi *traîne*, se fait depuis pâques jusqu'au 15 d'août, au bord de la mer, depuis la mi-août jusqu'au mois d'octobre dans les étangs, & depuis la mi-octobre jusqu'au mois de mars à l'ouverture des graus & partie des étangs. La pêche du gangui, dite *par bateaux*, se fait toute l'année en mer & dans les étangs, avec des bateaux qui traînent ce filet à la voile : on la pratique aussi au bord de la mer & à l'embouchure des étangs. La pêche du gangui, qu'on nomme à *la tartanne*, est faite depuis le mois d'octobre jusqu'en avril, principalement par les pêcheurs du Martigüé, qui viennent pratiquer cette pêche jusques dans les environs de Narbonne. On commence à faire usage du sardinal au commencement d'avril, & on continue cette pêche jusqu'en octobre. Dans les basses & sur les fonds de roche, on tend des palangres depuis le commencement du carême jusqu'au mois d'octobre, & pendant tout l'hiver dans les étangs. On prend des thons avec le filet dit *courantille*, depuis le mois de mai jusqu'en novembre : pendant l'hiver on fait la pêche qu'on nomme *des romatières*.

803. PAR les tems calmes & dans la belle saison, on fait, au bord de la mer & dans les étangs, la pêche qu'on nomme *bastude*. On ne met ordinairement à la mer les tremaillades que dans les mois de février, mars & avril, & au plus jusqu'en septembre sur les bancs de roche. Celle des nanses, nasses ou paniers, se fait dans la même saison & sur les mêmes fonds. On fait que les pantannes sont des filets tendus dans les étangs sur des piquets, pour former des especes de parcs aux bords des étangs.

804. LES bâtimens dont on fait usage pour ces différentes pêches, sont les uns à fond plat, & les autres ont plus ou moins de façons, & les équipages sont plus ou moins forts, suivant l'étendue & le poids des filets; tous sont à la part.

805. ORDINAIREMENT les tartannes de pêche sont moins gondolées, & ont le bord moins élevé que celles qu'on destine au commerce; leur port est de vingt-cinq à trente tonneaux, & elles sont montées de dix, douze & quatorze hommes, suivant la grandeur des filets & celle du bâtiment.

806. LES bateaux à fond plat se nomment *bettes*; leur port est communément de dix à douze tonneaux, & elles sont montées l'été de dix à douze hommes, & l'hiver de quatorze. Ils s'associent ordinairement de jeunes gens, pour nouer les cordages qu'ils nomment *mailles*: quand on tire à terre les filets, des hommes, des femmes leur aident encore à faire ce travail, & ils les récompensent avec des poissons de la pêche.

807. IL y a en outre de petites bettes du port de cinq à six tonneaux, montées seulement de huit hommes; on s'en sert pour la pêche du petit boulier ou de la traîne. Toutes ces bettes, grandes ou petites, portent un gouvernail, un mât, une vergue, une voile latine; elles vont aussi à la rame quand le vent est contraire, ou par les tems calmes.

808. LES bâtimens pour le gangui different des bettes, en ce qu'ils ont des façons & des fonds ronds. Il y en a de grands & de petits; les petits servent dans les étangs, & les grands à la mer.

809. ON ne fait guere de salaison que celle des anguilles qu'on prend dans l'étang de Leucate; la plus grande partie des salaisons se fait à Cette, à cause du moindre prix du sel, ce qui oblige souvent en été les pêcheurs de Narbonne de jeter à la mer une partie de leur pêche, ne pouvant pas la porter à Cette ou à Collioure.

810. IL n'est pas douteux qu'on fait usage aux bords de la Méditerranée, & particulièrement dans les étangs, ainsi qu'à l'embouchure des rivieres, de la pêche à la canne, à la ligne, à la fourquette, la couffe de palangre, la potera; mais ce sont là de petites pêches de peu de conséquence. La plus grande pêche aux hains ou mouscleaux, comme l'on dit dans la Provence, est celle qu'on y nomme *au palangre*, qui est la même qu'on appelle *aux cordes* dans l'Océan. Sur une ligne grosse comme le doigt, de trois ou quatre cents brasses de longueur,

on attache à une brasse les unes des autres des lignes déliées ou bresseaux, qui portent des moufcleaux ou hains garnis de leurres, esca ou appâts ; de sorte qu'ayant joint les unes au bout des autres un nombre de ces pieces, on forme une palangre qui porte seize cents jusqu'à quatre mille moufcleaux. On jette peu à peu à la mer la palangre, en ramant lentement le long d'un banc, ou autour d'un rocher où l'on se propose de faire la pêche. Chaque piece a un signal de liege ; & quand le patron a achevé de la jeter à l'eau, il va relever le bout qu'il a mis le premier à la mer, pour s'approprier le poisson qui est pris, ou remettre des appâts où il en manque ; de sorte que la palangre reste au plus une heure & demie ou deux heures à l'eau. Cette pêche se fait de jour & de nuit. Il y en a qui la font toute l'année ; mais communément on la commence en octobre, & elle finit en mars. On amorce avec des sardines, des faveneaux & d'autres petits poissons, & on y prend de presque toutes sortes de poissons, principalement des pageaux, des galinettes (148), des merlans, des gourneaux, des aurades, des clavelades ou raies bouclées, des chats de mer, des ronds, &c. Nous avons exactement décrit cette pêche dans la premiere section.

811. LES pêcheurs de la Méditerranée font un grand usage des filets qu'on nomme *tremails* ou *tramaux* dans l'Océan, & *tremaillades*, *entremaux*, dans les mers du Levant, comme nous l'avons expliqué dans la seconde section. Les grandes mailles des côtés ont huit pouces d'ouverture en quarré, & celles de la nappe du milieu trois pouces. Cette pêche sur la côte de Narbonne se fait plus à Leucate qu'ailleurs, à cause des bancs de roche qui s'y trouvent, autour desquels on fait des enceintes avec douze pieces de ce filet, que prend chaque bateau. On les tend par fond, & l'on n'apperçoit sur l'eau que les signaux : on les relève soir & matin pour en tirer le poisson & les changer de place. On prend à ce filet les poissons qui se tiennent entre les rochers, ceux qui ne quittent guere le fond de la mer, & particulièrement les crustacés.

812. LA pêche dite *des romatières* se fait avec vingt pieces de filets entremailés, qui ont chacune trente cannes de long & trois pouces de chute : les grandes mailles ont dix à onze pouces en quarré, & celles de l'embouchure ont trois pouces & demi. Ils les mouillent le long de la côte à cinq ou six brasses d'eau, & ils ne les visitent que vingt-quatre heures après, pour prendre principalement des turbots, que les naturels du pays nomment *roms*, ce qui la fait nommer *romatière*. Peu de pêcheurs s'adonnent à cette pêche, qui n'est autre chose qu'un tramail tendu sédentaire & par fond, ou une folle entremailée ; car ce filet est lesté & garni de flottés, avec des signaux pour les retrouver.

813. LE filet qu'on nomme *bastude* ou *battude* sur la côte de Narbonne, est

(148) Il y a une infinité de poissons qui portent le nom de *galine*. Cette confusion de mots nuit aux progrès des connaissances

ichthyologiques. Il faudrait les travaux de plusieurs savans, pour répandre la lumiere dans cette partie de l'histoire naturelle.

encore une entremailade faite avec un fil délié : la piece a environ cent quinze ou cent vingt pieds de longueur sur trois pieds & demi à quatre pieds de chute : les mailles de la nappe du milieu ont un pouce d'ouverture en quarré, & celles des deux autres nappes cinq pouces : ces filets sont lestés & flottés ; on joint ensemble plusieurs pieces en plus ou moins grand nombre , suivant qu'on veut former une enceinte plus ou moins grande ; & quand le filet est tendu sédentaire & par fond , on bat l'eau tout autour , pour engager le poisson à donner dedans. On se fert principalement de ce filet dans la saison des maquereaux. On donne quelquefois le nom de *hautées* à de grandes bastudes.

814. LE filet qu'on emploie pour prendre les sardines se nomme *sardinal* ou *espion*. Après ce que nous en avons dit dans la seconde section , on fait que c'est une simple nappe fort étendue , de quatre-vingt brasses de longueur sur douze de chute , faite d'un fil retors & délié , dont les mailles doivent être tellement calibrées , que le poisson puisse s'emmailler & se prendre par la tête. Rarement on le tend par fond ; ordinairement on l'appareille pour l'établir entre deux eaux , & le laisser dériver au gré des courans. On ne se fert point de réfure dans la Méditerranée pour attirer les sardines : si on établit ce filet à soleil couchant à dix ou douze brasses d'eau , on le releve à une heure de nuit ; ou le remet à l'eau le matin au point du jour , & on le releve à soleil levant. Quand les gros poissons qui chassent les sardines donnent dans les filets , ils font beaucoup de dégât. Depuis le mois de mars jusqu'à celui d'août , on prend des sardines , un peu d'anchois & quelques mulets.

815. ON fait en Provence grand usage de filets qui sont formés d'une manche précédée de deux grandes ailes. De ce genre est le grand boulier ; ce filet occupe en mer une circonférence de deux cents trente-quatre brasses ; ses bras ont huit brasses de hauteur & cent douze de longueur ; le corps ou la manche qui est au milieu a vingt brasses d'ouverture à l'entrée & dix de profondeur ; les bras sont formés de filets , dont les mailles les plus ouvertes sont aux extrémités , les plus serrées auprès de la manche , & elles diminuent toujours de grandeur à mesure qu'on approche du fond. Voici l'ordre de la diminution de l'ouverture des mailles : celles de l'extrémité des bras ont deux pouces d'ouverture en quarré , ensuite elles n'ont plus qu'un pouce & demi ; celles d'ensuite neuf lignes : le filet à l'embouchure de la manche a les mailles de six lignes , & vers le fond elles n'ont que quatre lignes. Le bas de ce filet est très-chargé de plomb , pour le faire traîner sur le fond , & la tête est garnie de flottés de liege. Au bout des ailes sont attachées quinze ou vingt pieces de cordages qu'on nomme *maille* , & chaque piece est longue de soixante-quinze brasses.

816. LES bouliers pour pêcher dans les étangs , ont autant d'étendue ; mais les filets n'ont pas tant de chute : elle n'est que de quatre brasses & demie , à

cause qu'il n'y a pas une aussi grande profondeur d'eau qu'à la mer; & quatre ou cinq mailles ou pièces de cordage suffisent pour les tirer.

817. LE filet qu'on nomme *traîne* à Gruyffan, côte de Narbonne, est un petit boulier; mais on en forme de trois façons différentes, suivant le lieu, le tems & la saison où les pêcheurs s'en servent.

818. CELUI avec lequel on pêche en mer, depuis pâques jusqu'à la mi-août, est composé de trois sortes de filets, l'un dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture en carré, l'autre dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture; & les filets auprès de la manche ont leurs mailles de six lignes; les bras ont quatre-vingt cannes de longueur & cinq de hauteur. La manche qui se termine en pointe & qui est fermée au bout par un lien qu'on ôte quand on veut en tirer le poisson, est formée de deux sortes de filets; les mailles de l'un ont six lignes d'ouverture, celles de l'autre seulement quatre lignes. Il faut, pour appareiller ce filet, quatre-vingt livres de plomb & cinquante livres de liege, avec cinq à six cents brasses de mailles ou de cordes d'auffe.

819. DEPUIS le milieu d'août jusqu'à la touffaint, on pêche dans les étangs de Vendres & de Narbonne avec des trains, dont les ailes de quarante cannes de longueur sur quatre de hauteur, sont faites de filets dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture: la manche est semblable à celle que nous avons décrite. Il ne faut, pour gréer ce filet, que quarante livres de plomb & vingt livres de liege, avec environ vingt ou vingt-cinq brasses de corde ou maille.

820. A la touffaint, les pêcheurs qui vont pêcher au petit boulier en mer, près l'embouchure des étangs & sur les graux, forment leur filet avec quatorze pièces, dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture, & six dont les mailles ont neuf lignes: ce qui fait pour les bras une longueur de soixante cannes sur six de chûte. Il faut, pour les gréer, soixante livres de plomb, vingt-cinq livres de liege & deux cents cinquante à trois cents brasses de cordage, ou trois à quatre mailles; car il en faut d'autant moins qu'on s'éloigne moins de la côte, ce qui arrive l'hiver plutôt que l'été. On se fert encore à la côte de Narbonne, de filets qu'on nomme *gangui*, qui sont de même genre que les bouliers, étant formés d'une manche précédée de deux ailes; mais il y en a de différentes sortes.

821. LE *gangui* pour bateaux, dont on se fert particulièrement à Gruyffan, est fait d'une pièce de filet dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture, & qui a trois cannes de longueur pour chaque bras, sur une pareille hauteur. La manche qui est faite d'un filet dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture & le fond quatre lignes, a trois cannes de longueur, & à son embouchure trois cannes de circonférence. Il y a un peu en dedans de l'embouchure un cercle de tonneau qui porte un goulet comme aux verveux. Il faut, pour gréer ce filet, quarante livres de plomb, trente-cinq livres de liege, & un cordage

de quatre à cinq mailles ou de trois cents cinquante à quatre cents brasses de longueur, pour le traîner à quinze brasses d'eau avec un bateau sous voile. Quelquefois les halins ou libans sont amarrés bas-bord & tribord; mais le plus souvent on fait cette pêche avec deux batelets, chacun tirant son liban.

822. QUAND on traîne un grand gangui avec deux forts bateaux à la voile, on nomme cette pêche *aux bœufs*: elle est destructive, parce qu'on charge le filet de beaucoup de lest, même de barres de fer, & on le traîne fort vite.

823. LA pêche qu'on nomme *gangui pour tartanne*, ou simplement *tartanne*, parce que les pêcheurs donnent au filet le nom du bâtiment qu'ils emploient pour cette pêche, est cependant un vrai gangui plus grand que les autres. La manche est formée de quatre fortes de mailles, de celles qu'on nomme *deux doigts*, qui ont un pouce & demi d'ouverture; & les côtés de la gorge ou entrée du filet sont formés par soixante-quatre de ces mailles. Le haut & le bas de cette entrée sont formés de cent cinquante mailles de poufal, qui ont neuf lignes d'ouverture. Le corps de ce filet, qui s'appelle *ségarié*, est fait de trois cents mailles du filet dit *brassade*, dont les mailles ont quatre lignes d'ouverture. Le bas de ce filet, qu'on nomme *gueragnon*, doit être fort pour résister au frottement; c'est pourquoi on le fait de cinq cents mailles en carré, & de gros fil, qu'on nomme *de six*. Le haut du filet est garni de quarante à cinquante livres de liege; le bas n'est point lesté de plomb, mais de pierres qui sont à une brasse les unes des autres. Pour pêcher, on le cale à vingt-cinq ou trente brasses d'eau. On traîne ce filet au moyen de libans d'auffe, qui ont cent soixante-dix ou cent quatre-vingt brasses de longueur, qui répondent aux bouts-dehors ou aux paux, qui sont à poupe & à proue de la tartanne. On prend à cette pêche toutes sortes de poissons.

824. POUR prendre des anguilles, on traîne avec un bateau de fort petits ganguis, qui ont des mailles très-ferrées: on les nomme *gangueilles*.

825. ON pêche dans les étangs de la côte de Narbonne avec l'épervier qu'ils nomment *ressaut*, en poursuivant le poisson dans l'eau. On pêche encore dans les étangs de Narbonne avec des *nanfes*, par corruption de *nasses*. Ce sont des paniers d'osier, dont les ouvertures sont garnies de goulets aussi d'osier. On les plonge ordinairement dans des trous de rocher ou sur les bancs jusqu'à quarante ou cinquante brasses de profondeur. On met dedans quelques appâts, & on les lèste avec des pierres, pour qu'ils restent aux endroits où on les a calés. Une corde qui s'étend jusqu'à la superficie de l'eau porte une bouée ou signal, qui indique où est la nanse, qu'on retire au moyen de la ligne, & on en tire le poisson par une petite ouverture qui est exactement fermée par une porte. De ce genre est la pêche qu'on nomme *à la cage*, qui se fait dans l'étang de Vendres. Un homme porte devant lui cette cage, faite avec de l'osier croisé & lié avec de la ficelle; & marchant dans l'eau au bord de l'étang, il jette cette cage

sur le poisson qu'il apperçoit au fond de l'eau : ainsi c'est le diminutif de la pêche à l'épervier.

826. DANS la belle saison, des vieillards & des jeunes gens s'occupent volontiers de la pêche à la échure & à l'épéc. Ceux qui la font, parcourent le bord des étangs salés, portant à la main un petit fichoir à trois dents, qu'ils dardent avec force contre tous les poissons qu'ils apperçoivent.

827. Ils se servent aussi d'une épée pour faire cette pêche, & en l'enfonçant dans la vase, ils prennent des anguilles & d'autres poissons qui s'ensavent. On ne peut faire cette pêche que dans les endroits où il n'y a qu'un pied, ou au plus un pied & demi d'eau. Ils piquent l'épée ou le fichoir dans les endroits où ils apperçoivent remuer quelque chose dans la vase.

828. ON fait de plus la pêche des bourdigues dans l'étang de Periguan. Comme nous avons beaucoup détaillé cette pêche dans l'ouvrage, on se rappellera que ce sont des parcs qu'on établit dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, & qu'on les forme avec des palissades de roseaux ; de façon que le poisson qui y est entré assez facilement, ne peut en sortir, & se refugie dans des endroits où on va le prendre avec une truble qu'on nomme *salabre*.

829. ON tend quelquefois du côté de l'étang en avant de la bourdigue un filet d'auffe dont les mailles ont quatre pouces en carré, qu'on nomme *capouliere* ; il a environ quarante pieds de longueur sur dix-huit de hauteur : comme il forme un entonnoir, il sert à conduire le poisson dans la bourdigue.

830. NOUS avons dit qu'on fait à Leucate près de Narbonne, la pêche à la courantille : nous avons alors annoncé cette pêche fort en bref, comptant qu'il était à propos d'en réserver les détails pour l'article où nous nous proposons de parler expressément du thon ; mais comme il nous a paru depuis, qu'il était important de détailler ces pêches dans la première partie, nous avons rapporté fort en détail ce que c'est que la grande thonnaire de poste, qu'on pratique auprès de Narbonne. Ces grandes pêches méritent d'être décrites dans cette première partie de notre ouvrage, où il s'agit de la mécanique des pêches, aussi bien que la madrague, sur laquelle nous nous sommes beaucoup étendus.

831. LES pêcheurs de Leucate ont coutume de faire toutes les années la pêche de la thonnaire à la dérive, qu'ils nomment *courantille*, ainsi qu'avec un filet qu'ils jettent à huit brasses d'eau sur la plage, en tirant droit au large. Ce filet est composé de huit pièces de trente à quarante brasses de long, qu'on joint bout à bout : quand on les met à l'eau, on amarre au bas & aux bouts de ce filet une cabrière qui pèse environ vingt livres, pour le faire plonger. Le haut du filet est garni de rouets de liege qui le font flotter, de sorte que le pied entre de deux brasses dans l'eau.

832. LE bateau, avec lequel on fait cette pêche, s'amarre sur un bout de la corde qui borde le haut du filet, & il dérive ainsi que le filet au gré des cou-

rans ; de sorte que souvent il se trouve avoir fait trois à quatre lieues dans une nuit. Les pêcheurs sont toujours en garde sur l'amarre, qui leur fait connaître quand les thons y donnent, par les efforts qu'ils font pour s'en dégager, & au moyen desquels ils s'entortillent de plus en plus. Quand le matelot de garde s'aperçoit de ces mouvemens, il éveille ses camarades, & larguant l'amarre, ils se halent sur le filet, le suivant dans toute sa longueur, jusqu'à ce qu'ils sentent l'effort & le poids du thon ; alors ils s'y arrêtent, ils soulèvent le filet, & le développent pour prendre les thons. Puis ils vont reprendre leur amarre, recommencent leur garde, & continuent cette même manœuvre toute la nuit, relevant le filet toutes les fois qu'ils s'aperçoivent que quelque gros poisson a donné dedans. Cette pêche ne réussit que quand le tems est obscur, la lumière de la lune y est même contraire : cependant ils ont coutume de laisser leur filet à l'eau tout le jour, & ils retournent à leur filet la nuit, rejoindre quelques-uns de leurs camarades, qui sont restés dans le bateau où est amarré le filet.

833. EN plusieurs endroits de Provence, on fait une pêche qu'on nomme *palamidiere*, qui differe peu de la courantille ; seulement les mailles du filet sont plus petites, puisqu'elles sont de quatre au pan. Les pieces ont quarantevingt brasses de longueur sur sept de chute ; & on en joint quelquefois quatre l'une au bout de l'autre : il est lesté & flotté, & on le tend comme la courantille. Il est principalement destiné à prendre des palamides (149), qui s'y emmaillent la nuit. La palamide ressemble assez au thon ; mais elle est moins grosse. La saison de cette pêche est communément depuis le mois de mai jusqu'à celui d'août.

834. ON fait dans l'étang de Leucate plusieurs parcs nommés *pantannes* par les habitans du lieu. Quoique j'aie parlé de quelques pêches qui y ont rapport, particulièrement la *paradiere* ; comme je n'ai point décrit expressément celle-ci, je vais entrer à son sujet dans quelques détails.

835. LA pantanne est un parc fait en forme de croix, avec des pieux plantés dans la vase de distance à autre, autour desquels on tend différentes sortes de filets, qui forment des chambres pour conduire le poisson dans une manche qui la termine, d'où ils ne peuvent sortir une fois qu'ils y sont entrés.

836. LE premier filet dont on se sert, & qui forme une ligne un peu courbe, représente comme le montant de la croix ; ils nomment cette partie *paradiere*. Ce filet est fait d'un fil d'auffe assez gros ; il a douze brasses de longueur, & quarante à soixante mailles de hauteur, suivant la profondeur de l'eau où le parc est établi. Ce filet est monté haut & bas sur des cordes qui sont ferme-

(149) La *palamide*, ou mieux *pelamide*, *SCOMBER pelamis*, LINN. est un thon d'un an.

ment tendues sur les pieux, ce qui forme une espece de cloison qui s'étend depuis le fond de l'eau jusqu'à la superficie.

837. CE filet en va joindre un autre qu'on nomme *tour*, qui se divise en deux pieces, pour garnir les deux bras de la croix, lesquelles forment deux chambres, l'une à droite & l'autre à gauche, où le poisson se rend en suivant la paradiere. Chaque piece du tour a quarante brasses de longueur sur soixante-dix mailles de hauteur, qui n'ont qu'un pouce en quarré. Ce filet est tendu sur les pieux qui forment le tour, comme l'est la paradiere sur ses pieux. Le poisson ayant roulé dans ces chambres, passe dans la *quioulette*, qui est un filet en manche, dans lequel il y a plusieurs goulets ou boursals, comme aux verveux, pour empêcher le poisson d'en sortir. Cette manche a cent soixante mailles de circonférence, & cent vingt de longueur; chaque maille a six lignes d'ouverture en quarré. C'est la nuit, & par les vents du nord, qu'on prend le plus de poisson; dans les mois d'octobre, novembre & décembre, on ne prend guere que des anguilles: assez souvent, dans une année, on prend vingt quintaux de grosses anguilles, & quarante de petites.

Liste des poissons qui se pêchent aux côtes de Roussillon & de Narbonne.

838. DAUPHIN, marsouin, requin ou chien de mer, lamie, empereur, poisson à épée, spadon (150), ange, sorte de raie, esturgeon, thon, palamide, petit thon plus long & moins gros; lunade, poisson qui porte ses yeux au bout de deux cornes; pilou, poisson plus délicat que le thon; liche, raie, miraillet, clavelade ou raie bouclée, dorade, pageau, vive, merlan, pinau, cabotte, belugan, missole, chat marin, aiguille, dentilliat, congre, turbot, rascasse ou escourpe, mouve, maigre ou daine, loup, mulet ou mujol, lisse, anguille, sole, palaigre, sorte de petite sole; plane, carrelet, rouget, barbeau, barbue ou passard, faucanelle, fardine, anchois, melette, maquereau ou veiral, aragne, sorte de vive; bolgne, seüclet, picarel ou severeau, sèche ou sepie, calamar, petite sèche; pouphre, galline ou poule de mer, alose ou colas, galanga ou baudroy, truie ou revelonga, dit *poisson de notre seigneur*, poisson volant: il a des ailes sous les nageoires, comme une toile très-fine; on en trouve sur le sable à trente pas du bord de la mer.

839. IL y a au bord de la mer, le long de la côte de Narbonne, & dans les étangs salés, des coquillages que pêchent communément les payfans riverains, favior, les tenilles. La pêche s'en fait toute l'année, dans des endroits où il

(150) L'empereur, le poisson à l'épée, l'espadon, sont trois sortes de poisson compris sous la même espece. Linné les a distingués par les dénominations de *siphias*, *gladius* & *pristis*.

reste trente-cinq à quarante pouces d'eau, fond de sable, avec des rateaux dont les dents, qui sont de fer, ont six pouces de longueur, un pouce de largeur & trois à quatre lignes d'épaisseur : sur le manche s'éleve une barre de bois ; un seul homme le conduit en reculant, quelquefois avec une corde passée en écharpe, remuant sans cesse avec la main droite la perche qui aboutit au milieu du rateau, afin que le sable qui entre dans le filet avec les coquillages, s'échappe au travers des mailles, & que les tenilles restent au fond du filet, qui a huit pieds de longueur, se terminant en pointe ; les mailles n'ont que quatre lignes d'ouverture en quarré. Ce coquillage est ovale, assez applati, long d'un peu plus d'un pouce ; sa couleur est d'un roux mêlé de brun & de taches blanches.

840. IL y a de plus, de grandes & de petites huîtres : les grandes se pêchent à vingt brasses de profondeur sur un banc qui est près du cap Leucate : pour cela, on traîne à la voile une drague ou une manche de gangui, faite de corde d'auffe, dont les mailles ont deux à trois pouces d'ouverture. On les porte à Narbonne ou à Perpignan.

841. CE sont les femmes de Gruyffan qui ramassent à la main les petites huîtres, à l'ouvert du grau de l'étang de la Vieille-Nouvelle : elles sont excellentes, & presque aussi estimées que les huîtres vertes ; malheureusement il y en a peu.

842. LE coquillage que les naturels du pays nomment *mendrouffe*, qui est la coquille de saint-Jacques, est assez abondant, & se prend au gangui sur la côte de la mer, de même qu'avec les tartannes. Le poisson de ce coquillage est délicat & estimé. Le clovisse de Provence, que les pêcheurs de la côte de Narbonne nomment *coquille grisé*, se pêche le long des canaux des étangs : ce sont des femmes, filles & enfans, qui les prennent, à un demi-pied d'eau, avec un instrument fait comme la lame d'une baïonnette sans tranchant, en un mot, un digon, qu'on enfonce dans de petits trous qu'on apperçoit sur le sable, d'où on le tire, quand même il serait enfoncé à un demi-pied dans le sable ; mais si on le manque du premier coup, on a peine à le retrouver.

843. LES moules se trouvent aussi le long des canaux des étangs, mais en petite quantité, ainsi que les besourdes ou bigourres, coquille rayée & ronde, qu'on ramasse à la main le long du rivage des étangs & de la mer.

844. ON prend aussi dans ce département un petit nombre de crustacés ou poissons à croûtes : le seul endroit où il s'en trouve un peu abondamment, est le cap Leucate. A cet effet, on tend entre les rochers des tramailades & des nanfes, où se prennent des langoustes, des crabes, des lonbrans ou lingombaux, des crans & d'autres poissons du même genre.

845. EN suivant la côte de Languedoc, on rencontre le petit port d'Agde, qui ne laisse pas que d'être considérable pour la pêche ; & à une lieue du grau,

ou de l'embouchure de la riviere de cette ville, on trouve à l'est-sud-est la petite isle de Brescou, où l'on pêche des langoustes & une autre espece de même genre, qu'on y nomme *normands*, je crois que ce sont des homards; quelques muges, pageaux, &c.

846. LES bâtimens dont on se sert pour les différentes pêches à Agde, sont des tartannes semblables à celles dont on fait usage à Narbonne, mais plus petits: ils sont de construction à peu près pareille, & grésés d'un mât, d'une vergue, d'une voile latine, suivant l'espece de pêche qu'ils vont faire. Ces bâtimens sont armés de deux, quatre ou six hommes: une moitié du profit est pour le propriétaire du bateau, le reste se partage entre les matelots. Ces bâtimens servent pour la pêche des sardines & pour le gangui, qui sont de plus petites pêches que celles qu'on nomme *la tartanne*, dont nous avons suffisamment parlé plus haut & dans le corps de l'ouvrage.

847. QUAND les pêcheurs d'Agde ont fait de bonnes pêches de sardines, ils les portent fraîches à Cette, où l'on en fait des salaisons.

848. ON ne prend que peu d'anchois à la côte de Languedoc, & il n'y a point de pêches destinées expressément pour ce poisson: cependant il s'en trouve quelques-uns avec des sardines. Dans le fort de l'été, on prend quelques melettes, petit poisson très-délicat, qui se gâte promptement, & qui ne vaut rien étant salé. On ne trouve point de madragues ni de bourdigues sur cette côte, & il est rare qu'on y tende des thonnaies.

849. ILS appellent *traine* le grand gangui, même celui de la tartanne, qui ressemble à l'aissaugue & au boulier. Il n'y a de différence entre la grande aissaugue & le grand gangui que dans les ailes de l'aissaugue, qui sont plus grandes que celles du gangui; il y a même des ganguis qui n'en ont point.

850. TOUTS ces filets qui sont formés d'une manche, de deux bandes ou ailes de filet, à l'extrémité desquelles on attache de longs cordages pour les traîner; tous ces filets, dis-je, qu'ils nomment *traînes*, sont tirés à terre pour avoir le poisson: ainsi nous dirons une fois pour toutes, qu'ayant laissé un halin à terre à la garde de quelques matelots, les autres matelots s'embarquent dans un petit bateau avec le reste de ce halin, le filet & l'autre halin. A mesure qu'ils s'écartent de la côte, ils jettent d'abord à l'eau le reste du halin, dont un bout est resté à terre; ils mettent ensuite le filet à l'eau, & enfin l'autre halin, en regagnant la côte; & dans cette route ils décrivent une ligne circulaire, forment une enceinte, & reviennent gagner terre avec le halin qu'ils ont conservé dans le bateau, observant d'être éloignés d'environ trois cents brasses du halin qui est resté à terre. Alors tout l'équipage, souvent avec quelques habitans du lieu, se divise en deux bandes, pour tirer d'abord les halins; ensuite le filet, toujours en se rapprochant l'un de l'autre peu à peu; & après avoir amené à terre le filet, ils se réunissent tous pour tirer à terre la manche,

qu'ils ouvrent par l'extrémité, en déliant une ganse qui la tient fermée, & ils secouent sur le sable tout le poisson qui s'est rassemblé dans cette manche.

851. QUELQUES vieux matelots s'occupent à faire, avec une petite bette qui n'a ni voile ni gouvernail, & un filet de soixante brasses de longueur, garni de lest & de flottes, la pêche de la battue le long de la côte.

852. ON pêche dans les étangs avec le filet qu'ils nomment *bregin*. Il ressemble au gangui, mais il est beaucoup plus petit; il sert à prendre de petites soles, des planes ou limandes, des muges, des anguilles, des dorades, des godes, quelques sardines, & des moules.

853. ON pêche aussi à Agde, ainsi que dans plusieurs ports, avec le filet qu'on nomme *bouguiere*, qui ne differe de la battue qu'en ce que ses mailles sont plus petites, parce qu'il est destiné à prendre de petits poissons qui s'emmailent, tels que des bogues (151), des jarets. On le tend comme la battue, dont nous venons de parler, mais un bout à terre & l'autre au large, au lieu d'être parallèle à la côte. Cette pêche se fait pendant toute l'année, particulièrement néanmoins depuis février jusqu'en mai.

854. ON pêche aussi à Agde en pleine mer, jusqu'à huit lieues au large, au palangre, dont la maitresse corde a mille brasses de longueur, & les lignes latérales chacune une brasse. On amorce les hains avec du poisson, & on met de tems en tems des bouées ou signaux. Nous n'avons rien à ajouter, à l'occasion de cette pêche, à ce que nous avons rapporté dans la première section.

855. OUTRE la pêche à la mer & dans les étangs, on fait encore à Agde, depuis la mi-mars jusqu'à la fin de mai, des pêches dans la riviere d'Hévaut, qui coule le long des murailles de la ville; on y prend des aloses, principalement à la chute du moulin de M. l'évêque, qui est à trois quarts de lieue de la mer. Cette pêche se fait à l'épervier auprès du moulin; mais de là jusqu'à la mer, on les prend avec un gangui ou un filet peu différent, qu'on nomme *alofat*. Ces filets traversent toute la riviere; on les cale à six ou sept brasses d'eau, & on les tire à terre. On prend aussi toute l'année de très-bonnes carpes, dont quelques-unes pesent jusqu'à quinze livres, des barbeaux, des anguilles, quelques petites soles, des loups, des muges, &c. On m'a assuré qu'on y prend en plongeant, d'excellentes moules d'une espece qui ne se trouve point ailleurs. Enfin on pêche aussi dans cette riviere au palangre, avec des cordes déliées & de petits hameçons.

856. ON ne prend à cette côte ni harengs, ni morues, ni saumons, ni truites, très-rarement des esturgeons, mais beaucoup de maquereaux & de merlans, avec la plupart des poissons qu'on prend à Narbonne. Il se prend peu de coquillages, qui sont les mêmes que ceux de Narbonne; savoir, huîtres,

(151) En allemand, *Boops*, BARUS *Boops*; LINN.

moules, pèlerines, pagelides ou alabedes, clovissés, tenilles, &c.

857. POUR ce qui est des crustacés ou des poissons à croûte, on prend des chevrettes avec le filet qu'on nomme *bregin*, qui est une fort petite aiffangue. On trouve quelques crabes dans les filets de la tartanne & dans le boulicr. On prend aussi des langouïstes avec des paniers ou nasses, dans lesquels on met quelques appâts.

858. ON fait encore à Agde la pêche à la fichure, qu'on nomme dans l'Océan *fouanne*. Pour cela, deux hommes vont dans une bette au bord de la mer & des étangs, le plus souvent par les nuits obscures, avec une torche à la main, & ils percent fort adroitement avec une sorte de trident tous les poissons qu'ils aperçoivent.

859. APRÈS avoir quitté Agde, on trouve, en suivant la côte, Aigues-mortes, autrefois port célèbre, maintenant lieu peu considérable, excepté pour la pêche. Celles qui sont les plus abondantes sont celles de la sardine & du poisson blanc, qui se font depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août, avec le filet qu'on nomme *sardinal*. On prend le maquercau dans cette même saison avec le filet qu'on nomme *boulicr*.

860. AU grau du Roi, qui est à l'embouchure de l'étang de Repauffet, on fait la pêche des sepies ou seches (152), avec le filet qu'on nomme *maclonniere*.

861. LA pêche du poisson blanc, soit à la mer ou dans les étangs, dure depuis le mois de juin jusqu'à celui de février, dans les manigueres ou les bourdigues qu'on est forcé d'ouvrir en cette saison, ou, en terme de Languedoc, de *défisher*. On prend dans ces pêcheries, année commune, sept à huit cents quintaux d'anguilles, outre quinze cents quintaux de poissons blancs de toute espece.

862. LA pêche des anguilles commence à la Saint-Michel & finit aux rois, & on en fait des salaisons. Les pêcheurs ont, pour saler les anguilles, de petites cabanes situées au bord du canal nommé *la petite robine*, qui tire son eau du Rhône. Ils font mourir les anguilles dans le sel, puis les empilent dans leurs cabanes : ces piles sont de douze pieds de largeur, sur pareille hauteur, & sont par lits, avec du sel broyé. Ils distinguent leurs anguilles en trois lots ; le premier lot est formé par les grosses, qui pèsent depuis une livre & demie jusqu'à sept livres ; on les nomme *pougalles*. Le second lot, qu'on nomme *groupan*, est formé des anguilles qui pèsent depuis une demi-livre jusqu'à une livre. Et le troisieme lot, qu'on nomme *courant-vieil*, est formé d'anguilles qui pèsent depuis deux onces jusqu'à une demi-livre. En outre, ce qu'on appelle *lacheran*, est en quelque façon le rebut des autres. On porte les sardines fraîches à Cette, où on les sale.

(152) En allemand, *Kuttelfische*.

863. LES filets qu'on emploie pour ces différentes pêches sont, la romatiere, la cabuffiere, maclonniere, paliolle, bâtarde, bertoulonnet, le boulier, les queues pour prendre des anguilles, la paladiere & autres filets pour les pêcheries. J'évite de décrire ces différentes pêches, dont nous avons parlé ailleurs.

864. LES principaux poissons qu'on prend à Aigues-mortes sont, soles, rougets, vives, merlans, turbots, penfardes, scipions, langoustes (153), grunaults, pagels, dorades (154), fardines, maquereaux, raies ou clavelades, boudroi, supis, chat de mer, thon. Cette pêche se fait au bord de la mer, vers l'étang de Peirols; elle est sur-tout considérable à Colioules.

865. LES poissons qu'on prend dans les étangs & dans les eaux douces sont, le muge (155), le loup, mejanne, sparalion, anguilles, margagnos, plane, en français carrelet ou limande (156); carpes, brochets, jol-mougne, espece de goujon bâtard, carancottes ou chevrettes, crans ou cranques.

866. LA tonille (157) est un des coquillages les plus estimés: on la pêche avec des rateaux à dents de fer, qui ont à la tête un sac de filet dont les mailles sont petites. Nous avons décrit cette pêche plus haut.

867. ON pêche en carême beaucoup de moules dans l'étang de Thau. On prend des langoustes avec le filet qu'on nomme *romatiere*, le même qui sert à prendre des turbots.

868. NOUS voilà parvenus au département de Cette, où l'on fait les mêmes pêches, & où l'on prend les mêmes poissons que dans les autres départemens dont nous avons parlé.

869. LA pêche de la fardine commence à la mi-avril, & finit à la mi-octobre; elle n'exige que quatre hommes d'équipage. Celle du thon commence au mois d'août, & finit à la fin d'octobre: on ne la fait que dans les nuits obscures des nouvelles lunes. On commence la pêche du maquereau en mai, & elle finit en octobre: elle se fait avec douze hommes, pour mettre à la mer le boulier, qu'ils nomment *bouliche*. La pêche des langoustes se fait au mois de février, & finit en avril. Celle des huîtres & des moules se fait toute l'année. On pêche à la tartanne toute l'année, & l'on y prend toutes sortes de poissons & de coquillages. A la pêche dite *sardinale*, on prend, outre la fardine, des anchois & des melettes. Avec le bouliche ou boulier, on prend de toutes sortes de poissons, mais particulièrement dans la saison une prodigieuse quantité de maquereaux. Quoiqu'on trouve des huîtres & d'autres coquillages dans le boulier, la pêche des huîtres se fait avec le gangui, dans lequel il se rencontre par hasard quelques soles.

(153) En allemand, *Seeheuschrecken*.

(154) En allemand, *Goldforellen*.

(155) En allemand, *der Harder*.

(156) En allemand, *Scholle*.

(157) En allemand, *Tellmuschel*.

870. LE poisson frais se vend à des chasses-marées, qui le débitent dans la province; mais on fait à Cette de grandes salaisons de fardine & de maquereau, comme nous l'expliquerons fort en détail dans les articles où nous traiterons particulièrement de ces poissons. Nous avons déjà dit que les pêcheurs de quantité de ports voisins y portaient leurs fardines fraîches.

871. J'AI suffisamment expliqué ce que c'est que la pêche à la tartanne: ainsi je me contenterai de dire qu'à Cette, c'est le filet qu'on nomme *tartanne*, & que le bâtiment s'appelle *laüt*; que chaque bras du filet a environ quatorze brasses de longueur sur une brasse & demie de hauteur; que chaque halin ou liban a cent cinquante brasses de longueur.

872. LE filet pour prendre les fardines a cent quatre-vingt-dix brasses de longueur en deux pièces, sur douze brasses de hauteur. On fait que cette pêche se fait à la dérive, que celle qu'on nomme *de prime* se fait le soir, & celle *d'aube* le matin, & qu'on n'emploie point de rature. Tout cela a été suffisamment détaillé ailleurs.

873. LE bouliche, qu'on nomme ailleurs *boulier*, est un très-grand filet, dont les bras ont chacun, à Cette, cent vingt-cinq brasses de longueur & sept à huit brasses de hauteur. On fait qu'on le tire sur le rivage, pour prendre le poisson qui se rassemble dans la manche.

874. EN plusieurs endroits on nomme *traîne* le filet qui est connu sous le nom de *seine*; mais en Languedoc c'est un petit boulier. Le filet qu'on nomme *langouste* à Cette, est un tramail ou entremail; chaque pièce du filet a trente brasses de longueur sur une de hauteur. Chaque bateau qui va à cette pêche porte cinquante-six pièces de ce filet, qu'on tend le soir autour & entre les rochers, & qu'on relève le lendemain de bon matin.

875. ON pêche les thons à la courantille avec un filet dit *thonnaire*: chaque pièce a cinquante-six brasses de longueur: on en joint ensemble suffisamment pour faire une tessure de deux cents quatre-vingt brasses de longueur. La manœuvre de cette pêche est suffisamment expliquée ailleurs.

876. IL n'y a point de banc de moules aux environs de Cette, mais beaucoup sur les rochers, que quantité de gens de tous états vont ramasser: celles qui sont au bord de la mer, sont fort petites; mais celles qu'on trouve dans les étangs, sont plus grosses, & estimées.

877. A dix brasses d'eau & à une lieue en mer, il y a un banc d'huitres, où l'on en pêche beaucoup. On fait, comme à Aigues-mortes, la pêche au palangre.

878. LA salaison des fardines & des maquereaux est ce qu'il y a de plus intéressant à Cette; mais nous remettons à en parler quand nous traiterons expressément de ces poissons.

879. LE filet qu'on nomme à Cette *bouligou*, est un filet à mailles fort fer-

rées , pour prendre de petits poissons. On le nomme *bregin* en Provence.

880. ON fait encore des pêches avec des filets qu'on nomme *gangui* ; & outre ceux qui servent pour le poisson , il y en a qui ont la manche courte & large , & qui sont faits partie de chanvre & partie d'auffe : ce sont de vraies dragues , qui servent à pêcher des huîtres jusqu'à dix-huit & vingt brasses sous l'eau.

881. NOUS avons aussi parlé du *gangui* au moulinet , dont on fait usage quand les équipages sont faibles. Il y a une bourdigue dans le canal de communication de la mer aux étangs : elle est semblable à celle du Martigue , dont nous avons donné une exacte description. On y prend des dorades , muges , loups , des palaigres ou soles , des planes ou carrelets , de grosses anguilles , &c. Outre ces grandes bourdigues , on y établit aussi des maniguères. On pêche aussi dans les étangs à la battue , la caboutiere & la maclonniere , filets en traux ou tramailades , qui ne different les uns des autres que par la grandeur des mailles & l'étendue des filets. Comme nous avons eu plusieurs fois occasion de parler de ces pêches , je crois pouvoir m'abstenir d'insister sur leur description. On pêche aussi dans les étangs avec des especes de verveux , qu'on nomme *bertoulers*. On fait encore usage dans les étangs , de la ligne dormante , & dérivante ou traînante. On prend à ces petites pêches , des loups , des muges , &c. Il y a encore une pêcherie nommée *maniguere* , différente de celle dont nous avons parlé : elle est formée de filets tendus sur des pieux , & qui aboutissent à des bertoulers , verveux ou manches , dans lesquels se prennent des anguilles en assez grande quantité , pour en faire des salaisons considérables.

882. ON voit dans ces mers beaucoup de marfouins qui poursuivent les sardines ; mais on n'en prend que par hasard , & il n'y a point de pêches destinées à prendre ce poisson.

883. DANS les rivières du Languedoc , on pêche des aloses , des carpes , des brochets , des truites , &c. On prend à la côte & dans les étangs , des tenilles , des pélerines , des manches de couteau , des bioux , des clovisses , des ourfins , &c. des alapetes ou lépas. A l'égard des moules & des huîtres , nous en avons parlé plus haut.

884. LE Rhône est un très-grand fleuve qui sépare le Languedoc de la Provence. A son embouchure , les pêches sont les mêmes qu'aux ports voisins , & même ce sont les pêcheurs de ces ports qui les font : mais quand on a un peu remonté ce fleuve , l'eau n'étant plus salée , on n'y trouve que des poissons d'eau douce : encore est-ce en petite quantité ; & les pêches qu'on fait dans la Camargue , fournissent plus de poissons qu'une grande partie du Rhône. Cependant on y pêche toute l'année avec la seine ou le grand filet , le tramail , les verveux ou manches , l'échiquier ou quarré , l'épervier & les hains , & on y prend des brochets , des carpes , des barbeaux , des meuniers , des goffons ou goujons ,

goujons, des anguilles; on y prend peu de perches, de truites & de tanches. Dans les mois de mars, avril & mai, on prend des aloses en petite quantité, qui ne sont pas aussi bonnes que celles de la Loire; cependant elles deviennent plus grosses & meilleures quand elles ont remonté jusqu'à Avignon. On prend aussi quelques lamproies: mais la rivière est sur-tout peu poissonneuse auprès de Lyon. On ne prend point de saumons dans toute l'étendue du Rhône, & il est rare qu'on y prenne des esturgeons; si l'on en prend quelques-uns, c'est depuis son embouchure jusqu'au Pont-Saint-Esprit. Les grandes moules qu'on prend dans le Rhône, ne sont bonnes que pour amorcer les hains.

885. LA Saone, qui se décharge dans le Rhône à Lyon, a été autrefois plus poissonneuse qu'elle ne l'est. On ne discontinua d'y pêcher que dans les tems de débordemens & de glaces: on y fait les mêmes pêches que dans le Rhône, & on y prend des truites, barbeaux, carpes, brochets, chevannes qu'on nomme aussi *vilains*, brèmes, tanches, lottes, anguilles, perches, chevraains ou œils rouges; des rouffins, raies, &c. Dans les mois d'avril, mai & juin, on prend des aloses & des lamproies.

886. JE reviens à l'embouchure du Rhône, pour entrer en Provence & en parcourir les côtes.

887. PROVENCE. Je me bornerai à dire qu'aux embouchures du Rhône, à l'entrée du golfe de Lyon, les poissons qu'on prend le plus ordinairement, sont les rougets, merlans, daines, turbots, melettes & sardines. Ces pêches seront indiquées dans l'article du Martigue, qui est un des ports de la Méditerranée, où l'on fait un plus grand nombre de différentes pêches.

888. ON range volontiers au Martigue les différentes pêches par classes, auxquelles on donne le nom des bâtimens qui servent pour les faire: ainsi ils distinguent les pêches qui se font avec la tartanne, avec les bateaux & avec les bettes.

889. ON fait que les tartannes de pêche sont du port de quarante tonneaux: elles tirent huit pieds d'eau, parce qu'elles prennent beaucoup de lest, pour résister à la mer: elles ont un pont, point de gaillard, un pied & demi de plat-bord. J'ai parlé ailleurs de leur grément. L'équipage est ordinairement de neuf à onze hommes, y compris le patron & deux mouffes. Le produit de la pêche se divise en quinze parts, dont cinq sont pour le bâtiment, les dix autres se partagent également entre le patron & les matelots. Nous avons dit que ce bâtiment traîne un filet qui est formé de cinq différentes mailles: quand les tartannes sont rendues au lieu de la pêche, quarante ou cinquante milles au large de la Tour-de-Bouc, & souvent dans des parages beaucoup plus éloignés, tels qu'en Languedoc, Roussillon, Lisbonne, &c. même à Cadix, où ils séjournent des années entières, elles s'appareillent comme nous l'avons

expliqué ailleurs. On prend à cette pêche de toutes fortes de poissons ; & pour qu'elle réussisse, il faut qu'il vente bon frais : c'est pour cela que cette pêche est sur-tout avantageuse l'hiver.

890. LA pêche qu'on nomme *aux bateaux*, ne se fait que depuis le carême jusqu'à la Saint-Michel, parce que ces bâtimens ne peuvent supporter la grosse mer. Ils ne sont pas pontés : leur port est de six à huit tonneaux : quatre hommes, y compris le patron & un mousse, suffisent pour les manœuvrer ; ils sont à la part, comme à la pêche de la tartanne. Au reste, ils prennent différentes fortes de filets pour faire la pêche de la fardine, & celle de la courantille pour le thon. Nous avons suffisamment parlé de ces pêches.

891. LES bettes marines sont de petits bateaux plats qui ne vont guere qu'à la rame : on s'en sert pour pêcher à la côte l'été par les beaux tems, & l'hiver ils pêchent dans les étangs. Trois hommes, y compris le patron, suffisent pour manœuvrer ces petits bâtimens, qui sont au plus de deux tonneaux : ils partagent tous les jours le produit de la pêche. Ces petits bateaux sont dans les étangs de Bouc & de Carente, la pêche avec l'entremaille, le gangui, le bregin, & quelquefois celle du boulier.

892. ON sait ce que c'est que toutes ces façons de pêcher ; ainsi je ne m'y arrêterai pas.

893. ON ne sale de thons, d'anchois & de fardines au Martigue, que pour la provision des habitans.

894. IL y a une petite madrague sur la côte du Martigue, à un port appelé *Saint-Crois*, à trois lieues du port de Bouc. Comme nous avons beaucoup parlé de cette pêcherie, il suffit de l'avoir indiquée.

895. IL y a quatre bourdigues à cinq cents pas de la ville, & huit au port de Bouc. Le 15 mars, les officiers de l'amirauté vont les faire ouvrir, pour donner aux poissons la liberté de passer de la mer dans les étangs. Plusieurs propriétaires de bourdigues ont voulu différer le tems de leur ouverture : mais ils avaient grand tort ; car si le poisson de la mer n'entrait pas dans les étangs, l'année suivante la pêche des bourdigues serait très-diminuée. Nous avons amplement détaillé toutes ces choses dans le corps de l'ouvrage.

896. ON prend dans les bourdigues quantité de muges (158), qu'on ouvre pour en tirer les œufs, dont on fait de la poutargue ou boutargue : quelques-unes cependant n'en ont point (159). On prend aussi dans les pêcheries, des anguilles, dont on sale une partie, ainsi que des soles, des turbots, des dorades, des papeaux, & quantité d'autres petits poissons qu'on appelle *flaque* : c'est un mélange de petits gobis, chevrettes, meules, qui est une sorte de rougets, melets & canadelles.

(158) En allemand, *Harder*. (159) Il va sans dire que les mâles n'ont point d'œufs.

897. ENFIN, quand les bourdigues sont ouvertes, on fait la pêche du phas-tier : c'est une pêche au feu, qu'on fait plutôt par forme d'amusement que par intérêt, car on n'y prend que des aiguilles. On drague dans l'étang de Berre beaucoup de moules & de palourdes ou clovisses.

898. LES bettes prennent avec leurs filets beaucoup de chevrettes, de crabes, langoustes, &c. des ourfins : les tartannes, des huîtres qui, avec leurs écailles, pèsent quatre ou cinq livres ; mais le poisson n'est presque qu'une membrane, & n'est pas de bon goût.

899. LES pêches qui se font à Cassis sont celle de la sardine, qui dure une bonne partie de l'année ; la thonnaire depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de décembre ; la risfolle qui commence en avril, & finit en septembre ; la palangre & l'entremailade dure toute l'année ; la banis ou l'étié commence en novembre, & finit en décembre ; le boulier commence en juin, & finit en septembre ; les aissaugues en août, & finissent en décembre ; les bouguieres commencent en décembre, & finissent en février ; le bregin & le petit gan-gui servent toute l'année. On ne pêche point à la tartanne dans ce département ; & comme nous avons expliqué la manière de faire les autres pêches, nous nous contentons de les indiquer.

900. LES pêcheurs redoutent les marfouins, les chiens & les lamies, qui déchirent les filets.

901. IL n'y a qu'une madrague à un quart de lieue de Cassis, qui ne produit pas des pêches abondantes. La saison de cette pêche est juillet, août, & septembre, & elle se distingue en pêche de venue & pêche de retour, qui est la moins abondante.

902. ON ne sale & on ne marine point de thons à Cassis ; on les porte frais à Aix & à Marseille. On fait dans ce port la pêche des anchois & sardines, mais elle n'est pas très-abondante : cependant elle dure presque toute l'année. La meilleure saison est dans les mois d'avril, mai & juin. On partage le profit en huit parts & demie ; celui qui fournit le bateau & le filet en a cinq, chaque matelot en a une, & le mouffe une demie. On fait à Cassis des salaisons de sardines & d'anchois ; pour cela, on les vuide, on leur coupe la tête, & on les arrange dans les barrils, lit par lit, avec du sel : la plus grande partie se vend frais : chaque barril doit contenir vingt livres de poisson. Tout cela sera mieux détaillé, lorsque nous traiterons expressément de ces poissons.

903. QUAND les pêcheurs voient au large une quantité de marfouins, ils se rassemblent quelquefois pour les pêcher, plutôt pour se débarrasser de ces poissons qui endommagent leurs filets, que pour en retirer quelque profit. Dans cette vue, tous les patrons sortent avec leurs bateaux & toutes sortes de filets, & tâchent de les envelopper en faisant une enceinte : les patrons se rangent donc, & enveloppent les marfouins avec leurs filets ; ensuite d'autres

font en-dedans une enceinte plus petite , & relevent les filets de la premiere enceinte , pour en faire toujours de plus en plus petites ; de cette façon ils les conduisent peu à peu à des endroits où il y ait peu d'eau , jusqu'à les faire échouer ; alors ne pouvant plus nager , ils meurent quand ils sont très-affaiblis : les pêcheurs se jettent à l'eau , ils les lient par la queue & les tirent à terre. Ils n'en tirent point d'huile , & n'en font aucun profit. Cependant il y a des années où l'on en a pris cent , dont quelques-uns pesaient douze quintaux , & d'autres seulement quatre ou cinq.

904. C'EST un spectacle bien singulier que de voir cette multitude de gros poissons s'agiter dans l'enceinte , & y faire un bruit épouvantable. Je ne puis imaginer pourquoi ces pêcheurs négligent le profit de l'huile qu'on pourrait employer à la préparation des cuirs , & comment , pour abrégéer cette pêche , ils ne harponnent point les marfouins. On ne prend dans ce département que peu d'ourfins & de bioux.

905. IL y a à Cassis un filet particulier , qu'on tend dans le port même : je n'en ai jamais vu de pareil , ainsi je vais rapporter la description qu'on m'en a donnée. On le nomme *canard* ; il a trente brasses de long & huit pans de large , & est soutenu sur la surface de l'eau par des roseaux & des lieges ; de maniere que les poissons qui se sentent arrêtés par des filets qui vont jusqu'au fond de la mer , essayant de s'élancer au-dessus de ce filet , la plupart restent pris. Cette pêche dure depuis le mois de juillet jusqu'en septembre. Je voudrais bien pouvoir en donner une description plus exacte ; mais encore une fois , je n'en ai point vu qui en approchent.

906. ON fait à la Ciotat de presque toutes sortes de pêches ; favoir , le palangrier qui est chargé de cinq cents hameçons , l'issaugue ou aissaugue , les tramaillades , les sardinaies ou sardinales , les ganguis qu'on traîne à la voile , les ganguis des ourfins , la thonnaire ou courantille ; dans les endroits où il n'y a pas beaucoup de roches , le bregin , l'aiguilliere , le filet pour la battue ou baltude , celui de la riffolle , du létis ou du lattier.

907. ON prend avec l'aissaugue des maquereaux ou aurions , des rotes , des verons (160) , des galinettes , des gourneaux (161) , des bogues , des melettes , des gavarons , des jarrets , des suveraux , des thons , des palamides , des imp-radors , des priepafes , des chats marins , &c.

908. ON prend avec les palangres , des merlans , pageons , boulegans , des congres , des paurons , des cavillons , des vives ou araignes , des mirailles , clavelades ou raies bouclées , des flanquades , des gatons , des baudroies , &c.

909. ON prend avec les tramaillades , des ronds ou turbots , des clavelades

(160) En allemand , *Ellritzen*.

(161) En allemand , *Lyren*. *CALLIONYMUS Lyria* ; LINN.

de deux fortes, des rougets, les uns rouges & blancs ; & les autres qui ne sont pas si bons, ont un peu de verd, des langoustes, des rascassés, des rouquiers, des faupes, des palamides, des escoules, des cagarolles, des amandouces, des lingombaux, dits homards. On ne prend avec les fardinaux que des fardines & des anchois. Avec le gangui on prend la plupart des poissons que je viens de nommer, & en outre des seches, des supillons, des goujons, des suveraux, carambaux ou chevrettes, des supis, des canadelles, des sarrans, des pourpres ou margattes, des congres, des filas, des baudroies, des soles ; mais cette pêche est interdite dans les mois de mars, avril & mai.

910. ON pêche dans un bateau avec des lignes qu'on amorce avec de petits poissons, des vers de terre, d'autres vers qu'on trouve dans la vase au bord de la mer, & qu'on nomme *escavenne*.

911. OUTRE ces pêches, il y a deux madragues dans la rade de la Ciotat ; les thons qu'on y prend se consomment frais ; on n'a pas coutume d'en faler. On fale un peu d'anchois & de fardines comme à Cassis. On ne trouve dans ce quartier ni moules ni huîtres.

912. TOUT du long de la côte de Provence, depuis le Martigue, Marseille, Toulon, &c. les pêches sont à peu près les mêmes ; celles du département de Toulon sont des madragues, aissaugue, bregin : on se sert à peu près des mêmes filets pour ces deux pêches ; mais celle des aissaugues se fait le jour, & celle du bregin la nuit : les pêches des palangriers, de la ligne, de la canne ou canette, celles des entremailles qu'ils nomment *entremailles*, des fardinaux, des ganguis, de la battue, de la bouguière, de la rissolle, de la fourche ou fichure, à la lumière, celles du calen, &c. occupent successivement les pêcheurs pendant toute l'année.

913. IL faut, pour servir les madragues, ainsi que les aissaugues & les bregins, quinze hommes ; pour le palangrier, six ; pour les entremailles, les fardinaux & les ganguis, quatre ; pour les battues, bouguières, le calen, trois ; pour la fourche ou fichure, la ligne, la canette en bateau, deux. Ils sont à la part, & communément il y a une part pour le bateau, cinq parts pour les filets, le patron & les matelots chacun une part : ce partage se fait le samedi au soir.

914. ON prend avec l'aissaugue des maquereaux, des rotes, des verons, des galinettes de mer (162), melettes, bogues, jarrets & gavarrons, qui sont des poissons peu recherchés. On pêche à peu près les mêmes poissons avec le bregin ; & avec les hameçons du palangrier, des merlans, des pageaux, des chats de mer, des vives ou araignes, & quantité d'autres poissons. Les entremailles servent à prendre des turbots, des raies, des rougets, des langoustes,

(162) En allemand, *kleine Redfische*.

des rascasses, des tanches de mer ou rouquiers, des lingombeaux ou homards, &c. On ne prend avec les sardinaux que des sardines & des anchois. Avec le gangui on prend quantité de poissons, principalement des petits, & entre autres des seches, des goujons, des chevrettes, des loinars, des supines ou petites seches, des fuvreaux, sarrans, canadelles, poupres, des anguilles, & quelquefois des soles. On ne prend guere à la battue que des maquereaux, des fuvreaux & des merlans; avec le bouguier, des bogues & des aiguilles; avec la rissolle, des potines & des feuclets, qui sont de petits poissons. A la canne ou canette on prend de toutes sortes de poissons gros & petits; ils amorcent avec des morceaux de sardines, des vers de terre & des vers qu'ils trouvent dans la vase; on les nomme *escavennes*. A la fichure & au feu on prend des loups ou loubines, des mujoux ou mulets, des fieras ou congres, des dorades, &c. Les pêcheurs au calen prennent des anguilles, des mulets ou mujoux, & des saupes.

915. IL n'y a point de moulières dans le département de Toulon: on trouve dans les pierres qui ont resté à la mer, une sorte de moule qu'on nomme *datte*: elle est fort bonne; mais il est défendu d'en pêcher, pour prévenir qu'on ne démolisse les fortifications, car elles sont dans l'intérieur des pierres qui ont long-tems resté à la mer. Il en est de même des grosses huîtres qui se trouvent dans le port neuf, qui ne sont pas fort estimées. On prend dans ce département, en petite quantité, de petites huîtres qui sont très-bonnes: les clovissés sont le coquillage le plus abondant; on trouve aussi des bioux, des arapedes qui sont assez délicats, des pierres, quelques nacres, des ourfins.

916. SUR la partie de côte qui comprend Saint-Tropez, Fréjus, Canne & Antibes, on pêche, comme dans les autres ports de la Méditerranée, dont nous avons parlé, avec l'aissauge, le bregin, le bouguier, le sardinau, le gangui & la rissolle. Pour ne point répéter ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, je me bornerai à dire un mot du sardinal, parce qu'on en fait un grand usage dans ces parages; & je parlerai plus en détail de la rissolle, parce que c'est avec ce filet qu'on prend les anchois, poisson particulier à ces ports.

917. LE sardinal est un filet long de cent soixante brasses & de neuf brasses de chute, plombé & flotté, de sorte qu'il se tient entre deux eaux. Comme il faut que les sardines s'emmailent, la grandeur de ces mailles sont proportionnées à la grosseur du poisson: le bateau le traîne de côté & d'autre, dans un endroit où il n'y ait point de rochers, s'éloignant de terre d'un portée de canon. On y prend des anchois, des sardines, & d'autres poissons, qui sont de grosseur à s'emmailer.

918. QUOIQ'ON prenne des anchois avec le filet dont nous venons de parler, la véritable pêche de ce poisson se fait à la rissolle; & comme c'est principalement dans ces départemens qu'on pêche le plus d'anchois, nous allons expliquer en détail comment s'y pratique cette pêche.

919. QUATRE bateaux se réunissent ensemble: l'un, équipé de cinq hommes, prend le filet à son bord: les trois autres, sur lesquels s'embarquent deux hommes, ont à poupe une grille de fer qui a environ trois pieds en quarré, sur laquelle ils font un feu clair avec du bois de pin bien sec, qu'ils appellent *de thé*.

920. CETTE pêche commence au mois d'avril, & se continue jusqu'au mois de juillet: on ne la fait que pendant les nuits où la lune ne paraît pas. Pour lors, les trois bateaux destinés pour porter le feu, sortent les premiers, & vont se poster à l'endroit où ils soupçonnent trouver du poisson, quelquefois à plus d'une lieue de la côte, & ils s'éloignent l'un de l'autre d'une portée de fusil, pour ne se point incommoder. Ces poissons, qui sont de passage, viennent de tous côtés autour des feux; & quand les pêcheurs voient qu'il y en a une quantité auprès d'eux, ils font un signal pour avertir les hommes qui ont le filet, & qui ont soin de ne pas se tenir écartés: alors ceux-ci déploient leur filet, & entourent le bateau qui porte le feu, pour envelopper une grande quantité d'anchois. Le bateau qui porte le feu, se trouvant au milieu de l'enceinte, celui qui la forme relève le filet, met le poisson dans son bateau, & va tout de suite faire une pareille enceinte autour des autres bateaux; ce qu'il continue toute la nuit. Quand la pêche est un peu abondante, on en fait des falaisons, ainsi que de quelques sardines.

921. NOUS avons parlé en plus d'un endroit d'une pêche à la rissole, qui se fait avec un filet. Il y en a une autre qui porte ce même nom, pour laquelle on ne se sert point de filet: un homme tient d'une main un flambeau d'écorce de bouleau, & de l'autre un fichoir ou harpon, pendant que son camarade rame doucement.

922. NOUS soupçonnons qu'on fait quelque part en Provence la pêche au miroir, dont nous avons parlé; mais nous devons avertir qu'il faut qu'il y ait de la lune, au lieu que nous avons dit par mégarde, qu'on doit choisir les nuits obscures.

923. ON fait à Saint-Tropez la pêche qu'on nomme *phastier*, qui se pratique communément dans les bourdigues.

924. AUPRÈS de Marseille, le long des côtes de Provence, & à Saint-Tropez, on pratique la pêche à l'épervier, qu'on nomme *ressau*, & dont nous avons parlé à l'article de Narbonne.

925. DANS le port de Marseille, ainsi que dans un étang qui est près de la ville de Fréjus, on fait la pêche du calen ou venturon, que nous avons décrite.



DISSERTATION sommaire sur ce qui peut occasionner la disette du poisson, principalement de mer.

926. **C**OMME ON a vu que j'avais fait une étude particulière des différentes industries que les pêcheurs mettent en usage pour prendre les poissons qui peuplent les mers & les rivières, on m'a souvent demandé pourquoi les pêches ne sont pas aussi abondantes qu'elles l'étaient anciennement. Je vais essayer de satisfaire à cette question ; mais ce sera d'une façon générale : elle me menerait trop loin, si j'entreprenais de la traiter à fond.

927. IL ne faut pas attribuer la rareté du poisson à ce qu'on en fait une plus grande consommation qu'on ne faisait autrefois ; car d'abord, la consommation d'une denrée diminue à proportion que son prix augmente ; & de plus, les jours d'abstinence sont observés moins régulièrement que quand le poisson était plus commun.

928. ON ne doit pas dire que le nombre des pêcheurs s'est trop multiplié, puisqu'il en devrait résulter une plus grande abondance de poisson aux marchés, ce qui n'est pas. Serait-ce que les pêcheurs auraient imaginé des façons de pêcher, qui occasionneraient une énorme destruction de l'espèce ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner ; mais il faut, pour faciliter l'intelligence de ce que nous avons à dire, jeter un coup-d'œil sur la multiplication du poisson.

929. IL est certain que ces animaux aquatiques se multiplient, ainsi que ceux qui vivent dans l'air, par des œufs que jettent les femelles, & qui sont fécondés par les mâles : ceux-ci sont les laitons ; les œuvés sont les femelles, qui, à en juger par la quantité d'œufs qu'on trouve dans leurs corps, doivent être prodigieusement fécondes (163) : circonstance bien heureuse, puisqu'outre ce que nous employons à notre nourriture, les petits poissons sont la pâture des gros, dont quelques-uns en font une énorme consommation.

930. **M**AIS comment se fait la fécondation des œufs des poissons ? On a formé sur cela beaucoup de systèmes, que je n'abstiendrai de rapporter, parce qu'il m'a paru qu'aucun n'était appuyé sur des observations exactes, ni des expériences décisives.

931. ON voit bien dans les étangs que les poissons des deux sexes se portent, dans la saison du frai, aux endroits où il y a de l'herbe & peu d'eau ; qu'ils s'y ébattent, quoique dans ce tems ils soient dans un état de souffrance, puisqu'ils ne mordent pas aux appâts qu'on leur présente, qu'ils maigrissent, que

(163) Voyez ci-dessus, note 85, §. 333, section III.

leur chair est mollassé & sans goût (164); plusieurs même ont leurs écailles hérissées & ternes; & quand le tems du frai est passé, ces poissons ont un appétit défordonné; ils se jettent avec avidité sur les appâts qu'on leur présente, ils engraisent en peu de tems, ils reprennent leur agilité naturelle, leurs écailles deviennent brillantes & bien colorées. Mais toutes ces observations ne nous apprennent point quand & comment les œufs sont fécondés: au reste, de quelque façon que s'exécute cette mystérieuse opération (165), il est certain que des œufs qu'on croit avoir été déposés dans les herbes où les poissons ont pris leurs ébats, il en sort des poissons d'abord si petits, qu'on ne les aperçoit pas; mais quand ils ont acquis un peu de grosseur, on les voit se porter de côté & d'autre, étant en troupe, & tous à peu près d'une même grosseur: ce qui fait juger que chaque bande est venue d'une même ponte. Comme nous rapportons sur quelles observations est fondée cette conjecture, on est en état de se décider sur la confiance qu'on y doit avoir.

932. ON observe, dans les petits étangs qu'on destine à faire de l'alvin, qu'après un été, ces petits poissons sont grands comme une médiocre feuille de saule, & alors on les nomme *feuille*. Ils grandissent peu à peu; & après deux étés, si le fond est bon, ils ont quatre pouces de longueur, c'est de la *grande feuille*; après le troisième été ils ont cinq pouces entre œil & batte, c'est du *petit alvin*; après quatre étés ils ont six pouces, & sept après le cinquième. Cet alvin étant mis dans un étang de bon fond, peut avoir, après y avoir resté trois étés, huit, dix ou quelquefois douze pouces entre œil & batte, & former de bonnes carpes marchandes; ainsi il faut huit à neuf ans pour avoir des carpes en cet état. Ces différentes grandeurs du poisson qu'on tire d'un étang, dépendent de la force & de la bonté de l'alvin dont il a été empoisonné, & de la nature du fond, qui est plus ou moins favorable à l'accroissement du poisson. Comme ces faits se passent sous les yeux, on peut les observer sans craindre de tomber dans de grandes erreurs. Il n'en est pas de même des poissons de mer: nous sommes obligés de nous en rapporter aux observations que les pêcheurs prétendent avoir faites.

933. LES pêcheurs & même les observateurs qui se sont trouvés au bord de la mer, pensent que les petits poissons n'ayant pas assez de force pour tenir la grande eau, ni pour se défendre des gros poissons qui leur donnent la chasse, se retirent dans les endroits où il y a peu d'eau, dans des anes où il n'y a point de courans, & que les gros poissons ne fréquentent pas; qu'ils se tiennent aussi dans les bancs de varech: peut-être sont-ils attirés dans ces endroits

(164) Une des raisons pour lesquelles on défend la pêche dans le tems du frai, c'est que cette nourriture est fort mal-saine.

V. *Schwedische Abhandlungen*, part. VII, pag. 274, 282.

(165) Voy. Swammerdam, *Bibl.* p. 206.

par une multitude d'insectes qui leur fournissent une nourriture abondante, qu'ils ne trouveraient pas dans les grands fonds. Les mêmes observateurs prétendent qu'une multitude de ces poissons du premier âge restent au fond de la mer, à couvert des grandes agitations de l'eau, & effectivement on en trouve beaucoup dans tous les filets qu'on traîne sur les fonds. Il est encore incontestable qu'on en trouve beaucoup dans les parcs & étentes qu'on dresse à la basse eau, pour arrêter le poisson au retour de la marée; ce qui prouve que beaucoup sont entraînés par l'eau, & forcés de suivre le courant: étant trop faibles pour y résister, ils s'y abandonnent. Jusqu'à présent les faits que nous avons rapportés sont assez bien établis; ceux qui suivent, ne sont fondés que sur les dépositions des pêcheurs. Ils prétendent qu'il faut cinq à six ans pour qu'un poisson soit de grosseur à être servi sur table. Prenant pour exemple un maquereau, ils disent que ceux d'un an sont gros comme le doigt; ceux de deux ans, comme une bougie des quatre à la livre; qu'au bout de trois & quatre ans, ce sont de petits maquereaux qui n'ont ni laite, ni œufs, & qu'à cinq ou six ans ce sont de gros maquereaux, bien œuvés & laités (166).

934. Ils ajoutent que les poissons plats, tels que le turbot & la barbue, sont au bout d'un an larges comme un écu; que la seconde année ils ont l'étendue de la paume de la main, & que la cinquième ou la sixième ils peuvent être servis sur table. Quoiqu'il en soit de l'exactitude de ces observations qui sont rapportées par les matelots, & qui ne peuvent pas être aussi certaines que celles qu'on fait dans de petits étangs, il est hors de doute que les poissons ne parviennent que peu à peu à la grosseur qu'ils doivent avoir, & à laquelle ils sont véritablement utiles. Ainsi, pour que la mer & les rivières soient bien peuplées de poisson, il est de la plus grande importance de ménager les petits, qui dans peu d'années deviennent de bons & gros poissons.

935. Je conviens bien qu'il doit arriver aux poissons, comme aux animaux terrestres, que certaines années soient plus favorables que d'autres à leur multiplication & à leur accroissement, sans qu'on puisse en assigner précisément la cause; de même qu'on voit certaines années beaucoup de lievres, de lapins, de perdrix, pendant que dans d'autres on en voit peu. Ces vicissitudes qui se remarquent aussi sur les insectes, doivent se rencontrer dans les poissons qui peuvent encore être, comme les autres animaux, sujets à des épidémies qui en fassent mourir beaucoup: mais comme ces circonstances, nuisibles ou avantageuses, ont probablement toujours été les mêmes, il n'en peut résulter qu'une disette passagère. Ce n'est heureusement pas à des causes qui tiennent au système de l'univers, qu'on doit attribuer la stérilité du poisson sur nos

(166) On connaît l'âge des poissons par la force & la grosseur des vertèbres. Voyez *mémoires de Suede*, part. XXI, p. 215.

côtes (167) : je dis heureusement, parce que si la disette du poisson dépendait de pareilles causes, on ne pourrait y apporter aucun remède. Cherchons donc ce qui peut occasionner la rareté du poisson, qu'on remarque depuis un nombre d'années.

936. Il est certain que les poissons doivent plus prospérer aux endroits où ils trouvent beaucoup de nourriture, & que cette circonstance les engagera à s'y rassembler : ainsi, en détruisant sur une côte beaucoup d'insectes & de petits coquillages qui s'élevent du fond de la mer, on fait une déprédation considérable de la nourriture des petits poissons, dont une partie chercheront une côte qui leur soit plus avantageuse ; & ceux qui resteront dans les parages dévastés, y prospéreront moins bien. Or il est sensible que le bouleversement des fonds détruit les coquillages & les insectes : voilà déjà une cause de la destruction du poisson ; il ne la faut point perdre de vue ; nous le ferons encore mieux appercevoir dans la suite. Joignons à cette cause de la destruction du poisson, qui dépend du retranchement de sa nourriture, celle du poisson même.

937. Les poissons du premier âge se retirent, comme nous l'avons déjà dit, dans les bancs de varech, dans les anses & sur le fond de la mer, pour éviter la violence du courant, qui les fatigue. On ne peut en douter, puisqu'avec les filets qu'on traîne sur le fond de la mer, on en emporte une quantité très-considérable, que les pêcheurs jettent sur le rivage. Il est encore certain qu'une grande quantité de cette menuise, qui est trop faible pour résister aux courans, est emportée par la marée montante & descendante, puisqu'il en reste une quantité si considérable dans les guideaux, les étentes & les parcs, qu'on en emplit des tonnes pour faire de la résure, qu'on en fume les terres, qu'on en engraisse des canards, ou qu'on en nourrit des cochons. Quelle énorme destruction d'une matière aussi précieuse ! Une bande de canards, quelques cochons, dévorent en un jour de quoi empoissonner toute une rade ; & peut-on concevoir que des pêcheurs, qui tirent leur subsistance du poisson, qui se donnent tant de peine & qui s'exposent à tant de dangers pour en prendre, ne s'opposent pas à des abus aussi énormes ? Leur façon d'agir est aussi peu raisonnable que le serait celle d'un fermier qui ferait manger ses grains en verd par ses troupeaux, au lieu d'attendre la récolte. Mais, dira-t-on, il n'y a que

(167) L'histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, fait un calcul d'où il résulte que la pêche d'une année en France se monte à 216218 quintaux, valant ensemble près de sept millions. L'Angleterre pousse sa pêche au double. En 1768, la France envoya 145 bâtimens &

1700 hommes, pour la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve. Il y eut de la perte sur cette pêche. Pour le poisson sec, la France employa la même année 114 bâtimens & 8022 hommes, qui en prirent 192528 quintaux ; & il y eut encore de la perte. Voyez *list. philosoph. Es polit. Es c.* tom. VI.

peu de pêcheurs qui s'adonnent aux pêches uniquement destinées à prendre ces petits poissons. Cela est vrai ; mais tous contribuent, quoique d'une façon moins sensible, à la destruction du poisson. Qu'on visite tous les filets qu'on traîne sur les fonds, les seines, les aissaugues, les bouliers, les ganguis, les dreiges, les dragues : on les trouvera remplis d'une multitude de poissons du premier âge, confondus avec ceux qui sont assez gros pour être exposés en vente ; & tous étant pêle-mêle, & entassés avec des algues, des pierres, du sable & de la vase, sont, pour la plus grande partie, meurtris, hoyés & presque corrompus. Ainsi il en résulte non seulement la destruction du petit poisson, mais encore une altération considérable de celui qui peut être exposé en vente.

938. COMME les filets qu'on traîne, occasionnent un dommage proportionné à leur étendue, il est évident que les chausses, telles que les dragues & le chalus, n'endommageront pas un aussi grand terrain que les filets en nappe, tels que la seine, la dreige de Haute-Normandie, les aissaugues, bouliers & ganguis de Provence, qui sont d'une grandeur énorme ; mais un grand nombre de petits filets font le même dommage qu'un seul grand. Il faut encore avouer que ceux qui sont peu chargés de lest, & garnis de beaucoup de liege, comme l'est quelquefois le filet de la tartanne, ne bouleverseront pas autant les fonds que le filet qu'on appelle *des bœufs*, qui est très-chargé de plomb & de fer. Ajoutons que ces pêches sont encore d'autant plus destructives, que les filets sont trainés avec plus de vitesse : d'où il suit que la pêche aux bœufs, où le filet est traîné par deux bateaux sous voiles, endommage plus les fonds, & détruit plus le poisson que la tartanne, qui dérive côté en travers. Celui-ci permet à quelques petits poissons de s'échapper entre les mailles, pendant que la vitesse du gangui aux bœufs fait l'équivalent d'un courant qui force tous les poissons, sur-tout ceux qui sont faibles, d'entrer dans la manche. Mais il est exactement vrai de dire que tous les filets qui traînent sur le fond, causent un tort énorme à la multiplication du poisson, non seulement par la quantité de menuïse que ramassent ces filets, mais encore parce qu'en bouleversant les fonds, ils détruisent quantité de poissons, & les insectes qui sont nécessaires pour les nourrir.

939. LE mal est encore plus considérable quand on fait ces pêches dans la saison du frai, dans les étangs & aux endroits peu éloignés de la côte, parce que tout le monde convient que c'est dans ces endroits que les poissons déposent principalement leurs œufs.

940. ON a voulu remédier à ces inconvéniens, en fixant la largeur des mailles ; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on appercevra que ce moyen ne peut produire aucun bon effet, à l'égard des filets qu'on traîne, parce que par la tension du filet les mailles s'allongent & les fils se rapprochent au point de ne

laisser presque aucun intervalle entr'eux. Si l'on joint à cela que ces filets se remplissent de varech, de vase, &c. on concevra qu'ils font l'effet d'une toile, ou d'un panier d'un tissu fort ferré, d'où les plus petits poissons ne peuvent s'échapper. Les pêcheurs sentent intérieurement la vérité des faits que j'avance; mais, sans faire attention que quand on dégrade son fonds on perd son revenu, ils usent de toutes sortes de moyens pour éluder une ordonnance qui ne fait que diminuer un peu le mal: au lieu qu'ils devraient, s'ils entendaient bien leurs intérêts, desirer qu'elle fût plus sévère, ou au moins plus exactement observée. Comme nous ne nous proposons pas, dans ce petit mémoire, de traiter à fond cette matière, en voilà assez de dit sur les filets traînants: nous allons examiner ce qui regarde les tentes ou étentes à la côte, qui comprennent les ravoirs, les jets, les palis & les parcs, tant ouverts que fermés, &c.

941. LE but de toutes ces façons de pêcher, est de retenir les poissons qui, s'étant portés à la côte à la marée montante, doivent, à la mer descendante, retourner à la mer: mais pour remplir cette intention, on a imaginé bien des moyens différens; & comme les uns sont plus destructifs que les autres, nous nous trouvons obligés de les suivre un peu en détail. On a vu, dans le corps de l'ouvrage, que les tentes ou étentes sont des filets tendus à une plus grande ou moindre hauteur, en ligne droite ou circulaire, sur des piquets, & qu'ils doivent être bien tendus, & fermement attachés aux piquets qui les soutiennent. Cela étant, la grandeur des mailles subsiste, & c'est le cas de tenir la main à ce qu'elles soient assez ouvertes pour que les petits poissons puissent passer au travers sans résistance. Cependant cela ne suffit pas, parce que dans certaines saisons l'eau entraîne avec elle du varech & d'autres immondices, qui, s'accumulant au bas du filet, forment une barrière impénétrable que les poissons ne peuvent franchir. Cela n'arriverait pas, si, conformément aux ordonnances, on laissait entre le pied du filet & le fond un espace suffisant pour que ces immondices, assez pesantes pour aller au fond, pussent suivre le cours de l'eau; sans être arrêtées par le filet. Quelques pêcheurs se conforment à la règle, en tendant au-dessus du fond, des manets pour prendre des harengs, des maquereaux, des rougets, &c. Mais plusieurs, non contents de faire porter le filet jusques sur le terrain & de le charger de pierres, l'enfalent, afin que rien ne puisse passer par-dessous. Ceux-là retiennent beaucoup de menuise, sur-tout quand les mailles de leurs filets ne sont pas grandes; car le désordre n'est pas aussi considérable, quand ils tendent sur leurs piquets des filets du genre des folles, dont les mailles ont cinq, six à huit pouces d'ouverture. Ces filets qui peuvent retenir les raies, les turbots, les esturgeons & autres gros poissons, laissent un libre passage aux petits, lorsque les immondices ne ferment pas les mailles. Il y a quelques pêcheurs qui, pour ménager leurs filets,

les tendent de sorte que la tête soit quatre ou cinq pouces plus basse que la surface de l'eau , afin que les corps légers passent par-dessus. Cette attention est très-bonne pour ménager les filets ; mais elle est peu intéressante pour la conservation du poisson , qui ne se tient guere tout près de la superficie de l'eau.

942. UNE autre espece d'étente à la basse eau , sont les manches de filet qu'on tend en nombre dans les endroits où la marée retirante forme des courans rapides. Quand ces manches sont précédées de grandes ailes , elles forment des parcs ouverts. Ces pêcheries sont encore plus préjudiciables à la multiplication du poisson , que les étentes simples , parce que tout se rend dans une manche dont les mailles sont toujours fort serrées , où les poissons gros & petits sont entassés pêle-mêle avec des immondices , au point d'être étouffés , écrasés , meurtris & au moins fort endommagés , à force d'être comprimés par la force du courant. Tous les inconvéniens que nous avons fait remarquer à l'occasion des étentes simples , ont lieu à l'égard des pêcheries dont nous parlons ; mais nous remarquerons qu'on diminuerait le dommage à l'égard des parcs , si l'on substituait aux nasses , bourgnons & manches de filet , des ouvertures de deux ou trois brasses de largeur , qu'on fermerait avec des filets qui auraient des mailles de deux à trois pouces d'ouverture. Malgré cette attention , il faudrait tenir la main à ce que tous les parcs fussent ouverts depuis le mois de mars jusqu'à celui d'août ou septembre ; car on est effrayé de voir les pêcheurs parquiers obligés d'emporter à la pèle une multitude de petits poissons confondus avec des immondices de toute espece , & qui en se corrompant , répandent une odeur des plus infectes.

943. POUR résumer ce que nous venons de dire , nous ferons remarquer 1°. que comme tous ces filets tendus à la basse eau , sont placés dans les endroits où il y a beaucoup de courant , les poissons gros & petits sont entraînés malgré eux dans le filet , où ils sont comprimés & entassés avec les immondices. 2°. Que les algues , varech & autres plantes marines , fermant les mailles , ne permettent à aucun petit poisson de s'échapper , sur-tout à ceux qui sont trop faibles pour vaincre les moindres obstacles. 3°. Si ces pêcheries sont faites ou terminées par des filets ou manches , le courant de l'eau tend ces filets au point que les mailles sont entièrement fermées ; & quand il ne s'y amasserait pas d'immondices , les plus petits poissons pourraient s'échapper. 4°. En vain dirait-on que les pêcheurs remettent ces petits poissons à l'eau ; ils sont si peu occupés de leurs vrais intérêts , qu'ils n'en prennent pas la peine ; mais quand ils auraient cette attention , il n'en échapperait presque aucun : c'est pourquoi on trouve à la basse mer sur les greves & à l'embouchure des rivières , qui sont toutes couvertes de ces étentes & parcs , des tas de menuise , dont les oiseaux se nourrissent en attendant que le retour de la marée les

entraîne ; car les pêcheurs abandonnent cette menuïse comme inutile.

944. CES étentes & parcs détruisent donc beaucoup de petit poisson, & peut-être plus que les filets qu'on traîne : mais elles ne bouleversent pas les fonds ; & les poissons qui s'élevent dans les bancs d'algue ou sur les fonds, principalement aux endroits où il y a peu de courant, restent tranquilles.

945. Il est certain que, si l'on interdisait entièrement les pêches dont nous venons de parler, la côte se repeuplerait ; mais comme à l'égard des parcs, il y en a qui sont établis par titre & exclusivement à tout autre, on ne pourrait à leur égard que diminuer les abus, en leur ordonnant de faire de grandes ouvertures à l'accul de leurs parcs, leur défendant d'y mettre des manches, les obligeant d'y substituer des nappes de filets, dont la grandeur des mailles soient fixées, & leur enjoignant de les tenir entièrement ouverts dans certaines saisons, où les petits poissons donnent beaucoup à la côte.

946. MAIS, dira-t-on, si vous interdisiez toutes les pêches, il sera inutile de laisser la mer se peupler de poisson, puisqu'on n'en profitera pas. Je suis bien éloigné d'avoir un projet aussi ridicule ; il y a quantité de façons de pêcher, que je conseille non seulement de conserver, mais que je voudrais qu'on protégéât, même qu'on encourageât. De ce genre sont toutes les pêches aux hains, qui n'endommagent point les fonds & ne détruisent point la menuïse, en même tems qu'elles conservent aux poissons que l'on prend toute leur bonne qualité ; aucuns ne sont hoyés ou meurtris, & tous peuvent être transportés sains fort loin dans l'intérieur des terres.

947. ON peut en dire autant des filets, folles ou traux, qu'on tend par fond & sédentaires, même les verveux qu'on tend dans les étangs & les eaux dormantes. Nous mettons encore au nombre des pêches qui ne font aucun préjudice à la multiplication du poisson, les manets & les traux, qu'on tend entre deux eaux sédentaires ou à la dérive. Et ceux qu'on tend au bord de l'eau sur des perches, peuvent être mis dans cette classe, soit qu'ils soient du genre des traux ou des manets, pourvu qu'il y ait au moins un pied de distance entre le pied du filet & la superficie du terrain.

948. LES éperviers qu'on traîne sur le fond doivent être mis au nombre des seïnes & des autres filets de même genre ; mais je ne vois pas pourquoi on défendrait la pêche de l'épervier que l'on jette. On aperçoit au fond de l'eau de beaux poissons ; on les couvre avec l'épervier, il n'en résulte ni le bouleversement des fonds, ni la destruction de la menuïse. J'en dis autant du carreau ou carcelet.

949. ON condamne la pêche au harpon ou à la fichure, sur ce qu'on dit que ceux qui sont blessés & qu'on ne prend pas, courent risque d'en mourir. Cela peut être : mais qu'on compare ce petit dommage avec la destruction énorme de menuïse qu'occasionnent les filets qu'on traîne sur les fonds, &

la plupart de ceux qu'on tend en parcs, en guideaux, &c.

950. ON condamne la pêche au feu : on a raison quand on enveloppe avec un filet à petites mailles tous les poissons que le feu attire ; mais je ne regarde point cette pêche comme destructive, quand on ne harponne que les gros poissons qui se présentent à la lumière, ou une infinité de petits, qu'il n'y a point à craindre de détruire : tels sont les anguilles (168).

(168) La société économique de Spalato a porté son attention sur la pêche qui se fait sur les côtes de la Dalmatie Vénitienne. M. le docteur Moler, président de cette société, nous apprend dans une dissertation très-intéressante, que la pêche devient tous les jours plus mauvaise dans ces parages. Ceux qui veulent assigner les causes du mal, l'attribuent aux changemens qu'ont éprouvé par la culture les rivages voisins. Les montagnes sont dépouillées de bois, les rivières & les torrens entraînent une plus grande quantité de sables & de débris de rochers, qui couvrent les fonds, & enlèvent aux poissons leur nourriture ; ce qui les a engagés à ne plus fréquenter, dans leur passage, des bords où ils ne trouvent plus à manger.

Cette solution porte sur un principe que l'on peut justement contester. On suppose que les sardines sont un poisson de passage ; mais les observations du docteur président concluent toutes pour la négative. Il semble que ces animaux éclosent sur les côtes & s'avancent en haute mer, à mesure qu'ils croissent. Ceux qu'on pêche près de l'isle de *Bua*, la plus éloignée de la terre ferme, sont incontestablement les plus gros. Cette différence s'observe constamment sur toutes les côtes de la Dalmatie & de l'Albanie.

Il est vrai de dire que dans certains lieux les torrens rencontrent moins d'obstacles, entraînent à la mer une plus grande quantité de terres, de pierres, &c. Mais il y a beaucoup d'endroits où les côtes sont absolument libres & dans le même état où on les voyait lorsque la pêche était la plus abondante. D'ailleurs on ne connaît pas encore assez quelle est la nourriture propre à chaque espèce de poisson. On ignore si les sar-

dines se nourrissent d'herbes, de fruits, ou d'insectes ; si toutes les espèces d'insectes sont également propres à satisfaire leur appétit.

Une cause beaucoup plus probable & plus générale de la diminution trop sensible des pêches sur cette côte, c'est la multitude de filets qu'on traîne sur les fonds (en italien, *strascini*), qui troublent le repos des poissons, détruisent leurs retraites, les épouvantent, les chassent, & sur-tout enlèvent une quantité prodigieuse de menuïse, qui à son tour serait devenue de gros poissons.

M. le docteur Moler donne dans son mémoire une idée de la pêche pratiquée sur les côtes de Dalmatie. On peut, dit ce savant, réduire à trois classes les pêches pratiquées dans nos mers, & dans les provinces voisines ; la pêche à la traîne (*pesca a tratte*) ; la pêche à la *parangale* ; & les petites pêches (*pesca alla minuta*).

La première sorte de pêche est curieuse. On emploie de grands filets, qui forment dans le milieu un sac, ou une espèce de chambre assez vaste. Le filet est armé de plomb dans sa partie inférieure, & de liege dans sa partie supérieure. Sa hauteur ordinaire est de 27 braches & trois quarts ; sa longueur, de cent vingt-cinq. Aux extrémités sont attachées des cordes de cent vingt-cinq braches chacune, & plus, selon qu'on veut s'éloigner plus ou moins du rivage. Vers le milieu du sac est une couronne de liege, à laquelle tient une autre corde liée par l'autre bout à un petit tonneau. Elle sert à tenir le filet en règle, & à diriger sa marche. C'est l'office du directeur de la pêche.

951. Si l'on se bornait à autoriser ces sortes de pêches, le public serait pourvu de poissons plats, raies, turbots, soles, carrelets, &c. au moyen des

Quatorze personnes, compris le directeur, font cette pêche dans trois petits bâtimens. La plus grande barque, nommée en italien *leuto*, peut avoir de vingt-six à vingt-huit pieds; les deux autres nommées *gaëttes*, n'en ont que vingt-deux. Le *leuto* porte la provision; chacune des deux *gaëttes* est conduite par trois hommes, dont le plus intelligent est le porte-flambeau, *il luminatore*.

La pêche commence à la fin du printems & dure tout l'été. On préfère pour cela les nuits obscures, lorsque la lune n'est point sur notre horizon. Il faut aussi qu'il y ait un grand calme.

Comme cette pêche est assujettie à certains droits, elle est dirigée par un officier nommé *il abbocatore dell' dazio della pescheria*. Tous les pilotes ou directeurs de pêches rassemblés sous ses yeux, tirent au sort les postes qu'ils occuperont la première nuit; & ils, en changent régulièrement toutes les nuits suivantes.

Quand le tems est propre, toutes les barques se rendent à leur poste. Le *leuto* qui porte le filet, s'approche de la terre, où il reste à l'ancre. Les deux *gaëttes* s'ancrent aussi à quelque distance du rivage. Un peu après minuit les *porte-flambeaux* allument leur feu dans chaque *gaëtte*. Ce feu est placé dans un grand réchaud de fer, attaché du côté droit de la proue. On l'augmente insensiblement, & le porte-flambeau va chercher la trace des poissons dans toute la circonférence du poste, en avançant jusqu'à un mille en mer. Ce pêcheur est assis à côté du réchaud, tenant à la main un filet de menue corde, qui plonge dans l'eau, & au moyen duquel il observe attentivement la marche du poisson.

Il n'est pas si facile d'appercevoir la présence du poisson, sur-tout lorsqu'on est à une certaine hauteur. Les pêcheurs la re-

connaissent à deux marques. La première, ce sont de petites bulles lumineuses qui s'élevent du fond de l'eau. Chaque espèce de poisson fait paraître des bulles, que des yeux exercés distinguent aisément. Celles des sardines sont un peu plus grandes qu'un grain de mil, brillantes, & semblables pour la couleur à l'argent le plus pur. Si l'on découvre un grand nombre de ces bulles, dans plusieurs points différens, cela annonce un banc très-nombreux. Si elles partent fréquemment du même point, on en conclut que le banc est petit.

La seconde marque est le frémissement que ressent le porte-flambeau dans le filet qu'il tient constamment à la main. Chaque sorte de poisson vient y frapper d'une manière différente. La sardine s'y frotte avec tout son corps, tandis que les autres poissons s'y heurtent dans un seul point.

Lorsqu'on est averti par l'un de ces signes, que les sardines sont au-dessous de la lumière, on ralentit le mouvement du bateau, & l'on augmente le feu, afin de rassembler toute la masse des poissons qui vont en troupe. Le rameur avertit à haute voix le patron de la pêche, qui se dispose à jeter le filet, tandis que les *gaëttes* voguent lentement vers le rivage. Le feu doit être très-vif & toujours plus fort. Lorsque le porte-flambeau juge le moment favorable, on jette le filet. Le directeur fait débarquer deux de ses gens, qui tiennent ferme une des extrémités du filet; il s'avance en le développant, jusqu'à ce qu'il ait fait le tour de la *gaëtte*; alors il se rapproche de terre pour y débarquer le reste de la chiourme avec les cordes qui tiennent l'autre bout du filet. Retournant ensuite à la mer, il s'empare de la corde attachée au milieu du sac, & il donne le signal de tirer le filet, qu'il a soin de diriger en sorte que les ailes soient toujours parallèles. Les huit person-

folles & des traux tendus par fond. Avec les filets du genre des manets, on prendrait des mulets, des rougets, des maquereaux, des harengs, des

nes qui sont à terre tirent alors le filet ; le porte-flambeau reste au milieu dans sa gaëtte, où il entretient le feu. Lorsque le bout des ailes est tout près de terre, on jette tout à coup le feu dans la mer, & le bateau s'échappe hors de l'enceinte. Les poissons se trouvant dans l'obscurité, sont pris par les pêcheurs dans les replis du sac.

On observe de ménager les rames de façon qu'elles agitent le moins qu'il est possible la surface de l'eau. On peut élever la voix, & même crier, sans que les poissons s'effarouchent ; mais le moindre mouvement dans l'eau peut les faire fuir. Le bois le plus propre à entretenir le feu est le pin le plus résineux.

En 1773, M. Moler a tenté d'introduire dans ces parages la pêche des mulets (en italien *cefali*) avec de grands filets. On suppose que ces poissons s'approchent en troupe de l'embouchure des rivières, pour y déposer leur frai. Ils se mettent en marche dès les premières pluies, au commencement d'octobre. La pêche dure jusqu'au milieu du mois suivant. Dix personnes font la manœuvre dans une barque de 25 pieds de long. Le filet qu'on y emploie est beaucoup plus fort, plus haut, & trois fois plus long que celui avec lequel on prend des sardines. Tout l'art consiste à enfermer le poisson entre le rivage & le filet, qui forme un demi-cercle. Le patron de la pêche tend le filet & en dirige les mouvemens ; les deux gardes (*guardie*) suivent les bords, en observant les compagnies de mulets, qui s'en approchent. On choisit les tems orageux ; & comme on travaille de jour, les gardes aperçoivent aisément leur proie. Les mulets nagent près à près, & le bord de leurs levres forme sur la surface de l'eau une espèce de marqueterie qui les annonce de loin, & prépare leur perte. Trois ou quatre mulets de la plus grande taille diri-

gent la marche. Comme ils vont toujours en ligne droite, on peut déterminer l'endroit où ils s'arrêteront tout près du rivage, à se frotter contre les rochers. Le patron, instruit par des signaux, les suit de près ; on arrête un des bouts du filet à un piquet sur le rivage, & on les enveloppe avec le reste. Tout d'un coup on jette le filet à l'eau, & l'on se hâte de le tirer à terre. Le moindre retard est dommageable : les mulets sautent par-dessus les flottes ; ce sont les poissons les plus hardis & les plus vifs de ces mers.

La pêche à la parangale se fait dans une gaëtte ou barque, conduite par quatre ou six personnes, avec huit ou six bouraques. Ces bouraques, *cofe di parangale*, ne sont autre chose que des paniers ou nasses d'osier, ronds, sans couvercles, d'environ deux pieds de diamètre, avec deux anses peu élevées, dont l'une porte une longue corde, garnie d'hameçons, qui tiennent à des bouts de ficelle de la longueur du bras. L'autre bout de la corde est divisé en deux, dont l'un porte une pierre & l'autre une citrouille. La corde du grand parangale a une étendue de six cents pas, chacun de deux braches & demie ; celle du petit parangale n'a que quatre cents cinquante pas de long. L'une & l'autre portent trois cents hameçons, mais placés à une distance différente. La première a des hameçons plus gros & plus forts. On les amorce avec toute sorte de petits poissons. Les grandes *parangalises* se mettent en mer vers la mi-novembre, & continuent leur pêche jusqu'à pâques. Elle se fait dans les golfes ouverts. Dès qu'on est arrivé dans le lieu qu'on a choisi, on garnit tous les hameçons de quelque petit poisson, & on les jette à la mer, trois ou quatre heures avant le jour. Le maître du bateau doit être instruit des lieux où se tient le poisson, qui s'écarte de terre à mesure que la saison

hardines, &c. Les traux tendus entre deux eaux mettraient en état de prendre de toutes sortes de poissons, ainsi que les différentes pêches aux hains; & pour que ceux-ci fussent pourvus de bons appâts, on permettrait de pêcher des harengs hors la saison. Les bourdigues, les madragues, les thonnaires, les courantilles, les palamides fourniraient de gros poissons, sans causer de grands dommages aux petits. Assurément, en n'employant que ces façons de pêcher, & interdisant toute sorte de pêche dans les étangs salés, où il s'éleve une immense quantité de poisson, les côtes se repeuplèrent de poisson, & on en prendrait une grande quantité avec les hains & les filets flottans entre deux eaux, ou tendus sédentaires par fond; mais j'avoue que cette police souffrirait de grandes difficultés. Combien y-a-t-il de gens qui ne s'occupent que du moment présent! Ils emploieraient tout leur crédit, & mille mauvaises raisons, pour autoriser quelques pêcheurs qui leur promettaient de bons poissons gratis, à faire les pêches les plus préjudiciables; d'autres produiraient des titres pour se prétendre à l'abri de tout régleme. Enfin, comme les pêches les plus préjudiciables se font la nuit, il faudrait s'armer en guerre, pour aller prendre en défaut les pêcheurs qui exercent leur métier loin des côtes.

952. MAIS dans ce petit mémoire je n'ai prétendu, ni rapporter tous les abus des pêches, même ceux qui me sont connus, ni former le modele d'un nouveau régleme, je ne m'érige pas en législateur (169), ni indiquer les moyens de le faire exécuter: mon unique but a été de faire connaître en gros quelles sont les principales causes de la destruction du poisson sur nos côtes; c'est à ceux qui seraient chargés par le ministère de travailler à ce grand ou-

s'avance. A la pointe du jour, dans les nuits où il n'y a point de lune, on commence à jeter les parangales, que l'on place ordinairement en droite ligne, les unes à côté des autres. Il ne faut pas laisser trop longtemps les hameçons à la mer, autrement les poissons qu'on a pris deviennent la proie de quelqu'autre poisson.

La troisième espece de pêche est nommée *a la minuta*. Ce sont toutes les petites pêches, dont la plupart sont connues en France & en Allemagne, & dont on a vu jusques ici une description suffisamment détaillée.

(169) Sans prétendre m'ériger en législateur, je crois pouvoir ajouter ici, que la cause qui doit précipiter la ruine des pêches sur les côtes de France, c'est l'augmen-

tation progressive des droits. A Dieppe, un pêcheur de trente à soixante tonneaux, qui payait auparavant pour congé 4 liv. 10 s. pour rapport 3 liv. 8 s. 6 d. paie actuellement 5 liv. 8 s. 3 d. d'une part, 4 liv. 18 s. 6 den. de l'autre; total 10 liv. 6 s. 6 d. augmentation 2 liv. 8 s. 3 d. Un bateau qui fait la pêche des soles, paie actuellement de plus, pour congé & rapport 1 liv. 17 s. 3 d. pour feux 6 liv. 15 s., total 8 liv. 13 s. 3 d. La pêche du hareng 17 liv. 6 s. 6 d. C'est 34 liv. 13 s. que paie d'augmentation le bateau qui fait les trois pêches. Il y a à Dieppe douze bateaux qui vont aux soles, à 10 liv. 6 s. 9 d. font 124 liv. 11 s. Soixante au maquereau, à 8 liv. 13 s. 3 d. font 519 l. 15 s. Cent aux harengs, à 17 liv. 6 s. 6 d. font 1732 liv. 10 s. Trente-quatre

684 *Dissertation sur ce qui peut occasionner la disette du poisson.*

vrage , à méditer sur les moyens de le bien exécuter , ayant en vue l'avantage des pêcheurs , les droits des particuliers , l'utilité du public , & mettant à part leurs intérêts propres.

aux pêches fraîches , à 8 liv. 13 s. 3 d. font
294 liv. 10 s. 6 d. Total 2671 liv. 6 s. 6 d.

Une terreneuvier de soixante à cent tonneaux , lequel payait ci-devant

Congé	19 l.	2 s.	
Rapport	13	19	
Expédition de rapport	2	2	6 d.

En tout . . . 35 3 6

paie aujourd'hui : Congé 24 l. 5 s. 10 d.

Rapport 17 6 7

Expédition de rapport 2 18 6

En tout 44 10 11

En outre les feux à

raison de 20

Total 64 10 11

Voyez gazette d'agriculture & de commerce , arts & finances , du 28 mai 1776.

F I N.



T A B L E

DES SECTIONS, CHAPITRES ET ARTICLES,

Contenus dans ce volume.

INTRODUCTION. page 3

P R E M I E R E S E C T I O N.

Pêche aux hameçons : conjectures sur l'invention de cette pêche. 16

CHAPITRE I. *Considérations générales sur la pêche aux hameçons.*

page 17

ARTICLE I. *Avantages particuliers à la pêche aux hameçons.* *ibid.*II. *Explication de quelques termes particuliers à la pêche aux hameçons.* 19III. *Cordes, bauffes, lignes, empiles.* 22IV. *Façon de fabriquer les cordes, lignes & empiles.* 24V. *Différentes manières d'empiler les hains.* 27VI. *Hains dont on se sert pour prendre différentes espèces de poissons.* 28VII. *Fabrication des hains.* 36*Etamage des hains.* 42VIII. *Différens ustensiles, dont se servent les pêcheurs cordiers.* 46IX. *Appâts, pour garnir leurs hains.* 48X. *Saisons les plus favorables pour la pêche aux hains, &c.* 60XI. *Barques, bateaux, chaloupes qu'on emploie pour la pêche aux cordes & aux hains; & de ceux qu'on appelle palangriers sur les côtes de la Méditerranée.* 63

Barques longues de Dunkerque. 67

Bateaux pêcheurs de Boulogne. 67

Bateaux pêcheurs cordiers, de la rivière de Somme. *ibid.*Bateaux cordiers d'Abbeville. *ibid.*

Bateaux pêcheurs de Cayeux. 68

Bateaux cordiers, dits *grands-clin-quarts* de S. Valery. *ibid.*

Bateaux du Tréport & du bourg d'Ault. 69

Dogres. *ibid.*

Gondoles ou grands dragueurs. 70

Crevelles ou caravelles. *ibid.*

Bateaux pêcheurs du Polet, de Dieppe & des environs. 71

Grands bateaux pêcheurs du Polet, nommés à *cul rond* ou à *queue d'oison.* *ibid.*

Grandes quenouilles ou bateaux bâtards du Polet, &c. 72

Warneteurs du petit Veule. 73

Yolles ou biscayennes. *ibid.*Bateaux pêcheurs du Havre. *ibid.*Bateaux pêcheurs de la Hougue. *ib.*

De la pêche à Dinan. 74

à Lannion. *ibid.*Bateaux sur la Garonne. *ibid.*

Bâtimens dont on se sert sur la Méditerranée. 75

Petits bateaux qui servent pour la pêche qu'on nomme *zillolle* ou*zillotte.* 76

- ART. XII. *Conventions que les pêcheurs font entre eux quand ils pêchent en commun.* page 78
- XIII. *Récapitulation du chapitre I.* 81
- CHAPITRE II. *Détail des différentes especes de pêches qu'on fait avec les hains.* *ibid.*
- ART. I. *Pêche à la perche ou à la canne.* 82
- Différentes manières de faire les perches pour cette pêche. *ibid.*
- Différentes lignes qu'on emploie pour la pêche à la canne; la manière de les faire & d'y attacher les hains. 85
- Différentes manières d'amorcer les hains pour la pêche à la ligne. 91
- Insectes naturels & artificiels qu'on emploie en Angleterre pour la pêche à la canne. 95
- Choix du lieu pour la pêche. 104.
- Appâts de fond. 105
- Précautions pour engager les poissons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu. 106
- Manière de pêcher en se promenant. 108
- Ligne dormante tendue au bord de l'eau. 110
- Pêche à peu près semblable à la précédente, & qu'on pratiquée au bord des étangs salés. *ibid.*
- Pêche à la perche au bord de la mer. *ibid.*
- Pêche à la perche dans des bateaux. 111
- Pêche sur la côte de Guinée. *ibid.*
- II. *Différentes pêches avec des lignes simples sédentaires.* 112
- Bricolles tendues au bord des rivières & des étangs. 115
- Lignes simples & dormantes, attachées à la circonférence d'un cerceau. page 117
- Lignes dormantes, attachées à un plomb. *ibid.*
- Pêche avec des lignes dormantes, qui se pratique en Bretagne, & de celle que les Provençaux appellent *la fourquette.* 118
- Pêche peu différente des précédentes, & que les Provençaux nomment *couffe de palangre.* *ib.*
- Pêche à l'archet. 119
- Pêche dite *potera.* *ibid.*
- III. *Pêches qu'on fait au bord de la mer, sur les greves & le sable, avec des lignes sédentaires.* *ibid.*
- Pêche nommée *petite cabliere.* 120
- Cordes dormantes & sédentaires, au bord de la mer. 121
- Pêches sur les greves avec des bauffes enfouies dans le sable. 122
- Pêche à la bauffe sédentaire. *ibid.*
- Pêche appelée *arondelle* ou *harouelle*, aux environs de Saint-Brieuc. *ibid.*
- Pêche qu'on nomme *tente sur palots* ou *piquets.* 123
- Cordes qu'on nomme *de pied* dans le Boulonnais. 124
- IV. *Pêches avec des lignes simples, qui ne sont pas sédentaires.* *ibid.*
- Pêche qu'on appelle en quelques endroits *au doigt.* 125
- Pêche nommée *bolantin* à la côte de Valence. *ibid.*
- Pêche du germon avec une ligne simple. 126
- Pêche de la morue avec des lignes simples. *ibid.*
- Pêche du thon à la ligne simple. *ib.*
- Pêche à la ligne simple dans de fort petits batelets. 127
- Pêche aux lignes simples avec de petits radeaux. *ibid.*

- Pêche dite *catimaran*, avec des lignes simples. page 127
- Pêche sur des étangs avec des corps flottans. 128
- Pêche du même genre, pour se divertir. *ibid.*
- CHAPITRE III. Des grandes pêches aux cordes garnies de lignes & d'hains, qu'on fait dans les rivières, les étangs & à la mer. *ib.***
- I. De la pêche aux cordes dans les eaux douces, & en mer, à une petite distance de la côte. 130**
- Cordes chargées de lignes, qu'on tend dans les rivières & les étangs, & qu'on nomme *lignes dormantes. ibid.*
- Pêches par fond, que l'on pratique à une petite distance de la côte. 131
- Pêche aux cordes & par fond entre les rochers. *ibid.*
- Diverses manières de pratiquer dans différens pays les pêches dont nous venons de parler. 132.
- II. De la grande pêche aux cordes, ou palangre, qu'on fait au large. page 133**
- Grandes pêches par fond. *ibid.*
- Pêche à peu près semblable, sur les terres de l'état ecclésiastique, & qu'on nomme *pielago. 137*
- III. Pêche aux cordes flottantes, dérivant à la marée, qu'on nomme en quelques endroits béléé. *ibid.***
- Pêches qu'on fait entre les rochers avec des cordes flottantes. 138
- Pêche que les Napolitains appellent *paranchuse. 139*
- IV. Pêches où les cordes s'étendent depuis la superficie de l'eau jusqu'au fond de la mer, en décrivant une diagonale dans le fluide. *ibid.***
- Pêche qu'on nomme *traîner la balle. 140*
- Pêche au libouret. 141
- Pêche au grand couple. 143
- Récapitulation de ce qui a été dit dans cette première section. 144
- Explication des figures de la première section. 152

S E C O N D E S E C T I O N.

Des filets & des différentes façons de les employer pour plusieurs fortes de pêches. page 155

INTRODUCTION. *ibid.*

CHAPITRE I. Des filets, de leur fabrique, de leur entretien, & de leurs différentes especes. 157

ARTICLE I. Idée générale des différentes especes de filets. 159

II. Fabrication des filets. 160

La meilleure manière de constater la grandeur des mailles. 162.

Différens petits instrumens qui

servent à lacer ou mailler les filets. 163

Explication de quelques termes qu'emploient les mailleurs. 166

Différente forme des mailles. 168

III. Manière dont se font différens nœuds qui joignent les fils les uns avec les autres. *ibid.*

Manière de faire le nœud sur le pouce. 169

Maniere de faire le noeud sous le petit doigt. page 170	
IV. Maniere de travailler les filets. 172	
Maniere de travailler les filets dont les mailles sont en losange. <i>ibid.</i>	
Comment on bride un filet à mailles en losange. 175	
Maniere de joindre ensemble deux filets, au moyen des mailles dont nous venons de parler. 176	
V. Ce que c'est qu'enlarter un filet. <i>ibid.</i>	
VI. Accrus. 177	
VII. Comment on diminue la largeur des filets. 178	
VIII. Façon de travailler les mailles quarrées. 179	
Comment on fait un filet à mailles quarrées qui soit plus long que large. 182	
IX. Maniere de faire un tremail, tremail, ou filet contremailé. <i>ibid.</i>	
X. Comment on fait les filets ronds, soit cylindriques, soit coniques. 184	
XI. Maniere de travailler un filet rond, qui ait une ou plusieurs entrées semblables à celle d'un verveux, & que quelques-uns nomment goulets. 185	
XII. Racommodage des filets. 187	
XIII. Comment on garnit de lest & de flottés les bords des filets. 191	
Comment on garnit de corps légers ou de flottés le bord du filet qui doit tendre vers la surface de l'eau. 192	
Comment on garnit de lest le bord inférieur du filet. 193	
XIV. Du tannage des filets. 194	
Récapitulation. 199	
CHAPITRE II. De plusieurs pêches au filet qui se font sur le rivage, ou dans un bateau, à une petite	
distance du bord. page 209	
I. Epervier, nommé aussi furet, risseau, &c. 201	
Façon de traîner l'épervier, usitée dans de petites rivières. 203	
Maniere de jeter l'épervier. 205	
Autres façons de pêcher à l'épervier. 206	
II. Pêche qu'on fait avec le carreau, le carrelet ou carré, le calen ou venturon, & l'échiquier ou hunier. 208	
Pêche au carrelet, qu'on nomme calen ou venturon. 210	
Pêche à l'échiquier dit hunier. <i>ibid.</i>	
Circonstances où l'on emploie des appâts pour attirer le poisson. 211	
III. Petites pêches qui se font au bord des eaux avec différens instrumens, tels que la truble ou le lanet, le tamis, la caudrette, la bouraque. 212	
La truble. 213	
Le tamis. 215	
La chaudiere ou caudrette. 216	
La bouraque. 219	
IV. Suite des pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord, avec des filets un peu plus grands que ceux dont il a été question dans l'article précédent. 221	
Le bouteux. <i>ibid.</i>	
La grenadiere. 224	
Bouteux nommé savre. 225	
V. Suite des pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord, avec des filets un peu différens de ceux dont il a été question dans l'article précédent. 226	
Le grand haveneau ou havenet sédentaire. <i>ibid.</i>	
Grande pêche au haveneau. 228	
Pêche au haveneau dans de petits bateaux. <i>ibid.</i>	
Pêche	

Pêche du haveneau dans l'amirauté de la Rochelle.	page 230		
La bichette ou favenelle à deux arcs croisés.	<i>ibid.</i>		
Savenelle, faveneau, favonceau, qu'on nomme encore <i>colletet à main</i> , & en provençal, <i>sausayron</i> .	231		
Bout de quievre.	<i>ibid.</i>		
Autre espece de petit haveneau qu'on pousse comme le bouteux.	232		
Sac de toile en forme de poche.	<i>ib.</i>		
Pêche à la faux.	<i>ibid.</i>		
CHAPITRE III. Pêches qu'on fait sur le rivage, ou à une petite distance du rivage, avec des filets sédentaires, en forme de manche, qu'on nomme guideaux, verveux, &c.			
ART. I. <i>Guideaux simples.</i>	234		
Idée générale sur la tente des guideaux.	235		
Tente des guideaux à hauts éta-liers.	236		
Tente des guideaux à bas éta-liers.	238		
Comment on a perfectionné les guideaux.	<i>ibid.</i>		
II. <i>Verveux ou verviers, qu'on nomme aussi renards.</i>	239		
Verveux à plusieurs entrées.	241		
Façon de tendre ces verveux.	<i>ibid.</i>		
Maniere de tendre les verveux doubles.	242		
Petits verveux nommés en Lan-guedoc <i>bertoulens</i> .	243		
Verveux qu'on tend sur les greves au bord de la mer & entre les ro-chers.	244		
Appâts qu'on met dans les verveux simples.	<i>ibid.</i>		
III. Guideaux & verveux qui sont précé-			
<i>Tome V.</i>			
		<i>dés d'ailes.</i>	page 245
		Façon d'ajuster des ailes aux ver-veux, qu'on nomme <i>louves</i> .	
		Verveux pierrés & flottés, tendus dans des flaques d'eau & des ma-res.	<i>ibid.</i>
		Maniere de tendre des guideaux ou des verveux dans des flaques d'eau où il y a peu de courant.	247
		Moyens qu'on emploie pour rendre la pêche aux guideaux & aux ver-veux plus abondante, en aug-mentant la vitesse du courant.	<i>ibid.</i>
		Tente des guideaux & verveux dans les gors.	248
		Tente des verveux dans les haies.	<i>ib.</i>
		Gors, verveux ou guideaux qu'on établit sur les greves au bord de la mer.	249
		Conclusion de cet article.	<i>ibid.</i>
	IV. Nasses.		250
		Bouraches ou nasses qu'on tend dans les rochers, & des nasses des Provençaux.	251
		Paniers de bonde.	252
		Nasses en forme de truble, pour prendre des anguilles dans la mer.	253
		Nasses pour prendre des anguilles, principalement dans les rivieres.	<i>ibid.</i>
		Nasses pour les éperlans.	254
		Grandes nasses.	<i>ibid.</i>
		Nasse que les Provençaux appel- lent <i>lance, gombin, gambin</i> .	255
		Nasses avec lesquelles on prend des lamproies auprès de Nantes.	<i>ib.</i>
		Nasses dont on fait usage près d'Au- cone, & qu'on y nomme <i>nassone</i> .	<i>ibid.</i>
		Nasses dont se servent les Catalans.	256

Pêche à la nasse, que les Espagnols nomment <i>andaha</i> .	page 256
Pêche de la nasse que les Espagnols appellent <i>nanças</i> .	257
Pêche nommée par les Espagnols aux <i>mornelles</i> ou <i>morneles</i> .	<i>ibid.</i>
Pêche avec les nasses dans la Garonne.	<i>ibid.</i>
Pêche du bélouga avec une espece de nasse ou de cage, d'une grandeur prodigieuse.	<i>ibid.</i>
Pêche aux nasses dans différens endroits.	258
V. <i>Bourdigues ou bordigues</i> .	<i>ibid.</i>
Etablissement & construction des bourdigues.	259
Administration des bourdigues.	262
Maniguières ou meynadières.	263
Crouilles.	264
Discussion historique sur la saison de déclore les bourdigues, les maniguières & les crouilles.	<i>ib.</i>
Bourdigues du Martigue en Provence.	265
Bourdigue que font les Véteres.	<i>ib.</i>
Autre espece de bourdigue.	272
Pêche chinoise.	<i>ibid.</i>
VI. <i>Description d'une pêcherie qu'on établit aux arches des ponts des grandes rivières</i> .	<i>ibid.</i>
VII. <i>Petites bourdigues de la Camargue</i> .	276
CHAPITRE IV. <i>Des tenets ou étentes à la basse eau sur piquets</i> .	281
Ideé générale des filets dont il sera question dans les chapitres suivans.	<i>ibid.</i>
ART. I. <i>Ravoirs ou rets entre l'eau</i> .	283
Ravoirs simples.	<i>ibid.</i>
Ravoirs tramaillés.	285
Folles tendues en ravoirs, qu'on appelle quelquefois <i>grands ravoirs</i> .	286
Demi-folles tendues en ravoirs.	page 287
Rieux.	<i>ibid.</i>
Hauts palis.	288
Cibaudière sur piquets, qu'on nomme <i>mulier</i> ou <i>mulotier</i> .	289
Usages qu'on fait des étentes sur quelques côtes de l'Océan.	290
H. <i>Rets traversans & tendus sur des piquets</i> .	291
Rets traversans des pêcheurs Nantais.	292
Rets traversans, qu'on nomme <i>pallet</i> , à la côte de Médoc.	<i>ibid.</i>
III. <i>Petites pêches pour lesquelles on ne fait usage que de quelques piquets</i> .	294
Pêche qu'on nomme <i>loup</i> dans l'amirauté de Nantes.	<i>ibid.</i>
Filets des étaliers, dans l'amirauté de Coutances.	295
Filet approchant du loup.	296
CHAPITRE V. <i>Pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées parcs, au moyen desquelles on retient le poisson qui, après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer</i> .	298
ART. I. <i>Parcs naturels</i> .	299
II. <i>Parcs ouverts</i> .	300
Petits bas parcs de pierres très-limités.	<i>ibid.</i>
Parcs de pierres, plus considérables que les précédens.	<i>ibid.</i>
Parcs de pierres ouverts, ou écluses d'une construction plus recherchée.	301
Parcs de pierres ouverts, formés en bouchots.	302
III. <i>Parcs ouverts, construits en bois, & qu'on nomme assez communément bouchots</i> .	303

- Parcs ou bouchots de bois à claire
voie. page 304
- Parcs ou bouchots de clayonnage.
305
- Parcs ou bouchots, formés par des
ailes droites, & terminés par une
nasse qu'on nomme *bourgue*, ou
par un grillage. *ibid.*
- Bouchots de Poitou. 307
- Petits parcs de clayonnage, aussi
garnis d'ailes, & qu'on nomme
benâtres, &c. *ibid.*
- IV. *Parcs ouverts, dont l'enceinte est
formée par des filets, & qu'on nomme
assez ordinairement courtines, ve-
nets, tournées.* 308
- Parcs de filets anguleux, qu'on éta-
blit quelquefois en zig-zag, sur
plusieurs lignes. 309
- Bas parcs de filets ouverts & demi-
circulaires qu'on nomme spécia-
lement *courtines* ou *venets*. 310
- Usage des courtines en différens
ports. 311
- Petits parcs qui se terminent par
un crochet, & qu'on nomme à
l'anglaise. 313
- Hauts parcs à crochets. 314
- Parcs à grande tournée. *ibid.*
- Hauts & bas parcs à tournée. 315
- Petits parcs tournés, qu'on nomme
palicots à la Tête-de-Buch. 317
- Pêcherie qu'on appelle *chila* en
Corse. *ibid.*
- Petits hauts parcs pour des maque-
reaux. *ibid.*
- V. *Parcs fermés.* 318
- Idee générale des parcs fermés. *ibid.*
- Verveux précédé d'une chasse. 319
- Petits parcs qu'on nomme *closets*.
320
- Grands parcs fermés, garnis de
filets. *ibid.*
- Parcs garnis de filets, qu'on nomme
folles. page 321
- Parcs garnis de filets, qu'on nomme
demi-folles. *ibid.*
- Parcs formés de claies & filets. *ib.*
- Parcs à double rang de clayonnage.
322
- Parcs à plusieurs tournées. 323
- Petites pêcheries qu'on nomme
*parcs ouverts, carrosses & per-
tems*. 324
- Parcs à fond de verveux. *ibid.*
- VI. *Parc qu'on établit en pleine eau en
Provence ainsi qu'en Languedoc.* 325
- Paradières. *ibid.*
- Aiguillieres de Provence. 328
- VII. *servant de conclusion.* 329
- Situation la plus avantageuse pour
tendre des parcs, soit ouverts,
soit fermés. *ibid.*
- Accidens que les pêcheurs par-
quiers ont à redouter. 331
- Différens ustensiles dont les pê-
cheurs à la basse eau & aux parcs
doivent se pourvoir. *ibid.*
- CHAPITRE VI. *Pêches qu'on fait
au bord de la mer, ou à une dis-
tance plus ou moins grande du
rivage, avec des filets flottés &
lestés.* 332
- ART. I. *Manets pierrés & flottés.* 336
- Manets qu'on tend entre les roches,
& qu'on nomme *rets à roc* ou *rets
entre roche*. 338
- Manets à banc ou tendus en an-
fiere. *ibid.*
- Manets sédentaires qu'on tend en
pleine eau & en ligne droite. 338
- Manets tendus en forme d'en-
ceinte. 340
- Les mêmes filets tendus en pleine
eau & tenus sédentaires. 341
- Manets flottans & dérivans. *ibid.*

- Pêche dite drouillette, drainette, drivonette, & plus exactement peut-être dérivette. page 342
- Pêche des sardines avec des manets, telle qu'elle se pratique aux environs du Port-Louis & de l'Orient. 343
- Sardinals ou sardinaux. 345
- Battudes & hautées. 346
- Bougyeres ou buguyeres dans la Méditerranée. 348
- Aiguillieres ou éguillieres. 349
- Alignole. 350
- Riffolle ou reiffolle. *ibid.*
- Socletiere. 351
- II. *Folles & autres filets qui y ont rapport.* *ibid.*
- Idée générale des folles pierrées & flottées. 352
- Filets qu'on tend au bord de la mer. 353
- Pêche avec les folles à la mer & sur les grands fonds. 354
- Pêche qui se fait avec les demi-folles qu'on nomme aussi *grandes pentieres* ou *brettellieres*. 360
- Demi folles qu'on nomme *jets* en Picardie. *ibid.*
- Rets ou demi-folles, nommés *picots* sur la côte de Normandie. 362
- Thonnaires de la Méditerranée. 363
- Pêches qui ont rapport aux folles & aux demi-folles, & auxquelles on donne des noms particuliers dans différens ports. 365
- III. *Pêches avec les tramails ou tramaux lestés & flottés.* 368
- Pêche aux tramails ou tramaux pierrés & flottés, tendus sédentaires à la basse eau sur les greves. 369
- Tente des tramaux sédentaires dans les rivières, dans les étangs & à peu de distance du bord de la mer. page 370
- Pêche aux tramaux sédentaires en grande eau. 373
- Pêche avec des tramaux qui ne sont pas sédentaires. 375
- Pêches qu'on fait sur différentes côtes de l'Océan & à l'entrée de quelques rivières, avec des tramaux flottans & dérivans. 376
- Maillades, tremailles, &c. de la Méditerranée. 378
- Grande pêche avec un tramail traîné par fond en pleine eau, qui se nomme *drege* sur les côtes de l'Océan. 384
- IV. *Filets qu'on nomme proprement seines ou sennes.* 396
- Pêche avec la seine dans les petites rivières & dans les courans d'eau entre les bancs, lorsqu'ils ont peu de largeur. 397
- Pêche au colleret dans les étangs, au bord de la mer & entre les roches. 399
- Colleret traîné par des chevaux. 402
- Pêche à la seine avec des virveaux ou treuils. 403
- Pêche avec une seine, dont un bout est amarré à terre. *ibid.*
- Pêche à la seine, où une partie de l'équipage hale de terre un bout du filet, pendant que le reste hale l'autre avec un bateau. *ibid.*
- Pêche à la seine ou à la traîne en pleine eau. 405
- Exposé sommaire des pêches qu'on fait avec la seine sur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée. 406
- Pêches étrangères 410
- V. *Pêche qui ont beaucoup de rapport aux seines.* 411

Pêche à la grande seine dite du <i>grand filet</i> dans la Durance. p. 114	
Pêche à la grande seine dans la Mofelle, où les pêcheurs de Metz la nomment <i>ret</i> , <i>rets</i> ou <i>raie</i> . 412	
VI. Pêches avec des filets trainans, qui ont rapport aux seines ou traînes. <i>ib.</i>	
La grande aiffaugue. 413	
Filet dit <i>boullier</i> , <i>bouliette</i> , <i>bouliche</i> , <i>boulicch</i> . 419	
Le bregin. 424	
Pêche au gangui. 427	
Pêche au gangui, dite du <i>bœuf</i> , des <i>bœufs</i> , ou aux <i>bœufs</i> . 430	
Pêche dite <i>tartaume</i> . 432	
CHAPITRE VII. Pêches qui se font à la traîne avec des filets à manche & qu'on peut comprendre sous le terme générale de drague. 442	
Pêche avec la chauffe halée de terre sur les greves. 443	
La même pêche, à la voile. 444	
Pêche dite <i>chalut</i> , telle qu'elle se pratique dans l'amirauté de Marennes, en plusieurs endroits de la Bretagne, &c. <i>ibid.</i>	
Chalut de Poitou sur les vases. 446	
Pêche du même genre, nommée <i>carte</i> à Dunkerque. 447	
Pêche qu'on nomme <i>dranguelle</i> à	Pembouchure de la Seine. p. 447
	Chalut monté avec un fût de bois formé en traîneau. 448
	Description du chalut dont on fait usage aux environs du Havre. 449
	Armure de la drague de Cancale. 451
	De la drague ou chauffe armée de fer. <i>ibid.</i>
	Drague pour les huîtres. 453
	Pêche à la drague en différens ports. <i>ibid.</i>
	CHAPITRE VIII. Quelques pêches qui se pratiquent sur les bords de la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, tendus à la mer. 454
	Pêche qu'on appelle dans la Méditerranée <i>seinche</i> ou <i>enceinte</i> . 455
	Autre espece de seinche dont nous croyons qu'on ne fait usage qu'au Martigue. 456
	Des madragues. 459
	Récapitulation & réflexions générales sur les façons de pêcher, exposées dans la seconde section. 467
	Explication des planches de la seconde section. 484

TROISIEME SECTION.

Où l'on traite de plusieurs façons de pêcher, qui n'ont pu être rapportées à celles dont nous avons parlé dans les précédentes sections; avec quelques discussions qui, sans appartenir proprement aux pêches, y ont un rapport très-prochain. page 492

INTRODUCTION. *ibid.*

CHAPITRE I. Pêche aux rateaux, aux borses, aux digons, aux barpons, à la fouanne, &c. 492	ARTICLE I. Pêches qui se font à la basse eau, à pied, à la main, ou avec des rateaux, digons, fouannes, &c. 495
---	---

Façon de pêcher les coquillages
qui s'attachent aux rochers.

page 495

Pêche au pic & à la pioche. *ibid.*

Pêche des vers, qu'on fait avec une
espece de couteau qu'on nomme
étiquette. 496

Pêche des vers marins, des hamil-
les & des poissons plats, avec le
palot, la beche ou la fourche.

ibid.

Pêche des crustacés, des congres
& des autres poissons. *ibid.*

Pêche dite à l'*espadot*. 497

Pêche qu'on fait dans la même vue
que la précédente, dans les en-
droits qui ne sechent point; on
la nomme à la *fougne* à Oleron &
ailleurs. *ibid.*

Pêche étrangere, au croc. 498

Pêche des coquillages, vers de mer,
lançons, & autres poissons, avec
un crochet qu'on traîne. *ibid.*

Pêche qu'on fait de basse mer sur
les greves & les sables avec des
rateaux. *ibid.*

Pêche sur les sables & les greves
avec la herse. 499

Pêche dite *tonilliere*, pour prendre
des coquillages. *ibid.*

Pêche que les Provençaux nom-
ment *salabre de fond*. 500

Pêche qu'on fait sur les sables & les
vases, à pied, & qu'on nomme
plyetter, *pommetter* ou à la *foule*.

ibid.

Pêche des coques ou vanons à la
foule. 501

Pêche d'une espece de coquillage
qu'on nomme *manche de couteau*.

ibid.

Pêche des anguilles, à pied sur les
vases. *ibid.*

Pêche des poissons plats, des an-

guilles, des congres, à pied sur
les vases avec le harpon. p. 502

Pêche sur les vases à pied, à la
fouanne & au feu. *ibid.*

Pêches de même genre, que font
les negres à la Côte-d'Or. 503

II. Pêches qui se font en bateau avec des
rateaux, des digons, des fouannes,
pour prendre les coquillages & les pois-
sons qui se tiennent ou sur le fond ou
à une petite profondeur dans le sable
ou la vase. *ibid.*

Pêche des coquillages dans un petit
bateau avec un rateau. *ibid.*

Pêche des huîtres au rateau sans
fac. 504

Pêche avec un petit bateau sur les
vases. *ibid.*

III. Pêches qui se font avec la fouanne en
pleine eau. *ibid.*

Pêche des vives à la fouanne avec
un leurre. 505

Pêche des poissons plats & autres,
à la fouanne & avec un bateau.
ibid.

Pêche avec le trident, la fourche,
&c. *ibid.*

Pêche au feu & à la fouanne. *ibid.*

Pêche des orphis au pharillon. 506

Pêche à la fourche en bateau & au
feu. *ibid.*

Pêche au feu & à la fichure, dite
phasier ou *phasquier*. 507

Pêche dite en Catalogne *encefa*. 508

Pêche à la foscina ou fuscina. *ibid.*

Pêche à peu près semblable que
les Espagnols nomment *fitora*. *ib.*

Pêche de l'Amérique septentrio-
nale, qu'on nomme *pêche à la*
rissolle ou *au feu*. *ibid.*

Pêche de la Guadeloupe au feu & à
la fouine. 509

Pêche au miroir. *ibid.*

- Pêche chinoise qui approche de la précédente. page 409
 Pêche des Indiens au feu. *ibid.*
 Pêche de nuit qu'on pratique sur la côte du Sénégal. § 10
 Pêche au harpon, dite *foscina*. *ibid.*
 IV. Pêches qui se font avec le harpon volant, qu'on jette au poisson, & qu'on abandonne. § 10
 Pêche du marfouin avec le harpon. § 11
 Pêche à la fleche & avec le fusil. § 12
 V. Pêches au feu avec des filets. § 13
 Pêche où après avoir attiré le poisson par la lumière, on l'enleve avec un filet, au lieu de le percer avec la fouanne. § 14
 Pêche appelée à Alicante *encefa*. *ib.*
 Pêche au bregin avec le feu. *ibid.*
 VI. Pêches où l'on prend le poisson à la main. § 15
 VII. Pêche avec des oiseaux. § 19
 Pêche avec le cormoran. *ibid.*
 Pêche à peu près semblable, qui se fait à la Chine. § 21
 VIII. Pêches sous la glace, qui se pratiquent en Russie, en Suede & dans l'Amérique septentrionale. § 22
 Pêche sous la glace, telle qu'elle se pratique dans l'Amérique septentrionale. *ibid.*
 Pêche de Russie sous la glace. § 23
 Pêche peu différente des précédentes, & qui se fait en Suede sous la glace. *ibid.*
 Pêche dans le fleuve Saint-Laurent au-dessus de Quebec, pour prendre un petit poisson gros comme un éperlan. § 24
 Pêche à la ligne sous la glace. *ibid.*
 IX. Pêche qu'on pratique au haut de la Loire, près de Briare. *ibid.*
 X. Pêche du nonnat & de la guildre,

menuise ou semence du poisson. p. 552
 Pêche de la menuise aux environs de Morlaix. *ibid.*
 Pêche de la guildre, avec un sac monté sur une espece de râteau. § 26

Autre façon de pêcher la guildre. *ibid.*

Pêche de la boîte à la riviere de Pontriou près Tréguier. *ibid.*

Pêche de la menuise du premier âge, qu'on nomme à Antibes *nonnat*. § 27

CHAPITRE II. Déchargement, vente, & transport du poisson, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie. *ibid.*

ART. I. Déchargement, vente & transport des poissons morts. § 28

Déchargement du poisson & transport au marché. *ibid.*

Livraison du poisson de coutume & de redevance. § 30

Vente du poisson. § 31

Emballage du poisson par les chasses-marées. *ibid.*

Transport du poisson par les chasses-marées. § 33

Transport du poisson d'eau douce mort. *ibid.*

II. Transport du poisson qu'on veut conserver en vie. § 34

Transport à de petites distances. *ib.*

Transport par bateaux. § 37

Bâtiment de mer analogue aux bafcules pour conserver le poisson de mer. § 38

Transport des vers marins. § 40

CHAPITRE III. Conservation du poisson dans des réservoirs. *ibid.*

I. Différentes manieres de conserver en vie les poissons de mer & les coquillages. *ibid.*

Industrie des pêcheurs Picards pour conserver les raies en vie.	page 541	Grillages & décharges des étangs.	562
Maniere de conserver les poissons de mer dans ce qu'on appelle <i>des viviers</i> .	<i>ibid.</i>	Empoisonnement des étangs.	564
Mares qui servent de réservoirs au bord de la mer.	<i>ibid.</i>	Etang destiné à fournir de l'alvin.	568
II. Réservoirs pour conserver en vie les poissons d'eau douce.	542	Méthode pratiquée à la Chine pour empoisonner les endroits où il reste de l'eau.	571
Petits réservoirs qu'on a dans les appartemens par forme d'amusement.	<i>ibid.</i>	Entretien de l'étang empoisonné.	572
Huches ou petits réservoirs de bois.	543	A quel âge il faut pêcher les étangs.	<i>ibid.</i>
Réservoirs plus grands, en maçonnerie.	544	Saison où il convient de pêcher les étangs.	573
Viviers.	545	Pêche des étangs.	574
Castration des poissons.	546	Marché pour la vente du poisson.	575
III. <i>Etangs</i> .	549	Accidens auxquels sont exposés les étangs empoisonnés.	576
Des étangs en général.	550	A-sec des étangs.	580
Affiette des étangs.	551	Récapitulation de cette troisieme section.	581
Chauffée.	553	Explication des figures.	590
Poêle.	556	Exposé général des pêches qui se font sur les différentes côtes.	591
Bonde.	<i>ibid.</i>	Dissertation sommaire sur ce qui peut occasionner la disette du poisson, principalement de mer.	672
Attentions qu'il faut prendre pour bien mettre la bonde en place.	559		
Cul-de-lampe.	561		



TABLE DES MATIERES

Et explication de plusieurs termes qui sont en usage entre les pêcheurs, & communément peu connus de ceux qui ne sont point occupés à la pêche.

Nota. Le premier chiffre, suivi d'un point, indique la section; & les suivans, le paragraphe.

IL n'y a point de science, d'art, même de métier, qui n'aient des termes qui leur sont propres; & ceux qui veulent s'instruire de quelque science ou de quelque art, doivent commencer par apprendre la valeur & la vraie signification de ces termes, sans quoi ils ne pourront prendre une juste idée de ce qu'on leur expliquera avec le plus grand soin. Ce sont ces réflexions qui ont déterminé l'académie des sciences à faire joindre à chaque description des arts qui seraient publiés sous son nom, un vocabulaire ou une explication des termes propres à chacun de ces arts. Ce secours est sur-tout nécessaire pour l'intelligence de l'ouvrage que je présente au public; car les côtes de la France étant fort étendues, & les lieux où l'on pratique les différentes pêches, éloignés du centre du royaume, le langage des pêcheurs, qui est absolument ignoré dans les provinces éloignées de la mer, est de plus sujet à varier beaucoup sur les différentes côtes où l'on s'occupe de la pêche.

Les Normands, les Bretons, les Sain-tongeois, les Flamands, les Picards, les Provençaux, ont des idiomes qui leur sont particuliers, d'où sont venus les différens noms qu'on a donnés à une même pêche: mais quoique je me sois attaché à rapporter les expressions particulières à chacune de ces provin-

ces, il ne faut pas présumer que j'aie rempli mes intentions sur ce point; les variétés infinies qui se trouvent dans une même province, d'un port à l'autre, ont rendu la chose presque impossible. Heureusement ces omissions ne feront sujettes à aucun inconvénient; car comme nous expliquons la manœuvre des pêches dans le plus grand détail, il sera aisé d'appercevoir que celle que nous annonçons sous un nom, est la même que celle qui est connue, dans quelque port que ce soit, sous une autre dénomination.

Quelques-uns ont prétendu que, comme nous expliquons les différens termes dans le corps de l'ouvrage, nous aurions pu nous dispenser de les expliquer encore dans un vocabulaire; mais ceux qui forment cette objection ne font pas attention que, comme nous nous sommes contentés d'expliquer une seule fois des termes que nous avons été obligés d'employer plusieurs, il arriverait que ceux qui liraient notre ouvrage, ayant oublié l'explication que nous aurions donnée précédemment, & ignorant en quel endroit nous avons placé cette explication, ils se trouveraient dans un embarras dont ils ne pourraient se tirer; au lieu qu'en ayant recours au vocabulaire, non seulement ils trouveront une explication abrégée qui souvent leur suffira, mais ils auront

encore l'indication des paragraphes , où l'explication fera beaucoup plus détaillée.

Comme le volume que nous publions sur la mécanique des pêches considérées en général , doit être suivi des détails qui appartiennent à chaque espece de poisson , j'ai été tenté de ne mettre le vocabulaire qu'à la fin de tout l'ouvrage : mais je me suis rendu aux instances de plusieurs personnes , qui ayant ce qui a paru du traité des pêches , & desirant d'en jouir , m'ont témoigné un grand empressement d'avoir l'explication de plusieurs termes qui leur étaient inconnus. En cédant à ces raisons , je ne me dispenserai pas pour cela de mettre à la fin de la description des pêches particulieres à chaque espece de poisson , une explication des termes que j'aurai employés , & qui ne feront pas d'un usage familier.

A

ABAÏT, en allemand, *Köder*, *Lockspeise*, mot d'usage en Bretagne, pour signifier *appât* ; d'où l'on dit *abaïter*, *abecquer* ou *embecquer*, pour *amorcer*, en all. *bekördern*. *Section* 1. §. 257.

ABLETTE, en all. *Blicken*, en suédois, *Löja*, *Cyprinus alburnus* Linn. 1. 77.

ACCRUÉS, en all. *Anhängemaschen* ; ce sont des fausses mailles ou surnuméraires, qu'on fait aux bords du filet, quand on veut augmenter sa largeur. Pour les diminuer, on joint ensemble deux mailles par un même nœud. 2. 52, 113.

ACHÉE ; les pêcheurs nomment ainsi les vers de terre, dont ils amorcent leurs hains. 1. 258.

ACON, en all. *Kahn* ; petit bateau plat,

très-léger, & quarré par-derriere : il sert à aller sur les vases ; un homme met une jambe dans le bateau, il appuie ses deux mains sur les bords, & il pousse l'açon avec une jambe qu'il a dehors : de cette façon il se transporte où il veut. 2. 857.

ACQ ou **ACQUIE**, en all. *eine Angel*, terme picard, pour signifier un hain : d'où peut venir *acquier*, pour dire *amorcer les hains*. 1. article VI, à la note.

ACQUER, synonyme d'*amorcer*, en all. *bekördern*.

ACUL, nom que les pêcheurs donnent au fond des parcs, du côté de la mer. 2. 894.

AFFANER ou **AFFAMER**, en all. *anlocken* : c'est engager par un appât les sardines à s'élever à fleur d'eau, où l'on tend le filet. 1. 320.

AGAVE ; M. Von-Linné a donné ce nom à l'aloïdes, qui fournit le fil de pitte. 1. 496.

AICHE, synonyme d'*appât*, en all. *Köder*. On dit aussi *eche*. 1. 258.

AICHER, synonyme d'*amorcer*, en all. *bekördern*. Ce mot peut venir d'*achée*, vers de terre qui servent à amorcer. *ibid*.

AIGUILLE, en all. *Hornfische*, *Meer-nadeln* ; *Efox Belone* L. en Normandie, *guilles*, *éguelles*, *éguillettes*, poisson de mer. 1. 281, n. 101.

AIGUILLE de laceur, en all. *Strickennadel*. C'est une espece de navette de bois léger, sur laquelle on roule le fil qui doit servir à faire le filet. On *charge*, on *emplit* ou l'on *couvre* l'aiguille de fil ; ces termes sont synonymes. Il y a aussi un petit poisson de mer, qu'on nomme *aiguille*. 2. 35.

AIGUILLETTE, morceau de fil de fer, terminé par une espece de bouton,

- qui sert à tirer du fable les coquillages qu'on nomme *manchots* ou *manches de couteau*. 2. 56.
- AIGUILLIERE**, en all. *Meernadel-garn*. ou *Aalgarn*, en espagnol, *Sarcieta* : c'est un filet qui ressemble assez à la battude ou au sardinal. On le tend entre deux eaux, il sert à prendre des aiguilles & quelquefois des muges ou des bogues. 2. 1067, n. 99.
- AILES de filet**, en all. *die Flügel eines Netzes*. Ce sont les bandes de filet qu'on ajoute aux côtés des filets en manche, 2. 1473.
- AIN**. Voyez HAIN.
- AINARDS**, en all. *kleine Schnuren*, petites gances qui servent aux pêcheurs à attacher le bord de leur filet sur une corde ou ralingue qui les borde. 2. 23.
- ALAS**, partie des ailes du filet dit *boulier*; les mailles ont deux pouces d'ouverture en carré. Ce terme a aussi rapport au filet de la tartanne. 2. 1506.
- ALIGNOLLE**, filet de Provence, qui est une simple nappe lestée & flottée, qu'on établit près de la surface de l'eau. On le fait avec un fil retors assez fort, parce qu'il sert à prendre des bonites, des thons, des espadons, &c. 2. 1073.
- ALOEES pitte**, en latin *aloes americana major*; plante dont on retire le fil de pitte. 1. 496. n. 73.
- ALOSE**, en all. *Else*, *Clupea Alosa* L. poisson de mer qui remonte dans les rivières. 1. 30, n. 13.
- ALOSIER**. Voyez VERQUEUX.
- ALVIN**, en all. *Karpenfrich*, oder *Brut*. On appelle ainsi de petites carpes qui ont six pouces de long, & qu'on met dans les étangs pour les repeupler. 2. 334.
- ALVINIERS**, en all. *Brut-oder Laichteiche*; on nomme ainsi de petits étangs destinés à élever de l'alvin, ou de petits poissons, pour peupler les grands étangs. 3. 334.
- AMAIRADES** ou **ARMAILLADES**, sont des filets dont on fait usage en Languedoc : ils s'appareillent comme les battudes, & tiennent beaucoup des demi-folles. 2. 1058.
- A-MER**; on nomme ainsi deux objets à terre, qui étant vus de la mer l'un par l'autre, ou sur la même ligne, indiquent la route qu'il faut tenir.
- AMORCER**, en all. *Bekördern*, c'est garnir un hain de l'appât qui doit attirer le poisson, & l'engager à mordre à l'hameçon. Voyez *appât*. 1. 521, 596.
- AMOUBA**, terme de la langue des Basques, qui signifie *hameçon*.
- AMPIN**, en all. *Bootsbacken*, signifie en provençal un *grapin*. 2. 1165.
- ANCHOIS**, en all. *Meergrundel*; en angl. *Anchorwy* : *Clupea Encrasicolus* L. 2. 1046, n. 96.
- ANCRAGE**, c'est un lieu propre à mouiller l'ancre, soit à cause de la profondeur de l'eau, l'avantage de l'abri & la nature du fond, qui doit être de bonne tenue, & de nature à ne point endommager les cables. Il y a des endroits où il faut payer l'ancrage. 1. 7.
- ANCRE**, en all. *Ancker*; gros crochet de fer qui mord dans le fond du terrain, & arrête les bâtimens. Toutes les ancres ont une tige, deux bras terminés ordinairement par un évase-ment qu'on nomme *patte*; à l'extrémité de la tige est un organeau où l'on amarre le cable. Voyez *la forge des ancres*, dans la description des

- arts, donnée par l'académie. 1. 245.
pl. V, 4.
- ANDANA, sorte de pêche que les Espagnols font à la nasse. 2. 551.
- ANDERSON, mém. sur l'Islande, cité 2. 11, n. 5.
- ANGON, instrument qui sert à tirer les crustacés d'entre les rochers: c'est un morceau de fer barbelé par les bords, qu'on emmanche au bout d'un bâton. 3. 40.
- ANGUILLE, en all. *Aale*; *Murana anguilla* L. poisson de riviere & d'étang. 1. 30, n. 10.
- Anguille de mer*, en all. *Seeaal*. 1. 30, n. 29. Maniere de pêcher l'anguille. 1. 62. A l'hameçon. 1. 77.
- ANGE, en all. *Meerengel*, en lat. *Squatina*, espece de raie. 2. 1083, n. 102.
- ANSE, en all. *eine Bucht*, enfoncement dans les terres, plus considérable que ce qu'on nomme *crique*, & moindre que la baie & le golfe: les bâtimens s'y retirent par les grôs tems, quand ils y trouvent assez d'eau, un bon ancrage, & que la mer n'y est pas agitée. 1. 6.
- ANSIERES; on nomme ainsi les filets qu'on tend dans les anses. 2. 1004.
- APPARFILLER un vaisseau, en all. *ein Schiff ausrüsten*, c'est disposer toutes choses pour mettre à la voile; & comme l'on dit *appareiller une voile*, les pêcheurs disent aussi *appareiller leurs filets*, lorsqu'ils les préparent pour la pêche.
- APPAT, en all. *Köder*, *Lockspeise*; on nomme ainsi toute substance dont les poissons sont friands, & qu'on emploie pour les attirer dans un filet ou dans un lieu: on en garnit les hains. En quelques endroits on dit *amorce*, *baïste* ou *aiche*, au lieu d'*appât*. 1. 257, 513, 596.
- APPELET, en all. *Nachtangel*; on appelle *piece d'appelet*, une corde garnie de lignes ou empiles & d'hains. En joignant au bout les unes des autres plusieurs pieces d'appelets, on forme une tessure. 1. 90, 171.
- APPOINTER un hain, en all. *eine Angel zuspitzen*, c'est lui former sa pointe. 1. 208.
- AQUERESSES, ouvrieres qui garnissent les hains d'appâts; elles sont aussi chargées de réparer les lignes & les empiles qui sont rompues, & de mettre des hains à la place de ceux qui sont perdus. 1. *art. IX, à la note*, & §. 458.
- ARCEAU, anneau ou anse de cordage qui passe au travers d'un trou fait à une pierre nommée *cabliere*, qui sert à faire couler bas les cordages & filets. Voyez *estrope*.
- ARCHET; on appelle ainsi une baguette souple que l'on plie; on attache au milieu un plomb & une longue ligne que l'on conserve dans la barquette. Aux deux extrémités de la baguette, on attache des empiles garnies d'hameçons. 1. 84, 657.
- ARCHIPEL, nombre d'isles qui se trouvent assez près les unes des autres. Il y a un archipel considérable dans la Méditerranée. 1. 6.
- AREIGNOL, est une grande battude. 2. 1053.
- ARONDELLE ou *harouelle*, corde garnie de lignes latérales, qui porte des hains, & qu'on fixe sur le sable par de petits piquets. 1. 675.
- ART; les pêcheurs des côtes du Roussillon nomment ainsi le filet appelé *boulter*.
- A-SEC; l'a-sec des étangs est le tems qu'on laisse les étangs à vuide d'eau, & sans être empoisonnés. Les marins

- difent qu'un endroit affeche, quand il n'y reste point d'eau de basse mer. 3. 30.
- ATROUBA**, nom qu'on donne à deux des trous des bourdigues. 2. 632.
- ATTRAIT**, synonyme d'*appât* ou d'*amorce*.
- AUBE** du jour. On dit qu'une pêche se fait à l'aube du jour ou du matin, quand elle se fait depuis le moment où la lumière du soleil commence à paraître sur l'horizon, jusqu'à ce que le soleil soit entièrement levé. C'est ce qu'on appelle aussi l'*aurora*. On appelle en Provence *sardines d'aube*, celles qu'on pêche le matin.
- AUFFE** ou **SPARTE**, *Stipa tenacissima* L. plante qui vient d'Espagne, dont on se sert pour faire des filets à grandes mailles, & le plus souvent des cordages, qu'en Provence on nomme *sartis*. Une piece de ces cordages s'appelle *maille*. Voyez *sparte*. 1. 109. 2. II, n. 4.
- AUMAILLADE**, filet en tramail qui sert à la Tête-de-Buch pour la pêche dite *cara*: on y prend des seches, des barbues, &c. On les appelle aussi *armaillades*. 2. 1058.
- AUMÉES** ou **HAMAUX**, en all. *Aussenwände*, nappes à grandes mailles, faisant partie des traux. 2. 150.
- AURERAS**; on appelle ainsi en Provence les mailles d'une partie de l'aissaugue, qui ont deux pouces & demi d'ouverture en carré. 2. 1477.
- AUSSIERE**, corde faite avec plusieurs faisceaux de fils commis ensemble & roulés les uns sur les autres. On appelle aussi en Provence *aussiere*, une bordure de filet, qu'on attache aux bouts des filets déliés. Voyez *sardon*. 1. 95; 2. 1039.
- AVALETTE**: on nomme ainsi le morceau de bois qui sert à pêcher au libouret. 1. 175. 783.
- AUVEL**, sorte de claie de canne, pour faire l'enceinte des bourdigues: celles qui sont les plus ferrées le nomment *séguérié*; l'*auvel courant* à les cannes moins ferrées: pour l'*auvel* dit *canadou*, les cannes sont encore plus écartées. 2. 619.

B

- BACHE** trainante, filet en manche, qu'on traîne sur les sables dans des endroits où il y a peu d'eau, pour prendre de la menuise ou du frai. 3. 160.
- BACHOTTE**, en all. *ein Hauptfass*, espee de baquet qu'on emplit d'eau, & qui sert à transporter à dos de cheval une petite quantité de poissons d'eau douce en vie. 3. 211.
- BADAIL**; c'est une vraie drague qu'on nomme aussi *gangui à la voile*. 2. 1562.
- BALADOU**. On donne ce nom en Provence, aux chambres des bourdigues. Il y a le grand & le petit baladou.
- BALISES**, signaux qu'on met sur les écueils auprès des atterrages, pour qu'on puisse les éviter. Ce sont des perches qu'on enfonce dans le sable ou dans la vase; d'autres fois, ce sont des coffres, des tonnes ou des tonneaux de bois léger, retenus par des chaînes. Les pêcheurs appellent aussi *balises* une bouée qui indique où est établi un filet par fond, pour le retrouver plus aisément. Ces bouées s'appellent communément *des signaux*.
- BALLE** (traîner la); on nomme ainsi une pêche qui se fait avec une ligne garnie dans sa longueur de petites

- baguettes dites *baluettes*, à l'extrémité desquelles sont empilés des hains, & cette ligne est terminée par une balle ou petit boulet qui la fait caler. 1. 173, 772, 777.
- BALSÉS.** Les pêcheurs de Callao & de Lima, nomment ainsi une espece de radeau fait de roseaux secs, qu'ils emploient pour la pêche. 2. 56.
- BALUETTES**, petites baguettes qu'on ajoute le long de la corde qui sert pour pêcher à la balle. Voyez **BALLE**. 1. 772.
- BANC**; ce mot se prend à la mer en différents sens. On appelle *banc de sable*, une espece de montagne ou d'isle de sable qui s'éleve du fond de la mer. *Banc de poisson*, se dit d'une multitude de poissons qui vont par troupes, ce qui est propre aux poissons de passage. *Banc d'hutres*, de moules ou d'autres coquillages, est une multitude de ces crustacés qui forment des lits quelquefois fort étendus, & qui ont plusieurs pieds d'épaisseur. On nomme *rets à banc*, un filet qu'on tend entre les bancs. 2. 1004.
- BANDE** de filet, en all. *Bahnen*, *Streifen*. Ceux qui pêchent avec le sardinal appellent *bande de filet*, cinq spens ajoutés les uns au bout des autres. On nomme aussi de ce nom les ailes qu'on ajoute aux manches de filets. Voyez *spens*. 2. 1044.
- BANDEAU**, portion de la manche des filets qui en ont.
- BANDINGUES**, lignes qu'on attache à la tête d'un filet qu'on tend à la basse eau, & qu'on enfouit dans le sable par l'autre bout, pour faire une espece d'étau qui empêche le filet de se renverser quand la mer se retire. 2. 772.
- BANNE**, grande toile formée de plusieurs lez : on s'en fert pour former des tentes & pour d'autres usages. En quelques endroits on appelle *banne*, la flue des traux. Voyez *flue*.
- BAR**, poisson de mer, qu'on ne trouve désigné sous ce nom dans aucun dictionnaire. 1. 33, n. 23. Se prend à l'hameçon. 1. 78. C'est le poisson qu'on nomme *la bigue*. *Perca Labrax* L. 3. 501. n. 124.
- BARBEAU**, poisson d'eau douce, qui se pêche à l'hameçon, 1. 77.
- BARBE** de baleine, propre à faire des filets. 2. 11, n. 5.
- BARBE DE BALEINE**, peu propre à empiler les hains. 1. 105, n. 72.
- BARBELET**, en all. *Stockambos*; outil servant à faire les hains. 1. 197, 198. *pl. 1, fig. 16.*
- BARBILLON** ou **DARDILLON**, en all. *der Widerhaken*; c'est la petite languette de l'hain, qui sert à empêcher le poisson de se débarrasser. 1. 140, *pl. 1, fig. 9.*
- BARBILLONNER**, c'est relever la languette ou le barbelet, ou la petite levre des hains. 1. 208.
- BARBOT**, en all. *Rothbart*; *Cyprinus Barbus* L. poisson de riviere. 1. 30, note 7.
- BARBUE**, en all. *Meerbutte*, *Pleuronectes Hippoglossus* L. poisson de mer. 1. 34, n. 43. Se pêche à l'hameçon. 1. 78.
- BARGES**; ce sont de fort petits bateaux, dont on fait usage à l'entrée de la Loire. 1. 438.
- BARGUE**, nasse de figure conique, qui sert dans la Garonne à prendre des lamproies.
- BARIÔTE**; on nomme ainsi en Gasconne une piece de bois qui se met à l'arrière des petits bateaux nommés

- filadières* ; & ce morceau de bois sert à supporter leur haveneau. 2. 399.
- BARQUE**, en all. *kleines Fahrzeug*. On donne ce nom à plusieurs petits bâtimens de grandeurs différentes : les plus grandes n'excedent pas le port de cent tonneaux ; elles sont pontées, & portent trois mâts & un beaupré ; mais il y en a de petites qui ne sont point pontées, qui ne vont qu'à la rame pour le service des rades ; on les nomme souvent *barquettes*. Les pêcheurs cordiers de la Manche se servent des barques longues de Dunkerque, qui sont réputées bonnes pour la pêche ; elles ont un demi-pont qui s'étend jusqu'au pied du grand mât ; souvent on les appareille en *brigantin*. Les *barques lamaneuses* du Havre sont de petits bâtimens qui ont vingt-six pieds de quille, sept pieds & demi de bau, point de pont, une petite tillé à l'avant & à l'arrière : on s'en sert pour toutes sortes de pêches, principalement le *chalut*, & la drague pour les huîtres. Elles marchent bien & soutiennent bien la mer : le maître bau est au tiers de la longueur en avant ; elles ont beaucoup de façons ; elles tirent jusqu'à trois pieds & demi d'eau, ne se démâtent point, mais le beaupré & la baume se mettent tout-à-fait en-dedans. Enfin, les barques à vivier sont des bâtimens destinés à transporter en vie le poisson de mer, dans une soute qui est remplie d'eau de mer. 1. 361 & suiv. 3. 212 & suiv.
- BAS-BORD** : c'est le côté du navire qu'on a à gauche, quand étant à la poupe on regarde la proue.
- BASCULE** ou **BOUTIQUE**, bateau au milieu duquel il y a un coffre ou vivier rempli d'eau, pour transporter à flot le poisson d'eau douce en vie. 3. 217.
- BAS-FOND**, en all. *Untief*, endroit où il y a peu d'eau, & où l'on craint d'échouer : il est opposé à *grand fond*.
- BASTUDE** ou **BATTUDE**, espece de filet ou de manet, dont on se sert en Provence, pour pêcher dans les étangs salés, au bord de la Méditerranée ; les mailles sont calibrées pour prendre des maquereaux, bogues, blagues, &c. On le tend sédentaire & par fond. Les grandes battudes s'appellent au *Mâtigue*, *araignol*. 2. 1048, 1057.
- BATEAU**, petit bâtiment construit sans beaucoup de soins, qui va à la voile ou à la rame, & qui a ordinairement moins de façons que les chaloupes ; les uns ne portent qu'un mât & une voile, d'autres deux mâts & deux voiles ; quelques-uns ont deux mâts & trois voiles : ceux de l'Amérique sont fort estimés. Il y a de beaucoup d'especes de bateaux, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, qui tous sont appareillés de différentes manieres. Voyez les figures.
- BATELAGE**, *faire le batelage*, c'est aller chercher avec des canots ou des chaloupes le poisson qui a été pris à la mer, pour le porter en vente, & fournir à ceux qui sont à la mer les appelets ou les filets nécessaires pour continuer la pêche.
- BATTE** ; on mesure la longueur des poissons *entre ail & batte*, ce qui se prend depuis le coin de l'œil jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue. 3. 342.
- BATTUDE** ; voyez **BASTUDE**.
- BATTURE** ; c'est un endroit où il y a peu d'eau, & où le fond étant de roche ou de pierre, la mer forme des

- vagues qu'on appelle *brisans*, qui indiquent que ces endroits sont dangereux.
- BAU**; on dit en Provence *tirer le bau*, lever le filet qu'on traîne. 2. 1614.
- BAU** ou **BOL**, on nomme ainsi en Provence le poste qu'occupent les pêcheurs à l'aissaugue. 2. 1501.
- BAUDAU**, corde d'auffe qu'on emploie pour monter les bourdigues. 2. 606.
- BAUDE**, au Martigue **BAUDO**. On donne ce nom en quelques endroits aux cablières. Voyez *cablières*. 2. 611.
- BAUFFE**, en all. *Hauptseil*, grosse corde, le long de laquelle sont distribuées nombre de lignes garnies d'hains; c'est aussi ce qu'on appelle *maîtresse corde*. La bauffe sédentaire sur les sables au bord de la mer est, ou enfoncée dans le sable, ou retenue par de grosses cablières. 1. 87.
- BAUX**, en all. *Queerbalcken des Schiffes*; ce sont les poutres des vaisseaux, ou de grosses pièces de bois, qu'on pose par le travers des vaisseaux pour soutenir les ponts. On appelle celui qui est à la partie la plus large du vaisseau, le *maître bau*: les petits baux qu'on met aux gaillards se nomment *barrots*.
- BEAUPRÉ**, en all. *Boogspriet*, mât qui est incliné sur l'étrave, à l'avant du bâtiment: il porte quelquefois une petite voile qu'on nomme *civadière*; mais son principal usage est d'y amarrer l'étai de misaine & les foques ou voiles d'étai.
- BELANDRE**, petit bâtiment à varanques plates, qui est appareillé comme un heu (170): les plus grandes belandres sont de quatre-vingt tonneaux. L'avantage de ces petits bâtiments est de pouvoir être conduits par peu de monde.
- BELÉE**. On appelle *pêcher à la belée* ou entre deux eaux, établir une corde qui porte les hains entre deux eaux, au moyen du lest & des lieges. 1. 91, 763.
- BELOUGA**: on appelle ainsi une pêche qui se fait à Astracan, à cause du poisson qu'on y prend: c'est une espèce de gors formé de pieux, terminé par une cage de bois de neuf à dix pieds de longueur, sur cinq de large. On y attire les belougas avec des appâts. 2. 559.
- BENATRE**, petit parc de clayonnages ouverts. 2. 837.
- BERGOT**, sorte de nasse dont les pêcheurs de la Garonne font usage. 2. 558.
- BERTAVELLE**, nasse que les Génois font avec du jonc. 2. 561.
- BERTAULE**, **BERTOULENS**, **BERTOULETTE** ou **BERTOULONNET**, en all. *Garnsacke*; ce sont les noms qu'on donne en Languedoc aux filets qu'ailleurs on nomme *verveux*. Les Bertoulettes de Cette sont de très-petits verveux. 2. 479.
- BETTE MARINE**; les Provençaux nomment ainsi de petits bateaux qui leur servent pour plusieurs sortes de pêches.
- BICHETTE**, filet qui ne diffère du haveneau, que parce que le filet, au lieu d'être monté sur deux perches droites, l'est sur deux perches courbes. 2. 414.
- BIECHARIE**, tramail dont on se sert dans la Dordogne pour prendre des saumons & des aloses. C'est, je crois,

(179) Bâtiment anglais & hollandais, d'environ trois cents tonneaux.

- le même qu'on nomme dans la Gironde *bizarre* : on le nomme aussi *bicharriere*.
- BIGEARREYNS**, filet du genre des demi-folles, qui est en usage en Gascogne pour prendre des poissons plats. Voyez *estoueyres*.
- BILLOTTÉE**; on appelle vendre le poisson d'un étang à la *billottée*, quand on le vend par lots ou en bloc, ce qui ne se fait que pour la blanchaille ou le petit poisson. 3. 318.
- BIRE, BURE ou BOUTEILLE**, sorte de nasse que les pêcheurs de la Seine mettent au bout de leurs diguiaux. Ces bires sont terminées par une petite qui est sur le côté, & qu'on nomme *cornion*. 2. 654.
- BISCAYENNE** ou *yolle*, petite chaloupe qui va presque toujours à la rame, & sert à entrer les bâtimens dans le port, ainsi qu'à plusieurs pêches. Les biscayennes ou bisquines du Havre portent vingt-cinq à vingt-six pieds de quille, quatre à cinq pieds de bau; elles ont beaucoup de façons: on les démate lorsqu'on va à la rame. La grande voile s'amure à un des bancs ou taude. 1. 419.
- BITORD**, menue corde faite de deux fils commis ensemble. Le luzin est un fil retors sans être commis; au lieu que le bitord l'est. C'est en quoi consiste la différence de ces deux especes de cordages. 1. 96.
- BIVALVES**, en all. *zweyschalligt*, coquilles qui ont deux battans ou valves, & s'ouvrent comme une boîte.
- BIZARRÉ**. Voyez *biécharié*.
- BLANC**, se dit du hareng salé & prêt à être mis en caque.
- BLANCHAILLE, blanc ou blanquet**, et all. *Weisfische*; on comprend sous ces noms différentes especes de poissons, particulièrement des poissons blancs qu'on emploie pour appât, ou les poissons des étangs qui ne sont point marchands, tels que les goujons, les anguilles (171), &c. On les nomme aussi *mesliers*. 1. 270. 3. 318.
- BLANCHE**, petits poissons qu'on prend dans les parcs, & dont on ne peut encore distinguer l'espece.
- BLOC**, en all. *Klotz*, gros morceau de bois qui sert à couper les hains. Il porte une piece qu'on nomme *tranche*, & une autre qu'on nomme *rencontre*, sur laquelle on appuie le bout du fil-de-fer pour le couper d'une longueur convenable. 1. 204. pl. I, fig. 17.
- BOEUFs**, la pêche dite *aux bœufs*, se fait avec le filet appelé *gangui*, qui est traîné par deux bateaux à voile. 2. 1586, 1569.
- BOETTE**; c'est le nom qu'on donne du côté de Tréguier aux petits poissons qui ne viennent que d'éclorte: ailleurs on les nomme *menuises*, *nonnat*, &c. 3. 161.
- BOGUE**, en all. *Boops*, *Sparus Boos* LINN. 2. 1048, n. 97.
- BOISSEAU**. Voyez *NASSE*, en all. *Fischreusse*.
- BOL ou BAU**; on nomme ainsi les postes que doivent occuper les pêcheurs à l'aissaugue, pour ne point endommager les filets des autres pêcheurs.
- BOLANTIN**, pêche aux hains qui se fait

(171) Les anguilles & les goujons ne sont pas de la *blanchaille*. On ne donne ce nom qu'aux poissons qui ont des écailles blanches; tels sont le tétard, en all. *Döbel*, l'ablette, en all. *Rothange*; le rouget, en all. *Rottfeder*; le gardon, en all. *Plötz*; & d'autres.

- à la côte de Valence en Espagne : elle ne differe pas beaucoup de celle du libouret. 1. 690.
- BOLANTIN**, pêche qui se fait en bateau avec des lignes simples. 1. 690.
- BOLICHE**, sorte de bregin, que les Espagnols nomment aussi *xabega*. 2. 1541.
- BOLIEZ**, les Catalans appellent de ce nom un petit gangui. 2. 1567.
- BONDE**, en all. *der Ablaß*. La bonde d'un étang est une espece de gros robinet qu'on établit au milieu de la chaussée, à la partie la plus basse; elle doit retenir l'eau exactement quand elle est fermée; on l'ouvre pour laisser échapper l'eau de l'étang quand on veut le vuidier. 3. 292 & suiv. n. 65.
- BONITE**, en all. *Bonite*, *Scomber Pelamis* L. Poisson de mer. 1. 33, n. 37.
- BONITERAS**, les Espagnols sur la côte d'Afrique nomment *boniteras* une pêche qu'on fait avec des traux pour prendre des bonites. 2. 1300.
- BORDAGE**, en all. *Schiffsbekleidung*, on nomme ainsi les planches qui couvrent l'extérieur du navire, depuis la quille jusqu'au plat-bord. Celui qu'on place tout près de la quille, s'appelle *gabord*. Celui qui couvre l'œuvre vive ou la partie qui est dans l'eau, s'appelle *bordage de fond*. 1. 365.
- BORDER UN FILET**, en all. *ein Netz einfassen*, c'est passer tout autour avec du fil retors dans toutes les mailles sur les bords, une corde ou ralingue qui le fortifie. 2. 54, 105.
- BORIGUE**, on nomme ainsi dans la Dordogne ce qu'ailleurs on nomme *des nasses*.
- BOUCHELLE**, entrée de la tour de dehors de la bourdigue. 2. 626.
- BOUCHOTS**, ce sont des parcs ouverts du côté de la côte, qui sont formés de deux grandes ailes de pierre, de pieux ou de clayonnage, disposés en triangle, qui se réunissent en pointe, & sont terminés par une nasse ou filet en manche qu'on nomme *bourgin*. Il ressemble beaucoup aux gords des rivieres. Dans le Poitou, on en met quelquefois trois au dessus les uns des autres; celui qui est le plus près de la côte, se nomme *bouchot de la côte* ou *de terre*; celui qui est plus bas, *bouchot de parmi*; & le plus bas, *bouchot de la mer*. 2. 814 & suiv.
- BOUÉE**, en all. *Ankerzeichen*, corps légers qui servent à indiquer en quel endroit l'ancre est mouillée. En ce cas la bouée est amarrée à un cordage qu'on nomme *orin* ou *drome*, qui tient à la tête de l'ancre. Il y a des bouées qui sont faites comme des barrils vuides, d'autres sont formées par des morceaux de liege liés les uns aux autres. 1. 247, pl. V, fig. 6.
- BOUFFI**; on appelle *hareng bouffi* une espece de hareng-foret.
- BOUGUIERE** ou *buguiere*, filet très-délié, de l'espece des manets, qui en Provence sert à prendre les poissons appellés *bogues*: il differe peu de la battude. 2. 1061.
- BOULETS**, on appelle ainsi à Estrehan les petits bouteux. 2. 372.
- BOULLEURS**, ce sont des hommes qui battent l'eau, & fourgonnent dans les herbiers, les crônes ou les sourives, pour engager le poisson à donner dans les filets. 2. 244.
- BOULIC** de plage, les Espagnols nomment ainsi une très-grande pêche qu'ils font au boulier, & qu'ils appellent aussi *arte real de pescera*.

- Ils y emploient jusqu'à quatre-vingts hommes. 2. 1518.
- BOULIECHE** ou *trabines*, on nomme ainsi dans la Méditerranée de très-grandes seines. Il ne faut pas les confondre avec les boulliers. On les nomme ailleurs *bouyer*. 2. 1450.
- BOULIGOU**, c'est le nom qu'on donne à Cette à une espece de bregin.
- BOULLIER**, *bouilliere*, *boulliche*, *bouleche*, le grand boullier est un filet formé comme l'aiffaugue, de deux bras qui aboutissent à une manche; il differe de l'aiffaugue par les mailles qu'on nomme *deux doigts*, *poufal*, *quinze-vingt*, *brassade*, &c. 2. 1506, & suiv.
- BOUQUE & CONTREBOUQUE**, goulets qui séparent les chambres des bourdigues. Voyez *embourigues*. 2. 583.
- BOUQUETOUT**, en allem. *ein kleiner Schauer*, petit bouteux. C'est le nom qu'on donne à ce filet dans l'amirauté de Coutances. 2. 368.
- BOURAQUE**, *bourache*, *bourague*, *panier*, *cage*, *claire*, *cazier*, en allem. *Fischreuffe*; tous ces noms sont synonymes, & signifient une nasse d'osier qui est faite comme les fourrieres de fil d'archal. 2. 339, n. 59.
- BOURDIGUE**, en allem. *Fischzäune*, ce sont de grands gords qu'on fait dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, au moyen desquels on prend le poisson qui veut retourner à la mer. Il y en a en Provence & en Languedoc, & de petites dans la Camargue. 2. 567 & suiv. Ces sortes de pêches trop dispendieuses sont inconnues dans le Nord. *Ibid.* note 83.
- BOURDON**, on nomme ainsi un bâton qu'on ajuste au bout des seines, pour tenir le filet tendu: on le nomme aussi *canon*. 2. 1437.
- BOURDONNORO**, c'est le nom qu'on donne à la premiere chambre de la madrague. 2. 1732.
- BOURGOIS** ou *bôte*; les pêcheurs nomment ainsi le propriétaire du bateau dont ils se servent. De-là ils appellent *poisson bourgeois*, celui qui cet homme a droit de prendre après celui de coutume. On nomme les turbots, les saumons, les marfouins, les esturgeons, *poissons privilégiés*, parce qu'ils ne peuvent pas être pris pour les poissons de redevance. 3. 174.
- BOURGIN** ou *bregin*, en all. *Beutelgarn*, on nomme ainsi à Marseille un filet qui ressemble beaucoup au petit boullier, & qui ne differe de l'aiffaugue que par la grandeur des mailles. Au Martigue, on ne distingue pas le bregin du boullier. 2. 1532, 1564.
- BOURGNE** ou *bourgnon*, sorte de nasse qu'on met au bout des parcs ouverts. 2. 831.
- BOURSAL**, en all. *Einkehle*, on nomme ainsi en Provençe ce que dans l'Océan on nomme *goulet*: c'est une sorte de filet conique, dont la pointe entre dans le corps du verveux, & qui empêche que le poisson n'en sorte.
- BOURSE**, mot synonyme de *manche*, *poche*, *queue*, *fac*. On dit *bourse de l'aiffaugue*. 2. 1469.
- BOURSET**, corps flottant, qui sert à tirer un des bouts du filet de la dreïge. 2. 1310, 1336. Cette pêche est inconnue en Allemagne. *Ib.* n. 108.
- BOUT-DE-QUIEVRE**, est une espece de grand haveneau, mais dont les perches qui le croisent sont terminées par des cornes de chevre, ce qui fait qu'on peut le pousser lentement sur

- la greve. Il y a un haveneau qui, au lieu de ces cornes, a deux planches qui font le même effet. 2. 420.
- BOUTARGUR**, en all. *Botargum*, œufs de poisson préparés, qui proviennent de la pêche des bourdigues.
- BOUTEUX**, en all. *Schauber, Setzhamen*, sorte de grande truble, dont la monture est tranchée quarrément; d'un côté, elle a un grand manche, avec lequel on la pousse devant soi, comme les jardiniers font leurs ratissoires. Quelques-uns tont le filet des bouteux comme un verveux, & ils l'appellent *bouteux à queue de verveux*. 2. 355 & suiv.
- BOUTIQUE**, on nomme ainsi sur la côte de la Hougue des nasses que nous avons appellées *bouraguas*. Voyez ce mot.
- BOYAU de vers à soie**, en lat. *fucus tendo* L. plante de la Chine, dont on se sert pour empiler. 1. 551, n. 143.
- BRAIES**, on donne ce nom à des gords qu'on forme au bord de la mer avec des pieux ou des clayonnages. 2. 503.
- BRANCO**, bouts de ficelle d'auffe, qui servent à attacher les cannes des bourdigues qui s'étendent de toute la longueur de l'ourdidou. 2. 620.
- BRASSADE**, c'est un filet dont les mailles ont quatre lignes d'ouverture, & qu'on emploie à la manche ou au cou du boullier. 2. 1506.
- BREGE**, tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre les esturgeons ou *créat*.
- BREGIN, BERGIN ou BOURGIN**, on donne en Provence ce nom à un filet qui differe peu de l'aissaugue; il est seulement moins grand, & on ne s'en sert point dans les grands fonds. Il prend bien des noms différens dans les ports où on l'emploie: on s'en sert pour pêcher au feu, en faisant précéder le filet par un petit bateau qui porte un feu pour attirer le poisson. 2. 1532 & suiv. & 3. 121 & suiv.
- BREME**, poisson d'eau douce. 1. 77. Ce poisson aime les lacs. 3. 128. 518. Pêche extraordinaire de ce poisson. *Ibid.*
- BRESSEUX**, terme provençal qui signifie les lignes menues, qu'on attache sur la maîtresse corde ou le maître de palangre. Voyez *lanne*. 1. 89.
- BRÉTELIÈRES**, en all. *mittelmäschigtes Sackgarn*, demi-folle qui sert à prendre de petits chiens de mer, que sur plusieurs côtes de Normandie on nomme *brette* ou *bretelles*. 2. 1134.
- BREVEUX**, on nomme ainsi sur la côte d'Isigny un crochet de fer, dont on se sert pour tirer les homards & les crabes d'entre les rochers.
- BREUILLE**, entrailles de poissons.
- BRICOLLE**, on appelle ainsi le long des rivières une ligne attachée à un pieu qui porte à son autre bout un ou plusieurs hains amorcés. 1. 83, 635.
- BRIDER un filet**: un des inconvéniens des mailles en losange, c'est de changer beaucoup de forme, suivant qu'on tire le filet dans un sens ou dans un autre, & on y remédie en le bordant ou en le bridant. 2. 104.
- BRIGANTIN**: c'est proprement un bâtiment de la Méditerranée qui va à la voile & à la rame. Les Anglais ont cependant de gros brigantins pour la pêche de la morue seche, qui ont un grand mât, un mât de misaine, un beaupré, point de petroquet ni d'artimon. 1. 3991.

BRISANS. On appelle de ce nom des rochers qui s'élevant à fleur d'eau, forment des lames ou petites vagues: & on donne aussi ce nom aux vagues formées par ces rochers, qui annoncent qu'il y a des écueils à une petite profondeur sous l'eau. 2. 1423.

BRISSON, *Ornythologie*, cité 3. 136, note 21.

BROCHETS, en all. *Hecht. Efox Lucius* L. poisson de riviere. 1. 30, n. 3. Se pêche à l'hameçon. 1. 77. Dangereux dans les étangs. 3. 329, n. 82. Grosseur de ce poisson. *Ibid.* n. 83.

BROQUER, c'est percer le poisson avec l'hain. Pour l'amorcer on broque les petits poissons par les yeux, les ouies, &c. 1. 292.

BROUGNÉEL, en all. *Fischreusse*, longue nasse, peu différente de celle dont on se sert dans la Garonne, & qui diffère peu de la bourigüe de la Dordogne.

BRUME, en all. *Flossenreif*; on appelle ainsi en Provence une corde qui borde la tête du filet, & qui porte les nattes de liege. On la nomme en Ponant *ralingue*. 2. 1039 & suiv.

BUCHERS, *Landwirthschafts-Calender*, cité 3. 371, n. 16.

BUCHOTTIER, en all. *kleine Schauber*, petit bouteux qui sert à prendre des chevrettes, que les Picards nomment *buchots*. On appelle aussi quelquefois ce filet *buchot*. 2. 368.

BUSE, en all. *Rohrdommel*, oiseau pêcheur. 3. 372, n. 119.

C

CABAS, panier fait avec de l'auffe. On en fait un grand usage en Provence & en Languedoc, pour emballer des fruits secs, des poissons salés.

CABLEAU, diminutif de *cable*, en all. *kleines Seil*, ou synonyme de *grelin*. Les pêcheurs emploient souvent ce terme pour signifier une petite corde qui sert à amarrer quelque chose. 2. 533.

CABLIÈRE. Les pêcheurs nomment ainsi une pierre percée, qui leur sert à tenir leurs cordes & leurs filets affujettis au fond de la mer ou sur le sable. On dit *pêcher à la petite cablière*, quand on attache au bout d'une ligne simple une petite pierre, qu'on enfouit dans le sable, 1. 189; & *pêcher à la grosse cablière*, quand on attache de grosses pierres, aux deux extrémités d'une grosse corde qui est chargée d'empiles. 1. 85, 248, 662.

CABOUDIÈRE ou **CABUSSIÈRE**, sorte de tramail, dont on fait usage dans les étangs de Cette.

CACHE ou **CHASSE**. Voyez *manche*. C'est un filet tendu sur des piquets en forme de palis. On en met à l'embouchure des parcs, pour déterminer le poisson à y entrer. 2. 431.

CAGE, **CLAIR**, **CASIER**; sorte de nasse. On donne aussi ce nom à une barrière ou grillage de bois, qu'on fait à la bonde d'un étang, pour empêcher que le poisson s'échappe quand on ouvre la bonde. Voyez *bouraque*.

CAHOSSE, petit haut-parc qu'on appelle communément *closet*. 2. 902.

CAHUOTTIER. Voyez *verveux*.

CAILLOUX, en all. *Kieselsteine*; comme le plomb est fort cher, les pêcheurs emploient autant qu'ils peuvent des cailloux pour lester leurs cordes & leurs filets. On les choisit de forme longue pour qu'ils soient plus aîlés à attacher. 246.

CALANGUE. On donne en Provence ce

- nom à de petits ports ou anfes. V. *anfes & criques*.
- CALCAIRE**, terre, nuisible au poisson des étangs. 3. 282, n. 50.
- CALEN**, grand carreau qu'on établit à l'avant d'un petit bateau, & qu'on relève au moyen d'un contrepoids. 2. 287.
- CALER**, en all. *ins Wasser sinken*; c'est enfoncer dans l'eau. La charge d'un vaisseau le fait *caler*. On dit *caler une tessure*, pour dire la jeter à la mer. L'eyssaugue ne peut caler que d'un soleil à l'autre. On la relève au coucher du soleil. 2. 1700.
- CALINS**, nom qu'on donne à deux piquets ou paux de l'entrée de la tour de la paradieré. 2. 939.
- CANARD**, espece de filet de cinquante brasses de longueur & de huit pans de large, soutenu par des roseaux. La pêche où on emploie ce filet, dure pendant les mois de juillet, août & septembre.
- CANARD plongeur**, en allem. *Eisente*; *anas clangale* L. Cet animal est propre à la pêche. 3. 136, n. 21.
- CANCHALAVAR**, nom que les pêcheurs des Açores donnent à une espece de truble. 2. 319.
- CANESTEAU**. On nomme ainsi en Provence le panier dans lequel les pêcheurs roulent les cordes chargées d'empiles & d'hains. Ces paniers ont une bordure de liege, qu'ils nomment *garlande*. 1. 736.
- CANNE** ou **CANNETTE**, en ital. *canna*, *cannanu*, en all. *Angelruthe*, *Angelstabe*; on dit pêcher à la canne quand au bout d'une canne ou d'une perche déliée, on attache une ligne à l'extrémité de laquelle est empilé un hain. 1. 82. 471, n. 133. La canne à 3 pieces est peu solide. 1. 481, n. 137.
- CANNE** de Provence, mesure des longueurs; trente cannes font cinquante aunes de Paris. 2. 1545, note 116.
- CANNIERE**. On appelle ainsi en Basse-Normandie une espece de bretelière qui sert à prendre des chiens.
- CANON**, synonyme de *bourdou*, bâton qu'on ajuste au bout des seines pour tenir le filet tendu. 2. 1437.
- CANONNIERE**. Ouvertures qu'on pratique au fond des écluses ou parcs de pierre pour laisser échapper l'eau.
- CANOT**, en all. *ein Kahn*; petite chaloupe. Les Canadiens font des canots creusés dans de gros corps d'arbres, ou avec de l'écorce de bouleau soutenue sur des membres fort minces. 1. 439.
- CANULETTE**, en all. *Ruder*; forte pagaie dont les pêcheurs des environs de Quito font usage. 2. 1454.
- CAPITAINE**, sorte de poisson, dont l'écaille forme une espece de hausse-col. 1. 730, n. 166.
- CAPOULIERE**, nappe de filet d'auffe à larges mailles qu'on met à l'entrée des bourdigues pour empêcher le poisson de s'échapper, & qu'on abat pour laisser passer les bateaux quand il s'en présente. 2. 610.
- CAQUER**. C'est mettre le hareng dans des caques ou barrils lorsqu'il est salé.
- CARAVELLE**, **CREVELLE**, ou **CLINCART**, petit bâtiment de vingt-cinq à trente tonneaux, qui sont employés pour la pêche du hareng. Ceux qui servent dans la Manche ne sont que de douze à quinze tonneaux. 1. 359, 390.
- CARCASSE**, en all. *bedeckte Körbe*; on nomme ainsi de grandes glines ou corbeilles couvertes, dans lesquelles

- on met les grands poissons qu'on a pêchés. Ce sont sur-tout les pêcheurs-parquiers qui en font usage. 2. 969.
- CARDON.** On nomme ainsi à Caen les petites chevrettes.
- CARELET**, en all. *Scholle*, *pleuronectes Plateffa* L. poisson de mer. 1. 34, n. 40.
- CARENE**, en all. *der aufwendige Schiffboden*; on appelle ainsi toute la partie d'un bâtiment qui est submergée. On dit aussi *œuvre vive*. On nomme encore *carene* l'enduit dont on couvre cette partie. 1. 366, n. 123.
- CARLOCK**; quelques-uns donnent ce nom à la colle de poisson qui vient d'Archangel.
- CARPES**, en all. *Karpen*. *Cyprinus Carpio* L. poissons d'étangs & de rivières. 1. 30, n. 3. Se pêche à l'hameçon. 1. 77. Maniere de faire dégorgier les carpes de marais. 3. 248, n. 41. Maniere d'engraisser les carpes. 3. 269, n. 47. Quelle eau elles préfèrent. *ibid.* 332, n. 48. Proportion entre les mâles & les femelles pour peupler un étang. *ibid.* 337, n. 91. Age où elles fraient. *ibid.* n. 93. Saison du frai. *ibid.* n. 94.
- CARPIERES**, petits étangs qu'on appelle aussi *alvinières*. Voyez ce mot. 3. 334.
- CARRA** ou **CAVA**. On nomme ainsi à la Tête-de-Buch & dans le bassin d'Arcachon une espece de manet avec lequel on pêche à la dérive. Nous avons décrit cette pêche dans l'article du bassin d'Arcachon; le filet s'appelle *aumailade*.
- CARRÉ.** Voyez *carreau*.
- CARRÉAU**, **CARRELET**, **CARRÉ**, **CALÈN**, **VENTURON**, **ECHQUIER**, **HU-**
- MIER**, en all. *Sencker*. 2. n. 52. C'est une nappe quarrée qu'on tend sur deux portions de cerceau, qui croisent & qu'on attache au bout d'une perche; on le tend sur le fond; & quand on apperçoit quelques poissons dessus, on le releve promptement. 2. 272.
- CARRELET.** Voyez *carreau*.
- CARRELET**, en allem. *Scharde*, en lat. *Quadratulus*; poisson de mer, qui se prend à l'hameçon. 2. 70. 1. 342, n. 115.
- CARROSSE.** Il y a des petits bas parcs, dont le dessus est couvert par un filet; c'est ce qu'on appelle *carrosse* ou *parcs couverts*. 1. 926.
- CARTE.** Quelques-uns nomment ainsi la flue des traux, ce qui n'est guere d'usage. La carte de Dunkerque est un filet en chauffé qu'on traîne; ainsi c'est une espece de drague. 2. 1190, 1657.
- CASTRATION** du poisson, en all. *Versschneidung des Fisches*; opération par laquelle on prétend que la chair du poisson devient plus délicate & de meilleur goût. 3. 255.
- CATENIERE** ou **CATONIERE**, haut de chaîne qui porte quantité de crocs que les pêcheurs traînent au fond de la mer pour trouver leurs filets ou leurs appelets quand ils leur ont échappé. 1. 258, pl. 1, fig. 4.
- CATIMARAN**, sorte de radeau fait avec trois pieces de bois, & qui sert sur la côte de Madras à pêcher à la ligne simple. 1. 702.
- CAUDRETTE**, **CHAUDRETTE**, **CAUDELETTE**, **CHAUDIERE**, **SAVONCEAU**, en all. *Kotschern*; ces noms adoptés dans différens ports désignent des trubles qui n'ont point de manche & sont suspendues comme le plateau

- d'une balance; on les releve avec une petite fourche de bois. 2. 327, n. 58.
- CAVIAR** ou **CAVIAT**, en all. *Störögen*; œufs d'esturgeon qu'on sale & qu'on prépare en Russie. Les Italiens le regardent comme un mets délicat.
- CAZIER** ou **CASAR**, nasse à peu près semblable aux bouraches, avec laquelle on prend dans le quartier de Saint-Malo des poissons à croûte.
- CEINTE**. Voyez *précinte*. 1. 366.
- CÉLAN**, poisson de mer, connu sous ce nom dans quelques provinces de France. 1. 33.
- CHABOT**, *Cottus Gobio* L. en allem. *Kappe*; sorte de poisson. 1. 275, n. 99.
- CHALON**; grand filet que les pêcheurs de riviere traient entre deux bateaux: ce terme n'est guere d'usage.
- CHALoupES**, petits bâtimens qu'on embarque dans les vaisseaux, & qui font d'un grand service dans les rades: on s'en sert pour la pêche. Il y en a qu'on nomme *lamanaises*, qui servent à entrer les vaisseaux dans le port. 1. 419.
- CHALUS** ou **CHALUT**. C'est un filet en chauffe, sans ailes, ou une drague qu'on traîne. Il y en a qui sont montés sur des especes de traîneaux de bois. 2. 1642.
- CHANDELIERs**. On nomme ainsi sur les barques & les chaloupes des especes de fourches de bois ou de fer, sur lesquelles on met les avirons, les gaffes ou les vergues, quand elles sont abattues. 2. 285.
- CHANTAGE** ou **HUAGE**. On appelle une pêche *chantage* ou *huage*, quand on fait du bruit pour engager le poisson à donner dans le filet. V. *jets*. 2. 1141.
- CHANVRES** du nord, employés à faire des cordes pour la pêche. 2. 12.
- Chanvre de France. *ibid.* Chanvres du Rhin. *ibid.* n. 7.
- CHAPEAU**, sorte de truble dont on se sert à Calais pour prendre des ehevrettes qu'on y nomme *grenades*.
- CHAPERON**, couverture de paille qu'on met sur les paniers de poisson, 3. 188.
- CHAPPE**, en all. *Netztreffe*; on nomme ainsi en Provence une espece de lisiere qu'on met autour des filets pour les fortifier. Les mailles de chappe ont quinze lignes en quarré. Voyez *enlarmes*. 2. 55, 1476.
- CHARRUE**, filet en manche, d'usage en Basse-Bretagne; semblable au chalus. Voyez ce mot.
- CHASSE**. Nom qu'on donne à de petites tessures qu'on tend dans le bassin d'Arcachon; & aux halins qui servent à tirer les grands filets. 2. 1225, 1334.
- CHASSE-MARÉE**, en all. *Fischändler*; marchands qui transportent promptement la marée, où à dos de cheval, ou dans des fourgons, aux endroits où s'en fait la vente. 3. 192.
- CHAT**, petit grapin dont se servent les pêcheurs pour retirer du fond de la mer leur tessure, quand elle leur a échappé. 1. 251, *pl. V, fig. 11.*
- CHATAIGNE DE MER**, en all. *Meerigel*; on donne quelquefois ce nom aux ourfins.
- CHATOUILLE**, espece de petite lamproie qu'on emploie pour appât. 1. 265.
- CHAUSSE** ou **MANCHE** du bregin: elle differe de celle de l'eyssaugue en ce qu'elle est plus large, & les mailles du cal-de-fac sont si petites que ce
- filet

- filet semble être une toile claire. 2. 1533.
- CHAUSSÉE d'un étang, en allem. *ein Teichdam*, est une levée ou une digue qu'on fait avec beaucoup de soin pour retenir l'eau; il y a au milieu une bonde pour le vuidier. 3. 284. Un fond de sable n'est pas suffisant pour l'affurer. 3. 286, n. 57. Maniere de faire une bonne chaussée avec des tourbes. *ibid.*
- CHEVALET, en all. *der Steg*, instrument qui sert à faire des hains, & fait partie du barbelet, *pl. I, fig. 16.* On le nomme *rencontre du barbelet.* 1. 199.
- CHEVRETTE, en all. *Gameelen, Cancer Craugon* L. crustacé de mer. 1. 35, n. 49.
- CHILA. On nomme ainsi en Corse de petits parcs tournés qu'on forme avec des pieux. 2. 890.
- CHIENS DE MER, en all. *Schund, Squalus Garcharias* L. poisson de mer. 1. 33, n. 27.
- CHUTE. On entend par *la chute* d'un filet, sa hauteur lorsqu'il est tendu: ainsi on dit qu'un filet a tant de longueur & tant de chute.
- CIBAUDIERE; c'est le nom qu'on donne dans quelques ports sur la côte de Dunkerque aux *folles*. On tend quelquefois ces filets sur des piquets, pour prendre des mulets; alors on les appelle *muliers* ou *mulotiers*. V. *rieux.* 2. 729, 1172.
- CLAIRE, en all. *Lichte*; en général, une tessure qu'on dit *claire*, a les mailles larges; au contraire, celle qu'on dit *épaisse*, les a serrées. 2. 1439.
- CLAIRET, espece de mailles de deux brasses de la partie supérieure au cul-de-sac d'une manche: elle est de
- vingt-quatre ourdes au pan, ou d'un peu plus de quatre lignes. Celles des manches, dites en Provence *clairrets*, ont quatre lignes & demie; celles de l'eyssaugue les ont de six à sept lignes. 2. 1439, 1482.
- CLAVA. Les Provençaux nomment ainsi une perche ou une canne qu'on ajuste au bout du filet de la tartanne, pour le tenir tendu. 2. 1631, 1715.
- CLAVEAU. Les Bas-Bretons appellent ainsi les hains. 1. *art. VI, à la note*.*
- CLEF, en all. *Kreutzknoten*; double clef & demi clef, sorte de nœud qui sert à attacher les hains aux empiles, les cailloux aux cordes, & les cordes aux piquets. 1. 98, 101, *pl. II, fig. 1.*
- CLINCART, terme adopté à Saint-Vallery, pour signifier un bâtiment employé à la pêche du hareng. Quelques-uns disent *tringuart*. 1. 390.
- CLOSETS ou CAHOSSETS. Ce sont de petit hauts parcs, formés d'un filet en manets & tendus sur des perches: un bout de filet tendu droit forme une chasse; & l'autre bout formant un crochet, fait le corps du parc. 2. 902.
- CLOYERE, petit panier dans lequel on met un assortiment de poisson pour la provision d'une maison. Voyez *emballage.* 3. 185.
- COIFFE, filet à grandes mailles & évassé, qu'on met à l'embouchure d'un filet en manche, pour déterminer le poisson à y entrer.
- COLIN, poisson de mer ainsi nommé dans quelque province de France.
- COLLERET, en allem. *Kleine Wathe*, petite seine ou seinette que deux hommes traînent au bord de la mer ou des étangs, ou par les travers des petites rivières. Il y a de grands

- collerets qu'on traîne avec des chevaux ou avec des vireveaux. 2. 1392, 1410.
- COMMANDE** ou **EILLERE**. C'est en général un bout de corde qui sert à retenir un corps dans une situation fixe & convenable. 2. 656.
- CONCEDON** ; c'est le nom qu'on donne à la seconde chambre de bourdigues. 2. 639.
- CONDORTES**, faisceaux de cannes disposés pour la construction des bourdigues. 2. 614.
- CONGRE**, *Murana Conger* L. 1. 187, n. 81. 1. 309, n. 107.
- CONSERVATEURS**. On nomme ainsi à Rome des magistrats qui ont inspection sur la vente du poisson. 3. 169.
- CONTREMAILLE**. On appelle ainsi en quelques endroits le filet du tramail.
- COQUE du Levant**, en all. *Kokelkörner*, *minispermus cocculus* L. appâts dangereux. 1. 332, n. 111.
- CORAIL** : on trouve dans la Gothie, province de Suede, une digue formée toute entière de corail. 1. 6, n. 2.
- CORALIERE**, petit bâtiment provençal, qui sert pour la pêche du corail & aussi pour celle du poisson : il porte un petit mât, point de vergues, une grande voile quarrée & un foc. Quelques-uns disent *coraline*.
- CORBEILLE**. C'est en effet une corbeille d'osier, revêtue de cuir de cheval, dont les Anglais se servent assez adroitement pour la pêche. 1. 445.
- CORCERONS**, en allem. *Korkflossen* ; ce sont de petits morceaux de liege qu'on attache aux empiles, pour que les hains se détachent du fond. Ce mot est synonyme de *flottes*. 1. 252, pl. V, fig. 12.
- CORDE** d'auffe. On en emploie de trois grosseurs, qu'on distingue par les noms de *lignette* ou *brumel*, le *baudou* & le *filet prin*. Ces cordes se vendent par balles assorties. 2. 604.
- CORDES**. *Pêcher aux cordes* est pêcher avec une longue corde, à laquelle on attache, de distance en distance, des lignes ou empiles garnies d'hains : c'est ce que dans la Méditerranée on appelle *palangre*. Lorsqu'elles sont chargées de plomb ou de cailloux, on dit *corde par fond* ; quand elles sont soutenues par des flottes de liege, on dit *cordes flottantes* : la principale corde s'appelle *maitresse corde* ou *bauffe* dans l'Océan, dans la Méditerranée *maitre de palangre*. Les pêches aux grosses cordes diffèrent de celles aux lignes, parce que les cordes sont plus grosses, & ordinairement plus longues. Voyez *lignes*. 1. 87, 240, pl. V, fig. 1.
- CORDIER**, en all. *ein Angel-leim fischer* : un pêcheur cordier est celui qui pêche avec des cordes garnies d'hains. On l'appelle dans la Méditerranée *palangrier*. 1. 87, 239, 249.
- CORESSE** ; on appelle ainsi à Dunkerque les magasins où on fait les harengs forets.
- CORMORAN**, en allem. *Wasserrabe*. 2. 963, 89. *Pelecanus Carbo*, L. Autre espèce, *Pelecanus Graculus* L. 3. 138, n. 22. Oiseau qu'on dresse à la pêche, pour s'approprier le poisson qu'il prend. 3. 136, n. 21.
- CORNETS**, ou *Calamars*, en all. *Dintenfische* : *Sepia Loligo* L. poisson de mer. 1. 283, n. 105.
- CORNION**, partie de la bire, ou bure, ou nasse qu'on ajuste à l'extrémité des diguiaux. 2. 655.
- CORPON** ou **CORPOU**, en all. *Todes-Kammer*, cinquième chambre qui est à la tête de la madrague, où se

- prennent les thons.
- CORPS** ou **COSSE** d'un bateau. On appelle ainsi la partie d'un bateau, comprise depuis le mât jusqu'à-peu près les deux tiers de sa longueur, tant à l'avant qu'à l'arrière. 1. 362.
- COTREAU** ou **COTRAS**. On nomme ainsi à la Hougue des pieces de cordages de 18 brasses de longueur, avec lesquelles on joint, à cette distance les unes des autres, des pieces de tramail qu'on tient flottantes entre deux eaux.
- COUDRE** un filet, est joindre plusieurs filets les uns au bout des autres, pour en faire un grand. 2. 57.
- COUFFE** de palangre. On nomme ainsi en Provence un panier fait avec de l'auffe, & rempli de pierres, au bord duquel on attache des piles qui portent des hains, & qu'on descend au fond de la mer. On le retire au moyen d'une ligne qui y est attachée. 1. 84, note 66.
- COULETTE**, sorte de truble dont la monture est comme celle d'une raquette: on s'en sert dans la Garonne pour prendre plusieurs sortes de poissons. C'est un grand lanet. 2. 312.
- COULEUR D'EAU**; quand on n'étame pas les hains, on les fait revenir sur un petit feu: d'abord ils prennent une couleur bleue, ensuite une brune, qu'on appelle *couleur d'eau*. 238.
- COUP**; on donne quelquefois ce nom à la manche du boullier. 2. 1506.
- COUPELLON**, nom que les bourdiguiers donnent à une pêchette ou sorte de truble, qui leur sert à prendre le poisson qui est dans les tours des bourdigues. 2. 587.
- COUPERU**, nom que les pêcheurs d'Oleron & d'Aunis donnent à une ef-
- pece de petite truble ou de nasse, dont ils se servent pour prendre le poisson qui reste dans leurs écluses ou courtines, quand l'eau n'est pas entièrement retirée.
- COUPLE**; ce mot se prend en différens sens: *pêcher au couple*, c'est attacher au milieu d'un fil de fer un peu courbe un petit poids, & aux deux bouts deux piles garnies chacune d'un hain. On amarre ce fil de fer par le milieu, à une longue ligne que les pêcheurs tiennent dans la barque qui va à la voile. Lorsqu'on parle de la construction d'un bâtiment, le *couple* est une tranche verticale, formée de varangues, de genoux & d'alonges; on l'appelle aussi une *levée*. Les *couples* de balancement, en all. *Koppelböker*, 1. 362, n. 119, sont ceux qui terminent la partie symétrique du bâtiment, un vers l'avant, l'autre vers l'arrière: le *maître couple* est celui qu'on met à la partie la plus large du bâtiment. On peut, pour avoir des notions plus précises sur les couples, consulter le traité d'architecture navale, 179.
- COURGE**, excellent appas pour les carpes. 1. n. 149.
- COURANTILLE**, sorte de thonnaire ou filet à prendre des thons, qu'on abandonne à lui-même, & qui dérive au gré du courant. 2. 1166.
- COURAU**, petit bateau de la Garonne, qui sert pour l'armement des grands bateaux, & pour la pêche dans la riviere. 1. 424.
- COURBE**, piece de bois ceintrée ou en équerre, qui est d'un grand usage dans la marine.
- COURIER**, piquet qui assujettit le bout de la pantenne de la paradiere. 2. 941

COURTINE : on nomme ainsi des especes de gords ou de bouchots, dont l'enceinte est formée par des filets tendus sur des piquets. On nomme *courtines vagabondes* ou *variantes*, celles qu'on change souvent de place. 2. 86.

COUTEL ; c'est une espece de serpe qui sert à couper les cannes qu'on emploie pour les bourdigues. 2. 602.

COUTELETS, sorte de goulets ou entrées des bourdigues. V. TRAVERSE. 2. 627.

COUTUME ; on nomme *poissons de coutume*, ceux de redevance, qu'on donne avant la vente aux commis du roi ou du seigneur, au propriétaire du bateau & au maître pêcheur. C'est le poisson choisi par le fermier, qu'on nomme particulièrement *de coutume* : celui du propriétaire du bateau se nomme *poisson bourgeois*. 3. 174.

COUVO ; les Espagnols nomment ainsi le coup ou la manche du filet qu'ils nomment *habeva* ou *reddes reales*, qui est un filet assez semblable au boullier. 2. 1520.

CRABE, en all. *Krappe*, *Cancer Maenas* L. crustacé de mer. 1. 35, note 46.

CRADOS ou **GRADOS**, en all. *Meerpsaffen* ; en latin *Monoscopus* ; en Normandie, *prêtres* ; en Bretagne, *prêtres*, ou *éperlans bâtards*, sorte de poisson de mer. 1. 281, n. 102.

CRAYÉ ; c'est le nom qu'on donne en Picardie aux macreuses.

CRIC, c'est un enfoncement dans les terres, ou une espece de petit port formé naturellement le long des côtes, où les bâtimens cherchent un asyle dans les gros tems. 1. 6.

CROCHET, instrument de fer ajusté au

bout d'une perche, pour détacher les coquillages des rochers, & tirer les crustacés & quelques poissons d'entre les roches. On traîne sur le sable un double crochet pour faire saillir les vers & les poissons qui se font enfouis. 3. 40.

CRÔNES, trous ou petites cavernes qui sont au bord de l'eau, assez souvent sous des roches.

CROUSILLES : on nomme ainsi en Provence des enceintes de filets, ou des especes de parcs qu'on établit au bord des étangs. 2. 594.

CRUSTACÉS, en allem. *Schaalthiere*, poissons qui sont couverts d'une croûte dure, tels que les crabes, les homards, les écrevisses, &c.

CUL-DE-LAMPE, d'un étang ; en all. *Hinterdamm*, enceinte qu'on forme derrière la bonde d'un étang, au moyen d'une chaussée pour retenir l'eau, & empêcher qu'elle ne se perde.

CUL-DE-SAC, **CUL-DE-PEIVAU** ou **CUL-DE-CHAUDERON** ; c'est le fond de la manche de l'eyssaugue, & des autres filets de même genre. 2. 1481.

CULAIGNON, partie de la manche des filets, & qui en forme le fond. 2. 1625.

D

DAILLES, en allem. *Fattelnmuschlen*. *Mytilus Lythophagus* L. 3. 685, note 140.

DANE, cabane pratiquée au pied du grand mât des gondoles qui servent pour la pêche à Yermuth, & qui se démonte pour celle du maque-reau.

DARDER ; il y a des sauvages qui sont très-adroits à lancer un dard sur les poissons qu'ils aperçoivent. 3. 113.

- DARDS**, en all. *Lauch* ou *Digüne*, *Cyprinus Leuciscus* L. 3. 641, n. 135.
- DÉCHARGE** ou **DÉCHARGEOR**, en all. *Fluthbotten*, endroit par où on fait échapper l'eau d'un étang, quand il est trop plein. 3. 309, n. 75.
- DÉCLORRE** une bourdigue, c'est en ôter les roseaux, pour laisser le passage libre aux poissons. 2. 585.
- DÉMARRAGE** se dit d'un bâtiment qui, n'étant plus retenu par ses amarres, obéit à l'action du vent. Les pêcheurs comptent leurs petites campagnes par le nombre de démarrages qu'ils font; ils disent qu'il y a des démarrages qui leur sont bien plus avantageux que d'autres.
- DEMI-CLEF**. Voyez *clef*. 1. 101.
- DEMI-FOLLE**, en all. *cin mittelmaschigtes Sackgarn*, filet qui ne diffère des folles que parce qu'il a moins d'étendue, & que les mailles en sont moins ouvertes. On peut rapporter à ce filet les bretelieres, les jets de Picardie, les picots de Normandie. 2. 1140.
- DÉRADER**, c'est désagrèer un bateau quand la saison de la pêche est finie.
- DEUX-DOIGTS**; les filets du boullier dit *de deux-doigts*, ont leurs mailles d'un pouce & demi en quarré. 2. 1506.
- DIGON**, morceau de fer barbelé ou terminé par un demi-dard, ajusté au bout d'une perche, & dont on se sert pour piquer & prendre le poisson. 3. 17.
- DIGOT** ou **AIGUILLETS**, petit instrument qui sert à tirer du sable les manches de couteau. 3. 56.
- DIGUIAUX**, grands filets en forme de manches, terminés par une nasse nommée *bire* ou *bure*, que les pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts. 2. 648.
- DOBERAU**, dans le duché de Mecklenbourg. On trouve sur les côtes une digue, nommée dans le pays *der heilige Damm*, toute formée de galets. 1. 6; n. 2.
- DOGRE**, bâtiment que les Hollandais & les Français emploient pour pêcher dans les mers d'Allemagne; il est pincé par l'avant & l'arrière, porte un mât surmonté d'un hunier, une grande voile & un beaupré à l'avant, sur lequel sont amarrés des foques. 1. 399.
- DOIGT**; on dit en quelques endroits *pêcher au doigt*, quand on tient la ligne à la main sans canne; mais c'est ce qu'on doit appeler *pêcher à la ligne*. 1. 687. On spécifie quelquefois la grandeur des mailles en les dénommant *de deux doigts*, *six doigts*, &c.
- DOMICILIÉS**; nous nommons *poissons domiciliés*, ceux qui se trouvent toute l'année sur les mêmes côtes, tels que les soles, les limandes, &c. 1. 340.
- DORADE**, en all. *Goldfövelle*, *Sparus aurata* L. poisson de mer. 1. 33, n. 18. Une autre espèce nommée en espagnol *lampuga*; *Coryphæna Hippanus* L. 2, n. 79.
- DORÉE**, en all. *Petersfisch*, *Zeus Faber*. L. poisson de mer. 1. 33, n. 17.
- DORMANT**; les pêcheurs disent qu'ils pêchent avec des *lignes dormantes*, quand ils en mettent un nombre au bord de l'eau, & qu'ils vont de tems en tems visiter celles où le poisson a mordu. Les pêcheurs de l'embouchure de la Seine appellent *rets dormans* des rets tendus comme les folles. 1. 621, 715. 2. 1213.
- DRAGUE**, en all. *Schlepp sack*. Etymologie de ce mot. 2. 1307, n. 307.

- On comprend sous ce nom générique, qui signifie un filet en manche qu'on traîne, bien des especes de filets. On peut les considérer comme des guideaux qui, au lieu d'être établis sédentaires, sont trainés sur le fond, ou comme des eyssaugues ou ganguis qui n'ont point d'ailes : il y en a qu'on hale de terre sur les greves ; d'autres sont trainés par des bateaux : les unes se nomment *chaluts*, d'autres *dranguelles*, d'autres *cartes* ou *dragues*. Toutes ces pêches s'exécutent avec des filets en chausse, qui sont plus ou moins longues, qui ont leur ouverture plus ou moins grande, & qui sont armées de fer ou de bois. La force des filets varie aussi suivant leur grandeur. On appelle aussi *drague*, un filet en chausse, armé par-devant d'un chassis de bois ou de fer, qui gratte le fond quand on le traîne : il sert principalement à prendre des coquillages, comme huîtres, carambots, ourfins. Description de ce filet, comme on le fait en Allemagne. 2. 1637, n. 118. On l'appelle en quelques endroits *ganguy*. 2. n. 1.
- DRAINETTE, DRIVONETTE, DROUILLETTE**, par corruption, je crois, de *dérivette* ; filet dont on se sert à la dérive pour prendre plusieurs sortes de petits poissons ronds : c'est un manet. 2. 1023.
- DRANET**, synonyme de *colleret*. 2. 1440.
- DRANGUELLE**, sorte de drague, ou chausse simple qu'on traîne sur le fond au moyen d'un petit bateau : il y a des dranguelles claires, & d'autres épaisses. 2. 1635.
- DREIGE**, en allem. *Krätzgarn*, pêche considérable qu'on fait dans l'Océan, avec un grand tramail, qu'on traîne avec un bateau nommé *nef*, & un ajustement que la marée porte au loin, pour traîner un des bouts du filet : on le nomme le *boursset*. On donne aussi ce nom en Bretagne à une manche qui est tenue ouverte par un chassis de bois ou de fer, & dont le bas est chargé de plomb & de fer ; c'est une vraie dreige. 2. 1306, 1377.
- DREIGEUR**, bateau qui sert à la pêche à la dreige.
- DROGUEUR**, bâtiment de haute-Normandie pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau, au Nord, à Yermuth, aux côtes d'Irlande, &c. 1. 400.
- DROME** ; on emploie ce terme dans quelques ports, pour signifier le cordage qu'ailleurs on nomme *orin*, & qui sert à tenir la bouée arrêtée sur les filets des pêcheurs. Voyez ce mot. 1. 247.
- DROUILLET**, petit filet monté sur des perches, qu'on présente à l'opposite du cours de la marée, pour prendre de petits poissons, particulièrement le haranguet, qui est fort différent du hareng.
- DUNES**, élévations qui bordent la mer ; il y en a d'assez élevées pour former des montagnes : on donne ce nom à celles de sable qu'on voit aux environs de Dunkerque. 1. 6.

E

- ECHIQUEUR**. V. *carreau*. 2. 272, 289.
- ECREVISSSES**, nuisibles aux étangs. 3. 372, n. 119.
- ECHOUER** se dit quand un vaisseau manquant d'eau, porte sur le fond.
- ECLUSE** ; les pêcheurs parquiers nom-

- ment ainsi les parcs de pierre. 2. 787, 800.
- ECUEIL**, rocher ou banc de sable qu'il faut éviter pour ne pas périr.
- EGREFIN**, en allem. *Schelfisch* ; *Gadus Eglefinus* L. 1. 33 , n. 24.
- EGRAU**, filet de la pêche dite *jagude* dans les chenaux de Buch.
- EQUILLIERE**. Voy. *aiguillere*. 2. 1067.
- EIN** ; c'est un mot corrompu de *hain*. Quelques-uns disent *eiche*. Voyez *hain*. 1. 136.
- EISSAUGUE**. Il vaudrait mieux écrire *aissaugue* : quelques-uns écrivent *essaugue*, d'autres *issaugue*. C'est un filet approchant de la seine, au milieu duquel il y a un sac de filet, ce qui est assez d'usage en Provence. Ainsi ce filet est composé de deux ailes ou bras de filet & d'une manche qui est au milieu. Après avoir fait parcourir au filet une grande enceinte, on le tire à terre pour prendre le poisson. 2. 70.
- ELANCEMENT** de l'étrave, c'est la quantité dont l'étrave se porte en avant au-delà de l'extrémité de la quille. 1. 369.
- ELBUTH**, poisson de l'espece des folles, en latin *hyppoglossus* ; dans quelques provinces de France, *flétan*. 3. 462, n. 121.
- EMBALLAGE** du poisson. On prend bien des précautions pour emballer le poisson dans des paniers, lorsqu'on veut le transporter, ou, comme on dit, *le chasser au loin* : on emballe dans des paniers qu'on nomme *deux au cheval*, quand deux paniers en font la charge ; *trois au cheval*, quand il en faut trois ; & de même *quatre au cheval*. Il y en a de plus petits, qu'on nomme *cloyeres*. Enfin, on enveloppe quelquefois de beaux poissons simplement dans de la paille ; c'est ce qu'on nomme *torquette* ou *torchette*. On couvre les paniers avec de la paille longue, qu'on nomme *glu*, & on forme ce qu'on nomme *le chaperon*. 3. 184.
- EMBECCUER**, c'est mettre un appât Irland à la pointe d'un hain. Quelques-uns disent *abecquer* & *abaiter*. 1. art. IX, à la note (*).
- EMBOURIQUE** ; c'est le nom qu'on donne aux goulets qui séparent les différentes chambres des bourdigues : d'autres le nomment *bouques* & *contre-bouques*. 2. 583.
- EMERILLON**, en all. *der Nachhänger*, petit crochet de fer, qui est disposé sur son manche de manière qu'il y peut tourner facilement. 1. 121.
- EMPILAGE** ovale. 1. 128.
- EMPERNA**. *Faire emperna*, c'est former l'enceinte des filets pour la pêche qu'on nomme *seinche* ou *enceinte*. 2. 1709.
- EMPILER** les hains, en all. *die Angelbacken anschnüren*, c'est les attacher à une empile ; & comme il y a des hains de différente forme & grandeur, on a aussi des empiles grosses & menues, de simples & de doubles, de rondes & de cadennettées. Il y en a de métal & de crin. 1. 124 & suiv.
- EMPILES** ou **PILES** ; en all. *Schnuren*, ce sont des lignes déliées, ordinairement doubles, auxquelles on attache un hain, & qui s'attachent aux lignes ou cannes. On les appelle, dans la Méditerranée, *bresseaux*. 1. 89.
- ENCEZA**, pêche en Catalogne, qui se fait de jour & de nuit avec le *Étor* ou le *Échoir*. A Alicante, cette pêche se fait avec le feu & le filet. 3. 91, 119.

- ENCLESTRE**, partie du filet de la tannée. 2. 1622.
- ENLARMER un filet**, en all. *ein Netzsaumen*, c'est le border d'une espece de liſiere de grandes mailles, faites de fil fort, ou pour fortifier le filet, ou pour former des anneaux comme ceux d'un rideau: c'est à peu près ce qu'on nomme en Provence *chappe*. 2. 54, 108.
- ENSABLER**, c'est tendre sur un fond de sable, des filets au pied desquels on ne met point de lest. 2. 974.
- ENTREBOUQUE**. On nomme ainsi la premiere chambre des bourdigues du côté de l'entrée. 2. 627.
- ENTREMAILLADE**. Les Provençaux nomment ainsi ce qu'on appelle en Ponant *hamaux*. Voyez *tramaux*. 2. 1189.
- EPAISSE**. Une tessure épaisse est celle qui a les mailles serrées. 2. 1439.
- EPERLAN**, en all. *Stint*, *Salmo Eperlanus* L. poisson de mer qui remonte dans les rivieres. 1. 30, n. 15. *Eperlan* de riviere. 1. 77, 60.
- EPERVIER**, en all. *eine Wurffbaube*, *Warfgavn*. 2. n. 50. Filet en forme de cloche, dont les bords sont plombés; il y a une ligne ou corde à la pointe du cône; quand on voit du poisson au fond de l'eau, on jette ce filet étendu, & on le couvre. On le nomme aussi *furet*, *risseau*, &c. 2. 227 & suiv. Eperviers fort en usage sur le Rhin. 2. n. 51.
- EPHEMERE**, insecte éphémère des tropiques. 1. 556, n. 144.
- ÉPINES**, ne valent rien pour faire les hâins. 1. n. 156.
- ÉPINETTE**, sorte d'hain qui se fait avec des épines d'arbre. La pêche qui se fait avec ces sortes d'hains s'appelle *pêcher à l'épinette*. 1. 661.
- ÉPISOIRES**, en all. *Bachseisen*, sorte de cheville de fer, dont les emballeuses de poisson se servent pour écarter les osiers & y passer les ficelles. 3. 186.
- ESCABECHER**, maniere de préparer les sardines.
- ESCARGOTS DE MER**, en allem. *Entenmuschlen*, *Lepas anatifera* L. 3. 607.
- ESCAUME**, cheville de bois qu'on frappe sur le bord du bateau, & qui forme un point d'appui aux avirons lorsqu'on rame.
- ESCAVE**, nom qu'on donne dans la Dordogne à un filet très-semblable à la seine. 2. 1389.
- ESCOPE**, grande cuillier de bois dont les matelots & les mariniers se servent pour vuider l'eau de leurs bateaux, quand ils sont trop petits pour avoir des pompes.
- ESNARDS**, lignes qu'on attache à la tête d'un filet, & qui tiennent à une grosse flotte de liege, pour tenir un filet entre deux eaux.
- ESPADON**, en all. *Schwerdtfische*; en ital. *pesce spada*. *Xiphias Gladius* L. 2. 1074, n. 100.
- ESPADOT**, c'est un morceau de fer ajusté au bout d'un bâton, & qui forme un crochet: il sert à prendre au fond des écluses, dans les endroits où il reste de l'eau, les poissons qui y sont restés. Cette pêche se fait ordinairement aux flambeaux. 3. 41.
- ESPALIER**, nom qu'on donne à deux paux qui sont à l'entrée de la pan-tenne de la paradiere. 2. 939.
- ESPAR**, levier qui sert pour la grosse artillerie. On emploie aussi ce terme pour signifier une forte perche, plus menue qu'un mâtereau. 2. 285.
- ESPENS**, pieces au nombre de dix, qui compoſent le filet du sardinal, ayant chacune

- chacune seize brasses & demie de longueur, & six brasses de largeur. Voyez *spens*.
- ESPERE.** On appelle en Provence *tendre à l'esperer*, quand on tend des filets dans l'attente du poisson qui y donnera. 2. 735.
- ESPION.** On nomme ainsi en Roussillon le filet qu'on nomme ailleurs *far-dinal*.
- ESSAUGUE**, est, comme nous l'avons dit plus haut, un filet dont on fait grand usage dans la Méditerranée : au milieu est une grande bourse, aux deux côtés de laquelle sont deux ailes. On le tire à terre après lui avoir fait décrire une grande enceinte. 2. 1471.
- ESTOIRE** ou **ESTOUEYRE**, sorte de trammel dont on se sert dans la Gironde pour prendre des gattes ou sintes, des soles, des turbots, &c. On le nomme aussi *bigearreyres* ou *bigearreyns*. 2. 1008, 1011.
- ESTRITS** ou **ETRITTE**. On donne ce nom sur les côtes de Basse-Normandie à une espèce de crabes.
- ESTROPE**, bout de cordage qui entoure la boîte d'une poulie, ou des cailloux, pour former une anse par laquelle on les suspend. 1. 100, 248, *pl. V, fig. 7*.
- ESTURGEON**, en all. *Stöhr*; *accipenser Sturio* L. poisson de mer qui remonte dans les rivières. 1. 30, n. 11. Se pêche à l'hameçon. 1. 77.
- ETABI** des ouvriers qui font les hains : c'est une table épaisse, basse & solide. 1. 195 & suiv. *pl. I, fig. 15*.
- ETALIER** est pris pour deux pêches fort différentes : quelquefois c'est un établissement de pieux & de perches, qu'on fait au bord de la mer pour tendre des files de guideaux : les
- uns s'appellent *hauts*, & les autres *bas etaliers*, suivant leur grandeur. Dans l'amirauté de Coutances, *étalieres* est un filet tendu circulairement sur des perches. 2. 441, & suiv.
- ETALON** ; c'est le nom qu'on donne en quelques endroits aux cablières. 2. 1155.
- ETAMBOT**, en all. *Hinterstewens*, pièce qui s'éleve à peu près perpendiculairement à l'arrière du bâtiment à l'extrémité de sa quille, & à laquelle est attaché le gouvernail. 1. 362, n. 121.
- ETAMER**, en all. *Verzianen*, couvrir les hains d'étain, pour empêcher qu'ils ne se rouillent. 1. 223, n. 95.
- ETANGS**, en all. *Teiche* ; on sait que c'est une grande étendue d'eau, qu'on retient par une digue qu'on nomme *chauffée*, au milieu de laquelle il y a un déchargeoir appelé *bonde*, qu'on ouvre quand on veut vider l'étang pour le pêcher. Le poisson croît & se multiplie dans l'étang. Il y a de petits étangs qui sont uniquement destinés à la multiplication du poisson ; on les nomme *alvinières* ou *carpières*. 3. 273. Auteurs qui ont écrit sur cette matière. *ibid.* n. 49. Manière de peupler un étang. 3. 334, n. 85. Cette partie est mieux connue en Allemagne. 3. 354, note 102. Choses nuisibles aux étangs. 3. 372, n. 119.
- ETAU**, morceau de bois dont se servent ceux qui font les hains, pour supporter le fil-de-fer. 1. 197, *pl. I, fig. 15*.
- ETENTE**. Voyez *tente*. 2. 734.
- ETIQUETTE**. Les pêcheurs verrotiers nomment ainsi un couteau emmanché de bois, qui n'a point de tran-

- chant , & dont la lame est barbelée : cet instrument sert à détacher les coquillages des rochers , & à tirer du sable les vers & les hamilles. 3. 33.
- ETRAVE**, en all. *Vorderstevens*, piece de bois ordinairement courbe , qui s'éleve verticalement à l'avant du bâtiment , & termine sa longueur à cette partie. 1. 362, n. 122.
- F**
- FAÇONS**, partie du bâtiment vers l'avant & vers l'arrière, qui diminuent de capacité, tant dans le sens vertical que dans le sens horizontal. 1. 362.
- FAILLE**, filet qui est d'usage en Provence. La portion du filet de l'effaugue nommée *faille* est formée du filet qu'on nomme *majour*, dont les mailles ont six lignes d'ouverture. 2. 1477.
- FARATI** ou GRANDE ENTRÉE, est une espece de vestibule qui distribue à droite & à gauche dans les chambres de la madrague. 2. 1732.
- FAS** de la naufé. Les Catalans nomment ainsi le goulet des nasses. 2. 546.
- FAUQUES**, planches qu'on ajuste à coulisse autour des bateaux à rames , quand on va à voile , pour empêcher que la lame n'entre dedans : on les nomme aussi *ansins*.
- FAURRADE**. Les Provençaux nomment ainsi une enceinte de filets, ou un petit parc qu'ils forment près de la côte , pour y renfermer les thons qu'ils ont pris à la pêche qu'ils nomment *seinche*. 2. 1710.
- FAUX**. On donne ce nom à plusieurs pêches ; mais entr'autres à une dans laquelle on se sert d'un grand filet à manche , monté sur deux quenouilles , & dans laquelle deux hommes se mettant à l'eau présentent ce filet au courant : il y a une autre pêche dite à la *faux*, qui se fait avec l'hameçon : elle sera rapportée dans l'article de la morue. 2. 427.
- FÉCONDATION** des œufs de poisson , comment elle se fait. 3. 335, n. 89.
- FER A CROC**. Les Provençaux nomment souvent ainsi un hain.
- FEU** : *pêcher au feu*. Cette pêche se fait avec des lumieres pendant la nuit : les poissons viennent à la lumiere ; & les pêcheurs profitant de cette inclination du poisson , le prennent , ou avec des fouannes , ou avec des filets. Outre cela , il se fait encore une pêche au feu avec des filets ; telle est l'encefa d'Alicante , & le bregin au feu de Provence. 3. 117.
- FEVES** de marais , en all. *Saubohnen*, peuvent servir d'appâts. 1. 272, n. 97.
- FEUILLE**, petit poisson d'étang plus petit que l'alvin , & qui est grand comme une feuille de saule. 3. 342.
- FICHURE**. On appelle volontiers de ce nom en Provence , la pêche à la fouanne ou au harpon. 3. 86.
- FIL DE FER**, son usage pour faire les hains. 1. 207, n. 89.
- FILADIERE**, bateau de la Garonne qui n'a qu'un mât , une voile carrée , deux latines , une d'étai qui se borde sur le beaupré ; il a communément vingt-pieds de longueur , six à sept de largeur , trois de creux : il est plat par-dessous , releve beaucoup de l'avant & de l'arrière , est pointu par les deux bouts , ce qui le fait ressembler à une navette detiffierand. Voy. *courau*.
- FILET**, réseau fait avec du fil , dont les

- mailles doivent être plus ou moins grandes, selon l'espèce de poisson qu'on se propose de prendre. On entend au bord de la mer sur des piquets ou palots; on entend aussi en pleine eau, qui sont pierrés & flottés. Ce qu'on nomme *grand filet*, est une seine dont on se sert dans plusieurs rivières qu'on barre entièrement. Voyez *rets*. 2. 9 & suiv.
- FITORA**, terme catalan, qui signifie un harpon ou fichoir. Sur les côtes de l'état ecclésiastique, on appelle *foscina* ce que nous appelons *harpon*. 3. 94.
- FLAMBART**, petite chaloupe du Havre, qui n'a que douze ou quinze pieds de long, qui porte deux mâts sans vergue: on s'en sert pour la pêche du libouret ou du chalut. On la démâte quand on veut aller à la rame pour servir d'aide aux grands pêcheurs. 2. 292, n. 53.
- FLAMMEQUE**, filet dont se servent les pêcheurs de Caux pour prendre du hareng hors le tems permis.
- FLETS**, en all. *Flunder*, en hollandais *Bot*, en suédois *Flundra*, *Pleuronectes Flosses* L. 2. 293, n. 54.
- FLECHE**. Comme on tue quelques poissons dans l'eau avec le fusil, il y a des sauvages qui les percent à coups de fleche. 3. 110.
- FLIBOT**, espèce de petite flûte ou de pinasse, qui sert pour la pêche de la morue. Les grands ont trois mâts & un beaupré, point de perroquets: les petits, au lieu d'artimon, ont une voile d'étai; ils sont à cul rond, & ont un gros ventre.
- FLOTTANT**. Les pêcheurs disent qu'ils pêchent à *cordes flottantes* ou à *filets flottans*, quand ils attachent auprès de l'hain un morceau de liege qui les fait flotter près de la surface de l'eau. On fait quelquefois flotter la corde avec des vessies pleines d'air. 1. 634.
- FLOTTES**, en all. *Flossen*. 2. n. 21. Ce sont des morceaux de liege ou de bois léger, qu'on ajuste aux cordes ou à la tête des filets, quand on ne veut pas qu'ils portent sur le fond. Au bourg d'Ault, on les nomme *flotte-rons*. 1. 252, 638, 707. 2. 186.
- FLUE**; c'est la nappe fine qui est entre les deux hamaux aux filets en trammel. En quelques cantons de Normandie, on donne ce nom aux demi-folles. 2. 145, 1191.
- FLUTE**, bâtiment de charge dont les Hollandais se servent beaucoup, ainsi que les Français. Elles sont ordinairement mâtées en vaisseau. Les Hollandais en font usage pour le commerce de la morue dans le nord.
- FOLLES**, en all. *Sackgarne*; on nomme ainsi un filet à larges mailles, qu'on tend de façon qu'il fasse des plis, tant dans le sens vertical, que dans le sens horizontal: il est lesté & légèrement flotté. On le tend toujours par fond. Il sert à prendre des poissons plats, particulièrement des raies: c'est pourquoi, en quelques endroits on les nomme *rieux*. On tend les folles en *ravoir*. Voyez *ravoir*. Les demi-folles diffèrent des folles, en ce que les mailles sont moins ouvertes: elles servent à prendre des soles, des carrelets, & autres poissons du même genre. On nomme quelquefois ces filets *grandes pen-tières* ou *bretellieres*, parce qu'on y prend de petits chiens qu'on nomme *bret* ou *bretelles*. On appelle *folles tramaillées*, des traux tendus comme les folles. 2. 1080 & suiv.

- FOLLÉE**, bourse que les pêcheurs laissent faire au filet en le tendant sur des perches. 2. 715.
- FOLLIER**, bateau qui sert à la pêche aux folles.
- FOND** : c'est le terrain ou la nature du sol qui est sous l'eau. Il importe aux pêcheurs de le connaître. 1. 7. Fond de la mer de Dieppe à Hastings sur les côtes d'Angleterre. 1. 9. & suiv. C'est dans ce sens qu'on dit *fond de roche*, de sable, de galet, de vase, de paillettes, de coquilles, brisés d'algue, &c.; & *pêcher par fond*, quand on établit les filets ou les cordes auprès du fond. On appelle aussi *fond*, une pêche qu'on fait au haut de la Loire avec une trappe. 1. 722. 3. 155.
- FORCIBLEMENT**, nom qu'on donne à un matelot vigoureux qui tire à bord les grandes folles. 2. 1121.
- FOSCINA** ou **FUSCINA** : c'est ainsi qu'on nomme à Raguse une sorte de harpon, avec lequel on perce très-adroitement les poissons qu'on aperçoit. Quand cette pêche se fait la nuit, on s'éclaire avec un morceau de sapin allumé. 3. 93.
- FOUANE**, instrument propre à percer les poissons pour les prendre. Il y en a de bien des formes : les unes sont une broche terminée par un dard, d'autres une lame barbelée ; d'autres sont formées de deux, trois ou un plus grand nombre de lames : quelquefois ce n'est qu'une fourche. Ces instrumens étant ajustés au bout d'une perche, on en perce les poissons qu'on aperçoit au fond de l'eau, ou on les enfonce dans la vase aux endroits où l'on juge qu'il y a des poissons. 3. 63 & suiv.
- FOUE**. Les pêcheurs d'Oleron nomment ainsi une manche de filet qu'ils mettent au fond de leur courtine.
- FOUGNE** : c'est une fourche de fer à deux ou trois fourchons, avec laquelle on darde les poissons qui sont restés aux endroits qui n'attachent pas de basse-mer. La fougne est un harpon. 3. 42.
- FOULE**, sorte de pêche. Voyez *plyetter*. 3. 55.
- FOUR**. On nomme *grand four* & *fort four*, des manœuvres qui servent à appareiller le bourset de la dreïge. 2. 1338.
- FOURCHE**, espece de fouane à deux fourchons, emmanchée de bois, comme celles dont on se sert dans les fermes pour charger les gerbes ; d'autres sont à trois fourchons, comme celles qui servent à charger le grand fumier. On se sert aussi de petites fourches de bois pour relever les caudrettes. Voyez *caudrettes*. 2. 328.
- FOURÉE**, espece de bas parcs. Voyez *venets*.
- FOURQUETTE**. Les Provençaux nomment ainsi une croix de fer ou de cuivre, qui porte des lignes & des hains, & qui est attachée à une longue ligne pour la descendre au fond de la mer, & la retirer quelque temps après. 1. 84. On nomme aussi *fourquette* ou *fourchette*, une petite fourche de bois, à laquelle on entrelace la ligne des bricolles, pour que le poisson qui a mordu à l'hameçon ne rompe pas la ligne. 1. 653.
- FRAT**, en all. *Fischlaich*, *Roggen*, on appelle ainsi les œufs de toute sorte de poissons. Le poisson n'est pas bon quand il fraye, c'est-à-dire, quand il dépose ses œufs. 1. 339. Maniere

de le transporter. 3. 348, n. 100.
FREGATON, petit bateau de Provence pour la pêche : il est pointu par les deux bouts ; il a dix-huit pieds de longueur & six de largeur : il ne va qu'à la rame.
FRERES, nom qu'on donne aux pieux, piquets ou paux, qui forment le corps ou la tour de la paradiere.
FRONGIATA, pêche de Raguse, qui est une vraie pêche à la seine. 2. 1388.
FUMIN, cordage fait de bon chanvre & de médiocre grosseur, ce qui le fait appeller quelquefois *franc fusin*.
FURET. 2. 227. Voyez *éperuier*.

G

GABARET, petite gabarre. Voyez *fladdiere*.
GABEZ, enceinte de filets ou sorte de paros d'usage en Egypte. 2. 647.
GAEFE, morceau de fer qui porte une pointe & un crochet, soudé à une douille, dans laquelle on ajuste une longue perche. Cet instrument est d'un grand usage pour tirer à terre les poissons. Les petits se nomment *gaffeaux* : en quelques endroits on les nomme *halle-crocc* & *gauchon*. 1. 249, pl. V, fig. 8, B & C.
GALINETTES de mer, en allem. *kleine Redfische*. 3. 914, n. 162.
GALET, cailloux roulés qui se font arrondis en frottant les uns contre les autres, quand la mer les agite. Les fonds de galet sont de mauvaise tenue, & endommagent les cables. On nomme aussi en Provence *galet*, ce qu'on nomme ailleurs *botée* ou *signal* pour reconnaître la situation d'un filet. En Catalogne on dit *gayot*. 2. 1555.
GANCETTES, mailles de trois pouces

en quarré.
GANGUIEL, petit ganguy qu'on traîne avec un bateau : on s'en sert en Provence à prendre des anguilles. 2. 1565.
GANGUY. C'est ordinairement un filet plus petit que le bregin, & qui a les mailles très-ferrées : le grand ganguy est un vrai bregin. Ce qu'on nomme *ganguy des carambots* & *ganguy des ourfins*, sont des dragues qui traînent au fond de la mer. Celui qu'on appelle *à la voile* ressemble assez à la tartanne. 2. 1548, 1566.
GARÇON DE BORD. On appelle ainsi un jeune homme qui se loue pour aider à la pêche ; il ne fournit point de filets, & ne partage point dans le profit de la pêche : c'est un grade au-dessus des mouffes, qui, étant plus jeunes & moins forts, ont une pâte très-faible.
GARDON, poisson d'eau douce. 1. 77.
GARDY. C'est le nom qu'on donne à la troisième chambre de la madrague. 2. 1732.
GAULETTE, petite gaule, synonyme de *volet*. Ce sont deux gaules menues & pliantes, auxquelles on arrête le bord du filet nommé *bouteux*. 2. 357.
GAY. *Hareng-gay*, en all. *Holhering*, se dit du hareng qui a frayé, & qui n'a ni laite ni œufs.
GERMON, espece de bonite. 1. 691, n. 158.
GLACE. Dans l'Amérique septentrionale, en Russie, en Suede, &c. on fait des trous à la glace, & on introduit dans l'eau qui est dessous, des filets & des hains, avec lesquels on prend beaucoup de poissons. 3. 146. Funeste aux poissons. 3. 370, n. 114, 115. Précautions à prendre

- dans les fortes gelées. 3. n. 116.
- GLAI**, herbier de glayculs, qui forme des especes d'isles dans les étangs. 3. 372.
- GLEBITSCH**, *vermischte Abhandlungen*, cité 2. n. 46.
- GLINE**, en all. *ein bedeckter Korb*, panier couvert, dans lequel les pêcheurs mettent le poisson qu'ils ont pris. 3. 23.
- GLU**, paille longue qui sert à emballer le poisson. 3. 188.
- GOBULETTES**, petits bateaux de Picardie, qui ont vingt-un pieds de longueur & six pieds de largeur: ils portent au milieu un mât soutenu des états, une vergue & une voile carrée.
- GOMBIN** ou **GEMBIN**, noms qu'on donne en Provence à des nasses cylindriques qui ont deux entrées garnies du goulets: ce sont des louves faites très artistement avec des cannes ou des osiers. Les Provençaux les nomment aussi *lances*. 2. 538.
- GONDOLE**, barque plate, longue & très-légere, qui ne va qu'à la rame. Celles de Saint-Valery sont semblables aux batelets du Pollet. Les gondoles provençales portent une grande voile latine & un foque à l'avant. 1. 400.
- GORETS**, nom qu'on donne en Bretagne aux parcs. Voyez *benastre*.
- GORGE**. C'est le demi-cercle que l'eyf-faugue & le bregin forment dans l'eau. On le mesure plutôt par le cercle que forme au fond de l'eau la corde sur laquelle est le plomb, que par celui que le liege forme sur l'eau. On donne aussi ce nom, en quelques endroits du Languedoc, aux ailes du boullier. 2. 1531.
- GORDS**, pêche qui s'établit dans le lit des rivières & au bord de la mer: ce sont de grands entonnoirs qu'on forme avec des filets ou des pieux qui se touchent les uns les autres, & dont la pointe aboutit à l'entrée d'un verveux ou d'un guideau, pour y conduire le poisson. On nomme aussi à la Tête-de-Buch *gords*, le filet qui sert à la pêche dite *jagude*. 2. 498.
- GOUJON**, en allem. *Grundling*, *Cottus Gobio* L. poisson d'eau douce. 1. 77, n. 53.
- GOULET**, en all. *Einkehle*; on appelle ainsi une especes d'entonnoir qu'on met à l'entrée des filets en manche & des nasses, pour que le poisson, qui y est entré librement, n'en puisse pas sortir. En Provence on lui donne le nom de *goulume*. 2. 61, n. 26. *Ibid.* 160, n. 32.
- GOURDE** ou **CALEBASSE**: on s'en sert au lieu de flottes de liege, pour empêcher le filet d'aller au fond de l'eau. 2. 249.
- GORNAU**, ou, selon M. de Bomarre, Gronau, *Calleanymus Lyra* L. 2. 1652, n. 119.
- GOVERNAIL**, piece de bois plus large qu'épaisse, qui, étant attachée par des pentures à l'étambot, peut se mouvoir au moyen d'un levier qu'on nomme *la barre*: par ce mouvement le pilote ou timonnier dirige la route du bâtiment. 1. 366.
- GRADOU**, chambre de la madrague, qui, avec le gravicheli & le corpou, fait la cinquieme chambre. 2. 1732.
- GRAGE**. C'est le nom qu'on donne en Basse-Normandie à la drague aux huitres.
- GRAPIN**, en all. *Dregg*, petite ancre qui a quatre bras, une seule tige, & un organeau où l'on attache le cable.

On n'y met point de jas.

GRAU. C'est le nom qu'on donne à des coupures ou de petits canaux qu'on fait aux digues qui séparent les étangs de la mer. 2. 588.

GRELINS, en all. *Ungezwirnte Seile*; les cordes en grelins sont faites avec plusieurs auffieres, commises les unes avec les autres : c'est pourquoi elles sont commises deux fois. 1. 95.

GRENADIERS, grands bouteux qui servent à prendre des chevrettes, que les Flamands nomment *grenades*. On appelle aussi *grenadiere* une petite seine qui sert au même usage. 2. 373. Ce filet est très-sévèrement défendu sur les grandes rivières d'Allemagne. *Ibid.* n. 63.

GRIBANE, sorte de barque qui est ordinairement du port de trente jusqu'à soixante tonneaux, fort en usage sur les côtes de Normandie & de Picardie : elle porte un grand mât, une misaine sans hunier & un beaupré : ses vergues sont inclinées.

GRILLAGE, en allem. *ein Rachen*, barreaux de bois ou de fer qu'on met à tous les endroits par où l'eau arrive dans un étang, & par ceux qui servent de décharge, pour empêcher que le poisson ne sorte de l'étang. 3. 309.

GROENLANDAIS, leurs bateaux. 1. 443, n. 132.

GUELDRE, **GUILDILLE**, **GUILDIVE**, **GUILD**, appât qu'on fait avec des poissons du premier âge, des petites chevrettes, ou de la chair de quelques poissons cuits. 1. 322.

GUERAGNON, fond de la manche du gangny, qui est fait de gros fil qu'on nomme *de fix*.

GUIDEAUX, en allem. *Garnschleuche*,

filets en manche, dont l'embouchure qui est large, se présente à un courant qui la traverse. On tend ces guideaux en traîne contre un courant : il y en a de plusieurs grandeurs, qui s'établissent de différentes manières. 2. 432 & suiv. n. 68. Cette pêche devrait être interdite sur les rivières. 2. 436, n. 69.

GUIRON, terme provençal, qui signifie deux pieces de filets qui forment une partie de la manche de la tartanne & autres. Le guiron du subre, en all. *Flossenrieff*, ou celui où sont attachés les lieges : le guiron du plomb, en all. *Bleyrieff*, est au bas de la manche. 2. 1585.

H

HABILLER se dit du poisson qu'on apprête pour le saler, en lui ôtant la guigne & les ouies.

HAIE, en allem. *Wasserwirbel*, tournolement d'eau qui se forme dans les courans : on en occasionne quelquefois pour y placer des verveux. 2. 500.

HAIN, en all. *Angelbaken* ou *Hachen*; en ital. *hamo*. On dit aussi *ain* : nous l'avons écrit dans le courant de cet ouvrage *hain*; mais il paraît préférable de l'écrire *hain*, parce qu'il dirive de *hamus*. C'est un crochet fait ordinairement de métal, avec lequel on fait le poisson. Il y en a de petits, d'autres fort grands : les uns n'ont qu'un crochet, d'autres en ont deux. On en fait avec des épines, & même avec des os. 1. 94. 136 & suiv. pl. 1, fig. 1, 2, 3, &c.

HALBOURG, espece de hareng fort gras, qui se pêche dans sa saison.

HALINS ou **BRAS**, corde qu'on ajuste

- aux extrémités des filets pour les trainer. En Provence & en Languedoc, ces cordages sont ordinairement d'auffe, & on les appelle *sar-tis* : chaque piece est affez souvent nommée *maille*. 2. 1495.
- HALLER (M. le baron de) *elementa physiologia*, cité 3. 128, n. 16.
- HAMAUX, en allem. *die Aussenwände*, nappe de traux à large maille. 3. 143.
- HAMEÇON, en all. *Angeln*, exactement parlant, c'est un hain garni de son appât. Conjectures sur l'invention de cette pêche. 1. 60. On le prend souvent pour l'hain ou le crochet qui arrête le poisson. Voyez *hain*. Pêche à l'hameçon de nuit. 1. 62, n. 57.
- HAMILLE, en all. *Angelfische*, 3. 34, note 2.
- HAMON, *Ostrea maxima* L. coquillage de la famille des camées. 3. 472, note 123.
- HARENG, en all. *Hering*, ce poisson se prend avec les filets nommés *manets*. Observations sur la pêche du hareng. 1. 347, n. 118. Voyez ce mot. 2. 1023.
- HARENGUIERE OU HARENGUADE, palis pour prendre des harengs. 2. 725.
- HARGNERE, on nomme ainsi sur les côtes de Haute-Normandie quelques brasses de filet à larges mailles, qui terminent les extrémités des seines. 2. 1437.
- HARQUELLE. Voyez *arondelle*. 1. 675.
- HARPON, en all. *Harpune*, espece de dard mis au bout d'un manche de bois, qui se lance sur le poisson, comme on lançait autrefois le javelot; & au moyen d'une ligne déliée on suit le poisson qui a été piqué. 1. 249. pl. 5, fig. 8. 3. 101.
- HARPONNAGE, en Provence *schure*, est la pêche avec la fouanne ou le harpon.
- HARPONNER, en all. *harpuniren*; quoiqu'on confonde communément le harpon avec la fouanne; on appelle *harponner*, lorsqu'on lance le harpon sur un poisson; c'est ainsi qu'on prend les baleines, les marfouins, &c.
- HARVIAU, anse de corde qui sert à attacher le grand filet en chauffe, qu'on emploie pour les pêcheries établies aux arches des ponts sur les grandes rivières. 2. 652.
- HAVENEAU OU HAVENET, en allent. *Streichwasche*, est un filet tendu sur deux perches qui se croisent comme une paire de ciseaux: on ne le pousse point devant soi, mais on le présente au courant. On pêche avec ce filet à pied, & dans de petits bateaux. Les petits haveneaux de Vannes different peu des boudeaux de Normandie. 2. 388 & suiv. n. 65.
- HAUSSIERES. Voyez *ansieres*. 2. 1185.
- HAUTÉE, le filet qu'on nomme ainsi en Provence ne differe de la battude que parce qu'il est plus grand. 2. 1048.
- HÉRON, en all. *Fischreiber*, oiseau pêcheur. 3. 372, n. 119.
- HEU, en all. *Hulch*, bâtiment à plate varangue, & qui tire peu d'eau: il est d'un grand usage, sur-tout en Hollande & en Flandre. Il n'a qu'un mât qui s'incline vers l'arriere, avec une demi-varangue ou corne qui porte une grande voile, à laquelle on ajoute quelques voiles d'étai.
- HERBIERS, bancs d'herbe qui se forment au milieu des eaux, & dans lesquels le poisson se refugie.
- HERSES, en allem. *Egen*, instrumens semblables à ceux dont se servent les

- les laboureurs pour enterrer leurs grains : elles sont tirées par des chevaux ou des bœufs , pour entamer le sable. 3. 48.
- HOMARD**, en all. *Hammer* ; *Cancer Gammarus* L. crustacé de mer. 1. 35 , note 47.
- HORISON DU SOIR**, pêche qui se fait au soir, commençant quand le soleil est couché, jusqu'à ce que la lumière disparaisse entièrement. C'est aussi ce qu'on nomme le *crépuscule*.
- HÔTE ou BOURGEOIS** ; les matelots nomment ainsi celui à qui appartient leur bateau pêcheur , & qui le leur loue suivant certaines conventions. 1. 455.
- HOTTES de quai**. Ce sont des hottes ordinaires , au fond desquelles on ajuste un morceau de bois qui répond du fond de la hotte à terre , & qui sert à ceux qui transportent le poisson , à se reposer. 3. 167.
- HOULBICHE**, ou chiens puans. *Squalus Catulus* L. 3. 584 , n. 131.
- HOULEVICHE**, filet qu'on appelle ailleurs *bretellière*, parce qu'il sert à prendre une sorte de chien qu'on appelle à Barfleur *houle*. 2. 1181.
- HOUX-FRÉLON**, en all. *Mäusedorn*, plante appelée par les botanistes *rufcus aculeatus* ; nommée sur la côte de Normandie *vergandier* ; on s'en sert pour faire les avalettes pour la pêche qu'on nomme *la balle*. 1. 171 , note 79.
- HOYÉ** : on appelle *poisson hoyé*, celui qui a été meurtri & fatigué dans le filet , ou attaqué par des poissons voraces : il se corrompt aisément , & il faut le consumer sur le lieu de la pêche. 1. 345.
- HUAGE**. Voyez *chantage* & *jets*.
- HUCHES**, grandes caisses de bois,
- qu'on établit dans l'eau , & qui ferment à clef : on y dépose le poisson qu'on doit prendre journellement pour la table. 3. 245.
- HUNIER**. en all. *ein am Obermaße angeachter Sencker*, c'est un grand calen qu'on attache au bout d'une corde passée dans une poulie frappée au bout d'une vergue ; & en hantant sur cette corde , on relève le carreau ou calen. 2. 289.
- HYDROGRAPHE**, maître payé par le roi dans les ports de France , pour enseigner aux élèves la théorie de la navigation , & pour examiner ceux qui se présentent pour être reçus pilotes hauturiers ou côtiers , & capitaines de vaisseaux marchands. 1. 23.

J

- JAGUDE** ; la pêche qu'on nomme ainsi dans le bassin d'Arcachon , est une espèce de manet qu'on tend sédentaire dans les chenaux. Nous l'avons décrit dans le détail des pêches d'Arcachon & de la Tête-de-Buch.
- JAMBE d'une maille**, est le fil qui forme un de ces côtés. *Jambe de filet*. On nomme quelquefois ainsi les ailes qu'on ajoute à côté des filets à manche. 2. 179.
- JARDINET**, compartiment fait sur le pont des gondoles , pour servir à cacquer le hareng à Yermuth.
- JARRETIÈRE**, lien de charpente qui soutient les jumelles des bondes. C'est sur ces jarretières qu'on cloue les planches percées qui forment la cage. 3. 300.
- JETS**, en allem. *mittelmaschigte Sackgarne* ; les jets de Picardie sont des demi sôlles tendues en ravoir. On fait quelquefois du bruit pour enga-

ger le poisson à donner dans le filet : alors on nomme cette pêche *chantage, cantage, bouage*. 2. 114.

INGE, corruption de *bain*.

INSECTES qui nuisent au poisson. 3. 372, n. 119.

JONCHERES, touffes de jonc qui se forment dans les étangs, & deviennent quelquefois des isles flottantes. 3. 372.

JONQUINNE ou JONQUILLE. On nomme ainsi les cordes d'auffe.

ISLOT ou ILOT, petite isle. Les marins disent quelquefois *islette*.

ISSAUGUE, petite issaugue ou *bourgin*. V. *bregin*.

K

KEKEL, tranches de folles salées & séchées. 3. 462, n. 121.

L

LAA-FU, espece d'oie de la Chine, propre à prendre du poisson. *Palecanus Piscator* L. 3. 142, n. 23.

LACEUR, en all. *ein Netzstricker*, synonyme de *mailleur*, ouvrier qui fait des filets. 2. 14.

LAGUILLEPÈRE, rets en usage à Marseilles, fait avec du fil de lin fort fin double, de quinze mailles au pan, de deux cents brasses de long sur six de large.

LAMPRESSÉ, nappe de filet dont les mailles n'ont qu'un pouce & demi d'ouverture. Il est du genre des demi-folles.

LANCE, nasse cylindrique. Voyez *gombin*. 2. 538.

LANÇON, en all. *Sandaale, Tobiasfische. Amodytes Tobianus* L. Poisson de mer. 1. 281, n. 100. 2. 381, n. 64.

LANE, étendue de riviere où on laisse dériver les filets avec lesquels on

prend les faumons & les alofes. Ce mot est en usage dans la Dordogne.

LANETS. C'est un petit truble dont on se sert pour prendre des chevrettes dans les algues. Il est ordinairement monté comme une raquette, & son manche est souvent fort court. 2. 301.

LANGOUSTE, en all. *Seeheuschrecken, Locusta marina* L. 1. 35, n. 48.

LANGOUSTIERE, filet à mailles très-larges, qui sert à prendre des langoustes. 2. 1284.

LANGUETTE, en all. *Zunge*, pointe de Paiguille à faire les filets. 2. 35, n. 15.

LANNES. On appelle ainsi dans l'Océan les lignes fines qui partent de la maîtresse corde. Voyez *semelle*. 1. 89. *Lanne double*, 102.

LARGE. *Aller au large*, se porter au large, c'est s'éloigner de la côte vers la grande mer.

LASSINS, filet à manche, peu différent de tous les autres. 2. 431.

LATINE. *Voile latine*, c'est une voile triangulaire qui est d'un grand usage sur la Méditerranée. Les tartannes portent des voiles latines, des fokues, des coutelas, bonnettes en étai, des voiles d'étai: toutes ces voiles sont triangulaires. 2. 1572.

LAÛT, bâtiment qui sert à faire la pêche à la tartanne.

LECHES ou ACHÉES. Voyez ce mot.

LÉGRAU, filet qui sert à pêcher à la jagude dans l'étang d'Arcachon. Voyez *jagude*.

LEOPOLD, *Einleitung in die Landwirthschaft*, cité 3. 273, n. 49.

LÉPAS, genre de coquillages univalves, ou qui n'ont qu'une coquille, & sont attachés au rocher qui leur sert d'une valve.

LESQUE ou **LRSQUE**. C'est un filet semblable aux sibaudieres ou folles. Ces dénominations sont en usage dans l'amirauté d'Eu. 2. 1177.

LEST, en all. *das Geseuke*, poids dont on charge le pied du filet pour le faire caler ou pour empêcher que les gros poissons soulevant le filet, ne s'échappent : on le fait ordinairement de plomb ou de cailloux, ou de grosses pierres qu'on nomme *cablières* ; quelquefois avec un gros cordage. 2. 195, n. 38.

LÉTIS. Voyez *battude*.

LEUGEON, filet dont les mailles ont deux pouces d'ouverture, que les pêcheurs de la Tête-de-Buch tendent sédentaires & en pleine eau. Voyez *peugne*.

LEUTO, sorte de gaëtte, servant à la pêche sur les côtes de la Dalmatie. 3. 950, n. 168.

LEURRE, appâts factices qu'on met aux hains pour attirer le poisson. C'est quelquefois une espece de poisson fait avec de l'étain fondu ; d'autres fois un morceau de liege couvert d'une peau de poisson, des chenilles, des papillons, &c. imités avec différentes substances ; de petites anguilles d'étain pour prendre des vives avec la fouane. 1. 191 & suiv.

LEVIÈRE, grosse corde qui pose sur un treuil, & sert à relever le filet qu'on tend aux arches des ponts, lorsqu'on veut les faire sécher.

LEVURE, en all. *Anfangsmaschen*. 2. 51, n. 27. Les mailleurs nomment ainsi des demi-mailles par lesquelles on commence le filet. *Lever un filet*, c'est en faire la levure ; & le *pour-suivre*, c'est continuer à faire les mailles. 2. 51.

LIBAN. On appelle ainsi en Provence

la corde qui borde le pied du filet, & à laquelle on attache le lest ; c'est encore une corde de quatre ou six pouces, faite avec de l'auffe, & qui sert à attacher de grosses pieces de liege au filet de la madrague. 2. 611.

LIBOURET, pêche qui se fait avec une ligne qu'on enfile dans un trou qui est au bout d'un morceau de bois, qui à son autre extrémité porte plusieurs piles garnies d'hains. Cette ligne est terminée par un poids. Le morceau de bois du libouret se nomme *avalette*. 1. 91, 174.

LICHEN, sorte de mouffe propre à conserver les vers. 1. 263.

LIEU, poisson de mer. Peut-être est-ce une espece de cabéliau. 1. 33, n. 26.

LIGNE. Les marins emploient ce mot en plusieurs sens différens. C'est ordinairement une corde menue qui sert à porter un poids pour connaître la profondeur de l'eau ; & alors on l'appelle *ligne de sonde*, en allem. *Senckbleyschnure* ; *ligne de loch*, en all. *Lockleine*, celle qu'on attache à un petit instrument de ce nom, pour connaître la vitesse du sillage ; *ligne d'amarrage*, qui sert à attacher différens corps ; *ligne de pêche*, en all. *Fischerleine*, *fine* ou *simple*, celle qu'on fait avec de la soie ou du crin, à l'extrémité de laquelle on attache un hain amorcé, & qu'on tient à la main pour tirer à bord le poisson qui a mordu : on pêche de cette façon des morues, des cabélieux, des thons & beaucoup d'autres poissons. Les lignes de crin ne valent pas celles de soie. 1. 492, n. 136. Longueur d'une ligne. 1. 513, n. 139. *Lignes dormantes* & *par fond*, celles qui sont

- garnies dans leur longueur d'empiles d'hains & de lest, qu'on tend au fond de la mer avec de petits bateaux : il y en a qui ont beaucoup d'étendue ; *lignes sédentaires & flottantes*, qui sont attachées à des corps fixes, ou dont les hains sont attachés à des corps flottans : enfin on appelle *ligne d'eau en charge*, celle que trace la superficie de l'eau sur le pourtour du bâtiment lorsqu'il a sa charge. 1. 89 & suiv.
- LIGNETTE** ou **BRUMET**, ligne menue & fort déliée, qui sert pour la pêche à la canne. 1. 488.
- LIMANDE**, en all. *Limandes*, *Pleuronectes Limanda* L. poisson de mer. 1. 34, n. 41. Se pêche à l'hameçon. 1. 78.
- LIMANDELLE**, espece de raie. 1. 34, n. 42.
- LINNÉ** (M. de), cité *voyage en Gothie*, ouvrage allemand. 1. 6, n. 2.
- LIS** ou **DREIGE**, filet composé de soixante & dix rangs de mailles, de neuf ourdres au pan, ou d'un pouce en quarré.
- LISSEAU**. Les faiseurs de filets nomment ainsi ce qu'on appelle communément *peloton*. 2. 37.
- LOCHE**, poisson de riviere. 1. 77.
- LOTIER**, pêcheur qui, au moyen de sa part de filet qu'il fournit pour la pêche, jouit du plein lot.
- LOTRE**, en all. *Aalraupen*. *Godus Lota* L. Poisson d'étang. 1. 30, n. 9. Se pêche à l'hameçon. 1. 77.
- LINGUET**, en all. *Zungen*, *Pleuronectes Linguatula* L. poisson de mer. 1. 342.
- LOUP**, en all. *Wolf*. 2. 459, n. 70. On donne ce nom à plusieurs sortes de filets : dans la radé de Nantes, on appelle ainsi un filet qu'on tend en pleine eau sur trois piquets ou perches : l'une qui est sédentaire se nomme *perche de terre*, une autre *perche de radé*, & la troisieme *perche du milieu*. 2. 758.
- LOUP MARIN**, en all. *Seehund*. *Phoca vitulina* L. 1. 317, n. 108. On le nomme aussi *Sauwolf*. 3. 90, n. 9.
- LOUTRE**, en allem. *Fisch otter*, animal amphybie du genre des castors, qui vit de poissons. Dans l'abbaye de Sorgue près Bayonne, ordre de S. Benoît, un religieux en avait privé & dressé une à la pêche, de sorte qu'il lui ordonnait d'aller à la pêche : la loutre obéissait, & lui rapportait un poisson ; ce qu'elle répétait toutes les fois que le maître lui ordonnait.
- LOUVE**, on donne quelquefois ce nom aux verveux, principalement à ceux qui ont plusieurs ouvertures à chaque bout : ceux qui sont garnis d'ailes sont appelés *rafles*. 2. 560.
- LUZIN**, menu cordage formé de deux fils simplement retors, & non pas commis comme le bitord. V. *bitord*.

M

- MACLE**, on donne dans quelques ports de Picardie ce nom aux folles. On nomme en Languedoc *maclonniere*, un filet de la nature des folles. 2. 1176.
- MACLONNIERE**, sorte de tramail dont on fait usage dans les étangs de Cette, & qui peut se rapporter aux folles. 2. 1188.
- MADRAGUE**, on appelle ainsi de très-grandes pêcheries qu'on établit dans la Méditerranée, principalement pour prendre des thons. On peut les regarder comme de grands parcs établis en pleine eau, & dans lesquels le poisson est conduit par une chasse

- ou une cloison de filet qui s'étend depuis la madrague jusqu'à la côte. 2. 1724.
- MAGASIN *Danois & Norvégien*, cité 3. 273, n. 49.
- MAILLAGE ou TREMAILLAGE, c'est ainsi qu'on appelle sur la Méditerranée les filets que dans l'Océan on nomme *tramaux*. 2. 1264.
- MAILLE, en allem. *Masche*; on fait qu'on appelle ainsi les ouvertures qui sont entre les fils des filets. Il y en a de grandes & de petites: les unes sont carrées, les autres en losange. On appelle en Provence *majours*, des mailles qui ont à peu près six lignes en carré d'ouverture; celles appellées *grand majour* en ont sept. *Maille royale*, en quelques endroits, c'est un filet qu'on peut regarder comme une cibaudière ou folle, à cause de la grandeur de ses mailles: on le nomme aussi *six doigts*. Façon de faire les mailles. Quand on veut détacher un filet du milieu d'un autre, on fait un rang de mailles avec deux fils, ce qui fait deux anses qu'on nomme *mailles doubles*: on prend les unes pour faire un filet, & on réserve les autres pour l'autre filet. Enfin, l'on appelle en Languedoc & en Provence *maille*, des pièces de cordes de fartis ou d'auffe qui ont 75 brasses de longueur. 2. 29 & suiv.
- MAILLEUR, en all. *Stricker*, synonyme de *laceur*, ouvrier qui fait des filets. 2. 31.
- MAJOURS. Voyez *maille*.
- MAISTRE DE PALANGRE. Voyez *corde*. 1. 87.
- MAITRESSE CORDE. Voyez *corde*. 1. 240.
- MANCHE, filet en forme de tuyau co-
- nique, large à l'entrée, & qui s'étrécit jusqu'à son extrémité, qu'on ferme de différentes manières. Il y a des filets en manche, auxquels on donne différens noms. 2. 431.
- MANET, en all. *Garn mit bestimmten Maschen*, filet en nappe simple, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre; ainsi elles sont plus serrées pour les sardines que pour les harengs, & pour les harengs que pour les maquereaux. Ceux pour prendre les mulots ont les ailes encore plus larges; car il faut que la tête du poisson entre dans la maille, & qu'il soit retenu par les ouïes. Différences entre les seines & les manets. 2. 3, n. 1. Les manets se tendent en ravier: on en garnit des parcs, on en tend en pleine eau, pierrés & flottés. 2. 14.
- MANGONNIERS, nom qu'on donne en Languedoc aux chasses-marée ou marchands de poisson en détail.
- MANGUE, grand filet qui sert auprès de Fréjus.
- MANIGUIERE, pêcherie formée de filets tendus sur des pieux qui aboutissent à des manches où entrent les anguilles.
- MANIOLLE, grande truble dont on se sert dans l'Adour près Bayonne, dans un petit bateau, pour prendre de petits poissons: on s'en sert aussi dans le port de Brest pour prendre des merlans bâtards. Quelquefois la maniole n'a pas de manche, & est suspendue à un cordage. 2. 310.
- MAQUEREAU, en all. *Makrele*; *Scomber Scombrus* L. Poisson de mer. 1. 33, n. 32, se prend à l'hameçon. 1. 78.
- MARANDER signifie chez les pêcheurs Normands deux choses fort diffé-

- rentes : savoir, mettre leurs applets à la mer, ou raccommoder, rétablir, radouber leurs filets.
- MARCHAIS** ou **HARENG-DAL**. Voyez ce mot. C'est le hareng vuide de laite & de rogue après qu'il a frayé.
- MARÉE**, en all. *Seefische*. On appelle ainsi les poissons de mer. Les plus chers & les plus délicats se nomment *grande marée*; les plus communs, *petite marée*. 1. 32.
- MAREYEUR**, en all. *der Fischhändler*, marchand de marée. Comme ils l'achètent des pêcheurs pour la transporter en différens endroits, on les nomme *chasses-marée*.
- MARSAIQUE**, palis pour prendre des maquereaux. 2. 725.
- MARSOVIN**, en allem. *Delphin. Delphinus Delphis* L. Poisson de mer. 1. 33, n. 26. Il se prend à l'hameçon. 1. 78.
- MARTEGAL**, sorte de bregin. Ce mot est peu usité.
- MATS**, en all. *Masten*, longues pieces de bois qui s'élevent verticalement sur les vaisseaux : on les nomme sur les galeres *arbres*. Sur les vaisseaux, il y a le grand mât, en all. *der grosser Mast*; le grand hunier, en allem. *die Stange des grossen Mastes*; & le grand perroquet, en all. *der grosser Obermast*; le mât de misaine, en all. *der Fockmast*; le petit hunier, en all. *die Stange des Fockmasts*; & le petit perroquet, en all. *der Bramsteng*. A l'arriere l'artimon, en all. *der Besangmyst*; en avant le beaupré, en all. *das Boegspriet*. Les petits bâtimens ne portent qu'une partie de ces mâts. 1. 372 & suiv.
- MATTE** de thons. On appelle ainsi en Provence un banc de thons.
- MEJANOS** ou **MEJANES**. On appelle ainsi au Martigues les cannes qu'on emploie pour faire les bourdigues lorsqu'elles sont de moyenne longueur. 2. 601.
- MELET**, espece de sardine. 2. 313, n. 57.
- MELETTE**, autre espece de sardine. 2. 1046, n. 95.
- MÉMOIRES de l'académie royale des sciences de Paris**, cités 1. 226, n. 94.
- MÉMOIRES de l'académie royale de Suede**, cités 3. 273, n. 49.
- MENTANA**. Les Basques appellent ainsi les *noves* ou *noues* de la morue.
- MENUISE**, en all. *der Strich*. Les pêcheurs disent souvent *menise* : ce sont des poissons du premier âge, qu'on prend en prodigieuse quantité, ce qui détruit beaucoup de poisson. 3. 157.
- MERLAN**, en all. *Seehecht, Gadus Merluccius* L. poisson de mer. 1. 33, n. 20. Se prend à l'hameçon. 1. 78.
- MERLIN**, menu cordage formé de trois fils commis ensemble : il est meilleur que le bitord & que le luzin. Voyez ces mots.
- MERLUS**, en all. *Seehecht, Gadus Merluccius*, poisson de mer. 1. 342, n. 114.
- MESLIS**, en all. *Bissen fischgen*. 2. n. 62. C'est un mélange de toutes sortes de poissons du premier âge. Ailleurs on l'appelle *nommat*.
- MESTRE** ou **MAISTRE**. Les Levantins appellent le grand mât des galeres, tartannes, &c. *arbre de meistre*. 2. 1572.
- MEUNIER**, en all. *Döbel*, sorte de mauvais poisson. 3. 318, n. 78.
- MIROIR**, sorte de pêche qui se fait avec un miroir, dans lequel, pour attirer le poisson, on reçoit la lumiere de la lune, comme on fait celle du soleil pour prendre les alouettes. Les Chinois, au lieu de miroir, se ser-

vent d'une planche blanchie & couverte d'un vernis poli. 3. 97.

MITERNE, synonyme de *jonchere*. V. ce mot.

MONTER un filet, c'est le garnir de cordes & appareaux pour le mettre en état de servir. 2. 59.

MORGUE ou **GORGE**. On appelle ainsi l'embouchure de la chauffe du bregin & de l'eyssaugue : c'est aussi l'entrée de la manche des filets qui en ont, particulièrement de celle du filet de la tartanne. 2. 1535.

MORNELLES ou **MORNILLES**, pêche que les Espagnols font dans un batelet avec des nasses. 2. 557.

MORUE, poisson de mer, se prend à l'hameçon. 1. 78. Hains propres à cette pêche. 1. 190.

MORUE VERTE, *Afellus virefcens* L. 3. 79, n. 8.

MOUILLAGE, endroit où l'on peut mouiller ou jeter l'ancre. Ce mot est assez synonyme d'*ancre*. Voyez *ancre*.

MOULE, en all. *das Strickeholz*, morceau de bois rond ou quarré, sur lequel on forme les mailles, & qui en fixe la largeur. 2. 42, n. 19.

MOULINET. C'est un treuil qui sert à plusieurs usages. Au Martigues, on nomme *moulinet* celui qu'on emploie pour tendre le filet dit *capouliere*, qui est à l'entrée de la bourdigue. Quand les équipages sont faibles, ils se servent d'un moulinet pour tirer à terre ou dans leur bateau leurs filets, seines, eyssaugues, bregins, &c. 2. 610.

MOUSCLEAU ou **MUSCLEAU**. Les pêcheurs Provençaux nomment ainsi un hain. 1. 94.

MOUSSES, jeunes enfans qui vont à la mer pour s'accoutumer à cet élé-

ment, & pour apprendre le métier de matelot ou de pêcheur. Voyez *garçon de bord*.

MUGES, en all. *Harder*. 3. 896, n. 158.

MULET, en all. *Seebarbe*, *Mugil Cephalus* L. poisson de mer. 1. 33, n. 30. Se prend à l'hameçon. 1. 62. En italien *cesali*. Comment on le pêche sur les côtes de la Dalmatie. 3. 950, n. 168.

MULIER, en all. *Seebarbengarn*; ce filet, qui est principalement destiné à prendre des mullets, est du genre des cibaudieres ou folles. A Saint-Tropez on dit *mulletiere*. On le tend souvent sur piquets ou en palis. 2. 729.

MURAILLE. On nomme volontiers ainsi en Provence ce qui forme l'enceinte des pêcheries, soit que ce soient des cannes ou des filets. 2. 628.

N

NANÇAS, sorte de pêche à la nasse, que font les Espagnols, & qui differe peu de l'andana. 2. 556.

NANSE, en all. *Fischreussen*. Les Provençaux appellent ainsi des nasses faites d'osier, & figurées comme le sont certaines fourcières de fil d'archal, que dans l'Océan on nomme *bouragues*. Les nanles des Catalans approchent plus de la forme des verveux. 2. 546.

NAPPE de filet, en allem. *Wände*. 2. n. 9; étendue de filet simple, qu'on tend à plat. On donne aussi ce nom au filet des traux qui est entre les deux hamaux qu'on appelle communément *flue*. 2. 15.

NASSES, en all. *Fischreussen*; en angl. *a bownet*, *weel*; en ital. *nassa*; ce sont des especes de paniers faits

- d'auffe, de jone ou d'osier, qui étant à claire-voie, laissent passer l'eau, & retiennent le poisson. On leur donne différentes formes, & aussi différens noms, comme *nasse*, *nasson*, *nansé*, *lance*, *bire*, *boisseau*, *bouteille*, *ruche*, *panier*, *bouterolle*, *bourgne*: tous ont des goulets à leur entrée. 2. 512, n. 76.
- NASSE** ou **BANDE**, une des trois parties principales qui composent le filet nommé *eyssaugue*.
- NASSELLE**. On nomme ainsi à Gibraltar de petites nasses qu'on fait avec du jonc qui croit dans les marais. 2. 563.
- NASSONNES**, sont des nasses figurées comme une botte; elles servent à prendre des crustacés. 2. 545.
- NATTE** de liege, en all. *Korchstossen*. On appelle ainsi en Provence ce que dans les ports du Ponant on nomme *flottes*. Ce sont des morceaux de liege qu'on attache à la tête du filet ou au bruième supérieur. 2. 1039.
- NEF**. C'est le nom qu'on donne au corps du bateau qui traîne la dreige. Voyez *dreige*.
- NOEUDS**, en all. *Knoten*. Les fils des filets sont joints les uns aux autres par des nœuds. On en distingue entr'autres de deux sortes: savoir, le nœud sur le pouce, & celui sous le petit doigt. Pour constater la grandeur des mailles d'un filet, on compte combien il y a de nœuds dans une longueur, comme par exemple d'un pied. 2. 66.
- NOGAT**. Les pêcheurs Gascons donnent ce nom aux pains de noix ou au marc de noix, dont on a exprimé l'huile. Il sert d'appât.
- NOISETIER**. Le bois de cet arbre est propre à faire des cannes. 1. 477, n. 134.
- NONNAT**, en all. *der Strich von Fischen*, synonyme de *meslis*, vient du latin *non natus*, parce que ces petits poissons sont à peine nés. On appelle ainsi ce que sur la côte d'Antibes, & ailleurs, on appelle *menüise*. 3. 162.
- NOUE** ou **NOYE**, vessie à air de la morue, qui fait un mets délicat; elle se trouve le long de l'arête du poisson en-dedans.
- O
- OBLADE**, *Sparus Melanurus* L. Sorte de poisson. 1. 274, n. 98.
- OMBRE**, en all. *Aschen*, en ital. *temolo*, *ombrino*; *Salmo Thymallus* L. Poisson d'eau douce. 1. 545, n. 140. Maniere de pêcher ce poisson en Suisse. 1. n. 154.
- OEUVRE MORTE**, en allem. *Obertheil über dem Wasser*. On appelle ainsi toute la partie du bâtiment qui excède la surface de l'eau. 1. 364, n. 125.
- OEUVRE VIVE**. La partie du bâtiment qui entre dans l'eau, ou celle qui est comprise depuis la quille jusqu'à la ligne de flottaison. 1. 365.
- OISEAUX**. On prend des poissons avec des oiseaux pêcheurs, tels que le cormoran. Cette pêche est sur-tout en usage à la Chine. 3. 142 & suiv.
- ORDUN**. C'est ainsi qu'on nomme une certaine longueur de cannes montées sur des cordes, comme on fait les paillassons. 2. 614.
- ORIN**. C'est une corde qui répond d'une bouée, ou à la croisée d'une ancre, ou à l'extrémité d'un filet qu'on a calé au fond de la mer, ou à une cabliere. 1. 247.
- ORPHIS**, en all. *Hornfisch*; *Erox Belone* L. poisson de mer. 1. n. 33. Qui se prend avec les manets. Voyez ce mot. 2. 1023, n. 94.
- ORPRAIE,

ORPHRAIE, en all. *Fischahr*, oiseau-pêcheur. 3. 372, n. 119.

OURDIDOU. On nomme ainsi une espèce de hangar ou de halle, sous laquelle on fait les pièces de canne. 2. 612.

OURDIR les cannes. C'est en faire des cordes, ou des espèces de claies semblables aux paillaçons des jardiniers: chaque pièce se nomme *ordux* ou *auvel*. Voyez *auvel*. 2. 603.

OURDRE, terme provençal, qui signifie ce que dans les ports du Ponant on appelle *naud*. 29.

OYÉ. Voyez *boyé*. 1. 74.

P

PACOLET. Les pêcheurs à la tartanne nomment ainsi une cheville qui sert à amarrer les libans à l'extrémité des paux ou boute-hors qui sont à la poupe & à la proue de la tartanne. 2. 1601.

PACQUER. C'est trier le poisson, & l'arranger dans les barils pour le transporter.

PAGAIE. Sorte de petit aviron qu'on n'appuie point sur le bord, & qu'on manie à deux mains, comme on ferait un balai.

PAJET, en latin *Sparus Erythrinus* L. 1. 690, n. 157. 2. 1538, n. 115.

PAILLOLE, filet d'usage au Martigue. C'est une tisse d'entremailade, dont les fils sont déliés & les mailles assez fines. 2. 1288.

PALAMIDIÈRE, en all. *Pelamidengarn*, filet assez semblable aux courantilles: mais comme les palamides sont moins grosses que les thons, on fait les mailles moins grandes. Cette pêche est décrite dans celles de Provence.

Tome V.

PALANGRE, en all. *Palander*, terme provençal, qui signifie une corde garnie de lignes ou bresseaux, & d'hains ou muscleaux. Cette façon de pêcher se nomme dans l'Océan, *pêcher aux cordes*. Voyez ce mot. 1. 732.

PALANGRER, pêcher avec la corde dite *palangre*. 1. 87.

PALANGRIER, celui qui pêche avec la corde nommée *palangre*. On nomme aussi *bateau palangrier*, celui qui sert à cette pêche. Dans l'Océan on appelle celui qui fait cette pêche *pêcheur cordier*. 1. 87.

PALICOT de la Tête-de-Buch, est un petit parc tournant, que les pêcheurs font aux endroits où ils jugent qu'il y a beaucoup de poissons, par les traces qu'ils laissent sur le sable. 2. 889.

PALIS. Ce sont des filets de même genre que les manets, qu'on tend sur des piquets: on leur donne bien des noms différens, suivant les poissons qu'on se propose de prendre, comme *marfaique*, *harenguiere*, *harengade*, &c. 2. 724.

PALETER un hain, en aplatis l'extrémité en forme de palette, pour l'attacher à la pile. Cela se fait sur un tas ou petite enclume. 1. 205, 221, pl. I, fig. 11.

PALETS de Gascogne. Ce sont des filets qu'on tend comme les rets traversans, en les ensoufflant dans le sable, pour les relever lorsque la mer est haute, en halant sur les lignes qu'on amarre au haut des perches plantées auprès du filet. 2. 747.

PALOT ou **PALET** est une vieille beche ou un louchet, avec lequel les pêcheurs verrotiers labourent le fond du sable pour en tirer les vers, des

A a a a a

- coques ou vanets , des hamilles & quelques autres poissons. Ce mot signifie aussi des piquets sur lesquels les pêcheurs tendent leurs cordes au bord de la mer, ce qu'ils appellent *tendre sur les palots*. 1. 88. 3. 37.
- PAN, mesure d'usage en Provence , qui a neuf pouces de longueur. 2. 29.
- PANIER de bonde, en all. *Stromkörbe*. Les meüniers nomment ainsi de grandes nasses qu'ils ajustent aux décharges de leur moulin, quand ils levent la bonde, ou à des ouvertures qu'ils font à dessein à leurs chauffées. 2. 525, n. 78.
- PANTANNE. Sorte de parc ou d'enceinte de filet, qu'on établit dans l'étang de Leucate, près de Narbonne: nous en parlons dans l'article où nous traitons des pêches qui se font dans ce département.
- PANTENO. C'est une espece de verveux qu'on met tout-à-fait à l'extrémité des bourdigues, pour retenir les anguilles. 2. 610.
- PARADIÈRE. Comme il n'y a point de flux & de reflux sensible & réglé dans la Méditerranée, on ne peut y faire usage des parcs qu'on construit sur les côtes de l'Océan; mais les pêcheurs ont eu l'industrie d'en établir en pleine eau, qu'ils nomment *paradiere* ou *aiguilliere*. 2. 933.
- PARAGE se dit d'une étendue de mer, ordinairement peu éloignée des côtes. On dit, *dans ce parage le mouillage est bon ou mauvais*.
- PARAMITE. Les Génois appellent ainsi ce que les Provençaux nomment *palangre*. 1. 87.
- PARANCHUSO. Les Napolitains nomment ainsi une pêche semblable à la hellée. Voyez ce mot. 1. 768.
- PARCS, en all. *Fischzäune*, enceintes que l'on fait pour prendre le poisson qui fuit le retour de la marée pour gagner la grande eau. Il y en a de bien des sortes; savoir, *les naturels*, qui sont naturellement ou presque naturellement formés par des rochers entre lesquels il reste de l'eau: *les artificiels*, dont les uns appellés *parcs de pierre*, qui sont formés par des especes de murailles à pierres sèches & assez élevées, auxquelles on ménage des ouvertures grillées pour laisser échapper l'eau; les autres sont appellés *bouchots*, & sont formés par des palis ou pieux jointifs, & des clayonnages; d'autres nommés *courtines* ou *tournées*, dont l'enceinte est faite de filets. Il y a des *parcs ouverts*, ainsi appellés parce qu'ils ne sont fermés que du côté de la mer, & qu'ils sont entièrement ouverts du côté de terre; & des *parcs fermés* qui sont fermés de toutes parts, à l'exception d'une entrée assez étroite. On construit dans l'amirauté de Quimper des *parcs ouverts*, garnis de manets qui ne portent point à terre; ils servent à prendre des maquereaux. Les parcs fermés sont composés d'une grande enceinte, à laquelle on réserve une petite ouverture du côté de la terre pour l'entrée du poisson, & une autre du côté de la mer pour laisser échapper l'eau. On la ferme par un grillage ou un filet; ou bien on y ajuste tantôt un verveux, tantôt une nasse; vis-à-vis l'entrée, on établit un palis de filet qui s'étend jusqu'à la côte, pour déterminer le poisson à entrer dans le parc, ce qu'on nomme *la cache* ou *la chasse*. Le haut de ces parcs est formé par

- des filets ; mais le pied l'est tantôt par des pierres , & tantôt par des clayonnages : de ces parcs les uns sont *simples*, d'autres ont plusieurs *tournées*. On fait encore la distinction des *bas parcs*, qui s'élevent peu au-dessus du sol où ils sont établis, & que l'eau de la marée surmonte beaucoup , dont quelques-uns sont formés par une enceinte de muraille à pierre seche ; & des *hauts parcs*, dont l'enceinte a beaucoup d'élévation au-dessus du sol : il y en a d'ouverts & de fermés. Enfin on fait aussi des *parcs à l'anglaise* ; ce sont ceux qui sont formés par un filet tendu droit sur des piquets comme les palis , mais dont l'extrémité forme un crochet ; il y en a de hauts & de bas : *des parcs à fond de verveux*, auxquels on ajuste à la décharge une manche ou un verveux. 2. 787.
- PARESCAUME.** On nomme ainsi un bateau qui sert pour la pêche de la madrague. Il est pointu par-devant , & par derrière ; il a ordinairement vingt-sept pieds de longueur & neuf de largeur ; il porte mâts & voiles.
- PAR FOND.** *Pêcher par fond*, se dit quand les hains ou les filets chargés de plomb, répondent sur le fond de la mer. Voyez *fond*.
- PAROY, PAREY.** Les fils de canne des bourdigues s'appellent *parois* ou *murailles*. 2. 936.
- PARQUIERS.** *Pêcheurs parquiers*, en all. *Zaunfscher*, ce sont ceux qui s'adonnent à prendre du poisson dans les parcs. 2. 925.
- PARTEQUE.** On nomme ainsi en Provence une perche qu'on attache aux hains du ganguy pour tenir ce filet ouvert. 2. 1554.
- PASSAGE.** Les poissons de passage , en all. *Strichfische*, sont ceux qui ne paraissent dans certains parages que dans des saisons déterminées ; tels sont les harengs, les sardines, &c. 1. 38.
- PAUX :** ce terme en quelques endroits est synonyme de *pieu*, *piquet*, *pal*, *palots*, *piochons*, &c. & signifie les piquets qui forment la muraille ou la chasse des paradières. 1. 88.
- PÊCHE.** Conjectures sur l'origine & les progrès de la pêche. 1. 41 & suiv. n. 54. Tems où elles doivent être défendues. 3. 157, n. 25. Évaluation des pêches sur les côtes de France & d'Angleterre. 3. 935, note 167. Cause de la décadence des pêches en France. 3. 951, n. 169.
- Pêche à la cage*, elle se fait avec une nasse faite comme une espèce de mue à élever des poulets, avec laquelle on couvre le poisson qu'on aperçoit au fond de l'eau ; ainsi c'est une espèce d'épervier.
- Pêche au petit saut.* 1. n. 154.
- Pêche au grand saut.* *Ibid.*
- Pêche à l'hameçon*, difficile dans les eaux courantes. 1. 800, n. 168.
- Pêche au fusil*, ses inconvéniens. 3. 110, n. 12.
- PECHER**, proprement dit, est s'approprier le poisson qui se tient dans l'eau ; ce qui se fait avec des hains, des filets, des nasses, des harpons, &c. &c. On emploie aussi ce terme pour signifier tirer de l'eau quelque y est tombé : c'est dans ce sens qu'on corps qui dit *pêcher une ancre*, un canon, une *pièce de bois*, &c.
- Pêcher sous la glace.* 3. 154, n. 24.
- Pêcher à la ligne.* Voyez *ligne*.
- Pêcher à l'hameçon.* 1. 81.

- Pêcher entre deux eaux**, en all. *zu halben grunde fischen*. 1. 93, n. 67.
- Pêcher à la canne**. Voyez *canne*.
- Pêcher aux cordes**. Voyez *corde*.
- Pêcher par fond**, en all. *Nachtangeln*. C'est établir sur le fond l'instrument, cordes, lignes, ou filet, avec lesquels on pêche sur le fond, & les y assujettir avec du lest pour qu'ils ne flottent pas. Voyez *par fond*. 1. 84, n. 64.
- Pêcher à corde flottante**. 1. 91.
- PECHERIE**. C'est un lieu disposé pour quel que pêche. On applique ordinairement ce terme aux parcs. Voy. *parcs*. Pêcheries qu'on établit aux arches des ponts sont dangereuses & sévèrement interdites en Allemagne. 2. 84.
- PECHEUR**, dans notre traité, est celui qui s'occupe à prendre du poisson : presque tous les matelots sont de bons *pêcheurs*.
- PECICA**, pêche qui se fait à Alicante & sur la côte de Valence. Deux hommes marchent à pied au bord de la mer, traînant un filet à manche, qui est comme une petite eyslaugue. À la manche près, ce serait un collet. 2. 1504.
- PELAMIDE**, en all. *Pelamide*. *Scomber Pelamis* L. Poisson de mer que l'on pêche sur les côtes de Provence. 1. 33, 35. C'est un thon d'un an. 3. 833, n. 149.
- PELARD**. Le bois qu'on nomme *pelard*, est le jeune chêne dont on a enlevé l'écorce pour en faire du tan.
- PEILLES, PRIES**, synonymes de piles ou empires. Voyez ces mots.
- PELOTE ou PELOTON**. On nomme *pelotons* des bouts de membrure qu'on cloue sur la partie de l'auge qui traverse la chaussée des étangs. 3. 296.
- Voyez *lisseau*.
- PENTENNE**, nasse ou filet qui termine les bourdigues, & qui est destiné à retenir les anguilles. 2. 579.
- PENTIERE**. On nomme *grandes pentieres* des filets qu'on établit verticalement & par fond; c'est pourquoi on donne ce nom aux folles. Les *petites pentieres* du Crotoy sont les petits rieux d'Ambleteuse. 2. 1134.
- PERCHE**, en all. *Barsche*. *Perca fluviatilis* L. poisson de riviere. 1. 30, n. 5. Se pêche à l'hameçon. 1. 77.
- PERCHE**. *Pêcher à la perche*, en all. *mit der Ruthe fischen*, c'est attacher une ligne garnie d'un hain au bout d'une perche légère ou d'une canne. V. *canne*. 1. 471 & suiv.
- Perche volante*. Les pêcheurs à la canne disent qu'ils pêchent à perche volante, quand en se promenant le long du rivage, ils font sauter l'hain & l'appât, quelquefois même sans toucher à l'eau. 1. 614.
- PERROQUET**, en all. *Meerpapagayen*. *Coryphæna Psittacus* L. 3. 96, note II.
- PETUT**, filet de Gascogne. Voyez *leugeon*, dont il ne differe que par la grandeur des mailles.
- PEUGUE**, pêche qu'on fait en mer, le long de la côte près de la Tête-de-Buch. On y emploie les filets dits *leugeons*, ou de ceux dits *petuts*, ensuite de ceux dits *estoueyres* ou *bigeaurraux*, qui tous sont du genre des manets. 2. 1222. Nous en donnons une description la plus exacte qu'il nous a été possible dans l'article où nous traitons de la pêche dans le bassin d'Arcachon.
- PEUPLIER**, l'écorce de vieux peupliers est excellente pour flotter les filets. 2. 190, n. 37.

- PHARILLON**, sorte de pêche au feu avec une fouanne. 3. 83.
- PHASTIER** ou **PHASQUIER**, pêche au feu & à la fichure, ou avec la fouanne. 3. 87.
- PHRYGANEA**, insecte propre aux amorcees, en all. *Frülings fliege*, *Affterschmetterlinge*. 1. 579, n. 147.
- PIC** ou **PIOCHE**, instrument dont se servent les terrassiers, & que les pêcheurs emploient pour tirer les pitaux & les folades des fonds qui sont durs. 3. 32.
- PICHOU**. On appelle ainsi la quatrième chambre de la madrague. 2. 1732.
- PICOTEUX**, petits bateaux de la côte de basse-Normandie, qui n'ont que treize pieds de longueur, & dans lesquels il ne peut tenir que deux ou trois hommes. C'est aussi un petit filet en tramail, qu'on tend, & autour duquel on bat l'eau, pour engager le poisson à donner dedans.
- PICOTS**, filets d'usage en Normandie, qui ressemblent beaucoup aux jets de Picardie & aux demi-folles; ils sont pierrés, flottés & sédentaires. On leur donne ce nom, parce qu'on pique le fond autour du filet pour engager le poisson à donner dedans. On appelle *poisson à picots* ceux qu'on prend dans ce filet. On tend des picots à l'embouchure de la rivière de Caen. 2. 1152.
- PIED** d'un filet, en all. *der Fuß eines Netz*; c'est le bas du filet lorsqu'il est tendu verticalement. 2. 50.
- Pied**. La pêche qu'on nomme *de pied* se fait sur les grèves avec des cordes garnies de lignes & d'hains. 1. 684.
- PIELAGO**, pêche en usage sur les côtes de l'état ecclésiastique. La maîtresse corde s'appelle *parafina*. Voy. *ligne & corde*. 1. 759.
- PIERRES**, cailloux qui servent à affujettir les filets à un endroit, par exemple, les verveux entre les rochers. On les nomme aussi *cablières*. 2. 483.
- PIGEONS**, anses longues par lesquelles les mailleurs commencent quelquefois leurs filets. 2. 90.
- PILES** ou **EMPILES**, en allem. *Angelschnuren*, lignes faites de bon chanvre filé, qu'on attache au bout des lignes latérales qui partent de la maîtresse corde. Les piles servent à porter les hameçons. Les *piles simples* consistent en une seule ligne, les *ovales* sont doubles. Quand on pêche des poissons qui pourraient couper les empiles avec leurs dents, on les fait avec du crin ou du fil de laiton. 1. 89 & suiv. 100, 115.
- PILOT**. On donne ce nom à une portion de tessure de folle, qui est ordinairement formée de quatre pilots. 2. 1121.
- PILOTE**, officier marinier chargé de diriger la route d'un vaisseau. Les pilotes qui entrent & sortent les vaisseaux dans les rades & les ports, se nomment *pilotes lamaneurs*: ils doivent avoir une parfaite connaissance des fonds, des courans & des écueils. Les *pilotes côtiers* servent pour le cabotage & les atterrages. Ils doivent connaître la vue des côtes, des fondes, des courans & de tous les écueils qui sont à l'approche des terres. Les *pilotes hauturiers* conduisent les vaisseaux en pleine mer, en prenant hauteur au moyen de la boussole de l'estime, & en prenant leur point sur les cartes marines. Ordinairement c'est le pilote qui, sur les bâtimens de pêche, commande la manœuvre pour mettre les filets à

- la mer. 1. 30.
- PILOTIN**, en all. *Pilotfisch*, ou *Saugfisch*. *Gasterosteus ductor*. 1. 185, n. 80.
- PILOTINS**: C'est le nom qu'on donne aux principaux pieux qui servent à construire les bourdigues. 2. 602.
- PINS**, mailles de fond de la manche, qui ont au plus 4 lignes d'ouverture en carré. 2. 1481.
- PINASSE**, bâtiment des Basques, long, étroit & léger, qui porte trois mâts, & va à la voile & à la rame.
- PINIGNON**. On nomme ainsi en Provence des anes ou anneaux de fil, qu'on fait pour joindre les unes aux autres les nappes des tremaillades. 2. 953.
- PINQUE**, petite flûte à varangues plates. Voyez *fibot*.
- PIQUER un poisson**, c'est donner à l'hain une petite secousse, quand on s'apperçoit que le poisson a mordu, pour le faire entrer dans les chairs au-delà du barbillon.
- PIROGUES**, bateaux faits d'un gros corps d'arbre creusé par les sauvages de l'Amérique méridionale. Les Groënländais en font avec du cuir tendu sur des membres légers, & qui ne tiennent qu'un homme. 1. 439 & suiv.
- PITOT**, en all. *Meerdattelu*. *Pholas Dactylus* L. Coquillage de mer. 1. 283, n. 104.
- PITTE**, *fil de pitte*, en all. *Pittesfaden*. Il se fait avec les filamens qu'on tire d'une espee d'aloës ou aloïdes. 1. 106.
- PLANE**, en all. *Schnitzmesser*, couteau des faiseurs d'hains, pour détacher la languette de l'hain. 1. 200, *pl. I*, *fig. 19*.
- PLAT-BORD**, pieces de bois de chêne qui s'assemblent sur le bout des alonges de revers, & forment véritablement le bord du bâtiment. 1. 364.
- PLATE**, très-petit bateau à fond plat, qui est en usage pour la pêche sur la côte de Picardie & de Normandie.
- PLATEUX**, en all. *Gabeler*, instrument dont se servent les faiseurs d'hains pour leur donner une courbure convenable. 1. 203, *pl. I*, *fig. 20*.
- PLIE**, en all. *Pluteisen*, *Pleuronectes Plateffa* L. poisson de mer qui remonte dans les rivieres. 1. 30, n. 14. Se pêche à l'hameçon. 1. 78.
- PLOMBÉE**, en all. *Bleyreif*. C'est le plomb qu'on met au bas du filet pour le lester & le faire aller au fond de l'eau. 2. 50, n. 22.
- PLONGEON**, en all. *Täucher*, oiseau-pêcheur. 3. 372, n. 119.
- PLONGEURS**, sorte de pêcheurs qui vont sous l'eau, & prennent à la main des poissons & des coquillages. 3. 123 & suiv. Comment ils peuvent respirer assez long-tems au fond de l'eau. 3. 128, n. 17.
- PLUMER**, c'est ôter avec un couteau les feuilles des cannes dont on construit les bourdigues. 2. 602.
- PLYETTER ou POMMETTER**. Cette pêche, qui pourrait aussi se nommer *piëtiner*, se fait en marchant pieds nus sur le sable, pour sentir les poissons qui y sont restés enfouis. Quand on sent un poisson sous ses pieds, on le pique avec un digon, ou bien on le saisit avec un angon, ou on le prend à la main sans aucun instrument. Cette pêche se nomme aussi *à la foule*, & on y prend des anguilles. 3. 53.
- POCHE**, espee de sac de toile, avec lequel on prend à Morlaix beaucoup de menuise. *Poche de l'eyssaugue*, espee de manche ou de sac des

- filets traînants, dans lesquels le poisson se rassemble. 2. 426.
- POISLE, en all. *der Kessel*, endroit d'un étang vis-à-vis de la bande, qu'on creuse plus que le reste, pour que le poisson s'y rassemble quand on vuide l'étang pour le pêcher. 3. 291, n. 63.
- POIDS du poisson. 3. 201, n. 26.
- POISSON, animal qui vit dans l'eau. Distinction des poissons. 1. 33. Celle de notre auteur n'est pas exacte. *Ibid.* n. 16. On les distingue relativement à leur forme, en *poissons ronds*, le merlan, le lieu; *poissons longs*, l'anguille, la lamproie; *poissons plats*, la sole, le turbot. Dans ces différens genres, il y en a à *arêtes*, & d'autres *cartilagineux*. Certains viennent par troupes dans des saisons, & sont appelés *de passage*, le hareng, le maquereau: quelques-uns passent de l'eau salée dans l'eau douce, le saumon, l'alose. 1. 38. On nomme *amphibies* ceux qui respirent l'air, se traînent à terre où ils paissent l'herbe, & qui néanmoins sont habituellement dans l'eau, où ils chassent les poissons: le lamentein, la vache marine. Les *crustacés* sont les homards, les crabes, les tortues: les *testacés* sont les coquillages, les huîtres, les moules (172). On distingue encore les poissons, relativement à l'usage qu'on en fait, en *poissons frais*, qu'on mange tels qu'ils sortent de la mer; en *poissons salés*, ou *séchés*, ou *boucanés*, pour empêcher qu'ils ne se corrompent, & pour qu'ils puissent se conserver & se porter au loin. 1. 31. On nomme aussi *poisson de coutume*, celui qui se leve par le seigneur ou pour le roi; *bourgeois*, celui que prend le propriétaire du bateau; *du maître*, celui que leve le maître à chaque vente.
- Poisson de rivieres & d'étangs*. 1. 30. Maniere de vendre le poisson. 3. 364, n. 111. Prix du poisson en Allemagne. 3. 366, n. 112. Les poissons ne sont ni sourds ni muets. 3. 691, n. 142. Maniere de connaître leur âge. 3. 933, n. 166.
- POISSONNIERS, nom qu'on donne dans la Méditerranée aux chasses-marée qui achètent le poisson des pêcheurs, & le transportent par-tout où il peut arriver assez frais pour être mangé.
- POMMETTER. Voyez *plyetter*.
- POSTE. *Tendre un filet à poste*, c'est le tendre à un poste ou dans un endroit fixe. Cette expression est d'usage en Provence. 2. 1272.
- PORTIERS. On nomme ainsi deux piquets de la paradiere, qui sont à l'entrée de la tour ou chambre. 2. 939.
- POTERA, nombre d'hains sans appâts, ajustés autour d'un leurre de plomb pour prendre des seiches. 1. 659.
- POTINIÈRES, mailles de manches dites en Provence *potinieres*: elles servent à prendre de fort petites sardines qu'on nomme *potines*: elles ont environ 5 lignes en carré d'ouverture. 2. 1486.
- POUCHES, PONCHES OU POINTES. Ce sont des filets qui ont une forme triangulaire, & qui forment les flancs ou les deux côtés des manches des eyssaques. Leurs mailles tiennent le milieu entre les majeurs & les clairets: ainsi elles ont à peu près

(172) J'ai parlé ci-dessus de cette division peu naturelle des poissons, sect. I, §. 33. note 16.

cinq lignes en quarré d'ouverture.
 2. 1484.
POULE DE MER; notre auteur désigne sous ce nom une sorte de poisson; dans l'usage ordinaire du discours, c'est le nom d'un oiseau. 1. 34, n. 44.
POUPARDS, grosse espece de crabes qu'on pêche sur les côtes de Normandie.
POURUIVRE un filet, c'est continuer à faire les mailles. Voy. *levure*. 2. 51.
POUSAL, POUSAUX, POUCEAUX, ou **POUSAOU**, filets du boullier auxquels on donne ce nom, & dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture. 2. 1506.
PRÉCINTE. Ce sont des virures ou filets de forts bordages, qui font une ceinture tout autour du bâtiment; celles qui sont le plus élevées s'appellent quelquefois *lisses*. 1. 366.
PRIME. On appelle *sardines de prime* celles qu'on prend au coucher du soleil jusqu'à l'entrée de la nuit, & *anbe* celles de la pêche du matin.
PRIN. On nomme *filet prin* une corde d'auffe qu'on emploie pour monter les bourdigues. 2. 604 & suiv.
PRIVILÉGIÉS. Il y a des poissons qu'on nomme *privilégiés*, parce que, suivant la coutume, il est défendu de les prendre, ni pour le poisson bourgeois, ni pour autres redevances: tels sont les turbots, les saumons, les esturgeons, les marfouins. 3. 178.
PRUD'HOMMES, sorte de juridiction consulaire exercée à Marseille par d'anciens pêcheurs qui jugent des faits de pêche. Il y a des ports où on les nomme *anciens* ou *jurés pêcheurs*. 1. 24 & suiv.
PUNAISES d'eau, en angl. *bams-long-legs*; *Cimex lacustris*, *Cimex stagnorum* L. 1. 578, n. 145.

Q

QUADRUPÈDES qui mangent le poisson. 3. 372, n. 119.
QUARANTENIER, petite corde grosse comme le doigt, qui sert à raccommoder les manœuvres, & à beaucoup d'autres usages.
QUARRÉ, métier à faire à la fois plusieurs peilles ou piles. 1. 116. Voyez *pl. III*.
QUENOUILLE. On nomme ainsi sur la côte de haute-Normandie les bateaux pour la pêche. 1. 413.
QUETE de l'étambot, est la quantité dont l'étambot s'éloigne par-ehaut de la perpendiculaire à la quille, se portant en-dehors. 1. 369.
QUEUE. Voyez *manche* ou *guideaux*. 2. 1469.
QUILLE. On nomme ainsi dans le lac de Joux en Franche-Comté des morceaux de bois figurés comme des quilles, qui servent de signaux pour connaitre les hains où les poissons ont mordu.
Quille, en allem. *Schiffskiel*. On nomme aussi de la sorte la piece qui fait le fond du bâtiment, & sur laquelle sont assemblées les varangues. 1. 362, n. 120.
QUINQUEPORTE, verveux dont le corps est comme cubique, & qui a 4 ou 5 entrées. 2. 467.
QUINZE-VINGT, filet du col du boullier, qui a des mailles de six lignes d'ouverture en quarré; ainsi on pourrait l'appeller *majour*. 2. 1506.
QUIOULETTE, manche de filet qui termine l'espece de parc qu'on nomme *pantanne* ou *paradiere*.

R

RABANS. Ce sont de petites cordes faites

- faites ordinairement de vieux chanvre. Il y en a qui n'ont que 6 fils, & d'autres plus gros. Ces cordages sont d'un grand usage pour la garniture des vaisseaux. Les pêcheurs s'en servent aussi.
- RABEAU**, en all. *Floss*, assemblage de plusieurs pièces de bois léger, fortement liées les unes aux autres, & qui forment un corps flottant, sur lequel on peut naviguer. On en fait en Chypre avec des tiges de fenouil, qui servent à pêcher aux lignes simples. 1. 446.
- RAFF**, nageoires de folles, salées & séchées. 3. 472, n. 121.
- RAFLE**, verveux à plusieurs entrées. Voyez *louve*. 2. 491.
- RAIE**, en all. *Rochen*, poisson de mer. 1. 34. Se prend à l'hameçon. 1. 78.
- RALINGUE**, en all. *Sauntau*. 2. 1379, n. 111. Corde commise par des hélices fort allongées, & mollement : on les coud en forme d'ourlet autour des voiles, ou on les attache au bord des filets avec des ganfes pour les fortifier. 2. 22, n. 14.
- RAMANDER UN FILET**, en all. *Ausbüffen*. Terme de haute-Normandie, qui signifie le radouber, le rétablir. Cet art est le chef-d'œuvre des pêcheurs. 2. 164, n. 34.
- RASCASSE**, en ital. *rascaffo bianco*. *Uronoscopus scaber*. *Brunigg*. *Scorpana Porcus* L.
- RATEAU**, en all. *Hakken*, *Rechen*. Les pêcheurs à la basse-eau s'en servent de deux espèces, les uns semblables à ceux des jardiniers, les autres beaucoup plus grands. Tous ont des dents de fer : on s'en sert pour amasser les coquillages qui sont à la superficie, ou pour entamer le sable, comme avec les crochets. Quand on
- se sert du grand rateau pour prendre des tonilles, on le nomme *tonillière*. On pêche aussi en bateau avec des rateaux qui ont de longs manches plians, & on rapporte des coquillages & des poissons qui s'ensablent. Enfin, on fait plusieurs pêches au feu avec la fouane. 3. 46.
- RAVE des Balques & roque des Bretons & des Normands**, sont des œufs de morue ou de maguereau, qu'on sale pour fournir un appât pour les sardines. Ce mot est synonyme de *réfure*. 1. 320. 2. 1032.
- RAVOIRS**, filets tendus par le travers des ravins ou des courans d'eau. On tends en ravoir de toutes sortes de filets, des seines, des manets, des folles, des demi-folles, des tramaux, &c. suivant l'espèce de poisson qu'on se propose de prendre. 2. 693.
- RAY**, *Ichthyologie*, cité 3. 79, n. 8.
- RAY ou CAPEIRON**, engin ou filet fait en forme d'entonnoir, à mailles fort étroites : il est de chanvre, & sert aux petites pêches, particulièrement des petits poissons qu'on nomme *saupes*. On s'en sert à Marseille & à Cassis.
- RÉAUMUR (M. de)**, *histoire des insectes*, cité 1. 579, n. 146.
- RECLARES**, filet en nappe simple, très-clair, pierré & flotté. Il a 25 brasses de long sur 3 de large. On le tend la nuit depuis le commencement de novembre jusqu'en avril.
- RENARD**. On donne quelquefois ce nom aux verveux. 2. 457.
- RENCONTRE**, pièce de fer qui sert à fixer la longueur des fils que l'on coupe pour faire les hains. Voyez *bloc*. 1. 199.
- REQUIN**, en allemand *Haye*, *Meerr-volf*. *Canis carcharius* Linn. Poisson

de mer. 1. 323. n. 110.

RESAIGUER, En Provence, c'est jeter des pierres auprès du filet qu'on a tendu, pour engager le poisson à donner dedans. 2. 1274.

RESEQUE ou **RESSAIGUE**. C'est une grande tessure de tramail, dont on se sert dans la Méditerranée : elle differe de la ségetiere, en ce que ce filet est fait avec du fil plus délié, & que les mailles sont moins ouvertes. 2. 1296.

RESERVOIRS, en all. *Fisfchbälter*, enfoncemens qu'on pratique sur les bords de la mer, pour conserver dans l'eau salée les coquillages & les poissons qu'on a pris. On en fait aussi pour conserver le poisson d'eau douce ; les grands s'appellent *vi-viers*, les petits *buches*. 3. 237.

RESSAUT en Provence est l'épervier.

RÉSURE, ceufs de poissons salés, qu'on se sert pour attirer les sardines. Les pêcheurs des cantons de Brest donnent aussi ce nom au filet qu'ils emploient pour prendre les sardines, apparemment à cause qu'en se servant de ce filet, ils se servent aussi de la resure. Ce filet se nomme aussi *sardinal*, du nom du poisson qu'on y prend ; & le terme de *resure* vient de l'appât. 1. 316. 3. 157.

RETORS. Les fils *retors* sont des fils simplement roulés les uns sur les autres, au lieu que les fils *commis* sont d'abord tordus séparément, & l'effort qu'ils font pour se détordre fait qu'ils se roulent plus intimement l'un sur l'autre.

RETOUR, terme de pêcheurs, pour exprimer qu'ils ont fait une mauvaise pêche, & qu'ils sont dans le cas de retourner pour essayer d'en faire une plus avantageuse : ils disent

qu'ils viennent à *retour*.

RETS, en all. *Netz*, *fischergarn*, synonyme de *filet* : on en tend sur piquets, ou *pierrés & flottés*. *Rets à roc* ou *entre roches* sont ceux qu'on tend entre les roches : *rets à banc*, ceux qu'on tend entre les bancs. On nomme *anfieres* ceux qu'on tend dans les anles ; *rets sédentaires* sont ceux qui sont fixés en un lieu ; *dérivans* ou *flottans*, quand ils suivent le cours de l'eau ; *d'enceinte*, quand on en entoure un lieu où il y a du poisson : on appelle *rets de gros fond* ceux du genre des folles. Les pêcheurs disent abusivement *tendre leurs rets*, quand ils mettent leur tessure à la mer. Voyez *filet*, *folle*, *tessure*. 2. 13 & suiv.

REV., nom qu'on donne à Toulon au capitaine de la madrague. 2. 1724.

RHABILLER, **RACCOMMODER**, **RA-DOUBER**, **RAMANDER** un filet : tous ces termes sont synonymes, & signifient *le raccommoder*. 2. 164.

RICHTER, *Ichthyologie*, cité 1. 44, n. 54.

RIDAINS, **RIDEAUX**, quelquefois **RIDELLES**. Ces termes synonymes, qui ne sont connus que sur certaines côtes, désignent des élévations du fond de la mer, qu'on a, je crois, comparées à des rides formées sur le front. 1. 20.

RIEUX & DEMI-RIEUX ou **CIBAUDIERES**. Ce sont des filets du genre des folles & des demi-folles, qu'on tend en ravoir, principalement pour prendre des raies : on les tend aussi *pierrés & flottés*. Voy. *folles*. 2. 722.

RISSAUT ou **RESSAUT**. C'est le nom qu'on donne en Provence au filet qu'on nomme communément *épervier*. 2. 261.

RISOLE ou **REISOLE**, filet dont on se sert en Provence pour prendre des melettes, des anchois & de petites sardines : il ne differe pas beaucoup de la battude. Il y a une pêche à la rissole, qu'on fait au feu & avec un harpon. 2. 1075.

RIVALE, pêche qui se pratique dans le duché d'Urbain : c'est un diminutif du colleret. 2. 1451.

ROBLOTS. On donne ce nom sur la côte de Picardie aux petits maque-reaux que sur celle de Normandie on nomme *sanfonuets*. On appelle aussi *roblots* les palis qui servent à les prendre. 2. 725.

ROGUE, en all. *Rogen*. Voyez *rave* ou *résure*. Oeufs de poissons salés qui servent à attirer les sardines. 1. 320.

ROMATIERE, pêche qui se fait en Provence avec une entremailade pour prendre des turbots.

RONDS, *filets ronds*. Ce sont ceux qui ont la forme du corps d'un bluteau ou d'une manche en entonnoir. On ajuste ordinairement à l'entrée un ou plusieurs goulets. 2. 153.

ROQUETS, petites roches peu élevées sur le fond, où se plaisent plusieurs especes de poissons,

ROSEL, *Insecten-Belustigung*, part. II, cl. 2, p. 61, tab. 13, cité 1. n. 154.

ROUBINE. Les Provençaux nomment ainsi dans la Camargue les canaux qui communiquent des étangs salés à la mer, ou qu'on fait pour introduire l'eau douce du Rhône dans les endroits bas. 2. 599.

ROUGES ou **ROUGETS**, en all. *Meerhyren*, forte de poisson de mer, nommé à Marseille *galliere*, *Lira*, *Trigla* L. 1. 730, n. 165, 2. 1181, n. 105.

ROUGET, en allem. *Rothfeder*. *Trigla Lyra* L. Poisson de mer. 1. 33, n. 22.

Hain particulier pour cette espece de poisson. 1. 187, pl. I, fig. 3.

ROULÉE, nappe de filet qui sert dans la Loire à prendre des lamproies.

ROUSRET. C'est le nom qu'on donne à Calais aux foilles ou bouteux qui servent à prendre des chevrettes & des fauterelles.

ROUSSAILLE, synonyme de *blanchaille*, se dit des petits poissons d'étang qui se vendent à bon marché. 3. 318.

ROUSSEAU; en all. *Taschenkrebse*: *cancer Pagurus* L. 3. 506, n. 126.

ROYES. On nomme ainsi à Calais les piéces de filet qui étant jointes les unes aux autres, forment une tessure de manets pour le hareng & le maquereau.

S

SAC, espece de filet en manche. Voyez *manche*. Le sac de l'eyssaugue est la partie qui en fait le fond. On se sert à Morlaix d'une espece de manche de toile claire, montée sur un cercle, pour prendre de la menuise : on l'appelle *sac*. 2. 426.

SALABRE. Les Provençaux nomment ainsi une espece de truble qui a une manche, avec laquelle on prend le poisson dans les trous des bourdigues : l'autre qu'on nomme *salabre de fond*, & qui est une espece de drague, est soutenu par des cordes sur le fond de la mer. 2. 313, n. 52.

SALICOTS ou **SALICOQUES**, en allem. *Steuerkrabben*. On nomme ainsi sur la côte de Normandie les chevrettes franches. 3. 503, n. 125.

SALIN, synonyme de *fougne* ou *foule*.

SANGLE. Les pêcheurs du Poët nomment ainsi des piéces d'appellets de moyenne grandeur, destinés à

- prendre des soles & autres poissons de ce genre. On nomme aussi *sangle* un tissu de cordes qu'on passe au travers des épaules pour haler commodément sur les bras ou tralins qui servent à tirer les filets à terre.
- SANSONNETS**, est allem. *Seefarre*. On nomme ainsi en Normandie une espece de petits maquereaux qu'on pêche avec un filet nommé *manet*, fait d'un fil très-fin. Voyez *manet*. 2. 727.
- SARCIETA**. On nomme ainsi à Alicante le filet qu'en Provence on appelle *aiguilliere*. 2. 1072.
- SARDINA**, en Gascogne, signifie la pêche de la sardine.
- SARDINAL** ou **SARDINAU**, en all. *Sayn*. 2. 996, n. 91. On appelle ainsi en Provence des manets ou filets en nappe simples, dont les mailles sont calibrées pour prendre des sardines, des anchois, des melettes. 2. 1039.
- SARDINE**, en allem. *Sardelle*, *Clupea Sprattus* L. Poisson de mer. 1. 33, n. 31.
- SARDINIÈRE**, filet qui sert en Gascogne à prendre des sardines.
- SARDON**, nom qu'on donne en Provence à une petite largeur de filet fort, avec lequel on borde le haut & le bas des filets déliés pour les fortifier; les mêmes bordures qu'on met aux bouts s'appellent *aussieres*. 2. 1039.
- SARGUE**, est lat. *Sparus Sargus* L. 3. 683, n. 139.
- SARTIS**, cordes d'auffe qui servent à haler les filets: communément les pieces de sartis s'appellent *mailles*. 2. 1494.
- SAULE**, cet arbre n'est pas propre à faire des catines à pêcher. 1. 477, n. 134.
- SAUMIER**, sorte de grapin où harpon dont on se sert dans la Dordogne pour saisir les gros saumons.
- SAUMON**, en all. *Lachs*, *Salmio Salar* L. Poisson de mer qui remonte dans les rivieres. 1. 30, n. 12. Se pêche à l'hameçon. 1. 77.
- SAUMONEAUX**, en all. *Lachskünzen*, *Lachskindern*, remontent dans les rivieres. 3. 654, n. 137.
- SAUSAYRON**, terme provençal. Voyez *saveneau*. 2. 416.
- SAUVAGES (de) Nofologie**, cité 3. 584, n. 131.
- SAVENEAU**, **SAVENELLE**, **SAVONCEAU**, en all. *eine Streichmathe*, en provençal *sausayron*, est un filet monté sur deux bâtons: il y en a où ces deux bâtons forment deux arcs qui se croisent; d'autres sont montés sur deux quenouilles qui ne se croisent pas. 2. 416.
- SAVRE** ou **SAUREAU**, filet peu différent de la grenadiere, qui sert à prendre des lançons. Le savre à rateau sert à prendre de la résure ou du nonnat. 2. 377. 3. 159.
- SAXATILES**, en allem. *Klipenfische*. Les poissons saxatiles sont ceux qui habitent volontiers les roches, tels que les congres, les homards, &c. 3. 40.
- SCARABÉS**, hanneton d'eau, en angl. *whirling-dun*, *Gyrinus* L. propres pour la pêche. 1. 586, n. 148.
- SCHARFER**, *Regensburgisch Insecten*, cité 1. n. 154.
- SCHREBER** (M. le docteur) cité *Butzowische Sammlung aconomischer schriften*, cité 1. 6, n. 2. *Neue Sammlung*, cité 3. 273, n. 49. *Lehrbegriff der Cameral wissenschaften*. Ibid.
- SECHE**, en all. *Kuttelfische*. *Sepia officinalis* L. Poisson de mer. 1. 283, n. 103. *Ibid.* 345.

- SEDE.** On nomme en Provence *sede* le petit bâtiment où se logent les bourdigiers. Ce mot vient probablement de *sedere*. 2. 599.
- SEDENTAIRE**, *pêches sédentaires*. Ce mot est synonyme de *dormantes*. On dit *pêcher avec des lignes sédentaires*. Voyez *dormant*. 1. 632.
- SEGARIÉ** ou **SEGUERIÉ**, partie de la manche des filets du grand ganguy, dont les mailles ont un quart de pouce d'ouverture. 2. 1584.
- SEGETIERE** ou **SAGETIERE**, est un rét en tramail, composé de trente pieces de filet qui ont chacune trente brasses de longueur & six pieds de chute. On pêche avec ce filet dans les grands fonds. 2. 1290.
- SEINCHÉ** ou **ENGEINTE**, pêche propre à la Méditerranée, qui se fait avec de grands filets pierrés & flotés, avec lesquels on entoure un banc de poisson, formant une espee de parc. On appelle aussi *seinche* ou *seincho* au Martigues, un filet ajusté pour prendre des loups ou des muges, ou au moins les forcer d'entrer dans une bourdigue. 2. 1704.
- SEINES** ou **SENNES**, en all. *Garne die unbestimmte Maschen haben*; sur le Rhin, ce filet s'appelle *Pliesgarn*. Ce font des nappes simples, destinées à arrêter toutes sortes de poissons: on en garnit les parcs, on en tend en ravoit; mais le plus souvent on les traîne; c'est pourquoi on les nomme aussi *traîne*. Différence entre les manets & les seines. 2. 3, n. 1. Il y a des seines de bien des sortes: mais c'est mal-à-propos que plusieurs pêcheurs mettent au nombre des seines les manets & les traux. A Antibes, on pêche le nonnat avec des seines fort épaisses, dont les mailles sont si serrées, que la tessure est comme une toile. On appelle aussi *seine* un filet traîné par des bateaux en pleine eau, ou avec un bateau & des hommes à terre. 2. 1379.
- SEINETTE**, en all. *eine Watbe*, diminutif de *seine* ou *seime*. Voyez *collet*. 2. 3, n. 1.
- SEMELLE**, synonyme de *lames*. Voyez ce mot.
- SERVE**: on dit aussi *contre-tour*. C'est une chambre de la bourdigue, qui sert de décharge à la dernière tour lorsqu'il y a beaucoup de poissons. 2. 625.
- SEUIL**. On donne ce nom à la traverse de la grenadiere, apparemment la comparant au seuil d'une porte. 2. 374.
- SIGNAL**. Les pêcheurs nomment *signal* une bouée de liege, un morceau de bois sec, ou un faisceau de roseau qui flotte sur l'eau, & qui leur indique le lieu où sont leurs filets ou leurs cordes.
- SIX-DOIGTS**. C'est le nom qu'on donne aux folles en quelques endroits. 2. 1179.
- SOCLETIERE**, filet fait de fil très-fin, qui ressemble à la rissole ou à Paiguilliere, & qui sert au Martigues à prendre des soclets & de petites sardines. 2. 1079.
- SOIE** de Perse, grossiere, employée à faire des filets. 2. 14, n. 8.
- SOLE**, en allem. *Sole*, *Pleuronectes Solea* L. Poisson de mer. 1. 34, n. 39. Se pêche à l'hameçon. 1. 78.
- SOLETTE**, tringle de bois mince, qui fait partie du petit métier à faire des peies, & qu'on nomme *quarré*. La solette tient lieu de toupins, pour empêcher que les fils ne se roulent les uns sur les autres avant qu'ils

aient pris assez de tors. 1. 120.

SOLTAS. On nomme ainsi à Alicante une petite pêche qu'on fait avec le tramail.

SONDE, en all. *Senckbley*, morceau de plomb plat par-dessous, qui est attaché à une ligne; il sert à connaître la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on est. On frotte de suif le dessous de la sonde, pour qu'il rapporte un peu du fond, sable, vase, coquillages, &c.

SORET. Le filet connu sous ce nom au Martigue, est une espece de bregin. 2. 1545.

SORISSERIE, nom qu'on donne en Picardie à l'endroit où ceux qu'on nomme *forissoriers* fument & forifient le hareng.

SORISSORIERS, ceux qui fument & forifient le hareng.

SOULLARDIERE. Les pêcheurs Normands donnent ce nom à un rouseau de filet, qu'ils ajustent au pied du filet au lieu de lest, quand ils pêchent sur un bord ferré. 2. 1435.

SOURIVZ. Ce terme exprime de petits crônes ou trous qui se forment au bord de l'eau sous les racines des grosses souches.

SOUTADO. On appelle ainsi au Martigue un filet d'entremailade, qui fait partie du filet qu'on emploie dans ce port pour faire la pêche nommée *seinche*, pour prendre des muges & des loups. 2. 1713.

SPARTE, AUFFE ou AUFFO, plante de la nature du jonc, dont on fait des nattes, des paniers, des cordages & des filets. 1. 109 & suiv.

SPENS ou ESPENS. On appelle ainsi en Provence des pieces de filet qui servent à faire le grand filet qu'on nomme *sardinal*. Cinq spens font

une bande de filet. 2. 1039.

STRASCINI, sorte de filet avec lequel on pêche sur les côtes de la Dalmatie. 3. 950, n. 168.

STRIBORD ou TRIBORD, par corruption de *dextribord*. C'est le côté du vaisseau qui est à la main droite, quand étant à la poupe on regarde la proue ou l'avant du bâtiment.

SURMULET; *Mulus firmuletus* L. Poisson de mer. 1. 33, n. 34. *Swammerdam*, cité 3. 472, n. 123.

SUTARS, harpon des sables d'Olonne.

T

TAMIS. C'est en effet un tamis, que dans certaines circonstances on ajuste au bout d'une perche, & qui dans cet état sert de verveux.

TANCHE, en all. *Schleyen*, *Cyprinus Tinca* L. Poisson d'étang. 1. 30, n. 8. Se pêche à l'hameçon. 1. 77.

TANNER, c'est faire tremper les filets, pour les conserver, dans une forte teinture d'écorce de chêne, qui sert à préparer les cuirs, & qu'on nomme *tan*. Les Catalans tannent leurs filets avec l'écorce de quelques especes de pin. 2. 200 & suiv. L'usage de tanner les filets est inconnu en Allemagne. 2. n. 49.

TARTANNE, bâtiment léger dont on fait grand usage sur la Méditerranée pour le commerce, quelquefois pour la guerre, & même pour la pêche. Il porte un grand mât ou arbre de meste, un petit à l'avant, des voiles triangulaires. Quand il fait gros tems, on l'appareille en quarré. Ce bâtiment sert à Marseille, au Martigue & sur les côtes de Languedoc, à une pêche qu'on appelle *la tartanne*: elle se fait avec un grand filet

- à manche qui s'appelle aussi *tartanne*, & ressemble au ganguy. 2. 1572.
- TEDORO.** On appelle ainsi à l'embouchure de la Loire, un filet du genre des folles : les mailles ont trois poudres & demi d'ouverture.
- TEIGNES aquatiques**, en all. *Wassermotten*, en latin *phryganea*. 1. 549, n. 142.
- TEMPLES.** C'est le nom qu'on donne aux perches horizontales qui servent à construire les bourdigues. 2. 609.
- TENTE OU ETENTE à la basse-eau.** On donne ce nom à plusieurs manières de pêcher qui se font au bord de la mer lorsqu'elle est basse. De ce genre sont les ravoirs, les rieux, les folles tendues sur des piquets, les palis, &c. 2. 734.
- TERRIR.** Les pêcheurs disent que les poissons *terrissent*, quand il fait chaud, pour dire qu'ils s'approchent de la terre ; & quand les eaux sont froides, ils gagnent la grande eau, ou se retirent dans les grands fonds. 1. 37.
- TESSURE.** Voyez *appelet*.
- TESTACÉS.** Ce sont les coquillages qui sont renfermés dans un têt ou coquille, tels que les huîtres ou moules, &c. 1. 36.
- TESTADOU,** piquet qui est tout près de celui qu'on appelle *courier*, qui sont l'un & l'autre à la pointe de la penitère.
- TETE.** La tête d'un filet en est le haut, lorsqu'il est tendu verticalement ; & c'est par cette partie qu'on commence à la travailler. 2. 50.
- THÉE.** On appelle en Provence *bois de thée*, du bois de pin bien sec, qu'on brûle dans le réchaud de la rissole.
- THON,** en allem. *Thunfisch*, *Scomber* *Thynnus* L. poisson de mer. 1. 32, n. 36. Se prend à l'hameçon. 1. 78.
- THONNAIRE**, en all. *Thunfischgarn*, filet qui sert dans la Méditerranée à prendre des thons. Quand on le tient sédentaire, on le nomme *thonnaire de poste* ; quand on le laisse dériver, on le nomme *courantille*. L'un & l'autre ont quelque rapport aux folles. 2. 1159, n. 104.
- TIERCIERE.** Les mailles du filet en manche qui porte ce nom, ont à peu près six lignes d'ouverture en carré.
- TIGNOLE,** petit bateau dont on se sert dans le Morbihan pour pêcher avec la fouane. 3. 73.
- TILLE,** petit tillac qui ne s'étend que du quart de la longueur du bateau, où il forme une ioute ou un coffre. 1. 371.
- TILLOTTE OU TILLOLE,** petit bateau d'une construction singulière, qui n'a ni quille ni gouvernail. On donne aussi ce nom à de fort petits bateaux très-légers, pointus par les deux bouts, dont on se sert pour pêcher dans des endroits où il n'y a pas beaucoup d'eau, & où ils peuvent couler sur la vase. 1. 424.
- TILLOTIERS,** compagnie de bateliers pêcheurs, établie à Bayonne.
- TIRANT D'EAU,** en all. *der Wasserzug*, d'un bâtiment ; c'est la quantité de pieds & de pouces dont le vaisseau entre dans l'eau lorsqu'il est chargé. On prend cette mesure à l'avant & à l'arrière du dessous de la quille à la ligne de flottaison. 1. 363.
- TIRASSADOUR.** On nomme ainsi en Provence une partie de l'embouchure de la manche, dont les mailles étroites de chappe ont quinze lignes d'ouverture en carré. 2. 1483.

- TIRAU**, est le nom qu'on donne au Martigue à une simple nappe qui fait partie du filet qu'ils emploient pour faire la pêche nommée *seinche*, pour prendre des muges & des loups. 2. 1715.
- TIRE**, en all. *grosse weisse Rochen*. 2. 1008, n. 93. Suivant certains auteurs, la tire est une espece de morue verte. Villergyby l'appelle *afel-lus virescens*. 3. 79, n. 8.
- TIROLLE** ou **TRÉAULE**, filet à très-petites mailles en tramail, qui a six à sept pieds en quarré, & est monté sur une perche de douze pieds de long. Les pêcheurs de la Gironde s'en servent pour prendre de petites sôlles, des pyles, des mulets & autres petits poissons.
- TIS** ou **TISSE**, signifie en quelques endroits de la Provence une maillade; mais assez souvent il ne signifie qu'une nappe de filet. 2. 1276.
- TOILE**, synonyme de *flur*. C'est la nappe fine qui est entre les deux ha-maux du tramail. 2. 143.
- TOMBEREAU**, retranchement qu'on fait derriere la bonde des étangs, pour pêcher, lorsqu'on ne peut pas y faire une bonne poêle, ou lorsque la bonde perd l'eau. 3. 361.
- TONS**, *Raja partinaca*. 3. 642, note 134.
- TONILLIERE**, râteau dont la tête est garnie d'une poche de filet. Cet instrument sert à prendre les coquillages qu'on nomme à Aigues-Mortes *ronilles*.
- TONNELLE**, gors qu'on forme au bord de la mer avec des filets. On les appelle ainsi, en les comparant aux tonnelles que les chasseurs tendent pour prendre du gibier. 2. 503.
- TONNES**, en all. *Fischfasser*. Ceux qui transportent le poisson d'eau douce, mettent sur les charrettes de grosses tonnes remplies d'eau, & qui ont à la bonde une grande ouverture quartée, qu'on ferme avec un tampon d'herbes de marais. 3. 208.
- TORTUES**, la configuration de leurs poumons est différente. 3. 132, n. 20.
- TORQUETTE** ou **TORCHETTE**, sorte de panier ou emballage fait avec de la paille longue ou de la glu, dans lequel on enveloppe quelques poissons de choix. Voyez *emballage*. 3. 185.
- TOULETTE**, terme picard, espece de poulie en bobine, faisant partie du métier à faire les *piles*, & qu'on nomme *quarré*. 1. 116.
- TOUPIN**, en all. *Stöpfel*, morceau de bois, quelquefois de liege, figuré en cône tronqué, sur lequel on fait des rainures pour recevoir plusieurs fils ou tours qu'on veut commettre, afin de régler leurs révolutions. 1. 121.
- TOUR**, enceinte ronde des bourdigues, dans lesquelles le poisson se rassemble. Il y en a ordinairement cinq: les deux qui sont les plus près de l'entrée s'appellent *reculadou*; celles du milieu *requinquette*; & celle de la pointe est dite *du dehors*. 2. 631.
- TOURNE-DOS**. On doit exposer dans les marchés les poissons un peu avariés dans un sens différent de ceux qui sont en bon état, pour que les acquéreurs les connaissent: c'est ce qu'on appelle *exposer à tourne-dos*. Cela se pratique particulièrement à Metz. 3. 173.
- TOURNÉE**. On donne ce nom, dans l'amirauté de S. Brieuc, au colleret. On nomme aussi *parcs à petite tournée*

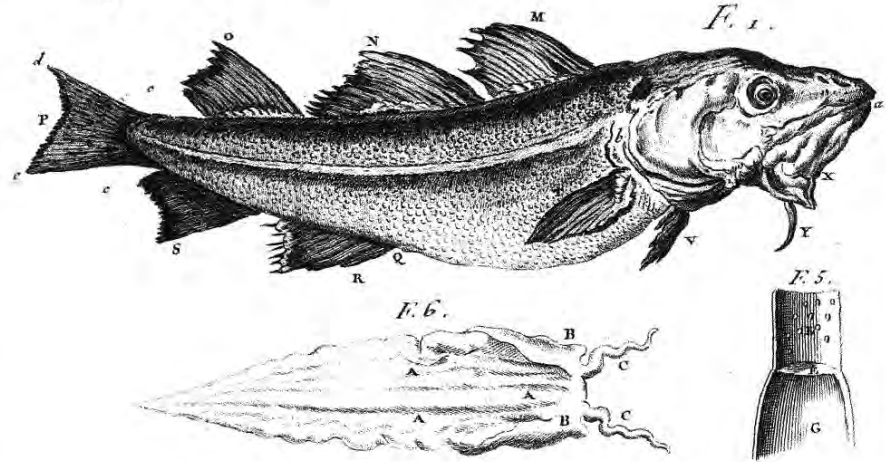
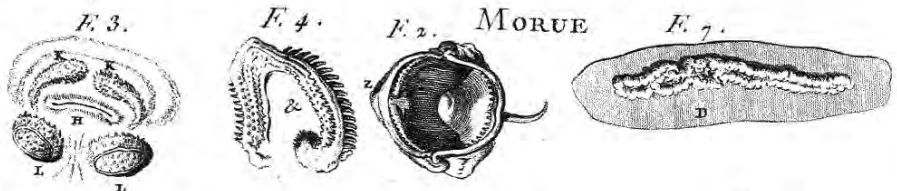
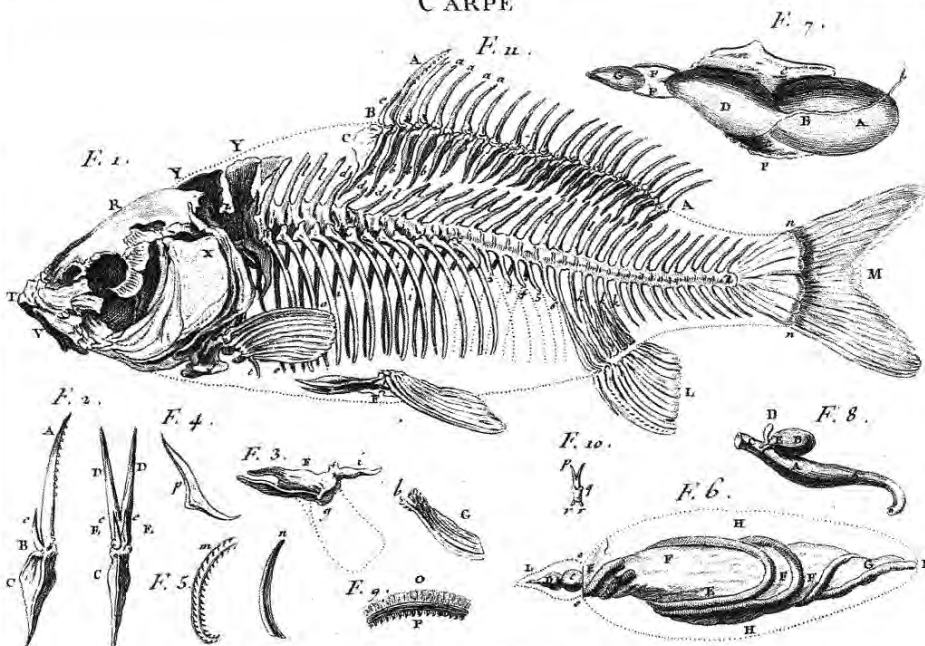
- née* des parcs ouverts & à crochets ; mais ceux à grande tournée sont les grands parcs fermés. Il y a encore des hauts & bas parcs à tournée, qu'on tend de haute mer. Enfin on appelle *tournée* une seine qui est tirée par deux bateaux. 2. 875 & suiv.
- TRABACOU** ou **TRABAUQUÉ**. C'est ainsi qu'on nomme maintenant au Martique le filet des grande tartannes. 2. 1575.
- TRAILLET**, sorte de chaffis sur lequel on roule la corde du libouret. 1. 787.
- TRAINASSE**, en all. *Wasserquecke*, herbe funeste au poisson. 3. 372, n. 117. Maniere de les extirper. *Ibid.* n. 118.
- TRAINE**. On donne assez souvent ce nom aux seines. Les Provençaux disent *trahines*. Dans l'amirauté de Caen, on nomme *traîneaux* les petites seines. On nomme aussi *traînes* une pêche qu'on fait avec un crochet double qu'on traîne sur le sable, pour en tirer les coquillages qui s'y enfoncent. 2. 1450.
- TRAINEAUX**. Voyez *traîne*.
- TRAINELLE**, sac de toile qu'on traîne sur le sable, comme une petite charrie, pour prendre des lançons. Ce terme est usité en basse-Normandie.
- TRAIT**, se dit de l'espace qu'on parcourt avec un filet qu'on traîne : après avoir fait un trait, on en recommence un autre. On appelle quelquefois *trait* les ailes des filets en manche, apparemment parce qu'on les traîne par ces ailes. 2. 1472.
- TRAMAIL**, **TREMAIL** ou **TRAMAU**, en allem. *Treymschichtiges Fischebergarn*, filet composé de trois nappes, deux de fil fort & à grandes mailles, qu'on appelle *hamaux* ou *aunés* : entre ces deux, une de fil fin & à petites mailles, qu'on nomme la *nappe*, la *toile* ou la *flue*. Ils sont peu connus en Allemagne : sur le Rhin, on s'en sert pour prendre des saumons, on les nomme *Salmgaur*. 2. 17, n. 10. On tend ces filets, ou à la basse-eau, comme les palis, ou on en garnit les parcs, ou bien on les tend en pleine eau, tantôt par fond, & tantôt à la dérive. 2. 16.
- TRAMAILLAGE** ou **TREMAILLAGE**, nom qu'on donne en Provence aux filets que dans le Poitou on nomme *tramaux*. Ce que dans l'Océan on appelle *hamaux*, se nomme *entremail-lage* ou *entremaux* ; & ils appellent *nappe* le filet qui est entre deux. 2. 1189.
- TRAMILLONS**, petits tramaux.
- TRANCHE**, en allem. *Abschneider*, *Abschrote*, instrument des faiseurs d'hains. Il ressemble à la tranche des ferruriers & des cloutiers : ciseau acéré, assujéti dans un bloc, qui sert à couper le fil-de-fer de longueur, au moyen d'une autre pièce qu'on nomme *rencontre*. Voy. *bloc*. 1. 204, pl. 1, fig. 17.
- TRANSPORT du poisson**. 3. 201, n. 27.
- TRAVERSANT**. Les rets traversans sont de deux sortes : les uns, lorsque la mer est basse, sont enfoncés dans le sable ; & comme il y a, de distance en distance, des lignes attachées à la tête du filet, & qui portent des flottes, on hale dessus, & on relève le filet lorsque la mer est haute. L'autre sorte de rets traversans se nomme en Gascogne *palets*. Voyez *palot* ou *palets*. 2. 747.
- TRAVERSES** des bourdigues, sont des cloisons qui se dirigent l'une vers

- Pautre, & qui forment comme des goulets qu'on nomme *corlets*. 2. 627.
- TRAVERSIER, petit bâtiment ponté, d'usage à la Rochelle.
- TRAVERSIÈRE, petite manœuvre qu'on frappe d'un bout sur le grelin qui répond à l'ancre, & est amarré par l'autre bout au bord du bateau qui est opposé au cable : par ce moyen, le bateau se trouve en traversé, ou comme affourché.
- TREAULE, filet dont on se sert dans la riviere de Dordogne.
- TREILLE, filet approchant du carreau, avec lequel les femmes du pays d'Aunis prennent des chevrettes, lèches, alofeaux & aubuffons.
- TREMALLAS. On nomme ainsi à Alicante le filet que nous nommons *tramail*. 2. 1298.
- TREMBLE, torpille, en all. *Krampfsche*, en lat. *torpedo*. 2. 43, n. 5. On l'appelle dans quelques provinces de France, *tremblant*. 3. 641, n. 133.
- TREMILLONS du bourg d'Ault. Ce sont de petits traux. 2. 1200.
- TREMPER les hains. 1. 208, n. 90.
- TRESSUN, espece de folle qui est en usage à Roscoff & à l'isle de Bas. On donne aussi ce nom dans la Dordogne à une seine à mailles fort petites & ferrées. 2. 1185.
- TRESSURE, filet d'usage en Bretagne, & qui est du genre des folles. *Ibid.*
- TREU. Les pêcheurs des environs de Royan nomment ainsi une espece de truble avec laquelle ils prennent des chevrettes.
- TREUILLE ou TRULOT, petite truble pour des chevrettes, qui n'est pas montée sur un cercle, mais sur deux regles paralleles l'une à l'autre. Elle est en usage à l'isle de Rhé. 2. 307.
- TRIDENT, en all. *Tristachel*, sorte de fouane. Cette pêche se fait en Provence, en se mettant dans un bateau nommé *bette*. 3. 26. Description d'une espece de trident nommé *spere*, fort commun en Allemagne. *Ibid.* n. 1.
- TRINQUETTE, voile triangulaire qu'on met à l'avant de plusieurs bâtimens de la Méditerranée.
- TROUELLE, en all. *Biegel*, petite baguette souple & pliante, qu'on passe entre les mailles de quelques filets à manche, comme les verveux, pour faire un petit cercle qui tient le filet ouvert. 2. 161.
- TROUILLOTTE, sorte de petit filet qu'on nomme ailleurs *caudrette* ou *chaudrette*. 2. 337.
- TRUBLE, en allem. *Hamen*, poche de filet qui est attachée à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer, auquel est ajusté un manche plus ou moins long. 2. 301 & suiv. n. 55.
- TRUBLEAU, petite truble. Voy. *truble*. 2. 301.
- TRUITE, en all. *Forelle*, *Salmo Furio* L. 1. 30, n. 6. Se pêche à l'hameçon. 1. 77. Maniere de la pêcher en Franconie & en Suisse. 1. n. 154. Étangs construits exprès pour ce poisson. 3. 324, n. 81.
- TURBINÉES. Les coquilles turbinées sont univalves & roulées en spirale comme les limaçons.
- TURBOT, en all. *Butzsch*, sorte de poisson de mer. 1. 34, n. 45. Se prend à l'hameçon. 1. 78. 3. 90, n. 10.

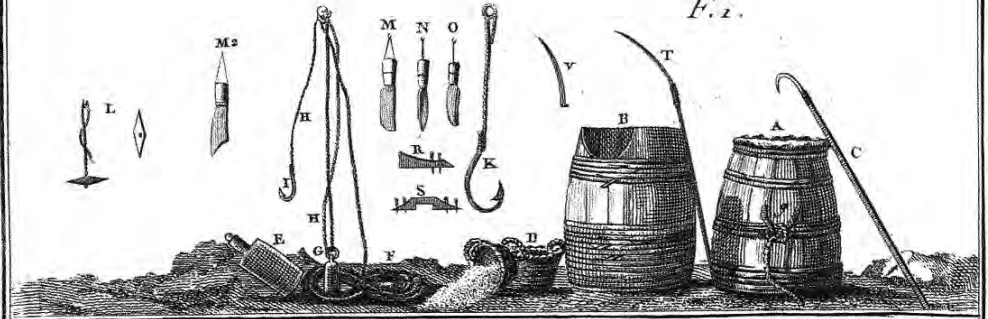
VAGABONDÉS ou VARIANTES. On donne ce nom aux courtines qu'on change fréquemment de place. Il y a

- encore des courtines qu'on nomme *volantes*. 2. 847.
- VALET, morceau de bois qui a un crochet à chacun de ses bouts, & sert à tenir tendue la portion du filet qui est faite, pour continuer à la faire commodément. 2. 41.
- VANDOISE, ou dard, en all. *Laucke*, *Cyprinus Leuciscus* L. 3. 248, n. 40.
- VANNES, d'étang, doivent être faites de bois sec. 3. 292, n. 64.
- VARANGUES, en ail. *die Bauchstücke des Schiffes*; ce sont les membres qui sont posés immédiatement sur la quille, & forment la partie la plus basse des couples. Quand on veut que les fonds du bâtiment soient fins, on donne de l'acculement aux varangues. On les fait plates, quand on veut qu'ils tirent peu d'eau. Les varangues de l'avant sont acculées, celles de l'arrière encore plus. On nomme *maîtresse varangue* celle du maître couple, qui est vers le milieu de la longueur du bâtiment.
- VARVOUSTE, filet à manche. 2. 431.
- VAS-TU, VIENS-TU, pêche qui se fait avec un filet du genre des manets ou des traux, qu'on tend de terre par les travers d'un courant.
- VERONS, en all. *Elritzen*, *Cyprinus Ploximus* L. 3. 646, n. 136.
- VERS de terre. 1. 547, n. 141.
- VERS d'eau, excellens appâts de fond. 1. 149.
- VERS de tannée, ou de fumier, en all. *Pfützmade*. 1. 261, n. 96 Maniere de conserver les vers pour la pêche. 1. 262.
- VERVEUX, en all. *Garnsücke*. 2. 20, n. 11. *Verveux à tambour*. 2. 466, n. 71. Il est défendu en Allemagne de mettre des appâts dans les verveux. 2. n. 72. Ailes des verveux. *Ibid.* n. 73. Ces filets interceptent le cours de l'eau. 2. n. 74.
- VIBORD, en all. *Calbord*. 1. 364; n. 124.
- VIELLE, poisson, en angl. *old-wife*, *Labrus Tinca* L. & *Balistes Vetula* L. 1. 728, n. 163.
- WIGANDS, *Landwirtschafft*, cité 3. 282, n. 51.
- VIGNOL, autrement *bigorneau*, en holl. *Alikruck*, coquillage de mer. 3. 472, n. 125.
- VILLUGBY, *Ichthyologie*, cité 3. 79, n. 8.
- VIVIERS, en all. *Fischgraber*. 3. 250, n. 44.
- WOMERFISCH, nom hollandais d'un poisson qui se conserve long tems dans l'eau, en all. *Steinbeisser*, ou *Wetterfisch*, *Cobitis Tenia* L.

CARPE

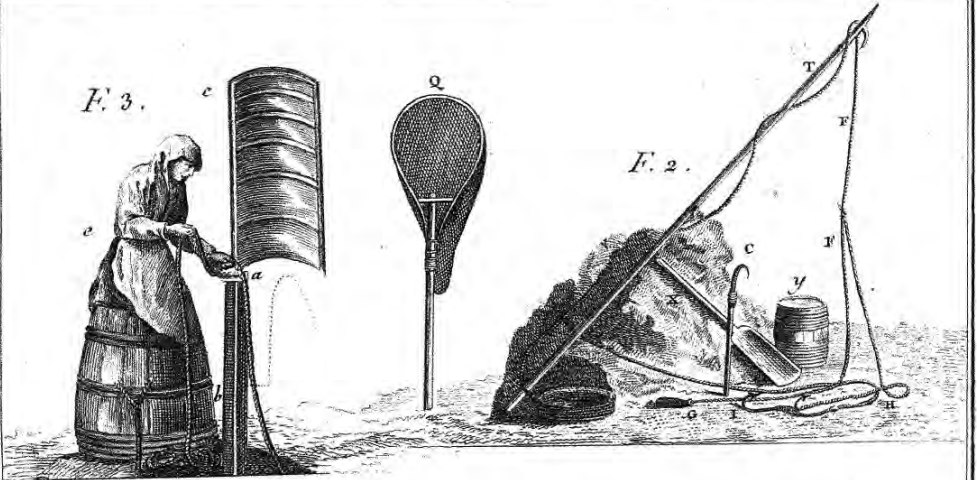


F. 1.

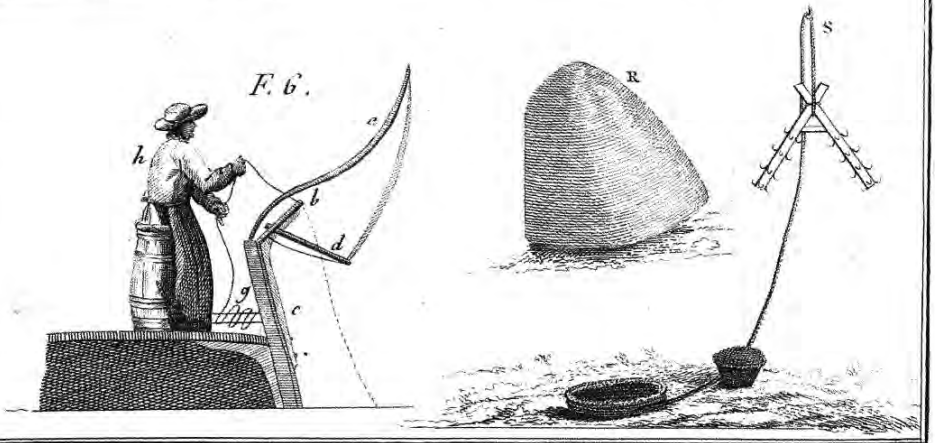


F. 3.

F. 2.



F. 6.



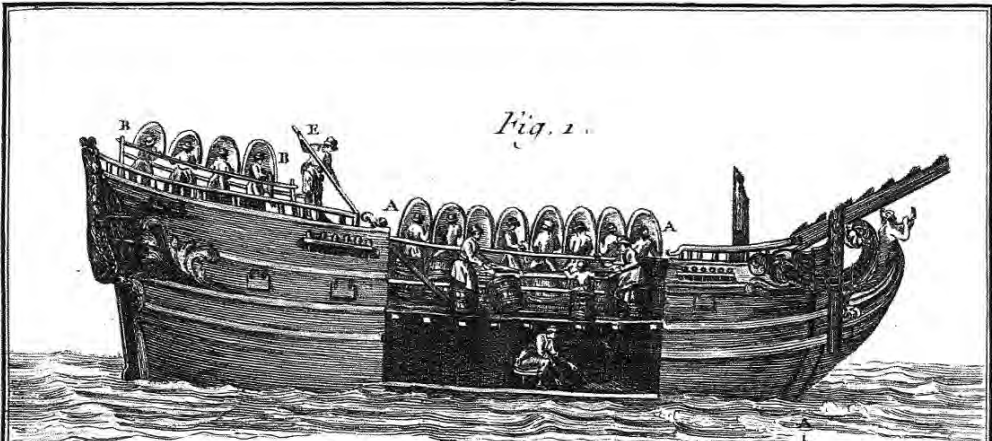
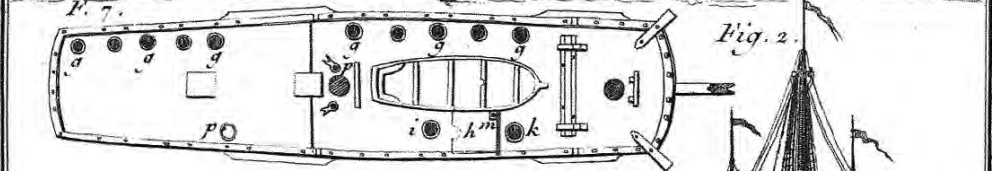


Fig. 1



P. 7.

Fig. 2

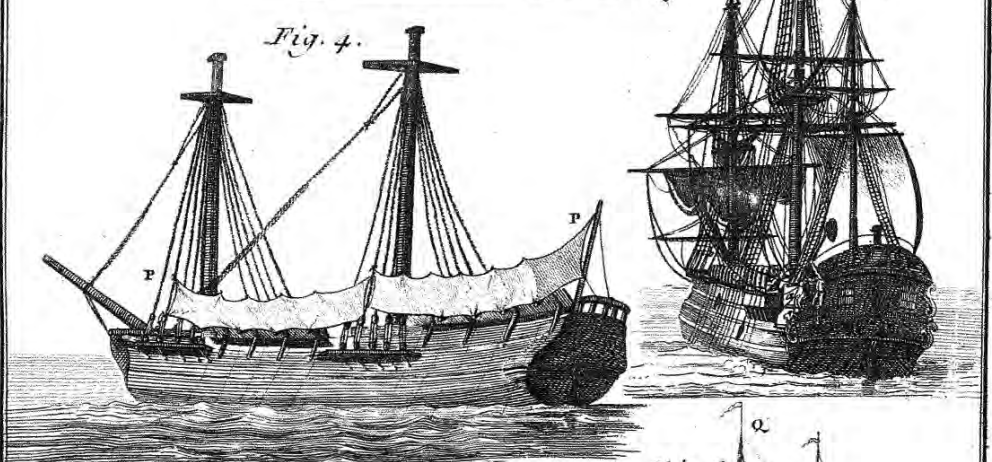


Fig. 4.

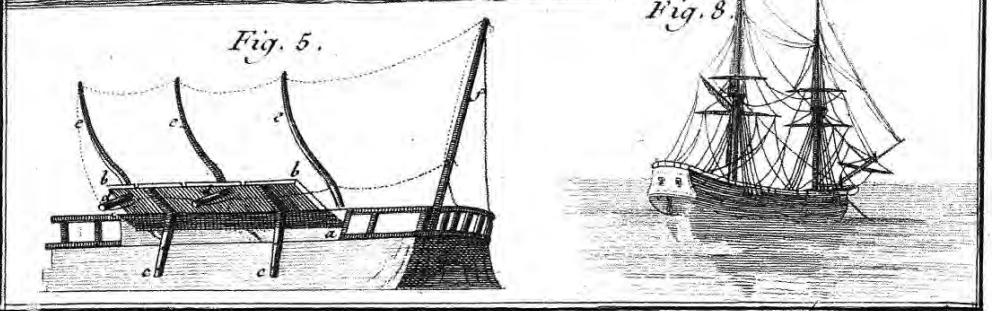
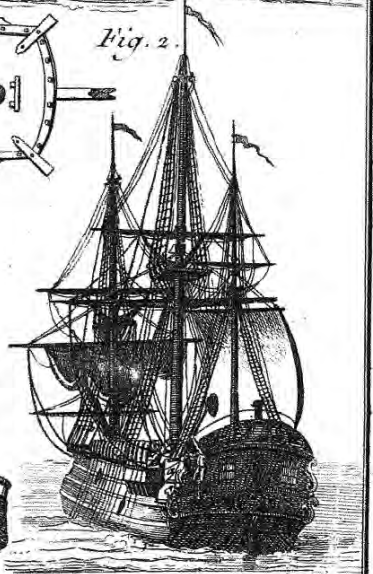


Fig. 5.

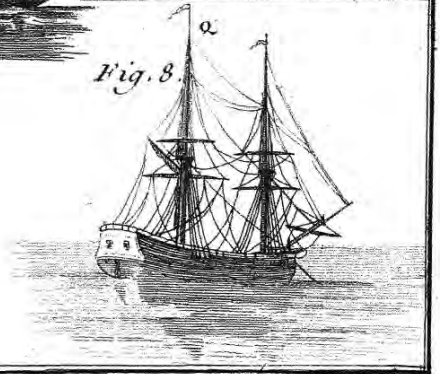
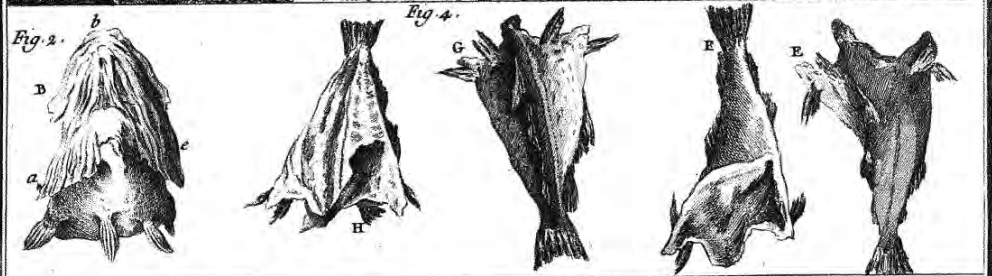
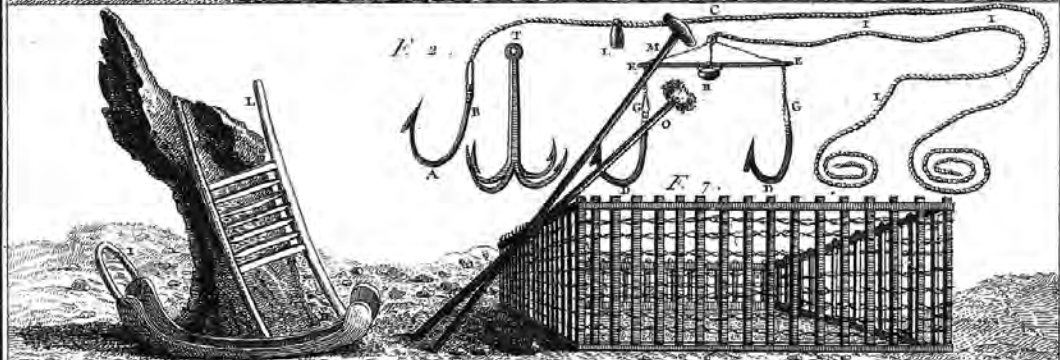
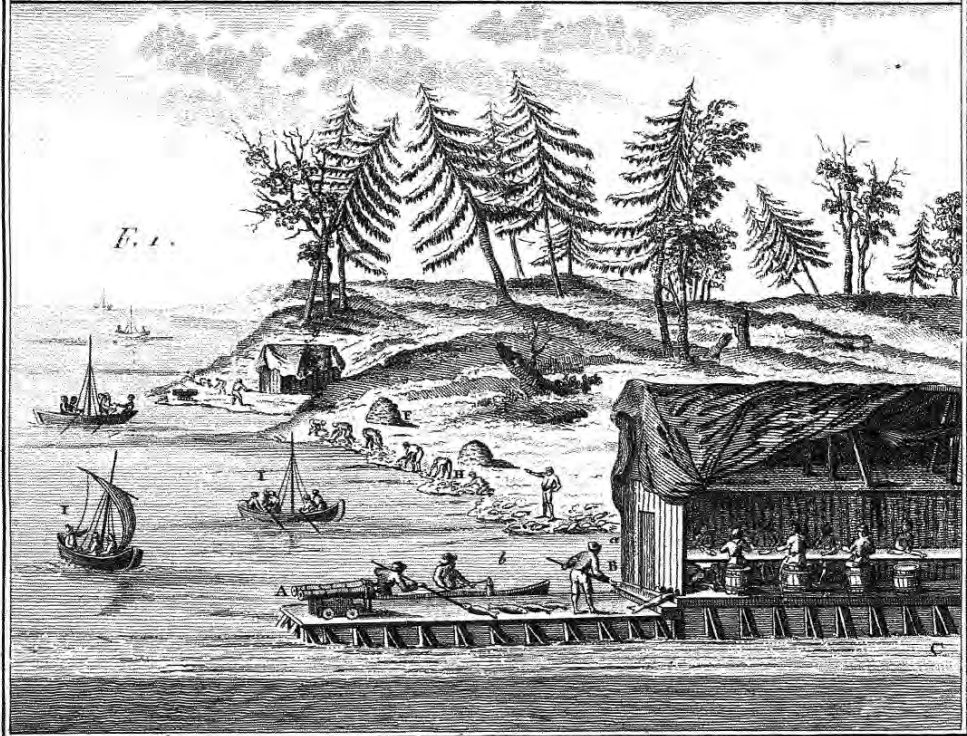
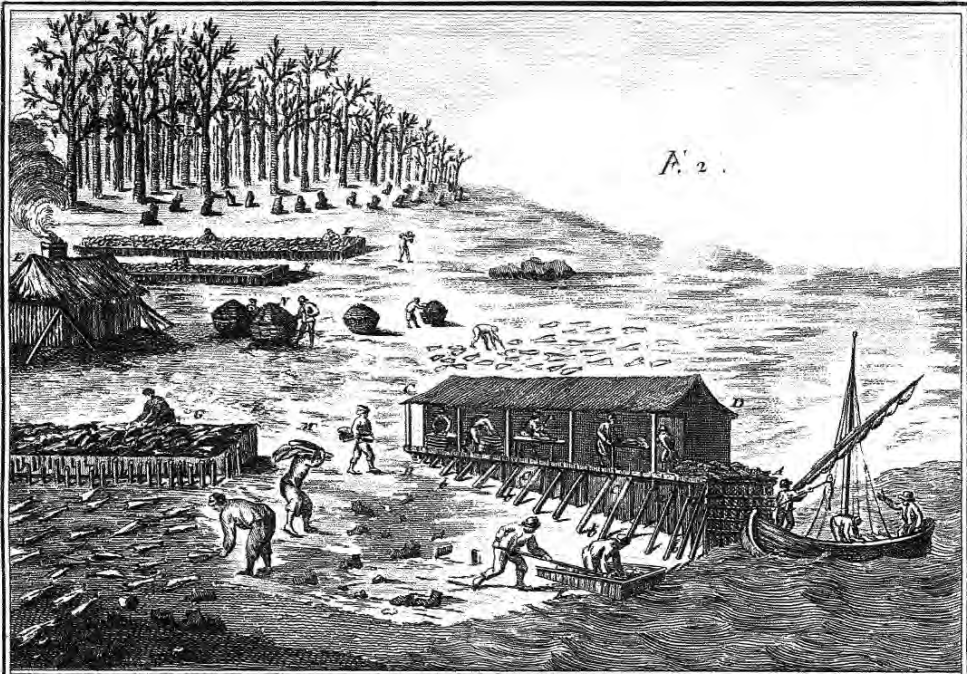
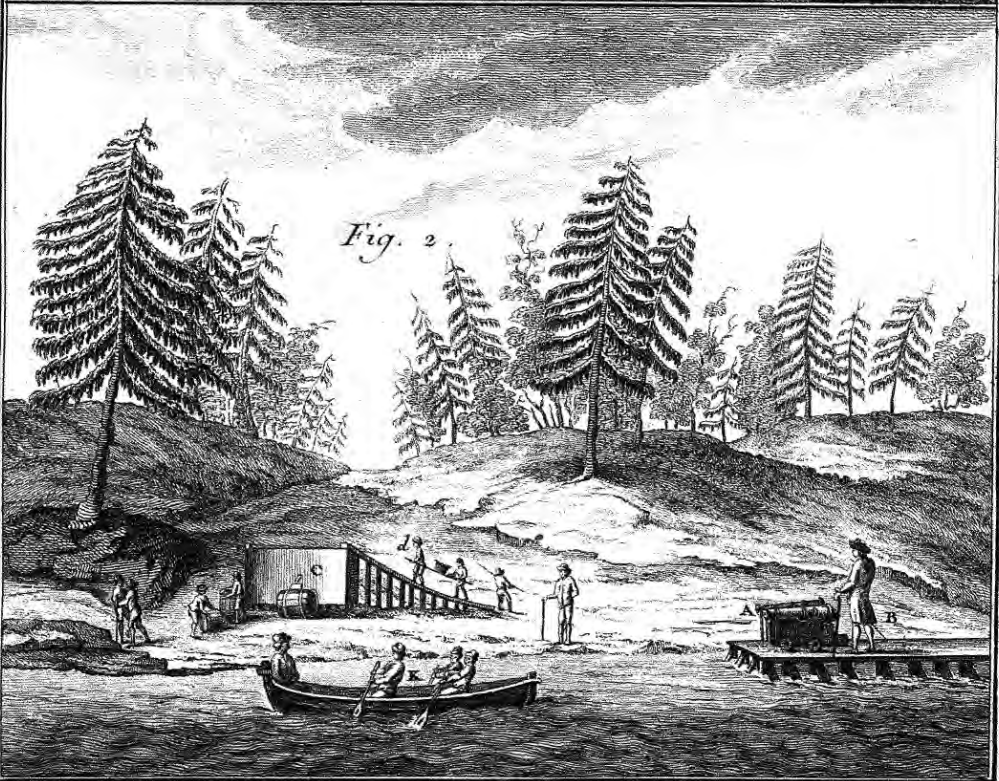
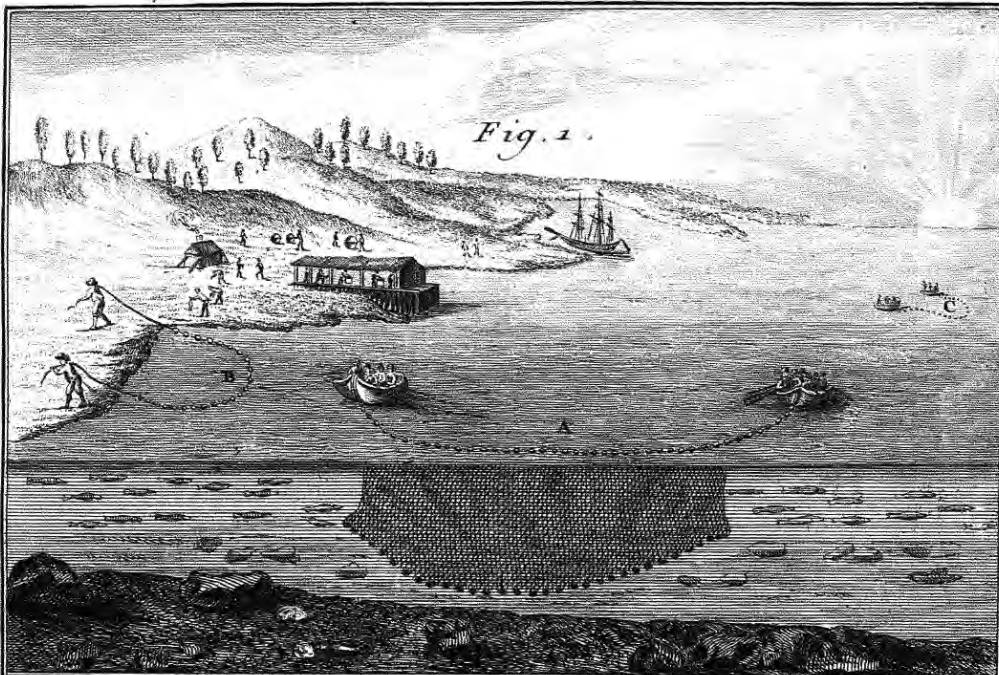


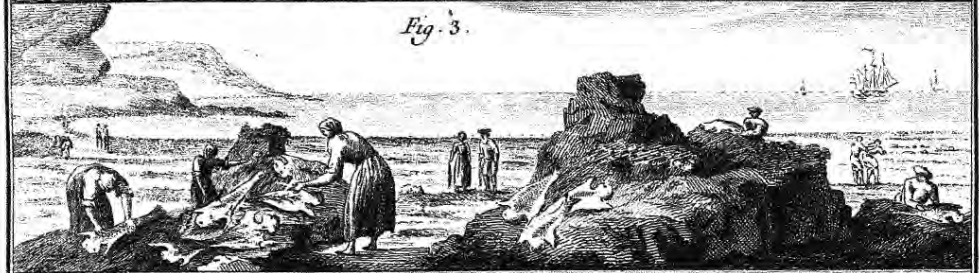
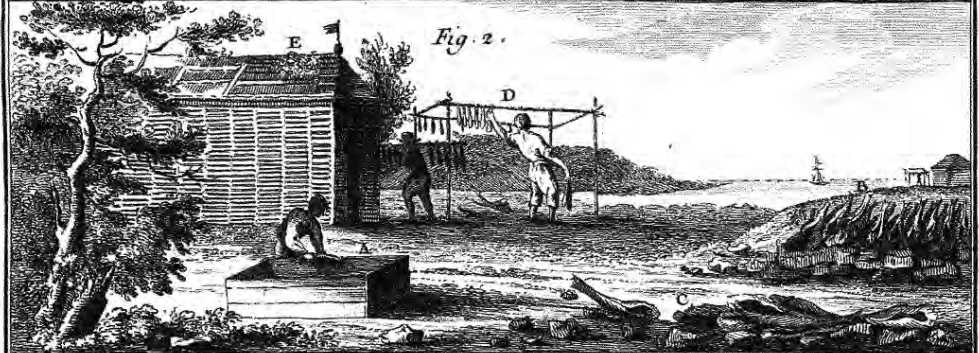
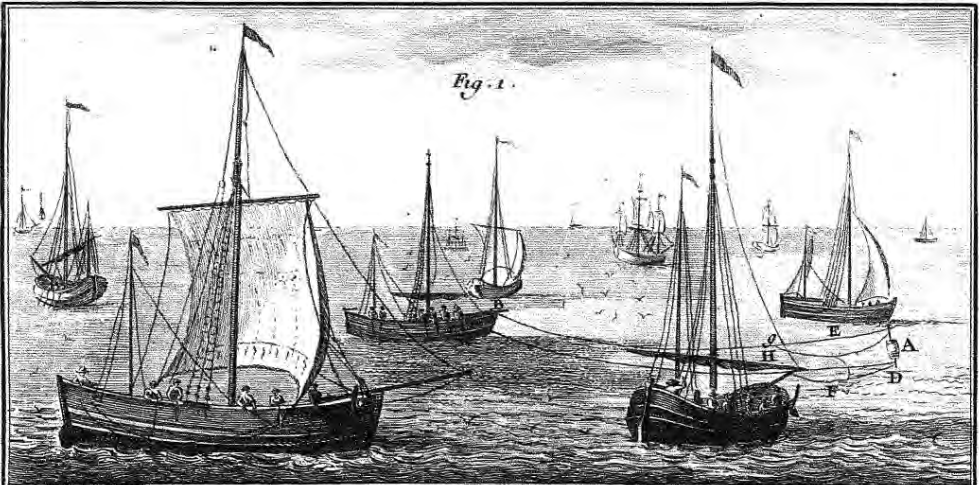
Fig. 8.



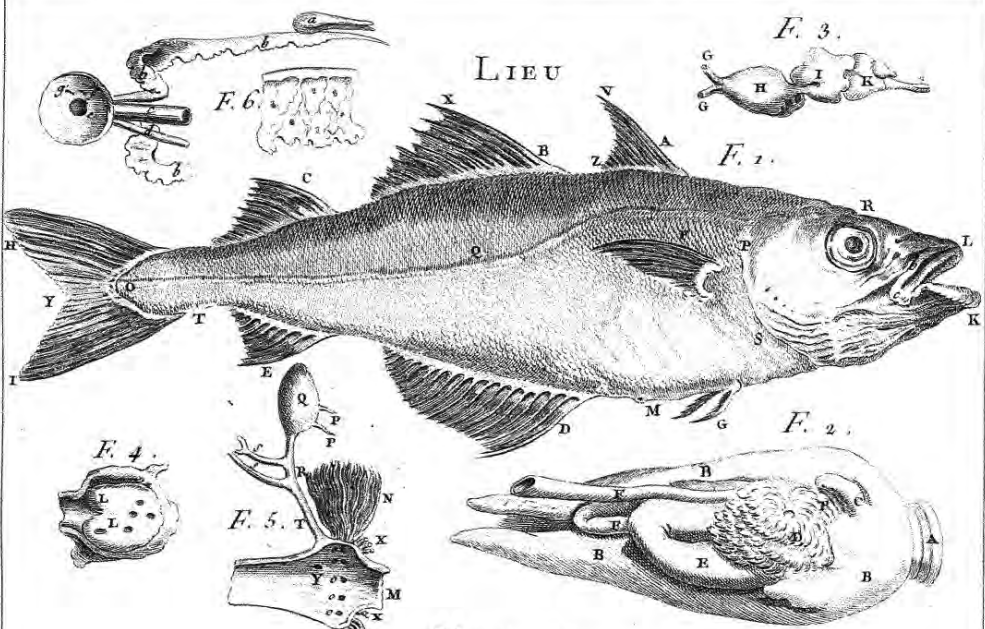




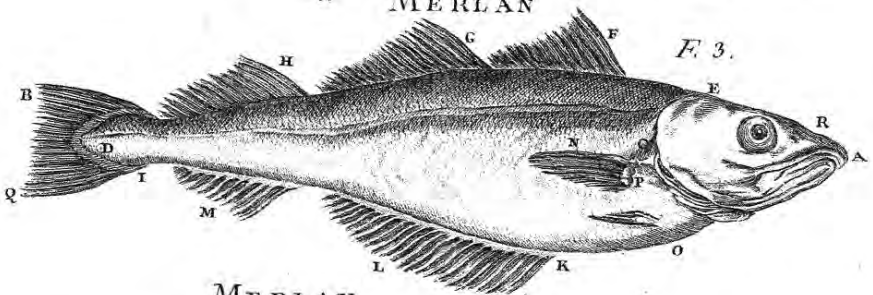




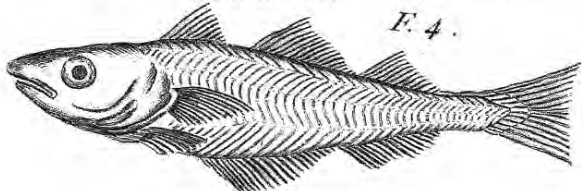
LIEU



MERLAN

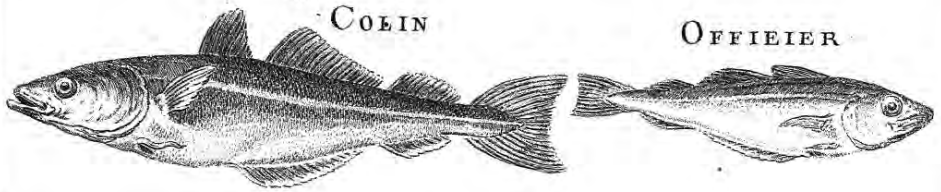


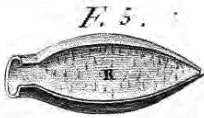
MERLAN



COLIN

OFFICIER



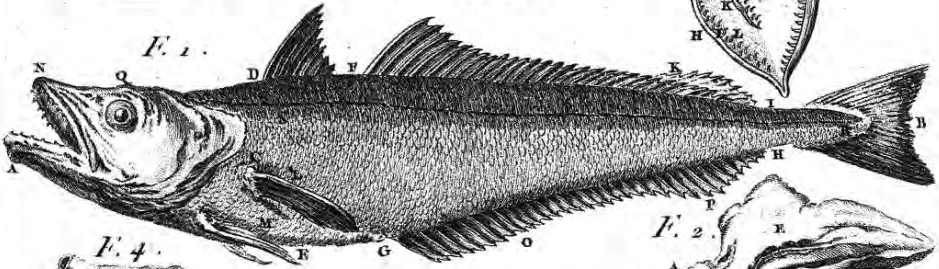


F. 5.

LE MERLU



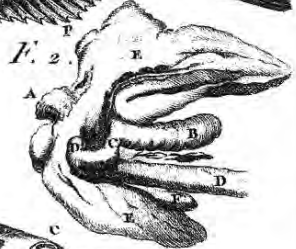
F. 3.



F. 1.

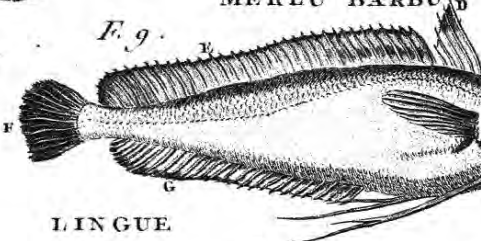


F. 4.



F. 2.

MERLU BARBU

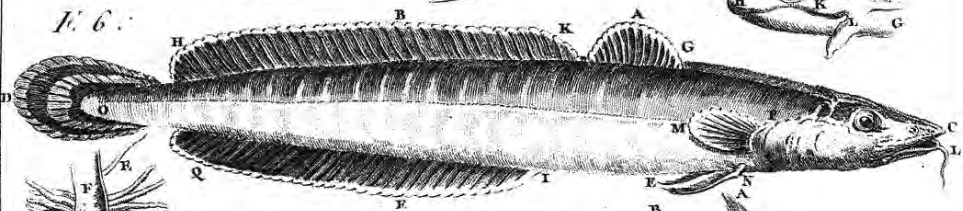


F. 9.

LINGUE

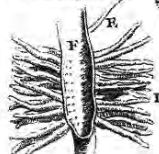


F. 8.

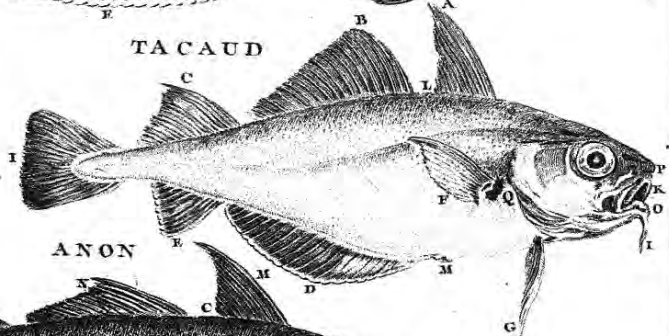


F. 6.

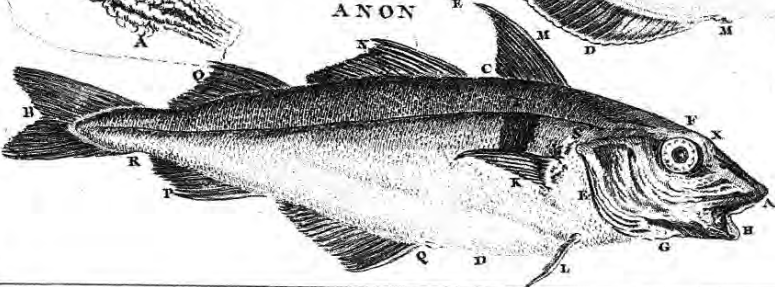
TACAUD

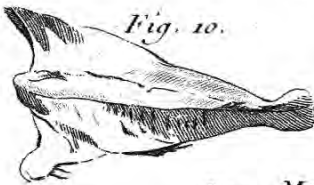
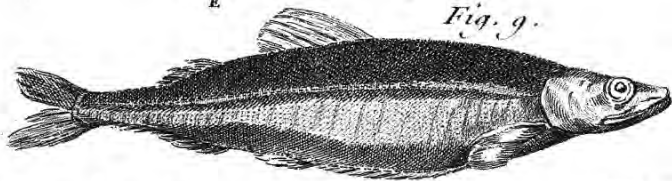
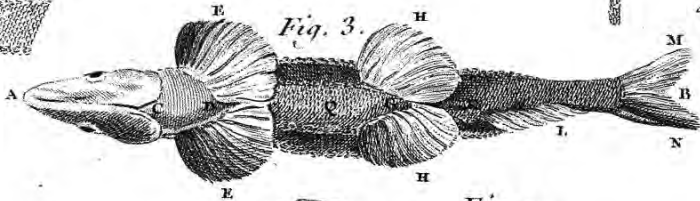
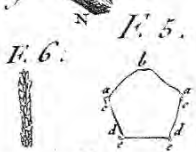
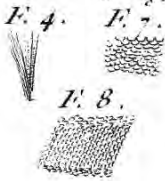
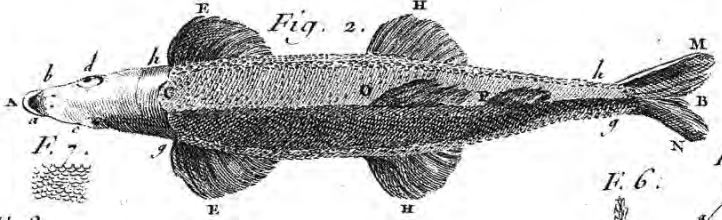
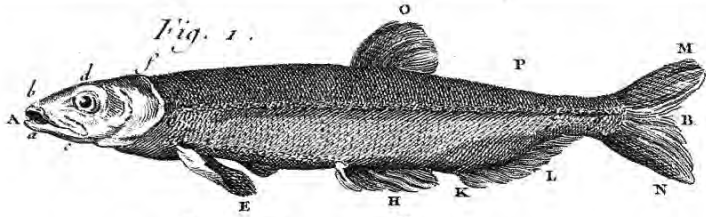


F. 7.

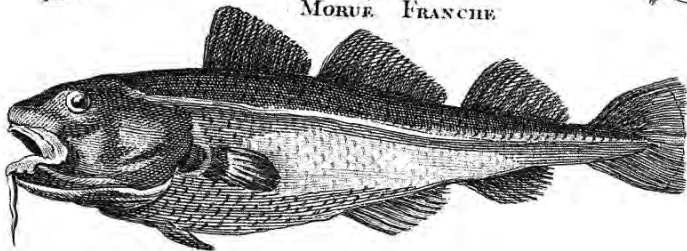


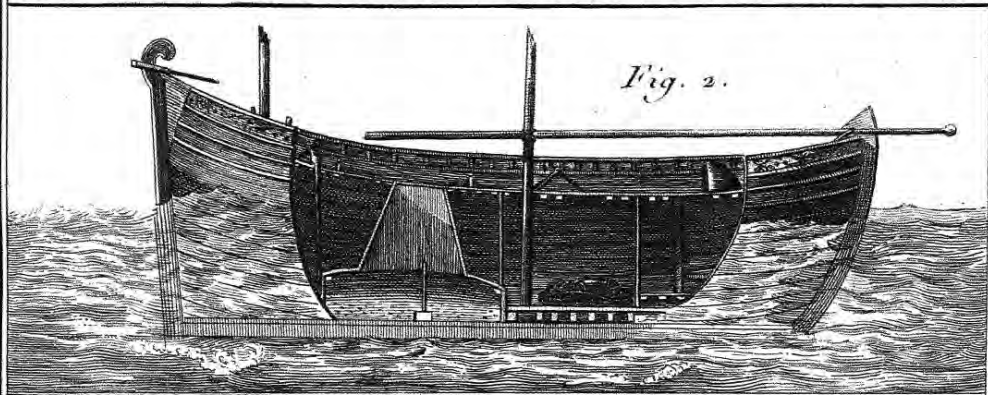
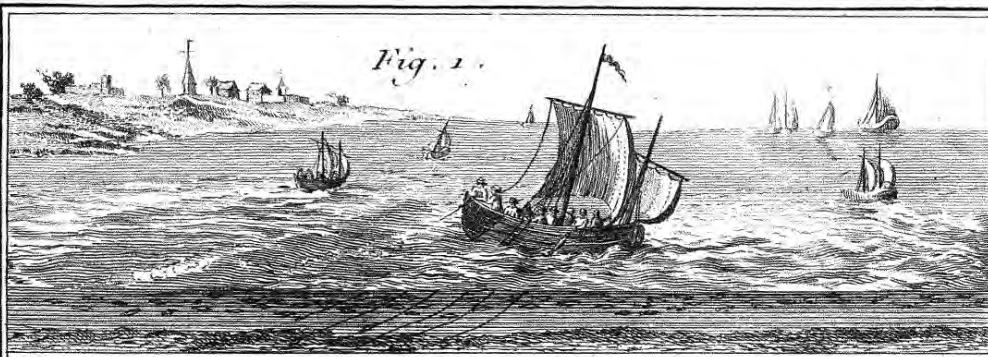
ANON





MORUE FRANÇOISE



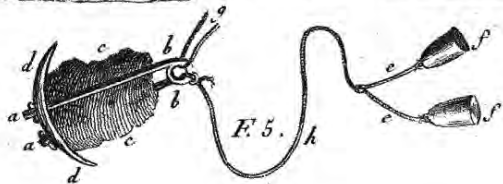
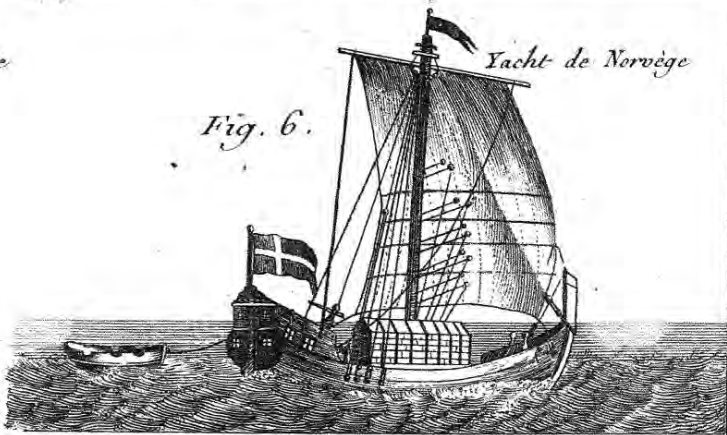


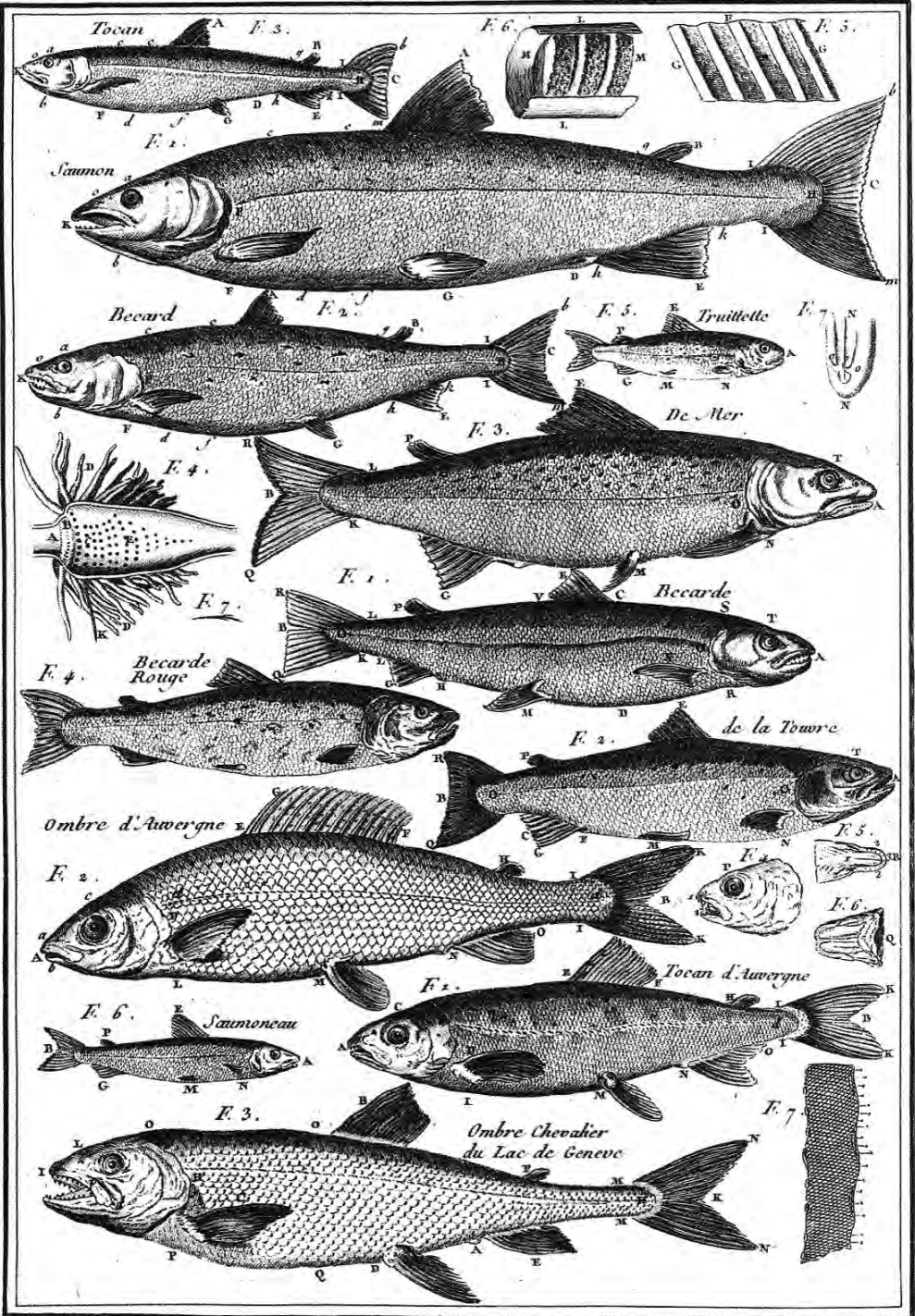
Pêcheur de Norvège



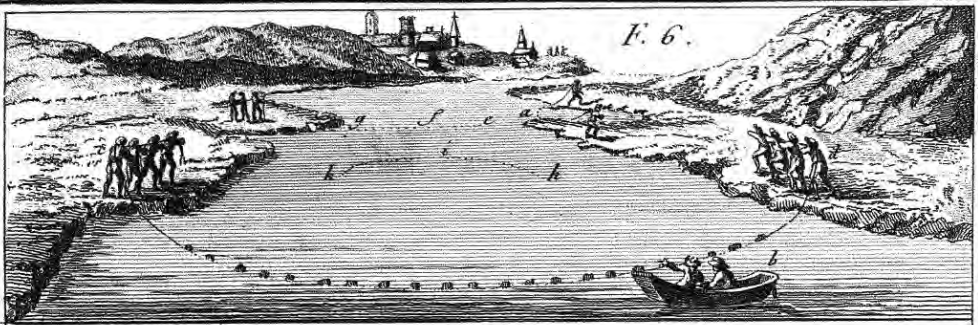
Yacht de Norvège

Fig. 6.

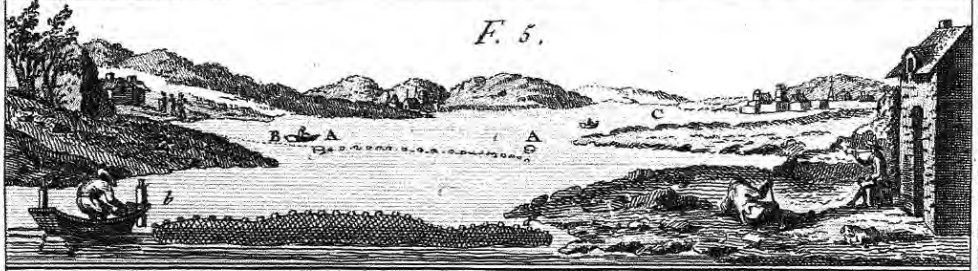




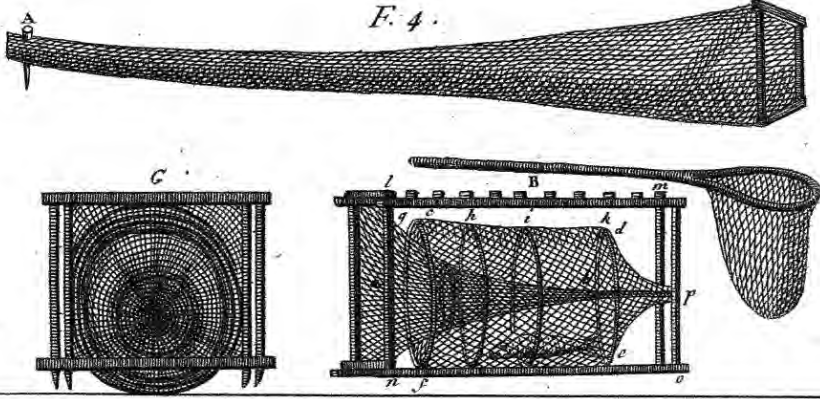
F. 6.



F. 5.



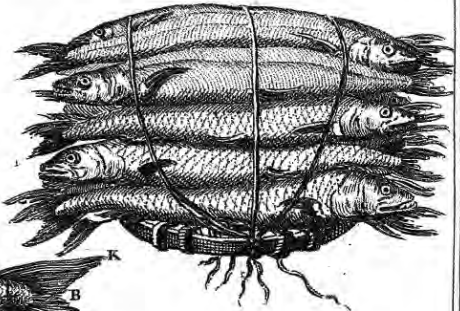
F. 4.



F. 2.



F. 3.



F. 1.

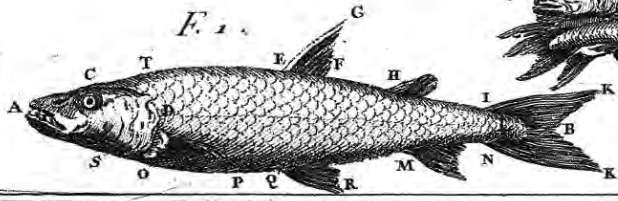


Fig. 1.

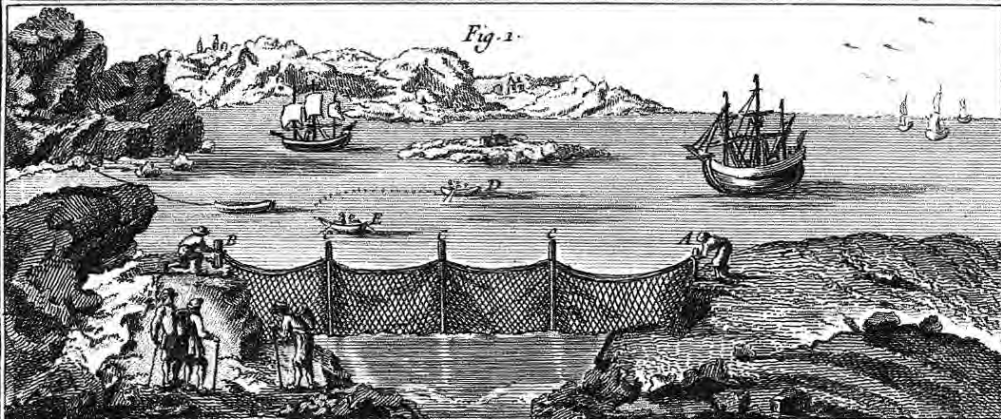


Fig. 2.

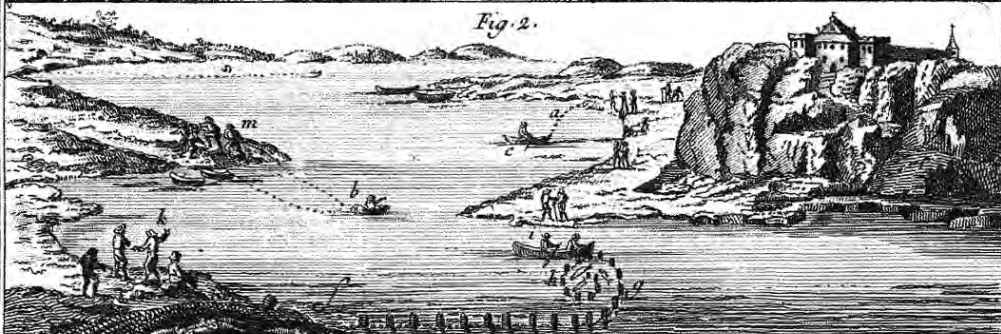


Fig. 3.

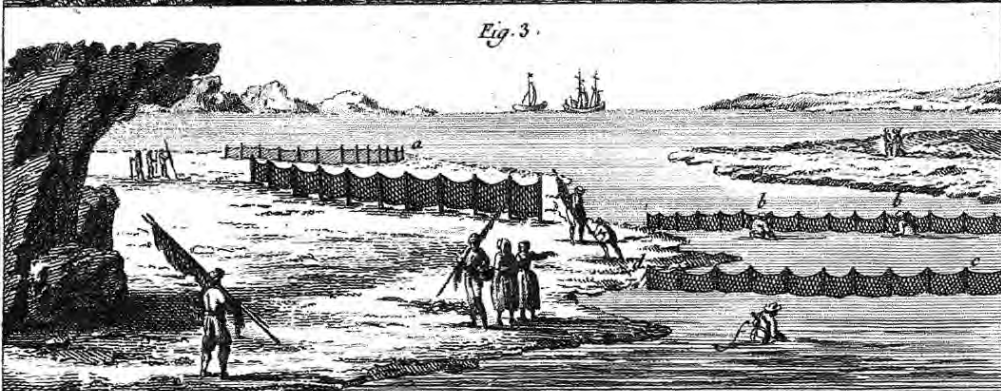
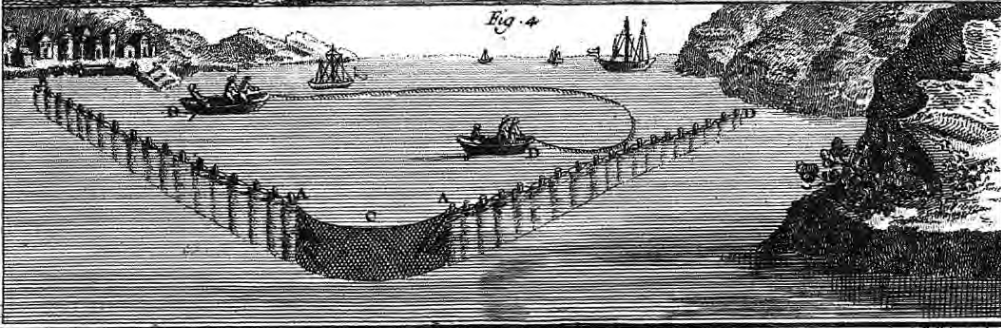
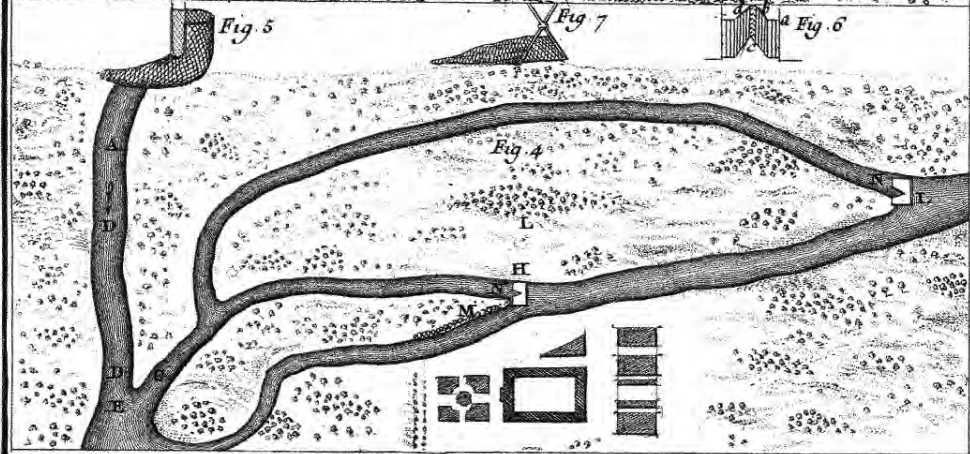
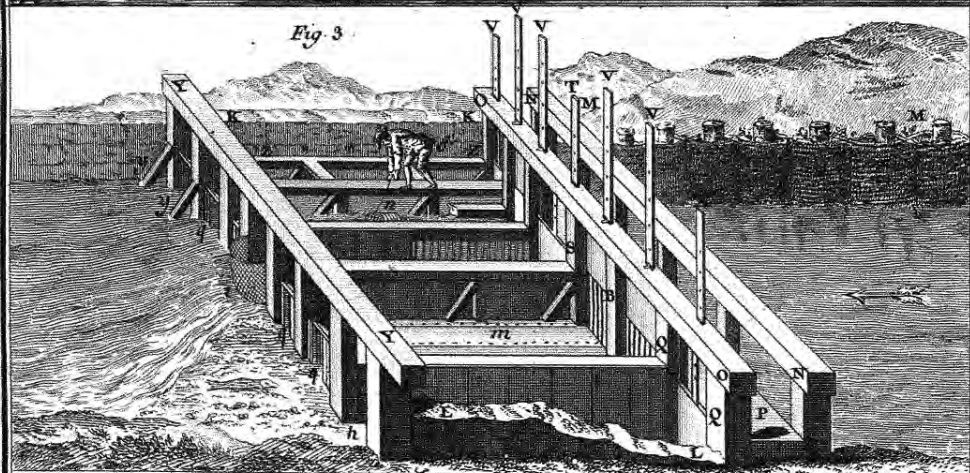
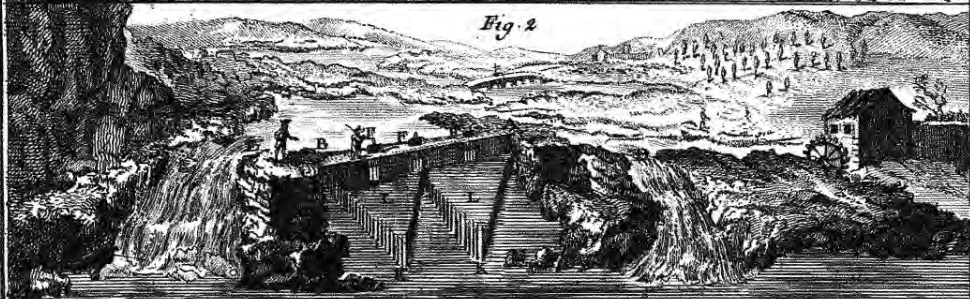
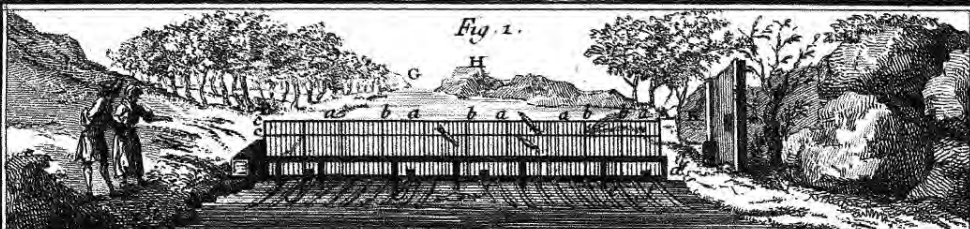
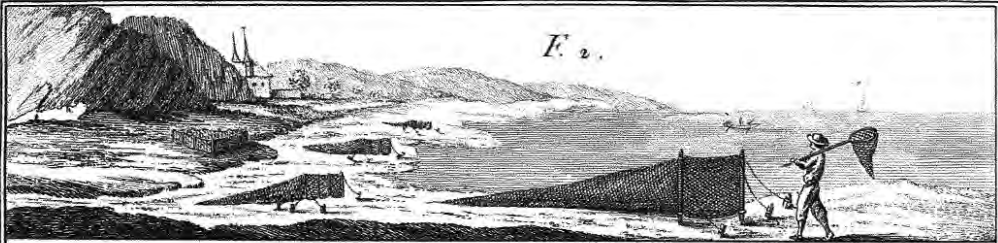


Fig. 4.

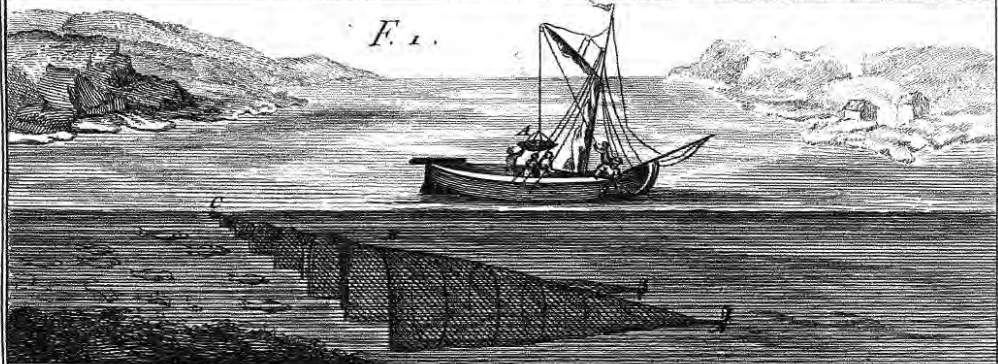




F. 2.



F. 1.



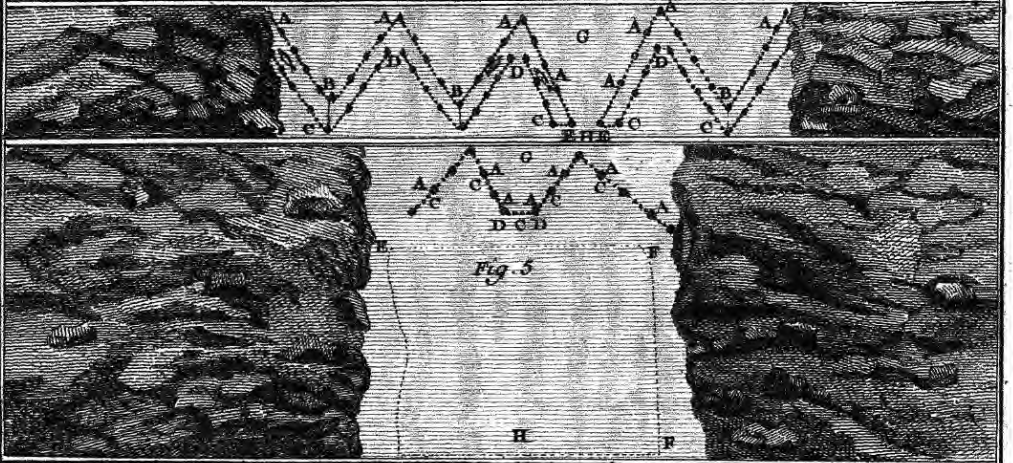
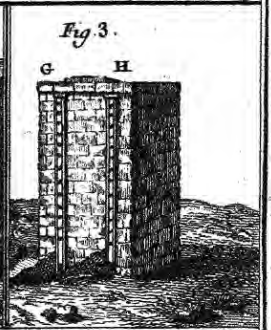
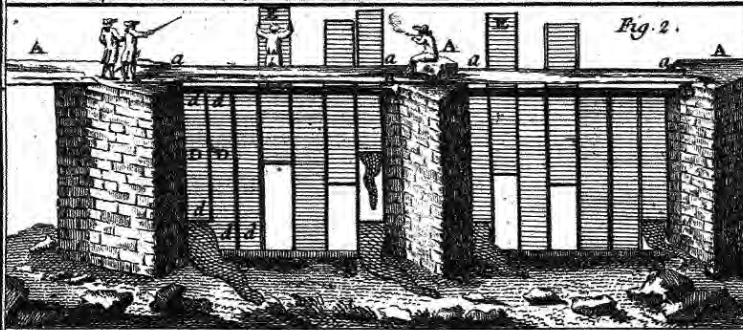
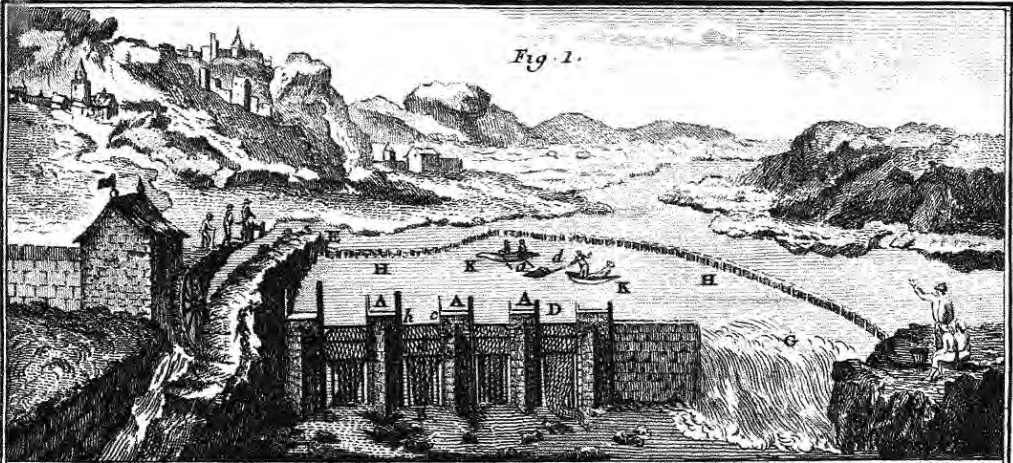
F. 3.



F. 4.

F. 6. F. 5.





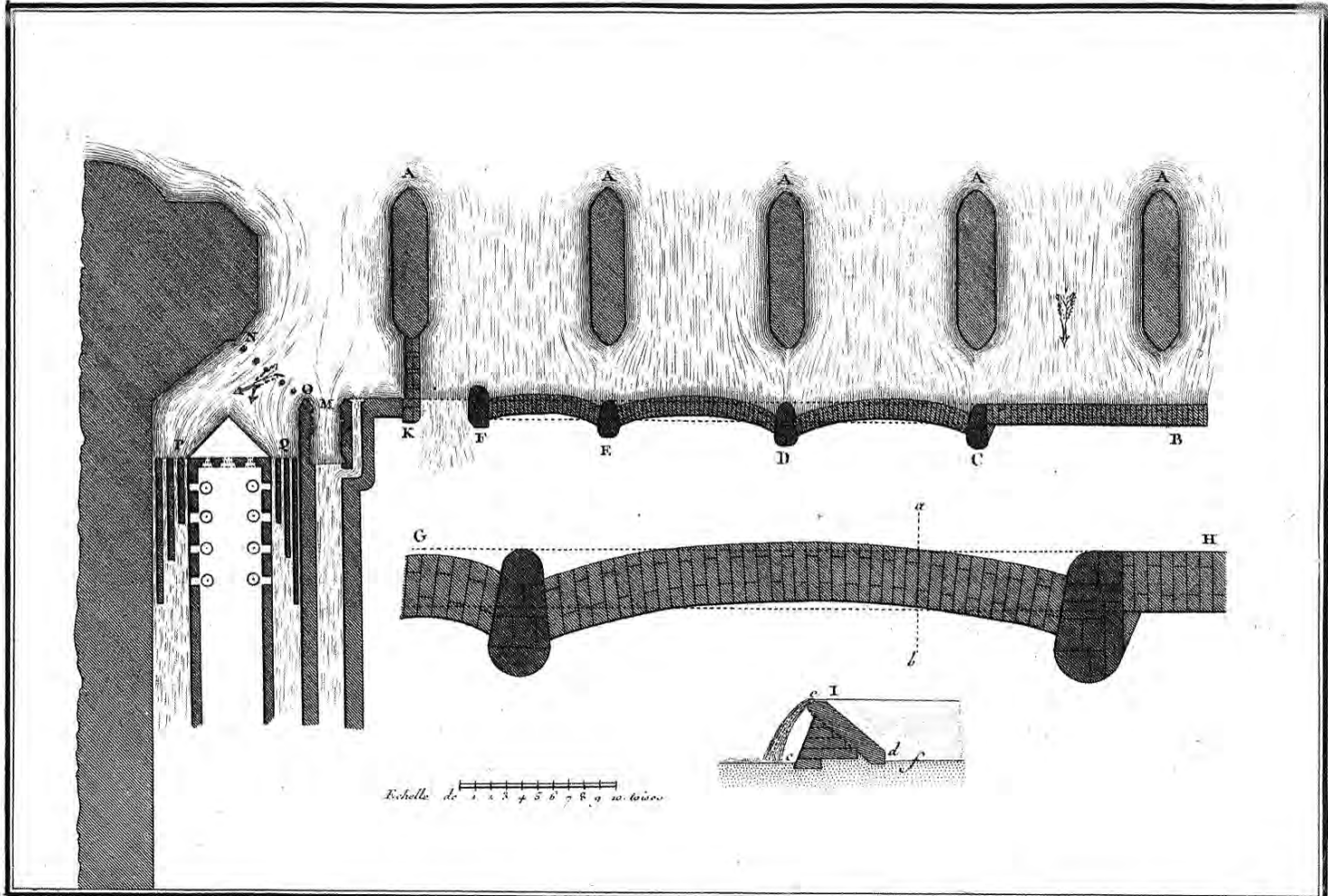


Fig. 3

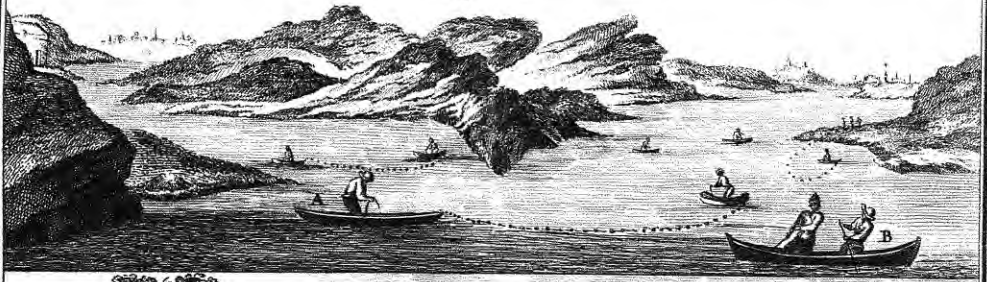


Fig. 2

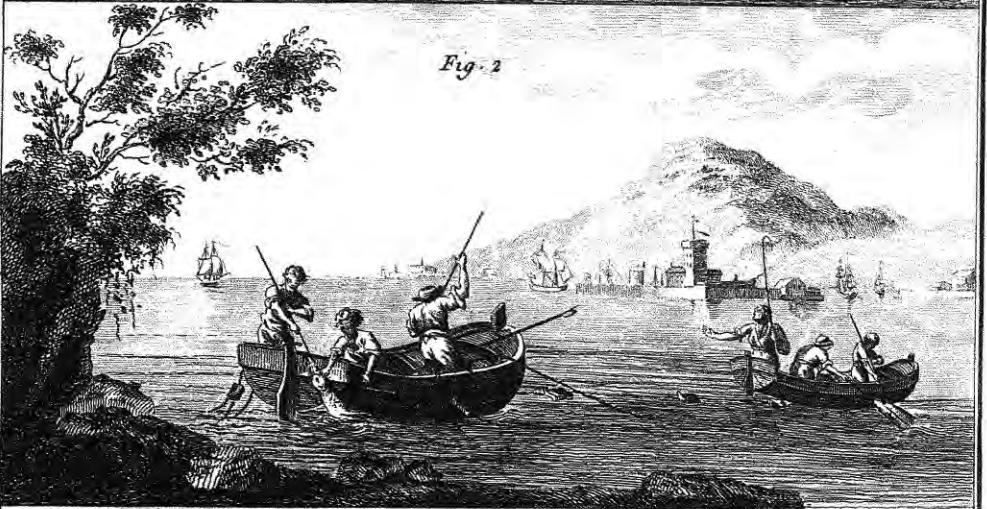
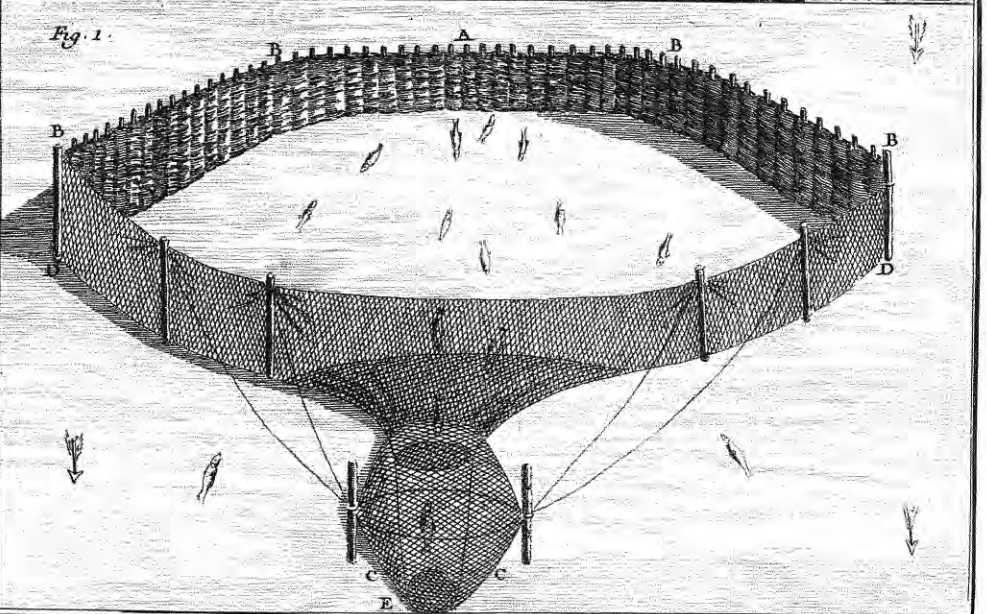
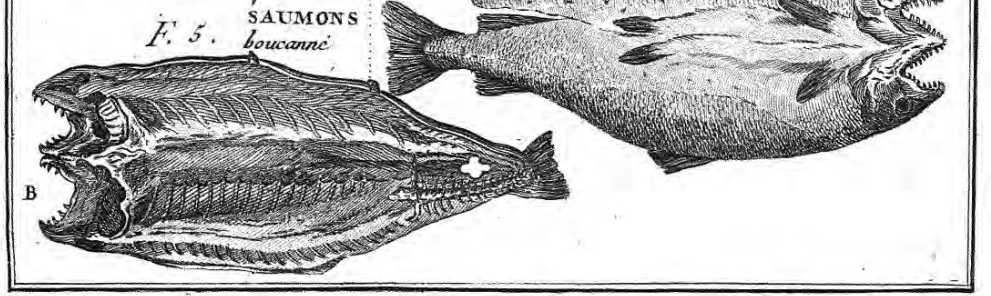
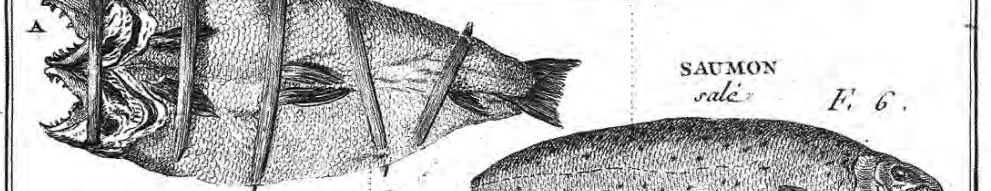
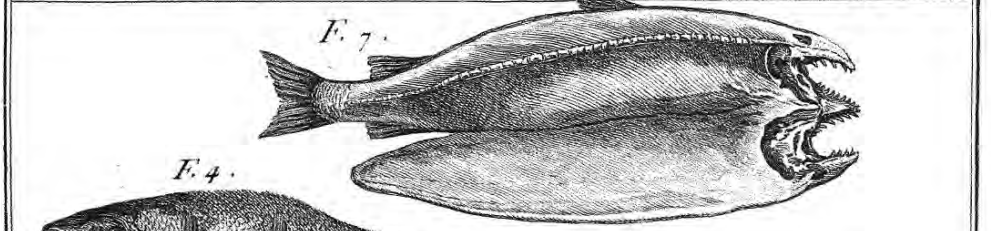
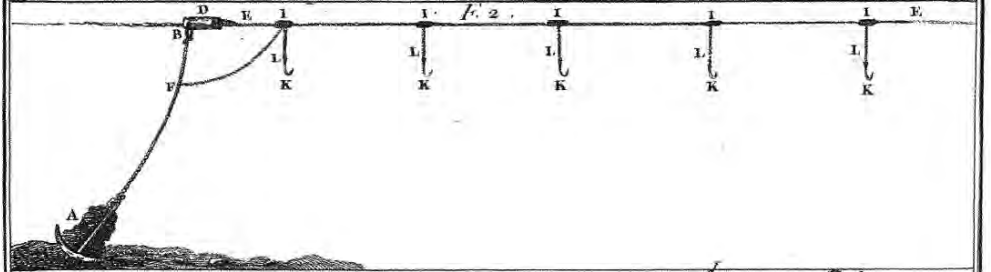
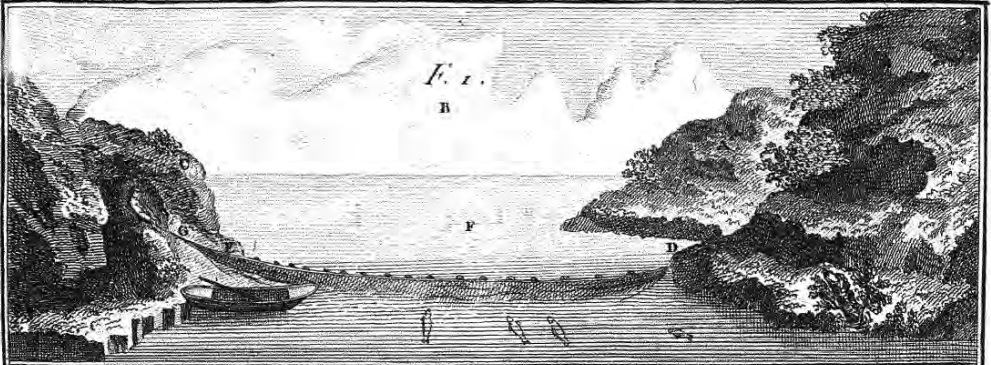
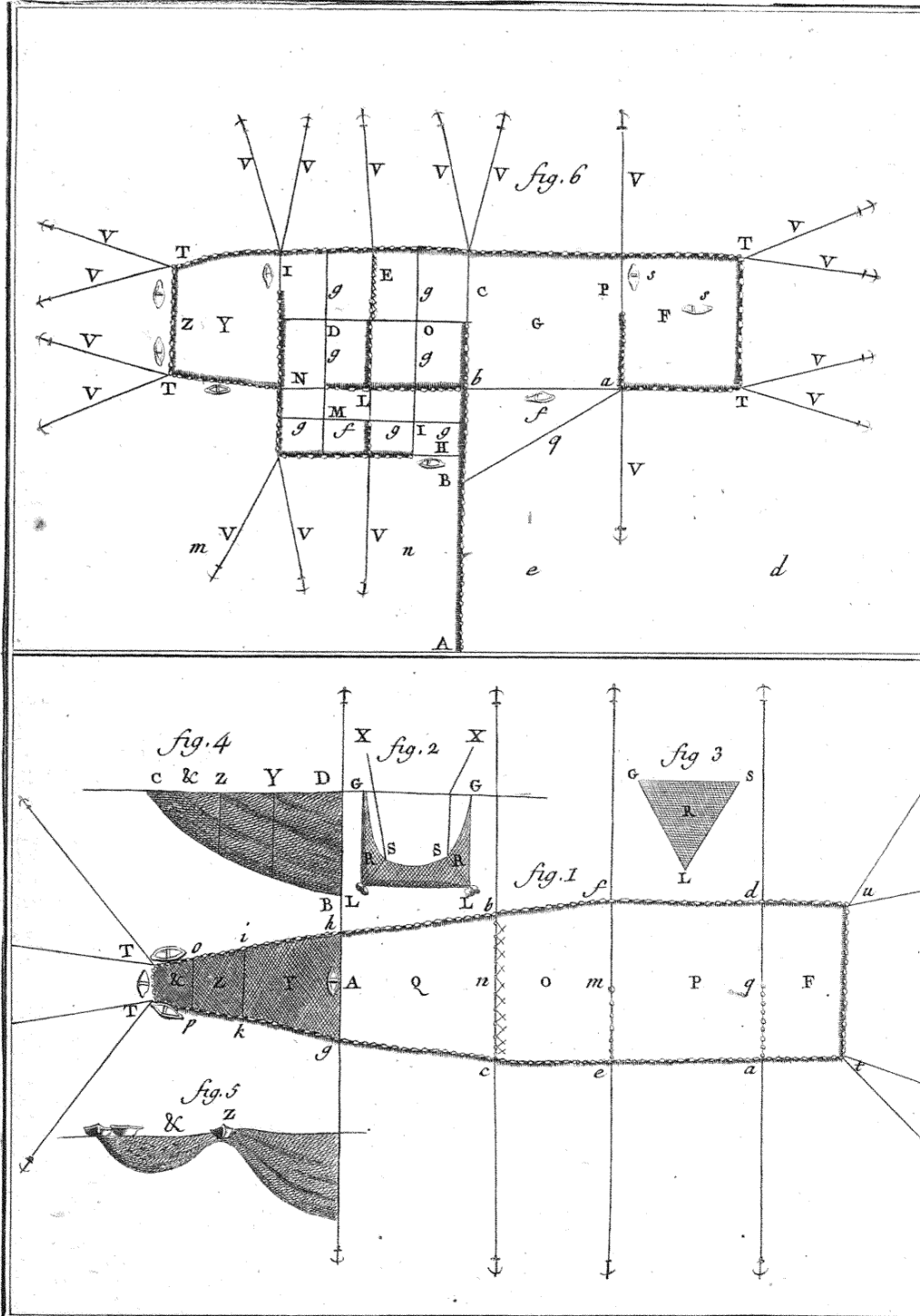


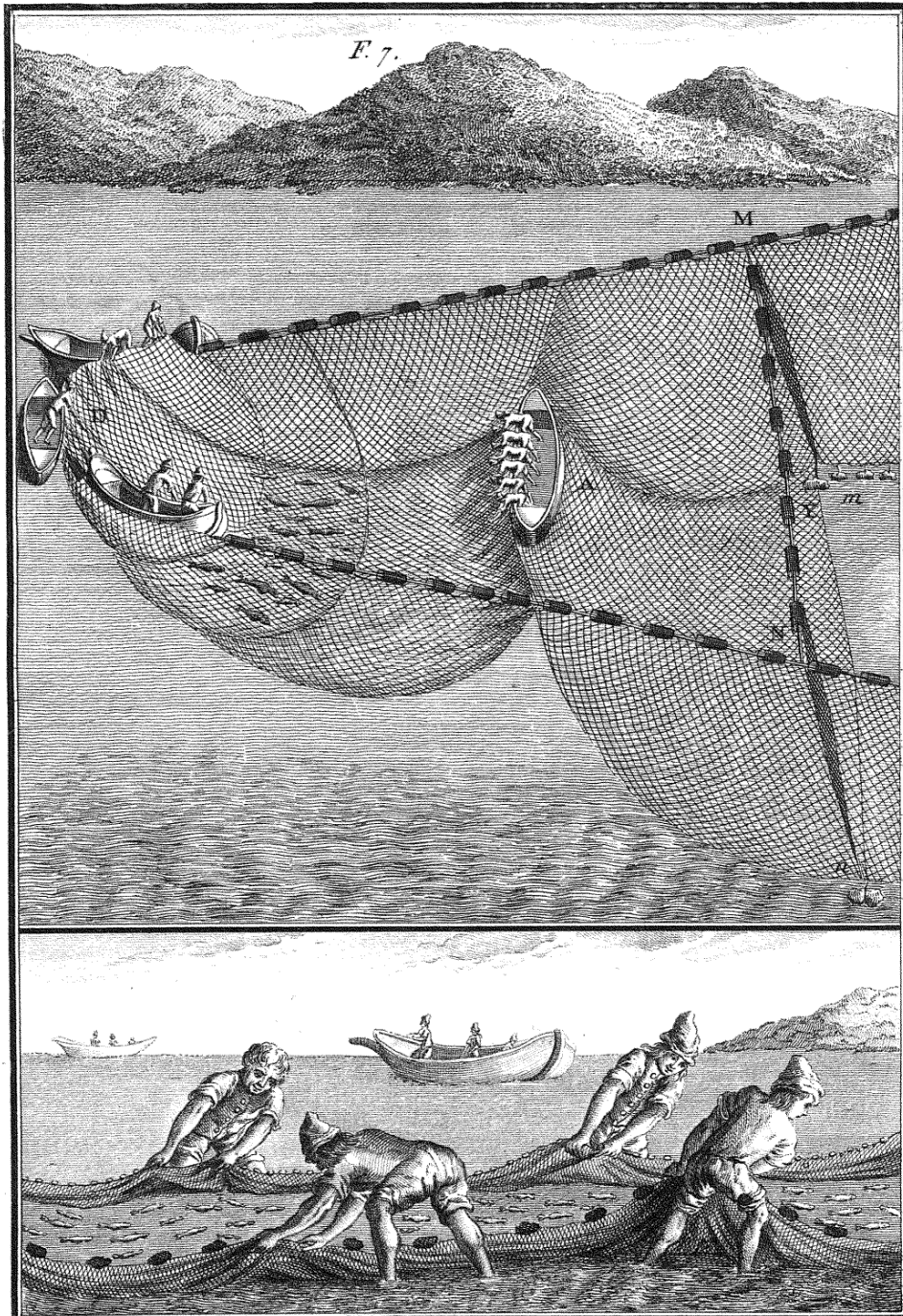
Fig. 1.



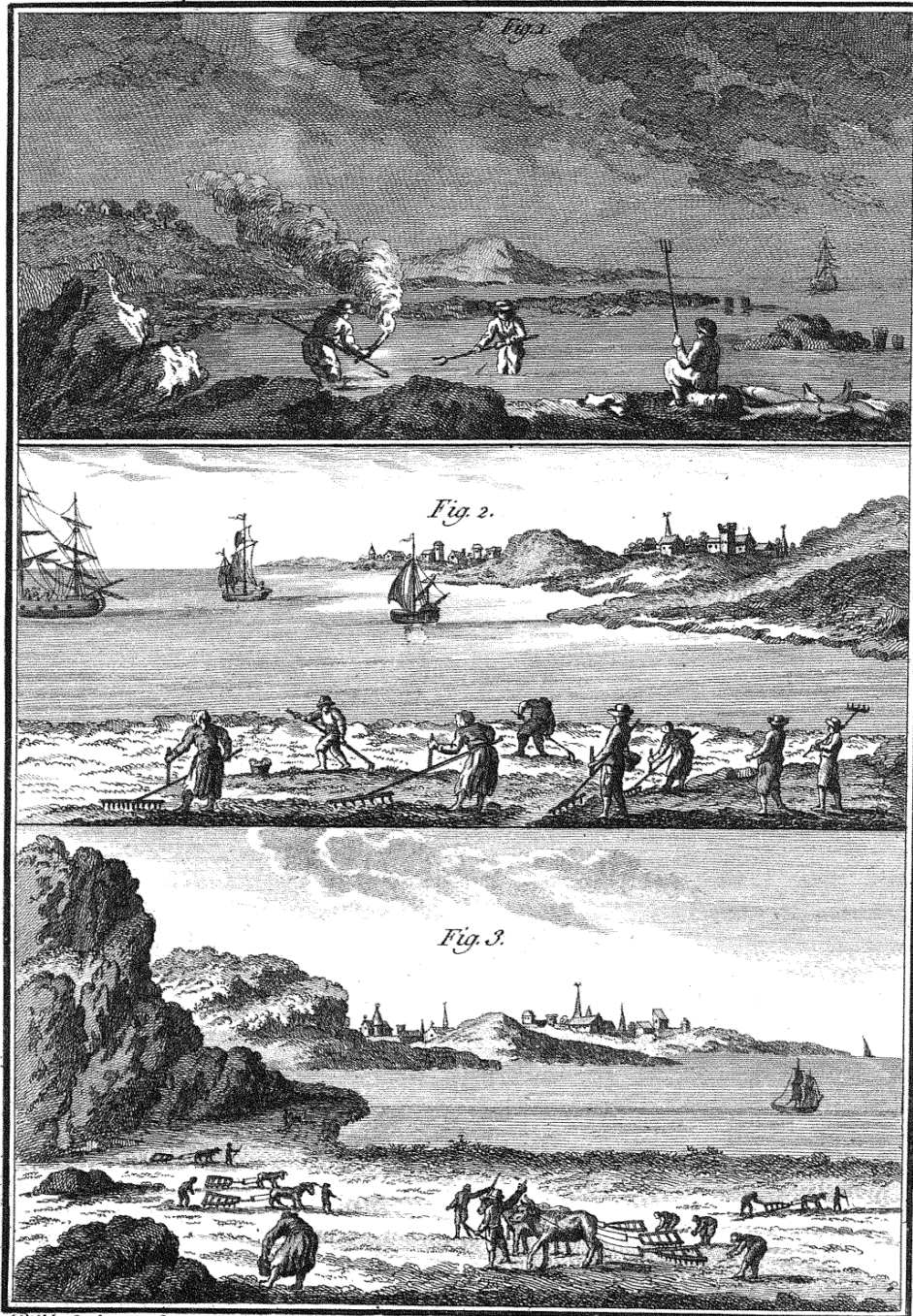




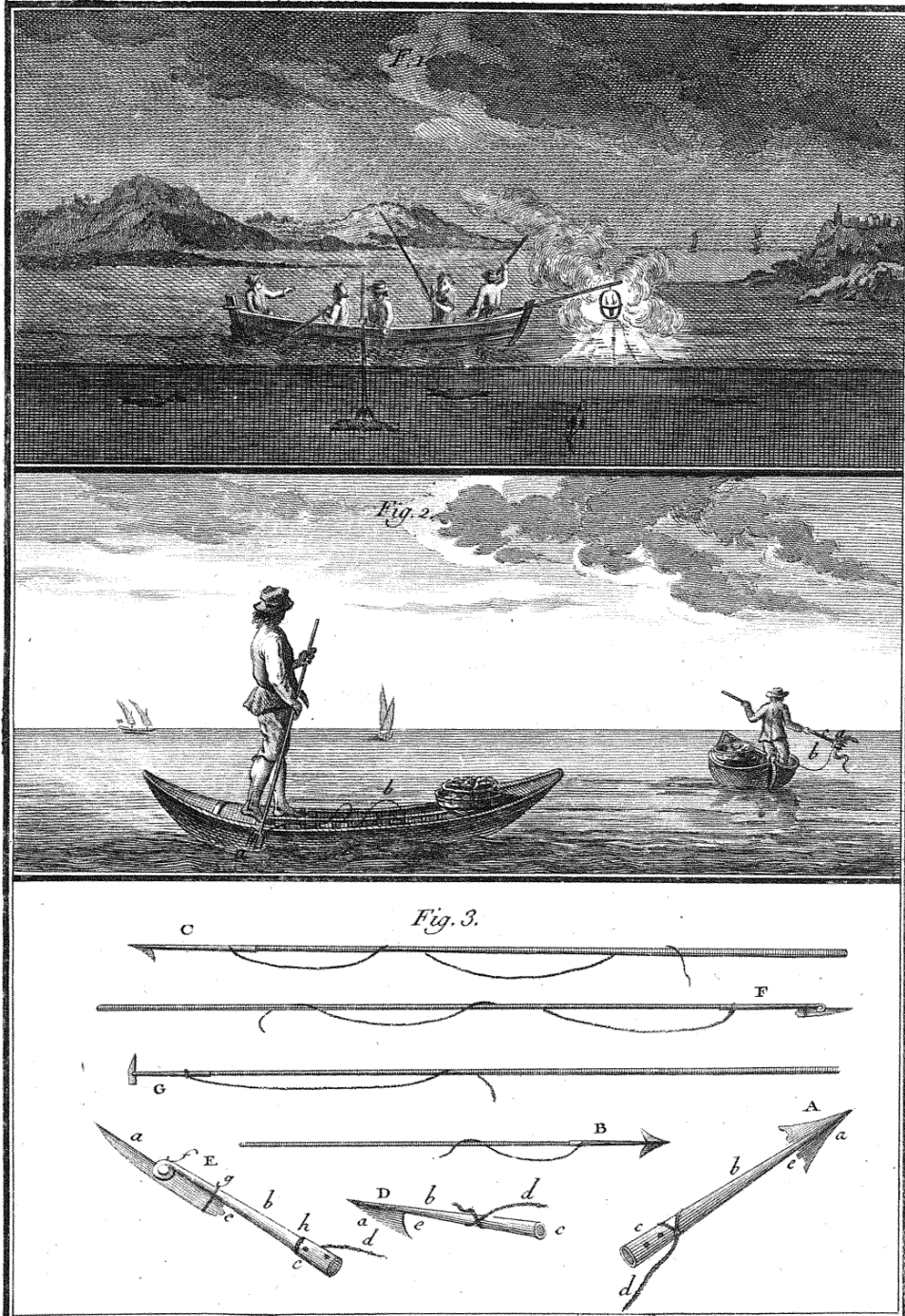
Bille sculpt. 1776.



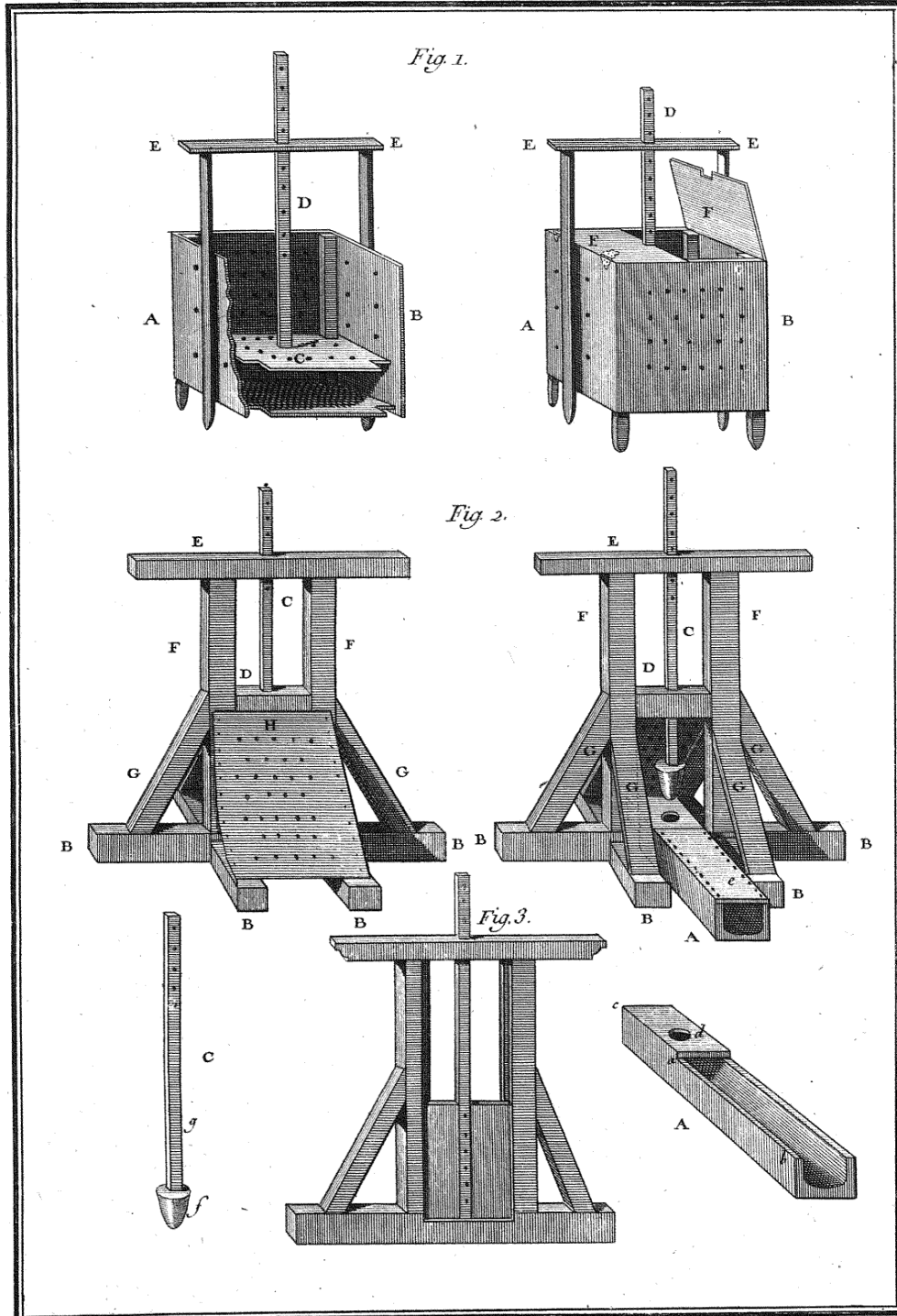
P. Balle sculp. 1776.



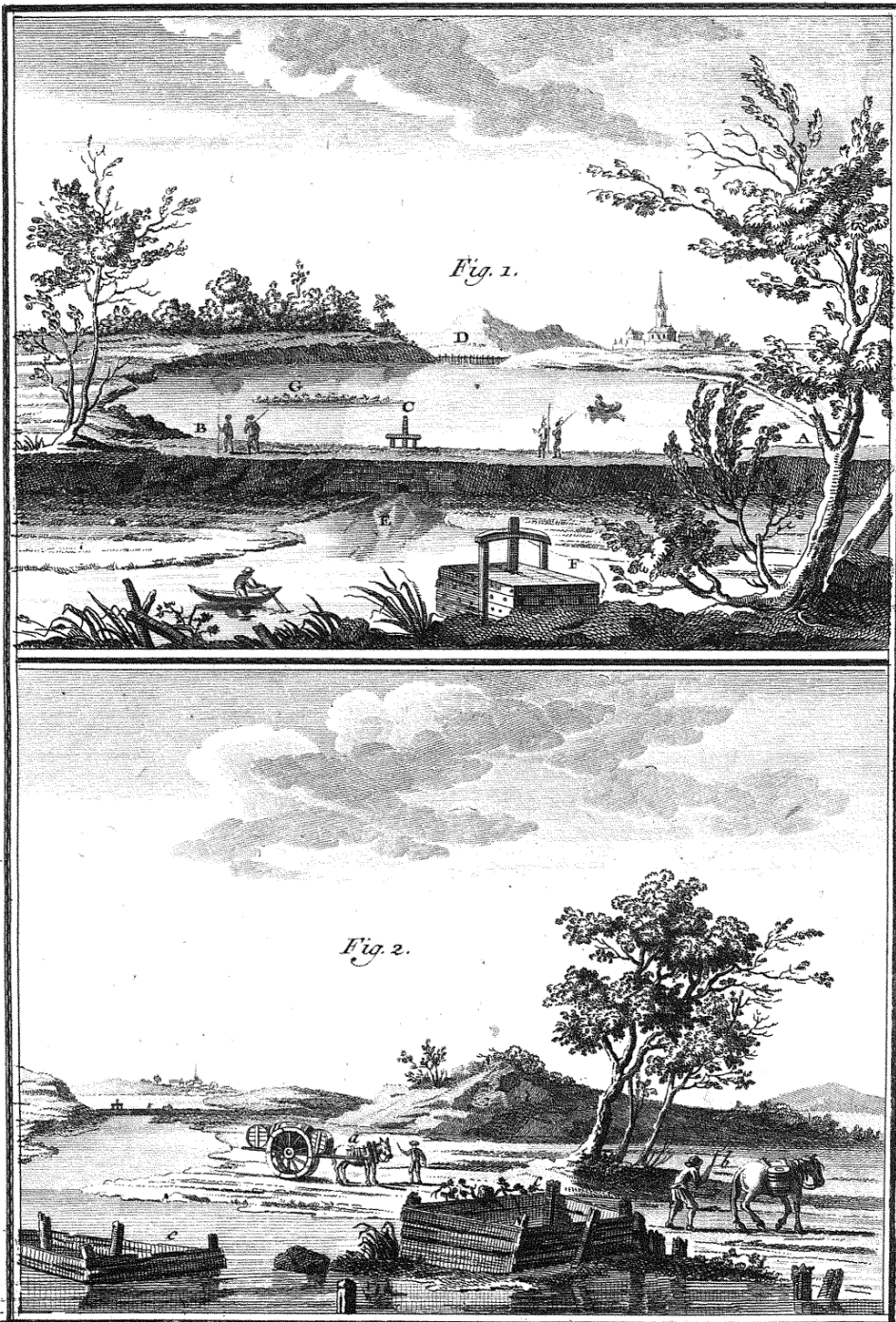
Bille sculp. 1776.



Billé sculp. 1776.



Bulle Sculp. 1776:



Billé Sculp. 1776.